1803

ESSAI
SUR LE PRINCIPE
DE
POPULATION

PAR

MALTHUS

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR MM. PIERRE ET GUILLAUME PRÉVOST (DE GENÈVE).

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION

PAR M. ROSSI,

MEMBRE DE L'INSTITUT,

ET D'UNE NOTICE SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE L'AUTEUR,

PAR CHARLES COMTE,

Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales;

AVEC LES NOTES DES TRADUCTEURS,

ET DE

NOUVELLES NOTES PAR M. JOSEPH GARNIER.

PARIS

CHEZ GUILLAUMIN, LIBRAIRE,

Éditeur du Dictionnaire du Commerce et des Marchandises, du Journal des Économistes,

de la *Collection des principaux Économistes*, etc., etc.,

RUE RICHELIEU, 14.

1845



25/603
3и(фр)
М22
1ф5
33(09)7
народонаселение
176

ESSAI

SUR

LE PRINCIPE

DE

POPULATION

PAR

MALTHUS;

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR MM. P. ET G. PREVOST (DE GENÈVE),

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION,

PAR M. ROSSI,

MEMBRE DE L'INSTITUT,

ET D'UNE NOTICE SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE L'AUTEUR,

PAR CHARLES COMTE,

Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques.

AVEC LES NOTES DES TRADUCTEURS

ET DE

NOUVELLES NOTES PAR M. JOSEPH GARNIER.

PARIS.

GUILLAUMIN, LIBRAIRE,

Éditeur du Dictionnaire du Commerce et des Marchandises, du Journal des Économistes,

de la *Collection des principaux Économistes*, etc., etc.,

RUE RICHELIEU, 14.

1845.

Київський інститут
народн... ...ства
БІБЛІОТЕКА

C7

MFN 1437

A MONSIEUR

BENJAMIN DELESSERT,

MEMBRE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, ASSOCIÉ LIBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ETC., ETC.

MON CHER AMI,

L'ouvrage de M. Malthus a pour objet principal de dirige

bienfaisance. Cette vertu vous est si familière, que tout ce

rapporte semble vous appartenir. C'est à ce titre et au

l'ancienne amitié qui nous lie, que je vous prie d'agréer

de cette traduction.

PIERRE PREV

on
l'on

fois, il
de fois,
vost), qui
ue Malthus
de de 1817,
leusement ac-
faite par des
à la relire avec
thus ou à Pierre
Ces deux savants
ils donnaient l'ex-
vainte morale, etc.
iers chapitres pour
remière fois qu'il s'est
ntérêt de l'ordre et de
s traducteurs; enfin nous
avait ajouté pour réfuter
ouvrage. Ces changements
des renvois fréquents, une

PRÉFACE

DE CETTE NOUVELLE ÉDITION.

—

Cette nouvelle édition offrant en un seul volume l'ouvrage entier qui en formait quatre jusqu'à présent, aura pour but de faciliter, à ceux qui voudront s'en donner la peine, l'intelligence de la doctrine de Malthus, et de rappeler de nouveau à tous les hommes d'étude les principaux éléments de solution dans les nombreuses questions que soulève le vaste problème de la misère. L'auteur a consacré les deux premiers livres à l'analyse des faits qui se sont passés chez les anciens et chez les modernes; cette partie de son ouvrage est peut-être le meilleur travail de statistique que nous ayons. Malthus y est remarquable par l'étendue de ses vues, par la facilité avec laquelle il discute les documents numériques qu'il a eus à sa disposition, par la clarté des conséquences qu'il déduit, et par la portée des problèmes qu'il pose aux statisticiens modernes. Dans les trois derniers livres, Malthus, après avoir examiné les diverses théories sociales proposées pour combattre les maux résultant du principe de population, développe son opinion et ses espérances à cet égard avec une bonne foi et une politesse qu'on ne retrouve pas souvent chez ses adversaires.

L'*Essai sur le principe de population* a été traduit, pour la première fois, il y a trente-six ans (1809), par Pierre Prevost, de Genève, et la seconde fois, quatorze ans après, par le même savant et son fils (M. Guillaume Prevost), qui ont fait passer dans notre langue les divers changements et additions que Malthus avait apportés à son œuvre dans la cinquième édition anglaise, celle de 1817, la dernière qu'il ait revue. M. Guillaume Prevost nous ayant gracieusement accordé la permission d'employer cette consciencieuse traduction faite par des amis de l'auteur et de ses doctrines, nous nous sommes borné à la relire avec soin, et à indiquer celles des notes qui appartiennent à Malthus ou à Pierre Prevost séparément, ou bien encore aux traducteurs réunis. Ces deux savants avaient mis en tête de leur édition une préface dans laquelle ils donnaient l'explication de quelques mots importants, tels que *misère*, *contrainte morale*, etc. Nous l'avons transformée en notes au bas des quatre premiers chapitres pour placer leurs observations à côté de celles de l'auteur, la première fois qu'il s'est servi de ces mots. Nous avons encore transposé, dans l'intérêt de l'ordre et de la clarté, quelques autres notes, soit de l'auteur, soit des traducteurs; enfin nous avons partagé en chapitres l'*Appendice* que Malthus avait ajouté pour réfuter plusieurs objections principales et pour résumer son ouvrage. Ces changements de forme, les notes nouvelles que nous avons faites, des renvois fréquents, une-

table analytique et un très grand soin donné à la réimpression de la traduction publiée en quatre volumes [1], rendront l'*Essai sur le principe de population* plus commode à lire et à consulter.

Beaucoup d'écrivains de la Grande-Bretagne pèchent par manque d'ordre. C'est le défaut d'Adam Smith, c'est aussi celui de Malthus. Nous y avons suppléé autant qu'il dépendait de nous, en mettant en italique les propositions les plus saillantes.

Mais ce qui donnera surtout du prix à cette nouvelle édition de l'œuvre célèbre de Malthus, c'est la *Notice historique* de Charles Comte sur sa vie et ses travaux, c'est l'*Introduction* de M. Rossi. Feu Charles Comte et M. Rossi sont bien certainement les deux hommes de la science qui ont le mieux apprécié la doctrine de Malthus. L'opinion de ces graves écrivains forme un excellent résumé philosophique de tout ce que la science accepte sur le principe de population. L'appui de leur nom rend plus facile l'espèce de courage qu'il faut encore pour répondre aux interprétations exagérées ou fausses qui nous commandaient particulièrement de chercher à propager, dans l'intérêt de la population en général et des classes pauvres en particulier, la connaissance des vérités que cet ouvrage contient. Jph G.

Paris, 23 février 1845.

---

[1] A Genève et à Paris, chez Paschoud en 1823 ; et à Paris, chez Treuttel et Wurtz en 1836.

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES TRAVAUX DE MALTHUS[1].

La recherche de la vérité, quand elle a réellement pour objet l'avancement des sciences, donne aux hommes qui s'y livrent un grand et précieux avantage : elle les élève au-dessus des petites passions qui troublent les âmes vulgaires, et leur fait voir avec indifférence les divers genres d'attaques que leurs travaux peuvent leur susciter. Ils ne sont pas blessés par des critiques mal fondées ; car ils savent bien que la vérité, quand une fois elle est découverte et divulguée, est irrévocablement acquise à la science. Ils ne le sont pas davantage par des critiques justes, puisque, loin de les arrêter dans leur marche, elles contribuent, au contraire, à les faire avancer vers leur but. Les blessures faites à la vanité sont peu sensibles pour ceux qui n'aspirent qu'à éclairer leurs semblables, et qui considèrent comme un mal très grave la propagation d'une erreur.

Ce calme, que l'amour de la vérité donne aux personnes qui se livrent avec zèle à la culture des sciences, fut un des traits les plus saillants de la vie de l'homme célèbre dont je dois vous tracer l'histoire. Jamais un écrivain ne fut assailli, pendant le cours de sa vie presque tout entière, de plus de critiques, d'injures, de calomnies ; et jamais, peut-être, aucun ne montra plus de modération et de patience, et ne fut moins dis-

[1] Cette notice à été lue dans la séance publique du 28 décembre 1836. Charles Comte, gendre de J.-B. Say, l'un des plus courageux publicistes de la restauration, auteur du *Traité de Législation* et du *Traité de la Propriété*, fut nommé membre et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques lors du rétablissement de cette classe de l'institut en 1832. (*Jph G.*)

posé à user de représailles. Il faut dire aussi que peu d'écrivains eurent, dans la vérité de leurs doctrines, une foi plus vive et plus sincère, et cherchèrent moins à tirer parti de leur réputation dans l'intérêt de leur fortune.

M. Thomas-Robert Malthus, membre de la Société royale de Londres, professeur d'histoire et d'économie politique au collège de la compagnie des Indes-Orientales, et un des cinq associés étrangers de l'Académie des sciences morales et politiques, naquit le 14 février 1766, à Rookery, près de Dorking, un des plus beaux sites du comté de Surrey. Son père, Daniel Malthus, à qui ce lieu appartenait, et qui y résidait avec sa famille, y avait reçu la visite de D. Hume et de J. J. Rousseau; car il était un des partisans les plus zélés des philosophes du dernier siècle et de leurs théories politiques.

M. Daniel Malthus avait déjà un premier fils auquel la coutume du pays lui faisait un devoir de laisser sa fortune. Pour assurer à son fils Thomas-Robert un état et des moyens d'existence honorables, il le fit entrer dans la carrière ecclésiastique. Voulant lui inspirer tout à la fois de l'amour pour sa religion, et de l'aversion pour les luttes théologiques, il confia le soin de sa première éducation à M. Richard Graves, auteur du *Don Quichotte spirituel*. Le jeune Malthus fut ensuite envoyé à l'Académie de Warrington, dans le Lancashire; et cet établissement n'ayant pu se soutenir, il termina ses études sous Gilbert Wakefield, qui jouissait alors en Angleterre d'une grande réputation.

A l'âge de 18 ans, le jeune Malthus entra au collège de Jésus, à Cambridge. Il y prit ses degrés en 1788, et fut élu membre de la société. L'année suivante, il entra dans les ordres, et alla résider au sein de sa famille. De là, il desservit, comme vicaire, une cure du voisinage.

Les hommes, même quand ils sont doués d'un grand génie, subissent toujours l'influence des circonstances diverses au milieu desquelles ils sont placés : M. Malthus n'échappa point à la destinée commune; la première pensée du grand ouvrage auquel il a dû sa célébrité, lui fut inspirée par les évènements dont il fut témoin, et par les opinions qui régnaient au moment où il entra dans la carrière des lettres.

Les écrits de quelques-uns de nos philosophes, la formation des républiques américaines et la révolution française avaient exalté, en An-

gleterre, un grand nombre d'imaginations, et détruit la foi qu'on avait eue jusqu'alors dans les anciennes doctrines politiques. Aux yeux de beaucoup d'écrivains, la plupart des calamités qui pesaient sur les hommes n'avaient pas d'autre cause que les vices des gouvernements; de sorte qu'il suffisait, suivant eux, d'opérer des réformes politiques, pour que la perfectibilité humaine n'eût plus de bornes.

Un publiciste anglais sur l'esprit duquel les mêmes évènements avaient exercé une grande influence, William Godwin, s'étant pénétré des écrits de Rousseau, d'Helvétius, du baron d'Holbach, crut que le temps était venu de mettre la science de la politique en harmonie avec les évènements qui venaient de s'accomplir; cette idée, qu'il avait conçue au mois de mai 1791, fut réalisée en 1793, par la publication de son ouvrage sur la *Justice politique*[1].

Williams Godwin se proposa de faire voir d'abord que le mal moral et les diverses calamités du genre humain n'avaient pas d'autres sources que les vices des gouvernements, et qu'on ne pouvait les faire cesser qu'en attaquant les causes qui les avaient engendrés.

Il essaya d'établir ensuite un système d'égalité qui préviendrait les effets des mauvaises institutions politiques; dans son système, les riches étaient considérés comme de simples administrateurs du bien d'autrui, et toute jouissance qu'ils se donnaient, à l'exclusion de quelqu'un des membres de la société, était une injustice.

Les désordres qui se manifestaient en France, au moment où cet ouvrage parut, avaient excité de vives craintes chez une partie considérable de la nation anglaise; les systèmes philosophiques auxquels on les attribuait, et qui, jusqu'alors, n'avaient été considérés par beaucoup de personnes que comme de vaines spéculations, étaient devenus pour elles des objets d'aversion et d'effroi; cependant les théories de Godwin rencontrèrent un grand nombre d'admirateurs, et dans ce nombre se trouva Daniel Malthus!

Thomas-Robert, son fils, à qui l'étude de l'histoire et de l'économie

---

[1] *An inquiry concerning political justice.* 2 vol. in-4°, Londres, 1793. Cet ouvrage a été imprimé pour la troisième fois en 1797 en 2 vol. in-8°. Godwin avait 37 ans lorsqu'il le publia. (*Jph G*).

politique avait appris que si les gouvernements contribuent à rendre les hommes vicieux et misérables, l'ignorance et la dégradation des classes inférieures concourent puissamment, de leur côté, soit à former, soit à maintenir les mauvais gouvernements, était loin de se faire illusion sur les résultats qu'on pouvait attendre des réformes politiques.

Cette divergence d'opinions entre le père et le fils donna naissance à plus d'une controverse, et contribua, sans doute, à affermir dans l'esprit du dernier les idées qui bientôt après rendirent son nom célèbre, non seulement dans son pays, mais chez toutes les nations éclairées.

Un *Essai sur l'avarice et la prodigalité*, publié dans un journal [1], par Williams Godwin, et une conversation de M. Malthus avec un de ses amis au sujet de cet écrit, furent les causes déterminantes du célèbre *Essai sur le principe de la population.*

La première publication de cet Essai, qui parut sans nom d'auteur, et que l'on doit considérer moins comme une première édition que comme le précurseur du grand ouvrage que M. Malthus publia cinq années après, sous le même titre, ne formait qu'un petit volume in-8°.

Il fut écrit sous l'impulsion des circonstances du moment, et à l'aide du petit nombre de matériaux que pouvait fournir à l'auteur la campagne dans laquelle il vivait. Le principe qui en formait la base avait été puisé dans les écrits de Hume, de Wallace, d'Adam Smith et du docteur Price. L'objet de M. Malthus n'avait été d'abord que de juger, d'après le principe, de la vérité des systèmes sur la perfectibilité de l'homme et de la société, qui fixaient alors l'attention publique [2].

Les auteurs de ces systèmes n'avaient vu que dans les vices des gouvernements les obstacles au perfectionnement des hommes; ils avaient à peine remarqué la tendance naturelle de chaque peuple à se

---

[1] Voyez page 1, la préface où Malthus raconte l'origine de son ouvrage et cite les auteurs qui lui ont d'abord servi de guides. (*Jph G.*)

[2] *The Enquirer*. Ce recueil, publié en 1797, est composé d'une série d'essais dans lesquels Godwin consignait ses recherches et ses réflexions sur l'éducation, les mœurs et la littérature. Godwin, né en 1756, était à cette époque un écrivain déjà célèbre. Ses doctrines avaient eu du retentissement. Il venait en outre d'épouser Mistriss Wollstonecroft dont les écrits et les aventures avaient encore vulgarisé son nom (Voy. la préface de l'auteur, p. 1). (*Jph G.*)

multiplier d'une manière trop rapide, relativement à ses subsistances, ou elle ne leur avait présenté que des inconvénients peu graves ou du moins très éloignés.

M. Malthus vit, au contraire, dans cette tendance, commune à toutes les espèces animées, la cause principale du malaise et de la pauvreté qu'on observe dans les classes inférieures chez toutes les nations ; il y trouva, de plus, la cause qui, de tout temps et en tout pays, a fait avorter les tentatives des autres classes de la société pour les secourir.

En observant la marche que les classes pauvres ont toujours suivie dans leur multiplication, il crut voir qu'elles n'avaient jamais rencontré que deux obstacles efficaces à leur accroissement : le vice et la misère.

Les écrivains aux yeux desquels la perfectibilité de l'homme et des institutions sociales était sans limites, avaient cru voir dans la forme des gouvernements la cause unique de tous les vices et de toutes les misères; M. Malthus, au contraire, en comparant les maux que pouvait faire un mauvais gouvernement à ceux que produisent les passions de l'homme, avait trouvé les premiers si légers, qu'il les avait assimilés à des plumes flottantes sur la surface d'un gouffre.

Le système d'égalité, que plusieurs écrivains politiques avaient adopté, les avait conduits à considérer les richesses comme un fonds commun qui devait servir à satisfaire les besoins de la société, et sur lequel chacun avait un droit à peu près égal ; la propriété, surtout quand elle est acquise par succession, n'était aux yeux de quelques-uns qu'une prime accordée à l'oisiveté, qu'une sorte de pension annuelle, instituée au profit du petit nombre, pour retenir le genre humain dans un état d'ignorance et de brutalité.

M. Malthus attaqua franchement ce système; il établit en principe qu'un homme qui vient dans un pays occupé, et qui ne reçoit aucune fortune de ses parents, n'a rigoureusement droit qu'à la subsistance qu'il peut se procurer par son travail ; il fit voir que l'espèce d'égalité vers laquelle certains écrivains poussaient la population, si elle se réalisait, loin de contribuer à rendre les hommes plus heureux, n'aurait pour effet qu'un accroissement de vices et de misère [1].

---

[1] Cette proposition de M. Malthus a soulevé contre lui les écrivains qui forment,

Un ouvrage qui tendait à dissiper les illusions auxquelles on avait aimé jusqu'alors à se livrer, qui renversait de fond en comble les systèmes imaginés pour le bonheur du genre humain, par des écrivains d'un grand mérite, et qui détruisait même pour l'avenir la base de toutes les utopies, devait produire et produisit, en effet, une sensation profonde.

A peine eut-il été publié, que les uns l'attaquèrent avec une animosité sans exemple, et que les autres l'accueillirent avec enthousiasme. Ceux qui faisaient dépendre le bonheur du genre humain de l'adoption de leurs théories, et ceux qui tentaient de persuader à la masse de la population anglaise, que tous ses maux étaient causés par les vices de ses institutions, se soulevèrent contre un écrit dans lequel on considérait comme chimériques les espérances qu'ils avaient conçues ou inspirées. Tous ceux, au contraire, qui craignaient qu'une révolution ne les dépouillât de leurs propriétés ou ne leur fît perdre quelques-uns des avantages que leur assuraient les institutions de leurs pays, adoptèrent sans examen les idées d'un écrivain qui voulait leur garantir la liberté la plus absolue de disposer de leurs biens, et qui voyait la cause de la misère et des vices des classes inférieures ailleurs que dans les institutions politiques.

M. Malthus ne fut ralenti dans la recherche de la vérité, ni par l'injustice des critiques ni par l'exagération des éloges. Il étudia de nouveau le principe qu'il avait donné pour fondement à son ouvrage; et plus il en fit le sujet de ses réflexions, plus il en comprit l'importance. Il ne s'en était d'abord servi que pour apprécier les théories politiques de

---

sous l'inspiration de leur bienveillance et à l'aide de leur imagination, des théories morales et politiques, sans se mettre beaucoup en peine des résultats éloignés qu'elles produiront dans la pratique. Ces écrivains auraient dû voir cependant que si l'on admettait, contre tous les hommes qui possèdent quelque chose, et au profit de tous ceux qui sont dans le besoin, le *droit*, dans le sens rigoureux du mot, de se faire livrer des moyens d'existence, on devrait ne pas s'arrêter à une vaine déclaration. Il faudrait, en outre, déterminer l'étendue de ce droit, et donner à chacune des personnes chez lesquelles il existerait, une action pour l'exercer. Or, si jamais une nation s'avisait d'adopter une pareille pratique, il ne lui faudrait pas beaucoup de siècles pour descendre à l'état de misère et d'abrutissement des indigènes du Paraguay, soumis par les jésuites à un régime analogue. (*Note de Ch. Comte*).

quelques écrivains célèbres; il voulut savoir quelle influence ce principe avait exercée sur les nations aux diverses époques de l'histoire. Après en avoir considéré l'action chez les peuples anciens et chez les hordes les plus barbares, décrite par les voyageurs, il crut devoir ajouter les pratiques aux lectures, et à la connaissance des temps passés les leçons vivantes du présent. Il prit le parti d'en aller observer par lui-même l'influence chez quelques-unes des nations de l'Europe, afin de mieux déterminer les conséquences qu'on pouvait en tirer dans la pratique.

Au printemps de 1799, il partit d'Angleterre, dans l'intention de visiter les peuples du Nord, avec trois de ses amis, membres comme lui du collége de Jésus, à Cambridge.

Au nombre des voyageurs était Édouard-Daniel Clarke, connu par ses voyages dans diverses parties de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Les quatre amis parcoururent ensemble le Danemark, la Suède, la Norwège et une partie de la Russie. Le journal dans lequel M. Malthus consignait les faits et les observations qui se rattachaient à l'objet de ses recherches, fut une des sources où puisa Clarke pour la rédaction de ses voyages [1]. Plus tard, M. Malthus visita la Suisse et la Savoie, dans le but qui l'avait attiré chez les nations du Nord.

Le résultat de ses courses et de ses méditations fut, en 1803, la seconde édition de son *Essai sur le principe de la population* [2]. Cette édi-

---

[1] *Edward-Daniel Clarke's travels in various countries of Europe, Asia and Africa;* preface to the 5th part.

[2] Un vol. in-4°. Malthus indique dans une seconde préface que nous avons reproduite aussi dans cette nouvelle édition p. 1., les recherches qu'il avait entreprises et les changements qu'il crut devoir faire à son premier travail. Voy. p. v, p. xiv de cette *notice*, et p. 632 de cette nouvelle édition [1]. (*Jph G.*)

---

[1] Godwin, dans sa réfutation (V. 1, *note*), et la plupart des adversaires de Malthus, qui, d'ailleurs, lui ont emprunté presque tous leurs arguments, ont surtout dirigé leurs attaques contre deux passages de l'édition de 1803. Malthus en a maintenu un (V. p. 516); mais l'autre ne se trouve plus dans la dernière édition.

Le voici : « *Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille ne peut pas le nourrir, ou si la société ne peut utiliser son travail, n'a pas le* MOINDRE DROIT *à réclamer une portion quelconque de nourriture, et il est réellement de trop sur la terre.* AU GRAND BANQUET DE LA NATURE, IL N'Y A POINT DE COUVERT MIS POUR LUI. *La nature lui commande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre elle-même cet ordre à exécution.* »

Cela est effrayant; mais Malthus ne l'invente ni le conseille : il le constate et il en avertit le père de famille et tous ceux qui coopèrent à la multiplication des hommes, hors des proportions avec les subsistances. Au lieu de : « n'a pas le moindre droit à réclamer, mettez : « réclame en vain, » et la phrase de Malthus sera l'expression pure et simple de notre état social.

Il n'y a rien à répondre à ceux qui rendent Malthus responsable des monstrueuses billevesées de

tion différait tellement de la première, que l'auteur l'aurait présentée comme un ouvrage entièrement nouveau, s'il n'avait pas voulu se dispenser de renvoyer continuellement ses lecteurs aux parties peu nombreuses de la première, qu'il voulait conserver et qu'il fit entrer, en conséquence, dans la composition de la seconde. En publiant celle-ci, M. Malthus cessa de garder l'anonyme, et les attaques auxquelles la première avait donné lieu, redoublèrent de violence. L'esprit de système et l'esprit de parti se liguèrent contre un écrivain qui tendait à substituer l'observation rigoureuse des faits à de vaines spéculations, et à faire reposer ainsi la science sur une base inébranlable.

Il existe peu d'ouvrages aussi célèbres que l'*Essai sur le principe de la population ;* il en est peu dont on ait parlé davantage et sur lesquels des gens qui ne sont pas sans instruction, aient porté, et portent encore tous les jours, plus de jugements erronés. Les fausses idées qu'en donnèrent, il y a plus de trente ans, des écrivains populaires qui se croyaient intéressés à le déprécier, se sont répandues dans le monde et sont devenues, chez un certain nombre de personnes, des préjugés invétérés. Souvent on entend avec surprise des hommes qui, ne l'ayant jamais lu et ne connaissant aucune des critiques qui l'assaillirent au moment où il parut, répètent avec assurance, comme des vérités universellement admises, les accusations les plus mal fondées dont il fut alors l'objet. D'autres, le jugeant ou sur des fragments isolés ou du moins sur une lecture très superficielle, ont pris la peine de réfuter des opinions qu'ils y supposaient, mais qu'on y chercherait en vain, et qui sont même contraires à celles que l'auteur professe.

Les observations sur lesquelles M. Malthus avait fondé sa théorie sont fort simples, et la vérité en peut être difficilement contestée. Tous les êtres animés tendent par leur nature à se multiplier à l'infini, et leur multiplication n'aurait, en effet, aucun terme, si les uns ne faisaient pas obstacle à l'accroissement des autres, et s'ils ne manquaient ni de place

---

Weinhold et de Marcus. Ils n'ont pas lu l'*Essai sur le principe de population*. — On a publié à Londres, avec le nom de Marcus, un livre dans lequel on propose, pour prévenir l'excès de la population, le procédé de *painless extinction* (asphyxie sans douleur) sur les nouveaux nés. M. Weinhold, conseiller de régence en Saxe, a, dans son écrit intitulé : *De l'excès de population dans l'Europe centrale* (Halle, 1827), indiqué le moyen employé par l'Église pour obtenir certaines vœux, et par les Turcs pour donner de fidèles gardiens à la vertu de leurs femmes. (*Jph G.*)

ni de nourriture. Les hommes sont soumis aux mêmes lois; ils éprouvent, en général, la même tendance que toutes les autres espèces vivantes. La nation la moins nombreuse, si la terre n'avait pas d'autres habitants, suffirait pour la peupler entièrement dans un certain nombre de siècles. Il ne lui faudrait même pas un terme très long, si les moyens d'existence pouvaient se multiplier aussi rapidement que les hommes.

Cette tendance de tous les êtres animés à se multiplier à l'infini avait été observée depuis longtemps par des philosophes ; mais avant M. Malthus personne n'avait cherché, soit à faire voir l'influence qu'elle avait exercée sur la destinée des peuples, soit à déterminer les causes particulières qui avaient tenu chaque nation au niveau de ses moyens d'existence, soit à déterminer les proportions d'accroissement de la population et des subsistances, soit enfin à rechercher les conséquences pratiques qu'on pouvait déduire de ces phénomènes.

En observant la marche qu'avait suivie dans son accroissement la population des États anglo-américains, M. Malthus trouva que, durant un siècle et demi, elle avait doublé tous les vingt-cinq ans. Il admit donc en principe qu'un peuple porte en lui-même la puissance de se multiplier tous les vingt-cinq ans dans une progression géométrique, et qu'il suivrait, en effet, une telle progression dans son accroissement, s'il ne manquait ni de place ni de subsistances. Considérant ensuite la proportion dans laquelle un peuple pouvait, à l'aide d'une meilleure culture, accroître ses moyens d'existence, il lui parut que tous les efforts de l'industrie humaine parviendraient à peine à leur faire suivre une progression arithmétique dans chaque période de vingt-cinq ans, et que même il arriverait un moment où toute augmentation serait impossible. De là il tira la conséquence qu'une population qui ne suivrait aucune règle de prudence dans son accroissement, se verrait sans cesse ramenée au niveau de ses ressources naturelles par la force des choses.

La tendance de l'espèce humaine à se multiplier à l'infini, étant admise comme un fait établi, M. Malthus rechercha par quels obstacles particuliers la population de chaque pays avait été arrêtée dans son accroissement. Il crut voir que partout, après s'être élevée au niveau des subsistances qu'il lui avait été possible de se procurer, elle avait été arrêtée ou par la misère, ou par la crainte des malheurs qui l'accompa-

gnent. A tous les degrés de barbarie et de civilisation, sous tous les climats et sous toutes les formes de gouvernement, chez les peuples de toutes les races, les mêmes phénomènes se présentèrent à ses yeux. Il lui sembla que partout une partie de la population, tendant à se multiplier plus vite que ses moyens d'existence, était sans cesse moissonnée par la faim, le défaut de vêtements ou d'abri, les maladies ou les vices qu'engendrent la pauvreté, et souvent par la guerre. Il fut surtout frappé de voir que, lorsqu'une grande calamité, comme la peste, par exemple, avait fait périr, dans un pays quelconque, un nombre considérable d'habitants, sans attaquer la source de ses richesses, la population s'était rapidement élevée à son premier niveau et l'avait même souvent dépassé.

M. Malthus tira de ces observations des conséquences nombreuses et importantes. La première, c'est qu'il n'était pas possible de soulager, d'une manière efficace, par des distributions gratuites et régulières, les maux que la pauvreté produit, quand elle résulte d'une disproportion entre l'accroissement de certaines classes de la population et l'accroissement de leurs moyens d'existence. Les pauvres ayant, en général, peu de prévoyance, et n'étant pas retenus par la crainte de voir déchoir leurs descendants, se multiplient en raison même des secours qui leur sont donnés. Les gens qui n'ont absolument rien, comme les mendiants, dit Montesquieu, ont beaucoup d'enfants; c'est qu'il n'en coûte rien au père pour donner son art à ses enfants, qui même sont, en naissant, des instruments de cet art [1]. Partout où l'on établit des secours permanents, auxquels la misère, quelle qu'en soit la cause, donne toujours droit, les pauvres se multiplient plus rapidement encore que ces secours. Le remède devient la source du mal; et si l'on ne mettait un terme aux distributions, il arriverait un moment où les produits annuels n'y suffiraient plus, et où la nation entière ne se composerait que de pauvres.

Appliquant ces observations à des institutions qu'on avait toujours considérées comme bienfaisantes, telles que les maisons pour les enfants abandonnés, les hospices ouverts à l'indigence, et surtout les contributions établies pour faire des distributions gratuites, M. Malthus

[1] *Esp. des Lois*, liv. XXIII, ch. 11.

trouva que le bien que ces institutions avaient pu faire, était très petit comparativement aux maux auxquels elles avaient donné naissance. Il ne vit dans les secours accordés indistinctement à tous ceux qui en avaient besoin, qu'une prime établie au profit de l'imprévoyance, de la paresse, de l'incontinence, en un mot, de toutes les habitudes vicieuses qui produisent la pauvreté. S'étant convaincu par des observations nombreuses, que la nature a placé l'homme entre les privations que la vertu commande et les misères que le vice produit, il fut conduit, en jugeant certains établissements de bienfaisance, à des conclusions sévères qui choquaient une foule de préjugés et de sentiments, et qui donnaient à son caracière une apparence de dureté.

Si les institutions dont l'objet est de fournir aux indigents des secours gratuits, avaient pour résultat aux yeux de M. Malthus de multiplier le nombre des pauvres, et de dégrader les classes ouvrières, les systèmes politiques qui tendaient à mettre de niveau toutes les classes de la société, ne pouvaient à plus forte raison, selon lui, avoir pour effet d'amener, pour tout le monde, le règne de l'abondance ; aussi considérait-il les théories de Williams Godwin sur l'égalité, et celles de Condorcet sur la perfectibilité sans limites de l'espèce humaine, comme de véritables chimères, dont le moindre inconvénient était de jeter les hommes studieux hors des voies naturelles de la science, et d'être des obstacles au perfectionnement réel de la société.

La tendance de toute population à s'accroître à mesure que ses moyens d'existence se multiplient, servit à M. Malthus à résoudre des problèmes d'économie politique de la plus haute importance ; elle lui donna le moyen de déterminer les divers genres d'industrie les plus favorables au bien être de chaque nation ; les avantages et les inconvénients de l'importation des grains, et les pays auxquels il était bon de donner la préférence dans ce genre de commerce. L'élévation subite du prix des subsistances étant toujours funeste aux classes les moins aisées, il fit voir que les peuples chez lesquels les récoltes éprouvaient le moins de variations, étaient ceux chez lesquels il importait le plus de se pourvoir habituellement. Il montra surtout que la position la plus favorable au bien-être permanent et à la puissance d'un peuple, est celle où il

existe un juste équilibre entre l'industrie agricole et l'industrie manufacturière.

Le prix de la main-d'œuvre se réglant, comme celui de toutes choses, par les rapports qui existent entre l'offre et la demande, M. Malthus n'eût pas de peine à démontrer que le meilleur moyen, pour les classes ouvrières d'élever d'une manière durable le taux des salaires, était de mettre dans les mariages une grande circonspection. Il était évident à ses yeux que lorsque la concurrence des travailleurs les condamne à offrir leur travail au rabais, et que plusieurs courent même risque d'en manquer, c'est une nécessité pour tous de réduire leurs prétentions à ce qui leur est rigoureusement nécessaire pour vivre.

Il désirait que les classes ouvrières prissent l'habitude de consommer des aliments de bonne qualité ; de se nourrir, par exemple, de pain de froment, et non de pommes de terre ou d'autres denrées qu'on obtient à bas prix. Il observait qu'une population qui se nourrit habituellement d'aliments chers et de bonne qualité, trouve, en temps de disette, une ressource dans les aliments d'une espèce inférieure, tandis que celle qui vit des aliments les moins chers, et qui n'en consomme que ce qui lui est rigoureusement nécessaire pour subsister, est décimée par la famine, dès qu'ils viennent à lui manquer. Par la même raison, les découvertes dont l'effet est de procurer aux classes inférieures des aliments à très-bas prix, ne lui semblaient utiles que comme ressources pour les temps de disette ; mais il n'approuvait pas qu'on en fît usage dans les temps ordinaires.

M. Malthus ne se dissimulait pas que le haut prix de la main-d'œuvre, qui serait une conséquence des habitudes de prudence des classes ouvrières, aurait pour résultat d'élever le prix des produits manufacturés, et de rendre, par conséquent, plus redoutable, dans le commerce avec les autres nations, la concurrence des produits étrangers; mais cette considération avait peu d'importance à ses yeux. Il pensait que si les riches ne voulaient pas se soumettre à un léger inconvénient inséparable du but qu'ils prétendaient vouloir atteindre, leurs protestations de bienveillance envers les pauvres n'étaient que des jeux d'enfant ou que de l'hypocrisie : elles n'avaient pour objet que de les amuser eux-

mêmes, ou de calmer l'esprit des classes inférieures par un semblant de compassion pour leurs souffrances.

Des économistes ayant reconnu que l'introduction d'un système dont le résultat serait de faire vivre les classes ouvrières de lait et de pommes de terre, ou de soupes de peu de valeur, aurait pour résultat d'abaisser le prix de la main-d'œuvre, il supposait que quelque froid politique pourrait proposer d'adopter ce système, dans la vue de vendre les produits des manufactures nationales moins chers que ceux des autres nations de l'Europe; mais il était loin de partager les sentiments qui pourraient suggérer une semblable proposition. « Je ne conçois rien de plus détestable, » disait-il, « que l'idée de condamner sciem- « ment les classes laborieuses à se couvrir de haillons et à se loger « dans de misérables huttes, afin de vendre à l'étranger un peu plus « de nos étoffes et de nos calicots.... »

Un accroissement trop rapide de la population était, suivant lui, une cause de guerres et de tyrannie. Il pensait que l'ambition des princes manquerait d'instruments de destruction, si la misère ne poussait pas sous leurs drapeaux les basses classes du peuple. Il avait observé que les officiers de recrutement faisaient toujours des vœux pour une mauvaise récolte et pour un manque de travail, c'est-à-dire pour une population trop nombreuse, relativement à l'état des subsistances. Un peuple sans cesse aiguillonné par la détresse, et attaqué par de fréquents retours de famine, ne lui semblait pouvoir être contenu que par le despotisme le plus dur; aussi considérait-il comme des obstacles à tout progrès et à toute réforme les hommes qui tentaient de soulever les classes inférieures pour en faire les instruments de leurs desseins. Les cris des démagogues, en ralliant autour du pouvoir établi les classes aisées de la société, dont ils menaçaient l'existence, étaient, suivant lui, les auteurs de toutes les mauvaises lois, les conservateurs de tous les abus. Il ne concevait pas qu'une nation éclairée pût supporter longtemps des institutions vicieuses et les malversations d'un gouvernement corrompu, si elle ne se croyait pas menacée de maux plus graves par une populace aveugle et affamée.

Un des principaux objets de l'*Essai sur le principe de la population* était le bien-être de la masse du peuple; et cependant à peine la seconde

édition eut paru, que l'auteur fut poursuivi avec acharnement par des écrivains qui semblaient s'être voués à la défense des intérêts populaires. Ses adversaires cherchèrent à soulever contre lui les préjugés religieux, la haine des classes inférieures, la vanité des partisans peu éclairés des doctrines qu'il avait réfutées, et jusqu'à l'animadversion des femmes anglaises, à la vertu desquelles on ne pouvait plus croire, quand on avait admis son principe sur la population. Ils prétendirent que ses doctrines étaient irréligieuses, puisqu'elles étaient contraires à ce précepte de la Bible : *Croissez, multipliez, et remplissez la terre.* Ils l'accusèrent d'être le partisan déclaré de toutes les calamités auxquelles sont assujéties les nations qui se multiplient trop rapidement, de la guerre, de la peste, de la famine. Ils le présentèrent surtout comme un ennemi déclaré des classes laborieuses : ils faisaient planer son nom au-dessus d'elles, comme un sinistre météore qui les menaçait dans leur existence.

Des écrivains moins passionnés attaquèrent comme faux le principe fondamental de son ouvrage; ils prétendirent que, dans tous les pays, la population tendait moins à se multiplier qu'à augmenter ses moyens d'existence, et ils crurent le démontrer en faisant voir que les diverses classes de la société avaient aujourd'hui des aliments plus abondants et plus sains, et qu'elles étaient aussi mieux vêtues et mieux logées qu'autrefois. M. Malthus n'avait pas dit le contraire; il était si loin de méconnaître que les nations avaient le pouvoir d'accroître leurs richesses et leur bien-être, que l'objet principal de son ouvrage était de les pousser dans cette voie. Aussi, croyait-il que l'Angleterre, par exemple, au moyen d'une bonne direction de l'industrie nationale, pouvait, dans quelques siècles, doubler et même tripler sa population, et voir cependant chaque individu mieux nourri, mieux logé que les hommes de son temps. Si donc il pensait que toute population tendait à s'élever au niveau de ses moyens d'existence, ou même à les dépasser, c'était après avoir admis, comme une vérité non moins incontestable, que les besoins de l'homme s'étendent avec la puissance de les satisfaire, et que chacun considère comme nécessaires les choses dont il a besoin pour conserver son rang dans la société.

Il est, chez toutes les nations civilisées, des individus qui ne se ma-

rient pas, des mariages qui ne produisent point d'enfants ou qui n'en produisent qu'un ou deux, et des personnes qui augmentent leur fortune plus rapidement que leur famille; mais ces faits particuliers qu'on lui a opposés comme contraires à ses doctrines, n'empêchent pas qu'en général la population, considérée en masse, ne s'élève au niveau de ses moyens d'existence; qu'une partie ne tende même à les dépasser, et qu'un certain nombre d'individus ne soient moissonnés par la misère ou par les maux qu'elle produit; ils ne détruisent pas la vérité de cette observation de Montesquieu, *que partout où une famille peut vivre à l'aise, il se forme un mariage.*

On a dit que M. Malthus avait considéré la population sous l'aspect le plus triste : l'observation est exacte; mais il ne faut pas oublier qu'à l'époque où il publia son Essai, un mal grave travaillait le peuple de la Grande-Bretagne, et que peu de personnes en voyaient la cause et le remède. Il y avait alors dans les classes pauvres une complète imprévoyance relativement au mariage et au devoir d'assurer à ses enfants des moyens d'existence. La prévoyance et l'économie, les deux choses qui leur sont le plus nécessaires, perdaient tous les jours de leur empire, tandis que l'impôt au profit des pauvres leur inspirait toujours plus de sécurité. En même temps, la conduite et les opinions des classes supérieures, loin de combattre leurs erreurs, tendaient à les fortifier. Il était donc naturel que M. Malthus cherchât à fixer l'attention publique sur des difficultés que personne n'entrevoyait.

Il faut reconnaître toutefois que cet écrivain célèbre rapporte souvent à son principe des souffrances qui résultent d'autres causes. En effet, s'il est vrai qu'en tout pays la population s'accroît à mesure que ses moyens d'existence se multiplient, il est également vrai qu'elle décroît à mesure que ses ressources diminuent. La misère et les maux qui résultent d'une diminution de subsistances, sont même infiniment plus graves que ceux qui sont des conséquences d'un accroissement trop rapide de la population. Il peut exister chez toute nation un grand nombre de causes de misère; mais il en est trois qui sont d'une nature très distincte : l'absence de toute industrie, les extorsions exercées par un pouvoir quelconque au préjudice des classes laborieuses, et la tendance de ces mêmes classes à se multiplier plus rapidement que leurs

ressources ne le comportent. Il est évident que partout où il existe une force qui absorbe les richesses créées par le travail, à mesure qu'elles sont produites, la prudence dans les mariages, quelque grande qu'elle soit, ne saurait être, pour les classes industrieuses, un moyen de prévenir la pauvreté. La réserve que mettraient dans leurs alliances les esclaves de nos colonies, par exemple, n'empêcherait pas que leurs descendants ne fussent aussi pauvres qu'eux-mêmes. Tout peuple placé dans des circonstances analogues est dans l'alternative de s'éteindre ou de perpétuer le nombre des misérables.

En exposant l'état de la plupart des nations répandues sur la surface du globe, M. Malthus sembla n'apercevoir chez toutes qu'une seule cause de misère : la tendance de l'espèce à se multiplier plus rapidement que ne le permettent ses moyens d'existence. Il résulta de là que des écrivains qui professaient d'ailleurs ses doctrines, et qui rendaient justice à ses intentions, lui reprochèrent de n'avoir compté pour rien les vices des gouvernements, ou même de les avoir dissimulés. Cette erreur de sa part, qui consistait à rapporter à une cause unique des phénomènes à la production desquels plusieurs causes avaient concouru, tenait à la manière dont il avait d'abord envisagé son sujet. Il ne s'était pas proposé de faire voir toutes les causes des misères humaines; il n'avait voulu que mettre au jour les effets d'une seule; et comme les écrivains dont il attaquaient les systèmes avaient vu dans les institutions politiques la source de toutes les calamités humaines, il crut la voir dans un autre principe.

Il ne dissimulait pas, au reste, qu'il avait mis un peu d'exagération dans le tableau des résultats du principe fondamental de son ouvrage : « *Il est très probable*, disait-il en répondant à un de ses critiques, *qu'ayant trouvé l'arc trop courbé d'un côté, j'ai été porté à le trop courber de l'autre, dans la vue de le rendre droit; mais je serai toujours disposé à faire disparaître de mon ouvrage ce qui sera considéré, par des juges compétents, comme ayant une tendance à empêcher l'arc de se redresser, et à faire obstacle aux progrès de la vérité* [1]. »

---

[1] Voyez la déclaration que fait Malthus en terminant son livre, à l'*appendice*, p. 652 de cette nouvelle édition. (*Jph G.*)

L'*Essai sur le principe de la population*, malgré les erreurs qu'on pouvait y rencontrer, frappa vivement tous les hommes doués d'un esprit juste, qui désiraient sincèrement le bien de leurs concitoyens : il fit voir distinctement les vices de quelques institutions qu'on avait toujours mal appréciées. Peu de temps après qu'il eut été publié, un des meilleurs patriotes de l'Angleterre et des plus éloquents orateurs de la chambre des communes, M. Samuel Withbread, proposa de réformer les lois qui établissaient un impôt au profit des pauvres [1]. Sa proposition ayant échoué contre des préjugés que le temps n'avait pas encore déracinés, une autre proposition, sur le même objet, fut faite quelques années plus tard (en 1821) par un savant jurisconsulte, M. J. Scarlett, mais elle eut le même sort. Enfin, en 1834, après une enquête dont le résultat a confirmé la plupart des vérités que M. Malthus avait proclamées, les lois sur les pauvres ont été réformées par le parlement.

M. Malthus n'a pas seulement contribué à corriger une des institutions les plus vicieuses de la Grande-Bretagne; il a empêché que des institutions semblables ne fussent établies chez d'autres nations, et particulièrement en France. Dans les premières années de notre révolution, la Convention nationale adopta des lois analogues à celles qui, chez les Anglais, ont établi des impôts au profit des pauvres [2]. Si ces lois, qui ne purent alors être mises à exécution, sont tombées en désuétude, et si la pensée de les reproduire n'est venue à personne, il ne faut pas douter que l'*Essai sur le principe de la population* n'ait puissamment concouru à les tenir dans l'oubli.

Les opinions établies dans ce grand ouvrage ont passé dans les écrits des économistes les plus célèbres; nous les trouvons dans les circulaires et dans les actes de l'administration; et, dans quelque pays, on les fait entendre du haut de la chaire évangélique.

---

[1] C'est à cette époque que se rapporte la 3e édition de l'*Essai sur le principe de population*, 3 vol. in-8°, la dernière des éditions anglaises que l'auteur ait revue. Elle fut faite à la demande de plusieurs membres du parlement. La 4e édition sur laquelle M. Prevost a fait la première traduction de 1809 remontait à 1807. (*Jph G.*)

[2] Voy. les décrets des 28 juin et 8 juillet 1793, et celui des 22 et 27 floréal an II (11 et 19 mai 1794). (*Ch. C.*)

Le principe qui sert de fondement aux doctrines de M. Malthus n'est pas cependant une découverte qu'il ait jamais songé à s'approprier; avant lui, Montesquieu, Franklin, Wallace et d'autres écrivains l'avaient proclamé. Pourquoi la gloire lui est-elle restée? On l'a déjà dit pour d'autres que pour lui : c'est qu'une vérité appartient moins au premier qui la proclame, qu'au premier qui la démontre, et qui en fait voir les conséquences. Or, c'est ce mérite qui caractérise éminemment l'ouvrage de M. Malthus.

Une année après la publication de la seconde édition de son *Essai sur le principe de la population*, en 1803, M. Malthus fut nommé professeur d'histoire et d'économie politique au collège de la Compagnie des Indes-Orientales, à Ailesbury. C'est là que, pendant trente ans, il a rempli les devoirs que lui imposaient, et ses fonctions de professeur, et sa qualité de ministre de l'Évangile.

M. Malthus avait adopté dans son enseignement la plupart des doctrines économiques d'Adam Smith; il pensait, comme cet illustre écrivain, que le meilleur moyen de faire prospérer une nation, était de laisser à l'industrie et au commerce une grande liberté : il ne croyait pas cependant qu'il fût possible pour un gouvernement d'abandonner, d'une manière absolue, les choses à leur cours naturel; mais il ne craignait pas non plus d'affirmer que la tendance à trop gouverner produisait plus de mal que la tendance vers l'autre extrême, et que la première était une indication certaine d'ignorance et d'étourderie. Les plus habiles médecins étaient, suivant lui, les plus avares de remèdes et les plus disposés à se confier au pouvoir bienfaisant de la nature.

Il était persuadé que les expériences faites en économie politique, depuis la révolution française, devaient tourner au profit de la science; mais il croyait aussi qu'on n'avait pas fait assez de progrès depuis Adam Smith, pour en présenter la théorie générale. Il aurait voulu qu'on se bornât à constater et à classer les faits nouveaux, et à traiter les questions spéciales sur lesquelles les économistes les plus instruits étaient encore divisés; il lui semblait que les écrivains de son temps étaient trop disposés à généraliser et à rapporter à une cause unique, des phénomènes qui étaient le résultat de plusieurs. Aussi, depuis son

Essai sur le principe de la population, jusqu'à la publication de ses *Principes d'économie politique*, c'est-à-dire dans une période de vingt-deux ans, les écrits qu'il publia n'eurent-ils pour objet que d'éclaircir quelques questions particulières [1].

Il avait la conviction profonde qu'il existe en économie politique des principes qui ne sont vrais qu'autant qu'ils sont renfermés dans certaines limites ; il voyait les principales difficultés de la science dans la combinaison fréquente de causes compliquées, dans l'action et la réaction des effets et des causes les uns sur les autres, et dans la nécessité de mettre des bornes ou de faire des exceptions à un grand nombre de propositions importantes.

L'ouvrage qu'il fit paraître, en 1820, sur l'Économie politique, ne fut pas un exposé complet et méthodique des phénomènes de cette science ; il eut particulièrement pour objet de préparer des règles générales pour la pratique, en faisant un appel fréquent à l'expérience, et en présentant dans leur ensemble, autant que possible, les causes diverses qui concourent à la production des phénomènes particuliers.

M. Malthus s'attacha surtout à éclaircir les questions sur lesquelles les meilleurs esprits s'étaient divisés, et à exposer les phénomènes rela-

---

[1] Voici la liste des écrits publiés par Malthus :

1°. *Essai sur le principe de population, etc.* Cet ouvrage a eu cinq éditions du vivant de l'auteur.

2°. *Principes d'économie politique, considérés sous le rapport de leur application pratique.* 1819. — 2e édition en 1822, un vol. in-8°. — M. Constancio en a donné une traduction française avec des notes en 1820. Paris, Aillaud, 2 vol. in-8°.

Les ouvrages suivants n'ont pas été traduits :

3°. *Definitions in political economy*, 1827, in-8°.

4°. *An investigation on the cause of the present high price of provisions.* 1800. Sans nom d'auteur.

8°. *A letter to Mr Withbread on his proposed bill for the amendement of the poor laws.* 1817.

6°. *Observations on the effects of corn Laws*, 1814, in-8°.

7°. *Grounds of an opinion on the policy of restraining the importation of foreing corn, intended as an appendice to observations on the corn Laws.* 1813.

8°. *An inquiry into the nature and progress of rent and the principles by which it is regulated.* 1815.

9°. *Statement respecting the East India college, with an appeal to facts, etc.* 1817.

10°. *Measure of value stated and illustrated.* 1825.

tifs à la production des richesses. L'estime qu'il avait pour quelques économistes dont il ne partageait pas les opinions, et particulièrement pour David Ricardo, l'entraîna trop souvent dans des discussions qui semblent quelquefois un peu subtiles, et dont on n'aperçoit pas toujours l'utilité. La solidité de son jugement fait regretter qu'il ne se soit pas attaché plus constamment à faire disparaître les difficultés qu'on rencontre, quand il s'agit de mettre en pratique les vérités découvertes par la science.

Il avait combattu dans cet ouvrage quelques-unes des doctrines professées par M. J.-B. Say. Celui-ci lui répondit dans des lettres qui furent publiées en 1820[1] : Je ne saurais exposer ici les divers points sur lesquels les deux économistes s'étaient divisés. Il me conviendrait encore moins de décider de quel côté se trouvait la vérité. Je dois me borner à dire que cette controverse, entre deux hommes qui avaient consacré leur vie à l'étude de la science, n'affaiblit en rien l'estime qu'ils avaient l'un pour l'autre.

M. Malthus avait observé que la plupart des discussions qui s'élevaient entre les économistes, provenaient de ce qu'ils n'attachaient pas toujours le même sens aux mêmes termes. Estimant, avec raison, que l'inexactitude dans le langage était un des principaux obstacles qui s'opposaient aux progrès des bonnes doctrines, il fit paraître, en 1827, un ouvrage sur les *Définitions en économie politique*. Après avoir tracé des règles pour la définition et l'application des termes de cette science, et avoir montré l'inexactitude de quelques-unes des définitions données par divers écrivains, il adopta celles qui lui semblèrent les plus exactes, et tenta de rectifier les autres.

Au moment où l'idée de l'*Essai sur le principe de population* fut conçue, les imaginations, exaltées par de grandes et récentes découvertes, se livraient à toutes sortes de rêves sur l'organisation des sociétés humaines. M. Malthus, loin de s'abandonner au torrent, s'attacha fortement, au contraire, à la seule méthode que les sciences puissent avouer ; il considéra la constance des lois de la nature et de la

---

[1] Sous le titre de *Lettres à Malthus sur différents sujets d'économie politique*. 1 vol. in-8°, 190 pages. Paris, chez Rapilly. (*Jph G.*)

relation entre les effets et les causes, comme le fondement de toute connaissance. Il crut qu'il ne pouvait parvenir à connaître ces lois que par l'observation des phénomènes qui se manifestaient à ses regards, et que les systèmes imaginaires n'étaient propres qu'à restreindre les limites des sciences.

Cette tendance de son esprit eut une grande influence sur la nature de son caractère; elle fortifia chez lui l'amour de la vérité, et fit prendre à cette passion un tel empire sur toutes les autres, qu'elle le rendit capable de rechercher avec persévérance, et d'attaquer sans crainte, des erreurs invétérées soutenues par l'assentiment populaire.

Cet amour de la vérité, qui ne se démentit jamais, fit naître et développa chez lui les vertus privées qui le distinguaient : la justice, la prudence, la tempérance, la simplicité.

Il était d'un caractère si calme et si doux, il avait sur ses passions un si grand empire, il était si indulgent pour les autres, que des personnes qui ont vécu près de lui pendant près de cinquante années, assurent qu'elles l'ont à peine vu troublé, jamais en colère, jamais exalté, jamais abattu; aucun mot dur, aucune expression peu charitable ne s'échappèrent jamais de ses lèvres contre personne; et quoiqu'il fût plus en butte aux injures et aux calomnies qu'aucun écrivain de son temps, et peut-être d'aucun autre, on l'entendit rarement se plaindre de ce genre d'attaques, et jamais il n'usa de représailles. Il était très sensible à l'approbation des hommes éclairés et sages; il mettait un grand prix à la considération publique; mais les outrages non mérités le touchaient peu, tant il était convaincu de la vérité de ses principes et de la pureté de ses vues; tant il était préparé aux contradictions, et même à la répugnance que ses doctrines devaient inspirer dans un certain monde.

Sa conversation se portait naturellement sur les sujets qui touchent au bien-être de la société, et dont il avait fait l'objet d'une étude particulière. Il était alors attentif, sérieux, facile à émouvoir; il énonçait son opinion d'une manière si claire, si intelligible, qu'on voyait aisément qu'elle était le résultat d'une réflexion profonde. Du reste, il était naturellement gai et enjoué, et aussi prêt à prendre part aux plaisirs

innocents de la jeunesse qu'à l'encourager ou à la diriger dans ses études.

Il était au nombre des partisans les plus zélés de la réforme parlementaire, et désirait de voir le gouvernement s'engager dans une voie de progrès; mais il n'était pas moins attaché à la forme des institutions nationales, et il redoutait les innovations et les expériences inconsidérées. Il appartenait à cette fraction de la nation anglaise qu'on a désignée sous le nom de *Wighs*, et qui possède aujourd'hui la direction des affaires de la Grande-Bretagne.

Fidèle à ses opinions politiques dans le temps où elles étaient loin de mener à la fortune, il ne s'en est pas fait un titre à la faveur lorsqu'elles ont triomphé; il n'a pas eu la pensée de faire de la science le marchepied de l'ambition. Quand ses principes sont devenus le fondement de la loi qui réformait la législation sur les pauvres, les calomnies et les injures des ennemis de la réforme ne lui ont pas manqué. Ses adversaires ont tenté de faire tomber sur lui la responsabilité des vices qu'ils signalaient dans la mesure du gouvernement. De leur côté, les partisans de cette mesure lui ont prodigué les éloges dans les discussions auxquelles elle a donné lieu au sein du parlement; mais là se sont arrêtées la reconnaissance de ses amis politiques et la munificence nationale. Je dois ajouter qu'on ne l'a vu se plaindre, ni des injures des premiers, ni de la négligence des seconds.

M. Malthus, qui s'était marié en 1804, était entré dans sa soixante-dixième année, ayant conservé toutes ses facultés, et jouissant encore, en apparence, d'une très bonne santé. Vers le milieu du mois de décembre 1834, il partit de Londres pour aller à Bath passer les fêtes de Noël avec ses enfants, dans la maison de son beau-père, M. John Eckersalt. En arrivant, il se sentit indisposé; une maladie de cœur se déclara, et il mourut le 29 du même mois. Il a laissé deux enfants, un fils et une fille; sa femme lui a survécu.

M. Malthus a été remplacé par M. Shelling [1]. CHARLES COMTE.

---

[1] A l'académie des sciences morales et politiques, et comme associé étranger. (*Jph G.*)

INTRODUCTION.

—

Il est peu de livres dont la publication ait suscité plus de débats que l'*Essai sur le principe de la population* de Malthus. L'illustre écrivain se vit à l'instant même entouré d'adversaires acharnés et d'admirateurs fanatiques. Les premiers lui reprochaient amèrement d'avoir outragé à la fois l'humanité et la raison, d'avoir également méconnu les principes de la morale et ceux de l'économie politique. Les seconds, au contraire, ont salué l'apparition de l'*Essai* comme un bienfait pour le monde et une gloire nouvelle de l'esprit humain, comme *une révélation* (disait Hegewisch, le traducteur allemand de Malthus) *des lois de l'ordre moral comparable à la découverte des lois de l'ordre physique de l'univers par Newton*. Les premiers, non contents de repousser avec indignation tout conseil de prudence adressé aux familles, toute idée de *contrainte morale*, soutenaient que dans tout pays la richesse et le bien-être ne pouvaient que s'accroître par la population, et que partout où cette loi économique ne se vérifiait pas, il fallait en accuser les institutions humaines, la mauvaise distribution des biens, les vices et la cupidité des hommes riches et puissants. Les seconds, dans les transports de leur zèle restrictif, allaient fort au-delà de tout ce que Malthus avait pu imaginer ; ils passaient de *la contrainte morale* à la *contrainte physique* et ne craignaient pas de proposer des moyens préventifs que repoussent également le bon sens et la science.

Qui pourrait s'étonner de ces écarts ? Qui ne sait pas combien l'esprit de l'homme s'égare facilement dans l'étude des questions morales et politiques, de ces questions très complexes, où il ne peut atteindre au vrai qu'en suivant la résultante de principes divers ingénieusement combinés, et où par la nature même es investigations, le sentiment vient se mêler au raisonnement et en troubler la pureté?

On ne tient pas assez compte aux hommes qui cultivent les sciences morales et politiques de ces difficultés et de ces périls que ne rencontrent pas les géomètres qui « étant accoutumés, » dit Pascal, « aux principes nets et grossiers de géométrie et à ne raisonner qu'après avoir bien vu et manié leurs principes, ils se perdent dans les choses de finesse, où les principes ne se laissent pas ainsi manier. »

La question de la population touche à tout; à la morale et à la politique, à l'économie nationale et à l'économie domestique. L'État, la famille, l'individu y sont également intéressés, pour le présent et pour l'avenir, pour leur force comme pour leur bonheur. Aussi, que d'aspects divers ne présente-t-elle pas! que de points de vue différents n'ouvre-t-elle pas à l'observateur attentif!

Les adversaires de Malthus nous disent, au nom de la morale, que le mariage est la satisfaction légitime d'un penchant naturel et impérieux, tandis que le célibat prolongé est très souvent une cause de débauche et d'immoralité; ils affirment, au nom de la politique, que la population est le nerf et la force des Etats. Les familles, ajoute-t-on, ne se conservent et ne grandissent que lorsque des générations nombreuses les enrichissent par leur travail, et les perpétuent par leurs mariages. Voyez les familles nobles; elles s'éteignent rapidement, parce que les calculs de l'orgueil y contrarient les vœux de la nature, et qu'on se refuse des enfants pour laisser un riche héritier. Enfin, écoutez bon nombre d'économiste; ils n'hésiteront pas à vous dire que plus il y a de travailleurs, plus on obtient de travail, et, en conséquence, de produits; que tout travailleur produisant plus qu'il ne consomme, loin d'avoir à redouter la famine et l'indigence, on doit voir, dans tout accroissement de population, un moyen d'abondance et une source de richesses. L'homme étant à la fois producteur et consommateur, comment la population, pourrait-elle devenir une cause d'encombrement et de misère? Quoi de plus ridicule que de s'alarmer des bornes infranchissables de la production alimentaire, lorsqu'il n'est encore qu'une si faible partie du globe qui ait été consacrée à cette production, et que nul ne sait quelles ressources le génie de l'homme peut trouver dans les forces de la nature pour augmenter la masse des subsistances! D'ailleurs, à quoi bon ces alarmes, et ces moyens préventifs, et ces anathèmes contre les mariages

précoces et les familles nombreuses? Faut-il donc des efforts pour empêcher que la population ne dépasse les moyens de subsistance, et que la vie ne se propage là où la vie est impossible! Faites donc des théories pour prouver aux plantes qu'elles ne doivent pas naître au-delà du 80me degré de latitude!

A ces propositions on oppose des propositions contraires qui présentent également toutes les apparences de la vérité. Qu'y a-t-il, dit-on, de plus immoral et de plus inhumain que de donner le jour à des enfants qu'on ne peut ni nourrir ni élever, et qui sont, après quelques années de pleurs et de souffrances, frappés d'une mort douloureuse? L'homme a-t-il le droit de s'entourer de victimes et de cadavres pour se procurer quelques plaisirs fugitifs, quelques satisfactions sensuelles? Si les riches, sous les inspirations de l'orgueil, contrarient le vœu de la nature, est-ce là une raison d'exciter les pauvres à mettre au monde des enfants qu'ils ne peuvent élever? Une population robuste et satisfaite, donne à l'État plus de forces et de sûreté qu'une population beaucoup plus nombreuse, mais pauvre, maladive, mécontente. Quel homme d'État ne préférerait pas deux millions de Suisses à six millions d'Irlandais! La France, avec trente-quatre millions d'habitants, pourrait au besoin lever des armées aussi nombreuses que la Russie avec ses cinquante à soixante millions de sujets, dont une si grande partie n'atteint pas, dit-on, l'âge de dix-huit ans. La force des États, en ce qui concerne la population, ne se mesure pas seulement au nombre des hommes; elle se mesure avant tout par le taux de la vie moyenne et de la vie probable. Les enfants ne sont pas une force, mais une charge pour la société.

Au point de vue économique, on répond que les produits ne se proportionnent nullement au nombre des travailleurs qui se présentent sur le marché, mais au travail effectif. La demande de travail n'est pas déterminée par la population, mais par le capital. Une fois cette demande satisfaite, toute offre ultérieure de travail ne produit qu'une baisse des salaires, utile sans doute aux entrepreneurs, funeste aux travailleurs, dangereuse pour l'État, ce qui prouve en même temps, dit-on, qu'il est chimérique de compter sur une consommation toujours proportionnée à la population; comme si pour consommer il

suffisait de mener ici-bas une vie de privations et de misère. Deux mille travailleurs, ne gagnant chacun que dix sous par jour, ne consomment pas plus que mille, dont le salaire journalier serait d'un franc; ils consomment moins que cinq cents, dont la journée serait de trois francs. Ajoutons que les cinq cents derniers seraient heureux, sains, bien portants; rassurés sur le présent, ils pourront faire quelques épargnes pour l'avenir, et se marier avec l'espoir fondé de pouvoir élever leur famille. Les deux mille ouvriers à dix sous par jour, au contraire, seront des indigents sans cesse tourmentés par le besoin, et ne seront amenés à se donner une compagne et à fonder une famille que par les instincts matériels et l'imprévoyance de la brute. Assurément la population se proportionne toujours et d'elle-même aux moyens de subsistance : nous savons bien qu'il n'est pas donné aux philanthropes de faire des miracles, de prolonger la vie de l'homme là où la vie est devenue impossible. Mais comment le niveau entre la population et les moyens de subsistance sera-t-il maintenu? Là est toute la question. Les philanthropes (chose bizarre!), c'est à la faim, à la souffrance, à la mort, qu'ils laissent le soin de le maintenir; nous, nous préférons en charger la raison et la prudence humaine.

Que vient-on nous parler des vices de nos institutions, de l'excessive inégalité des conditions, de la fécondité inépuisable du sol, desvides immenses qui restent sur la surface du globe, et que les émigrations peuvent remplir? Il est évident que tout cela ne touche pas au fond de la question; car après que nous aurons fait sur tous ces points les plus larges concessions, qu'en résultera-t-il ? Ceci seulement, que dans plus d'un pays d'autres causes de souffrance et de malheur viennent s'ajouter à la coupable imprévoyance des pères de famille, et que les populations excessives auraient pu souvent trouver un soulagement temporaire, sous un gouvernement meilleur, dans une organisation sociale plus équitable, dans un commerce plus actif et plus libre, ou dans un large système d'émigrations. Est-il moins vrai que si l'instinct de la reproduction n'était jamais refréné par la prudence et par une moralité haute et difficile, toutes ces ressources seraient enfin épuisées, et qu'alors le mal serait d'autant plus sensible, qu'il n'y aurait plus ni remèdes temporaires pour le soulager, ni palliatif pour l'adoucir?

Comparer la fécondité de la terre à celle de l'espèce humaine, et soutenir que l'une sera toujours égale à l'autre, n'est pas d'hommes réfléchis. La terre a ses limites, et nul ne peut ignorer qu'en appliquant au même champ une seconde, une troisième, une quatrième, une cinquième portion de capital et de travail, on n'obtiendrait pas indéfiniment un accroissement proportionnel des produits. Qu'importent les termes exacts des deux progressions indiquées par Malthus? Il suffit, pour justifier ses doctrines, que l'une de ces progressions, que celle qui représente la propagation de notre espèce, soit plus rapide que l'autre; résultat inévitable, si l'homme, comme la brute, n'écoute que ses instincts, s'il s'imagine que la famille est un fait qui ne doit pas tomber sous l'empire de la raison.

Tel est le résumé des deux doctrines, en ne prenant dans l'une et dans l'autre que ce qu'il y a de sérieux et de plus digne d'attention. Car des idées parfois singulières n'ont manqué ni d'un côté ni de l'autre.

Si un conseiller saxon, et après lui un écrivain d'une haute célébrité, en sont arrivés jusqu'à proposer un moyen préventif et mécanique par trop ridicule, un économiste du camp opposé a pris gravement à tâche de nous démontrer qu'une population devient nécessairement *stationnaire* lorsqu'elle est bien nourrie. A l'entendre, l'instinct de la propagation et le principe générateur ne retrouvent leur énergie que lorsque la nourriture diminue. C'est là, dit-il, une loi générale de la nature organique. Ainsi, le monde se trouve-t-il largement pourvu de nourriture? il n'y a pas à craindre un accroissement, mais plutôt une diminution de la population. Une partie du peuple manque-t-elle d'aliments et va-t-elle bientôt mourir de faim? Admirez les lois de la nature! ces hommes affaiblis sentent par cela même leurs instincts de propagation s'animer, et, avant de mourir, ils sauvent l'espèce humaine en multipliant.

Il est curieux que cette théorie, qui n'est qu'un abus de l'argument d'analogie, ait pris naissance en Angleterre, où les classes riches, grâce au droit qu'elles ont de *faire un fils*, c'est-à-dire de tout donner à l'aîné en mettant les cadets à la charge de l'État, ne s'imposent pas d'ordinaire la moindre contrainte conjugale, et nous montrent des familles de six,

sept, huit, dix enfants. Cependant nul ne dira que ces Anglais se refusent une nourriture abondante et solide.

Si on regarde de près aux doctrines que nous venons de résumer, on ne tarde pas à se convaincre que l'esprit de système agite également les deux camps. Chacun s'est emparé de quelques faits irrécusables, et par une généralisation hasardée, chacun en a tiré des conclusions excessives. C'est ainsi que dans une étude où il fallait tenir un compte si exact de toutes les circonstances, et ne marcher, je dirais presque, que de distinctions en distinctions, on est nécessairement arrivé, de part et d'autre à des généralités qui n'étaient que des abstractions aussi déraisonnables qu'inhumaines. On trouve des erreurs partout; partout aussi on retrouve une partie de la vérité. Jamais l'éclectisme ne fut plus topique et plus opportun.

Que l'espèce humaine puisse se propager avec une étonnante rapidité, c'est une vérité de fait qu'aucun homme sensé ne saurait contester. La population de l'Amérique du Nord a doublé plus d'une fois en moins de vingt-cinq ans; évidemment ce qui est arrivé en Amérique pourrait arriver partout. L'organisation physique et les instincts de l'homme ne sont pas profondément modifiés par le degré de latitude. En Amérique, pays neuf, riche en terres incultes, et qui ne demandaient que des bras, du courage et un faible capital, pour fournir une masse surabondante de subsistances, ce rapide accroissement fortifiait l'État et enrichissait la famille. En serait-il de même dans les vieilles sociétés, dans celles dont le territoire est depuis longtemps occupé par une population déjà si nombreuse? Là est toute la question. Si, comme l'Amérique du Nord, l'Europe peut suffire aux besoins d'une population double, quadruple, décuple, tous les conseils de l'école de Malthus ne sont pas seulement inutiles; la morale et l'intérêt les repoussent également. Pourquoi, en effet, retarder les mariages, et prolonger les dangers du célibat, et mesurer aux hommes les joies de la paternité, si tout chef de famille peut se voir entouré d'enfants joyeux et bien portants, et élever pour la société des travailleurs robustes et d'utiles citoyens? Si, au contraire, le jour arrive pour les vieilles sociétés, où toutes les places étant occupées, les nouveaux venus ne pourraient s'y introduire et se nourrir qu'aux dépens de l'ancienne popula-

tion et en tombant avec elle dans la misère ; s'il en est de ces sociétés comme de ces familles qui, heureuses tant qu'elles ne comptent que deux ou trois membres, languissent dans l'indigence le jour où huit ou dix bouches viennent autour de la table commune demander leur part ; qui voudrait dans ce cas repousser les conseils de la prudence et ne pas tenir aux sociétés le langage que tout homme sensé tient aux personnes qu'il a le droit de conseiller ? Combien de fois un parent, un tuteur, un ami, ne détourne-t-il pas du mariage un jeune homme qui, dans l'ardeur de ses passions, n'en calcule pas les suites et n'en prévoit pas les douleurs ? Combien de fois n'a-t-on pas représenté aux jeunes hommes tout ce qu'il y avait d'immoral et d'odieux dans cette légèreté qui amène à se donner une famille qu'on ne peut nourrir, et à s'entourer d'enfants dont on ne peut sécher les pleurs, dont, sous les étreintes du désespoir, on souhaite peut-être la mort ? Nul n'a imaginé jusqu'ici de blâmer ces remontrances et de les taxer d'inhumanité et de folie.

Encore une fois, toute la question est de savoir si l'instinct de la reproduction étant, dans l'espèce humaine, laissé à lui-même, il arrive pour les États un *trop plein*, comme il arrive pour une famille. Si le fait est réel, on pourra critiquer certaines applications, quelques conséquences extrêmes de la théorie de Malthus, on ne saurait révoquer en doute la théorie elle-même ; car, au fond, cette théorie se réduit à ceci : L'instinct aveugle de la reproduction pouvant amener des résultats exorbitants et hors de proportion avec les moyens de subsistance, l'homme doit placer cet instinct, comme tous les autres penchants, sous l'empire de sa raison.

Or, en nous plaçant sur le terrain de la question, et au point de vue des adversaires de Malthus, nous avouerons volontiers que nul ne connaît au juste les limites des forces naturelles qui servent à la production, ou qui aident à la distribution des richesses. Un économiste contemporain d'Aristote ou de Cicéron n'aurait pu compter sur la pomme de terre pour la nourriture des hommes, ni pour leur déplacement et leurs émigrations sur les moyens de transport qui sont aujourd'hui à notre portée. Il ne se doutait pas qu'un monde nouveau offrirait un jour des terres fertiles à des millions d'Européens, et que les Gaulois man-

geraient du sucre des Antilles et du riz de la Caroline. Une cinquième partie du monde est venue plus tard s'ajouter à l'Amérique, et peut-être nos neveux pourront-ils se transporter dans la Nouvelle-Zélande aussi facilement que nous pouvons aujourd'hui aller du Hâvre à la Nouvelle-Orléans. Qui peut affirmer que de nouvelles substances alimentaires ne seront pas découvertes, qu'on ne trouvera pas le moyen d'obtenir de la même étendue de terrain des produits pouvant suffire à la nourriture d'une population double ou triple de celle qu'on peut alimenter avec les produits actuels?

De même on peut concéder que la production de la richesse deviendra plus active, et que la distribution en sera plus facile et plus équitable, à mesure que, par l'effet naturel d'une civilisation toujours croissante, tomberont les obstacles que leur opposent encore des lois imparfaites et des coutumes pernicieuses. Qui voudrait en effet, en présence des progrès déjà accomplis, désespérer des progrès qu'il nous reste à faire? Le système hypothécaire, indispensable au crédit des propriétaires fonciers, est bien incomplet; aussi voyons-nous les capitaux qui pourraient féconder notre sol, s'en éloigner avec crainte. Cela est vrai; mais n'oubliez pas qu'hier encore la terre se trouvait enveloppée non-seulement dans les liens des hypothèques occultes, mais aussi dans les chaînes de la féodalité, du fidéi-commis, de la main-morte. Les douanes, qui ne devraient être qu'une source abondante de revenus pour le trésor, n'ont encore pour but principal que la protection de quelques entreprises particulières qui usurpent le nom de travail national, comme si les travailleurs avaient quelque intérêt à produire plutôt une denrée qu'une autre, et à faire la fortune d'un fabricant de bas ou de couteaux, plutôt que celle d'un producteur de pendules ou de souliers. Cette plainte aussi est fondée; mais ici encore que de progrès lorsqu'on se reporte par la pensée un siècle en arrière, aux jours où, dans le même État, les douanes intérieures enchaînaient les communications d'une province avec l'autre, et où, à quelque pas de distance, on voyait des compatriotes, les uns manquer des denrées les plus nécessaires, les autres, faute d'échanges, s'appauvrir au sein d'une abondance stérile. Les rapports des travailleurs avec les capitalistes ne sont pas réglés sur tous les points avec l'équité et la pru-

dence nécessaires; ici l'ouvrier, là le capitaliste, se trouve à la merci d'un mouvement d'humeur, d'un caprice, d'une machination; sans vouloir ramener l'époque des jurandes et enlever à l'industrie sa plus belle conquête, la liberté, toujours est-il que le législateur ne peut pas laisser entièrement aux généralités du droit commun les rapports de l'ouvrier avec l'entrepreneur; après avoir réglé si minutieusement le louage des choses, pourquoi ne pourrait-il pas fixer son attention sur le louage aujourd'hui si important du travail, non pour en supprimer la liberté et en dicter les conditions, mais pour en fixer les garanties, pour en écarter les abus, pour simplifier les contestations qu'il fait naître et en confier la décision à une juridiction prompte, économique, paternelle? Ces remarques, nous en convenons, ne sont pas à négliger: mais ici encore peut-on se défendre d'un juste sentiment d'orgueil, lorsqu'on compare notre temps au temps passé? On s'occupe sérieusement aujourd'hui de la condition des travailleurs, de leur sort, de leur avenir; on propose toutes sortes de moyens pour assurer le bonheur des classes laborieuses. Cette préoccupation générale, qui est un des signes de notre temps, a déjà donné naissance chez nous aux salles d'asile, aux caisses d'épargne, aux sociétés de secours, à de nombreuses institutions de bienfaisance. Le gouvernement seconde les efforts des particuliers, et tout récemment encore, en étendant l'institution des prud'hommes, en appelant les ouvriers au rôle d'électeurs, d'arbitres, de jurés, en les associant aux entrepreneurs dans une œuvre de justice et de protection mutuelle; il a rendu hommage à la dignité du travail, et initié les travailleurs aux soins de la vie publique. Nous applaudissons à toutes ces mesures, et nous désirons vivement les voir s'étendre et se multiplier. Mais nous voudrions, en attendant, qu'on fût juste envers notre époque, en rappelant ce qu'étaient aux yeux de nos ancêtres ces prolétaires qu'on nous représente comme si malheureux aujourd'hui. A peine étaient-ils jadis regardés comme des hommes; il n'y avait pour eux ni justice, ni pitié. La misère les poussait-elle à l'émeute? on leur courait sus comme à des bêtes féroces, et les supplices les plus horribles les frappaient par centaines, sans que la société en fût plus émue qu'elle ne le serait aujourd'hui de quelques condamnations correctionnelles.

Quoi qu'il en soit, nous admettrons sans peine ces deux points, l'un

que nous ne connaissons pas les dernières limites des forces productives de la terre, l'autre que les produits de ces forces pourront encore s'accroître et suffire à un plus grand nombre d'hommes, lorsque nos institutions et nos lois se seront améliorées, et n'opposeront plus d'obstacles au plein développement de ces forces productives et à la bonne distribution des produits.

Dès-lors, nous devons en convenir, si l'on considère l'espèce humaine comme une seule et même famille, comme une famille patriarchale que rien ne trouble et ne divise, et notre globe tout entier comme un seul et même domaine sur lequel cette grande famille peut s'établir à son aise et se distribuer également sans rencontrer d'obstacle, il n'y a aucune raison de s'alarmer de l'accroissement de la population. Car le domaine est vaste et ses forces productives sont loin d'être épuisées. La famille peut donc s'augmenter et s'étendre : l'espace ne lui manque va pas; il est des terres immenses qui ne sont pas encore occupées, et il est possible que les terres déjà occupées puissent, et par une meilleure culture, et par le perfectionnement des institutions sociales, suffire à un plus grand nombre d'habitants que celui qu'elles alimentent aujourd'hui. Ajournons donc, on peut nous dire, à quelques milliers d'années ces tristes débats sur l'accroissement de la population. La Providence n'a probablement pas livré la terre à l'espèce humaine pour que la plus grande partie en demeure inculte ou mal cultivée. Si on ralentit par des alarmes prématurées le développement de notre espèce, qui voudra pénétrer dans ces déserts qui n'ont encore entendu que les hurlements de la bête fauve ou les cris de quelque sauvage? L'espèce humaine ne se propage que sous l'empire du besoin; ceux qui se trouvent bien dans un lieu ne vont pas chercher fortune ailleurs.

Sans remonter à l'histoire du monde ancien, voyez les colons du Nouveau-Monde. Auraient-ils abandonné les montagnes de la Suisse, les bords du Rhin, les côteaux de l'Irlande, ces pays si chers, si vivement regrettés; auraient-ils bravé les souffrances d'une longue navigation, les fatigues du défrichement, les embûches des sauvages, les dangers d'un climat inconnu, d'une terre inhabitée, s'ils n'avaient été poussés par la faim, si un débordement de population ne les avait pas jetés hors de leur pays natal? Ne résistons donc pas par nos théories aux décrets de

la Providence qui a enjoint aux hommes de croître et de multiplier. Lorsque la terre sera couverte d'habitants, lorsque le flambeau de la raison humaine répandra ses clartés sur toutes les parties du globe, et que de tous les points des deux hémisphères pourront s'élever vers le créateur de l'univers des hymnes de reconnaissance, le moment sera venu de rechercher si l'instinct de la propagation ne doit pas être contenu ou réprimé.

C'est là, reconnaissons-le, ce que les adversaires de Malthus ont dit ou pu dire de plus sensé.

Mais sur quoi repose leur système? En réalité, sur deux abstractions. Première abstraction : la terre peut être considérée comme un seul et grand domaine également ouvert à tous les hommes. Seconde abstraction : l'espèce humaine ne forme qu'une seule et grande famille, une famille patriarchale.

Sont-ce là des propositions conformes aux faits généraux de l'humanité, autorisées par l'histoire? C'est le contraire qui est vrai, et qui le sera pour bien longtemps encore.

Mais, dit-on, si cela n'est pas, cela devrait être; soit. Cela sera vrai nécessairement un jour; soit encore : soyons faciles. Mais quand? dans dix siècles, dans vingt, dans cinquante? Singulière consolation, qu'une riante utopie, qu'une idylle, qu'une prophétie, pour des hommes qui ont faim, pour des enfants qui demandent du pain aujourd'hui!

Aujourd'hui la terre est divisée en lots nombreux qui opposent chacun mille obstacles divers à ceux qui veulent les occuper et s'y établir.

Là des obstacles naturels, l'énormité des distances, des climats meurtriers, un sol rebelle qui exigerait d'immenses travaux de nivellement, d'assainissement, avant de livrer à l'homme ses trésors; là encore un défaut presque absolu de moyens de communication et de transport. Que d'avances, que de travail, que de science et de courage ne faut-il pas pour s'établir avec profit dans une terre nouvelle! Voyez plutôt ce qui se passe tout près de nous, en Algérie. Quelle lugubre histoire que celle des nombreux colons qui, sur divers points du globe, ont péri misérablement victimes de leur courage ou de leur témérité!

Ailleurs, les obstacles des institutions humaines, des peuplades

hostiles et féroces, des gouvernements barbares et perfides, des lois prohibitives de toute nature, des langues inconnues, des religions fanatiques, des antipathies de race et de couleur.

Voilà le vrai, l'histoire, l'histoire ancienne et l'histoire contemporaine.

En présence de ces faits, une réflexion se présente d'abord à tout esprit que ne préoccupe par les vues exclusives d'un système préconçu. On se demande : comment se fait-il que la doctrine du *laisser-faire, laisser-passer* le plus absolu soit professé en fait de population par ceux-là surtout qui la repoussent lorsqu'il s'agit de la production proprement dite? Proposez-leur d'augmenter indéfiniment les produits, de s'exciter mutuellement, même de nation à nation, par tous les aiguillons de la libre concurrence. A les entendre, ce sont là de diaboliques inventions, des sophismes d'hommes sans entrailles, de cruelles théories qui déshonorent ce qu'ils appellent si plaisamment l'économie politique anglaise. Aussi y a-t-il quelque courage aujourd'hui à ne pas déserter son poste et à défendre les principes de la science sous le feu incessant d'attaques ardentes et opiniâtres; ardentes comme l'égoïsme, opiniâtres comme l'ignorance. Demandez à certains hommes l'introduction de nouveaux produits, des relations commerciales plus faciles, permettez-vous de désirer plus de liberté, et vous les verrez froncer le sourcil, pâlir de colère, et vous repousser rudement en vous accusant de manquer de patriotisme et de lumières. Dites-leur au contraire qu'il faut que le peuple se marie, qu'il se marie de bonne heure, qu'il donne le jour à beaucoup d'enfants; que cela est moral, utile; qu'il n'y a jamais assez de travailleurs dans le pays, et vous serez touché de leur gracieux accueil; vous verrez leur figure s'épanouir, leur rhétorique épuisera pour vous toutes les formes laudatives du langage.

Vous êtes peut-être embarrassé de mettre d'accord des opinions si diverses. Dans votre naïveté vous vous dites à vous-même : qu'est-ce donc? D'un côté, on ne veut pas que les Belges, que les Suédois nous apportent leurs houilles, leurs charbons, leurs fers, leurs machines, bref, leur capital; et, d'un autre côté, on est enchanté de voir les travailleurs se multiplier, et non content de stimuler de toutes façons la population indigène, on ouvre les deux battants de toutes les

portes du royaume aux travailleurs étrangers? Que dirait-on, en effet, de celui qui proposerait d'interdire l'entrée de la France, d'appliquer le système prohibitif aux nombreux ouvriers belges, anglais, allemands, suisses, italiens, qui viennent faire concurrence aux ouvriers français? Avec quel dédain on repousserait cette proposition! La France, dirait-on, a toujours été hospitalière, l'ouvrier français ne redoute pas la concurrence; et d'ailleurs voudriez-vous exposer à de cruelles représailles les Français courageux qui ont porté leur activité jusque sur les points les plus éloignés du globe? A Dieu ne plaise que vous trouviez ces arguments mauvais. Mais vous n'êtes pas satisfait, néanmoins; vous persistez à vous demander à vous-même : pourquoi ne veut-on pas une quantité indéfinie de capital, puisqu'on veut une quantité indéfinie de travail offert? Pourquoi repousser les machines, les outils, les matières premières de l'étranger, et en accueillir en même temps les travailleurs? Et si on vous dit qu'on veut que les travailleurs français puissent être reçus à l'étranger, vous répondez qu'on le veut aussi des machines françaises. Cependant on repousse par des droits énormes les machines étrangères. Ne vient-on pas d'entonner une hymne en l'honneur de l'Alsace, parce qu'elle fournit des machines à l'Allemagne? L'Allemagne, on a dit, est tributaire de l'Alsace. Tributaire, c'est le mot à la mode; car apparemment les Allemands ont porté leurs écus aux Alsaciens sans en retirer des valeurs correspondantes. Quoi qu'il en soit, n'est-ce pas là, direz-vous, une contradiction? Et si elle en est une, comment l'expliquer?

L'explication est facile. Il est parmi les hommes un bon nombre de simples et d'habiles.

Les simples ne comprennent pas et ne comprendront jamais la question. L'économie sociale est pour eux lettre close. Ils ne voient dans l'affaire que les vives amours du jeune âge et le danger que ces flammes comprimées n'éclatent par quelque désordre. Dites-leur que la morale nous conseille, que la religion nous commande de contenir nos appétits, lorsque nous ne pourrions les satisfaire qu'aux dépens du bien et du juste; dites-leur que des enfants qui tremblent de froid, qui pleurent de faim, ne sont pas seulement un spectacle déchirant, mais une effrayante tentation pour les parents, qui trop souvent ne sortent de l'af-

freux combat auquel leur âme est livrée qu'emportés vers le crime, ou, ce qui est peut-être plus horrible encore, avec le cœur pétrifié par le désespoir qui étouffe les sentiments naturels, et fait que les enfants n'ont plus ni père ni mère. — On vous répondra tranquillement qu'il ne faut jamais désespérer de l'avenir ; qu'on doit avant tout prévenir par le mariage la corruption des mœurs ; que la charité vient suffisamment au secours de toutes les infortunes. Qui ne connaît pas ces lieux communs, et comment discuter avec des hommes qui répètent toujours les mêmes choses, et sur lesquels le raisonnement et les faits n'ont pas de prise ?

Les habiles, au contraire, connaissent le fond des choses ; pour eux ces lieux communs ne sont pas l'expression, mais le déguisement de la vérité. Ils applaudissent au langage des simples et en rient sous cape. Ils savent que plus il y a de travailleurs, plus, toutes choses étant égales d'ailleurs, les salaires sont bas et les profits élevés. Tout s'explique par cette formule, et en particulier le pacte d'alliance entre les habiles et les simples. Ils sont du même avis, parce que les uns ne saisissent point et que les autres saisissent très bien le fond de la question. Vous voudriez que le père de famille, au lieu de cinq ou six enfants, ne nous en présentât que deux ou trois ? Mais il nous faudrait alors hausser le salaire des jeunes travailleurs, et plus tard celui des adultes ; et si nous ne voulons pas voir diminuer le nombre de nos acheteurs, où trouverons-nous cet accroissement de salaires, si ce n'est dans une baisse relative de nos profits ? Vos conseils de prudence se résoudraient en un lourd impôt levé sur nous. Nous pouvons aujourd'hui gagner un million dans dix ans ; il nous faudrait dans votre système la vie d'un homme pour atteindre au même résultat. Laissez, laissez les travailleurs se multiplier ; c'est le seul moyen de rendre les capitalistes maîtres du marché. Ce raisonnement, qui ne se fait pas tout haut, est irréprochable en logique. Faut-il s'étonner que tandis qu'on repousse la concurrence des outils, des machines de l'étranger, on trouve tout simple de favoriser celle des travailleurs ? Si les capitalistes pouvaient fabriquer et vendre des travailleurs comme ils vendent des machines et des outils, nul doute qu'ils n'eussent demandé à grands cris des lois prohibitives contre les ouvriers étrangers ;

ils les repousseraient alors comme ils repoussent aujourd'hui les bœufs et les chevaux de la Suisse et de l'Allemagne.

Quant à nous, nous voudrions pouvoir persuader aux travailleurs, aux jeunes hommes qui ne possèdent encore d'autre richesse que leur intelligence et leurs bras, qu'ils doivent se tenir en garde contre les conseils que leur prodiguent, d'un côté, les égoïstes, et de l'autre, les esprits chimériques. Nous voudrions pouvoir leur dire : la question de la population, c'est vous qu'elle intéresse avant tout et presque exclusivement. Nos discussions, les riches n'en ont que faire. D'un côté, le principe aristocratique, tout puissant chez eux, les contient et leur inspire une prudence peut-être excessive; de l'autre, qu'importe que leurs familles soient nombreuses? Voyons-nous souvent leurs enfants tomber dans la misère et manquer de pain? Même les imprudents trouvent des ressources dans la parenté, dans les alliances, dans les professions libérales, dans les carrières publiques. Les pères ont pu donner à tous leurs enfants une éducation distinguée, et par là des aptitudes et des espérances qui vous manquent. C'est là un fait nécessaire et parfaitement légitime. Les fonctions qui exigent de longues années de préparation, des avances considérables, ne seront jamais le partage du grand nombre, et il est bon qu'elles ne le soient pas; car la société s'abaisse lorsque la culture de l'esprit n'est plus un moyen d'influence et une distinction.

Mais vous dont les familles n'ont pas encore gravi les hauteurs de la société, au lieu d'élever vers le sommet des regards d'envie et de former des vœux impuissants, regardez autour de vous et prêtez-nous l'oreille. Nous ne voulons pas vous apporter ici des théories, des généralités, des calculs statistiques qui sont pour le moins fort inutiles pour vous. Nous ne vous demandons qu'un regard attentif et un peu de bon sens appliqué, non au monde entier, mais à chacun de vous. Que la prudence pénètre dans tous les ménages et préside à l'établissement de chaque famille, et on n'aura plus à s'inquiéter du sort de l'humanité. Or, que voyez-vous autour de vous? Un pays vaste, inculte, peu peuplé, mais sain, fertile, où rien ne s'oppose à l'exploitation, où la terre n'attend pour produire que quelques capitaux et des bras? Mariez-vous à votre fantaisie, nous n'avons rien à vous dire si d'ailleurs les heureuses conditions du sol et du climat ne sont pas rendues vaines par les in-

stitutions et les lois. S'il en était ainsi, soyez prudents. Ne vous flattez pas légèrement de réformes qui peut-être n'arriveront pas dans un siècle, tandis que vos enfants vous demanderaient du pain dans quatre ou cinq ans.

Il y a plus; les mauvaises lois sont encore moins funestes que les déplorables habitudes. Ici encore il serait facile de citer des faits et des exemples. Triste spectacle que celui d'un peuple plongé dans l'abjection et la misère, uniquement parce qu'il ne veut pas en sortir, parce qu'il préfère l'abjection à un effort, la misère au travail! Aussi ne regardez pas seulement autour de vous, regardez au dedans de vous-mêmes. A la rigueur, nous pourrions reconnaître à l'individu le droit, le droit légal, s'entend, de rester oisif, mais oisif pour lui et pour lui seulement. Qu'il ne prétende pas vivre du bien d'autrui, qu'il renonce à être père et mari, et, si bon lui semble, qu'il vive dans les haillons et qu'il meure sur la paille. Mais songer au mariage; mais donner la vie à des enfants et se refuser au travail! Je ne connais pas de tyran plus odieux qu'un père, qu'un mari valide et robuste qui n'emploie ses forces qu'à étouffer les gémissements de sa femme et de ses enfants; et j'admire l'indulgence et le sang froid d'un juge qui ne condamne qu'à quelques jours de prison l'oisif qui, après s'être livré aux joies brutales de la taverne, ne rapporte à sa famille que des violences et des coups.

Mais laissons ce point qui n'appartient pas, à vrai dire, à l'économie politique. Il est évident que là où les subsistances ne manqueraient pas, pour peu que la population voulût, par son travail, les retirer d'une terre fertile qui les lui offre, c'est plutôt la réforme des lois et des mœurs qu'il faut proclamer, que la doctrine de Malthus. Nous le reconnaissons humblement, ce n'est pas l'économiste avec ses calculs qui peut convertir à une vie active et digne une population sauvage ou dépravée. L'intérêt peut contribuer à retenir dans les voies du bien celui qui, par de plus hautes inspirations, les suit déjà : il n'y ramène pas celui qui a franchi toutes les barrières des affections naturelles, de l'honneur, de la religion, de la loi. Si l'intérêt avait cette puissance, le monde serait un paradis. Il est si facile de démontrer par les faits que le vice n'est pas utile!

C'est aux travailleurs, et en particulier aux prolétaires des pays depuis longtemps habités et exploités que nous voudrions nous adresser; c'est d'eux qu'il s'agit essentiellement dans toutes les questions qui concernent la population; et, encore une fois, c'est de la jeunesse laborieuse, des travailleurs honnêtes, que l'économiste prend souci, et qu'il peut espérer de dessiller les yeux.

Nous voudrions d'abord leur demander : quel est le pays que vous habitez? Est-ce un pays purement agricole, et dont toute l'industrie consiste à vendre l'excédant de ses produits? Ne croyez pas que pour cela votre position soit des plus simples et des mieux assurées. Examinons.

Qu'êtes-vous dans ce pays? Êtes-vous des petits propriétaires ou des métayers, des colons, maîtres de vos outils et de votre cheptel? Je me rassure, vous n'aurez pas seulement de l'honnêteté, mais de la dignité, du respect pour vous-mêmes et pour votre famille. Vos mariages ne seront pas précoces, imprudents; souvent même le fils aîné se mariera seul; les autres, et ils seront peu nombreux, demeureront dans la famille à la fois co-propriétaires et serviteurs, ou chercheront à pénétrer dans l'église, dans l'armée, ou ils loueront leur travail dans les grandes entreprises agricoles. Une disette, un désastre vient-il vous surprendre, vous saurez remplacer sur vos tables le pain par la pomme de terre, vendre votre cochon, votre volaille, votre vin, pour acheter du blé; vous refuser pour cette année tout habillement nouveau et toute dépense extraordinaire; en un mot, tenir tête à l'orage en redoublant de courage et d'activité. Je vous vois heureux et dignes comme les paysans intelligents et laborieux de plus d'un canton de la France, de la Suisse, de l'Italie. Les mauvaises années elles-mêmes vous sont utiles comme instruction et avertissement. Vous vous dites alors : que serions-nous devenus, grand Dieu! si notre famille était deux ou trois fois plus nombreuse qu'elle ne l'est! Ce que vous seriez devenus? Vous n'avez qu'à regarder non loin de vous pour l'apprendre, et si ces tristes exemples n'étaient pas à votre portée, ouvrez le livre de Malthus, ce vaste recueil de faits, et vous verrez ce que deviennent, sous le fléau d'une disette, ces populations imprévoyantes qui, déjà dans les temps ordinaires, se trouvent réduites au strict nécessaire.

Habitez-vous, au contraire, un pays purement agricole, mais tout de

grandes propriétés et de grandes cultures, et n'êtes-vous que des journaliers? votre position, si simple en apparence, se complique et demande toute votre attention. Ce domaine auquel s'applique votre travail n'est en réalité qu'une manufacture. Après avoir débattu ses conditions avec le propriétaire qui lui loue la machine, le fermier doit d'abord s'assurer qu'il pourra recouvrer ses avances et payer le fermage, et tout naturellement chercher ensuite à retirer le plus qu'il pourra de profit net de son entreprise. Pourquoi vous offrirait-il un salaire élevé, si vous vous présentez en foule à sa porte? Qu'arrivera-t-il en cas de mauvaise récolte? Il se peut que le fermier lui-même en souffre, il se peut aussi que l'élévation des prix compense pour lui la rareté des produits; cela dépend de plusieurs circonstances inutiles à énumérer ici. Mais vous, que pouvez-vous espérer, si, par le nombre excessif des journaliers qui se font concurrence, le fermier dicte la loi du marché? Pressés par la faim, vous serez heureux de conserver le même salaire en argent, qui sera loin de représenter le même salaire en nature; et si, par les circonstances, les fermiers eux-mêmes se trouvaient atteints par les effets de la disette, vous verriez vos salaires en argent s'abaisser; car assurément l'entrepreneur, sachant que vous avez plus besoin de lui qu'il n'a besoin de vous, ne consentirait pas à vous faire dans le partage la part du lion. N'oubliez pas que dans un pays ainsi constitué, si la concurrence peut animer l'offre du travail, elle n'anime jamais la demande. On ne multiplie pas à plaisir ces grandes manufactures agricoles. Les familles prolétaires peuvent s'accroître dans les villages : le nombre des grands propriétaires et des fermiers ne s'accroît pas; l'étendue de la terre reste la même, et si la culture peut en être améliorée successivement, ces améliorations sont presque toujours lentes, et souvent elles ne s'accomplissent que par des machines qui diminuent, pour un temps ou à toujours, le travail humain. Dans ces pays, si la population est excessive, les jours de disette sont affreux; vous voyez des hommes haves, décharnés, chancelants, errer dans la campagne et disputer aux animaux la plus immonde nourriture.

Les pays purement agricoles, sans commerce, sans industrie, n'ont dans les jours malheureux ni le secours des grands capitaux disponibles, ni les ressources et la hardiesse de l'esprit mercantile : on n'y

sait que souffrir et mourir. On n'y est admirable que de silence et de résignation.

Ce n'est cependant pas là ce que la société offre de plus compliqué et de plus dangereux aux classes laborieuses, Portez maintenant vos regards sur les pays essentiellement industriels et manufacturiers, là où l'agriculture n'est presque qu'une occupation secondaire, là où le capital, prenant les formes les plus diverses, s'applique à satisfaire ici tous les besoins généraux d'un peuple civilisé, là tous les caprices de la mode et les goûts raffinés de l'opulence. Suivez cette production dans ses formes si diverses, dans ses phénomènes si compliqués. Ces matières premières, si nombreuses, si variées, c'est des quatre parties du monde qu'il les faut tirer; ces mélanges ne restent jamais les mêmes; ces dessins, on est forcé de les renouveler chaque année. La concurrence veille sans cesse avec son regard perçant et cupide. Malheur à celui qui s'arrête un instant! il est écrasé par la foule qui le suit au pas de course. Rejoindre celui qui vous précède, le fouler aux pieds et passer outre, c'est là l'effort incessant de l'industrie; c'est sa loi et sa vie. Il y a plus; tous ceux qui ont profondément étudié ces grandes questions sociales vous diront que la liberté, régulière et pacifique, lorsque les individus, obligés de se conformer aux indications de la nature, travaillent d'accord avec elle, et profitent de ses forces au lieu de les contrarier, est devenue querelleuse, tyrannique et désordonnée, le jour où les gouvernements ont voulu faire mieux que la Providence, et donner au nord les industries du midi, au midi les industries du nord. La concurrence des individus est devenue alors concurrence des États, et il s'est formé dans le domaine de l'industrie un singulier mélange de liberté et de servitude. Les lois naturelles de l'économie publique se sont compliquées des lois positives de chaque nation, lois variables comme les intérêts de la politique, impitoyables comme l'intérêt personnel aux prises avec les intérêts généraux; lois qui sont pour la liberté tour à tour des armes et des entraves, qui enfantent les représailles et la contrebande, les haines nationales et les crises commerciales; bref, lois de guerre et de désordre.

Au milieu de ce chaos, que deviennent les travailleurs, ceux qui vivent au jour le jour, et qui, en cas de malheur, n'ont ni des épargnes à consommer, ni une cabane où s'abriter, ni un coin de terre à bêcher?

Leur est-il donné de comprendre les questions si complexes dont ils sont eux-mêmes un élément, ces questions qu'un petit nombre d'économistes peut à grande peine démêler? Hélas! ce n'est que par les cruels enseignements de l'expérience que l'ouvrier parvient enfin à deviner tout ce qu'il y a d'incertain et de précaire dans ses rapports avec cette industrie artificielle qui est elle-même si incertaine, si capricieuse, si variable. Un haut salaire vous remplit aujourd'hui le cœur de joie; le bonheur de votre famille vous paraît assuré; vous encouragez le mariage de votre enfant, qui lui aussi est employé avec vous dans la même manufacture. Imprudent! vous ne savez peut-être pas que votre entrepreneur ne trouve ses débouchés qu'aux États-Unis, en Allemagne, en Russie, et que demain l'esprit de représailles fermera les frontières de ces États à ses produits, ou ne les admettra que chargés de droits énormes; vous n'avez peut-être pas considéré que les objets que vous fabriquez ne sont qu'une affaire de mode, un caprice, et que très recherchés, chèrement payés aujourd'hui, ils seront abandonnés demain pour une autre nouveauté que vous ne produirez pas. Vous qui comptez sur la dextérité de vos mains et la sagacité de votre coup-d'œil pour obtenir toujours le salaire d'un habile ouvrier, vous ne vous doutez pas du coup que va vous porter, du bouleversement que va produire dans votre industrie, un homme, un seul homme; au moyen de quoi? d'une idée. Mais cette idée enfante une machine mille fois plus puissante que vous, plus régulière dans son travail, plus exacte dans ses produits. Qu'êtes-vous à côté d'elle? Ce qu'est le piéton même le plus vigoureux et le plus alerte à côté d'une locomotive.

Vous cherchez alors une autre occupation, un autre travail. Mais d'où vient qu'ici votre dextérité n'est plus la même, et que votre habileté est mise en doute? C'est que la division du travail a développé l'une de vos forces et engourdi toutes les autres. La division du travail, dont les effets économiques sont si merveilleux pour le résultat général, n'est pas sans inconvénients pour les individus, et ajoute aux difficultés de leur situation dans les vicissitudes de l'industrie.

Enfin, qui vous assure que la guerre ne viendra pas tout à coup anéantir le commerce et paralyser par là la production de votre pays? Voulez-vous rester dans le vrai? Dites-vous bien qu'il n'y a pas de jour

où vous ne puissiez vous réveiller au bruit sinistre d'une nouvelle qui entraînera la ruine de votre industrie. Car l'un des phénomènes les plus compliqués de toute société civile, c'est assurément la production industrielle, telle surtout que l'ont faite les rivalités nationales, si on veut tenir compte de tous les éléments qui lui sont nécessaires, de toutes les influences qui la dominent, de toutes les vicissitudes auxquelles elle est exposée. C'est dans ce phénomène si complexe, si varié, que se trouve pour ainsi dire compris le travailleur; il y figure, il en fait partie, il en est un élément essentiel, qui ne peut ni se passer ni s'isoler de tous les autres éléments du même fait. Il agit sur eux et il en subit la réaction. Ce qu'il y a de variable et d'incertain dans l'un s'ajoute à tout ce qu'il y a d'incertain et de variable dans tous les autres. Travail, montant du capital fixe, montant du capital circulant, forme et puissance de l'un et l'autre capital, concurrence des producteurs, concurrence des consommateurs, lois économiques, relations d'État à État, rien n'est certain, permanent, immuable, et un seul de ces éléments ne peut se modifier sans modifier en plus ou en moins, en bien ou en mal tous les autres.

Or sur ce terrain toujours si mobile, où il peut tout-à-coup s'ouvrir un abyme, quels sont les plus exposés de tous ceux qui ont le courage de s'y aventurer? Sont-ce les capitalistes? Nullement. Le capitaliste, à moins qu'il n'ait à se reprocher une folle imprudence, n'est jamais pris entièrement au dépourvu; s'il essuie des pertes, il sauve une partie de sa fortune; s'il ne perçoit pas de profits cette année, il peut attendre les profits de l'année suivante; ses économies, son crédit lui viennent en aide; souvent il n'a qu'à supprimer ses dépenses de luxe pour rétablir l'équilibre de son budget domestique; enfin, fût-il obligé de plier ses voiles et de quitter les affaires, il ne se retirerait pas sans quelques moyens d'existence, et en cédant à la mauvaise fortune, il peut retrouver dans sa retraite *otium cum dignitate*. Rien de semblable pour le travailleur qui vit au jour le jour et ne possède absolument que ses bras. Le malheur le frappe avant qu'il en soupçonne les approches. Quelles sont alors ses ressources? La charité publique ou particulière? L'émigration? L'enrôlement?

La charité, hâtons-nous de le reconnaître, est une source qui n'a

pas tari. La charité particulière des temps modernes est à la fois ingénieuse et libérale. Elle sait secourir le malheur en le respectant, consoler sans avilir; toutes les infortunes la touchent; toutes la rencontre active, intelligente; elle pénètre également dans le réduit de l'indigent et dans le cachot du criminel. Elle a pour tous des conseils, des consolations, des secours; c'est au point qu'elle n'a pas échappé au reproche d'aveugle indulgence et de faiblesse. Elle trouve néanmoins des bornes, si ce n'est à ses desirs, du moins à son pouvoir. Ses moyens ne sont pas infinis; aussi diminuent-ils relativement à mesure qu'augmente le nombre des infortunés. Elle a un pain pour vous, elle vous l'offre de grand cœur ; mais si tous ceux qui la sollicitent lui présentent en même temps une femme et de nombreux enfants à nourrir, que peut la charité au milieu de ces flots d'indigents? Elle donnera a tous quelque chose, elle ne pourra donner le nécessaire à personne; et malgré ses nobles efforts, elle verra les souffrances, les maladies et la mort dévorer cette population imprudente.

Comptez-vous sur la charité publique, légale, sur cette charité toute matérielle, que les uns donnent toujours avec indifférence, souvent avec dureté, et que les autres reçoivent sans reconnaissance, car les uns la regardent comme un encouragement à la fainéantise, les autres comme un droit, sur cette charité nécessairement sans pudeur ni réserve et qui, par ses registres officiels, vous abaisse en faisant de vous des *assistés*? Cela s'appelle, de l'autre côté de la Manche, la taxe des pauvres. Informez-vous pour savoir si l'histoire de cette taxe est honorable pour l'espèce humaine; quels sentiments elle excite; quels rapports elle établit entre les pauvres et les riches. Demandez si les cinq milliards de francs que l'Angleterre a dépensé en secours dans l'espace de trente ans ont été un soulagement durable pour la misère et s'ils ont fait disparaître le *paupérisme*. La population de l'Angleterre proprement dite, qui n'est pas la moitié de la population de la France, s'accroît annuellement plus que la population française. Il n'y a ni taxe ni secours qui puisse prévenir les souffrances d'une population qui déborde.

Ce que je dis de l'insuffisance de la charité est encore plus vrai de l'émigration, de l'enrôlement, de tout déplacement quelconque. Ces

ressources, ces moyens d'échapper à la misère, peuvent se concevoir pour l'homme qui est dans la force de l'âge et célibataire : mais pour un mari, pour un père de famille, pour l'homme entouré d'enfants en bas âge, faut-il répéter que ces moyens ne sont presque toujours que de cruels expédients, expédients que condamnent également l'humanité et la morale? Que ferez-vous? Abandonnerez-vous à la charité publique, exposerez-vous à toutes les tentations de la misère votre femme, votre fille, vos enfants, pour échapper seul aux atteintes du besoin ? Est-ce là pour vous le but du mariage? Sont-ce là les obligations qu'il impose? Si, au contraire, dénué que vous êtes de toutes ressources, vous traînez avec vous, dans cette périgrination de tristesse et de misère votre jeune famille, croyez-vous qu'elle pourra en supporter les angoisses, les privations, les fatigues? L'histoire vous le dit, la route de ces émigrations est semée de cadavres. Est-ce là encore pour vous le but de l'union conjugale? Est-ce là la moralité de ces conseils qui vous ont poussé au mariage? Il serait donc juste et bon de satisfaire un penchant sans tenir aucun compte des suites et des résultats !

Vous pouvez maintenant comprendre les enseignements de Malthus. Il importe de le répéter, c'est à vous qu'ils sont particulièrement destinés. Pouvez-vous encore douter que tout mariage précoce ne soit le plus souvent pour vous une coupable témérité? Dès-lors que vous dit Malthus? Si, fermant les yeux sur les suites, dit-il, vous n'écoutez que vos penchants, vous n'échapperez pas aux conséquences de votre imprudence. La population sera ramenée à son niveau par les *obstacles répressifs*, c'est-à-dire par la faim, par les souffrances et la mort.

Ce ne sont pas là de vaines déclamations, c'est un avertissement fondé sur des faits irrécusables, sur l'expérience de tous les jours.

La conclusion est évidente. Si les *obstacles répressifs* sont un supplice pour l'humanité et une honte pour la raison humaine, écartez-les par le seul moyen qui soit en votre pouvoir. Ne fondez pas légèrement de nouvelles familles; imitez ce patriote qui ne voulait pas, en se mariant, donner de gages à la tyrannie : n'en donnez pas à la misère; vous tombez fatalement au pouvoir de ce hideux démon le jour où vous signez un mariage imprudent.

Nul ne vous dit de ne pas vous marier, mais attendez de le pouvoir faire en hommes raisonnables.

Nul ne vous dénie les joies de la paternité, mais faites en sorte que par l'impatience d'en jouir vous ne les transformiez pas en horribles angoisses.

Bref, aux obstacles répressifs substituez ce que Malthus appelle les *obstacles préventifs*, c'est-à-dire un travail incessant, l'esprit d'ordre et d'économie, une prudence inébranlable, une haute moralité.

C'est là tout le système, ce système contre lequel se sont élevées tant de vaines et coupables déclamations.

Que d'autres vous disent de vous livrer étourdiment à d'aveugles penchants; nous vous conseillons de les diriger, de les contenir par les lumières de la raison et les lois de la morale et de la prudence.

Que d'autres cherchent à vous consoler, à vous rassurer par la perspective de je ne sais quelle réforme qui reprendrait la société en sous-œuvre et donnerait à l'histoire un solennel démenti. Nous vous répétons que ce sont là des chimères, des systèmes arbitraires mille fois réfutés et dont il serait temps, pour l'honneur de la raison humaine, de ne plus entendre parler. En définitive, tous les systèmes sociaux se résument par l'un ou l'autre de ces deux mots: asservissement et liberté. L'histoire nous présente tour à tour l'homme fait machine et l'homme maître de lui-même. Choisissez. Nous sommes une société d'hommes libres. Tous ces réformateurs voudraient, sous une forme ou sous une autre, nous ramener à la servitude. Et de croire que ces rêves soient possibles au XIXe siècle! Si du moins ces utopies, en mettant au néant la liberté et la responsabilité individuelles, assuraient aux classes laborieuses le bien-être matériel. Ce ne serait certes pas assez, pour compenser la perte de la liberté, que de nous garantir la pitance du moine. Mais cela même n'est qu'une illusion. Car si la population n'était pas contenue par la prudence, par la *contrainte morale* recommandé par Malthus, elle déborderait dans les couvents industriels plus encore que dans les sociétés libres; et quelle prudence, quelle contrainte pourrait-on attendre d'hommes dont l'être collectif aurait absorbé toute la responsabilité morale et presque anéanti la liberté? Ajoutons que rien

ne serait plus affreux qu'une disette dans un pays d'égalité absolue de fortunes, et où personne n'aurait de superflu.

Dans les temps de malheur, les riches propriétaires, les grands capitalistes sont la Providence des pauvres. Ils ont seuls les moyens de venir à leurs secours et de leur demander du travail, les uns par esprit de charité, les autres par calcul. Aussi rien n'est plus stupide que ces déclamations qui ont pour but d'inspirer aux pauvres la haine du riche, et de leur représenter toute accumulation de capitaux comme un vol, toute grande maison comme une intolérable oligarchie. Autant vaudrait déclamer contre ces grandes rivières qui sont la force, la richesse et l'ornement d'un état; serait-il sensé de désirer que ces masses imposantes, qui portent majestueusement sur leurs flots les richesses du pays et donnent des bras infatigables à l'industrie, des routes économiques au commerce, se transformassent en mille petits ruisseaux, dont aucun ne pourrait soutenir une barque ni faire mouvoir une usine? Il est parmi les riches des hommes durs, cupides, égoïstes. Sans doute; comme il est parmi les pauvres des ivrognes, des fainéants, des voleurs. Est-ce par la haine et l'envie que les classes laborieuses pourraient croître en puissance et en dignité, et partager un jour avec les capitalistes l'empire du marché? Car tout est là, et le travail, la moralité et la prudence peuvent seuls y conduire.

J'ai expliqué ailleurs [1] quels sont au vrai les rapports actuels des travailleurs avec le capitaliste, et ce que c'est que le salaire proprement dit. J'ai cherché à faire comprendre en même temps les services que les gros capitaux rendent au travail, et les dangers dont ils menacent les petits capitaux; enfin je me suis efforcé d'indiquer les moyens naturels, praticables, légitimes qu'on aurait d'échapper à ces dangers tout en profitant de ces services. Je ne puis revenir ici sur ces importantes questions, mais j'éprouve le besoin de répéter que si le moment arrive où les capitaux ne suffisent plus aux nécessités des travailleurs, la faute n'en est pas aux capitaux, mais aux travailleurs eux-mêmes qui, sans tenir aucun compte des vicissitudes du marché, ont multi-

---

[1] *Cours d'économie politique.*

plié imprudemment, et dépassé par le nombre toute demande possible de travail. Ajoutons qu'en supposant même que tous les capitalistes voulussent porter eux-mêmes la peine de l'imprudence des travailleurs, soit en demandant un travail dont ils n'auraient que faire, soit en allouant à un travail utile un salaire supérieur à celui qui est déterminé par les circonstances du marché, ce dévouement si peu probable, si peu naturel ne serait qu'une ruine pour tout le monde sans profit durable pour personne. Je dis sans profit durable, car le mouvement ascendant de la population ne s'arrêtant pas, au bout d'un petit nombre d'années le soulagement temporaire qu'on aurait trouvé dans la consommation improductive de tout le capital accumulé ne se retrouverait plus lorsqu'un nouveau désastre viendrait frapper les travailleurs.

Que les classes laborieuses se persuadent enfin que leur avenir est dans leurs mains, et qu'il n'est donné à personne de réaliser l'impossible. Toutes les fois que le nombre des travailleurs dépasse habituellement les forces du capital disponible, la baisse des salaires est inévitable. Que les salaires baissent, les profits restant les mêmes ou s'élevant, ou que les salaires ne baissent qu'après une baisse des profits; que les ouvriers tombent dans la misère après la ruine des capitalistes, ou qu'ils y tombent les capitalistes conservant leurs richesses, et voyant mêmes leurs revenus s'accroître, toujours est-il que rien ne peut assurer le sort des travailleurs que la prudence et la moralité dans les rapports des deux sexes, et un développement de la population rigoureusement proportionné aux moyens de subsistance dont les travailleurs peuvent légitimement et selon toute probabilité disposer.

C'est alors que les classes laborieuses pourront s'élever graduellement, si elles savent en même temps user avec intelligence de leurs forces et de leurs moyens. J'ai montré dans mon *Cours d'Économie politique* combien chaque famille d'ouvriers pouvait améliorer sa condition par un système équitable de secours mutuels et de dépenses en commun; c'est là ce qu'il est raisonnable de demander à l'esprit d'association et de confraternité. Dans ces limites, l'exemple des communautés religieuses, des monastères est très bon à proposer. Car l'isolement est funeste à ceux qui ont très peu à dépenser, à ceux qui ne peuvent pas faire d'avances,

acheter leurs provisions en gros et en temps utile, consacrer beaucoup de temps, beaucoup de soins à leur économie domestique. La multiplication des ménages pour les pauvres est une duperie ; et sans rêver une vie absolument commune, qui ne convient pas à des hommes ayant femme et enfants, et qui tendrait à détruire l'esprit de famille, il est une communauté partielle, une communauté d'achats, d'approvisionnements, de chauffage, de repas, de secours qui n'a rien d'impossible ni d'immoral, et qui ne dépasse nullement par ses combinaisons l'intelligence des classes laborieuses. Si au lieu de prêter l'oreille aux rêveries des hommes à systèmes, elles ne prennent conseil que de leur équité et de leur bon sens naturel, elles pourront multiplier et étendre sans peine les essais déjà réalisés dans cet ordre de faits. Cela ne fait pas de bruit, cela n'a point d'éclat, et n'a pas besoin, pour s'accomplir, d'un Josué qui arrête le cours de la société, mais aussi sont-ce là des voies qui ne mènent ni à la cour d'assises ni à Charenton. Des associations volontaires, temporaires, de cinq, six, dix familles, plus ou moins, pour mettre en commun, non leur travail, non leur vie toute entière, non ce qu'il y a de plus personnel dans l'homme et de plus intime dans la famille, mais une partie de leurs gains, de leurs dépenses, de leur consommation, de leur vie domestique matérielle et extérieure, dans une vue de secours mutuel, ne seraient pas seulement pour les travailleurs, un moyen de bien-être, mais un moyen d'éducation et de moralité. Peut-être verrions-nous un jour autour de ces foyers domestiques agrandis, une partie au moins de ces imprudents ou de ces égoïstes qui peuplent aujourd'hui les plus sales tavernes et grossissent la bourse du cupide marchand qui les empoisonne. C'est là la part que l'homme peut faire à l'esprit d'association. Il ne faut jamais abdiquer sa liberté personnelle, moins encore doit-on exiger dans son propre intérêt le sacrifice de la liberté d'autrui.

Tout dans les opinions et dans les mœurs de notre temps appelle les classes laborieuses à un avenir plus heureux et surtout plus digne. Le mouvement social de notre époque ne peut se faire par parties détachées, car il ne s'accomplit ni sous les inspirations exclusives du privilège, ni sous la loi brutale et inique de l'égalité matérielle; mais au nom de la liberté et de l'égalité civile, et des plus nobles principes de notre

nature. Il y a profit, élévation pour tous; il n'y a eu abaissement pour personne.

Les classes supérieures ont perdu d'odieux privilèges et gagné la liberté. S'ils leur est défendu de maltraiter des vilains, elles n'ont plus à craindre les lettres de cachet. L'élévation de la bourgeoisie est le fait le plus saillant de notre civilisation, et celui que nul ne conteste. Cette élévation, les classes laborieuses voudraient-elles la regretter, l'envier? Ce serait un aveuglement. La bourgeoisie procède du travail, et ne se recrute que par le travail. C'est une aristocratie toujours mobile, toujours ouverte et des plus légitimes, car elle est fille de ses propres œuvres. Assurément la bourgeoisie n'est nullement disposée à se laisser enlever les richesses qu'elle a gagnées à la sueur de son front. Elle les défendrait avec la même ardeur et la même persévérance qu'elle a mise à les acquérir. Assurément encore, nous ne l'avons pas nié, il se trouve dans les rangs de la bourgeoisie plus d'un impitoyable égoïste. Mais à considérer cette classe en général, qui pourrait sans injustice méconnaître ses sympathies pour les classes laborieuses, et la vivacité avec laquelle elle se porte à tout ce qui peut contribuer à leur bien-être et à leur avancement?

Cet élan est commun à toutes les classes; il est le résultat d'un sentiment général, une des marques de notre civilisation. Sous ce point de vue, tous ces systèmes, tous ces projets qui se sont produits de nos jours, et qui peuvent tous se résumer sous le nom d'*organisation du travail*, toute cette politique *socialiste*, dans laquelle on a vu jusqu'à des esprits éminents faire des excursions heureusement rapides et fugitives, sont un fait digne d'attention. C'est encore là, une expression, à la vérité exagérée, du sentiment général qui anime la société. Tout mouvement social, politique, économique, littéraire, peu importe, est précédé par quelques avant-coureurs, enfants aventureux qui ne savent pas trop ce qu'ils proclament ni tout ce qui les suit, et il laisse toujours derrière lui des hommes lourds et engourdis qu'on pourrait comparer à ces cétacées que le flot abandonne sur la grève, s'ils ne se faisaient surtout remarquer par leurs impuissantes criailleries. Les uns et les autres, les premiers par leurs emportements, les seconds par leur désespoir, attestent éga-

lement que le mouvement est réel. La société en s'élevant n'entend pas plus laisser en arrière les classes laborieuses qu'elle ne veut leur confier la direction du mouvement et se mettre à leur suite.

L'essentiel est que les travailleurs comprennent leurs intérêts et le vrai de la situation. Le travail est libre, et il n'est plus donné à personne de l'asservir. Au lieu de s'en plaindre, le travailleur doit en être fier, car sans liberté il ne serait, comme l'ouvrier des Antilles, qu'une bête de somme, une des têtes d'un troupeau. Mais la liberté, avec ses avantages et sa dignité, a aussi ses angoisses et ses dangers. Elle élève et soutient les âmes saines et les esprits prévoyants; elle égare les âmes corrompues et les esprits faibles et téméraires. Voyez ces bourgeois qui nous apparaissent aujourd'hui si heureux, si riches, si puissants; comment se sont-ils élevés! Quelles luttes n'ont-ils pas dû soutenir! Avaient-ils affaire, comme les travailleurs de nos jours, à une société amie, bienveillante, généreuse? Avaient-ils pour eux les sympathies universelles, l'esprit de leur siècle? Ils étaient entourés d'ennemis; ils devaient croître et grandir au milieu d'une caste qui les foulait aux pieds, dont le cœur était de fer et la main toujours armée du glaive et du bâton. Et cependant où est aujourd'hui cet horrible féodalité qui les écrasait de son mépris, et qui, comme le patricien romain, se regardant *tamquam e cælo demissa*, ne voyait dans toute union des deux races que l'accouplement monstrueux de l'homme avec la brute!

Tels ont été les résultats du travail, de l'ordre d'une persévérance soutenue et patiente, et d'une inébranlable prudence; de ces qualités et de ces vertus auxquelles Malthus et ses disciples appellent aujourd'hui les travailleurs.

On dira peut-être que les travailleurs s'aidaient alors de moyens artificiels, tels que les corporations, les jurandes, les maîtrises. Sans doute ces moyens étaient alors une nécessité, mais une nécessité politique. Une protection particulière était indispensable lorque les pouvoirs publics étaient impuissants, et n'offraient de sécurité à personne. Veut-on nous rendre aujourd'hui toutes ces entraves? Qu'on nous rende donc en même temps la féodalité. La bannière des corporations ne peut raisonnablement se déployer que contre la bannière du

privilège armé. Faut-il organiser une défense et s'en imposer les charges lorsque toute attaque a disparu ?

Les jurandes et les maîtrises n'ont pas été une institution générale. Là même où elles existaient, elles étaient loin d'embrasser tous les métiers et toutes les professions. Le progrés, au contraire, a été général et si on veut y regarder avec attention, on reconnaîtra qu'il a été plus rapide encore là où ces institutions n'entravaient pas les travailleurs.

La liberté n'a pas besoin de secours artificiels. Elle ne demande à l'homme pour l'élever que l'emploi des nobles facultés que la Providence lui a départies. Être libre veut dire être raisonnable. La brute n'a pas la liberté; et l'homme qui dans les actes importants de la vie se livre aveuglément à ses appétits et imite la brute, abdique par cela même toute liberté comme toute dignité.

Rossi.

—

PRÉFACES DE L'AUTEUR.

—

PRÉFACE MISE EN TÊTE DE LA DEUXIÈME ÉDITION, 1 vol. in-4°. 1803.

La première édition de cet ouvrage parut en 1798. Ce fut un écrit de M. Godwin [1], qui me mit la plume à la main, comme je l'annonçai dès lors dans ma préface. Je suivis l'impulsion du moment, et j'employai les matériaux que j'avais à ma portée à la campagne où je vivais. Hume, Wallace, Adam Smith, Price, furent ceux qui me servirent de guides. Leurs ouvrages sont les seuls qui aient pu m'aider à développer le principe auquel je me suis attaché. J'avais en vue de l'appliquer à développer certains systèmes relatifs à la perfectibilité de l'homme et de la société, qui fixaient à cette époque l'attention publique.

Dans le cours de cette discussion, je fus conduit à examiner quels sont les effets de ce même principe sur l'état de la société, telle qu'elle existe réellement. Il me parut que c'était en grande partie à cette cause, que l'on pouvait, en tout pays, attribuer la misère et le malheur [2] des classes inférieures du peuple, ainsi que l'inutilité des efforts faits jusqu'ici par les classes supérieures pour soulager leurs souffrances. Plus je considérai mon sujet sous ce point de vue, plus il me parut acquérir d'importance. Ce sentiment, joint à l'attention que le public avait accordée à mon Essai, m'engagea à me livrer à quelques recherches historiques, pour reconnaître l'influence du principe de population sur l'état passé et présent de la société. En jetant ainsi un nouveau jour sur le sujet que j'avais embrassé, en l'envisageant dans toute son étendue, et prenant l'expérience pour guide dans mes applications,

---

[1] Inséré dans son *Inquirer* ou *Explorateur*, et intitulé : *Essai sur l'avarice et la prodigalité.* Plus tard, en 1820, Godwin réfuta Malthus, et publia ses *Recherches sur la population.* M. Constancio en a donné, en 1821, une traduction en deux volumes, écrite avec raillerie et une grande verve. Il est assez curieux que la première réfutation de la doctrine de Malthus n'ait été écrite que vingt ans après et par le même publiciste dont les opinions l'avaient fait naître. Les *Nouvelles idées sur la Population*, de M. Alex. Everett, avec des remarques sur les théories de Malthus et de Godwin, sont encore postérieures. *(Jph. G.)*

[2] *Malheur* est le mot par lequel, après mûre réflexion, nous nous sommes déterminés à traduire constamment celui de *misery*, quoiqu'en quelques occasions le mot *misère* puisse très bien le remplacer, comme on en peut juger par la note sur le chapitre II, du livre I, page 15, où l'auteur dit que le malheur, *misery*, est en général la suite du vice. Le mot misère déterminerait ici un sens faux. *(Note des traducteurs.)*

je me flattais d'obtenir des résultats plus utiles dans la pratique et de rendre plus durable l'impression que de telles vérités pouvaient produire.

En me livrant à ces recherches, je m'aperçus qu'on avait beaucoup plus fait en ce genre, que je ne l'imaginais à l'époque où je publiai la première édition de mon Essai. La misère et le malheur causés par un accroissement de population trop rapide avaient été vu distinctement; et de violents remèdes à ces maux avaient été indiqués, dès le temps de Platon et d'Aristote. Très récemment ce sujet a été traité par quelques économistes français; par Montesquieu occasionnellment, et parmi les écrivains anglais, par Franklin, Sir J. Steuart, M. Arthur Young et M. Townsend. Ces auteurs en ont parlé si clairement, qu'on ne saurait dire pourquoi ils n'ont pas réussi à exciter l'attention sur cet objet.

Il restait toutefois beaucoup à faire. Indépendamment de la comparaison entre l'accroissement de la population et celui de la nourriture, qui n'avait pas été exposée peut-être avec assez de force et de précision; quelques parties du sujet, au nombre des plus intéressantes et des plus curieuses, avaient été totalement négligées ou traitées très superficiellement. On avait bien établi très distinctement, que la population doit toujours être maintenue au niveau des moyens de subsistance, mais on s'était peu occupé des différents moyens par lesquels ce niveau peut être maintenu. Du reste, on ne s'était point attaché à suivre en détail les conséquences du principe, et en particulier les résultats pratiques qu'on peut en tirer, lorsqu'on examine avec soin l'influence qu'il a sur toute l'existence sociale.

Ces points sont ceux sur lesquels je me suis le plus étendu dans cet Essai. La forme que je lui ai donnée en fait un nouvel ouvrage. Et je l'aurais probablement publié comme tel, en en détachant le petit nombre de chapitres de la première édition qui s'y trouvent textuellement répétés, si je n'avais désiré qu'il contînt l'ensemble de mes raisonnements, et que l'on pût lire ce second écrit sans être obligé de recourir sans cesse au premier.

Ceux qui connaissent dès longtemps ce sujet, ou qui ont lu avec attention la première édition de cet Essai, trouveront peut-être que je suis entré dans trop de détails sur quelques points, et que j'ai fait des répétitions inutiles. J'ai commis des fautes de ce genre, en partie parce que je n'ai pas su les éviter, et en partie parce que je ne l'ai pas voulu. Quand j'ai considéré l'état de la société en différents pays, et que j'ai tiré de cette contemplation des conséquences toujours semblables, j'ai trouvé fort difficile de les énoncer sans commettre des répétitions. Et dans la partie de mes recherches où je me suis vu conduit à des résultats qui s'écartent beaucoup de la manière de penser commune et habituelle, il m'a semblé que, pour parvenir à opérer la conviction, pour en concevoir même la plus légère espérance, il était indispensable de présenter ces résultats à l'esprit de mes lecteurs à différentes reprises, en les reproduisant chaque fois que l'occasion pouvait m'y inviter. C'est volontairement que je renonce à toute prétention d'auteur, relativement à la forme de la composition. Je sacrifie sans regret cet avantage à l'espérance de faire quelque impression sur un plus grand nombre de lecteurs.

Le principe général que j'ai posé est si incontestable, que, si je m'en étais tenu à l'exposer d'une manière abstraite, et à présenter quelques vues rapides, je me serais retranché dans une forteresse imprenable, et mon ouvrage, sous cette forme, aurait eu une apparence plus respectable. Mais quoique les vues générales soient utiles aux progrès de la vérité, elles ont rarement sur la pratique beaucoup d'influence. Il m'a donc paru que je ne pouvais bien traiter un tel sujet, en suivant

toutes les conséquences de mes principes, et en les déduisant clairement, quelles qu'elles puissent être. Je ne me dissimule point que cette méthode ouvre la porte aux objections, et m'expose moi-même à la critique. Mais je me console, en pensant que les erreurs mêmes dans lesquelles je serai tombé deviendront utiles en répandant de plus en plus, par la réfutation qui en sera faite, un sujet si intimement lié au bonheur de la société.

Dans cette nouvelle édition, j'ai admis un obstacle à la population qui ne peut être compris sous les noms de vice et de malheur. J'ai aussi adouci quelques traits de la première édition. Je l'ai fait pour des raisons qui m'ont paru justes et solides. Quant à ce que j'ai dit des progrès futurs de la société, j'espère n'être pas démenti par l'expérience du passé. Si quelques personnes persistent à croire que tout obstacle à la population est un mal pire que les maux auxquels il remédie, elles adopteront sans doute dans toute leur force les conséquences que j'en tirais dans la première publication de cet Essai. Lorsqu'on embrasse cette opinion, on est forcé d'envisager la misère et le malheur, auxquels sont en butte les classes inférieures du peuple, comme des maux irrémédiables.

J'ai tâché d'éviter avec soin les erreurs de fait et de calcul. S'il m'en est échappé quelques-unes, elles sont de nature à ne pas affecter essentiellement le fond de mes raisonnements.

Dans l'abondance des matériaux qui s'offraient à moi en exposant la première partie de mon sujet, je n'ose me flatter d'avoir fait toujours le meilleur choix, ni d'avoir suivi l'ordre le plus clair. J'espère que ceux de mes lecteurs pour qui les questions morales et politiques ont de l'intérêt, excuseront l'imperfection de l'ouvrage en faveur de la nouveauté et de l'importance du sujet.

—

PRÉFACE AJOUTÉE PAR L'AUTEUR A SA CINQUIÈME ÉDITION.

Cet Essai fut publié pour la première fois dans un temps où une guerre étendue au loin se trouvait, par des circonstances extraordinaires, associée à un haut état de prospérité du commerce étranger.

Il parut donc à une époque où il y avait une demande extraordinaire d'hommes, et très peu de disposition à supposer possible qu'il pût provenir quelque mal d'un excès de population. Le succès qu'il obtint dans des circonstances si désavantageuses surpassa ce qu'on en pouvait raisonnablement attendre ; et l'on peut présumer qu'il n'inspirera pas moins d'intérêt à la suite d'une période fort différente, qui est si propre à en éclaircir les principes et à en confirmer les résultats.

Ainsi l'importance du sujet et l'attention qu'il doit probablement exciter me font une loi de corriger dans cet ouvrage les erreurs que je puis y avoir commises et qu'ont pu me faire apercevoir l'expérience subséquente ou de nouvelles informations; je dois y faire les additions et les changements qui peuvent l'améliorer et et en accroître l'utilité.

Il aurait été facile de multiplier les exemples historiques dans la première partie de cet écrit ; mais je n'avais pas à ma portée des relations assez exactes et détaillées pour m'indiquer ce dont j'ai fait remarquer ailleurs l'importance ; je veux dire, la

force naturelle d'accroissement que détruit chaque obstacle en particulier; et il ne m'a pas paru qu'il pût être fort utile d'ajouter de nouveaux faits à ceux que j'avais recueillis pour confirmer le résultat que j'avais déjà obtenu.

Ainsi, dans les deux premiers livres, les seules additions que présente cette édition, sont un chapitre nouveau sur la France et sur l'Angleterre, principalement relatif aux événements postérieurs à l'édition qui a précédé.

Dans le troisième livre, j'ai inséré un chapitre additionnel sur les lois des pauvres: de plus, en revoyant les chapitres qui traitent des systèmes agricole et mercantile, et des effets de l'accroissement des richesses sur le sort du pauvre, il m'a paru qu'ils pouvaient être présentés dans un meilleur ordre et de manière à s'appliquer plus immédiatement au sujet principal de l'ouvrage; et comme j'avais d'ailleurs quelques changements à faire au chapitre des gratifications à l'exportation, et quelque chose à ajouter sur les gênes à l'importation, j'ai remanié et écrit à neuf les chapitres devenus, dans cette édition, les 8, 9, 10, 11, 12 et 13e du livre. J'ai changé le titre du 14e, et j'y ai inséré deux ou trois passages nouveaux.

Dans le quatrième livre, j'ai ajouté un chapitre à celui qui traite de l'*effet qu'a sur la liberté civile la connaissance de la principale cause de la pauvreté*; et un autre « celui où j'examine *les divers plans qui ont été proposés pour améliorer le sort des pauvres*. J'ai fait aussi à l'Appendice une addition considérable, en réponse à quelques écrits relatifs au *Principe de population* qui ont paru postérieurement à l'édition qui a immédiatement précédé celle-ci.

Ce sont là les principales additions et les principaux changements que présente cette cinquième édition. Ils consistent en grande partie en une application des principes généraux de cet Essai à l'état présent des choses.

ESSAI

SUR LE

PRINCIPE DE POPULATION.

LIVRE I.

DES OBSTACLES [1] QUI SE SONT OPPOSÉS A L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DANS LES PARTIES DU MONDE LES MOINS CIVILISÉES, ET DANS LES TEMPS PASSÉS.

—

CHAPITRE I. — EXPOSITION DU SUJET. — RAPPORT DE L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION ET DE LA NOURRITURE.

Si l'on cherchait à prévoir quels seront les progrès futurs de la société, il s'offrirait naturellement deux questions à examiner.

1° Quelles sont les causes qui ont arrêté jusqu'ici les progrès des hommes, ou l'accroissement de leur bonheur?

2° Quelle est la probabilité d'écarter, en tout ou en partie, ces causes qui font obstacle à nos progrès?

Cette recherche est beaucoup trop vaste, pour qu'un seul individu puisse s'y livrer avec succès. L'objet de cet Essai est principalement d'examiner les effets d'une grande cause, intimement liée à la nature humaine, qui a agi constamment et puissamment dès l'origine des sociétés, et qui cependant a peu fixé l'attention de ceux qui se sont occupés du sujet auquel elle appartient. A la vérité, on a souvent reconnu

[1] Ce mot, appliqué à la population, exprime tout ce qui arrête son accroissement. Il répond au mot anglais *check*, qui n'a pas en français son correspondant exact. (*Note des traducteurs.*)

et constaté les faits qui démontrent l'action de cette cause, mais on n'a pas vu la liaison naturelle et nécessaire qui existe entr'elle et quelques effets remarquables; quoiqu'au nombre de ces effets, il faille probablement compter des vices, des malheurs, et cette distribution trop inégale des bienfaits de la nature que les hommes éclairés et bienveillants ont de tout temps désiré de corriger.

La cause que j'ai en vue est la tendance constante qui se manifeste dans tous les êtres vivants à accroître leur espèce, plus que ne le comporte la quantité de nourriture qui est à leur portée.

C'est une observation du docteur Franklin, qu'il n'y a aucune limite à la faculté productive des plantes et des animaux, si ce n'est qu'en augmentant en nombre ils se dérobent mutuellement leur subsistance. Si la face de la terre, dit-il, était dépouillée de toute autre plante, une seule espèce, par exemple le fenouil, suffirait pour la couvrir de verdure. Et s'il n'y avait plus d'autres habitants, une seule nation, par exemple la nation anglaise, en peu de siècles l'aurait peuplée [1].

Cela est incontestable. La nature a répandu d'une main libérale les germes de la vie dans les deux règnes, mais elle a été économe de place et d'aliments. Sans cette réserve, en quelques milliers d'années, des millions de mondes auraient été fécondés par la terre seule; mais une impérieuse nécessité réprime cette population luxuriante; et l'homme est soumis à sa loi, comme tous les êtres vivants.

Les plantes et les animaux suivent leur instinct, sans être arrêtés par la prévoyance des besoins qu'éprouvera leur progéniture. Le défaut de place et de nourriture détruit, dans ces deux règnes, ce qui naît au-delà des limites assignées à chaque espèce.

Les effets de cet obstacle sont, pour l'homme, bien plus compliqués. Sollicité par le même instinct, il se sent arrêté par la voix de la raison, qui lui inspire la crainte d'avoir des enfants aux besoins desquels il ne pourra point pourvoir. S'il cède à cette juste crainte, c'est souvent aux dépens de la vertu. Si au contraire l'instinct l'emporte, la population croît plus que les moyens de subsistance. Mais dès qu'elle a atteint ce terme, il faut qu'elle diminue. Ainsi, la difficulté de se nourrir est un obstacle toujours subsistant à l'accroissement de la population humaine : cet obstacle doit se faire sentir partout où les hommes sont rassemblés, et s'y présenter sans cesse sous les formes variées de la misère et du juste effroi qu'elle inspire.

On se convaincra que la population a cette tendance constante à

[1] *Franklin's Miscell.*, p. 9.

s'accroître au-delà des moyens de subsistance, et qu'elle est arrêtée par cet obstacle, si l'on parcourt, sous ce point de vue, les différentes périodes de l'existence sociale. Mais avant d'entreprendre ce travail, et pour y jeter plus de clarté, essayons de déterminer, d'une part, quel serait l'accroissement naturel de la population, si elle était abandonnée à elle-même sans aucune gêne; et d'autre part, quelle peut être l'augmentation des productions de la terre dans les circonstances les plus favorables à l'industrie productive.

On accordera sans peine, qu'il n'y a aucun pays connu où les moyens de subsistance soient si abondants, et les mœurs si simples et pures, que jamais la difficulté de pourvoir aux besoins d'une famille n'y ait empêché ou retardé les mariages; que jamais les vices des grandes villes, les métiers insalubres, ou l'excès du travail, n'y aient porté atteinte à la vie. Ainsi, nous ne connaissons aucun pays où la population ait pu croître sans obstacle.

On peut dire qu'indépendamment des lois qui établissent le mariage, la nature et la vertu s'accordent à prescrire à l'homme de s'attacher de bonne heure à une seule femme; et que si rien ne mettait obstacle à l'union permanente qui serait la suite naturelle d'un tel attachement, ou si des causes de dépopulation ne se faisaient sentir ensuite, on devrait s'attendre à voir la population s'élever bien au-delà des bornes que nous l'avons vue atteindre.

Dans les États du nord de l'Amérique, où les moyens de subsistance ne manquent point, où les mœurs sont pures, et où les mariages précoces sont plus faciles qu'en Europe, on a trouvé que la population, pendant plus d'un siècle et demi, avait doublé plus rapidement que tous les vingt-cinq ans [1]. Et néanmoins, pendant ce même intervalle de temps, on avait vu, en quelques villes, le nombre des morts excéder celui des naissances [2]; en sorte qu'il fallait que le reste du pays leur fournit constamment de quoi remplacer leur population : ce qui indique clairement que l'accroissement y était plus rapide que la moyenne générale.

Dans les établissements de l'intérieur, où l'agriculture était la seule occupation des colons, et où l'on ne connaissait ni les vices, ni les

---

[1] Quelques estimations et calculs récents prouvent que, depuis le premier établissement en Amérique jusqu'à l'année 1800, la période de doublement a été d'un peu plus de vingt ans. Voyez une note sur l'accroissement de la population en Amérique, au liv. II, chap. XIII. (*Note de l'auteur.*)

[2] *Price's Observ. on Revers.* Pay., t. I, p. 274, édit. in-4°.

travaux malsains des villes, on a trouvé que la population doublait en quinze ans[1]. Cet accroissement, tout grand qu'il est, pourrait sans doute l'être bien davantage, si la population n'éprouvait point d'obstacle. Pour défricher un pays nouveau, il faut souvent un travail excessif; de tels défrichements ne sont pas toujours fort salubres : d'ailleurs les sauvages indigènes troublaient quelquefois ces entreprises par des incursions, qui diminuaient le produit de l'industrieux cultivateur, et coûtaient même la vie à quelques individus de sa famille.

Selon une table d'Euler, calculée d'après une mortalité de 1 sur 36, si les naissances sont aux morts dans le rapport de 3 à 1, la période de doublement sera de douze années et 4/5mes seulement[2]. Et ce n'est point là une simple supposition, mais elle s'est réalisée plus d'une fois pendant de courts intervalles de temps.

Sir W. Petty croit qu'il est possible, à la faveur de certaines circonstances particulières, que la population double en dix ans[3].

Mais pour nous mettre à l'abri de toute espèce d'exagération, nous prendrons pour base de nos raisonnements l'accroissement le moins rapide; accroissement prouvé par le concours de tous les témoignages, et qu'on a démontré provenir du seul produit des naissances.

Nous pouvons donc tenir pour certain que, lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle va doublant tous les vingt-cinq ans, et croît de période en période selon une progression géométrique.

Il est moins aisé de déterminer la mesure de l'accroissement des productions de la terre. Mais du moins nous sommes sûrs que cette mesure est tout à fait différente de celle qui est applicable à l'accroissement de la population. Un nombre de mille millions d'hommes doit doubler en vingt ans par le seul principe de population, tout comme un nombre de mille hommes. Mais on n'obtiendra pas avec la même facilité la nourriture nécessaire pour alimenter l'accroissement du plus grand nombre. L'homme est assujéti à une place limitée. Lorsqu'un arpent a été ajouté à un autre arpent, jusqu'à ce qu'enfin toute la terre fertile soit occupée, l'accroissement de nourriture dépend de l'amélioration des terres déjà mises en valeur. Cette amélioration, par la nature de toute espèce de sol, ne peut faire des progrès toujours croissants; mais ceux qu'elle fera, au contraire, seront de moins en moins considérables : tandis que la population, partout où elle trouve de quoi

---

[1] *Price's Obs.*, t. I, p. 282. — [2] Voy. cette table, à la fin du chap. XI, liv. II.
[3] *Polit. Arithm.*, p. 14.

subsister, ne reconnaît point de limites, et que ces accroissements deviennent une cause active d'accroissements nouveaux.

Tout ce qu'on nous dit de la Chine et du Japon donne lieu de douter que tous les efforts de l'industrie humaine pussent réussir à y doubler le produit du sol, en prenant même la période la plus longue. A la vérité notre globe offre encore des terres sans culture et presque sans habitants; mais on peut contester le droit d'exterminer ces races éparses, ou de les contraindre à s'entasser dans une partie retirée de leurs terres, insuffisante à leurs besoins. Si l'on entreprend de les civiliser et de diriger leur industrie, il faudra y employer beaucoup de temps : et comme, pendant ce temps, l'accroissement de la population se réglera sur celui de la nourriture, il arrivera rarement qu'une grande étendue de terrains abandonnés et fertiles soit mise tout à coup en culture par des nations éclairées et industrieuses. Enfin lors même que cet événement aurait lieu, comme il arrive par l'établissement de nouvelles colonies, cette population, croissant rapidement et en progression géométrique, s'imposera bientôt des bornes à elle-même. Si l'Amérique continue à croître en population, comme on n'en saurait douter, quoiqu'avec moins de rapidité que dans la première période des établissements qu'on y a formés; les indigènes seront toujours plus repoussés dans l'intérieur des terres, jusqu'à ce qu'enfin leur race vienne à s'éteindre.

Ces observations sont, jusqu'à un certain point, applicables à toutes les parties de la terre où le sol est imparfaitement cultivé. Il ne pourrait entrer dans l'esprit, même un seul instant, de détruire et d'exterminer la plupart des habitants de l'Asie et de l'Afrique. Civiliser les tribus diverses des Tartares et des Nègres, et diriger leur industrie, serait sans doute une entreprise longue et difficile, d'un succès d'ailleurs variable et douteux.

L'Europe n'est point aussi peuplée qu'elle pourrait l'être. C'est en Europe qu'il y a quelque lieu d'espérer que l'industrie peut être mieux dirigée. En Angleterre et en Écosse, on s'est beaucoup livré à l'étude de l'agriculture : et cependant, dans ces pays même, il y a beaucoup de terres incultes. Examinons à quel point le produit de cette île serait susceptible d'accroissement dans les circonstances les plus favorables qu'on puisse feindre.

Si nous supposons que, par la meilleure administration et par les encouragements les plus puissants donnés aux cultivateurs, le produit des terres y pourrait doubler dans les premières vingt-cinq années, il est probable que nous irons au-delà de la vraisemblance; et cette sup-

position paraîtra excéder les bornes que l'on peut raisonnablement assigner à un tel accroissement de produit.

Dans les vingt-cinq années qui suivront, il est absolument impossible d'espérer que le produit suive la même loi, et qu'au bout de cette seconde période, le produit actuel se trouve quadruplé. Ce serait heurter toutes les notions que nous avons acquises sur la fécondité du sol. L'amélioration des terres stériles ne peut être que l'effet du travail et du temps; et il est évident, pour ceux qui ont la plus légère connaissance de cet objet, qu'à mesure que la culture s'étend, les additions annuelles, qu'on peut faire au produit moyen, vont continuellement en diminuant avec une sorte de régularité. Pour comparer maintenant l'accroissement de la population à celui de la nourriture, usons d'une supposition qui, quelqu'inexacte qu'elle soit, sera du moins manifestement plus favorable à la production de la terre, qu'aucun résultat de l'expérience.

Feignons que les additions annuelles, qui pourraient être faites au produit moyen, ne décroissent point et restent constamment les mêmes; en sorte que chaque période de vingt-cinq ans ajoute au produit annuel de la Grande-Bretagne une quantité égale à tout son produit actuel. Assurément le spéculateur le plus exagéré ne croira pas qu'on puisse supposer davantage. Car cela suffirait pour convertir en peu de siècles tout le sol de l'île en jardin.

Appliquons cette supposition à toute la terre : en sorte qu'à la fin de chaque période de vingt-cinq ans, toute la nourriture que fournit actuellement à l'homme la surface entière du globe soit ajoutée à celle qu'elle pouvait fournir au commencement de la même période. C'est plus assurément, que tout ce qu'on a droit d'attendre des efforts les mieux dirigés de l'industrie humaine.

Nous sommes donc en état de prononcer, en partant de l'état actuel de la terre habitée, que *les moyens de subsistance, dans les circonstances les plus favorables à l'industrie, ne peuvent jamais augmenter plus rapidement que selon une progression arithmétique.*

La conséquence inévitable de ces deux lois d'accroissement, comparées est assez frappante. Portons à onze millions la population de la Grande-Bretagne, et accordons que le produit actuel de son sol suffit pour maintenir une telle population. Au bout de vingt-cinq ans, la population serait de vingt-deux millions; et la nourriture étant aussi doublée suffirait encore à son entretien. Après une seconde période de vingt-cinq ans, la population serait portée à quarante-quatre millions, et les moyens de subsistance n'en pourraient plus soutenir que trente-

trois. Dans la période suivante, la population, arrivée à quatre-vingt-huit millions, ne trouverait des moyens de subsistance que pour la moitié de ce nombre. A la fin du premier siècle, la population serait de cent soixante-seize millions, et les moyens de subsistance ne pourraient suffire à plus de cinquante-cinq millions; en sorte qu'une population de cent vingt-un millions d'hommes serait réduite à mourir de faim.

Substituons à cette île, qui nous a servi d'exemple, la surface entière de la terre; et d'abord on remarquera qu'il ne sera plus possible, pour éviter la famine, d'avoir recours à l'émigration. Portons à mille millions le nombre des habitants actuels de la terre : la race humaine croîtrait comme les nombres 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256; tandis que les subsistances croîtraient comme ceux-ci : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Au bout de deux siècles, la population serait aux moyens de subsistance comme 256 est à 9; au bout de trois siècles, comme 4,096 est à 13, et après deux mille ans, la différence serait immense et comme incalculable.

On voit que, dans nos suppositions, nous n'avons assigné aucune limite aux produits de la terre. Nous les avons conçus comme susceptibles d'une augmentation indéfinie, comme pouvant surpasser toute grandeur qu'on voudrait assigner. Dans cette supposition même, le principe de population, de période en période, l'emporte tellement sur le principe productif des subsistances, que, pour maintenir le niveau, pour que la population existante trouve des aliments qui lui soient proportionnés, il faut qu'à chaque instant une loi supérieure fasse obstacle à ses progrès; que la dure nécessité la soumette à son empire, que celui, en un mot, de ces deux principes contraires, dont l'action est si prépondérante, soit contenu dans certaines limites[1].

---

[1] Ce premier chapitre est la base de l'édifice élevé dans les suivants. Aussi a-t-il été attaqué vivement par ceux qui ont à cœur de renverser tout l'édifice. M. Godwin a été jusqu'à prétendre que l'accroissement de la population des États-Unis devait être attribué en entier à l'immigration; et en a conclu que le fait d'un doublement en vingt-cinq ans, par le seul principe de population, tel que l'admet M. Malthus est totalement erroné.

Indépendamment de l'extrême légèreté de cette assertion, relative à l'immigration, et des faits opposés qui la détruisent, nous croyons devoir dire un mot de l'inutilité d'une telle attaque.

Accordons que la population de l'Amérique ne double pas en vingt-cinq ans en vertu du seul principe de population. Admettons même, si l'on veut, que par ce principe seul elle ne reçoit aucun accroissement. Qu'en résulte-t-il qui puisse faire objection à la théorie qui repose sur ce chapitre? Supposons qu'en Amérique

CHAPITRE II. — DES OBSTACLES GÉNÉRAUX QUI S'OPPOSENT A L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION, ET DE LEUR MANIÈRE D'AGIR.

On peut conclure de ce qui précède, qu'en dernier résultat le grand obstacle à la population est le manque de nourriture, provenant de la différence des rapports que suivent ces deux quantités dans leurs accroissements respectifs. Mais ce grand et dernier obstacle, auquel les autres viennent aboutir, n'agit d'une manière immédiate que dans le cas où la famine exerce ses ravages.

Les obstacles immédiats se composent de toutes les coutumes et de toutes les maladies que peut faire naître la rareté des moyens de subsistance; en y joignant toutes les causes physiques et morales, indépendantes de cette rareté, qui tendent à enlever la vie d'une manière prématurée.

Ces obstacles à la population, qui agissent constamment, avec plus ou moins de force dans toutes les sociétés humaines, et qui y maintiennent le nombre des individus au niveau de leurs moyens de subsistance, peuvent être rangés sous deux chefs. Les uns agissent en prévenant l'accroissement de la population, et les autres en la détruisant à mesure qu'elle se forme. La somme des premiers compose ce qu'on peut appeler l'*obstacle privatif;* celle des seconds, l'*obstacle destructif.*

L'*obstacle privatif*[1], en tant qu'il est volontaire, est propre à

il ne se fit aucune immigration d'Europe; qu'aucun étranger ne vint s'y établir(1). Présume-t-on que les États-Unis cessassent d'avoir une population progressive? Accordons que cette progression serait moins rapide que notre auteur ne la suppose. Mais manque-t-on (dans les temps anciens et modernes) d'exemples de populations progressives? M. Godwin lui-même a conclu des tables suédoises que le nombre des habitants de la Suède double en cent ans.

Substituons donc la Suède à l'Amérique, et le nombre cent au nombre vingt-cinq; les raisonnements portant sur cette nouvelle base n'en seront pas moins concluants. Les maux qu'il s'agit de prévenir seront moins menaçants, moins imminents; mais ils ne seront pas moins réels. (*Note des traducteurs.*)

[1] Malthus a écrit *preventive check* dans le premier cas, et *positive check* dans le second. MM. Prevost ont traduit *preventive* par *privatif;* mais on eût tout aussi bien compris la traduction littérale : *obstacles préventifs.* La seconde dénomination n'est pas heureuse, et il est évident qu'il vaut mieux employer le mot *destructif* des traducteurs, ou celui de *répressif* conseillé par M. Rossi. (*Jph. G.*)

(1) Nous donnerons à la fin de l'ouvrage, à l'occasion d'une *note finale* des traducteurs, la marche de la population américaine et la statistique de l'immigration; rappelons seulement que les chiffres réunis prouvent que la population a doublé en moins de vingt-cinq ans, que J.-B. Say montre, par un raisonnement très simple (6e partie de son *cours,*) que la population peut tripler en vingt-six ans. (*Jph. G.*)

l'espèce humaine et résulte d'une faculté qui le distingue des animaux brutes ; savoir, de la capacité de prévoir et d'apprécier des conséquences éloignées. Les obstacles qui s'opposent à l'accroissement indéfini des plantes et des animaux privés de raison sont tous d'une nature destructive, ou s'ils sont privatifs, ils n'ont rien de volontaire. Mais l'homme, en regardant autour de lui, ne peut manquer d'être frappé du spectacle que lui offrent souvent les familles nombreuses; en comparant ses moyens de subsistance, qui n'excèdent guère la mesure de ses besoins, avec le nombre des individus entre lesquels il en faudra faire le partage (nombre qui peut bien s'élever jusqu'à sept ou huit, sans que ses moyens soient fort accrus), il éprouve une juste crainte de ne pouvoir faire subsister les enfants qu'il aura fait naître. Tel doit être l'objet de son inquiétude dans une société fondée sur un système d'égalité [1], s'il peut en exister de pareilles. Dans l'état actuel, d'autres considérations se présentent. Ne court-il point le risque de perdre son rang, et d'être forcé de renoncer à des habitudes qui lui sont chères? Quelle occupation ou quel emploi sera à sa portée? Ne faudra-t-il point qu'il s'impose un travail plus pénible, ou qu'il se jette dans des entreprises plus difficiles que ne l'exige sa situation présente? Ne sera-t-il point dans l'impossibilité de procurer à ses enfants les avantages d'éducation dont il a pu jouir lui-même? Est-il assuré que, si leur nombre s'accroît, tous ses efforts pourront suffire pour les mettre à l'abri de la misère et du mépris qui marche à sa suite? Ne faudra-t-il point enfin, pour dernière ressource, renoncer à l'indépendance dont il s'honore, et avoir recours aux dons toujours insuffisants de la charité?

De telles réflexions sont faites pour prévenir, et préviennent en effet dans toute société civilisée, beaucoup d'établissements. Elles empêchent un grand nombre de mariages précoces, et s'opposent à cet égard au penchant de la nature.

S'il n'en résulte pas des vices, c'est le moindre des maux que produise le principe de population. Une contrainte imposée à nos penchants, et surtout à l'un de ceux qui ont sur nous le plus d'empire, produit sans doute momentanément un sentiment pénible. Mais ce mal est évidemment très petit, si on le compare à ceux que produisent les

---

[1] Nous considérons cette observation comme capitale. Avis aux socialistes de toutes les nuances. Plus on perfectionnera l'état social et plus l'excès des populations sera à craindre, à moins qu'ils ne renversent l'assertion de Malthus. V. plus loin. (*Jph. G.*)

autres obstacles par lesquels la population est arrêtée. C'est une privation de la même nature que tant d'autres, que doit se prescrire un agent moral.

Quand cette contrainte engendre le vice, les maux qui en sont la suite frappent tous les regards. Le déréglement des mœurs, porté au point d'empêcher la naissance des enfants, semble avilir la nature humaine et lui ravir sa dignité. Il produit cet effet sur les hommes, et dégrade encore plus le caractère des femmes; il en efface les traits les plus aimables et qui constituent sa nature. A quoi il faut ajouter, que, de toutes les personnes malheureuses, il n'y en a point peut-être qui soient en proie à plus de maux et plongées dans une plus profonde misère, que ces déplorables victimes de la prostitution dont les grandes villes abondent.

Lorsque la corruption devient générale et s'étend à toutes les classes de la société, son effet inévitable est d'empoisonner la source du bonheur domestique; d'affaiblir les liens d'affection qui unissent entr'eux les époux, et ceux par lesquels la nature attache les parents aux enfants qui leur doivent le jour; de nuire enfin aux soins de l'éducation. Ce sont là sans doute des causes actives, qui tendent à diminuer le bonheur de la société et qui portent à la vertu une fâcheuse atteinte. Ces maux sont en particulier le résultat des artifices qu'exige la conduite d'une intrigue et des moyens employés pour en cacher les suites. Car il n'y a aucune sorte de vices auxquels de telles pratiques n'entraînent.

Les *obstacles destructifs* qui s'opposent à la population sont d'une nature très variée. Ils renferment toutes les causes qui tendent de quelque manière à abréger la durée naturelle de la vie humaine par le vice ou par le malheur. Ainsi on peut ranger sous ce chef toutes les occupations malsaines, les travaux rudes ou excessifs et qui exposent à l'inclémence des saisons, l'extrême pauvreté, la mauvaise nourriture des enfants, l'insalubrité des grandes villes, les excès de tout genre, toutes les espèces de maladies et d'épidémies, la guerre, la peste, la famine.

Si l'on examine les obstacles à l'accroissement de la population que j'ai classés sous deux chefs généraux, et que j'ai nommés privatifs et destructifs, on verra qu'ils peuvent se réduire aux trois suivants : la contrainte morale, le vice et les souffrances.

Parmi les obstacles privatifs, l'abstinence du mariage, jointe à la chasteté, est ce que j'appelle *contrainte morale* (*moral restraint* [1]).

[1] J'emploie ici le mot *moral* dans un sens limité. J'entends par contrainte mo-

Le libertinage, les passions contraires au vœu de la nature, la violation du lit nuptial, en y joignant tous les artifices employés pour cacher les suites des liaisons criminelles ou irrégulières, sont des obstacles privatifs qui appartiennent manifestement à la classe des vices[1].

Parmi les obstacles destructifs, ceux qui paraissent une suite inévitable des lois de la nature composent exclusivement cette classe que je désigne par le mot de *malheur* (*misery*)[2]. Ceux au contraire que nous

---

rale celle qu'un homme s'impose à l'égard du mariage par un motif de prudence, lorsque sa conduite pendant ce temps est strictement morale. Je me suis appliqué dans cet ouvrage à ne m'écarter jamais de ce sens. Lorsque j'ai eu occasion de parler de la contrainte que l'on s'impose à l'égard du mariage, sans avoir égard aux suites d'une telle contrainte, je l'ai appelée tantôt une contrainte prudente, tantôt une partie de l'obstacle privatif, dont elle est sans contredit la branche principale.

On a dit, qu'en parcourant les différents périodes de la société, je n'avais pas donné assez d'importance à l'effet privatif de la contrainte morale et à l'influence de cette disposition pour prévenir l'accroissement de la population. Mais si l'on fait attention au sens limité que je viens d'indiquer, je crains bien qu'on ne trouve que j'ai eu raison d'envisager l'action de cette cause comme étant aussi peu active que je l'ai représentée. Je m'estimerais heureux de croire que je me suis trompé à cet égard. (*Note de l'auteur.*)

Contrainte morale. Ce mot est une traduction imparfaite de l'anglais *moral restraint.* C'est la vertu qui consiste à ne point se marier quand on n'a pas de quoi faire subsister une famille, et toutefois à vivre dans la chasteté. L'auteur distingue la *contrainte morale* (*moral restraint*) de la simple *prudence* (*prudential restraint*), en ce que celle-ci ne suppose pas nécessairement l'observation rigoureuse des lois de la chasteté. Le mot *contrainte* est ici relatif à la gêne que l'on s'impose à soi-même. *Contrainte*, selon l'académie, se dit de la retenue que le respect et la considération exigent d'avoir; comme dans cette phrase : « C'est une grande contrainte que d'être obligé de se taire dans certaines occasions. » *Contraindre*, dit ce même dictionnaire, signifie quelquefois gêner quelqu'un, l'obliger à quelque sorte de retenue, qui l'empêche de faire ce qu'il voudrait, ce qui serait de son goût. On dit d'un homme : « Il est fort libre de son naturel, mais il sait bien se contraindre quand il en est besoin. » (*Note des traducteurs.*)

[1] Il ne faut pas oublier que ce mot peut être remplacé par misère, et qu'il répond au mot *misery* employé par Malthus. (*Jph. G.*)

[2] Comme le malheur est la conséquence générale du vice, et comme c'est précisément à cause de cette conséquence qu'une action particulière et déterminée est nommée vice, on pourrait croire que le mot malheur serait ici suffisant, et qu'il est inutile d'en joindre un autre. Mais en supprimant le mot vice, nous introduirions une grande confusion dans le langage et dans les idées. Il nous faut un mot qui serve à distinguer cette classe d'action, dont la tendance générale est de produire le malheur, et qui, dans leur effet immédiat, ont quelquefois un résultat tout contraire; satisfaire ses passions est, quant à l'effet immédiat, se procurer le bonheur et non le malheur. Et même, en certains cas, les suites éloignées d'une telle conduite

faisons évidemment naître nous-mêmes, comme les guerres, les excès de tous genres, et plusieurs autres maux inévitables, sont d'une nature mixte. C'est le vice qui les suscite, et ils amènent à leur suite le malheur.

La somme de tous les obstacles privatifs et destructifs forme ce que j'appelle l'*obstacle immédiat* à la population. Dans un pays où la population ne peut pas croître indéfiniment, l'obstacle privatif et l'obstacle destructif doivent être en raison inverse l'un de l'autre [1]; c'est-à-dire que dans les pays malsains ou sujets à une grande mortalité, quelle qu'en soit d'ailleurs la cause, l'obstacle privatif aura peu d'influence. Dans ceux au contraire qui jouissent d'une grande salubrité et où l'obstacle privatif agit avec force, l'obstacle destructif agira faiblement et la mortalité sera très petite.

En tout pays, quelques-uns des obstacles que nous avons énumérés agissent avec plus ou moins de force, mais d'une manière constante. Et malgré l'influence de cette action permanente, il y a très peu de pays où l'on n'observe pas un constant effort de la population pour croître au-delà des moyens de subsistance. Cet effort constant dans son action, tend non moins constamment à plonger dans la détresse les classes inférieures de la société, et s'oppose à toute espèce d'amélioration dans leur état.

La manière dont agissent ces obstacles, dans l'état actuel de la société, mérite quelque attention de notre part. Supposons un pays où les moyens de subsistance soient précisément suffisants à sa population. L'effort constant, qui tend à accroître celle-ci, et qui, même dans les sociétés les plus vicieuses, ne cesse point d'avoir son effet, ne manque pas d'augmenter le nombre des hommes plus vite que ne

---

ne sont pas malheureuses pour l'individu, du moins pendant cette vie. Il est très probable qu'il y a eu des commerces illicites qui ont contribué au bonheur présent de ceux qui les ont formés et qui n'ont point eu pour eux ici-bas de suites funestes. On ne peut donc pas ranger de telles actions individuelles sous le chef du malheur. Mais elles sont évidemment vicieuses, parce qu'on nomme ainsi une action dont la tendance générale est de produire le malheur, quel que soit d'ailleurs l'effet individuel qu'elle peut avoir en certaines occasions particulières. Or, personne ne peut nier que la tendance générale des commerces illicites ne soit de diminuer le bonheur de la société humaine. (*Note de l'auteur.*)

[1] Il ne faut pas entendre ceci dans le sens strict et mathématique; mais dans le sens général que l'auteur explique immédiatement à la suite de cette phrase. Si l'on envisage l'obstacle total comme une unité composée de deux parties, il est clair que plus l'une de ces parties sera grande, plus l'autre sera petite. En outre, là où la mort fait beaucoup de place aux survivants, on s'impose moins de gêne relativement au mariage. (*Note des traducteurs.*)

peuvent croître les subsistances. La nourriture qui suffisait à onze millions d'hommes, par exemple, devra maintenant se répartir à onze millions et demi. Aussitôt le pauvre vivra plus difficilement, et plusieurs seront réduits aux plus dures extrémités. Le nombre des ouvriers étant d'ailleurs accru dans une proportion plus forte que la quantité d'ouvrage à faire, le prix du travail ne peut manquer de tomber; et le prix des subsistances haussant en même temps, il arrivera nécessairement que, pour vivre comme il vivait auparavant, l'ouvrier sera contraint de travailler davantage. Pendant cette période de détresse, les mariages sont tellement découragés, et les embarras que cause une famille sont tellement accrus, que la population s'arrête et devient stationnaire. En même temps le bas prix du travail, l'abondance des ouvriers, et l'obligation où ils sont d'augmenter d'activité, encouragent les cultivateurs à employer sur la terre une quantité de travail plus grande qu'auparavant; à défricher les terres incultes; à fumer et améliorer avec plus de soin celles qui sont en culture; jusqu'à ce qu'enfin les moyens de subsistance arrivent au point où ils étaient à l'époque qui nous a servi de point de départ. Alors la situation de l'ouvrier redevenant moins pénible, l'obstacle mis à la population vient à cesser de nouveau. Et après une courte période, les mêmes marches rétrogrades et progressives ne manqueront pas de se répéter.

Cette espèce d'oscillation ne se manifestera probablement pas à l'œil d'un observateur vulgaire : et il sera peut-être difficile, même au plus attentif, d'en bien calculer les périodes et le retour. Cependant, en considérant mûrement ce sujet, on s'assure que, dans tous les États anciennement constitués, il y a quelque chose de semblable à ces récurrences d'aisance et de détresse; quoiqu'à la vérité d'une manière beaucoup moins marquée et beaucoup moins régulière que je ne l'ai décrite ici.

Une des principales raisons pour lesquelles on n'a pas beaucoup remarqué ces oscillations, c'est que les historiens ne s'occupent guères que des classes les plus élevées de la société. Nous n'avons pas beaucoup d'ouvrages où les usages et la manière de vivre des classes inférieures soient peints avec fidélité. Or, c'est chez ces classes-là que se font le plus sentir les fluctuations dont j'ai parlé. Pour faire sous ce point de vue une histoire satisfaisante d'un peuple pendant une pé[illegible]sse-déterminée, il faudrait que plusieurs observateurs s'appliquas[illegible]plé. En une attention soutenue et minutieuse à faire des remarque[illegible]aient obtenir rales que particulières et locales, sur l'état des classes [illegible]duit addition-sur les causes de leur bien-être ou de leurs souffranc[illegible]e naître. (*Note de*

Київський інститут
народ[illegible]ства
БІБЛІОТЕКА

suite de pareilles observations quelques conséquences sûres et applicables à notre sujet, il faudrait une suite d'histoires écrites d'après ces principes qui s'étendît à plusieurs siècles. On a commencé, il n'y a pas longtemps, dans quelques pays à cultiver cette branche de la statistique [1]; et de telles recherches, constamment suivies, répandront sans doute du jour sur la structure interne du corps social. Mais on peut dire qu'à cet égard la science est encore dans l'enfance; et il y a plusieurs questions importantes sur lesquelles nous sommes privés de toute information, ou du moins nous n'avons que des données imparfaites. Quel est le nombre des mariages, comparé à celui des adultes? A quel point la difficulté de se marier favorise-t-elle le vice? Quel est le rapport de la mortalité des enfants chez les pauvres et chez les riches? Déterminer les variations du prix réel du travail. Observer, à différentes périodes, le degré d'aisance et de bonheur dont jouissent les classes inférieures de la société. Dresser enfin des registres très exacts des naissances, des morts et des mariages. Ce dernier objet, en particulier, a, dans le sujet que nous traitons, la plus haute importance [2].

Une histoire fidèle du genre humain, où ces questions se trouveraient résolues, jetterait beaucoup de jour sur la manière dont agit l'obstacle constant qui arrête la population. Et il est bien probable qu'on y reconnaîtrait ces mouvements rétrogrades et progressifs dont j'ai parlé, quoique la durée de ces oscillations doive être fort irrégulière par l'influence de diverses causes. Ces causes perturbatrices sont très variées : tel est l'établissement ou la chute de quelques manufactures, l'ardeur ou l'in-

---

[1] Les questions judicieuses que le chevalier J. Sinclair a proposées en Écosse, et les faits qu'il a rassemblés sur cette partie de la Grande-Bretagne font beaucoup d'honneur à son zèle et à ses lumières. Son ouvrage est d'ailleurs un monument qui atteste le savoir et le jugement du clergé de ce pays-là. On peut regretter qu'on n'y ait pas réuni les paroisses contiguës, ce qui aurait aidé à se faire une idée nette de l'état de chaque district, et facilité la mémoire. Quant aux répétitions et aux contradictions même qu'on y trouve, elles ont assez peu d'inconvénient et servent même d'appui à la confiance du lecteur. Tel qu'il est, ou avec peu de changements, s'il contenait des registres exacts et complets pour les 130 dernières années, ce recueil serait d'un prix inestimable, et offrirait un tableau plus fidèle de l'état intérieur du pays, qu'aucun des écrits publiés sur ce sujet. Mais la plus active diligence ne pourrait suffire à ce but. (*Note de l'auteur.*)

[2] La statistique a commencé à répondre aux *desiderata* que signalait Malthus. l'on envisage justice que nous nous plaisons à lui rendre. Voyez dans l'*Annuaire de* clair que plus *politique* de 1844, les chiffres que l'auteur de ces notes a recueillis. là où la mort fait rage, ses adeptes semblent encore trop imbus des préjugés classiques lativement au mariage pour s'aider de l'économie politique dans l'appréciation des évè- part ont passé inaperçus. (*Jph. G.*)

différence pour les entreprises d'agriculture, des années d'abondance ou de disette, des guerres, des maladies, des lois relatives aux pauvres, des émigrations et nombre d'autres.

Une cause encore, qui a pu souvent masquer ces oscillations, c'est la différence entre le prix réel du travail et son prix nominal. Celui-ci baisse rarement partout à la fois; mais on sait assez que souvent il reste le même, tandis que le prix nominal des subsistances hausse graduellement. C'est ce qui aura généralement lieu, si le commerce et les manufactures reçoivent assez d'accroissement pour suffire à l'emploi des nouveaux ouvriers jetés sur le marché, et pour prévenir l'augmentation d'offre que doit occasionner la baisse du prix en argent [1]. Mais une augmentation du nombre des ouvriers qui reçoivent les mêmes salaires en argent doit nécessairement produire, par l'effet de la concurrence des demandes, une hausse dans le prix monétaire du blé. Au fait, c'est une baisse réelle du prix du travail. Pendant tout le temps que cette hausse graduelle des subsistances dure, l'état des classes inférieures ne peut manquer d'empirer graduellement. Au contraire, les fermiers et les capitalistes s'enrichissent par le bas prix du travail. Leurs capitaux croissent et les mettent en état d'employer un plus grand nombre d'hommes. Sur quoi il faut remarquer, que la difficulté de soutenir une famille s'étant accrue, a dû nécessairement porter quelque atteinte à la population. Il devra donc arriver au bout d'un certain temps que la demande du travail sera grande en proportion de l'offre. Par conséquent, le prix réel du travail croîtra, si rien n'empêche que ce prix ne se mette à son niveau. C'est ainsi que les salaires, et par là même la condition des classes inférieures, éprouveront des baisses et des hausses, des mouvements rétrogrades et progressifs, quoique le prix nominal du travail ne baisse point.

Les sauvages, chez qui le travail n'a pas un prix réglé, n'en sont pas moins exposés, sans doute, aux mêmes oscillations. Lorsque leur population s'est élevée jusqu'au niveau qu'elle ne peut franchir, tous les obstacles qui en préviennent l'accroissement, et ceux qui la détruisent,

---

[1] Si les nouveaux ouvriers jetés chaque année sur le marché ne peuvent trouver d'emploi dans l'agriculture, leurs demandes, se faisant mutuellement concurrence, peuvent faire tellement baisser le prix du travail en argent, que l'accroissement de la population ne produise aucune nouvelle demande effective de blé. En d'autres termes, si les propriétaires de terres et les fermiers ne pouvaient obtenir qu'une quantité additionnelle de travail agricole en échange du produit additionnel qu'ils feraient naître, ils ne seraient pas engagés à le faire naître. (*Note de l'auteur.*)

agissent avec beaucoup de force. Les habitudes vicieuses se multiplient, l'exposition des enfants est moins rare, les guerres et les épidémies deviennent probablement plus fréquentes et plus meurtrières. Ces causes continueront sans doute d'agir, jusqu'à ce que la population soit réduite au niveau des moyens de la soutenir. A cette époque, le retour d'une espèce d'abondance relative produira de nouveau l'accroissement de la population; et au bout d'un certain temps, cet accroissement sera arrêté par l'action des mêmes causes que je viens d'énumérer [1].

Je n'entreprendrai pas de suivre en différents pays ces mouvements rétrogrades et progressifs. Il faudrait pour cela que l'histoire pût nous fournir des informations très détaillées sur des objets qu'elle a négligés jusqu'ici. De plus, il est facile de voir que les progrès mêmes de la civilisation tendent naturellement à rendre ces mouvements moins sensibles. Je me bornerai donc à établir les propositions suivantes:

1. *La population est nécessairement limitée par les moyens de subsistance.*

2. *La population croît invariablement, partout où croissent les moyens de subsistance, à moins que des obstacles puissants et manifestes ne l'arrêtent* [2].

3. *Ces obstacles particuliers, et tous ceux qui, arrêtant le pouvoir prépondérant, forcent la population à se réduire au niveau des moyens de subsistance, peuvent tous se rapporter à ces trois chefs, la contrainte morale, le vice et le malheur.*

Je ne pense pas que la première de ces propositions ait besoin d'être prouvée. Les deux dernières seront le résultat de l'examen que nous allons entreprendre de l'état des peuples anciens et modernes envisagés sous cet aspect.

C'est l'objet des chapitres suivants.

---

[1] James Stewart compare le pouvoir productif à un ressort chargé d'un poids variable (*Écon. polit.*, tit. I, liv. I, chap. 4), d'où résulteraient les mêmes oscillations que je viens de dépeindre. Cet auteur a exposé d'une manière très satisfaisante, dans le premier livre de son *Traité d'Économie politique*, plusieurs sujets relatifs à la population. (*Note de l'auteur.*)

[2] Je m'exprime ici avec une sorte de réserve, parce qu'il y a, je crois, un petit nombre de cas, tels que celui des nègres aux Indes-Occidentales, et un ou deux autres semblables, où la population ne s'élève pas au niveau des subsistances. Mais ce sont des exceptions et des cas extrêmes. En parlant d'une manière générale, on peut énoncer ces mêmes propositions sans restriction et dire :

2. La population croît partout où croissent les moyens de subsistance.

3. Les obstacles qui répriment le pouvoir prépondérant, et forcent ainsi la popu-

CHAPITRE III. — DES OBSTACLES A LA POPULATION DANS L'ÉTAT LE MOINS ÉLEVÉ DE LA SOCIÉTÉ HUMAINE.

Tous les voyageurs s'accordent à nous représenter les habitants de la Terre de Feu comme placés au plus bas degré de l'existence sociale [1]. Mais nous connaissons peu leurs mœurs et leurs habitudes domestiques. La contrée stérile qu'ils habitent, et l'état misérable auquel ils sont réduits, ont empêché de former avec eux des liaisons mercantilles, qui auraient pu nous procurer les informations nécessaires sur leur état et leur manière de vivre. Du reste il n'est pas difficile de concevoir quels sont les obstacles qui arrêtent la population d'une race de sauvages, dont la misère se montre au premier aspect; mourants de froid et de faim; couverts d'ordure et de vermine; placés sous le climat le plus rude, sans avoir su trouver aucun moyen d'en adoucir la rigueur [2].

Les naturels de la Terre de Van Diémen ne sont guères moins misérables, et on les peint comme presque aussi dépourvus de ressources [3]. Ceux des îles Andaman, situées plus à l'est, paraissent inférieurs aux uns et aux autres. Quelques relations récentes attestent que tout leur temps est employé à chercher leur nourriture : comme leurs forêts ne leur offrent à peu près aucune proie animale et peu de végétaux dont ils puissent faire usage, ils sont réduits à grimper sur les rochers, ou à errer sur le rivage de la mer, pour y chercher quelque poisson jeté à la côte, ressource toujours précaire, dont ils sont absolument privés dans les temps orageux. Leur taille ne passe pas cinq pieds [4], leur ventre est proéminent, leurs épaules relevées; ils ont une grosse tête et des membres grêles et fluets. Leur aspect annonce le dernier degré de la misère, et le plus affreux mélange de férocité et de besoin. Plusieurs ont été trouvés sur le rivage en proie aux horreurs de la famine et au dernier période de cette déplorable existence [5].

Les habitants de la Nouvelle-Hollande semblent s'élever un peu au-

---

lation à se réduire au niveau des moyens de subsistance, peuvent tous se rapporter à ces trois chefs, la contrainte morale, le vice et le malheur. (*Note de l'auteur.*)

[1] Cook, *premier voyage*, t. II, p. 39, *angl.*

[2] *Ibid.*, *second voy.*, t. II, p. 187, *angl.*

[3] *Voyage de Vancouver*, t. II, liv. III, c. I, p. 15, *angl.*

[4] Cinq pieds anglais, qui valent chacun 304,7943 millimètres, soit en tout 1 mètre 52 centimètres. (*Jph. G.*)

[5] Symes, *Ambassade à Ava*, ch. I, p. 129. *Recherches asiatiques*, t. IV, p. 401, *angl.*

dessus des peuples dont nous venons de parler. Nous connaissons une partie au moins de ces sauvages par la description qu'en a faite un voyageur, qui a résidé longtemps à Port-Jackson et qui rapporte les faits dont il a été témoin oculaire. Le rédacteur du premier voyage de Cook, après avoir fait remarquer combien était petit le nombre des naturels qu'on avait aperçus sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, et avoir attribué ce défaut de population à la stérilité de cette terre désolée, ajoute : « Il n'est pas très facile de dire comment le nombre des habitants est réduit à ce que le pays peut faire subsister. De nouveaux voyages apprendront peut-être s'ils se détruisent naturellement, comme ceux de la Nouvelle-Zélande, en combattant pour leur nourriture ; ou s'ils sont enlevés par la famine; ou si quelque autre cause s'oppose chez eux à la multiplication de l'espèce [1]. »

Ce que M. Collins nous dit de ces sauvages fournit, à ce qu'il me semble, une réponse satisfaisante à ces questions. Ils ne sont, nous dit-il, ni grands ni bien faits. Ils ont les bras et les parties inférieures du corps très minces, ce qu'on attribue au défaut de nourriture. Ceux qui habitent les côtes vivent de poisson, et occasionnellement d'un gros ver, ou larve, qu'ils trouvent dans le gommier nain. Les bois sont si dépourvus d'animaux, et il faut tant de peine pour les atteindre, que ceux qui vivent dans l'intérieur des terres ne jouissent pas de plus d'aisance. Ils passent leur temps à grimper sur les arbres les plus hauts, pour y trouver du miel, ou de petits quadrupèdes, comme l'écureuil volant ou l'opossum. Lorsque le tronc de ces arbres est très élevé et dépouillé de branches, ce qui, dans leurs forêts touffues, est le cas le plus ordinaire, cette espèce de chasse ne se fait pas sans beaucoup de fatigue. Il faut qu'avec leurs haches ou herminettes de pierre, ils taillent, pour chaque pied alternativement, une coche ou entaille, en tenant l'arbre fortement embrassé du bras gauche. On a vu des arbres ainsi entaillés jusqu'à la hauteur de quatre-vingt pieds : hauteur à laquelle il a fallu que le sauvage affamé soit parvenu avant d'avoir atteint la première branche et d'avoir pu trouver la plus légère récompense de son travail [2].

Les bois ne fournissent que bien peu de chose, outre ce petit nombre d'animaux : quelques baies, l'igname, la racine de fougère, les fleurs des différentes espèces de banksia, sont les seuls végétaux à leur portée [3].

---

[1] Cook, *premier voyage*, t. III, p. 240, *angl.*

[2] Collins, *Description de la Nouvelle-Galle méridionale*. Appendice. P. 349, in-4°, *angl.* — [3] *Ibid.*, p. 337.

Un des naturels, qui avait avec lui un jeune enfant, fut surpris par quelques colons sur la rivière Hawkesbury. Il s'élança dans son canot, et laissa derrière lui, dans sa retraite précipitée, le mets qu'il venait de préparer et dont il était sur le point de se régaler. C'était un gros ver, qu'il venait de tirer d'une pièce de bois flotté et vermoulu, et qu'il avait déjà commencé de manger. L'odeur de cet insecte et de son ancienne habitation était insupportable. On appelle ce ver, dans le langage du pays, ca-bro. Et il y a une tribu de l'intérieur des terres, qui s'appele Ca-bro-gal, parce qu'elle fait de ce met dégoûtant sa principale nourriture. Les habitants des bois composent avec la racine de fougère, mêlée de quelques fourmis, de la grande et de la petite espèce, une sorte de pâte alimentaire, à laquelle ils ajoutent, dans la saison, les œufs ou nymphes de ces mêmes insectes [1].

Là où les hommes sont obligés d'avoir recours à de tels moyens de subsistance, où la nourriture animale et végétale est si rare, et où le travail nécessaire pour l'obtenir est si pénible, il est évident que la population doit être faible et éparse. Les limites auxquelles elle peut atteindre sont nécessairement peu élevées. Mais si nous prenons en considération les coutumes étranges et barbares de ces peuples, les cruels traitements qu'ils font éprouver aux femmes, et la difficulté d'élever des enfants dans la situation où ils se trouvent; bien loin d'être surpris que la population ne s'élève pas au-dessus de ses bornes actuelles, nous serons portés à croire que les moyens de subsistance qu'offre ce pays, tout faibles qu'ils sont, doivent excéder le besoin du petit nombre d'habitants échappés à tant de causes de destruction.

Chez ces peuples, l'amour s'annonce par des actes de violence et de férocité. C'est parmi les femmes d'une tribu ennemie que le jeune sauvage fait son choix. Il épie le moment où celle qu'il recherche est seule et privé de ses protecteurs naturels; il s'approche sans être aperçu, l'étourdit à coup de massue ou avec son épée de bois dur; la frappe sur la tête, sur le dos, sur les épaules, si rudement que chaque coup fait couler des flots de sang. Il l'enlève ensuite d'un bras à travers la forêt, sans se mettre en peine des pierres et des éclats de bois dont la route est semée, impatient d'amener sa proie au lieu qu'habite sa propre tribu. Là, après d'autres actes de barbarie, cette femme est reconnue comme sa propriété, et dès lors il est rare qu'elle quitte son nouveau maitre. Cet outrage n'est pas vengé par les parents de la femme, si ce n'est que dans l'occasion ils usent de représailles, en enlevant des femmes à leurs ennemis [2].

---

[1] Collins, *Descript. de la Nouv.-Galle mérid.*, p. 358. — [2] *Ibid.*, p. 359.

L'union des sexes est précoce; les colons ont même vu des exemples honteux de violence de la part de quelques-uns de ces sauvages envers de très jeunes filles [1].

La conduite des maris envers leurs femmes est bien assortie au prélude de leur tendresse. Toutes portent sur la tête des signes évidents d'infériorité. Et, comme les mariages sont précoces, on peut dire que leurs maris les battent aussitôt qu'ils en ont la force. On a vu quelques-unes de ces infortunées, dont la tête tondue était marquée de tant de cicatrices, qu'il était difficile de les compter. M. Collins dit à cette occasion, en se livrant à un mouvement de sensibilité: « La condition à laquelle ces femmes sont réduites est telle, que souvent, en voyant une jeune fille que sa mère portait sur ses épaules, j'anticipais sur l'avenir, et prévoyant les malheurs auxquels elle était destinée, je pensais que c'eût été un acte d'humanité de la priver sur le champ d'une si déplorable vie. » Et ailleurs, en parlant de Bennilong, il dit: « je trouve ici dans mon journal, que Bennilong, pour je ne sais quel sujet, avait cruellement battu sa femme un instant avant son accouchement [2].

Une conduite si brutale doit produire souvent des couches malheureuses. L'union précoce et même prématurée des sexes nuit probablement à la fécondité. Il est plus rare chez ces sauvages de n'avoir qu'une femme que d'en avoir plusieurs; mais ce qui est singulier, c'est que M. Collins ne se souvient pas d'avoir jamais vu un homme qui eût des enfants de plus d'une de ses femmes. Il a entendu dire à quelques naturels que la première femme réclamait l'amour de son mari comme un droit exclusif, et que la seconde n'était qu'une espèce d'esclave chargée de servir la première et son époux [3].

Il est difficile de croire qu'un droit pareil soit absolument exclusif; mais peut-être n'est-il pas permis à la seconde femme d'élever ses enfants. Quoi qu'il en soit, si le fait est vrai, il prouve qu'il y a un grand nombre de femmes sans enfants. Ce phénomène ne peut s'expliquer que par les durs traitements auxquels elles sont exposées, ou par quelque coutume particulière qui peut avoir échappé à l'observation de M. Collins.

S'il meurt une mère tandis qu'elle allaite, le père place, sur ce corps mort, l'enfant plein de vie, et laisse tomber sur lui une grosse pierre: aussitôt ses amis achèvent de fermer la tombe. Cette affreuse cérémonie fut accomplie par Co-lé-bé, l'un des naturels que les colons connais-

---

[1] Collins, *Descript. de la Nouv.-Galle mérid.*, p. 565.
[2] *Ibid.*, p. 560. — [3] *Ibid.*, p. 607.

saient : et lorsqu'on lui en parlait, il prétendait la justifier, en disant qu'on ne pourrait trouver aucune femme qui voulût remplacer la mère en qualité de nourrice, et que c'était par conséquent abréger les souffrances de l'enfant que de lui ôter la vie d'un seul coup. M. Collins observe que cette coutume, qui est générale, peut jusqu'à un certain point rendre compte de la faiblesse de la population de ces contrées [1].

Quoique par elle-même peut-être elle ne puisse pas avoir beaucoup d'influence à cet égard, elle sert du moins à peindre, d'une manière sensible, la difficulté d'élever des enfants dans la situation où se trouvent ces sauvages. Des femmes, dont le genre de vie exige qu'elle changent continuellemet de place, qui sont soumises à des travaux excessifs et toujours renaissants, ne peuvent guères élever à la fois plusieurs enfants à peu près du même âge. S'il en nait un avant que l'autre soit en âge de se suffire à lui-même et de marcher après sa mère, il est presque inévitable que l'un ou l'autre ne périsse faute de soins. La tâche d'élever un seul enfant, dans cette vie errante et pénible, est si inquiétante et si difficile, qu'il ne faut pas s'étonner qu'on ne puisse trouver aucune femme qui veuille s'en charger, lorsqu'elle n'y est pas contrainte par l'irrésistible instinct de la maternité.

A ces causes, qui arrêtent la génération naissante, il faut joindre celles qui la détruisent à mesure qu'elle se forme. Telles sont les guerres fréquentes que ces peuples se livrent, et leurs perpétuelles inimitiés; l'esprit de vengeance qui les porte sans cesse à verser le sang; la saleté de leurs habitations; leur mauvaise nourriture et toutes les maladies qu'elle engendre; en particulier les maladies de la peau et une espèce de petite vérole, qui fait chez eux de grands ravages [2].

Cette épidémie se manifesta en 1789. On ne peut se faire une idée de l'état auquel elle réduisit leurs peuplades. On ne trouvait pas une seule personne vivante dans les baies et les havres ci-devant les plus peuplés; pas une trace humaine sur le sable. Ils avaient laissé les morts pour enterrer les morts. Les creux de rochers étaient remplis de corps en état de putréfaction, et en plusieurs endroits les sentiers étaient couverts de squelettes [3].

M. Collins fut informé que la tribu de Co-lé-bé, le même que j'ai nommé ci-dessus, avait été réduite, par le fléau destructeur, à trois

---

[1] Collins, *Descript. de la Nouv.-Galle mérid.*, p. 562.

[2] Voyez en général l'appendice de Collins, *Description de la colonie anglaise de la Nouvelle-Galle méridionale, angl.*

[3] *Ibid.*, p. 597.

personnes, qui, pour se dérober à la mort, allèrent se réunir à une autre tribu [1].

Sous l'influence de tant de causes de dépopulation, on serait naturellement porté à croire que les produits du sol, tant animaux que végétaux, joints au poisson pris sur la côte, devraient être plus que suffisants pour l'entretien de quelques restes de nations éparses, qui occupent entr'elles une si vaste étendue de terrain. Il paraît au contraire qu'en général la population atteint si exactement le niveau du produit moyen des subsistances, que le plus petit déficit dans celui-ci, résultant d'une saison défavorable ou de toute autre cause, plonge ces peuples dans la plus cruelle détresse. Les relations nous parlent du retour fréquent de ces temps de calamités, dans lesquels on rencontrait des naturels du pays, réduits à un tel état de maigreur, qu'ils semblaient de vrais squelettes et paraissaient très près de mourir de faim [2].

CHAPITRE IV. — DES OBSTACLES A LA POPULATION CHEZ LES NATIONS INDIGÈNES DE L'AMÉRIQUE.

Tournons maintenant nos regards sur les diverses contrées de l'Amérique. A l'époque où l'on en fit la découverte, la plus grande partie de ce vaste continent était habitée par de petites tribus de sauvages, indépendantes les unes des autres, et qui vivaient, à peu près comme celles de la Nouvelle-Hollande, des productions naturelles du sol. Dans les forêts dont il était couvert on ne trouvait pas, comme aux îles de la mer du Sud, une abondance de fruits et de végétaux nourissants. La faible culture qui était pratiquée par quelques tribus de chasseurs, ajoutait bien peu de chose à leurs moyens de subsistance. Les habitants de cette partie du monde vivaient donc principalement des produits de la chasse ou de la pêche [3]. Il est facile de comprendre combien ces ressources sont bornées et précaires. La pêche ne pouvait nourrir que ceux qui se trouvaient établis dans le voisinage des lacs, des rivières ou de la mer. L'ignorance et l'indolence des sauvages, l'imprévoyance qui les caractérise, les privaient souvent de l'avantage de conserver pour l'avenir les provisions qui excédaient le besoin du moment. On a dès

---

[1] Collins, *Description de la Nouvelle-Galle méridionale*, p. 398.

[2] *Ibid.*, p. 331.

[3] Robertson, *Histoire d'Amérique*, t. II, liv. IV, p. 127 et suiv.; in-8°, édit. de 1780, *angl.*

longtemps remarqué qu'un peuple chasseur doit étendre beaucoup les limites de son territoire pour y trouver de quoi vivre. Si l'on compare le nombre des bêtes sauvages qui peuvent s'y rencontrer au nombre de celles qu'on peut prendre, en employant tous les moyens connus et usités, on verra qu'il est impossible que les hommes s'y multiplient beaucoup. Les peuples chasseurs, comme les bêtes de proie, auxquelles ils ressemblent par la manière dont ils pourvoient à leur subsistance, ne peuvent être fort rapprochés. Leurs tribus sont éparses sur la face de la terre. Il faut qu'elles s'évitent ou se combattent. Aussi les voit-on engagées dans d'éternelles guerres [2].

Ainsi la faible population de l'Amérique répandue sur son vaste territoire n'est qu'un exemple de cette vérité évidente, que les hommes ne peuvent multiplier qu'en proportion de leurs moyens de subsistance. Mais la partie la plus intéressante de la recherche que nous avons entreprise, celle sur laquelle j'ai le plus à cœur de diriger l'attention du lecteur, est l'examen des moyens par lesquels la population se maintient au niveau des faibles secours qui sont à sa portée. On voit aisément que l'insuffisance des moyens de subsistance chez un peuple ne se montre pas uniquement sous la forme de la famine. Elle en revêt d'autres plus permanentes, qui sont autant de malheurs ou de fléaux destructifs; et introduit des usages, qui agissent quelquefois avec plus de force pour arrêter la population naissante, que pour la détruire quand elle est arrivée à sa maturité.

On a généralement remarqué que les femmes Américaines étaient assez peu fécondes [3]. On a attribué cette espèce de stérilité à la froideur des hommes à leur égard: car c'est là un trait remarquable du caractère des sauvages Américains. Mais il n'appartient pas exclusivement à cette race d'hommes. Tous les peuples sauvages manifestent plus ou moins la même indifférence; tous ceux du moins qui n'ont que des moyens insuffisants de subsistance, et qui flottent sans cesse entre la crainte de l'ennemi et celle de la faim. Cette observation n'a pas échappé à Bruce, dans le tableau qu'il fait des Gallas et des Shangallas, nations sauvages des frontières de l'Abyssinie [4]; et Le Vaillant envisage le tempéram-

---

[1] Franklin, *Mélanges*, p. 2, *angl.* — [2] Robertson, liv. IV, p. 129.

[3] Robertson, liv. IV, p. 106. *Burke's America*, vol. I, p. 187. Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, t. III, p. 304. Lafitau, *Mœurs des sauvages*, t. I, p. 590. Dans le cours de ce chapitre, je fais souvent les mêmes citations qu'a faites Robertson, mais jamais sans les avoir examinées et vérifiées. Quand je n'ai pu le faire, je me suis borné à citer Robertson. (*Note de l'auteur.*)

[4] *Voyages aux sources du Nil*, t. II, p. 223, 339, *angl.*

ment flegmatique des Hottentots, comme la principale cause de la faiblesse de leur population [1]. C'est, à ce qu'il paraît, aux dangers et aux fatigues de la vie sauvage qu'il faut attribuer cette disposition. Une telle vie absorbe l'attention et ne lui permet pas de se fixer sur des passions tendres. C'est là sans doute la vraie raison de la froideur des Américains, et on aurait tort de l'imputer à quelques vices de leur constitution, puisque à mesure que les peines et les dangers diminuent pour ces peuples, l'amour reprend chez eux son empire. C'est ce qu'on observe dans les contrées que leur situation favorise et dont les habitants sont moins exposés aux peines de la vie sauvage. Quelques tribus situées au bord des rivières poissonneuses, dans des lieux abondants en gibier, ou sur des terres mises en valeur, ne partagent point l'insensibilité générale; et comme leurs passions n'ont pas de frein, leurs mœurs sont fort dissolues [2].

S'il est vrai que cette apathie des Américains ne soit pas un défaut naturel, mais l'effet d'un genre de vie, qui rend plus rares en eux des mouvements passionnés, nous ne serons pas portés à attribuer à cette cause l'infécondité des mariages. Nous l'imputerons plutôt au genre de vie des femmes et aux coutumes établies parmi elles, chez ces peuples sauvages.

« On a demandé quelquefois, si les arts et la civilisation avaient amélioré l'état de l'homme: et dans la vanité de leurs disputes, les philosophes ont élevé des doutes sur ce sujet. Mais que la civilisation ait accru le bonheur des femmes, c'est une vérité sur laquelle on ne s'aurait élever aucun nuage. » Ainsi s'exprime Robertson [3]; et cette remarque est confirmée par l'histoire de tous les peuples sauvages. Le mépris et la dégradation des femmes sont un des traits qui caractérisent le plus universellement cette époque de l'existence sociale [4]. Tel est le sort de ce malheureux sexe chez quelques tribus d'Amérique, que le mot servitude n'exprime qu'imparfaitement son abjection et sa misère. Là une femme n'est à proprement parler qu'une bête de somme. Tandis que la vie d'un homme se partage entre la paresse et les plaisirs, sa femme est condamnée aux plus rudes travaux, et ses travaux se succèdent sans relâche. On lui assigne sa tâche sans pitié pour sa faiblesse.

---

[1] *Voyages dans l'intérieur de l'Afrique*, t. I, p. 12, 13.

[2] Robertson, liv. IV, p. 71. *Lett. édif.*, t. VI, p. 48, 322, 330; t. VII, p. 20; in-12, édit. de 1780. Charlevoix, t. III, p. 305, 425. Hennepin, *Mœurs des sauvages*, p. 37.

[3] Robertson, liv. IV, p. 105. — [4] *Ibid.*, liv. IV, p. 105. *Lett. édif.*, Charlevoix, t. III, p. 287. *Voyage de La Pérouse*, ch. IX, p. 402; in-4°, édit. de Londres.

On reçoit ses services sans reconnaissance ni faveur [1]. Dans quelques districts où la dégradation est extrême, on a vu des mères tellement pénétrées de l'horreur de leur situation, qu'elles faisaient périr leurs filles à leurs naissances, pour les délivrer d'un seul coup du poids de leurs infortunes [2].

Cet état d'abaissement, et l'assujétissement à un travail forcé, joints à la dureté de la vie sauvage, ne peuvent manquer d'être très défavorables à la grossesse des femmes mariées [3]: et le libertinage auquel elles sont livrées avant cette époque, ainsi que les moyens qu'elles emploient pour se faire avorter, doivent nécessairement nuire ensuite à leur fécondité [4]. Un missionnaire, à propos de la coutume de changer de femmes qui se trouve établie chez les Natchès, remarque qu'elle n'a lieu que pour les femmes qui n'ont point donné d'enfants à leurs maris. C'est dire assez qu'en général les mariages n'y sont pas féconds: et c'est d'ailleurs une conséquence de la vie déréglée des femmes avant le mariage, que ce même auteur a dépeinte [5].

Les causes auxquelles Charlevoix attribue la stérilité des Américaines sont le long temps pendant lequel elles allaitent et se séparent de leurs maris, temps qui est ordinairement de plusieurs années; leurs travaux excessifs et qui ont lieu sans aucune discontinuation, quelle que soit la situation dans laquelle elles se trouvent; enfin la coutume de plusieurs tribus, qui, avant le mariage, permettent la prostitution. Ajoutez à cela, dit-il, l'extrême misère à laquelle ces peuples sont réduits, et qui éteint chez eux le désir d'avoir des enfants [6]. Parmi les hordes les moins policées, c'est une maxime, qu'il ne faut pas se charger de plus de deux enfants à élever [7]. S'il naît deux jumeaux, d'ordinaire on en abandonne un, parce que la mère ne peut en nourrir deux. Si une mère meurt pendant le temps de l'allaitement, on désespère de conserver son nourrisson, et, comme dans la Nouvelle-Hollande, on l'ensevelit sur le sein qui l'a nourri [8].

---

[1] Robertson, liv. IV, p. 103. *Lett. édif.*, t. VI, p. 329. Roger, *Amérique sept.*, p. 211, *angl.* Creuxii, *Hist. Canad.*, p. 37.

[2] Robertson, liv. IV, p. 106. Raynal, *Hist. des Indes*, t. IV, chap. VII, p. 110; in-8°, 10 vol., 1795.

[3] Robertson, liv. IV, p. 106. Creuxii, *Hist. Canad.*, p. 37. Lafitau, t. I, p. 590.

[4] Robertson, liv. IV, p. 72. Ellis, *Voyage*, p. 198, *angl. Burke's America*, vol. I, p. 187.

[5] *Lett. édif.*, t. VII, p. 20, 22.

[6] Charlevoix, *N.-Fr.*, t. III, p. 304.

[7] Robertson, liv. IV, p. 107. *Lett. édif.*, t. IX, p. 140.

[8] Robertson, liv. IV, p. 107. *Lett. édif.*, t. VIII, p. 86.

Comme il arrive souvent que les parents sont pressés par le besoin, ils ont tant de peine à suffire à ceux de leurs enfants, qu'ils les abandonnent ou les livrent eux-mêmes à la mort [1]. On expose généralement les enfants difformes: et quelques peuplades du Sud font éprouver le même sort aux enfants dont les mères ne supportent pas bien les peines de la grossesse et le travail de l'enfantement, de peur qu'ils n'héritent de la faiblesse de leur mère [2].

C'est à de telles causes qu'il faut attribuer l'exemption remarquable de difformités, qu'on observe chez ces sauvages d'Amérique. Et lors même qu'une mère, parmi eux, veut élever tous ses enfants sans distinction, la mort en enlève un si grand nombre, par la manière dure dont on les traite, qu'il est à peu près impossible que ceux d'une constitution délicate puissent atteindre l'âge d'homme [3]. Dans les colonies espagnoles, où la vie des indigènes est moins pénible, et où on ne leur permet pas de faire périr leurs enfants, on voit beaucoup d'hommes de figure difforme, petits, mutilés, aveugles et sourds [4].

La polygamie paraît avoir été permise de tout temps aux sauvages Américains, mais il n'y avait guères que leurs chefs ou caciques qui se prévalussent de cette liberté; quelquefois cependant on en voyait des exemples chez de simples particuliers, dans quelques-unes des riches provinces du Sud, où les subsistances sont plus abondantes. La difficulté de vivre forçait en général les hommes du peuple à se contenter d'une seule femme [5]. Cette difficulté était si bien sentie, que les pères, avant de donner leurs filles en mariage, ne manquaient pas d'exiger, de ceux qui en faisaient la recherche, des preuves non équivoques de leur habileté dans l'art de la chasse, et par là même des moyens qu'ils avaient de pourvoir à l'entretien d'une famille [6]. Les femmes, en Amérique, ne se marient pas de bonne heure [7] : et la manière licencieuse dont elles vivent avant de se marier doit naturellement produire cet effet [8].

Ces coutumes, dues à la crainte de se voir chargé de famille, et la

---

[1] Robertson, liv. IV, p. 108. — Chez nous, il y a évidemment progrès quant à la forme; les enfants sont déposés à l'hospice; mais le résultat est le même, il est à peu près sûr qu'ils y meurent. (*Jph. G.*)

[2] Lafitau, *Mœurs des sauvages*, t. I, p. 592.

[3] Charlevoix, t. III, p. 303. Raynal, *Hist. des Indes*, t. VIII, l. XV, p. 22.

[4] Robertson, liv. IV, p. 73. *Voyage d'Ulloa*, t. I, p. 252.

[5] Robertson, liv. IV, p. 102. *Lett. édif.*, t. VIII, p. 87.

[6] *Lett. édif.*, t. IX, p. 364. Rob., liv. IV, p. 113. — [7] *Ibid.*, liv. IV, p. 107.

[8] *Lett. édif.*, *Voyage d'Ulloa*, t. I, p. 343. *Burke's America*, vol. I, p. 187. Charlevoix, t. III, p. 303, 304.

mortalité causée chez les enfants par les peines de la vie sauvage [1], n'ont pu manquer d'agir puissamment pour arrêter la population naissante.

Lorsque le jeune sauvage a échappé à tous les dangers de l'enfance, d'autres dangers menacent son âge mûr. Les maladies, à cette époque de l'existence sociale, sont plus rares, mais plus destructives. Comme l'imprévoyance des sauvages est extrême, et que tous leurs moyens de subsistance sont précaires, ils passent subitement, selon le sort de la chasse ou selon la saison, des horreurs de la disette aux excès que l'abondance provoque [2]. Leur voracité compense alors la rigueur de leur abstinence, et toutes deux leur sont également nuisibles [3]. Les maux qui en sont la suite moissonnent la jeunesse dans sa fleur. Ils sont d'ailleurs sujets à la consomption, à la pleurésie, à l'asthme, à la paralysie; maladies qu'occasionnent les fatigues de la chasse et de la guerre, ainsi que l'inclémence des saisons, qu'ils bravent sans cesse [4].

Les missionnaires parlent des maladies perpétuelles auxquelles sont sujets les indigènes de l'Amérique méridionale, et pour lesquelles ils n'ont point de remède [5]. Ignorant les recettes les plus simples, ne pouvant se résoudre à changer leur diète grossière et insalubre, ils succombent en grand nombre. Le jésuite Fauque rapporte que, dans ses excursions multipliées, à peine a-t-il rencontré un vieillard [6]. Robertson pense que la durée de la vie est plus courte chez les sauvages que chez les peuples civilisés [7]. Raynal, malgré son enthousiasme pour ces nations, dit à peu près la même chose, en parlant des indigènes du Canada [8]. Les observations de Cook et de La Pérouse, sur ceux de la côte nord-ouest de l'Amérique, confirment cette remarque [9].

Dans les vastes plaines du Sud, un soleil brûlant, qui, après la saison des pluies, darde ses rayons sur des terres inondées, engendre de funestes épidémies. Les missionnaires font mention de contagions fréquentes parmi les indigènes, qui causent dans leurs villages une effrayante mortalité [10]. La petite vérole, en particulier, y fait de grands ravages, soit par le manque de soins, soit par la petitesse des habitations

---

[1] Creuxii dit qu'à peine un sur trente atteint l'âge d'homme (*Hist. Canad.*, p. 87), mais c'est là sans doute une grande exagération.

[2] Robertson, liv. IV, p. 83. — [3] Charlevoix, t. III, p. 302, 303.

[4] Robertson, liv. IV, p. 86. Charlevoix, t. III, p. 364. Lafitau, t. II, p. 360, 361.

[5] *Lett. édif.*, t. VIII, p. 85. — [6] *Ibid.*, t. VII, p. 317 et suiv. — [7] *Ibid.*, liv. IV, p. 86. — [8] *Ibid.*, liv. XV, p. 23.

[9] Cook, *troisième voyage*, t. III, ch. II, p. 320. *Voyage de la Pérouse*, chap. IX.

[10] *Lett. édif.*, t. VIII, p. 79, 339; t. IX, p. 123.

où l'on entasse les malades; en sorte que très peu en réchappent [1]. Malgré les soins des jésuites, les indigènes du Paraguay étaient fort exposés à cette cause de destruction. La petite vérole et les fièvres malignes, qu'on appelle peste dans ces régions, désolaient les missions les plus florissantes; et c'est à cette cause qu'Ulloa attribue la lenteur de leurs progrès, au sein de la profonde paix dont elles jouissent [2].

Il ne faut pas croire que ces épidémies épargnent les peuples du Nord. Elles y sont, au contraire, fréquentes [3], et la relation du capitaine Vancouver en offre un exemple frappant. Depuis New-Dungeness au nord-ouest de l'Amérique, sur une ligne de côtes de cent cinquante milles [4], il ne vit pas cent cinquante habitants. Il trouva plusieurs villages déserts, dont chacun, à lui seul, aurait aisément contenu tous les individus épars qui s'étaient offerts à sa vue dans toute cette étendue de pays. En faisant des excursions dans l'intérieur, surtout au Port-Discovery, il trouva des os et des crânes humains répandus çà et là. Cependant les corps des indigènes vivants n'offraient aucune cicatrice; ils ne témoignaient ni crainte ni défiance. Le voyageur, en conséquence, ne peut s'arrêter à aucune autre conjecture, qu'à celle d'une maladie pestilentielle [5]. La petite vérole avait d'ailleurs paru sur cette côte, et avait laissé des traces de son passage sur le visage des indigènes, dont plusieurs avaient perdu un œil par cette maladie [6].

Les sauvages, par une suite de leur ignorance et de leur malpropreté [7], perdent l'avantage que peut donner, pour prévenir la contagion, une population clairsemée. En quelques cantons de l'Amérique, on construit des maisons destinées à recevoir plusieurs familles, et on y voit quatre-vingts ou cent personnes sous le même toit. Là où les familles vivent séparées, les huttes sont fort petites, fermées, misérables, sans ouvertures de fenêtres, et avec des portes si basses, qu'on n'y peut entrer qu'en rampant [8]. Au Nord-Ouest, les maisons sont au contraire fort grandes : Meares en décrit une, qui appartenait à un chef du détroit de Nootka, dans laquelle huit cents personnes demeuraient, mangeaient et couchaient [9]. Les voyageurs sont unanimes à dire que rien n'égale

---

[1] *Voyage d'Ulloa*, t. I, p. 549. — [2] *Ibid.*, t. I, p. 549.

[3] *Lett. édif.*, t. VI, p. 353. — [4] Ou 23 myriamètres environ.

[5] Vancouver, *Voyage*, t. I, liv. II, ch. V, p. 236, *angl.* — [6] *Ibid.*, ch. IV, p. 242.

[7] Charlevoix s'exprime là-dessus en termes énergiques. « On ne peut, dit-il, entrer dans leurs cabanes qu'on ne soit empesté. » La saleté de leurs mets, ajoute-t-il, *vous ferait horreur*. T. III, p. 338. (*Note de l'auteur.*)

[8] Robertson, liv. IV, p. 182.

[9] *Voyage de Meares*, ch. XII, p. 138, *angl.*

la saleté de ces habitations et la malpropreté personnelle de ceux qui s'y renferment [1]. Le capitaine Cook les représente comme pleins de vermine, qu'ils s'occupent à prendre et à dévorer [2]; et il ajoute que la puanteur de leurs demeures est insupportable, ainsi que le bruit et la confusion qui y règnent [3]. La Peyrouse assure qu'aucune caverne d'animaux sauvages ne peut affecter aussi désagréablement l'odorat [4].

On peut aisément se figurer le ravage que doit faire une épidémie, lorsqu'elle vient à se manifester dans ces habitations. Il est probable même qu'un pareil degré de saleté peut engendrer de telles maladies; car il n'y a point de ville où l'air doive être plus altéré.

Échappé à la mortalité de l'enfance et aux ravages des maladies, le sauvage est exposé à tous les dangers de la guerre : et malgré l'extrême prudence avec laquelle les Américains dirigent toutes leurs entreprises militaires; comme ils n'ont presque aucun intervalle de paix, leurs pertes ne peuvent être que très considérables [5]. Ces nations, même les plus sauvages, connaissent fort bien leur droit de propriété sur le territoire qu'elles occupent [6]; et comme il est pour elles de la plus grande importance de ne pas souffrir que d'autres s'emparent de leur gibier, elles le gardent avec une attention jalouse. De là d'innombrables sujets de querelle. Les nations voisines exercent entre elles de continuelles hostilités [7]. Le simple accroissement d'une tribu est envisagé par les autres comme une véritable agression, par cela seul qu'il exige une augmentation de territoire. Une guerre née de cette cause ne peut finir que lorsque, par des pertes multipliées, l'équilibre de population se trouve rétabli, ou lorsque le parti le plus faible est exterminé. Une irruption hostile qui dévaste leurs cultures, ou qui les force d'abandonner leurs terres à gibier, les réduit à la dernière extrémité; car il est rare qu'ils aient aucune espèce de provision susceptible d'être transportée. Souvent il arrive que tous les habitants du pays envahi cherchent leur refuge dans les bois et dans les montagnes, où la plupart périssent faute de subsistance [8]. Chacun, dans ces occasions,

---

[1] *Voyage de Meares*, ch. XXIII, p. 252.—Vancouver, *Voyage*, t. III, liv. VI, ch. I, p. 315.

[2] Cook, *troisième voyage*, t. II, p. 305. — [3] Ch. III. p. 316.

[4] *Voyage de La Peyrouse*, ch. IX, p. 405.

[5] Charlevoix, *Hist. de la Nouv.-France*, t. III, p. 202, 203, 429.

[6] Robertson, liv. IV, p. 147.

[7] *Lett. édif.*, t. VIII, p. 40, 86, et ailleurs. —Cook, *trois. voy.*, t. II, p. 324. — Meares, *Voyage*, ch. XXIV, p. 267.

[8] Robertson, liv. IV, p. 172. — Charlevoix, t. II, p. 203.

songe à sa sûreté personnelle. Les enfants se séparent de leurs parents, qui ne s'en mettent point en peine. Tous les liens sont dissous. Un père vend son fils pour un couteau ou une hache [1]. La famine, les maux de tout genre, enlèvent ceux que la guerre a épargnés; et il n'est pas rare de voir s'éteindre de la sorte des tribus entières [2].

Cet état de choses contribue à nourrir la férocité martiale qu'on remarque chez les sauvages, surtout chez ceux d'Amérique. Ils ne combattent pas pour conquérir, mais pour détruire [3]. C'est par la mort de son ennemi que le vainqueur assure sa propre vie. A voir l'acharnement avec lequel il le poursuit, et l'atrocité de ses vengeances, on dirait qu'il essaie tous les tourments qu'on lui destinait à lui-même. Les Iroquois expriment la résolution prise de faire la guerre par ce peu de mots : « Allons manger cette nation. » Lorsqu'ils invoquent le secours d'un allié, ils le convient à boire du bouillon fait avec la chair de leurs ennemis [4]. Chez les Abénakis, il est d'usage qu'un corps de guerriers, en entrant dans le pays ennemi, se divise en plusieurs partis. Le chef dit à chacun d'eux : « Je vous donne à manger ce hameau, à vous ce village, etc. [5]; » et ce langage subsiste même parmi quelques tribus qui ont renoncé à la coutume de manger leurs prisonniers. Cette coutume a certainement été établie chez plusieurs peuples de ce continent [6]; et je pense, contre l'opinion de Robertson, qu'elle est née du sentiment du besoin, quoiqu'ensuite des motifs d'une autre nature aient pu l'entretenir ou la renouveler. C'est, il me semble, juger peu favorablement la nature humaine, en particulier l'homme à l'état sauvage, que d'imputer une coutume odieuse à des passions perverses, plutôt qu'à l'influence impérieuse du besoin, qui, même chez les peuples civilisés, a quelquefois subjugué les autres sentiments. Lorsqu'une fois la coutume a été établie par cette cause, la crainte de devenir la proie d'un ennemi vorace, a pu animer le sauvage d'un tel ressentiment, que cette passion seule, indépendamment de la faim, a suffi ensuite pour lui faire dévorer les prisonniers tombés entre ses mains.

Les missionnaires font mention de plusieurs nations qui se nourrissaient de chair humaine, toutes les fois qu'elles pouvaient s'en procurer [7]. Il peut y avoir quelque exagération dans leurs récits. Ils semblent cependant confirmés par les voyages récents au nord-ouest de

---

[1] *Lett. édif.*, t. VIII, p. 346.
[2] Robertson, liv. IV, p. 172. *Account of N. America*, by Major Rogers, p. 230.
[3] Robertson, liv. IV, p. 150. — [4] *Ibid.*, p. 164.
[5] *Lett. édif.*, t. VI, p. 205. — [6] Robertson, liv. IV, p. 164.
[7] *Lett. édif.*, t. VIII, p. 105, 271; t. VI, p. 266.

l'Amérique, et par la description que fait Cook de l'île australe de la Nouvelle-Zélande [1]. Les peuples du détroit de Nootka paraissent être anthropophages; et nous lisons que le chef du district de Maquinna a tant de goût pour ces horribles festins, qu'il tue chaque lune un esclave, pour satisfaire son appétit dénaturé [2].

L'amour de la vie s'unit dans le cœur du sauvage à l'amour de la communauté dont il est membre. La sûreté et la puissance de sa tribu sont les seuls garants de sa propre existence, et réciproquement il envisage son propre salut comme lié au salut de tous. Ce sentiment, qui le domine, exclut certaines idées d'honneur et de bravoure, familières aux peuples civilisés. Fuir devant un ennemi prêt à repousser son attaque, éviter un combat où sa vie serait en péril, fait partie des lois de l'honneur, auxquelles obéit le sauvage américain. Pour se résoudre à attaquer un ennemi qui se met en défense, il faut qu'il y ait presque certitude de vaincre : et même alors chacun craint de faire le premier pas [3]. Le grand objet qu'un guerrier a en vue est d'affaiblir ou de détruire les tribus ennemies, en causant à la sienne la moindre perte possible; et il cherche à obtenir cette fin par la ruse et la surprise, par tous les stratagèmes que peut lui fournir son génie. Attaquer son ennemi à force égale est réputé folie. Périr dans le combat, loin d'être glorieux, est une tache qui ternit la réputation d'un guerrier, parce qu'elle l'expose au reproche de précipitation et de témérité [4]. Au contraire, attendre patiemment sa proie; saisir le moment où elle est dans la sécurité, ou incapable de résister; fondre sur elle dans l'obscurité de la nuit, mettre le feu aux huttes de l'ennemi; en massacrer les habitants nus, désarmés et sans défense [5], sont d'honorables exploits, dont la mémoire se pérpétue et dont chaque tribu conserve avec soin un souvenir reconnaissant.

---

[1] Quelque réservé que soit ce voyageur dans toutes ses assertions, il ne laisse pas de s'exprimer ainsi sur ces insulaires : « Il n'est que trop évident, qu'ils ont beaucoup de goût pour ce genre de nourriture. » *Second voyage*, vol. I, p. 246. Et dans son dernier voyage, en parlant de leurs hostilités perpétuelles, il ajoute : « peut-être le désir de faire un bon repas contribue beaucoup à provoquer leurs attaques. » Vol. I, p. 157. (*Note de l'auteur.*)

La fréquence de ces horribles repas est aujourd'hui hors de doute. On peut renvoyer les incrédules au dernier ouvrage de M. Louis Reybaud, *Voyages et Marines;* ils y trouveront d'épouvantables détails sur les anthropophages de la mer du Sud. (*Jph. G.*)

[2] Meares, *Voyage*, chap. XXIV, p. 255.

[3] *Lett. édif.*, t. VI, p. 360. — [4] Charlevoix, *N.-Fr.*, t. III, p. 375.

[5] Robertson, liv. IV, p. 153; — *Lett. édif.*, t. VI, p. 181, 360.

Il est facile de voir que cette manière de faire la guerre doit son origine à la difficulté d'élever, au milieu des dangers de la vie sauvage, des citoyens capables de défendre leur communauté. Ces causes de destruction peuvent agir en certains moments avec tant d'activité, que la population, comparée aux subsistances, paraisse au-dessous du niveau. Mais la crainte qu'ont les Américains de voir leur peuplade s'affaiblir, le désir de l'accroître qui les domine sans cesse, font assez voir que le cas contraire est bien plus fréquent. Il est probable que, si ce désir d'accroissement venait à être satisfait, le pays ne pourrait pas y suffire. Mais une tribu, qui croît en force, compte sur la faiblesse de ses adversaires; et c'est en les détruisant qu'elle pourvoit à son entretien. Réciproquement, la diminution du nombre des habitants, loin de mettre ceux qui restent plus à l'aise, les expose aux irruptions de leurs voisins, et par là même à la dévastation et à la famine.

Les Chiriguanes n'étaient originairement qu'une petite partie des Guaranis. Ils quittèrent le Paraguay, qui était leur pays natal, pour aller s'établir dans les montagnes du Pérou. Là, ayant trouvé des moyens suffisants de subsistance, ils s'accrurent rapidement, attaquèrent leurs voisins, et, soit valeur, soit fortune, parvinrent à les exterminer, s'emparèrent de leurs terres et se répandirent sur un grand espace. En peu d'années leur nombre s'éleva de trois ou quatre mille à trente mille [1]; tandis que les tribus plus faibles qui les entouraient, diminuaient de plus en plus par la famine et par la guerre.

De tels exemples font assez voir combien est rapide, même chez les sauvages d'Amérique, l'accroissement de la population, pour peu que les circonstances y deviennent favorables. Ils expliquent assez la crainte qui règne dans chaque tribu de voir diminuer le nombre de ses membres, et le désir de l'accroître qu'on y remarque souvent [2]; sans qu'il soit nécessaire de recourir à la supposition d'une surabondance de nourriture.

On peut s'assurer que les causes [3] qui affectent la population en

---

[1] *Lett. édif.*, t. VIII, p. 243. — [2] Lafitau, t. II, p. 163.

[3] Ces causes paraîtront peut-être plus que suffisantes pour maintenir la population au niveau des subsistances. Et c'est ce qui aurait lieu en effet, si ce qu'on dit de la stérilité des femmes indigènes était vrai universellement ou même généralement. Il y a probablement de l'exagération dans quelques-uns des faits qu'on rapporte à cet égard. Mais il est difficile de dire quels sont ceux dont il faut se défier. Et même, en retranchant tout ce qui est suspect d'exagération, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'ils reste assez de témoignages probans pour établir l'assertion générale d'une manière indubitable. (*Note de l'auteur*).

Amérique, et que je viens de parcourir, dépendent de l'abondance ou de la rareté des subsistances. C'est ce que prouvent clairement le plus grand nombre des tribus, et le plus grand nombre d'individus dont chacune d'elle est composée, partout où le voisinage des lacs ou des rivières, la fertilité du sol ou l'amélioration de la culture, rendent la nourriture plus abondante. Dans l'intérieur des provinces situées sur les bords de l'Orénoque, on peut traverser le pays en différentes directions et faire plusieurs centaines de milles sans trouver une hutte, sans apercevoir la trace d'une créature humaine. Dans quelques parties de l'Amérique septentrionale, où le climat est plus rigoureux et le sol moins fertile, les déserts s'étendent encore plus loin. On y a traversé quelquefois plusieurs centaines de lieues de plaines et de forêts absolument inhabitées [1]. Les missionnaires parlent de voyages de douze journées faits sans rencontrer une âme vivante [2], et d'immenses étendues de pays où l'on trouvait à peine trois ou quatre villages épars [3]. Quelques-uns de ces déserts [4] ne fournissaient pas de gibier et étaient par cette raison entièrement abandonnés. D'autres, moins dépourvus, étaient parcourus, dans la saison, par différents partis, qui y campaient et s'y arrêtaient plus ou moins, selon le succès de leur chasse; en sorte que ces cantons étaient réellement habités en proportion de la quantité de subsistance qu'ils pouvaient fournir [5].

Il y a d'autres districts en Amérique, qu'on représente comme étant pleinement peuplés en comparaison de ceux dont je viens de parler. Tels sont les bords des grands lacs au nord, les rives du Mississipi, la Louisiane et plusieurs provinces de l'Amérique méridionale. Là, on a trouvé des villages, dont la grandeur et le rapprochement étaient proportionnés à la quantité supérieure de gibier et de poisson que pouvait fournir le territoire, et aux progrès des habitants dans l'art de mettre le sol en valeur [6]. Les indigènes du Mexique et du Pérou, deux empires vastes et populeux, tiraient incontestablement leur origine de la même souche que les nations sauvages qui les avoisinaient, et avaient primitivement vécu comme elles. Mais dès que, par un concours heureux de circonstances, elles parvinrent à faire des progrès dans l'agriculture et à l'étendre, leur population crut rapidement, malgré la froideur des hommes et les habitudes destructives des femmes. Sans doute ces

---

[1] Robertson, liv. IV, p. 129, 130. — [2] *Lett. édif.*, t. VI, p. 537.
[3] *Ibid.*, p. 521. — [4] *Ibid.*, t. IX, p. 145.
[5] *Ibid.*, t. VI, p. 66, 81, 543; t. IX, p. 143.
[6] *Ibid.*, t. IX, p. 90, 142. — *Ibid.*, liv. IV, p. 141.

habitudes furent modifiées par le changement survenu dans la situation de ces peuples. Une vie plus douce et plus sédentaire dut augmenter leur fécondité et leur permettre d'élever une famille plus nombreuse.

En général le continent d'Amérique, en nous en rapportant à ce qu'en disent tous ceux qui en ont écrit l'histoire, offre partout le tableau d'une population répandue sur sa surface en proportion de la quantité de nourriture que peuvent se procurer ceux qui l'habitent, dans l'état actuel de leur industrie. Partout, à peu d'exceptions près, elle paraît toucher à la limite qu'elle ne peut jamais dépasser. C'est ce que prouvent les retours fréquents de famine ou d'extrême disette dans les différentes contrées de cette partie du globe.

On trouve, selon Robertson, des exemples bien remarquables de ce genre de calamité chez les nations sauvages. Cet historien cite entr'autres à ce sujet le témoignage d'Alvar Nuñez Cabeça de Vaca, voyageur espagnol, qui résida près de neuf ans parmi les sauvages de la Floride. Ne connaissant aucune espèce d'agriculture, ils mangent la racine de quelques plantes, qu'ils ont beaucoup de peine à se procurer. Ils prennent quelquefois du poisson, et tuent quelques pièces de gibier, mais en si petite quantité, qu'ils sont souvent tourmentés de la faim, au point de la satisfaire en mangeant des araignées, des œufs de fourmis, des vers, des lézards, des serpents, quelquefois même une sorte de terre onctueuse [1]. Ce voyageur ajoute : « Je suis persuadé que, si leur sol fournissait des pierres, ils les avaleraient. » Ils mettent à part et conservent les os des poissons et des serpents, qu'ils broient et qu'ils mangent. Le seul temps de l'année où ils n'endurent pas la famine, est celui où mûrit un fruit semblable à l'opuntia ou poire épineuse. Mais souvent pour en trouver ils sont obligés de s'éloigner beaucoup de leur demeure ordinaire. Cet auteur fait observer, dans un autre endroit, que ces peuples sont souvent réduits à passer deux ou trois jours entièrement privés de nourriture.

Ellis, dans son voyage à la baie d'Hudson, décrit d'une manière touchante les souffrances auxquelles la disette expose les indigènes. Il vient de parler de la rigueur du climat. « Mais, dit-il, quelque grands que soient les maux que le froid leur fait souffrir, on peut dire avec vérité qu'ils sont bien moins cruels que ceux qui proviennent de la rareté des

[1] Robertson, note 28, à la page 117 du liv. IV.

On connaît aujourd'hui plusieurs localités dans lesquelles il y a de cette terre comestible. On y a trouvé, avec le microscope, une infinité d'animalcules, dits infusoires, qui la rendent nutritive. (*Jph. G.*)

vivres, et de la difficulté qu'ils trouvent à s'en procurer. On raconte dans les factoreries un fait, dont la vérité est attestée, qui pourra faire comprendre quelle est leur détresse, et inspirer au lecteur sensible une compassion bien fondée. » Il nous raconte ensuite la vie d'un malheureux indigène et de sa femme, qui, à une époque où le gibier manqua, mangèrent d'abord toutes les peaux qu'ils portaient pour vêtements et se virent enfin réduits à une si cruelle extrémité, qu'elle leur suggéra l'horrible dessein de se nourrir de la chair de leurs propres enfants, et qu'en effet, passant du projet à l'exécution, ils en dévorèrent deux[1]. Ailleurs il dit : « Il est arrivé quelquefois que les indigènes, qui viennent en été commercer avec les factoreries, ayant manqué ceux qui leur devaient fournir des vivres, se sont vus obligés d'épiler quelques milliers de peaux de castor, pour en manger le cuir [2]. »

L'abbé Raynal, qui, dans ses comparaisons de la vie sauvage et de la vie civilisée, raisonne perpétuellement de la manière la plus inconséquente, parle quelque part des sauvages comme ayant la certitude morale de trouver à leur portée des moyens suffisants de subsistance ; et dans le tableau qu'il fait des nations du Canada, il dit que, quoiqu'établies dans un pays abondant en gibier et en poisson, elles sont privées de cette ressource en certaines saisons, quelquefois même pendant des années entières, et que la famine fait alors de grands ravages chez ces nations isolées et trop éloignées les unes des autres pour se donner mutuellement du secours [3].

Charlevoix, à propos des difficultés et des peines des missionnaires, fait observer que souvent ces maux disparaissent en quelque façon devant un mal plus cruel, auprès duquel tous les autres sont peu de chose. Ce mal est la famine. Il est vrai, dit-il, que les sauvages peuvent supporter la faim avec autant de patience qu'ils montrent de négligence et d'imprévoyance pour la prévenir. Mais ils sont quelquefois réduits à de telles extrémités, qu'ils n'y peuvent point résister [4].

C'est une coutume générale parmi les nations américaines, sans excepter celles qui ont fait quelques progrès dans l'agriculture, de se disperser dans les bois, à certaines saisons de l'année, et de vivre pendant plusieurs mois des produits de leur chasse, qui devient ainsi pour eux une partie importante de leurs moyens ou revenus annuels [5]. En restant dans leurs villages, ils s'exposeraient inévitablement à la fa-

---

[1] Ellis, p. 196. — [2] P. 194. — [3] Raynal, *Hist. des Indes*, t. VIII, liv. XV, p. 22.
[4] *Hist. de la N.-F.*, t. III, p. 538.
[5] *Lett. édif.*, t. VI, p. 66, 84, 345; t. IX, p. 448.

mine[1]; et en entrant dans les bois, ils ne sont pas sûrs d'échapper à ce fléau. Quelquefois les plus habiles chasseurs ne réussissent point à se procurer du gibier, lors même qu'il ne manque pas dans les forêts[2]. Privé de cette ressource, le chasseur ou le voyageur y demeure exposé à toutes les angoisses de la faim[3]. Les indigènes, dans leurs chasses, sont réduits quelquefois à passer trois ou quatre jours sans prendre aucune nourriture[4].

Un missionnaire parle de quelques Iroquois qui, dans une occasion de cette nature, après s'être soutenus quelque temps en mangeant les peaux qu'ils portaient sur eux, leurs souliers, l'écorce des arbres; enfin, n'en furent pas moins réduits au désespoir, et obligés de sacrifier quelques-uns d'entr'eux pour sauver les autres. De onze qu'ils étaient, il n'en échappa que cinq[5].

Les indigènes de plusieurs parties de l'Amérique méridionale vivent pressés par le besoin[6], et sont quelquefois détruits par la famine[7]. Les îles de l'Amérique, toutes riches qu'elles paraissent, n'avaient pas plus de produit que leur population n'en exigeait. Un petit nombre d'Espagnols, qui arrivaient dans un district, y portaient aussitôt la cherté[8]. L'empire florissant du Mexique n'était pas beaucoup mieux pourvu; et Cortez éprouva souvent qu'il lui était difficile d'y nourrir sa petite troupe[9]. Les missions même du Paraguay, sous l'administration prévoyante des Jésuites, et sous l'influence des épidémies qui diminuèrent souvent sa population, ne furent pas toujours à l'abri du besoin. On cite la mission de Saint-Michel, où le nombre des indigènes s'était tellement accru, que les terres en culture n'y produisaient pas plus de la moitié des grains nécessaires à son entretien[10]. Souvent de longues sécheresses y faisaient périr le bétail et manquer la récolte[11]. Dans ces circonstances, quelques missions se sont trouvées réduites à la plus extrême misère, et auraient infailliblement péri par la famine, si les missions voisines n'étaient pas venues à leurs secours[12].

Les derniers voyages à la côte du Nord-Ouest de l'Amérique confirment, à cet égard, les anciennes relations, et font voir, en particulier, combien la pêche, qui semble devoir offrir des provisions inépui-

---

[1] *Lett. édif.*, t. VI, p. 82, 196, 197, 215; t. IX, p. 151.
[2] Charlevoix, *N.-F.*, t. III, p. 201. — Hennepin, *Mœurs des sauvages*, p. 78.
[3] *Lett. édif.*, t. VI, p. 167, 220. — [4] *Ibid.*, p. 55. — [5] *Ibid.*, p. 71.
[6] *Ibid.*, t. VII, p. 383; t. IX, p. 340. — [7] *Ibid.*, t. VIII, p. 79.
[8] Robertson, liv. IV, p. 121. — *Burkes America*, vol. I, p. 30.
[9] Robertson, liv. VIII, p. 212.
[10] *Lett. édif.*, t. IX, p. 381. — [11] *Ibid.*, p. 191. — [12] *Ibid.*, p. 206, 380.

sables, est souvent une ressource précaire. La mer, sur la côte de Nootka, n'est presque jamais entièrement fermée par les glaces. Mais on peut juger, par le soin qu'on y prend de faire des provisions d'hiver, qu'en cette saison la mer n'est pas poissonneuse : et il paraît qu'alors on y éprouve la plus cruelle disette [1]. C'est ce qui arriva dans l'hiver de 1786 à 1787, pendant le séjour qu'y fit M. Mackay. On y essuya une véritable famine, causée par la longue durée de cette saison rigoureuse. Le magasin de poissons secs était épuisé, il n'y avait aucun moyen de se procurer des provisions fraîches. Tous les habitants furent mis à la ration. Les chefs distribuaient aux Anglais, chaque jour, celle qui leur avait été allouée, qui consistait en sept têtes de harengs secs. Meares dit que le détail de leurs souffrances, consigné dans le journal de ce navigateur, fait frémir l'humanité [2].

Le capitaine Vancouver fait mention de quelques peuples, au nord de Nootka, qui vivent misérablement de coquillages et d'une espèce de pâte faite avec l'écorce intérieure du sapin [3]. Un jour cependant, quelques hommes de son équipage, dans une de leurs excursions, rencontrèrent une petite troupe d'indigènes, qui portaient avec eux des plies [4]. Mais ils ne purent, à aucun prix, obtenir d'eux de s'en dessaisir. Le voyageur remarque que cette résistance à toute espèce d'offre, presque sans exemple chez ces sauvages, indique combien leur approvisionnement en ce genre est rare et difficile [5]. En 1794, au rapport de ce même navigateur, le poisson était très rare au détroit de Nootka et se vendait à un prix exorbitant. Les provisions d'hiver avaient manqué, ou par l'effet de quelque négligence, ou parce que la saison avait été mauvaise [6].

La Peyrouse nous peint les indigènes des environs du Port-Français comme vivant l'été, par la pêche, dans l'abondance, et comme exposés l'hiver à mourir de faim [7].

Il ne faut donc pas croire, avec lord Kaimes [8], que les tribus américaines ne se soient pas assez accrues pour sentir le besoin de la vie pastorale ou agricole. C'est quelque cause différente qui les a empê-

---

[1] Meares, *Voyage*, chap. XXIV, p. 266. — [2] *Ibid.*, chap. XI, p. 132.

[3] *Voyage de Vancouver*, t. II, liv. II, chap. II, p. 275.

[4] Espèce de poisson plat, analogue à la limande qui habite surtout les mers du Nord. (*Jph. G.*)

[5] *Ibid.*, p. 282. — [6] *Ibid.*, t. III, liv. VI, ch. I, p. 304.

[7] *Voyage de La Peyrouse*, ch. IX, p. 400.

[8] *Sketches,..... Esquisse de l'histoire de l'homme*, vol. I, p. 99, 103, in-8°, 2e édit. *Angl.*

chées d'adopter pleinement ces moyens de se procurer d'abondantes ressources, et qui par là même a empêché leur population de s'accroître. Si la faim seule avait pu suffire pour engager les sauvages d'Amérique à changer leur genre de vie, je ne saurais concevoir comment il serait resté sur ce continent une seule nation de chasseurs ou de pêcheurs. Mais il est évident qu'outre ce puissant stimulant, il faut, pour opérer un tel changement, une suite de circonstances favorables. Il est bien probable que l'art de se procurer des aliments en cultivant le sol doit être inventé et perfectionné d'abord dans les pays qui sont le plus propres à la culture, dont la situation et la fertilité permettent aux hommes de se rassembler en grand nombre; car c'est un moyen de développer leurs facultés inventives.

Chez quelques nations américaines, on ne connaît pas l'inégalité des conditions, en sorte que toutes les rigueurs de la vie sauvage y sont également réparties, en particulier celles de la famine. Mais chez quelques nations plus méridionales, comme dans le Bagota[1], et chez les Natchez[2], surtout au Mexique et au Pérou, la distinction des rangs était établie. En conséquence sans doute, lorsque les subsistances venaient à manquer, les basses classes, réduites à un état de servitude absolue[3], souffraient presque seules; et c'était sur elles que frappait principalement le fléau destructeur.

La prodigieuse dépopulation qui s'est manifestée chez les nations indigènes de l'Amérique, depuis la découverte de ce continent, se présentera peut-être au premier coup-d'œil comme une objection à ce que nous avons dit ci-devant de l'énergie du principe de population. Mais on verra, en y réfléchissant, que ce phénomène dépend des trois grandes causes que nous avons assignées. Les obstacles qui s'opposent à la population, soit en la détruisant, soit en prévenant son accroissement, peuvent agir avec tant de force, qu'ils lui impriment une marche rétrograde.

La passion de ces peuples pour les liqueurs spiritueuses[4], que Charlevoix appelle une rage au-dessus de toute expression[5], doit être envisagée, elle seule, comme un vice capable de produire la dépopulation qu'on observe; car elle n'agit pas seulement comme une espèce de

---

[1] Robertson, liv. IV, p. 141.
[2] *Lett. édif.*, t. VII, p. 21. — Robertson, Liv. IV, p. 139.
[3] Robertson, liv. VII, p. 190, 242.
[4] *Major Roger's Account of North America*, p. 210.
[5] Charlevoix, t. III, P. 302.

poison qui les énerve et les tue, elle attaque directement les sources de la génération, et produit des rixes et des combats qui se terminent presque toujours d'une manière funeste[1]. Il faut ajouter à cela que, presque partout, les relations des Européens avec les indigènes ont abattu le courage de ceux-ci, ont donné à leur industrie une fausse direction, et diminué par là même leurs ressources et leurs subsistances. A Saint-Domingue, les indigènes négligeaient de propos délibéré la culture de leurs terres, afin d'affamer leurs cruels oppresseurs[2]. Au Pérou et au Chili, on força les naturels à creuser les entrailles de la terre, au lieu de féconder sa surface. Et chez les peuples du Nord, la passion pour l'eau-de-vie dirigea toute leur activité vers la recherche des pelleteries[3]; ce qui les empêcha de donner aucune attention aux moyens d'augmenter leurs subsistances, et les porta même à détruire rapidement leur gibier. Il est probable en effet, que, dans toutes les parties de l'Amérique où les Européens ont pénétré, les bêtes sauvages ont éprouvé une dépopulation au moins égale à celle qu'y a subie l'espèce humaine[4]. Partout le goût de l'agriculture s'est affaibli plutôt que de s'accroître, tandis qu'on aurait pu espérer l'effet contraire des liaisons formées entre les sauvages et les peuples cultivateurs. Nulle part en Amérique, soit au Nord, soit au Sud, on n'entend dire que, par la diminution du nombre des habitants, la vie soit devenue plus facile et les ressources plus abondantes.

On peut donc conclure avec quelque assurance du tableau même que nous venons de présenter, que, malgré tant de causes de destruction qui agissent sur ce vaste continent, la population des diverses nations qui l'habitent est, à peu d'exceptions près, au niveau des moyens de subsistance que, dans l'état actuel de leur industrie, ces nations sont en état de se procurer.

CHAPITRE V. — DES OBSTACLES A LA POPULATION DANS LES ILES DE LA MER DU SUD.

L'abbé Raynal, en parlant de l'ancien état des îles Britanniques, et des insulaires en général, s'exprime ainsi : « C'est dans leur sein que

---

[1] N'en pourrait-on pas dire autant de nos classes ouvrières ! (*Jph. G.*)

[2] Robertson, liv. II, p. 183. — *Burkes America*, vol. I, p. 500.

[3] Charlevoix, *N.-F.*, t. III, p. 260.

[4] L'introduction générale des armes à feu, parmi les indigènes, a probablement beaucoup contribué à diminuer le nombre des animaux sauvages en Amérique. (*Note de l'auteur*).

sont nées cette foule d'institutions bizarres qui mettent des obstacles à la population ; l'anthropophagie, la castration des mâles, l'infibulation des femelles, les mariages tardifs, la consécration de la virginité, l'estime du célibat, les châtiments exercés contre les filles qui se hâtaient d'être mères[1]. »

C'est de là, selon cet auteur, que ces coutumes, produites par une population excédante, ont passé sur les continents, où de nos jours encore les philosophes s'occupent à en rechercher l'origine. Il ne s'est pas aperçu qu'une tribu sauvage du continent d'Amérique, entourée de nations ennemies, ou une nation civilisée et populeuse, contenue de toutes parts par d'autres nations qui lui ressemblent, se trouve, à divers égards, dans une situation semblable à celle de ces insulaires. Quoique les barrières qui arrêtent la population y soient moins visibles et moins déterminées, quoique sur le continent elles puissent échapper à l'observation plus aisément que dans les îles, elles n'en sont pas moins réelles ni beaucoup moins insurmontables. Un homme qui, pressé par le besoin, quitte la nation continentale à laquelle il appartient, n'est nullement assuré de trouver dans une autre plus de ressources. Entre les îles, il n'en est sans doute aucune dont le produit ne pût être augmenté. C'est précisément ce qu'on peut dire de toute la terre. Une île, comme tout le reste de la terre, contient justement autant d'habitants que son produit actuel en peut nourrir. Mais comme dans les îles, surtout dans les îles très petites, le nombre des habitants est distinctement limité, et comme cette limite ne peut être méconnue, il y aura quelque avantage à rechercher les obstacles qui y arrêtent la population, en prenant pour exemples celles sur lesquelles nous avons des relations claires et authentiques. On trouve dans le premier voyage de Cook cette question relative aux familles clair-semées des sauvages de la Nouvelle-Hollande : « Comment les peuples de cette contrée sont-ils réduits au nombre qu'elle peut nourrir[2] ? » On peut, avec le même droit, faire la même question sur les îles populeuses de la mer du Sud, et sur les pays les plus peuplés de l'Europe et de l'Asie. Cette question, dans sa généralité, me semble très curieuse, et peut jeter du jour sur quelques circonstances aussi intéressantes qu'obscures de l'histoire de la société. C'est à répondre à cette question que sont principalement destinées les recherches historiques contenues dans la première partie de cet ouvrage.

---

[1] Raynal, *Hist. des Indes*, t. II, l. III, p. 5, de l'édit. en 10 vol. in-8°, 1795.

[2] *Premier voyage* de Cook, vol. III, p. 240, in-4°, *angl.*

On connait peu les grandes îles de la Nouvelle-Guinée, de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Calédonie, et des Nouvelles-Hébrides. Il est probable que la société y est à peu près au même point que chez les nations sauvages d'Amérique. Elles sont habitées, à ce qu'il paraît, par différentes tribus, qui se font continuellement la guerre. Les chefs y ont peu d'autorité; et comme la propriété y est mal assurée, il paraît qu'ils ont peu de provisions[1]. La grande île de la Nouvelle-Zélande nous est mieux connue. Ce que nous en savons n'est pas propre à nous donner une idée avantageuse de l'état auquel la société y est parvenue. Le tableau qu'en fait Cook, dans ses trois différents voyages, est chargé des plus sombres couleurs. L'état perpétuel d'hostilité où vivent les tribus répandues sur cette île a quelque chose de plus sauvage que les guerres des sauvages américains[2]. L'usage où sont ces peuples de manger de la chair humaine, le goût même qu'ils ont pour cette affreuse nourriture sont établis par les preuves les plus incontestables[3]. Cook, qui est fort éloigné d'exagérer les vices des nations sauvages, dit, en parlant des naturels du détroit de la Reine Charlotte : « Si j'avais écouté les conseils de tous nos prétendus amis, j'aurais exterminé la race entière de ces insulaires; car chaque village, chaque hameau, venait à moi tour-à-tour me demander de détruire le hameau voisin. Je n'aurais jamais cru que les haines, qui divisent ces peuplades, pussent se manifester d'une manière aussi frappante[4]. » Et dans le même chapitre il ajoute : « D'après mes propres observations, et d'après les informations que Taweiharooa m'a données, je suis fondé à croire que les habitants de la Nouvelle-Zélande vivent dans une crainte perpétuelle d'être exterminés par leurs voisins. Il n'y a presqu'aucune tribu qui ne croie avoir éprouvé, de la part d'une autre tribu, quelqu'injustice, ou quelqu'outrage, dont elle est sans cesse occupée à tirer vengeance. Il se peut aussi que l'espérance de faire un bon repas exalte ce sentiment.... La manière dont ils s'y prennent pour exécuter leurs noirs projets est toujours la même : ils fondent pendant la nuit sur l'ennemi qu'ils veulent détruire. S'ils le surprennent sans défense (ce qui, je pense, doit être rare), ils tuent tout, sans distinction d'âge ni de sexe. Quand le massacre est achevé, ils célèbrent leur victoire sur le champ de bataille, où ils se rassasient des aliments qu'ils y trouvent en abondance; quelque-

[1] Voyez, pour la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Bretagne, l'*Histoire des navigations aux terres australes*; et pour la Nouvelle-Calédonie et les nouvelles-Hébrides, le *second voyage* de Cook, vol. II, liv. III.

[2] Cook, *pr. voy.*, t. II, p. 345; *sec. voy.*, t. I, p. 110; *trois. voy.*, t. I, p. 161, etc.

[3] *Ibid.*, *second voy.*, t. I, p. 246. — [4] *trois. voy.*, t. I, p. 124.

fois aussi ils emportent les corps de ceux qu'ils viennent d'égorger, et vont les dévorer à loisir dans leurs propres demeures, avec des actes de férocité brutale, tels que la plume se refuse à les décrire..... Faire quartier, ou recevoir des prisonniers, sont des pratiques étrangères à leur code militaire : la fuite est la seule ressource des vaincus. Cet état de guerre perpétuelle, et la manière destructive dont ils la font, produisent chez ces peuples une telle habitude de circonspection, que, de nuit ou de jour, on n'y voit aucun individu qui ne soit sur ses gardes[1].»

Ces observations sont consignées dans le troisième voyage de Cook, où les erreurs des précédents voyages n'ont pu manquer d'être corrigées. Elles prouvent que la guerre est, à la Nouvelle-Zélande, l'obstacle principal qui arrête la population. Nous ignorons s'il y règne parmi les femmes des coutumes qui aient la même tendance. Si de tels usages y sont établis, il est probable que c'est pendant les temps où le besoin de nourriture se fait sentir de la manière la plus pénible ; car chaque tribu doit naturellement désirer d'accroître le nombre de ses membres, afin d'augmenter ses moyens d'attaque et de défense. On peut dire seulement que la vie vagabonde que mènent les habitants de ces îles australes, et l'état continuel d'alarme où ils vivent, qui les force à voyager et travailler les armes à la main[2], sont des circonstances défavorables à la gestation, et qui tendent à prévenir les familles nombreuses.

Mais, quelque puissantes que soient ces causes, qui compriment la population, les fréquents retours de disette font voir qu'elles ne suffisent pas pour maintenir le nombre des habitants au-dessous du niveau des subsistances. « Qu'il y ait des temps de disette, dit Cook, c'est ce que nos observations nous ont fait connaître d'une manière indubitable[3]. » Le poisson est leur principale nourriture : et comme ce n'est qu'au bord de la mer et en certaines saisons de l'année qu'on peut s'en procurer[4], il est clair que ce n'est pour eux qu'une ressource précaire. Dans l'état d'alarme où ils vivent sans cesse, il doit être bien difficile de faire sécher du poisson et d'en conserver beaucoup en magasin, surtout si les baies et les anses les plus poissonneuses sont, comme on doit le supposer, l'objet le plus ordinaire de leurs querelles, et s'ils mettent à se les enlever mutuellement cet acharnement qui caractérise toutes les entreprises d'un peuple toujours occupé à chercher des moyens de vivre[5]. Les végétaux dont ils se nourrissent sont la racine de fougère,

---

[1] Cook, *troisième voyage*, t. I, p. 124. — [2] *Ibid.*, *second voyage*, t. I, p. 127.
[3] *Ibid.*, *premier voyage*, t. III, p. 66. — [4] *Ibid.*, p. 43.
[5] *Ibid.*, *trois. voy.*, t. I, p. 137.

les ignames, les *clams* et les patates [1]. Ces trois dernières espèces sont cultivées, et on ne les trouve guères dans les îles de cet Océan méridional, où l'agriculture est presqu'entièrement ignorée [2]. Lorsque, par l'effet d'une saison défavorable, ces faibles ressources viennent à manquer, on peut aisément imaginer dans quelle affreuse détresse les peuples doivent être plongés. Dans de telles circonstances, il n'est que trop probable que le désir d'assouvir leur faim doit ajouter beaucoup de force à leur désir habituel de vengeance; et l'on ne peut être surpris de les voir « occupés sans cesse à s'entre-détruire, comme leur seule ressource contre la famine et la mort [3]. »

Si, des côtes dépeuplées de la Nouvelle-Zélande, nous tournons nos regards sur les bords populeux d'Otahiti et de toutes les îles de la Société, une scène nouvelle se déploie. Là, toutes les craintes relatives à la disette semblent devoir disparaître. Les voyageurs, en nous parlant de ces contrées, semblent décrire le jardin des Hespérides et ne cessent d'exalter leur rare fertilité [4]. Mais un instant de réflexionco rrigera ce premier aperçu. L'abondance et le bonheur ont toujours été envisagés comme les causes les plus efficaces pour accroître la population. Dans un climat délicieux, où l'on voit régner peu de maladies, où les femmes ne sont point condamnées à des travaux excessifs, comment ces causes n'agiraient-elles pas avec beaucoup plus d'énergie que dans des pays moins favorisés? Et si elles agissent, comment la population, circonscrite dans d'étroites limites, pourra-t-elle trouver la place qui lui est nécessaire? Cook fut surpris de voir qu'Otahiti, qui n'a que quarante lieues de tour, contenait d'après son calcul plus de deux cent mille habitants [5]. Comment donc pourrait-elle en contenir plus de trois millions; nombre auquel arriverait la population au bout d'un siècle seulement, en supposant que le doublement s'opère en vingt-cinq ans [6]?

---

[1] Cook, *sec. voy.*, t. III, p. 45. Je ne sais quel est le végétal désigné par *clam* dans la relation anglaise, ni s'il a quelque propriété qui ait rapport avec le sens du mot *clammy* qui signifie *visqueux*, ou avec le coquillage appelé *clam* en Amérique, qui est je crois, une espèce de moule. On sait que la *patate*, dont il est ici question, est la pomme de terre ou quelqu'une de ses variétés. (*Pierre Prévost.*)

[2] Cook, *prem. voy.*, t. II, p. 403. — [3] *Ibid.*, t. III, p. 45.

[4] *Voy. des Missionnaires*, App., p. 347, *angl.*

[5] Cook, *sec. voy.*, t. I, p. 349.

[6] Je ne doute pas que la période de doublement n'y fût plus courte, en supposant qu'on supprimât les obstacles qui troublent l'ordre naturel. Si Otahiti, avec tous ses produits actuels, ne contenait que cent personnes, en nombre égal de chaque sexe, et que le mariage d'un seul homme avec une seule femme y fût établi d'une manière constante, je crois que cinq ou six périodes successives augmenteraient la

Ces questions sont également applicables à toutes les îles du même groupe. Passer de l'une à l'autre, serait changer de place, sans améliorer sa situation. Toute émigration efficace, toute importation de subsistances vraiment utile, sont exclues par la nature de ces îles et par l'état imparfait de leur navigation.

Ici la difficulté se trouve réduite à une si petite échelle; elle est si claire, si précise, si insurmontable, que l'esprit ne peut s'y dérober. On ne peut point répondre comme on a coutume de le faire par des idées vagues et hazardées d'émigration ou d'amélioration de culture. L'une est impossible, l'autre évidemment insuffisante. Nous sommes aisément convaincus qu'il est impossible que, dans ce groupe d'îles, la population aille en doublant tous les vingt-cinq ans. Et avant même d'avoir fait aucune recherche sur l'état auquel la société y est parvenue, nous sommes sûrs, qu'à moins d'un miracle qui y rende les femmes stériles, nous découvrirons dans la manière de vivre de ces peuples quelques obstacles puissants à l'accroissement de leur population.

Toutes les relations successives qui nous sont parvenues de l'île d'Otahiti et de celles qui l'entourent nous attestent l'existence de quelques sociétés, connues sous le nom d'Earee [1], qui ont excité une juste surprise chez les nations civilisées. Ces sociétés ont été si souvent décrites qu'il suffira de rappeler ici que l'infanticide et la prostitution en sont les lois fondamentales. Elles sont composées exclusivement de personnes prises dans les classes les plus élevées; et, selon M. Anderson [2], « cette vie licencieuse est si conforme à leurs goûts et à leurs principes, que les personnes des deux sexes, les plus remarquables par leur beauté, passent ainsi leur jeunesse, commettant sans pudeur des actions qui couvriraient d'opprobe les nations les plus sauvages. Lorsqu'une femme Earee accouche, on applique au nez et à la bouche de l'enfant un morceau d'étoffe mouillée qui l'étouffe sur-le-champ [3]. » Sur quoi le capitaine Cook fait observer : « Qu'il est certain que ces sociétés contribuent beaucoup à prévenir parmi les classes supérieures du peuple, l'accrois-

---

population au-delà de tout ce qu'on a observé jusqu'ici, et qu'en moins de quinze ans cette population doublerait. (*Note de l'auteur*).

[1] Cook, *prem. voy.*, t. II, p. 207 et suiv.; — *sec. voy.*, t. I, p. 332; — *trois. voy.*, t. II, p. 237 et suiv. *Missionar. Voyage*, appendice, p. 347, in-4°.

[2] M. Anderson a fait le dernier voyage de Cook en qualité de chirurgien et de naturaliste. Cook et tous les officiers de l'expédition avaient la plus haute opinion de ses talents et de son exactitude : en sorte que sa relation peut être envisagée comme une excellente autorité. (*Note de l'auteur*).

[3] Cook, *trois. voy.*, t. II, p. 138, 139.

sement de la population [1]. » On ne peut douter de la justesse de cette observation.

On n'a pas remarqué d'institutions semblables parmi les classes inférieures. Mais les vices autorisés chez les grands, ne sont que trop généralement répandus parmi le peuple. L'infanticide n'est pas propre aux Earees. Il est également permis à tous : et comme l'opinion des premières classes en a effacé la honte, soit pour ce qui concerne le crime en lui-même, soit par rapport à l'imputation de pauvreté; c'est une pratique à laquelle on a recours plutôt pour se conformer à l'usage, que par la crainte du besoin. Aussi paraît-elle être établie dans ces îles d'une manière générale, sans aucune réserve, comme une coutume commune et familière.

C'est une remarque très juste de Hume [2], qu'en général la permission de l'infanticide contribue à accroître la population dans le pays où elle a lieu. En éloignant la crainte d'une nombreuse famille, elle encourage le mariage; et l'empire de la tendresse maternelle et paternelle fait qu'on n'a recours à ce triste remède qu'à la dernière extrémité. L'établissement des sociétés d'Earees, à Otahiti et dans les îles voisines, fait probablement exception à cette règle et peut y avoir eu une tendance contraire.

Parmi les classes inférieures du peuple, règnent la prostitution et la débauche. Quoiqu'il puisse y avoir quelque exagération à cet égard dans les récits des voyageurs, on ne peut rejeter entièrement leur témoignage [3]. Cook, cherchant à excuser les femmes d'Otahiti, et à resteindre

---

[1] Cook, *deux. voy.*, t. I, p. 382.

[2] *Essais de Hume*, t. I, Essai XI, p. 451, in-8°, 1764, *angl.*

[3] M. Louis Reybaud, dans son ouvrage intitulé *Voyages et Marines*, décrit ainsi (p. 128), les occupations de l'équipage de l'*Artémise* en 1839, pendant qu'on radoubait ce vaisseau : « L'île que Bougainville avait appelée la nouvelle Cythère ne donna pas de démenti à son nom. Le séjour de Taïti fut une longue suite d'amours volages et sensuels. Pape-iti ne formait plus qu'un sérail, moins la contrainte. Le soir venu, chaque arbre du rivage abritait un couple passionné, et les eaux de la rivière donnaient asile à un essaim de naïades cuivrées qui venaient s'y jouer avec les élèves de la frégate. Que de liens aussi promptement formés que brusquement rompus ! Que de marchés étranges dans lesquels intervenaient les pères, les frères, les maris et sur lesquels les missionnaires eux-mêmes prélevaient, sous formes de pénalité, une espèce de dîme ! Les sectes philosophiques qui ont si longtemps poursuivi la découverte de la femme libre, ne s'imaginent pas que Taïti a depuis longtemps réalisé leur idéal et qu'elle conserve des mœurs à l'unisson de leurs rêves. La réserve et la pudeur y sont des vertus très peu comprises, et il n'est pas un naturel, homme ou femme, dans lequel on ne puisse trouver un Proxénète ou une Messalline. » (*Jph. G.*)

l'imputation trop générale qu'on leur fait de mener une vie licencieuse, reconnaît néanmoins que le nombre de celles qui vivent d'une manière déréglée y est plus grand qu'ailleurs. Et à cette occasion il fait une remarque décisive; c'est que les femmes qui se conduisent mal, n'y perdent point leur rang dans la société, et vivent avec les femmes vertueuses sans aucune espèce de flétrissure [1].

D'ordinaire les mariages se font à Otahiti sans aucune autre cérémonie, qu'un présent offert par l'époux aux parents de l'épouse. C'est, de la part de ceux-ci une espèce de marché, par lequel ils accordent la permission de commencer une liaison avec leurs filles, bien plus qu'un véritable contrat de mariage. Si le père croit que sa fille n'a pas été assez payée, il ne fait aucun scrupule de lui faire quitter son premier époux, pour la livrer à un autre plus magnifique. L'époux lui-même a toute liberté de faire un nouveau choix. Si sa femme devient mère, il peut faire périr l'enfant, et continuer de vivre avec elle, ou la quitter à volonté. Ce n'est que lorsqu'il a adopté l'enfant et qu'il a consenti à le laisser vivre, que les parties contractantes sont envisagées comme liées par les nœuds du mariage. Et même après cette époque, le mari peut prendre une seconde épouse, plus jeune que la première. Cependant il est plus commun de se séparer ou de changer de femme; et c'est un événement qui, chez eux, est si ordinaire, qu'il ne fait aucune sensation [2]. Le libertinage avant le mariage ne nuit point à un établissement de ce genre.

De telles mœurs sembleraient être seules un obstacle à la population suffisant pour compenser l'effet du climat le plus délicieux et du sol le plus fertile. Mais il y a d'autres obstacles encore. La guerre règne fréquemment entre les habitants des différentes îles; souvent même il y a des discordes civiles dans chacune d'elles. Les unes et les autres sont fort destructives [3]. Outre les morts qui ont lieu sur le champ de bataille, il faut compter les ravages qu'exerce le vainqueur sur le territoire de son ennemi. Il y pille les cochons et la volaille, et enlève tous les moyens de

---

[1] Voici des détails concluants sur la cour de la reine régnante, extraits de l'ouvrage que nous venons de citer; « veuve à dix-neuf ans (de Pomaré), la reine a épousé un jeune homme de quinze ans, et réunit autour d'elle tout ce que Taïti renferme d'hommes diffamés et de femmes perdues. Les danses les plus libres, les cérémonies les plus licencieuses, les chants les plus voluptueux ont successivement reparu. » Tout cela se passe, bien que l'île soit devenue chrétienne et qu'elle soit sous l'influence des missionnaires luthériens. (*Jph. G.*)

[1] Cook, *sec. voy.*, t. I, p. 187. — [2] *Trois. voy.*, t. II, p. 137.

[3] Bougainville, *Voy. autour du monde*, ch. III, p. 217. — Cook, *pr. voy.*, t. II, p. 244. — *Mission.*, voy. p. 224.

subsistance. En 1767 et 1768, l'île d'Otahiti abondait en cochons et en volaille; en 1773, ces animaux y étaient si rares, qu'on ne savait comment s'y prendre pour déterminer ceux qui en possédaient à les vendre. Cook attribue cette rareté aux guerres qui, depuis la première époque, avaient désolé le pays[1]. Lorsque Vancouver revint à Otahiti en 1791, plusieurs de ses amis, qu'il avait quittés en 1777, étaient morts. Il était survenu plusieurs guerres dans cet intervalle; les chefs des districts de l'Ouest s'étaient joints à l'ennemi; le roi avait été complètement défait et ses états avaient été entièrement ravagés. La plupart des animaux, des plantes, des herbages, que le capitaine Cook y avait laissés, avaient été détruits dans le cours de ces déprédations[2].

Les sacrifices humains, en usage à Otahiti, marquent fortement l'état de barbarie, mais probablement n'y sont jamais assez nombreux pour diminuer sensiblement la population[3]. Les maladies auxquelles ces peuples étaient sujets, avant que les Européens les eussent visités, avaient un caractère général de bénignité; et même depuis que le commerce des Européens les a livrés à des maux plus cruels, cette cause de destruction ne paraît pas avoir agi d'une manière bien violente[4].

Les principaux obstacles, qui arrêtent parmi eux l'accroissement de la population, sont, à ce qu'il paraît, les vices de la prostitution, l'infanticide et la guerre; et chacun de ces obstacles agit avec une force irrésistible. Cependant, quelle que soit l'énergie de ces causes pour prévenir la population ou la détruire, elles n'ont pu suffire pour la maintenir au-dessous du niveau des subsistances. « Malgré la fertilité de cette île[5], dit M. Anderson, souvent il y survient une famine, qui, à ce qu'on assure, fait périr beaucoup de monde. Est-ce l'effet des guerres, des mauvaises saisons, ou d'un excès de population, qui paraît être inévitable? c'est ce que je n'ai pu déterminer. Mais la vérité du fait est attestée par l'épargne dont ces peuples usent à l'égard des aliments, même en temps d'abondance[6]. » Après un dîner avec le chef d'Ulictea, Cook observa qu'à l'instant où les convives se levèrent, be

---

[1] Cook, *deux. voy.*, t. I, p. 182.

[2] *Voy. de Vancouver*, vol. I, l. I, c. 6, p. 98, in-4°, *angl.*

[3] Les missionaires sont sans doute parvenus à proscrire l'infanticide et les sacrifices humains, car ils sont devenus puissants depuis 1814. (*Jph. G.*)

[4] Cook, *Trois. voy.*, t. II, p. 148.

[5] Le Pandanus ou arbre à pain y forme des forêts immenses, et l'on dit que son fruit est un des plus délicieux à manger. En outre la végétation de l'île est à la fois riche et spontanée. (*Jph. G.*)

[6] *Trois. voy.* de Cook, t. II, p. 155.

coup de personnes du peuple se précipitèrent pour ramasser les miettes qui étaient tombées à terre et qu'ils cherchaient dans les feuilles avec le plus grand soin. Il arrivait journellement des hommes sur les vaisseaux, qui offraient aux bouchers leurs services, pour obtenir d'eux les entrailles des cochons tués. Et en général, il paraît qu'ils ne faisaient guères de meilleurs repas. « Il faut convenir, ajoute Cook, qu'ils prennent un soin particulier de toute espèce de provision de bouche; et qu'ils ne laissent rien perdre de ce qui peut servir à la nourriture de l'homme, surtout quand c'est de la chair ou du poisson[1]. »

Il paraît, par la relation de M. Anderson, que la classe inférieure du peuple mange fort peu de nourriture animale, encore n'est-ce guères que du poisson, des œufs marins et quelques autres productions de l'Océan; car pour le porc, ils en font bien rarement usage. Il n'y a guères que le roi, ou le chef principal de l'île, qui puisse en faire servir tous les jours sur sa table : c'est un véritable luxe. Les chefs inférieurs, selon leur richesse, en mangent une fois par semaine, ou une fois en quinze jours, ou une fois le mois[2]. Lorsque les cochons et la volaille sont rares, par suite de la guerre, ou par l'effet d'une trop grande consommation, on défend de faire usage de ces aliments. Cette prohibition dure quelques mois, quelquefois même un ou deux ans, et pendant ce temps ces animaux multiplient et redeviennent abondants[3]. La nourriture ordinaire, même des Earees, c'est-à-dire des principaux de l'île, est, selon M. Anderson, végétale pour les neuf dixièmes[4]. Or, comme la distinction des rangs est fortement prononcée, et que la vie et la propriété des classes inférieures sont au pouvoir des chefs, on peut aisément comprendre, que souvent ces chefs sont dans l'abondance, tandis que leurs vassaux sont dans le besoin.

D'après les rapports les plus récents sur Otahiti, contenus dans le *Voyage des Missionnaires*, il paraît que, depuis le dernier voyage de Cook, les causes de dépopulation, énumérées ci-dessus, ont agi avec une force extraordinaire. Vancouver, qui a visité cette île à une époque intermédiaire, parle d'une rapide succession de guerres destructives[5]. Les missionnaires ont observé que le nombre des femmes est très petit[6], en sorte qu'il y a lieu de croire qu'on a détruit plus d'enfants de ce sexe qu'on n'avait coutume de faire auparavant. Cette circonstance n'a

---

[1] Cook, *sec. voy.*, t. I, p. 154. — [2] *Trois. voy.*, t. II. p. 134. — [3] p. 135.
[4] *Ibid.*, p. 148.
[5] *Voyage de Vancouver*, Vol. I, l. I, ch. 7, p. 157.
[6] *Mission.*, voy. p. 192 et 385.

pu qu'augmenter la prostitution, qui, jointe aux ravages des maladies d'Europe, a attaqué la population dans sa source [1].

Il est probable que Cook a porté trop haut le nombre des habitants, et que les missionnaires l'ont évalué trop bas [2]. Mais je ne doute pas qu'il n'y ait eu une diminution réelle et considérable entre ces deux époques d'observation. Ce qui le prouve, c'est la différence qu'on remarque dans les habitudes de ces peuples relativement à l'économie des comestibles. Cook et Anderson s'accordent à les représenter comme usant d'une sévère économie pour les vivres de toute espèce; et M. Anderson, qui parait avoir fait beaucoup de recherches sur ce sujet, nous parle de retours fréquents de famines. Au contraire les missionnaires, qui ont été très frappés de la détresse qu'éprouvent à cet égard les îles des Amis et les Marquises, parlent d'Otahiti comme jouissant de la plus grande abondance : ils remarquent que, malgré l'horrible profusion des festins et toute celle qu'entraine la société des Earees, le besoin se fait rarement sentir dans cette île [3].

On peut conclure de là, qu'à l'époque actuelle, la population d'Otahiti est contenue au-dessous du niveau des subsistances. Mais on aurait tort de croire qu'elle doive longtemps rester au même point. Les changements que Cook a observés dans cette île, aux différentes visites qu'il y a faites, prouvent que sa prospérité et sa population y sont sujettes à des oscillations très marquées [4]. Et c'est précisément ce que la théorie devait nous faire attendre. A aucune époque la population de ces îles n'a dû être stationnaire ou croitre lentement d'une manière régulière. Elle a toujours dû subir de grandes oscillations. En tout temps, l'excès de population alimente, chez les sauvages, le goût de la guerre. Les aggressions suscitent les haines, d'où naissent les dévastations, qui durent et se propagent longtemps après qu'a cessé la première cause qui les avait produites [5]. La détresse causée par une ou deux mauvaises récoltes, agissant sur une population entassée et déjà réduite à une économie excessive, faisant sentir durement le plus intolérable besoin, dans un état imparfait de société, a dû porter à l'infanticide et à la prostitution [6]. Et ces causes de dépopulation ont dû agir encore avec

---

[1] *Mission.*, Appendice, p. 547. — [2] *Ibid.*, ch[illegible]
[3] *Ibid.*, voy. p. 195. Appendice, p. 5[illegible], 188.
[4] Cook, *sec. voy.*, t. I, p. 182 et [illegible] — [5] *Ibid.*
[6] Lorsque j'indique les [illegible]345; t. III., p. 450. *Mission.*, voy. p. 270.
une population excé[illegible]
et on ne suppose[illegible]. 289. La Peyrouse, ch. IV, p. 325; ch. IV, p. 356.
parce que je [illegible] ch. IV, p. 326; ch. V, p. 336. — [8] *Ibid.*, ch. V, p. 336.

plus de force, quelque temps après la cessation de la détresse qui les avait développées. Un changement graduel d'habitudes, conforme au changement graduel des circonstances, devrait naturellement rétablir très vite la population à son ancien niveau, en sorte qu'elle ne pourrait être réprimée qu'avec beaucoup de difficulté et même par des moyens violents. Jusqu'à quel point les liaisons d'Otahiti avec les Européens devront-elles produire cet effet? C'est ce que l'expérience seule pourra nous apprendre. Si en dernier résultat nous trouvions que ces liaisons y contiennent la population dans de justes bornes, je suis bien persuadé qu'en examinant comment elles agissent pour la réprimer, on en viendrait à reconnaître que c'est par une aggravation de vice et de misère.

Nous connaissons moins les autres îles de la mer Pacifique; mais ce que nous en savons nous fait voir que, dans les principaux groupes d'îles, l'état de la société est fort semblable à celui qu'on observe à Otahiti. Aux îles des Amis et aux îles Sandwich, on retrouve le même système féodal, la même turbulence, le même despotisme des chefs, la même dégradation des subordonnés, et à peu près les mêmes habitudes de libertinage et de prostitution.

Aux îles des Amis, quoique le roi jouisse en apparence d'un pouvoir absolu, quoiqu'on dise que la vie et la propriété de ses sujets sont à sa disposition, on voit que les autres petits chefs agissent en souverains, croisent les vues du roi, et lui donnent de fréquents sujets de plainte. « Mais, dit Cook, quelle que soit l'indépendance des grands, nous avons assez de preuves de la servitude du peuple, et il est certain que les classes inférieures n'ont ni propriété, ni sûreté, qu'autant que veut bien en accorder à chaque individu le chef auquel il appartient[1]. » Les chefs battent les gens du peuple sans miséricorde[2] : lorsque ceux-ci étaient surpris commettant un vol sur les vaisseaux, leurs maîtres, loin d'intercéder pour eux, conseillaient souvent de les mettre à mort[3]. Or, comme les chefs eux-mêmes n'ont pas beaucoup d'aversion pour le vol, on en peut conclure qu'ils ne mettent aucun prix à la vie de leurs sujets.

Cook, dans sa première visite aux îles Sandwich, eut des raisons de croire que les guerres extérieures et les commotions intestines y étaient très fréquentes[4]. Vancouver, qui les a visitées plus récemment, a vu les tra[illegible] produites par ces causes. Les querelles ci-[illegible]ments qui existaient à l'époque du

[1] Cook, *sec. voy.*, t. I, p. 184. — [2] *Trois*[illegible]

[3] *Ibid.*, p. 148.

[4] *Voyage de Vancouver*, Vol. I, l. I, ch. 7, p. 157. [illegible]e qu'elle guérit. (*Note*

[5] *Mission.*, voy. p. 192 et 385. [illegible]*d.*, t. II, p. 247.

voyage de Cook. De tous les chefs que ce dernier avait connus, il n'en restait qu'un seul vivant : et les informations prises par Vancouver lui firent voir que très peu de ces chefs étaient morts de mort naturelle : la plupart avaient péri dans le cours de leurs funestes dissensions [1]. Le pouvoir des chefs sur les classes inférieures du peuple aux îles Sandwich paraît être absolu. Le peuple leur obéit servilement, et cet état d'abaissement influe d'une manière évidente sur leur corps et sur leur esprit [2]. Les gradations de rang y semblent même plus marquées que dans les autres îles : les chefs supérieurs en usent envers les chefs inférieurs de la manière la plus hautaine et la plus oppressive [3].

On ne sait pas si aux îles des Amis et aux îles Sandwich, l'infanticide est pratiqué, ni s'il y existe des sociétés pareilles à celles des Earees d'Otahiti; mais on a des preuves indubitables de la prostitution des femmes du peuple [4], et cela seul est déjà un grand obstacle à la population. Il est très probable que les *Toutous*, ou serfs, qui emploient la plus grande partie de leur temps à suivre leurs chefs [5], se marient peu. Et la polygamie, qui est permise aux classes supérieures, ne peut qu'encourager et aggraver la prostitution dans les classes inférieures.

Supposons qu'il fût reconnu que dans les îles les plus fertiles de cet Océan, on ressent peu le besoin. Comme la contrainte morale et vertueuse ne peut raisonnablement être supposée régner chez des sauvages, surtout dans ces climats; la nature des choses nous forcerait à croire que le vice, en y comprenant la guerre, y suffit pour réprimer la population. Toutes les relations confirment cet aperçu. Dans les trois principaux groupes d'îles dont nous venons de parler, le vice est l'obstacle dominant. A l'île de Pâques, on a observé une grande disproportion dans le nombre des habitants des deux sexes [6]. Cela doit faire présumer que l'infanticide y est établi, quoiqu'on n'en ait point d'autres preuves. La Peyrouse semble croire que les femmes appartiennent en commun au district qu'elles habitent [7]. Cependant le nombre d'enfants qu'il rencontra paraîtrait contredire cette opinion [8]. Il doit y avoir eu, dans cette île, de grandes oscillations de population, depuis l'époque de sa découverte par Roggewein en 1722, quoique ses liaisons avec l'Europe n'aient pu beaucoup y influer. Lorsque La Peyrouse la vi[illegible] il pa-

[1] Vancouver, t. I, liv. II, chap. II, p. 187, 188.
[2] Cook, *Trois. voy.*, t. III, p. 157. — [3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*, t. I, p. 401; t. II, p. 345; t. III, p. 150. *Mission.*, voy. p. 270.
[5] *Ibid.*, t. I, p. 594.
[6] *Sec. voy.*, t. I, p. 289. La Peyrouse, ch. IV, p. 525; ch. IV, p. 556.
[7] La Peyrouse, ch. IV, p. 536; ch. V, p. 556. — [8] *Ibid.*, ch. V, p. 556.

rait qu'elle recouvrait sa population, qui avait été fort affaiblie, soit par les sécheresses, soit par les guerres intestines, soit peut-être par l'infanticide et la prostitution. Cook, à son second voyage, ne l'estimait pas à plus de six ou sept cents ames [1]; La Peyrouse la porte à deux mille [2]; et par le grand nombre d'enfants qu'il vit, ainsi que par celui des maisons que l'on bâtissait, il jugea que la population y était progressive [3].

Aux îles Mariannes, selon le P. Gobien, *une infinité de jeunes gens* ne se marient point, vivent comme les membres de la société des Earees d'Otahiti, et sont distingués par un nom tout-à-fait semblable [4]. On dit qu'à l'île Formose, on ne souffre pas que les femmes deviennent mères avant l'âge de trente-cinq ans. Si elles sont enceintes avant cette époque, la prêtresse les fait avorter. Jusqu'à ce que le mari ait atteint sa quarantième année, sa femme continue de vivre chez ses parents, et il ne peut la voir qu'à la dérobée [5].

Les visites passagères faites dans d'autres îles, et les relations imparfaites qui nous en ont été transmises, ne nous mettent pas en état d'entrer dans de grands détails sur les coutumes qui y règnent. Mais la conformité de celles qui ont été observées fait assez voir que, quoiqu'on n'ait pas eu occasion d'y remarquer tous les mêmes crimes, c'est pourtant à la guerre et aux vices relatifs au commerce entre les sexes, qu'il faut principalement attribuer la diminution de population, qui y prévient la multiplication indéfinie de l'espèce.

Il faut encore ajouter qu'il y a lieu de se défier un peu de ces ta-

---

[1] Cook. *Sec. voy.*, t. I, p. 289.

[2] La Peyrouse, ch. V, p. 336. — [3] *Ibid.*

[4] *Hist. des Navigations aux terres australes*, t. II, p. 307. Cook, *trois. voy.*, t. II. p. 138, *angl.*

[5] *Harris's Collection of voyages*, 2 vol. in-fol. édit. de 1744. Vol. I. p. 764. Cette relation est de J. Albert de Mandesloe, voyageur allemand, qu'on croit assez véridique : mais dans ce cas particulier, je présume qu'il parle d'après les écrivains hollandais cités par Montesquieu (*Espr. des Lois*, liv. 23, ch. 17). Cette autorité n'est peut-être pas suffisante pour faire admettre comme avérée une aussi étrange coutume : j'avoue pourtant que je ne trouve pas le fait absolument improbable. La même relation porte que chez ces peuples on ne connaît point l'inégalité des conditions, et que les guerres y sont si peu sanglantes, que la mort d'une personne suffit d'ordinaire pour les terminer. Dans un climat très salubre, où les habitudes sont favorables à la population, et où la communauté des biens est établie, personne ne craignant *la pauvreté personnelle*, où plonge le plus souvent une famille nombreuse, le gouvernement a dû se voir forcé de s'occuper directement de contenir la population par une loi expresse. Comme c'est là sans doute la violation la plus choquante des sentiments naturels, on pourrait en tirer le plus fort argument contre la communauté des biens. (*Note de l'auteur.*)

bleaux riants, que nous fait l'imagination, du bonheur et de l'abondance qui règnent dans toutes ces îles de la mer du Sud. A Otahiti même, la disette est assez fréquente. Cook, dans son dernier voyage, en avait déjà fait la remarque; et le voyage récent des missionnaires fait voir, qu'à une certaine époque de l'année où il n'y a plus de fruits, le besoin se fait sentir partout. A Oheitaboo, l'une des Marquises[1], ce besoin allait jusqu'à la famine, et les animaux mêmes en souffraient. A Tongataboo, la plus considérable des îles des Amis, les chefs, pour maintenir l'abondance, changent de domicile et se retirent dans d'autres îles[2]. Souvent les naturels y éprouvent péniblement le besoin de subsistances[3]. Les îles Sandwich sont sujettes à de longues sécheresses[4]. Les cochons et les ignames y sont souvent rares[5]: et ceux qui les visitent y sont reçus avec une froideur bien différente à la bienveillance des Otahitiens. Dans la Nouvelle-Calédonie, les habitants se nourrissent d'araignées[6], et sont souvent réduits à manger des morceaux de *stéatites*[7] pour apaiser la faim qui les dévore.

Ces faits prouvent assez que, quelle que soit l'abondance qui règne dans ces îles à certaines époques, et quels que soient les obstacles que l'ignorance, la guerre et d'autres causes opposent à leur population, celle-ci est en général trop rapprochée du niveau moyen des subsistances. Dans un état de société où la vie des inférieurs est comptée pour rien par leurs maîtres, nous sommes exposés à commettre de grandes erreurs dans le jugement que nous portons de l'abondance où ils vivent. Les grands propriétaires pouvaient s'empresser de livrer leurs cochons et leurs végétaux pour des marchandises d'Europe, lors même que leurs vassaux et leurs esclaves éprouvaient le besoin le plus pressant de nourriture.

Je ne puis quitter ce sujet sans faire observer que la vie sauvage n'a réellement sur la vie civilisée qu'un seul et unique avantage, c'est que le peuple y jouit de plus de loisir. On y a moins à faire, et par là même on y fait moins. Lorsqu'on vient à réfléchir au travail pénible auquel, dans une société civilisée, les classes inférieures du peuple se trouvent condamnées, on ne peut refuser de reconnaître que les tribus sauvages

---

[1] On compte onze îles ou îlots; elles appartiennent à la France depuis 1842. Leur position nous permettra de protéger nos pêcheurs et nos marins. (*Jph. G.*)

[2] *Mission.*, voy. App., p. 583. — [3] *Ibid.*, p. 270.

[4] Vancouver, vol. II, liv. III, ch. VIII, p. 250 — [5] *Ibid.*, ch. VII, I. VIII.

[6] *Voy. à la recherche de La Peyrouse*, ch. XIII. (p. 420 de la trad. angl, in-4°).

[7] *Ibid.*, p. 400. —Marne grasse contenant sans doute des animalcules. (*Jph. G.*)

sont à cet égard moins à plaindre; mais cet avantage est plus que compensé par ceux dont jouissent d'ailleurs les peuples civilisés. Là où les subsistances abondent, règne chez les sauvages une inégalité tyrannique. Les coups et les violations de propriété sont au nombre des choses ordinaires et établies par un usage qui a force de loi. Les classes inférieures y sont dans un état d'abjection et de dégradation relative, auquel on ne trouve rien de comparable chez les peuples civilisés. Chez les sauvages parmi lesquels règne une grande égalité, la difficulté de se procurer de la nourriture, et les fatigues toujours renaissantes de la guerre soumettent l'homme à des travaux non moins pénibles que ne peuvent l'être ceux des classes inférieures de la société chez les nations civilisées, quoiqu'à la vérité beaucoup moins inégalement répartis.

Mais si l'on peut assimiler les travaux de ces deux classes d'hommes, il n'en est pas de même de leurs privations et de leurs souffrances. Rien n'est plus propre à faire sentir cette vérité que l'éducation des sauvages américains. Tout ce qui peut inspirer la patience au sein des tourments, tout ce qui peut endurcir le cœur et étouffer la compassion y est soigneusement mis en usage. L'homme civilisé, au contraire, s'applique à la vérité à munir l'enfance de la force nécessaire pour supporter les maux qui de temps en temps nous affligent, mais il n'exige pas que la vie se passe à les attendre. D'autres vertus lui paraissent devoir être associées à cette espèce de courage ou de force d'ame. Il apprend à sentir les maux que souffre son prochain, à compatir même à ceux de son ennemi, à donner l'essor à toutes les affections sociales, à étendre la sphère des sentiments et des émotions agréables. On peut conclure de ces deux genres d'éducation, opposés par le but et par les moyens qu'ils emploient, que l'homme civilisé espère jouir et que le sauvage s'attend à souffrir.

Le système étrange de discipline adopté par les Spartiates, cet oubli de tous les sentiments naturels, qui a été trop souvent l'objet d'une vaine admiration, n'a pu exister que chez un peuple exposé sans cesse aux peines et aux privations qu'impose la guerre, et continuellement menacé des plus cruels revers. Cette disposition ne me paraît pas indiquer plus de force d'ame naturelle ou de véritable patriotisme. Elle prouve plutôt un état de misère et des habitudes sauvages; ce qui présenterait Sparte et toute l'ancienne Grèce comme n'ayant pas atteint le plus haut degré de civilisation. Les vertus sauvages, comme les marchandises du commerce, viennent en plus grande abondance, là où on en éprouve le besoin et où on en fait le plus de demande. Lorsqu'on enseigne avec tant d'ardeur la patience, l'indifférence aux peines et aux

privations, les plus extravagants sacrifices, il y a lieu d'augurer mal du bonheur du peuple et de la sécurité de l'État.

—

CHAPITRE VI. — DES OBSTACLES A LA POPULATION CHEZ LES ANCIENS HABITANTS DU NORD DE L'EUROPE.

L'histoire des premières migrations et des premiers établissements des hommes, ainsi que des motifs qui les ont produits, jeterait un grand jour sur notre sujet, et ferait voir d'une manière frappante cette tendance continuelle de notre espèce à s'accroître au-delà de ses moyens de subsistance. Sans l'influence de cette loi, on aurait peine à comprendre que la terre eût pu se peupler. L'état naturel de l'homme n'est pas un état d'activité, mais de paresse et de repos. Il n'a pas fallu moins pour l'en faire sortir, que l'aiguillon pressant de la nécessité : quoique ensuite l'habitude et des associations d'idées aient dû maintenir l'esprit d'entreprise, et l'unir au goût des combats et à la passion de la gloire.

Nous lisons qu'Abraham et Lot avaient tant de troupeaux, que la terre où ils vivaient ne pouvaient plus les contenir. Il s'éleva des querelles entre leurs bergers. Abraham proposa à Lot de se séparer, et lui dit : « Tout le pays ne vous est-il pas ouvert? Si vous voulez aller à gauche, j'irai à droite; et si vous allez à droite, j'irai à gauche [1]. »

Cette simple proposition est un exemple fort clair de l'action de ce principe, qui tend à répandre la population sur toute la face de la terre, et qui dans la suite des temps, la contraint les moins heureux de ses habitants à chercher, dans les déserts brûlants de l'Asie et de l'Afrique, ou dans les régions glacées de a Sibérie et du nord de l'Amérique, les faibles moyens de subsistance qui leur manquaient ailleurs. Les premiers émigrants ne rencontrèrent d'autres obstacles que ceux qui pouvaient naître de la nature du pays nouveau où ils allaient s'établir; mais lorsque la terre fut peuplée en grande partie, quoique cette population fût faible partout, les premiers possesseurs de chaque district ne l'abandonnèrent pas sans combats aux nouveaux venus, et ceux qui occupaient les parties centrales furent obligés de les déplacer de vive force, ou de leur demander le passage : source de querelles et de guerres toujours renaissantes.

Il paraît que les latitudes moyennes d'Europe et d'Asie ont été très anciennement occupées par des peuples pasteurs. C'est l'opinion de

[1] *Genèse*, ch. XIII, v. 9.

Thucydide, que de son temps les États civilisés de l'Europe n'auraient point pu résister aux forces réunies des Scythes. Cependant il est impossible qu'un pays tout en pâturage nourrisse autant d'habitants que si les terres y étaient mises en labour. Qu'est-ce donc qui rend les peuples pasteurs si redoutables? C'est la faculté qu'ils ont de se mouvoir en masse, et la nécessité d'exercer souvent cette faculté pour changer de pâturages; or une tribu, qui est riche en troupeaux, abonde en subsistances : elle peut, dans un besoin, manger, après les élèves, les bêtes qui font ses capitaux. Les femmes, chez ces nations, vivent mieux que chez les peuples chasseurs, et par là même y sont plus fécondes. Les hommes, fiers de leurs forces réunies et de la facilité de pourvoir à tous leurs besoins en renouvelant leurs pâturages, craignent probablement assez peu la charge d'une famille. Toutes ces causes combinées ne peuvent manquer de produire un grand accroissement de population. C'est donc surtout chez les peuples pasteurs que doit se faire sentir le besoin de sortir des limites du pays, et que les migrations doivent être fréquentes. Ils se répandent sur un vaste sol. Ceux que presse la faim forment des colonies, et peuplent insensiblement les régions désertes qui les entourent. Bientôt, animés d'une nouvelle ardeur, ils attaquent et délogent les peuples paisibles. Sollicités par l'état de détresse où les réduit une population excédante, enflammés d'espérances, avides de hasards, ces belliqueux aventuriers doivent semer l'épouvante chez les nations livrées à la culture, et qui, fixées dans leurs demeures, ont acquis des goûts et des habitudes tout opposées. Ou s'ils viennent à se heurter entr'eux, pour se déposséder mutuellement des lieux qu'ils habitent, il y va pour eux de la vie, et cette lutte doit se changer en une guerre d'extermination.

Plusieurs tribus sans doute ont été détruites de la sorte; plusieurs ont péri par la faim ou par les maux qu'entrainent de telles entreprises. D'autres plus heureuses ont réussi à former de nouveaux établissements, qui sont devenus un centre d'où sont sortis d'autres essaims. Sans doute ces colonies restèrent quelque temps fidèles à leur métropole; mais bientôt les liens s'affaiblirent et, selon leurs intérêts ou les circonstances, elles formèrent des nations amies ou ennemies.

La perte immense d'hommes qu'entrainait cette lutte, née du besoin de place et de nourriture, était plus que compensée par la force du principe de population, qui, au moyen de cette habitude constante d'émigration, pouvait librement exercer toute son influence. L'espérance d'améliorer leur état, la perspective du pillage, la faculté, pour dernière ressource, de vendre leurs enfants comme esclaves, se joignaient

à l'insouciance naturelle aux peuples voisins de l'état sauvage, pour accroître la population, que la guerre et la famine venaient ensuite réduire dans de justes bornes.

Les tribus qui s'emparaient d'un sol fertile, bien qu'elles ne pussent l'occuper et s'y maintenir que par de continuels combats, ne laissaient pas de multiplier en proportion de leurs moyens de subsistance : jusqu'à ce qu'enfin toute la partie du globe, qui s'étend des derniers confins de la Chine jusqu'aux rivages de la mer Baltique, ait été peuplée par cette race de Barbares, braves, robustes, entreprenants, endurcis aux plus durs travaux, qui faisait de la guerre ses délices[1]. Aussi longtemps que les divers gouvernements fixés en Europe et en Asie ont été capables, par leur nombre et leur habileté, d'opposer une barrière à ces hordes destructives, celles-ci ont été condamnées à consumer, dans leurs querelles mutuelles, toute leur population excédante. Mais lorsque la faiblesse des gouvernements fixés sur le sol, ou la force de quelques hordes errantes et bien unies, changea ces rapports, l'orage vint fondre sur les plus belles provinces de l'univers. La Chine, la Perse, l'Égypte et l'Italie ont été, à différentes époques, submergées par ce déluge de Barbares.

La chute de l'empire romain est un exemple bien connu, qui confirme et éclaircit l'exposé que nous venons de faire. Longtemps les peuples pasteurs de l'Europe septentrionale furent contenus par la force des armes et par la terreur du nom romain. L'irruption formidable des Cimbres, marquée par la destruction de cinq armées consulaires, fut enfin arrêtée, dans son cours victorieux, par Marius; et les Barbares apprirent, par la plus complète extermination de cette puissante colonie, à mettre des bornes à leur témérité[2]. Les noms de Jules-César, de Drusus, de Tibère et de Germanicus, gravés dans leur souvenir en caractères de sang, entretinrent chez eux la crainte de franchir la limite du territoire de l'Empire; mais Rome triompha d'eux sans les vaincre[3]. Leurs armées furent taillées en pièces, leurs colonies détruites ou for-

---

[1] Les diverses ramifications, les divisions, les guerres de cette grande nation tartare, sont soigneusement décrites dans l'*Histoire généalogique des Tartares*, par le Can Aboul Ghazzi (traduite du français en anglais, avec des additions, en 2 vol. in-8°). Mais dans cette histoire, comme dans les autres, on trouve bien exposés, quelquefois même fort en détail, les motifs de quelques princes ou chefs, dans leurs projets ambitieux; et on n'y trouve point malheureusement ceux qui ont poussé tant d'hommes à les suivre et à s'enrôler volontairement sous leurs étendards. (*Note de l'auteur.*)

[2] Tacitus, *De Moribus Germanorum*, S. 37. — [3] *Ibid.*

cées de regagner leurs domiciles; mais la vigueur des Germains n'en fut point abattue; et cette nation indomptable parut toujours prête à fournir des guerriers pour de nouvelles entreprises. La faiblesse des règnes de Decius, de Gallus, d'Emilius, de Valérien et de Gallien, ouvrit l'Empire aux Barbares. Les Goths, qui en peu d'années s'étaient répandus, à ce qu'on croit, de la Scandinavie aux bords du Pont-Euxin, séduits par l'appât d'un tribut annuel, consentirent à retirer leurs troupes victorieuses. Mais à peine le secret de la faiblesse et de la richesse des Romains fut-il connu, que de nouveaux essaims sortis du Nord vinrent exercer leurs ravages sur les frontières de l'Empire, et portèrent la terreur jusqu'aux portes de Rome[1]. Les Francs, les Allemands, les Goths, et diverses tribus moins considérables, comprises sous ces dénominations, fondirent comme un torrent, et dirigèrent leurs attaques sur divers points. Leurs brigandages et leurs rapines détruisirent les récoltes de l'année et les moyens de préparer celles de l'année suivante. Une famine longue et générale fut suivie d'une peste qui, pendant un espace de quinze années, dépeupla les villes et les provinces romaines. Si l'on peut en juger par quelques pertes locales, on est fondé à croire que la moitié de l'espèce humaine fut enlevée par ces trois fléaux réunis de la guerre, de la peste et de la famine[2]. Cependant, des flots de Barbares continuaient par intervalles à se répandre sur ces provinces épuisées, et les vaillants successeurs des faibles princes que j'ai nommés eurent à soutenir des travaux comparables à ceux d'Hercule, pour résister au choc de ces hordes impétueuses et retarder la chute de l'Empire. En 250, et pendant les années suivantes, les Goths renouvelèrent leurs ravages par mer et par terre, avec des succès variés, et finirent par perdre presqu'en totalité leurs armées aventureuses[3] : ce qui n'empêcha pas qu'en l'année 269, ils ne fissent sortir de leur sein un peuple immense d'émigrants, hommes, femmes et enfants, cherchant un lieu pour s'établir[4]. Ce corps formidable, composé d'abord de 320,000 Barbares[5], fut finalement détruit et dispersé par la prudence et la vigueur de Claude. Son successeur Aurélien arrêta et battit de nouvelles troupes du même nom, qui sortaient de l'Ukraine. Il conclut avec elles une paix, dont une des conditions fut qu'il retirerait les armées romaines de la Dacie, et qu'il céderait cette grande province aux Goths et aux Vandales[6]. Une nouvelle invasion des Allemands menaça peu après la capitale de l'univers.

---

[1] Gibbon, *Hist. de la décadence et de la chute de l'empire romain*, t. I, chap. X, p. 407 et suiv., in-8°, édit. de 1785, *angl.*

[2] *Ibid.*, p. 433, 436. — [3] *Ibid.*, p. 451. — [4] *Ibid.*, t. II, ch. XI, p. 15.

[5] P. 11. — [6] P. 19. Année de l'ère, 270.

Trois grandes et sanglantes batailles furent livrées par Aurélien, avant que l'Italie pût être délivrée et ces Barbares exterminés[1].

La fermeté d'Aurélien contraria de tous côtés les entreprises de ce genre. Après sa mort, elles semblèrent renaître avec une nouvelle fureur; mais l'activité de Probus y mit obstacle. Pour délivrer la Gaule seule des Germains qui l'avaient envahie, il lui fallut, à ce qu'on assure, immoler plus de quatre cent mille Barbares[2]. L'empereur victorieux, profitant de ses avantages, pénétra dans la Germanie. Les chefs de cette contrée, étonnés par sa présence, découragés et épuisés par le mauvais succès de l'émigration qu'ils avaient tentée, se soumirent à toutes les conditions que Probus voulut leur imposer[3]. Ce même empereur, et ensuite Dioclétien[4], adoptèrent le système de repeupler les provinces épuisées de l'Empire, en cédant des terres aux Barbares, ou prisonniers, ou fugitifs; plaçant ainsi cette population superflue dans les lieux où elle ne pouvait nuire. Mais de semblables colonies ne furent pas suffisantes pour servir d'asile à la population excédante des peuples du Nord. La fougue des Barbares, se montrant toujours indomptée, secoua plus d'une fois le joug, et ne consentit pas toujours à se soumettre aux travaux patients de l'agriculture[5]. Le règne vigoureux de Dioclétien contint cependant ces peuples et les força à respecter les frontières de l'Empire. Resserrés dans leurs propres limites, les Goths, les Vandales, les Gépides, les Bourguignons et les Allemands tournèrent leur activité contre eux-mêmes, et se battirent constamment entre eux; laissant jouir les provinces romaines d'un long repos, et leur offrant un sanglant spectacle, dont l'issue, quelle qu'elle pût être, tendait à les défaire d'un redoutable ennemi[6].

Sous Constantin, les Goths recommencèrent à se faire craindre. Une longue paix avait renouvelé leurs forces, et la génération nouvelle avait perdu la mémoire des revers que l'ancienne avait essuyés[7]. Deux guerres successives en firent périr un grand nombre. Vaincus de toutes parts, ils se réfugièrent dans les montagnes. On estime que, dans le cours d'une seule campagne, le froid et la faim en emportèrent plus de cent mille[8]. Constantin suivit le plan que Probus et ses successeurs avaient adopté. Il accorda des terres aux Barbares qui, chassés de leur

---

[1] Gibbon, *Hist. de la décadence et de la chute de l'empire romain*, t. II, p. 26.
[2] *Ibid.*, t. II, ch. XII, p. 75.
[3] *Ibid.*, p. 79, an de J.-C. 277.—[4] *Ibid.*, ch. XIII, p. 132, an de J.-C. 296.
[5] *Ibid.*, t. II, ch. XII, p. 84. — [6] *Ibid.*, t. II, chap. XIII, p. 130.
[7] *Ibid.*, ch. XIV, p. 254, an de J.-C. 322.
[8] *Ibid.*, t. III, ch. XVIII, p. 123, an de J.-C. 332.

propre pays, vinrent en suppliants lui en demander. Vers la fin de son règne, il en fit assigner, dans les provinces de Pannonie, de Thrace, de Macédoine et d'Italie, autant qu'il en fallait pour la demeure et la subsistance d'un corps de trois cent mille Sarmates[1].

De nouveaux essaims de Francs et d'Allemands vinrent exercer la valeur de Julien. Ces peuples avaient profité des guerres civiles qui troublèrent le règne de Constantin, et étaient sortis des forêts de la Germanie pour se répandre dans la Gaule, où leurs dévastations s'étendirent beaucoup plus loin que leurs conquêtes[2]. Détruits ou repoussés partout, ils furent poursuivis, dans le cours de cinq expéditions successives, jusques dans leur patrie[3]. Julien n'eut qu'à se présenter pour vaincre. Et dans la Germanie, au sein de cette ruche, dont les nombreux essaims étaient depuis si longtemps la terreur de l'univers, les plus grands obstacles qu'il rencontra furent des routes impraticables et de vastes forêts désertes[4].

Quoiqu'ainsi subjuguée et abattue par les armes victorieuses de Julien, cette hydre, en peu d'années, montra de nouvelles têtes. Il ne fallut pas moins que le génie de Valentinien, son courage et sa vigilance, pour protéger les peuples soumis à sa domination, contre les diverses irruptions des Allemands, des Bourguignons, des Saxons, des Goths, des Quades et des Sarmates[5].

Enfin le sort de Rome fut décidé par une irrésistible émigration des Huns, venant de l'Est et du Nord, qui précipita sur l'Empire la masse entière des Goths[6]. Ce poids énorme, pressant les nations de la Germanie, les engagea, à ce qu'il semble, à céder leurs forêts et leurs terres marécageuses aux fugitifs de Sarmatie, ou du moins à répandre leur population excédante sur les provinces romaines[7]. Quatre cent mille émigrants sortirent de ces mêmes côtes de la Baltique, qui, au temps de la république, avaient fourni les innombrables armées de Cimbres et de Teutons, auxquelles elle eut peine à résister[8]. Lorsque la guerre et la famine eurent détruit cette troupe entreprenante, d'autres lui succédèrent. Les Suèves, les Vandales, les Alains, les Bourguignons, passèrent le Rhin sans retour[9]. Les premiers conquérants furent chas-

---

[1] Gibbon, *ibid.*, p. 127. — [2] *Ibid.*, ch. XIX, p. 213, an de J.-C. 356.
[3] *Ibid.*, p. 228, et t. IV, ch. XXII, p. 17 de l'an de J.-C. 357 à 359.
[4] *Ibid.*, t. IV, ch. XXII, p. 17, et t. III, chap. XIX, p. 229.
[5] *Ibid.*, t. IV, ch. XXV, de l'an de J.-C. 364 à 375.
[6] *Ibid.*, t. IV, ch. XXVI, p. 382 et suiv., an de J.-C. 376.
[7] *Ibid.*, t. V, ch. XXX, p. 213.
[8] *Ibid.*, p. 214, an de J.-C. 406. — [9] *Ibid.*, p. 224.

sés ou exterminés par ceux qui vinrent après eux. Des nuées de Barbares parurent s'amasser dans toute la partie septentrionale de notre hémisphère. Portant avec elles les ténèbres et l'épouvante, elles se répandirent sous le beau ciel de l'Italie, et plongèrent tout l'Occident dans la plus profonde obscurité.

Deux siècles après que les Goths eurent passé le Danube, des Barbares de noms divers avaient pris et pillé la Thrace, la Pannonie, la Gaule, la Bretagne, l'Espagne, l'Afrique et l'Italie[1]. Les plus horribles dévastations et une incroyable destruction de l'espèce humaine accompagnèrent ces rapides conquêtes. La famine et la peste, qui marchent toujours à la suite de ces guerres furieuses, dévastèrent l'Europe entière. Les historiens du temps, témoins de ces scènes de désolation, ne trouvent point d'expressions pour les décrire. Mais à défaut du langage, les faits, et les changements survenus dans cette partie du monde, peuvent nous en donner une idée[2]. Tant de tragiques évènements, ces maux si longs et si profondément sentis, dans les plus beaux pays de la terre, tous ces bouleversements, tous ces grands effets qui nous frappent et qui étonnent l'imagination, peuvent être rapportés à une cause fort simple, la supériorité du principe de population sur les moyens de subsistance.

Machiavel, au commencement de son *Histoire de Florence*, s'exprime ainsi : « Les peuples qui habitent les parties septentrionales entre le Rhin et le Danube, vivant dans un climat sain et favorable à la multiplication de l'espèce, s'accroissent souvent au point de forcer des troupes nombreuses à sortir de leur sein et à quitter leur pays natal, pour chercher de nouvelles habitations. Lorsqu'une de ces provinces est devenue trop peuplée, et tend à se soulager du fardeau qui la presse, voici la manière dont la chose s'exécute. On commence par diviser toute la nation en trois parties, entre lesquelles on répartit également la noblesse et le peuple, les pauvres et les riches. Ensuite ils tirent au sort, et la portion à qui le lot est échu sort du pays et va chercher fortune, laissant les deux autres plus à l'aise et en liberté de vivre commodément chez eux. Ce furent ces migrations qui causèrent la chute de l'empire romain[3]. » Gibbon pense que Machiavel a représenté ces migrations comme plus régulièrement concertées qu'elles ne l'étaient réellement[4]; mais il me

[1] Roberston, *Histoire de Charles-Quint*, t. I, sect. I, p. 7, in-8°, 1782, *angl.*

[2] *Ibid.*, p. 10, 11, 12.

[3] *Istorie Fiorentine Machiavelli*, liv. I, p. 1, 2.

[4] Gibbon, t. I, ch. IX, p. 360, note. Paul Diacre, de qui l'on suppose que Machiavel

paraît probable que cette description est assez fidèle : et je présume que c'était en conséquence de ces dispositions prévues, que les Germains avaient défendu, par une loi expresse, dont César et Tacite font mention, que les terres cultivées fussent possédées plus d'un an par les mêmes propriétaires[1]. Les motifs de cette loi qu'allègue César semblent insuffisants; mais si on y ajoute celui dont je parle, c'est-à-dire, la perspective d'une émigration ordonnée selon les formes décrites par Machiavel, la loi sera pleinement justifiée, et l'une des raisons données par César acquerra une nouvelle force. Cette raison est la crainte qu'avaient ces peuples, que quelques-uns d'entr'eux, en vivant longtemps sur le même sol, ne finissent par échanger les travaux de la guerre contre ceux de l'agriculture[2].

Gibbon, d'accord en cela avec Hume et Robertson, rejette avec raison la supposition, si peu probable, que les habitants du nord de l'Europe fussent autrefois beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui[3] : mais il se croit obligé en même temps de nier la forte tendance à s'accroître chez ces nations septentrionales[4], comme si ces deux faits étaient nécessairement liés. Cependant il conviendrait de distinguer toujours soigneusement une population excédante d'une population très grande. Les montagnes d'Écosse ne sont probablement pas moins surchargées d'un excès de population, que ne peut l'être toute autre partie de la Grande-Bretagne. Ce serait sans doute une absurdité palpable de soutenir que le nord de l'Europe, couvert, comme il l'était autrefois, d'immenses forêts, habité par une race de bergers qui vivaient principalement du

---

a emprunté cette description, s'exprime ainsi : « *Septentrionalis plaga quanto magis ab æstu solis remota est, et nivali frigore gelida, tanto salubrior corporibus hominum et propagandis gentibus magis coaptata. Sicut e contrario omnis meridiana regio, quo solis est fervori vicinior, eo morbis est abundatior et educandis minus apta mortalibus.. .. Multæque quoque ex ea, eo quod tantas mortalium turmas germinat, quantas alere vix sufficit, sæpe gentes egressæ sunt, quæ non solum partes Asiæ, sed etiam maxime sibi contiguam Europam afflixere.* » (*De gestis Longobardorum*, liv. I, ch. I.)

« *Intra hanc ergo constituti populi, dum in tantam multitudinem pullulassent, ut jam simul habitare non valerent, in tres (ut fertur) partes omnem catervam dividentes, quænam ex illis patriam esset relictura, ut novas sedes exquirerent, sorte disquirunt. Igitur ea pars, cui sors dederit genitale solum excedere, exterraque arva sectari, constitutis supra se duobus ducibus, Ibore scilicet et Agione, qui et germani errant et juvenili ætate floridi, ceterisque præstantiores, ad exquirendas quas possint incolere terras, sedes statuere, valedicentes suis simul et patriæ, iter arripiunt.* » (cap. II.)

[1] *De bello Gallico*, VI, 22. *De Moribus Germanorum*, sect. XXVI.

[2] *De bello Gallico*, VI, 22. — [3] Gibbon, t. I, ch. IX, p. 361. — [4] *Ibid.*, p. 348.

produit de leurs troupeaux[1], fût alors plus peuplé qu'il ne l'est dans l'état auquel il est parvenu aujourd'hui. Toutefois, les faits exposés en détail dans l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, la simple esquisse même que j'en ai tracée, nous forcent à reconnaître chez ces peuples la tendance la plus manifeste à s'accroître, et une grande facilité à réparer les pertes qu'éprouvait leur population.

Depuis la première irruption des Cimbres, jusqu'à la ruine finale de l'empire d'Occident, les efforts des nations germaines pour fonder des colonies, et pour exercer le pillage autour d'elles, ne furent jamais suspendus[2]. Le nombre de ceux qui, pendant cette période, périrent par la guerre et par la famine, est presque incalculable, et tel, qu'il n'est pas possible de concevoir qu'une nation faiblement peuplée ait supporté de telles pertes, à moins qu'un pouvoir supérieur n'ait pu les réparer.

Gibbon décrit les travaux de Valentinien, pour assurer contre les Germains la frontière des Gaules. Les Germains, dit-il, étaient un ennemi dont les forces se renouvelaient constamment par un torrent d'intrépides volontaires, qui descendait des régions les plus reculées du Nord[3]. Une facile adoption des étrangers était probablement, ajoute-t-il, la méthode employée par quelques nations de la Germanie pour se recruter si promptement après de sanglantes défaites[4]. Mais cette explication ne fait que reculer la difficulté. Elle place la terre sur une tortue, sans nous apprendre sur quoi la tortue repose. Nous pouvons toujours demander quel était cet intarissable réservoir du Nord, d'où sortait sans cesse un torrent d'intrépides guerriers? Je ne pense pas qu'on puisse admettre la solution que Montesquieu a donnée de ce grand problème. « Ces essaims de Barbares, dit-il, qui sortirent autrefois du Nord, ne paraissent plus aujourd'hui. » Voici la raison qu'il en donne : « Les violences des Romains avaient fait retirer les peuples du Midi au Nord : tandis que la force qui les contenait subsista, ils y restèrent; quand elle fut affaiblie, ils se répandirent de toutes parts.

« La même chose arriva quelques siècles après. Les conquêtes de Charlemagne et ses tyrannies avaient une seconde fois fait reculer les peuples du Midi au Nord : sitôt que cet empire fut affaibli, ils se por-

---

[1] Tacitus, *De Moribus Germanorum*, S.V. *Cæsar*, *De bello Gallico*, VI, 22.

[2] César trouva dans la Gaule une colonie formidable, dont le chef était Arioviste; il y remarqua aussi une crainte, généralement répandue, de voir en peu d'années tous les Germains passer le Rhin. *De bello Gall.* I, 31. (*Note de l'auteur.*)

[3] Gibbon, t. IV, ch. XXV, p. 283. — [4] *Ibid.*, note.

tèrent une seconde fois du Nord au Midi. Et si aujourd'hui un prince faisait en Europe les mêmes ravages, les nations repoussées dans le Nord, *adossées aux limites de l'univers*, y tiendraient ferme, jusqu'au moment qu'elles inonderaient et conquerraient l'Europe une troisième fois. » Dans une note, l'auteur observe, « que l'on voit à quoi se réduit la fameuse question : *Pourquoi le Nord n'est-il plus si peuplé qu'autrefois*[1] *?* »

Si la question, ou plutôt si la réponse se réduit à ce point, c'est un vrai miracle qu'elle présente. Car à moins d'imaginer quelque moyen surnaturel de subsistance; comment ces nations, accumulées dans des régions stériles, y ont-elles pu vivre pendant un temps aussi long que la durée de l'empire romain ? C'est ce qu'il n'est pas facile de concevoir. On a même quelque peine à s'empêcher de sourire, en se représentant ces nuées d'hommes s'arrêtant fièrement aux bornes de l'univers, et y vivant (d'air et de glace sans doute) pendant le cours de plusieurs siècles, jusqu'à ce qu'il leur fût permis de regagner leurs domiciles, pour y trouver une nourriture plus substantielle.

Toute la difficulté disparaîtra, si nous appliquons aux nations de l'ancienne Germanie un fait bien observé en Amérique et généralement connu : je veux dire, si nous supposons, que lorsque la guerre et la famine n'y mettaient point d'obstacles, leur nombre croissait au point de doubler en vingt-cinq ou trente ans. La convenance, et même la nécessité de cette application, résulte du tableau des mœurs des Germains tracé par la main de Tacite. Cet historien rapporte, que ces peuples ne vivaient pas dans des villes, et que leurs établissements n'étaient point trop rapprochés. Chacun, dit-il, entoure sa maison d'un espace libre[2]. Cette précaution n'est pas seulement propre à mettre à l'abri des incendies, mais elle tend à prévenir les ravages des épidémies. Chaque homme, ajoute-t-il, n'épouse qu'une seule femme; c'est une coutume qui souffre très peu d'exceptions. Les nœuds du mariage sont sévèrement respectés; les mœurs à cet égard sont pures et dignes d'éloges[3]. La chasteté, dont ils s'honorent, n'est point exposée aux séductions des spectacles et des festins. L'adultère est très rare et l'on ne tolère pas la prostitution. Ni la beauté, ni la jeunesse, ni la fortune, ne peuvent en couvrir la honte : car là, on n'accueille pas le vice avec un sourire, et l'art de séduire ne prend pas le nom d'usage du monde.

On regarde comme une action infâme d'exposer ses enfants ou de les

---

[1] *Grandeur et décadence des Romains*, ch. XVI, p. 187.

[2] Tacitus, *De Moribus Germanorum*, S. XVI. — [3] *Ibid.*, S. XVIII.

livrer à la mort; et chez ces peuples, les mœurs ont plus de force que les lois n'en ont ailleurs[1]. Chaque mère allaite ses enfants, et ne les livre point à des nourrices ou à des esclaves. Les jeunes gens des deux sexes, élevés dans une heureuse innocence, ne sont point amollis et énervés par de honteux plaisirs. Parvenus à l'âge auquel le mariage leur est permis, ils donnent la vie à des enfants forts et robustes comme eux. Plus la famille est étendue, plus la vieillesse est heureuse. Il n'y a qu'à perdre pour eux à vivre sans postérité[2].

Des mœurs si favorables à la population, jointes à cet esprit d'entreprise et d'émigration, si propre à écarter la crainte du besoin, présentent l'image d'une société douée d'un principe d'accroissement irrésistible. Elles nous montrent l'intarissable source de ces armées et de ces colonies, dont l'empire romain eut à soutenir le choc, et sous lesquelles il succomba. Il n'est pas probable qu'en aucun temps, la population de la Germanie ait subi de suite deux périodes de doublement, ou même une seule en vingt-cinq années. Les guerres perpétuelles de ces peuples, l'état peu avancé de leur agriculture, surtout l'étrange coutume adoptée par plusieurs tribus de s'entourer de déserts[3], s'opposaient absolument à un tel accroissement. Sans doute, à aucune époque le pays ne fut bien peuplé, quoique souvent il fût surchargé d'un excès de population. Leurs immenses forêts étaient réservées pour la chasse, presque toutes leurs terres découvertes étaient laissées en pâturages, une petite partie était imparfaitement cultivée; et lorsque le retour de la famine venait les avertir de l'insuffisance de leurs moyens de subsistance, ils accusaient la stérilité de leur pays, qui refusait de nourrir la multitude de ses habitants[4]. Mais au lieu de s'appliquer à éclaircir leurs forêts, à dessécher leurs marais, à rendre leur sol capable de suffire à une population croissante, il était plus conforme à leurs habitudes martiales et à leur humeur impatiente, d'aller en d'autres climats chercher des vivres, du pillage et de la gloire[5]. Tantôt ces hordes aventurières, pénétrant l'épée à la main dans un pays incapable de leur résister, y formaient leur établissement, tantôt elles étaient détruites par des forces supérieures : quelquefois les Romains les incorporèrent dans leurs armées, ou les versèrent sur leur territoire; quelquefois aussi, après avoir soulagé leur pays par une longue absence, elles y retournaient chargées de butin, prêtes, après s'être recrutées, à tenter de nouvelles expéditions. La succession des générations paraît avoir été très rapide

[1] Tacitus, *De Mor. Germ.*, S. XIX.—[2] *Ibid.*, S. XX.—[3] Cesar, *De bello Gall.*, VI, 23.
[4] Gibbon, t. I, chap. IX, p. 360. — [5] *Ibid.*, ch. X, p. 417.

chez ces peuples. A peine une partie avait-elle disparu, soit qu'elle eût fondé une colonie, soit qu'elle eût été moissonnée par la faux de la guerre et de la famine, qu'on voyait aussitôt s'élever de nouveaux rejetons pour la remplacer.

En admettant cet ordre de choses, on sent qu'il est impossible que jamais le Nord fût épuisé d'habitants. Lors donc que Robertson dit, en décrivant les calamités produites par ces invasions, qu'elles durèrent sans interruption jusqu'à ce que le Nord, à force d'envoyer de nouveaux essaims, se fût épuisé d'hommes, et ne pût plus fournir des instruments de destruction[1], on s'aperçoit qu'il tombe précisément dans la même erreur qu'il s'est appliqué plus haut à réfuter : je veux dire, qu'il parle des contrées septentrionales comme ayant été réellement très populeuses. En effet, comment en juger autrement si, à quelque époque déterminée, le nombre de leurs habitants a suffi, non-seulement à tous les ravages de la guerre, mais encore à peupler de leurs colonies la Thrace, la Pannonie, la Gaule, l'Espagne, l'Afrique, l'Italie et l'Angleterre, de manière à ne laisser presque aucune trace des premiers habitants de quelques-unes de ces contrées? Mais cet historien lui-même suppose que ces divers pays ont été peuplés dans l'espace de deux siècles[2]. Il est évident que de nouvelles générations s'élevèrent pendant cet intervalle de temps, qui suffirent à réparer toutes les pertes occasionnées par ces fréquentes migrations.

La vraie cause qui les arrêta fut l'impossibilité où ils se trouvèrent de pénétrer dans les lieux où ils avaient dessein de s'établir. Alors les pays de l'Europe, les plus agréables à habiter, étaient possédés par les descendants des tribus les plus braves et les plus entreprenantes des Germains. Il n'est pas probable qu'à une époque si peu éloignée de celle de leur départ, elles eussent tellement dégénéré de la vertu de leurs ancêtres qu'elles fussent prêtes à se laisser faire la loi par des hordes moins nombreuses et moins instruites dans l'art de la guerre, quoique peut-être plus téméraires et plus féroces.

Entravés ainsi par la valeur et la pauvreté même de leurs voisins, les habitants de la Scandinavie se tournèrent vers les expéditions maritimes, qui ouvrirent une carrière nouvelle à l'esprit d'entreprise, et un moyen nouveau de se débarrasser d'une population luxuriante. Avant le règne de Charlemagne, ces peuples étaient fort redoutés, et ce ne fut pas sans beaucoup de peine que ce grand prince parvint à les contenir. Dès que son empire eut été partagé entre ses faibles succes-

[1] Robertson, *Charles-Quint*, t. I, sect. I, p. 11. — [2] *Ibid.*, p. 7.

seurs, on vit ces mêmes peuples, semblables à une flamme dévorante, se répandre dans la Basse-Saxe, la Frise, la Hollande, la Flandre, et sur toute la rive du Rhin, jusqu'à Mayence.

Après avoir longtemps ravagé les côtes, ils pénétrèrent jusques dans le cœur de la France, pillèrent et incendièrent ses plus belles villes, imposèrent d'énormes tributs à ses rois, et obtinrent enfin, par concession expresse, une de ses plus belles provinces. Ils se firent craindre jusqu'en Espagne, en Italie et en Grèce, et semèrent partout la désolation. Quelquefois ces nations tournèrent leurs armes contre elles-mêmes, et semblèrent acharnées à s'entre-détruire.

Quelquefois aussi elles portèrent des colonies dans des lieux inconnus et inhabités, comme pour réparer d'un côté les pertes d'hommes qu'elles causaient de l'autre par leurs horribles dévastations et leurs continuels brigandages [1].

Les guerres civiles et la mauvaise administration des rois saxons en Angleterre eurent le même effet que la faiblesse des rois de France [2]; et pendant deux cents ans, les Iles Britanniques furent sans cesse ravagées, souvent même en partie subjuguées par ces légions du Nord. Pendant le cours des VIIIe, IXe et Xe siècles, d'un bout de l'Europe à l'autre, la mer fut couverte de leurs vaisseaux [3]; et les nations, réputées aujourd'hui les plus puissantes par les armes et par l'industrie, furent livrées, comme sans défense, à leurs constantes déprédations. A la fin, elles crûrent en force, et parvinrent à ôter aux peuples du Nord toute espérance de succès dans leurs futures invasions [4]. Ceux-ci cédèrent lentement et avec répugnance à la nécessité, et apprirent à se renfermer dans leurs propres limites. Ils échangèrent peu à peu leur vie pastorale, ainsi que le goût du pillage et l'habitude des migrations, pour les travaux patients du commerce et de l'agriculture, qui, en les accoutumant à des profits moins rapides, changèrent imperceptiblement leurs mœurs et leur caractère.

Chez les anciens Scandinaves, pendant le cours de leurs guerres et de leurs migrations perpétuelles, jamais probablement aucun homme

---

[1] Mallet, *Introd. à l'histoire du Danemark*, t. I, ch. X, p. 221, 223, 224, in-12, 1766.

[2] *Ibid.*, p. 226. — [3] *Ibid.*, p. 221.

[4] Peut-être les nations civilisées ne durent pas se croire entièrement à l'abri d'une nouvelle inondation des peuples du nord et de l'orient, jusqu'à l'époque où il s'opéra, dans l'art de la guerre, un changement total, par l'introduction de la poudre et des armes à feu, qui donnèrent à l'habileté et aux lumières un avantage décidé sur la force physique. (*Note de l'auteur.*)

ne s'abstint de se marier par la crainte de ne pouvoir suffire aux besoins d'une famille. Il en est tout autrement sans doute chez les Scandinaves modernes : cette crainte, juste et bien fondée, y est, comme ailleurs, un continuel obstacle à la fréquence des mariages. C'est particulièrement le cas où se trouve la Norwège, comme j'aurai occasion de le faire remarquer ailleurs. Mais partout en Europe, cette cause se montre très active. Heureusement, l'état plus tranquille du monde moderne n'exige pas que les générations se succèdent plus rapidement.

Mallet, dans l'excellent précis de l'histoire des peuples du Nord, qu'il a mis en tête de son *Histoire du Danemarck*, observe que rien ne prouve que leurs émigrations fussent causées par le manque de place dans leur propre pays[1]. Et à l'appui de cette remarque, il dit, entr'autres, qu'après de grandes émigrations, le pays restait souvent tout-à-fait désert et longtemps inhabité[2]. Cela a pu sans doute arriver; mais je suis porté à croire que ce n'a été que dans quelques cas rares. L'esprit d'entreprise et d'émigration a pu faire sortir tout un peuple de son pays, pour en chercher un meilleur. En ce cas, sans doute, il a dû laisser un territoire vacant, qui, pendant quelque temps, sera demeuré privé d'habitants. Et si le sol ou la situation avait quelque désavantage, ce qu'une telle résolution semblerait indiquer, on comprend encore que les tribus qui l'entouraient auront pu préférer de conquérir ailleurs de nouvelles terres à la pointe de l'épée, plutôt que de s'emparer de ces terrains abandonnés. Cela paraît assez conforme au génie des peuples barbares. Ces émigrations totales prouvent que la société ne voulait pas se diviser. Elles ne prouvent point qu'elle ne se trouvât pas à l'étroit et dans la disette.

L'autre raison que donne Mallet, est qu'en Saxe, aussi bien qu'en Scandinavie, de vastes étendues de terres sont restées incultes et dans leur état primitif, sans avoir été jamais dépouillées ni défrichées ; et que par les descriptions qui nous sont parvenues de l'état du Danemarck dans ces temps anciens, il paraît que les côtes seules étaient peuplées, tandis que l'intérieur n'était qu'une vaste forêt[3]. Il est évident qu'ici cet historien tombe dans l'erreur commune ; et qu'il confond un superflu de population avec une grande population[4]. Les mœurs

---

[1] *Hist. du Danemarck*, t. I, ch. IX. — [2] *Ibid.*, p. 205, 206. — [3] *Ibid.*, p. 207.

[4] La distinction que Malthus fait ici, entre *une grande* population et le *superflu d'une population*, est toujours méconnue. On répond aux craintes que peut inspirer l'excès de population, que le territoire des divers États, et, par suite, que le globe est loin d'être encombré d'habitants, et on oublie que pour se déplacer

des peuples pasteurs, l'habitude de la guerre et l'esprit d'entreprise, les empêchaient de se livrer au défrichement et à la culture des terres[1]; et ces forêts même, dont ils étaient entourés, en resserrant dans d'étroites limites les sources de leurs subsistances, contribuaient à produire chez eux un superflu de population, c'est-à-dire, à établir un rapport disproportionné entre leur nombre toujours croissant et les faibles moyens qui étaient à leur portée.

Il y a une autre cause, à laquelle il est rare que l'on prenne garde, qui fait que les pays pauvres, froids et mal peuplés, tendent en général à produire un superflu de population, et disposent fortement les peuples à l'émigration. Dans les pays chauds plus populeux, dans ceux surtout où il y a beaucoup de villes et de manufactures, il est rare qu'une disette, pour peu qu'elle dure, ne produise pas des épidémies, tantôt sous la forme d'une contagion furieuse et pestilentielle, tantôt sous différents noms de maladies moins violentes, mais qui agissent avec plus de constance. Au contraire, dans les pays pauvres et froids, où la population est éparse, il arrive, par la qualité antiseptique[2] de l'air, que la misère, causée par la disette ou la mauvaise nourriture, peut durer très longtemps sans avoir de telles suites : et en conséquence, dans ces contrées, le besoin de l'émigration se fait sentir avec plus de force et pendant une beaucoup plus longue période[3].

Je ne veux pas dire néanmoins que toutes les expéditions du Nord

---

utilement et ne pas émigrer avec le vice et la misère, il faut des capitaux. Or, on nous accordera que lorsque les populations fuient le sol natal, ce n'est pas précisément l'abondance des capitaux qui est cause de leur départ. Ce serait une utile statistique, que celle des émigrations. On a sur ce point de singulières idées. Vol. III, ch. IV, sur l'*émigration*. (*Jph. G.*)

[1] « *Nec arare terram aut expectare annum tam facile persuaseris, quam vocare hostes et vulnera mereri; pigrum quin imo et iners videtur sudore acquirere quod possis sanguine parare.* » Tacit. *De mor., German.* En effet, il n'y a rien de plus évident, que l'extrême difficulté qu'éprouve une nation à changer ses habitudes : ainsi il n'y a point de raisonnement plus trompeur que celui par lequel on infère, de ce qu'un peuple ne met pas ses terres en valeur, qu'il n'est pas sollicité par le besoin. (*Note de l'auteur.*)

[2] Propre à arrêter les progrès de la gangrène. (*Jph. G.*)

[3] Les épidémies ont leurs retours, plus rares ou plus fréquents, selon la nature du sol, de l'air, de la situation, etc. De là vient, qu'en quelques pays, elles reviennent annuellement, comme en Egypte et à Constantinople; en d'autres, tous les quatre ou cinq ans, comme autour d'Alep et de Tripoli; ailleurs, à peine une fois en dix, douze ou trente ans, comme en Angleterre; ailleurs encore, jamais plus tôt que tous les vingt ans, comme en Norwège et dans les îles du nord. Short, *History of air seasons*, etc. Vol. II, p. 344. (*Note de l'auteur.*)

aient été causées par le défaut de place et de nourriture. Mallet rapporte, à ce qu'il paraît, sur de bonnes autorités, que c'était chez ces peuples un usage reçu de tenir, tous les printemps, une assemblée, pour décider de quel côté on irait faire la guerre[1]. Un peuple si passionné pour les combats, et à qui le droit du plus fort semblait un droit divin, ne pouvait manquer de trouver des occasions de se satisfaire. Outre ce goût pur et désintéressé pour la guerre et pour les entreprises, leurs dissensions intestines, l'influence d'un ennemi supérieur, le désir d'un climat plus doux, et quelques autres causes encore ont pu produire des migrations. Mais en considérant la chose sous un point de vue général, je ne puis m'empêcher de reconnaître, dans la période de l'histoire que nous venons de parcourir, un exemple très propre à jeter du jour sur le principe de population. Ce principe me paraît avoir donné la première impulsion, avoir fourni des ressources, et suggéré des prétextes à ces irruptions et à ces émigrations, qui amenèrent la chute de l'empire romain, et à celles qui, sortant des régions mal peuplées de la Norwège et du Danemarck, ravagèrent pendant deux siècles la plus grande partie de l'Europe. Si l'on se refuse à supposer chez ces peuples une tendance à s'accroître presqu'égale à celle qu'on a observée en Amérique, je ne vois aucun moyen d'expliquer ces faits[2]. En accordant au contraire cette supposition, on ne peut être embarrassé pour indiquer les obstacles qui ont arrêté chez eux les progrès de la population. Il suffit pour cela de lire les détails révoltants de leurs éternelles guerres, et d'arrêter un instant sa pensée sur la facilité avec laquelle la vie était prodiguée dans ces âges de barbarie.

D'autres causes agirent sans doute, mais nous pouvons prononcer hardiment que, chez les peuples pasteurs du nord de l'Europe, la guerre et la famine furent les principaux obstacles qui maintinrent la population au niveau de leurs faibles moyens de subsistance.

---

[1] *Hist. de Danemarck*, ch. IX, p. 209.

[2] Gibbon, Robertson et Mallet semblent tous parler de l'expression de Jornandès (***vagina nationum***), comme étant incorrecte et exagérée, mais elle me paraît exactement applicable, quoique son autre expression (***officina gentium***) ou du moins la traduction (***le magasin*** [storehouse] ***des nations***) ne soit peut-être pas tout-à-fait exacte [1].

« ***Ex hac igitur Scania insula, quasi officina gentium, aut certe velut vagina nationum, egressi***, etc. » Jornandes, ***De rebus Geticis***, p. 83. (***Note de l'auteur.***)

---

[1] *Officina gentium* traduit par *fabrique des nations*, paraîtrait plus exact, et répondrait mieux à l'expression que Jornandès emploie comme étant presque de même sens. (*Note des traducteurs.*)

Officina se traduit quelquefois par *officine*, qui n'est pas dans le dictionnaire de l'Académie; il veut dire atelier, boutique, et mieux *laboratoire*, surtout dans l'acception de Jornandès. Quant au *vagina nationum* de cet historien, c'est un mot inexact. (*Jph. G.*)

CHAPITRE VII. — DES OBSTACLES QUI S'OPPOSENT A LA POPULATION CHEZ LES PEUPLES PASTEURS ACTUELS.

Comme les diverses tribus des peuples pasteurs d'Asie sont dans l'usage de vivre sous des tentes ou huttes mobiles, et non dans des habitations fixées sur le sol, elles sont encore moins attachées aux lieux qu'elles occupent que ne l'étaient les anciens bergers du nord de l'Europe. C'est le camp et non le sol qui est la patrie du Tartare. Quand le fourrage d'un district est consommé, la tribu dirige sa marche vers d'autres pâturages. En été, elle s'avance vers le Nord; en hiver, elle revient au Sud. Ainsi, au milieu de la plus profonde paix, elle acquiert la pratique et la connaissance familière de l'une des opérations les plus difficiles de la guerre. De telles habitudes tendent fortement à répandre, chez ces peuples nomades, l'esprit de conquête et d'émigration. La soif du butin, la crainte d'un voisin puissant, ou l'inconvénient d'habiter des pâturages médiocres, ont suffi de tout temps pour engager les hordes Scythes à s'avancer hardiment dans des régions inconnues, dans l'espérance d'y trouver une subsistance plus abondante ou de moins formidables ennemis [1].

Dans toutes ces invasions des Scythes, surtout lorsqu'elles ont été dirigées contre les empires civilisés du Midi, ces peuples pasteurs ont été constamment animés d'un instinct féroce et destructif. Quand les Mogols eurent subjugué les provinces septentrionales de la Chine, il fut mis en délibération dans leur conseil, d'exterminer tous les habitants de cette contrée populeuse, afin de convertir le pays en pâturages pour leur bétail. La fermeté d'un mandarin chinois prévint l'exécution de cette funeste mesure [2]. Mais la simple proposition qui en fut faite montre d'une manière frappante, non-seulement l'inhumanité de ces peuples dans l'abus du droit de conquête, mais la force de l'habitude à laquelle ces bergers sont assujétis, et l'extrême difficulté qui en résulte pour eux de passer de la vie pastorale à la vie agricole.

Il serait beaucoup trop long de suivre, même d'une manière rapide, leurs émigrations et leurs conquêtes en Asie, le prompt accroissement de certaines tribus et l'extinction totale de quelques autres. Au temps des formidables irruptions des Huns, de l'invasion si étendue des Mogols, des sanglantes conquêtes de Tamerlan et d'Aurengzeb, et de la dissolution de leurs empires, les causes qui diminuèrent la population ne sont que trop faciles à apercevoir. En lisant l'histoire de ces dévas-

[1] Gibbon, t. IV, ch. XXVI, p. 548. — [2] *Ibid.*, t. VI, ch. XXXIV, p. 84.

tations, pendant lesquelles le plus léger motif, ou même un simple caprice, suffisait pour ordonner le massacre d'un peuple entier[1], bien loin de chercher des obstacles capables d'arrêter la population dans son progrès, nous éprouvons un sentiment de surprise de voir qu'elle offrait sans cesse au glaive des conquérants de nouvelles générations à détruire. Il sera plus utile de nous occuper de l'état actuel des nations tartares, et de rechercher les causes ordinaires qui préviennent leur accroissement.

Les vastes contrées qu'habitent aujourd'hui les descendants des Mogols et des Tartares, encore attachés aux coutumes de leurs ancêtres, renferment dans leur enceinte presque toutes les régions moyennes de l'Asie, et jouissent de tous les avantages d'un doux et beau climat. En général, le sol y est naturellement très fertile. On y trouve peu de véritables déserts. On a quelquefois donné ce nom à de vastes plaines dépouillées d'arbres, où ne croît pas même un buisson, et que les Russes appellent steppes. Mais ces plaines sont couvertes d'une herbe touffue, qui forme d'excellents pâturages. Le principal défaut du sol est le manque d'eau; mais on assure que les parties où il s'en trouve pourraient, si elles étaient bien cultivées, nourrir quatre fois le nombre des habitants actuels de toute cette étendue de pays réputé désert[2]. Chaque horde (*orda*) ou tribu a un canton particulier qui lui appartient, et qui renferme ses pâturages d'été et d'hiver : il est probable que la population de tout le territoire qu'elles occupent est distribuée, dans ses divers districts, à peu près en proportion de leur fertilité.

Volney décrit exactement cette distribution en parlant des Bédouins de Syrie. « Dans les cantons stériles, c'est-à-dire mal garnis de plantes, les tribus sont faibles et très distantes : tels sont le désert de Suez, celui de la mer Rouge, et la partie intérieure du grand désert, qu'on appelle le *Nadjid*. Quand le sol est mieux garni, comme entre Damas et l'Euphrate, les tribus sont moins rares, moins écartées; enfin dans les cantons cultivables, tels que le pachalick d'Alep, le Hauran et le pays de Gaze, les camps sont nombreux et rapprochés[3]. » La Grande-Tartarie offre, comme la Syrie et l'Arabie, cette espèce de distribution, fondée sur la quantité d'aliments que peuvent se procurer les habitants de chaque canton, dans l'état actuel de leur industrie et de leurs habitudes. Et pour vrai dire, cette distribution se retrouve dans

---

[1] Gibbon, t. VI, ch. XXXIV, p. 33.

[2] *Hist. généalog. des Tartares*, t. II, sect. I, in-8°, 1750, *angl.*

[3] Volney, *Voy. en Égypte et en Syrie*, t. I, ch. XXIII, p. 331, in-8°, 1787.

tous les pays du monde, quoique chez les nations civilisées elle soit moins sensible, à cause du commerce qu'elles ont entr'elles.

Les Tartares mahométans, qui habitent la partie occidentale de la Grande-Tartarie, cultivent une portion des terres qu'ils occupent, mais avec tant de négligence que les produits de cette culture ne forment pas la principale source des subsistances qu'ils consomment[1]. La paresse et l'esprit guerrier des Barbares dominent chez ces peuples, et ils ne se soumettent pas aisément à acquérir par le travail ce qu'ils croient pouvoir se procurer par la rapine et le pillage. Lorsque les annales de la Tartarie n'offrent pas des guerres et des révolutions éclatantes, elles présentent des troubles intérieurs et de mutuelles attaques faites en vue du butin, qui ont interrompu constamment l'ordre et les travaux paisibles. Les Tartares mahométans nous sont représentés comme vivant presqu'uniquement de vol et de brigandage, pendant la paix comme pendant la guerre[2].

Les Usbecks, maîtres du Khoraçan, abandonnent les plus beaux pâturages du pays aux Sartes et aux Turcomans, leurs sujets tributaires; uniquement parce que leurs voisins de ce côté-là sont trop pauvres et trop vigilants pour leur offrir des occasions faciles de pillage. Ils vivent généralement de rapine. Sans cesse ils font des irruptions dans le territoire des Persans et des Usbecks de la Grande-Bukarie. Ni paix ni trêve ne peuvent les contenir; toute leur richesse consiste dans les esclaves et autres effets précieux qu'ils peuvent ravir. Les Usbecks et Turcomans, leurs sujets, ne sont jamais d'accord. Leur mutuelle jalousie, fomentée souvent par les princes de la maison régnante, excite dans l'État une continuelle agitation[3]. Les Turcomans sont toujours en guerre avec les Kurdes et les Arabes, qui viennent souvent briser les cornes de leurs troupeaux, et enlever leurs femmes et leurs filles[4].

Les Usbecks de la Grande-Bukarie passent pour les plus civilisés de tous les Tartares mahométans; cependant ils ne le cèdent point aux autres pour l'esprit de rapine[5]. Ils sont constamment en guerre avec les Persans et occupés à dévaster les riches plaines du Khoraçan. Quoiqu'ils habitent un pays singulièrement fertile, et que quelques-uns d'entr'eux, descendus des anciens possesseurs du sol, se livrent aux arts paisibles du commerce et de l'agriculture; ni cette fertilité naturelle, ni cet exemple, qu'ils ont sous les yeux, ne peuvent les engager à changer leurs habitudes. Ils aiment mieux voler, piller, égorger leurs

---

[1] *Hist. généal. des Tartares*, t. II, p. 382. — [2] *Ibid.*, p. 390.
[3] *Ibid.*, t. II, p. 430, 431. — [4] *Ibid.*, p. 426. — [5] *Ibid.*, p. 439.

voisins, que de profiter des ressources que la terre semble leur prodiguer[1].

Les Tartares de la horde de Casatchia, dans le Turkestan, vivent dans un état continuel de guerre avec leurs voisins du Nord et de l'Est. En hiver, ils dirigent leurs incursions vers le pays des Kalmouks, qui, à cette époque, se répandent sur les frontières de la Grande-Bukarie, et vers les régions au sud de cette contrée. D'autre part, ils ne cessent point d'incommoder les Cosaques d'Yaik et les Tartares Nogais. En été, ils passent les montagnes des Aigles, et se jettent sur la Sibérie. Souvent, dans ces incursions, ils sont fort maltraités; souvent la totalité du butin qu'ils peuvent faire n'équivaut pas à ce qu'ils auraient pu se procurer par un léger travail; mais ils préfèrent s'exposer à mille dangers et à toutes les fatigues qu'entraîne ce genre de vie, plutôt que de donner à l'agriculture une attention sérieuse[2].

La vie des autres tribus de Tartares mahométans est si parfaitement semblable, qu'il est superflu de nous y arrêter; et je me contente de renvoyer le lecteur au tableau tracé dans l'*Histoire généalogique des Tartares* et dans les notes utiles qui y sont jointes. L'auteur même de cette histoire, qui était un Khan du Khoraçan, nous offre, dans sa conduite, un exemple remarquable de la manière féroce dont on fait la guerre dans ces contrées, soit qu'on l'entreprenne par des motifs de politique, de vengeance ou de cupidité. Ce Khan fit de fréquentes invasions dans la Grande-Bukarie, toutes accompagnées de ravages dans les provinces, et de la destruction totale des villages et des villes qu'il traversait. Lorsqu'il arrivait que le nombre des prisonniers entravait sa marche, il ne se faisait aucun scrupule de les massacrer. Comme il avait à cœur de réduire les Turcomans, ses sujets tributaires, il invita les principaux d'entr'eux à une fête solennelle et les fit tous égorger, au nombre de deux mille. Il brûla et saccagea leurs villages avec la plus impitoyable barbarie, et exerça de telles dévastations, que le mal retomba sur ses auteurs, car l'armée victorieuse souffrit beaucoup de la disette[3].

En général, tous les Tartares mahométans haïssent le commerce et sont sans cesse occupés à dépouiller les marchands qui tombent sous leurs mains[4]. Le seul commerce qu'ils protègent est celui des esclaves. Ceux-ci forment la partie principale du butin qu'ils font dans leurs expéditions, et sont envisagés comme la première richesse. Ils en gar-

[1] *Hist. généal. des Tartares*, p. 435. — [2] *Ibid.*, p. 575 et suivantes.
[3] *Ibid.*, t. I, ch. XII. — [4] *Ibid.*, t. II, p. 412.

dent autant qu'il leur en faut, ou pour veiller sur leurs troupeaux, ou à titre de femmes et de concubines; et ils vendent le reste[1]. Les Tartares de la Circassie et du Daghestan, ainsi que les autres tribus voisines du Caucase, vivant dans un pays pauvre et montagneux, sont par-là même plus à l'abri des invasions, et en conséquence leur pays regorge d'habitants. Quand ils ne peuvent se procurer des esclaves par les voies les plus usitées, ils en font en se ravissant les uns les autres, quelquefois même ils vendent leurs femmes et leurs enfants[2]. Ce commerce d'esclaves, si généralement pratiqué par les Tartares mahométans, est peut-être une des causes de leurs guerres perpétuelles; car dès qu'il s'offre une occasion d'alimenter ce commerce, ils ne respectent ni alliances, ni traités de paix[3].

Les Tartares païens, les Kalmouks et les Mogols, ne font pas usage d'esclaves. On dit qu'ils mènent une vie beaucoup plus paisible et plus innocente, et qu'ils se contentent du produit de leurs troupeaux, qui font toute leur richesse. Ils entreprennent rarement la guerre en vue du butin, et envahissent rarement le territoire de leurs voisins, autrement que pour se venger de quelque attaque faite contre eux. Toutefois ils ont aussi leurs guerres destructives. Les invasions des Tartares mahométans les obligent à la défense et aux représailles. Il existe des haines invétérées entre les tribus des Kalmouks et des Mogols, quoiqu'originairement du même sang; et ces haines, fomentées par la politique artificieuse de l'empereur de la Chine, éclatent avec une telle violence, que l'une ou l'autre de ces nations rivales doit nécessairement succomber[4].

Les Bédouins d'Arabie et de Syrie ne mènent pas une vie plus tranquille que les habitants de la Grande-Tartarie. L'état des peuples pasteurs paraît fournir naturellement des occasions de guerre perpétuelles. Les pâturages que consomme une peuplade, à un moment quelconque de l'année, ne sont qu'une petite partie de ses possessions.

---

[1] *Hist. généalog. des Tartares*, t. II, p. 413. — [2] *Ibid.*, p. 413, 414, et ch. XII.

[3] Ils justifient l'usage où ils sont d'avoir plusieurs femmes, en disant que c'est pour eux le moyen d'avoir beaucoup d'enfants, qu'ils peuvent vendre pour de l'argent comptant, ou échanger contre les choses les plus nécessaires. Et lorsqu'ils n'ont pas de quoi nourrir ces enfants, ils envisagent comme un acte de charité, de les faire mourir à leur naissance. Ils en usent de même à l'égard de ceux qui sont malades et qui leur paraissent sans ressource. Ils estiment que c'est les délivrer d'une multitude de maux. *Voy. de J. Chardin, collection de Harris*, liv. III, ch. II, p. 863, *angl.* (*Note de l'auteur.*)

[4] *Hist. généal. des Tart.*, t. II, p. 343.

Elle occupe successivement, dans le cours de l'année entière, une vaste étendue de territoire. Et comme toute cette étendue lui est nécessaire pour subsister; comme en conséquence c'est à ses yeux sa propriété exclusive, elle envisage toute violation de ce territoire, même dans la partie le plus éloignée, comme une juste cause de guerre[1]. Les alliances et les relations de parenté rendent ces guerres plus générales. Dès que le sang a été versé, il faut qu'il soit expié. Et comme des accidents de cette nature se répètent souvent dans une longue suite d'années, la plupart des tribus ont entr'elles des inimitiés et vivent dans un état d'hostilité[2]. Aux temps qui ont précédé Mahomet, la tradition compte mille sept cents batailles. Et, comme le remarque Gibbon, une trève partielle de deux mois, qui fut religieusement observée, caractérise encore plus fortement la constante habitude de la guerre et de l'anarchie[3].

La perte d'hommes causée par de telles habitudes paraîtra peut-être devoir suffire pour contenir la population dans ses limites. Mais il est probable que ces habitudes la répriment encore plus efficacement en arrêtant le développement de l'industrie, et en particulier de celle qui tend à multiplier les subsistances. S'il s'agit seulement de creuser un puits ou de construire un réservoir, il faut quelques avances de fonds et de travail. Or, la guerre peut en un jour détruire l'ouvrage de plusieurs mois et les ressources de toute l'année[4]. Ici les maux semblent se produire mutuellement. La rareté des subsistances a fait naître les habitudes guerrières, et ces habitudes tendent à diminuer les moyens de subsistance.

Il y a des tribus qui, par la nature des lieux qu'elles habitent, semblent condamnées à la vie pastorale[5]. Mais celles même qui vivent sur un sol propre à la culture ne sont guères tentées de s'y livrer, tant qu'elles se voient entourées de pillards et de maraudeurs. Les paysans des provinces frontières de la Syrie, de la Perse et de la Sibérie, exposées aux incursions continuelles d'un ennemi déprédateur, n'ont pas un sort plus assuré que les Tartares et les Arabes errants. C'est moins

---

[1] « Ils se disputeront la terre inculte, comme parmi nous les citoyens se disputent les héritages. Ainsi ils trouveront de fréquentes occasions de guerre pour la nourriture de leurs bestiaux, etc.....» « Ils auront autant de choses à régler par le droit des gens, qu'ils en auront peu à décider par le droit civil.» Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. XVIII, ch. XII. (*Note de l'auteur.*)

[2] Volney, *Voy. en Égypte et en Syrie*, t. I, ch. XXII, p. 361, 362, 365.

[3] Gibbon, t. IX, ch. I, p. 238, 239.

[4] Volney, *Voy. en Égypte et en Syrie*, t. I, ch. XXIII, p. 335.

[5] *Ibid.*, t. I, ch. XXXIII, p. 330.

la richesse du sol qu'un certain degré de sécurité qui peut encourager un peuple à passer de la vie pastorale à la vie agricole. Lorsqu'on ne peut pas l'obtenir, le cultivateur sédentaire est plus exposé aux vicissitudes de la fortune que celui qui mène une vie errante et qui emmène avec lui toute sa propriété[1]. Sous le gouvernement des Turcs, à la fois faible et oppressif, il n'est pas rare de voir les paysans abandonner leurs villages pour embrasser la vie pastorale, dans l'espérance d'échapper plus aisément au pillage de leurs maîtres et à celui de leurs voisins[2].

On peut dire toutefois des peuples pasteurs, comme de ceux qui sont adonnés à la chasse, que si le besoin seul suffisait pour les faire changer d'habitudes, on en verrait fort peu qui y restassent attachés. Malgré les guerres continuelles des Arabes Bédouins, et les obstacles qu'oppose à leur accroissement un genre de vie dur et pénible, la population s'élève chez eux jusqu'à l'extrême limite que lui prescrit la quantité des subsistances; et ils sont contraints en conséquence à une abstinence que ne supporteraient pas aisément ceux qui n'y seraient pas dressés comme eux dès l'enfance. Suivant le récit de Volney, les classes inférieures, parmi les Arabes, vivent dans un état habituel de misère et de famine[3]. Les tribus du désert reconnaissent que la religion de Mahomet n'a pas été faite pour elles. Car, disent ces Arabes, comment pouvons-nous faire les ablutions sans eau; comment ferions-nous des aumônes sans richesses; et pourquoi nous prescrirait-on de jeûner le mois du Ramazan, tandis que nous jeûnons toute l'année[4]?

La puissance et les richesses d'un cheik consistent dans le nombre de ceux qui composent sa tribu. Il croit donc de son intérêt d'encourager la population, sans s'embarrasser des moyens de la faire vivre. La considération qu'on lui porte dépend du nombre de ses enfants et de ses parents[5]. Dans un état de société où la puissance donne des moyens de subsistance, chaque famille particulière tire sa force et sa considération du nombre d'individus dont elle est composée. Ces idées ont l'effet d'une prime on d'une gratification accordée à la population; et s'unissant à cet esprit de générosité qui produit une espèce de communauté de biens[6], elles élèvent le nombre des habitants à peu près jusqu'au dernier terme auquel il peut atteindre, et les réduisent tous à la plus austère abstinence.

---

[1] Volney, *Voy. en Égypte et en Syrie*, ch. XXXIII, p. 334.
[2] *Ibid.*, t. I, ch. XXIII, p. 330. — [3] *Ibid.*, p. 339. — [4] *Ibid.*, p. 380.
[5] *Ibid.*, 366. — [6] *Ibid.*, p. 378.

L'usage de la polygamie a peut-être le même effet dans les pays où la guerre fait périr un grand nombre d'hommes. Niebuhr observe, que la polygamie multiplie les familles au point que plusieurs branches tombent dans la plus affreuse misère[1]. On trouve dans tout l'Orient, en très grand nombre, les descendants de Mahomet; et la plupart réduits à une pauvreté extrême. Tout mahométan est invité à la polygamie par un principe d'obéissance au prophète, qui fait un devoir de procréer des enfants pour glorifier le Créateur. Heureusement l'intérêt particulier corrige en ce cas, comme en d'autres, l'absurdité du précepte; et l'Arabe apprend malgré lui à proportionner l'exactitude de son obéissance à la faiblesse de ses ressources. Il n'en est pas moins vrai qu'il est excité, par des encouragements directs, à accroître la population: et si quelque chose peut faire sentir combien de tels encouragements sont nuisibles, c'est l'état actuel de ces peuples. On convient généralement qu'ils ne sont pas plus nombreux qu'autrefois, d'où l'on peut conclure avec assurance, que l'accroissement considérable survenu à quelques familles a produit l'extinction des autres. Gibbon remarque, à propos de l'Arabie, « que la mesure de la population est déterminée par celle des moyens de subsistance; et que le nombre des habitants de toute cette vaste presqu'île peut bien être inférieur à celui des habitants d'une seule province fertile et industrieuse[2]. » Quels que soient les encouragements par lesquels on porte les hommes au mariage, il est impossible de passer jamais cette mesure de la population. Tant que les Arabes ne changeront point leurs coutumes, et que le pays qu'ils habitent restera au même point de culture auquel il est parvenu, c'est en vain qu'on promettrait le Paradis à tout homme qui aurait dix enfants: la population croîtrait fort peu par ce moyen; mais la misère et le malheur général seraient fort aggravés. Les encouragements directs donnés à la population ne peuvent nullement changer les mœurs de ces peuples ni contribuer à améliorer la culture de leurs terres. Ils auraient plutôt une tendance toute contraire. Car en augmentant la pauvreté, ils doivent augmenter aussi l'inquiétude, favoriser le goût de la maraude[3] et multiplier les causes de guerre.

Parmi les Tartares, qui vivent sur un sol plus fertile et sont plus riches

---

[1] *Voy. de Niebuhr*, t. II, ch. V, p. 207, *angl.*

[2] Il est remarquable, qu'une vérité si importante, établie ou reconnue par tant d'écrivains, ait été si rarement envisagée dans ses conséquences. Les peuples ne périssent pas habituellement par la famine. Comment donc la population se règle-t-elle sur les moyens de subsistance? (*Note de l'auteur.*)

[3] « Aussi arrive-t-il chaque jour des accidents, des enlèvements de bestiaux; et

en bestiaux, il y a plus à gagner par le pillage que chez les Arabes. La résistance est plus forte à raison de la force des tribus; et l'usage de faire des esclaves est très général. Il résulte de là que la guerre enlève un plus grand nombre d'hommes. D'un côté le riche butin, de l'autre la diminution des consommateurs, mettent quelques hordes de brigands heureux dans un état d'abondance, en comparaison de celui où se trouvent des voisins moins entreprenants. Le professeur Pallas rend un compte détaillé de la situation de deux tribus errantes du nombre de celles qui sont sujettes de la Russie. L'une subsiste presqu'uniquement de pillage; l'autre vit d'une manière aussi paisible que peut le permettre la turbulence de ses voisins. Il est intéressant de remarquer les différents obstacles qu'opposent à la population ces différentes habitudes.

Les Kirghiz, suivant Pallas[1], vivent dans l'aisance, en comparaison des autres tribus errantes qui sont sujettes de la Russie. L'esprit de liberté et d'indépendance qui règne parmi eux, joint à la facilité avec laquelle ils se procurent autant de troupeaux qu'il leur en faut pour se nourrir, empêche qu'aucun d'eux ne se mette au service des autres. Ils s'attendent tous à être traités comme frères; et les riches, en conséquence, sont obligés de se faire servir par des esclaves. On peut demander ici : Quelles sont les causes qui empêchent les classes inférieures du peuple de s'accroître au point de devenir très pauvres?

Pallas ne nous apprend pas s'il faut mettre au nombre de ces causes, certaines coutumes vicieuses, ou la contrainte qu'on s'impose relativement au mariage par la crainte d'être chargé de famille : mais ce qu'il dit du gouvernement civil de ces peuples et de la licence que produit chez eux l'esprit de rapine, suffit peut-être pour expliquer le fait dont il s'agit. Le Khan n'exerce son autorité que par l'entremise d'un conseil composé des principaux personnages du peuple; et même les décrets qu'il rend de la sorte sont perpétuellement violés avec impunité[2]. Ainsi, quoique leurs lois leur défendent de piller leurs voisins, les Kazalpacs, les Bukariens, les Persans, les Turcomans, les Kalmouks et les Russes, d'enlever leur bétail, leurs marchandises ou leurs per-

---

cette guerre de maraude est une de celles qui occupent davantage les Arabes. » Volney, *Voy. en Égypte et en Syrie*, t. I, ch. XXIII, p. 364. (*Note de l'auteur.*)

[1] N'ayant pu me procurer l'ouvrage de Pallas sur l'histoire des nations Mongoles, j'ai fait usage de l'abrégé général des ouvrages des voyageurs russes, en 4 vol. in-8°, qui a été publié à Berne et à Lausanne en 1781 et 1784, intitulé *Découvertes des Russes*, t. III, p. 399. (*Note de l'auteur.*)

[2] *Découvertes des Russes*, t. III, p. 389.

sonnes; ils ne craignent nullement d'avouer leurs contraventions à cette loi. Ils s'en vantent, au contraire, comme d'une honorable entreprise. Tantôt ils passent la frontière seuls pour tenter fortune, tantôt ils se réunissent en troupes sous la conduite d'un chef et pillent des caravanes entières. Il périt beaucoup de Kirghiz dans ces expéditions, et un grand nombre sont réduits en esclavage; mais c'est ce dont la nation se met peu en peine. Les particuliers qui exercent ces rapines pour leur propre compte, jouissent des fruits de leurs brigandages, et gardent en pure propriété les femmes et les bestiaux qu'ils ont pris. Quant aux esclaves mâles et aux marchandises, ils les vendent aux riches ou aux marchands étrangers [1].

De telles coutumes, jointes à de fréquentes guerres, qu'attire à cette tribu son humeur légère et turbulente [2], doivent donner tant d'influence aux causes violentes par lesquelles la population est détruite, qu'on peut aisément concevoir qu'elles rendent les autres inactives. Il peut bien arriver que la famine naisse quelquefois de leurs guerres de dévastation [3] ou de leurs incursions fatigantes, ou des longues sécheresses et de la mortalité du bétail. Mais dans les temps ordinaires, l'approche de la pauvreté est le signal d'une expédition de pillage; et le Kirghiz qui l'entreprend en revient bien pourvu, ou il y perd la liberté ou la vie. Celui qui a résolu de vivre riche ou de mourir, et qui est indifférent sur les moyens, ne peut vivre longtemps pauvre.

Les Kalmouks, qui, avant leur émigration de 1771, habitaient les fertiles steppes du Volga, sous la protection de la Russie, menaient un genre de vie différent. Ils avaient rarement de sanglantes guerres [4]; le pouvoir du Khan était absolu [5], et l'administration plus régulière que chez les Kirghiz; en sorte que les maraudeurs particuliers étaient efficacement contenus. Les femmes kalmoukes sont très fécondes. Les mariages stériles sont rares, et on voit communément trois ou quatre enfants jouant devant chaque hutte. De là, dit Pallas, on peut naturellement conclure qu'ils doivent avoir beaucoup multiplié pendant les cent cinquante ans qu'ils ont habité au sein de la tranquillité les steppes

---

[1] *Découverte des Russes*, t. III, 396, 397, 398. — [2] *Ibid.*, p. 378.

[3] « Cette multitude dévaste tout ce qui se trouve sur son passage; ils emmènent avec eux tout le bétail qu'ils ne consomment pas, et réduisent à l'esclavage les femmes, les enfants et les hommes qu'ils n'ont pas massacrés. » (*Ibid.*, p. 390.)

[4] *Découv. des Russes*, t. III, p. 221. Cette tribu est décrite ici sous le nom de Torgots, qui est leur véritable nom. Les Russes les appellent du nom plus général de Kalmouks.

[5] *Ibid.*, p. 327.

du Volga. Les raisons qui lui paraissent les avoir empêchés de s'accroître autant qu'on aurait pu s'y attendre, sont les accidents occasionnés par leurs chutes fréquentes de cheval, les petites guerres que leurs princes ont entr'eux et avec leurs voisins, mais surtout le grand nombre de ceux qui, dans les classes inférieures, meurent de faim, de misère, de maux de tout genre, dont les enfants sont toujours les premières victimes[1].

Lorsque cette tribu vint se mettre sous la protection de la Russie, il parait qu'elle s'était séparée des Soongares, et qu'elle était alors très peu nombreuse. La possession des fertiles steppes du Volga, et une vie plus tranquille que celle qu'elle avait menée jusque-là, l'accrurent en peu de temps, tellement qu'en 1662 elle comptait cinquante mille familles[2]. Depuis cette époque jusqu'à 1771, année de sa migration, il parait que la population de cette tribu a crû fort lentement. Il est probable que l'étendue de leurs pâturages ne permettait pas à ces Tartares d'élever leur population fort au-dessus de la limite qu'ils avaient atteinte; car quand ils les quittèrent, l'irritation du Khan contre la Russie fut secondée par le mécontentement du peuple, qui se plaignait de manquer de pâturages pour ses nombreux troupeaux. A cette époque, la tribu était composée de cinquante-cinq ou soixante mille familles. Le sort qu'elle éprouva dans sa migration est celui qu'ont dû éprouver souvent les tribus errantes, qui, par une cause ou par une autre, ont cherché un nouveau séjour. C'est en hiver qu'elle se mit en marche. Elle perdit beaucoup de monde par le froid, la faim, les maux de tout genre. Un grand nombre de ceux qui la composaient furent pris ou tués par les Kirghiz. Ceux qui purent parvenir au lieu de leur destination furent d'abord reçus amicalement par les Chinois, mais traités ensuite par eux avec la plus grande dureté[3].

Avant cette émigration, les basses classes parmi les Kalmouks vivaient dans la misère. Elles étaient habituellement réduites à faire usage de toutes les espèces d'animaux, de plantes et de racines, qui pouvaient leur fournir quelque aliment[4]. Il était rare que ces hommes pauvres

---

[1] *Découv. des Russes*, p. 319, 320, 321.

[2] *Découv. des Russes*, t. III, p. 221, *Tooke's View of the Russian empire*, vol. II, b. II, p. 30. Un autre exemple de rapide accroissement est celui d'une colonie de Kalmouks baptisés, qui ont reçu de la Russie un district fertile pour s'y établir. De 8,695 qu'ils étaient en 1734, leur nombre en 1771 s'était accru jusqu'à 14,000, *Tooke's View of the R. emp.*, vol. II, b. II, p. 32, 33. (*Note de l'auteur.*)

[3] *Tooke's View of the Russ. emp.*, t. II, b. II, p. 29, 30, 31. *Découv. des Russes*, t. III, p. 321. — [4] *Ibid.*, p. 275, 276.

tuassent aucune pièce de bétail, à moins que ce ne fût une bête malade, ou qu'ils ne l'eussent volée. Dans ce dernier cas, ils la dévoraient sans délai, afin de n'être pas découverts. Des chevaux blessés ou usés, des bêtes mortes de maladie, en exceptant toutefois les épidémies contagieuses, étaient pour eux un régal. Les plus pauvres mangeaient les corps des animaux en pleine putréfaction, quelquefois même la fiente de leurs bestiaux[1]. Les enfants mouraient en grand nombre par une suite de cette mauvaise nourriture[2]. En hiver, le peuple souffrait beaucoup du froid et de la faim[3]. Le tiers de leurs moutons périssaient généralement l'hiver, et souvent davantage, quelque soin qu'ils prissent de les conserver : et lorsqu'il survenait des gelées tardives après la neige et la pluie, qui empêchaient le bétail de pâturer, la mortalité devenait générale dans leurs troupeaux, et les pauvres restaient en proie à la famine[4].

Des fièvres malignes, engendrées principalement par une nourriture corrompue et par des exhalaisons putrides, jointes à la petite vérole que ces peuples redoutaient comme la peste, diminuaient considérablement leur nombre[5]. Mais, en général, la population parmi eux touchait tellement à la limite des subsistances, que le besoin et les maladies qu'il engendre peuvent être considérés comme le grand obstacle qui s'opposait à l'accroissement de cette tribu.

Un voyageur, en traversant la Tartarie pendant les mois d'été, trouverait probablement de vastes steppes sans habitants; il y verrait l'herbe périr sur pied, faute d'hommes pour la recueillir ou de bestiaux pour la consommer. Il en conclurait peut-être que le pays pourrait nourrir un beaucoup plus grand nombre d'habitants, même en supposant qu'ils ne renonçassent point à la vie pastorale. Mais ce serait là une conclusion trop précipitée. Quand on parle de la force d'un cheval ou d'un autre animal qu'on assujétit au travail, on entend parler de certaines parties du corps et de leurs rapports entr'elles. Si l'animal a les jambes faibles, il importe assez peu que le reste du corps soit vigoureux. S'il manque de force dans les reins et dans les hanches, il ne pourra employer utilement celle de ses jambes. On peut appliquer à la terre le même raisonnement. Les biens qu'elle répand avec profusion dans les années d'abondance, ne peuvent être employés en entier par le petit nombre d'hommes qu'elle peut nourrir dans les années de disette. Quand l'industrie humaine est bien dirigée et éclairée par la prévoyance, la popu-

[1] *Découv. des Russes*, p. 272, 273, 274. — [2] *Ibid.*, p. 324. — [3] *Ibid.*, p. 310.
[4] *Ibid.*, p. 270. — [5] *Ibid.*, t. III, p. 311, 312, 313

lation que le sol peut nourrir se règle sur le produit moyen de l'année. Mais chez les animaux et chez l'homme non civilisé, elle reste fort au-dessous de cette moyenne. Un Tartare trouverait fort difficile de ramasser et d'emporter avec lui la provision de foin nécessaire pour nourrir tous ses troupeaux pendant l'hiver. Cette charge embarrasserait sa marche, et l'exposerait aux attaques de ses ennemis. Un seul jour de malheur lui ferait perdre le fruit de tous ses travaux de l'été; car il parait que, dans leurs invasions mutuelles, c'est une pratique constante de brûler et de détruire le fourrage et les provisions qu'on ne peut pas emmener[1]. En conséquence, le Tartare ne fait de provisions d'hiver que pour la partie de ses troupeaux qu'il envisage comme la plus précieuse, et laisse les autres subsister comme ils peuvent de ce qui reste de verdure sur des pâturages dépouillés. Cette mauvaise nourriture, jointe à la rigueur de la saison, en fait périr une grande partie[2]. La population de chaque tribu est déterminée par celle de ses troupeaux. Et le nombre moyen des Tartares, comme celui des chevaux libres du désert, est tellement diminué par le retour périodique du froid et de la disette d'hiver, qu'il ne suffit pas pour consommer les abondantes productions de l'été.

Les sécheresses et les mauvaises années ont, en proportion de leur fréquence, à peu près les mêmes effets. En Arabie[3], et dans une grande partie de la Tartarie[4], les sécheresses ne sont pas rares. En supposant qu'elles ne reviennent que tous les six ou tous les huit ans, la population ne peut jamais s'élever beaucoup au-dessus du nombre auquel suffit le produit de ces mauvaises années. Cela est vrai, quel que soit l'état de la société, mais l'état pastoral semble dépendre plus qu'un autre de l'influence des saisons. La mortalité des troupeaux est un mal qui se fait sentir plus longtemps qu'une mauvaise récolte de grains. Or, Pallas et les autres voyageurs russes parlent des épizooties comme étant fréquentes en Tartarie[5].

Comme chez ces peuples il est honorable d'avoir une famille, et que les

---

[1] « On mit le feu à toutes les meules de blé et de fourrage.... Cent cinquante villages furent également incendiés. » *Mémoires du baron de Tott*, t. I, p. 272. Cet auteur donne une description curieuse de la situation d'une armée tartare, et de ce qu'elle eut à souffrir dans une campagne d'hiver. « Cette journée coûta à l'armée plus de 5,000 hommes et 30,000 chevaux, qui périrent de froid. » P. 267. (*Note de l'aut.*)

[2] *Découv. des Russes*, t. III, p. 261.

[3] Volney, *Voy. en Égypte et en Syrie*, t. I, ch. XXIII, p. 333.

[4] *Découv. des Russes*, t. I, p. 487; II, p. 10, 12, etc.

[5] *Ibid*, t. I, p. 290, etc.; II, p. 11; IV, p. 304.

femmes y sont utiles pour soigner le ménage et les troupeaux, il n'est pas probable que la crainte de manquer des moyens de faire subsister une famille y arrête souvent les mariages [1]. Mais comme l'usage est d'acheter les femmes à leurs parents, les pauvres doivent se trouver quelquefois hors d'état d'en acquérir. Le moine Rubruquis dit, en parlant de cette coutume, que, comme les parents gardent leurs filles jusqu'à ce qu'ils puissent les vendre, celles-ci se marient souvent fort tard [2]. Chez les Tartares mahométans, les captives remplacent les femmes [3]. Mais parmi les païens, qui ont peu d'esclaves, la difficulté d'acheter des femmes doit diminuer le nombre des mariages pour les classes pauvres, d'autant plus que le prix en est maintenu haut par la polygamie des riches [4].

On dit que les Kalmouks connaissent peu la jalousie [5]; et le nombre de ceux qui parmi eux sont attaqués de maladies vénériennes [6], doit faire présumer qu'ils ne sont pas exempts de libertinage.

On peut, à ce qu'il semble, inférer de ce qui a été dit dans ce chapitre sur les peuples pasteurs qui en sont l'objet, que les principaux obstacles qui contiennent parmi eux la population au niveau des moyens de subsistance, sont la contrainte que leur impose la difficulté d'acheter une femme, les vices du libertinage, les épidémies, les guerres, la famine, et les maladies qu'engendre la misère. Les trois premiers obstacles et le dernier paraissent avoir agi avec beaucoup moins de force chez les anciens bergers du nord de l'Europe.

CHAPITRE VIII. — DES OBSTACLES QU'ÉPROUVE LA POPULATION EN DIVERSES CONTRÉES DE L'AFRIQUE.

Mungo-Park nous représente les parties de l'Afrique qu'il a visitées comme mal cultivées et mal peuplées. Ce voyageur a trouvé de vastes et beaux déserts entièrement inhabités. En général, les frontières des différents États qu'il a parcourus, étaient ou faiblement peuplées ou entièrement désertes. Les rives marécageuses de la Gambie, du Sénégal,

---

[1] *Histoire générale des Tart.*, t. II, p. 407.

[2] *Voy. de G. Rubruquis* en 1253. Harris's *Coll.*, b. I, ch. II, p. 861.

[3] *Découv. des Russes*, t. III, p. 413.

[4] Pallas remarque que chez les Kalmouks les femmes sont rares, ou que les hommes surabondent, quoique ceux-ci, par leur genre de vie, soient exposés à bien plus d'accidents. *Découv. des Russes*, t. III, p. 320. (*Note de l'auteur.*)

[5] *Ibid.*, p. 259. — [6] *Ibid.*, p. 324.

et de quelques autres rivières, près de la mer, paraissent abandonnées à cause de leur insalubrité[1]. Mais il n'en est pas de même de quelques autres parties du pays. En voyant l'admirable fertilité qui y règne, les nombreux troupeaux qui les couvrent, et qu'on pourrait employer également au travail et à la nourriture; en songeant à la facilité d'y multiplier les moyens de communication par la navigation intérieure, on ne peut s'empêcher de gémir, dit M. Park, de voir en même temps que tous ces riches présents de la nature demeurent sans emploi, et que l'homme n'a point profité de l'abondance que lui offre cette terre inculte et sauvage[2].

Il n'est pas difficile d'indiquer les causes de cette espèce d'abandon et d'insouciance. On les trouve dans les habitudes, communes aux nations nègres, que la description de Park nous fait connaître. Dans un pays divisé en une multitude de petits États, presque tous indépendants, et tous jaloux les uns des autres, il est facile de comprendre, remarque ce voyageur, que les guerres naissent souvent des plus frivoles prétextes ou des offenses les plus légères. On distingue en Afrique deux espèces de guerres, l'une appelée *killi*, qui est une guerre ouverte et avouée, et l'autre *tégria*, qui consiste dans le vol et le pillage. Cette dernière espèce de guerre est très commune, surtout au commencement de la saison sèche, lorsque les travaux de la moisson sont achevés, et que les provisions sont abondantes. Ces expéditions, faites en vue du pillage, produisent toujours de promptes représailles[3].

Ces pillages fréquents, et l'incertitude de la propriété, qui en est la suite, ont sur le travail et l'industrie l'effet le plus funeste. La solitude qui règne aux frontières des provinces en est la preuve. D'ailleurs le climat n'invite pas à l'activité. Enfin, il n'y a pas beaucoup de moyens de tirer parti du surplus du produit. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris, si ces nations se contentent de cultiver autant de terrain qu'il leur en faut pour vivre[4]. Ces causes semblent suffisantes pour expliquer l'état inculte des terres d'Afrique.

Dans ces guerres continuelles, et dans ces incursions destinées au pillage, il doit périr un grand nombre d'hommes. Indépendamment de ces moyens violents de destruction, Park pense, comme Buffon, que la longévité est rare chez les nègres. A quarante ans, dit-il, la plupart ont les cheveux blancs et le visage couvert de rides. Très peu passent

---

[1] M. Park, *Voy. dans l'intérieur de l'Afrique*, ch. XX, p. 261, in-4°; *angl.*
[2] *Ibid.*, ch. XXIII, p. 312. — [3] *Ibid.*, ch. XXII, p. 294 et suiv.
[4] *Ibid.*, ch. XXI, p. 280.

l'âge de cinquante-cinq ou soixante ans[1]. Buffon attribue la brièveté de la vie chez ces peuples, à l'abus des plaisirs de l'amour[2]. Peut-être y a-t-il quelque exagération dans ce qu'il dit à cet égard : mais en n'attribuant à cette cause qu'une juste influence, il semble qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître que les habitants des climats chauds, arrivant plus tôt à l'époque de la maturité, doivent aussi probablement arriver plus tôt à celle de la mort.

Selon Buffon, les négresses sont singulièrement fécondes. Mais Park nous apprend que leur usage est d'allaiter leurs enfants deux ou trois ans; et comme pendant ce temps-là leurs maris se séparent d'elles et ne vivent plus qu'avec leurs autres femmes, il arrive que la famille de chacune d'elles est peu nombreuse[3]. La polygamie est établie généralement chez les nations nègres[4]. En conséquence, à moins qu'on ne suppose une population en femmes qui excède beaucoup la proportion naturelle, il faut que plusieurs hommes ne se marient point. Ce sont probablement les esclaves qui se voient forcés de vivre dans le célibat; et leur nombre, selon Park, est triple de celui des hommes libres[5]. Il n'est pas permis à un maître de vendre les esclaves qu'il emploie au service de sa maison, ni ceux qui y sont nés, à moins qu'il n'y soit contraint par le besoin, c'est-à-dire pour se nourrir lui et sa famille. Il y a donc lieu de croire qu'il tâchera d'empêcher que leur nombre ne s'accroisse au-delà de ce qu'il en peut employer. Les esclaves achetés et les prisonniers de guerre sont entièrement à la disposition de leurs maîtres[6], qui les traitent souvent avec la dernière dureté. Il est naturel d'en conclure que si, par une suite de la polygamie, les hommes libres manquent de femmes, ils ne se feront aucun scrupule de s'emparer de celles de leurs esclaves. Sans doute, le nombre des femmes qui vivent

---

[1] *Voy. dans l'intér. de l'Afrique*, ch. XXI, p. 284.

[2] « L'usage prématuré des femmes est peut-être la cause de la brièveté de leur vie; les enfants sont si débauchés, et si peu contraints par leurs pères et mères, que dès leur plus tendre jeunesse ils se livrent à tout ce que la nature leur suggère. Rien n'est si rare que de trouver dans ce peuple quelque fille qui puisse se souvenir du temps auquel elle a cessé d'être vierge. » *Histoire naturelle de l'homme*, t. VI, p. 235, 3e édition, in-12, 34 vol. (*Note de l'auteur.*)

[3] Park, *Voy. d'Afrique*, ch. XX, p. 263. Comme les faits rapportés par M. Park, et ceux sur lesquels Buffon se fonde, sont probablement relatifs à des nations différentes, et certainement à différentes époques, on ne peut inférer l'inexactitude des uns ni des autres de leur défaut de concordance : mais en tout ce que Park a vu et observé, il paraît avoir droit à plus de confiance qu'aucun des voyageurs qui l'ont précédé. (*Note de l'auteur.*)

[4] Park, ch. XX, p. 267. — [5] *Ibid.*, ch. XXII, p. 287. — [6] *Ibid.*, ch. XXII, p. 288.

dans le célibat doit être très petit, mais les circonstances ne semblent pas permettre que l'accroissement de la population soit fort grand, en proportion du nombre des mariages.

De tout temps, l'Afrique a été le principal marché d'esclaves. Les demandes faites à la population de cette partie du monde par cette espèce de commerce ont été grandes et non interrompues, surtout depuis que les esclaves africains ont été introduits dans les colonies européennes. Cependant, comme l'observe Franklin, il est difficile d'apercevoir le vide produit par cette exportation de nègres, dont, pendant plus d'un siècle, on n'a cessé de couvrir le sol de l'Amérique[1]. En effet, malgré cette constante émigration, malgré les pertes causées par les guerres perpétuelles; enfin, malgré les vices et les obstacles de tout genre qui sembleraient devoir arrêter la population dans son progrès, il paraît qu'elle s'élève toujours au-dessus des moyens de subsistance. Park nous apprend que les années de disette, et même de famine, sont fréquentes en Afrique. Il compte quatre causes principales de l'esclavage dans cette partie du monde, parmi lesquelles se trouve la famine, qu'il place immédiatement après la guerre[2]. La permission même de vendre leurs esclaves domestiques, qui n'est accordée aux maîtres que dans un urgent besoin[3], indique assez que ce besoin se fait sentir. Pendant trois années de disette consécutives, sur les bords de la Gambie, un grand nombre de personnes tombèrent dans l'esclavage. Plusieurs hommes libres s'offraient aû Dr Laidley, et le suppliaient de les joindre à sa chaîne pour être nourris[4]. Pendant le séjour que Park fit à Manding, il vit les pauvres dans une grande détresse. Chaque soir, cinq ou six femmes venaient à la maison du Mansa, pour y recevoir une ration de blé. « Voyez-vous ce petit garçon, dit le Mansa au voyageur, en lui montrant un bel enfant de cinq ans; sa mère me l'a vendu pour la nourriture de sa famille et d'elle-même, pendant quarante jours. J'en ai acheté un autre précisément aux mêmes conditions[4]. » A Soulita, petit village Jallouka, le maître déclara à M. Park qu'il ne pouvait lui fournir aucun article de subsistance, parce que la disette régnait dans le pays. Il lui dit qu'avant la dernière récolte, les habitants de Kullo avaient été vingt-neuf jours privés de blé. Pendant tout ce temps, ils s'étaient nourris de la poudre jaune qu'on trouve dans les gousses ou siliques du nitta, espèce de mimeuse, et de semences de bambou, qui, broyées et bien apprêtées, ressemblent assez au riz.

---

[1] *Franklin's Miscellanies*, p. 9. — [2] Park, *Voy. d'Afrique*, ch. XXII, p. 293.
[3] *Ibid.*, p. 288, note. — [4] *Ibid.*, p. 293. — [4] *Ibid.*, ch. XIX, p. 248.

On dira peut-être que, puisqu'au rapport de Park plusieurs bonnes terres en Afrique restent sans culture, la disette doit être attribuée au défaut de population. Mais s'il en était ainsi, il serait difficile d'expliquer les grandes émigrations annuelles. Ce qui manque aux nations nègres, c'est la sécurité dans la propriété et l'industrie qui en est la suite. Sans ces biens-là, un accroissement de population ne servirait qu'à accroître leurs peines. Si, pour peupler ces lieux presque déserts, on établissait une gratification en faveur des enfants qui naîtraient, l'effet en serait probablement un accroissement de guerres, d'exportation d'esclaves, de misère et de malheur, avec peu ou point d'accroissement réel de population [1].

Les coutumes de quelques nations, et les préjugés de toutes, agissent à un certain point comme ferait une pareille gratification. Les nègres Changallas, au rapport de Bruce, contenus et enfermés de toutes parts par des ennemis actifs et puissants, menant une vie dure et pénible, livrés à de continuelles alarmes, ne sont pas fort passionnés pour les femmes. Ce sont les femmes, et non les hommes, qui maintiennent parmi eux l'usage de la polygamie. Car quoique ces peuples forment des nations distinctes, chacune d'elles se subdivise en familles, qui combattent et pillent pour leur propre compte ; d'où il arrive que les mères cherchent à fortifier leurs familles par tous les moyens possibles; et ce sont leurs importunités qui contraignent leurs maris à leur associer d'autres rivales [2]. Il en est de même chez les Gallas : la femme qu'un homme épouse la première fait sa cour à une autre femme, au nom de son mari, pour qu'elle l'épouse. L'argument principal qu'elle emploie, pour l'engager à se prêter à cet arrangement, est qu'en réunissant leurs familles elles en deviendront plus fortes, et que le trop petit nombre de leurs enfants ne les fera pas tomber sans résistance entre les mains de leurs ennemis [3]. Il est extrêmement probable que ce désir d'avoir des familles nombreuses produit souvent un effet tout contraire, et que la pauvreté et tous les maux qu'elle engendre empêchent d'élever jusqu'à

---

[1] Les deux grandes conditions requises pour obtenir un accroissement de population; ces conditions que je viens de rappeler, la sécurité dans la propriété et l'industrie qui en est la suite, ne peuvent exister chez les nations nègres, tant que le commerce des esclaves, qui se fait sur la côte, donne un encouragement constant aux expéditions de pillage que Park a décrites. Maintenant qu'il y a lieu d'espérer que ce commerce va cesser, il y a lieu d'espérer aussi, qu'avant qu'il soit longtemps, les voyageurs nous feront de l'état social en Afrique des tableaux moins sombres que ceux que Park a tracés. (*Note de l'auteur.*)

[2] Bruce, *Voy. aux sources du Nil*, t. II, p. 556, in-4°; *angl.* — [3] *Ibid.*, 555.

l'âge d'homme autant d'enfants qu'on en aurait élevé s'ils avaient été moins nombreux.

Bruce, qui aime la polygamie, fait en sa faveur le seul argument qui pût servir à la défendre, s'il reposait sur des faits bien constatés. Il affirme que, dans les pays où elle est établie, le rapport des naissances des filles à celles des garçons est celui de deux ou trois à un. Un fait aussi extraordinaire exigerait, pour être cru, des preuves moins vagues que celles sur lesquelles cet auteur l'appuie. On ne peut douter à la vérité que, dans ces climats, il n'y ait beaucoup moins d'hommes que de femmes. En Europe même, où l'on sait qu'il nait plus d'enfants mâles que de filles, on observe la même différence. A plus forte raison, dans les pays très chauds, malsains, et dans un état de barbarie, où les hommes sont exposés à plus d'accidents, leur nombre doit être plus diminué. Les femmes y sont moins exposées aux influences pernicieuses d'un soleil ardent et d'un air chargé de vapeurs. Elles sont plus à l'abri des maux qui sont la suite du libertinage et de la débauche. Mais surtout elles échappent presque toujours aux ravages de la guerre. Là où les peuples ne sont jamais dans un état de paix, cette cause seule suffit pour expliquer la disproportion que l'on observe entre les sexes; surtout lorsque, comme chez les Gallas d'Abyssinie[1], on ne manque jamais, dans une expédition, de massacrer indistinctement tous les mâles, et de sauver la vie aux femmes. La disproportion provenue de ces causes est probablement ce qui a, dans l'origine, autorisé la polygamie; et c'est aussi peut-être cette disproportion, qui a fait admettre légèrement un rapport entre les naissances de l'un et de l'autre sexe dans les climats chauds, tout différent de celui que l'on observe dans les climats tempérés.

Bruce, sous l'influence des préjugés communs en cette matière, parait croire que le célibat d'une partie des femmes est fatal à la population des pays où on le tolère. Il remarque sur la ville de Jidda, que le manque de subsistances, produit par l'affluence de beaucoup d'hommes dans un lieu dépourvu des choses les plus nécessaires, permet rarement aux habitants de se prévaloir du privilège que la loi de Mahomet leur accorde. En conséquence, la plupart n'ont qu'une femme. De là viennent, dit-il, le défaut de population et la multitude de femmes qui vivent dans le célibat[2]. Mais il est évident que le défaut de population, sur ce sol stérile, provient du manque de subsistances; et que, lors même que

[1] Bruce, *Voy. aux sources du Nil*, t. IV, p. 411.

[2] *Ibid.*, t. I, ch. XI, p. 280.

chaque homme aurait une douzaine de femmes, la population n'y pourrait pas croître d'une manière permanente par cette cause.

Selon Bruce encore, dans l'Arabie-Heureuse, où toutes les espèces de subsistances sont à bas prix; où les fruits qui servent généralement à la nourriture de l'homme sont produits spontanément et sans travail, il n'en coûte pas plus pour entretenir plusieurs femmes, qu'il n'en coûterait pour pareil nombre d'esclaves ou de domestiques. La nourriture est la même pour les unes et pour les autres, ainsi que le vêtement, qui consiste en une simple chemise de coton bleue. En conséquence, dit-il, le célibat des femmes est prévenu, et la population croît, par la polygamie, quatre fois plus qu'elle ne croîtrait sans elle[1]. Et toutefois, il ne paraît pas qu'en Arabie elle soit très considérable.

Que la polygamie tende à prévenir le célibat des femmes c'est ce qui ne peut être révoqué en doute. Mais jusqu'à quel point cette circonstance augmente-t-elle la population? C'est une question différente. Elle peut tendre à élever la population jusqu'aux dernières limites que lui prescrivent les subsistances. Mais en ce cas, il faut remarquer que l'extrême misère qu'elle produit n'est pas favorable à l'industrie. Et dans un climat malsain, elle ne peut manquer d'accroître beaucoup la mortalité.

Au rapport de Bruce, toute la côte de la mer Rouge, depuis Suez jusqu'à Bab-el-mandel, est très malsaine, surtout la partie qui est située entre les tropiques. Des fièvres violentes, appelées *nédad*, sont les maladies que l'on y redoute le plus; d'ordinaire elles se terminent au troisième jour par la mort[2]. La frayeur s'empare des étrangers à la vue de cette étrange mortalité.

Jidda, et toutes les parties de l'Arabie voisines de la mer Rouge, sont également insalubres[3].

A Gondar, capitale de l'Abyssinie, il règne des fièvres perpétuelles. Les habitants ont tous un teint cadavéreux[4].

Dans le Siré[5], l'un des plus beaux pays de l'univers, règnent constamment des fièvres putrides de la plus mauvaise espèce[6]. Dans les lieux bas de l'Abyssinie, des fièvres tierces et malignes occasionnent une grande mortalité[7]. Partout, dans ces contrées, la petite vérole est

---

[1] *Voy. aux sources du Nil*, t. I, ch. XI, p. 281. — [2] Bruce, t. III, p. 33.

[3] *Ibid.*, t. I, p. 279. — [4] *Ibid.*, t. III, p. 178.

[5] Des géographes font de Siré une ville à 40 lieues de Gondar; à Gondar les maisons sont d'argile. (*Jph. G.*)

[6] Bruce, t. III, p. 133. — [7] *Ibid.*, t. IV, p. 22.

très destructive, surtout parmi les nations limitrophes de l'Abyssinie, où elle détruit quelquefois des tribus entières[1].

La mauvaise nourriture, la pauvreté et la malpropreté qui l'accompagne presque toujours, ont sur les maladies des effets bien connus. Or, Bruce nous apprend que les habitants de Tchagassa, près de Gondar, malgré leurs triples récoltes, sont consumés par la misère[2]. A Adowa, capitale du Tigré, il fait la même remarque, et l'applique à tous les fermiers d'Abyssinie. Les terres sont mises à l'enchère chaque année et cédées au plus offrant. En général, le propriétaire fournit les semences, à condition de partager le produit. Mais un maître est réputé très indulgent lorsqu'il ne se fait pas payer un quart additionnel, à titre d'indemnité, pour le risque que ses avances lui ont fait courir : en sorte que ce qui reste au cultivateur est à peine suffisant pour soutenir misérablement sa famille[3].

Les Agows[4], l'une des nations les plus populeuses de l'Abyssinie, nous sont représentés comme vivant dans un état de besoin et de misère inexprimable. Nous vîmes, dit Bruce, une multitude de femmes, ridées et brûlées par le soleil au point d'offrir à peine les traits d'une figure humaine, qui erraient çà et là, par un soleil ardent, chacune avec un ou deux enfants sur le dos, pour cueillir des graines de roseaux, dont elles font une sorte de pain[5]. Les femmes agows deviennent mères dès l'âge de onze ans. C'est généralement à cet âge qu'elles se marient. Aucune n'est stérile[6]. A Dixan, ville frontière de l'Abyssinie, le seul commerce connu est celui de la vente des enfants. On en exporte annuellement cinq cents pour l'Arabie; et en temps de disette, ajoute Bruce, on en exporte quatre fois autant[7].

En Abyssinie, la polygamie n'est pas régulièrement établie. Bruce s'exprime à ce sujet d'une manière assez étrange. Quels que soient les rapports des jésuites, dit-il, sur le mariage et la polygamie des Abyssins; c'est une vérité parfaitement constatée, que ces peuples ne connaissent point le mariage[8]. Mais, sans nous arrêter à discuter cette assertion, il paraît au moins bien prouvé, qu'il y a très peu de femmes en Abyssinie qui vivent dans la continence et le célibat : en sorte que leur fécondité n'y éprouve d'autre obstacle que celui qui résulte de leur libertinage. Il

---

[1] Bruce, t. III, ch. III, p. 68; ch. VII, p. 178; t. I, ch. XIII, p. 333.
[2] *Ibid.*, t. III, ch. VII, p. 193. — [3] *Ibid.*, t. III, ch. V, p. 188.
[4] Ou *Agaous*, selon la *Géog. de Cortambert.* (*Jph. G.*)
[5] Bruce, ch. XIX, p. 738. — [6] *Ibid.*, p. 739. — [7] *Ibid.*, t. III, ch. III, p. 88.
[8] *Ibid.*, ch. XI, p. 306.

est vrai que, d'après le tableau qu'en fait le voyageur qui nous fournit tous ces faits, cet obstacle doit avoir beaucoup d'influence[1].

La guerre est dans ce pays-là un obstacle qui contient la population dans de justes bornes, et qui opère comme une cause très active pour en réprimer l'excès. Pendant le cours des quatre derniers siècles, elle n'a point cessé, selon Bruce, de désoler ces malheureuses contrées[2]; et la férocité avec laquelle on la fait, la rend singulièrement destructive. Bruce, à son entrée en Abyssinie, vit de tous côtés des villages ruinés et rasés jusqu'aux fondements. C'étaient les traces qu'avait laissées le Ras Michel de sa marche vers Gondar[3]. Dans le cours des guerres civiles dont ce voyageur fut témoin, il est question de faits semblables. « Les rebelles, dit-il, avaient débuté par dévaster le Dembéa; ils brûlèrent tous les villages de la plaine, du sud à l'ouest, faisant du pays un désert entre Michel et Fasil..... Le roi montait souvent au haut d'une tour du palais, et contemplait avec douleur les flammes qui dévoraient ses riches villages[4]. Ailleurs il s'exprime ainsi : « Le pays entier de Deguessa fut totalement détruit. Hommes, femmes, enfants, tout fut exterminé, sans distinction d'âge ni de sexe. Les maisons furent rasées, et le pays parut désolé comme s'il avait été dévasté par un déluge. Les villages appartenant au roi ne furent pas plus épargnés. De toutes parts s'élevaient des cris et des gémissements, mais personne n'osait proposer des moyens de secours[5]. » Dans la province de Maitcha, on lui dit que s'il venait à rencontrer un vieillard, il pouvait se tenir pour assuré que c'était un étranger, parce que tous les hommes du pays mouraient par la lance dans la jeunesse[6].

Autant que l'on peut se fier au tableau que Bruce a tracé de l'Abyssinie, il est bien propre à mettre en évidence ce principe d'accroissement qui élève la population au niveau des subsistances, puisque ce principe y a son effet, malgré les obstacles de la guerre, de la peste et du libertinage, et malgré l'excès auquel sont portés les ravages de ces trois causes de destruction.

Chez les nations qui bordent l'Abyssinie, la vie est en général de peu de durée. Une femme Changalla de trente-deux ans est, dit Bruce, plus ridée et plus vieille qu'une femme d'Europe ne l'est à soixante[7]. Il paraît donc que dans ces contrées, comme chez les peuples pasteurs des pays septentrionaux, au temps de leurs constantes émigrations, les gé-

---

[1] Bruce, t. III, ch. XI, p. 292. — [2] *Ibid.*, t. IV, 119.
[3] *Ibid*, t. III, ch. VII, p. 192. — [4] *Ibid.*, t. IV, ch. V, p. 112.
[5] *Ibid.*, p. 288. — [6] *Ibid.*, ch. I, p. 14. — [7] *Ibid.*, t. II, p. 359.

nérations se succèdent avec une singulière rapidité. La seule différence que l'on puisse saisir à cet égard entre des nations si éloignées, est que nos ancêtres du Nord mouraient hors de leur pays, au lieu que les Africains meurent dans le leur. Je ne doute pas que si, chez ces nations, on tenait des registres exacts, on ne trouvât, en y comprenant ceux qu'enlève la guerre, qu'il meurt dans l'année au moins une personne sur dix-sept ou dix-huit, au lieu de une sur trente-quatre ou trente-six, qui est le rapport général en Europe.

La description que fait Bruce de quelques parties du pays, qu'il traversa en revenant en Europe, est encore plus effrayante, et montre encore mieux combien peu la population dépend du nombre des naissances, combien au contraire elle dépend des subsistances, et de toutes les circonstances naturelles et politiques, qui influent sur le produit du sol.

« A six heures et demie, dit Bruce, nous arrivâmes à Garigana, village dont l'année précédente tous les habitants étaient morts de faim. Les ossements de ces malheureux étaient restés sans sépulture, et couvraient le terrain d'alentour. Nous campâmes au milieu de ces restes funèbres; car il n'y avait aucune place où ils ne fussent épars[1]. »

Voici quelques remarques que fait le même auteur, à l'occasion d'une autre ville ou village qu'il trouve sur sa route : « La force de Teawa consistait en vingt-cinq cavaliers. Le reste des habitants était au nombre d'environ douze cents. C'étaient de pauvres Arabes, nus, sans ressources, comme tous ceux du pays qui vivent dans des villages..... Tel était l'état de Teawa. La conséquence de cette situation fut d'attendre que les Arabes Daveina l'attaquassent. Alors en une nuit ses moissons furent brûlées par une troupe nombreuse de cavaliers. Les ossements de ses habitants furent répandus sur le sol; et ce village offrit le même aspect que celui de Garigana[2].

« Il n'y a point d'eau entre Teawa et Beyla. Autrefois il y avait des puits qui fournissaient de l'eau à Ingédidéma et à nombre d'autres villes, autour desquelles étaient de vastes champs de maïs. Mais les Arabes Daveina, qui sont le fléau du pays, ont détruit Ingédidéma et tous les villages d'alentour; ils ont comblé leurs puits, brûlé leurs récoltes, et réduit les habitants à mourir de faim[3]. »

Peu après être sorti de Sennaar, il dit : « Ici nous commençames à voir les effets de la sécheresse; il y avait peu de blé semé, et celui qui

[1] Bruce, t. IV, p. 349. — [2] *Ibid.*, p. 333. — [3] *Ibid.*, p. 411.

avait été semé l'avait été trop tard, en sorte qu'il commençait à peine à lever. Plusieurs personnes s'occupaient à recueillir des graines d'herbes pour faire du mauvais pain; aussi les hommes semblent-ils de vrais squelettes. Rien n'augmente plus le danger des voyages et l'animosité contre les voyageurs, que la disette, lorsqu'elle règne dans les pays qu'il faut traverser[1].

« Nous arrivâmes à Eltic, village écarté, à un demi-mille du Nil, au bord d'une vaste plaine nue, toute en pâturages, à l'exception des rives du fleuve, qui sont boisées. Nous n'y vîmes plus de champs de blé. Le peuple était partout misérablement occupé, comme ceux que nous avions vus auparavant, à recueillir des semences d'herbes[2]. »

Dans de telles circonstances naturelles et politiques, un plus haut degré de prévoyance, d'industrie, de sécurité, pourrait sans doute améliorer l'état des peuples, et accroître par là même leur population. Mais la seule augmentation du nombre des naissances, sans l'emploi d'aucun autre moyen, ne ferait qu'aggraver leur misère; et la population n'y gagnerait rien.

On peut dire la même chose de l'Égypte, jadis si florissante et si peuplée. Ce n'est pas le principe d'accroissement qui a été altéré dans ce pays-là et dont l'affaiblissement a causé la décadence qui nous frappe. C'est le principe d'industrie et de prévoyance qui s'est affaibli. C'est à cette cause et au défaut de sécurité sous un gouvernement oppressif, qu'il faut attribuer l'état actuel de cette célèbre contrée. Le principe d'accroissement est, en Égypte, aussi actif qu'il ait jamais été; il maintient la population exactement au niveau des subsistances. Fût-il dix fois plus puissant, il ne pourrait pas faire plus.

Les restes des anciens ouvrages, les lacs, les canaux, les aqueducs, destinés à gouverner le Nil dans ses inondations, à servir de réservoirs dans les années où il est trop bas, et d'issues pour dégorger les eaux superflues, lorsqu'il s'élève trop haut, tout cela fait assez voir que les anciens étaient parvenus, à force d'art et d'industrie, à fertiliser beaucoup plus de terres, par les inondations du fleuve, que ne font les habitants actuels. C'étaient tout autant de moyens de prévenir, au moins à un certain point, la détresse produite par des inondations irrégulières[3]. On rapporte que le gouverneur Petronius, suppléant par l'art aux dons de la nature, fit régner l'abondance en Égypte, dans un temps où l'inondation fut si peu considérable, qu'on avait tout lieu de s'at-

---

[1] Bruce, t. IV, p. 511. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*, t. III, ch. XVII, p. 710.

tendre à la disette[1]. Une inondation trop forte n'est pas moins fâcheuse pour le cultivateur. Aussi les anciens pratiquaient-ils des tranchées et des issues, par lesquelles ils répandaient les eaux superflues sur les sables arides de la Lybie, et rendaient même ses déserts habitables. Tous ces ouvrages sont ruinés : et par une suite de la mauvaise administration générale, ils font plus de mal que de bien. La cause de cette négligence, et par là même de la diminution des moyens de subsistance du pays, est évidemment l'ignorance et la dureté brutale du gouvernement, jointes à la misère du peuple, qui en est la suite. Les Mamelouks, en qui réside le principal pouvoir, ne songent qu'à s'enrichir, et prennent pour cela le chemin le plus court. Ils s'emparent des richesses partout où ils les découvrent, en dépouillent le légitime possesseur, et imposent sans cesse des contributions nouvelles et arbitraires[2]. L'ignorance et la stupidité de ces chefs, jointes aux alarmes continuelles dans lesquelles ils vivent, les empêchent de remarquer qu'il leur conviendrait de permettre aux peuples de s'enrichir, afin de les piller ensuite avec plus d'avantage. Il n'y a donc pas lieu d'attendre d'un tel gouvernement, qu'il entreprenne aucune espèce d'ouvrages publics : et jamais, sous son influence, aucun particulier n'oserait se livrer à des vues d'amélioration qui supposeraient quelque emploi de capitaux; car ce serait le signal certain de sa perte. Dans cet état de choses, on ne peut être surpris que les anciens ouvrages soient abandonnés, que le sol soit mal cultivé, que les moyens de subsistance diminuent, et qu'en conséquence la population soit fort réduite. Mais telle est la fertilité du Delta, due aux inondations du Nil, que même sans capitaux pour le féconder, sans droit de succession, partant presque sans droit de propriété, ce pays entretient une population qui, comparée à son étendue, paraît très considérable. Elle suffirait aisément, si la propriété redevenait plus assurée et si l'industrie reprenait une meilleure direction pour améliorer peu à peu et répandre au loin la culture, pour rendre enfin le pays à son ancienne prospérité. On peut bien dire avec assurance, qu'en Égypte ce n'est pas le défaut de population qui a arrêté l'industrie, mais que c'est au contraire le défaut d'industrie qui a arrêté la population.

Les causes immédiates, qui y maintiennent la population au niveau des subsistances, ainsi réduites, ne sont que trop manifestes. On n'accorde aux paysans que ce qui suffit strictement pour les empêcher de mourir de faim[3]. Un mauvais pain, fait avec le *doura*[4], sans levain et

---

[1] Volney, *Voy. en Égypte et en Syrie*, t. I, ch. III, p. 33; in-8°.
[2] *Ibid.*, ch. XII, p. 170. — [3] *Ibid.*, t. I, p. 172. — [4] Espèce de millet.

sans farine, de l'eau et des ognons, font toute leur nourriture. La viande et la graisse, qu'ils recherchent avec avidité, ne sont à leur portée que dans quelques occasions très rares, et seulement chez ceux qui jouissent d'un peu plus d'aisance que les autres. Leurs habitations sont des huttes de terre, où un étranger ne peut entrer sans se sentir suffoqué par la chaleur et la fumée; et où les maladies qu'engendrent la malpropreté, l'humidité, les mauvais aliments, exercent souvent leurs ravages. A ces maux physiques se joint un état d'alarme perpétuelle; la crainte d'être pillés par les Arabes, les visites des Mamelouks, les vengeances qui se transmettent dans les familles, tous les maux de la guerre civile[1].

En 1783, la peste fut très destructive. En 1784 et 1785, l'insuffisance du débordement du Nil causa une affreuse famine. Volney en fait un tableau qui pénètre d'horreur : les rues du Caire, qui d'abord étaient couvertes de mendiants, en furent bientôt débarrassées par la fuite ou par la mort. Une multitude de malheureux, pour se dérober à la faim, se répandirent dans les pays voisins. Les Égyptiens remplirent les villes de Syrie; les rues et les places publiques n'offraient que des squelettes exténués et agonisants. Les moyens les plus révoltants d'apaiser la faim furent mis en usage. Les aliments les plus dégoûtants étaient dévorés avec avidité[2]. Volney assure avoir vu, sous les murs de l'ancienne Alexandrie, deux misérables affamés, assis sur le corps d'un chameau, et disputant aux chiens sa chair déjà tombée en pourriture. On estimait qu'en deux ans, ce fléau avait fait périr la sixième partie de la population.

CHAPITRE IX. — DES OBSTACLES A LA POPULATION DANS LA SIBÉRIE, SEPTENTRIONALE ET MÉRIDIONALE.

Les habitants des parties les plus septentrionales de l'Asie subsistent principalement par la chasse et par la pêche. On en peut conclure que probablement les obstacles qui s'opposent à leur accroissement sont de même nature que ceux qui agissent chez les peuples indigènes de l'Amérique; avec cette différence que la guerre y cause moins de ravages,

---

[1] Volney, *Voy. en Égypte et en Syrie*, p. 173. Ce tableau de l'état des paysans en Égypte, tracé par Volney, paraît assez confirmé par tous ceux qui ont écrit sur le même sujet; il est en particulier bien conforme aux faits consignés dans un très bon mémoire intitulé : *Considérations générales sur l'agriculture de l'Égypte*, par M. L. Reynier. *Mémoires sur l'Égypte*, t. IV, p. 1. (*Note de l'auteur.*)

[2] *Ibid.*, t. I, ch. XII, sect. II.

et que la famine en cause plus. M. de Lesseps, qui porta du Kamtschatka à Pétersbourg les papiers de l'infortuné La Peyrouse, fait un tableau touchant des maux produits par la rareté des aliments dans ces tristes climats. Il observe, à son passage par Bolcheretsk, village du Kamtschatka, « que les pluies abondantes sont nuisibles dans ce pays, en ce qu'elles causent des débordements considérables et chassent le poisson; d'où il résulte que la famine vient affliger les pauvres Kamtschadales, comme il est arrivé l'année dernière dans tous les villages de la côte de l'ouest de la presqu'île. Ce funeste fléau y régna si généralement, qu'il força les habitants d'abandonner leurs demeures, et de se transporter avec leurs familles sur les bords de la Kamtschatka, dans l'espoir d'y trouver plus de ressources, le poisson étant plus commun dans cette rivière. M. Kasloff (l'officier russe qui conduisait M. de Lesseps) s'était proposé de reprendre sa route par la côte occidentale, ayant déjà parcouru celle de l'est; mais la nouvelle de cette famine le détermina malgré lui à revenir sur ses pas, plutôt que de s'exposer à être arrêté, et peut-être à périr à moitié chemin, par la difficulté de se procurer des chiens et des vivres sur la côte de l'ouest [1]. » Ces voyageurs prirent une autre route, et néanmoins, dans le cours de ce voyage, presque tous les chiens qui formaient l'attelage de leurs traîneaux périrent faute de nourriture : à mesure qu'un de ces chiens mourait, il était sur-le-champ dévoré par les autres [2].

A Okhotsk, ville où il se fait un commerce considérable, les habitants attendent au printemps avec toute l'impatience de la faim, le moment où les glaces de la rivière Okhotska se brisent. Quand M. Lesseps y passa, la provision de poisson sec était presque épuisée. La viande était à un prix auquel le peuple ne pouvait atteindre. En tirant la seine, on prit un nombre prodigieux de petits poissons. A cette vue, la joie et les cris redoublèrent. On servit d'abord les plus affamés. Sur quoi M. Lesseps dit, avec un mouvement de sensibilité : « Je ne pus retenir mes larmes, en considérant l'avidité de ces malheureux; des familles entières se disputaient le poisson, et le dévorèrent tout cru sous nos yeux [3]. »

Dans toute la Sibérie septentrionale, la petite vérole cause de grands ravages. Au Kamtschatka, elle a enlevé, selon M. Lesseps, les trois quarts des naturels [4].

Pallas confirme ce rapport : en décrivant les Ostiaks de l'Obi [5], dont

---

[1] *Journal historique du voy. de M. Lesseps*, Paris, 1790, t. I, p. 143.
[2] *Ibid.*, 233. — [3] *Ibid.*, t. II, p. 251. — [4] *Ibid.*, t. I, p. 128.
[5] Finnois des environs de Tobolsk, petits et faibles. (*Jph. G.*)

le genre de vie est à peu près le même, il remarque que cette maladie en détruit un grand nombre et doit être considérée comme le principal obstacle à leur accroissement[1]. Les ravages de la petite vérole s'expliquent par la chaleur, la saleté, l'air corrompu de leurs habitations souterraines. Trois ou quatre familles ostiakes sont entassées dans la même *yourte*, et leur manière de vivre est telle qu'on ne saurait imaginer rien de plus dégoûtant. Ils ne se lavent jamais les mains : les restes de poisson corrompu, les excréments des enfants, ne sont jamais enlevés ou nettoyés. Il est facile, d'après cette description, dit Pallas, de se faire une idée de la puanteur, des vapeurs fétides et de l'humidité de leurs yourtes[2]. Les Ostiaks n'ont pas beaucoup d'enfants. Il est rare d'en voir trois ou quatre dans une même famille. La raison qu'en donne Pallas serait le grand nombre de ceux que fait périr la mauvaise nourriture[3]. Il faut y joindre peut-être l'état misérable de servitude laborieuse auquel les femmes sont réduites[4], et qui doit certainement avoir quelqu'influence sur leur fécondité.

Les Samoyèdes n'ont pas paru à Pallas tout-à-fait aussi malpropres que les Ostiaks, et cela vient de ce qu'en hiver ils sortent plus souvent pour leurs chasses. Mais la condition des femmes est pire[5], en sorte que cet obstacle à la population doit agir avec plus de force.

Les habitants de ces durs climats vivent à peu près tous de la même manière et sont presque tous également misérables. Ce que nous avons dit peut suffire pour se faire une idée des principales causes qui y maintiennent la population au niveau des subsistances.

Il y a, dans les parties méridionales de la Sibérie et dans les districts qui avoisinent le Volga, des pays que les voyageurs russes représentent comme étant d'une fertilité extraordinaire. Le sol est formé en général d'un terreau noir excellent, et si riche qu'il n'a pas besoin d'engrais, ou plutôt qu'il le repousse. Car si on en fait usage, le blé devient si épais qu'il verse et se gâte. La seule manière utile de rendre à cette terre sa fécondité est de la laisser en jachère une année sur trois. En usant de cette précaution, on assure que quelques parties du sol paraissent absolument inépuisables[6]. Mais, malgré cette apparente facilité de se procurer une abondante nourriture, plusieurs de ces riches districts sont faiblement peuplés, et dans aucun peut-être l'accroissement n'est proportionné à la fertilité du sol.

---

[1] Pallas, *Voy.*, t. IV, p. 68, in-4°, 3 vol. Paris, 1788. — [2] *Ibid.*, p. 60.
[3] *Ibid.*, p. 72. — [4] *Ibid.*, p. 60. — [5] *Ibid.*, p. 92.
[6] *Ibid.*, t. IV, p. 5.

Ces contrées paraissent être assujéties à l'espèce d'impossibilité morale d'accroissement dont parle J. Stewart[1]. Si la nature du gouvernement, ou les habitudes du peuple, s'opposent à ce qu'on établisse des fermes nouvelles, ou à ce que les fermes anciennes se subdivisent, une partie de la société doit éprouver le besoin au milieu d'une abondance apparente. Ce n'est pas assez qu'un pays ait la faculté de produire beaucoup d'aliments; il faut que l'état social soit tel qu'il engage à les bien distribuer. La raison qui retarde ici la marche de la population est que le travail y est peu demandé. Il en résulte que les produits du sol ne sont pas répartis de manière à faire partager l'abondance aux classes inférieures, qui n'en peuvent jouir que par ce moyen, aussi longtemps qu'on ne change pas la division des terres. Le genre de culture adopté dans ce pays est si simple qu'il n'exige que peu d'ouvriers. En quelques endroits, on se contente de jeter le grain sur la terre sans aucun travail préalable[2]. Le blé sarrasin est cultivé généralement; quoiqu'on le sème très clair, la semaille d'une année suffit pour la récolte de cinq ou six ans, et chaque année cette récolte rend douze ou quinze fois la quantité confiée à la terre. Ce qui en tombe pendant qu'on le moissonne suffit pour produire la moisson suivante. Il suffit d'y passer une seule fois la herse au printemps. On continue de récolter de la sorte jusqu'à ce qu'on aperçoive dans la fertilité du sol quelque diminution. On a remarqué avec raison qu'il n'y a aucune espèce de grain dont la culture soit mieux assortie à l'indolence des habitants des plaines de la Sibérie[3].

Avec un tel système d'agriculture, et avec peu ou point de manufactures, la demande de travail doit être vite satisfaite. Le blé doit sans doute être à bon marché, mais le travail doit être à plus bas prix encore. Le fermier sera en état de faire d'amples provisions pour la nourriture de ses enfants, mais les gages du manouvrier ne suffiront pas pour élever sa famille avec aisance.

Supposons que, frappés du défaut de population de ce riche sol, nous tentassions d'y porter remède en donnant une prime pour les enfants naissants et en mettant ainsi le manouvrier en état d'en élever un plus grand nombre; quelle serait la suite de cette opération? Personne ne demanderait le travail de ces enfants surnuméraires. Quoiqu'il ne fallût peut-être qu'un sou pour payer la nourriture d'un homme

---

[1] *Économie politique*, liv. I, ch. V, p. 30, in-4°, *angl.*

[2] Pallas, *Voyage*, t. I, p. 230.

[3] *Découv. des Russes*, t. IV, p. 329, in-4°, Berne.

pendant tout un jour, personne n'offrirait un denier à ces nouveaux venus pour prix de leur journée. Le fermier fait tout ce qu'il veut, tout ce qu'il envisage comme nécessaire à la culture de ses terres, au moyen de sa famille et d'un ou deux ouvriers qu'il est dans l'usage d'y joindre. Les nouveaux ouvriers ne lui offrent rien de plus. On ne doit donc pas s'attendre qu'il sortira de son indolence, et fera de nouvelles entreprises, uniquement pour les occuper, ou pour leur donner gratuitement de quoi se nourrir. Dans cet état de choses, lorsque la demande bornée de travail est pleinement satisfaite, que deviendront ceux dont les bras ne sont pas demandés? Ils seront, en fait, privés aussi complètement de moyens de subsistance que s'ils vivaient sur le sol le plus stérile. Il faut qu'ils aillent chercher ailleurs du travail, ou qu'ils meurent de misère. Supposons encore qu'ils échappent à leur destinée, au moyen de quelque petite occupation occasionnelle, qui leur donne de quoi subsister misérablement, il est au moins assez évident qu'ils n'auront pas de quoi s'établir et accroître la population.

On dira que s'il y avait beaucoup de bonnes terres sans emploi, on ne manquerait pas d'y faire de nouveaux établissements; en sorte que la population excédante y créerait sa propre subsistance, et en ferait naître la demande, comme dans les États-Unis d'Amérique.

C'est ce qui arriverait sans doute dans des circonstances favorables; si, par exemple, en premier lieu, le pays était de nature à fournir tous les autres matériaux du capital aussi bien que le blé; secondement, si ces terres pouvaient être achetées par petits lots et que la propriété en fût garantie par un gouvernement libre; troisièmement, si des habitudes de travail et d'accumulation étaient généralement dominantes dans la masse du peuple. La suppression d'une seule de ces conditions suffirait pour mettre obstacle à la population, ou même pour l'arrêter tout-à-fait. Une terre qui produit les plus abondantes récoltes, pourrait être tout-à-fait impropre à de grands établissements par le manque d'eau ou de bois. Les accumulations individuelles seraient employées lentement et avec répugnance à féconder la terre, si les baux à ferme étaient mal assurés ou assujétis à des conditions humiliantes; et la facile production d'un sol fertile n'aurait point l'effet de procurer un accroissement permanent et une distribution convenable des choses nécessaires à la vie, sous l'influence d'habitudes invétérées de paresse et d'imprévoyance.

Il est évident que toutes ces circonstances favorables n'ont pas existé à la fois en Sibérie; et en supposant même que la nature du sol n'offrit aucun défaut physique, les difficultés morales et politiques propres à

prévenir un rapide accroissement de population ne pouvaient céder que lentement aux efforts les mieux dirigés. Dans les États-Unis l'accroissement rapide du capital agricole est causé en grande partie par les salaires élevés ou le haut prix du travail commun. 30 ou 40 livres sterling au moins de capital en propriété sont considérées comme nécessaires pour mettre un jeune homme actif en état de commencer une plantation pour son propre compte dans les établissements de l'intérieur des terres. Une telle somme peut, sans beaucoup de difficulté, être épargnée en peu d'années dans les États-Unis, parce que le travail y est fortement demandé et chèrement payé. Mais en Sibérie, l'ouvrier surnuméraire, que j'ai peint vivant à peine au jour le jour, ne pourrait pas rassembler aisément les fonds nécessaires pour se bâtir une maison, pour acheter des instruments de travail et de culture, et pour vivre enfin lui-même, jusqu'à ce que sa terre eût été mise en rapport. Les fils même d'un bon fermier auraient de la peine à se procurer des fonds suffisants. Dans un état de la société où le marché pour les grains est fort peu étendu et où le prix en est très bas, le cultivateur est toujours pauvre. Quoiqu'il soit en état de pourvoir aisément à la nourriture de sa famille, il ne peut point réaliser un capital, pour le partager entre ses enfants et leur fournir ainsi le moyen d'entreprendre de nouvelles cultures. Quelque petite que dût être cette somme, le fermier ne sait comment se la procurer. S'il produit plus de grains qu'à l'ordinaire, il ne trouve point d'acheteurs pour cette partie excédante [1]; il ne peut point la convertir en quelque propriété permanente et transmissible à ses enfants, avec laquelle ceux-ci, puissent commander dans l'avenir des aliments ou du travail [2]. En conséquence, il se contente le plus souvent de produire ce qui suffit aux demandes de sa famille et du marché borné dont il a l'habitude. Et s'il a une famille nombreuse, il arrivera probablement que plusieurs de ceux qui la composent deviendront de simples journaliers. Dès-lors, ceux-ci ne pourront pas plus contribuer à accroître la population, que le pauvre manouvrier privé des moyens de subsistance dont j'ai dépeint tout à l'heure la situation.

---

[1] « Il y a fort peu de débit dans le pays, parce que la plupart des habitants sont cultivateurs et élèvent eux-mêmes des bestiaux. » Pallas, *Voyage*, t. IV, p. 4. (*Note de l'auteur.*)

[2] En addition aux causes mentionnées, j'ai appris dernièrement qu'une des principales raisons, pour lesquelles des portions très étendues de terres riches et fertiles restent sans culture dans ces régions, est qu'à certaines saisons elles se couvrent d'innombrables essaims de sauterelles, qui dévastent les récoltes naissantes, sans qu'on ait aucun moyen de se garantir de ce fléau. (*Note de l'auteur.*)

Ce n'est donc pas un encouragement direct à procréer et à élever des enfants, qui pourrait faire croître la population de ces contrées. Ce qu'il faudrait leur donner, ce seraient de nouvelles demandes des produits du sol; ce qui ne pourrait s'obtenir que par des meilleurs moyens de répartition de ces produits. Pour cet effet, il faudrait introduire des manufactures et en inspirer le goût aux cultivateurs; ou fournir, soit à ces cultivateurs, soit à de nouveaux colons, des capitaux qui leur permissent d'occuper et de mettre en valeur toutes les terres et d'agrandir ainsi le marché intérieur.

L'impératrice Catherine II employa ces deux moyens pour augmenter la population de ses États. Elle encouragea à la fois les manufactures et les cultivateurs. Elle fournit aux étrangers, livrés à l'une ou l'autre de ces professions, des capitaux sans intérêts pour un certain nombre d'années [1]. Ces efforts bien dirigés, joints à tout ce qu'avait déjà fait Pierre I, eurent, comme on devait s'y attendre, de très grands effets. Les peuples soumis à la domination des Tzars, surtout en Asie, après avoir langui, pendant une longue suite de siècles, dans un état de population presque stationnaire, paraissent en dernier lieu avoir pris l'essor et s'accroître plus rapidement. Quoique les plus belles provinces de la Sibérie ne soient pas peuplées en raison de leur fertilité, l'agriculture fleurit dans quelques unes, et on y récolte beaucoup de grains. Dans une disette générale qui eut lieu en 1769, la province d'Isetsk se vit en état, malgré la modicité de sa récolte, d'alimenter les fonderies et les forges d'Ural, et de préserver de la famine les provinces voisines [2]. Dans le territoire de Krasnoïarsk, sur les bords du Iénisseï, l'abondance de grains est telle, malgré l'indolence et l'ivrognerie des habitants, qu'on n'y a pas vu encore la récolte manquer [3]. Pallas observe avec raison, que si l'on vient à réfléchir à l'état où se trouvait la Sibérie il y a moins de deux cents ans, si l'on songe qu'alors elle n'était qu'un grand désert inconnu, moins peuplé que ceux de l'Amérique septentrionale, on ne pourra qu'être étonné de son état actuel, et du nombre des Russes qui habitent ce vaste pays, nombre fort supérieur à celui des naturels [4].

---

[1] *Tooke's View of the Russian empire*, vol. II, p. 242. Le principal effet de ces importations d'étrangers fut peut-être de substituer le travail des hommes libres à celui des esclaves, et l'activité des Allemands à l'indolence des Russes. Mais un point très important aurait été de fournir cette partie du capital qui consiste en machines. Le bon marché des objets de manufactures, qui en eût été la suite, n'aurait pas manqué d'attirer les cultivateurs, et de leur en donner bientôt le goût. (*Note de l'auteur.*)

[2] Pallas, *Voyage*, t. II, p. 10. — [3] *Ibid.*, t. IV, p. 3. — [4] *Ibid.*, p. 6.

Lorsque Pallas était en Sibérie, les articles de subsistance étaient à très bas prix dans les districts fertiles, surtout aux environs de Krasnoïarks. Un *poud* (40 livres) de froment se vendait pour environ cinq sous de France; une vache, pour six ou huit [1]. Des prix si bas, dus au défaut de débouchés pour les produits du sol, étaient peut-être ce qui retardait le plus le développement de l'industrie. Depuis cette époque les prix ont haussé beaucoup [2]. Il y a donc lieu de croire que le but a été atteint, et que la population a fait de rapides progrès.

Pallas, toutefois, se plaint de la manière dont les agents subordonnés remplissaient les ordres de l'Impératrice. Il remarque que les propriétaires, à qui ce soin était commis, envoyaient souvent des colons qui, par leur âge, leur état de santé et leurs habitudes, paraissaient très peu propres à l'objet auquel ils étaient destinés [3]. Les Allemands même, qu'on avait établis dans les districts du Volga, manquaient d'industrie et d'activité [4]; et c'est certainement un point bien essentiel. On peut dire avec assurance, que l'importation de l'industrie est plus nécessaire à la population que l'importation des hommes. S'il était possible de changer tout-à-coup les habitudes de tout un peuple et de diriger son industrie à volonté, jamais un gouvernement n'aurait besoin de favoriser de nouveaux établissements. Mais rien n'est plus difficile que d'opérer un tel changement. Il faudra bien des années et bien des circonstances favorables, pour qu'un paysan de Sibérie ait l'activité et l'industrie d'un journalier anglais. Le gouvernement russe n'a cessé de faire des efforts pour engager les peuples pasteurs de la Sibérie à se vouer à l'agriculture; mais le plus grand nombre s'y refuse obstinément et persiste à préférer une vie irrégulière et paresseuse [5].

Plusieurs autres obstacles s'opposent à l'accroissement des colonies russes. Les contrées basses sont souvent pleines de marais qui les rendent malsaines [6]. Et les bestiaux y sont sujets à de graves et fréquentes

---

[1] Pallas, *Voyage*, t. IV, p. 3. — [2] *Tooke's View of the R. E.*, vol. III, p. 239.

[3] Pallas, *Voyage*, t. V, p. 3. — [4] *Ibid.*, p. 233.

[5] *Tooke's View of the Russ. Emp.*, vol. III, p. 313.

[6] Pallas, *Voyage*, t. III, p. 16. Dans les pays où le principe de population ne se déploie jamais pleinement, les saisons malsaines et les épidémies ont peu d'influence sur la population moyenne. Mais il en est autrement des colonies nouvelles, dont ces causes arrêtent les progrès d'une manière sensible. Cette distinction a besoin d'être expliquée. Dans les pays où la population est stationnaire ou très lentement progressive, si l'on suppose subsistants tous les obstacles observés jusqu'ici, qui en bornent l'accroissement d'une manière immédiate, l'abondance de nourriture ne peut point augmenter sensiblement la population. Mais c'est précisément en di-

épizooties [1]. Quelque fertiles que soient les districts voisins du Volga, les sécheresses y sont si fréquentes, que, sur trois récoltes, il y en a rarement une bonne [2]. Les colons de Saratof, après quelques années d'établissement, se virent, par cette raison, obligés de changer de domicile; et l'Impératrice leur fit cession des sommes, montant à un million de roubles, employées à bâtir leurs maisons [3]. Des motifs de convenance ou de sûreté engagent à bâtir les maisons d'une même colonie de manière qu'elles soient toutes contiguës, ou à peu près, et non disséminées sur les différentes fermes d'alentour. Bientôt, en conséquence, on manque de place dans le voisinage, et les terres éloignées demeurent dans un état de culture très imparfait. Cette observation que fit Pallas sur la colonie de Kotchesnaïa, l'engageait à proposer que l'Impératrice transportât ailleurs une partie de cette colonie, afin que le reste se trouvât plus à l'aise [4]. Cette proposition semble indiquer qu'il se fait rarement de telles divisions d'une manière spontanée, et que les enfants des colons ne trouvent pas toujours facilement à s'établir et à former de nouvelles familles. Dans la colonie florissante des frères moraves de Serepta, on rapporte que les jeunes gens ne peuvent point se marier sans la permission de leurs prêtres, et qu'en général cette permission ne leur est accordée qu'assez tard [5]. Il semble donc que, même dans ces nouvelles colonies, l'obstacle privatif [6] contribue efficacement à arrêter l'accroissement de la population. Cet accroissement ne peut jamais être fort rapide, que là où le prix réel du travail est fort élevé. C'est ce qui a lieu en Amérique. Mais si l'on considère l'état de la société dans les provinces russes que nous examinons, et le manque de débouchés qui en est la suite, on reconnaîtra que le prix réel du travail ne peut y hausser beaucoup. Or, l'augmentation du prix réel du travail, circonstance qui accompagne d'ordinaire l'établissement des nouvelles colonies, est la vraie cause qui opère leur accroissement [7].

---

minuant le nombre de ces obstacles immédiats, que l'abondance peut opérer un accroissement. Du reste, ceux de ces obstacles qu'on n'aura pas réussi à détruire, soit par la difficulté de changer d'anciennes habitudes, soit par les circonstances défavorables du sol et du climat, continueront d'agir et d'empêcher le principe productif d'avoir son entier effet. (*Note de l'auteur.*)

[1] Pallas, *Voyage*, t. III, p. 17; t. V, p. 411. — [2] *Ibid.*, p. 252 et suiv.

[3] *Tooke's View of the R. E.*, vol. II, p. 243. — [4] Pallas, *Voyage*, t. V, p. 253.

[5] *Ibid.*, p. 173.

[6] L'obstacle privatif (ou préventif) a été défini au commencement du ch. II. On comprend sous ce nom toutes les causes qui préviennent l'accroissement de la population avant que cet accroissement ait eu lieu. (*Note de l'auteur.*)

[7] D'autres causes, dont Pallas n'a pas tenu compte, peuvent agir pour réprimer

CHAPITRE X. — DES OBSTACLES A LA POPULATION EN TURQUIE ET EN PERSE.

Dans la partie asiatique de l'empire turc, il n'est pas difficile, en consultant les voyageurs, de se faire une idée des causes qui font diminuer la population. Et comme les usages d'Europe et d'Asie, sous cette même domination, ne sont pas essentiellement différents, ce n'est pas la peine de les distinguer ici.

La cause fondamentale de la faible population de la Turquie, comparée à l'étendue de cet État, est incontestablement la nature de son gouvernement. La tyrannie, la faiblesse, les mauvaises lois, l'administration plus mauvaise encore, l'incertitude de la propriété qui en est la suite, opposent à l'agriculture de tels obstacles, que ses produits diminuent d'année en année, et par conséquent aussi sa population. Le *miri*, ou la taxe générale des terres qui se paye au Sultan, est en soi fort modérée[1]; mais, par une suite d'abus inhérents au gouvernement turc, les pachas et leurs agents ont trouvé moyen de rendre cette taxe ruineuse. Quoiqu'il leur soit impossible de grossir directement l'impôt établi, ils ont introduit une multitude de changements indirects qui produisent le même effet[2]. En Syrie, selon Volney, ils ont à leur disposition la plus grande partie des terres : et lorsqu'ils les concèdent aux cultivateurs, ils les grèvent des conditions les plus onéreuses; ils exigent la moitié et quelquefois les deux tiers de la récolte. Quand la moisson est enlevée, ils élèvent des chicanes sur de prétendues pertes, et comme ils ont le pouvoir en main, ils prennent ce qu'ils jugent à propos. Si la récolte manque, ils ne laissent pas d'exiger la même somme fixe, et mettent en vente, pour se payer, tout ce que le pauvre paysan pos-

---

en Sibérie l'accroissement de la population. En général il faut observer, relativement à tous les obstacles immédiats, qui s'opposent à l'accroissement de la population et que j'ai mentionnés ou que je mentionnerai dans la suite, que, comme il est impossible de déterminer l'étendue précise de l'influence exercée par chacun d'eux et le rapport de cette influence à celle du principe de population dont il tend à limiter l'effet, il est également impossible de tirer des conséquences exactes sur l'état actuel de la population, en se contentant de raisonner d'après ces principes, sans avoir recours à l'observation immédiate. Les principaux obstacles à la population peuvent paraître semblables dans deux nations différentes, et produire néanmoins des effets tout-à-fait différents : cela a lieu lorsqu'étant de même genre ils diffèrent en intensité ou en degré. Donc, tout ce qu'on peut faire ici, c'est de procéder comme on a coutume de le faire dans les recherches de physique; je veux dire, de commencer par observer les faits, et de tenter ensuite de les expliquer, en employant toutes les lumières que l'on aura pu recueillir. (*Note de l'auteur.*)

[1] Volney, *Voy. en Égypte et en Syrie*, t. II, ch. XXXVII, p. 373. — [2] *Ibid.*

sède. A ces moyens d'oppression permanents, s'ajoutent une multitude d'extorsions d'une autre nature. Tantôt c'est un village entier, qui, sous prétexte de quelque offense imaginaire, est mis à contribution. Tantôt ce sont des présents exigés pour l'avènement d'un nouveau gouverneur. On demande pour ses chevaux, du foin, de l'orge, de la paille. On multiplie les commissions, pour que les soldats porteurs d'ordres vivent aux dépens du malheureux cultivateur, qu'ils traitent avec la dernière insolence [1].

L'effet de ces déprédations est de mettre les plus pauvres habitants hors d'état de payer le miri, de les contraindre d'être à la charge de leur village, ou de se réfugier dans les villes. Cependant le miri est inaltérable. De manière ou d'autre, il faut qu'il soit levé en entier. La portion de ceux qui quittent leurs foyers doit être fournie par les autres habitants. S'il survient deux années de sécheresse et de famine, le village est abandonné. En ce cas, la taxe qu'il payait retombe sur les terres voisines [2].

La taxe sur les chrétiens est sujette aux mêmes abus. De trois, cinq et onze piastres, dont elle était primitivement, elle a été portée à trente-six et quarante; ce qui, réduisant les contribuables à la misère, les oblige à fuir. On a remarqué que ces exactions se sont fort accrues pendant ces quarante dernières années. C'est aussi l'époque de la décadence de l'agriculture, de la dépopulation du pays, et la disparition du numéraire, qui est absorbé par Constantinople [3].

Les paysans n'ont, pour toute nourriture, qu'une petite galette d'orge ou de doura, des oignons, des lentilles et de l'eau. Pour ne rien perdre de leur grain, ils y laissent toutes sortes de graines sauvages qui s'y trouvent mêlées, ce qui a souvent de fâcheuses suites. Dans les montagnes de Lebanon et de Naplous, en temps de cherté, ils ont recours aux glands, qu'ils font bouillir et rôtir sous la cendre [4].

En conséquence de cette extrême misère, l'art de la culture est dans l'état le plus déplorable. Le cultivateur est presque dépourvu d'instruments, et le peu qu'il en a est de la plus mauvaise espèce. Sa charrue n'est le plus souvent qu'une branche d'arbre fourchue et sans roues. On emploie au labourage des ânes et des vaches, rarement des bœufs, parce que ce serait annoncer trop de richesse. Dans les districts exposés aux incursions des Arabes, comme dans la Palestine, le laboureur sème le fusil à la main; rarement on laisse mûrir le grain; avant qu'il jaunisse

---

[1] Volney, *Voy. en Égypte et en Syrie*, t. II, chap. XXXVII, p. 373.
[2] *Ibid.*, p. 373. — [3] *Ibid.*, p. 373. — [4] *Ibid.*, p. 377.

on le coupe et on le cache dans des souterrains. On en emploie fort peu pour ensemencer les terres, parce que les paysans ne cultivent que ce qui leur est nécessaire pour vivre. Toute leur industrie se borne à pourvoir aux premiers besoins. Or, pour avoir un peu de pain, des oignons, une mauvaise chemise bleue et un pagne de laine, il ne faut pas la porter bien loin. « Le paysan vit donc dans la détresse; mais du moins il n'enrichit pas ses tyrans; et l'avarice du despotisme se trouve punie par son propre crime [1]. »

Ce tableau tracé par Volney de l'état des paysans de Syrie, paraît d'accord avec ce que rapportent les autres voyageurs. Il représente fort bien, suivant Eton, la condition des paysans dans la plus grande partie des états turcs [2]. Tous les offices sont mis à l'enchère, et distribués par les intrigues du sérail, où tout se fait à prix d'argent. En conséquence les pachas, qu'on envoie dans les provinces, y exercent dans toute son étendue le droit qui leur est acquis de faire des extorsions. Ils ne sont surpassés dans l'exercice de ce droit que par les officiers qu'ils emploient, et ceux-ci ne le cèdent à cet égard qu'à leurs agents subordonnés [3].

Le pacha fait des levées de deniers, non-seulement pour pouvoir payer le tribut, mais pour s'indemniser de ce que lui a coûté sa place, pour soutenir son rang, et pourvoir aux accidents qu'il peut prévoir. Comme il représente le sultan, et qu'en conséquence tout le pouvoir civil et militaire est réuni en sa personne, il a tous les moyens à sa disposition; et il préfère toujours les plus courts [4]. Incertain de l'avenir, il traite sa province comme une possession passagère, et tâche en un seul jour de recueillir le revenu de plusieurs années, sans avoir jamais égard à son successeur, et sans se soucier du tort qu'il peut faire au revenu permanent [5].

Le cultivateur est nécessairement plus exposé à ces vexations que l'habitant des villes. Ses occupations le fixent sur le sol, dont les produits ne peuvent se cacher aisément. Les conditions auxquelles il possède et la faculté de les transmettre, sont incertaines. Lorsqu'il meurt, son fonds est dévolu au sultan, et les enfants du propriétaire défunt ne peuvent l'avoir qu'en le rachetant fort cher. Ces usages font que l'on s'attache fort peu aux fonds de terre. Les campagnes sont désertées; on se réfugie dans les villes où l'on est traité moins durement et où

---

[1] Volney, *Voy. en Égypte et en Syrie*, t. II, ch. XXXVII, p. 379.
[2] *Eton's Turkish Emp.*, ch. VIII, 2e édit., 1799. — [3] *Ibid.*, ch. II, p. 53.
[4] Volney, *V. en Égypte et en Syrie*, t. II, ch. XXXIII, p. 347. — [5] *Ibid.*, p. 350.

l'on peut espérer d'acquérir des biens susceptibles d'être dérobés aux yeux des ravisseurs[1].

Pour achever la ruine de l'agriculture, on établit souvent un maximum, et l'on fixe un prix auquel le paysan est obligé de fournir du blé aux villes. C'est une maxime de la politique turque, née de la faiblesse du gouvernement et de la crainte des émeutes populaires, de maintenir bas le prix du blé dans toutes les grandes villes. Quand la récolte manque, tous ceux qui possèdent du blé sont tenus de le vendre au prix fixé, sous peine de mort; et si l'on n'en trouve point dans le voisinage, on met les autres districts à contribution[2]. Quand Constantinople manque de vivres, dix provinces peut-être sont affamées pour lui en fournir[3]. A Damas, pendant la disette de 1784, le peuple ne payait le pain qu'à six deniers la livre, tandis que dans les villages, on mourait de faim[4].

Il est inutile de s'arrêter à montrer les effets que doit avoir sur l'agriculture un tel système de gouvernement. Les causes qui font diminuer les moyens de subsistance sont ici trop manifestes; et les obstacles qui maintiennent la population au niveau de ces ressources décroissantes peuvent être indiqués avec presqu'autant de certitude. C'est l'assemblage de tous les genres de vices et de calamités.

On observe en général qu'en Turquie les familles chrétiennes sont composées d'un plus grand nombre d'enfants que les familles mahométanes qui pratiquent la polygamie[5]. C'est là sans doute un fait extraordinaire. Car quoique la polygamie, en distribuant les femmes d'une manière inégale, tende à diminuer la population de tout le pays, les chefs de famille qui ont plusieurs femmes devraient naturellement avoir un plus grand nombre d'enfants que ceux qui n'en ont qu'une. Volney explique ce phénomène en disant que la polygamie et les mariages précoces des Turcs les énervent dès leur jeunesse, et qu'en conséquence à trente ans ils sont souvent hors d'état d'avoir des enfants[6]. Et on fait mention d'un vice contraire à la nature, qui n'est pas rare chez ce peuple, et il l'envisage comme nuisant à la population[7]. Mais les cinq causes principales de dépopulation sont, suivant lui, les suivantes:

1° La peste, qui ne cesse jamais entièrement d'exercer ses ravages dans cet empire.

---

[1] Volney, *Voyage en Egypte et en Syrie*, t. II, ch. XXXVI, p. 369. — [2] *Ibid.*, ch. XXXVIII, p. 380. — [3] *Ibid.*, ch. XXXIII, p. 343. — [4] *Ibid.*, ch. XXXVIII, p. 381.

[5] *Eton's Turkish Emp.*, ch. VII, p. 27. — [6] Volney, *Voy. en Égypte et en Syrie*, t. II, ch. XL, p. 443. — [7] *Eton's Turkish Emp.*, ch. VII, p. 273.

2° Les affreuses maladies, qui la suivent presque toujours, au moins en Asie;

3° Les maladies endémiques et épidémiques, qui font en Asie autant de ravages que la peste, et qui reviennent souvent;

4° La famine;

5° Enfin les maladies qui marchent à la suite de la famine, et qui causent une plus grande mortalité[1].

Il décrit ensuite plus en détail les ravages de la peste en différents endroits de l'empire, et conclut en disant, que si le nombre des mahométans a diminué, cette cause seule suffit pour rendre raison du fait[2]. Il ajoute que si les choses vont du même train, la population turque doit s'éteindre dans l'espace d'un siècle[3]. Mais cette assertion et les calculs qui s'y rapportent sont sûrement erronés. L'accroissement de la population dans les intervalles des époques de mortalité est probablement plus grand que cet auteur ne le suppose. Mais d'un autre côté, dans un pays où le travail du cultivateur se borne à pourvoir à ses premiers besoins; où il ne sème du grain qu'autant qu'il lui en faut pour ne pas mourir de faim; où par conséquent il est hors d'état de mettre en réserve aucune partie du produit; la perte d'un grand nombre d'hommes n'est pas aisément remplacée, parce qu'on n'y éprouve pas les effets de cette perte autant que dans un pays industrieux et où la propriété est assurée.

Suivant Zoroastre, législateur des Perses, planter un arbre, cultiver un champ, et donner la vie à des enfants, sont trois actions méritoires. Les récits des voyageurs prouvent qu'en Perse cette dernière espèce de mérite n'est pas toujours à la portée des classes inférieures du peuple. En ce cas, comme en beaucoup d'autres, l'intérêt particulier des individus corrige les erreurs du législateur. Chardin assure qu'en Perse le mariage est si coûteux, qu'il n'y a que les hommes riches qui s'y exposent; les autres craignent qu'il ne les ruine[4]. Les voyageurs russes confirment ce rapport. Ils disent que les gens du peuple sont obligés de différer beaucoup leur mariage, et qu'il n'y a que les riches qui se marient de bonne heure[5].

Les convulsions auxquelles la Perse a été en proie depuis plusieurs siècles, n'ont pu manquer de porter à son agriculture une fatale atteinte.

---

[1] *Eton's Turkish Emp.*, p. 264. — [2] *Ibid.*, p. 291. — [3] *Ibid.*, p. 280.

[4] *Voy. de Chardin*, Harris's *Collet.*, b. III, ch. II, p. 870.

[5] *Découv. des Russes*, t. II, p. 295.

Les intervalles de repos, au milieu des guerres extérieures et des dissensions intestines, ont été rares et courts. Dans le temps même de la plus profonde paix, les provinces frontières ont été constamment exposées aux ravages des Tartares.

L'effet de cet ordre de choses a été tel qu'on pouvait s'y attendre. Le rapport des terres incultes aux terres cultivées est, selon Chardin, comme dix est à un[1]. La manière dont les officiers du sha et les propriétaires particuliers afferment leurs terres aux cultivateurs n'est pas très propre à ranimer l'industrie. Le grain, en outre, est, dans ce pays-là, très sujet à être détruit par la grêle, la sécheresse, les sauterelles et d'autres insectes[2]. Tout cela tend probablement à détourner les capitaux de la culture du sol.

La peste ne se répand pas en Perse; mais les voyageurs russes disent que la petite vérole y fait de grands ravages[3].

Ce n'est pas la peine d'entrer dans plus de détails sur les obstacles que la population éprouve en Perse, vu qu'ils semblent à peu près les mêmes que ceux qui ont lieu en Turquie et que nous venons d'indiquer. Les pertes d'hommes que la peste cause dans ce dernier pays, sont remplacées en Perse par celles qu'occasionnent les guerres intestines, qui y sont plus fréquentes et ne sont pas peut-être beaucoup moins destructives.

CHAPITRE XI. — DES OBSTACLES A LA POPULATION DANS L'INDOSTAN ET LE TIBET.

Dans les ordonnances de Menou, le législateur de l'Inde, que le chevalier W. Jones a traduites et qu'il appelle les *Instituts du droit indou*, le mariage est fort encouragé, et un héritier mâle est présenté comme une acquisition de la plus haute importance.

« Au moyen d'un fils, un homme obtient la victoire sur tous; au moyen d'un fils, il jouit de l'immortalité; et ensuite au moyen du fils de ce fils, il atteint jusqu'à la demeure du soleil. Comme le fils délivre son père de l'enfer, nommé *Put*, il a été en conséquence appelé *Puttra* par Brama lui-même[4]. »

---

[1] *Voy. de Chardin*, Harris's *Collect.*, b., ch. II, p. 902. — [2] *Ibid.*

[3] *Découv. des Russes*, t. II, p. 577.

[4] *Sir Jones's Works*, vol. III, ch. IX, p. 554. L'abbé Raynal dit, en parlant des lois indiennes : « La population est un devoir primitif, un ordre de la nature, si sacré, que la loi permet de tromper, de mentir, de se parjurer, pour favoriser un mariage. » *Hist. des Indes*, t. I, liv. I, p. 81, in-8°, 10 vol. Paris, 1793. (*Note de l'auteur.*)

Menou a attribué des qualités particulières à chacun des différents rites nuptiaux :

« Le fils d'une Brami, ou d'une femme mariée par la première cérémonie, s'il fait des actes de vertu, rachète du péché dix de ses ancêtres, dix de ses descendants, et se rachète lui-même; ce qui fait en tout vingt et une personnes. Un fils, né d'une femme mariée par *daiva*, rachète sept et sept, en degrés ascendants et descendants; celui d'une femme mariée par *archa*, trois et trois; d'une femme par *praja patva*, six et six[1]. » L'état de chef de famille est considéré comme une éminente dignité : « Les sages divins, les mânes, les dieux, les esprits, ceux qui exercent l'hospitalité, prient pour le bonheur des chefs de famille[2].» Un frère aîné qui n'est pas marié avant son frère cadet, est présenté comme un homme à éviter[3].

De telles ordonnances tendaient à faire envisager le mariage comme un devoir religieux. Il semble cependant qu'elles ont plutôt en vue une succession d'héritiers mâles, qu'une nombreuse progéniture :

« Le père qui a un fils acquitte sa dette envers ses ancêtres. Ce fils seul, dont la naissance acquitte la dette du père et lui fait obtenir l'immortalité, a été obtenu par un sentiment de devoir. Tous les autres sont considérés par le sage, comme dus à l'amour du plaisir[4]. »

Il y a des cas où il est permis à une veuve d'avoir un fils du frère ou de quelqu'un des proches de son mari défunt; mais jamais il ne lui est permis d'en avoir un second. « Le but étant rempli, le beau-frère et la belle-sœur doivent vivre ensemble comme vivraient un beau-père avec sa bru . »

Presque partout, dans ces ordonnances de Menou, la sensualité, de quelque genre qu'elle soit, est fortement blâmée, et la chasteté est prescrite comme un devoir religieux : « Un homme que ses organes attachent aux plaisirs sensuels est coupable; lorsqu'au contraire il les subjugue, il obtient le bonheur céleste. Soit qu'un homme puisse ou ne puisse pas obtenir les moyens de jouissance, le renoncement aux plaisirs vaut mieux pour lui que leur possession[6]. »

On peut raisonnablement supposer que de tels préceptes pouvaient contrebalancer à un certain point les encouragements à la population, donnés dans les autres lois que nous avons citées. Ils pouvaient déterminer les hommes religieux à se contenter d'un fils, ou à supporter moins péniblement le célibat. En effet, il paraît que, selon ce

---

[1] *Jones's Works*, vol. III, ch. III, p. 124. — [2] *Ibid.*, p. 230. — [3] *Ibid.*, p. 141.
[4] *Ibid.*, ch. IX, p. 340. — [5] *Ibid.*, p. 343. — [6] *Ibid.*, ch. II, p. 93.

code, la parfaite chasteté dispense de l'obligation d'avoir des descendants : « Plusieurs milliers de bramines ont évité dès leur jeunesse de se livrer à la sensualité et n'ont point laissé de postérité. Ils n'en sont pas moins montés au ciel. Semblable à ces hommes abstinents, une femme vertueuse monte au ciel, quoiqu'elle n'ait point d'enfants, si, après avoir perdu son mari, elle se voue à une pieuse austérité[1]. »

La permission accordée à un frère ou à un proche parent de susciter un héritier au mari défunt n'a lieu qu'à l'égard des femmes de condition servile[2]. Celles des classes plus élevées ne doivent pas même prononcer le nom d'un autre homme : « Elles doivent continuer jusqu'à la mort de pardonner les injures, de pratiquer les devoirs les plus rigoureux, d'éviter les plaisirs sensuels, et de suivre avec empressement les règles sublimes de la vertu[3]. »

Indépendamment de ces préceptes positifs sur la nécessité de dompter ses passions, d'autres circonstances ont pu contribuer à prévenir l'effet des ordonnances faites pour encourager le mariage.

La division du peuple en castes ou classes séparées, et la continuation du même métier dans chaque famille, ont dû servir à montrer clairement à chaque individu, ses moyens futurs de subsistance; par le gain de son père, il pouvait juger s'il trouverait dans le sien de quoi élever une nouvelle famille. Il est vrai qu'un homme peut passer dans une classe inférieure, lorsque les occupations propres à la sienne ne lui donnent pas de quoi vivre. Mais ce passage est envisagé comme une sorte de dégradation, et il n'est pas probable qu'un homme se marie avec la perspective certaine de se soumettre à ce déshonneur.

Il paraît outre cela que le choix d'une femme est un objet fort difficile, et qu'il peut arriver qu'un homme reste longtemps dans le célibat avant d'avoir trouvé une compagne telle que le législateur la demande. Il faut d'abord éviter dix familles désignées, quelque grandes, quelque riches qu'elles soient en vaches, chèvres, brebis, grains ou or. Il faut exclure ensuite les filles qui ont trop ou trop peu de cheveux, qui sont trop causeuses, qui ont les yeux mauvais, ou un nom désagréable, ou une maladie quelconque; celles qui n'ont point de frère, ou dont le père n'est pas très connu; et plusieurs autres encore. Enfin ce choix paraîtra sans doute assez borné, puisqu'il ne doit pas sortir de l'enceinte tracée par la description suivante : « Une fille dont la figure soit sans défauts; dont le nom soit agréable; qui marche avec grâce, comme

---

[1] *Jones's Works*, vol. III, ch. V, p. 221. — [2] *Ibid.*, ch. IX, p. 345.
[3] *Ibid.*, vol. III, ch. V, p. 221.

le phénicoptère[1] ou le jeune éléphant; dont les cheveux soient en quantité convenable, et les dents d'une juste grandeur; dont toute la personne respire la douceur[2]. »

Or, nulle part, nous dit-on, on ne voit qu'un Bramine ou un *Chatriya* ait pris une femme dans la classe servile, lors même qu'il éprouvait la plus grande difficulté à faire un mariage assorti. Cela semble supposer que cette difficulté se fait réellement sentir[3].

Un autre obstacle au mariage, résultant des coutumes indiennes, est qu'un frère aîné, qui ne se marie pas, semble condamner tous ses frères au célibat. Car un frère cadet qui se marie avant son aîné, s'expose à une sorte de déshonneur, étant mis par le législateur au nombre de ceux qu'il faut éviter[4].

La peinture que fait le législateur des mœurs et du caractère des femmes de l'Inde est très défavorable. Parmi plusieurs remarques très sévères, on trouve celle-ci : « Par une suite de leur passion pour les hommes, de leur inconstance, de leur peu d'affection, de leur nature perverse, quelque soin qu'on prenne de les garder, elles conçoivent bientôt de la haine pour leurs maris[5]. »

Si ce portrait est fidèle, il faut attribuer ces vices à la privation de toute espèce de liberté[6], et à l'état de dégradation auquel la polygamie réduit les femmes. Quoi qu'il en soit, les passages de cette espèce font assez voir que, malgré les lois contre l'adultère, le commerce illicite entre les sexes n'était pas dans l'Inde une chose rare. On nous fait observer que ces lois ne s'appliquaient pas aux femmes des danseurs et des chanteurs publics, ni à aucune des basses classes, où souvent des hommes vivent des intrigues de leurs femmes[7]. On en peut conclure que de tels désordres étaient en quelque sorte tolérés. Ajoutons que la pratique de la polygamie parmi les gens riches augmentait, pour les pauvres, la difficulté de trouver des femmes, difficulté qui devait s'aggraver encore pour les esclaves.

De toutes ces circonstances combinées, on peut conclure que l'obstacle privatif influait dans l'Inde sur la population. Cependant les habitudes et les opinions de ce peuple ont dû tendre à favoriser les mariages précoces, et engager à prendre femme tout homme qui avait la plus faible apparence de pouvoir soutenir une famille. L'effet de ces

---

[1] Oiseau que nous appelons aussi *flamant* ou *becharu* (bec de charrue) à cause de la forme de son bec. (*Jph. G.*)

[2] *Jones's Works*, ch. III, p. 120. — [3] *Ibid.*, p. 121. — [4] *Ibid.*, p. 141.

[5] *Ibid.*, ch. IX, p. 337. — [6] *Ibid.*, ch. V, p. 219. — [7] *Ibid.*, ch. VIII, p. 323.

dispositions fut naturellement de réduire les classes inférieures à la plus extrême indigence, et de les accoutumer à se contenter de la nourriture la plus frugale et la moins abondante. Cette frugalité fut encore augmentée, et répandue jusques dans les classes supérieures, par l'opinion qui la mit aux rangs des plus éminentes vertus [1]. C'est ainsi que la population pressa la limite des subsistances, et que les aliments que tout ce pays pouvait produire vinrent insensiblement à être distribués à la majeure partie du peuple en portions aussi petites que put le permettre le besoin d'être nourri. Dans cet état de choses, une mauvaise récolte ne peut manquer d'être fortement sentie; aussi de tout temps l'Inde a-t-elle été, comme on devait s'y attendre, sujette aux plus affreuses famines.

Une partie des ordonnances de Menou est expressément consacrée à la considération des temps de détresse. On y donne des instructions aux différentes classes sur la conduite qu'elles doivent tenir durant ces tristes périodes. Il y est souvent question de Bramines tourmentés par la faim [2]; et de quelques hommes vertueux de l'antiquité, que les extrémités auxquelles ils ont été réduits ont absous de certains actes impurs et illégitimes : « *Ajigarta*, mourant de faim, fut sur le point de vendre son fils pour acheter du bétail; il ne fut pas coupable, parce qu'il cherchait un remède à la faim. *Vamadeva*, qui connaissait bien le juste et l'injuste, ne contracta aucune souillure, quoique, dans l'angoisse de la faim, il conçut le désir de manger de la chair de chien. *Viswamitra*, mieux instruit que personne à distinguer le bien du mal, étant près de mourir de faim, résolut de manger la hanche d'un chien, qu'il avait reçue de *Chaudala* [3]. » Puisque ces hommes, grands et vertueux, de la classe la plus élevée, que toute personne était tenue de secourir, ont dû être réduites à de telles extrémités, on peut aisément en inférer quelles ont dû être les souffrances des classes inférieures.

De tels passages prouvent clairement, qu'aux temps où ces ordonnances furent rédigées, on éprouvait quelquefois d'affreuses disettes; et il y a lieu de croire que, depuis, elles ont eu toujours lieu à des époques irrégulières. Un jésuite dit, qu'il lui est impossible de décrire en détail les souffrances dont il a été témoin pendant les années de famine de 1737 et 1738 [4]; mais tout ce qu'il rapporte de la mortalité causée par ce fléau, suffit bien pour inspirer l'horreur. Un autre

---

[1] *Jones's Works*, ch. III, p. 155.

[2] *Ibid.*, vol. III, ch. IV, p. 163; ch. X, p. 597.

[3] *Ibid.*, ch. X, p. 597, 598. — [4] *Lettres édifiantes*, t. XIV, p. 178.

jésuite dit d'une manière plus générale : « Toutes les années nous baptisons un millier d'enfants, que leurs parents ne peuvent plus nourrir, ou qui, paraissant prêts à mourir, nous sont vendus par leurs mères afin de s'en débarrasser [1]. »

Les obstacles destructifs qui arrêtent la population se font surtout sentir à la classe des *Soudra*, ainsi qu'à ces êtres encore plus misérables, qui sont le rebut des autres classes, et auxquels on ne permet pas de vivre dans l'enceinte des villes [2].

Cette partie de la population devait beaucoup souffrir des épidémies que font naître l'indigence et la mauvaise nourriture; et la mortalité des enfants devait être très considérable. Une disette les enlevait probablement par milliers, avant que les classes moyennes fussent atteintes. L'abbé Raynal dit, je ne sais sur quelle autorité, que, lorsque la récolte de riz manque, les huttes de ces malheureuses castes sont livrées aux flammes, et leurs habitants fusillés par les propriétaires du sol, de peur qu'ils ne consomment quelque partie du produit [3].

La difficulté d'élever une famille, même parmi les classes moyennes et supérieures, ou la crainte d'être dégradés de leur caste, a porté les habitants de quelques parties de l'Inde à recourir aux expédients les plus cruels. Sur les frontières du Junapore, district de la province de Bénarès, il y a une tribu où la pratique d'ôter la vie aux filles naissantes est établie. On y force les mères à les faire mourir de faim. La raison qu'en donne ce peuple est la grande dépense qu'exigerait le mariage de leurs filles. Un seul village de ce district s'était abstenu de cette cruelle pratique, et on y voyait beaucoup de femmes vieillissant dans le célibat.

On pourrait croire qu'un usage de cette nature devrait amener l'extinction de la race qui l'a adopté. Mais il paraît que le petit nombre d'exceptions à l'usage, et les mariages contractés avec des personnes appartenant à d'autres tribus, suffisent pour maintenir la population. La compagnie anglaise des Indes orientales a forcé ce peuple à prendre l'engagement de renoncer à cette odieuse coutume [4].

Sur la côte de Malabar, les Nayrs ne contractent pas des mariages réguliers. La succession par droit d'héritage est dévolue à la mère du frère [5], ou à son défaut au fils de la sœur; le père étant toujours con-

---

[1] *Lettres édifiantes*, t. XIV, p. 284. — [2] *Jones's Works*, vol. III, ch. X, p. 390.
[3] *Hist. des Indes*, t. I, liv. I, p. 97.
[4] *Asiatic Researches*, t. IV, p. 334.
[5] N'est-ce point au frère de la mère? (*Note des traducteurs.*)

sidéré comme incertain. Dans les familles de Bramines, s'il y a plusieurs frères, l'aîné seul se marie. Les cadets habitent avec des femmes Nayrs sans mariage. Si le frère aîné n'a point de fils, celui des cadets qui le suit se marie. Chez les Nayrs, chaque femme a deux, quatre ou plusieurs hommes qui lui sont attachés. Les castes inférieures, telles que celles des charpentiers, forgerons et autres, imitent les supérieures, avec cette différence, que ceux qui s'attachent à une même femme sont de proches parents, afin de ne point altérer l'ordre de la succession [1].

Montesquieu fait mention de cette coutume des Nayrs du Malabar, et l'explique en supposant qu'elle a été instituée en vue d'affaiblir l'esprit de famille de cette caste, afin qu'étant guerriers de profession, il fussent plus libres de se rendre où le devoir les pourrait appeler. Je croirais plutôt que cet usage est né de la crainte de la pauvreté, que fait naître une nombreuse famille; d'autant plus, qu'il a été adopté par les autres castes [2].

Au Tibet, selon la relation récente de Turner, on retrouve une coutume semblable très généralement établie. L'auteur de la relation, sans l'affirmer d'une manière trop positive, penche à croire que cet usage dérive de la crainte d'un excès de population dans un pays peu fertile. Il est probable que ses voyages en Orient lui avaient donné lieu d'observer les effets inévitables d'une population excédante. Cet auteur est donc du petit nombre de ceux qui ont envisagé ce sujet sous son vrai point de vue. Il s'exprime à cet égard avec beaucoup de force, et fait, à propos de la coutume dont il s'agit, les remarques suivantes : « Certainement une population excédante, dans un pays infertile, doit être la plus grande des calamités et produire un état de guerre et de besoin perpétuel. Les hommes les plus actifs et les plus industrieux sont forcés de sortir du pays, et d'exercer en aventuriers le métier de marchands ou de soldats. Sinon, s'ils restent dans le pays, la première année de disette ne peut manquer de les livrer à une cruelle famine. En réunissant ainsi des familles entières sous le même joug congugal, peut-être a-t-on réussi à arrêter l'accroissement de la population; à calmer des craintes, auxquelles les pays les plus fertiles ne sont pas inaccessibles; à prévenir des coutumes odieuses qui en sont la suite, et qui n'ont que trop prévalu dans les contrées les plus riches, les plus productives et les plus populeuses de la terre. J'ai surtout en vue la Chine, où une mère, ne sachant comment pourvoir aux besoins de sa famille, expose son enfant

---

[1] *Asiatic Researches*, t. V, p. 14.

[2] *Esprit des lois*, liv. XVI, ch. V.

et le dévoue elle-même à la mort; et où l'on m'assure que ce crime, tout odieux qu'il est, n'est rien moins que rare [1]. »

Dans presque toutes les parties du globe, les individus contractent, par des considérations d'intérêt personnel, des habitudes, qui tendent à réprimer l'excès de la population. Mais le Tibet est peut-être le seul pays où le gouvernement encourage ces habitudes, et où il s'efforce de diminuer la population, plutôt que de l'accroître.

Dans la première partie de sa vie, le *Boutéa* acquiert de la distinction par le célibat; et au contraire, le mariage l'empêche presque infailliblement de parvenir aux honneurs et aux premiers emplois. La religion et l'ambition s'unissent pour prévenir l'accroissement de la population. Les ordres supérieurs, tout occupés de leurs devoirs ecclésiastiques et politiques, laissent aux laboureurs et aux manouvriers le soin de propager l'espèce [2].

Il arrive de là, que la retraite religieuse est fort pratiquée, et que le nombre des couvents et des monastères est très considérable. Ceux d'hommes et ceux de femmes sont entièrement séparés. Des règlements rigoureux empêchent que les personnes de l'un et de l'autre sexe, qui vivent dans ces retraites, passent jamais une nuit hors de leur enceinte; on prévient soigneusement les abus, et on ne néglige rien pour faire respecter les ordres sacrés des deux sexes [3].

La nation est divisée en deux classes distinctes : l'une vouée aux affaires du monde, et l'autre à celles du ciel. Jamais les laïques ne viennent interrompre le clergé occupé de ses saints devoirs. Tandis qu'il veille aux intérêts spirituels, les laïques s'occupent à enrichir l'état par leur travail et soutiennent la population [4].

Mais les laïques même, ne contribuent à maintenir la population que d'une manière très limitée. Tous les frères d'une même famille, sans aucune exception de nombre ni d'âge, mettent leurs biens en communauté avec une seule femme, du choix de l'aîné, et qui est considérée comme la maîtresse de la maison. Quels que soient les gains de chacun d'eux, ils sont versés dans la masse commune [5].

Le nombre des maris ainsi réunis n'est jamais limité. Il arrive quelquefois que dans une famille il n'y a qu'un seul enfant mâle vivant; et il arrive rarement, selon M. Turner, qu'il se trouve plus de frères que ce voyageur n'en vit dans une famille que lui fit remarquer un homme

---

[1] *Turner's Embassy to Tibet*, part. II, ch. X, p. 331.
[2] *Ibid.*, ch. I, p. 172. — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*, ch. VIII, p. 312.
[5] *Ibid.*, ch. X, p. 348, 330.

de qualité, tandis qu'il était à Tichou-Loumbou. Cette famille était composée de cinq frères, qui vivaient avec la même femme en parfaite harmonie. Cette réunion ne se borne pas aux classes inférieures; elle est fréquemment pratiquée dans les familles les plus opulentes[1].

On sent qu'une telle coutume, jointe au célibat d'un corps nombreux d'ecclésiastiques, doit agir comme un obstacle privatif d'une manière très efficace. Et toutefois, il paraît, par la relation de Turner, que la population du Tibet, à cause de la stérilité du sol, atteint le niveau des subsistances. Cela semble également prouvé par le grand nombre de mendiants qu'on voit à Tichou-Loumbou. A l'occasion de ces mendiants et de la charité qui les alimente, M. Turner fait une remarque, qui, quoique commune, est si vraie et si importante, qu'on ne peut trop la répéter.

« Ainsi je découvris d'une manière inattendue, dans un lieu où la vie m'avait paru si tranquille et si régulière, une masse de paresse et d'indigence, dont jusque-là je ne m'étais point fait d'idée. Mais je n'en fus pas surpris, lorsque je vins à considérer, que partout où règne la charité sans discernement, elle ne peut jamais manquer d'objets avides de l'exercer, et doit attirer constamment plus de nécessiteux qu'elle n'a de moyens pour les secourir. Il est impossible qu'à Tichou-Loumbou aucune créature humaine éprouve jamais le besoin. Cette disposition bienveillante y fait accourir une multitude d'hommes, même de musulmans, les plus forts et les mieux portants que l'on puisse voir, qui se contentent de recevoir à titre d'aumônes ce qui leur suffit strictement pour vivre. Outre cela, j'ai appris qu'il n'y a pas moins de trois cents Indous, Goseins et Sunniasses dans cette ville, qui y reçoivent journellement leur nourriture de la libéralité du Lama[2]. »

CHAPITRE XII. — DES OBSTACLES A LA POPULATION A LA CHINE ET AU JAPON.

Le rapport fait en dernier lieu de la population de la Chine est si extraordinaire, que plusieurs lecteurs ont refusé d'y ajouter foi. Ils ont cru qu'il s'y était glissé des erreurs de calcul, provenant de quelque équivoque de langage; ou que le mandarin, de qui le chevalier G. Staunton a reçu cette information, a cédé au désir de présenter la puissance

---

[1] *Turner's Embassy*, etc., p. 349. Ce qu'il y a de curieux dans ces mœurs, c'est qu'elles semblent avoir été copiées par Fourrier: ce socialiste si fameux de nos jours admet un mari, des géniteux, des amants, de simples possesseurs! (*Jph. G.*)

[2] *Ibid.*, part. II, ch. IX, p. 330.

de sa patrie sous un aspect exagéré. Il est certain que cette espèce d'orgueil national est de tous les pays, et commun surtout à la Chine. On ne peut donc nier que l'une et l'autre de ces conjectures ne soit assez probable. Il faut remarquer cependant que le rapport de Staunton ne diffère pas essentiellement d'autres rapports fondés sur de bonnes autorités. Et loin qu'en lui-même il offre rien de contradictoire, il est au contraire confirmé par ce que disent les voyageurs de la fertilité de cette contrée.

Suivant Duhalde, le dénombrement fait au commencement du règne de Kang-hi donna 11,052,872 familles, et 59,788,364 hommes en état de porter les armes. Dans ce nombre toutefois ne sont pas compris les princes, les officiers de la cour, les mandarins, les soldats congédiés, les lettrés, les licenciés, les docteurs, les *bonzes*[1], les jeunes gens au-dessous de vingt ans, ni la multitude d'hommes vivant dans des barques sur la mer et sur les rivières[2].

On estime communément, que le nombre des hommes d'âge militaire est, à toute la population, dans le rapport de 1 à 4. Si l'on multiplie 59,788,364 par 4, le produit sera 239,153,456. Mais dans l'appréciation générale de ce rapport, on suppose un jeune homme capable de porter les armes avant l'âge de vingt ans. Il aurait donc fallu prendre un multiplicateur plus grand que quatre[3]. Outre cela, les exceptions semblent exclure presque toutes les classes supérieures et une grande partie des inférieures. Si l'on pèse toutes ces considérations, on verra que le calcul de Duhalde ne s'éloigne pas beaucoup de celui de Staunton, qui porte la population entière de la Chine à 333 millions[4].

Dans cet état donné par Duhalde, le nombre des familles paraît fort petit en comparaison du nombre des hommes en état de porter les armes. Mais ce fait s'explique par une coutume que Staunton dit être générale à la Chine : on trouve souvent dans l'enceinte d'une même habitation, une famille composée de trois générations réunies, avec leurs femmes et leurs enfants. Chaque génération, formant une petite famille dans la

---

[1] Les *bonzes* sont les prêtres de la Chine et du Japon. Les *mandarins* sont des espèces de préfets. Ce sont les Portugais qui leur ont donné ce nom du verbe *mandare*, commander. Leur nom est, dit-on, en Chine, *ko-han*, ministre. (*Jph. G.*)

[2] Duhalde, *Hist. de la Chine*, 2 vol. in-folio, 1738, t. I, p. 244, *angl.*

[3] Pour la Chine où, comme on vient de le dire, il n'y a point de jeunes gens au-dessous de vingt ans compris dans le dénombrement des hommes en état de porter les armes. (*Note des traducteurs.*)

[4] *Embassy to China*, vol. II, Append., p. 613, in-4°.

grande, occupe une petite chambre et des lits, séparés des autres par des nattes suspendues au plafond. Tous mangent dans une chambre commune[1]. Il y a en outre en Chine un nombre prodigieux d'esclaves[2], qui doivent naturellement être imputés à la famille à laquelle ils appartiennent. Ces deux circonstances lèvent l'apparente contradiction du rapport que nous discutons.

Pour expliquer cette excessive population, il n'est nullement nécessaire de supposer, avec Montesquieu, que le climat de la Chine est singulièrement favorable à la production des individus de l'espèce humaine, et que les femmes y sont plus fécondes qu'en aucune autre contrée de l'univers[3]. Les causes qui ont produit cet effet paraissent se réduire aux suivantes.

Premièrement, la fertilité du sol et sa situation dans la partie la plus chaude de la zone tempérée, qui est la plus favorable aux productions de la terre. Duhalde traite au long, dans un chapitre particulier, de l'abondance qui règne à la Chine. Il dit qu'on y trouve presque tout ce que les autres pays peuvent produire, et une infinité d'autres choses qu'on ne trouve point ailleurs. Cette abondance, ajoute-t-il, doit être attribuée à la profondeur du sol productif, au travail assidu du cultivateur, et au grand nombre de lacs, de rivières, de ruisseaux et de canaux dont le pays est arrosé[4].

Secondement, le grand encouragement donné à l'agriculture, dès l'origine de la monarchie. Cette faveur constante a dirigé les travaux du peuple vers la plus grande production possible des articles de subsistance. Duhalde assure que ce qui soutient le cultivateur dans les travaux pénibles auxquels il se livre, n'est pas uniquement son intérêt, mais plus encore le respect dont il est pénétré pour l'art qu'il professe, et le cas qu'en ont toujours fait les empereurs. Un de ceux-ci, dont la réputation a le plus d'éclat, fut pris à la charrue pour être placé sur le trône. Un autre inventa l'art de dessécher les terrains bas, d'en faire écouler l'eau dans la mer, et de fertiliser le sol par ces canaux d'écoulement[5]. Le même fit plusieurs traités d'agriculture, sur les engrais, le labour et l'arrosement. Plusieurs autres empereurs ont manifesté leur zèle pour cet art et ont fait des lois en sa faveur. Mais aucun n'a montré son estime d'une manière plus éclatante que l'empereur Ven-ti, qui régnait 179 ans avant Jésus-Christ. Ce prince, trouvant le pays ruiné

---

[1] *Embassy to China*, t. II, p. 135.
[2] Duhalde, *Hist. de la Chine*, t. I, p. 278.
[3] *Esprit des lois*, liv. VIII, ch. XXI. — [4] Duhalde, t. I, p. 314. — [5] *Ibid.*, p. 274.

par la guerre, résolut d'exciter ses sujets à la culture, en menant lui-même la charrue et cultivant de ses propres mains les terres appartenant à la couronne, ce qui engagea tous les ministres et les grands de sa cour à se livrer au même travail [1].

C'est, à ce qu'on croit, l'origine de la grande fête qu'on célèbre annuellement à la Chine le jour où le soleil entre au quinzième degré du verseau, époque que les Chinois envisagent comme le commencement du printemps. L'empereur, ce jour-là, trace lui-même quelques sillons avec beaucoup de solennité, afin d'animer les laboureurs par son exemple, et dans chaque ville, les mandarins s'acquittent de la même cérémonie [2]. Les princes du sang et les autres personnages illustres manient la charrue après que l'empereur a rempli cette fonction. La cérémonie est précédée par le sacrifice du printemps, que l'empereur, en qualité de souverain pontife, offre à Kang-ti, dans le but d'obtenir l'abondance pour le peuple.

L'empereur régnant au temps de Duhalde, célébra cette fête avec une solennité extraordinaire, et montra d'ailleurs en toute occasion son respect pour l'agriculture. Pour l'encourager, il donna ordre aux gouverneurs de toutes les villes de lui faire connaître, chaque année, le cultivateur qui, dans leurs districts respectifs, se serait le plus distingué par son application à l'agriculture, par sa bonne réputation, par l'union maintenue dans sa famille, par le bon accord entre lui et ses voisins, par sa frugalité et son aversion pour toute espèce de prodigalité [3]. Les mandarins, dans leurs diverses provinces, honorent publiquement le cultivateur vigilant, et impriment une sorte de flétrissure à celui dont les terres sont négligées [4].

Dans un pays dont le gouvernement est patriarchal, où l'empereur est vénéré comme le père du peuple et la source de toute instruction, il est naturel de croire que de telles institutions doivent avoir beaucoup d'effet. Elles ont placé, pour le rang, le laboureur au-dessus du marchand et du fabricant [5]. En conséquence, l'ambition des basses classes est de posséder quelque portion de terre. Le nombre des manufacturiers est petit à la Chine, en comparaison de celui des laboureurs [6]; et à très peu d'exceptions près, la surface entière du sol y est exclusivement consacrée à la production de ce qui fait la nourriture de l'homme. On n'y voit point de prés, très peu de pâturages, point de champs d'a-

---

[1] Duhalde, t. I, p. 275. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*, p. 276.
[4] *Lettres édif.*, t. XIX, p. 152. — [5] Duhalde, t. I, p. 272.
[6] Staunton, *Embassy to China*, vol. II, p. 344.

voine, de fèves ou de turneps, à l'usage des animaux. On dérobe fort peu de terres à la culture pour les chemins, qui sont rares et étroits, parce que les principales communications se font par eau. On ne souffre ni communes incultes, ni terres hors de rapport par la négligence du propriétaire, ou par pur caprice ou pour le plaisir de la chasse. Jamais les terres arables ne sont mises en jachères. Sous l'influence fécondante d'un climat chaud, le sol donne le plus souvent deux récoltes par an, parce qu'on connaît l'art d'adapter la culture à la nature de chaque terrain, et de suppléer aux défauts qu'on y remarque par quelques mélanges de terres, par les engrais, les arrosements et des moyens de tout genre. Le travail, dirigé vers ce but, en est rarement détourné par la nécessité de satisfaire aux demandes du luxe. Les soldats même, à l'exception de quelques gardes et de quelques exercices, sont presque toujours occupés des travaux de la culture. On augmente même les moyens de subsistance, en faisant servir à la nourriture quelques espèces d'animaux et de végétaux qu'on n'emploie pas ailleurs à cet usage[1].

Ces faits rapportés par Staunton sont d'accord avec ce que Duhalde et les autres jésuites avaient dit précédemment. Tous décrivent de même l'industrie persévérante des Chinois dans l'art des engrais, de la culture et de l'arrosement. Tous remarquent qu'ils réussissent à faire produire à la terre une prodigieuse quantité d'aliments destinés à la nourriture de l'homme[2]. L'effet qu'un tel système doit avoir sur la population est très évident.

Enfin, les encouragements extraordinaires donnés au mariage ont eu beaucoup d'influence. Ils ont engagé à diviser le produit immense de ce vaste empire en portions très petites. Et il en est résulté que la Chine est devenue peut-être plus populeuse, par rapport à ses moyens de subsistance, que ne l'est aucun autre pays au monde.

Les Chinois disent que le mariage a deux objets[3]: le premier, de perpétuer les sacrifices dans le temple de leurs pères; le second, la multiplication de l'espèce. Duhalde dit que le respect et l'obéissance des enfants, sentiments qui sont le principe de ce gouvernement, continuent après la mort des parents, auxquels ils rendent les mêmes hommages que s'ils vivaient encore. Par une suite de ces maximes, un père éprouve un sentiment de honte et d'inquiétude s'il ne marie pas tous

---

[1] Staunton, *Embassy to China*, vol. II, p. 343.

[2] Duhalde, au ch. de l'agriculture, t. I, p. 272, et au ch. de l'abondance, p. 314.

[3] *Lettres édif.*, t. XXIII, p. 448.

ses enfants. Un aîné, quoique sans patrimoine, s'empresse de marier ses cadets, de peur que la famille venant à s'éteindre, ses ancêtres ne soient privés des honneurs qui leur sont dus[1].

Staunton fait observer que, comme tout ce qui est fortement recommandé et généralement pratiqué finit par être considéré comme un devoir sacré, le mariage s'offre à la Chine sous ce point de vue, et que personne ne s'y refuse, pour peu qu'il ait d'espérance de pouvoir subsister. Mais trop souvent cette espérance ne se réalise pas. Les parents en ce cas se regardent comme dispensés d'élever leurs enfants[2]. La permission de les exposer tend à faciliter le mariage, et produit ainsi un accroissement de population. La perspective de cette dernière ressource diminue la crainte de se mettre en ménage, et la tendresse maternelle et paternelle agit ensuite efficacement pour réduire l'emploi de cette ressource aux cas de la plus dure nécessité. De plus le mariage est pour les pauvres une mesure de prudence, parce que les enfants, surtout les fils, sont tenus d'entretenir leurs parents[3].

L'effet de ces encouragements au mariage est parmi les riches de subdiviser la propriété, ce qui de soi-même contribue beaucoup à encourager la population. Il y a bien moins d'inégalité à la Chine entre les fortunes qu'entre les rangs. La propriété y est divisée en portions peu considérables, par une suite de la répartition égale que les pères en ont faite à leurs fils. Il est très rare qu'un seul fils hérite de toute la fortune de son père. Et l'usage si général de se marier de bonne heure rend aussi fort rares les successions collatérales[4]. L'action constante de ces causes tend à niveler les fortunes, en sorte qu'il y a bien peu de personnes qui puissent vivre sans travail. C'est une maxime des Chinois, que les fortunes durent rarement jusqu'à la troisième génération[5].

L'effet des encouragements donnés au mariage est, par rapport aux pauvres, de réduire le prix du travail au taux le plus bas, et par conséquent de les condamner à la plus extrême misère. Staunton observe qu'on ne paie le travail qu'autant qu'il faut pour qu'à la rigueur l'ouvrier puisse vivre; et que, malgré la réunion des familles, qui mangent en commun comme les soldats à la gamelle, malgré l'épargne qui en résulte et l'austérité qui préside à ces repas, le peuple est réduit à la nourriture végétale, et peut très rarement goûter de la viande[6].

Duhalde, après avoir décrit les pénibles travaux des Chinois, leur adresse et leurs inventions pour gagner de quoi vivre, convient que,

---

[1] Duhalde, t. I, p. 305. — [2] *Embassy to China*, vol. II, p. 187. — [3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*, vol. II, p. 151. — [5] *Ibid.*, p. 132. — [6] *Ibid.*, p. 136.

malgré leur sobriété et leur industrie, le nombre prodigieux d'habitants que renferme ce pays est cause que plusieurs périssent de misère. Il y a des pauvres qui, ne pouvant pourvoir aux besoins de leurs enfants, les exposent dans les rues. Dans les grandes villes, telles que Pékin et Canton, ce spectacle révoltant est commun[1].

Le jésuite Prémare, écrivant à un ami, membre de la même société, s'exprime ainsi : « Je vous dirai seulement en passant une chose, qui vous semblera d'abord un paradoxe, et qui n'est pourtant que la pure vérité. C'est que le plus riche et le plus florissant empire du monde est avec cela, dans un sens, le plus pauvre et le plus misérable de tous. La terre, quelque étendue et quelque fertile qu'elle soit, ne suffit pas pour nourrir ses habitants. Il faudrait quatre fois autant de pays qu'il y en a pour les mettre à leur aise. Dans la seule ville de Canton, il y a, sans exagérer, plus d'un million d'âmes; et dans une grosse bourgade, qui n'en est éloignée que de trois ou quatre lieues, il y a encore, dit-on, plus de monde qu'à Canton même. Qui peut donc compter les habitants de cette province? Mais que sera-ce de tout l'empire, lequel est composé de quinze grandes provinces, presque toutes également peuplées? A combien de millions cela doit-il monter? Un tiers de ce peuple infini s'estimerait heureux, s'il avait autant de riz qu'il en faudrait pour se bien nourrir. »

« On sait que l'extrême misère porte à de terribles excès. Quand on est à la Chine, et qu'on commence à voir les choses par soi-même, on n'est pas surpris que les mères tuent ou exposent plusieurs de leurs enfants; que les parents vendent leurs filles pour peu de chose; que les gens soient intéressés; et qu'il y ait un grand nombre de voleurs. On s'étonne plutôt qu'il n'arrive quelque chose de plus funeste encore; et que dans les temps de disette, qui ne sont pas ici trop rares, des millions d'âmes se voient périr par la faim, sans avoir recours aux dernières violences, dont on lit des exemples dans nos histoires d'Europe. »

« Au reste, on ne peut pas reprocher aux pauvres de la Chine, comme à la plupart de ceux d'Europe, leur fainéantise, et qu'ils pourraient gagner leur vie s'ils voulaient travailler. Le travail et la peine de ces malheureux est au-dessus de tout ce qu'on peut croire. Un Chinois passera les jours à remuer la terre à force de bras; souvent il sera dans l'eau jusqu'aux genoux; et le soir il est heureux de manger une petite

[1] Duhalde, t. I, p. 277.

écuellée de riz, et de boire l'eau insipide dans laquelle on l'a fait cuire. Voilà tout son ordinaire[1]. »

Une grande partie de ces faits sont répétés par Duhalde. Lors même qu'on y soupçonnerait quelque exagération, ils prouvent à quel point la population est entassée en Chine, et combien grande est la misère qui en résulte. La population, qui est le produit naturel de la fertilité du sol et des encouragements donnés à l'agriculture, est un bien désirable; mais celle qui est due aux encouragements donnés au mariage, non-seulement a surchargé le pays d'une masse de misérables, mais a corrompu le bonheur dont les autres auraient pu jouir. On estime le territoire de la Chine huit fois aussi grand que celui de la France[2]. En supposant la population de la France de 26 millions, ce nombre pris 8 fois donnerait 208,000,000. Si ensuite on fait attention aux trois causes actives de population dont je viens de parler, on ne trouvera pas impossible que, sur la même étendue, la population de la Chine soit à celle de la France comme 333 est à 208, c'est-à-dire dans un rapport un peu plus grand que celui de 3 à 2[3].

La tendance à peupler est partout si forte, qu'en général il n'est jamais difficile d'expliquer pourquoi en tel ou tel pays la population est fort grande. Le point difficile et intéressant est d'indiquer les causes qui arrêtent la population dans son accroissement. Le pouvoir productif doublerait la population de la Chine en vingt-cinq ans, aussi aisément qu'il peut le faire en Amérique. Mais il en est évidemment empêché par l'impossibilité de nourrir sur son sol ce nombre additionnel d'habitants. Que devient donc à la Chine cette force superflue? Et par quelles gênes, par quels moyens de destruction, la population est-elle maintenue au niveau des moyens de subsistance?

Quels que soient en Chine les encouragements au mariage, on se tromperait peut-être si l'on croyait que l'obstacle privatif n'y agit point sur la population. Duhalde dit que le nombre des bonzes s'élève beaucoup au-dessus d'un million. Il y en a deux mille à Pékin qui ne sont

---

[1] *Lettres édifiantes*, t. XVI, p. 394 et suiv. (p. 134 du Recueil II, de l'ancienne édition).

[2] En faisant le calcul, avec la population que la France a actuellement, on voit que la population chinoise dont il est ici question, n'est que d'un quart supérieure à celle de la France. Car, 8 fois 34 millions font 272, qui, multiplié par un et un quart environ, donne 333. Il n'y a donc rien d'extraordinaire dans ce chiffre de 333 millions d'habitants, attribués à la Chine. (*Jph. G.*)

[3] Staunton, *Embassy to China*, vol. II, p. 346.

point mariés, outre trois cent cinquante mille établis dans les temples en vertu d'une patente impériale. Cet auteur compte encore parmi les lettrés environ quatre-vingt-dix mille célibataires[1].

Quoique les pauvres se marient sans doute sur la plus légère espérance de pouvoir suffire aux besoins de leur famille, et quoique la permission de l'infanticide leur fasse courir légèrement toutes sortes de risques à cet égard, jamais probablement ils ne subiraient cette charge, s'ils avaient la perspective certaine de se voir réduits à exposer tous leurs enfants et à se vendre eux-mêmes comme esclaves. Or, il doit arriver souvent, vu la misère du peuple, que cette perspective s'offre comme assurée. Mais c'est surtout parmi les esclaves, que l'obstacle privatif doit retarder la population. Or, il y en a, au rapport de Duhalde, une grande multitude, qui est le fruit de la misère générale. Quelquefois un homme vend son fils, sa femme et lui-même à un prix assez modéré. La manière ordinaire d'effectuer de telles ventes consiste à donner sa personne en gage avec faculté de rachat. On voit dans les familles beaucoup de domestiques des deux sexes, liés par cette espèce de contrat[2]. Hume, en parlant de l'esclavage pratiqué parmi les anciens, remarque fort à propos, qu'il en coûte moins en général d'acheter un esclave adulte, que de l'élever dès l'enfance. Cette observation est plus particulièrement applicable aux Chinois. Tous les écrivains s'accordent à dire que les disettes sont fréquentes en Chine. A ces époques de cherté, il est probable qu'on trouve aisément des esclaves à vendre presqu'uniquement au prix de leur entretien. Il ne doit donc presque jamais convenir à un maître d'encourager ses esclaves à avoir des enfants. Ainsi on peut supposer raisonnablement, qu'en Chine, comme en Europe, un grand nombre de domestiques vivent dans le célibat.

L'obstacle à la population, qui dépend des liaisons vicieuses entre les sexes, ne paraît pas être considérable en Chine. Les femmes y sont, dit-on, modestes et réservées; l'adultère y est rare. Cependant le concubinage y est assez généralement établi, et dans les grandes villes les femmes publiques sont enregistrées. Mais le nombre n'en est pas grand. Il est, dit Staunton, proportionné à celui des célibataires, ou des hommes mariés qui vivent éloignés de leur famille[3]. L'obstacle des-

---

[1] Duhalde, *Hist. de la Chine*, t. I, p. 244.

[2] *Ibid.*, p. 278. «La misère et le grand nombre d'habitants de l'Empire y causent cette multitude prodigieuse d'esclaves : presque tous les valets, et généralement toutes les filles de service d'une maison sont esclaves.» *Lettres édif.*, t. XIX, p. 143. (*Note de l'auteur.*)

[3] *Embassy to China*, vol. II, p. 157.

tructif qui dépend des maladies est sans doute considérable; moins cependant qu'on aurait pu s'y attendre. Le climat de la Chine est en général fort sain. Un des missionnaires assure qu'on n'y voit pas une fois dans un siècle des pestes ou des épidémies[1]. Mais c'est sans doute une erreur, car d'autres en parlent comme étant beaucoup moins rares. Dans certaines instructions des mandarins, relatives à la sépulture des pauvres, qui en général n'ont point de cimetières fixes, il est dit que, dans les temps d'épidémies, les routes sont couvertes de corps au point d'infecter l'air[2]; et il est fait peu après mention d'années de contagion[3], de manière à faire penser qu'elles sont assez fréquentes. Le premier et le quinzième jour de chaque mois, les mandarins assemblent le peuple et lui adressent un discours paternel[4]. Dans un de ces discours, transmis par Duhalde, il est recommandé d'observer ces années qui reviennent de temps en temps, où règnent des maladies épidémiques, jointes à la cherté des grains. Dans ces temps de désolation, « votre devoir, dit le mandarin, est d'avoir compassion de vos frères, et de leur répartir tout ce que vous pouvez épargner[5]. »

Il est probable que, comme il arrive presque toujours, ce sont surtout les enfants que frappent les épidémies. Un des jésuites, en parlant des enfants que la misère condamne à mourir en naissant, s'exprime ainsi : « Il n'y a guères d'années, où nos seules églises de Pékin ne comptent cinq ou six mille de ces enfants purifiés par le baptême : cette récolte est plus ou moins abondante, à proportion du nombre de catéchistes que nous pouvons entretenir. Si l'on en avait un nombre suffisant, leur soin ne s'étendrait pas seulement aux enfants moribonds qu'on expose; ils auraient encore d'autres occasions d'exercer leur zèle, surtout en certains temps de l'année, que la petite vérole ou des maladies populaires enlèvent une quantité incroyable de petits enfants[6]. » Et véritablement, on ne peut douter que l'extrême indigence des classes inférieures du peuple n'engendre des maladies qui font périr un grand nombre d'enfants, parmi ceux que leurs parents, malgré leur détresse, n'ont pu se résoudre à sacrifier.

Quant à ceux qu'on expose, il est difficile d'en déterminer le nombre, même par simple conjecture; mais d'après les auteurs chinois eux-mêmes, cette pratique est très commune. Le gouvernement a vainement tenté de la supprimer. Dans l'instruction citée ci-dessus, qui est l'ou-

---

[1] *Lettres édif.*, t. XXII, p. 187. — [2] *Ibid.*, t. XIX, p. 126. — [3] *Ibid.*, p. 127.
[4] Duhalde, t. I, p. 234. — [5] *Ibid.*, p. 236.
[6] *Lettres édif.*, t. XIX, p. 100. (Recueil XV, p. 86, de l'ancienne édition.)

vrage d'un mandarin célèbre par sa sagesse et son humanité, on lit la proposition de fonder un hôpital d'enfants trouvés, et il est fait mention de quelqu'ancien établissement de ce genre[1], qui avait été insensiblement abandonné. L'auteur y parle du grand nombre des enfants qu'on expose, et de l'horrible misère qui engage à le faire. « Nous voyons, dit-il, des parents si pauvres, qu'ils ne peuvent pourvoir à l'entretien de leurs enfants. C'est pour cela qu'ils en exposent un si grand nombre. C'est dans la capitale, dans les principales villes de province, dans les places où il se fait un grand commerce, que ce nombre est le plus considérable. Mais on en expose aussi beaucoup dans des endroits moins peuplés et même dans les campagnes. Comme dans les villes les maisons sont plus rapprochées, cette pratique s'y fait plus remarquer. Mais partout ces malheureux enfants ont besoin de notre secours[2]. »

Le même ouvrage contient une partie d'un édit fait dans le but d'empêcher de noyer les enfants : « Quand on jette sans pitié, dans les flots, un fruit tendre qu'on vient de produire, peut-on dire qu'on lui a donné et qu'il a reçu la vie, puisqu'il la perd aussitôt qu'il commence d'en jouir? La pauvreté des parents est la cause de ce désordre; ils ont de la peine à se nourrir eux-mêmes, encore moins peuvent-ils payer des nourrices, et fournir aux autres dépenses nécessaires pour l'entretien de leurs enfants : c'est ce qui les désespère; et ne pouvant se résoudre à laisser mourir deux personnes pour en faire vivre une seule, il arrive qu'une mère, afin de conserver la vie à son mari, consent à l'ôter à son enfant. Cependant il ne laisse pas d'en coûter à leur tendresse naturelle, mais enfin ils se déterminent à ce parti, et ils croient pouvoir disposer de la vie de leurs enfants, afin de prolonger la leur. S'ils allaient exposer leurs enfants dans un lieu écarté, l'enfant jeterait des cris, leurs entrailles en seraient émues : que font-ils donc? Ils jettent ce fils infortuné dans le courant d'une rivière, afin de le perdre de vue d'abord, et de lui ôter en un instant toute espérance de vie[3]. »

De tels documents ne permettent pas de douter que l'infanticide ne soit fort commun en Chine. Staunton, d'après les meilleures informations qu'il a pu recueillir, estime qu'à Pékin, le nombre des enfants exposés annuellement est d'environ deux mille[4]. Mais il est probable que ce nombre varie singulièrement d'une année à l'autre, et dépend beaucoup de l'abondance et de la disette. Après une épidémie ou une famine destructive, on peut croire qu'il y a peu d'enfants exposés; et

---

[1] *Lettres édif.*, t. XIX, p. 110 (Recueil XV, p. 123 de l'ancienne édition.)
[2] *Ibid.*, p. 111. — [3] *Ibid.*, p. 124. — [4] *Embassy to China*, vol. II, p. 139.

qu'il y en a toujours plus à mesure que la population croit et s'entasse. Enfin le nombre en est plus grand dans les mauvaises années, où le produit moyen ne suffit pas pour nourrir la population actuelle.

Ces mauvaises années ne sont pas rares; et la famine, qui en est la suite, est peut-être le plus puissant des obstacles destructifs qui diminuent la population de la Chine, quoique la guerre y ait aussi exercé quelquefois ses ravages[1]. Dans les *Annales des empereurs chinois*, il est souvent parlé de famines[2]. Il n'est pas probable qu'on les eût mises au nombre des principaux évènements de l'empire, si elles n'avaient pas été fort destructives.

Un des jésuites remarque que les occasions où les mandarins affectent de montrer le plus de compassion pour le peuple, sont celles où l'on craint que la récolte ne manque, à cause de la sécheresse, des pluies excessives, des sauterelles, qui fondent par nuées sur certaines provinces ou de tout autre accident[3]. Il est probable que ceux que l'écrivain donne ici pour exemple arrivent assez fréquemment en Chine et sont ceux que l'on y redoute le plus.

Meares parle d'ouragans violents qui enlèvent la récolte et produisent la famine. En 1787, cette cause, jointe à une sécheresse excessive, occasionna une affreuse disette dans toutes les provinces méridionales de la Chine, d'où résulta une grande mortalité. Il n'était pas rare à Canton, de voir de pauvres malheureux affamés rendant le dernier soupir. Les mères se faisaient un devoir de détruire leurs enfants naissants. Les jeunes gens achevaient les vieillards, pour leur éviter les horreurs d'une lente et cruelle agonie[4].

Le jésuite Parennin écrit à un membre de l'Académie des sciences: « Une autre chose que vous aurez de la peine à croire, c'est que les disettes sont fréquentes en Chine[5]. » Et il finit en disant, que si la famine ne venait pas de temps en temps diminuer la population, il serait impossible que ce pays fût tranquille[6]. Il tâche de déterminer les causes de ces fréquentes famines. Il observe d'abord avec raison qu'en temps de disette, la Chine ne peut recevoir aucun secours de ses voisins; qu'il faut qu'elle tire de ses propres provinces tout ce qu'elle consomme[7]. Ensuite il décrit les artifices et les délais par lesquels on élude souvent les intentions bienfaisantes de l'empereur, lorsqu'il veut faire servir les

---

[1] *Ann. des emp. chinois.* Duhalde, *Hist. de la Chine*, t. I, p. 136. — [2] *Ibid.*
[3] *Lettres édif.*, t. XIX, p. 134.
[4] Meares, *Voyage*, ch. VII, p. 92; *angl.*
[5] *Lettres édif.*, t. XXII, p. 174. — [6] *Ibid.*, p. 186. — [7] *Ibid.*, p. 173.

greniers publics au soulagement des provinces les plus souffrantes. Quand la récolte manque dans une province, ou par la sécheresse ou par quelque inondation soudaine, les grands mandarins ont recours aux greniers publics. Mais souvent ils les trouvent vides, par la faute des mandarins inférieurs, à qui le soin en est confié. On procède aussitôt à des informations, mais avec une sorte de répugnance à faire parvenir à la cour cette fâcheuse nouvelle. Enfin cependant les mémoires sont présentés, et passant de mains en mains n'arrivent à l'empereur qu'après plusieurs jours écoulés. Aussitôt les grands officiers d'état s'assemblent, et l'on délibère sur les moyens de soulager le peuple. On publie dans tout l'empire des déclarations pleines de sentiments de compassion. Finalement la résolution du tribunal est notifiée; mais pour l'exécuter il faut d'autres cérémonies, et les malheureux ont le temps de mourir de faim avant que le remède leur parvienne. Ceux d'entr'eux qui ne jugent pas à propos de l'attendre se transportent du mieux qu'ils peuvent dans d'autres districts, où ils espèrent trouver quelque ressource; mais la plupart périssent en chemin[1].

Si, en temps de disette, la cour ne fait pas quelque tentative pour soulager le peuple, il se forme des bandes de voleurs qui grossissent peu à peu et troublent la tranquillité de la province. Pour prévenir ces réunions, on donne des ordres de tous côtés, et l'on se met en mouvement, afin d'occuper l'attention du peuple; et comme c'est moins la compassion qui fait agir que la raison d'état, il n'est pas probable qu'on aille au-devant du besoin au moment et de la manière qu'il faudrait pour le faire cesser[2].

La dernière cause de famine qui est ici mentionnée, et qui y est présentée comme la plus active, est la grande consommation de grains qu'entraîne la fabrication des eaux-de-vie[3]. Mais c'est une grande erreur, qu'a répétée l'abbé Grosier dans son *Histoire générale de la Chine*[4]. Cette cause a un effet tout contraire. La consommation des grains, pour d'autres usages que la nourriture, empêche la population d'atteindre la dernière limite des subsistances. Et comme, en temps de disette, on peut soustraire le grain à de tels usages, c'est une réserve plus considérable que ne seraient probablement des greniers publics. Une telle consommation, établie d'une manière régulière et permanente, a précisément le même effet qu'on pourrait obtenir en faisant disparaître du pays une portion du sol avec tous ses habitants. Dans l'état

---

[1] *Lettres édif.*, t. XXII, p. 180. — [2] *Ibid.*, p. 187. — [3] *Ibid.*, p. 184.
[4] T. I, liv. IV, ch. III, p. 596, in-8°; *angl.*

moyen d'abondance, le reste de la nation resterait dans le même état qu'auparavant; elle n'en serait affectée ni en bien ni en mal. Mais en temps de disette, le produit de cette portion de terre enlevée lui revient sous forme de subsistance, sans qu'elle soit obligée de partager avec ceux par qui cette portion était primitivement habitée. Si la Chine n'avait point de distilleries, elle serait incontestablement plus peuplée; mais lorsque la récolte manque, elle aurait moins de ressources que dans son état actuel. Cette cause rend donc les famines moins fréquentes et moins cruelles.

L'état du Japon ressemble à tant d'égards à celui de la Chine, que si nous voulions le considérer en détail, nous ne pourrions que répéter une partie de ce que nous venons de dire. Montesquieu attribue la grande population du Japon au nombre considérable de femmes qui s'y trouvent [1]. Mais la principale cause de cette grande population, au Japon comme à la Chine, est sans contredit le travail et l'industrie persévérante des habitants de ce pays, constamment dirigés vers l'agriculture, comme vers son principal objet.

En lisant la préface de l'ouvrage de Thunberg sur le Japon, il paraît singulièrement difficile de dire quels sont les obstacles qui peuvent arrêter la population d'un pays où l'on vit dans une telle abondance. Mais l'ouvrage contredit la préface; et l'estimable *Histoire du Japon* par Kaempfer met ces obstacles en évidence. Dans les extraits qu'il donne de deux chroniques historiques publiées au Japon [2], on trouve une notice très curieuse des diverses espèces de mortalités, de pestes, de famines, de guerres sanglantes, et d'autres guerres destructives, qui se sont manifestées depuis l'époque à laquelle ces annales commencent. Le caractère des Japonais se distingue de celui des Chinois, parce qu'ils sont plus belliqueux, plus séditieux, moins tempérants, plus ambitieux. Il semble, par le récit de Kaempfer, que l'obstacle que l'infanticide oppose à la population chez les Chinois, est remplacé au Japon par le libertinage, les guerres et les troubles intérieurs. Quant à l'obstacle destructif résultant des maladies et de la famine, les deux pays semblent au pair.

---

[1] Liv. XXIII, ch. XII. On est surpris de voir faire de telles observations à un auteur, qui, quelquefois, semble s'être fait de justes idées au sujet de la population. (*Note de l'auteur.*)

[2] Liv. II.

CHAPITRE XIII. — DES OBSTACLES A LA POPULATION CHEZ LES GRECS.

C'est une chose reconnue et incontestable, que les Grecs et les Romains, au premier période de leur existence, ont été placés dans des circonstances très propres à encourager la population. La propriété était divisée avec assez d'égalité, et le travail se dirigeait principalement vers l'agriculture. L'agriculture n'est pas seulement, comme le dit Hume[1], l'espèce de travail la plus nécessaire pour faire subsister une nation nombreuse; c'est le seul travail par lequel une nation nombreuse puisse exister. Les arts et les manufactures, qui, dans les temps modernes, semblent faire subsister tant de gens, n'ont pas la moindre influence sur la population; si ce n'est comme tendant à accroître la quantité des produits de l'agriculture et à en faciliter la distribution[2].

Dans les pays où, par l'influence de diverses causes, la propriété du sol est divisée en très grandes portions, les arts et les manufactures sont absolument requis pour obtenir une grande population. Sans ces arts, l'Europe serait dépeuplée. Mais là où la propriété est divisée en petites portions, ils ne paraissent pas également nécessaires. La division suffit seule pour atteindre immédiatement un important objet, qui est la distribution. Si, en ce cas, la demande d'hommes est toujours la même, pour la guerre et la défense de l'État, ce motif, joint à l'amour de sa famille, doit suffire pour engager chaque propriétaire à cultiver de son mieux la portion de terre qu'il possède, afin de pouvoir nourrir une nombreuse postérité.

La division des peuples en plusieurs petits États, au premier période de l'existence des Grecs et des Romains, donnait à ce motif une nouvelle force. Dans un État où le nombre des citoyens libres n'excédait pas dix ou vingt mille, chacun d'eux devait sentir l'importance de son travail pour la communauté. Sachant que l'État dont il était membre était entouré de voisins jaloux, et qu'il ne pouvait compter pour sa défense que sur sa force intérieure, il aurait cru manquer à son devoir de citoyen, s'il eût négligé de mettre ses terres en valeur. Ces causes firent donner beaucoup d'attention à l'agriculture, sans le concours des besoins artificiels qui tendent parmi nous à l'encourager. La population

---

[1] *Essai* XI, p. 467, in-4°; *angl.*

[2] Ce raisonnement est exact si l'on suppose que tous les états voisins ne produisent que les subsistances nécessaires à leur population. Mais qu'il y ait seulement excès de nourriture sur un point du globe, et l'on pourra se procurer cet excès par la voie des échanges, c'est-à-dire qu'on pourra accroître la population par l'industrie et le commerce, ou autrement que par l'agriculture. (*Jph. G.*)

suivit l'accroissement des produits de la terre et fit même des progrès plus rapides; lorsque la guerre n'en réprima pas l'excès, elle se répandit au dehors et forma de nombreuses colonies. La nécessité d'avoir recours à cet expédient, jointe à la petitesse des États, qui rendait la chose sensible à tout homme capable de réfléchir, fit bientôt reconnaître aux législateurs et aux philosophes la tendance qu'a la population à s'accroître au-delà des moyens de subsistance. Ils ne perdirent pas de vue, comme font trop souvent les politiques modernes, un objet si immédiatement lié à la paix et au bonheur social. Quelque atroce que fut l'expédient qu'ils proposèrent, on doit avouer qu'ils ne manquèrent pas de pénétration, et qu'ils virent fort bien que la puissance de peupler, si on ne la contenait pas, renverserait bientôt leurs systèmes de bonheur et d'égalité républicaine.

La faculté de former des colonies est nécessairement limitée. Après un certain laps de temps, il devient extrêmement difficile, ou même impossible, à moins de circonstances très particulières, de trouver un sol vacant. Il fallut donc chercher quelqu'autre remède.

Il est probable que la pratique de l'infanticide avait prévalu en Grèce dès les premiers temps. Dans les parties de l'Amérique où on l'a trouvée établie, elle paraît être née de la difficulté d'élever plusieurs enfants dans le cours d'une vie sauvage et vagabonde, exposée à des famines et à des guerres perpétuelles. On peut croire qu'elle eut la même origine chez les premiers ancêtres des Grecs; et qu'en permettant l'exposition des enfants, Solon ne fit que sanctionner une coutume.

Ce législateur eut en cela deux objets en vue. Le premier, et le plus évident, fut de prévenir un excès de population, propre à produire la pauvreté et le mécontentement universel. Le second, d'élever la population au niveau des subsistances que le pays pouvait produire, en écartant la crainte d'avoir une nombreuse famille, qui est le principal obstacle au mariage. L'effet de cette pratique en Chine fait voir qu'elle remplit le second de ces objets plus sûrement que le premier. Mais si le législateur ne sentit pas cette vérité, ou si une habitude invétérée faisait préférer aux parents le meurtre de leurs enfants à la pauvreté, une telle pratique dut paraître propre à remplir à la fois le double objet qu'on avait en vue, de maintenir pleinement, et d'une manière constante, le juste rapport entre les vivres et les consommateurs.

L'importance de ce rapport, et les suites qu'entraîne le défaut ou l'excès de population, la faiblesse ou la pauvreté, ont été fortement senties par les politiques grecs, et ils ont imaginé divers plans pour maintenir à cet égard un juste équilibre.

Platon, dans son *Livre des lois*, veut que dans sa république le nombre des citoyens libres, ou celui des habitations, ne s'élève pas à plus de cinq mille quarante. Pour maintenir ce nombre, chaque chef de famille se choisira un successeur entre ses fils, et lui transmettra la portion de terre qu'il possède. Il mariera ses filles conformément aux lois. Et quant à ses autres fils, il les donnera en adoption aux citoyens qui n'ont point d'enfants. Si le nombre des enfants est trop grand ou trop petit, le magistrat y pourvoira et veillera à ce que le nombre des familles ne s'éloigne jamais de celui qui a été déterminé. Il aura, selon Platon, plusieurs moyens pour cela. On peut réprimer ou encourager la procréation, selon le besoin, par l'honneur ou l'ignominie, et par des exhortations convenables aux circonstances[1].

Il entre dans de plus grands détails dans sa *République philosophique*[2]. Il propose de donner aux meilleurs citoyens les meilleures femmes; aux citoyens d'un moindre mérite les femmes d'un moindre mérite; et de n'élever que les enfants issus des premiers. A certains jours de fête fixés par la loi, les fiancés des deux sexes devront s'assembler pour être mariés avec beaucoup de solennité. Du reste, le magistrat déterminera le nombre des mariages; et prenant en considération les ravages causés par la guerre, les maladies et les autres causes, il fera en sorte de proportionner le nombre de citoyens aux ressources du pays et aux demandes de l'État. Les enfants nés des meilleurs citoyens seront confiés à des nourrices, habitant un quartier séparé; les autres, et tous ceux qui naîtront mutilés et contrefaits, seront ensevelis dans quelque lieu obscur et ignoré.

Il passe ensuite à examiner l'âge auquel il convient de se marier. Il le fixe à vingt ans pour les femmes, et à trente pour les hommes. Une femme pourra donner des enfants à l'État de vingt ans jusqu'à quarante. Un homme, de trente à cinquante-cinq. Plus tôt ou plus tard, c'est un délit qui doit être assimilé à celui d'avoir des enfants hors du mariage, et par une incontinence vicieuse. Deux personnes de l'âge légal, qui ont des enfants sans avoir rempli les cérémonies légales, commettent un délit semblable; et leurs enfants ne sont point légitimes, mais désavoués par la loi, profanes et incestueux. Au-delà de l'âge prescrit, Platon accorde beaucoup de liberté dans le commerce des sexes, pourvu toutefois qu'aucun enfant n'en soit le fruit; car, en ce cas, il serait exposé, quel que fût le désir ou la situation des parents[3].

---

[1] Platon, *Lois*, liv. V. — [2] *Ibid.*, *République*, liv. V.
[3] *Ibid.*

Ces divers traits font voir que Platon connaissait pleinement la tendance qu'a la population à croître au-delà des moyens de subsistance. Les expédients qu'il emploie pour la réprimer sont sans doute exécrables; mais ces expédients mêmes, et l'emploi étendu qu'il en fait, prouvent qu'il concevait bien la grandeur de la difficulté à vaincre. Il n'a pu manquer d'envisager la guerre comme fort destructive, puisqu'il avait devant les yeux une très petite république. Cependant il propose de détruire les enfants de tous les citoyens de moindre mérite; de détruire tous ceux qu'on a hors de l'âge et des formes prescrites; de fixer l'âge où l'on peut se marier; et après toutes ces précautions prises, il veut encore que le magistrat règle le nombre des mariages. Il faut que son expérience et ses raisonnements l'eussent bien fortement convaincu de la grande énergie de la puissance de peupler et de la nécessité d'y mettre obstacle.

Aristote paraît avoir vu cette nécessité d'une manière encore plus distincte. Il fixe l'âge du mariage à trente-sept ans pour les hommes, et à dix-huit ans pour les femmes : c'était condamner au célibat un grand nombre de femmes. Quoiqu'il ait retardé si fort pour les hommes le moment du mariage, il craint encore qu'il n'y ait trop d'enfants, et il propose d'en régler le nombre dans chaque famille. A cet effet, si une femme devient enceinte après avoir atteint ce nombre limité, il faudra que son fruit soit détruit avant d'avoir vu le jour.

L'âge au-delà duquel on ne doit plus avoir d'enfants est, pour les hommes, cinquante-quatre ou cinquante-cinq ans; parce que les fils des vieillards, ainsi que ceux des hommes trop jeunes, sont imparfaits de corps et d'esprit. Après l'âge prescrit, les sexes peuvent vivre ensemble; mais comme dans la république de Platon, aucun des enfants qui proviendraient de ce commerce ne peut être conservé[1].

En discutant les avantages de la république proposée par Platon dans son *Traité des lois*, Aristote remarque que cet auteur n'a pas donné assez d'attention à ce qui concerne la population. Il l'accuse d'inconséquence d'avoir établi l'égalité dans les propriétés, et de n'avoir point limité le nombre des enfants. Il faut, dit-il avec raison, plus de précision dans les lois, partout où l'égalité de propriété est admise. Dans les gouvernements ordinaires, un accroissement de population n'a d'autre effet que de subdiviser la propriété du sol. Mais dans une république où l'égalité serait établie, les surnuméraires tomberaient dans un abandon absolu, parce que les terres, étant divisées en parties égales et en

[1] Aristote, *de la Républ.*, liv. VII, ch. XVI.

quelque sorte élémentaires, ne seraient pas susceptibles d'un nouveau partage[1].

Cet auteur observe ensuite que, dans tous les cas, il faut que le nombre des enfants soit limité. En posant cette limite, on aura égard aux morts et aux causes de stérilité. Si on laisse chacun libre, comme c'est l'usage général, d'avoir autant d'enfants qu'il veut, la pauvreté ne peut manquer de régner. Et ce fléau engendre le vice et la sédition. Ces raisons engagèrent Pheidon de Corinthe, l'un des plus anciens écrivains politiques, à proposer une loi directement contraire à celle de Platon. Il limita la population et n'égalisa pas les propriétés[2].

A propos de Phaléas de Chalcédoine, qui avait proposé l'égalité des fortunes comme une mesure salutaire, il s'élève encore contre les institutions de Platon, et dit que ceux qui veulent ainsi régler les fortunes doivent savoir qu'il faut en même temps régler le nombre des enfants. Car, ajoute-t-il, si les enfants se multiplient au-delà des moyens qu'on a de pourvoir à leur entretien, la loi sera nécessairement enfreinte, et plusieurs familles passeront subitement de l'opulence à la misère, révolution toujours dangereuse pour la tranquillité publique[3].

Aristote a donc vu nettement que la forte tendance de la race humaine à s'accroître doit, si l'on n'y met obstacle, renverser tout système fondé sur l'égalité de propriété. Et on ne peut opposer de meilleurs arguments à de tels systèmes, que la nécessité qu'ils entraînent d'user des moyens proposés par Aristote.

Une remarque subséquente, relative à Sparte, montre encore plus clairement qu'il entendait très bien le principe de population. L'imprévoyance, qui dans cet État avait présidé aux lois des successions, y avait fait tomber les terres aux mains d'un petit nombre; et il en était résulté un grand affaiblissement de population. Pour parer à cet inconvénient et remplacer les hommes que la guerre enlevait journellement, les rois, prédécesseurs de Lycurgue, avaient adopté l'usage de naturaliser des étrangers. Il aurait été mieux, selon Aristote, d'avoir augmenté le nombre des citoyens, en rapprochant un peu de l'égalité la répartition des terres. Mais la loi relative aux enfants était directement opposée à cette amélioration. Le législateur, voulant avoir beaucoup de citoyens, avait encouragé la procréation par tous les moyens possibles : un homme qui avait trois fils était exempt de la garde de nuit : celui qui en avait quatre était libéré de toute charge publique. Mais il est évident, observe

---

[1] Aristote, *Républ.*, liv. II, ch. VII, édition de Gillies, p. 82.
[2] *Ibid.*, vol. II, b. II, p. 87. — [3] *Ibid.*, vol. II, b. II, p. 91.

à propos Aristote, que la naissance d'un grand nombre d'enfants, tant que la division des terres ne changeait point, ne pouvait avoir d'autre effet que d'augmenter la pauvreté[1].

Cet auteur semble avoir bien vu l'erreur où, depuis Lycurgue, plusieurs autres législateurs sont tombés. Il paraît avoir senti, qu'encourager la naissance des enfants, sans pourvoir à leur entretien, c'est obtenir un très petit accroissement de population au prix d'un très grand accroissement de misère et de souffrance.

Le législateur de Crète[2], aussi bien que Solon, Pheidon, Platon et Aristote, vit la nécessité de réprimer la population pour prévenir la pauvreté générale. Il y a lieu de croire que l'opinion de ces hommes-là, et les lois faites en conséquence, eurent beaucoup d'influence. Et par là même il paraît que l'obstacle privatif, provenant du retard des mariages et d'autres causes, agit efficacement dans les États libres de la Grèce pour diminuer la population.

Quant à l'obstacle destructif, il suffit de jeter les yeux sur l'histoire de leurs guerres pour s'en faire une idée. Mais la peste se joignit à ce fléau, du moins une fois à Athènes. Et Platon, comme nous l'avons vu, suppose que, dans sa république, les maladies pourraient diminuer la population[3]. Les guerres de ces peuples étaient non-seulement continuelles, mais sanglantes. Dans leurs petites armées, qui combattaient probablement corps à corps, il y avait bien plus de morts, en proportion, que dans les grandes armées modernes, dont souvent la plus grande partie demeure saine et sauve[4]. De plus, comme tous les citoyens de ces petites républiques libres étaient militaires, et servaient dans toutes les guerres qu'elles avaient à soutenir, on devait sentir vivement les pertes qu'elles occasionnaient; et ces pertes devaient paraître difficiles à réparer.

CHAPITRE XIV. — DES OBSTACLES A LA POPULATION CHEZ LES ROMAINS.

Les ravages de la guerre dans les petits États d'Italie, pendant les premiers efforts des Romains pour acquérir la prépondérance, semblent avoir été plus grands que dans les petits États de la Grèce. Wallace, dans sa *Dissertation sur le nombre des hommes*, dit « qu'en suivant attentivement l'histoire de l'Italie à cette époque, on s'étonne qu'on ait pu y lever tant de corps de troupes, qui firent la guerre sans interrup-

---

[1] Aristote, *Républ.*, liv. II, ch. IX. — [2] *Ibid.*, liv. II, ch. X.
[3] *Ibid.*, *Des lois*, liv. V. — [4] Hume, *Essai* XI, p. 451.

tion, jusqu'au moment où l'Italie fut entièrement subjuguée[1]. Tite-Live témoigne sa surprise de ce que les Eques et les Volsques, si souvent vaincus, se trouvaient toujours en état de tenir la campagne avec de nouvelles armées[2]. Ces merveilles s'expliquent en supposant, comme il est probable, que les pertes constantes occasionnées par la guerre avaient fait naître l'habitude de n'assujétir presque le principe de population à aucune gêne; et qu'en conséquence le nombre des jeunes gens qui arrivaient à l'âge de porter les armes était beaucoup plus grand, par rapport à la population totale, qu'il ne l'est dans des États moins belliqueux. Cette rapide succession de jeunes gens fut, sans contredit, ce qui mit ces peuples en état de faire, ainsi que les Germains, succéder de nouvelles armées à leurs armées détruites, sans paraître jamais s'épuiser.

Il y a pourtant lieu de croire que dans les premiers temps, la pratique de l'infanticide fut établie en Italie comme en Grèce. Une loi de Romulus défendait d'exposer les enfants avant l'âge de trois ans accomplis[3]; ce qui prouve qu'auparavant on les exposait souvent dès la naissance. Mais on n'eut dès lors recours à cette pratique, que lorsque les pertes occasionnées par la guerre n'étaient pas suffisantes pour faire place à la génération nouvelle. Ainsi, quoiqu'elle puisse être considérée comme l'un des obstacles destructifs qui empêchaient la population de recevoir son plein accroissement, on peut dire que, dans l'état des choses existant alors, elle contribua plus à la favoriser qu'à l'arrêter dans son progrès.

Chez les Romains, en particulier, qui, dès le commencement de la république, eurent à soutenir des guerres continuelles et sanglantes, cette espèce d'obstacle destructif dut agir avec une force prodigieuse. Mais cette cause, quelqu'active qu'on la suppose, n'aurait jamais produit, sans le concours de quelques autres causes plus actives encore, ce besoin d'hommes qui se fit sentir sous les empereurs, et qui engagea Auguste et Trajan à faire diverses lois pour encourager le mariage et les familles nombreuses.

Lorsque l'égalité de propriété, établie primitivement sur le territoire romain, eût été insensiblement détruite, et que les terres eurent été réparties à un petit nombre de grands propriétaires, les citoyens, privés par ce changement de leurs moyens de subsistance, n'eurent d'autre ressource à leur portée, pour s'empêcher de mourir de faim, que de vendre aux riches leur travail, comme cela se voit dans les États mo-

---

[1] *Dissertation*, p. 82, in-8°, Edinburgh, 1765. — [2] Liv. VI, ch. XII.
[3] Denys d'Halicarnasse, liv. II, 15.

dernes. Mais cette ressource leur fut enlevée par un nombre prodigieux d'esclaves, qui, croissant avec le luxe, suffirent à tous les emplois de l'agriculture et des arts. Dans de telles circonstances, loin de s'étonner que les citoyens libres devinssent moins nombreux, on a peine à comprendre qu'il en restât encore quelques-uns outre les propriétaires. Et véritablement, plusieurs n'existaient qu'à la faveur d'une coutume étrange que fit naître la situation forcée de cette société politique; je parle de l'usage de distribuer aux pauvres citoyens de grandes provisions de blé en pur don. Sous Auguste, deux cent mille eurent part à ces largesses. Il est extrêmement probable qu'un très grand nombre d'entr'eux avaient peu d'autres ressources. On croit qu'on faisait ces distributions à tous ceux qui avaient atteint l'âge d'homme; mais il n'y en avait pas assez pour une famille, et il y en avait trop pour un individu[1]. Cela ne suffisait donc pas pour mettre les pauvres citoyens en état de se multiplier. D'après la manière dont Plutarque parle de l'usage d'exposer les enfants, tel qu'il était établi parmi les pauvres[2], il y a lieu de croire qu'on en faisait périr plusieurs, malgré les faveurs accordées aux pères de trois enfants[3]. Le passage où Tacite, en parlant des Germains, fait allusion à cette coutume romaine, paraît autoriser la même conclusion[4]. Et véritablement que pouvait-on attendre d'une telle loi, chez un peuple privé de toute autre ressource que de celles de la charité; composé d'individus incapables de pourvoir à leurs propres besoins, et bien plus encore d'entretenir une femme et deux ou trois enfants? Si l'on eût envoyé hors du pays la moitié des esclaves, et qu'en conséquence le peuple romain eût pu s'appliquer aux arts et à l'agriculture, le nombre des citoyens se serait accru rapidement; et cet encouragement eût été plus efficace que tous ceux que pouvaient offrir les lois.

Il se peut que les droits accordés aux pères de trois enfants[5], et

---

[1] Hume, *Essai* XI, p. 488. — [2] Plut., *De l'amour des parents pour leurs enfants.*

[3] *Jus trium liberorum.*

[4] *De moribus Germanorum*, 19. On voit à quel point les lois faites pour encourager le mariage et le nombre d'enfants étaient méprisées, par un discours de Minutius Félix dans son dialogue d'Octave, ch. 30. *Vos enim video procreatos, liberos nunc feris et avibus exponere, nunc adstrangulatos misero mortis genere elidere; sunt quæ in ipsis visceribus, medicaminibus epotis, originem futuri hominis extinguant, et parricidium faciant antequam pariant*

Ce crime était si commun à Rome, que Pline même entreprend de le justifier : *Quoniam aliquarum fecunditas plena liberis tali venia indiget.* Lib. XXIX, ch. IV. (*Note de l'auteur.*)

[5] *Jus trium liberorum.*

quelques autres lois pareilles, aient eu quelques petits effets parmi les classes supérieures de citoyens romains; et véritablement la nature même de ces lois, consistant presque toutes en privilèges, semble indiquer qu'elles furent principalement faites pour ces classes-là. Mais des habitudes vicieuses de tout genre, propres à prévenir l'accroissement de la population[1], paraissent avoir été tellement dominantes à cette époque, qu'aucune loi n'a dû suffire à les corriger. Montesquieu observe avec raison « que la corruption des mœurs détruisit la censure, établie elle-même pour détruire la corruption des mœurs; mais, ajoute-t-il, lorsque cette corruption devient générale, la censure n'a plus de force[2]. » Trente-quatre ans après la promulgation de la loi d'Auguste sur le mariage, les chevaliers romains demandèrent qu'elle fût révoquée. En faisant le recensement des mariés et des non-mariés, on vit que ceux-ci étaient de beaucoup les plus nombreux; preuve frappante de l'inefficacité de la loi[3].

En plusieurs pays, les habitudes vicieuses qui préviennent l'accroissement de la population paraissent moins la cause, que l'effet de la rareté des mariages. Mais à Rome, la dépravation des mœurs semble avoir agi directement pour prévenir le mariage, du moins dans les classes supérieures. On ne peut lire le discours tenu par Métellus Numidicus dans sa censure, sans éprouver un sentiment d'indignation et de dégoût. « Si nous pouvions n'avoir point de femmes, disait ce magistrat, aucun de nous ne resterait chargé d'un fardeau si incommode. Mais puisque tel est l'ordre de la nature, qu'avec elles on ne peut pas vivre commodément, et que sans elles on ne peut point vivre du tout, songeons plutôt à ce qui fait notre salut permanent, qu'à un court plaisir[4]. »

Des lois positives pour encourager le mariage et la population, portées au moment où le besoin se fait sentir, et qui ne sont pas secondées, comme en Chine et ailleurs, par l'influence de la religion, répondent rarement au but pour lequel on les fait, et trahissent par conséquent l'ignorance du législateur. Mais le besoin apparent de ces lois indique presque toujours une grande dépravation morale et politique; et dans les pays où on en presse l'exécution, on peut être persuadé qu'indépendamment des habitudes vicieuses qui y sont dominantes, il y a des ins-

---

[1] Sed jacet aurato vix ulla puerpera lecto,
Tantum artes hujus, tantum medicamina possunt,
Quæ steriles facit, atque homines in ventre necandos
Conducit. (*Juvenal*, sat. VI, 595.)

[2] *Esprit des lois*, liv. XXIII, ch. XXI. — [3] *Ibid.* — [4] Aulu-Gelle, liv. I, ch. 6.

titutions politiques défavorables au travail et à l'industrie, et par là même à la population.

Par cette raison, je pense, avec Wallace[1], que Hume s'est trompé, quand il a cru que l'univers soumis aux Romains ne fut jamais plus peuplé que pendant la longue paix dont il jouit sous Trajan et les Antonins[2]. On sait fort bien que les guerres ne dépeuplent pas beaucoup un pays où le travail et l'industrie continuent d'être en vigueur, et que la paix ne peut accroître la population d'un peuple qui ne sait où trouver des moyens de subsistance. Le renouvellement des lois relatives au mariage, sous le règne de Trajan, est un indice de la continuation des habitudes vicieuses et de la langueur de l'industrie; elles semblent donc absolument incompatibles avec la supposition d'un accroissement de population considérable.

On dira peut-être que la grande quantité d'esclaves compensait le petite nombre de citoyens romains; mais il paraît que le travail de ces esclaves n'était pas dirigé vers l'agriculture avec assez de force pour avoir pu suffire à l'entretien d'une très grande population. Quel que pût être l'état des autres provinces, on reconnaît généralement qu'en Italie l'agriculture tomba dans la décadence; la pernicieuse coutume d'y importer des blés en grande quantité, pour les distribuer au peuple, porta une atteinte à cet art dont il se ressentit toujours. Hume remarque que « lorsque les auteurs romains se plaignent de ce que l'Italie, qui une fois exportait du blé, était devenue de leur temps dépendante des provinces pour ce premier des aliments, ils n'attribuent jamais ce changement à un accroissement de population, mais à l'abandon du labourage et de l'agriculture[3]. » Il dit encore ailleurs : « Tous les anciens attestent qu'il y avait une perpétuelle affluence d'esclaves en Italie, où on les envoyait des provinces les plus éloignées; en particulier de la Syrie, de la Cilicie, de la Cappadoce, de l'Asie-Mineure, de la Thrace et de l'Égypte. Et cependant le nombre des habitants de l'Italie n'augmentait pas; et les auteurs du temps se plaignent sans cesse de la décadence de l'agriculture et de l'industrie[4]. » Il n'est pas probable que la paix, sous Trajan et les Antonins, ait pu agir sur les habitudes du peuple, au point de changer tout-à-fait cet ordre de choses.

On peut observer à ce propos, que cette affluence continuelle d'esclaves est la plus forte preuve que l'on puisse alléguer, pour montrer

---

[1] *Dissertation*, Appendice, p. 247. — [2] *Essai*, XI, p. 303.
[3] *Ibid.*, p. 304. — [4] *Ibid.*, p. 453.

que l'esclavage est défavorable à la propagation de l'espèce. Le besoin de cette affluence est une réfutation suffisante de l'observation de Wallace, qui prétend que, chez les anciens, les esclaves contribuaient plus à accroître la population, que ne font chez les peuples modernes les classes inférieures du peuple[1]. Il est certain, comme le dit cet auteur, que tous nos manouvriers ne se marient pas, qu'un grand nombre de leurs enfants meurent ou deviennent malades et inutiles, par la misère et la négligence de leurs parents[2]; mais malgré tant d'obstacles, je ne sais si l'on pourrait citer un seul cas où les classes inférieures, laissées libres, n'aient pas peuplé autant que le permettait la demande que l'on faisait de leur travail.

Pour bien comprendre les obstacles à la population qui sont propres à l'esclavage, et qui forcent à recruter sans cesse ceux qui y sont soumis, il faut user de la comparaison qu'emploient Wallace et Hume; l'un, pour montrer qu'il est de l'intérêt du maître de prendre soin de ses esclaves et d'élever leurs enfants[3]; l'autre, pour prouver que le maître a plus souvent intérêt à empêcher ses esclaves d'avoir des enfants, qu'à les y encourager[4]. Si l'opinion de Wallace était fondée, les esclaves auraient aisément maintenu leur nombre par la seule naissance des enfants. Mais il est bien connu qu'ils ne le maintinrent pas par ce moyen. Ainsi l'opinion de Hume doit être vraie. « Il en coûterait sans doute beaucoup plus pour élever un enfant à Londres, jusqu'à ce qu'on pût jouir de son service, que d'acheter un jeune homme d'âge pareil, pris en Écosse ou en Irlande, élevé dans une pauvre métairie, couvert de haillons, et nourri de gruau d'avoine et de pommes de terre. Les maîtres furent donc disposés, dans les pays riches et populeux, à décourager les femmes esclaves de devenir mères, à prévenir leur grossesse ou leur accouchement, ou enfin à détruire leur fruit[5]. » Wallace convient que le nombre des esclaves mâles surpassait beaucoup celui des femmes esclaves[6]; circonstance qui a dû s'opposer encore à leur multiplication. Il paraît donc que l'obstacle privatif a agi avec plus de force à Rome qu'en Grèce, pour diminuer la population des esclaves. Comme ils étaient d'ailleurs traités durement, peut-être mal nourris, enfermés quelquefois en grand nombre dans des prisons ou maisons de travail et de correction[7] étroites et malsaines, il y a lieu de croire que l'obstacle destructif, provenant des maladies, agissait aussi avec force,

---

[1] *Dissertation sur le nombre des hommes*, p. 91. — [2] *Ibid.*, p. 88.
[3] *Ibid.*, p. 89. — [4] Hume, *Essai*, XI, p. 433. — [5] *Ibid.*
[6] *Dissertation*, Appendice, p. 182. — [7] *Ergastula*. Hume, *Essai*, XI, p. 430.

et que les épidémies causaient bien plus de ravages parmi les esclaves que dans les autres classes de la société.

Ce n'est pas assez toutefois d'établir que l'esclavage est défavorable à la propagation de l'espèce dans les lieux où il est établi, pour prononcer sur la population absolue de ces lieux-là, ou pour décider la question plus compliquée de la population ancienne et moderne. On sait fort bien que certaines contrées peuvent fournir constamment des recrues d'esclaves, sans que leur population en souffre. Si ces recrues étaient importées chez la nation qui les reçoit, exactement en proportion de la demande de travail, la question relative à la population de cette nation-là se résoudrait précisément comme elle se résout lorsqu'il s'agit des nations modernes; car cette population se règlerait sur le nombre d'individus que peut employer et nourrir une telle nation. Ainsi, dans les pays où l'esclavage domestique est établi, comme dans les autres, si l'on prend une étendue de territoire suffisante pour que l'importation et l'exportation soient comprises dans nos calculs, on peut poser en principe, sous la réserve des petites variations dépendant du luxe et des habitudes de frugalité, que la population est toujours proportionnée à la quantité de nourriture que l'on fait produire à la terre. Aucune cause physique ou morale, à moins qu'elle n'agisse avec une extrême violence et d'une manière inusitée[1], ne peut avoir sur la population un effet considérable et permanent, si ce n'est par son influence sur la production et la distribution des moyens de subsistance.

C'est à quoi l'on n'a pas fait assez d'attention, en traitant la question de la population des nations anciennes et modernes. De part et d'autre on a fait valoir des causes physiques et morales, dont on ne pouvait tirer aucune conséquence en faveur de l'une ou de l'autre opinion. On semble avoir oublié aussi, dans toute cette discussion, que plus un pays est actuellement peuplé et productif, moins il est probable que sa population s'accroisse. En sorte que les obstacles à cet accroissement y sont nécessairement plus nombreux ou plus énergiques qu'ailleurs. Ce sont ces obstacles qui y maintiennent la population dans un état sta-

[1] La grande insalubrité de Batavia, peut-être encore la peste qui règne en d'autres contrées, peuvent être considérées comme des causes physiques qui agissent avec une extrême violence. L'attachement extraordinaire des Romains à l'habitude d'un célibat vicieux, et le mélange confus des sexes à Otahiti, peuvent être considérés comme des causes morales de même nature. Ces cas singuliers, et quelques autres peut-être qu'on pourrait citer, obligent de modifier, comme je l'ai fait, la proposition générale du texte. (*Note de l'auteur.*)

tionnaire, ou très lentement progressif. Il suit de là que la découverte de plusieurs obstacles de cette nature, soit chez les nations anciennes, soit chez les modernes, ne prouve rien contre la grandeur de leur population. Par conséquent, la petite vérole et les autres maladies inconnues aux anciens, qui font aujourd'hui beaucoup de ravages, ne peuvent en aucune façon servir à prouver l'infériorité de la population moderne. On voit cependant que Hume[1] et Wallace[2] donnaient beaucoup de poids à cet argument.

Ils ont commis la même erreur à l'égard des causes morales. Wallace allègue les encouragements directs donnés au mariage chez les anciens, comme une des causes principales de la plus grande population de l'ancien monde[3]. Cependant le besoin de lois positives pour encourager le mariage indique plutôt un défaut qu'un excès de population. A Sparte, en particulier, il paraît, par un passage d'Aristote cité au chapitre précédent, que les lois pour encourager le mariage, sur lesquelles Wallace insiste plus que sur d'autres, furent faites expressément dans le but de porter remède à ce mal. Dans un pays très peuplé, jamais un législateur ne songerait à promulguer des lois destinées à encourager d'une manière directe le mariage et la multiplication des enfants. En examinant les autres arguments de Wallace, on ne leur trouvera pas plus de force.

Quelques-unes des causes indiquées par Hume ne sont pas plus satisfaisantes, et fourniraient plutôt quelques arguments contre lui. Le nombre des laquais, des femmes de chambre, et des autres personnes, qui, chez les nations modernes, vivent dans le célibat, lui paraît fournir un argument contre la population supérieure de ces nations-là[4]. Mais si l'on doit tirer quelque conséquence de ce fait, c'est bien plutôt le contraire de celle que l'auteur en tire. Quand la difficulté d'élever une famille est si grande, que plusieurs personnes des deux sexes renoncent au mariage, il est naturel de supposer que la population est stationnaire; mais on ne peut point en inférer qu'elle n'est pas grande, en parlant d'une manière absolue. En effet, la difficulté d'élever une famille peut provenir précisément de cette circonstance que la population absolue est très grande, et qu'en conséquence tous les canaux de subsistance sont obstrués : quoiqu'il puisse bien arriver aussi que cette même difficulté se fasse sentir dans un pays faiblement peuplé, qui se trouve également réduit à l'état stationnaire. Le rapport du nombre des

---

[1] *Essai*, XI, p. 423. — [2] *Dissertation*, p. 80. — [3] *Ibid.*, p. 95.
[4] *Essai*, XI.

célibataires au nombre total des habitants est une espèce d'indice par lequel on peut juger si la population est stationnaire, progressive ou rétrograde ; mais ce rapport ne fournit aucune lumière sur l'état absolu de la population. Et même sous le premier aspect, cet indice peut être trompeur. Dans quelques pays méridionaux, on se marie en général de bonne heure ; on voit peu de filles célibataires, et cependant non-seulement la population est faible, mais elle ne croît pas. C'est qu'en ce cas l'effet de l'obstacle privatif est suppléé par la grande énergie de l'obstacle destructif. La somme de tous les obstacles qu'on peut ranger sous ces deux chefs est sans contredit la cause immédiate qui réprime la population. Mais en aucun pays, on ne peut espérer d'obtenir exactement cette somme. Et l'estimation de deux ou trois obstacles isolés ne donne aucune conclusion, parce qu'il arrive souvent que l'excès d'action d'un obstacle est balancé par le défaut d'action de quelque autre. Les causes qui affectent le nombre des naissances ou des morts affectent ou n'affectent pas la population moyenne, selon les circonstances. Mais les causes qui affectent la production et la distribution des moyens de subsistance affectent nécessairement la population. C'est donc uniquement ces causes qui peuvent nous donner à cet égard des résultats assurés, dans les cas où l'on n'a pas recours à un exact dénombrement.

Tous les obstacles à la population, qui ont été pris en considération dans ce tableau rapide de la société, peuvent manifestement se ranger sous les chefs suivants, la contrainte morale [1], le vice et le malheur.

L'obstacle privatif, que j'ai désigné par le mot de contrainte morale, a pu agir sans doute, et il serait téméraire d'affirmer qu'il n'a point eu de part à l'effet général de contenir le principe de population : mais il faut convenir qu'il paraît avoir agi faiblement en comparaison des

---

[1] Ce mot est pris ici dans une acception un peu générale et comprend, à ce qu'il semble, la contrainte de pure prudence, c'est-à-dire celle qui n'est pas accompagnée d'une rigoureuse chasteté, et qui est par conséquent mêlée de vice, sans être elle-même vicieuse. (*Note des traducteurs.*)

C'est là le sens que le public attache aux mots : *contrainte morale*. C'est cette signification que l'on a reprochée à Malthus ; mais rien ne prouve d'abord, que l'illustre écrivain ait entendu le mot comme semble l'indiquer la note de MM. les traducteurs. Au contraire, on a dû remarquer qu'il a affecté de dire jusqu'aprésent, contrainte morale et *vertueuse*. En second lieu, il n'est pas encore prouvé que cette variété d'abstinence qui prévient la misère sans méconnaître les lois de la physiologie, soit immorale. (*Jph. G.*)

autres obstacles[1]. Entre ceux-ci, les obstacles privatifs qui appartiennent au vice ont eu un effet considérable chez les anciens Romains pendant les derniers temps de leur existence, et chez quelques autres peuples. Cependant l'action des obstacles de cette espèce paraît avoir été moindre que celle des obstacles destructifs. Le principe de population semble donc s'être déployé avec beaucoup de force, et le superflu de production qui en est résulté a été détruit par des causes violentes. Au nombre de ces causes, il faut d'abord compter la guerre, qui domine sur toutes les autres et se présente sous un aspect plus frappant. Immédiatement après viennent la famine et les maladies funestes. Dans la plupart des contrées que nous avons parcourues, la population semble s'être rarement réglée avec précision sur le taux moyen et permanent des subsistances. En général on la voit exécuter des oscillations entre deux points extrêmes. En conséquence, les oscillations entre la disette et l'abondance ont paru très fortement marquées; et c'est aussi ce que nous avions lieu d'attendre en faisant le tableau de l'état des nations les moins avancées dans la civilisation.

---

[1] Il faut excepter le Tibet, où il paraît que l'action de la contrainte morale, même dans le sens rigoureux de ce mot, est considérable. Voyez le chap. XI. (*Note des traducteurs.*)

LIVRE II.

DES OBSTACLES A LA POPULATION DANS LES DIFFÉRENTS ÉTATS DE L'EUROPE MODERNE.

CHAPITRE I.—DES OBSTACLES A LA POPULATION EN NORWÈGE.

En examinant successivement les divers États de l'Europe moderne, nous serons aidés dans nos recherches par les registres des naissances, des morts et des mariages. Lorsque ces registres sont complets et corrects, ils peuvent faire connaître avec quelque degré de précision si les obstacles qui arrêtent la population sont du genre privatif ou du genre destructif. Les habitudes de la plupart des nations européennes se ressemblent, parce qu'elles sont placées dans des circonstances assez semblables. Il y a donc lieu de s'attendre que leurs registres offriront à peu près les mêmes résultats. Cependant quelques calculateurs, se fiant trop à cette coïncidence, ont commis l'erreur de croire que la loi de mortalité était la même en tout pays. Il paraît au contraire que cette loi varie beaucoup, qu'elle n'est point la même dans toutes les parties d'un même pays, et qu'entre certaines limites, elle dépend de circonstances qu'il est au pouvoir de l'homme de modifier.

La Norwège a été, pendant presque tout le siècle qui vient de s'écouler, à l'abri des pertes d'hommes occasionnées par la guerre. Le climat résiste aux épidémies; et la mortalité y est moindre, année commune, qu'en aucun autre pays de l'Europe, où l'on tient des registres corrects[1]. Le rapport des morts annuelles à toute la population, est en

[1] Les registres de la Russie donnent une mortalité moindre; mais on suppose que ces registres sont défectueux. (*Note de l'auteur.*)

Depuis l'époque où Malthus écrivait, les Économistes se sont vivement préoccupés de cette question. De nombreuses recherches ont été entreprises dans plusieurs pays par les Statisticiens et publiées, soit par des savants séparément, soit par des commissions officielles; mais on est loin d'avoir tous les documents nécessaires. Il est toujours bien constaté que la mortalité varie selon le sexe, le climat, les saisons, les localités, les professions, le prix des subsistances, la paix ou la guerre, etc. On peut consulter les travaux de MM. Benoiston de Châteauneuf, Moreau de Jonnès, Villermé, Quételet, Legoyt etc., et les statistiques officielles, entre autres celle que publie le ministère du commerce. (*Jph. G.*)

moyenne dans tout le pays, de 1 à 48[1]. Il ne paraît pas toutefois que jamais la population de la Norwège ait augmenté d'une manière fort rapide. Elle a pris une sorte d'essor pendant ces dix ou quinze dernières années; mais jusqu'à cette époque, ses progrès doivent avoir été fort lents, car nous savons que ce pays a été peuplé dans des temps très anciens; et en 1769, il ne comptait que 723,141 habitants[2].

Avant d'entrer dans l'examen détaillé de l'économie intérieure de ce pays, nous pouvons déjà nous tenir pour assurés que, puisque les obstacles destructifs de la population y ont agi faiblement, les obstacles privatifs y ont agi avec force. Et l'on voit en effet, par les registres, que le rapport des mariages annuels à toute la population est de 1 à 180[3], c'est-à-dire moindre que ne le donnent les registres de tous les autres pays, la Suisse seule exceptée.

Au nombre des causes qui ont agi dans ce pays pour diminuer le nombre des mariages, il faut compter le mode d'enrôlement qui y a été adopté depuis quelques années. En Danemarck et en Norwège, tout enfant de fermier ou de manouvrier est soldat[4]. Auparavant, l'officier

---

[1] Thaarup, *Statistik der Dænischen Monarchie*, vol. II, p. 4.

[2] *Ibid.*, Table II, p. 3.

[3] *Ibid.*, vol. II, p. 4. Le rapport des mariages annuels à toute la population est un des indices les plus évidents de l'action de l'obstacle privatif; mais il n'est pas d'une parfaite exactitude. En général, l'obstacle privatif est plus grand que cet indice ne pourrait le faire juger. La raison en est que dans les pays de l'Europe les plus salubres, où le rapport des mariages à la population est petit, le nombre des personnes en âge de se marier est plus grand qu'ailleurs proportionnellement. En effet, le reste de la population se compose de ceux qui sont au-dessus et au-dessous de cet âge. A la vérité, dans ces pays-là, il y a plus de personnes âgées qu'ailleurs, et par conséquent plus de personnes au-dessus de l'âge où l'on se marie. Mais, d'un autre côté, il y a beaucoup moins de personnes au-dessous de cet âge. Du tout il résulte, que le nombre des personnes hors de l'âge de se marier est plus petit qu'ailleurs proportionnellement, et par conséquent que celui des personnes en âge de se marier y est plus grand. D'où il résulte qu'un même nombre de mariages y indique une action supérieure de l'obstacle privatif[1]. Ainsi, en Norwège, les individus de vingt à cinquante ans, qui est l'âge probable du mariage, sont plus nombreux qu'en aucun autre pays de l'Europe, par rapport à toute la population. Et, par conséquent, dans ce pays-là, le rapport des mariages à toute la population, comparé à celui que l'on observe ailleurs, n'exprime pas pleinement l'action de l'obstacle privatif. (*Note de l'auteur.*)

[4] Le petit nombre des faits de détail que je vais rapporter au sujet de la population de la Norwège, ont été recueillis dans un court voyage que j'y fis dans l'été de 1799. (*Note de l'auteur.*)

[1] Nous avons un peu développé la pensée de l'auteur, craignant qu'elle ne fût pas bien comprise dans la forme succincte de son énoncé. (*Note des traducteurs.*)

commandant du district pouvait prendre les paysans de l'âge qu'il jugeait convenable; et il préférait en général ceux de vingt-cinq à trente. Une fois enrôlé, un homme ne pouvait point se marier sans un certificat du ministre de la paroisse, qui fît foi qu'il avait de quoi nourrir une femme et des enfants. Et après s'être muni de ce certificat, il fallait encore qu'il obtînt la permission de l'officier. La difficulté d'avoir ce certificat et cette permission, quelquefois même les frais qu'entraînaient de telles démarches, détournaient ceux qui n'étaient pas placés dans des circonstances très favorables, de songer à se marier avant la fin de leurs dix années de service. Or, comme on pouvait être enrôlé à tout âge au-dessous de trente-six ans, et que les officiers commençaient généralement par prendre les moins jeunes, il arrivait que ces paysans enrôlés ne s'envisageaient comme libres de s'établir qu'à une époque de la vie assez avancée.

Le ministre de la paroisse n'avait aucun pouvoir légal d'empêcher un homme de se marier, s'il n'était pas enrôlé. Mais la coutume, à ce qu'il paraît, avait consacré ce droit, et souvent le prêtre refusait d'unir ceux qui n'avaient aucun moyen probable de pourvoir aux besoins d'une famille.

Mais maintenant tous les obstacles de cette nature, provenant de la loi ou de la coutume, ont été supprimés. Pleine liberté est donnée à chacun de se marier à tout âge, sans la permission de l'officier ou du prêtre. Dans les enrôlements, ce sont les jeunes gens de vingt ans que l'on prend les premiers, ensuite ceux de vingt-deux, en suivant progressivement, jusqu'à ce qu'on ait fait le nombre d'hommes prescrit.

Les officiers blâment en général ce changement. Ils disent qu'à vingt ans un jeune norwégien n'a pas toute sa force et ne fait pas un bon soldat. Plusieurs personnes pensent aussi, qu'à présent les paysans se marieront trop tôt, et qu'il naîtra plus d'enfants que le pays n'en peut nourrir.

Mais, indépendamment de toute espèce de règlements relatifs aux enrôlements militaires, l'état particulier de la Norwège oppose de grands obstacles aux mariages précoces. Ce pays n'offre point de grande ville de manufacture, qui puisse enlever le superflu de la population; et comme chaque village fournit par lui-même autant de bras qu'on en demande, il est rare qu'en changeant de place un individu puisse espérer d'améliorer beaucoup sa situation. A moins donc qu'il ne s'offre quelque facilité d'émigrer à l'étranger, le paysan de Norwège suit en général l'usage de demeurer dans le village où il est né. Et comme ce n'est que très lentement qu'il s'y fait des vides, soit dans les logements, soit dans

les divers emplois de la vie, parce que la mortalité est très petite, il est souvent obligé d'attendre bien longtemps, avant de pouvoir atteindre une situation qui le mette en état de soutenir la charge d'une famille.

En général il y a, dans les fermes de Norwège, un certain nombre de manouvriers mariés qui y ont de l'emploi. Ce nombre est proportionné à la grandeur de la ferme. On les appelle *maisonniers*. Ils reçoivent du fermier une maison et une quantité suffisante de terres pour l'entretien de leur famille. Ils sont tenus en retour de travailler pour lui, à un prix bas et convenu, toutes les fois qu'il le requiert. Si l'on excepte les lieux placés tout près des villes ou sur les bords de la mer, une place de ce genre est le seul moyen qui s'offre d'entretenir une famille. Le nombre des hommes rassemblés est si petit, et les occupations si peu variées, que chaque individu voit distinctement quelles sont ses ressources, et sent la nécessité d'attendre qu'il se présente une place vacante, avant de se livrer au désir de se marier. Si, tenté par l'abondance des matériaux à sa portée, il voulait essayer de se bâtir lui-même une maison, le fermier, pourvu d'un nombre suffisant d'ouvriers, ne lui céderait pas du terrain; il trouverait bien quelque emploi pendant les trois ou quatre mois d'été, mais il ne pourrait suffire à l'entretien d'une famille toute l'année. Il est probable que c'est dans des cas de cette nature, où l'impatience de se marier engageait les jeunes gens à bâtir et à se fier à leur fortune, que les prêtres des paroisses usaient du pouvoir de refuser leur assentiment.

Ainsi il arrive que les jeunes gens et les jeunes filles sont obligés de rester auprès des fermiers en qualité de domestiques célibataires, jusqu'à ce qu'il vienne à vaquer une place de *maisonnier*. Aussi y a-t-il plus de ces domestiques célibataires, soit dans les fermes, soit dans les familles de notables, que ne semble l'exiger le travail à faire. La division du travail en Norwège n'est pas très considérable. Chaque ménage se fournit à lui-même presque tout ce qui peut suffire aux besoins de l'économie domestique. Non-seulement on fait à la maison la bière, le pain, le blanchissage, mais encore le beurre et le fromage; on tue les bœufs et les moutons pour son usage; on importe soi-même sa provision d'épiceries. Les fermiers et tous les gens de campagne en général filent leur lin et leur laine, tissent leurs toiles et leurs draps. Dans les plus grandes villes du pays, comme à Christiania et à Drontheim, on ne voit rien qui puisse porter le nom de marché. On a bien de la peine à y avoir une pièce de viande fraîche. Au cœur de l'été, on n'y trouve pas une livre de beurre frais à acheter. Il y a des foires à certaines époques de l'année, où l'on met en vente toutes sortes de provisions

susceptibles d'être conservées; si l'on néglige d'en profiter, on en éprouve de grands inconvénients, parce qu'il est très rare que ces denrées se revendent en détail. Ceux qui ne font dans ces villes qu'une résidence passagère, ainsi que les petits marchands qui n'ont point de ferme, se plaignent beaucoup d'un ordre de choses si incommode. Les femmes de négociants, qui ont des terres considérables, disent que l'économie domestique d'une famille norwégienne est si étendue et si compliquée, qu'elle exige, pour être surveillée, l'attention la plus soutenue, et qu'il ne leur reste de temps pour aucun autre objet.

Il est évident que cet ordre de choses suppose un grand nombre de domestiques. On dit en outre que ces domestiques ne sont pas très diligents, et qu'il en faut plus qu'en d'autres pays, pour faire le même ouvrage. Il résulte de là que, dans chaque établissement, on trouve deux ou trois fois autant de domestiques qu'on en trouverait en Angleterre; en sorte qu'un fermier, qui n'est pas distingué par sa mise des simples manouvriers qu'il emploie, a quelquefois une maison de vingt personnes, en y comprenant sa famille. Il y a donc beaucoup plus de ressources ou de moyens de subsistance pour un célibataire que pour un homme marié.

Sous l'influence de ces circonstances, les classes inférieures du peuple ne peuvent pas beaucoup multiplier; elles ne commenceront à s'accroître que lorsque les fonds du commerce, ou la division et l'amélioration des fermes, offriront de nouveaux emplois aux ouvriers mariés. Dans les pays peuplés d'une manière plus complète, ce sujet est toujours enveloppé d'obscurité; chaque homme croit avoir aussi bonne chance d'être employé que son voisin, et se flatte, s'il échoue dans un endroit, de réussir dans un autre : il se marie donc et se fie à sa fortune. La suite de cette confiance est trop souvent, que l'excès de population qui en résulte est réprimé par les obstacles destructifs : la misère et les maladies. En Norwège, le nombre des familles additionnelles que peut entretenir une nouvelle demande de travail, est plus distinctement marqué. La population est si petite, que dans les villes même il est difficile de commettre à cet égard aucune erreur considérable. Dans les campagnes, si les terres se divisent ou s'améliorent, et s'il en résulte la création de quelques nouvelles places de maisonniers, c'est une chose qui est connue de tout le monde. Un homme qui peut obtenir une de ces places se marie, et a de quoi soutenir sa famille; celui qui ne peut point en obtenir ne se marie pas. Ainsi l'excès de la population est toujours prévenu; il ne se produit pas, comme ailleurs, pour être immédiatement soumis à l'action des causes destructives.

On ne peut douter que l'influence de l'obstacle privatif, provenant de l'état de société que je viens de décrire, jointe aux difficultés provenant des enrôlements, n'ait contribué essentiellement à améliorer en Norwège l'état des classes inférieures du peuple, et ne l'ait rendu bien supérieur à ce qu'on pouvait attendre de la nature du climat et du sol. Sur les bords de la mer, où la pêche offre l'espérance d'une nourriture suffisante, et où en conséquence l'obstacle privatif n'agit point avec la même force, le peuple est pauvre, misérable; et sans aucune comparaison, bien au-dessous de la situation des paysans de l'intérieur.

La plus grande partie du sol en Norwège est incapable de fournir du blé. Le climat y est sujet à des changements brusques et pernicieux. On redoute en particulier, dans le mois d'août, trois nuits, qu'on appelle les *nuits de fer*, qui suffisent quelquefois pour détruire l'espérance des plus belles récoltes. En ce cas, le peuple souffre; mais comme il n'y a presque point d'ouvriers indépendants, excepté les maisonniers dont j'ai parlé, qui ont tous du bétail, si d'un côté il leur est dur de se voir obligés de mêler à leur farine l'écorce intérieure du sapin, de l'autre ils se dédommagent en mangeant du fromage, du beurre salé, de la viande salée, du poisson salé et du lard, dont ils composent généralement leur provision d'hiver. L'époque où le besoin de blé se fait sentir le plus péniblement est deux mois avant la moisson; mais alors, les vaches commencent à donner du lait. Les plus pauvres maisonniers en ont en général deux ou trois; c'est une grande ressource pour une famille et surtout pour les plus jeunes individus. Dans l'été de 1799, les Norwégiens semblaient annoncer le contentement et l'abondance, tandis que leurs voisins les Suédois mouraient de faim. Je remarquai entr'autres, que les jeunes fils des maisonniers et des fermiers étaient plus gros, plus forts, avaient la jambe mieux fournie, que de jeunes garçons du même âge et de la même condition en Angleterre.

C'est aussi incontestablement à l'influence de l'obstacle privatif, autant qu'à la salubrité de l'air, que la Norwège doit l'avantage d'avoir une mortalité si peu considérable. Il n'y a rien dans le sol ni dans le climat qui puisse y faire soupçonner aucune qualité particulière si favorable à la santé. Comme en tout pays, c'est chez les enfants que la mortalité est la plus grande; le petit nombre d'enfants qui se trouvent en Norwège doit y rendre aussi la mortalité moindre qu'ailleurs, à supposer de part et d'autre le climat également salubre.

On remarquera peut-être, et avec raison, qu'une des principales causes qui diminuent la mortalité en Norwège, est qu'il y a peu de villes; que celles qui s'y trouvent ne sont pas considérables, et qu'il n'y

a pas beaucoup d'individus employés dans des manufactures malsaines. On voit ailleurs des villages tout occupés d'agriculture, où l'obstacle privatif agit avec moins de force qu'en Norwège, et où néanmoins la mortalité est aussi petite. Mais il faut se souvenir que ce calcul ne s'applique qu'à ces villages en particulier, au lieu qu'en Norwège le rapport de 1 à 48 est établi pour le pays entier. La population excédante de ces villages est employée à des émigrations constantes vers les villes, en sorte que les morts d'une grande partie de ceux qui sont nés dans ces paroisses ne paraissent pas sur les registres. En Norwège, au contraire, toutes les morts sont comprises dans le calcul; et s'il y était né plus d'individus que le pays n'en peut nourrir, il s'en serait manifestement suivi une grande mortalité, sous une forme ou sous une autre. Si la maladie eût épargné les habitants, la famine les aurait détruits. On sait fort bien qu'une nourriture insuffisante ou mauvaise engendre des maladies dans les climats les plus beaux et les plus purs. Ainsi, en supposant qu'il n'y ait eu aucune émigration hors du pays, et dans l'intérieur du pays aucune ressource extraordinaire, il n'y a que la force supérieure de l'obstacle privatif qui ait pu rendre en Norwège la mortalité moindre que dans les autres pays, quelles que puissent être d'ailleurs la pureté de l'air et la salubrité des occupations habituelles du peuple.

La Norwège était anciennement divisée en terres ou fermes fort étendues, qu'on appelait *gores*. Comme la loi de succession y établit la division égale des biens entre les frères, on a lieu de s'étonner que ces propriétés foncières n'aient pas été plus subdivisées. C'est une preuve de la lenteur avec laquelle la population s'est accrue. Plusieurs de ces terres primitives sont partagées en demi-gores et en quarts de gores, quelques-unes même en parties plus petites; mais en général, à la mort d'un père de famille, une commission procède à l'évaluation de sa terre, à un taux fort bas. Si, d'après cette évaluation, le fils aîné peut payer à ses frères et sœurs[1] leur portion héréditaire, soit en hypothéquant le fonds ou de toute autre manière, cette propriété entière lui est adjugée. La force de l'habitude et l'indolence l'engagent à suivre dans l'administration de sa ferme les traces de ses devanciers, et ordinairement il y fait peu d'améliorations.

Il y a en Norwège un autre grand obstacle à l'amélioration des fermes. C'est une loi, appelée le *droit d'Odel*, par laquelle tout descendant direct peut racheter un fonds de terre vendu hors de sa famille, en remboursant le prix d'achat. Anciennement les collatéraux jouissaient

[1] La portion d'une fille est la moitié de celle d'un fils. (*Note de l'auteur.*)

du même droit, et il n'y avait aucune limite de temps prescrite à cet égard; en sorte que l'acheteur ne pouvait jamais se regarder comme étant à l'abri de toute réclamation. Ensuite on fixa l'espace de vingt ans pour les faire valoir. En 1771, ce temps fut réduit à dix années, et les collatéraux furent privés de tout droit de rachat; mais il faut que cet espace de temps s'écoule sans interruption; car si, dans le cours des dix années, un parent en droit de rachat fait signifier à l'acheteur qu'il ne renonce pas à ce droit, quoiqu'il ne puisse le faire valoir encore, il faut six ans de plus de possession pour mettre l'acheteur à l'abri de toute demande ultérieure. A quoi il faut ajouter que, dans la ligne directe, un aîné peut réclamer le fonds que son cadet a racheté. Ces lois, quoique amendées, sont un grand obstacle à l'amélioration des terres; et avant d'avoir été modifiées, lorsque le rachat pouvait avoir lieu en tout temps et qu'il se faisait néanmoins beaucoup de ventes de fonds, de telles lois rendaient toute amélioration impossible. Cela suffit pour expliquer comment, pendant une suite de siècles, la population a fait en Norwège de si lents progrès.

Une autre difficulté arrête le défrichement et la culture. C'est la crainte qu'ont les marchands de bois de voir détruire les forêts. Quand une ferme a été divisée entre les enfants et les petits-enfants, comme chacun d'eux a un droit égal aux forêts, chacun aussi tâche d'en abattre autant qu'il peut; les bois en conséquence sont coupés avant d'être propres à la construction, et les forêts se dégradent. Pour prévenir cette perte, les marchands de bois achètent des fermiers de vastes étendues de forêts, sous condition que leurs fermes ne seront pas divisées et qu'ils n'y établiront pas de nouveaux maisonniers; ou du moins, que si leurs familles se divisent, elles n'auront aucun droit sur les forêts. On dit que les marchands qui font ces marchés, ne sont pas très rigoureux dans l'exécution, pourvu que les petits fermiers et maisonniers ne prennent pas le bois pour la construction de leurs maisons. Du reste, les fermiers qui vendent de grandes portions de forêts sont obligés par la loi de se réserver le droit d'y faire pâturer leurs bestiaux, et d'y couper le bois de construction nécessaire pour leur propre maison, pour les réparations à y faire, et pour leur chauffage.

Une pièce de terre qui entoure l'habitation d'un maisonnier ne peut être enclose pour la culture, sans une double permission; premièrement, celle du propriétaire des forêts, portant déclaration que ce lieu n'est pas propre à la production des bois de construction; secondement, celle du magistrat du lieu, sans doute pour constater et vérifier le consentement du propriétaire.

Indépendamment de ces obstacles qu'on peut nommer artificiels, la nature en présente d'insurmontables, qui ne permettent point d'espérer que jamais la culture et la population soient en ce pays-là proportionnées à son étendue. Quoique les Norwégiens ne soient pas un peuple nomade, ils sont encore à un certain point un peuple pasteur : ils dépendent beaucoup du bétail pour leur subsistance. Les terrains élevés, au pied des montagnes, ne peuvent produire de grains; le seul usage auquel on puisse les employer est d'y mettre les bêtes en pâture pendant trois ou quatre mois d'été. En conséquence, les fermiers y envoient tous leurs troupeaux à cette époque de l'année, sous la garde de quelques individus de leur famille; c'est là qu'ils font leur beurre et leur fromage, soit pour la vente, soit pour leur propre consommation. La grande difficulté est pour eux de nourrir leur bétail pendant la longue durée de l'hiver; pour cela, il faut absolument qu'ils destinent une partie considérable de leurs meilleures terres à être fauchées et à leur donner du foin. S'ils mettaient trop de terre en labour, il faudrait diminuer proportionnellement le nombre des bestiaux, ce qui rendrait absolument inutile une grande partie des terrains élevés. C'est une question de savoir si, en ce cas, le pays, tout compensé, pourrait nourrir une plus grande population.

Cependant, malgré ces obstacles, la Norwège est susceptible de beaucoup d'améliorations, et il y a eu à cet égard un grand progrès dans le cours de ces dernières années. J'ai ouï dire à un professeur de Copenhague que ce qui avait retardé en Norwège l'agriculture, c'est qu'il n'y avait pas de fermier d'un état supérieur à celui des paysans, qui pût donner l'exemple des procédés d'amélioration et rompre l'aveugle routine qui s'était transmise d'âge en âge parmi les cultivateurs. Ce que j'ai vu en Norwège me fait croire que cette cause de retard doit désormais avoir moins d'influence : plusieurs négociants très intelligents, et des officiers généraux fort instruits, s'occupent de diriger leurs fermes. Autour de Christiania, le système d'agriculture s'est visiblement perfectionné; et même, aux environs de Drontheim, on a introduit l'usage des prairies artificielles, qui sont un objet fort important dans un pays où il faut tant de provisions d'hiver pour le bétail. La culture des pommes de terre a réussi presque partout; l'usage de cette racine devient de jour en jour plus général, quoique, dans les parties les plus écartées, le peuple ait encore quelque répugnance pour cet aliment.

La pratique de diviser les fermes a été moins rare dans ces derniers temps que dans ceux qui ont précédé; et comme il n'y a peut-être pas assez de débouchés en Norwège pour encourager la culture complète de

fermes fort étendues, la division de ces fermes a dû contribuer à l'amélioration générale des terres. Ceux qui sont juges en ces matières conviennent qu'en tout, l'agriculture fait en Norwège des progrès depuis quelque temps. Les registres prouvent aussi que la population a suivi la même marche, mais d'un pas accéléré : pour une moyenne de dix ans, de 1771 à 1784, le rapport des naissances aux morts a été de 141 à 100[1]. Mais cet accroissement paraît avoir été un peu trop rapide; car l'année suivante, 1785, fut une année de disette et de maladies, dans laquelle les morts l'emportèrent de beaucoup sur les naissances. Pendant quatre années encore, surtout en 1789, le surplus des naissances ne fut pas considérable; mais pendant cinq autres années, de 1789 à 1794, le rapport des naissances aux morts fut presque de 150 à 100[2].

Plusieurs personnes, bien instruites et d'un solide jugement, expriment leurs craintes à ce sujet, ainsi que sur les nouveaux règlements relatifs aux enrôlements, et en général sur le système que paraît embrasser la cour de Danemarck, d'encourager à tout hasard la population. Depuis 1785, la Norwège n'a point eu de très mauvaise année. On craint que, s'il en survenait une, la détresse ne fût extrême, par suite d'une multiplication si rapide.

La Norwège est, je crois, le seul pays en Europe, où le voyageur entende exprimer la crainte d'un excès de population, et où l'on comprenne le danger auquel un tel excès expose les classes inférieures du peuple. Cela vient manifestement de ce que, dans ce pays, la population est très petite, et qu'en conséquence, un sujet qui s'y rapporte n'échappe pas à l'attention par son étendue. Si nous pouvions la fixer sur une seule paroisse, d'où il n'y eût aucune possibilité d'émigrer, l'observateur le moins exercé verrait bientôt que, si tous les individus s'y mariaient à vingt ans, les fermiers ne suffiraient pas, avec toutes les améliorations concevables, à occuper et à nourrir tous ceux qui atteindraient l'âge d'homme; mais lorsqu'on considère une multitude de paroisses, réunies en un seul royaume grand et populeux, l'étendue du sujet et la faculté de changer de lieu jettent sur tous les raisonnements de la con-

---

[1] Thaarup, *statistik der Dœnischen monarchie*, vol. II, p. 4.

[2] *Ibid.*, Table I, p. 4. Dans le *Tableau statistique des États Danois*, publié depuis, on voit que le nombre total des naissances, pendant les cinq années qui ont suivi 1794, a été 138,799, celui des morts, 94,550, et celui des mariages, 34,515. Ces nombres donnent le rapport des naissances aux morts de 146 à 100, des naissances aux mariages de 4 à 1, et des morts aux mariages de 275 à 100. Le rapport moyen de naissances annuelles est 1/55, et celui des morts annuelles 1/49 de toute la population. (*Note de l'auteur.*)

fusion et de l'obscurité. Une vérité tout-à-fait évidente est aisément méconnue en ce cas; et par une singulière inconséquence, on attribue à la totalité d'un pays la faculté de nourrir un nombre d'hommes beaucoup plus grand que la somme de ceux que peuvent nourrir toutes les parties dont ce pays est composé[1].

—

CHAPITRE II. — DES OBSTACLES A LA POPULATION EN SUÈDE.

La situation de la Suède est, sous plusieurs rapports, semblable à celle de la Norwège. Comme dans ce dernier pays, une partie considérable de la population y est occupée des travaux de l'agriculture; et dans plusieurs endroits, les ouvriers mariés, qui travaillent pour les fermiers, y ont, comme les maisonniers de Norwège, une certaine portion de terre pour leur entretien, tandis que les jeunes gens non mariés des deux sexes vivent avec les fermiers, dans le sein de leur famille, en qualité de domestiques. Cependant cet ordre de choses n'est point établi en Suède d'une manière aussi complète et aussi générale qu'en Norwège. Par cette raison, jointe à l'étendue et à la population supérieure du pays, à la grandeur des villes, à la variété des occupations utiles, l'obstacle privatif n'y a pas agi avec la même force pour contenir la population; par conséquent aussi, l'obstacle destructif y a

[1] L'Islande, par la faiblesse de sa population et par les limites qui lui sont assignées, pourrait offrir une application intéressante des principes. Je n'ai sur ce sujet qu'une courte note que me fournit mon ami M. de Bonstetten. Quoiqu'elle me paraisse insuffisante pour le but que je viens d'indiquer; je ne crois pas devoir négliger de fournir ces données aux arithméticiens politiques.

En 1703, la population de l'Islande était de 30,444 habitants. — En 1785, on y comptait 17,848 hommes, et 22,775 femmes, en tout 40,623 individus; savoir, pour les fermes :

de 1 an à 10	3996
de 10 à 20	4750
de 20 à 30	3630
de 30 à 40	3145
de 40 à 50	2657
de 50 à 60	2441
de 60 à 70	1414
de 70 à 80	497
de 80 à 90	69
de 90 à 100	2
d'un âge inconnu	194
	22775

Le nombre des fermes cultivées était de 4,440; celui des fermes abandonnées 776.—On comptait 17,367 bêtes à cornes, 107,926 moutons, 12,786 chevaux. (*Pierre Prevost.*)

eu plus d'énergie; en d'autres termes, la mortalité y a été plus grande.

Un mémoire de M. Wargentin, inséré dans les *Mémoires abrégés de l'Académie royale des sciences de Stockholm*, établit la mortalité moyenne, comparée à la population entière, pour toute la Suède, pendant neuf années finissant en 1663, dans le rapport de 1 à 34 3/4[1]. M. Wargentin a fourni au docteur Price la continuation de ces tables, et la moyenne de 21 ans a donné pour résultat le rapport de 1 à 34 3/5, qui est à bien peu près le même que le précédent[2]. C'est là sans doute une très grande mortalité, pour un pays où le nombre des personnes occupées des travaux de l'agriculture est proportionnellement aussi grand qu'il l'est en Suède. Dans le tableau de la Suède par Cantzlaer, on trouve que les habitants des villes ne sont aux habitants des campagnes que comme 1 est à 13[3]; tandis que dans des pays fort peuplés, ce rapport est souvent de 1 à 3 et quelquefois au-dessus[4]. La plus grande mortalité des villes ne peut donc affecter beaucoup en Suède le rapport de la mortalité générale.

La mortalité moyenne des villages est, selon Sussmilch, dans le rapport de 1 à 40[5]. En Prusse et en Poméranie, où il se trouve un assez grand nombre de villes grandes et malsaines, et où les habitants des villes sont à ceux des campagnes dans le rapport de 1 à 4, la mortalité est moindre que 1 sur 37[6]. J'ai déjà dit qu'en Norwège elle était de 1 sur 48, et par conséquent singulièrement moindre qu'en Suède, quoique le rapport des habitants des villes à celui des campagnes y soit plus grand[7]. Il est vrai qu'en Suède, les villes sont plus grandes et plus malsaines; mais il n'y a pas de raison de croire que la campagne y soit moins favorable à la durée de la vie. Les montagnes de Norwège sont en général inhabitables; les vallées sont les seules parties peuplées; plusieurs ne sont que des gorges profondes et étroites, dont le fonds est cultivé, entre des rochers à pic d'une grande hauteur[8], qui interceptent

---

[1] Un vol. in-4°, imprimé à Paris en 1772.

[2] *Price's, Observations on reversible payments*, vol. II, p. 126.

[3] *Mémoires pour servir à la connaissance des affaires politiques et économiques du royaume de Suède*, in-4°, 1776, ch. VI, p. 187. Cet ouvrage est envisagé comme contenant des informations fort exactes, et il est très estimé à Stockholm. (*Note de l'auteur.*)

[4] Sussmilch, *Gottliche ordnung*, vol. I, ch. II, sect. XXXIV, édit. 1798.

[5] *Ibid.*, sect. XXXV, p. 91.— [6] *Ibid.*, vol. III, p. 60.

[7] Thaarup, *Statistik der Dœnischen monarchie*, vol. II, table II, p. 5, 1763.

[8] Quelques-unes de ces vallées sont singulièrement pittoresques. La route principale de Christiania à Drontheim suit pendant près de 180 milles anglais (240 kilomètres) une vallée continue de cette espèce, le long d'une belle rivière, qui s'élargit en un

pendant plusieurs heures les rayons du soleil : cette situation semble devoir être moins salubre que le sol de la Suède qui est plus ouvert et plus sec.

On ne peut donc guères rendre compte de la mortalité de la Suède, qu'en supposant que les habitudes du peuple, et les encouragements du gouvernement, y ont forcé la population, et ont en conséquence fait naître les maladies, qui sont l'effet inévitable de la pauvreté et de la mauvaise nourriture. L'observation paraît confirmer cette conjecture.

La Suède ne produit pas de quoi nourrir sa population ; il y a annuellement un déficit en grains qui, par un calcul fait sur les années 1768 à 1772, peut être évalué de 440,000 tonnes[1]. C'est à peu près ce qui a été importé de l'étranger, outre du porc, du beurre ou du fromage en quantité considérable[2].

On suppose qu'en Suède, la distillation des grains en consomme plus de 400,000 tonnes. Lorsque le gouvernement l'a prohibée, les tables d'importation ont éprouvé une variation en moins[3], mais on y remarque peu de variation en plus dans les années de mauvaise récolte, qui, comme on sait, sont assez fréquentes. Dans les années les plus abondantes, où la distillation a été laissée libre, on assure qu'on a généralement importé 380,000 tonnes[4]. Il s'ensuit de là que les Suédois consomment tout le produit des meilleures années, et près de 400,000 tonnes en sus; et que, dans les plus mauvaises années, leur consommation diminue presque de toute la quantité dont la récolte se trouve manquer. La masse du peuple paraît trop pauvre pour pouvoir acheter la même quantité de blé, lorsque le prix hausse beaucoup. Il n'y a donc point assez de débit pour encourager les marchands de blé à importer en grande abondance. L'effet d'un déficit d'un quart ou d'un tiers de la récolte est d'obliger le manouvrier à se contenter à peu près

---

endroit et forme le grand lac Missen. Je suis porté à croire qu'on ne peut trouver aucune rivière en Europe, qui offre une suite aussi constante de sites remarquables par leur beauté. Elle prend différents noms en différentes parties de son cours. Dans les vallées la verdure est singulièrement douce, le feuillage des arbres est très fourni, et en été rien n'y annonce l'âpreté d'un climat du nord. (*Note de l'auteur.*)

[1] *Mémoires.....*, table XVI, p. 174. — [2] *Ibid.*, table XVII, ch. VI, p. 198.

[3] *Ibid.*, table XLII, p. 418 ; ch. VI, p. 201. Je n'ai pas trouvé la mesure exacte de la tonne de Suède. Elle est un peu moindre que le sac ou demi-quarter anglais [1]. (*Note de l'auteur.*)

[4] *Mémoires.....du royaume de Suède*, ch. VI, p. 201.

---

[1] Le quarter vaut 2 hectolitres 9,068 ; le demi-quarter vaut 1,455 hectolitres. Il y a en Suède deux tonnes (*tunna*) : une de 1 hect. 465, une seconde de 1 hect. 258. Voy. *Dictionn. du comm. et des march.*, articles Londres et Stockholm. (*Jph. G.*)

des trois quarts ou des deux tiers de la quantité de grains dont il était accoutumé à se servir auparavant, et de suppléer au reste par quelque aliment d'un autre genre, dont l'emploi lui est suggéré par la nécessité, qui est toujours mère de l'industrie. Je dis à peu près, parce qu'il est difficile de supposer qu'il n'y ait pas un peu plus d'importation dans les années de disette, quoique les tables publiées par Cantzlaer n'en donnent aucun indice. Selon ces tables, la plus grande importation eut lieu en 1768, et monta à 590,265 tonnes de grains[1]; mais cette grande importation n'est elle-même que de 150,000 tonnes au-dessus de la moyenne du besoin. Qu'est-ce qu'une telle quantité pour suppléer à un déficit du quart ou du tiers de la récolte? L'importation entière comparée à un tel déficit serait fort peu de chose.

La population de la Suède, à l'époque où écrivait Cantzlaer, était d'environ deux millions et demi[2]. Il compte quatre tonnes de grains par homme[3]. D'après ce calcul, les besoins annuels de la Suède s'élèveraient à dix millions de tonnes. Quatre à cinq cent mille tonnes seraient peu de chose pour suppléer à un déficit de deux millions et demi, ou trois millions. Et si nous n'avons égard qu'à la différence entre l'importation extraordinaire et l'importation moyenne, on verra que le secours qu'en tire la Suède en temps de disette est bien peu considérable. La suite de cet état de choses est que la population de la Suède doit se ressentir d'une manière marquée de toutes les variations de disette et d'abondance.

Il n'y a donc pas lieu d'être surpris d'une observation, aussi curieuse qu'instructive, de M. Wargentin à ce sujet. Les registres de la Suède lui ont fait voir que les naissances, les mariages et les morts croissent et décroissent selon la nature de la récolte de grains. Dans le nombre des neuf années dont il a donné les tables, il choisit pour exemple les suivantes[4]:

		Mariages.	Naissances.	Morts.
Années stériles	1757	18799	81878	68034
	1758	19384	85299	74570
Années d'abondance . .	1759	23210	85379	62662
	1760	25585	90653	60085

On voit qu'en 1760, les naissances furent aux morts dans le rapport de 15 à 10; tandis qu'en 1758 ce rapport ne fut que de 11 à 10. En consultant les tables de la population totale pour les années 1757 et 1760, que M. Wargentin a données[5], on voit qu'en 1760 le nombre

[1] *Mémoires.... du royaume de Suède*, table XLII, p. 418.
[2] *Ibid.*, ch. VI, p. 184. — [3] *Ibid.*, p. 196.
[4] *Mémoires abrégés de l'Académie de Stockholm*, p. 20. — [5] *Ibid.*, p. 21, 22.

des mariages est à toute la population comme 1 à 101; et en 1757, seulement comme 1 à 124 à peu près. En 1760, les morts sont à toute la population, comme 1 à 39; en 1757, comme 1 à 32; et en 1758, comme 1 à 31.

Dans quelques observations sur les registres de Suède, M. Wargentin dit que dans les années malsaines, il est mort annuellement 1 personne sur 29; que dans les années salubres, il en est mort 1 sur 39; et qu'en prenant une moyenne, la mortalité peut être estimée de 1 sur 36[1]. Mais cette conséquence ne paraît pas juste, car la moyenne entre 29 et 39 est 34; et les tables mêmes que cet auteur a publiées contredisent la mortalité moyenne de 1 sur 36, et prouvent qu'elle a été à peu près de 1 sur 34 3/4.

Le rapport des mariages annuels à toute la population se trouve être, par une moyenne, environ de 1 à 112. Il varie entre les deux extrêmes de 1 à 101, et de 1 à 124, selon que chaque année offre plus ou moins de probabilité de pouvoir suffire à l'entretien d'une famille. Il est probable au reste que les variations de ce rapport s'étendent beaucoup au-delà de ces limites, vu qu'elles ne sont déduites que des tables de neuf années.

Dans un autre mémoire que M. Wargentin a publié dans la même collection, il fait de nouveau remarquer qu'en Suède, les années les plus fertiles en subsistances sont aussi les plus fertiles en enfants[2].

Si on faisait en d'autres pays des observations exactes, il est probable qu'on remarquerait des différences de même genre, quoique moins considérables[3]. Quant à la Suède, ces différences prouvent que la population y a une très forte tendance à croître; que non-seulement elle suit avec beaucoup de promptitude le progrès moyen des subsistances, mais qu'il suffit que celles-ci reçoivent un accroissement occasionnel et momentané pour que la population s'élève aussitôt en proportion: d'où il suit qu'elle dépasse sans cesse son taux moyen d'accroissement, et qu'en conséquence elle y est forcément ramenée par les retours périodiques d'un déficit dans les subsistances, déficit qui engendre les plus pressants besoins et les maladies qui en sont la suite.

Malgré cette tendance constante et si frappante à peupler au-delà des justes bornes, le gouvernement, chose étrange! et tous ceux qui en

---

[1] *Mémoires abrégés de l'Académie de Stockholm*, p. 29. — [2] *Ibid.*, p. 31.

[3] Cela a été confirmé pour l'Angleterre par les extraits des registres de paroisse qui ont été publiés. Les années 1793 et 1800 offrent une diminution marquée de mariages et de naissances, en même temps qu'on y voit un accroissement du nombre des morts. (*Note de l'auteur.*)

Suède s'occupent d'économie politique dirigent toutes leurs vues vers les moyens d'engager à peupler encore davantage. Cantzlaer dit que le gouvernement, ne pouvant ni engager les étrangers à s'établir dans le pays, ni augmenter à son gré le nombre des naissances, s'est occupé, depuis l'année 1748, de tous les moyens d'accroître la population qui peuvent être à sa portée[1]. Supposons un moment que le gouvernement eût en sa puissance d'engager les étrangers à s'établir sur son sol ou d'augmenter à son gré le nombre des naissances; quelle serait la conséquence de l'usage qu'il en ferait? Si les étrangers n'introduisaient point un nouveau système d'agriculture, il faudrait qu'ils mourussent de faim ou que leur présence augmentât le nombre des Suédois qui périssent faute d'aliments suffisants. Et si le nombre des naissances était accru, les tables de M. Wargentin prouvent, à mon avis, fort clairement, qu'il n'en résulterait qu'un accroissement de mortalité; il se pourrait bien même que la population totale en fût plus diminuée qu'augmentée, parce que les épidémies qu'engendrent la mauvaise nourriture et l'entassement de la population, ne s'arrêtent pas toujours à l'instant où elles ont moissonné l'excès de cette population, mais elles enlèvent une partie, quelquefois très considérable, de celle à l'entretien de laquelle le pays pourrait aisément suffire.

Dans les climats d'une latitude très élevée, il faut que les principaux travaux de l'agriculture s'exécutent dans l'espace de peu de mois. Pendant ces mois d'été, il doit donc arriver nécessairement qu'on éprouve un manque de bras; mais il faut soigneusement distinguer ce besoin momentané de la demande réelle et effective de travail, qui doit suffire à l'occupation et à l'entretien de l'ouvrier pendant l'année entière, et non simplement pendant deux ou trois mois. Dans l'état ordinaire des choses, la population de la Suède satisfait toujours pleinement à cette demande effective, et si l'on y ajoutait quelque chose par des recrues étrangères ou par des naissances additionnelles, on ne ferait qu'ajouter au malheur et à la misère commune.

Quelques auteurs suédois disent qu'en Suède, un nombre donné d'hommes et de jours ne produisent que le tiers de ce qu'ils produisent ailleurs[2], et se plaignent grièvement, en conséquence, de l'état peu avancé de l'industrie nationale. Il n'est pas facile à un étranger de prononcer sur de telles accusations; mais il me semble qu'en ce cas c'est moins à l'industrie nationale qu'il faut s'en prendre qu'à la nature du sol et du climat. Pendant une grande partie de l'année, l'activité des ha-

[1] *Mémoires..... du royaume de Suède*, ch. VI, p. 188. — [2] *Ibid.*, p. 191.

bitants est nécessairement paralysée par la rigueur du climat; ensuite, pendant le temps où ils peuvent se livrer aux travaux de l'agriculture, la mauvaise qualité du sol, et la grande étendue de surface requise pour un produit donné, forcent d'y employer une quantité de travail plus grande proportionnellement. On sait fort bien en Angleterre, qu'une ferme très étendue et d'un mauvais sol, exige bien plus de dépense pour donner le même produit, qu'une petite ferme d'excellent terrain; or, on ne peut nier qu'en général le sol de Suède ne soit naturellement peu fertile.

J'ai remonté la côte occidentale de la Suède; ensuite, en revenant de Norwège, j'ai traversé le pays pour me rendre à Stockholm; de là j'ai remonté la côte orientale jusqu'au point du passage en Finlande. Je dois dire que, dans ces voyages, je n'ai pas trouvé autant de marques que je m'y serais attendu de l'imperfection de l'industrie nationale. Autant que j'en puis juger, j'ai très rarement vu sans culture un sol qui, en Angleterre, aurait été cultivé; et j'ai incontestablement vu nombre de places mises en labour, sur lesquelles, en Angleterre, on n'aurait jamais passé la charrue : les terres dont je parle sont celles où l'on trouve, tous les quinze ou trente pieds, de gros blocs de pierre ou des rochers, autour desquels il faut faire tourner la charrue, si l'on n'aime mieux la soulever et la porter. On use de l'un ou de l'autre de ces expédients, selon la grandeur de la masse qui fait obstacle. La charrue est fort légère, et attelée d'un seul cheval; lorsqu'on laboure parmi des troncs ou souches peu élevées, la pratique générale est de sauter par-dessus; celui qui tient les cornes de la charrue exécute ce mouvement fort lestement, et n'arrête pas le cheval, ou du moins l'arrête fort peu.

Quant à la valeur des terres couvertes de forêts, on accuse, avec raison, les Suédois et les Norwégiens de les défricher avec trop de précipitation, sans s'être préalablement assurés du produit de tels défrichements. La suite de cette inattention est que, pour une bonne récolte de seigle, que procure l'engrais des cendres obtenues en brûlant les arbres, on détruit d'excellents bois de construction et l'on rend quelquefois la terre inutile à toute espèce de produit. La pratique commune, après la récolte de seigle, est de mettre les bestiaux en pâture sur le sol, où ils mangent l'herbe qui peut y croître spontanément; si le terrain est bon, les bestiaux, en pâturant, empêchent les sapins d'y pousser et de s'y propager de nouveau; mais s'il est mauvais, les bestiaux ne peuvent y rester, et le vent, en y répandant les semences des arbres voisins, ne tarde pas d'y reproduire d'épais taillis.

En voyant ces places inutilement défrichées, tant en Suède qu'en

Norwège, je ne pouvais m'empêcher de faire, sur l'état de la population ancienne de ces régions, quelques réflexions qui ne s'étaient point encore offertes à moi. Il est peu probable, par des raisons d'une autre nature, que cette population ait surpassé celle qu'on y voit de nos jours; mais l'apparence qu'offrent ces terres dépouillées présente le contraire comme possible, et permet de concevoir que le sol actuellement couvert de forêts aurait pu être, il y a mille ans, en état de culture. Des guerres, des pestes, ou le plus destructif des fléaux, un gouvernement tyrannique, auraient pu survenir ensuite et faire disparaître les habitants, par la mort ou par la fuite. Vingt ou trente années de négligence, en Suède et en Norwège, suffiraient pour changer la face du pays. Je n'ai pu m'abstenir de faire ici cette réflexion, mais le lecteur sait déjà que je n'y donne pas assez de poids pour prétendre qu'elle est fondée en probabilité.

Pour en revenir à l'agriculture de la Suède, je ferai remarquer qu'indépendamment de l'imperfection de l'industrie nationale, il y a, dans les institutions politiques du pays, des circonstances qui s'opposent aux progrès naturels de la culture; il y reste encore des corvées onéreuses, imposées sur quelques terres en faveur des domaines de la couronne[1]. La poste y est sans doute à bon marché et fort commode aux voyageurs; mais elle cause aux fermiers une grande perte de travail, tant en hommes qu'en chevaux. Ceux qui, en Suède, s'occupent d'économie politique, ont calculé que le travail que l'on épargnerait par la simple abolition de ce système de règlements relatifs aux postes, produirait annuellement 300,000 tonnes de grains[2]. La grande distance des marchés en Suède, et la division complète du travail, qui en en est la suite presque inévitable, causent aussi beaucoup de perte de temps et de travail. Si la diligence et l'activité du paysan suédois sont grandes, il n'en est pas de même de ses lumières; il manque certainement de connaissances à l'égard des assolements ou de la rotation des récoltes successives sur un même sol, ainsi qu'à l'égard des engrais et des autres moyens d'amender les terres[3].

Si le gouvernement s'occupait d'écarter ces obstacles, s'il encourageait et dirigeait l'industrie des fermiers, s'il répandait les instructions les plus sûres relativement à la culture des terres, il ferait pour la population beaucoup plus que ne pourrait faire l'établissement de cinq cents hôpitaux d'enfants trouvés.

---

[1] *Mémoires.... du royaume de Suède*, ch. VI, p. 202. — [2] *Ibid.*, p. 204.
[3] *Ibid.*, ch. VI.

Les principales mesures qu'il a prises dans ce but ont été, selon Cantzlaer, de fonder des collèges de médecine et des hôpitaux pour les enfants trouvés et les femmes en couche[1]. Des collèges de médecine, destinés à traiter les pauvres gratuitement, peuvent faire souvent beaucoup de bien, et convenaient probablement aux circonstances particulières où se trouvait la Suède; mais l'exemple des hôpitaux fondés en France dans le même but peut faire douter que de tels établissements soient toujours fort utiles. Des hôpitaux pour les femmes en couche, s'ils ont quelque effet, en ont probablement un nuisible; parce que, de la manière dont ils sont généralement administrés, ils tendent à encourager le vice. Les hôpitaux d'enfants trouvés, soit qu'ils atteignent l'objet qu'on a en vue ou qu'ils ne l'atteignent pas, sont à tous égards contraires au bien public. Mais j'aurai occasion d'examiner dans un autre chapitre l'influence de ces établissements.

Cependant le gouvernement suédois ne s'en est pas tenu à ces établissements; il a encore adopté d'autres mesures en vue d'accroître la population du pays. Un édit de 1776 rend le commerce des grains parfaitement libre dans l'intérieur du royaume; et pour la Scanie, qui en produit plus qu'elle n'en consomme, l'exportation a été affranchie de tous droits[2]. Jusqu'à cette époque, l'agriculture des provinces méridionales avait été arrêtée par le défaut de débouché pour les grains, provenant de la difficulté d'en faire le transport et d'en vendre au dehors à à aucun prix. Les provinces du nord éprouvent encore à cet égard quelques difficultés, quoiqu'elles y soient moins senties, parce que ces provinces ne produisent jamais la quantité de grains qu'elles consomment[3]. Mais en général il faut observer qu'il n'y a point d'obstacle plus nuisible aux progrès de la culture, que la difficulté d'écouler des produits; car elle force le fermier à se contenter, dans les années d'abondance, d'un prix fort inférieur au prix moyen.

Mais ce qui a plus contribué peut-être qu'aucune autre cause à augmenter la population en Suède, c'est l'abolition faite en 1748 de la loi qui limitait le nombre des personnes pour chaque *henman* ou ferme[4]. L'objet de cette loi semble avoir été de forcer les enfants des propriétaires à entreprendre le défrichement et la culture de nouvelles terres, parce qu'on supposait que c'était le meilleur moyen de mettre très vite en valeur toutes les terres du pays; mais l'expérience a fait voir que ces enfants, n'ayant pas de fonds suffisants pour de telles entreprises, se

[1] *Mémoires..... du royaume de Suède*, p. 188. — [2] *Ibid.*, ch. VI, p. 204.
[3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*, p. 177.

voyaient contraints de chercher fortune ailleurs ; et cette raison, dit-on, en a fait émigrer un grand nombre. Maintenant, un père peut diviser son fonds de terre en autant de portions qu'il le juge convenable ; le gouvernement encourage même de tels partages ; et quand on considère la vaste étendue des fermes en Suède, étendue telle qu'une seule famille ne peut absolument y suffire, on comprend que, sous tous les rapports, il convenait de les diviser.

La population de la Suède était en 1751 de 2,229,661 [1]. En 1799, selon l'état que m'en a communiqué à Stockholm le professeur Nicander, successeur de M. Wargentin, elle était portée à 3,043,731. C'est là sans doute un accroissement bien considérable de population permanente ; et il est venu à la suite d'un accroissement proportionné dans les produits du sol, car l'importation des grains n'a pas augmenté, et il n'y a pas lieu de croire que la condition du peuple, en l'estimant par une moyenne, soit empirée.

Cet accroissement toutefois n'a pas eu lieu sans avoir rencontré des obstacles périodiques, qui l'ont ou arrêté, ou fort retardé dans sa marche. Je ne suis pas en état, d'après les données dont je puis faire usage, de déterminer avec précision combien de fois ces retards se sont fait sentir, pendant le cours des cinquante dernières années ; mais je puis indiquer au moins quelques-unes de ces époques défavorables à la population. Le mémoire de M. Wargentin [2] que j'ai cité ci-dessus, prouve que les années 1757 et 1758 furent stériles, et que la mortalité fut pendant ces années-là plus grande que la moyenne. L'année 1768, si l'on en juge par l'augmentation de l'importation [3], paraît avoir aussi été peu productive. Les tables additionnelles que M. Wargentin fournit au docteur Price, font voir que les années 1771, 1772 et 1773 furent très mortelles [4]. L'année 1789 doit l'avoir été beaucoup ; car dans les états que j'ai reçus du professeur Nicander, cette année seule affectait essentiellement le rapport moyen des naissances aux morts pour vingt années finies en 1795. Ce rapport, lorsqu'on y comprend l'année 1789, est de 100 à 77, et de 100 à 75, lorsqu'on ne la comprend pas ; c'est une différence remarquable produite par une seule année sur vingt. Pour terminer cette énumération, je dirai encore que l'année 1799, qui est celle où j'ai été en Suède, doit avoir été une des plus destructives.

---

[1] *Mémoires..... du royaume de Suède*, p. 184.
[2] *Mémoires de l'Académie de Stockholm*, p. 29.
[3] *Mémoires..... du royaume de Suède*, table XLII.
[4] *Price's observ. on revers. Pay.* vol. II, p. 123.

Dans les provinces voisines de la Norwège, les paysans disaient qu'ils ne s'en rappelaient point d'aussi mauvaise. Le bétail avait beaucoup souffert pendant l'hiver de la sécheresse de l'année précédente. Au mois de juillet, environ un mois avant la moisson, une partie considérable du peuple se nourrissait d'un pain fait de l'écorce intérieure du sapin, et d'oseille desséchée, sans aucun mélange de farine propre à en augmenter la qualité nutritive. La figure blême et l'air triste des paysans faisaient assez voir combien cet aliment était insalubre. La mort en avait déjà enlevé plusieurs; mais les effets de ce régime n'avaient pu encore se faire pleinement sentir; il est probable qu'ils se seront ensuite manifestés sous la forme de quelque maladie épidémique.

La patience avec laquelle les classes inférieures du peuple supportent, en Suède, une telle détresse, est véritablement étonnante; elle ne peut provenir que de ce qu'ils se sentent livrés aux seules ressources de leur industrie, et de la persuasion où ils sont que c'est à la loi de la nécessité qu'ils se soumettent, et non au caprice de ceux qui les gouvernent. J'ai dit ci-dessus que la plupart des ouvriers mariés cultivent une petite portion de terre; lorsque, par l'influence d'une saison défavorable, la récolte manque, ou que les bestiaux périssent, ils voient clairement la cause du besoin qu'ils éprouvent, et le supportent comme une dispensation de la Providence; tout homme est prêt à endurer avec patience les maux qui lui paraissent une suite des lois générales de la nature; mais si la vanité ou la bienveillance trompée du gouvernement et des classes supérieures parvient à persuader aux inférieures, à force de se mêler de leurs intérêts, que c'est des gouvernants et des riches qu'elles reçoivent, à titre de bienfaits, tous les biens dont elles jouissent, il est tout simple qu'elles les envisagent aussi comme les auteurs de leurs maux : et dès-lors on ne peut attendre d'elles beaucoup de patience. Quoiqu'il soit permis, pour éviter de plus grands maux, de réprimer par la force les actes de violence que l'impatience suggère, l'impatience même est justifiée, et il faut en imputer les suites à ceux qui l'ont provoquée.

Quoique les Suédois eussent supporté la cruelle disette de 1799 avec une résignation extraordinaire, on assure que l'édit par lequel le gouvernement prohiba ensuite la distillation des grains, excita une espèce de soulèvement. Cette mesure avait certainement pour but le bien du peuple; la manière dont elle fut accueillie est une preuve frappante de la différente impression que font sur le peuple un mal qui vient de la nature et une simple privation que le gouvernement lui impose.

Les périodes de maladie qui ont retardé, en Suède, les progrès de la

population, paraissent en général devoir être attribuées à la mauvaise nourriture, dont la disette a forcé ses habitants de faire usage; la cause de ces retours de disette se trouve dans les mauvaises récoltes. Ces années de disette sont cruellement senties chez un peuple qui n'a point de provisions de réserve, soit dans un surplus destiné à l'exportation, soit dans une répartition habituelle de nourriture à l'ouvrier, assez abondante pour permettre quelque retranchement : car il arrive de là que le pays est habituellement aussi peuplé que peut le permettre le produit du sol avant l'époque où la récolte manque, et qu'à cette époque il est sans ressource. Cet état de choses prouve clairement que si la Suède peut suffire à une population de neuf à dix millions d'âmes[1], comme l'affirment ceux qui, dans ce pays, s'occupent d'économie politique, il n'y a rien à faire pour la maintenir, si ce n'est de trouver le moyen de faire produire au sol autant de nourriture qu'il en faut pour nourrir ce nombre d'hommes; dès qu'on aura réussi dans cette entreprise, on peut être assuré qu'on ne manquera pas de bouches pour manger ces productions, sans qu'il soit nécessaire de recourir pour cela aux hôpitaux d'enfants trouvés et de femmes en couche.

Malgré la grande mortalité de l'année 1789, les états que le professeur Nicander m'a communiqués font voir que la salubrité générale du pays a été en croissant; la mortalité moyenne de vingt années, finissant en 1795, a été de 1 sur 37, au lieu d'être de 1 sur 35, comme dans les vingt années précédentes; dans ces vingt dernières années, finissant en 1795, le taux d'accroissement de la population n'avait pas augmenté; il faut donc que la diminution de mortalité ait été due à l'influence de l'obstacle privatif[2]. Un autre calcul dont ce même professeur m'a fait part semble conduire au même résultat. Selon M. Wargentin, cité par Sussmilch[3], cinq mariages existants produisaient annuellement un enfant; au lieu que, dans la dernière période de vingt années, le rapport des mariages existants aux naissances annuelles était de 31 à 10, et en retranchant les naissances illégitimes, de 33 à 10. C'est une preuve que, dans le cours de cette période, les mariages n'ont pas été aussi hâtifs ni aussi productifs que dans celle qui a précédé.

[1] *Mémoires.... du royaume de Suède*, ch. VI, p. 196. — En 1838, la population de la Suède, telle que l'ont faite les événements de 1814, comptait 4,438,000 habitants. Chiffre de M. Moreau de Jonnès, *Journ. des Écon.*, t. I, p. 163. (*Jph. G.*)

[2] C'est-à-dire à la somme de toutes les causes propres à prévenir l'accroissement de la population, par distinction de celles qui détruisent cet accroissement après qu'il a eu lieu. Voy. le chap. II, du liv. I, p. 12 de ce vol. (*Note des traducteurs.*)

[3] *Gottliche ordnung*, vol. I, ch. VI, S. 120, p. 251.

CHAPITRE III. — DES OBSTACLES A LA POPULATION EN RUSSIE.

Les tables des naissances, des morts et des mariages en Russie présentent des résultats si extraordinaires, qu'il est impossible de ne pas entrer en défiance à ce sujet; et toutefois la régularité qui y règne et l'accord qu'offrent celles de différentes années appellent notre attention.

Dans un écrit, présenté en 1768 à l'académie de Pétersbourg, par B. F. Herman, et publié dans les *Mémoires* de cette académie [1], on trouve une comparaison des naissances, morts et mariages, en différentes provinces et en différentes villes de l'empire, dont voici les principaux résultats :

Les naissances sont aux sépultures dans le rapport de:

A Pétersbourg.	15 à 10		Vologda (archevêché).	25 à 10	
Moscou (gouvern[t]). . .	21	10	Kostroma	20	10
Moscou (district [2]) . . .	21	10	Arkhangel.	15	10
Tver.	26	10	Tobolsk.	21	10
Novogorod	20	10	Tobolsk (ville).	15	10
Pskof	22	10	Vologda.	12	10
Riazan.	20	10	Revel	11	10
Voronèje	29	10			

Quelques-uns de ces rapports sont singulièrement grands. A Voronèje, par exemple, les naissances sont aux morts presque comme 3 est à 1; rapport plus grand, je crois, qu'on n'en a jamais observé en Amérique. Cependant la moyenne de ces rapports a été en quelque manière confirmée par des observations subséquentes. M. Tooke, dans son tableau de l'empire de Russie, établit le rapport général des naissances aux sépultures, dans tout ce vaste pays, de 225 à 100 [3], c'est-à-dire de 2 1/4 à 1; et ce rapport est déduit des tables ou registres de 1795 [4].

De la comparaison des mariages annuels et des naissances annuelles, M. Herman tire les résultats suivants :

Un mariage donne :

	Enfants.		Enfants.
A Pétersbourg	4	Pskof.	5
Moscou (gouvernement) . . .	5	Riazan	5
Tver	5	Voronèje.	4
Novogorod.	5	Vologda	4

[1] *Nova acta academiæ*, t. IV. — [2] La ville excéptée.
[3] *Tooke's View of the Russian Empire*, vol. II, b. III, p. 162.
[4] *Ibid.*, p. 143.

Kostroma	5	Tobolsk, de 1768 à 1778. .	3
Arkhangel	4	——— de 1779 à 1783. .	5
Revel	4	——— en 1783	6
Tobolsk (gouvernement). . .	4		

M. Herman observe qu'en Russie, la fécondité des mariages n'est pas plus grande qu'ailleurs, quoique la mortalité y soit beaucoup moindre, comme le prouvent les rapports suivants, fondés sur un calcul fait par approximation, du nombre des habitants dans chaque gouvernement:

Il meurt annuellement :

A Pétersbourg. . . .	1 sur	28	Vologda (archev.).	1 sur	65
Moscou (gouvern[t]). .	1	32	Kostroma	1	59
Moscou (district). . .	1	74	Arkhangel.	1	28 1/3
Tver.	1	75	Revel	1	29
Novogorod.	1	68 6/7	Tobolsk (gouv[t]) . .	1	44
Pskovsk	1	70 4/5	Tobolsk (ville). . .	1	32
Riazan.	1	50	——— en 1783 .	1	22 1/4
Voronèje.	1	79			

On peut conclure de cette table, dit M. Herman, que, dans la plupart des provinces russes, la mortalité annuelle est exprimée par le rapport de 1 à 60[1].

Cette moyenne est si élevée, et quelques-uns des rapports indiqués pour chaque province en particulier sont si extraordinaires, qu'il est impossible de les croire fort exacts. Ils ont été néanmoins à peu près confirmés par des tables ou registres subséquents, qui établissent, selon M. Tooke, la mortalité générale en Russie dans le rapport de 1 à 58[2]; mais M. Tooke lui-même semble douter de l'exactitude de cette partie des registres; et je tiens d'une autorité respectable que les omissions dans le registre des sépultures sont probablement beaucoup plus fréquentes que dans celui des naissances; d'où il résulte que le grand excès des naissances et la faible mortalité sont moins réelles qu'apparentes. On croit que beaucoup d'enfants, surtout dans l'Ukraine, sont enterrés secrètement par leurs pères, sans que le prêtre en ait connaissance. Les fréquentes et nombreuses recrues enlèvent un grand nombre d'hommes dont la mort n'est pas enregistrée; les fréquentes émigrations de familles entières, qui vont en différentes parties de l'empire, et la déportation des criminels en Sibérie, sont cause que plusieurs personnes meurent en voyage, ou dans des lieux dans lesquels

[1] *Nova acta academiæ*, t. IV.

[2] *View of the Russian Emp.*, vol. II, b. III, p. 14, 8.

on ne tient pas des registres réguliers de mortalité. On attribue enfin quelques omissions à la négligence des prêtres de paroisses, qui ont intérêt à enregistrer soigneusement les naissances, mais qui n'en ont point à enregistrer les morts.

J'ajouterai à ces raisons, que probablement la population de chaque province est estimée par le nombre des paysans qui appartiennent à chaque terre; mais il est bien connu qu'un grand nombre d'entr'eux obtiennent la permission de résider dans les villes. Il en résulte que leurs naissances sont enregistrées dans leurs provinces, mais il n'en est pas de même de leurs morts. La mortalité apparente des villes n'en est pas accrue en proportion, parce qu'elle est estimée d'après un dénombrement effectif. Les tables de mortalité, dans les villes, expriment exactement le nombre de ceux qui y meurent, sur un certain nombre connu d'habitants qu'on sait y résider; mais, dans les provinces, quoique les tables soient censées donner le nombre des morts sur toute la population estimée de chaque province, elles ne donnent le nombre des morts que sur une population beaucoup moindre, parce qu'une partie considérable de la population estimée est absente.

A Pétersbourg, en 1784, on trouva par un dénombrement que le nombre des hommes s'élevait à 126,827, et celui des femmes à 65,619 seulement[1]; le nombre des hommes était donc presque double de celui des femmes. Cela tient au nombre de ceux qui venaient à la ville pour gagner leur capitation, en laissant dans les campagnes leurs familles, qui y étaient habituellement établies; c'est aussi en partie l'effet de l'usage qu'ont les seigneurs de garder auprès d'eux, à Moscou et à Pétersbourg, un nombre prodigieux de leurs paysans pour le service de leurs maisons.

Le rapport des naissances à toute la population, en Russie, n'est pas différent de la moyenne des autres pays; c'est celui de 1 à 26[2].

Selon le mémoire de M. Herman que j'ai déjà cité, le rapport des enfants morts âgés de moins d'une année est : à Pétersbourg, 1/5; dans le gouvernement de Tobolsk, 1/10; dans la ville de Tobolsk, 1/8; dans l'archevêché de Vologda, 1/14; à Novogorod, 1/31; à Voronèje, 1/24; à Arkhangel, 1/5. La mortalité des enfants dans quelques provinces est donc singulièrement petite; et comme elle ne semble pas susceptible de beaucoup d'erreurs, elle sert à rendre plus croyable la petitesse de la mortalité générale. En Suède, le rapport des enfants qui meurent

---

[1] *Nova acta academiæ, Mémoires de W. L. Krafft*, t. IV.

[2] *Tooke's View of Russian Emp.*, vol. II, b. III, p. 147.

âgés de moins d'une année est, pour tout le pays, 1/3 ou même plus[1].

Le rapport des mariages annuels à toute la population est, en Russie, selon M. Herman, dans les villes, de 1 à 100; et dans les provinces, environ de 1 à 70 ou 80. Selon M. Tooke, dans les quinze gouvernements dont il avait les registres, ce rapport était de 1 à 92[2].

Ce rapport est fort différent de celui qui a lieu en d'autres pays. Il est vrai qu'à Pétersbourg il est de 1 à 140[3]; mais c'est ce qui s'explique aisément par ce qui a été dit ci-dessus du petit nombre des hommes en comparaison des femmes.

Les registres de la ville de Pétersbourg sont envisagés comme des données sûres et sur lesquelles on peut compter; ils attestent en général la salubrité du climat, mais on y remarque un fait directement contraire à ce qui a été observé dans tous les autres pays; on y voit parmi les enfants, une mortalité plus grande pour les filles que pour les garçons. De 1781 à 1785, sur 1,000 garçons venus au monde, il n'en meurt que 147 la première année; tandis que sur le même nombre de filles, il en meurt 310[4]; ce rapport est celui de 10 à 21. Cela est tout-à-fait inconcevable, et doit être attribué en partie à quelques causes accidentelles, car dans la période précédente, le rapport était de 10 à 14; mais ce dernier rapport même est fort extraordinaire, car on a remarqué généralement qu'à toutes les époques de la vie, excepté celle de la grossesse, la mortalité était moindre chez les femmes que chez les hommes. Le climat de la Suède ne paraît pas fort différent de celui de la Russie; or, M. Wargentin remarque, à propos des tables de Suède, que la moindre mortalité des femmes s'y manifeste, non simplement comme l'effet d'une vie plus règulière et moins laborieuse, mais comme une loi de la nature, qui opère d'une manière constante depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse[5].

Selon M. Krafft[6], la moitié de tous les enfants qui naissent à Pétersbourg atteignent l'âge de 25 ans. Ce fait indique, pour l'enfance et pour la jeunesse, des circonstances beaucoup plus favorables à la vie qu'elles ne le sont communément dans une aussi grande ville; mais après l'âge de 20 ans, la mortalité devient beaucoup plus grande qu'elle ne l'est généralement dans les autres villes d'Europe; on attribue avec raison

---

[1] *Mémoires abrégés de l'Académie de Stockholm*, p. 28.
[2] *View of Russ. Emp.*, vol. II, b. III, p. 146.
[3] *Nova acta academiæ. Mémoires de W. L. Krafft*, t. IV. — [4] *Ibid.*
[5] *Mémoires abrégés de l'Académie de Stockholm*, p. 28.
[6] *Nova acta academiæ*, t. IV.

cette différence à l'usage immodéré de l'eau-de-vie[1]; entre 10 et 15, la mortalité est si petite, qu'à cet âge il ne meurt que 1 garçon sur 47, et 1 fille sur 29; de 20 à 25, au contraire, elle est si grande, qu'il meurt 1 homme sur 9, et 1 femme sur 13. Les tables font voir que cette mortalité extraordinaire est principalement occasionnée par des pleurésies, des fièvres chaudes et des consomptions. Les pleurésies emportent presque le 1/4, les fièvres chaudes le 1/3, et les consomptions 1/6 de toute la population. Ces trois maladies ensemble emportent les trois quarts de tous ceux qui meurent.

La mortalité générale, de 1781 à 1785, fut, selon M. Krafft, de 1 sur 37; dans une précédente période, elle avait été de 1 sur 35; et dans une période subséquente, pendant laquelle il régna des épidémies, elle fut de 1 sur 29[2]. Cette mortalité moyenne pour une grande ville est peu considérable; mais on peut conclure d'un passage du mémoire de M. Krafft[3], que les morts des hôpitaux, des prisons et de la maison des enfants trouvés, sont omises ou ne sont point inscrites avec exactitude. Or, on ne saurait douter que l'insertion de ces morts dans les registres ne produise une grande différence dans la salubrité apparente de la ville.

Dans la seule maison des enfants trouvés, la mortalité est prodigieuse. On n'en publie point de tables régulières, et les communications purement verbales sont toujours sujettes à de grandes incertitudes; je ne puis donc faire fonds sur les informations que j'ai recueillies à ce sujet; mais ce que j'ai pu apprendre de plus exact de ceux qui sont attachés à cette maison de Pétersbourg, paraît prouver que le nombre moyen des morts y était de 100 par mois. L'hiver qui avait précédé l'époque de ces recherches, c'est-à-dire l'hiver de 1788, on y avait fréquemment enseveli 18 personnes par jour. Le nombre moyen des enfants reçus dans la maison est de 10 par jour. Trois jours après leur entrée, on les envoie tous à la campagne pour y être nourris; mais comme il y en a un très grand nombre qui entrent mourants dans la maison, la mortalité ne peut manquer d'y être très considérable. On a quelque peine à se persuader que le nombre des enfants reçus soit aussi grand qu'on le dit; cependant ce que j'ai vu de mes propres yeux me porte à croire qu'il n'y a pas beaucoup d'exagération, ni à cet égard, ni à l'égard de la mortalité dont je viens de parler. Je me trouvai à la maison environ à midi; on venait d'y recevoir quatre enfants, dont l'un était

[1] *Tooke's View of the Russian emp.*, vol. II, b. III, p. 153.
[2] *Ibid.*, vol. II, b. III, p. 131. — [3] *Ibid.*, vol. II, b. III, p. 150, note.

évidemment mourant, et un autre paraissait avoir peu de temps à vivre.

Une partie de la maison sert d'hôpital pour les femmes en couche. Toute femme qui s'y présente y est reçue et on ne lui fait aucune question. Les enfants qui naissent de la sorte sont confiés à des nourrices dans la maison, et on ne les envoie pas à la campagne comme les autres; la mère, si elle le veut, peut nourrir son propre enfant dans la maison; du reste il ne lui est pas permis de l'emmener avec elle. Un enfant élevé dans la maison peut en tout temps être réclamé par ses parents, moyennant qu'ils prouvent que leur situation les met en état de l'entretenir. Tous ces enfants sont marqués et numérotés lorsqu'on les reçoit, afin que leurs parents puissent les reconnaître et qu'on puisse les leur montrer lorsqu'ils le demandent; car si ceux-ci ne sont pas en état de les réclamer, ils ont au moins permission de les venir voir.

Les nourrices de campagne n'ont que deux roubles par mois. Comme le rouble en papier, qui est la monnaie courante, vaut rarement plus d'une demi-couronne, ce traitement équivaut à quinze pences par semaine[1]. Cependant on assure que les dépenses générales de l'établissement s'élèvent à 100,000 roubles par mois. Les revenus réguliers dont il est en possession ne sont pas, à beaucoup près, suffisants pour cette dépense. Le gouvernement se charge de toute cette administration, et par conséquent en supporte les frais additionnels; comme on y reçoit tous les enfants sans aucune exception, les frais ne peuvent être limités. Il est évident que si le nombre des enfants n'était point limité et que les sommes destinées à leur entretien le fussent, il en résulterait les maux les plus déplorables; par conséquent de tels établissements, s'ils sont bien administrés, ou si les dépenses n'en sont pas diminuées par une mortalité extraordinaire, ne peuvent subsister longtemps que sous la protection d'un gouvernement fort riche. On peut, même avec un tel appui, en présager la chute prochaine.

A l'âge de 6 ou 7 ans, les enfants qu'on a envoyés à la campagne reviennent dans la maison, où ils font toutes sortes de travaux. Les heures fixées pour le travail sont de 6 à 12 et de 2 à 4. Les filles quittent la maison à l'âge de 18 ans, et les garçons à 21 ou 22. Quand la maison est trop pleine, on laisse dans les campagnes, sans les ramener, quelques-uns des enfants qu'on y a envoyés.

En conséquence, la plus grande mortalité a lieu chez les enfants au moment où on les reçoit, et chez ceux que l'on élève à la maison; mais

[1] Un rouble argent vaut 4 fr. Le rouble papier valait alors 3 fr.; il ne vaut plus guères que le tiers. (*Jph. G.*)

elle est encore fort grande parmi ceux que l'on y ramène de la campagne et qui ont atteint un âge moins faible. Je fus surpris d'apprendre combien cette mortalité est considérable, après avoir admiré, comme je l'avais fait, la propreté et la douceur qui règnent dans cette maison et qui s'y font remarquer de toutes parts. Le bâtiment a toute l'apparence d'un palais; toutes les chambres en sont vastes, aérées, et ont même de l'élégance. J'assistai au dîner de 180 jeunes garçons; tous étaient proprement mis; le linge de table était blanc, et chaque enfant avait sa serviette à part. Les aliments me parurent excellents; il n'y avait pas la moindre odeur désagréable dans ce réfectoire. Dans les chambres à coucher, chaque enfant avait son lit séparé; les lits étaient en fer, sans ciels ni rideaux; les couvertures et les draps d'une blancheur parfaite.

Des soins de propreté poussés à un si haut point, dans un si grand établissement, étonnent et semblent presque inconcevables. Ils étaient dûs principalement à l'influence de l'impératrice douairière actuelle, qui s'intéressait à tous les détails de cette administration, et qui, lorsqu'elle était à Pétersbourg, passait rarement une semaine sans venir l'inspecter elle-même. La mortalité qui a lieu dans cette maison, malgré tant de soins, fait voir bien clairement que la constitution de l'enfance ne peut supporter une vie si casanière et un travail de huit heures par jour. Tous les enfants que je vis dans cette maison avaient plus ou moins l'air pâle et maladif; si l'on avait jugé de la beauté nationale par ces petites filles et ces petits garçons, on en aurait eu fort mauvaise opinion.

Il est clair que des tables de mortalité pour Pétersbourg, où l'on omet les morts de cet établissement, ne peuvent point donner une idée juste de l'état de cette ville, par rapport à la salubrité; mais il ne faut pas oublier qu'une partie des observations qui attestent cette salubrité, telles que le nombre de ceux qui meurent sur mille, etc., sont indépendantes de cette circonstance; à moins cependant qu'on ne dise, ce qui n'est pas impossible, que presque tous les parents, pour qui leurs enfants sont une charge difficile à supporter, les envoient à la maison des enfants trouvés; car en ce cas les autres enfants, appartenant presque tous à des parents qui vivent dans l'aisance, logés dans des maisons saines et bien aérées, offriraient sans doute une mortalité bien au-dessous de la moyenne prise parmi tous les enfants que fournit la population entière.

A Moscou, la maison des enfants trouvés est dirigée précisément sur le même principe qu'à Pétersbourg. M. Tooke donne l'état de la perte

d'enfants, vraiment surprenante, que cette maison a faite pendant un espace de trente années, depuis l'époque de son premier établissement jusqu'à 1786. Il remarque à cette occasion que, si nous connaissions exactement le nombre de ceux qui sont morts immédiatement à leur entrée dans la maison, ou qui y ont porté avec eux le germe de la maladie à laquelle ils ont succombé, on trouverait probablement qu'on ne doit attribuer au séjour dans l'hôpital qu'une très petite partie de la mortalité de ces enfants. Car, ajoute cet auteur, personne ne peut être assez déraisonnable pour imputer la mort de ces victimes à un établissement philanthropique qui enrichit le pays chaque année d'un nombre toujours croissant de citoyens actifs, bien portants et industrieux[1].

Je pense au contraire qu'une grande partie de ces morts prématurées doit être imputée à ces établissements soi-disant philanthropiques. Si l'on peut se fier aux rapports faits sur la mortalité des enfants dans les villes et dans les provinces de la Russie, cette mortalité paraît très petite. Par conséquent, la très grande mortalité qu'on observe dans les hôpitaux d'enfants trouvés doit être attribuée à ces établissements, qui encouragent les mères à abandonner leurs enfants au moment où ils ont le plus besoin de leurs soins. La faiblesse de cet âge ne permet pas qu'on les perde impunément de vue, ne fût-ce que pendant un petit nombre d'heures.

La prodigieuse mortalité qui a lieu dans ces deux maisons d'enfants trouvés de Pétersbourg et de Moscou, où les soins leur sont prodigués, me semble prouver invinciblement que ces établissements ne répondent pas à leur but; car ce but est sans doute de conserver à l'État un certain nombre de citoyens, destinés, sans ce secours, à devenir les victimes de la misère ou de la crainte du déshonneur. Si les enfants reçus à ces hôpitaux étaient restés sous la garde de leurs parents, quelques dangers qu'ils eussent courus, personne ne peut douter qu'un nombre beaucoup plus grand n'y eussent échappé et ne fussent parvenus à un âge où ils auraient pu devenir utiles à la société.

Si l'on approfondit un peu plus ce sujet, on voit que ces établissements, non-seulement manquent leur but immédiat, mais encouragent fortement la licence des mœurs, découragent le mariage, et affaiblissent ainsi le grand et principal moyen de soutenir et d'accroître la population. Tous les hommes instruits avec qui je m'en suis entretenu à Pétersbourg, s'accordent à dire que la maison des enfants trouvés y a produit cet effet de la manière la plus frappante. La faute d'une fille qui

[1] *View of the Russian empire*, vol. II, b. III, p. 201.

devient mère y est devenue si commune, qu'on l'envisage comme une bagatelle. Un négociant anglais de Pétersbourg me dit qu'une jeune fille, qui vivait dans sa famille, sous la garde d'une femme considérée comme sévère, avait envoyé six enfants à la maison des enfants trouvés, sans avoir pour cela perdu la place qu'elle occupait.

Il faut cependant observer, qu'en général il n'est pas commun que la même personne ait six enfants d'un commerce illégitime. Partout où règne dans les mœurs beaucoup de licence, les naissances ne sont point à toute la population dans un rapport aussi considérable que le mariage seul les donnerait. Le découragement du mariage, et la diminution du nombre des naissances qui en est la suite, font plus que compenser l'encouragement au mariage qui résulte de la perspective offerte aux parents d'être débarrassés des enfants qu'ils ne pourraient pas entretenir.

En considérant la mortalité extraordinaire qui a lieu dans ces établissements et la tendance manifeste qu'ils ont à favoriser les habitudes licencieuses, on pourrait penser avec fondement que, pour arrêter la population, un homme d'ailleurs indifférent sur les moyens n'aurait rien de mieux à faire que d'établir un nombre suffisant d'hôpitaux d'enfants trouvés, où les enfants fussent reçus sans distinction ni limites. Si l'on vient ensuite à examiner sous un autre rapport l'effet de ces institutions, il paraîtra difficile que les sentiments moraux ne s'altèrent pas insensiblement chez une nation où l'on encourage les mères à abandonner leurs enfants, où l'on semble s'appliquer à leur persuader que leur amour pour ceux qu'elles viennent de mettre au jour n'est qu'un vain préjugé, dont le bien de leur pays veut qu'elles fassent le sacrifice. Quelques infanticides, produits de loin en loin par la crainte du déshonneur, sont rachetés à un haut prix, si, pour les prévenir, il faut dépouiller la masse du peuple des sentiments les plus honnêtes et les plus utiles à entretenir.

En supposant que les hôpitaux d'enfants trouvés atteignent le but qui les a fait instituer, l'esclavage établi en Russie pourrait y rendre de tels établissements plus excusables qu'ailleurs; car tout enfant élevé dans ces hôpitaux devient un homme libre, et en cette qualité doit probablement être plus utile à l'État, que s'il avait appartenu à un maître particulier. Mais dans des pays où il n'y a pas d'esclaves, le succès le plus complet n'empêcherait pas que ces hôpitaux ne fissent injure aux membres de la société qui leur sont étrangers. Le véritable encouragement au mariage est le haut prix du travail et une augmentation d'occupations ou d'emploi pour tous ceux qui ont quelque activité. Mais si

les principaux emplois de force et d'activité, comme sont les apprentissages, etc., se trouvent remplis par les enfants trouvés, il doit arriver nécessairement que, pour ceux dont la naissance est légitime, la demande du travail diminue d'autant; que par conséquent la difficulté d'entretenir une famille augmente pour ces mêmes personnes, et qu'elles soient ainsi privées de l'encouragement le plus efficace au mariage.

La Russie a de très grandes ressources naturelles. Dans son état actuel, elle produit plus qu'elle ne consomme; il ne lui manque, pour donner à sa population le plus rapide accroissement, qu'un plus haut degré de liberté dans l'exercice de son industrie, et plus de facilité pour écouler les productions de l'intérieur de ses provinces. Le plus grand obstacle à cet accroissement de population est, dans ce pays-là, l'état de vasselage, ou plutôt de véritable servitude, auquel les paysans sont réduits, l'ignorance et l'indolence qui en sont la suite presque inévitable. La fortune d'un seigneur russe s'estime par le nombre des paysans qu'il possède; en général, ces paysans se vendent comme le bétail, et ne sont point simplement des serfs attachés à la glèbe. Le revenu qu'en tire le seigneur consiste en une capitation sur tous les mâles. Quand le nombre des paysans s'accroit sur une terre ainsi possédée, on fait à certaines époques de nouveaux partages de la terre; quelquefois on met en valeur des parties qui étaient demeurées incultes, quelquefois aussi on subdivise les anciennes portions déjà travaillées; et on alloue à chaque famille autant de terrain qu'il en faut pour qu'elle puisse le cultiver et qu'elle soit en état de payer la taxe. L'intérêt manifeste du paysan est de ne point trop améliorer la portion qui lui est échue, et de ne point paraître gagner fort au-delà de ce qui lui est nécessaire pour payer sa capitation et pourvoir à l'entretien de sa famille; car s'il en use autrement, il doit naturellement s'attendre qu'à la prochaine répartition, sa ferme actuelle sera considérée comme pouvant suffire à l'entretien de deux familles, et il en perdra ainsi la moitié. On conçoit sans peine combien cet état de choses doit diminuer l'activité du cultivateur. Lorsqu'on prive un paysan d'une partie de la portion de terre dont il avait longtemps joui, il se plaint de ne pouvoir payer la taxe, et sollicite, pour lui ou pour ses fils, la permission d'aller dans les villes gagner de quoi y suffire. En général, cette permission est demandée avec ardeur, et les seigneurs l'accordent sans beaucoup de difficulté, parce qu'elle leur donne l'espérance de quelque petite augmentation dans la taxe qui constitue leur revenu. La suite de cet arrangement est que les terres restent à moitié cultivées, et que la principale source de la population commence à tarir.

J'adressais quelques questions à un seigneur russe à Pétersbourg, au sujet de l'administration de ses terres. Il me dit qu'il ne se mettait jamais en peine de savoir si elles étaient bien ou mal cultivées; et il s'exprimait là-dessus en homme qui n'y a aucune espèce d'intérêt. « Cela m'est égal, me dit-il en français, cela ne me fait ni bien ni mal. » Il permettait à ses paysans de payer leur taxe où ils voulaient et comme ils voulaient; tant qu'ils l'acquittaient régulièrement, il n'exigeait rien de plus et se tenait pour satisfait. Il est évident que, par cette facilité, il sacrifiait la population future de ses terres, par là même aussi l'accroissement futur de son revenu, à des considérations suggérées par l'indolence et par l'intérêt du moment.

Il est certain néanmoins que, pendant le cours de ces dernières années, plusieurs seigneurs russes ont donné plus d'attention à l'amélioration et à la population de leurs terres, animés par l'exemple et les maximes de l'impératrice Catherine, qui faisait les plus grands efforts pour avancer la culture dans ses états. Le nombre prodigieux d'Allemands qu'elle avait engagés à venir y former des établissements, servit non-seulement à substituer des citoyens à des esclaves, mais, ce qui est peut-être plus important, à donner l'exemple du travail et de quelques méthodes ou moyens de diriger ce travail, dont les Russes n'avaient nulle idée.

En général, ces efforts ont été couronnés par le succès; on ne peut douter que, sous le règne de cette impératrice et depuis l'époque où elle a cessé de régner, la culture et la population n'aient fait des progrès dans presque toutes les provinces de l'empire russe.

En 1763, le dénombrement résultant de la capitation portait la population à 14,726,696 âmes. Par un dénombrement de même espèce, fait en 1783, la population arrivait à 25,677,000. En supposant ces dénombrements exacts, ils indiquent un accroissement fort extraordinaire; mais on croit que le dernier était plus exact que le précédent. En comprenant dans le calcul les provinces qui ne sont pas sujettes à la capitation, la population générale fut estimée, en 1763, de 20,000,000; et en 1796, de 36,000,000 [1].

Dans une édition subséquente de l'ouvrage de M. Tooke sur la Russie, on trouve une table des morts, des naissances et des mariages, dans l'église grecque, pour l'année 1799, tirée d'un ouvrage périodique allemand fort estimé. Cette table est extraite fidèlement des rapports généraux faits au synode; elle contient toutes les *éparchies*, excepté

[1] *Tooke's R.*, v. II, p. 126.— M. M. de Jonnès la porte à 60 millions en 1838. (*J. G.*)

Bruzlaw, qu'on n'a pu y joindre, à cause de quelques difficultés particulières à cette éparchie, pour ce qui concerne les registres des morts. Voici les résultats généraux de cette table :

	Du sexe masculin.	Du sexe féminin.	Totaux.
Naissances.	531,015	460,900	991,915
Morts	275,382	254,807	540,389
Mariages.		237,313	
Surplus des naissances . . { Garçons . . .		255,432	451,525
{ Filles.		196,093	

Pour estimer la population, M. Tooke multiplie les morts par 58; mais comme cette table parait plus correcte que celles qui l'ont précédée, et comme le rapport des morts aux naissances y est aussi plus considérable, il est probable que le nombre 58 est trop grand pour être employé ici comme multiplicateur. On peut observer que, dans cette table, les naissances sont aux morts à peu près comme 183 est à 100; les naissances aux mariages, comme 385 est à 100; et les morts aux mariages, comme 210 est à 100.

Tous ces rapports sont plus probables que ceux qui résultent des précédentes tables.

CHAPITRE IV. — DES OBSTACLES QUI S'OPPOSENT A LA POPULATION DANS LES PARTIES MOYENNES DE L'EUROPE.

On trouvera peut-être que je me suis arrêté à étudier les États du nord de l'Europe plus longtemps que ne le comporte leur importance politique. J'en ai usé ainsi parce que la politique intérieure de ces États est, à plusieurs égards, essentiellement différente de celle de l'Angleterre; et parce que la connaissance personnelle, quoique légère, que j'en ai acquise, pouvait me fournir quelques remarques nouvelles. Dans les parties moyennes de l'Europe, la division du travail, la distribution des diverses occupations, et le rapport des habitants des villes à ceux des campagnes, diffèrent fort peu de ce qu'on voit en Angleterre; tellement qu'il serait inutile de chercher, dans les mœurs ou dans les coutumes qui y règnent, des traits assez marqués pour présenter des obstacles à la population qui leur soient propres. J'appellerai donc l'attention du lecteur principalement sur certaines conséquences qu'on peut tirer des registres des naissances, des morts et des mariages; ces données fournissent, en plusieurs points importants, plus d'instruction sur l'économie intérieure d'une nation, que ne peuvent faire les observations du voyageur le plus exact.

Un des phénomènes les plus curieux et les plus instructifs que présentent ces registres est, à mon avis, la manière dont les mariages dépendent des morts. Montesquieu a dit avec raison que, partout où il se trouve une place où deux personnes peuvent vivre commodément, il se fait un mariage[1]. Mais pour la plupart des pays de l'Europe, dans l'état actuel de cette partie du monde, il n'y a pas lieu de s'attendre, si l'on consulte l'expérience, que les moyens de pourvoir à l'entretien d'une famille éprouvent un accroissement subit et considérable. Ainsi, pour faire place à un nouveau mariage, il faut en général qu'un mariage ancien soit détruit. Aussi voit-on qu'à l'exception des cas où une cause quelconque produit une grande mortalité, et qu'à l'exception de ceux où il s'opère dans l'État quelque changement favorable à la culture et au commerce, le nombre des mariages annuels est réglé principalement par le nombre des morts annuelles. Ces deux quantités ont l'une sur l'autre une influence réciproque. Il y a peu de pays où les hommes qui composent la masse du peuple aient assez de prévoyance pour différer de se marier jusqu'à l'époque où ils ont de légitimes espérances de pouvoir élever convenablement tous leurs enfants. Ainsi, presque partout, une partie de la mortalité est due à ce que le nombre des mariages est trop grand; et partout aussi une grande mortalité, soit qu'elle provienne de cette cause, ou du grand nombre des villes et des manufactures, ou de l'insalubrité de l'air, ne manque jamais d'augmenter beaucoup le nombre des mariages.

Cette observation se vérifie d'une manière frappante dans quelques villages de Hollande. Sussmilch estime que le rapport moyen des mariages annuels au nombre total des habitants est entre celui de 1 à 107, et celui de 1 à 113, dans les pays où la population n'a pas été diminuée par des pestes ou par des guerres, et où il n'y a pas eu quelque soudain accroissement dans les moyens de subsistance[2]. Crome, qui a écrit plus récemment sur la statistique, prend la moyenne entre les deux rapports de 1 à 92 et de 1 à 122, et estime que le rapport moyen des mariages aux habitants est de 1 à 108[3]. Mais dans les registres de 22 villages hollandais, registres dont Sussmilch a reconnu l'exactitude, on voit que, sur 64 individus, il se fait annuellement un mariage[4].

---

[1] *Esprit des lois*, liv. XXIII, ch. X.

[2] Sussmilch, *Gœttliche Ordnung*, vol. I, ch. IV, sect, LVI, p. 126.

[3] Crome, *Uber die Grœsse und Bevœlkerung der Europ. Staaten*, p. 88. Leipz. 1785.

[4] Sussmilch, *Gœttl. Ordn.*, vol. I, ch. IV, sect. LVIII, p. 127. Ce rapport des

Voilà sans doute un grand écart du rapport moyen. La première fois que je le vis cité, j'en fus extrêmement surpris; je n'avais pas encore remarqué la grande mortalité qui règne dans ces villages; et je n'étais point satisfait des efforts que fait Sussmilch pour rendre compte de ce phénomène. Cet écrivain l'attribue à la grande variété de professions ou de commerces, et en général aux moyens nombreux de gagner sa vie qui s'offrent en Hollande[1]; mais il est évident que ce pays étant depuis longtemps dans le même état, il y a fort peu de raison de croire que chaque année, il s'y présente beaucoup de professions nouvelles ou de nouveaux moyens de subsistance: ainsi, dans les occupations anciennes, on doit habituellement trouver toutes les places prises. La difficulté disparut dès que j'eus fait attention à la mortalité, qui, dans ces villages, est de 1 sur 22 et de 1 sur 23[2], au lieu d'être de 1 sur 36, comme elle est ordinairement là où les mariages sont dans le rapport de 1 à 108. Les naissances étaient à peu près égales aux morts. Le nombre extraordinaire des mariages ne venait pas de quelques nouvelles sources de subsistance ouvertes aux habitants, et par cette raison il ne produisait aucune augmentation de population; il provenait uniquement de la rapide dissolution des mariages anciens par la mort, et des occupations ou emplois de force et d'activité qui demeuraient en conséquence vacants, et offraient des moyens d'alimenter une nouvelle famille.

On peut demander, en ce cas, laquelle de ces deux circonstances a le plus d'influence sur l'autre. Est-ce le grand nombre des mariages, c'est-à-dire, l'accroissement excessif de la population, qui agit le plus fortement pour produire la mortalité? ou la mortalité, produite naturellement par l'insalubrité des occupations et du climat, a-t-elle plus de pouvoir pour multiplier les mariages? Dans le cas particulier dont il s'agit, cette dernière supposition me paraît la mieux fondée, surtout par la raison qu'en Hollande, le peuple, d'un commun aveu, n'était pas dans un état de souffrance. Il est probable que la grande mortalité y provenait de la nature marécageuse du sol, des nombreux canaux qui le coupent, du grand nombre d'hommes qui s'y livrent à des occupations sédentaires, et du très petit nombre de ceux qui jouis-

---

mariages ne peut pas être fourni, dans un pays tel que la Hollande, par ceux qui naissent sur son territoire. Il doit provenir principalement des étrangers qui y affluent. On sait en effet, qu'avant la révolution, il y avait une telle affluence qu'on appelait la Hollande le tombeau de l'Allemagne. (*Note de l'auteur.*)

[1] Sussmilch, *Gœttl. Ordn.*, vol. I, ch. IV, sect. LVIII, p. 128.

[2] *Ibid.*, ch. II, sect. XXXVI, p. 92.

sent de l'avantage d'exercer les travaux si salubres de l'agriculture.

Ce que j'ai dit ci-dessus de la Norwège offre un contraste curieux et frappant. La mortalité y est 1 sur 48; et les mariages, 1 sur 130. Dans les villages de Hollande, la mortalité est 1 sur 25; et les mariages, 1 sur 64. C'est, pour la mortalité et pour les mariages, une différence plus grande que du simple au double. Le rapport entre ces quantités est fort exactement observé, et démontre à quel point elles dépendent l'une de l'autre. On en peut conclure qu'à moins d'une amélioration subite dans l'état de l'agriculture, qui procure tout-à-coup de nouveaux moyens de subsistance, une augmentation dans le nombre des mariages ne peut avoir d'autre effet que d'augmenter la mortalité; et réciproquement, que la mortalité croissante fait croître le nombre des mariages.

En Russie, cette amélioration subite de l'agriculture a eu lieu à un certain point; en conséquence, le nombre des mariages y est assez grand, quoique la mortalité y soit petite; mais à mesure que la population y fera des progrès, si le rapport des mariages demeure le même, la mortalité croîtra inévitablement; ou si la mortalité reste la même, il faudra que le rapport des mariages diminue.

Sussmilch a donné quelques exemples frappants de cette diminution graduelle du nombre proportionnel des mariages, à mesure que la population fait des progrès et s'empare de toutes les occupations qui peuvent fournir à chaque individu des moyens de gagner sa vie.

A Halle, en 1700, le nombre des mariages annuels était à toute la population comme 1 à 77. Pendant le cours des 55 années suivantes, ce rapport diminua graduellement, selon le calcul de Sussmilch, jusqu'à ce qu'enfin il fut réduit au rapport de 1 à 167[1]. C'est là sans doute une différence bien extraordinaire. Si le calcul qui l'établit était parfaitement exact, elle prouverait avec quelle force agissent les obstacles opposés au mariage, et comment celui-ci dépend des moyens de subsistance; mais comme le nombre des habitants est ici déduit d'un calcul, et non d'un dénombrement effectif, les rapports indiqués pourraient n'être pas rigoureusement exacts, ou dépendre en partie de quelques causes accidentelles.

Dans la ville de Leipsig, en 1620, les mariages annuels furent à la population comme 1 à 82; de 1741 à 1756, ils ont été comme 1 à 120[2]. A Augsbourg, en 1510, le rapport des mariages à la population fut de

---

[1] Sussmilch, *Gœttliche Ordnung*, vol. I, ch. IV, sect. LXII, p. 152.

[2] *Ibid.*, sect. LXIII, p. 154.

1 à 86; en 1750, il fut de 1 à 123[1]. A Dantzig, en 1705, ce rapport fut de 1 à 89; en 1745, de 1 à 118[2]. Dans le duché de Magdebourg, en 1700, il fut comme 1 à 87; de 1752 à 1755, comme 1 à 125. Dans la principauté de Halberstadt, en 1690, le rapport fut de 1 à 88; en 1756, de 1 à 112. Dans le duché de Clèves, en 1705, le rapport fut de 1 à 85; en 1755, de 1 à 100. Dans la marche de Brandebourg, en 1700, ce rapport fut de 1 à 76; en 1755, de 1 à 108[3].

Je pourrais citer un plus grand nombre d'exemples de même nature; mais ceux-là suffisent à notre but. Lorsque les moyens de subsistance augmentent tout-à-coup dans un pays, ou par une suite de quelque grande mortalité, ou par les progrès accélérés de la culture, des arts et du commerce, il y a place pour de nouveaux mariages, et il s'en fait beaucoup au-delà de ceux que la mort a dissous. Mais à mesure que les nouveaux emplois de force et d'activité se remplissent; à mesure que la place offerte à un accroissement de population vient à manquer, le nombre des mariages diminue, et ce qui avait été ajouté à ceux de pur remplacement disparait peu à peu; c'est ce qui résulte clairement des faits que nous venons de recueillir.

Dans les pays qui ont été dès longtemps pleinement peuplés, où il ne s'ouvre aucune nouvelle source de subsistance, le nombre des mariages se règle principalement sur celui des morts; et le rapport de ce nombre à toute la population demeure à peu près le même à différentes époques.

On observera la même constance dans les pays où il y a annuellement quelque augmentation dans les moyens de subsistance, pourvu que cette augmentation soit uniforme et permanente. Supposons qu'elle soit tellement constante et régulière, que, pendant le cours d'un demi-siècle, elle ait permis de faire chaque année un certain nombre déterminé de mariages au-delà de ceux que la mort a dissous : la population ne manquerait pas de croître, peut-être même rapidement; mais il est facile de voir qu'en ce cas, le rapport des mariages à toute la population se maintiendrait le même pendant tout le cours de cette période.

Sussmilch s'est appliqué à déterminer ce rapport en différents pays et en diverses circonstances. Dans les villages de la Marche de Brandebourg, il se fait annuellement 1 mariage sur 109 personnes. Dans les villages agricoles, suivant l'opinion de cet auteur, ce rapport varie entre

---

[1] Sussmilch, *Gœttl. Ordn.*, vol. I, ch. IV, sect. LXIV, p. 134.
[2] *Ibid.*, sect. LXV, p. 135. — [3] *Ibid.*, sect. LXXI, p. 140.

celui de 1 à 108 et celui de 1 à 115. Dans les petites villes de la Marche, la mortalité est plus grande et peut être estimée de 1 sur 98. Dans les villages hollandais mentionnés ci-dessus, 1 sur 64. A Berlin, 1 sur 110. A Paris, 1 sur 137. Selon Crome, dans les villes de Paris et de Rome, *qui abondent en célibataires*, ce même rapport n'est que de 1 à 160[1].

Toutefois ce n'est qu'avec beaucoup de précautions qu'on doit appliquer un rapport général quelconque de cette nature, parce qu'il est fort rare que la nourriture et la population croissent d'une manière uniforme. Or, dès que dans un pays les circonstances varient, par les modifications qu'éprouvent la population et les subsistances, ou par les changements survenus dans les habitudes du peuple, relativement à la prudence et à la propreté, il est évident que le même rapport, qui a lieu à une certaine époque, n'a plus lieu à une autre.

Rien de plus difficile que de poser là-dessus des règles sans exception. On peut dire en général, que *lorsque la facilité de gagner sa vie augmente*, soit que cela provienne d'une grande mortalité précédente, soit qu'on doive l'attribuer aux progrès de la culture et du commerce, *cette plus grande facilité tend à produire un rapport plus grand des mariages à la population.* Mais il peut fort bien se faire que cet effet ne se réalise pas. Supposons, par exemple, que le peuple dont il s'agit ait été dans un état de grand abaissement; que la mortalité y soit due en grande partie à l'imprévoyance qui a lieu communément dans un tel état. Il pourrait se faire qu'une amélioration soudaine dans leur situation leur donnât une fierté convenable et un goût de propreté et de décence; en ce cas le nombre des mariages n'augmenterait pas, mais on réussirait à élever un plus grand nombre d'enfants; et la population additionnelle, que demandait le nouvel ordre de choses, serait obtenue par une diminution du nombre des morts, et non par une augmentation du nombre des naissances.

De même si, dans un pays, la population a été longtemps stationnaire, de sorte qu'elle soit difficilement susceptible de croître, il peut arriver qu'un changement d'habitudes, produit par une meilleure éducation ou par toute autre cause, ait l'effet de diminuer le nombre proportionnel des mariages. En ce cas, comme les maladies qu'entraine la misère feraient périr moins d'enfants qu'auparavant, la diminution du nombre des mariages serait balancée par la diminution de la morta-

---

[1] Sussmilch, *Gœttliche Ordnung*, vol. I, ch. IV, sect. LVI, p. 123; sect. LXXV, p. 147; sect. LX, p. 129; sect. LXIX, p. 137. Crome, *Über die Grosse und Bevœlkerung, der Europ. Staaten*, p. 89.

lité; et la population se maintiendrait à son niveau par un moindre nombre de naissances.

Il faut donc manifestement prendre en considération ces changements d'habitudes.

La règle la plus générale qu'on puisse donner à ce sujet, est peut-être que, *tout encouragement direct au mariage entraîne nécessairement un accroissement de mortalité*. Partout la tendance au mariage est si grande que, sans aucune espèce d'encouragement, dès qu'il y a place pour un mariage, on peut être assuré que cette place sera remplie; ainsi, ou les encouragements sont parfaitement inutiles, ou ils font faire des mariages lorsqu'il n'y a point de place vacante. Il en doit inévitablement résulter une augmentation de misère et de mortalité. Montesquieu dit, dans ses *Lettres persanes*, que dans les guerres de la France, qui avaient précédé l'époque où il écrivait, la crainte d'être enrôlé dans la milice avait engagé un grand nombre de jeunes gens à se marier sans avoir de quoi entretenir une famille, et que de tant de mariages il était né beaucoup d'enfants « que l'on cherche encore en France, et que la misère, la famine et les maladies en ont fait disparaître[1]. »

Après un exemple si frappant de l'effet inévitable des encouragements directs au mariage, on ne peut assez s'étonner que ce même auteur, dans son *Esprit des lois*, ait avancé que l'Europe est encore aujourd'hui dans le cas d'avoir besoin de lois qui favorisent la propagation de l'espèce humaine[2].

Sussmilch adopte les mêmes idées. Il considère le cas où le nombre des mariages cesse de croître parce que la nourriture ne peut plus être augmentée; il fait remarquer quelques pays dans lesquels le nombre des mariages contractés est exactement mesuré par le nombre de ceux que la mort dissout; et cependant il persiste à croire que c'est un des premiers devoirs du gouvernement de porter son attention sur le nombre des mariages. Il cite les exemples d'Auguste et de Trajan, et pense qu'un prince ou un homme d'état mériterait le nom de père du peuple, s'il pouvait faire croître le rapport des mariages à la population de sorte qu'au lieu d'être de 1 à 120 ou 125, il fût de 1 à 80 ou 90[3]. Mais comme il paraît, par les exemples qu'il allègue lui-même, que dans les pays qui depuis longtemps sont assez peuplés, la mort est le plus puissant de tous les encouragements au mariage, le prince ou l'homme d'état qui réussirait à augmenter si fort le nombre des mariages, méri-

[1] *Lettre* CXXII. — [2] *Esprit des lois*, liv. XXIII, ch. XXVI.

[3] Sussmilch, *Gœttliche Ordnung*, vol. I, ch. IV, sect. LXXVIII, p. 151.

terait peut-être à plus juste titre le nom de destructeur que celui de père.

Le rapport des naissances annuelles à toute la population dépend principalement du nombre proportionnel des mariages. Ainsi, dans les pays où la population n'est pas susceptible d'un grand accroissement, les naissances, comme les mariages, dépendent principalement des décès; partout où la population ne va pas en diminuant, les naissances remplacent les vides causés par la mort, et y ajoutent en outre précisément autant que peut le permettre l'amélioration de l'agriculture, du commerce et des arts. Dans presque toute l'Europe, pendant les intervalles des pestes, des épidémies, des guerres destructives, qui de temps en temps y ont exercé leurs ravages, les naissances surpassent les décès; mais comme la mortalité varie beaucoup en différents pays et en diverses circonstances, on verra que les naissances varient de la même manière, quoique non au même degré, parce que tous les pays n'admettent pas également un surplus de naissances.

Dans 59 villages de Hollande, où les morts sont environ dans le rapport de 1 à 23, les naissances sont dans ce même rapport[1]. Dans 15 villages aux environs de Paris, les naissances sont à toute la population dans le même rapport et même un peu au-delà, à cause de la mortalité qui est un peu plus grande. Les naissances et les morts vont les unes et les autres à 1 sur 22 7/10[2]. Dans les petites villes de Brandebourg, qui sont dans un état progressif, la mortalité est de 1 sur 29, et les naissances de 1 sur 24 7/10. En Suède, où la mortalité est à peu près de 1 sur 35, les naissances sont de 1 sur 28. Dans 1,056 villages de Brandebourg, dans lesquels la mortalité est de 1 sur 39 ou 40, les naissances sont de 1 sur 30[3]. En Norwège, où la mortalité est de 1 sur 48, les naissances sont de 1 sur 34[4]. Dans tous ces exemples, les naissances sont évidemment mesurées par les décès, en ayant égard, comme il convient, à l'excès de naissances que comporte l'état de chaque pays. En Russie, cette circonstance doit avoir beaucoup d'influence, puisque la mortalité n'y est peut-être que de 1 sur 48 ou 50, et que néanmoins les naissances s'élèvent à 1 sur 26, tant l'accroissement de population y est rapide.

Les écrivains de statistique ont tâché de déterminer une mesure gé-

---

[1] Sussmilch, *Gœttliche Ordnung*, vol. I, ch. VI, sect. CXVI, p. 223.

[2] *Ibid.*, et ch. II, sect. XXXVII, p. 93.

[3] *Ibid.*, ch. II, sect. XXVIII, p. 80, et ch. VI, sect. CXVI, p. 223.

[4] Thaarup, *Statistik*, vol. II, p. 4.

nérale de mortalité pour tous les pays en commun; mais lors même que l'on pourrait obtenir une telle mesure, je ne vois pas à quel usage on pourrait l'employer. Elle serait peu utile pour déterminer la population de l'Europe ou de tout le globe; et si nous voulions en faire usage dans des cas ou dans des lieux particuliers, il est évident qu'elle nous jeterait dans de grossières erreurs. Puisqu'en différents pays et en différentes situations, la mortalité de la race humaine varie entre des limites aussi écartées que les rapports de 1 à 20 et de 1 à 60, on ne peut, dans un cas particulier, user avec sécurité de la moyenne, sans avoir en même temps connaissance des circonstances où le pays se trouve placé, du nombre des villes qu'il renferme, des habitudes du peuple, de la salubrité du climat; connaissance qui tend à rendre inutile le rapport général et moyen, en y substituant celui qui convient au pays dont on s'occupe.

Il y a cependant une circonstance qui affecte la mortalité d'un pays, et que l'on peut considérer comme étant d'une nature générale; elle est d'ailleurs pleinement accessible à l'observation. C'est le nombre des villes, et le rapport du nombre de ceux qui les habitent à celui des habitants de la campagne. Les effets défavorables qu'ont sur la santé les habitations étroites et renfermées, ainsi que les occupations sédentaires des villes, se font sentir en tout temps et en tous lieux; par conséquent, la mortalité générale doit dépendre partout en grande partie du nombre de ceux qui vivent de la sorte et du nombre des hommes qui s'occupent des travaux de l'agriculture. D'après ce principe, on a calculé que lorsque les habitants des villes sont aux habitants des campagnes dans le rapport de 1 à 3, la mortalité est environ de 1 sur 36; elle est de 1 sur 35 ou de 1 sur 33, lorsque les citadins sont aux campagnards comme 2 est à 5, ou comme 3 est à 7. La mortalité est moindre que de 1 sur 36, lorsque le rapport des habitants des villes aux habitants des campagnes est de 2 à 7, ou de 1 à 4. Conformément à ce calcul, on trouve qu'en Prusse la mortalité est de 1 sur 38; en Poméranie, de 1 sur 37 1/2; dans la nouvelle Marche, de 1 sur 37; dans la Marche électorale, de 1 sur 35; selon les registres pour 1756 [1].

La mesure moyenne de la mortalité pour tous les pays, la plus approchée, en y comprenant les villes et les villages, est, selon Sussmilch, de 1 sur 36 [2]. Mais Crome croit que cette mesure, qui peut avoir été bonne au temps de Sussmilch, n'est plus exacte actuellement, parce

[1] Sussmilch, *Gœttliche Ordnung*, vol. III, p. 60.

[2] Vol. I, ch. II, sect. XXXV, p. 91.

que dans la plupart des États de l'Europe, les villes ont augmenté en nombre et en grandeur [1]. Il paraît croire même, qu'au temps où Sussmilch écrivait, son estimation était un peu faible; et qu'à présent le rapport de 1 à 30 approcherait plus de la vérité. Il est assez probable, en effet, que le rapport indiqué par Sussmilch est trop petit, parce que cet auteur, ainsi que plusieurs autres écrivains de statistique, a quelque penchant à supprimer dans ses calculs les années marquées par des épidémies. Mais Crome n'a point étayé sur des preuves suffisantes la mesure qu'il substitue à celle de Sussmilch. Il se fonde sur l'autorité de Busching, qui établit la mortalité de 1 sur 30, dans la totalité des États de la monarchie prussienne [2]; mais il paraît que cette moyenne n'a été déduite que des registres de trois années, période beaucoup trop courte pour obtenir un résultat digne de confiance. Ce rapport, pour la monarchie prussienne, se trouve même tout-à-fait contredit par quelques observations subséquentes citées par Crome. On voit par les registres de cinq années, terminées en 1784, que la mortalité n'a été que de 1 sur 37 [3]. Pendant cette même période, les naissances furent aux morts comme 134 à 100. En Silésie, la mortalité, de 1781 à 1784, fut de 1 sur 30; et les naissances furent aux morts comme 128 est à 100. En Gueldre, de 1776 à 1781, la mortalité fut de 1 sur 27, et les naissances dans le rapport de 1 à 26. Ces deux provinces de la monarchie prussienne sont celles où la mortalité est la plus grande; il y en a d'autres où elle est extrêmement petite. De 1781 à 1784, la mortalité moyenne, à Neufchâtel et Vallengin [4], ne fut que de 1 sur 44, et les naissances de 1 sur 31. Dans la principauté d'Halberstadt, de 1778 à 1784, la mortalité fut encore moindre, savoir de 1 sur 45 ou 46, et le rapport des naissances aux morts fut de 137 à 100 [5].

La conséquence générale que Crome tire de ces faits, est que les États de l'Europe peuvent être divisés en trois classes, auxquelles on peut appliquer une mesure différente de mortalité.

Dans les pays les plus riches et les plus peuplés, où le nombre des habitants des villes est à celui des habitants des campagnes comme 1 est à 3, la mortalité peut être estimée de 1 sur 30. Dans les pays qui sont dans un état de population et de civilisation moyen, la mortalité

---

[1] Crome, *Über die Grosse und Bevœlk. der Eur. Staaten*, p. 116.

[2] *Ibid.*, p. 118. — [3] *Ibid.*, p. 120.

[4] *Ibid.* Adjoints depuis 1815, comme canton, à la Confédération Helvétique. (*Note des traducteurs.*)

[5] *Ibid.*, p. 122.

peut être estimée de 1 sur 32. Enfin, dans ceux qui sont faiblement peuplés, on peut envisager comme juste le rapport de 1 à 36 indiqué par Sussmilch[1].

Ces rapports semblent établir une trop grande mortalité générale, même en comprenant dans le calcul les années épidémiques. Il est probable que les habitudes de propreté, qui, dans le cours de ces dernières années, ont généralement prévalu dans presque toutes les villes de l'Europe, ont fait plus que compenser, quant à la salubrité, l'effet pernicieux de l'accroissement que ces villes ont reçu.

CHAPITRE V. — DES OBSTACLES A LA POPULATION EN SUISSE.

La situation de la Suisse est, à divers égards, si différente de celle des autres États de l'Europe; les faits qu'on a recueillis sur ce pays-là sont si curieux et si propres à éclaircir les principes exposés dans cet ouvrage, qu'il convient de traiter à part ce sujet, et de l'envisager avec une attention particulière.

Il y a trente-cinq ou quarante ans qu'il se répandit en Suisse, à ce qu'il semble, une sorte d'alarme au sujet de sa population. Les Mémoires de la Société économique de Berne, société dont l'établissement n'était pas alors fort ancien, furent remplis d'écrits où l'on déplorait la décadence de l'industrie, des arts, de l'agriculture, des manufactures; et où l'on annonçait le danger imminent de manquer de bras. La plupart des auteurs de ces écrits envisageaient la dépopulation, dont ils gémissaient, comme un fait si évident, qu'il n'avait besoin d'aucune preuve; et ils ne s'occupaient en conséquence qu'à chercher des remèdes à ce mal, tels que de faire venir du dehors des sages-femmes, de fonder des hôpitaux d'enfants trouvés, de doter de jeunes filles, d'arrêter l'émigration, et d'encourager les étrangers à venir dans le pays[2].

Cependant, à cette même époque parut aussi un mémoire de M. Muret, ministre à Vevey, où l'on peut puiser beaucoup de solides instructions, et dont l'auteur, avant de se livrer à l'étude des remèdes, crut devoir s'assurer de l'existence du mal. Des recherches laborieuses, faites avec beaucoup de soin dans les registres de différentes paroisses, en remontant au temps de leur premier établissement, le mirent à même

---

[1] Crome, *Über die Grosse und Bevœlk. der Eur. Staaten*, p. 127.

[2] Voyez les différents mémoires pour 1766.

de comparer le nombre des naissances qui avaient eu lieu pendant trois différentes périodes, chacune de soixante et dix ans; la première, terminée en 1620; la seconde, en 1690, la troisième, en 1760[1]. Le résultat de cette comparaison fut que le nombre des naissances était un peu moindre dans la seconde période que dans la première, et (en supposant quelques omissions dans la seconde et quelques additions dans la troisième) que les naissances dans la troisième étaient aussi un peu moins nombreuses que dans la seconde. D'où l'auteur conclut que la dépopulation du pays, depuis l'an 1550, était une chose indubitable.

En admettant les prémisses de ce raisonnement, la conséquence n'est peut-être pas aussi sûre que cet auteur se le persuade. D'autres faits, consignés dans son mémoire, me portent à croire que la Suisse, pendant cet espace de temps, fut dans le cas dont j'ai parlé au chapitre précédent. Elle fut constamment dans un état progressif. Insensiblement les habitudes de prudence et de propreté y devinrent plus générales; la salubrité du pays en fut accrue; un plus grand nombre d'enfants atteignirent l'âge d'homme; et avec un moindre nombre de naissances, la population se soutint et reçut même l'accroissement que les circonstances purent permettre. En conséquence, le rapport des naissances annuelles à la population, pendant la dernière période, dut être moindre que pendant le cours de la première.

M. Muret fait voir, par des calculs exacts, que, dans la dernière période, la mortalité fut extrêmement petite, et que le nombre des enfants qui atteignirent l'âge de puberté fut très considérable[2]. La même chose ne peut pas avoir eu lieu au même degré dans les périodes précédentes. M. Muret lui-même observe que « l'ancienne dépopulation du pays doit être attribuée aux pestes qui l'ont autrefois désolé. » Et il ajoute : « S'il a pu se soutenir, malgré la fréquence d'un mal si redoutable, c'est une preuve de la bonté du climat, et des ressources assurées que le pays peut fournir pour réparer les pertes qu'éprouve sa population[3]. » Il néglige de faire l'application de cette remarque, comme il aurait dû le tenter; et il ne prend pas garde que, pour réparer si promptement ces pertes de population, il a fallu absolument que le nombre des naissances s'accrût extraordinairement; que le pays ne pouvait se garantir de la destruction dont il était menacé que parce qu'il s'établissait, entre les naissances et la population totale, un rapport plus grand que dans les

[1] *Mémoires*, etc., par la Société économique de Berne, année 1766, Ire partie, p. 45 et suiv. in-8°, Berne.

[2] *Ibid.*, table XIII, p. 120. — [3] *Ibid.*, table IV, p. 22.

temps subséquents, où ces causes de mort ont presque cessé d'agir.

Dans une des tables qui accompagnent ce mémoire, on trouve une liste de toutes les pestes qui ont ravagé la Suisse. Il en résulte que, pendant la première période, ce fléau terrible reparut à de courts intervalles, et qu'il se manifesta ensuite de loin en loin, jusqu'à une époque qui précède de vingt-deux ans la fin de la seconde période[1].

Il serait contraire à toutes les règles de la probabilité de supposer que, pendant la période où ces maladies étaient très fréquentes, le pays jouissait de la plus grande salubrité, et que la mortalité y était extrêmement petite. Admettons qu'alors elle ait été telle qu'on l'observe à présent dans beaucoup d'autres pays exempts de cette calamité, c'est-à-dire, environ de 1 sur 32, au lieu d'être de 1 sur 45, comme elle a été observée dans la dernière période. Les naissances, en conséquence, auraient conservé leur proportion relative; et au lieu d'être dans le rapport de 1 à 36[2], elles auraient été comme 1 à 26. Ainsi, en estimant la population par les naissances, il faut employer, à différentes périodes, des multiplicateurs différents; et de ce que le nombre des naissances est plus grand dans la première période, il ne s'ensuit nullement qu'à cette époque la population fût plus grande.

Ainsi, dans le cas traité par l'auteur, la somme des naissances pour 17 paroisses, pendant les 70 premières années, est donnée pour avoir été de 49,860; d'où résulte une moyenne annuelle d'environ 712. Ce nombre, multiplié par 26, indiquerait une population de 18,512 âmes. Dans la dernière période, la somme des naissances est indiquée comme ayant été de 43,910[3], ce qui donne annuellement environ 626. Ce nombre, multiplié par 36, indique une population de 22,536. Si donc nos multiplicateurs sont justes, il paraît qu'au lieu du décroissement qu'on avait en vue de prouver, c'est un accroissement considérable qui se trouve résulter de ces données.

Plusieurs raisons me portent à croire que je n'ai pas évalué trop haut la mortalité pendant le cours de la première période. Je me fonde en particulier sur un calcul relatif à Genève, ville que son voisinage autorise à prendre pour terme de comparaison. Au 16e siècle, la probabilité de vie, c'est-à-dire, l'âge auquel parviennent la moitié de ceux qui naissent[4], n'était dans cette ville que de 4'883, ou un peu moins de quatre

---

[1] *Mémoires*, table IV, p. 22. — [2] *Ibid.*, table I, p. 21. — [3] *Ibid.*, p. 16.

[4] Il faut toujours joindre une explication à ces mots *probabilité de vie*, parce qu'on n'a pas l'habitude de distinguer sous ce genre, par des noms propres, les espèces les plus usuelles. L'espèce de probabilité de vie, dont il s'agit ici, serait à ce

ans et neuf dixièmes; la vie moyenne y était de 18'511, environ dix-huit ans et demi. Dans le 17e siècle, la probabilité de vie[1] était 11'607, un peu plus de onze ans et demi; et la vie moyenne, 23'338. Dans le 18e siècle, la probabilité de vie[2] s'était accrue jusqu'à 27'183, environ vingt-sept ans et un cinquième; la vie moyenne jusqu'à trente-deux ans et un cinquième.

Il est extrêmement probable qu'en Suisse, il doit y avoir eu une diminution de mortalité de même genre, quoique non peut-être au même degré. Or, nous savons par les tables d'autres pays, dont j'ai déjà fait l'examen, que les périodes où la mortalité est la plus grande produisent communément un plus grand rapport de naissances.

Ce fait, que les naissances dépendent des décès, a été reconnu par M. Muret, et il en a produit plusieurs exemples. Mais n'ayant pas dirigé son attention sur le vrai principe de population, il se contente d'exprimer à ce sujet beaucoup d'étonnement, et ne fait aucune application de cette remarque.

A propos du peu de fécondité des femmes en Suisse, il dit que la Prusse, le Brandebourg, la Suède, la France, et tous les autres pays dont il a pu connaître les registres, donnent un rapport du nombre des baptêmes au nombre des habitants, plus grand que ne le donne le Pays-de-Vaud, où ce rapport est de 1 à 36[3]. Il ajoute que des calculs, faits récemment dans le Lyonnais, donnent pour le rapport des baptêmes, à Lyon même, celui de 1 à 28; dans les petites villes, celui de 1 à 25; et dans les petites paroisses, de 1 à 23 ou 24. Quelle prodigieuse différence, s'écrie-t-il, du Lyonnais au Pays-de-Vaud, où la proportion la plus favorable, et seulement dans deux petites paroisses d'une fécondité singulière, n'est pas au-dessous de 26, et où, dans plusieurs paroisses, elle dépasse 40 de beaucoup! La même différence, remarque-

---

qu'il me semble, commodément désignée par cette expression, *le terme de la vie douteuse*, ou plus brièvement *la vie douteuse*. La probabilité de vie, qui est la moyenne prise entre toutes les vies, conserverait le nom de *vie moyenne*. Et la probabilité de vie, qui a rapport à un âge fixe serait *la probabilité d'atteindre* telle ou telle époque déterminée. Il y a quelque avantage à spécifier par des noms distincts les objets qu'on soumet à la discussion, et plus encore ceux qui, par leur nature, touchent de près aux sciences exactes. (*Pierre Prevost.*)

[1] Ou le terme de la vie douteuse. (*Pierre Prevost.*)

[2] Voyez un mémoire inséré dans la *Bibliothèque Britannique*, t. IV, p. 328. Ce mémoire intéressant est de mon ami M. le professeur Odier, qui a su tirer des tables de mortalité, qu'il a soigneusement comparées, divers résultats curieux et applicables. (*Pierre Prevost.*)

[3] *Mém. de la Soc. économ. de Berne* pour 1766, part. I, p. 47, 48.

t-il, a lieu pour la vie moyenne : elle est de vingt-cinq ans et un peu plus dans le Lyonnais; tandis que, dans le Pays-de-Vaud, la vie moyenne la plus faible, et dans une seule paroisse, pays malsain et marécageux, est de vingt-neuf ans et demi, et qu'il y a bien des endroits où elle est de quarante-cinq ans, et davantage.

« Mais d'où vient, dit-il, que notre pays, où les enfants échappent mieux aux crises de l'enfance, où la vie moyenne, de quelque manière qu'on en établisse le calcul, est plus considérable que partout ailleurs, est précisément celui de tous où la fécondité est la moins grande? D'où vient encore que de toutes nos paroisses, celle qui nous donne la vie moyenne la plus forte est aussi celle qui reste le plus en arrière pour la population? Pour résoudre cette question, je hasarderai une conjecture que je ne donne que pour telle. Ne serait-ce point, que pour maintenir partout le même équilibre de population, Dieu aurait sagement réglé les choses de telle manière que la force de la vie, dans chaque pays, soit en raison inverse de la fécondité?

« Je suppose, en effet, que l'expérience vérifie ma conjecture. Leyzin, village des Alpes, sur un peuple de 400 âmes, donne un peu plus de 8 enfants par an. Le Pays-de-Vaud en général, sur le même nombre d'habitants, en donne 11, et le Lyonnais 16. Mais s'il se trouve qu'à l'âge de 20 ans, les 8, les 11 et les 16[1] soient réduits au même nombre, la force de la vie donnera dans un lieu ce que la fécondité donne dans un autre, et ainsi les pays les plus sains, ayant moins de fécondité, ne se peupleront pas trop, et les malsains, par leur grande fécondité, soutiendront également leur population[2]. »

On peut juger, à ce trait, de la surprise que M. Muret éprouve en voyant la santé en opposition avec la fécondité. Il a recours à un miracle pour expliquer ce phénomène. Cependant *le nœud* n'était pas digne d'un tel effort, *non dignus vindice nodus.* Le fait observé ne force point d'admettre l'étrange supposition, que la fécondité des femmes soit en raison inverse de leur santé.

Il y a sans doute, entre les différents pays, beaucoup de différence quant à la salubrité, provenant de la différence du sol ou de la situation, et aussi de celle des occupations ou des habitudes. Lorsque, par l'action de ces causes ou d'autres quelconques, il vient à régner une

---

[1] Dans l'original français, il y a *les quatorze*; mais c'est une faute d'impression ou de copie. (*Pierre Prevost.*)

[2] *Mémoires de la Société économique de Berne*, année 1766, part. I, p. 48 et suivantes.

grande mortalité, aussitôt il s'ensuit une augmentation dans la proportion des naissances; car, d'un côté, le travail étant plus demandé, il se fait plus de mariages; de l'autre, les mariages, se contractant à un âge moins avancé, sont plus féconds.

Au contraire, là où les causes opposées conservent la santé et la vie, si les habitudes d'un peuple s'opposent à l'émigration, la nécessité de prévenir l'excès de la population se fera sentir avec force; il faudra périr ou mettre obstacle à ses progrès. Ainsi les mariages se contracteront tard; leur nombre diminuera graduellement, à mesure que la population croîtra; et ces mariages tardifs seront naturellement moins féconds.

Dans la paroisse de Leyzin, dont parle M. Muret, toutes ces circonstances paraissent s'être rencontrées. Ce village est situé de manière à jouir de l'air le plus pur; ses habitants, livrés aux soins de la vie pastorale, ne sont pas exposés à l'influence de plusieurs causes qui peuvent altérer la santé. Aussi, d'après les calculs de M. Muret, dont il n'y a pas lieu de se défier, la probabilité de vie dans cette paroisse s'est trouvée atteindre le nombre vraiment extraordinaire de 61 ans[1]. Or, en ce lieu-là, pendant un espace de 30 années, le nombre des naissances a été presque exactement égal à celui des morts[2]; d'où l'on peut conclure que les habitudes de ce peuple ne le portaient pas à émigrer[3], et que les ressources de la paroisse, pour le soutien de sa population, étaient restées à peu près stationnaires. Nous sommes donc fondés à croire que, dans cette paroisse, les pâturages étaient limités, et qu'ils ne pouvaient être aisément augmentés ou améliorés; le nombre des bestiaux qu'on y pouvait nourrir était limité par-là même, ainsi que le nombre d'hommes nécessaire pour en prendre soin.

Dans de telles circonstances, comment les jeunes hommes, arrivés à l'âge de puberté, auraient-ils pu quitter la maison paternelle et se marier, avant que quelque emploi de berger, de laitier, ou autre pareil, devînt vacant par la mort de quelqu'un de ceux qui en étaient en possession? La bonne santé générale a dû toujours retarder beaucoup de

---

[1] *Mémoires de la Société économique de Berne*, 1766, p. I, t. V, p. 64.

[2] *Ibid.*, table I, p. 13.

[3] Cela est sans doute vraisemblable. Il paraît cependant que, comme une paroisse (ville ou village) peut rester dans un état de population stationnaire par deux causes, l'auteur aurait dû dire un mot pour exclure celle qu'il n'admet pas. En effet, si les émigrations sont compensées par les immigrations, la population ne changera point. Mais dans le cas présent, il n'est pas probable que cette espèce d'active rotation ait pu avoir lieu. (*Pierre Prevost.*)

telles vacances; et par conséquent le grand nombre a dû passer la jeunesse dans le célibat, ou s'exposer au risque évident de mourir de faim eux et leurs familles. C'est ici un cas semblable à celui de la Norwège, et auquel nos principes s'appliquent avec plus de précision, à cause de l'égalité observée entre les morts et les naissances.

Si par malheur, un père, dans ce village, a eu une famille plus nombreuse qu'à l'ordinaire, il a dû en résulter une tendance à diminuer le nombre des mariages plutôt qu'à l'accroître. Ce père, avec de l'économie, aura pu réussir à nourrir chez lui tous ses enfants, quoique problement il n'ait pu leur donner de l'emploi sur son propre fonds; mais il est évident que ses enfants n'ont pu le quitter que fort tard. Il est probable que le premier d'entr'eux qui se sera marié n'aura pu former une telle union qu'après la mort du père. Au contraire, si celui-ci n'avait eu que deux fils, l'un des deux se serait marié peut-être sans quitter la maison paternelle, et l'autre après la mort de son père. Il paraît que l'on peut dire en général, que l'absence ou la présence de quatre personnes non mariées fera, qu'il y aura ou qu'il n'y aura pas place pour un autre mariage, ou pour l'établissement d'une nouvelle famille.

Comme, dans cette paroisse, les mariages, à peu d'exceptions près, ont dû être fort tardifs; et comme cependant, en vertu de la salubrité du lieu, ces unions tardives ont dû être dissoutes fort tard par la mort, il est évident qu'une partie considérable des mariages, qu'on a pu y observer à la fois, a dû être inutile pour la population, à cause de l'âge avancé auquel les femmes étaient parvenues. Aussi voyons-nous que le nombre des mariages existant à la fois a été trouvé, avec les naissances annuelles, dans un rapport qui est hors du cours ordinaire des choses, savoir, comme 12 est à 1. Les naissances ne montaient qu'à la 49e partie de la population; et le nombre des personnes au-dessus de 16 ans était au nombre de celles au-dessous de cet âge à peu près comme 3 est à 1 [1].

Par forme de contraste, et pour faire voir combien peu on doit compter sur les calculs de population qui se fondent sur le nombre des naissances, M. Muret cite la paroisse de Saint-Cergue, dans le Jura, où les mariages existants sont aux naissances annuelles dans le rapport de 4 à 1; où les naissances sont la 26e partie de la population; et où le nombre des personnes au-dessus et au-dessous de 16 ans est précisément le même [2].

---

[1] *Mém. de la Soc. œconom. de Berne*, pour 1766, p. 11 et 12. — [2] *Ibid.*

Si l'on estimait la population de ces paroisses par les naissances annuelles, dit cet auteur, on croirait que Leyzin ne l'emporte sur Saint-Cergue que d'un cinquième au plus; tandis que, par un dénombrement exact, on a trouvé la population du premier de 405, et celle du second de 171 [1].

« J'ai choisi, dit-il, les paroisses où le contraste est le plus frappant; mais, quoique la différence soit moins remarquable dans les autres, on trouvera toujours que, d'un endroit à un autre, souvent très voisin, et situé de même en apparence, les proportions varient considérablement [2]. »

Il est étrange qu'après avoir fait ces observations et d'autres semblables que je supprime, cet auteur infère du seul rapport des naissances la dépopulation du Pays-de-Vaud. Il n'y a cependant aucune raison de croire que ce rapport n'ait point varié à différentes époques, comme il varie en différents lieux. Le contraste observé dans la fécondité des deux paroisses de Leyzin et de Saint-Cergue dépend de causes que le temps et les circonstances peuvent modifier. Le grand nombre d'enfants, qui à Saint-Cergue atteignent l'âge mûr, prouve que la salubrité de ce lieu n'est pas fort inférieure à celle de Leyzin [3]. Le rapport des naissances aux morts y est de 7 à 4 [4]; mais comme le nombre total des habitants ne s'élève qu'à 171, il est évident qu'un tel excès de naissances n'a pas été ajouté régulièrement à la population de cette paroisse, pendant le cours des deux siècles qui ont précédé. Il faut donc que cet excès soit dû à quelque amélioration subite de l'agriculture ou du commerce, ou bien à la pratique de l'émigration. Cette dernière cause me semble la plus probable, et elle me paraît confirmée par ce qui a été remarqué, comme je viens de le dire, sur le petit nombre des adultes par rapport à la population totale. Cette paroisse est située dans le Jura, sur la grande route de Paris à Genève. Cette position a dû rendre l'émigration plus facile; en effet, elle paraît avoir jeté dans les villes et le plat pays une partie des habitants de cette paroisse féconde, et en avoir fait sortir beaucoup d'adultes qui, faisant place à de nouveaux mariages, ont encouragé par leur retraite l'augmentation des familles.

L'usage de l'émigration dans une paroisse ne dépend pas uniquement de sa situation, mais probablement aussi de quelques circonstances accidentelles. Je ne doute pas que trois ou quatre émigrations, couronnées par

---

[1] *Mém. de la soc. économ. de Berne* pour 1766, p. 11. — [2] *Ibid.*, p. 13.
[3] *Ibid.*, table XIII, p. 120. — [4] *Ibid.*, table I, p. 11.

le succès, n'aient suffi souvent pour donner à tout un village un esprit d'entreprise; et que le défaut de succès, dans un pareil nombre de tentatives, n'ait produit quelquefois l'effet contraire[1]. S'il s'établissait à Leyzin une habitude d'émigration, il ne faut pas douter que le rapport des naissances n'y changeât aussitôt; et qu'au bout de vingt ans, l'examen des registres ne donnât des résultats aussi différents de ceux qu'a recueillis M. Muret, que ceux-ci le sont des résultats relatifs à Saint-Cergue. On peut conclure de là, qu'indépendamment de la plus grande mortalité, il y a d'autres causes qui peuvent rendre très incertaine l'estimation de la population à différentes époques, lorsqu'on la fonde sur le rapport des naissances.

Les faits observés par M. Muret sont fort utiles à recueillir, mais il n'en est pas toujours de même des conséquences qu'il en déduit. Il a fait quelques calculs relatifs à Vevey, qui tendent réellement à confirmer les principes les plus vrais sur la fécondité des mariages, et à prouver l'inexactitude de l'estimation commune; mais qui, dans son intention, avaient un tout autre objet. Il a trouvé que 375 mères avaient mis au monde 2,095 enfants, tous nés vivants; d'où il résulte que chaque mère avait eu 5 10/12 ou environ 6 enfants[2]. A la vérité, il s'agit ici de mères et non simplement de femmes mariées. Et toutes les femmes mariées ne deviennent pas mères. Cependant, même en déduisant le nombre indiqué par le rapport des stériles (lequel est à Vevey de 20 à 478), on trouvera encore que la moyenne des enfants mis au monde par chaque femme mariée est de 5 1/3 enfants[3] : et cela dans une ville dont l'auteur semble accuser les habitants de se marier trop tard et de craindre d'avoir une nombreuse famille[4]. Le rapport général des mariages annuels aux naissances annuelles dans le Pays-de-Vaud est de 1 à 3'9[5]; ainsi, selon le mode ordinaire de calcul, on dirait que les mariages y donnent trois enfants et neuf dixièmes.

Dans une division du Pays-de-Vaud en huit différents districts, M. Muret a trouvé que dans sept villes, la vie moyenne était de 36 ans;

---

[1] Cette observation de Malthus s'applique parfaitement à ce qui se passe dans la plupart des villages qui constituent l'ancien département des Alpes maritimes, aujourd'hui comté de Nice. (*Jph. G.*)

[2] *Mémoires de la Soc. écon. de Berne*, 1766, p. 29 et suiv.

[3] Les seconds et troisièmes mariages sont cause que la fécondité des mariages est toujours moindre que la fécondité des femmes mariées. Dans le calcul présenté ici, il est uniquement question des mères, sans aucun égard au nombre des maris qu'elles peuvent avoir eus. (*Note de l'auteur.*)

[4] *Mém. de la Soc. économ. de Berne*, pour 1766 p. 32. — [5] *Ibid.*, table I, p. 21.

et la probabilité de vie, ou l'âge auquel parviennent la moitié des enfants, 37 ans. Dans trente-six villages, la vie moyenne s'est trouvée 37; et la probabilité de vie, 42. Dans neuf paroisses des Alpes, la vie moyenne a été 40; et la probabilité de vie, 47; dans sept paroisses du Jura, ces deux nombres ont été 38 et 42; dans douze paroisses à grains, 37 et 40; dans dix-huit paroisses au centre de grands vignobles, 34 et 37; dans six paroisses mêlées de vignes et de collines, 33 9/10 et 36; dans une paroisse marécageuse, 29 et 24[1].

On voit, par une autre table, que dans la paroisse vraiment extraordinaire de Leyzin, le nombre des personnes mortes avant l'âge de puberté était moindre que le cinquième; et que dans d'autres paroisses des Alpes et du Jura, ce nombre était au-dessous du quart. Pour le Pays-de-Vaud en général, c'est environ un tiers.

Dans quelques-unes des plus grandes villes, telles que Lausanne et Vevey, le grand nombre d'étrangers adultes qui viennent s'y établir fait que le rapport des adultes à ceux qui sont au-dessous de 15 ans est presque aussi grand qu'à Leyzin, et approche de celui de 3 à 1. Dans les paroisses où il n'y a pas beaucoup d'émigrations, ce rapport est à peu près de 2 à 1. Et dans celles qui fournissent des habitants aux autres pays, il approche plus du rapport d'égalité[2].

La population totale du Pays-de-Vaud est estimée par M. Muret de 113 mille ames, dont 76 mille adultes. Ainsi, pour tout le pays, le rapport des adultes à ceux qui sont au-dessous de l'âge de puberté est celui de 2 à 1. Parmi ces 76 mille adultes, on comptait 19 mille mariages existants; partant 38 mille personnes mariées, et tout autant de non-mariées, entre lesquelles à la vérité se trouvaient probablement, selon M. Muret, 9 mille veufs ou veuves[3]. Avec un tel nombre de personnes vivant hors du mariage, il n'y avait pas lieu de craindre que les émigrations probables, ou les levées militaires, affectassent sensiblement le nombre des mariages annuels, et arrêtassent les progrès de la population.

Le rapport des mariages annuels à tous les habitants dans le Pays-de-Vaud n'était, selon les tables de M. Muret, que de 1 à 140[4], ce qui est moins qu'en Norwège.

Tous ces calculs de M. Muret supposent que l'influence des obstacles privatifs, ou qui préviennent l'accroissement de la population, est très considérable dans tous les lieux de son observation; et il y a lieu de

---

[1] *Mém. de la soc. écon. de Berne*, table VIII, p. 92 et suiv. — [2] *Ibid.*, table XII.
[3] *Ibid.*, p. 27. — [4] *Ibid.*, table I.

présumer que les mêmes habitudes prévalent dans les autres parties de la Suisse, quoiqu'elles puissent varier plus ou moins, selon le degré de salubrité des lieux et des occupations, et selon que le pays offre, ou n'offre pas, des ressources qui permettent à la population de s'accroître.

Dans la ville de Berne, de 1583 à 1654, le Conseil souverain avait admis à la bourgeoisie 487 familles, dont 379 se trouvèrent éteintes dans le cours de deux siècles; en sorte qu'en 1783, il n'en restait plus que 108. Pendant le siècle écoulé de 1684 à 1784, il y eut 207 familles bernoises éteintes. De 1724 à 1712, la bourgeoisie fut donnée à 80 familles. En 1623, le Conseil souverain admit les membres de 112 familles, dont il ne reste plus que 58[1].

Le nombre des personnes non mariées à Berne, en y comprenant les veufs et les veuves, est beaucoup au-dessus de la moitié de tous les adultes; et le rapport de ceux qui ont moins de 16 ans, à ceux qui sont au-dessus de cet âge, est à peu près de 1 à 3[2]. Ce sont là des preuves bien fortes de l'influence des obstacles privatifs ou qui préviennent la population.

Les paysans du canton de Berne ont toujours passé pour riches, et il n'y a pas de doute que cette richesse ne soit due en grande partie à cette circonstance. Une loi, qui a été assez longtemps en vigueur[3], exigeait qu'un paysan fît preuve qu'il possédait l'armement et l'équipement requis pour la milice, avant d'obtenir la permission de se marier. Non-seulement une telle loi excluait du mariage les hommes dans la misère, mais elle a dû tendre à donner à d'autres d'heureuses habitudes, en leur faisant envisager le travail et l'économie comme des moyens nécessaires pour obtenir l'objet de leurs désirs. Un jeune homme qui, dans ce but, avait pris quelque engagement, dans le pays ou au-dehors, devait naturellement contracter des sentiments plus élevés, et ne pas se contenter de gagner simplement la somme requise pour se marier, mais tâcher d'aller au-delà, et d'amasser un peu pour l'entretien de sa famille.

J'eus bien regret, lorsque je passai en Suisse, de ne pouvoir me procurer aucun détail sur les petits cantons. Les troubles qui y régnaient alors m'en empêchèrent[4]. Il est à présumer qu'étant presque en entier

---

[1] *Statistique de la Suisse*, par Durand, t. IV, p. 405, in-8°, 4 vol. Lausanne, 1796.

[2] *Beschreibung, von Bern*, vol. II, table I, p. 53; 2 vol. in-8°. Bern, 1796.

[3] Elle était encore en vigueur en 1797. (*Pierre Prevost.*)

[4] Placé, comme je le suis, assez près des petits cantons suisses, dont l'auteur

pays de pâturages, ils doivent ressembler aux paroisses alpines du Pays-de-Vaud, tant pour la salubrité que pour la nécessité de prévenir la population; à l'exception néanmoins des lieux où ces circonstances

---

regrette de n'avoir pu étudier la population sous les rapports qui l'intéressent, je n'ai rien négligé pour avoir à cet égard quelques renseignements exacts. Mais j'ai éprouvé que cette recherche était plus difficile qu'elle ne semblerait devoir l'être au premier coup-d'œil.

Voici quelques notes sur le canton de Glaris. Elles sont de M. le Landamman Heer.

Par un dénombrement, fait en 1801, le canton de Glaris contenait 22,137 âmes. Il est probable, selon M. Heer, que ce résultat est trop petit et que le nombre réel s'élevait au moins à 23,000 âmes. On peut comparer à cette population les données que fournit la table suivante :

En 1805	551 Décès.	830 Naissances.
1804	577	792
1803	663	912
1806	637	852
1807	686	823

Il en résulte que, pour ces cinq années, la mortalité moyenne, déduite du nombre donné par le dénombrement, a été de 1 sur 33 1/2. Mais si on emploie le nombre présumé plus vrai par l'observateur, cette mortalité moyenne a été à peu près de 1 sur 37.

Pour les naissances, on trouve le rapport moyen de 1 à 26 1/4, ou de 1 à 27 1/4, selon qu'on emploie la population donnée par le dénombrement, ou celle que l'observateur juge plus vraie.

Il paraît donc que le nombre des naissances l'a emporté sur le nombre des morts, dans un rapport moyen assez voisin de celui de 19 à 13 ou presque de 4 à 3. D'où a dû résulter un accroissement de population singulièrement rapide. Ainsi le nombre des morts et celui des naissances, calculées sur la population de 1801, doivent nécessairement être trop forts.

Il n'a pas été possible d'obtenir des renseignements exacts sur le nombre annuel des mariages, si ce n'est qu'en l'année 1807, on en a compté 132. Il a été également impossible de rien apprendre sur le nombre moyen des enfants par mariage. La maladie qui, dans ce canton, enlève le plus d'hommes et de femmes d'un âge peu avancé est la phthisie ou consomption.

Tant que les habitants de ce pays vivaient comme un peuple de pâtres occupés de travaux rustiques, ils trouvaient dans leurs montagnes quelque facilité à pourvoir à leurs besoins; ils avaient des mœurs pures, de la force et de l'indépendance. Aujourd'hui ils éprouvent le sort des peuples manufacturiers. Leur industrie s'était tournée presque exclusivement du côté de la fabrication du coton. On le travaillait depuis la filature jusqu'à l'indienne. Ces manufactures sont tombées, et la plus grande partie de la population est sans pain. On a tenté d'établir deux manufactures de draps et une de chapeaux de paille. Mais ces essais n'ont point eu encore d'influence générale.

J'ajouterai quelques passages d'un discours prononcé par M. Heer à la Société économique de Glaris.

« L'art de travailler le coton avait été transplanté dans cette vallée. La facilité de l'ouvrage et le prix élevé du travail ne pouvaient manquer d'attirer des ouvriers à

peuvent avoir été modifiées par l'usage de l'émigration, ou par l'établissement de quelques manufactures.

Dans un pays où la vie est rigoureusement pastorale, les limites de

---

ce genre de fabrique. Un rouet était une dot. Un tisserand était un homme dans l'aisance. On se livrait à cette espèce d'occupation avec empressement; on jouissait du présent sans s'inquiéter de l'avenir. Qu'est devenue cette richesse? Le quart de notre population reçoit ou demande l'aumône. D'honnêtes pères de famille, leurs femmes, leurs enfants, luttent péniblement contre la misère et la faim, supportant leur sort avec fermeté, mais vivant dans l'angoisse et dans la souffrance. De nouvelles habitudes ont engendré de nouveaux besoins; les durs travaux de nos ancêtres nous sont devenus étrangers; la vie sédentaire, une mauvaise nourriture et un séjour habituel dans des lieux humides et malsains, ont ravi à notre peuple sa santé et sa vigueur naturelle.

« Je m'arrête à regret sur ce spectacle, mais je dois appeler votre attention sur les suites immédiates de cet état de choses; je veux parler de l'accroissement de la population, de la facilité de pourvoir à son entretien, de la fréquentation plus facile des personnes de différents sexes; de cette facilité de vivre que donnent les manufactures, de ces mariages précoces, contractés par des enfants, qui auraient encore le plus grand besoin de la surveillance paternelle.

« D'après les principes des auteurs les plus célèbres qui ont écrit sur l'économie politique, l'accroissement de la population est pour un grand état une source de richesse. Mais un petit état, et en particulier notre patrie, n'est riche que quand sa population est proportionnée aux produits de la terre. Il est pauvre dès que cette proportion est détruite. Or, selon quel rapport s'est accrue notre population? D'après des autorités dignes de foi, le nombre total des habitants de nos campagnes était en 1701 de 5,700 hommes, en 1771 de 4,652, en 1797 de 6,502. Dès lors ce nombre a constamment été en augmentant. »

Il me semble que le bon sens helvétique et le zèle patriotique qui se font remarquer dans ce discours ont dirigé l'auteur vers la vraie source du mal qu'il déplore. Et ses principes ne s'éloignent pas beaucoup de ceux que Malthus a entrepris de démontrer [1]. (*Pierre Prevost.*)

(1821.) Nous ajouterons à ce qui précède sur l'état actuel du même canton, quelques informations qui sont puisées à la même source.

Le pacte fédéral porte la population du canton de Glaris à 24,100 âmes. Il est probable qu'elle a augmenté, mais qu'elle ne passe pas 23,300. Tout calcul, et un dénombrement surtout, est sujet à quelque incertitude à cause des nombreuses émigrations.

De 1805 à 1819, il y a eu 14,573 naissances, et 11,419 décès; ainsi un excédant de 2,934 en faveur des naissances. « Cet accroissement fait naître des réflexions sérieuses, dit l'excellent citoyen de qui nous tenons ces détails, lorsqu'on considère les moyens de subsistance à la portée des habitants, le peu d'étendue du canton, la stérilité du sol, et le nombre actuel des pauvres. »

Quant aux mariages, on n'en a pas tenu registre d'année en année; mais en 1807 on en a compté 152, et 223 en 1819. On n'est pas non plus en état de donner le nombre moyen des enfants par mariage.

---

[1] Note de la première édition, en 1909.

la population sont évidentes. Il n'y a pas de terres moins susceptibles d'amélioration, que les pâturages de montagne. Il faut les abandonner presque en entier à la nature; et lorsqu'on les a couverts de troupeaux en nombre convenable, il reste fort peu à faire. Dans ces parties de la Suisse, comme en Norwège, la plus grande difficulté est de se procurer assez de fourrage pour nourrir pendant l'hiver le bétail qui a passé l'été sur la montagne. A cet effet, on recueille avec le plus grand soin les moindres herbes. Dans les places inaccessibles aux bestiaux, les paysans vont quelquefois faire du foin en armant leurs pieds de crampons. On coupe l'herbe de moins de trois pouces, en quelques endroits, trois fois l'année. Dans les vallées, on voit toute la campagne tondue d'aussi près que nos boulingrins, et toutes les inégalités rognées comme avec des ciseaux. C'est en Suisse et en Norwège que, par cette raison, l'art de faucher est porté au plus haut point de perfection. Cependant comme, dans les vallées, l'amélioration des terres dépend principalement des engrais que fournissent les bestiaux, il est évident que la quantité du

---

La phthisie enlève encore beaucoup de personnes d'un âge peu avancé; mais cette maladie exerce moins de ravages. Le dessèchement des marais de la Linth, joint au changement survenu dans la nourriture et dans le travail d'une partie de la population, peuvent avoir eu à cet égard quelque heureuse influence.

Le changement opéré dans la nourriture tient à l'emploi de la plus grande partie des pâturages communaux. Ils ont été distribués en usufruit aux habitants. Chaque famille doit jouir de 200 toises carrées, et dans quelques communes de 5 à 600. Ce terrain a été fort généralement employé à la culture des pommes de terre, de quelques légumes, de diverses espèces de céréales; quelque partie en chanvre et autres produits utiles. Ce changement a été d'un grand secours pendant ces dernières années; il a fourni des aliments sains et à bas prix, en même temps qu'il a donné une occupation forte et salubre.

Il s'est fait aussi, dans les manufactures, des changements importants, principalement par l'activité de la production, que les machines nouvelles appliquées à la filature ont provoquée. Le prix de la main-d'œuvre est très bas. Le bas prix des denrées et des secours, devenus indispensables, ont soutenu les ouvriers. Mais le nombre des pauvres est considérable, et les mariages, trop légèrement contractés, ne peuvent que les multiplier.

Les émigrations sont temporaires ou définitives. Les premières sont celles des gens de métier qui vont en divers lieux, surtout en France et en Italie, chercher du travail. Les autres sont faites dans le but de s'établir à demeure, principalement en Russie, très rarement en Amérique [1].

Ces faits, à la vérité, se rapportent à un seul canton; mais ils serviront au moins d'exemples, relativement aux autres, sur lesquels nous ne pouvons pas offrir d'exacts renseignements. (*Note des traducteurs.*)

---

[1] Les malheureux du canton de Glaris et des autres contrées pauvres de la Suisse ont depuis pris le chemin de l'Amérique et plus tard de l'Algérie. (*Add. G.*)

foin et celle des bestiaux s'y servent mutuellement de limites : et puisque la population y est elle-même limitée par le produit des bestiaux, il ne paraît pas possible qu'elle s'accroisse au-delà d'un certain terme, ni au-delà d'une certaine distance de ces vallées. Ainsi quoiqu'en Suisse, dans le plat pays, la population ait crû pendant le dernier siècle, il y a lieu de croire qu'elle a été stationnaire dans les montagnes. Si l'on s'en rapporte à M. Muret, elle a beaucoup diminué dans les Alpes du Pays-de-Vaud : mais nous avons vu que les preuves qu'il en donne sont tout-à-fait incertaines. Il n'est pas probable que les Alpes soient moins fournies de bétail qu'elles ne l'étaient autrefois ; si les habitants y sont en plus petit nombre, cela ne peut venir que de ce qu'on y a moins d'enfants et qu'on y vit mieux.

Dans quelques-uns des petits cantons, les manufactures ont été introduites. Ces établissements, en donnant plus d'emploi au travail et en fournissant plus d'articles d'exportation pour l'achat du blé, ont considérablement accru la population; mais les écrivains suisses semblent s'accorder à reconnaître que les districts où ils se sont formés ont souffert du côté de la santé, de la moralité et du bonheur.

Il est dans la nature des terres en pâturages de produire de quoi nourrir beaucoup au-delà du nombre d'hommes qu'elles emploient. Par conséquent, dans les pays voués exclusivement à la vie pastorale, il y aura beaucoup d'hommes désoccupés ou peu occupés. Cet état des choses dispose naturellement à l'émigration. C'est une des causes qui ont le plus contribué à jeter les Suisses dans le service étranger. Lorsqu'un père avait plus d'un fils, ceux qui ne lui étaient pas nécessaires pour le travail de sa ferme étaient fortement tentés de s'enrôler, ou en général, d'aller chercher fortune hors du pays, parce que c'était le seul moyen qu'ils pussent entrevoir de se marier.

Il est possible, quoique peu probable, que cet esprit d'émigration, agissant avec plus de force que de coutume, dans un pays soumis plus qu'aucun autre à l'influence des obstacles privatifs, ait arrêté la population à l'époque où on s'en plaignait si généralement. Si cela est, il a dû en résulter une amélioration sensible dans la condition des classes inférieures du peuple. Tous les voyageurs qui ont visité cette contrée, peu après cette époque, s'accordent à représenter l'état du paysan en Suisse comme meilleur que partout ailleurs. Dans le court voyage que j'y ai fait en dernier lieu[1], j'ai eu le chagrin de trouver à cet égard mes

[1] Ce voyage doit avoir suivi de près l'invasion de la Suisse en 1797, puisque ce passage est transcrit d'après les premières éditions de cet ouvrage. (*N. des traduct.*)

espérances légèrement déçues. On doit, il est vrai, attribuer en partie ce changement aux pertes et aux souffrances causées par les derniers troubles; mais en partie aussi peut-être aux efforts mal dirigés des divers gouvernements pour accroître la population, et même aux conséquences éloignées de quelques efforts mieux dirigés et qui tendaient efficacement à augmenter, pour un temps, le bien-être et le bonheur du peuple.

J'ai été très frappé d'un effet de ce genre dans une course au lac de Joux, petite vallée du Jura. A peine fûmes-nous arrivés dans une petite auberge, située à l'extrémité du lac, que la maîtresse de la maison se répandit en plaintes sur la pauvreté de toutes les paroisses d'alentour. Elle nous dit que le pays produisait peu et qu'il regorgeait d'habitants; que les jeunes garçons et les jeunes filles se mariaient à l'âge où ils devraient encore aller à l'école; et qu'aussi longtemps que prévaudrait l'habitude de ces mariages précoces, ils seraient tous misérables et dans le besoin.

Le paysan qui nous conduisit ensuite à la source de l'Orbe entra dans plus de détails, et me parut comprendre le principe de population à peu près aussi bien qu'aucun de ceux avec qui j'ai eu occasion de m'en entretenir. Nos femmes, dit-il, sont fécondes, et l'air de nos montagnes pur et sain; il meurt peu d'enfants, à moins que ce ne soit de misère. Le sol, étant stérile, n'offre que peu d'emploi et de nourriture pour ceux qui deviennent hommes; le prix du travail est en conséquence très bas et tout-à-fait insuffisant pour le maintien d'une famille : cependant la misère et la faim, qui dévorent la plus grande partie des habitants, ne découragent pas les autres de se marier et de mettre au monde des enfants qu'ils ne peuvent nourrir. Cette habitude de se marier de bonne heure, ajoutait-il, pourrait être appelée *le vice du pays*. Il était si affecté des suites inévitables de cette coutume, qu'il pensait qu'on devrait faire une loi pour défendre aux hommes le mariage avant l'âge de quarante ans; et pour que, même à cette époque, ils ne pussent épouser que de *vieilles filles*, dont ils ne pussent avoir que deux ou trois enfants au lieu de six ou huit[1].

Je ne pus m'empêcher de sourire de la chaleur de son éloquence et

[1] Dans les Alpes maritimes que nous venons de citer, le voyageur constate facilement la même plaie. Tous les mariages sont féconds. Bourgeois et paysans sont de vrais prolétaires, laissant agir la nature et ne se doutant pas qu'ils n'ont pas le droit de donner le jour à tant de misérables. Fort heureusement la plaine et la France ne sont pas loin, et l'émigration rétablit tant bien que mal l'équilibre entre la population et les subsistances. Mais avant que les enfants puissent fuir le toit

de sa conclusion. Il faut que cet homme eût vu de bien près, et senti bien fortement, les suites qu'entraine une population excédante, pour proposer un aussi violent remède. J'appris ensuite que lui-même s'était marié très jeune.

La seule erreur qu'il commettait, dans ses recherches philosophiques sur ce sujet, était de borner ses raisonnements aux contrées stériles et montagneuses, et de ne pas les appliquer aux pays de plaine. Il croyait peut-être que, dans les contrées fertiles, l'abondance du blé et de l'ouvrage faisait disparaître la difficulté, et permettait de se marier jeune. Comme il n'avait pas beaucoup vécu dans la plaine, cette erreur était naturelle; d'autant plus que, dans les pays de plaine, la difficulté d'ordinaire devient moins sensible (à cause de l'étendue des lieux que l'on considère) et se trouve même réellement diminuée par la mortalité qu'occasionnent les lieux bas, les grandes villes et les manufactures.

Je m'informai de la cause de ce qu'il appelait *le vice du pays*, et il m'en rendit compte avec une précision vraiment philosophique. Il me dit qu'il s'était établi dans le pays, il y avait un certain nombre d'années, une manufacture de lapidaires qui avait prospéré pendant quelque temps, et avait fourni à tout le voisinage de l'occupation et de hauts salaires; que la facilité de pourvoir à l'entretien d'une famille, et de trouver des moyens d'occuper les enfants de tout âge, avait singulièrement encouragé les mariages précoces; enfin que cette habitude s'était maintenue, quoique des changements de modes, des accidents, diverses causes, eussent fait tomber la manufacture. Pendant les années qui venaient de s'écouler, il y avait eu, disait-il, de nombreuses émigrations; mais le système adopté renouvelait la population avec tant de célérité, qu'aucune émigration n'y pouvait suffir. Tout ce qu'il m'avait dit, et même ce que j'avais vu, en montrait assez les pernicieux effets.

Dans d'autres conversations que j'ai eues avec des personnes du peuple, en divers endroits de la Suisse et de la Savoie, j'en ai trouvé plusieurs qui, sans être aussi bien instruites que mon ami du lac de Joux, du principe de population et de ses suites relativement à la communauté, ne laissaient pas d'en bien juger relativement à eux-mêmes, et comprenaient assez à quels maux ils s'exposeraient en se mariant avant de s'être assuré quelques moyens de nourrir leur famille. En réfléchissant sur les idées que j'ai trouvées répandues assez généralement là-dessus, je me sens disposé à croire qu'il ne serait pas très difficile de

---

paternel et aller chercher fortune ailleurs, père, mère et enfants vivent dans une pénurie extrême. (*Jph. G.*)

faire entendre au peuple le principe de population, et la tendance qu'il a nécessairement à faire baisser les salaires et à entretenir la pauvreté.

Il n'y a pas en Suisse de fonds assignés pour les pauvres, mais chaque paroisse possède quelques droits seigneuriaux et quelques terres communes avec lesquelles on suppose que ses pauvres peuvent être secourus; cependant, ces fonds étant limités, deviennent souvent insuffisants, et de temps en temps on y supplée par des collectes ou contributions volontaires; mais ces subventions étant plus rares et plus incertaines que la taxe des pauvres en Angleterre, n'ont pas les mêmes inconvénients. Pendant le cours de ces dernières années, on a partagé plusieurs terres communes entre les individus qui y avaient droit. Cette opération a amélioré le sol et accru la population; mais, par la manière dont elle a été dirigée, elle a trop eu l'effet peut-être d'encourager le mariage, et par là elle a dû augmenter le nombre des pauvres. C'est dans le voisinage des plus riches communes que j'ai observé le plus grand nombre de mendiants.

Il y a lieu de croire néanmoins que les efforts de la Société économique de Berne, pour faire faire des progrès à l'agriculture, ont eu quelques succès, et que l'augmentation de ressources qui en a résulté a suffi à cette population additionnelle; qu'elle a pu la nourrir en entier ou du moins en très grande partie.

La population de tout le canton de Berne, y compris le Pays-de-Vaud, était estimée[1], en 1764, de 336,689 habitants; en 1791, elle s'était accrue jusqu'au nombre de 414,420; de 1764 à 1767, l'accroissement de population annuel fut de 2,000 âmes; et de 1778 à 1791, de 3,109.

CHAPITRE VI. — DES OBSTACLES A LA POPULATION EN FRANCE.

Les tables de mortalité en France, avant l'époque de la révolution, n'offrant rien de remarquable, ni par les résultats, ni par l'exactitude et l'ancienneté, je n'en aurais pas fait un article à part, sans une circonstance qui tient à la révolution et qui a causé beaucoup de surprise : je veux parler de l'état actuel de sa population, qui, après une lutte si longue et si destructive, semble n'avoir souffert aucune diminution.

On travaille à Paris à une statistique nationale, fondée sur les rapports des préfets. Cet ouvrage n'est point achevé : mais je tiens de

[1] Beschreibung von Bern, vol. II, p. 40.

bonne source que, d'après ce que l'on a déjà pu recueillir, on est en état d'affirmer que, sur le sol de l'ancienne France, pendant le cours de la révolution, la population a crû plutôt que de diminuer.

Un tel résultat, s'il faut l'admettre, confirme singulièrement les principes exposés dans cet ouvrage; et il n'est pas inutile de rechercher comment il a pu avoir lieu.

En tout pays, il y a toujours un corps nombreux de personnes vivant dans le célibat. Ce corps se forme graduellement par l'accumulation annuelle de l'excès de ceux qui parviennent à l'âge de puberté sur ceux qui se marient. Cette accumulation atteint sa limite, lorsque la mortalité annuelle enlève à ce corps autant d'individus qu'il en reçoit. Dans le Pays-de-Vaud, nous avons vu que ce corps, en y comprenant les personnes en état de veuvage, égale le nombre entier des personnes mariées. Mais dans un pays comme la France, où la mortalité d'une part, et la tendance au mariage de l'autre, sont beaucoup plus grandes qu'en Suisse, ce corps de célibataires doit être en rapport moindre avec toute la population.

M. Peuchet, dans son *Essai de statistique*, publié à Paris en 1800, estime qu'en France le nombre des hommes non mariés de 18 à 50 ans s'élève à 1,451,063, et que le nombre des hommes, mariés ou non, entre ces deux mêmes âges, est de 5,000,000 [1]. On ne voit pas clairement à quelle époque précise cette estimation a été faite; mais comme l'auteur met ces résultats au nombre de ceux qui ont lieu *en temps ordinaire*, il est probable qu'il s'agit d'une époque antérieure à la révolution. Admettons donc que ce nombre de 1,451,063 représente le corps entier des hommes non mariés en âge de faire le service militaire, au commencement de la révolution.

Avant la guerre [2], la population de la France fut estimée par l'Assemblée nationale de 26,363,074 âmes [3]. Il n'y a pas de raisons de croire cette estimation exagérée. Necker, qui n'en compte que 24,800,000, exprime la ferme persuasion où il est qu'à l'époque où il écrivait, les naissances annuelles s'élevaient à plus de 1,000,000; et que, par conséquent, en employant son multiplicateur 25 3/4, la population totale

---

[1] P. 32, in-8° de 78 pages.

Les mêmes assertions sont répétées dans la *Statistique de la France* en 7 vol., publiée par Herbin, en 1803, t. I, p. 140. (*Pierre Prevost.*)

[2] Avant la guerre terminée par le traité d'Amiens. Le nombre que l'auteur indique ici, sur l'autorité d'Arthur Young, est le résultat du second travail du comité de division de l'Assemblée nationale. (*Pierre Prevost.*)

[3] A. Young, *Travels in France*, vol. I, ch. XVII, p. 466, in-4°, 1792.

ne s'éloignait pas de 26,000,000[1]. Or, il faisait ce calcul dix ans avant que l'Assemblée constituante fît le sien.

Supposant donc que les naissances annuelles s'élèvent à un peu plus de 1,000,000, et que les 2/5 de tous ceux qui naissent meurent avant l'âge de 18 ans, comme l'indique un calcul de M. Peuchet[2], on trouvera que chaque année 600,000 personnes atteignent cet âge-là.

Le nombre des mariages annuels, selon Necker, est en France de 213,774[3]; mais comme ce nombre est une moyenne de dix ans, pendant lesquels la population était croissante, il est probablement trop petit. Si nous le portons à 220,000, il en résultera que, sur 600,000 personnes qui atteignent un âge auquel elles peuvent se marier, il y en a 440,000 qui se marient, et par conséquent l'excès de ceux qui atteignent l'âge de 18 ans, sur le nombre requis pour suppléer aux mariages annuels, sera de 160,000; ce qui fait 80,000 mâles. Il est donc évident que le corps accumulé de 1,451,063, composé d'hommes non mariés d'un âge militaire, et en outre un supplément annuel de 80,000 jeunes gens de 18 ans, pouvaient être pris pour le service de l'État, sans affecter le moins du monde le nombre annuel des mariages; mais nous ne devons pas supposer que le corps de 1,451,063 célibataires ait pu être demandé tout à la fois; de plus, il y a bien des soldats mariés, et qui ne sont pas entièrement inutiles à la population. Supposons que de ce grand corps d'hommes célibataires, on en prenne à la fois 600,000 pour le service, et qu'on recrute cette armée par une levée annuelle de 150,000 hommes, fournis tant par les 80,000 de 18 ans, inutiles au maintien des mariages annuels, que par les 851,063 restant du grand corps de célibataires qui existait avant l'époque de la guerre[4]; il est évident que, par ces deux sources, il a pu être fourni chaque année, pendant dix ans, 150,000 hommes, en laissant de quoi augmenter de plus de 10,000 le nombre des mariages.

Il est vrai que, dans le cours de ces dix années, plusieurs des célibataires faisant partie du grand corps primitif auront passé l'âge militaire; mais cette perte aura été balancée, et même beaucoup au-delà, par le profit que la population aura retiré du mariage de plusieurs d'entr'eux, car un homme de 50 ans peut aisément devenir père. Il y

---

[1] *De l'administration des finances*, t. I, ch. IX, p. 256.

[2] Peuchet, *Essai*, p. 51.

[3] *De l'administration des finances*, t. I, ch. IX, p. 258.

[4] On comprend qu'il s'agit toujours de la première guerre de la révolution, terminée par le traité d'Amiens. (*Pierre Prevost.*)

a lieu de croire que la grande partie des recrues annuelles, au nombre de 150,000, auront été prises parmi les 300,000 mâles atteignant annuellement l'âge de 18 ans, et que les mariages annuels auront été suppléés en grande partie par le reste du corps primitif d'hommes non mariés; des veufs et des célibataires de 40 à 50 ans, qui avant cette époque auraient eu quelque peine à s'établir, ont dû trouver plus de facilité dans un temps où les jeunes gens partaient pour l'armée; enfin l'absence de 600,000 personnes a dû faire place à de nouveaux établissements. Tout nous porte à croire qu'il y a eu en effet une addition notable à la somme des mariages annuels; non-seulement plusieurs célibataires restant du grand corps primitif se sont mariés, qui en d'autres circonstances n'y auraient pas songé; mais encore plusieurs jeunes gens au-dessous de 18 ans ont contracté des mariages prématurés, pour se soustraire à la conscription militaire. Il est si vrai que cette pratique a eu lieu, et qu'elle a diminué sensiblement le nombre des célibataires, que, dès le commencement de 1798, il parut nécessaire d'abroger la loi qui exemptait de la conscription les hommes mariés : et en conséquence, ceux qui se sont mariés depuis cette époque ont été pris comme les non mariés, et soumis à la conscription. Dès lors, les levées ont porté en partie sur des hommes utiles à la population; mais probablement les mariages, que ces levées n'ont point atteints, ont surpassé le nombre ordinaire des mariages qui avaient lieu avant la révolution. D'ailleurs ceux qu'interrompait le départ des maris pour l'armée ne doivent pas être comptés pour entièrement stériles.

Sir Francis d'Ivernois, qui a certainement quelque tendance à exagérer les pertes de la France, et qui les a probablement fort exagérées en effet, estime la perte totale des troupes de France, par mer et par terre, jusqu'en 1799, à 1 million et demi [1]. Les nombres ronds que j'ai posés pour éclaircir le sujet, surpassent de 600,000 ce nombre-là. Il est vrai que cet auteur y ajoute 1,000,000 pour ceux que la révolution a fait périr par d'autres voies; mais comme ces dernières causes de des-

[1] *Tableau des pertes*, etc., ch. II, p. 7. M. Garnier, dans ses notes sur Ad. Smith, estime qu'il n'a péri aux armées, que le 60e de la population de la France. Il suppose 500,000 hommes levés à la fois, et recrutés par 400,000 en sus, pendant le cours de la guerre. En déduisant ceux qu'aurait enlevés la mort naturelle, il trouve que la mortalité occasionnée par la guerre n'a été que d'environ 45,000 hommes par an, t. V, note XXX, p. 284. Si la perte n'a pas été plus forte, il n'a fallu pour la compenser, qu'un faible accroissement de naissances. Mais je suis porté à croire que ce calcul est autant au-dessous de la réalité que celui de Sir Francis est au-dessus. (*Note de l'auteur.*)

truction ont frappé indistinctement sur tous les âges et sur tous les sexes, elles n'ont pas dû affecter aussi efficacement la population que la précédente, et elles sont plus que compensées par le surplus de 600,000 hommes dans la pleine force de l'âge que donne le calcul de sir Francis. Il faut remarquer en outre que, vers la fin de la guerre de la révolution, la conscription fut probablement exécutée avec plus de rigueur dans les parties du territoire nouvellement acquises, dont on estime la population de 5 à 6,000,000, et qui ont dû par conséquent fournir une partie considérable de ce nombre d'hommes morts à la guerre, qu'on porte à 1 million et demi. La loi qui facilitait le divorce, quoique mauvaise en elle-même, moralement et politiquement, a dû néanmoins opérer, dans un temps où l'on manquait d'hommes, à peu près comme la polygamie, et augmenter le nombre des enfants en comparaison du nombre des maris. Ajoutons que le nombre des enfants illégitimes, qui avant la révolution n'était que le 47e des naissances, s'est élevé depuis au 11e[1]. Quoique ce fait atteste une dépravation dans les mœurs qui est sans doute fort déplorable, il n'en est pas moins vrai qu'il a dû en résulter quelque augmentation dans le nombre des naissances : et comme les femmes de la campagne ont plus gagné que de coutume pendant la révolution, à cause de la disette de bras pour le travail, il est probable qu'une partie assez considérable de ces enfants aura survécu.

Dans de telles circonstances, il est possible que la population de la France n'ait éprouvé aucune diminution ; et malgré tant de causes actives de destruction, cela n'est pas même improbable, si du moins l'agriculture s'y est soutenue assez pour que les moyens de subsistance n'aient pas déchu ; or, quoique la France ait beaucoup souffert dans ses manufactures, on semble reconnaître généralement que son agriculture a plutôt prospéré. On ne peut supposer qu'à aucune époque de la guerre, le nombre des hommes enrégimentés ait excédé celui des hommes qui, avant la révolution, étaient employés aux manufactures. Lors donc que celles-ci venaient à déchoir, les ouvriers privés de travail qui n'entraient pas dans l'armée étaient nécessairement rendus à l'agriculture. D'ailleurs en France, de tout temps, les femmes ont travaillé aux champs ; il y a lieu de croire que cette coutume est devenue plus générale pendant la révolution. En même temps l'absence des ouvriers à la terre, les meilleurs et les plus exercés, n'a pu manquer d'élever le prix du travail ; mais comme on mettait de nouvelles terres en

[1] Peuchet, *Essai*, p. 28.

valeur, et qu'un grand nombre de consommateurs avaient quitté la France[1], le prix des subsistances n'a pas pu hausser en proportion. Il a dû résulter de là un encouragement au mariage : les paysans ont dû vivre avec plus d'aisance et élever un plus grand nombre d'enfants.

De tout temps en France il y a eu beaucoup de petites fermes et de petits propriétaires. Cet état de choses n'est pas très favorable à l'accroissement du produit net, ou à la richesse nationale disponible; mais quelquefois il augmente le produit brut, et il a toujours une forte tendance à encourager la population. La vente et le morcellement des biens de la noblesse et du clergé ont multiplié les propriétaires de terres: comme d'ailleurs une partie de ces domaines partagés consistait en parcs et en terres ou capitaineries de chasse, la culture a fait de nouvelles acquisitions. Il est vrai que la contribution foncière, exigée du cultivateur, s'est trouvée non-seulement trop forte, mais établie d'une manière peu judicieuse. Cependant il est probable que ce mal a été à peu près compensé par la suppression de quelques lois oppressives, et que l'effet final de la vente de ces domaines a été de donner quelque impulsion à l'agriculture ou du moins d'augmenter le produit brut, qui est celui sur lequel se règle la population.

Il y a donc lieu de croire que les moyens de subsistance n'ont pas diminué, si même ils n'ont augmenté pendant la révolution; car l'aspect général de la culture en France tend à confirmer cet aperçu.

Je ne puis donc admettre la conjecture de sir Francis d'Ivernois, qui pense que, pendant la révolution, les naissances annuelles ont diminué en France d'un 7e[2]. Il est bien plus probable qu'elles y ont augmenté de toute cette quantité. Selon Necker, avant la révolution le rapport des naissances à toute la population était en France de 1 à 25 3/4[3]. On voit, par les comptes-rendus[4] de quelques préfets, qu'en plusieurs endroits ce rapport est de 1 à 21, 22 1/2 et 23[5]; et quoique l'absence de plusieurs hommes à l'armée ait pu avoir ici quelque influence, je crois cependant que c'est surtout à l'augmentation des naissances qu'il faut at-

---

[1] Supposons qu'à un moment quelconque le nombre d'enfants dont la population s'est accrue, ait été égal au nombre des hommes absents à l'armée : on sent toutefois que de très jeunes enfants ne consomment pas autant que des hommes faits, en pareil nombre. (*Note de l'auteur.*)

[2] *Tableau des pertes*, etc., ch. II, p. 14.

[3] *De l'administration des finances*, t. I, ch. IX, p. 254.

[4] J'évite à dessein le mot *rapport* dans le sens de *compte-rendu*, parce que je suis forcé de l'employer sans cesse ici dans un autre sens. (*Pierre Prevost.*)

[5] Peuchet, *Essai*, p. 28.

tribuer ce résultat. Si le résultat général de tous les comptes-rendus des préfets indique, d'un côté que le nombre des naissances n'a pas augmenté en proportion de la population, de l'autre que la population n'a pas diminué, il en faudra conclure, ou que le multiplicateur employé par Necker pour les naissances était trop petit (ce qui est extrêmement probable, puisque son calcul de population, fondé sur cette donnée, s'est trouvé trop petit), ou que la mortalité de ceux qui n'ont pas été exposés à des morts violentes a été moindre qu'à l'ordinaire; ce qui n'est pas invraisemblable non plus, vu le haut prix du travail et la désertion des villes pour les campagnes.

Selon Necker et Moheau, la mortalité en France avant la révolution était de 1 sur 30 ou 30 1/8 [1]. Si l'on réfléchit que la population des villes est à celle des campagnes comme 3 1/2 est à 1 [2], cette mortalité paraîtra fort grande et causée probablement par la misère qu'entraîne un excès de population. Les remarques d'Arth. Young sur l'état des paysans en France [3], pleinement sanctionnées par l'autorité de Necker [4], font voir qu'en effet cette cause a dû avoir beaucoup d'influence. Si nous supposons que, par la soustraction d'une partie de cette population excédante, la mortalité a diminué tellement, qu'au lieu d'être de 1 sur 30, elle ne soit plus que de 1 sur 35, ce changement favorable a dû contribuer beaucoup à réparer les brèches faites par la guerre.

Il est probable que les deux causes que je viens de mentionner ont agi à la fois. Les naissances ont augmenté, et les morts ont diminué parmi ceux qui sont restés au pays. Ainsi, par l'action de cette double cause, il y a lieu de présumer que, pendant le cours de la révolution, les morts, en y comprenant celles des armées et toutes les autres morts violentes, n'ont pas excédé les naissances.

Les comptes-rendus des préfets, pour l'an IX de la république, doivent être fournis et comparés aux résultats de l'année 1789; mais si le rapport des naissances à la population totale n'est donné que pour cette seule année IX, on ne pourra pas en conclure avec assurance le rapport moyen qui a eu lieu pendant le cours de la révolution. Dans le trouble des événements qui en ont été la suite, il n'est pas probable que

---

[1] *De l'administration des finances*, t. I, ch. IX, p. 233. Peuchet, *Essai*, p. 29.

[2] *Young's Travels in France*, vol. I, ch. XVII, p. 466.

C'est le résultat approché du travail du comité de division de l'Assemblée constituante. (*Pierre Prevost.*)

[3] Voyez tout le chap. XVII, vol. I, et les justes observations sur ce sujet, qui se trouvent répandues en divers endroits de cet utile ouvrage. (*Note de l'auteur.*)

[4] *De l'administration des finances*, t. I, ch. IX, p. 262 et suiv.

les registres aient été tenus avec beaucoup de régularité. S'il faut donc s'en fier à la théorie, je suis porté à croire, que d'abord après que la guerre eut commencé, et pendant toute sa durée, le rapport des naissances à toute la population a été plus grand qu'en 1800 et 1801[1].

Si les comptes-rendus font voir que le nombre des mariages annuels n'a pas augmenté pendant le cours de la révolution, on trouvera l'explication de ce fait dans le nombre extraordinaire des naissances illégitimes dont il a été fait mention ci-dessus, et qui s'élève à la 11e partie de toutes les naissances, au lieu de la 47e que Necker comptait avant la révolution[2].

Sir Francis d'Ivernois observe « qu'il faudrait en être aux premiers principes de l'arithmétique pour se figurer que c'est sur les champs de bataille et dans les hôpitaux qu'on peut tenir le registre des vies que coûte une révolution ou une guerre. Ce qu'il s'agirait d'inscrire sur ce terrible registre, c'est bien moins les hommes qu'elle a tués que les enfants qu'elle a empêchés et qu'elle empêchera de naître. Voilà la blessure la plus profonde qu'ait reçue la population française..... Supposons, dit-il, que sur la masse des hommes détruits, 2,000,000 seulement eussent été destinés à être unis à autant de femmes; d'après les calculs de Buffon, ces 2,000,000 de couples auraient dû mettre au jour 12,000,000 d'enfants, pour en amener à l'âge de 39 ans un nombre égal à celui de leurs pères et mères. Voilà le point de vue sous lequel les conséquences de cette déperdition d'hommes deviennent en quelque manière incalculables, parce qu'elles portent bien davantage sur les 12,000,000 d'enfants qu'on a empêchés de naître que sur les 2,000,000 1/2 d'hommes dont la France porte aujourd'hui le deuil. Ce

---

[1] Voyez plus loin le *P. S. A.*, p. 221.

[2] Peuchet, *Essai*, p. 28. Il est fort probable que cet accroissement de naissances illégitimes à occasionné l'exposition d'un nombre extraordinaire d'enfants à ces dépôts meurtriers connus sous le nom d'*hôpitaux d'enfants trouvés*, ainsi que le pense M. d'Ivernois. Mais probablement aussi cette coutume ne s'est pas étendue au-delà de certains districts; et en conséquence le nombre des enfants exposés, comparé à celui de toutes les naissances, a dû être peu considérable.

On lit dans la *Statistique élémentaire de la France*, par Peuchet, Paris, 1805, p. 270, que dans l'hospice dit *de la Crèche* ou des enfants abandonnés établi à Paris, il a été reçu pendant l'an X, 4,430 enfants sur lesquels il en est mort 1,620.—Dans le § IV du ch. V de cet ouvrage, qui traite *du rapport des naissances des enfants naturels à celles des enfants légitimes*, on ne trouve aucun résultat général, sinon que dans les villes l'auteur estime ce rapport comme 1 à un nombre moyen entre 6 et 9. (*Pierre Prevost.*)

n'est que dans l'avenir qu'elle pourra mesurer cette épouvantable brèche[1]. »

Certainement la France a les plus justes motifs de déplorer la perte de 2,000,000 1/2 d'individus qui lui ont été enlevés d'une manière si funeste; mais elle ne peut envisager du même œil celle de leur postérité, car si ces individus avaient été conservés à leur patrie, un nombre proportionné d'enfants, issus d'autres parents et vivant actuellement en France, n'auraient pas reçu l'existence. Si, dans les pays les mieux gouvernés de l'Europe, on devait pleurer les enfants dont, par diverses causes, la naissance a été prévenue, il ne faudrait jamais quitter l'habit de deuil.

Il est évident que la tendance constante des naissances à suppléer en tout pays aux pertes causées par la mort ne peut, sous un point de vue moral, fournir la moindre ombre d'excuse au téméraire sacrifice de la vie des hommes actuellement existants. Le mal positif que l'on commet en les immolant, la douleur, la misère, le malheur, la désolation, que répandent de tels crimes, ne peuvent jamais être contrebalancés par cette seule considération, que la brèche faite à la population, envisagée numériquement, sera bientôt réparée. Nous ne pouvons avoir aucun droit, moral ou politique, si ce n'est celui de la plus urgente nécessité, pour échanger la vie de ceux qui en jouissent, et qui sont dans la vigueur de l'âge, contre pareil nombre de faibles enfants.

Il faut encore remarquer que, si la population de la France a éprouvé des pertes aussi considérables qu'on le suppose, sa force militaire n'a pu manquer de s'en ressentir. Elle doit aujourd'hui être couverte de femmes et d'enfants dans un rapport plus grand que ci-devant, et le corps des hommes célibataires en âge de faire le service a dû être diminué d'une manière frappante : c'est ce qu'attestent les comptes-rendus des préfets déjà reçus.

Il parait que le moment auquel les levées militaires doivent commencer à affecter essentiellement la population d'un pays, est celui où le corps primitif de célibataires s'épuise, et où les demandes s'élèvent plus haut que l'excès du nombre de ceux qui parviennent annuellement à la puberté, sur le nombre nécessaire pour compléter le rapport ordinaire des mariages annuels.

Il est probable que la France était à quelque distance de cette limite à la fin de la guerre; mais dans l'état présent de sa population, avec un accroissement du nombre proportionnel des femmes et des enfants,

[1] *Tableau des pertes*, ch. II, p. 13, 14.

et une grande diminution des hommes d'âge militaire, elle ne serait plus en état de faire les efforts gigantesques qu'elle a faits à une autre époque, sans attaquer les sources de sa population.

De tout temps *en France, le nombre des hommes d'âge militaire a été petit en proportion de la population.* C'est l'effet de la tendance au mariage[1] et du grand nombre d'enfants qui en résultent. Necker a expressément remarqué cette circonstance. Il observe que la misère des paysans produit une grande mortalité chez les enfants de 3 à 4 ans; et qu'en conséquence, le nombre des enfants très jeunes est toujours dans un très grand rapport à celui des adultes. Il remarque avec raison, que 1,000,000 de tels individus ne représente ni la même force militaire, ni la même capacité de travail, qu'un nombre pareil d'individus moins misérables[2].

La Suisse, avant la révolution, aurait pu mettre sur pied, ou employer à toute espèce de travail qui exige la force ou la capacité des adultes, un tiers de plus en proportion de sa population, que n'aurait pu faire la France à la même époque.

Pour ce qui concerne l'état de la population en Espagne, je renvoie le lecteur à l'estimable et intéressant voyage de M. Townsend dans ce royaume[3]. Il y verra le principe de population heureusement éclairé par divers exemples. J'en aurais fait le sujet d'un chapitre séparé, si je n'avais craint d'un côté de donner trop d'étendue à cette partie de l'ouvrage que j'ai entrepris, et de l'autre d'être entraîné dans beaucoup de répétitions, en tirant sans cesse les mêmes conséquences du tableau de tant de différentes contrées. D'ailleurs je ne pouvais me flatter d'ajouter beaucoup à ce qu'a fait si bien M. Townsend[4].

---

[1] Le rapport des mariages à la population est en France, selon Necker, de 1 à 115. Tom. I, ch. IX, p. 233[1]. (*Note de l'auteur.*)

[2] *De l'administration des finances*, t. I, ch. IX, p. 265.

[3] L'auteur fait mention ailleurs d'une des principales causes de la dépopulation de l'Espagne, et à ce propos nous avons indiqué en note celles dont M. Townsend a fait l'énumération. Voyez au livre III, ch. XIV. (*Note des traducteurs.*)

[4] On vient de lire les raisons qui ont empêché l'auteur de s'occuper de l'Espagne sous le point de vue sous lequel il a envisagé successivement plusieurs pays de l'Europe septentrionale et moyenne. Une partie de ces raisons s'applique à l'Italie moderne, d'autres sans doute ont contribué à faire disparaître son nom de ce tableau. Nous sommes loin de pouvoir suppléer à cette lacune, moins réelle qu'apparente. Mais nous croyons que nos lecteurs verront ici avec plaisir une observation détachée sur la Toscane, tirée d'une lettre de l'auteur des *Conversations*

---

[1] Ce rapport a diminué. Voyez une note, p. 235, chapitre VII. (*Ph. G.*)

P. S. A[1]. — Dans la *Statistique générale et particulière de la France et de ses colonies*, qui a été publiée en dernier lieu, on donne les comptes-rendus des préfets pour l'an IX (1800 à 1801), qui semblent confirmer la conjecture que je faisais ici. Les naissances sont 933,450, les morts 821,871, et les mariages 202,177. Ces nombres n'atteignent pas tout-à-fait l'estimation de Necker; et cependant tous les calculs contenus dans cet ouvrage, tant ceux qui se rapportent à la population totale que ceux qui tendent à déterminer la population moyenne de la lieue carrée, prouvent que le territoire de l'ancienne France est plus peuplé qu'il ne l'était avant la révolution. J'ai eu occasion ci-dessus de

---

sur l'économie politique [1] à son traducteur, en date de Florence le 21 mars 1821. « Ce qui m'intéresse extrêmement dans ce pays, c'est la classe des paysans, qui me paraît former un vivant tableau du système de Malthus. La crainte d'être renvoyés de leur *podere* (qu'ils cultivent en métayers avec le propriétaire) [2], si leur famille devenue trop nombreuse ne pouvait plus y trouver un honnête entretien, a introduit l'usage qu'un seul des fils se marie. Cet usage n'est point rigoureusement suivi. Si les paysans sont riches, ou si les fils cadets ont quelque autre moyen de subsister, ils se marient; mais il n'y en a guère qu'un qui reste dans le *podere*. Les frères et sœurs non mariées y travaillent et y sont nourris. Les filles se marient quand l'occasion leur en est offerte; mais vous voyez bien que, dans ce système, un mari doit être une marchandise assez rare, et ces pauvres filles font souvent provision de dot (qui consiste en un collier de perles fines) sans que cet attrait joint à leurs charmes naturels, puisse leur valoir un époux. Du reste, elles paraissent si heureuses, demeurant avec leurs parents, travaillant auprès d'eux, partageant les soins et les affections des enfants, que le bonheur conjugal doit être ici moins regretté que partout ailleurs. »

« Je n'ai jamais vu de paysans qui eussent l'air d'être si bien à tous égards; forts, robustes, bien vêtus, bien logés, bien nourris; leur terre parfaitement cultivée; doux, honnêtes, intelligents. Ah! quel plaisir (surtout dans ce moment d'orage [3]) de voir un peuple heureux! et cela a lieu sous un gouvernement absolu, pendant que nos paysans [4] languissent dans la misère, et que les vôtres sont bien loin d'être autant à leur aise que ceux de la Toscane. »

« Les colliers de perles, qui, à la première vue me paraissaient un vain luxe, ont l'avantage d'être une caisse d'épargne en cas de besoin, et d'accoutumer les jeunes filles au travail et à l'économie. Ces habitudes sont la seule rente que ces colliers rapportent, outre le plaisir du luxe. Ils valent de 8 ou 10 jusqu'à 100 louis. » (*Pierre Prevost.*)

[1] Ce passage, mis en note par les traducteurs, a été placé ici comme complément du chapitre. (*Jph. G.*)

---

[1] Madame Marcet. Cet ouvrage a été traduit par M. Prevost en 1817. (*Jph. G.*)

[2] *Podere*, ferme, métairie. (*Jph G.*)

[3] Madame Marcet parle sans doute ici de la fermentation politique qui agitait à cette époque les deux péninsules. (*Jph G.*)

[4] Les paysans anglais dépendent des fermiers (*Sismondi, Nouv. princ. d'Econ. pol.*). D'ailleurs, le sort des classes ouvrières dépend de beaucoup d'autres causes que du gouvernement; quoique celui-ci ait à cet égard une influence considérable, bien que moins immédiate. (*Note des traducteurs.*)

faire mention de l'estimation de la population faite à l'époque de l'Assemblée constituante : on comptait à cette époque, par lieue carrée, 996 individus. En l'an VI de la république, le résultat du bureau de cadastre donna la population totale de 26,048,234, et par lieue carrée 1,020. En l'an VII, Depère portait la population de la France à 33,501,094, dont 28,810,694 pour la France ancienne, et par lieue carrée 1,101. En l'an IX et X, l'addition du Piémont et de l'île d'Elbe a élevé la population totale à 34,376,313 habitants, dans lesquels on en comptait, pour la France ancienne, à peu près le même nombre qu'en l'an VII; 1,086 par lieue carrée [1].

A côté de ces calculs, l'auteur emploie pour les naissances un facteur moindre que celui de Necker. Il dit que ce dernier pouvait encore être juste pour les villes, mais que pour les campagnes le rapport des naissances avait crû jusqu'à devenir celui de 1 à 21, 22, 22 1/2 ou 23. L'auteur attribue cet accroissement aux mariages prématurés, conclus pour éviter les levées militaires. Il finit par adopter pour facteur le nombre 25. Cependant, si on fait usage de ce facteur, on trouve une population de 25,000,000 et non de 28. Il est bien vrai qu'on ne peut tirer des conséquences sûres des naissances d'une seule année; mais comme celles-ci sont les seules que l'auteur emploie, il est évident qu'il se contredit. Peut-être les comptes-rendus qui seront publiés dans la suite pourront servir à résoudre cette difficulté, et offriront pour les années suivantes des naissances plus nombreuses [2]; mais je suis porté à croire, comme je l'ai dit dans le texte, que le plus grand accroissement dans le rapport des naissances a eu lieu antérieurement à l'an IX, et probablement pendant les six ou sept premières années de la république, dans le temps où les hommes mariés étaient exempts de la conscription militaire. Si l'effet de la révolution a été d'améliorer l'état du cultivateur, je suis fort porté à croire que l'on trouvera le rapport des naissances et celui des morts diminués l'un et l'autre. Dans un climat aussi beau que l'est celui de la France, il n'y a que l'excessive misère des classes inférieures qui puisse produire une mortalité de 1 sur 30, et

---

[1] Ce résultat et quelques autres se retrouvent dans la *Statistique élémentaire de la France* par Peuchet, Paris, 1805, ch. V, p. 250. Je réduirai ce nombre 1086, d'après des considérations indispensables, à celui de 1014, dans une note sur celle de l'auteur. Voyez p. 225. (*P. Prevost.*)

[2] L'auteur veut dire, apparemment, qu'en conservant le facteur 25, les naissances seraient si nombreuses qu'elles donneraient la population de 28 millions. Je dirai plus loin en note, quel est le rapport indiqué par les comptes rendus. (*Pierre Prevost.*)

un rapport des naissances de 1 à 25 3/4, tel que le donnent les calculs de Necker[1]. Et par conséquent, dans cette supposition, les naissances pour l'an IX pourraient n'être pas inexactes, et il pourrait se faire qu'à l'avenir les naissances et les morts ne fussent pas dans un si grand rapport à la population. Le contraste entre la France et l'Angleterre à cet égard est vraiment surprenant.

La partie de cet ouvrage qui se rapporte à la population n'est pas exécutée de manière à indiquer une grande connaissance du sujet. Il

---

[1] Il ne sera pas inutile d'indiquer ici les rapports des naissances, morts et mariages, que l'on peut tirer des tables pour l'an IX et X contenues dans la *Statistique générale et particulière de la France, par une société de gens de lettres et de savants, publiée par P. E. Herbin, à Paris, l'an XII* (1803), *en 7 vol., auxquels est joint un atlas de cartes et de tableaux*. On trouve au t. I, p. 125, le tableau de la population de la France, divisée en 102 départements, offrant un total de 33,111,962 individus. Et l'on apprend à la page 120, que ce tableau est fait d'après un relevé des états fournis, par les préfets, en l'an IX et X, aux ministres de la Justice et de l'Intérieur, sans y comprendre le Piémont et l'île d'Elbe. On trouve ensuite dans l'atlas sous le nº 1, un tableau relatif à la population, qui contient les naissances, mariages et décès, pour l'an IX. Le résultat général est comme suit :

Naissances.	Mariages.	Morts.	Excès des naissances.
955,430	202,177	821,871	133,559[1]

Ce sont les mêmes nombres qu'à cités notre auteur en commençant la note à laquelle celle-ci, se rapporte. Ils sont conformes à ceux que donne la *Statistique élémentaire de la France*, par Peuchet, Paris, 1805, aux pages 232, 237, 240, à l'exception des naissances, que M. Peuchet porte pour l'an IX à 955,977. La différence n'est pas très considérable et je n'en connais pas l'origine.

Avant de comparer ces quantités à la population totale, il y a quelques remarques à faire. Et d'abord les époques des deux tableaux ne s'accordent pas tout à fait; l'un étant pour l'an IX et l'an X, et l'autre pour l'an IX. Or, puisqu'il y a eu excès de naissances, il doit y avoir eu accroissement de population. Afin donc d'apurer le total de la population pour le rapporter à l'an IX, il convient d'en retrancher tout ou partie de cet excès de naissances. Je ferai la déduction de tout cet excès. Moyennant quoi la population apurée pour l'an IX, sera réduite à 32,978,408 individus. Il faut remarquer ensuite que le tableau de l'atlas, qui contient les naissances, mariages et morts, n'est formé que de 98 départements. Il faudra donc déduire de la population celle des 4 départements omis ici, qui sont les 4 départements réunis de la rive gauche du Rhin, dont voici l'état de population :

Mont-Tonnerre	342,316
Rhin et Moselle.	203,290
Roer	516,287
Sarre	219,049
Total de la population des 4 départements omis.	1,280,942

Faisant donc la soustraction de ce nombre, on trouvera finalement la population

---

[1] Voyez les chiffres mis dans la note, à la fin du chapitre VII, p. 234. (*Jph G.*)

contient une remarque singulière. On y dit que le rapport des mariages à la population est de 1 à 110, et celui des naissances de 1 à 25; d'où l'on conclut qu'un quart de ceux qui naissent parviennent à l'état du mariage. Si cette conséquence était juste, la France ne tarderait pas à être entièrement dépeuplée.

Pour estimer la valeur des vies, l'auteur fait usage des tables de Buffon, qui sont tout-à-fait inexactes, puisqu'elles ne sont fondées que sur les registres des villages des environs de Paris. Ces tables ne font la probabilité de vie à la naissance que d'un peu plus de 8 ans, terme fort inférieur à la moyenne des villes et des campagnes prises ensemble.

Cet ouvrage contient peu de chose au-delà de ce qu'on trouve dans celui de Peuchet que j'ai souvent cité. En tout je n'ai pas trouvé qu'il y eût lieu de changer rien aux conjectures contenues dans ce chapitre, quoiqu'il ne soit pas probable que toutes soient fondées. Quand je

---

totale de l'an IX, apurée et comparable au tableau des naissances, des mariages et des morts pour la même année de 15,697,461.

Il ne reste plus maintenant qu'à faire l'application de ces nombres en divisant le total ainsi corrigé par ceux des naissances, mariages et morts indiqués ci-dessus, et l'on trouvera les rapports suivants, qui paraîtront sans doute très petits :

Rapport à toute la population des nombres exprimant les

Naissances.	Mariages.	Morts.
1 à 35	1 à 137	1 à 38 1/2

Les auteurs de cette Statistique ne s'expliquent point là-dessus, et ont négligé de donner ce facile rapprochement, quoiqu'ils aient insisté (p. 130) sur la nécessité de le faire, et qu'ils soient même revenus à la charge (p. 132), comme pour montrer que ce n'était pas par oubli qu'ils l'omettaient.

S'il faut hasarder une conjecture, je dirai qu'il me paraît vraisemblable que, soit dans les registres des morts, soit dans ceux des naissances, il y a eu des omissions, et que ces registres ont été en général tenus avec plus de négligence que ceux qu'employait Necker dans ses calculs. Ce qui semble autoriser ce soupçon, c'est que dans l'*Analyse des procès-verbaux*, etc., de l'an IX, on voit que trois départements se plaignent de la mauvaise tenue des registres de l'état civil. Mais je ne prétends donner aucune importance à cette remarque, et je prie ceux qui peuvent compulser les titres originaux, sur lesquels ces tableaux ont été dressés, de confirmer ou de corriger les résultats que je viens de mettre sous leurs yeux.

M. Malthus m'a écrit à l'occasion de cette note, qu'il trouvait très probable la conjecture que je viens d'exposer touchant les omissions faites aux registres. Si cette conjecture n'était pas fondée, et que les rapports indiqués se trouvassent bien réels, il en faudrait conclure que les rapports des morts et des naissances à la population en France ont bien diminué depuis l'estimation de Necker. A cet égard donc, l'opinion de M. Malthus, qui croit que ces rapports sont moindres qu'aux premières années de la révolution, serait bien d'accord avec les tables publiées. Mais certes, celles-ci vont au-delà de tout ce que personne avait droit d'attendre. (*Pierre Prevost.*)

suis parti des calculs de M. d'Ivernois relativement aux pertes d'hommes faites par la France pendant le cours de la révolution, je n'ai pas cru m'appuyer sur des faits. Le lecteur peut voir aisément que je n'ai employé ces calculs que comme des exemples propres à éclaircir ma pensée, et nullement comme des données exactes et réelles.

P. S. B.[1] — Depuis que ce chapitre est écrit, j'ai eu occasion de voir l'*Analyse des procès-verbaux des conseils-généraux de départements*, qui rend un compte détaillé et très curieux de l'état intérieur de la France en l'an VIII[2]. Par rapport à la population, sur 69 départements dont il y est rendu compte, il y en a 16 où la population est accrue, 42 où elle est diminuée, 9 où elle est stationnaire, 2 où la population numérique est restée la même, mais où l'on remarque une diminution dans la population active. Toutefois, il paraît que ces comptes-rendus ne se fondent pas sur des dénombrements effectifs. Or, lorsqu'on n'a point ces données positives, les opinions courantes sur la population et la destruction de tant d'hommes en âge de service, doivent disposer à croire que la population est diminuée. Lorsqu'on juge de cet objet sur la simple apparence, 100 enfants substitués à 100 hommes faits frappent moins les regards. Je ne serais donc pas surpris que, lorsqu'on aura achevé les dénombrements pour l'an IX, la population parût en totalité n'avoir souffert aucune diminution[3]. Dans quelques comptes-

---

[1] Ce *post-scriptum*, mis en note par les traducteurs, a été encore placé ici comme fin et complément du chapitre. (*Jph. G.*)

[2] Il est probable que l'auteur a désigné l'an VIII au lieu de l'an IX, j'ai reconnu toutes ses citations dans l'analyse des procès-verbaux, etc., pour l'an IX. (*Pierre Prevost.*)

[3] J'ai sous les yeux, comme je viens de le dire, l'*Analyse*, etc., pour la session de l'an IX, et j'y vois, comme je l'ai annoncé, à la récapitulation du 7e chapitre (p. 807), précisément les mêmes résultats que cite l'auteur. Du reste, dans cette *Analyse*, on ne trouve point les états de population ni leurs résultats. Ces états sont requis dans l'*Instruction du ministre* (p. 10), en ces termes : « On constatera l'état de la population; on la comparera à ce qu'elle était en 1789 et en l'an VIII; on indiquera les causes des changements survenus en plus ou en moins. On ne peut trop prendre de précautions pour n'avancer que des faits positifs et bien prouvés. » C'est de ces états sans doute qu'ont fait usage les auteurs de la *Statistique de la France, publiée par Herbin en l'an* XII (1803). On trouve dans cette *Statistique* (t. I, p. 120), pour dernier résultat, une grande augmentation de population. Car tandis qu'en 1783 Necker ne comptait par lieue carrée que 916 habitants, il résulte des calculs de l'an IX et X, qu'il y a par lieue carrée 1086 habitants. Dans ces états ne sont pas compris le Piémont et l'île d'Elbe. Mais on y a compris plusieurs départements nouveaux, qu'il faut évidemment déduire si l'on veut faire une comparaison de 1783

rendus, on mentionne comme cause d'accroissement *l'aisance générale répandue sur le peuple*, et *la division des grandes propriétés :* dans presque tous, il est question *des mariages prématurés* et *des mariages multipliés par la crainte des lois militaires.*

Quant à l'agriculture, sur 78 départements, 6 pensent qu'elle est améliorée, 10 qu'elle est détériorée, 70 demandent en général qu'elle soit encouragée, 32 se plaignent de la *multiplication des défrichements*, et 12 demandent des *encouragements pour les défrichements.* Un des comptes-rendus mentionne *la quantité prodigieuse de terres vagues mises en culture depuis quelque temps, et les travaux multipliés au-delà de ce que peuvent exécuter les bras employés en agriculture*[1] ; d'autres

---

à 1800. Cette déduction est d'autant moins facile à faire très exactement, que, dans quelques départements nouveaux, on a confondu à dessein les vieilles et les nouvelles limites. Pour ne pas laisser ce résultat tout-à-fait indéterminé, j'en ferai l'estimation approchée.

Le département de la Lys a par lieue carrée 2,274 h., celui de l'Escaut 3,863, Deux-Nèthes 1,745, Jemmapes 1,872, Meuse 867, Roer 1,995, Sambre et Meuse 721, Ourthe 1,474, Forêts 663, Sarre 906, Rhin et Moselle 700, Mont-Tonnerre 1,259, Léman 1,675, Mont-Blanc 838, Avignon et le Comtat Venaissin ont été fondus dans le département de Vaucluse qui donne par lieue carrée 1,659. Ces quinze départements (y compris Vaucluse), ajoutés à l'ancienne France, donnent, par une moyenne, pour la population de la lieue carrée 1,499 2/15. D'où il résulte que dans les 87 départements de l'ancienne France, la population par lieue carrée était en l'an 1800 (an IX et X) de 1014 67/87. Par conséquent, d'après ces données, depuis 1785 elle a été augmentée de 99 habitants par lieue carrée, c'est-à-dire d'environ *un neuvième.*

Tel est le résultat auquel nous conduisent les meilleures informations qui soient à notre portée. Elles confirment bien les conjectures de M. Malthus ; mais, encore une fois, elles les confirment trop, et semblent aller au-delà des justes bornes. Un calcul précédent nous a fait soupçonner des omissions aux registres de naissances, de morts et de mariages. Celui-ci tendrait à nous faire soupçonner de l'exagération dans les états de population actuelle. S'il y a quelque chose à ajouter aux tables de naissances, morts et mariages, en même temps qu'il y a quelque chose à déduire aux états de population actuelle et totale, on sent que d'un côté on aura pour les naissances, morts et mariages des rapports plus grands et plus vraisemblables que ceux que nous avons obtenus (p. 223 et 224), et de l'autre, que pour la population de la lieue carrée on obtiendra une moyenne plus petite. Je désire encore ici que les hommes éclairés qui ont sous leurs yeux les pièces justificatives des résultats qui ont été publiés, ainsi que les états de population des années subséquentes, décident les questions que je propose et répandent une nouvelle lumière sur cet intéressant sujet. En attendant, il y a peut-être, dans les résultats que je viens d'exposer, de quoi rendre probable la conjecture de M. Malthus, telle qu'elle est exprimée dans le texte, savoir, qu'en totalité la population n'a pas diminué.

(*Pierre Prevost.*)

[1] *Analyse des procès-verbaux, session de l'an* IX, p. 128.

parlent *des défrichements multipliés qui ont eu lieu depuis plusieurs années*, et qui au commencement ont paru réussir, mais qui ont bientôt laissé voir qu'il valait mieux cultiver moins et cultiver bien. Plusieurs départements font mention du bas prix du blé et du manque de débouchés pour la vente de cette denrée. Dans la discussion relative à la division des *biens communaux*, il est dit que « le partage, en opérant le défrichement de ces biens, a sans doute produit une augmentation réelle de denrées, mais que d'un autre côté, les vaines pâtures n'existent plus, et que les bestiaux sont peut-être diminués[1]. » En tout, je suis porté à croire que, quoique l'agriculture ne paraisse pas avoir été bien conduite pour donner un grand *produit net*, le *produit brut* n'a pas diminué depuis l'époque de la révolution, et que les tentatives faites pour mettre tant de nouvelles terres en culture, ont contribué à rendre la rareté des ouvriers plus sensible. Si l'on convient que la nourriture n'a pas diminué pendant la révolution, le haut prix du travail, qui est généralement reconnu, n'a pu manquer d'agir comme un puissant encouragement à la population parmi les classes laborieuses de la société.

La taxe sur les terres, ou contribution foncière, excite des plaintes générales. Elle paraît très pesante et fort inégale. On a eu en vue de l'établir sur le pied du cinquième du produit net. Mais l'état peu avancé de l'agriculture, le nombre des petits propriétaires, et par-dessus tout l'entreprise de cultiver une plus grande étendue de terres que ne comportaient les capitaux qu'on y pouvait verser, sont cause que la taxe a monté au quart, au tiers, et quelquefois à la moitié de ce produit net, dont on ne voulait lever que la cinquième partie. Quand la propriété rurale est tellement divisée, qu'il faut réunir la rente et le profit du fermier pour qu'une famille puisse vivre du produit d'un fonds de terres, une taxe sur la terre doit nécessairement nuire beaucoup à la culture; tandis que cet effet se fera peu sentir, ou même ne se fera point sentir du tout dans un pays où les fermes sont grandes et tenues à bail par des personnes différentes du propriétaire, ce qui est le cas le plus fréquent en Angleterre. Parmi les obstacles qui arrêtent l'agriculture, les comptes-rendus font mention de la trop grande division des terres, oc-

[1] L'auteur ne présente ici qu'un court résumé de cette discussion, qui, dans l'*Analyse des procès-verbaux de l'an IX*, se trouve p. 691 à 704. Il ne cite pas les expressions qu'il rapporte comme étant attribuées en entier et textuellement à un seul département; mais la substance de ces expressions se trouve énoncée par plusieurs. (*Pierre Prevost.*)

casionnée par les nouvelles lois sur les successions. Il est probable que le partage de quelques grands domaines pourrait contribuer aux progrès de l'agriculture; mais des subdivisions semblables à celles dont on se plaint ici doivent certainement avoir un effet contraire; elles doivent tendre en particulier à diminuer le produit net, et rendre par là toute taxe sur les terres plus oppressive et moins productive. En Angleterre, si toute l'étendue du sol était divisée en fermes de 20 livres sterling de rente (500 fr.), l'Angleterre serait probablement plus populeuse qu'elle ne l'est actuellement, mais comme nation elle serait extrêmement pauvre. Elle n'aurait presque aucun revenu disponible, et serait dans l'impuissance absolue de soutenir le même nombre de manufactures et de payer les mêmes taxes qu'aujourd'hui. Tous les départements demandent une diminution de la contribution foncière, comme étant absolument indispensable à la prospérité de l'agriculture.

Presque tous les comptes-rendus font un tableau lamentable de l'état des hôpitaux et autres établissements charitables, de l'augmentation de la mendicité, et de la grande mortalité des enfants exposés. Au premier coup-d'œil, on serait porté à en inférer que la pauvreté et la souffrance se sont fort aggravées parmi les classes inférieures du peuple; mais il faut considérer que les hôpitaux et autres établissements de charité ont perdu presque tous leurs revenus pendant la révolution; qu'un grand nombre de personnes se sont vues ainsi privées tout-à-coup de leur unique ressource; que la chute des manufactures a jeté les ouvriers dans la détresse; qu'en même temps le nombre des enfants illégitimes s'est accru d'une manière extraordinaire. Tant de causes réunies suffisent pour expliquer les souffrances dont il est parlé dans les comptes-rendus, et l'on ne peut point conclure de ces souffrances du peuple que l'état des ouvriers de la campagne ou des cultivateurs en général n'a pas été amélioré. Ce qui prouve qu'il l'a été, c'est la hausse qui a eu incontestablement lieu dans le prix du travail, et le bas prix auquel le blé s'est soutenu par comparaison à celui de la main-d'œuvre. Or, c'est principalement par les ouvriers de la terre ou les cultivateurs en général, que la population effective d'un pays est maintenue et renouvelée. Supposons qu'en Angleterre on abolit tout-à-coup la taxe des pauvres, on jeterait sans contredit dans la plus affreuse détresse ceux qui vivent actuellement de cette taxe; mais je ne crois pas que la classe laborieuse de la société prise dans sa généralité en souffrit, ou que la population du pays en fût affectée. Comme le nombre des enfants illégitimes s'est accru en France au point d'être devenu la 11e partie de toutes les nais-

sances, au lieu de la 47e qu'il en était auparavant[1], il est évident que le nombre des enfants abandonnés aux hôpitaux doit aussi s'être accru, et qu'il doit en être de même du nombre des morts qui ont eu lieu parmi ces enfants abandonnés. Mais en même temps il doit aussi y avoir eu plus d'enfants illégitimes élevés par leurs parents, et qui auront échappé à la grande mortalité de ces funestes dépôts. Il paraît que le manque de fonds dans les hôpitaux a mis dans l'impossibilité de payer des nourrices, et qu'en conséquence un grand nombre d'enfants sont morts de faim. Finalement quelques hôpitaux ont très à propos refusé d'en recevoir de nouveaux.

En tout, les comptes-rendus n'offrent pas un tableau satisfaisant de l'état intérieur de la France; mais il faut avoir égard à la nature de ces comptes-rendus. Ce sont des observations sur l'état des départements, et souvent des demandes particulières faites dans le but d'obtenir du gouvernement des secours ou quelque dégrèvement. On doit donc naturellement s'attendre à les voir présenter les choses sous l'aspect le moins satisfaisant. Toutes les fois qu'il est question de nouvelles taxes et de dégrèvements, les contribuables sont disposés à se plaindre de leur pauvreté. Et véritablement tout ce qui a rapport aux taxes se présente ici comme embarrassant. Quoiqu'il eût été recommandé aux conseils généraux de ne point se livrer à des plaintes vagues, de n'articuler que des griefs particuliers et bien déterminés, d'indiquer les remèdes les plus convenables, et en particulier de ne point proposer l'abolition d'un impôt sans en substituer un autre équivalent, il me semble qu'il n'y a aucun impôt contre lequel on ne s'élève, et cela souvent en termes généraux, sans faire mention d'aucune substitution. La contribution foncière, la taxe mobilière, les barrières, les droits de douane, tous ces impôts excitent d'amères plaintes. Et la seule taxe substituée que j'aie remarquée est celle sur le gibier; mais en France actuellement le gibier est tellement détruit, qu'une pareille taxe ne pourrait suffire à remplacer toutes celles dont on propose la suppression. En tout, cet ouvrage est fait pour exciter l'intérêt et la curiosité. Il indique dans le gouvernement un désir louable de connaître l'état des départements et de recueillir les observations ou les propositions qui peuvent tendre à l'avantage de chacun d'eux. Il a paru quelque temps en publication régulière, mais la circulation en fut très vite supprimée et bornée aux

[1] En 1833 il est né en France 993,833 enfants; sur ce nombre il y en avait 919,166 légitimes et 74,727 illégitimes, environ 1/13, chiffres de la *Statistique de France*, t. I, p. 338; à Paris il y a presque 1/3 de naissances illégitimes. (*Jph. G.*)

ministres, aux membres des conseils-généraux, etc. Et véritablement ce sont plutôt des documents privés, qui ne semblent pas destinés à circuler dans le public[1].

—

CHAPITRE VII. — DES OBSTACLES A LA POPULATION EN FRANCE. (*Suite.*)

Je n'ai pas jugé convenable de changer les calculs et les conjectures du chapitre précédent, quoique les comptes-rendus des préfets pour l'an IX, et quelques-uns de ceux qui ont été publiés depuis en 1813 par le gouvernement, aient donné une proportion des naissances plus petite que celle que j'avais crue probable, premièrement parce que ces tableaux ne contiennent pas les premières années de la révolution, pendant lesquelles il y a lieu de supposer que l'encouragement au mariage et le rapport des naissances ont été plus grands; secondement, parce que ces tableaux semblent encore pleinement établir le principal fait que j'avais en vue d'expliquer dans ce chapitre-là, savoir, que la population de la France n'avait pas diminué malgré les pertes soutenues qu'elle avait éprouvées pendant la révolution, bien qu'à la vérité cela ait pu être effectué par une diminution proportionnée de morts plutôt que par une augmentation de naissances.

Selon les comptes-rendus de l'an IX, le rapport des naissances, des morts et des mariages à la population toute entière sont les suivants :

Naissances.	Morts.	Mariages.
1 à 33	1 à 38 1/2	1 à 137[2].

Mais dans le fait ce ne sont que les rapports d'un an, d'où l'on ne

[1] Aujourd'hui, nous le répétons, Malthus aurait de nombreux documents à consulter. Il faut rendre cette justice aux administrations, qu'elles usent d'une manière convenable de leurs renseignements. Malthus aurait fait surtout une ample provision de faits dans le premier volume de la grande statistique, (*Territoire et Population*) publiée sous la direction de M. Moreau de Jonnès ; et il nous eût laissé une savante appréciation de toutes ces laborieuses productions. (*Jph. G.*)

[2] Voyez la note [1] de M. Prevost de Genève, dans sa traduction de cet ouvrage, (p. 225). M. Prevost croit probable qu'il y a quelques omissions dans le tableau des naissances, des morts et des mariages pour l'an IX. Il montre de plus, que la population de la lieue carrée pour l'ancienne France devrait être 1,014 et non 1,086. Mais s'il y a lieu de croire qu'il y ait eu des omissions dans les registres et que la population y soit exagérée, les rapports seront fort différents de ceux qui sont donnés ici. (*Note de l'auteur.*)

Cette note que l'auteur cite sur la première traduction de 1809 (p. 88), est la même qui se trouve aux pages 91, 92, 93 de celle-ci (1823). (*Note des traducteurs.*)

[1] Voyez aussi la note de la fin du chapitre, p. 235. (*Jph G.*)

peut tirer de conclusion certaine. Ils sont aussi appliqués à une population qui dépasse environ de 3 ou 4,000,000 celle de l'ancienne France, et ce surplus peut avoir eu toujours un rapport plus petit des naissances, des morts et des mariages; de plus, il paraît très probable, d'après quelques articles de l'analyse des procès-verbaux, que les registres n'ont pas été tenus avec beaucoup de soin. D'après cela, on ne peut les considérer comme prouvant les conséquences qu'on tire des nombres qu'ils contiennent.

L'an XI, selon la *Statistique élémentaire* de Peuchet, publiée depuis son *Essai*, on établit une recherche, par ordre de M. Chaptal, dans le but exprès de reconnaître et de calculer le rapport des naissances à la population; et une telle recherche, faite si peu de temps après les comptes-rendus de l'an IX, prouve assez clairement que le ministre ne considérait pas ces listes comme correctes.

Pour atteindre le but qu'on se proposait, on fit choix des communes de 30 départements, pris sur toute la surface de la France, qui semblaient devoir fournir les résultats les plus exacts. Ces résultats pour l'an VIII, l'an IX et l'an X, ont donné les rapports suivants : pour les naissances, de 1 à 28 35/100; pour les morts, de 1 à 30 9/100; et pour les mariages, de 1 à 132 78/1000.

M. Peuchet remarque que le rapport de la population aux naissances y est beaucoup plus grand qu'on ne l'avait précédemment supposé; mais que comme ce dernier calcul a été fait d'après un dénombrement effectif, il pense qu'on doit l'adopter de préférence.

Les tableaux publiés par le gouvernement en 1813 font monter la population de l'ancienne France à 28,786,911, nombre qui, comparé à 28,000,000 (estimation de l'an IX), indique un accroissement d'environ 800,000 en 11 ans, de 1802 à 1813.

Les tableaux des mariages n'y sont pas donnés, et ceux des naissances et des morts ne s'y trouvent que pour 30 départements.

Dans ces 30 départements, pendant les 10 années de 1802 à 1811, le nombre des naissances monta en tout à 5,478,669, et celui des morts à 4,696,857; ce qui indique, dans une population de 16,710,719, un rapport des naissances de 1 à 30 1/2, et des morts de 1 à 35 1/2.

Il est naturel de supposer qu'on avait choisi ces 30 départements parce qu'ils avaient montré le plus d'accroissement.

Il égale en effet à peu près celui qui eut lieu dans tous les départements depuis le dénombrement fait l'an IX; et par conséquent la population des autres départements doit avoir été presque stationnaire. De plus, on peut conjecturer avec raison qu'on ne publia pas

les tableaux de mariages, parce qu'on ne les trouva pas satisfaisants, et qu'ils attestaient une diminution de mariages et un accroissement de naissances illégitimes.

De ces comptes-rendus et des circonstances qui les accompagnent, on peut conclure que, quel qu'ait pu être le rapport réel des naissances avant la révolution et pendant les six ou sept années suivantes [1], les rapports des naissances, des morts et des mariages sont sensiblement moindres qu'on ne les avait d'abord supposés [2].

On a demandé si, le fait étant reconnu, il ne doit pas s'ensuivre clairement qu'on avait mal estimé la population avant la révolution, et qu'elle avait diminué plutôt qu'augmenté depuis 1792? A cette question, je crois pouvoir répondre négativement. On a vu, dans plusieurs des chapitres précédents, que les rapports des naissances, des morts et des mariages diffèrent beaucoup en différents pays, et qu'il y a les plus fortes raisons de croire qu'ils diffèrent aussi dans le même pays, selon les temps et selon les circonstances.

Il est à peu près sûr que des variations de cette sorte ont eu lieu en Suisse. On peut considérer comme un fait établi un effet analogue provenant en Angleterre de l'augmentation de salubrité. Et si nous donnons quelque crédit aux meilleures autorités qu'on ait en cette matière, à peine pourra-t-on douter que le taux de la mortalité n'ait diminué depuis un ou deux siècles dans presque tous les pays de l'Europe. Il n'est donc point étonnant que la même population se soit maintenue, ou même se soit accrue visiblement avec un rapport moindre de naissances, de morts et de mariages. La seule question est de savoir si les circonstances actuelles de la France paraissent rendre probable un tel changement.

Il est reconnu généralement que la condition des classes inférieures du peuple en France était très misérable avant la révolution. Les salaires y étaient environ de 20 sous par jour, tandis qu'en Angleterre

---

[1] Pendant ces dernières années, il est souvent fait allusion aux mariages prématurés dans les procès-verbaux; et dans la statistique générale, il est fait mention des rapports des naissances de 1 à 21 à 22 et à 23. (*Note de l'auteur.*)

[2] Dans l'année 1792, il fut fait une loi extrêmement favorable aux mariages précoces : on l'abrogea l'an XI, et on y substitua une loi qui mettait de grands empêchements aux mariages, selon Peuchet, (p. 234). Ces deux lois peuvent servir à expliquer la faiblesse du rapport des naissances et des mariages dans les dix années qui ont précédé 1815, en même temps que la possibilité d'un grand rapport dans les six ou sept premières années qui suivirent le commencement de la révolution. (*Note de l'auteur.*)

ils étaient à peu près du double, et le prix du froment de même qualité ne différait pas beaucoup dans les deux pays. Cela s'accorde avec ce que dit Arthur Young, qui représente les classes ouvrières en France précisément au commencement de la révolution, comme plus mal nourries, plus mal habillées, et plus mal entretenues, soit dans la maladie, soit en bonne santé, que les mêmes classes en Angleterre, dans le rapport de 76 à 100. Et quoique cette estimation soit peut-être trop forte, et que l'auteur n'ait pas tenu compte suffisamment de la différence réelle des prix, toutefois son ouvrage abonde en observations qui montrent l'état d'abaissement où étaient alors les classes ouvrières en France, et laissent assez voir que la population y tendait fortement à outrepasser la limite des subsistances.

D'un autre côté, il est généralement reconnu que l'état des paysans en France s'est amélioré par la révolution et par le partage des domaines nationaux. Tous les écrivains qui ont donné quelque attention à ce sujet remarquent qu'il y a eu une hausse considérable dans le prix du travail, occasionnée soit par l'étendue donnée à la culture, soit par les levées d'hommes pour l'armée. Dans la *Statistique élémentaire* de Peuchet, on voit que le prix du travail commun monta de 20 à 30 sous[1], tandis que le prix des denrées semble être resté à peu près le même; et M. Birbeck, dans son *Dernier voyage agricole en France*[2], dit que le prix du travail, outre la nourriture, y est de plus de 40 sous (20 *pence*) par jour[3], et que les denrées de toute espèce y sont de nouveau tout aussi bon marché qu'en Angleterre; en sorte que l'ouvrier français commande la même quantité de subsistance qu'un ouvrier anglais aurait avec plus de 4 fr. (*three shillings and four pences*) par jour; mais en aucun temps le salaire d'un simple journalier n'a été en Angleterre aussi élevé.

En accordant qu'il peut s'être glissé quelques erreurs dans ces calculs, on ne peut nier qu'ils ne suffisent pour établir une amélioration marquée dans la condition des classes inférieures du peuple en France; mais il est presque physiquement impossible qu'un tel soulagement de misère ait pu avoir lieu sans une diminution dans le taux de mortalité; et si cette diminution dans le taux de mortalité n'a pas été accompagnée d'un accroissement rapide de population, il faut nécessairement que le rapport des naissances ait diminué. Dans l'intervalle entre 1802

---

[1] P. 591. — [2] P. 13.

[3] Les valeurs données par les traducteurs sont un peu faibles. La livre sterling vaut intrinséquement 25 francs et 22 centimes. (*Jph. G.*)

et 1813, la population semble s'être accrue, mais lentement; par conséquent, un rapport moindre des naissances, des morts et des mariages, ou l'action plus générale de la prudence, est exactement ce que les circonstances nous auraient fait attendre. Il n'est peut-être pas de proposition plus incontestable que celle-ci : *De deux pays, dans lesquels le taux d'accroissement, la salubrité naturelle du climat et l'état des villes et des manufactures sont à peu près les mêmes, celui dans lequel la pauvreté est plus grande aura plus de naissances, de morts et de mariages.*

Ainsi, de ce que le rapport des naissances en France depuis 1802 a été de 1 à 30, on ne peut nullement conclure, comme on l'a fait, que Necker aurait dû employer 30 pour son multiplicateur au lieu de 25 3/4.

Si les peintures faites de l'état des classes ouvrières en France, avant et après la révolution, ont quelque vérité, comme la marche de la population dans les deux périodes semble avoir été presque la même, le rapport présent des naissances ne pourrait s'appliquer à l'époque où Necker écrivait. En même temps il est assez probable qu'il avait pris un multiplicateur trop bas. Il est difficile de croire, d'après toutes les circonstances, que, dans l'intervalle de 1785 à 1820, la population de la France ait crû de 25 1/2 à 28,000,000. Mais si nous admettons que ce multiplicateur peut en ce temps avoir été 27 au lieu de 25 3/4, nous irons aussi loin qu'on peut raisonnablement le faire; et même on pourra en inférer un accroissement de près de 2,000,000 depuis 1785 à 1813, accroissement bien moindre qu'il n'aurait été d'après le taux de celui qui a eu lieu en Angleterre, mais pleinement suffisant pour montrer la force du principe de population et la facilité avec laquelle il surmonte les obstacles en apparence les plus puissants.

Quant à la question de l'accroissement des naissances dans les six ou sept premières années de la révolution, il n'est pas probable que jamais elle soit résolue.

Dans ces temps de troubles, on ne peut guères supposer que les registres aient été soignés régulièrement; et comme ils n'ont pas été recueillis dans l'an IX, il n'y a pas lieu de s'attendre à un plus haut degré de correction à aucune époque subséquente[1].

[1] Le premier vol. déjà cité de la *Statistique de France* publié en 1837, par le ministère du commerce et sous la direction de M. Moreau de Jonnès, contient dans un développement de 330 pages : 1° la population ancienne; 2° la population depuis le commencement du XIX° siècle, d'après les dénombrements de 1801, 1806, 1821, 1826, 1831 et 1836; 3° l'accroissement de la population depuis 1801; 4° la

Les omissions supposées dans les naissances et les sépultures semblent donc jusqu'ici répondre très bien aux calculs.

Il reste à voir si les mêmes suppositions donneront un tel rapport des naissances aux morts avec un tel taux de mortalité, qu'elles expliquent aussi un accroissement dans dix ans de 9,287,000 à 10,488,000.

Si l'on divise la population de 1810 par la moyenne des naissances des cinq années précédentes avec l'addition d'un sixième, on verra que le rapport des naissances à la population est de 1 à 30. Mais il est évident que si la population augmente avec une telle rapidité, la moyenne des naissances pour cinq années, comparée à la population à la fin d'une telle période, doit donner le taux des naissances trop petit; et de plus, il est toujours possible qu'un rapport, qui est exact pour cinq ans, ne le soit pas pour dix ans. Afin d'obtenir le taux véritable qu'on peut appliquer au progrès de la population pendant la période en question, il faut comparer la moyenne annuelle des naissances pour tout ce temps avec celle de la population pendant le même temps.

Le nombre total des naissances, avec l'addition de 1/6 est, comme nous l'avons déjà établi, 3,338,725, et la moyenne annuelle pendant les dix ans est 333,872. La moyenne de la population ou la moyenne entre 10,488,000 (population de 1810) et 9,287,000 (population corrigée de 1800) est 9,887,000; et ce dernier nombre, divisé par la moyenne des naissances, donnera un rapport des naissances à la population de 1 à moins de 29 1/2, au lieu de 30, ce qui fait une différence considérable.

De la même manière, si on divise la population de 1810 par la moyenne des sépultures pendant les cinq années précédentes, avec l'addition d'un douzième, on trouvera une mortalité environ de 1 à 50. Mais sur les mêmes bases que celles employées pour le calcul des naissances, une moyenne des sépultures pour cinq ans, comparée à la population à la fin de cette période, donnera un rapport des sépultures trop petit; et de plus, on sait que dans le cas actuel, le rapport des sépultures à la population n'a point continué à être le même pendant tout le temps. Dans le fait, les registres indiquent clairement une amélioration dans la salubrité du pays et une diminution progressive de mortalité dans les dix ans; et tandis que la moyenne des naissances annuelles s'est accrue de 263,000 à 297,000, c'est-à-dire de plus d'un huitième, les sépultures ne se sont accrues que de 192,000 à 196,000, c'est-à-dire d'un quarante-huitième. Il est donc évidemment nécessaire, pour arriver au but qu'on a en vue, de comparer la moyenne de la mortalité avec la moyenne de la population.

Le nombre entier des naissances dans les dix ans avec l'addition d'un douzième est, comme nous l'avons déjà établi, 2,112,704; et la moyenne de la population est 9,887,000. Le dernier de ces nombres divisé par le premier, donne le rapport de la moyenne annuelle des sépultures à la population, comme 1 est à moins de 47. Or, un rapport des naissances de 1 à 29 1/2 avec un rapport des morts de 1 à 47 ajoutera annuellement à la population d'un pays 1/79 du tout; et en dix ans la population s'accroîtra de 9,287,000 à 10,551,000, en laissant 45,000 pour les morts au-dehors; ce qui s'accorde de très près avec le calcul fondé sur l'excès des naissances[1].

Nous pouvons donc présumer que les omissions supposées dans les naissances et les morts de 1800 à 1810 ne s'écartent pas beaucoup de la vérité.

Mais si ces omissions, d'un sixième pour les naissances et d'un douzième pour les sépultures, peuvent être considérées comme à peu près justes pour la période de 1800 à 1810, il est probable qu'on peut les appliquer, sans grand danger d'erreur, à la période de 1780 à 1800, et qu'on peut s'en servir pour corriger quelques-unes des conclusions fondées seulement sur les naissances. Après un dénombrement fait avec soin, un calcul fait d'après l'excès des naissances sur les morts est bien celui sur lequel on peut le mieux compter. En effet, quand les registres contiennent toutes les naissances et toutes les morts, que ce sont les moyens dont on se sert pour calculer en partant d'une population connue, c'est évidemment comme si l'on faisait un dénombrement réel; et lorsqu'une petite concession presqu'exacte peut se faire pour

---

[1] On trouve, dans les *Éléments d'Algèbre* de Bridge, (p. 225), une formule générale pour calculer la population d'un pays, à toute distance d'une certaine époque, sous les circonstances données de naissances et de mortalité; la voici :

$$Log.\ A = log.\ P + n \times log.\left(1 + \frac{m-b}{m\,b}\right).$$

A représentant la population requise à la fin d'un certain nombre d'années; *n* le nombre d'années; P la population réelle à l'époque donnée; $\frac{1}{m}$ le rapport des morts annuelles à la population, c'est-à-dire, le taux de mortalité; $\frac{1}{b}$ le rapport des naissances annuelles à la population, c'est-à-dire le taux des naissances.

Dans le cas présent, P = 9,287 000; $n = 10$; $m = 47$; b = 29 1/2.

$$\frac{m-b}{m\,b} = \frac{1}{79}; \text{ et } 1 + \frac{m-b}{m\,b} = \frac{80}{79}; \text{ et le } log. \text{ de } \frac{80}{79} = 00346;$$

$$n \times log.\left(1 + \frac{m-b}{m\,b}\right) = 03460.$$

Log. P = 6.96787, nombre qui, ajouté à 03460 = 7.02247, *log.* de A, dont le nombre correspondant est 10,551 000. (*Note de l'auteur.*)

les omissions dans les registres, et pour les morts au-dehors, on peut obtenir de cette manière une beaucoup plus grande approximation que par le rapport des naissances à la population, que l'on sait être susceptible de variations très fréquentes.

Le nombre entier des naissances porté sur les comptes-rendus des vingt années de 1780 à 1800 est 5,014,899, et celui des naissances dans la même période est 5,840,455. Si nous ajoutons un sixième au premier et un douzième au second, les deux nombres seront 5,850,715 et 4,160,492; et soustrayant le second du premier, l'excès des naissances sur les morts sera 1,690,223. Ajoutant cet excès à 7,953,000, montant de la population de 1780, calculée comme dans les tables de M. Rickman, par les naissances, le résultat sera 9,643,000, nombre qui, après la correction requise pour les morts au-dehors, dépasse de beaucoup la population de 1800 corrigée comme nous l'avons fait, et encore plus le nombre donné dans les tables comme résultat du dénombrement.

Mais procédons sur les bases plus sûres que nous venons de suggérer, et prenant comme établie la population corrigée de 1800, soustrayons l'excès des naissances pendant les vingt années, diminué du nombre probable des morts au-dehors, qui dans ce cas sera environ 124,000. Nous aurons alors le nombre 7,721,000 pour la population de 1780 au lieu d'avoir 7,953,000; et il y a de bonnes raisons de croire que ce nombre s'approche plus de la vérité[1], et que non-seulement en 1780, mais aussi dans plusieurs des époques intermédiaires, l'estimation faite d'après les naissances a représenté la population comme plus grande et comme s'accroissant plus irrégulièrement qu'on ne l'aurait trouvée, si on avait eu recours aux dénombrements. Cela provient de ce que le rapport des naissances à la population est variable, et qu'en tout il a été plus grand en 1780 et dans toutes les autres époques pendant le cours des vingt ans, qu'il ne l'a été en 1800.

Par exemple, la population est représentée comme étant de 9,055,000 en 1793, et de 9,168,000 en 1800; mais si nous supposons que le premier de ces nombres est exact, et si nous ajoutons l'excès des naissances sur les morts pendant les cinq années intermédiaires, même sans avoir égard aux omissions qui peuvent exister dans les registres, nous trouverons que la population en 1800 doit avoir été de 9,398,000

[1] La différence très petite entre la population de 1780 et celle de 1783, telle qu'elle est donnée dans la table, pourrait indiquer fortement que l'une des estimations est fautive. (*Note de l'auteur.*)

au lieu de 9,168,000; ou si nous regardons comme exact le nombre donné dans le compte-rendu pour 1800, nous verrons, en en soustrayant l'excès des naissances pendant les cinq années précédentes, que la population en 1795 doit avoir été de 8,825,000 au lieu de 9,055,000. Il suit de là que l'estimation d'après les naissances en 1795 ne peut être exacte.

La voie la plus sûre pour obtenir la population à cette époque est d'appliquer aux registres les corrections ci-dessus mentionnées; et après avoir fait la déduction de 4 1/2 pour 100 sur les naissances du sexe masculin, pour les morts au-dehors, de soustraire l'excès restant des naissances, d'après les comptes-rendus corrigés de 1800. Le résultat sera dans ce cas 8,831,086 pour la population de 1795; ce qui indique un accroissement en cinq ans de 455,914 au lieu de 115,000, comme cela se voit par la table calculée d'après les naissances.

Procédons de la même manière pour la période de 1790 à 1795, en appliquant les corrections précédentes, et en ayant égard aux 4 1/2 pour 100 à déduire des naissances du sexe masculin, pour les morts au-dehors. Nous trouverons que l'excès des naissances sur les morts sera 415,669, nombre qui, soustrait de 8,831,086, population de 1795 d'après l'estimation faite ci-dessus, laisse 8,415,417 pour la population de 1790.

Sur le même principe, l'excès des naissances sur les morts, dans l'intervalle entre 1785 et 1790, sera 416,776. La population en 1785 sera donc 7,998,641. Et de la même manière l'excès des naissances sur les morts, dans l'intervalle entre 1780 et 1785, sera 277,544; et la population en 1780 sera 7,721,097.

Par conséquent, les deux tables de la population de 1780 à 1810, seront ainsi :

Table calculée d'après les naissances seulement, dans les observations préliminaires des extraits de population imprimés en 1811.

Population en	
1780. . . .	7,955,000
1785. . . .	8,016,000
1790. . . .	8,675,000
1795. . . .	9,055,000
1800. . . .	9,168,000
1805. . . .	9,828,000
1810. . . .	10,488,000

Table calculée d'après l'excès des naissances sur les morts, après avoir eu égard aux omissions dans les registres et aux morts en dehors.

Population en	
1780. . . .	7,721,000
1785. . . .	7,998,000
1790. . . .	8,415,000
1795. . . .	8,831,000
1800. . . .	9,287,000
1805. . . .	9,857,000
1810. . . .	10,488,000

Dans la première table, c'est-à-dire dans la table calculée d'après les naissances seulement, les additions faites à la population dans chaque période de cinq ans sont :

De 1780 à 1785,	65,000	De 1795 à 1800,	113,000
De 1785 à 1790,	659,000	De 1800 à 1805,	660,000
De 1790 à 1795,	380,000	De 1805 à 1810,	660,000

Dans la seconde table, c'est-à-dire dans la table calculée d'après l'excès des naissances sur les morts, après avoir appliqué les corrections proposées, les additions faites à la population dans chacune des périodes de cinq ans sont :

De 1780 à 1785,	277,000	De 1795 à 1800,	436,000
De 1785 à 1790,	417,000	De 1800 à 1805,	550,000
De 1790 à 1795,	416,000	De 1805 à 1810,	651,000

Le progrès de la population d'après cette dernière table paraît beaucoup plus naturel et probable que d'après la première.

On ne peut guères supposer que, dans l'intervalle entre 1780 et 1785, l'accroissement de la population ait pu être seulement de 65,000, et que dans la période voisine il ait été de 659,000, ou que, dans l'intervalle de 1795 à 1800, il y ait eu seulement 113,000, et que dans la période suivante il y ait eu 660,000. Mais il n'est pas nécessaire d'insister sur des probabilités; les preuves les plus claires peuvent être données pour montrer que, soit que la nouvelle table soit juste ou non, l'ancienne table doit être fausse. Si l'on n'a pas égard aux omissions dans les registres, l'excès des naissances sur les morts dans la période de 1780 à 1785 indique un accroissement de 193,000 au lieu de 65,000. Et d'un autre côté, jamais les corrections pour omissions dans les registres, telles que l'on pourrait les faire sans sortir de la probabilité, ne donneraient l'excès des naissances sur les morts, dans la période de 1785 à 1790, égal à 659,000. Sans avoir égard aux omissions, cet excès ne monte qu'à 317,406; et si nous supposions que les omissions dans les naissances sont d'un quart, au lieu d'un sixième, qu'il n'y a point d'omissions dans les registres des sépultures, et qu'il n'est pas mort un individu au-dehors, l'excès serait encore moindre de plusieurs milliers que le nombre indiqué.

Nous obtiendrions les mêmes résultats, si nous estimions le progrès de la population pendant ces périodes par le rapport des naissances aux morts et par le taux de mortalité. Dans la première période, l'accroissement serait beaucoup plus grand que l'accroissement indiqué, et dans l'autre il serait beaucoup moindre.

On peut faire de semblables observations sur quelques-unes des autres périodes dans l'ancienne table, particulièrement sur la période de 1793 à 1800, qui a été déjà discutée.

On trouvera d'un autre côté que, si le rapport des naissances aux morts pendant chaque période était estimé avec quelque exactitude, et comparé avec la moyenne de la population; le taux du progrès de la population, déterminé par ce critérium, s'accorderait de très près, dans toute période, avec le taux du progrès déterminé par l'excès des naissances sur les morts, après avoir appliqué les corrections proposées. Et de plus, il est digne de remarque que, si les corrections proposées étaient un peu inexactes, ce qui est probable, les erreurs provenant de pareilles inexactitudes seraient probablement beaucoup moins considérables que celles qui doivent nécessairement provenir de la supposition sur laquelle l'ancienne table est basée; savoir que les naissances ont en tout temps le même rapport à la population.

Je ne pense pas sans doute à rejeter les estimations de population faites de cette manière, quand on ne peut trouver de meilleurs matériaux; mais, dans le cas en question, les registres des sépultures et ceux des baptêmes sont donnés pour toutes les années depuis 1780; et ces registres, avec la base solide du dernier dénombrement, fournissent un moyen de donner une table plus correcte de la population de 1780 qu'on n'en avait eu auparavant, et de montrer en même temps l'incertitude des estimations faites seulement d'après les naissances, particulièrement quand on a en vue de calculer le progrès de la population pendant certaines périodes. En estimant la population entière d'un grand pays, deux ou trois cent milliers ne sont pas d'une grande importance; mais en estimant le taux d'accroissement pendant une période de cinq ou dix ans, une erreur de cette force est par trop importante. Il nous sera permis, je pense, de mettre une différence essentielle dans nos conclusions relatives au taux d'accroissement pour l'une quelconque des périodes de cinq ans à laquelle nous voudrons nous arrêter, selon que l'addition faite à la population, pendant le terme en question, sera 65,000 ou 277,000, 115,000 ou 456,000, 659,000 ou 417,000.

Quant aux périodes antérieures à 1780, comme les registres des baptêmes et des sépultures ne sont pas donnés pour toutes les années, il n'est pas possible d'y appliquer les mêmes corrections. Et il est évident que, dans la table calculée d'après les naissances avant cette période, quand les registres ne sont donnés que pour des années éloignées les unes des autres, il peut en découler de très grandes erreurs,

non-seulement par la variation dans le rapport des naissances à la population sur les moyennes de cinq ans, mais encore parce que les années individuelles ainsi produites ne représentent pas ces moyennes avec assez d'exactitude [1].

Un léger coup-d'œil jeté sur l'utile table des baptêmes, des sépultures et des mariages, donnée dans les observations préliminaires des extraits de population, montrera combien peu de confiance on peut mettre dans les conclusions relatives à la population que l'on tire du nombre des naissances, des morts ou des mariages dans des années individuelles. Par exemple, estimons la population dans les deux années 1800 et 1801, comparées avec les deux années suivantes 1802 et 1803, d'après le rapport des mariages à la population, en supposant que ce rapport est toujours le même; nous verrons que, si la population dans les deux premières années fut de 9,000,000, elle a dû être, dans les deux autres années qui les suivent immédiatement, beaucoup au-dessous de 12,000,000; et qu'ainsi elle paraîtrait s'être accrue de plus de 3,000,000, c'est-à-dire de plus d'un tiers, dans ce court intervalle. Le résultat d'une estimation faite d'après les naissances pour les deux années 1800 et 1801, comparées avec les années 1803 et 1804, ne serait guères différent; du moins une telle estimation indiquerait un accroissement de 2,600,000 en trois ans.

Le lecteur n'a pas lieu d'être surpris de ces résultats, s'il se souvient que les naissances, les morts et les mariages ne sont que dans un petit rapport avec toute la population, et que par conséquent les variations qui se trouvent dans l'un de ces éléments et qui peuvent avoir lieu pour des causes momentanées, ne doivent pas être accompagnées de variations analogues dans la masse totale de la population. Un accroissement d'un tiers dans les naissances, qui arriverait dans une année, au lieu d'accroître la population d'un tiers, ne l'accroîtrait peut-être que d'un huitième ou d'un neuvième.

Il s'ensuit donc, comme je l'ai établi dans le chapitre précédent, que la table de population pour le siècle qui a précédé 1780, calculée d'après les comptes-rendus des naissances seulement, de dix en dix ans, ne peut être considérée que comme une approximation très grossière de la vérité, en l'absence de meilleurs matériaux, et qu'on peut à peine

[1] Par l'une ou l'autre de ces causes, j'estime très probable que, dans la table pour 1760 et 1770, les nombres qui indiquent un accroissement de population si rapide dans cet intervalle, ne sont point entre eux dans un juste rapport. Il y a lieu de croire que le nombre donné pour 1770 est trop grand. (*Note de l'auteur.*)

s'y fier pour comparer les taux d'accroissements à des époques particulières.

La population de 1810, comparée à celle de 1800 corrigée comme nous l'avons proposé dans ce chapitre, indique un accroissement moins rapide que la différence entre les deux dénombrements ; et de plus il a paru que le rapport supposé des naissances aux morts de 47 à 29 1/2 est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité. Cependant ce rapport est tout-à-fait extraordinaire pour un territoire riche et bien peuplé. Il ajouterait à la population d'un pays 1/79 par an; et s'il contenait, d'après la table II d'Euler, insérée au chapitre XI sur la fécondité des mariages, il doublerait le nombre des habitants en moins de cinquante-cinq ans.

C'est un taux d'accroissement qui, dans la nature des choses, ne peut pas être permanent. Il a été occasionné par l'effet d'un grand accroissement de demande de travail, combiné avec un grand accroissement de force de production, soit dans l'agriculture, soit dans les manufactures. Ce sont les deux éléments nécessaires pour donner un encouragement efficace à un rapide accroissement de population. Si l'un des deux manque, le stimulant s'affaiblit immédiatement, ce qui n'est que trop probable en ce moment.

Mais nous avons obtenu un résultat frappant, relatif au principe de population. Nous avons acquis la preuve que, malgré les grandes villes, les manufactures, les habitudes contractées du luxe et de l'opulence, si les ressources du pays permettent un rapide accroissement, et si ces ressources sont si avantageusement distribuées qu'elles produisent une demande de travail constamment croissante, la population ne manquera point de leur tenir tête.

—

CHAPITRE X. — DES OBSTACLES A LA POPULATION EN ÉCOSSE ET EN IRLANDE.

Une étude détaillée de la statistique de l'Écosse fournirait beaucoup d'exemples propres à jeter du jour sur le principe de population. Mais j'ai donné à cette partie de l'ouvrage tant d'étendue, que je crains de lasser enfin la patience du lecteur. Je me bornerai donc à faire remarquer ici quelques circonstances qui me paraissent assez frappantes.

Il y a tant d'omissions reconnues dans les registres des naissances, morts et mariages de la plupart des paroisses d'Écosse, qu'on n'en peut tirer que très peu de conséquences sûres. Plusieurs donnent des résul-

tats fort extraordinaires. Dans la paroisse de Crosmichael[1], dans Kircudbright, la mortalité paraît n'avoir été que de 1 sur 98, et les mariages annuels dans le rapport de 1 à 192. Ces rapports indiqueraient une salubrité absolument inouïe et une influence vraiment étrange de l'obstacle privatif. Mais on ne peut douter qu'ils ne soient dûs principalement à l'omission dans les registres d'un grand nombre de sépultures, et à ce que plusieurs mariages du lieu ont été célébrés dans d'autres paroisses.

En général cependant il paraît, par les registres qui sont réputés exacts, que dans les paroisses de campagne la mortalité est petite, et que les rapports de 1 sur 45, 1 sur 50, 1 sur 55, ne sont pas rares. Selon une table des probabilités de vie, calculée par M. Wilkie, d'après les registres de mortalité de la paroisse de Kettle, la probabilité de vie[2] d'un enfant naissant est 46'6[3], par conséquent très grande; et le rapport de ceux qui meurent dans l'année 1/10. M. Wilkie ajoute que d'après les comptes-rendus de 36 paroisses qui ont été publiés dans le premier volume de l'ouvrage, la probabilité de vie d'un enfant naissant paraît être 40'3; mais dans une table insérée au dernier volume, et calculée pour toute l'Écosse d'après le dénombrement du docteur Webster, la probabilité de vie à la naissance ne paraît être que de 31 ans[4]. Ce dernier résultat toutefois lui semble devoir être trop petit, parce qu'il n'est guère supérieur à celui que donne le calcul relatif à la seule ville d'Édimbourg.

Les registres tenus en Écosse sont si incomplets, que dans les extraits qu'on en a publiés, on ne trouve des états de population que pour 99 paroisses. Si, d'après ces états, il est permis de former un jugement, on en doit inférer que ce pays jouit d'une rare salubrité, et que le nombre proportionnel des naissances y est singulièrement petit. La somme de la population de toutes ces paroisses en 1801 était 217,873[5]; la moyenne des sépultures, pour cinq années finies en 1800, a été 3,815, et celle des naissances, 4,928[6]. Il en résulte que dans ces paroisses, la mortalité n'a été que de 1 sur 56, et le rapport des naissances de 1 sur 44. Ces rapports sont si extraordinaires, qu'il est difficile de croire qu'ils ne s'éloignent pas de la vérité. En combinant ces résultats

---

[1] *Statistical account of Scotland*, vol. I, p. 167.

[2] L'espérance (*expectation*). Il s'agit sûrement de la probabilité de la vie douteuse, ou du terme auquel parviennent la moitié des enfants naissants. (*P. Prevost.*)

[3] *Statistical account of Scotland*, vol. II, p. 407. — [4] *Ibid.*, vol. XXI, p. 585.

[5] *Population Abstract, Parish Registers*, p. 439. — [6] *Ibid.*, p. 438.

avec les calculs de M. Wilkie, on trouvera probable que le rapport des morts et des naissances en Écosse soit moindre que celui que nous avons déterminé pour l'Angleterre et le pays de Galles, c'est-à-dire, moindre pour les décès que celui de 1 à 40, et que celui de 1 à 30 pour les naissances. Du reste, il paraît que le rapport des naissances aux morts est généralement reconnu être de 4 à 3[1].

Il est encore plus difficile de hasarder une conjecture sur les mariages. Ils sont si irrégulièrement enregistrés, que dans l'*Extrait de la population* (*population abstract*) on n'en a pas donné le relevé. J'aurais cru, d'après l'*Exposé statistique* (*statistical account*), qu'en Écosse il y avait plus de tendance au mariage qu'en Angleterre : mais s'il est vrai que dans ces deux pays, le rapport des morts aux naissances soit le même, ainsi que celui des unes et des autres à la population totale, le rapport des mariages ne peut pas être fort différent. Remarquons toutefois qu'à supposer dans les deux pays l'obstacle privatif également efficace et la salubrité pareille, il faut que l'Écosse éprouve le besoin et la misère à un plus haut degré, pour que la mortalité y soit portée au même point qu'en Angleterre, parce que celle-ci a plus de villes et de manufactures.

En général, les exposés statistiques de l'Écosse font voir que la condition des classes inférieures y a été améliorée pendant le cours de ces dernières années. Le prix des subsistances y a haussé; mais presque partout le travail y a crû dans une proportion plus forte. On remarque en plusieurs paroisses, que le peuple y mange plus de viande de boucherie qu'autrefois, qu'il y est mieux logé et mieux vêtu, et qu'il y a gagné du côté de la propreté.

Une partie de ces progrès est due probablement à l'influence croissante de l'obstacle privatif[2]. On observe que, dans quelques paroisses, on a pris la coutume de se marier tard; et on peut juger qu'il en est de même dans d'autres, par le rapport des naissances aux mariages, joint à diverses circonstances. L'auteur qui donne l'état de la paroisse d'Elgin[3], en faisant l'énumération des causes générales de dépopulation en Écosse, insiste sur la réunion des fermes, comme tendant à décourager le mariage et à faire sortir du pays la fleur de la jeunesse. Il parle aussi du luxe comme d'une autre cause de découragement, qui tout au moins

---

[1] *Statistical account of Scotland*, vol. XXI, p. 383.

[2] C'est-à-dire, comme cela a été expliqué en détail au chap. II, du liv. I, relatif à tout ce qui tend à prévenir l'accroissement de la population. (*Note des traducteurs.*)

[3] *Statistical account*, vol. V, p. 1.

retarde le mariage jusqu'à un âge si avancé, que les enfants qui en naissent semblent être une race abâtardie. « Combien en conséquence, dit-il, voit-on d'hommes de tout état se vouer au célibat! combien de jeunes personnes de tout rang ne se marient point, qui, au commencement du 18e siècle et jusqu'à l'an 1745[1], seraient devenues mères d'une postérité nombreuse et florissante! »

Cet effet s'est surtout fait sentir dans les parties de l'Écosse où la population a été un peu diminuée par l'introduction des fermes en pâture ou d'un système perfectionné d'agriculture, qui exige un moindre nombre de mains. En estimant la diminution de la population en Écosse, à la fin du 18e siècle ou au commencement du 19e, par le rapport des naissances à différentes époques, on a probablement commis la même erreur que j'ai relevée à propos de la Suisse, et par conséquent on a cru cette diminution plus grande qu'elle n'était réellement[2].

En général, on peut conclure de ces divers états de population, que les mariages se font en Écosse à une époque plus tardive qu'autrefois. Il y a cependant des exceptions. Dans les paroisses où les manufactures se sont introduites, et où les enfants trouvent à s'occuper dès l'âge de six ou sept ans, on est dans l'usage de se marier de bonne heure. Tant que la manufacture prospère, on s'aperçoit peu du mal qui résulte de cet usage : l'humanité souffre de penser que l'une des causes qui dérobent aux yeux de tels maux est la grande mortalité des enfants. Ces morts prématurées font place à de nouvelles familles.

Ailleurs, comme dans les îles Hébrides et dans la Haute-Écosse, où le partage des propriétés foncières a fait croître la population, il arrive aussi qu'on se marie plus tôt qu'auparavant, quoiqu'on n'y ait pas introduit de manufactures. Mais là aussi la pauvreté, qui est la suite de cet usage, n'est que trop manifeste. Dans le compte-rendu de la paroisse de Delting, dans les îles Shetland[3], il est dit que l'on s'y marie fort jeune et que cette coutume est encouragée par les propriétaires, qui cherchent à avoir sur leurs terres autant d'hommes qu'il leur est possible pour la pêche de la morue; mais que ceux qui contractent ces mariages pré-

---

[1] On sait assez que cette année, qui est celle de la bataille de Culloden, fait époque dans les fastes de l'Écosse. (*Note du traducteur.*)

[2] L'un des auteurs qui ont coopéré aux exposés statistiques (*Statistical accounts*) fait une remarque à ce sujet. Il observe que les naissances paraissent avoir eu autrefois, à la population totale, un rapport plus grand que celui qui a lieu de nos jours. Probablement, dit-il, les naissances étaient plus nombreuses, et la mortalité plus grande. *Paroisse de Montquhitter*, vol. VI, p. 121 (*Note de l'auteur.*)

[3] Vol. I, p. 583.

coces sont en général chargés de dettes et de tous les embarras qu'entraine une nombreuse famille. L'auteur ajoute qu'autrefois il y avait certains règlements, appelés règlements de campagne, par l'un desquels il était défendu de se marier avant d'avoir 40 livres d'Écosse en propriété libre[1]. Cet article réglementaire n'est plus en vigueur. On assure cependant que les règlements dont il fait partie avaient été approuvés et confirmés par le parlement d'Écosse, sous le règne de Marie ou de Jacques VI.

En rendant compte des paroisses de Bressay, Burra et de Quarff, dans ces mêmes îles Shetland[2], on fait observer que les fermes y sont très petites, et que peu d'entr'elles ont une charrue. L'objet que les propriétaires ont en vue est d'avoir autant de pêcheurs qu'ils peuvent s'en procurer, ce qui arrête les progrès de l'agriculture. Ces gens pêchent pour leurs maîtres, qui leur donnent un salaire peu proportionné à leur peine, ou qui achètent leur poisson à vil prix. « Ailleurs, dit l'auteur, on envisage avec raison la population comme un avantage; mais dans les îles Shetland, c'est précisément le contraire. Les fermes y sont morcelées. Les jeunes gens s'y trouvent engagés à se marier avant d'avoir des fonds. La suite de cette imprudence est la misère et la détresse. On croit que ces îles contiennent le double de la population qu'elles peuvent faire subsister d'une manière convenable. »

L'écrivain qui rend compte de la paroisse d'Auchterderran[3], dans le comté de Fife, dit que la maigre nourriture de l'ouvrier ne suffit pas pour soutenir le poids d'un dur travail, et qu'en conséquence son corps est usé avant le temps. « La facilité, ajoute-t-il, avec laquelle ces gens se soumettent volontairement à une situation si dure, en s'engageant dans les liens du mariage, montre à quel point cette union et le goût de l'indépendance sont naturels à l'homme. » Au goût de l'indépendance, il semble que cet écrivain aurait dû substituer le désir de se voir renaître dans ses enfants.

L'île de Jura[4] paraît surchargée d'habitants, malgré des émigrations constantes et nombreuses. On y trouve jusqu'à cinquante et soixante individus sur une ferme. L'écrivain qui en parle observe que de tels essaims, dans un pays privé de manufactures, sont une charge pour les propriétaires, sans aucun avantage pour l'Etat.

---

[1] Le texte porte *free-gear*. Le mot *gear* veut dire en anglais *habit*, *ornements* ou bien encore *ameublement*; mais en Écosse, il signifie *biens* ou *richesses*. On peut donc mieux traduire en *toute propriété* que en *propriété libre*. (*Jph. G.*)

[2] Vol. X, p. 194 — [3] Vol. I, p. 441. — [4] Vol. XII, p. 317.

Un autre[1] s'étonne de l'accroissement rapide de la population, nonobstant l'émigration considérable en Amérique, qui eut lieu en 1770, et la consommation de jeunes hommes opérée par la dernière guerre. Il croit difficile d'expliquer ce phénomène. Il fait observer que si la population continue à croître de même dans la suite, à moins qu'on ne découvre de nouvelles sources d'occupations pour le peuple, le pays sera bientôt dans l'impossibilité de la faire subsister. Et en rendant compte de la paroisse de Callander[2], le rédacteur dit que les villages de cette paroisse, et de quelques autres qui lui ressemblent, sont remplis d'une foule de misérables nus et mourant de faim, qui sollicitent un abri et du pain. Il remarque à cette occasion, que partout où la population excède l'industrie, il faut s'attendre à une prompte décadence.

Un exemple bien extraordinaire de tendance à un rapide accroissement est celui que nous offrent les registres de la paroisse de Duthil[3], dans le comté d'Elgin. Comme les erreurs en excès sont moins probables que les omissions, cet exemple paraît mériter une attention particulière. Le rapport des naissances annuelles à toute la population dans cette paroisse est de 1 à 12; celui des mariages, de 1 à 53; et celui des morts, de même. Les naissances sont aux morts comme 70 à 15, ou comme 4 2/3 à 1. On peut soupçonner quelque inexactitude dans le nombre des morts, où il y a sans doute quelques omissions; mais le rapport extraordinaire des naissances, qui s'élève à 1/12 de toute la population, ne semble pas aisément susceptible d'erreur, et les autres circonstances relatives à cette paroisse tendent à confirmer ce résultat. Sur une population de 830 personnes, il n'y avait que trois hommes non mariés, et chaque mariage se trouvait avoir produit sept enfants. Malgré cela, on croit que, depuis 1745, la population y avait beaucoup diminué. Et il paraît que cette tendance excessive à s'accroître avait été l'effet d'une tendance excessive à l'émigration. L'écrivain qui en rend compte fait mention de plusieurs émigrations considérables; il observe que des tribus entières, qui jouissaient d'une certaine aisance, avaient en dernier lieu émigré d'Écosse, par caprice, ou par l'espoir imaginaire d'acquérir plus d'indépendance et de devenir propriétaires de terres libres.

Ce rapport extraordinaire des naissances, évidemment causé par l'habitude de l'émigration, fait assez voir l'extrême difficulté de dépeupler un pays en lui enlevant ses habitants. Si on lui enlève son industrie et ses moyens de subsistance, bientôt tout disparaît.

---

[1] *Paroisse de Lochalsh* (comté de Ross), vol. XI, p. 422.

[2] Vol. XI, p. 374. — [3] Vol. IV, p. 308.

On peut observer sur cette même paroisse, que le nombre moyen des enfants qu'on dit être donnés par chaque mariage est de 7; tandis que si on voulait l'estimer par le rapport des naissances annuelles aux mariages annuels, on le trouverait de 4 2/3 seulement. Une pareille différence se fait remarquer dans plusieurs autres paroisses : d'où nous pouvons conclure que les écrivains qui ont rédigé ces états de population ont fort judicieusement adopté, pour déterminer ce nombre, une méthode indépendante du rapport des naissances annuelles aux mariages annuels. Il est probable qu'ils ont établi leurs résultats à cet égard sur des recherches personnelles ou sur un examen attentif des registres, et qu'ils sont ainsi parvenus à reconnaître avec sûreté le nombre d'enfants que chaque mère avait mis au monde pendant toute la durée de son mariage.

Il paraît qu'en Écosse les femmes sont très fécondes. Une moyenne de 6 enfants par mariage y est fréquente; et celle de 7, ou même de 7 1/2, n'y est pas très rare. Un cas particulier offre quelque chose de fort remarquable; car il paraît, par les états de population, qu'un nombre aussi considérable exprime pour chaque mariage les enfants actuellement vivants; ce qui suppose un bien plus grand nombre, si l'on y comprend les enfants morts auparavant et ceux qui ne sont pas nés encore. Dans la paroisse de Nigg[1], au comté de Kinkardine, on lit qu'il y a 57 familles agricoles et 405 enfants; ce qui donne à peu près 7 1/9 pour chacune; 42 familles de pêcheurs et 314 enfants, ce qui fait pour chacune à peu près 7 1/2. Les familles agricoles qui n'avaient point eu d'enfants étaient au nombre de 7; aucune famille de pêcheurs n'était dans ce cas. Si ces données sont exactes, il me semble que chaque mariage, pendant toute sa durée, ne peut pas avoir donné moins de 9 ou 10 naissances.

Lorsque, d'après un dénombrement effectif, on trouve 3 enfants vivants pour chaque mariage, ou 5 personnes, quelquefois même 4 1/2 seulement par famille, rapports fréquemment observés, il ne faut pas en conclure que le nombre moyen des naissances pour chaque mariage ne s'élève pas au-dessus de 3, ou ne passe pas beaucoup cette limite. Il faut se rappeler que les mariages faits dans l'année du dénombrement sont presque tous stériles pour cette année-là; qu'en général ceux de l'année précédente ne peuvent avoir produit qu'un enfant; que ceux qui ont précédé de deux ans, peuvent difficilement en avoir produit et conservé deux; et que ceux qui ont précédé de quatre ans, dans le

[1] Vol. VII, p. 194.

cours naturel des choses, doivent avoir produit et conservé moins de 3 enfants. Si, dans le cours de dix années, on ne perd qu'un enfant sur 5, on devra envisager cette mortalité comme fort au-dessous de la mortalité commune. Ainsi on doit s'attendre qu'en dix ans le plus âgé des enfants aura été enlevé. Si donc on suppose que chaque mariage produit précisément 5 enfants, les familles parvenues à se compléter par les naissances n'auront que 4 enfants; et un grand nombre d'autres, encore incomplètes, quant au nombre des naissances, en auront moins de 3[1]. Il faut remarquer, en outre, qu'on trouvera plusieurs familles dans lesquelles le père ou la mère seront morts. En ayant égard à toutes ces considérations, je doute qu'un dénombrement exact de cette peuplade où chaque mariage donne 5 enfants, présentât même 4 1/2 individus par famille. Dans la paroisse de Duthil[2], dont j'ai fait mention tout-à-l'heure, on attribue à chaque mariage 7 enfants, et le nombre des individus pour chaque famille n'est que de 5.

Les pauvres en Écosse sont généralement secourus par des contributions volontaires, distribuées sous l'inspection du ministre de chaque paroisse; et en tout, il paraît que ces distributions ont été faites avec beaucoup de discernement. Comme ces secours sont, par leur nature, modiques et précaires, et que les pauvres sèntent qu'ils n'y ont aucun droit[3], ils ne les considèrent que comme une dernière ressource pour les cas d'extrême détresse, et non comme un fonds sur lequel ils puissent compter avec assurance, ou comme une portion qui leur est assignée par la loi, dès que le besoin commence à se faire sentir.

La suite de cette opinion répandue est que les hommes voisins de la pauvreté font des efforts extraordinaires pour s'y soustraire et pour éviter d'avoir recours à des secours incertains et insuffisants. On remarque dans plusieurs comptes-rendus des différentes paroisses de ce pays, que presque tous les habitants font quelques épargnes pour la maladie et la vieillesse; et même, dès qu'un homme est menacé de tomber à la charge de la paroisse, ses enfants capables de travail et

---

[1] On a calculé que, par une moyenne, la différence d'âge des enfants d'une même famille est d'environ deux ans. (*Note de l'auteur.*) — [2] Vol. IV, p. 308.

[3] On a dit dernièrement [1] au Parlement, qu'en Écosse les lois sur les pauvres ne différaient pas essentiellement de celles d'Angleterre, quoiqu'elles y aient été fort différemment interprétées et exécutées. Quoi qu'il en soit des lois, la pratique est généralement telle que je la représente; et dans la question qui m'occupe, c'est la pratique seule qui a quelque importance. (*Note de l'auteur.*)

[1] Ceci est transcrit de la précédente édition, et se rapporte, par conséquent, à l'année 1807 ou à une époque antérieure et fort rapprochée. (*Note des traducteurs.*)

tous ceux qui ont avec lui des relations de parenté, font tout ce qu'ils peuvent pour prévenir cette espèce d'avilissement, qui est une tache pour sa famille.

Les écrivains qui ont rédigé les états de population des diverses paroisses de ce pays-là, réprouvent fréquemment, et en termes très forts, le système établi en Angleterre sous le nom de *taxe des pauvres*, et donnent une préférence décidée à la forme adoptée en Écosse. Dans le compte-rendu de Paisley[1], qui cependant est une ville de manufactures où les pauvres abondent, l'auteur non-seulement repousse le système anglais, mais fait à ce sujet une observation qui peut-être n'est pas exempte d'exagération. Il dit que, quoique l'Angleterre soit le pays où on lève les plus fortes sommes pour les pauvres, il n'y en a point où le nombre des pauvres soit si grand; et il ajoute qu'en comparaison de ceux des autres pays, leur sort y est très misérable.

Dans le compte-rendu de Caerlaverock[2], en réponse à cette question : Comment convient-il de pourvoir aux besoins des pauvres? on remarque judicieusement « que la misère et la détresse croissent en proportion des fonds destinés pour les soulager; que les mesures de charité doivent être inaperçues, jusqu'au moment où les bienfaits se distribuent; qu'en Écosse, dans les paroisses de campagnes, de petites collectes occasionnelles sont en général suffisantes; que le gouvernement n'a que faire de s'en mêler, pour augmenter le cours de ces largesses, qui sont aussi abondantes qu'il est nécessaire; en un mot, que l'établissement d'une taxe pour les pauvres serait non-seulement inutile, mais nuisible; qu'elle tendrait à charger les propriétaires, sans faire aucun bien aux pauvres. »

C'est, à ce qu'il paraît, l'opinion dominante dans le clergé d'Écosse. Il y a toutefois quelques exceptions. Le système de la taxe est approuvé, proposé même, en quelques endroits. Il ne faut pas s'en étonner. Dans plusieurs paroisses, on n'en a pas fait l'expérience; et lorsqu'on n'a pas réfléchi sur le principe de population, ou qu'on n'a pas été témoin des maux que la taxe entraîne dans la pratique, on doit au premier coup-d'œil l'envisager comme la forme d'assistance la plus naturelle, puisqu'elle paraît offrir un moyen unique de faire contribuer également l'homme charitable et celui qui ne l'est pas, chacun selon sa fortune; et puisqu'on peut, à ce qu'il semble, l'augmenter ou la diminuer aisément, selon que les besoins du moment l'exigent.

Les maladies endémiques et épidémiques tombent en Écosse, comme

---

[1] Vol. VII, p. 74. — [2] Vol. VI, p. 21.

ailleurs, principalement sur les pauvres. Il y a des cantons où le scorbut est envisagé comme une maladie fort grave et difficile à guérir. Il y en a où il dégénère en une lèpre contagieuse, dont les effets sont effrayants et mortels. Un des rédacteurs des notes statistiques appelle ce mal le fléau et le poison de la nature humaine[1]. On l'attribue généralement aux situations froides et humides, à une nourriture maigre et de mauvaise qualité, à l'air impur qui s'engendre dans des maisons où la population est entassée, à des habitudes d'indolence et de malpropreté.

C'est en grande partie aux mêmes causes qu'il faut attribuer les rhumatismes, généralement répandus dans tout le pays, et les consomptions, qui y sont très fréquentes dans la classe inférieure du peuple. Partout où des circonstances particulières ont empiré l'état du pauvre, on a vu ces diverses maladies, et surtout la dernière, exercer beaucoup de ravages.

Des fièvres lentes et nerveuses, d'autres plus violentes et plus funestes, deviennent souvent épidémiques et enlèvent beaucoup de monde. Mais de toutes les épidémies, celle qui, depuis que la peste a cessé de visiter l'Écosse, paraît y être la plus redoutable, c'est la petite vérole. Elle revient en plusieurs endroits après un certain nombre d'années, formant des périodes régulières ou irrégulières, mais rarement de plus de sept ou huit ans. Les ravages qu'elle fait sont effrayants, quoique dans quelques paroisses ils aient diminué depuis un certain temps. Les préjugés contre l'inoculation y dominent encore. Et comme, dans des maisons petites et fort peuplées, le traitement de cette maladie ne peut manquer d'être fort mauvais; comme d'ailleurs c'est l'usage en plusieurs endroits de visiter librement ceux qui en sont atteints, on peut croire qu'elle est fort destructive, surtout parmi les enfants des pauvres. Dans quelques paroisses des îles Hébrides et de la Haute-Écosse, le nombre des individus qui habitent la même maison s'est élevé de 4 1/2 ou 5, jusqu'à 6 ou 7. Il est facile de comprendre qu'une telle augmentation de nombre, sans aucun moyen nouveau d'aisance et de salubrité, ne peut manquer d'aggraver beaucoup la contagion[2].

De tout temps l'Écosse a éprouvé des années de disette, quelquefois même de vraies famines. Les années 1635, 1680, 1688, les dernières années du 17e siècle, et dans celui qui vient de s'écouler, les années 1740, 1756, 1766, 1778, 1782 et 1783, sont souvent citées comme des

---

[1] *Paroisse de Forbes et de Kearn* (comté d'Aberdeen), vol. XI, p. 189.

[2] Ceci, écrit avant 1807, s'applique à des comptes-rendus antérieurs. (*Note des traducteurs.*)

années de détresse dans lesquelles on a ressenti le besoin d'une manière très cruelle. En 1680, la famine enleva tant de familles que, dans un espace de six milles, un pays auparavant bien peuplé n'offrait pas un seul feu[1]. Les sept années qui terminèrent le 17e siècle furent appelées les années stériles. Le compte-rendu de la paroisse de Montquhitter[2] porte, que de 16 familles qui vivaient sur une ferme, 13 furent éteintes; dans une autre, de 169 individus, il ne survécut que 3 familles, y compris les propriétaires. Des fermes étendues, qui à présent contiennent une centaine d'individus, furent tellement désolées par ce fléau, qu'on les convertit en pâturages de moutons. En général, les habitants de la paroisse furent réduits par la mort à la moitié de leur nombre, ou selon d'autres, au quart. Jusqu'en 1709, plusieurs fermes restèrent en friche. En 1740, la disette s'étant fait sentir, les pauvres furent réduits à la dernière misère, sans cependant mourir de faim. Plusieurs offraient de travailler pour un peu de pain, sans pouvoir trouver de l'emploi. Des hommes grands et forts acceptèrent avec reconnaissance deux pences (20 centimes) par jour pour tout salaire. Il y eut aussi beaucoup de détresse en 1782 et 1783, quoique personne ne mourût de faim. « A cette époque critique, dit l'auteur, si la guerre d'Amérique n'avait pas été terminée; si les magasins abondants, surtout les magasins de pois, préparés pour la marine, n'avaient pas été mis en vente, quelle scène d'horreur et de désolation eût offert ce malheureux pays! »

On trouve plusieurs descriptions pareilles dans les *Exposés statistiques*, mais ces exemples peuvent suffire pour faire connaître la nature et la violence des maux que le besoin de subsistances a causés de temps en temps en Écosse.

L'année 1783 dépeupla quelques parties de la Haute-Écosse; on cite même cette année comme étant la cause de la diminution qu'on a remarquée dans le nombre des habitants depuis le dénombrement de M. Webster. La plupart des petits fermiers, comme on pouvait s'y attendre, furent absolument ruinés par cette disette. Ceux de la Haute-Écosse se virent obligés de quitter leurs montagnes, de descendre dans la Basse-Écosse pour y travailler en qualité de simples ouvriers[3], et d'y chercher des moyens précaires de subsistance. Il y a des paroisses où, à l'époque du dernier dénombrement, l'effet produit par cette année désastreuse se faisait encore apercevoir dans les maisons des fermiers

---

[1] *Paroisse de Duthil*, vol. IV, p. 308.

[2] Vol. VI, p. 121.

[3] *Paroisse de Kinkardine* (comté de Ross), Vol. III, p. 303.

ruinés, et où le peuple en général s'en ressentait encore et offrait l'aspect de la misère.

Dans le compte-rendu de la paroisse de Grange [1], dans le comté de Banff, on observe que l'année 1783 mit fin à toutes les espèces d'améliorations qui supposent des récoltes en vert, et força les fermiers à ne s'occuper que de la culture du grain. Presque tous les tenanciers furent ruinés. Avant cette époque, les consomptions étaient beaucoup moins fréquentes qu'elles ne l'ont été depuis. La cause en paraît due à la disette de 1783 et à la mauvaise nourriture dont il fallut que le peuple se contentât; on l'attribue également à l'intempérie des saisons pendant les récoltes de 1782 et 1787, qui força les ouvriers à passer trois mois entiers exposés perpétuellement au froid et à l'humidité; mais par-dessus tout au changement qui s'est opéré dans la manière de vivre des classes inférieures du peuple. Autrefois chaque père de famille jouissait de quelque aisance, buvait de temps en temps un verre de petite bière, et tuait pour son usage un mouton de son troupeau. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Le manque des choses les plus nécessaires à la vie, qu'éprouve fréquemment le pauvre; l'air humide et corrompu des maisons qui lui servent d'asyle; l'abattement où le malheur a jeté ceux qui ci-devant étaient au-dessus de la pauvreté; telles sont les causes principales des maladies qui règnent dans cette paroisse et de la grande mortalité qu'on y observe. Les jeunes gens sont emportés par la consomption; les personnes plus avancées dans la carrière de la vie périssent par l'hydropisie et les fièvres nerveuses.

L'état de cette paroisse doit être considéré comme une exception à l'état général de celles d'Écosse, quoique dans le nombre on en trouve d'autres qui lui ressemblent. Cette triste situation est due sans contredit à la ruine des tenanciers et fermiers; et il n'y a pas lieu d'en être surpris, car on ne peut aisément concevoir une plus grande calamité pour un pays quelconque, que la perte de son fonds et de son capital agricole.

Il est à propos de faire observer ici que c'est à la disette et à la mauvaise nourriture de l'année 1783, qu'on attribue les maladies qui ont désolé cette paroisse. Dans plusieurs autres paroisses il en a été de même, et on dit en rendant compte de leur état, que quoiqu'il y ait eu peu de personnes que la famine ait fait mourir par son influence directe, presque toujours elle a été suivie de maladies mortelles.

On remarque aussi à l'égard de plusieurs paroisses, que le nombre

[1] Vol. IX, p. 530.

des naissances et des mariages est affecté par les années de disette et d'abondance.

Dans la paroisse de Dingwall[1], au comté de Ross, après la disette de 1783, il y eut 16 naissances de moins que la moyenne, et 14 de moins qu'au moindre nombre des dernières années. L'année 1787 fut une année d'abondance, et l'année suivante les naissances crûrent en proportion; il y en eut 17 de plus que la moyenne, et 11 de plus qu'au nombre le plus grand des autres années.

En rendant compte de la paroisse de Dunrossness[2], dans les Orcades, l'écrivain rédacteur dit que le nombre annuel des mariages dépend beaucoup des saisons. Dans les bonnes années, ils vont à 30 et au-delà; mais lorsque la récolte manque, ils vont à peine à la moitié.

L'accroissement total de la population d'Écosse, depuis l'année 1755, où le docteur Webster en fit le recensement, est d'environ 260,000 âmes[3]. Pour suffire à son entretien, il s'est opéré une amélioration proportionnée dans l'agriculture et les manufactures; et la culture des pommes de terre s'est étendue au point qu'en quelques endroits elles sont les deux tiers de la nourriture du peuple. On calcule que l'émigration enlève à l'Écosse la moitié de cet accroissement de population. On ne peut douter que ces émissions d'hommes ne soulagent beaucoup le pays et n'améliorent l'état de ceux qui y restent. L'Écosse est certainement encore aujourd'hui surchargée de population, mais moins qu'elle ne l'était il y a un siècle ou un demi-siècle, époques auxquelles elle contenait moins d'habitants.

On connaît mal les détails de la population de l'Irlande. Je me bornerai à dire que l'usage des pommes de terre l'a beaucoup accrue pendant le cours du dernier siècle[4]. Le bas prix de cette racine, le peu de terre en culture qui est nécessaire pour nourrir de cet aliment toute une famille, cet état d'ignorance et de barbarie qui porte à suivre ses penchants presque sans prévoyance, ont encouragé le mariage dans ce pays à un tel point, que la population y a passé de beaucoup les bornes des ressources et de l'industrie. Il en est résulté nécessairement, pour

---

[1] Vol. III, p. 1. — [2] Vol. VII, p. 391

[3] Selon les comptes-rendus dans la dernière estimation qui en a été faite, la population totale de l'Écosse s'élève au-dessus de 1,390,000 ames; et par conséquent l'accroissement qu'elle a reçu jusqu'au moment actuel est de 320,000. (*Note de l'auteur.*)

[4] J.-B. Say a dit que la pomme de terre avait *triplé* la population de l'Irlande! (*Jph. G.*)

les dernières classes du peuple un état de misère et d'abaissement extrême. En conséquence, les obstacles à la population en Irlande sont principalement des obstacles destructifs, des maladies occasionnées par la plus déplorable pauvreté, par des habitations humides et malsaines, par des vêtements mauvais et insuffisants, par la malpropreté habituelle, et trop souvent par le besoin. A ces obstacles destructifs se sont joints, dans le cours de ces dernières années, le vice et toutes les calamités qu'entraînent les commotions intestines, la guerre civile et la loi martiale [1].

—

CHAPITRE XI. — DE LA FÉCONDITÉ DES MARIAGES.

Lorsqu'on connaît la population d'un pays, la loi d'accroissement de cette population, les naissances, les morts et les mariages, il serait bien à désirer que l'on pût en conclure, avec quelque assurance, la fécondité des mariages et le nombre proportionnel des individus qui parviennent à l'état de mariage. Peut-être ce problème n'est-il pas susceptible d'une solution exacte; mais du moins on peut, à l'aide de certaines considérations, approcher de cette solution, et faire disparaître quelques-unes des difficultés qu'offrent souvent les registres relatifs à la population.

Avant tout, il convient de faire observer que, dans les registres de la plupart des pays, il y a lieu de soupçonner plus d'omissions aux tables des naissances et des morts qu'à celles des mariages. Il suit de là que presque toujours le rapport des mariages est donné plus grand qu'il n'existe réellement. Dans le dénombrement fait récemment dans la Grande-Bretagne, on a lieu de croire les registres des mariages à peu près exacts; et au contraire on sait, d'une manière positive, qu'il y a beaucoup d'omissions dans ceux des naissances et des décès. Il est probable que de pareilles omissions se trouvent dans les registres des autres pays, quoiqu'elles n'y soient pas peut-être en aussi grand nombre.

Pour nous faire une idée de la fécondité des mariages, pris tels qu'ils se présentent, et en y comprenant les secondes et troisièmes noces, choisissons, dans les registres d'un pays quelconque, une certaine période déterminée, par exemple, un espace de trente ans, et demandons-nous quel est le nombre des naissances qui ont été produites par tous les

---

[1] Malthus dit beaucoup en peu de mots. Il ne dit pas trop. La pitié s'empare de tous ceux qui visitent ce malheureux pays. (*Jph. G.*)

mariages compris dans cette période. Il est évident qu'au commencement de la période on trouvera, en parcourant les mariages alors existants, des naissances qui leur appartiennent, et qui ne sont point comprises dans la période; réciproquement, à la fin de la période, on trouvera un nombre de naissances provenant de mariages compris dans la période, mais destinées à former de nouveaux mariages qui n'auront lieu que dans la période suivante. Maintenant, si nous pouvions soustraire le premier de ces nombres et ajouter le dernier, nous obtiendrions exactement le nombre total des naissances provenues de tous les mariages qui ont eu lieu pendant cette période; et par conséquent nous pourrions en conclure avec assurance la fécondité de ces mariages. Si la population est stationnaire, le nombre des naissances à ajouter sera exactement égal à celui qu'on aurait à soustraire; et le rapport des naissances aux mariages, tel qu'on l'aura déterminé par les registres, représentera exactement la fécondité réelle des mariages. Mais si la population est croissante ou décroissante, le nombre à ajouter ne sera point égal au nombre à soustraire, et le rapport des naissances aux mariages, tel que le donnent les registres, ne représentera point avec vérité la fécondité des mariages. Si la population croît, le nombre à ajouter sera plus grand que le nombre à soustraire; par conséquent le rapport des naissances aux mariages, déterminé immédiatement par les registres, donnera constamment une fécondité trop petite. L'effet contraire aura lieu si la population décroît. La question qui se présente maintenant est celle-ci : Que faut-il ajouter et que faut-il soustraire, lorsque les naissances et les décès ne sont pas en nombre égal?

En Europe, le rapport moyen des naissances aux mariages est à peu près de 4 à 1. Supposons, par forme d'exemple, que chaque mariage donne 4 enfants, savoir, 1 tous les deux ans[1]. En ce cas, quelle que soit la période choisie dans les registres, les mariages des huit années précédentes n'auront produit que la moitié de leurs naissances. L'autre moitié, qui naîtra dans le cours de la période, sera imputée mal à propos aux mariages qui s'y trouvent compris, et doit en être déduite. De même, les mariages des huit dernières années de la période n'auront produit que la moitié de leurs naissances, et l'autre moitié devra être ajoutée. Or, la moitié des naissances de huit années quelconques peut être considérée comme étant à peu près égale à toutes les naissances des 3 3/4 années suivantes. Dans les cas où l'accroissement est fort

[1] Dans l'*Exposé statistique de l'Écosse*, il est dit, que la distance moyenne de deux enfants d'une même famille a été calculée d'environ deux ans. (*Note de l'auteur.*)

rapide, cette moitié restante surpassera fort peu les naissances des 3 1/2 années suivantes; et dans ceux où l'accroissement est lent, elle approchera des naissances des 4 années suivantes. La moyenne peut donc être convenablement fixée à 3 ans 3/4[1]. Par conséquent, si l'on retranche les naissances des 3 3/4 premières années de la période, et qu'on ajoute les naissances des 3 années 3/4 qui suivent immédiatement la période, on aura un nombre de naissances à peu près égal à celui des naissances provenues de tous les mariages compris dans la période, et par là même on aura l'expression de la fécondité de ces mariages[2]. Mais si la population d'un pays croit d'une manière régulière, et si les naissances, les morts et les mariages conservent toujours le même rapport, soit entre eux, soit à la population totale, en prenant deux périodes de même étendue, dont l'une soit postérieure à l'autre d'un certain nombre d'années, on pourra affirmer que toutes les naissances de l'une seront à toutes les naissances de l'autre, comme les naissances annuelles respectivement; en ayant soin de comparer entre elles deux années correspondantes, c'est-à-dire, deux années prises, l'une dans la première période et l'autre dans la seconde, qui soient placées à la même distance l'une de l'autre que les périodes elles-mêmes. Et ce que nous venons de dire des naissances pourra également se dire des mariages. Par conséquent, dans l'hypothèse d'accroissement régulier que nous avons posée, il suffira, pour estimer la fécondité des mariages, de comparer les mariages de l'année actuelle ou d'une année quelconque, avec les naissances d'une année subséquente, placée à 3 ans 3/4 de distance[3]

Nous avons supposé dans cet exemple, que chaque mariage donne 4 naissances; on observe en effet en Europe que le rapport moyen des naissances aux mariages est celui de 4 à 1[4]. Mais puisqu'on sait que la population de l'Europe est dans un état progressif, la fécondité des mariages doit s'élever au-dessus du nombre de 4 enfants. Pour cette

---

[1] Selon la loi d'accroissement qui a lieu en ce moment en Angleterre, la période serait d'après le calcul d'environ 3 ans 3/4. (*Note de l'auteur.*)

[2] C'est-à-dire, en d'autres termes, que pour avoir la fécondité des mariages, il faut comparer les mariages d'une période avec les naissances d'une période égale, placée à 3 années 3/4 de distance. (*Note des traducteurs.*)

[3] Car ces deux quantités sont entr'elles comme celles qu'on obtiendrait en prenant deux périodes égales, placées à 3 années 3/4 de distance. (*Note des traducteurs*)

[4] Il me paraît probable que le rapport moyen est dans la réalité au-dessus de cette estimation. En effet il y a lieu de croire que, dans tous les registres, les omissions de naissances et de morts sont plus nombreuses que celles des mariages. (*Note de l'auteur.*)

raison, substituons l'espace de 4 années à celui de 3 3/4, et probablement nous ne nous écarterons pas beaucoup de la vérité. Sans doute, de pays à pays il doit y avoir à cet égard quelque différence; moins cependant qu'on ne pourrait croire. En effet, là où les mariages sont très féconds, les naissances doivent en général se succéder à de plus courts intervalles; et réciproquement, là où ils sont moins féconds, les intervalles des naissances doivent être plus longs. Il doit résulter de là qu'avec des degrés de fécondité assez différents, la période dont nous nous occupons reste la même[1].

Il suit de ces remarques, que *plus l'accroissement de la population sera rapide, plus la fécondité des mariages surpassera le rapport des naissances aux mariages que les registres fournissent immédiatement.*

La règle donnée ci-dessus doit être envisagée comme une tentative faite dans le but d'estimer la fécondité des mariages pris indistinctement tels que les offrent les registres. Cette fécondité doit être soigneusement distinguée de celle des mariages en premières noces, de celle des femmes mariées et plus encore de celle des femmes en général prises à l'âge le plus favorable. Il est probable que la fécondité naturelle des femmes est à peu près la même dans presque tous les pays de la terre; mais la fécondité des mariages est sujette à être affectée par une multitude de circonstances particulières à chaque pays, et entre autres par le nombre des mariages tardifs. En tout pays, les mariages en secondes et troisièmes noces méritent d'être pris en considération, et influent essentiellement sur le rapport moyen de tous les mariages. Selon Sussmilch, dans toute la Poméranie, de 1748 à 1756 inclusivement, le nombre des personnes qui se marièrent fut de 56,956; et dans ce nombre il se trouvait 10,586 tant veufs que veuves[2]. Selon Busching, dans la Prusse et la Silésie, en 1781, de 29,308 personnes qui se marièrent, 4,841 étaient veufs ou veuves[3]; et par conséquent le rapport des mariages sera trouvé trop grand d'un sixième[4]. S'il s'agissait d'estimer la fécondité des femmes mariées, le nombre des naissances illé-

---

[1] Dans les pays où il y a beaucoup d'émigrations et d'immigrations, le calcul ne peut manquer d'être troublé, en particulier dans les villes, où il y a des changements fréquents d'habitants, et où il arrive si souvent que l'on célèbre les mariages de personnes qui n'y sont pas établies, mais qui demeurent dans les campagnes voisines; et l'on ne peut avoir confiance aux conséquences tirées du rapport observé entre les mariages et les naissances. (*Note de l'auteur.*)

[2] *Gœttliche Ordnung*, vol. I, tables, p. 98. — [3] Sussmilch, vol. III, tables, p. 93.

[4] Si l'on emploie sans déduction le nombre total des mariages enregistrés, dans le but d'estimer la fécondité des mariages en premières noces. (*Note des traducteurs.*)

gitimes [1] ferait une compensation, quoique faible, au nombre excédant de mariages produit par les secondes et troisièmes noces. De plus, comme on a observé qu'il y a plus de veufs que de veuves qui se remarient, il ne faudrait pas appliquer en entier la correction indiquée. Il en serait autrement s'il s'agissait d'estimer le rapport ou nombre proportionnel de ceux d'entre les enfants naissants qui parviennent à l'état du mariage, et si pour estimer ce nombre on employait le rapport des mariages aux décès. Dans ce cas, qui est celui dont nous allons maintenant nous occuper, la correction indiquée ci-dessus devrait être appliquée en son entier.

Pour déterminer le nombre proportionnel des enfants qui parviennent à l'état de mariage, il faut d'abord soustraire des mariages un sixième, puis comparer les mariages ainsi corrigés avec les décès fournis par les registres, en prenant pour époque une année éloignée de celle qui a fourni les mariages de toute la différence qui existe entre l'âge moyen du mariage et l'âge moyen de la mort.

Ainsi, par exemple, si le rapport des mariages aux décès était celui de 1 à 3, en soustrayant le sixième des mariages, ce rapport se changerait en celui de 5 à 18, et par conséquent le nombre des personnes qui se marient annuellement en premières noces serait au nombre des décès, comme 10 est à 18. Supposons maintenant que l'âge moyen de la mort soit à dix ans de distance de l'âge moyen du mariage, et que pendant ces dix années les décès croissent de 1/9; dès-lors le nombre des personnes qui se marient annuellement en premières noces, comparé au nombre des morts annuelles, à la distance de la différence entre l'âge du mariage et l'âge de la mort, sera dans le rapport de 10 à 20. D'où il suivrait que *la moitié précisément des enfants qui naissent parviennent à l'état de mariage.*

Les observations suivantes pourront servir à faire comprendre le fondement de cette règle.

Dans un pays où la population est stationnaire, les morts sont égales aux naissances lorsqu'on prend sur les registres, afin de les comparer, un même espace de temps; et le nombre des mariages, ou plus exactement le nombre des personnes mariées, comparé à celui des naissances ou des morts, représentera bien, sous la déduction des secondes

[1] En France, avant la révolution, le rapport des naissances illégitimes était 1/47 de toutes les naissances; il est probablement moindre dans la Grande-Bretagne [1]. (*Note de l'auteur.*)

[1] Voyez page 229, le chiffre des naissances illégitimes en France en 1833. (*Trad. C.*)

et troisièmes noces, le rapport de ceux qui parviennent à l'état de mariage. Mais si la population croît ou décroît, et que les mariages croissent ou décroissent avec elle en même proportion, les morts comparées aux naissances, et les mariages comparés aux naissances et aux morts, cesseront d'exprimer ce qu'ils exprimaient; à moins que les événements marqués comme contemporains sur les registres ne soient réellement tels dans l'ordre de la nature.

Or, premièrement, il est évident que *la mort ne peut pas être supposée contemporaine de la naissance.* Elle doit être envisagée comme en étant séparée par un intervalle de temps égal à la vie moyenne; ou en d'autres termes, à l'âge moyen de la mort. Ainsi, bien que les morts de tous ceux qui sont nés soient actuellement dans les registres ou doivent y arriver une fois, en faisant abstraction de toute émigration, les naissances et les morts enregistrées à la même époque ne donnent point ce résultat. Ce n'est qu'en prenant sur les registres les morts à une distance des naissances égale à la vie moyenne, qu'on peut espérer de trouver ces deux quantités semblables. Moyennant cette précaution, l'égalité des naissances et des décès se manifestera toujours.

Secondement, *les mariages d'une année quelconque ne peuvent jamais être contemporains des naissances d'où ils sont provenus.* Ils doivent toujours en être séparés par un intervalle de temps égal à l'âge moyen du mariage. Si la population croît, les mariages de l'année présente proviennent d'un nombre de naissances moindre que celui des naissances de l'année actuelle. Par conséquent, les mariages, comparés aux naissances contemporaines, seront toujours en trop petit nombre pour représenter le nombre proportionnel de ceux d'entre tous les enfants qui parviennent à l'état de mariage. Le contraire aura lieu si la population va en décroissant. Pour déterminer ce nombre proportionnel, il faut comparer les mariages d'une année avec les naissances d'une année précédente, placée à la distance qu'indique l'âge moyen du mariage.

Troisièmement, *l'âge moyen du mariage sera presque toujours beaucoup plus près de l'âge moyen de la mort, qu'il ne l'est du moment de la naissance.* Par conséquent, les mariages annuels, comparés avec les morts annuelles contemporaines, se rapprocheront plus du véritable nombre proportionnel de ceux qui parviennent à l'état de mariage, que ne pourraient le faire les mariages comparés avec les naissances[1]. Les

[1] Le Dr Price observe avec raison (*Observ. on revers. Paym.*, vol. I, p. 269, 4th édit.) « que l'effet général d'un accroissement, tant qu'il continue dans un même

mariages comparés avec les naissances, sous la déduction des secondes et troisièmes noces, ne peuvent jamais représenter le véritable nombre proportionnel de ceux qui parviennent au mariage, à moins que la population ne soit absolument stationnaire. Au contraire, quel que soit le rapport selon lequel la population croît ou décroît, l'âge moyen du mariage peut être égal à l'âge moyen de la mort. Or, en ce cas, les mariages enregistrés comparés aux décès contemporains, sous déduction des secondes et troisièmes noces, représentent le vrai nombre proportionnel de ceux qui parviennent à l'état du mariage [1]. En général, cependant, tandis que la population est dans un état progressif, l'âge moyen du mariage est moindre que l'âge moyen de la mort. En ce cas, le rapport des mariages, comparé aux morts contemporaines, est trop

---

pays, est de rendre le rapport des personnes qui se marient annuellement, aux morts annuelles *plus grand*, et aux naissances annuelles *plus petit*, que le vrai rapport de ceux qui se marient sur un nombre donné de naissances. Ce dernier rapport est généralement placé entre les deux autres, mais toujours plus près du premier.» En cela je suis pleinement d'accord avec lui ; mais dans une note sur ce passage, il me paraît commettre une erreur. Il dit que si la fécondité des mariages croît (les *probabilités de vie* et *l'encouragement au mariage* restant les mêmes), les naissances annuelles et les décès annuels croîtraient, les uns et les autres, dans le rapport des mariages annuels. Je conviens que le rapport des naissances annuelles croîtrait ; et sur ce point je reconnais l'erreur que j'ai commise dans ma dernière édition en différant de l'opinion de M. Price ; mais je persiste à croire que, dans le cas supposé, le rapport des décès aux mariages ne croîtrait pas nécessairement.

La raison pour laquelle le rapport des naissances aux mariages croît est que, dans l'ordre de la nature, les naissances précèdent de beaucoup les mariages qui en résultent, et qu'en conséquence leur accroissement doit affecter les registres des naissances beaucoup plus que les registres contemporains où l'on inscrit les mariages. Mais pour les décès il n'en est pas de même. L'âge moyen auquel ils ont lieu est en général plus avancé que celui du mariage. En supposant un tel ordre de choses, à l'époque où serait écoulé le premier intervalle de temps entre la naissance et le mariage, il aurait cet effet permanent, que le registre des mariages serait plus affecté que le registre des morts contemporaines, par l'accroissement des naissances; d'où il s'ensuit que le rapport des décès aux mariages serait plutôt diminué qu'accru. Faute d'avoir remarqué que l'âge moyen du mariage peut bien souvent être beaucoup moins avancé que l'âge moyen de la mort, il est arrivé aussi que la conclusion générale de M. Price, dans la même note, ne se présente pas comme strictement correcte. (*Note de l'auteur.*)

[1] Le lecteur remarquera que, comme tout ce qui naît meurt, les décès peuvent en certains cas être employés comme synonymes des naissances. Si nous avions les morts enregistrées correspondant à toutes les naissances qui ont eu lieu dans un pays pendant une certaine période, avec distinction des personnes mariées et non mariées, il est évident que *le nombre des personnes mortes mariées, comparé au nombre total des morts, exprimerait exactement le nombre proportionnel des naissances de ceux qui sont parvenus au mariage.* (*Note de l'auteur.*)

grand pour représenter le vrai nombre proportionnel de ceux qui parviennent au mariage. Pour découvrir ce nombre proportionnel, il faut comparer les mariages d'une année quelconque avec les morts d'une année subséquente, placée dans les registres à une distance telle, qu'elle égale la différence entre l'âge moyen du mariage et l'âge moyen de la mort.

Il n'y a point à la rigueur de liaison nécessaire entre l'âge moyen du mariage et l'âge moyen de la mort. Dans un pays qui offre beaucoup de ressources et où en conséquence la population croît très rapidement, la vie moyenne, ou, ce qui est la même chose, l'âge moyen de la mort, peut s'élever très haut, tandis que les mariages y sont très précoces. En ce cas, les mariages, comparés avec les morts contemporaines dans les registres, même après la correction pour les secondes et troisièmes noces, présenteraient un rapport beaucoup trop grand pour servir d'expression au nombre proportionnel de ceux qui parviennent à l'état du mariage. Dans un tel pays, on peut supposer que l'âge moyen de la mort serait de 40 ans, tandis que l'âge moyen du mariage ne serait que de 20 ans. En ce cas, qui à la vérité est un cas rare, la distance du mariage à la mort serait la même que la distance de la naissance au mariage.

Appliquant maintenant ces observations aux registres en général, nous verrons qu'elles pourront rarement nous donner la détermination exacte du nombre proportionnel de ceux qui parviennent au mariage, parce que nous ne connaissons pas l'âge moyen du mariage; cependant elles nous fourniront à cet égard des lumières utiles et feront disparaître bien des difficultés. On trouvera en général, que dans les pays où le rapport des mariages aux décès est fort grand, il y a lieu de soupçonner que l'âge moyen du mariage est beaucoup moindre que l'âge moyen de la mort.

Dans les tables relatives à la Russie, qu'a publiées M. Tooke et que j'ai citées ci-dessus[1], le rapport des mariages aux morts se trouve être celui de 100 à 210. En y appliquant la correction pour les secondes et troisièmes noces, qui consiste à soustraire le sixième des mariages, ce rapport devient celui de 100 à 252. Il paraîtrait donc suivre de là que sur 252 naissances, 200 individus sont parvenus à l'état de mariage. Il est bien difficile de croire qu'il y ait aucun pays assez favorable à la santé et à la conservation de la vie, pour que sur 252 enfants naissants, il y en ait 200 qui vivent jusqu'à l'âge auquel ils pourront se marier.

[1] Voyez liv. II, ch. III, p. 173.

Mais si nous supposons, comme il est probable, que l'âge du mariage en Russie est de 15 années moindre que l'âge moyen de la mort, il faudra en ce cas, pour obtenir le nombre proportionnel de ceux qui parviennent au mariage, comparer les mariages de l'année actuelle avec les morts qui auront lieu 15 ans plus tard. Supposons que les naissances soient aux décès (conformément au rapport indiqué page 184) comme 183 est à 100, tandis que la mortalité est de 1 sur 50; l'accroissement annuel sera 1/60 de la population. Par conséquent, en 15 ans les décès se seront accrus d'un peu plus que 0'28. D'où il résulte que le rapport des mariages de l'année actuelle comparés aux décès qui auront lieu 15 ans plus tard, sera celui de 100 à 322. Ainsi, sur 322 naissances, il doit y avoir 200 individus qui parviennent au mariage. Ce rapport s'accorde assez bien avec tout ce qu'on connaît de la bonne santé des enfants en Russie et de la précocité des mariages dans ce même pays. Comme le rapport des mariages aux naissances y est de 100 à 385, la fécondité des mariages, d'après la règle que nous avons donnée ci-dessus, sera exprimée par le rapport de 100 à 411, c'est-à-dire, que chaque mariage donnera, par une moyenne et en y comprenant les secondes et troisièmes noces, 4'11 naissances.

Il est probable que les tables que nous avons données au commencement du chapitre relatif à la Russie [1] ne sont pas exactes. On y soupçonne avec raison bien des omissions dans les naissances et dans les morts, mais surtout dans celles-ci. Par conséquent, le rapport des mariages, tel qu'il y est donné, se trouve être trop grand. Il peut y avoir encore une autre raison qui a dû grossir ce même rapport. L'impératrice Catherine, dans ses instructions pour un nouveau code de lois, fait mention d'une coutume singulière établie chez les paysans russes; ils marient leurs fils encore enfants à des filles déjà formées, afin de s'éviter la dépense d'acheter des filles esclaves pour les aider dans leurs travaux. Il arrive le plus souvent, est-il dit dans l'instruction, que ces personnes deviennent les maîtresses du chef de la famille. C'est surtout sous le point de vue de la population, que l'impératrice blâme cette coutume. L'effet d'une telle pratique doit être d'augmenter beaucoup le nombre des secondes et troisièmes noces, et par conséquent d'augmenter aussi au-delà des bornes communes le rapport des mariages aux naissances fourni par les registres.

Dans les Mémoires de la Société de Philadelphie [2], on en trouve un

---

[1] Voyez le chap. III, du liv. II.

[2] *Transact. of the Soc. at Philadelphia*, vol. III, n° VII, p. 23.

de M. Barton, intitulé *Observations sur la probabilité de vie dans les États-Unis*, où le rapport des mariages aux naissances est donné comme étant celui de 1 à 4 1/2. L'auteur dit 6 1/2; mais les nombres d'où il tire cette expression ne donnent que 4 1/2. Cependant, comme c'est principalement des villes que ce rapport est déduit, il est probable que les naissances y sont exprimées par un nombre trop petit; et je pense qu'on ne court pas risque de le porter trop haut en substituant le nombre 5 pour représenter la moyenne des villes et de la campagne. Le même auteur établit la mortalité de 1 sur 45; si donc la population double tous les 25 ans, le rapport des naissances serait celui de 1 à 20. Dans toutes ces suppositions, le rapport des mariages aux décès serait celui de 1 à 2 2/9; et ce même rapport, corrigé par la soustraction des secondes et troisièmes noces, deviendrait celui de 1 à 2'7 à peu près. Il est impossible sans doute de supposer, que sur 27 naissances, il y a 20 personnes qui vivent assez pour parvenir au mariage. Mais si l'âge du mariage est antérieur de 10 ans à l'âge moyen de la mort, comme cela est fort probable, il faudra comparer les mariages de l'année présente avec les morts qui auront lieu 10 ans plus tard, afin d'obtenir le vrai nombre proportionnel de ceux qui parviennent à l'état du mariage. En admettant le progrès dans la population que je viens de déterminer, l'accroissement des décès en 10 ans serait d'un peu plus de 0'3; et nous en tirerions pour dernier résultat, que sur 351 enfants naissants, il y en a 200 qui parviennent au mariage. C'est 20 sur 35, au lieu de 20 sur 27[1]. Les mariages comparés aux naissances qui ont lieu 4 ans plus tard, selon la règle que nous avons établie, donneraient en ce cas 5'58 pour l'expression de la fécondité des mariages. Les calculs de M. Barton, sur l'âge auquel parviennent la moitié des enfants qui naissent, ne peuvent pas s'appliquer à l'Amérique en général. Les registres sur lesquels ils se fondent sont ceux de Philadelphie et d'une ou deux

[1] Si les rapports donnés par M. Barton sont exacts, la vie moyenne est en Amérique beaucoup moindre qu'en Russie. C'est pour cela que je n'ai pris que 10 ans pour la différence de l'âge du mariage à celui de la mort, tandis qu'en Russie je l'ai supposée de 13 ans. Selon la manière de calculer du Dr Price (vol. I, p. 272) pour l'estimation de la vie moyenne dans les pays où la population est progressive, on trouverait la vie moyenne en Russie d'environ 38 ans (les naissances étant 1 sur 23, les morts 1 sur 30, et la moyenne 1 sur 38). Supposant ensuite l'âge du mariage fixé à 25 ans, la différence des deux âges serait 13 ans. En Amérique, la vie moyenne, d'après les mêmes principes, serait de 32 1/2 ans seulement (les naissances étant 1 sur 20, les morts 1 sur 45, et la moyenne 1 sur 32 1/2). Supposant ensuite l'âge du mariage fixé à 22 ans 1/2, la différence des deux âges serait 10. (*Note de l'auteur.*)

petites bourgades ou villages qui paraissent être moins salubres que ne le sont les villes moyennes en Europe, et qui ne peuvent par conséquent servir à faire connaître l'état général du pays.

En Angleterre, le rapport moyen des mariages aux naissances paraît avoir été, dans le cours de ces dernières années, à peu près celui de 100 à 350. J'ai estimé à 1/6 les omissions dans les naissances et dans les morts[1], mais je ne les imputerai ici que pour 1/7, afin de tenir compte en déduction de la partie des naissances qui ne résulte pas des mariages, c'est-à-dire, des naissances illégitimes. Ainsi, les mariages seront aux naissances comme 1 est à 4, et ils seront aux décès comme 1 est à 3[2]. Par la correction relative aux secondes et troisièmes noces, le rapport des mariages aux décès deviendra celui de 1 à 3'6. Supposons l'âge du mariage en Angleterre antérieur de 7 ans à l'âge moyen de la mort, l'accroissement qui aura lieu dans les décès pendant ces 7 ans, d'après le progrès actuel de la population, qui est de 1/120 par an, se trouvera être de 0'6. Ainsi le nombre proportionnel de ceux qui parviennent au mariage pourra être estimé de 200 sur 381, ou un peu plus de la moitié[3]. Les mariages comparés aux naissances qui ont lieu 4 ans plus tard, donnent 4'156 pour la fécondité des mariages.

Ces exemples suffisent pour montrer la manière d'appliquer les règles qui ont été données ci-dessus, et qui doivent nous aider à déterminer, d'après les registres, d'un côté la fécondité des mariages, et de l'autre le nombre proportionnel de ceux qui parviennent à l'état du mariage.

---

[1] Au chapitre *Des obstacles à la population en Angleterre*, liv. II, ch. VIII.

[2] Cela s'applique à l'état de la population avant 1800. (*Note de l'auteur*).

[3] Les naissances étant 1 sur 30, les morts 1 sur 40, la moyenne est 1 sur 35. Si l'on suppose que l'âge du mariage est fixé à 28 ans, la différence de cet âge à l'âge de 35 ans, âge moyen de la mort, sera 7 ans. Quant à l'addition faite ici et dans un précédent chapitre pour les omissions aux morts et aux naissances, je dois dire, que je n'avais à cet égard aucune base sûre d'où je puisse partir; que par conséquent cette correction est hasardée et que j'ai fait peut-être une trop grande addition. Cependant en l'admettant, la mortalité reste encore fort petite pour un pays placé dans les circonstances où se trouve l'Angleterre. Remarquons toutefois que, pour des pays où l'accroissement de population n'observe point la même loi, la mortalité annuelle offre un moyen très imparfait de comparer leur salubrité. Quant l'accroissement est rapide, la portion de la population qui s'éteint chaque année est fort différente de la vie moyenne, comme on le voit clairement dans les tables relatives à la Russie et à l'Amérique, que j'ai citées tout-à-l'heure. Et comme pendant ces dernières années, l'accroissement de la population a été plus rapide en Angleterre qu'en France, cette circonstance a eu certainement quelque influence sur la grande différence observée dans la mortalité annuelle de ces deux pays. (*N. de l'auteur.*)

Il est bon de faire observer combien la correction relative aux secondes et troisièmes noces est importante. Si l'on suppose que chaque mariage donne 4 naissances, et que le nombre des naissances soit égal à celui des décès, il faudrait, pour produire cet effet, que la moitié de ceux qui naissent parvinssent à l'état du mariage. Mais lorsqu'à raison des secondes et troisièmes noces, on soustrait le 1/6 des mariages, et qu'après cette opération on les compare aux décès, le rapport se change en celui de 1 à 4 4/5; et au lieu de la moitié, il suffira que sur 4 4/5 enfants, il y en ait 2 qui parviennent au mariage. D'après le même principe, si les naissances étaient aux mariages comme 4 est à 1, et qu'il y eût précisément une moitié des enfants qui parvinssent à l'état du mariage, on supposerait au premier abord que la population devrait être stationnaire. Mais si l'on soustrait 1/6 des mariages, et qu'ensuite on établisse le rapport des décès aux mariages comme 4 à 1, on trouvera que les décès indiqués dans les registres ne seraient aux mariages que comme 3 1/3 est à 1; dès-lors les naissances seraient aux décès comme 4 est à 3 1/3, ou comme 12 est à 10, ce qui indique un accroissement assez rapide.

Il convient d'observer encore que, comme il y a beaucoup plus de veufs que de veuves qui se marient plus d'une fois, pour avoir le rapport des enfants mâles qui parviennent au mariage, il faut soustraire des mariages 1/3 au lieu de 1/6[1]. D'après cette correction, si chaque mariage donnait 4 naissances, il suffirait, pour maintenir la population que, sur 3 enfants il y eût seulement 2 enfants mâles qui parvinssent au mariage. Si chaque mariage donnait 3 enfants, il suffirait, pour obtenir le même effet, qu'il y eût dans ce nombre moins du tiers d'enfants mâles parvenant au mariage. Et pour d'autres suppositions, il est aisé de faire un calcul analogue. En estimant le rapport des enfants mâles destinés à parvenir au mariage, il faudrait aussi avoir quelque égard au nombre supérieur d'enfants mâles qu'on observe dans le tableau des naissances.

Trois causes paraissent agir efficacement pour produire un excès des naissances sur les morts : 1° la fécondité des mariages; 2° le nombre proportionnel de ceux, d'entre tous les enfants naissants, qui par-

---

[1] En Poméranie, sur 28,475 mariages, il se trouva 3,964 veufs (Sussmilch, vol. I, tables, p. 98). Et selon Busching, en Prusse et en Silésie, sur 14,759 mariages, il se trouva 3,071 veufs (Sussmilch, vol. III, tables, p. 93). Muret a calculé qu'en général 100 hommes épousent 110 femmes. (*Mém. de la Soc. économ. de Berne*, année 1766, 1re partie, p. 30). (*Note de l'auteur*).

viennent à l'état de mariage; 3° la précocité des mariages comparée à la vie moyenne, ou, en d'autres termes, la brièveté d'une génération mesurée depuis la naissance jusqu'au mariage, lorsqu'on la compare à la génération qui passe et va se terminer à la mort. Cette dernière cause semble n'avoir point été prise en considération par M. Price; car bien qu'il observe avec raison que le taux d'accroissement, à égale fécondité, dépend de l'encouragement au mariage et de la probabilité de vie de l'enfant nouveau-né, il semble, en s'expliquant, ne considérer un accroissement dans la probabilité de vie qu'en tant qu'il affecte l'accroissement du nombre des personnes qui, ayant atteint l'âge mûr, parviennent au mariage; et non en tant qu'il affecte en outre la distance entre l'âge du mariage et celui de la mort. Il est évident néanmoins, que s'il existe un principe d'accroissement, c'est un mariage actuel qui en produit plus d'un dans la génération suivante, y compris les secondes et troisièmes noces. Plus ces générations matrimoniales se succéderont rapidement en comparaison de leur durée terminée par la mort, plus aussi l'accroissement sera rapide.

Un changement favorable dans l'une quelconque de ces trois causes, les deux autres restant les mêmes, ne peut manquer d'influer sur la population, et d'augmenter l'excès des naissances sur les décès qu'attesteront les registres. Quant aux deux premières causes, elles agissent dans le même sens sur le rapport des naissances aux décès, l'une et l'autre en croissant fait aussi croître ce rapport; mais elles agissent en sens opposé sur le rapport des mariages aux naissances. Plus les mariages sont féconds, plus est grand le rapport des naissances aux mariages; mais plus le nombre de ceux qui parviennent au mariage est grand, plus est petit le rapport des naissances aux mariages[1]. Par conséquent, si la fécondité des mariages et le nombre de ceux qui parviennent au mariage croissent à la fois entre certaines limites, il pourra arriver que le rapport des naissances aux mariages, tel que le fournissent les registres, demeure le même. C'est par cette raison que les

[1] Le Dr Price a lui-même fortement insisté sur ceci (vol. I, p. 270, 4e édit.); et cependant il dit (p. 273), que la salubrité et la fécondité sont des causes d'accroissement qui probablement existent rarement séparées; il en appelle en preuve aux registres des naissances et des mariages. Mais, bien que ces causes puissent incontestablement exister ensemble, si toutefois ce raisonnement du Dr Price est juste, on ne peut point inférer une telle coexistence des listes de naissances et de mariages. Et véritablement les deux pays (la Suède et la France) dont il cite les registres comme attestant une grande fécondité dans les mariages, sont connus pour n'être pas d'une salubrité remarquable. Et les registres des villes qu'il mentionne, quoiqu'ils indiquent, comme il le dit, un défaut de fécondité, montrent en même

registres de différents pays sont souvent conformes quant aux naissonces et aux mariages, quoique la population y suive des lois d'accroissement fort différentes.

A dire vrai, *le rapport des naissances aux mariages ne donne aucun moyen de juger de la loi d'accroissement de la population.* La population d'un pays peut être stationnaire ou décroissante, tandis que ce rapport est de 5 à 1; et elle peut au contraire croître rapidement, tandis qu'il est de 4 à 1. Lorsque la loi d'accroissement, provenant de quelques autres sources, est donnée, on ne doit pas désirer de trouver dans les registres un grand rapport des naissances aux mariagés, mais on doit plutôt désirer de le trouver petit, car plus il est petit, plus est grand le rapport de ceux qui parviennent au mariage, et par conséquent plus le pays est salubre ou propre à la conservation de la vie.

Crome[1] dit que, lorsque dans un pays chaque mariage donne moins de 4 naissances, la population est dans un état très précaire; et il estime la fécondité des mariages par le rapport des naissances annuelles aux mariages annuels. Si une telle observation, fondée sur cette manière d'estimer, était juste, la population de plusieurs pays en Europe serait dans un état fort précaire, car dans plusieurs de ces pays, le rapport des naissances aux mariages, tiré immédiatement des registres, est un peu au-dessous de celui de 4 à 1. J'ai fait voir les corrections qu'il y faut faire, pour qu'il devienne une expression exacte de la fécondité des mariages. Si le nombre de ceux qui, parmi tous les enfants naissants, parviennent à l'état du mariage, se trouve être proportionnellement très grand, et si l'âge du mariage est beaucoup moindre que la vie moyenne, un rapport des naissances aux mariages moindre sur les registres que celui de 4 à 1 est parfaitement compatible avec un accroissement de population rapide. En Russie, on a trouvé le rapport des naissances aux mariages moindre que celui de 4 à 1; et cependant la population de ce pays-là croît plus rapidement que celle d'aucun autre pays en Europe. En Angleterre, la population croît plus rapi-

---

temps une grande salubrité, en sorte qu'il ne fallait pas les produire comme une preuve de l'absence de l'une et de l'autre. Le fait général que le Dr Price cherche à établir peut rester vrai, savoir, que *les campagnes sont à la fois plus salubres et plus prolifiques que les villes :* mais certainement ce fait ne peut pas être déduit simplement des listes des naissances et des mariages. Quant aux différentes contrées de l'Europe, on trouvera généralement que *les plus salubres sont les moins prolifiques,* et que *les moins salubres sont les plus prolifiques.* La précocité des mariages dans les contrées insalubres est la cause manifeste de ce phénomène. (*Note de l'auteur*).

[1] *Ueber die Bevœlkerung der Europ. Staat.*, p. 91.

dement qu'en France[1]; et cependant, en Angleterre, le rapport des naissances aux mariages, en ayant égard aux omissions, est celui de 4 à 1; en France[2], celui de 4 1/2 à 1. A la vérité, pour opérer un accroissement aussi rapide que celui qui a eu lieu en Amérique, il faut que toutes les causes qui peuvent le produire agissent à la fois; et quand la fécondité des mariages s'élève à un point extraordinaire, il faut bien que le rapport des naissances aux mariages surpasse celui de 4 à 1. Mais dans les cas ordinaires, où la puissance de peupler est plus contenue, il est sans doute heureux que l'accroissement de la population soit dû à la bonne santé de la jeunesse, et par suite à une augmentation dans le nombre de ceux qui parviennent au mariage, plutôt que de provenir d'une grande fécondité dans les mariages, jointe à une grande mortalité. Ainsi, dans tous les cas ordinaires, un rapport des naissances aux mariages égal ou inférieur à celui de 4 à 1 ne doit pas être envisagé comme un symptôme défavorable.

Lorsque dans un pays la plus grande partie de ceux qui naissent parviennent au mariage, il ne s'ensuit pas de là que les mariages y soient précoces, ou que l'obstacle privatif n'y ait pas beaucoup d'influence. Dans des pays tels que la Suisse et la Norwège, où la moitié de ceux qui naissent atteignent l'âge de 40 ans, lors même que le nombre de ceux qui parviennent au mariage passerait un peu la moitié de ceux qui naissent, une partie considérable des individus placés entre

---

[1] L'accroissement de population n'est un avantage, que lorsqu'il est lié à un accroissement dans les moyens de subsistance. En supposant que de part et d'autre le progrès a été opéré sous des conditions et par des causes également avantageuses, il peut y avoir sans doute de l'intérêt dans la comparaison des accroissements de population de deux pays voisins. L'état imparfait des données à cet égard peut faire concevoir du doute sur ces sortes de résultats. L'auteur dit dans ce chapitre que l'accroissement annuel de la population en Angleterre est actuellement d'une 120e partie. Je ne sais où l'on pourrait trouver la mesure de l'accroissement actuel en France. Mais, autant que l'on peut se fier aux comptes-rendus statistiques qui ont été publiés, nous avons vu que, dans les 15 années écoulées de 1785 à 1800 (qui répond à l'an IX), l'accroissement a été d'un peu plus d'un 9e de l'ancienne population. En 15 ans un accroissement annuel d'un 120e aurait donné davantage [1]. Car même en faisant abstraction de l'accumulation ou accroissement composé, on voit que 15 fois un 120e est égal à un 8e, par conséquent plus grand qu'un 9e. Je ne sais jusqu'à quel point toutes ces données sont certaines ou applicables de part et d'autre. Mais il me paraît qu'autant que l'on peut en faire usage, elles justifient l'assertion de l'auteur. (*Pierre Prevost.*)

[2] En 1840, il était de 3'6 à 1. Voyez *l'Ann. du Bur. des longitudes.* (*Jph. G.*)

---

[1] En 1840, M. Mathieu le trouvait d'un 190e. Voyez le rapport annuel de ce savant, dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes.* (*Jph G.*)

l'âge de 20 ans et celui de 40 vivraient dans le célibat, et l'obstacle privatif se manifesterait avec beaucoup d'énergie. Il est probable qu'en Angleterre, la moitié de ceux qui naissent passent l'âge de 35ans; et quoique le nombre de ceux qui parviennent au mariage surpasse un peu la moitié de tous ceux qui naissent, l'obstacle privatif peut avoir (comme il a en effet) beaucoup d'influence, quoiqu'il en ait moins qu'en Norwège et en Suisse.

L'influence de l'obstacle privatif est plutôt indiquée par la petitesse du rapport des naissances à la population totale. Le rapport des mariages annuels à la population n'est un indice sûr que dans les pays placés dans toutes les circonstances semblables: il est inexact dès qu'il y a une différence dans la fécondité des mariages, ou dans le nombre proportionnel de la partie de la population qui n'a pas atteint l'âge de la puberté, et dans la loi d'accroissement de la population. Si, dans un pays quelconque, tous les mariages, nombreux ou peu nombreux, sont contractés par des personnes jeunes, et sont par là même féconds, on conçoit que pour obtenir le même rapport des naissances, il faudra moins de mariages; ou qu'avec le même rapport des mariages, on obtiendra un plus grand rapport des naissances. Ce dernier cas semble être celui de la France, où les naissances et les décès sont plus nombreux qu'en Suède, quoique le rapport des mariages y soit le même, ou un peu moindre. Et lorsqu'en comparant deux pays, on reconnaît qu'il y en a un où il se trouve beaucoup plus d'impubères que dans l'autre relativement à leur population respective, il est facile de voir qu'un même rapport des mariages annuels à toute la population n'indique point, dans ces deux pays, une égale influence de l'obstacle privatif sur ceux qui ont atteint l'âge de mariage.

C'est en partie le petit nombre proportionnel des impubères, et en partie l'affluence des étrangers, qui font que dans les villes le rapport des mariages est plus grand que dans les campagnes; quoiqu'il soit indubitable que c'est dans les villes que l'obstacle privatif agit avec le plus de force. L'inverse de cette proposition n'est pas moins vrai; et c'est ce qui fait que dans un pays où, comme en Amérique, la moitié de la population est au-dessous de 16 ans, le rapport des mariages annuels n'indique point exactement combien peu l'obstacle privatif a de force.

Mais si l'on part de la supposition que les femmes de presque tous les pays ont à peu près la même fécondité naturelle, la petitesse du rapport des naissances indiquera assez exactement jusqu'à quel point l'obstacle privatif agit, soit en retardant les mariages et en les rendant par là même moins féconds, soit en augmentant beaucoup le nombre des individus qui meurent sans se marier après avoir passé l'âge de la puberté.

Il peut être agréable au lecteur de voir d'un coup-d'œil la loi d'accroissement et la période de doublement qui résultent d'un rapport quelconque des naissances aux morts, ou de ces deux nombres à la population totale. Je joins ici par cette raison deux tables de Sussmilch, calculées par Euler, et que je crois très exactes. La première est bornée au cas où la mortalité est de 1 à 36, et ne peut par conséquent s'appliquer qu'aux pays où l'on sait que la mortalité est dans ce rapport. L'autre est générale, et ne dépend que du rapport de l'excès des naissances sur les décès à la population totale. Elle peut en conséquence s'appliquer a tous les pays, quelle que soit la mortalité qu'on y observe.

On peut remarquer que, quand le rapport des naissances aux décès est donné, plus la mortalité est grande, plus est courte la période de doublement. Cela vient de ce que, dans cette supposition, les naissances croissent en même temps que les décès. Les unes et les autres sont à la population totale dans un rapport plus grand que si la mortalité était moindre, et qu'il y eût un plus grand nombre de personnes avancées dans la carrière de la vie.

La mortalité de la Russie est, suivant M. Tooke, de 1 sur 38; et le rapport des naissances, de 1 sur 26. En ayant égard aux omissions faites aux décès, si nous prenons pour la mortalité le rapport de 1 à 32, les naissances seront aux décès comme 2 est à 1; et le rapport de l'excès des naissances sur les morts à la population totale sera celui de 1 à 32[1]. Selon la table II, la période de doublement sera en ce cas d'environ 36 ans. Mais si, conservant le même rapport de 2 à 1 pour celui des naissances aux morts, nous supposions que la mortalité fût de 1 sur 36, comme dans la table I, l'excès des naissances sur les décès serait à la population totale comme 1 est à 36; et la période de doublement ne serait que de 25 ans[2].

---

[1] Ces rapports sont différents de ceux qui ont été tirés de la table additionnelle de M. Tooke dans la 2e édition de son ouvrage. Ils sont préférés ici comme plus commodes pour éclaircir le sujet. (*Note de l'auteur.*)

[2] Après avoir publié dans le cours de l'année 1803, des extraits étendus de l'ouvrage de M. Malthus, (insérés dans les t. 28, 29 et 30 de la *Bibliothèque Britannique*); je donnai (dans le même recueil, t. 31, p. 169), une note sur le rapport des mariages aux naissances. Cette note tendait à poser des principes sur cette matière. A cette époque, M. Malthus n'avait pas traité ce sujet avec autant de profondeur qu'il l'a fait depuis. Sa quatrième édition est à cet égard fort supérieure à la seconde sur laquelle je travaillais alors. Il est arrivé que, depuis la publication de cette 4e édition, M. Malthus ayant eu connaissance de ma note, il y a fait allusion en m'écrivant; et j'ai la satisfaction de voir qu'elle lui paraît s'accorder avec les résultats de ses secondes méditations. « En lisant votre note sur ce sujet, me dit-il, je trouve que ma correction se fonde à peu près sur les prémisses que vous avez établies. » Ce

Table I.

Lorsque, dans un pays quelconque, il y a 103,000 personnes, et que la mortalité est de 1 sur 36;

Si le rapport des décès aux naissances est de 10 à	En ce cas, l'excès des naissances sera	Le rapport de l'excès des naissances sur les décès à la population totale sera de 1 à	Et par conséquent la période de doublement sera de 1 à
11	277	360	250 ans.
12	555	180	125
13	833	120	83 1/2
14	110	90	62 3/4
15	388	72	50 1/4
16	666	60	42
17	945	51	35 2/3
18	2,221	45	31 2/3
19	2,499	40	28
20	2,777	36	25 3/10
22	3,332	30	21 1/8
25	4,165	24	17
30	5,554	18	12 4/5

jugement et l'extrême brièveté de ma note m'engagent à la placer ici. Elle aura l'avantage d'énoncer les points qui, dans cette discussion, semblent incontestables, et desquels par conséquent il faudra toujours partir.

Note sur le rapport des mariages aux naissances.

1. Supposons une île peuplée par un seul couple (sans émigration, ni immigration, ni naissances illégitimes); tenons note de toutes les naissances et de tous les mariages jusqu'à une certaine époque. De plus, laissons les derniers mariages achever leur production, et tenons note de celle-ci : il est clair que le nombre des naissances, divisé par le nombre des mariages, donnera, par le quotient, le nombre moyen des enfants par mariage.

2. Faisons toutes les mêmes suppositions, excepté que nous ne nous mettrons point en peine des derniers mariages, quant à ce qui concerne leur production, de laquelle nous ne tiendrons pas note. En ce cas, si l'on double le nombre des mariages, et qu'on emploie ce nombre doublé comme diviseur et le nombre des naissances comme dividende, le quotient donnera le rapport des individus qui se sont mariés à tous ceux qui sont nés. Et par conséquent, par la différence, on obtiendra le rapport des mariés aux non-mariés (comprenant dans ces derniers, tant ceux qui sont morts dans l'enfance, que les célibataires adultes).

3. Soit maintenant une population avancée, et qu'à une époque quelconque, on y tienne note des mariages et des naissances pendant une période quelconque. Si, déduisant de cette note les mariages annuels et les naissances annuelles par une moyenne, on prend ensuite le quotient de ces dernières par les premiers, et qu'on veuille en conclure le nombre moyen d'enfants produits par chaque mariage, on aura deux corrections à faire : l'une sera de déduire préalablement des naissances tous les enfants nés des mariages existants à l'époque où on a commencé de prendre note; l'autre, d'ajouter préalablement aux naissances toutes celles qui ont eu lieu après l'époque où finit la période qu'on a prise en considération.

4. Si l'on fait la même chose pour conclure le rapport des mariés aux non-ma-

Table II.

Rapport de l'excès des naissances sur les morts à la totalité des vivants : 1 à	Périodes de doublement en années et dix-millièmes d'année.	Rapport de l'excès des naissances sur les morts à la totalité des vivants : 1 à	Périodes de doublement en années et dix-millièmes d'année.
10	7.2722	110	76.5923
11	7.9659	120	83.5238
12	8.6595	130	90.4554
13	9.3530	140	97.3868
14	10.0465	150	104.3183
15	10.7400	160	111.2598
16	11.4333	170	118.1813
17	12.1266	180	125.1128
18	12.8200	190	132.0443
19	13.5133	200	138.9757
20	14.2066		
21	14.9000	210	145.9072
22	15.5932	220	152.8387
23	16.2864	230	159.7702
24	16.9797	240	166.7017
25	17.6729	250	173.6332
26	18.3662	260	180.5647
27	19.0594	270	187.4961
28	19.7527	280	194.4275
29	20.4458	290	201.3590
30	21.1391	300	208.2905
32	22.5255	310	215.2220
34	23.9119	320	222.1535
36	25 2983	330	229.0850
38	26.6847	340	236.0164
40	28.0711	350	242.9479
42	29.4574	360	249.8794
44	30.8438	370	256.8109
46	32.2302	380	263.7425
48	33.6165	390	270.6740
50	35.0029	400	277.6055
55	38.4687	410	284.5370
60	41.9345	420	291.4685
65	45.4005	430	298.4000
70	48.8661	440	305.3314
75	52.3318	450	312.2629
80	55.7977	460	319.1945
85	59.2634	470	326.1258
90	62.7292	480	333.0573
95	66.1950	490	339.9888
100	69.6607	500	346.9202
		1,000	693.4900

riés, on aura aussi une correction à faire. Car à l'entrée de la période supputée, ceux qui se marient sont nés dans un temps où on ne prenait pas note des naissances. On ne peut donc pas savoir qu'elle partie aliquote de toutes les naissances de leur temps ces gens-là se trouvent être. Mais si l'on veut supposer que les habitudes à cet égard ont été permanentes dans une génération avant l'époque où l'on a commencé de prendre note, cette correction devient inutile. — Du reste, il n'y a point de correction à faire pour la fin : à moins qu'on ne veuille dire que je ne puis pas prévoir l'avenir, et savoir si la génération qui naît à la fin de la période suivra les errements de l'ancienne. Mais je ne crois pas qu'aucun calculateur ait eu l'intention de rien affirmer à cet égard.

Mon ami, M. Odier, professeur de médecine à Genève, qui s'était beaucoup oc-

CHAPITRE XII. — EFFETS DES ÉPIDÉMIES SUR LES REGISTRES DES NAISSANCES, DES MORTS ET DES MARIAGES.

On voit clairement, par les utiles tables de mortalité qu'a recueillies Sussmilch, et qui comprennent des périodes de 50 ou 60 années, que tous les pays de l'Europe sont sujets à des retours périodiques d'années malsaines, qui viennent mettre obstacle à l'accroissement de leur population. Très peu même sont exempts de ces grandes pestes destructives qui viennent, une ou deux fois peut-être dans un siècle, moissonner un quart ou un tiers de leurs habitants. La manière dont les années de mortalité affectent tous ces rapports généraux des naissances,

---

cupé de cet objet, avait proposé une méthode pour estimer la fécondité des mariages d'après les registres des mariages, des naissances et des morts (Voy. *Bibl. Brit. littér.*, t. 31, p. 181). M. Malthus, en ayant pris connaissance, ne trouvait cette méthode admissible que dans le cas où l'âge moyen auquel on se marie serait précisément égal à l'âge moyen auquel on meurt. Je fis part de cette objection à M. Odier. En y réfléchissant, il reconnut qu'elle était fondée, et que, comme il doit arriver rarement que les générations comptées par la succession des mariages ne soient pas de quelques années plus courtes que celles que l'on compterait par la vie moyenne, il s'ensuit que la fécondité des mariages estimée par sa méthode serait communément trop grande [1].

Quant à la méthode de M. Malthus, qui consiste à diviser, par le nombre des mariages d'une année, le nombre des naissances d'une autre année postérieure de trois années et trois quarts; M. Odier faisait une remarque que je vais transcrire ici, en rappelant préalablement la phrase à laquelle elle se rapporte. M. Malthus s'exprime ainsi : « Si la population d'un pays croît d'une manière régulière; et si les naissances, les morts et les mariages conservent toujours le même rapport, soit entre eux, soit à la population totale, en prenant deux périodes de même étendue, dont l'une soit postérieure à l'autre d'un certain nombre d'années, on pourra affirmer, que toutes les naissances de l'une seront à toutes les naissances de l'autre, comme les naissances annuelles respectivement; en ayant soin de comparer entre elles deux années correspondantes, c'est-à-dire, deux années prises l'une dans la première période, et l'autre dans la seconde, qui soient placées à la même distance l'une de l'autre que les périodes elles-mêmes. » Sur quoi M. Odier observait, « que cette supposition n'est pas, et ne peut jamais être, admissible, parce que les épidémies font toujours varier de temps en temps, et d'une manière irrégulière, la proportion du nombre des morts aux naissances, aux mariages et à la population; en sorte qu'on ne peut jamais prendre une seule année pour type de la période. »

Il envisageait cette objection comme forte. Et il était porté à conclure de tout ceci, que *la seule manière sûre d'estimer la fécondité moyenne des mariages serait de désigner exactement, dans le registre des morts, le nombre total d'enfants, morts ou survivants, qu'a eus chaque femme mariée ou veuve.* (*P. Prevost.*)

---

[1] Comme il se pourrait que le lecteur n'eût pas à sa portée le volume de la *Bibliothèque britannique* auquel j'ai renvoyé, et qu'il fût néanmoins bien aise de connaître la méthode ci-devant proposée par M. Odier, je vais l'énoncer ici succinctement. Multipliez le rapport des naissances aux morts par celui des naissances aux mariages. Le quotient du nouveau rapport qui en résultera donnera le nombre moyen d'enfants produits par chaque mariage. (*Pierre Prevost.*)

des morts et des mariages, se montre à découvert dans les tables pour la Prusse et la Lithuanie, depuis l'année 1692 jusqu'à 1757[1].

TABLE III.

Moyenne annuelle.	Mariages.	Naissances.	Décès.	Rapport des mariages aux naissances.	Rapport des décès aux naissances.
5 ans finis en 1697	5747	19715	14862	10 : 34	100 : 132
5 — — 1702	6070	24112	14474	10 : 39	100 : 165
6 — — 1708	6082	26896	16450	10 : 44	100 : 163
En 1709 et 1710	Peste.	nombre ignoré pendant ces 2 années.	247733	»	»
En 1711	12028	32522	10151	10 : 27	100 : 320
En 1712	6267	22970	10445	10 : 36	100 : 220
5 ans finis en 1716	4968	21605	11984	10 : 43	100 : 180
5 — — 1721	4524	21396	12059	10 : 49	100 : 177
5 — — 1726	4719	21452	12863	10 : 45	100 : 166
5 — — 1731	4808	29554	12825	10 : 42	100 : 160
4 — — 1735	5424	22692	15475	10 : 41	100 : 146
En 1736	5280	21859	26571	Années	»
En 1737	5765	18930	24480	d'épidémies.	
5 ans finis en 1742	5582	22099	15255	10 : 39	100 : 144
4 — — 1646	5469	25275	15117	10 : 46	100 : 167
5 — — 1751	6425	28275	17272	10 : 43	100 : 163
5 — — 1756	5599	28592	19154	10 : 50	100 : 148
En 16 années avant la peste	95585	380516	245763	10 : 39	100 : 154
En 46 années après la peste	248777	1,083872	690524	10 : 43	100 : 157
En 62 bonnes années	344361	1,464388 956087	936087	10 : 43	100 : 156
Excès des naissances sur les décès	»	528301	»	»	»
En deux années de peste	5477	25977	247733	»	
Dans tous le cours des 64 années où la peste se trouve comprise	340838	1,488365 1,183820	1,183820	10 : 42	100 : 125
Excès des naissances sur les décès	»	304745	»	»	»

[1] Sussmilch, *Gœttliche Ordnung*, vol. I, table XXI, p. 83 des tables.

La table, de laquelle celle-ci est extraite, contient les mariages, naissances et décès, pour chaque année de la période entière. Afin de la réduire en un moindre espace, je me suis contenté de donner les moyennes de quelques périodes plus courtes, de 5 et de 4 années, à moins que les années particulières ne fournissent des observations dignes de remarque. L'année 1711, qui succéda immédiatement à la peste, n'est pas comprise par Sussmilch dans les moyennes qu'il a données. Il a exprimé séparément et d'une manière détaillée, les nombres qui s'y rapportent. Si ces données sont exactes, elles montrent l'effet soudain et vraiment prodigieux d'une grande mortalité sur le nombre des mariages.

Sussmilch calcule que la peste enleva plus d'un tiers de la population. Malgré cette diminution opérée dans le nombre des habitants, on voit, en jetant les yeux sur la table, que le nombre des mariages, en 1711, fut presque double de la moyenne des 6 années qui avaient précédé la peste[1]. Pour qu'un tel effet ait eu lieu, il faut supposer que presque tous ceux qui avaient atteint l'âge de puberté, voyant combien le travail était demandé et trouvant partout des places ou emplois vacants, se marièrent sans délai. Ce nombre extraordinaire de mariages ne put pas produire la même année un très grand nombre proportionnel de naissances. En effet, on ne peut pas supposer que ces nouveaux mariages pussent donner dans l'année où ils furent contractés plus d'une naissance chacun. Tout le reste des naissances dut provenir des mariages précédents que la peste n'avait pas dissous. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris que cette année-là le rapport des naissances aux mariages ne fût que de 2'7 à 1, ou de 27 à 10. Mais quoiqu'il fût impossible,

[1] Le nombre des habitants avant la peste était, selon le calcul de Sussmilch, (vol. I, ch. IX, sect. 173), de 370,000. Si l'on en retranche 247,733, qui est le nombre de ceux qui moururent de la peste, le reste, 322,267, est l'expression de la population après la peste. Si on le divise par le nombre des mariages de 1711, et ensuite par le nombre des naissances de la même année, on trouve que les mariages furent la trente-sixième partie de la population et que les naissances en furent environ la dixième. Des rapports aussi extraordinaires ne peuvent avoir lieu, en un pays quelconque, que dans une année particulière. S'ils se soutenaient au même niveau, ils opéreraient le doublement de la population en moins de dix ans. Il se pourrait qu'il se fût glissé une faute à cet endroit de la table, et que dans l'année 1711 se trouvassent compris les mariages et les naissances qui ont eu lieu pendant la peste ; cependant comme les décès sont soigneusement mis à part, il est difficile de croire à une telle confusion pour les naissances et les mariages. Du reste, il importe assez peu, parce que le tableau des autres années suffit pour rendre sensible le principe général. (*Note de l'auteur*).

d'après ce qui vient d'être dit, que le rapport des naissances aux mariages se trouvât grand, cependant, vu le nombre extraordinaire des mariages, le nombre absolu des naissances ne put manquer d'être très grand. Or, comme le nombre des décès dut naturellement être petit, le rapport des naissances aux morts se trouva démesurément grand, puisqu'il fut de 320 à 100. Un tel excès de naissances égale peut-être tout ce qu'on a jamais pu observer en ce genre sur le sol de l'Amérique.

L'année suivante, 1712, le nombre des mariages dut nécessairement diminuer d'une manière frappante. En effet, presque tous les individus qui avaient atteint l'âge de puberté s'étant mariés l'année précédente, les nouveaux mariages qui se firent cette année-là furent principalement contractés par ceux qui atteignirent cet âge postérieurement à la dernière année de la peste. Toutefois, comme probablement tous les individus nubiles ne s'étaient pas mariés l'année précédente, le nombre des mariages de l'année 1712 comparé à la population se trouve encore considérable, et quoiqu'il ne s'élève pas fort au-dessus de la moitié de ceux de l'année précédente, il est supérieur à la moyenne de la période qui avait précédé la peste immédiatement. Le rapport des naissances aux mariages en 1712, quoique plus grand que l'année précédente à cause du moindre nombre de mariages, n'est pas grand en comparaison de celui qui a lieu en d'autres pays, étant de 3'6 à 1, ou de 36 à 10; mais le rapport des naissances aux décès, quoique moindre que l'année précédente, où les mariages avaient été si fort multipliés, paraît fort grand si on le compare à celui qui a lieu en d'autres pays, puisqu'il est de 220 à 100. C'est un excès de naissances qui, calculé d'après la mortalité de 1 sur 36, doublerait la population d'un pays (d'après la table I, p. 292) en 21 1/8 ans.

Depuis cette époque, le nombre des mariages annuels commence à se régler sur une population diminuée. En conséquence, il tombe fort au-dessous du nombre moyen des mariages qui avait lieu avant la peste, parce qu'il dépend principalement du nombre des individus qui parviennent chaque année à un état où le mariage est accessible pour eux. C'est en 1720, neuf ou dix ans après la peste, que le nombre des mariages annuels devient le plus petit, soit par quelque cause purement accidentelle, soit parce que l'influence de l'obstacle privatif commençait à se faire sentir. A la même époque, le rapport des naissances aux mariages s'élève fort haut. Dans l'intervalle de 1717 à 1721, on voit par les tables que ce rapport est de 49 à 10; et dans les années 1719 et 1720 en particulier, il est de 50 à 10 et de 55 à 10.

Sussmilch fait remarquer la fécondité des mariages en Prusse après

la peste, et allègue en preuve le rapport de 50 naissances annuelles pour 10 mariages annuels. Il y a les plus fortes raisons de croire, d'après les moyennes générales, qu'à cette époque les mariages en Prusse furent très féconds. Mais ni le rapport de cette année individuelle, ni même celui de la période, n'établissent suffisamment ce fait là, parce que la grandeur de ces rapports fut évidemment occasionnée par le petit nombre des mariages de cette année et non par le grand nombre des naissances[1]. Dans les 2 années qui suivirent immédiatement la peste, tandis que l'excès des naissances sur les morts était si grand, les naissances étaient aux mariages dans un très petit rapport. En calculant par la méthode ordinaire, on en aurait conclu que chaque mariage ne donnait que 2'7 ou 3'6 enfants. Dans la dernière période de la table, de 1752 à 1756, les naissances sont aux mariages comme 5 est à 1; et dans l'année 1756 en particulier, comme 6'1 est à 1. Cependant on trouve, dans cette même période, que le rapport des naissances aux décès ne surpasse pas celui de 148 à 100. C'est ce qui n'aurait pu avoir lieu, si la grandeur du rapport des naissances aux mariages avait indiqué un nombre de naissances fort supérieur au nombre ordinaire. Ce grand rapport des naissances indiquait donc seulement un nombre de mariages au-dessous de la moyenne.

Les variations dans le rapport des naissances aux décès, qui ont eu lieu à différentes époques pendant la suite des 64 années de la table, méritent une attention particulière. Si l'on prend la moyenne des 4 années qui ont succédé immédiatement à la peste, on trouve que les naissances sont aux décès dans un rapport plus grand que celui de 22 à 10. Ce rapport, en supposant la mortalité de 1 sur 36, doublerait la population en moins de 21 ans. Si maintenant nous prenons les 20 années de 1711 à 1731, nous aurons pour rapport moyen des naissances aux décès, à peu près celui de 17 à 10. Ce rapport (selon la table I, p. 292) doublerait la population à peu près en 35 ans; mais si, au lieu de 20 ans, nous prenions la période entière de 64 ans, le rapport moyen des naissances aux décès ne s'élèverait guères au-dessus de celui de 12 à 10. Ce rapport ne doublerait pas la population en moins de 125 ans. Si l'on comprenait, dans une période trop courte, la mortalité de la peste, ou seulement celle des années d'épidémies, 1736 et 1737, les décès pourraient bien surpasser les naissances, et la population semblerait diminuer.

Sussmilch croit qu'au lieu d'être de 1 sur 36, la mortalité put bien

[1] Sussmilch, *Gœttliche Ordnung*, vol. I, ch. V, S. LXXXVI, p. 173.

avoir été réduite en Prusse, après la peste, à 1 sur 38. Quelques lecteurs trouveront peut-être que l'abondance, occasionnée par les ravages de ce fléau, aurait dû rendre la différence encore plus sensible. Le docteur Short a remarqué qu'à une grande mortalité succède presque toujours une salubrité remarquable[1]. Je ne doute pas que cette observation ne soit juste, lorsqu'on compare entr'eux les mêmes âges; mais on sait assez que, même dans les circonstances les plus favorables, les enfants au-dessous de 5 ans meurent en plus grand nombre que les individus d'un âge différent. Or, à la suite d'une mortalité, le nombre proportionnel des enfans est fort au-dessus du nombre ordinaire; et cette circonstance contrebalance au premier moment la salubrité naturelle de cette époque; elle est cause que la différence dans la mortalité générale est moins frappante.

Si l'on divise la population de la Prusse après la peste par le nombre des morts, en 1711, on trouve la mortalité à peu près de 1 sur 31. Elle augmenta donc plutôt que de diminuer. Cela vient du nombre prodigieux d'enfants qui naquirent cette année-là. Cette mortalité accrue dut certainement cesser quand les enfants qui l'occasionnaient atteignirent un âge où la vie est moins chancelante : et alors probablement se vérifia l'observation de Sussmilch. En général, cependant, on observe que l'effet d'une grande mortalité, dans les années immédiatement subséquentes, est plus sensible sur les naissances que sur les décès. En consultant la table, on voit que le nombre des morts annuelles croit régulièrement lorsque la population croit, et suit d'assez près ses variations. Mais le nombre des naissances annuelles n'est pas très différent en différentes époques de la période entière, quoique pendant sa durée la population ait plus que doublé. Par conséquent, il faut que le rapport des naissances à la population totale ait tout-à-fait changé du commencement de cette période à sa fin.

On voit par là combien on doit commettre d'erreurs, en prenant un certain rapport donné des naissances comme base d'estimation de la population d'un pays à une époque passée. Dans le cas présent, cette méthode aurait conduit à croire que la peste n'avait presque point diminué la population, tandis que par le nombre des morts nous aurions jugé qu'elle avait diminué d'un tiers.

On rencontre des variations de même genre, quoique moins sensibles, dans les rapports des naissances, des décès et des mariages, en parcourant toutes les tables que Sussmilch a recueillies. Comme ceux

[1] *History of air, seasons*, etc., vol. III, p. 344.

qui ont écrit sur ce sujet ont souvent fondé leurs calculs, relatifs à des temps passés ou futurs, sur les rapports fournis par un petit nombre d'années, il ne sera pas inutile d'offrir à l'attention du lecteur quelques autres exemples des variations dont ces rapports sont susceptibles.

Dans la marche électorale de Brandebourg [1], pendant un espace de 15 années finissant en 1712, le rapport des naissances aux décès fut à peu près de 17 à 10. Pendant 6 années finissant en 1718, le rapport fut réduit à celui de 13 à 10; pendant 4 années finissant en 1756, il fut de 12 à 10; enfin, pendant 3 années finissant en 1759, les morts surpassèrent beaucoup les naissances. On ne donne pas le rapport des naissances à la population totale, mais il n'est pas probable que les grandes variations observées dans le rapport des naissances aux décès soient provenues uniquement des variations dans le nombre des décès. Le rapport des naissances aux mariages se présente comme assez uniforme, ne variant qu'entre ces deux extrêmes, le rapport de 38 à 10 et celui de 35 à 10 : la moyenne est à peu près de 37 à 10. Ces tables n'offrent pas de très grandes épidémies, si ce n'est celle des 3 années qui commencent en 1757. Et au-delà de cette époque les tables ne sont pas continuées.

Dans le duché de Poméranie [2], le rapport moyen des naissances aux décès, pendant un espace de 60 années, de 1694 à 1756 inclusivement, fut de 138 à 100. Mais dans quelques-unes des périodes de 6 ans, ce rapport s'éleva jusqu'à être de 177 à 100, et de 155 à 100. Dans d'autres, il tomba jusqu'à n'être plus que de 124 à 100, et de 130 à 100. Les rapports extrêmes des naissances aux mariages, dans les différentes périodes de 5 et de 6 années, furent 36 à 10 et 43 à 10; la moyenne des 60 ans fut à peu près 38 à 10. Il parait qu'il y eut, pendant la durée de cette période, quelques années d'épidémies, au nombre desquelles il s'en trouva 3 où les décès surpassèrent les naissances. Mais cette diminution de population, qui eut lieu pour un temps, ne produisit aucune diminution correspondante dans les naissances; et les 2 années qui offrent pour les mariages le plus grand rapport de tous ceux que contient la table, sont placées, l'une immédiatement avant, et l'autre 2 ans après une épidémie. Cependant, l'excès des morts ne fut pas grand jusqu'à la période de 3 ans finissant en 1759, époque où la table est terminée.

Dans la nouvelle marche de Brandebourg [3], pendant 60 ans, de 1695

---

[1] Sussmilch, *Gœttliche Ordnung*, vol. I, tables, p. 88. — [2] *Idem*, p. 91.
[3] *Idem*, p. 99.

à 1756 inclusivement, le rapport moyen des naissances aux décès des premières 30 années fut de 148 à 100; dans les dernières 30 années, de 127 à 100; dans les 60 années ensemble, de 136 à 100. Dans quelques-unes des périodes de 5 ans, il s'éleva jusqu'à être de 171 et 167 à 100; dans d'autres, il tomba jusqu'à celui de 118 et 128 à 100. Pendant 5 années finissant en 1726, la moyenne annuelle des naissances fut 7,012; pendant 5 années finissant en 1746, elle fut 6,927. De ces données, si l'on calculait d'après les naissances, on inférerait que dans cet espace de 20 années la population avait été en décroissant. Mais le rapport moyen des naissances aux décès durant cette période prouve au contraire qu'elle s'accrut considérablement, et cela nonobstant quelques années d'épidémies. Il faut donc nécessairement que le rapport des naissances à la population totale ait changé. Un autre intervalle de 20 années donne le même résultat, tant pour les naissances que pour les mariages. Les rapports extrêmes des naissances aux mariages sont 34 à 10 et 42 à 10; et la moyenne environ 38 à 10. Les 5 années commençant en 1757 furent, comme dans les autres tables, des années fatales et destructives.

Dans le duché de Magdebourg[1], pendant 64 années terminées en 1756, le rapport moyen des naissances aux décès fut de 123 à 100; dans les 28 premières années de la période, de 142 à 100; et dans les 34 dernières années, seulement de 112 à 100. Pendant une période de 5 années, il s'éleva jusqu'à être de 170 à 100; et dans deux périodes les morts surpassèrent les naissances. De légères, mais fréquentes épidémies, se manifestent dans cette table. Dans les cas où il s'en trouve trois ou quatre dans des années consécutives et où la population en est diminuée, elles ne manquent point d'être suivies d'une augmentation de mariages et de naissances. Les rapports extrêmes des naissances aux mariages sont 42 à 10, et 34 à 10; et la moyenne des 34 années est 39 à 10. Sussmilch remarque sur cette table, que le nombre moyen des morts indique une population augmentée d'un tiers de 1715 à 1720, mais que les naissances et les mariages indiqueraient au contraire une population stationnaire ou même décroissante. En tirant ce résultat des tables, il fait usage des 5 années d'épidémies finissant avec l'année 1759, pendant lesquelles les mariages et les naissances semblent avoir diminué.

Dans la principauté de Halberstadt[2], le rapport moyen des naissances aux décès pendant 68 ans finissant avec l'année 1756, fut de 124 à

---

[1] Sussmilch, vol. I, tables, p. 103.— [2] *Ibid.*, p. 108.

100; mais dans quelques périodes de 5 années, il s'éleva jusqu'à être de 160 à 100; et dans d'autres, il tomba jusqu'à celui de 110 à 100. L'accroissement pendant la période entière des 68 ans fut considérable; et toutefois, pendant 5 années finissant en 1725, le nombre moyen des naissances fut 2,818; et pendant 4 années finissant en 1750, ce nombre fut 2,628; d'où il semblerait suivre qu'en 27 ans la population avait considérablement diminué. La même apparence se présente si l'on consulte la table des mariages pour une période de 32 ans. Dans 5 années finissant en 1718, il y en a eu 727; et dans 5 années finissant en 1750, on en trouve 689. Le rapport des décès de ces deux courtes périodes aurait attesté un accroissement considérable. Les épidémies paraissent avoir été fréquentes; toutes les fois qu'elles ont été assez fortes pour que les morts aient surpassé les naissances, elles ont été suivies immédiatement d'un nombre de mariages plus grand que de coutume; et au bout de peu d'années d'un rapport croissant de naissances. Le plus grand nombre de mariages que présente la table tombe sur l'année 1751, après l'épidémie de 1750, pendant laquelle les morts avaient surpassé les naissances de plus d'un tiers; et les 4 ou 5 années suivantes sont celles qui offrent le plus grand rapport des naissances. Les rapports extrêmes des naissances aux mariages sont 42 à 10 et 34 à 10; la moyenne pour les 68 années est de 38 à 10.

Les autres tables offrent des résultats semblables, mais ceux que je viens d'indiquer suffisent pour montrer les variations qui se présentent continuellement dans les rapports des naissances, des mariages et des décès, à la population totale.

De tous les rapports, le moins variable est celui des naissances aux mariages. La raison en est manifestement que ce rapport dépend principalement de la fécondité des mariages, laquelle ne peut éprouver de très grands changements. Il est même bien difficile de croire que la fécondité des mariages puisse varier autant que le rapport des naissances aux mariages varie dans les tables. Mais aussi cela n'est pas nécessaire à supposer, parce qu'il y a une autre cause qui doit contribuer à produire ce dernier effet. Les naissances contemporaines des mariages, pour une année particulière quelconque, appartiennent principalement aux mariages contractés quelques années auparavant. Par conséquent, si pendant 5 ou 6 années le rapport des mariages se trouve être considérable, et qu'à la suite de cette période il survienne accidentellement,

---

[1] Sussmilch, vol. I, tables, p. 108.

pendant 1 ou 2 années, une diminution notable dans ce rapport, les registres indiqueront pour cette année ou pour ces 2 années un très grand rapport des naissances aux mariages. Réciproquement, si pendant 4 ou 5 années il se faisait moins de mariages qu'à l'ordinaire, et qu'à la suite 1 ou 2 années fussent au contraire très abondantes en mariages, l'on trouverait d'après les registres à cette dernière époque un très petit rapport des naissances aux mariages. C'est ce dont les tables pour la Russie et la Lithuanie offrent des exemples frappants. Et on en trouve également dans toutes les autres tables recueillies par Sussmilch. On y voit que les rapports extrêmes des naissances aux mariages sont en général plus affectés par le nombre des mariages que par celui des naissances. D'où l'on peut conclure que ces rapports extrêmes dépendent moins d'aucun changement survenu dans la fécondité des mariages, que de la disposition à se marier et des encouragements qui peuvent y déterminer.

Les années d'épidémies, répandues parmi les autres dans ces tables, ne peuvent sans doute avoir, sur les mariages et les naissances, la même influence qu'a la peste dans les tables de Prusse; mais en proportion de la grandeur du mal, son action est absolument semblable. Les registres de plusieurs autres pays, en particulier ceux des villes, prouvent que la peste les visita fréquemment à la fin du 17e siècle et au commencement du 18e.

En voyant les pestes et les années malsaines succéder dans ces tables aux périodes de rapide accroissement, on juge aisément que le nombre des habitants s'est trouvé si grand en comparaison de leurs moyens de subsistance, que leur santé n'a pu y résister. Il a fallu que les individus dont se compose la masse du peuple vécussent avec moins d'aisance, usassent d'une plus mauvaise nourriture, fussent entassés en plus grand nombre dans leurs habitations. Ces causes ont dû naturellement amener les maladies, et cet effet n'a pu manquer de se faire sentir, quoique d'ailleurs peut-être le pays ne fût pas populeux et qu'il y restât beaucoup de place non occupée. Lors même que dans un pays la population est clairsemée; si elle vient à croître avant que la nourriture qui lui devient en conséquence nécessaire ait été produite et avant qu'on ait construit les logements qui doivent recevoir ce surplus, les habitants sont inévitablement appelés à souffrir beaucoup du manque de place et de subsistances. Si dans la Haute-Écosse, pendant les dix ou douze années qui vont suivre, les mariages étaient plus nombreux ou plus féconds que ci-devant, et si l'émigration éprouvait quelque empêchement; au lieu d'être cinq dans une cabane, les habitants s'y en-

tasseraient au nombre de sept. Cette accumulation, jointe à une nourriture plus mauvaise que celle à laquelle ils sont accoutumés, aurait incontestablement le plus mauvais effet, et la santé de ce peuple ne manquerait pas de s'en ressentir.

—

CHAPITRE XIII. — CONSÉQUENCES GÉNÉRALES AUXQUELLES CONDUIT LE TABLEAU DE LA SOCIÉTÉ QUE NOUS VENONS DE TRACER.

On peut s'assurer que les obstacles indiqués ci-dessus sont bien les causes immédiates qui retardent l'accroissement de la population, et que ces obstacles résultent principalement de l'insuffisance des moyens de subsistance. Il suffit pour cela de voir combien cet accroissement devient rapide, dès que quelque augmentation soudaine dans les moyens de subsistance vient écarter ces obstacles.

On a remarqué constamment, que toutes les colonies nouvelles établies dans des pays salubres, où la place et la nourriture ne manquent point, ont fait des progrès rapides dans leur population. Plusieurs des colonies de l'ancienne Grèce paraissent avoir égalé ou même surpassé, dans l'espace de deux ou trois siècles, leur mère patrie; Syracuse et Agrigente, en Sicile; Tarente et Locres, en Italie; Éphèse et Milet, dans l'Asie-Mineure, furent sous tous les rapports au moins les égales des villes les plus florissantes de l'ancienne Grèce. Toutes ces colonies s'étaient établies dans des contrées habitées par des nations sauvages et barbares, qui firent aisément place à ceux qui vinrent en prendre possession, et leur abandonnèrent de vastes étendues de bonnes terres. On a calculé que les Israélites, qui ne s'accrurent que très lentement tandis qu'ils erraient dans le pays de Canaan, se multiplièrent tellement sur le sol fertile de l'Égypte, que pendant le séjour qu'ils y firent, leur nombre doubla tous les quinze ans[1]. Mais sans nous arrêter aux exemples que nous fournit l'antiquité, les établissements des Européens en Amérique attestent de la manière la plus frappante la vérité d'une observation qui n'a d'ailleurs, je crois, jamais été révoquée en doute.

Une abondance de riches terres, qui ne coûtent que fort peu de chose ou même rien du tout, est une cause de population si puissante, qu'en général elle surmonte tous les obstacles.

Il est difficile d'imaginer que de nouveaux établissements puissent être plus mal administrés que ne l'ont été ceux que les Espagnols ont formé au Mexique, au Pérou, à Quito. La tyrannie, la superstition, tous

[1] *Short's, New observ. on bills of mortality*, p. 259, in-8°, 1750.

les vices de la mère patrie y suivirent les colons. On leur imposa des taxes énormes; leur commerce fut gêné par des règlements arbitraires; les gouverneurs n'exercèrent pas moins d'extorsions pour eux-mêmes que pour leurs souverains. Toutefois, au milieu de tant d'entraves, la population de ces colonies fit de rapides progrès. La ville de Quito, qui n'était qu'un hameau lorsque les indigènes l'occupaient seuls, nous est représentée par Ulloa comme contenant, il y a 30 ans, près de 60,000 âmes [1]. Lima, dont la fondation est postérieure à la conquête du pays, était, au rapport de ce même voyageur, autant ou plus peuplée, avant le funeste tremblement de terre de 1746. Mexico contient, dit-on, 100,000 habitants, ce qui, malgré les exagérations des écrivains espagnols, est probablement cinq fois autant qu'elle en contenait au temps de Montézuma [2].

Dans les colonies portugaises du Brésil, qui ne sont pas gouvernées moins tyranniquement, on estimait, il y a 30 ans, que le nombre des habitants d'origine européenne s'élevait au-dessus de 600,000 [3].

Les colonies hollandaises et françaises, quoique soumises au gouvernement de quelques compagnies marchandes jouissant de privilèges exclusifs, ne laissèrent pas, au milieu des désavantages de cette position, de s'accroître et de prospérer [4].

Mais les colonies anglaises du nord de l'Amérique, devenues un peuple puissant sous le nom d'États-Unis, l'ont emporté sur toutes les autres par l'accroissement rapide de leur population. Outre une quantité de terres très riches que ces colonies possédaient, ainsi que celles d'Espagne et de Portugal, elles jouissaient à un plus haut degré des avantages de la liberté et de l'égalité. Quoiqu'elles fussent soumises à quelques gênes relativement à leur commerce extérieur, elles usaient du droit d'administrer leurs affaires intérieures. Les institutions politiques y étaient favorables à la mutation et à la division des propriétés foncières. Les terres que le propriétaire négligeait de cultiver pendant un espace de temps limité, étaient déclarées vacantes et susceptibles d'être cédées à toute autre personne. En Pensylvanie, il n'y avait aucun droit de primogéniture; et dans les provinces de la Nouvelle-Angleterre, le fils aîné n'avait droit qu'à une portion double. Les dimes n'ont été établies dans aucune partie de ces États, et les taxes y étaient presqu'inconnues. Les terres y étaient partout à si bon marché, qu'il n'y

---

[1] Ulloa, *Voyage*, t. I, liv. V, ch. V, p. 229, in-4°, 1752.

[2] Adam Smith, *Richesse des nations*, vol. II, liv. IV, ch. VIII, p. 363. *Angl.*

[3] *Ibid.*, p. 365. — [4] *Ibid.*, p. 368, 369.

avait point de meilleur emploi à faire des capitaux que de les verser dans les entreprises d'agriculture; entreprises qui obligent les individus à se livrer à des travaux salubres, et qui fournissent à la société les produits les plus utiles.

Des circonstances si favorables accrurent la population avec une rapidité presque sans exemple. Dans les provinces du nord, elle a doublé tous les 25 ans. En effet, le nombre des colons qui s'établirent dans la Nouvelle-Angleterre en 1643, fut de 21,000. Depuis, on a prouvé qu'il y eut plus de personnes qui quittèrent la colonie, qu'il n'y en eut qui s'y établirent, et en 1760, le nombre de ses habitants était de 1,000,000. Il faut donc que pendant tout ce long intervalle de temps, la population ait doublé régulièrement tous les 25 ans. Dans la Nouvelle-Jersey, la période de doublement est de 22 ans. Dans Rhode-Island, elle est encore plus courte. Dans les établissements de l'intérieur, où les habitants livrés exclusivement à l'agriculture ne connaissent pas le luxe, on croit que la population double en 15 années. Le long des côtes de la mer, qui ont été naturellement habitées les premières, la période de doublement est d'environ 35 ans. Et dans quelques villes maritimes, la population est stationnaire[1]. D'après les derniers dénombrements, il

[1] *Price's Observ. on revers. paym.*, vol. I, p. 282, 283, et vol. II, p. 260. J'ai vu en dernier lieu quelques extraits du sermon du Dr Styles, qui a fourni ces faits au Dr Price. En parlant du Rhode-Island, le Dr Styles dit que, quoique la période de doublement pour la colonie entière soit de 25 ans, elle n'est pas la même pour ses différentes parties; que dans l'intérieur elle est de 20, et même de 15 années. En 1748, la population des cinq villes de Gloucester, Situate, Coventry, Wellgreenwich, et Exeter était de 3,055 âmes, et en 1755, de 6,986, ce qui suppose une période de doublement de 15 années seulement. Il dit ensuite que le comté de Kent double en 20 ans, et le comté de Providence en 18 ans.

J'ai aussi vu dernièrement un mémoire contenant *des faits et des calculs relatifs à la population des États-Unis*, qui établit la période de doublement pour la totalité des états à dater du premier établissement, de 20 années seulement. J'ignore jusqu'à quel point ce mémoire peut faire autorité, mais en tant qu'il repose sur des faits et calculs publics, il me paraît digne de confiance. Une période offre un phénomène remarquable. Les comptes-rendus au Congrès en 1782 portaient la population à 2,389,500; et dans le dénombrement de 1790 on l'a trouvée de 4,000,000. L'accroissement en 9 années a été de 1,610,700. Il faut en déduire 10,000 colons européens par an, en tout, 90,000, joint à un accroissement de 5 pour cent en 4 1/2 ans, ce qui fait 20,250. Le reste présentant l'accroissement pendant 9 ans provenu de la procréation seule, est 1,300,450, ce qui est très près de 7 pour cent. Par conséquent la période de doublement selon la même loi continuée serait de moins de 16 ans.

Si ce calcul, relatif à la population totale des États-Unis, est juste, on ne peut douter qu'en quelques districts particuliers la période de doublement, en vertu de

parait que la période moyenne de doublement pour tous les États-Unis continue d'être encore de 25 années. Or, leur population est telle maintenant que les émigrés d'Europe ne peuvent l'affecter sensiblement. Donc puisque dans quelques villes et districts voisins de la mer les progrès de la population ont été plus lents que la moyenne, il faut nécessairement qu'en général, dans l'intérieur des terres, la période de doublement, résultant de la procréation seule, ait été fort au-dessous de 25 ans.

Le dernier dénombrement porte la population des États-Unis à 5,172,312[1]. Il n'y a pas lieu de croire que l'émigration des colons, qui ont fondé ces États, ait produit une diminution sensible dans la population de la Grande-Bretagne. Loin de là, une émigration modérée favorise la population. On a remarqué que les provinces d'Espagne qui ont le plus donné de colons à l'Amérique, sont celles dont la population s'est accrue.

Quel qu'ait pu être le nombre primitif de ces émigrants de la Grande-Bretagne, qui ont produit dans l'Amérique septentrionale une si prodigieuse population, qu'on se demande pourquoi un pareil nombre n'a point autant produit dans la Grande-Bretagne, et l'on verra que la raison de cette différence n'est autre que le défaut d'aliments. Les grands fléaux, tels que la guerre et la peste, causent des pertes d'hommes qui sont très vite réparées. Ils laissent le pays qu'ils ravagent dans une situation qui a du rapport avec celle des colonies nouvelles. Si l'industrie des habitants s'est soutenue, leurs moyens de subsistance croissent au-delà de leurs besoins, et la population se met bientôt au niveau de ces moyens.

La Flandre, dont le sol est si fertile, a été le théâtre de guerres longues et destructives, et peu d'années de paix lui ont toujours suffi pour recouvrer sa population. On a vu que la plus sanglante guerre n'a point épuisé d'hommes la France. Les tables de Sussmilch attestent le rapide

---

la seule procréation, n'ait été souvent au-dessous de 15 ans. La période, qui suivit immédiatement la guerre, dut naturellement offrir un accroissement très rapide. (*Note de l'auteur.*)

[1] On parle d'un état qui aurait été omis dans ce dénombrement, et il paraît qu'en général on croit la population supérieure au résultat fourni par ce dénombrement. On assure qu'elle s'élève jusqu'à 6,000,000. Mais on ne peut pas trop se baser sur des opinions vaguement répandues dans le public. (*Note de l'auteur.*)

Voyez à la fin de l'ouvrage, l'Appendice de Malthus et le travail final des traducteurs. On y trouve le relevé de divers recensements. En divisant le chiffre de 1840 par celui de 1790, on voit que la population a plus que quadruplé en 50 ans. (*Jph. G.*)

accroissement qui a lieu à la suite des mortalités; la table relative à la Prusse et à la Lithuanie, que j'ai insérée au chapitre précédent[1], en est en particulier un exemple frappant. Les effets de la peste de Londres, en 1666, n'étaient plus aperçus 15 ou 20 ans après. Il est permis de douter que ce fléau, qui ravage périodiquement la Turquie et l'Égypte, y diminue beaucoup la population. Et si elle y paraît faible, il faut plutôt l'attribuer au gouvernement tyrannique et oppressif sous lequel les peuples y gémissent, et au découragement de l'agriculture, qu'à toute autre cause. Les traces des famines les plus destructives à la Chine, dans l'Inde, en Égypte, et ailleurs, au rapport de tous ceux qui en ont été témoins, sont effacées en fort peu de temps. Enfin les grandes convulsions de la nature, les éruptions volcaniques, les tremblements de terre, à moins que par leur fréquence ils ne dispersent les habitants et ne détruisent leur industrie, n'opèrent dans la population qu'une diminution insensible.

Les registres de différents pays font voir que le progrès de leur population est arrêté par des retours périodiques, quoique irréguliers, de pestes et d'années malsaines. Le docteur Short, dans ses intéressantes recherches sur les tables de mortalité, donne une table de toutes les pestes, les contagions et les famines qu'il a pu recueillir, et fait remarquer que ces fléaux agissent avec constance et d'une manière générale[2].

Les années d'épidémies notées dans cette table sont au nombre de 431[3]. Ce sont celles dans lesquelles régna la peste ou quelque autre épidémie très destructive, car les années simplement malsaines n'y semblent pas comprises. Dans ce nombre, il y en a 32 qui ont précédé l'ère chrétienne[4]. Si donc on divise les années de l'ère par 399, on verra que les retours périodiques de ces épidémies ont eu lieu en certains pays, à des intervalles dont la moyenne est d'environ 4 ans 1/2.

Des 254 grandes famines ou disettes énumérées dans la table, 15 ont précédé l'ère chrétienne[5], en commençant par celle qu'éprouva la Palestine, au temps d'Abraham. Si l'on soustrait ces 15 famines, et que l'on divise par le reste les années de notre ère jusqu'au moment où a été fait ce calcul, on trouve que la moyenne des intervalles écoulés entre les époques auxquelles ce fléau a visité le genre humain ne s'élève pas au-dessus de 7 1/2 ans.

Il serait difficile sans doute de déterminer avec précision jusqu'à quel point l'accroissement trop rapide de la population a été cause de ces

---

[1] Voyez le chap. précédent. — [2] *New observ. on bills of Mortality*, p. 96.
[3] *Hist. of air, seasons*, etc., vol. II, p. 366.— [4] *Ibid.*, p. 292.— [5] *Ibid.*, p. 206.

calamités. Les causes de la plupart des maladies qui nous assiègent sont le plus souvent si cachées à nos yeux, et probablement si diverses, qu'il y aurait de la témérité à prétendre les rapporter toutes à une même origine. Mais il n'y en a pas peut-être à affirmer qu'il faut mettre au nombre de ces causes l'entassement des hommes dans leurs habitations, et une nourriture mauvaise ou insuffisante. Or, ces causes-là sont l'effet naturel d'un accroissement de population plus rapide que celui des logements et des subsistances.

L'histoire de presque toutes les épidémies confirme bien cette opinion, car on y voit que c'est en général parmi les classes inférieures du peuple qu'elles exercent leurs ravages. Les tables de Short font souvent mention de cette circonstance[1]. On y voit aussi qu'un très grand nombre d'années d'épidémies suivirent ou accompagnèrent les époques de disette et de mauvaise nourriture[2]. Et l'auteur, en parlant des différentes espèces de maladies, observe que celles qui sont occasionnées par une nourriture mauvaise et malsaine, sont généralement aussi celles qui durent le plus[3].

Une expérience constante nous fait voir que les fièvres s'engendrent dans les prisons, dans les fabriques, dans les nombreux ateliers, dans les rues étroites des grandes villes; situations qui paraissent toutes avoir en commun les effets de l'extrême pauvreté. On ne peut s'empêcher d'attribuer à de telles causes les retours, autrefois si fréquents, de la peste et d'autres maladies contagieuses dans toute l'Europe. Et si ces maladies y sont devenues fort rares, ou même ont totalement disparu, on doit l'attribuer sans doute à l'amélioration qui s'est opérée dans le genre de vie.

Comme l'accroissement de la population est graduel, et que l'homme ne peut pas vivre, même pendant un temps très court, sans manger, le principe de population ne peut pas produire directement la famine, mais il la prépare, en forçant les classes pauvres à se contenter de l'étroit nécessaire; dès lors, il suffit d'une mauvaise récolte pour les réduire à l'extrémité. Le docteur Short met au nombre des pronostics de la disette une ou plusieurs années d'abondance[4]. En effet, l'abondance, en favorisant les mariages, amène un état de population excédante, auquel une année commune ne suffit plus.

La petite vérole, qui peut être envisagée comme l'épidémie la plus générale et la plus destructive de celles qui affligent l'Europe de

---

[1] *Hist. of air, seasons*, vol. II, p. 206 et suiv. — [2] *Ibid.*, et p. 336.
[3] *Ibid.*, p. 108. — [4] *Ibid.*, p. 307.

nos jours, est peut-être une des plus inexplicables, quoiqu'elle ait en quelques endroits des retours périodiques réguliers[1]. Le docteur Short observe qu'en étudiant l'histoire de cette maladie, on voit qu'elle dépend peu de l'état de l'atmosphère et des saisons bonnes ou mauvaises; qu'on la voit reparaître sous forme d'épidémie, à toute époque de l'année, et en toute espèce de constitution de l'air, quoiqu'à la vérité plus rarement par un très grand froid. On n'a, je crois, aucun exemple bien constaté, qui prouve que cette maladie s'engendre indifféremment chez les personnes de tout état. Je n'entends pas insinuer par cette remarque, que jamais la petite vérole n'ait été engendrée spontanément par la misère et l'entassement dans les habitations; mais je crois pouvoir faire observer, que dans les endroits où le retour de cette maladie a lieu à des intervalles périodiques et réguliers, et où elle exerce de grands ravages parmi les enfants, surtout parmi ceux du peuple, on peut être assuré que la misère et l'entassement dans les habitations précèdent et accompagnent son apparition; c'est-à-dire, qu'à compter de la dernière époque où la maladie a visité le pays, le nombre moyen des enfants s'est accru : en conséquence, les habitants sont devenus plus pauvres, leurs habitations plus remplies, jusqu'à ce qu'une nouvelle visite du fléau soit venue enlever cette population excédante.

Dans tous ces cas, quelque peu de force que nous accordions au principe de population pour produire immédiatement les maladies, nous ne pouvons nous dispenser de reconnaître l'influence qu'il a pour disposer à recevoir la contagion, ainsi que pour répandre le mal et l'aggraver.

Le docteur Short observe qu'une épidémie mortelle est généralement suivie d'une période de grande salubrité; ce qu'il attribue à ce que la maladie a emporté tous les hommes d'une constitution délicate[2]. Il est probable qu'à cette cause s'en joint une autre. Il y a plus de place et plus d'aliments pour ceux qui restent; et en conséquence l'état des classes inférieures s'améliore. Le même auteur dit encore qu'on voit quelquefois une année très féconde suivie d'une année très malsaine et d'une grande mortalité; et réciproquement, une année de grande mortalité suivie d'une année très féconde; comme si la nature cherchait à prévenir ou à réparer ses pertes. En général, l'année qui suit celles qui ont été malsaines et mortelles est féconde, en proportion du nombre de personnes prêtes à fonder de nouvelles familles qui ont survécu à la mauvaise année[3].

Ce dernier effet se montre à découvert dans la table relative à la

[1] *Hist. of air, seasons*, vol. II, p. 411. — [2] *Ibid.*, p. 544. — [3] *New Obs.* p. 191.

Prusse et à la Lithuanie[1]. Il paraît, à l'inspection de cette table et des autres tables de Sussmilch, que lorsque, par l'accroissement du produit et par la plus grande demande de travail qui en est la suite, la condition de l'ouvrier s'améliore au point d'encourager puissamment le mariage; l'usage de se marier de bonne heure subsiste généralement, jusqu'à ce que la population s'élève au-delà de la limite que lui assigne l'excès de produit : la suite naturelle de cet état de choses est une année malsaine et une plus grande mortalité. Les registres des divers pays du continent de l'Europe offrent plusieurs exemples d'un rapide accroissement de population, interrompu par des maladies mortelles. Il semble qu'on en peut conclure que les pays où les subsistances croissent assez pour encourager la population, mais pas assez pour satisfaire à toutes ses demandes, doivent être plus sujets aux épidémies périodiques que ceux où l'accroissement de la population approche davantage d'être proportionnel au produit moyen.

L'inverse n'est pas moins vrai. Dans les pays sujets aux épidémies périodiques, l'accroissement de la population, ou l'excès des naissances sur les morts, est plus grand dans les intervalles des périodes qu'il ne l'est dans les pays qui y sont moins exposés. Si, pendant le cours du dernier siècle, la Turquie et l'Égypte ont été à peu près stationnaires dans leur population moyenne, il faut que, dans les intervalles de temps qui ont eu lieu entre leurs pestes périodiques, les naissances aient excédé les morts dans un plus grand rapport qu'en France et en Angleterre.

C'est pour cela que toutes les estimations qu'on peut faire de la population future, d'après l'accroissement actuel, sont fort incertaines. Sir W. Petty calculait qu'en 1800, la ville de Londres contiendrait 5,359,000 habitants[2]. Elle n'en contient pas la cinquième partie. Au contraire, M. Eaton a présagé dernièrement l'extinction totale de la population de l'empire turc pour la fin du 19e siècle[3], prédiction que l'événement ne vérifiera point. Si l'Amérique continuait à s'accroître en population, dans le même rapport qu'elle a fait jusqu'ici, et cela pendant un espace de 150 années; sa population surpasserait celle de la Chine. Mais, quoique toute prophétie soit dangereuse à faire, je hasarderai de prédire qu'un tel accroissement n'aura pas lieu dans un si court espace de temps; quoiqu'il puisse bien arriver qu'il se réalise dans un intervalle plus long, comme serait celui de 5 ou 600 ans.

---

[1] V. le chap. précédent. — [2] *Political Arithmetic*, p. 17.
[3] *Survey of the Turkish Empire*, ch. VII, p. 281.

Sans contredit, l'Europe était autrefois plus sujette aux pestes et aux épidémies destructives qu'elle ne l'est à présent. Cette circonstance peut servir à expliquer pourquoi naguères le rapport des naissances aux décès, dont plusieurs auteurs font mention, était plus grand que de nos jours; car en général on a toujours été dans l'usage d'estimer ces sortes de rapports d'après les relevés de quelques périodes trop courtes, et de mettre à l'écart comme accidentelles les années de peste.

Le plus haut rapport moyen des naissances aux morts en Angleterre est à peu près de 12 à 10, ou de 120 à 100. En France, pour dix années terminées en 1780, ce rapport a été de 115 à 100[1]. On ne saurait douter que ces rapports n'aient varié à différentes époques, pendant le cours du dernier siècle; cependant ces variations ne paraissent pas avoir été très considérables. Il en résulte qu'en France et en Angleterre, la population a plus que partout ailleurs été maintenue au niveau du produit moyen. L'influence de l'obstacle privatif, les guerres, la destruction sourde mais sûre de la vie humaine, causée par des habitations trop remplies et par la nourriture insuffisante du pauvre, empêchent que, dans ces pays, la population ne s'élève au-dessus du niveau des subsistances. Ces causes préviennent, si l'on peut user de cette expression, la nécessité des épidémies pour ramener la population dans ses justes limites. Si la peste venait enlever en Angleterre 2,000,000 d'âmes, et en France 6,000,000, quand les habitants commenceraient à réparer leurs pertes, il n'est pas douteux qu'on ne vît le rapport des naissances aux décès s'élever, dans ces deux pays, bien au-dessus de la moyenne qui a été observée dans le cours du 18e siècle.

Dans la Nouvelle-Jersey, le rapport des naissances aux décès, par une moyenne de 7 années terminées en 1743, a été de 300 à 100. En France et en Angleterre, le rapport moyen le plus élevé ne passe pas celui de 120 à 100. Quelque grande que soit cette différence, il n'y a pas lieu d'en être fort surpris ni de l'envisager comme une espèce de miracle. Les causes de cet effet ne sont pas éloignées, latentes, mystérieuses. Elles sont près de nous et ouvertes à toutes nos recherches. La philosophie nous apprend sans doute qu'il ne tombe pas une pierre, qu'il ne croît pas une plante, sans l'intervention immédiate de la puissance divine; mais l'expérience la plus familière nous enseigne que les opérations de la nature sont soumises à des lois constantes; et il y

[1] Necker, *De l'admin. des finances*, t. I, ch. IX, p. 283. — Actuellement, 1840, il est en France semblable à celui que cite Malthus pour l'Angleterre, de 12 à 10. Voy. *l'Ann. des longitudes*. (*Jph. G.*)

a lieu de croire que depuis que le monde existe, celles qui président à la population n'ont pas éprouvé de changement[1].

De tout temps, la passion qui unit les sexes a été la même, avec si peu de variation, que l'on peut l'envisager, pour me servir d'une expression algébrique, comme une quantité donnée. La grande loi de la nécessité, qui empêche la population de s'accroître au-delà du terme où la terre peut suffire à sa nourriture, est si facile à reconnaître, qu'elle ne peut nous échapper ni être l'objet d'un doute. Les moyens qu'emploie la nature pour maintenir cet équilibre sont, il est vrai, moins évidents et se présentent sous diverses formes, mais le résultat final n'en est pas moins certain. Si, dans un lieu quelconque, le rapport des naissances aux décès indique un accroissement de population qui excède de beaucoup celui des moyens de subsistance, nous pouvons affirmer avec confiance, qu'à moins d'une émigration, bientôt les décès excèderont les naissances, et que le rapport précédemment observé n'est point une moyenne constante. Si l'obstacle privatif, qui prévient l'accroissement excessif de la population, venait à cesser ou seulement à ralentir son action, et si les autres causes destructives étaient supprimées, nous verrions toutes les contrées de l'univers périodiquement ravagées par des pestes ou par des famines.

Le seul signe certain d'un accroissement réel et permanent de population est donc l'accroissement des moyens de subsistance; mais ce signe lui-même est sujet à de légères variations, à dire vrai assez manifestes. Il y a des pays où la population est forcée; le peuple y est accoutumé à se contenter de la moindre quantité d'aliments qu'exige le soutien de la vie. Cette habitude a été contractée peu à peu, et dans des périodes sans doute où la population croissait insensiblement, sans que les subsistances fissent aucun progrès. La Chine, l'Inde, les lieux qu'habitent les Arabes Bédouins, nous offrent, comme on l'a vu, un exemple de cet état de population. Le produit moyen de ces contrées paraît suffire exactement à l'entretien de leurs habitants. La moindre diminution, causée par une mauvaise récolte, y a donc les effets les plus funestes. Ces nations ne peuvent manquer d'éprouver de temps en temps toutes les rigueurs de la famine.

---

[1] Ici Malthus répond victorieusement, ce nous semble, à ceux qui pensent qu'il faut laisser à la Providence le soin de vider les questions de population. Dieu ne procède sans doute pas au jour le jour, et s'il a établi des lois, pourquoi ne pas travailler à leur découverte. L'homme n'agit-il pas ainsi dans toutes les sciences. (*Jph. G.*)

Dans les États-Unis d'Amérique, où le travail est si bien payé, que les classes inférieures même peuvent aisément retrancher quelque chose de leur consommation habituelle dans les années de cherté, une famine paraît impossible. Il viendra un temps sans doute où les ouvriers s'y ressentiront de l'augmentation de la population; ils seront moins libéralement payés, parce que les moyens de subsistance ne suivront pas le rapport de la multiplication des habitants.

En Europe, il y a des différences tenant aux diverses habitudes. On observe en Angleterre que les ouvriers, dans la partie méridionale de l'île, sont accoutumés à manger du beau pain de froment, et qu'ils se laisseraient presque mourir de faim avant de se réduire à la nourriture des paysans écossais.

Peut-être avec le temps apprendront-ils à subsister d'aliments aussi chétifs que les plus pauvres Chinois. Alors, avec la même quantité de subsistances, le pays nourrirait plus d'habitants. Mais l'humanité aurait à gémir; et il faut espérer que jamais un tel accroissement ne pourra se réaliser.

On vient de voir qu'il peut arriver, en certains cas, que la population croisse d'une manière permanente, sans que les subsistances fassent aucun progrès; mais on voit aussi qu'un tel accroissement, en tout pays, est contenu dans des limites fort étroites. Partout où la population ne décroît pas, il faut qu'il y ait assez de subsistances pour que les hommes qui travaillent puissent être nourris.

Toutes choses égales d'ailleurs, on peut dire que les divers pays sont peuplés en proportion de la quantité d'aliments qu'ils produisent ou que l'on peut s'y procurer; et que le bonheur y est en raison de la libéralité qui règne dans la répartition de ces aliments, ou en d'autres termes, en raison de la quantité d'aliments que peut acheter l'ouvrier par une journée de travail. Les pays à blé sont plus populeux que les pays de pâturages; et les pays à riz, plus populeux que les pays à blé. Mais le bonheur de ces diverses contrées ne dépend point du nombre de leurs habitants, ni de leurs richesses, ni de leur ancienneté : il dépend du rapport de la population à la quantité des aliments. Ce rapport est en général très favorable dans les colonies nouvelles. Là, les lumières et l'industrie d'un peuple ancien s'appliquent à de vastes terres neuves et vacantes. En d'autres cas, il n'importe guères qu'un peuple soit ancien ou nouveau. Il est probable que dans la Grande-Bretagne, la nourriture est aujourd'hui plus libéralement répartie qu'elle ne l'était il y a deux mille ans, ou trois mille ans, ou quatre mille ans. Et quant au nombre des habitants, nous avons déjà eu occasion de faire remarquer que les

cantons presque déserts de la Haute-Écosse sont plus surchargés de population que les contrées les plus populeuses de l'Europe.

Supposons un peuple à l'abri des invasions et des conquêtes étrangères et abandonné aux progrès naturels de la civilisation. Depuis l'époque où le produit de son sol peut être considéré comme une unité, jusqu'à celle où ce produit devient un million, pendant un laps de plusieurs milliers d'années, on ne trouvera pas une seule période où la masse du peuple puisse être envisagée comme ayant été libre de toute gêne à l'égard de sa nourriture. Dans tous les États de l'Europe, aussi loin que nous pouvons remonter dans leur histoire, nous trouvons que cette cause a prévenu la naissance ou causé la mort de plusieurs millions de créatures humaines, quoique peut-être jamais on n'ait éprouvé dans ces États une véritable famine.

Ainsi, en examinant attentivement l'histoire du genre humain, l'observateur s'assure que, dans tous les temps et dans toutes les situations où l'homme a vécu ou vit encore, on peut admettre comme indubitable les propositions suivantes:

L'accroissement de la population est nécessairement limité par les moyens de subsistance.

La population croît avec les moyens de subsistance[1], *à moins de quelques obstacles particuliers et faciles à découvrir.*

Ces obstacles, et tous ceux qui contiennent la population au-dessous du niveau des subsistances, sont la contrainte morale, le vice et le malheur (misery).

En comparant l'état de la société qui a fait l'objet de ce second livre, avec celui qui a été pris en considération dans le premier, on voit, à ce qu'il me semble, assez clairement que, dans l'Europe moderne, les obstacles destructifs ont moins de force pour arrêter la population, et qu'au contraire les obstacles privatifs ont plus de force qu'ils n'en avaient autrefois dans cette partie du monde, ou qu'ils n'en ont jamais eu chez les peuples qui ont fait moins de progrès dans la civilisation.

La guerre, principale cause de dépopulation chez les peuples sauvages, est aujourd'hui moins destructive, même en y comprenant les malheureuses guerres révolutionnaires. Depuis que la propreté est devenue plus générale; depuis que les villes sont mieux bâties et les rues mieux percées; depuis qu'une économie politique mieux entendue

[1] Par un accroissement des moyens de subsistance, il faut toujours entendre un accroissement que la masse de la population est en état de se procurer; car sans cela il ne pourrait être d'aucun effet pour encourager l'accroissement de la population. (*Note de l'auteur.*)

permet une distribution plus équitable des produits de la terre; les pestes, les maladies violentes, les famines sont plus rares et moins funestes.

Quant aux obstacles privatifs, ou aux causes qui préviennent l'accroissement de la population, il faut convenir que celle de ces causes que nous avons désignée par le nom de contrainte morale[1] n'a pas, dans l'état actuel de la société, beaucoup d'influence sur les hommes. Je suis cependant persuadé que, sur les hommes même, cette influence est plus grande dans les États civilisés de l'Europe que dans ceux qui sont encore à l'état sauvage. Et tout au moins on ne peut douter que le nombre des femmes qui pratiquent cette vertu ne soit bien supérieur de notre temps, dans cette partie du monde, à ce qu'il était autrefois et à ce qu'il est encore chez les peuples moins civilisés. Mais quoique l'on puisse en penser; si l'on envisage d'une manière générale, et indépendamment des conséquences morales, la contrainte que l'on s'impose à l'égard du mariage, en y comprenant essentiellement tous les cas où les mariages sont arrêtés par la crainte d'être chargé de famille, on peut dire avec assurance que cet obstacle est celui qui, dans l'Europe moderne, agit avec le plus de force pour contenir la population au niveau des moyens de subsistance[2].

---

[1] Le lecteur voudra bien se rappeler le sens limité que j'attache à ce mot. (*Note de l'auteur.*)

[2] Il est bon, en étudiant Malthus, de rapprocher ce chapitre : *conséquences générales*, du premier où l'auteur pose les deux propositions, arithmétique et géométrique. Ce sujet est repris dans l'*Appendice* de l'auteur et dans le travail final des traducteurs. (*Jph. G.*)

LIVRE III.

DES DIFFÉRENTS SYSTÈMES OU EXPÉDIENTS QUI ONT ÉTÉ PROPOSÉS OU QUI ONT PRIS FAVEUR DANS LA SOCIÉTÉ, ET QUI INFLUENT SUR LES MAUX PRODUITS PAR LE PRINCIPE DE POPULATION.

CHAPITRE PREMIER. — DES SYSTÈMES D'ÉGALITÉ[1] : WALLACE CONDORCET.

En contemplant, comme nous venons de le faire, l'état passé et présent du genre humain, sous un point de vue relatif à notre sujet, on ne peut s'empêcher d'être surpris que les écrivains qui ont traité de la perfectibilité de l'homme ou de l'état social, et qui ont pris en considération la force du principe de population, n'aient donné à ses effets qu'une attention légère, et se soient accordés à envisager les maux qu'il entraîne comme placés à une distance presque infinie. M. Wallace même[2], à qui l'argument tiré de ces maux paraissait assez fort pour renverser son système d'égalité, semble n'avoir pas cru qu'il pût naître aucune difficulté de cette source, jusqu'à ce que la terre entière fût cultivée comme un jardin et qu'il devînt en conséquence impossible de rien ajouter à ses produits. Si tel était l'état des choses, et si, sous d'autres rapports, un beau système d'égalité était susceptible d'être réalisé, je ne pense pas que la perspective d'une difficulté si éloignée dût refroidir notre zèle pour l'exécution d'un plan utile. On pourrait, sans témérité, confier aux soins de la Providence le remède à des maux placés à une si grande distance de nous. Mais le fait est, si ce qui précède a quelque vérité, que le danger dont il s'agit n'est pas éloigné, qu'il est au contraire prochain et imminent. A toute époque, pendant que la culture

[1] Le lecteur jugera si la pensée générale de Malthus n'eût pas été mieux traduite par le mot *communauté*. (*Jph. G.*)

[2] Wallace, *Dissertation on population....* Cet ouvrage a été traduit en français, sous le titre : *Dissertation historique et politique sur la population des anciens temps, comparée à celle du nôtre*, dans laquelle on prouve qu'elle a été plus grande autrefois que de nos jours. Traduit par M. E., 1 vol. in-8°, 1769. On y trouve des renseignements sur les dépenses domestiques des anciens. (*Jph. G.*)

fait ou fera des progrès, depuis le moment présent jusqu'au temps où la terre sera changée en un vaste jardin, si l'égalité était établie, le manque de nourriture ne cesserait point de se faire sentir parmi les hommes. En vain chaque année les produits iraient en croissant; la population croîtrait selon une progression beaucoup plus rapide, et il faudrait bien que l'excès en fût réprimé par l'action constante ou périodique de la contrainte morale, du vice ou du malheur.

L'ouvrage de Condorcet, intitulé *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*[1], a été composé, dit-on, sous le poids de la proscription à laquelle l'auteur a finalement succombé. Si cet écrivain n'était point animé de l'espérance de voir son ouvrage connu et publié de son vivant, s'il ne se flattait point par là d'intéresser la France en sa faveur, c'est un exemple remarquable de l'attachement qu'un homme peut vouer à des principes démentis par l'expérience de chaque jour, et dont il est lui-même la victime. La dégradation de l'esprit humain, au milieu d'une nation célèbre par ses lumières; les passions furieuses qui l'avaient opérée; la crainte, la cruauté, la malice, la vengeance, l'ambition, la rage, la démence; des excès dont un peuple sauvage aurait rougi; ces excès, ces passions, cet abaissement, durent ébranler sans doute le système que l'auteur avait adopté sur les progrès constants, nécessaires, inévitables, de l'esprit humain : et rien, que la plus ferme conviction de la bonté de ses principes, n'a pu le mettre en état de résister à l'impression que faisaient sans doute sur lui des apparences si défavorables à ses opinions.

Cet ouvrage posthume n'est que l'esquisse d'un plus grand, qu'il souhaitait de voir entreprendre. Il manque donc nécessairement des développements et des applications qui sont indispensables pour l'établissement complet d'une nouvelle théorie. Mais il suffit d'un très petit nombre d'observations pour faire voir combien cette théorie est fausse, dès qu'on veut l'appliquer aux objets réels et non à un état de choses purement imaginaire.

Dans la dernière partie de son ouvrage, Condorcet traite des progrès futurs de l'homme vers la perfection. Il dit qu'en comparant chez les différentes nations civilisées de l'Europe la population à l'étendue de leur territoire, et en considérant quel est chez elles l'état de la culture

[1] Ce travail forme le VIIIe volume des *OEuvres complètes de Condorcet*, publiées en 1804 par Garat et Cabanis. Dans un dernier fragment sur l'*Atlantide*, cet homme de bien, guidé par le secret pressentiment des rigueurs de sa destinée, se hâta de formuler un projet d'établissement d'une société perpétuelle pour le progrès des sciences. (*Jph G.*)

et de l'industrie, la division du travail et les moyens de subsistance, on s'assure qu'il serait impossible de conserver ces mêmes moyens de subsistance et par conséquent la même population, sans un grand nombre d'individus qui n'ont que leur industrie pour pourvoir à leurs besoins.

Il reconnaît donc la nécessité de cette classe d'hommes. Et bientôt, remarquant combien est précaire le revenu de tant de familles, qui dépendent entièrement pour leur subsistance de la vie et de la santé de leur chef, il dit avec raison[1] : « Il existe donc une cause nécessaire d'inégalité, de dépendance, et même de misère, qui menace sans cesse la classe la plus nombreuse et la plus active de nos sociétés. » La difficulté est réelle et bien présentée ; mais la manière dont l'auteur la résout paraîtra, je crois, peu satisfaisante.

En appliquant à ce cas les calculs sur la probabilité de vie et sur l'intérêt de l'argent, il propose d'établir un fonds qui assure aux vieillards une assistance, provenant en partie de leurs propres épargnes, et en partie des épargnes d'individus morts avant d'avoir pu recueillir le fruit de leurs sacrifices. Le même fonds ou un fonds analogue, serait destiné à assister les veuves et les orphelins, et à fournir un capital à ceux de ces derniers qui seraient en âge de fonder une nouvelle famille, de manière à les mettre en état de développer leurs talents et d'exercer leur industrie. Ces établissements, dit-il, devraient être faits au nom et sous la protection de la société. Il va plus loin, et soutient que, par une juste application des calculs connus, on pourrait trouver le moyen de maintenir une égalité plus complète, en faisant en sorte que le crédit ne fût point un privilège exclusif de la fortune, en lui donnant toutefois une base également solide, et en rendant les progrès de l'industrie et l'activité du commerce moins dépendants des grands capitalistes.

De tels établissements et de tels calculs peuvent promettre beaucoup sur le papier ; mais appliqués à la vie réelle, ils paraissent vains et puérils. Condorcet convient qu'il est indispensable que, dans tout État, il y ait une classe d'homme qui vivent uniquement de leur travail. Quelle raison le lui persuade, et l'oblige à cet aveu? on n'en peut imaginer qu'une seule. Il sentait que, pour suffire à l'entretien d'une population nombreuse, il fallait une quantité de travail que rien ne pouvait faire entreprendre, si ce n'est l'aiguillon de la nécessité. Mais si des établis-

[1] Pour épargner le temps et éviter de longues citations, je donnerai la substance des pensées de Condorcet, et j'espère que je ne les présenterai pas sous un faux jour. Du reste je renvoie le lecteur à l'ouvrage même, qui pourra l'amuser peut-être, s'il ne réussit pas à le convaincre. (*Note de l'auteur.*)

sements du genre de ceux qu'il propose en viennent émousser la pointe; si les paresseux et les négligents jouissent du même crédit, de la même sécurité relativement à l'entretien de leurs familles, que les hommes laborieux et vigilants, doit-on s'attendre à voir chaque individu déployer, pour améliorer sa situation, cette infatigable activité, qui est le principal ressort de la prospérité des États? Que si l'on prétendait établir un tribunal d'enquête, pour examiner les droits que chaque individu ferait valoir, et décider si cet individu a fait ou n'a pas fait tous ses efforts pour vivre de son travail, afin d'accorder ou de refuser en conséquence les assistances demandées, ce serait à peu près admettre, sous une forme nouvelle et plus étendue, le système des lois anglaises sur les pauvres, et fouler aux pieds les vrais principes de la *liberté* et de l'*égalité*[1].

Mais indépendamment de cette grande objection contre l'établissement proposé, et en supposant un instant que de tels établissements ne portent point atteinte à la production, il resterait encore à résoudre la difficulté principale.

Si tout homme était assuré d'avoir de quoi entretenir convenablement une famille, bientôt presque tous les hommes en auraient une. Et si la génération naissante était à l'abri des maux qu'engendre la misère, la population croîtrait avec une rapidité sans exemple. Condorcet paraît l'avoir bien senti, car voici comment il s'exprime après avoir parlé de quelques autres perfectionnements:

« Mais dans ces progrès de l'industrie et du bien-être, d'où il résulte une proportion plus avantageuse entre les facultés de l'homme et ses besoins, chaque génération, soit par ses progrès, soit par la conservation d'une industrie antérieure, est appelée à des jouissances plus étendues; et dès-lors, par une suite de la constitution physique de l'espèce humaine, à un accroissement dans le nombre des individus; alors, ne doit-il pas arriver un terme où ces lois, également nécessaires, viendraient à se contrarier? où l'augmentation du nombre des hommes surpassant celle de leurs moyens, il en résulterait nécessairement, sinon une diminution continue de bien-être et de population, une marche vraiment rétrograde, du moins une sorte d'oscillation entre le bien et le mal? Cette oscillation, dans les sociétés arrivées à ce terme, ne serait-elle pas une cause toujours subsistante de misère en quelque sorte périodiques? Ne marquerait-elle pas la limite où toute amélioration deviendrait impossible; et à la perfectibilité de l'espèce humaine, le terme

[1] Ceci confirme notre note, p. 317 (*Jph. G.*)

qu'elle atteindrait dans l'immensité des siècles, sans pouvoir jamais le passer. »

Après quoi, il ajoute :

« Il n'est personne qui ne voie sans doute combien ce temps est éloigné de nous; mais devons-nous y parvenir un jour? Il est également impossible de prononcer pour ou contre la réalité future d'un évènement qui ne se réaliserait qu'à une époque où l'espèce humaine aurait nécessairement acquis des lumières dont nous pouvons à peine nous faire une idée. »

Le tableau que trace ici Condorcet des effets que doit produire l'augmentation du nombre des hommes, à l'époque où ce nombre viendrait à surpasser le niveau des moyens de subsistance, est tracé avec beaucoup de vérité. L'oscillation dont il y parle doit nécessairement avoir lieu en pareil cas, et doit être sans doute une source permanente de misère périodique. Le seul point dans lequel je diffère de Condorcet à cet égard est l'époque à laquelle ce tableau devient applicable. Condorcet croit qu'il n'est pas impossible que cette époque arrive enfin dans la suite des siècles, mais que ce ne peut être que dans des temps fort éloignés de nous. Si le rapport de la population aux subsistances est tel que je l'ai établi et que le présente la société à toutes les périodes de son existence, on peut bien dire, au contraire, que l'époque en question est depuis longtemps arrivée; que l'oscillation inévitable, qui doit produire des retours périodiques de misère, a eu lieu depuis les premiers temps auxquels remonte l'histoire; et qu'au moment même où nous parlons, elle continue en divers lieux à faire sentir ses secousses.

Condorcet toutefois continue, et dit que si jamais cette époque, qui lui paraît placée à une distance comme infinie, venait à atteindre la race humaine, les défenseurs du système de la perfectibilité ne doivent point s'en alarmer. Il propose donc une solution de cette difficulté. Mais cette solution est telle, que je dois avouer franchement qu'il m'est absolument impossible de la comprendre. Il fait d'abord remarquer qu'à l'époque dont il s'agit, les ridicules préjugés de la superstition auront cessé de corrompre la morale par une austérité qui dégrade notre nature. Puis il fait allusion à quelque remède au mal qu'il craint. Et ce remède semble être une espèce de concubinage ou un mélange des sexes exempt de toute gêne, qui préviendrait la fécondité, ou je ne sais quel autre moyen d'obtenir la même fin, qui ne serait pas moins contraire à tout ce que nous prescrit la nature. Prétendre résoudre la difficulté par de tels moyens, c'est renoncer à la vertu et à la pureté des

fance même, qu'il n'y a pas lieu de s'attendre à pouvoir sitôt saisir une différence de cette nature.

S'il en est ainsi, toute la science humaine périt, tous les raisonnements des effets aux causes tombent; il faut fermer les yeux au livre de la nature, car la lecture en est désormais inutile. Les conjectures les plus étranges et les plus improbables peuvent être produites avec autant de confiance que les théories les plus justes et les plus sublimes, fondées sur des expériences exactes et souvent répétées. Il faut revenir à l'ancienne école de philosophie et plier les faits pour les accommoder aux systèmes, au lieu de fonder les systèmes sur les faits. La théorie de Newton, si grande et si bien d'accord dans toutes ses parties, sera mise au niveau des hypothèses vaines et fantastiques de Descartes. En un mot, si les lois de la nature sont inconstantes et capricieuses; si l'on peut croire et affirmer qu'elles changent, après s'être montrées immuables pendant une longue suite de siècles, l'esprit humain n'a plus de motifs pour se livrer à de laborieuses recherches; il n'a plus qu'à languir dans l'inaction, ou à s'amuser de ses rêveries et de ses folles imaginations.

La constance des lois de la nature et du rapport des effets aux causes est le fondement de toutes les connaissances humaines. Si, sans aucun indice préalable de changement, nous pouvons affirmer qu'un changement aura lieu, il n'est aucune proposition que l'on ne puisse soutenir; et nous n'avons pas plus droit de nier que la lune va se mettre en contact avec la terre, que d'affirmer le prochain lever du soleil.

Quant à la durée de la vie humaine, il ne paraît pas y avoir eu, depuis les premiers âges du monde jusqu'à ce jour, le moindre signe ou le plus léger indice permanent d'un accroissement. Les effets observables du climat, des habitudes, du régime, et d'autres causes, sur la longueur de la vie, ont servi de prétexte pour lui attribuer une durée indéfinie; tel est le fragile fondement sur lequel repose l'argument en faveur de cette durée. De ce que la limite de la vie humaine n'est pas rigoureusement fixée, de ce que l'on ne peut pas en marquer le terme précis, et dire elle ira jusque-là mais pas plus loin, on croit pouvoir inférer que sa durée croîtra sans fin, et qu'elle peut être dite indéfinie et illimitée. Mais pour dévoiler le sophisme et démasquer l'absurdité, il suffit du plus léger examen de ce que Condorcet appelle la perfectibilité organique des plantes et des animaux, et qu'il envisage comme une loi générale de la nature.

J'ai ouï dire que c'est une maxime établie parmi ceux qui s'appliquent à améliorer leurs troupeaux, que l'on peut les perfectionner au-

tant qu'on le veut; et ils fondent cette maxime sur une autre, savoir, qu'il doit toujours arriver que quelques individus posséderont les qualités que l'on désire, à un degré supérieur à celui auquel les possédaient leurs pères ou leurs mères. Dans la fameuse bergerie du comte de Leicester, on s'est proposé d'obtenir des moutons à petite tête et à jambes courtes. D'après les maximes que nous venons d'énoncer, il est clair qu'en avançant, on devrait arriver à avoir enfin des moutons dont la tête et les jambes ne seraient plus que des quantités fantastiques. Cette conséquence absurde prouve incontestablement la fausseté des prémisses, et montre qu'il y a, en ces sortes de modifications, une limite qu'on ne peut franchir, bien qu'on ne la voie pas distinctement et qu'on ne puisse dire précisément où elle est. Le plus haut degré d'amélioration, ou la plus petite dimension des jambes et de la tête, peut en ce sens être dite indéfinie; mais c'est toute autre chose que de dire qu'elle est illimitée, ou indéfinie au sens de Condorcet. Bien que je ne puisse marquer la limite à laquelle le perfectionnement s'arrêtera, je puis très aisément dire le point auquel il n'arrivera pas. Je ne craindrais pas d'affirmer que même en continuant d'élever toujours les moutons dans le même but, on ne parviendra jamais à faire que leurs têtes et leurs jambes soient aussi petites que celles des rats.

Il n'est donc pas vrai que si parmi les animaux, il se trouve toujours quelques individus qui possèdent les qualités que l'on recherche, à un plus haut degré que leurs pères ou leurs mères, ces animaux soient indéfiniment perfectibles.

Le progrès d'une plante, qui passe de l'état sauvage à celui d'une fleur de jardin, est plus frappant peut-être qu'aucun progrès que l'on observe chez les animaux. L'un des traits les plus marqués de ce progrès est l'augmentation de grandeur. La fleur, par l'effet de la culture, s'est agrandie par degrés. Si ce progrès n'avait point de limite, il irait à l'infini. Mais c'est avancer une absurdité si palpable, que nous pouvons nous tenir pour assurés de l'existence d'une limite à l'amélioration des plantes comme à celle des animaux, quoique nous ne puissions pas l'indiquer avec précision. Il est probable que les jardiniers qui luttent entr'eux pour obtenir des prix, ont essayé plus d'une fois sans succès d'employer, dans la culture des fleurs, des soins plus recherchés et des engrais plus efficaces. Il serait téméraire toutefois, de la part d'un homme, quel qu'il soit, d'avancer qu'il a vu l'œillet le plus grand, l'anémone la plus belle que jamais on puisse produire. Mais tout homme peut bien assurer, sans crainte que le fait le contredise dans la suite, que jamais un œillet ni une anémone ne seront grossis au point d'avoir

les dimensions d'un très grand chou, et cependant il y a des quantités assignables plus grandes que celle-là. Personne ne peut dire qu'il a vu le plus gros épi de froment ou le plus grand chêne qui puisse jamais croître; mais il pourrait aisément, et avec pleine certitude, marquer un degré de grandeur auquel ils n'arriveront point. Dans tous ces cas, donc, il faut soigneusement distinguer un progrès illimité d'un progrès dont la limite est indéfinie.

On dira peut-être que si les plantes et les animaux ne croissent pas indéfiniment, c'est qu'ils succomberaient sous leur propre poids. Je réponds à cela : Comment le savons-nous, si ce n'est par la voie de l'expérience? C'est l'expérience qui nous a fait connaître la force de résistance de ces corps. Je sais qu'un œillet, longtemps avant d'être gros comme un chou, ne serait plus porté par sa tige, mais cela même ne m'est connu que parce que mon expérience m'a fait voir la faiblesse et le peu de ténacité des matériaux de cette tige. Il pourrait y avoir des substances de même épaisseur qui porteraient une tête de chou.

Les causes de la mortalité des plantes nous sont encore inconnues. Personne ne peut dire pourquoi telle plante est annuelle, telle autre bisannuelle, tandis que d'autres vivent plusieurs siècles. Dans les plantes, dans les animaux et dans la race humaine, rien n'est connu que par expérience : si je dis que l'homme est mortel, c'est qu'une expérience invariable de tous les temps a prouvé la mortalité de la substance organisée dont est fait son corps visible. Nous ne pouvons raisonner que d'après ce que nous connaissons (*what can we reason but from what we know*).

Une saine philosophie ne me permet pas de rejeter cette opinion de la mortalité de l'homme sur la terre, jusqu'à ce qu'on m'ait prouvé clairement que la race humaine a fait et fait encore des progrès vers une durée illimitée de vie. Et la principale raison pour laquelle j'ai mis en avant deux exemples particuliers, tirés des plantes et des animaux, était le désir d'exposer et de faire sentir le vice de cet argument, qui infère un progrès illimité d'un progrès partiel dont on ne peut marquer avec précision la limite.

La capacité de s'améliorer, tant dans les animaux que dans les plantes, ne peut être révoquée en doute. Un progrès décidé et manifeste s'est opéré; et toutefois il est assez prouvé, je pense, qu'il serait absurde de dire que ce progrès ne reconnaît aucune borne. Quant à la vie humaine, malgré les grandes variations auxquelles elle est sujette par diverses causes, il est permis de douter que, depuis que le monde existe, il se soit opéré aucune amélioration organique dans la constitution de notre

corps. Ainsi, la base sur laquelle reposent les arguments en faveur de la perfectibilité organique de l'homme est singulièrement faible et se réduit à de simples conjectures. On ne peut néanmoins dire qu'il soit impossible d'obtenir, par l'attention donnée à la formation des races, quelque amélioration analogue à celle que l'on observe chez les animaux. Il y a lieu de douter que les facultés de l'intelligence pussent ainsi se propager; mais la taille, la beauté, la couleur, et peut-être la longévité, sont à un certain point héréditaires. L'erreur n'est pas de supposer possible un petit degré d'amélioration, mais de confondre ce petit degré, dont on ne peut bien déterminer la limite, avec un degré réellement illimité. Du reste, comme la race humaine ne pourrait être améliorée par cette voie, sans condamner au célibat tous les individus moins parfaits, il n'est pas probable que ce moyen de former de bonnes races devienne jamais général; et véritablement je n'ai ouï parler d'aucune tentative bien dirigée en ce genre, autre que celle de l'ancienne famille des Bickerstaff, qui avaient, dit-on, fort bien réussi à blanchir leur peau et hausser leur taille par de prudents mariages, en particulier par le judicieux croisement avec la laitière Maud, qui corrigea quelques défauts essentiels de leur constitution.

Il n'est pas nécessaire, je pense, pour montrer l'improbabilité de voir jamais l'homme approcher de l'immortalité sur cette terre, de faire remarquer le poids que cette augmentation de durée ajouterait à nos raisonnements sur la population.

Le livre de Condorcet peut être considéré comme contenant non-seulement l'esquisse des opinions d'un homme célèbre, mais de celles de plusieurs hommes de lettres en France à l'époque de la révolution. Et sous ce point de vue, quoique ce soit une simple esquisse, il semble digne de quelque attention [1].

Bien des gens trouveront, je n'en doute pas, qu'entreprendre de réfuter un paradoxe aussi absurde que celui de l'immortalité de l'homme sur la terre, ou même de la perfectibilité de l'homme et de la société, est perdre son temps et ses paroles; et que la meilleure réponse à des conjectures dénuées de toute espèce de fondement est le silence. Je ne partage pas cette opinion. Quand de tels paradoxes sont avancés par des hommes habiles et ingénieux, le silence ne tend point à les con-

[1] Il est assez curieux de trouver dans le livre de Condorcet une partie des assertions des socialistes modernes, et notamment de Fourier. Condorcet semble, surtout, avoir devancé ce dernier pour les *mœurs phanérogames* et l'élixir de longue vie. (*Jph. G.*)

vaincre d'erreur. Tirant vanité de leurs systèmes, qu'ils envisagent comme une preuve de la haute portée de leur intelligence et de la grandeur de leurs vues, ils regardent le silence comme l'indice d'un esprit pauvre et d'une conception étroite chez leurs contemporains, et en infèrent seulement que le monde n'est pas encore préparé à recevoir les sublimes vérités qu'ils ont mises au jour.

Au contraire, une recherche faite avec candeur, jointe à une disposition à adopter toute théorie fondée sur les principes d'une saine philosophie, peut servir à convaincre les auteurs de ces paradoxes, qu'en forgeant des hypothèses improbables et dénuées de fondement, loin d'étendre le domaine de la science, ils en rétrécissent l'enceinte ; loin de favoriser les progrès de l'esprit humain, ils les contrarient; ils nous ramènent à l'enfance de l'art, et ébranlent les fondements de cette philosophie sous les auspices de laquelle la science a crû si rapidement. La passion qui s'est manifestée dans ces derniers temps pour des spéculations affranchies de tout frein semble avoir eu le caractère d'une sorte d'ivresse, et doit peut-être son origine à cette multitude de découvertes aussi grandes qu'inattendues, qui ont été faites en diverses branches des sciences. Aux yeux des hommes animés et comme étourdis par de tels succès, rien n'a paru au-dessus des forces humaines; et sous l'empire de cette illusion, ils ont confondu les sujets où aucun progrès n'était prouvé avec ceux où ils étaient incontestables. Si l'on pouvait les engager à adopter une manière de raisonner plus calme et plus sage, ils reconnaîtraient que la cause de la vérité et de la saine philosophie ne peut manquer de souffrir de la substitution de ces élans d'imagination et de ces téméraires assertions à une patiente recherche et à de solides arguments (1).

---

1 M. Malthus croit que le livre de Condorcet ne contient pas seulement l'esquisse de ses opinions, mais de celles de plusieurs hommes de lettres à l'époque de la révolution. Nous croyons que cela est vrai d'une partie de ces opinions, mais nullement du paradoxe que notre auteur a pris à tâche de réfuter. Nous n'avons aucun souvenir de l'avoir vu ou entendu soutenir à aucun autre. Et en réfléchissant sur les circonstances où ce dernier écrit de Condorcet fut composé, nous le jugeons digne de quelque indulgence. Nous avions cru (dans la première édition de cette traduction) devoir supprimer une discussion qui nous semblait alors inutile.

Ici nous faisons céder notre opinion à celle de l'auteur et nous suivons strictement le plan que nous avons adopté de ne nous permettre aucun retranchement. Si quelque sectateur de la doctrine de Condorcet sur la perfectibilité organique de l'homme et son immortalité dans cette vie, existe en France en ce moment, nous ne doutons pas que les arguments de l'auteur ne fassent impression sur lui ; mais nous doutons encore qu'il s'en rencontre un seul, en France ou ailleurs. (*Note des traducteurs.*)

CHAPITRE II. — DES SYSTÈMES D'ÉGALITÉ : GODWIN.

En lisant l'ouvrage ingénieux de M. Godwin sur la justice politique[1], on est frappé de la vivacité et de l'énergie de son style, de la force et de la précision de quelques-uns de ses raisonnements, de la chaleur avec laquelle il les présente, surtout du ton de persuasion qui y règne et qui y répand une grande apparence de vérité. Il faut avouer en même temps qu'il n'a pas suivi dans ses recherches la marche prudente que la philosophie prescrit. Souvent ses conclusions vont au-delà de ses prémisses. Il ne réussit pas toujours à réfuter les objections qu'il se propose. Il se repose avec trop de confiance sur des propositions abstraites et générales, qui quelquefois sont absolument inapplicables; et quelques-unes de ses conjectures s'éloignent beaucoup de la simplicité de la nature.

Le système d'égalité que propose M. Godwin est, au premier coup-d'œil, le plus beau et le plus séduisant qui ait jamais paru. Une amélioration de la société, due à la raison seule et à la conviction qu'elle opère, promet plus de constance et de stabilité que tout ce qu'on pourrait obtenir par la force. L'exercice illimité de la raison individuelle est une doctrine imposante, qui semble l'emporter de beaucoup sur celles qui soumettent l'individu à servir le public en esclave. Le principe de la bienveillance, employé comme ressort principal de toutes les institutions sociales, et substitué à celui de l'amour de soi et de l'intérêt personnel, paraît au premier aspect un perfectionnement vers lequel doivent se diriger tous nos vœux. Il est impossible en un mot de contempler l'ensemble de ce magnifique tableau, sans éprouver des émotions d'admiration et de plaisir, et sans concevoir le désir de le voir réaliser. Mais, hélas! il ne se réalisera point. Car tous ces aperçus de bonheur ne peuvent guères être envisagés autrement que comme un rêve et un fantôme brillant produits par l'imagination. Ce séjour de félicité, ce concert d'hommages à la vérité et à la vertu, disparaissent à la lumière du jour, et font place au spectacle des peines réelles de la vie, ou plutôt de ce mélange de biens et de maux dont elle est toujours composée.

M. Godwin, vers la fin du troisième chapitre de son huitième livre, dit, en parlant de la population : « Il y a, dans la société humaine, un principe par lequel la population est perpétuellement maintenue au niveau des moyens de subsistance. Ainsi, chez les tribus errantes d'Asie

[1] *An enquiry concerning political justice*. 2 vol. in-4°. Londres, 1795.

et d'Amérique, on ne voit en aucun temps, dans la suite des siècles, que la population se soit accrue au point de rendre la culture de la terre nécessaire [1]. » Ce principe ou cette force, dont M. Godwin parle comme d'une cause occulte, mystérieuse, dont il ne sonde point la nature, n'est autre chose, d'après tout ce que nos recherches ont pu nous fournir, que la dure loi de la nécessité, le malheur (*misery*) et la crainte du malheur.

La grande erreur de M. Godwin, et qui domine dans tout le cours de son ouvrage, est d'attribuer aux institutions humaines tous les vices et toutes les calamités qui troublent la société. Les lois politiques et celles qui se rapportent à la propriété lui paraissent les sources de tous les maux et de tous les crimes. Si ce système était fondé, on ne devrait pas envisager comme entièrement désespérée l'entreprise de bannir entièrement le mal du monde que nous habitons; et la raison serait en effet l'instrument par lequel on pourrait se flatter d'opérer une si heureuse réforme. Mais le fait est que les maux causés par les institutions humaines, dont quelques-uns ne sont que trop réels, peuvent être envisagés comme légers et superficiels, en comparaison de ceux qui ont leur source dans les lois de la nature et dans les passions des hommes.

Dans un chapitre destiné à faire voir les grands avantages d'un système d'égalité, M. Godwin s'exprime ainsi : « L'esprit d'oppression, l'esprit de servitude et l'esprit de fraude, tels sont les fruits immédiats des lois sur la propriété. Ces dispositions sont toutes également contraires au perfectionnement de l'intelligence. Elles engendrent d'autres vices, l'envie, la malice, la vengeance. Dans un état de société où tous les hommes vivraient dans l'abondance, où tous participeraient également aux bienfaits de la nature, ces sentiments dépravés seraient nécessairement étouffés. Le principe étroit oe l'égoïsme disparaîtrait. Nul n'étant réduit à garder soigneusement sa petite portion de biens, ou à pourvoir à ses besoins avec anxiété, chacun perdrait de vue son intérêt individuel pour ne s'occuper que du bien commun. Personne ne serait l'ennemi de son prochain, car il n'y aurait plus de sujet de dispute; bientôt en conséquence l'amour des hommes reprendrait l'empire que lui assigne la raison. L'esprit, débarrassé des soins du corps, se livrerait librement à de plus hautes pensées, et reprendrait ainsi ses habitudes naturelles. Chacun s'empresserait à aider les autres dans leurs recherches [2]. »

Voilà sans doute l'image du bonheur. Mais c'est un tableau purement

[1] In-8°, 2e édit., p. 460. — [2] B. VIII, ch. III, p. 438.

imaginaire; et je ne crois pas qu'il soit besoin de beaucoup insister pour le faire sentir.

Les hommes ne peuvent pas vivre au sein de l'abondance. Il est impossible que tous partagent également les bienfaits de la nature. S'il n'y avait point de lois sur la propriété, chaque homme serait obligé de garder par la force sa petite portion de biens. L'égoïsme serait dominant. Les sujets de dispute se renouvelleraient sans cesse. Chaque individu serait tout occupé des soins du corps; il n'y en aurait pas un seul dont l'esprit pût se livrer à de plus hautes pensées.

Pour juger combien peu M. Godwin a étudié l'état réel de la société, il suffit de voir comment il résout la difficulté que fait naître l'accroissement illimité de la population. « La réponse à cette objection, dit-il, est manifestement, que raisonner de la sorte, c'est prévoir des difficultés placées à une grande distance. Les trois quarts du globe habitable sont encore incultes. Les parties cultivées sont susceptibles d'améliorations sans fin. La population peut croître pendant des myriades de siècles, sans que la terre cesse de suffire à la subsistance de ses habitants [1]. »

J'ai déjà fait voir quelle est l'erreur de ceux qui s'imaginent qu'une population excédante ne peut causer la misère et la détresse, tant que la terre ne refuse pas de donner des produits croissants. Mais livrons-nous quelques instants, avec M. Godwin, à la pensée que son système d'égalité pourrait être réalisé pleinement; et voyons si la difficulté qu'il s'est flatté d'écarter ne se ferait point sentir dans une forme de société si parfaite. Une théorie qui ne pourrait supporter aucune espèce d'application devrait sans doute être rejetée.

Supposons que dans l'île de la Grande-Bretagne on pût réussir à écarter toutes les causes de vice et de malheur. La guerre et les querelles ont pris fin. Plus de fabriques et de travaux malsains. Les hommes ne s'entassent plus dans les villes pour se livrer à l'intrigue, au commerce, à des plaisirs illicites. Des amusements simples, raisonnables, salutaires, ont remplacé le jeu, le vin, la débauche. Les villes sont circonscrites dans une enceinte d'une juste étendue, qui ne peut avoir sur la santé de ceux qui les habitent aucune pernicieuse influence. Le plus grand nombre de ceux qui vivent dans ce paradis terrestre se trouvent répandus dans des villages et dans des fermes dispersées par tout le pays. Tous les hommes sont égaux. Les travaux relatifs aux objets de luxe ont cessé, ceux de l'agriculture sont répartis entre tous de manière à ne charger personne. Nous supposerons que le nombre des ha-

[1] *Political justice*, ch. IX, p. 310.

bitants et la quantité des produits sont dans cette île les mêmes qu'à présent. L'esprit de bienveillance qui y règne, guidé par la plus impartiale justice, fera la répartition du produit entre tous les membres de la société, de manière que chacun en ait selon ses besoins. Il serait impossible, à la vérité, que tous eussent chaque jour de la nourriture animale; mais la nourriture végétale, mêlée de temps en temps d'une ration convenable de viande, suffirait pleinement aux désirs d'un peuple frugal, et maintiendrait chez tous les individus qui le composent la santé, la vigueur et la gaieté.

M. Godwin considère le mariage comme une fraude et un monopole[1]. Nous supposerons donc le commerce entre les sexes établi sur le principe de la plus parfaite liberté. M. Godwin ne croit pas que cette liberté conduisit au mélange confus des liaisons. Et à cet égard je pense entièrement comme lui. Le goût de la variété est un goût vicieux, dépravé, contraire à la nature; il ne saurait s'établir et s'étendre dans un état de la société à la fois simple et vertueux. Probablement chaque homme se choisirait une compagne, et son union avec elle subsisterait aussi longtemps qu'ils se conviendraient mutuellement. Il importerait peu, selon M. Godwin, de savoir combien d'enfants aurait une femme, ou à qui ils appartiendraient. Les subsistances et tous les secours se porteraient d'eux-mêmes du lieu où ils abonderaient vers le lieu où le besoin s'en ferait sentir[2]. Et chaque homme serait tout prêt à fournir, selon sa capacité, l'instruction nécessaire à la génération naissante.

Certes, je ne saurais concevoir une forme de société plus favorable à la population. L'indissolubilité du mariage, tel qu'il est actuellement établi, détourne incontestablement bien des personnes de s'engager dans ses liens. Un commerce exempt de toute contrainte n'inspirerait pas les mêmes craintes et donnerait lieu de former de très bonne heure des liaisons de cette nature. Et comme nous avons supposé qu'en les formant on serait sans inquiétude pour l'entretien de ses enfants, sur cent personnes du sexe féminin, il n'y en aurait pas une, je pense, qui à l'âge de vingt-trois ans ne fût devenue mère de famille.

De tels encouragements donnés à la population, joints à la suppression de toutes les grandes causes de dépopulation, en vertu des suppositions précédentes, feraient croître le nombre des habitants avec une rapidité sans exemple. J'ai eu occasion de dire que les habitants des établissements intérieurs de l'Amérique doublent leur population dans l'espace de quinze ans. Certainement l'Angleterre est un pays plus sa-

[1] *Polit. Justice*, b. VIII, ch. VIII, p. 498 et suiv. — [2] *Ibid.*, p. 504.

lubre que ne sont ces établissements dans l'intérieur des terres en Amérique. Et comme nous avons supposé que toutes les maisons de l'île seraient aérées et saines, et que les encouragements à la population y seraient encore plus grands qu'en Amérique, on ne voit pas de raison pour que le nombre des habitants n'y doublât pas, si cela est possible, en moins de quinze années. Mais pour être sûrs de rester dans notre estimation en deçà de la limite réelle, nous fixerons cette période de doublement à vingt-cinq ans, période plus lente que celle que l'on sait avoir eu lieu dans les États-Unis de l'Amérique.

On ne peut douter que l'égalité établie entre les propriétés, jointe à la direction du travail vers l'agriculture, conformément à nos suppositions, n'augmentât beaucoup le produit du pays. Il ne faut pas croire néanmoins que, pour satisfaire aux demandes d'une population douée d'un accroissement si rapide, la demi-heure de travail par jour, déterminée par les calculs de M. Godwin, pût suffire. Il est probable que la moitié du temps de chaque homme y devrait être employée. Mais même avec ce travail ou un travail plus grand, toute personne au fait de la nature du sol, du degré de fertilité des terres cultivées et de stérilité des terres incultes, aura quelque peine à croire qu'en vingt-cinq ans on pût en doubler le produit. Le seul moyen possible serait de faire passer la charrue sur les terres en prés ou en pâturages, et de renoncer presqu'absolument à toute nourriture animale [1]. Mais probablement un tel plan se détruirait lui-même. En effet, le terrain en Angleterre a besoin d'engrais pour donner de grands produits; et les bestiaux semblent

---

[1] Selon un calcul de M. Mackie, pour nourrir la population de la Grande-Bretagne avec des végétaux, il suffirait de 2,412,746 acres de bonnes terres, tandis que pour la nourrir avec des aliments tirés du règne animal, il en faudrait 44,473,478.

Sur quoi l'on peut observer que la population réelle de la Grande-Bretagne, se nourrissant d'aliments mêlés et principalement de végétaux, doit employer à cet usage un nombre d'acres intermédiaire plus voisin du premier nombre que du second.

M. Benj. Bell estime à 62 millions d'acres toutes les terres de la Grande-Bretagne. Déduisant de ce nombre les terres inutiles à la culture, il en reste 32 millions pour toute espèce de productions. Et tel est, selon cet auteur, l'état imparfait de l'agriculture anglaise, que de toute cette étendue de terrain, il n'y a que trois millions d'acres qui, étant semés en grains, soient cultivés d'une manière convenable : tellement que ces trois millions d'acres produisent seuls de quoi pourvoir à peu près à la moitié de la consommation totale que l'île fait en grains, puisqu'ils rendent 22,500,000 quarters. Ces trois millions d'acres font environ la neuvième partie de toutes les terres qui, dans la Grande-Bretagne, sont destinées au labourage. *De la disette*, par Benj. Bell, *à Genève, Chez J. J. Paschoud*, 1804. (*Note des traducteurs.*)

nécessaires pour donner l'espèce d'engrais qui convient le mieux à ce sol.

Quelque difficile qu'il soit d'opérer ce doublement de produit en vingt-cinq ans, supposons toutefois qu'on y soit parvenu. A la fin de cette période, la nourriture, quoique presqu'entièrement végétale, serait du moins suffisante pour entretenir en état de bonne santé la population doublée et portée au nombre de 22,000,000.

Mais durant la période suivante, où trouvera-t-on de la nourriture pour satisfaire aux importunes demandes d'un nombre d'habitants toujours croissant? Où ira-t-on chercher de nouvelles terres à défricher? Où prendra-t-on les engrais nécessaires pour améliorer celles qui sont en culture? Certainement, parmi ceux qui ont en ce genre quelques connaissances, on n'en trouvera pas qui croient possible d'accroître le produit, pendant cette seconde période, d'une quantité égale à celle dont il a crû dans le cours de la première. Nous admettrons cependant cette loi d'accroissement du produit, toute improbable qu'elle soit. La force de l'argument que je pose permet de faire des concessions presqu'illimitées. Mais après cette concession, il resterait encore, à l'expiration du second terme, 11,000,000 d'individus dépourvus de toutes ressources. Une quantité de produits suffisante pour nourrir sobrement 33,000,000 devrait à cette époque être répartie à 44,000,000.

Que devient, hélas! ce tableau où l'on nous peignait les hommes, vivant au sein de l'abondance, sans qu'aucun d'eux eût besoin de s'occuper avec anxiété de ses moyens de subsistance; étrangers au principe étroit de l'égoïsme, libres d'exercer leur intelligence sans s'abaisser aux soins du corps? Ce brillant ouvrage de l'imagination s'évanouit au flambeau de la vérité. L'esprit de bienveillance, que l'abondance fait éclore et alimente, est comprimé par le sentiment du besoin. Les passions basses reparaissent. L'instinct, qui dans chaque individu veille à sa propre conservation, étouffe les émotions plus nobles et plus douces. Les tentations sont trop fortes pour être vaincues. Le blé est cueilli avant sa maturité; on en amasse secrètement au-delà de la portion légitime. Bientôt tous les vices, qu'engendre la fausseté, naissent et marchent à sa suite. Les subsistances ne vont plus d'elles-mêmes chercher les mères chargées d'une nombreuse famille. Les enfants souffrent faute de nourriture. Les vives couleurs de la santé font place à la pâleur livide. En vain la bienveillance jette encore quelques étincelles mourantes; l'amour de soi, l'intérêt personnel, étouffe tout autre principe et exerce dans le monde un empire absolu.

Il n'y a, en tout ceci, aucune de ces institutions humaines, auxquelles

M. Godwin attribue tous les vices des cœurs dépravés [1]. Ces institutions ne sont point venues mettre en opposition le bien public et le bien particulier. Il n'a été créé aucun monopole qui ait réservé à un petit nombre des avantages que la raison prescrit de rendre communs à tous. On ne peut point dire qu'aucun homme ait été excité par d'injustes lois à violer l'ordre. La bienveillance régnait dans tous les cœurs. Et voilà cependant qu'après une courte période de cinquante ans, la violence, l'oppression, la fraude, la misère, les vices les plus odieux, qui troublent et déshonorent la société actuelle, se sont manifestés de nouveau, et paraissent avoir été engendrés par les lois mêmes de notre nature, sans qu'aucun règlement humain ait exercé ici son influence.

Si nous ne sommes pas encore convaincus, passons à la troisième période de vingt-cinq ans, et nous verrons 44,000,000 d'individus sans ressource. A la fin du premier siècle, la population s'élèvera à 176,000,000, tandis qu'il n'y aura de nourriture que pour 33,000,000; en sorte que 121,000,000 n'auront aucun moyen de subsister. A cette époque, le besoin se ferait sentir partout; la rapine et le meurtre seraient dominants. Et cependant nous avons supposé un accroissement illimité du produit annuel, tel même que le plus hardi spéculateur n'oserait jamais l'espérer.

Cet aspect, sous lequel s'offre à nous la difficulté que le principe de population a fait naître, est bien différent sans doute de celui que présente cette expression de M. Godwin : « La population peut croître pendant des myriades de siècles, sans que la terre cesse de suffire à la subsistance de ses habitants. »

Je sais fort bien que les millions excédants dont j'ai parlé n'auraient jamais existé. C'est une observation parfaitement juste de M. Godwin, « qu'il y a, dans la société humaine, un principe par lequel la population est perpétuellement maintenue au niveau des moyens de subsistance. » La seule question qui reste à résoudre est celle-ci : Quel est ce principe? Est-ce une cause obscure et cachée? Est-ce une intervention mystérieuse du ciel, qui, à certaines époques réglées, vient frapper les hommes d'impuissance et les femmes de stérilité? Ou est-ce une cause à notre portée, ouverte à nos recherches; une cause qui agit constamment sous nos yeux, quoiqu'avec divers degrés de force, dans toutes les situations où l'homme se trouve placé? N'est-ce pas le malheur, ou la crainte du malheur, inévitables résultats des lois de la na-

[1] *Polit. Justice*, b. VIII, ch. III, p. 340.

ture, que les institutions humaines adoucissent, loin de les aggraver, bien qu'elles n'aient pas réussi à les prévenir?

Il peut être intéressant d'observer comment, dans le cas que nous venons de supposer, quelques-unes des principales lois, qui jusqu'ici ont gouverné la société, seraient successivement dictées par la plus absolue nécessité. L'homme, selon M. Godwin, est le produit des impressions qu'il éprouve. L'aiguillon du besoin ne se ferait donc pas sentir longtemps, sans qu'il en résultât quelques violations des fonds réservés soit au public, soit aux particuliers. Lorsque ces violations se multiplieraient et deviendraient considérables par leur objet, les esprits les plus actifs et les plus étendus ne manqueraient pas de s'apercevoir qu'avec un accroissement rapide de population, le produit annuel commencerait bientôt à diminuer. L'urgence du cas ferait sentir la nécessité de prendre sans délai quelques mesures de sûreté. On convoquerait une assemblée où l'on exposerait les dangers de la situation actuelle. Tant que nous avons vécu dans l'abondance, dirait-on, il était peu important que quelques-uns travaillassent moins que d'autres, et que les parts de chacun ne fussent pas exactement égales, car chacun de nous était disposé à subvenir aux besoins de son prochain. Maintenant il ne s'agit plus de savoir si chacun est prêt à donner ce qui lui est inutile, mais ce qui lui est nécessaire pour vivre. Les besoins, ajouterait-on, surpassent beaucoup les moyens d'y satisfaire. Ils se sont fait sentir d'une manière si pressante, à cause de l'insuffisance du produit, qu'il en est résulté de graves violations de la justice. Ces violations ont déjà arrêté l'accroissement des subsistances; et si on n'y porte remède, elles jetteront le trouble dans la communauté. En conséquence, une impérieuse nécessité nous force d'accroître à tout prix nos produits annuels. Pour cet effet, il est inévitable de faire une division plus complète des terres, et de protéger par les sanctions les plus fortes la propriété de chacun de nous contre les violations à venir.

On opposerait peut-être à ce discours, que l'accroissement de fertilité sur certains sols et d'autres accidents pourraient à la longue rendre quelques portions plus que suffisantes à l'entretien du propriétaire; et que, si le règne de l'amour de soi, ou de l'intérêt personnel, venait une fois à s'établir, ces riches refuseraient de céder leur superflu à leurs frères autrement que par voie d'échange. On leur répondrait en déplorant avec eux cette suite inévitable du nouvel ordre de choses, mais en leur faisant observer combien un tel mal est préférable à ceux qu'entraîne le défaut de sûreté dans la propriété. La quantité de nourriture qu'un homme peut consommer, leur dirait-on, est nécessairement li-

mitée par l'étroite capacité de son estomac. Il n'y a pas lieu de croire qu'après avoir contenté sa faim, celui qui aura du superflu le jette sans en faire usage. Il l'échangera donc contre le travail des autres membres de la société, pour qui un tel marché vaut mieux que de succomber au besoin.

Il paraît donc bien probable qu'on en viendrait à établir des lois sur la propriété, assez semblables à celles qui ont été adoptées par tous les peuples civilisés; et qu'on les envisagerait comme un moyen, insuffisant sans doute, mais enfin le meilleur qui soit à notre portée, de remédier aux maux de la société.

A la suite de cette discussion, il en naîtrait une autre qui lui est intimement liée. On traiterait la question du commerce des sexes. Ceux qui auraient reconnu la vraie cause de la détresse générale, représenteraient que la certitude acquise à chaque père de famille de voir tous ses enfants entretenus par la bienveillance sociale, rendait absolument impossible de faire produire à la terre de quoi nourrir toute cette population croissante. Lors même, diraient-ils, que toute l'attention, tout le travail, dont tous les individus de la société sont capables, se dirigeraient vers ce seul objet; lors même que la propriété serait mise au-dessus de toute atteinte; lors même que, par ce moyen et par tous les encouragements imaginables, on parviendrait à obtenir le plus grand produit annuel auquel on puisse raisonnablement aspirer; toutefois l'accroissement de la nourriture n'atteindrait point celui de la population, qui est infiniment plus rapide. Il faut donc absolument opposer à la population quelque obstacle. Le plus simple et le plus naturel de tous semble être d'obliger chaque père à nourrir ses enfants. Cette loi servira de règle et de frein à la population; car enfin l'on doit croire qu'aucun homme ne voudra donner le jour à des êtres infortunés qu'il se sentira incapable de nourrir; mais s'il s'en trouve qui commettent une telle faute, il est juste que chacun d'eux supporte individuellement les maux qui en seront la suite et auxquels il se sera volontairement exposé.

L'institution du mariage, ou du moins l'obligation expresse ou tacite de nourrir ses enfants, semble devoir être le résultat naturel de cette discussion, au sein d'une communauté pressée par le sentiment du besoin.

Le spectacle qu'une telle communauté nous offre laisse apercevoir une raison bien naturelle de la différence que l'opinion met entre les deux sexes relativement à la chasteté. Il n'y a pas lieu en général de supposer qu'une femme puisse suffire par elle-même à l'entretien de sa

famille. Ainsi, lorsqu'une femme consent à vivre avec un homme, sans aucun engagement préalable pour l'entretien de leurs enfants; et que cet homme, inquiet pour lui-même, l'abandonne, les enfants retombent à la charge de la société ou périssent. Afin donc de prévenir le retour fréquent d'une faute qu'il semblait dur de réprimer par des peines afflictives, on la punit par le mépris. Il faut remarquer en outre que, chez une femme, ce genre de délit est plus manifeste, et que l'on peut moins s'y méprendre. On ne connait pas toujours le père d'un enfant; il est bien rare qu'on ait le même doute sur sa mère. On répandit donc plus fortement le blâme sur la personne dont la faute était à la fois plus pleinement prouvée et plus nuisible à la société. La société imposa à chaque homme, par des lois positives, l'obligation de nourrir ses enfants. Du reste, les inquiétudes et le travail, qui sont le partage de ceux qui ont une famille, joints à cette espèce de blâme qu'encourt celui qui fait le malheur d'un autre, parurent être pour l'homme coupable une peine suffisante.

Que de nos jours une femme soit presque bannie de la société pour une faute qui chez les hommes reste presque impunie, c'est sans doute une espèce d'injustice. Mais si l'origine de cet inégal traitement ne peut entièrement le justifier, elle en fournit du moins une explication naturelle, puisque c'était le moyen le plus simple et le plus efficace de prévenir le fréquent retour d'une faute qui avait pour la société les suites les plus graves. Le souvenir de cette origine se perd maintenant dans la nouvelle suite d'idées que la coutume a introduite. Un usage né du besoin est maintenu par la délicatesse; et il est surtout consacré dans la partie de la société qui est le moins exposée au besoin.

Ainsi s'établirent dans le monde les deux lois fondamentales de la société : le maintien de la propriété et l'institution du mariage; et dès lors, on vit naître l'inégalité des conditions. Ceux qui vinrent au monde après l'époque de la répartition des propriétés trouvèrent la terre occupée. Si leurs parents, chargés de famille, refusaient de pourvoir à leur entretien, à qui pouvaient-ils avoir recours? On avait éprouvé les inconvénients de l'égalité, qui donnait à chaque homme le droit de répéter sa part des produits de la terre. Les membres d'une famille nombreuse ne pouvaient donc plus se flatter d'obtenir, comme une dette, quelque portion de l'excédant de ces produits. Les lois de la nature humaine condamnaient ainsi quelques individus à sentir le besoin; et bientôt le nombre de ces individus se multiplia tellement que l'excédant du produit n'y pouvait même plus suffire. Pour répartir cet excédant proportionnellement au mérite de chacun, il aurait fallu prononcer

des jugements d'une extrême délicatesse. Les propriétaires durent s'attacher dans leur choix à quelque marque distinctive plus sûre et plus évidente. Il parut juste et naturel, qu'à l'exception de quelques cas très particuliers, ce choix tombât sur ceux qui auraient les moyens et la volonté d'augmenter par leur travail le produit auquel ils voulaient participer, puisqu'il devait en résulter pour la communauté même un avantage manifeste, et que les propriétaires devaient être mis en état par ce nouvel arrangement de fournir des aliments à un plus grand nombre de personnes. Voilà donc tous les hommes, que presse le besoin, obligés d'offrir leur travail en échange de leur nourriture. Le fonds destiné à mettre le travail en activité est donc la quantité de nourriture possédée en somme par les propriétaires de terre, au-delà de ce qui suffit à leur propre consommation. Quand les demandes faites sur ce fonds étaient grandes et multipliées, il arrivait naturellement qu'on le répartissait en portions très petites. Le travail était mal payé. Les hommes offraient leur travail pour le plus étroit nécessaire ; l'accroissement des familles était arrêté par les maladies et par la misère. Si au contraire le fonds croissait rapidement, s'il était considérable en comparaison des demandes, les portions dans lesquelles on le divisait étaient plus grandes. Nul homme ne consentait à travailler, si on ne lui donnait en échange une assez ample provision de nourriture. Les ouvriers vivaient à leur aise, et se trouvaient en état d'élever des enfants nombreux et bien portants.

C'est principalement de l'état de ce fonds que dépend de nos jours, en tout pays, le bonheur ou le malheur du peuple. Et c'est du bonheur ou du malheur du peuple que dépend principalement l'état progressif, stationnaire ou rétrograde de la population.

Il paraît donc qu'une société, fondée sur le plan le plus beau que l'imagination puisse concevoir, animée par le principe de la bienveillance et non par celui de l'amour de soi ou de l'intérêt personnel, dans laquelle toutes les dispositions vicieuses seraient corrigées par la raison et non par la force, dégénérerait très vite, par une suite des lois inévitables de la nature, et nullement par la méchanceté primitive de l'homme ou par l'effet des institutions humaines; qu'elle retomberait dans une forme de société peu différente de celle qui existe actuellement sous nos yeux ; qu'elle offrirait, comme celle-ci, une classe d'ouvriers et une classe de propriétaires ; et que le ressort mouvant de la grande machine sociale serait, pour l'une comme pour l'autre, l'amour de soi ou l'intérêt personnel.

Dans la supposition dont j'ai usé, l'accroissement de la population

est incontestablement moindre, et l'accroissement du produit incontestablement plus grand que dans la réalité. Il y a tout lieu de croire que, dans les circonstances que nous avons feintes, la population croîtrait plus rapidement qu'on ne l'a jamais vue croître. Si donc nous adoptons pour la période de doublement 15 années au lieu de 25, et si nous réfléchissons au travail nécessaire pour doubler, s'il est possible, le produit annuel dans un temps aussi court, nous n'hésiterons pas à prononcer qu'en supposant le plan d'égalité de M. Godwin établi et porté au plus haut point de perfection, il serait infailliblement détruit par le principe de population en moins de 30 années.

Je n'ai point en tout ceci fait entrer l'émigration en ligne de compte, par une raison fort simple. Si l'on établissait des sociétés sur le même plan d'égalité dans toute l'Europe, il est évident que dans toutes les contrées de cette partie du monde, les mêmes effets se feraient sentir; et qu'étant surchargées de population, elles ne pourraient offrir une retraite à de nouveaux habitants. Si ce magnifique plan n'était réalisé que dans une seule île, certainement il faudrait que l'établissement eût fort dégénéré, ou que le bonheur, qui devait en être la suite, fût fort inférieur à notre attente, pour que ceux qui en jouiraient consentissent à y renoncer, et à se soumettre aux gouvernements imparfaits du reste du monde ou aux difficultés inséparables d'un nouvel établissement.

CHAPITRE III.—DES SYSTÈMES D'ÉGALITÉ, OWEN. *Suite.*

Des personnes, dont j'honore le jugement, m'ont fait remarquer, il y a déjà quelques années, qu'il pourrait convenir, dans une nouvelle édition, d'écarter la discussion des systèmes d'égalité de Wallace, Condorcet et Godwin, comme ayant beaucoup perdu de son intérêt, et comme n'étant pas très étroitement liée à l'objet principal de cet *Essai*, qui est d'expliquer et d'éclaircir la théorie de la population. Mais indépendamment de l'espèce d'attachement que je dois avoir naturellement pour cette partie de mon ouvrage, qui m'a conduit à en développer le sujet principal, je crois fermement qu'il fallait consigner quelque part une réponse à ces systèmes d'égalité qui fût fondée sur le principe de population; et peut-être une telle réponse doit avoir autant d'effet, lorsqu'elle se trouve placée parmi les éclaircissements et les applications du principe de population, que partout ailleurs.

Dans toutes les sociétés humaines, et surtout dans celles où la civilisation a fait le plus de progrès et dont l'état est le plus amélioré, les

premières apparences sont de nature à persuader, aux observateurs superficiels, que l'on pourrait obtenir un grand changement en mieux par l'établissement d'un système d'égalité et de propriété commune. Ils voient d'un côté l'abondance, de l'autre le besoin ; il leur paraît que le remède naturel et manifeste serait une égale répartition des produits. Ils voient une prodigieuse quantité de travail se perdre sur des objets mesquins, inutiles, quelquefois même nuisibles, tandis que l'on pourrait l'épargner en entier ou l'employer d'une manière plus satisfaisante. Ils voient les inventions se succéder dans la construction des machines, dont l'effet devrait être, à ce qu'il semble, de diminuer considérablement la somme des travaux. Et toutefois, avec ces moyens apparents de répandre de toutes parts l'abondance, le loisir et le bonheur, ils voient que les travaux des hommes qui forment la grande masse de la société ne diminuent point, et que leur sort, s'il n'empire pas, ne s'améliore pas du moins d'une manière sensible.

Dans de telles circonstances, il n'y a pas lieu de s'étonner si l'on voit se renouveler sans cesse des propositions tendant à établir quelque système d'égalité. A certaines époques, à la vérité, auxquelles le sujet a été discuté à fond, ou à la suite de quelque grande tentative en ce genre qui a complètement échoué, il doit arriver que la question reste quelque temps dormante, et que les opinions des partisans de l'égalité soient rangées parmi ces erreurs dont le règne a pris fin et dont on suppose que l'on n'entendra plus parler. Mais il est probable que si le monde durait encore plusieurs milliers d'années, les systèmes d'égalité seraient au nombre de ces erreurs dont parle Dugald Stewart[1], qui, comme les airs d'un orgue ambulant, reparaissent d'époque en époque.

Je suis porté à faire ces remarques, et à ajouter quelque chose à ce que j'ai dit sur les systèmes d'égalité, au lieu d'en abandonner la discussion, parce qu'il y a en ce moment une tendance à faire revivre de tels systèmes.

Un homme, pour qui j'ai un vrai respect, M. Owen, de Lanark, a publié dernièrement un ouvrage intitulé : *Nouvel aspect de la société*[2], qui a pour but de préparer le public à l'introduction d'un système de communauté de travail et de biens. On sait aussi que l'opinion s'est répandue parmi les classes inférieures de la société, que le sol est

---

[1] *Preliminary dissertation to supplement to the Encyclopædia Britannica*, p. 121.

[2] *A new view of Society.*

la propriété du peuple; que la rente qui en provient doit être également répartie entre tous; que c'est par l'injustice et l'oppression des propriétaires ou des régisseurs de son bien, que le peuple a été dépouillé des bénéfices auxquels il avait droit et qui étaient son légitime héritage.

M. Owen est, à ce que je crois, un homme réellement bienveillant et qui a fait beaucoup de bien. Tout ami de l'humanité doit désirer du fond du cœur le succès de ses efforts pour obtenir un acte du parlement qui limite les heures du travail des enfants employés dans les fabriques de coton, et pour empêcher qu'on ne les y emploie à un âge trop tendre[1]. Il a droit à être écouté dans tout ce qui a rapport à l'éducation, par l'expérience et les lumières qu'il ne peut manquer d'avoir acquises en suivant, pendant plusieurs années, deux mille ouvriers de fabrique, et par le succès que ses méthodes ont, dit-on, obtenu. Une théorie qui s'annonce comme fondée sur une pareille expérience est digne sans doute de plus d'attention que celles qui sont le fruit de la simple méditation du cabinet.

Quant aux opinions sur les terres, elles reposent sur des bases fragiles, et décèlent beaucoup d'ignorance. Mais les erreurs de la classe ouvrière doivent être traitées avec indulgence et même avec égards. Elles sont le résultat naturel et excusable de la situation et des lumières bornées des ouvriers, qui les exposent à être déçus par les apparences, et par les artifices de quelques intrigants. A l'exception d'un petit nombre de cas, ce doit être toujours le vœu de ceux qui ont plus d'instruction qu'eux, de les voir ramenés à la connaissance de la vérité par la patience et par l'éducation plus généralement répandue, plutôt que par des moyens plus sévères.

Après ce qui a été dit, dans les chapitres précédents, sur les systèmes d'égalité, il me paraît peu nécessaire d'en entreprendre une réfutation régulière. Je ne veux que présenter un motif nouveau de consigner par écrit une réponse à ces systèmes, fondée sur le principe de population, et donner à cette réponse une forme concise et facilement applicable.

On peut opposer deux arguments décisifs à de tels systèmes. L'un est que, soit en pratique, soit en théorie, un état d'égalité ne peut offrir des motifs d'activité suffisants pour vaincre la paresse naturelle de l'homme, pour l'engager à donner à la terre la meilleure culture, pour

---

[1] Le point de départ de cette réforme n'est pas assez connu; on ignore généralement que nous devrons la loi du travail des enfants dans les manufactures à la bienveillance de M. Owen. (*Jph. G.*)

se livrer au travail des fabriques et produire les divers objets de consommation qui embellissent son existence.

L'autre est fondé sur l'inévitable pauvreté où doit très vite aboutir tout système d'égalité. C'est le résultat nécessaire de la tendance de la race humaine à se multiplier plus rapidement que ses moyens de subsistance, à moins qu'un tel accroissement ne soit prévenu par des moyens beaucoup plus cruels que ceux qui naissent de l'établissement propriétaire, et de l'obligation imposée à tout homme, par les lois divines et par celles de la nature, de nourrir ses enfants.

Le premier de ces arguments m'a toujours paru concluant. Un État dans lequel l'inégalité des conditions offre à la bonne conduite sa récompense naturelle, et inspire à tous l'espérance de s'élever et la crainte de déchoir, est sans contredit le plus propre à développer les facultés de l'homme et l'énergie du caractère, à exercer et perfectionner sa vertu[1]. L'histoire atteste que, dans tous les cas où l'égalité a été établie, le manque de stimulant a eu l'effet d'abattre et d'amortir toute espèce d'ardeur et d'émulation sociale.

Il se peut néanmoins que ni l'expérience ni la théorie ne ferment entièrement la bouche aux partisans de ce système. Ils diront que les exemples de l'établissement de l'égalité dont l'histoire nous a transmis la mémoire sont si rares, ou si rapprochés de l'état de barbarie, que l'on n'en peut rien conclure relativement aux peuples civilisés; que dans les cas même où l'antiquité nous montre des sociétés presque exemptes d'inégalité, on a vu déployer une grande énergie de caractère; et que dans les temps modernes, quelques sociétés, telles en particulier que celle des Moraves, ont mis en commun une grande partie de leur propriété, sans que leur activité industrieuse en ait souffert. Ils diront encore, qu'en supposant que l'inégalité des conditions ait été nécessaire pour tirer l'homme sauvage de son apathique indolence et le faire passer à la vie active et intelligente que comporte la civilisation, il ne s'ensuit pas de là que le même stimulant soit indispensable pour entretenir cette énergie et cette activité, lorsqu'une fois elles ont été excitées. On peut donc laisser les hommes jouir des bienfaits de l'état de civilisation, sans les soumettre à l'action d'un stimulant qui, comme tant d'autres, après avoir produit un effet avantageux, finit, si on

[1] Ce sujet a été habilement traité dans un ouvrage sur la création (*on the Records of the Creation and the moral attributes of the Creator*) du Rév. J.-B. Sumner, publié récemment; ouvrage digne d'éloges, et que je souhaite de voir bientôt aussi répandu qu'il mérite de l'être. (*Note de l'auteur.*)

n'en suspend l'action, par amener la faiblesse, la maladie et la mort.

De tels raisonnements ne sont pas de nature à convaincre ceux qui ont étudié le cœur humain. Mais ils ont quelque chose de plausible, et ne peuvent pas être réfutés d'une manière si décisive, que la proposition d'une tentative en ce genre puisse au premier coup-d'œil être taxée d'absurdité.

Le second argument contre les systèmes d'égalité, celui qui se fonde sur le principe de population, a cet avantage que, non-seulement il est généralement et uniformément confirmé par l'expérience de tous les temps et de tous les lieux, mais qu'il est si clair en théorie, qu'on ne saurait imaginer une réponse à y faire qui ait la plus faible apparence de vérité, et qu'en conséquence il ne laisse aucun prétexte pour entreprendre une nouvelle expérience. C'est une affaire de calcul, et du plus simple calcul, appliqué aux qualités connues du sol, et au rapport existant entre les morts et les naissances, tel qu'on l'observe presque dans chaque village. Il y a plusieurs paroisses en Angleterre où, malgré la difficulté d'entretenir une famille, qui a nécessairement lieu dans un pays bien peuplé, le rapport des naissances aux morts (sans déduction pour les omissions aux registres) est de 2 à 1. Ce rapport, combiné avec celui de 1 à 30, qui exprime la mortalité commune des campagnes, doublerait la population en 11 ans, s'il n'y avait point d'émigration de la paroisse. Mais dans tout système d'égalité, soit dans celui de M. Owen, ou dans l'association paroissiale en terres, non-seulement il n'y aurait aucun moyen de trouver quelque secours en sortant de sa paroisse, mais l'accroissement, dans les premiers temps, serait beaucoup plus considérable qu'il ne l'est dans l'état présent de la société. Qu'est-ce qui préviendrait donc, je le demande, la diminution graduelle de la portion du produit répartie à chaque individu? Qu'est-ce qui empêcherait que cette diminution ne fût portée jusqu'au dernier terme du besoin et de l'indigence[1]?

---

[1] Dans le sytème Spencéen, tel qu'il a été publié par le secrétaire de la Société des Philanthropes Spencéens, il arrive par malheur qu'après avoir fait toutes les déductions proposées pour les dépenses du gouvernement et des autres corps jugés nécessaires, il ne reste absolument rien ; en sorte que, même au premier moment, le peuple n'aurait pas un sou à partager, et cela dans la supposition de l'entière abolition de la dette nationale sans la moindre indemnité aux créanciers.

La rente annuelle de la terre, des maisons, des mines et des pêcheries est estimée à 150 millions sterling, ce qui est à peu près le triple de son montant réel. Et toutefois, en partant de cette estimation exorbitante, on trouve, calcul fait, que la répartition ne s'élèverait guères qu'à quatres livres sterling par tête, ce qui ne

Cette question est simple et facile à entendre. Personne sans doute ne doit proposer ou appuyer un système d'égalité, s'il est hors d'état d'y faire une réponse raisonnable, du moins en théorie. Mais même en théorie, je n'ai jamais ouï faire une telle réponse ni rien qui en approchât.

On a fait là-dessus une observation bien superficielle. Il y a contradiction, a-t-on dit, à compter sur l'efficacité de la contrainte morale dans une société avancée et progressive soumise au système actuel, et de ne pas compter sur son efficacité dans un système d'égalité, tandis que ce dernier système suppose l'instruction fort généralement répandue, et un grand progrès de l'esprit humain. Ceux qui raisonnent ainsi ne voient donc pas que les encouragements et les motifs à la pratique de la contrainte morale sont détruits dans le système d'égalité et de communauté.

Supposons que, dans un tel système, malgré beaucoup d'efforts pour produire des aliments, la population tende fortement à passer la limite des subsistances, et qu'ainsi la pauvreté devienne universelle. Il est évident que, dans de telles circonstances, pour prévenir la plus dure famine, il faut que le taux d'accroissement de la population diminue. Mais qui sont ceux qui exerceront la vertu prescrite en ce cas, et qui retarderont l'époque de leur mariage, ou ne se marieront point du tout? Il ne paraît pas que ce soit une suite nécessaire de l'établissement d'un système d'égalité, que toutes les passions humaines soient subitement amorties. Mais si elles doivent subsister, les personnes qui auraient le désir de se marier trouveraient dur d'être du nombre de ceux qui résistent à leurs penchants. Tous étant égaux et placés dans des circonstances semblables, on ne saurait voir pourquoi un individu se croirait obligé à la pratique d'un devoir que d'autres dédaigneraient d'observer. Il faudrait pourtant que cela se fît, sous peine pour tous de la plus cruelle souffrance. Dans l'état d'égalité, une telle gêne ne pourrait être obtenue que par une loi. Mais qui la ferait exécuter, et comment en punirait-on la violation? Infligerait-on une flétrissure, montrerait-on au doigt tout homme qui contracterait un mariage précoce? Lui ferait-on subir la peine du fouet? Le condamnerait-on à plusieurs années de prison? Exposerait-on ses enfants? Tous les châtiments que l'on pourrait inventer pour un délit de cette espèce ne sont-ils pas révoltants, contraires à la nature? Et cependant, s'il est absolument nécessaire,

surpasse pas ce qui est donné à quelques individus sur le fonds de la taxe des pauvres. Misérable fortune! et qui irait toujours en diminuant. (*Note de l'auteur.*)

pour prévenir la plus affreuse misère, de réprimer de quelque manière la tendance aux mariages précoces lorsque le pays ne peut nourrir qu'une population lente dans son progrès, l'imagination la plus fertile peut-elle concevoir un expédient plus naturel, plus juste, plus conforme aux lois divines et aux lois humaines tracées par les génies les plus éclairés, que de rendre chaque individu responsable de l'entretien de ses enfants, c'est-à-dire, de faire en sorte qu'il soit assujéti à tous les inconvénients, à tous les embarras qui résultent naturellement de sa facilité à suivre ses goûts, sans jamais être exposé, à cet égard, à porter la peine des faiblesses d'autrui?

Que le sentiment de la difficulté d'élever une nombreuse famille ait dans toutes les classes beaucoup d'influence pour prévenir les mariages précoces au sein d'une société civilisée; que cette influence doive s'accroître, dans les classes inférieures, à mesure qu'elles croîtront en prudence et en lumières, c'est ce dont personne ne peut douter. Mais l'opération de cet obstacle naturel dépend exclusivement de l'existence des lois de la propriété et des successions; et dans un état d'égalité et de communauté des biens, il ne pourrait être remplacé que par un règlement artificiel d'un tout autre caractère et tout autrement contraire à la nature. C'est ce que M. Owen a très bien senti, et il a mis à contribution toutes ses facultés inventives, pour trouver quelque moyen de se soustraire aux difficultés que doit faire naître le progrès de la population, dans l'état social auquel il aspire. L'impossibilité absolue où il s'est vu d'en offrir aucun qui ne fût ou contraire à la nature, ou immoral, ou cruel au plus haut degré, joint au nombre de ceux qui, chez les anciens[1] et chez les modernes, ont également échoué dans cette recherche, semble prouver assez que le second argument contre tout système d'égalité, cet argument qui se fonde sur le principe de population, n'admet aucune réponse plausible, même en théorie. Le fait que la population tend à croître au-delà des moyens de subsistance peut être vérifié dans presque tous les registres des paroisses de campagne de l'Angleterre. L'effet inévitable d'une telle tendance pour plonger le corps entier du peuple dans le besoin et dans la détresse, à moins que, de manière ou d'autre, le progrès de la population n'éprouve quelque retard, n'est pas moins manifeste; et l'impossibilité d'opérer ce retard dans un état d'égalité, sans quelque règlement contraire à la nature,

[1] On a déjà vu, au chap. 13 du liv. I, les détestables moyens de contenir la population, qui ont été proposés par quelques anciens législateurs, dans le but de défendre et de maintenir leur système d'égalité. (*Note de l'auteur.*)

immoral ou cruel, présente un argument qui s'applique avec une égale force contre tout système de ce genre [1].

—

CHAPITRE IV. — DE L'ÉMIGRATION.

Quoique, dans le plan imaginaire que nous venons de discuter, l'émigration soit impraticable, il faut examiner les ressources qu'elle peut offrir dans la réalité. Il n'est pas probable, sans doute, que l'industrie soit parfaitement dirigée partout à la fois sur la surface de la terre. Si donc, dans les pays bien cultivés, la population devient incommode, il semble que la nature offre à ce mal un remède bien simple, en ouvrant la voie de l'émigration à ces peuplades surchargées, et en les invitant en quelque sorte à se transporter dans les lieux déserts ou moins habités. Et comme ces pays sont d'une étendue immense, cette ressource semble inépuisable, et parfaitement suffisante pour calmer toute espèce d'inquiétude à ce sujet, ou du moins pour les rejeter sur un avenir fort éloigné. Mais si nous consultons l'expérience, et que nous jetions les yeux sur les parties du globe où la civilisation n'a pas pénétré, ce prétendu remède ne paraitra qu'un faible palliatif.

Les relations les plus certaines des établissements formés dans de nouvelles contrées nous présentent ces tentatives comme étant accompagnées de dangers et de difficultés plus graves que n'en auraient pu éprouver, dans leur ancienne patrie, ceux qui ont entrepris de la quitter. Le désir de se dérober au malheur qui résulte en Europe de la difficulté de pourvoir à l'entretien d'une famille aurait laissé longtemps l'Amérique déserte, si des passions plus actives, telles que la soif de

---

[1] Nous l'avons dit au commencement du liv. III, les arguments de Malthus sont dirigés contre la communauté, plutôt que contre l'égalité qu'il invoque quelquefois, et qui est un corollaire inévitable des doctrines chrétiennes, de la révolution de 89 et de la grande loi de Smith, la division du travail. Les sociétés modernes marchent par la triple impulsion de la religion, de la politique et de la science, vers une organisation égalitaire que les générations actuelles cherchent à formuler. Un grand travail semble déjà être fait dans l'esprit des penseurs, c'est la séparation de l'égalité et du communisme, dans lequel M. Owen, par exemple, est conduit à l'irresponsabilité humaine, et qui porte dans son sein l'insoluble problème de la paresse.

Il est à regretter que Malthus n'ait pas eu sous la main les autres systèmes publiés de nos jours. Ils eussent été pour lui l'objet d'un examen consciencieux. Mais complet ou non, ce passage de l'essai de Malthus est une des plus fortes critiques qui aient été faites de ces idées dont quelques-unes, prétendues nouvelles, remontent à Platon. (*Jph. G.*)

l'or, le goût des aventures, l'enthousiasme religieux, n'y avaient jeté de nombreux colons, et ne leur avaient fait surmonter les obstacles de toute espèce qui s'opposaient à leur établissement. Souvent même ces expéditions furent accompagnées de circonstances qui font frémir l'humanité, et qui étaient en opposition directe avec la fin vers laquelle l'émigration doit tendre. Quoi qu'on doive penser des habitants actuels du Mexique et du Pérou, on ne peut lire le récit de la conquête de ces deux pays, sans être frappé de cette triste pensée, que la race des peuples détruits était supérieure, en vertu aussi bien qu'en nombre, à celle du peuple destructeur.

Les parties de l'Amérique où les Anglais s'établirent étant très peu peuplées, semblaient plus propres à l'établissement des nouvelles colonies. Celles-ci cependant éprouvèrent les plus grandes difficultés. A la Virginie, où W. Raleigh commença, et où lord Delaware acheva un établissement de ce genre, trois tentatives successives échouèrent complètement. La moitié à peu près de la première colonie fut exterminée par les sauvages; le reste, harassé, en proie à la famine, abandonna le pays et revint dans son ancienne patrie sans ressource et sans espérance. La seconde colonie périt d'une manière inconnue : on croit que les indigènes égorgèrent toute cette peuplade, dont on n'a jamais eu de nouvelles. La troisième eut le même sort. La quatrième enfin fut réduite, par la faim et la maladie, dans l'espace de six mois, de 500 à 60, et retournait en Angleterre dans le plus déplorable état, lorsqu'elle fut rencontrée, à l'ouverture de la baie de Chesapeak, par lord Delaware, qui avait avec lui des provisions et toutes sortes de moyens de défense et de secours [1].

Les premiers colons puritains qui s'établirent dans la Nouvelle-Angleterre, étaient en très petit nombre. Ils y abordèrent dans une mauvaise saison, et vécurent entièrement des provisions qu'ils y avaient apportées. L'hiver fut prématuré et rigoureux. Le pays était couvert de bois, et fournissait fort peu de productions propres à servir de rafraîchissements à des hommes fatigués d'une si longue traversée, et de moyens de subsistance à un peuple naissant. Le scorbut, le besoin, la rigueur du climat, en firent périr à peu près la moitié. Ceux qui survécurent ne furent point abattus. Soutenus par leur courage et par la satisfaction de se voir soustraits à l'autorité dans les affaires spirituelles, ils forcèrent enfin cette terre sauvage à les nourrir [2].

---

[1] *Burke's America*, vol. II, p. 219. — Robertson, liv. IV, p. 83, 86. *Angl.*

[2] *Burke's America*, vol. II, p. 144.

La colonie même de la Barbade, qui s'accrut ensuite avec tant de rapidité, rencontra les plus grands obstacles à son établissement. Au sein d'un pays désolé, privée de vivres, obligée d'abattre des forêts dont les arbres étaient d'une grandeur et d'une dureté extraordinaires, elle fit d'abord les plus chétives récoltes, et ne subsista que des secours précaires qu'elle reçut de la mère patrie[1].

Les tentatives des Français, en 1663, pour faire à la Guyane un puissant établissement, eurent les plus fatales suites. Douze mille hommes furent débarqués dans la saison des pluies et mis sous des tentes. Là, dans l'inaction et le besoin, livrés à tous les ravages de la contagion et à tous les désordres qu'entraîne la paresse, presque tous périrent dans le désespoir. Deux mille d'entr'eux, que la force de leur constitution avait fait résister à tant de maux, furent ramenés en France; et les 26 millions qui avaient été consacrés à cette expédition furent perdus sans ressource[2].

L'établissement récent de Port-Jackson, dans la Nouvelle-Hollande, a présenté pendant plusieurs années, au rapport de M. Collins, l'aspect le plus triste; et cette colonie à eu à lutter contre des difficultés de tout genre pour atteindre l'époque où ses produits ont pu suffire à sa consommation. Il faut convenir qu'elles étaient aggravées par le caractère des colons. Mais celles qui dépendaient de l'insalubrité d'un sol nouvellement défriché, de la perte des premières récoltes, de l'incertitude des secours envoyés par la mère patrie, suffisaient pour répandre le découragement; de telles difficultés font assez sentir combien, pour établir une colonie dans des contrées sauvages, il faut de ressources et d'appui, et quelle indomptable constance doit se joindre à tous les moyens de succès.

Il en faut encore plus pour réussir dans de pareilles entreprises, au milieu des pays mal peuplés d'Europe et d'Asie, car là le caractère guerrier des habitants et leur puissance nécessitent l'emploi d'une grande force militaire, pour se mettre à l'abri d'une entière et prompte destruction. Les plus puissants empires ont peine à couvrir leurs frontières et à défendre le cultivateur des attaques de quelques voisins turbulents. L'impératrice de Russie Catherine II se vit contrainte de protéger, par des forteresses régulières, les colonies qu'elle avait établies près du Volga. Les calamités auxquelles ses sujets furent exposés par les incursions des Tartares de la Crimée lui fournirent un prétexte, juste

---

[1] *Burke's America*, vol. II, p. 85.

[2] Raynal, *Hist. des Indes*, t. VII, liv. XIII, p. 45, 10 vol. in-8°, 1795.

peut-être, de prendre possession de cette presqu'île, d'en chasser une partie de ces peuples inquiets, et d'assujétir le reste à un genre de vie paisible.

Les difficultés que présente un nouvel établissement, et qui dépendent du sol, du climat, de la privation de toutes les commodités habituelles de la vie, sont à peu près les mêmes dans ces contrées qu'elles peuvent être en Amérique. M. Eton, dans sa description de l'empire ottoman[1], raconte que 75,000 chrétiens furent contraints par le gouvernement russe d'émigrer de Crimée, pour aller habiter le pays abandonné par les Tartares Nogais. L'hiver étant venu avant que les maisons qui leur étaient destinées fussent achevées, un grand nombre d'entr'eux n'eurent d'autre abri contre le froid, que des fosses pratiquées dans la terre et recouvertes de tout ce qui s'offrit à eux de propre à cet usage. La plupart périrent. Peu d'années après, il n'en restait plus que 7,000. Le même auteur rapporte qu'une autre colonie venue d'Italie sur les bords du Boristhène n'eut pas un meilleur sort, par la faute des commissaires chargés de pourvoir à tous ses besoins.

Il est inutile de multiplier les exemples; car tous les récits des nouveaux établissements se ressemblent, et offrent partout le tableau des mêmes difficultés. Un correspondant du docteur Franklin remarque avec raison qu'une des causes qui ont fait échouer tant d'entreprises de colonies, faites à grands frais par le public et les particuliers de diverses nations puissantes de l'Europe, est que les habitudes, tant morales que mécaniques, qui conviennent à la mère patrie, ne conviennent souvent en aucune façon à de nouveaux établissements et aux circonstances imprévues dans lesquelles ils se trouvent placés. Il ajoute que jamais aucune des colonies anglaises n'est parvenue à un certain degré de prospérité, avant d'avoir acquis les mœurs propres au pays dans lequel elle avait été transportée. Pallas insiste sur ce point relativement aux colonies russes; il remarque qu'elles n'ont pas les habitudes qui conviennent à leur situation, et que c'est une des causes qui les ont empêchées de faire les progrès qu'on avait droit d'en attendre.

Il faut ajouter à cela que le premier établissement d'une colonie nouvelle offre l'exemple d'un pays peuplé beaucoup plus que ne le comporte son produit annuel. La conséquence naturelle de cet état de choses est que la colonie, à moins qu'elle ne reçoive d'abondants secours de sa mère patrie, doit diminuer rapidement, jusqu'à ce qu'elle soit au niveau des faibles moyens de subsistance qui sont à sa portée;

[1] *Account of the Turkish Empire.*

et qu'elle ne peut commencer à croître d'une manière permanente, qu'à l'époque où ceux qui restent ont assez cultivé le sol pour produire plus de nourriture qu'il n'en faut pour eux-mêmes, et avoir ainsi un excédant qu'ils puissent répartir entre leurs enfants. La chute si fréquente des nouveaux établissements de colonies est propre à faire voir combien il est nécessaire que les moyens de subsistance précèdent la population.

Après avoir reconnu la difficulté de faire réussir ces entreprises au dehors, il faut dire encore que la partie du peuple qui, dans les pays anciens, a le plus à souffrir de l'excès de la population, ne pourrait pas, par ses propres moyens, songer à former au loin de nouvelles colonies. Ces hommes, privés de toute ressource, ne peuvent s'expatrier de la sorte qu'en se mettant sous la protection d'un chef d'une classe plus élevée, qu'animent la cupidité, l'esprit d'entreprise, quelques mécontentements politiques ou religieux, ou à qui le gouvernement accorde secours et protection[1]. Quelle que soit d'ailleurs la détresse où ils sont réduits, par le défaut de subsistances, dans leur ancienne patrie, ils sont, par eux-mêmes, dans l'impuissance absolue de prendre possession des pays incultes qui occupent une partie si considérable de la surface du globe.

Quand les colonies nouvelles sont établies et mises en état de sûreté, la difficulté d'émigrer en s'y transportant est sans doute fort diminuée. Alors même cependant il faut quelques moyens d'équiper des vaisseaux pour le voyage, de fournir aux besoins des émigrants, en attendant qu'ils puissent se suffire à eux-mêmes et trouver de l'occupation dans leur patrie adoptive. Jusqu'à quel point le gouvernement est-il tenu de suppléer aux ressources qui peuvent leur manquer? C'est une question qui n'est pas bien décidée. Mais quel que soit son devoir à cet égard, c'est trop en attendre peut-être que d'espérer de grands secours de sa part en faveur des émigrants, à moins qu'il n'ait en vue quelques avantages particuliers dépendant des liaisons de l'État avec ses colonies.

Souvent, il est vrai, les moyens de transport et de subsistance ont été fournis aux émigrants par des particuliers ou par des compagnies privées. Pendant plusieurs années avant la guerre d'Amérique et quelques années après, il y a eu une grande facilité d'émigrer dans ce nouveau monde, qui offrait d'ailleurs aux émigrants des avantages considérables en perspective. C'est incontestablement une circonstance fort heureuse pour un pays, quel qu'il soit, d'avoir un si doux asyle ouvert à

[1] C'est là le caractère du dernier exemple de colonisation, celui de Santo-Thomas, patronisé par le gouvernement Belge. (*Jph. G.*)

sa population excédante. Mais, même pendant le cours de ces années d'émigration, je demanderai si, en Angleterre, le peuple a cessé d'être en proie au besoin ; si tout homme a pu s'y marier en pleine sécurité, avec l'assurance de pouvoir élever une nombreuse famille sans recourir à l'assistance de sa paroisse. J'ai la douleur de penser que la réponse ne sera pas affirmative [1].

On dira peut-être que c'est la faute de ceux qui, ayant une occasion d'émigrer, préfèrent vivre où ils sont dans la gêne et le célibat. Est-ce donc un tort d'aimer le sol qui nous a vu naître, nos parents, nos amis, les compagnons de notre enfance? De ce qu'on ne brise pas ces liens, faut-il conclure qu'on n'éprouve point de vraies souffrances? Une telle séparation est quelquefois comprise dans les grandes vues de la Providence, mais elle n'en est pas moins douloureuse. Quoiqu'elle fasse le bien général, elle ne cesse pas pour cela d'être un mal individuel. D'ailleurs un établissement étranger présente toujours, surtout aux hommes des dernières classes, une apparence de difficulté et d'incertitude. Ils entrent en quelque défiance sur tout ce qu'on leur dit du haut prix du travail et du bas prix des terres. Ils craignent de se mettre à la merci d'entrepreneurs intéressés. La mer qu'il faut traverser semble opposer à leur retour une barrière insurmontable, parce qu'ils sentent qu'ils ne trouveront pas des gens empressés à les défrayer. Si l'esprit d'entreprise ne vient pas se joindre aux angoisses de la misère, ils aimeront mieux, et l'on n'a pas droit de s'en étonner, souffrir où ils sont, que chercher au loin des maux inconnus.

Il en serait bien autrement, si un nouveau sol était ajouté au sol de l'Angleterre, par exemple, et qu'il fût divisé en petites fermes. On verrait bientôt hausser le prix du travail, et les riches s'en plaindre, comme on dit qu'ils font en Amérique.

Même dans cette supposition, ou dans toute autre qui pourrait être aussi favorable au système de l'émigration, le secours qu'on pourrait tirer de cette pratique serait de très courte durée. A peine trouverait-on en Europe un pays, si l'on excepte la Russie, où les habitants ne cherchent pas souvent à améliorer leur sort en s'établissant hors de chez eux. Ces pays ayant, à ce qu'il paraît, plutôt trop que trop peu d'habitants, en proportion de leur produit, ne peuvent s'offrir mutuellement des ressources d'émigration. Supposons pour un moment que, dans cette partie du globe qui est la plus éclairée, l'économie inté-

[1] Les immigrations annuelles aux États-Unis, somme de presque toutes les émigrations européennes, n'ont pas, au dire de J.-B. Say, dépassé 4,000. (*Jph. G.*)

rieure de chaque État soit si admirablement ordonnée, que la population n'y éprouve aucun obstacle, et que les gouvernements y accordent à l'émigration toutes sortes de facilités. Admettons que la population de l'Europe, sans la Russie, s'élève à cent millions. Accordons encore que l'accroissement du produit y soit partout beaucoup plus considérable qu'il ne peut être réellement. Toutes ces suppositions étant admises, l'excès de la population de cette grande mère patrie serait, au bout d'un siècle, de onze cent millions. Ce nombre, ajouté à l'accroissement naturel des colonies elles-mêmes pendant le même espace de temps, fait plus que le double de la population actuelle de la terre entière.

Peut-on croire que, dans les parties incultes de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Amérique, les efforts les mieux dirigés doivent suffire, dans une si courte période, pour amender et préparer autant de terres qu'en requerrait l'entretien d'une semblable population? Si quelqu'un en concevait l'espérance, je le prierais d'ajouter à ces cent années vingt-cinq ou trente autres encore; et il ne serait plus possible d'avoir là-dessus deux opinions.

Si donc on pense encore que l'émigration peut servir de remède à la population excédante, ce ne peut être que parce que la répugnance qu'éprouvent tous les hommes à quitter leur pays natal, jointe à la difficulté de défricher et d'amender un sol nouveau, n'a jamais permis d'adopter cette mesure d'une manière générale. Si ce remède était efficace et pouvait apporter quelque soulagement aux maux que le vice ou l'infortune produit dans les États anciens; s'il pouvait en quelque sorte les rajeunir et les mettre dans la situation où se trouvent les colonies nouvelles, il y a longtemps qu'on aurait épuisé cette coupe salutaire, et qu'après y avoir eu recours à chaque époque où les maux auraient recommencé à se faire sentir, on aurait vu se fermer pour jamais cette source de bonheur et d'espérance.

Il est donc certain que *l'émigration est absolument insuffisante pour faire place à une population qui croît sans limite.* Mais envisagée *comme un expédient partiel* et à temps, propre à étendre la civilisation et la culture sur la face de la terre, *l'émigration paraît utile et convenable.* Et si, d'un côté, on ne peut démontrer que les gouvernements sont tenus de l'encourager d'une manière active; de l'autre, c'est non-seulement de leur part une criante injustice, mais encore une mesure fort impolitique, de la défendre ou de la prévenir. Nulle crainte moins fondée, que celle de la dépopulation dont l'émigration pourrait être la cause. La force d'inertie qui fixe la masse du peuple au lieu où il est

né, les liens d'affection qui attachent les hommes à leurs foyers, ont tant de force et de puissance, qu'on peut être bien assuré qu'ils ne songeront point à émigrer, à moins que des mécontentements politiques ou la plus dure pauvreté ne les réduisent à ce parti extrême; et en ce cas, il est fort utile à leur patrie même qu'ils s'en éloignent. Mais de toutes les plaintes qu'occasionne l'émigration, la plus déraisonnable sans doute et celle à laquelle on devrait le moins s'attendre, est le reproche qu'on fait à cette pratique de faire hausser le prix des salaires. Si le prix du travail est tel, dans un pays quelconque, qu'il mette les basses classes en état de vivre sans souffrir, nous pouvons être sûrs que ceux qui les composent ne songeront point à émigrer. Et si ce prix n'est pas suffisant, il est cruel et injuste de s'opposer à l'émigration.

CHAPITRE V. — DES LOIS SUR LES PAUVRES.

En Angleterre, on a fait des lois pour établir en faveur des pauvres un système général de secours [1]; mais il est probable qu'en diminuant un peu les maux individuels, on a répandu la souffrance sur une surface beaucoup plus étendue.

On s'étonne dans ce pays-là que malgré des sommes immenses con-

---

[1] Ces lois sont anciennes, le premier statut étant de 1563, et la taxe foncière qu'elles établissent a été anciennement réglée, ainsi que la taxe des terres; d'où il est résulté, pour l'une comme pour l'autre, d'assez grandes anomalies. Certaines terres ne payent point la taxe, parce qu'elles n'avaient pas été mises en propriété individuelle à l'époque où s'est fait le cadastre ou registre de répartition. Presque toutes les terres s'étant beaucoup bonifiées, et la taxe se payant toujours sur la première estimation, il en résulte que le taux de la taxe, d'après son énoncé, paraît généralement beaucoup plus haut qu'il n'est réellement, et cette différence varie selon les bonifications qu'elles ont éprouvées. Il n'est du reste nullement question du revenu total de chaque propriétaire. Ainsi lorsqu'on parle de la taxe à 4 schellings par livre, qui en 1801 s'est élevée à 18 schellings, cela indique bien que la taxe a été plus que quadruplée, mais on n'en peut point conclure le rapport de la taxe à tout le revenu. Si on voulait apprécier ce rapport, il faudrait avoir égard d'un côté à la totalité du revenu, de l'autre à la somme absolue à laquelle monte la taxe totale. Cette taxe des pauvres s'élève à deux ou trois millions sterling en temps ordinaire. (En 1776, elle s'est élevée à 1,720,316 livres sterling; en 1783, à 2,167,749, et en 1803 à 3,348,203). Elle est réglée et assise annuellement dans haque paroisse par le *vestry* (la sacristie) de la paroisse; les inspecteurs (*overseers*) dirigent l'emploi, soit à domicile, soit dans les maisons de travail (*workhouses*), etc. (*Note des traducteurs.*)

sacrées annuellement au soulagement des pauvres, leurs peines ne semblent pas adoucies. Les uns soupçonnent que l'on détourne à d'autres usages les deniers destinés à cet emploi; d'autres accusent les inspecteurs de l'établissement de consumer en vains repas le bien des pauvres. Tous s'accordent à penser que l'administration de ce bien est vicieuse. C'est un fait certain que, même avant la cherté excessive qui s'est fait sentir en dernier lieu, on levait annuellement trois millions sterling pour les pauvres, sans qu'on s'aperçût d'un changement dans leur état. Ce fait est un objet d'étonnement pour le public. Mais pour peu qu'on pénètre au-delà des premières apparences, bien loin d'être surpris de ce phénomène, on l'envisage comme fort naturel, et l'on sent bientôt qu'on devrait au contraire s'étonner si les choses allaient autrement. Si même au lieu de quatre sous par livre, on en appliquait dit-huit à cet usage, il n'y a pas lieu de croire qu'il en résultât aucun changement essentiel.

Je suppose que, par une souscription des hommes riches, on fît en sorte que l'ouvrier, au lieu de recevoir, comme à présent, deux shellings par jour pour prix de son travail, en reçût cinq[1]. Quelques personnes croiraient peut-être qu'au moyen de cette augmentation, tous les ouvriers se trouveraient à l'aise et pourraient se procurer un morceau de viande pour leur dîner. Mais elles seraient trompées dans leurs espérances. L'acte par lequel on transporterait à chaque ouvrier la propriété additionnelle de trois shellings par jour, n'augmenterait pas la quantité de viande qui existe dans le pays. Or, dans l'état actuel, il n'y en a pas assez pour que chacun de ses habitants en ait une petite portion à sa table. Qu'arriverait-il? La concurrence des acheteurs au marché éleverait bientôt le prix de cette marchandise. Et tandis qu'à présent la livre de viande coûte un peu moins de demi-shelling, elle en coûterait deux ou trois; en sorte que tout ce que le pays en peut fournir ne se partagerait pas entre un nombre de personnes beaucoup plus grand que dans l'état actuel des choses. Quand une marchandise est rare, et ne peut être distribuée à tous, elle va à celui qui produit le titre le plus valide, c'est-à-dire, à celui qui peut en offrir le plus d'argent. Si la concurrence pour la viande se soutenait parmi les acheteurs assez longtemps pour déterminer les fermiers à augmenter leurs troupeaux et à faire chaque année de nombreux élèves, ce ne pourrait être

[1] Le shelling est à peu près égal à l'ancienne pièce de 24 sous de France. Exactement le shelling est à la pièce de 24 sous comme 1000 est à 994. Ainsi le shelling vaut un peu plus d'un franc et 19 centimes. (*Note des traducteurs.*)

qu'au préjudice de la récolte du grain. Cet échange serait désavantageux. On sait très bien que le pays ne pourrait plus nourrir la même population. Or, quand les subsistances sont rares par comparaison au nombre des habitants du pays, il est assez indifférent que ceux qui composent les classes inférieures aient deux shellings par jour ou qu'ils en aient cinq. Quelle que soit leur condition à cet égard, ils n'en seront pas moins réduits à se contenter de la plus petite portion d'aliments.

On dira peut-être que l'accroissement du nombre des acheteurs en tout genre donnerait, dans notre supposition, une nouvelle activité au travail et à l'industrie, et ferait croître le produit total du pays. Mais cette augmentation d'activité serait plus que compensée par l'encouragement que donneraient à la population ces richesses imaginaires; le produit se répartirait entre plus de personnes, et le nombre de celles-ci se trouverait avoir crû beaucoup plus que dans le simple rapport du produit.

Une collecte ou levée de deniers, faite en faveur des pauvres et distribuée de la manière la plus judicieuse, pour laquelle les riches contribueraient sur leur revenu annuel, dans le rapport de dix-huit shellings par livre, aurait précisément le même effet que la souscription que je viens de feindre. Aucun sacrifice, surtout en argent, de la part des riches, ne peut prévenir d'une manière un peu durable le retour de la détresse parmi les membres des classes inférieures du peuple. On peut effectuer de grands changements dans les fortunes. Les riches peuvent devenir pauvres, et quelques pauvres devenir riches; mais tant que le rapport des subsistances à la population reste le même, il arrivera nécessairement qu'une partie des habitants auront beaucoup de peine à se nourrir eux et leurs familles. Or, ce sera toujours les plus pauvres qui seront dans ce cas.

Il peut paraître étrange qu'avec de l'argent, on ne puisse pas améliorer la condition du pauvre sans abaisser d'autant celle du reste de la société. Mais quelqu'étrange que cela puisse paraître, je crois que c'est la vérité. Si je fais un retranchement sur la nourriture de ma famille, et que je donne à un pauvre ce dont je me prive; en le mettant à l'aise, je n'impose de privation qu'à moi-même ou aux miens; et peut-être sommes-nous en état de la supporter aisément. Si je défriche un terrain inculte, et que j'en donne à ce pauvre tout le produit, je fais à la fois son bien et celui de la société, parce que tout ce que ce pauvre consommait rentre dans le fonds commun, ainsi que, probablement, une partie du nouveau produit que j'ai obtenu. Mais si je donne à ce pauvre de l'argent; en supposant que le produit du pays ne change

point, c'est un titre que je lui donne pour obtenir une portion de ce produit plus grande que ci-devant. Or, il est évidemment impossible qu'il reçoive cette augmentation, sans diminuer la portion des autres. On sent bien que la diminution qu'opère un tel don fait à un seul individu est absolument insensible; mais l'effet n'en est pas moins certain. C'est ainsi que l'air est peuplé d'insectes qui échappent à nos sens, mais dont pour cela on ne saurait contester l'existence.

Si, dans un pays quelconque, la quantité de nourriture reste la même pendant plusieurs années consécutives, elle sera répartie à chaque homme selon la valeur du titre qu'il présentera, c'est-à-dire, selon la somme d'argent qu'il sera en état d'offrir pour cette marchandise si universellement demandée. Il est donc bien démontré qu'on ne peut accroître pour les uns la valeur du titre, sans qu'elle diminue aussitôt pour les autres [1]. Si les riches, sans rien retrancher à leur table, faisaient une souscription en faveur de cinq cent mille hommes, par laquelle ils s'engageassent à donner à chacun d'eux cinq shellings (six francs) par jour; ceux-ci se trouvant plus à leur aise consommeraient plus d'aliments; ainsi il en resterait moins à distribuer aux autres. Le titre de chacun d'eux diminuerait de valeur, ou en d'autres termes, un même nombre de pièces d'argent acheterait une moindre quantité d'aliments, et par conséquent le prix des subsistances se trouverait universellement haussé.

On a vu récemment cette théorie bien confirmée par les faits, dans la disette à laquelle l'Angleterre a été exposée [2]. La supposition d'une collecte ou levée de deniers pour les pauvres, à raison de dix-huit shellings par livre, s'est presque réalisée; et l'effet a été tel qu'on pouvait l'attendre. Une telle distribution, même en temps ordinaire, aurait fait beaucoup hausser le prix des vivres; mais à l'époque d'une disette, cette cause a dû agir bien plus puissamment encore. Aujourd'hui que la viande est rare, si on ajoutait trois shellings par jour au gain ordinaire de chaque ouvrier, pour qu'il les employât à acheter de la viande, on ne peut douter que le prix de cette denrée ne s'élevât fort haut tout-à-

---

[1] Il s'agit d'augmentation faite en faveur des pauvres; ce que nous remarquons pour prévenir la difficulté qui pourrait naître du cas où les gens opulents recevraient un accroissement de fortune. Comme avant cet accroissement leur titre était pleinement suffisant, l'accroissement ne donnerait lieu à aucune consommation nouvelle de leur part. Mais cette espèce d'exception est inutile à discuter. (*Note des traducteurs.*)

[2] La disette ou rareté dont il est question ici, est celle des années 1800 et 1801. (*Note de l'auteur.*)

coup. Il n'en est pas autrement du blé en temps de disette. Tandis qu'il est impossible que tous en aient leur portion accoutumée, si l'on donne à chaque membre de la communauté de quoi prétendre à cette portion entière; le renchérissement doit être aussi rapide que pourrait l'être celui de la viande dans le cas que je viens de feindre.

On n'a pas assez senti, à ce qu'il me semble, que le prix du blé en temps de disette dépend beaucoup moins de la rareté de cette denrée que de l'obstination avec laquelle chacun persiste à en consommer la quantité qu'il a contracté l'habitude d'employer à son usage. Un déficit de la moitié de la récolte, si chacun consentait à réduire immédiatement sa consommation de moitié, aurait peu d'effet sur le prix du blé, ou même n'en aurait absolument aucun. Au contraire, si pendant onze ou douze mois, chacun continue à en faire la même consommation, un déficit d'un douzième suffira pour élever le prix du blé presque sans aucune limite. Plus on fait de distributions dans les paroisses à titre d'assistance, et plus on encourage chacun à persister dans sa consommation habituelle; par conséquent, en vertu de cette mesure, il faut pour qu'enfin on consente à diminuer cette consommation, que le prix du blé s'élève beaucoup plus qu'il n'aurait été nécessaire sans cela pour obtenir le même effet.

Il semble que l'on n'ait pas assez fait attention à une cause particulière de cherté. Le prix du blé en temps de rareté dépend beaucoup moins du déficit réel que de l'espèce d'obstination avec laquelle on persiste à vouloir en soutenir la consommation au même degré. Un déficit de la moitié de la récolte, si tous consentaient immédiatement à se réduire à la moitié de leur consommation habituelle, aurait peu d'effet sur le prix du blé ou même n'en aurait point. Un déficit d'un douzième, si pendant dix ou onze mois on continue la même consommation, peut élever le prix du blé presque sans limite. Plus on donne en assistances paroissiales, plus on augmente la faculté de soutenir la consommation habituelle; et plus aussi doit s'élever le prix, avant que s'effectue la diminution de consommation qui seule peut le faire baisser.

Il a été affirmé par quelques personnes, que les hauts prix ne diminuent pas la consommation. S'il en était ainsi, nous verrions le prix du *bushel*[1] de blé s'élever à cent livres sterling ou davantage à chaque déficit auquel l'importation ne pourrait pas pleinement suppléer.

Le fait est que les hauts prix finissent toujours par diminuer la consommation. Mais par la richesse du pays, par la répugnance du peuple

[1] *Bushel*, boisseau, c'est la huitième du quarter et vaut 3 hectolitres, 63. (*Jph. G.*)

à se contenter d'aliments substitués à sa nourriture ordinaire, par les immenses sommes distribuées aux paroisses, cette diminution ne peut être obtenue que lorsque les prix, devenus excessifs, forcent même les classes moyennes, tout au moins celles qui sont immédiatement au-dessus de la pauvreté, d'épargner sur le pain, par l'impossibilité où de tels prix les mettent d'en acheter autant qu'ils ont coutume de faire. Les pauvres, assistés par leurs paroisses, n'ont aucune raison de se plaindre du renchérissement, puisque c'est le prix excessif qui a forcé l'épargne et a laissé par là plus de blé aux classes inférieures, dont l'assistance paroissiale les a mises en possession. Les classes les plus souffrantes dans la disette sont incontestablement celles qui sont immédiatement au-dessus de la pauvreté; elles ont été abaissées d'une manière marquée par les excessives largesses faites aux classes placées au-dessous d'elles. La pauvreté est presque toujours relative; et si l'on eût pris aux personnes dont je parle une somme équivalente à la moitié des largesses faites de la sorte aux classes inférieures à elles, je doute fort qu'on les eût rendues aussi pauvres qu'elles le sont devenues par l'effet des distributions d'argent qui ont eu réellement lieu [1]. Ces distributions donnent aux classes pauvres le droit de commander beaucoup plus de denrées alimentaires que leur travail et leur habileté ne leur permettaient d'espérer dans l'état actuel du pays. La faculté d'en commander est diminuée d'autant pour les classes supérieures; elles ne peuvent plus, par leur travail et leur habileté plus productifs, obtenir la même part des objets de première nécessité qu'elles obtenaient auparavant. Il s'agit de comparer les avantages de l'assistance avec les maux qu'elle entraîne. Elle empêche les pauvres d'user d'aliments substitués au pain, comme partout ailleurs la loi impérieuse de la nécessité enseigne à faire; mais en faisant hausser les prix, elle met une grande partie du peuple dans la détresse, et force à recourir aux dons des pa-

[1] Supposons que les classes inférieures gagnent, par une moyenne, dix shellings par semaine, et que les classes immédiatement au-dessus en gagnent vingt; on ne peut douter qu'en temps de disette, dix shellings par semaine distribués aux premières n'enlevassent aux dernières une portion plus grande du pouvoir qu'elles ont de commander les choses de nécessité, que n'aurait pu faire la soustraction de cinq shellings par semaine de leur propre gain. Dans le premier cas, toutes ces classes se trouvent réduites au même niveau; le prix des subsistances croît, par le concours des demandes, d'une manière extraordinaire; tous sont soumis à une même gêne pour les subsistances. Dans le second cas, les classes au-dessus de la pauvreté conservent encore une assez grande supériorité; le prix des subsistances ne s'élève pas au même degré, et les quinze shellings restant achètent beaucoup plus que ne pouvaient faire les vingt dans le premier cas. (*Note de l'auteur.*)

roisses un grand nombre de personnes qui se croyaient au-dessus du besoin.

Si l'on doublait tout-à-coup la fortune de tous ceux qui ont cent livres sterling de revenu annuel, l'effet qui en résulterait sur le prix des grains serait lent et peu considérable; mais si, dans tout le royaume, le prix du travail était doublé, l'effet pour hausser le prix des grains serait grand et rapide. Les principes généraux en cette matière ne peuvent être contestés, et l'on ne doutera pas que les distributions dont nous nous occupons n'aient agi puissamment en ce sens, lorsqu'on se rappellera qu'avant la dernière disette, la somme levée pour les pauvres était estimée de trois millions sterling, et qu'en 1801 elle a été, à ce qu'on assure, de dix millions sterling. Un poids additionnel des sept millions sterling mis dans la balance[1] et appliqué exclusivement aux objets de subsistance, joint à une grande augmentation dans le prix des salaires en diverses parties du royaume, augmenté d'ailleurs par d'énormes sommes de charités volontaires, doit avoir eu un puissant effet sur le prix des objets de première nécessité, si l'on peut donner confiance aux principes les plus clairs que confirment toutes les apparences. Un homme et sa famille ont reçu, à ma connaissance, quatorze shellings par semaine de leur paroisse. Leur gain ordinaire était de dix shellings par semaine, et par conséquent son revenu pour le même temps était de trente-quatre shellings. Avant la disette, il avait coutume d'acheter chaque semaine un bushel de farine, peut-être au prix de huit shellings; il avait ainsi deux shellings de reste pour d'autres emplois. Pendant la disette, il faisait la même provision à un prix triple. Il payait trente-deux shellings pour son bushel de farine, et avait, comme ci-devant, deux shellings de reste. Des cas pareils n'auraient pas pu devenir universels, sans élever le prix du froment beaucoup au-delà de la limite qu'il a atteinte dans la cherté. Mais ces cas n'étaient pas rares; et le système de régler les secours sur le prix des grains était général.

Si la circulation du pays s'était toute faite en espèces, dont la masse

---

[1] Voyez une brochure publiée en Novembre 1800, sous ce titre : *An investigation*, etc. *Recherche de la cause du haut prix actuel des denrées.* On a cru que c'était une recherche sur les causes de la disette. Sous ce point de vue, cet écrit a dû paraître incomplet puisqu'il ne traite que d'une seule cause. Mais le seul but qu'on s'y est proposé est d'indiquer la principale raison du haut prix des denrées, comparé au degré de leur rareté, en admettant le déficit d'un quart, comme il est établi dans la lettre du Duc de Portland; estimation que je suis porté à envisager comme très rapprochée de la vérité. (*Note de l'auteur.*)

n'aurait pu être subitement accrue, il aurait été impossible de distribuer aux pauvres une somme additionnelle de sept millions sterling sans entraver les opérations du commerce. Ainsi, dès le commencement de cette assistance démesurée, qui ne pouvait manquer d'occasionner, dans tous les rangs de la société, une dépense proportionnelle en denrées, il se serait élevé une grande demande de l'instrument commun de circulation. Mais l'instrument de circulation en usage se trouvait être de nature à se multiplier immédiatement sur la demande qu'on en faisait. Il paraît, par les comptes de la banque mis sous les yeux du parlement, que ce n'est pas de là que partirent les grandes émissions additionnelles de papier. Les trois millions et demi, ajoutés à ses précédentes émissions moyennes, n'étaient probablement pas fort au-dessus de la somme nécessaire pour remplacer les espèces métalliques retirées de la circulation. L'or en ce temps se montrait en si petite quantité que cette conjecture acquiert beaucoup de poids. En l'adoptant, on sera porté à croire que la partie de la circulation dépendant de la banque, bien que changée dans sa nature, n'avait pas été fort accrue; et du reste, quant à l'effet de l'instrument de circulation sur le prix des marchandises, on ne peut douter qu'il ne soit le même lorsqu'il consiste principalement en guinées, que lorsqu'il se compose de billets de banque ou de shellings qui remplacent les guinées, et sont reçus comme monnaie courante.

Ainsi, ce fut principalement aux banques de provinces que fut laissé le soin d'accroître le fonds destiné à servir d'instruments de circulation; et l'on pouvait bien s'attendre à les voir saisir avec empressement cette occasion de s'enrichir. Les émissions des banques de province doivent se régler sur la quantité de leurs billets qui restent en circulation; or, en supposant la confiance bien établie, cette quantité dépend de la somme nécessaire pour les affaires du voisinage qui se résolvent en argent. Le haut prix des denrées rendait ces opérations plus chères. Dans le seul article du payement hebdomadaire des salaires, en y comprenant les assistances paroissiales, il est de toute évidence qu'on éprouvait le besoin d'une très grande addition à la somme servant d'instrument de circulation dans chaque arrondissement. Si les banques de provinces avaient tenté d'émettre une aussi grande quantité de papier sans y être acheminées par de nouvelles demandes, elles auraient bientôt été averties de leur erreur par la rentrée urgente et rapide de leurs billets; mais à cette époque, on manquait de monnaie pour l'usage immédiat et journalier, et le papier qui en faisait office était avidement absorbé dans la circulation.

On peut même mettre en question si, dans de telles circonstances, les banques de provinces n'auraient pas fait à peu près d'aussi fortes émissions, lors même que la banque d'Angleterre n'aurait pas été autorisée à suspendre les payements en espèces. Avant cette suspension, les émissions des banques de provinces étaient réglées par la quantité de billets que la circulation pouvait employer; et après, comme avant, elles étaient obligées de payer les billets qui revenaient sur elles en papier de circulation de la banque d'Angleterre. La principale différence entre les deux cas provient de la pernicieuse coutume, adoptée depuis la suspension, d'émettre des billets d'une et deux livres sterling, ainsi que de la petite préférence qui pouvait porter plusieurs personnes à rechercher, faute d'or, un papier plutôt que l'autre, et à mettre entre les billets de la banque d'Angleterre et ceux des banques de provinces une nuance d'estime.

La très grande masse de papier émis par les banques de province dans le cours des années 1800 et 1801, fut donc évidemment, dans l'origine, l'effet plutôt que la cause des hauts prix des denrées alimentaires; mais une fois absorbée dans la circulation, elle ne put manquer d'affecter les prix de toutes les marchandises, et d'opposer beaucoup d'obstacles au retour des bas prix. C'est là le grand mal produit par ce système. Pendant la disette, on ne peut douter que l'accroissement de circulation, en prévenant les embarras du commerce, n'ait mis le pays en état de poursuivre plus constamment ses diverses occupations industrieuses, et d'importer plus de grains qu'il n'aurait fait sans cela; mais ces avantages à temps ont été achetés au prix d'un mal durable, et la difficulté de réabsorber cette circulation accrue peut rendre permanents les prix d'une disette passagère.

Sous ce rapport toutefois, il est heureux que la grande émission de papier soit venue des banques de provinces plutôt que de la banque d'Angleterre. Tant que dure la suspension des payements en espèces, si les billets de banque deviennent surabondants, il n'y a aucun moyen de forcer la banque à les reprendre. Mais il n'en est pas de même des banques de province; dès que la circulation n'a pas besoin de leurs billets, on les leur rapporte; et dans ce cas, si les billets de la banque d'Angleterre ne sont pas multipliés, la somme destinée à la circulation se trouve diminuée.

C'est un bonheur pour l'Angleterre, que les deux années de disette aient été suivies de deux évènements les plus propres à rétablir l'abondance et les bas prix : une riche récolte et la paix. Ces deux évènements produisirent une conviction générale d'abondance dans l'esprit des

vendeurs et des acheteurs; les uns devinrent lents à acheter, les autres empressés à vendre; le marché regorgea et les prix tombèrent rapidement. Cela mit les paroisses en état de retirer leurs assistances, et de prévenir par là le retour des hauts prix, à l'époque où les vendeurs furent rassurés.

Si aux deux années de disette avaient succédé seulement des années communes, je suis fortement porté à croire que, comme le marché n'aurait point regorgé, le prix des grains ne serait tombé que d'une assez petite quantité; qu'en conséquence les paroisses n'auraient pas pu retirer leurs assistances, que l'augmentation du papier aurait continué d'être nécessaire, et que finalement les prix de toutes les marchandises se seraient peu à peu réglés sur cet accroissement du moyen de circulation.

Si les paroisses, au lieu de donner une assistance à temps, susceptible d'être retirée à la première baisse, avaient élevé partout les salaires, il est évident que les obstacles à une diminution de circulation et au retour des bas prix auraient été bien plus accrus. Le haut prix du travail serait devenu permanent, sans aucun avantage pour l'ouvrier.

Personne ne désire avec plus d'ardeur que moi de voir s'élever le prix réel du travail. Mais la tentative d'opérer cet effet en élevant forcément le salaire nominal, comme on l'a fait à un certain point, comme on l'a presque universellement recommandé dans ces dernières disettes, est une mesure que tout homme réfléchi doit réprouver comme puérile et absolument inefficace.

Le prix du travail, quand on lui laisse prendre son niveau naturel, est un baromètre politique de la plus haute importance; il exprime le rapport des moyens de subsistance à la demande que l'on en fait; de la quantité consommable au nombre des consommateurs. Pris en moyenne et indépendamment de toute circonstance accidentelle, il indique en outre clairement les besoins de la société par rapport à la population; car, quel que soit le nombre des enfants pour chaque mariage, qui peut suffire à maintenir la population actuelle à l'état stationnaire; le prix du travail sera ou suffisant, ou supérieur ou inférieur à leur entretien, selon que les fonds destinés à payer le travail seront stationnaires, progressifs ou rétrogrades. Mais au lieu de considérer les salaires sous ce point de vue, on se plaît à les envisager comme une valeur que nous pouvons hausser et baisser à plaisir, et qui dépend essentiellement de la décision des juges de paix. Lorsqu'une hausse dans le prix des denrées alimentaires indique une demande supérieure à l'offre, on veut

mettre l'ouvrier dans la situation où il était avant cette hausse, et à cet effet on élève le prix du travail, c'est-à-dire que l'on fait croître la demande ; après quoi l'on est fort surpris de voir hausser toujours plus le prix des denrées. C'est à peu près comme si le baromètre baissait jusqu'au mot *tempête*, et que pour rétablir le *beau temps* nous fissions monter le mercure par quelque pression mécanique ; puis que nous fussions étonnés de voir le mauvais temps continuer [1].

Smith a clairement fait voir que la tendance naturelle d'une année de disette est de priver de tout emploi un grand nombre d'ouvriers, ou de les forcer à travailler pour un salaire réduit, à cause de l'impossibilité où sont les maîtres d'employer le même nombre d'ouvriers au même prix qu'auparavant. Hausser les salaires, c'est augmenter le nombre de ceux qui sont sans emploi, c'est prévenir, comme le dit cet auteur, les bons effets d'une disette modérée, qui tend à rendre le peuple plus laborieux, plus attentif et plus économe. Le nombre de domestiques sans place et d'ouvriers sans emploi, pendant les dernières disettes, fournit une preuve lamentable de la justesse de ces raisonnements. Si les salaires s'étaient élevés partout en proportion du prix des vivres, personne, à l'exception des fermiers et d'un petit nombre de *gentlemen* [2], n'aurait pu employer le même nombre d'ouvriers qu'il avait coutume d'entretenir. Une foule additionnelle de domestiques et d'ouvriers de manufactures auraient été renvoyés ; et de suite ceux qui l'ont été réellement n'auraient eu d'autre refuge que les paroisses. Dans l'ordre naturel des choses, une disette tend à faire baisser, et non hausser, le prix du travail.

Après qu'un ouvrage tel que celui d'Adam Smith a paru, après qu'il a été si généralement répandu, c'est pour moi, je l'avoue, une chose étrange, de voir tant d'hommes, qui voudraient passer pour entendre l'économie politique, persister à croire qu'il dépend des juges de paix, ou même de la toute-puissance du parlement, de changer, par un acte de leur volonté, la totalité des circonstances où le pays se trouve placé ; et lorsque la demande de vivres est plus grande que l'offre, de faire, par la simple publication d'un édit, que l'offre subitement se trouve égaler la demande. Plusieurs hommes, qui reculeraient d'horreur à la proposition d'un *maximum*, sont tout prêts à proposer que le prix du travail soit proportionné à celui des vivres, et ne semblent pas

[1] On peut remarquer que la comparaison, loin d'être outrée, pèche plutôt en sens contraire ; car la hausse forcée des salaires fait croître la demande des denrées et par conséquent augmente le mal. (*Note des traducteurs.*)

[2] Hommes comme il faut.

s'apercevoir que les deux propositions sont à très peu près de même nature, et que l'une et l'autre tendent directement à la famine. Il n'importe guères que nous mettions l'ouvrier en état d'acheter la même quantité de vivres qu'il achetait auparavant, en en fixant le prix, ou en élevant en proportion le prix du travail. Le seul avantage de ce dernier procédé est que la hausse du prix des vivres, qu'il force nécessairement, encourage l'importation. Mais si l'on fait abstraction de toute importation, que la guerre et d'autres circonstances peuvent en effet rendre impraticable, une hausse universelle des salaires en proportion du prix des vivres, favorisée par d'abondantes assistances paroissiales à tous ceux qui n'ont point d'ouvrage, aurait, pour prévenir l'épargne, tout l'effet d'un maximum; elle ferait consommer en neuf mois une récolte qui aurait dû servir pour douze, et produirait enfin la famine.

N'oublions pas toutefois que l'humanité et une vraie politique requièrent impérieusement que, dans de telles circonstances, les pauvres reçoivent tous les secours que la nature des choses permet de leur donner. Si les denrées alimentaires se soutenaient au prix de disette, il faudrait bien que les salaires haussassent, ou que bientôt la maladie et la faim diminuassent le nombre des ouvriers. Il arriverait donc que l'offre du travail étant inférieure à la demande, son prix hausserait dans un plus grand rapport que celui des vivres. Mais même une ou deux années de disette, pendant lesquelles les pauvres seraient laissés à eux-mêmes pour se faire de nouvelles ressources, pourraient produire quelque effet de ce genre. Il est donc de notre intérêt, comme il est de notre devoir, de leur donner dans les années de détresse, quelques secours temporaires. C'est dans ces occasions que les succédanées du pain d'un prix moins élevé, et tous les moyens d'épargner la nourriture doivent être mis en usage. Et encore ne faut-il pas être si prompt à se plaindre du haut prix du blé, puisqu'en encourageant l'importation, il augmente nos moyens de subsistance et supplée à l'insuffisance de nos provisions.

Comme l'inefficacité des lois sur les pauvres et des tentatives faites pour élever forcément le prix du travail est plus sensible en temps de disette, j'ai cru qu'il m'était permis de m'arrêter à les considérer sous ce point de vue. Et comme ces causes de hausse ont reçu dans la dernière disette un grand accroissement de force par l'augmentation des fonds destinés à la circulation, j'espère que le petit nombre d'observations que j'ai faites sur ce sujet sera considéré comme une digression pardonnable.

—

CHAPITRE VI.—DES LOIS SUR LES PAUVRES. (*Suite.*)

Indépendamment de toute considération relative à la mauvaise récolte d'une année particulière, l'accroissement de la population, sans aucun accroissement correspondant dans les subsistances, diminue nécessairement la valeur du gain de l'ouvrier. Car un tel accroissement force à diviser la nourriture que peut fournir le pays en portions moindres, en sorte que le travail d'un jour n'en peut plus acheter autant qu'auparavant. Cette circonstance ne peut manquer d'élever le prix des vivres. Mais la hausse dans le prix des vivres ne dépend pas seulement de cette cause, elle peut aussi provenir d'un changement opéré dans la distribution de l'argent parmi les membres de la communauté. En effet, dans un pays qui est très anciennement peuplé, si la quantité des vivres croît, ce n'est que d'une manière lente, régulière et presque insensible; ces variations ne peuvent se prêter aux demandes qu'occasionnent des changements subits dans la distribution de l'argent. Il ne faut pas douter que cette circonstance ne soit une de celles qui influent sur les variations qu'éprouve sans cesse le prix des subsistances.

L'une et l'autre des causes que je viens de mentionner agissent en Angleterre pour empirer le sort du pauvre. Premièrement, les lois sur les pauvres y tendent manifestement à accroître la population, sans rien ajouter aux moyens de subsistance. Un homme pauvre peut s'y marier avec peu ou point de moyens de soutenir une famille, parce qu'il compte sur les secours de sa paroisse. Ainsi les lois y créent les pauvres qu'elles assistent. Il faut donc, par l'effet de cette institution, que les subsistances se répartissent en portions moindres. D'où il arrive que le travail de ceux qui ne sont point assistés achète une moindre quantité d'aliments qu'auparavant. Et, par une conséquence inévitable, le nombre de ceux qui ont recours à l'assistance doit augmenter sans cesse.

Secondement, la quantité d'aliments qui se consomme dans les maisons de travail (*Work-houses*), et qui s'y distribue à une partie de la société qu'on ne peut envisager comme la plus précieuse, diminue d'autant les portions qui sans cela seraient réparties à des membres de la société plus laborieux et plus dignes de récompense. Ainsi encore cette institution tend à forcer un plus grand nombre d'hommes à retomber à sa charge. Si les pauvres occupés dans les maisons de travail y étaient mieux nourris et entretenus qu'ils ne le sont, cette nouvelle distribution d'argent tendrait plus fortement encore à empirer le sort de ceux qui travaillent hors de ces maisons, parce qu'elle contribuerait plus efficacement à hausser le prix des subsistances.

Heureusement il y a encore chez les paysans quelque répugnance à recourir à l'assistance. C'est un sentiment que les lois sur les pauvres tendent à effacer. Elles n'y ont que trop réussi; et si elles avaient eu à cet égard leur plein et entier effet, on n'aurait point pu se dissimuler, comme on l'a fait, leur pernicieuse influence.

C'est dans les cas particuliers une dure maxime: mais enfin il faut que l'assistance ne soit point exempte de honte. C'est un aiguillon au travail, indispensable pour le bien général de la société. Tout effort qui tend à affaiblir ce sentiment, quelque bienveillant qu'il soit dans le principe, produit un effet directement contraire à celui qu'on en attend. Quand on tente des hommes pauvres de se marier en comptant sur l'assistance de la paroisse, non-seulement on les engage à se mettre eux et leurs enfants dans le malheur et la dépendance, ce qui est envers ces derniers un acte de dureté et d'injustice, mais on les entraîne, sans qu'ils s'en doutent eux-mêmes, à faire un tort réel à tous ceux qui sont dans la même situation qu'eux.

Les lois sur les pauvres, telles qu'elles existent en Angleterre, ont contribué à élever le prix des subsistances, et à abaisser le prix réel du travail. Elles ont donc contribué à appauvrir la classe du peuple, qui ne vit que de son travail. Il est bien probable d'ailleurs qu'elles ont contribué à faire perdre aux pauvres les vertus de l'ordre et de la frugalité, qui se font remarquer d'une manière si honorable dans la classe de ceux qui font quelque petit commerce ou qui dirigent de petites fermes. En ôtant le goût et la faculté de faire quelques épargnes, ces lois enlèvent un des plus puissants motifs au travail et à la sobriété. Par-là même, elles nuisent essentiellement au bonheur.

Les maîtres se plaignent généralement, dans les divers ateliers de manufactures, que les gros salaires ruinent leurs ouvriers. Il est difficile de croire que ces ouvriers ne fussent pas disposés à épargner, pour eux et leurs familles, quelque partie de ces salaires, au lieu de les dissiper follement, s'ils ne comptaient en cas de malheur sur l'assistance de leur paroisse.

Que les pauvres employés dans les manufactures envisagent cette assistance comme une raison de dépenser tout ce qu'ils gagnent et de l'employer à leurs propres jouissances présentes, c'est ce que prouve suffisamment le nombre de familles qui, à l'instant de la chute d'une grande manufacture, tombent à la charge des paroisses; quoique les salaires payés par cette manufacture, à l'époque où elle florissait, surpassassent le prix commun du travail et pussent permettre une épargne qui aurait pu suffire aux ouvriers pour passer d'un état à un autre.

Tel homme que n'arrête pas la crainte de laisser sa femme et ses enfants à la charge de sa paroisse s'il meurt ou s'il tombe malade, et que cette crainte n'empêche pas d'aller au cabaret, pourrait bien hésiter à dissiper ainsi ses gains, s'il était sûr qu'après lui ou pendant sa maladie sa famille mourrait de faim, ou n'aurait d'autre ressource que quelques libéralités accidentelles.

La masse du bonheur, dans le peuple, ne peut manquer d'être diminuée, lorsque l'on enlève les plus grands obstacles à la paresse et à la dissipation; et lorsque des institutions positives, dont l'effet est de rendre si générale la pauvreté et la dépendance, affaiblissent le sentiment pénible qui, par des raisons d'humanité, devrait y être constamment attaché.

Les lois sur les pauvres ont été incontestablement établies dans des vues pleines de bienveillance. Mais il est très évident qu'elles n'ont point atteint leur but. On doit convenir, qu'en quelques cas, elles diminuent la souffrance. Mais en général le sort des pauvres, assistés par les paroisses, est fort déplorable. D'ailleurs, pour mettre le pauvre à portée de cette pénible assistance, il a fallu assujétir toute la classe du peuple à un système de règlements vraiment tyranniques. Quelque soin qu'on ait pris de les amender, ils n'en sont pas moins contraires à toutes nos idées de liberté. La persécution que les paroisses font éprouver à ceux qu'elles craignent de voir tomber à leur charge, surtout lorsqu'elles se dirigent contre les femmes prêtes d'accoucher, sont odieuses et révoltantes. La gêne que ces lois occasionnent, dans l'offre et la demande du travail, tend à accroître les embarras, contre lesquels ont à lutter ceux qui cherchent à se tirer d'affaire par eux-mêmes et qui veulent éviter l'assistance.

Ces maux-là semblent inséparables de l'institution. Si l'on veut des établissements pour distribuer des secours à une certaine portion du peuple; il faut confier à quelqu'un le pouvoir de choisir ceux qui doivent être secourus et d'administrer les secours. Il est impossible que ces inspecteurs ne se rendent pas incommodes. Et en effet les pauvres se plaignent d'eux. Mais c'est moins leur faute que celle de l'institution.

Je suis persuadé que si les lois des pauvres n'avaient jamais existé en Angleterre, bien qu'il y eût eu peut-être un petit nombre de cas ajoutés à ceux où se fait sentir la plus dure détresse, la somme totale du bonheur eût été plus grande chez le peuple qu'elle ne l'est à présent.

Le vice radical de tous les systèmes de cette nature est d'empirer le sort de ceux qui ne sont pas assistés, et de créer un plus grand nombre de pauvres. En effet, si l'on examine quelques-uns des statuts anglais

relatifs à cet objet, et qu'on les compare aux conséquences inévitables du principe de population, on verra qu'ils prescrivent ce qu'il est absolument impossible de faire. En sorte qu'il n'y a pas lieu de s'étonner qu'ils manquent constamment leur but.

Le fameux statut de la 43me année d'Élisabeth, qu'on a souvent cité avec admiration, est ainsi conçu : « Les inspecteurs des pauvres prendront les mesures nécessaires, de concert avec les juges de paix, pour faire travailler tous les enfants que leurs parents ne seront pas en état d'élever, ainsi que toutes les personnes, mariées ou non, qui n'ont ni fortune ni gagne-pain. Ils leveront, par semaine ou autrement, une taxe sur les habitants et propriétaires de terres de leur paroisse, suffisante pour se procurer le lin, le chanvre, la laine, le fil, le fer et les autres articles de manufacture, nécessaires pour donner aux pauvres de l'ouvrage. »

Que signifie une telle injonction, si ce n'est que les fonds destinés au travail peuvent croître à volonté; et qu'il suffit pour cela d'un ordre du gouvernement, ou d'une taxe mise par l'inspecteur? Il ne serait pas plus déraisonnable d'ordonner qu'il vienne deux épis de blé partout où jusqu'ici la terre n'en a produit qu'un.

Quand Canut défendait aux vagues de toucher ses pieds royaux, il n'usurpait pas un pouvoir plus grand sur les lois de la nature. Aucune direction n'est donnée aux inspecteurs pour accroître les fonds destinés au maintien du travail. On n'insiste point, à ce sujet, sur la nécessité de l'activité, de l'économie, de l'intelligence, des efforts constants et bien dirigés pour le bon emploi des capitaux agricoles et commerciaux; mais on paraît s'attendre à voir ces fonds s'accroître immédiatement à la suite d'un édit du gouvernement abandonné pour l'exécution à l'ignorance de quelques officiers de paroisse.

Si cette loi était strictement exécutée, et que la honte de l'assistance fût effacée, un ouvrier, quelque pauvre qu'il fût, pourrait se marier en pleine assurance et aussitôt qu'il lui en prendrait la fantaisie, puisque ses enfants auraient, dans tous les cas, de quoi vivre. Dès-lors la population, n'étant point arrêté par la pauvreté, croîtrait sans mesure. Après tout ce qui a été dit dans la première partie de cet ouvrage, le lecteur peut juger s'il est au pouvoir du gouvernement le plus puissant et le plus éclairé de proportionner les subsistances à un tel accroissement. Et si cela est impossible avec l'administration la plus parfaite, que sera-ce de celle qui tend à diminuer et non à augmenter les fonds destinés à mettre le travail en activité?

Dans l'état actuel de tous les pays de l'Europe, la puissance de peu-

pler semble toujours prête à se déployer dans toute sa force. Mais rien de plus difficile, rien de moins soumis à la volonté des gouvernements, que l'art de diriger le travail et l'industrie, de manière à obtenir la plus grande quantité de subsistances que la terre puisse produire. On ne pourrait y parvenir qu'en portant atteinte à la propriété, qui a été jusqu'ici le fondement de toutes les institutions utiles. Quant à la puissance de peupler, telle est la disposition générale au mariage, surtout chez les jeunes gens, que, si la difficulté de pourvoir aux besoins d'une famille venait à être enlevée, on verrait fort peu de célibataires à l'âge de vingt-deux ans. Quant aux subsistances, au contraire, où est l'homme d'état, où est le gouvernement raisonnable, qui osât proposer de prohiber toute nourriture animale, de supprimer l'usage des chevaux, tant pour l'agrément que pour l'utilité; de contraindre le peuple entier à vivre de pommes de terre; de diriger le travail et l'industrie exclusivement vers la production de cette denrée, à l'exception de ce qui est nécessaire pour se loger et se vêtir? En supposant la possibilité d'une semblable révolution, serait-il convenable de l'opérer? Surtout si l'on vient à réfléchir que, malgré tous ces règlements forcés, en peu d'années on serait en proie aux besoins auxquels on aurait voulu se soustraire, et avec beaucoup moins de ressources pour y subvenir.

Dès qu'un pays est sorti de la situation particulière où se trouve une colonie naissante, ni la culture ni le gouvernement ne peuvent y produire assez de subsistances pour opérer dans la population un accroissement illimité. Par cette raison le règlement de la 43e année d'Élisabeth, envisagé comme une loi permanente, est d'une exécution physiquement impossible.

On dira peut-être que cette théorie est contredite par le fait; que ce règlement a continué d'être en vigueur, et qu'il a été exécuté pendant deux siècles consécutifs. Je réponds sans hésister qu'il n'a pas été exécuté, et que c'est parce que l'exécution n'en a pas été complète, qu'il reste encore inscrit dans le recueil des statuts.

Les secours insuffisants que l'on donne aux malheureux, la manière insultante et capricieuse dont ces secours sont distribués, le juste sentiment de fierté qui subsiste encore chez les paysans, ont suffi pour écarter du mariage ceux qui ont le plus de sens et d'élévation, lorsqu'ils ne pouvaient élever une famille qu'aux dépens de la paroisse. Le désir d'améliorer son sort et la crainte de l'empirer sont, pour le corps politique, ce qu'est, pour le corps humain, la force intérieure qui lutte contre les maladies [1]. Cette force secrète [2] résiste efficacement aux

[1] *Vis medicatrix naturæ.* — [2] *Vis medicatrix reipublicæ.* (*Note de l'auteur*).

mauvais effets de quelques institutions humaines. En dépit des préjugés favorables à la population, et de tous les encouragements inconsidérés que l'on donne au mariage, cette force agit comme un obstacle qui prévient l'accroissement de la population. Heureusement pour l'Angleterre, elle y exerce son influence. Outre ces motifs de prudence, qui diminuent le nombre des mariages, que les lois sur les pauvres favorisent, on peut dire que ces lois se combattent elles-mêmes. Car comme chaque paroisse est obligée d'entretenir ses pauvres, elle craint d'en augmenter le nombre. En conséquence chaque cultivateur est peu disposé à bâtir des *cottages*[1] d'ouvriers, et, à moins que ceux-ci ne soient fort demandés, il est plutôt enclin à abattre celles qu'il trouve construites sur son domaine. La rareté de ces petites habitations est un obstacle au mariage des pauvres. Il est probable que cet obstacle n'a pas peu contribué à mettre l'Angleterre en état de supporter son mauvais système des lois sur cet objet.

Ceux que n'arrêtent point ces motifs, et qui s'engagent témérairement dans les liens du mariage, reçoivent des secours distribués avec une rigoureuse épargne; les uns continuent à vivre chez eux en proie à la misère; les autres entassés dans des ateliers ou maisons de travail étroites et malsaines, où règne, surtout parmi les enfants, une effrayante mortalité. On connaît le compte rendu par Jonas Hanway du traitement qu'éprouvent à Londres les enfants élevés par les paroisses. Il paraît, par ce qu'en disent M. Howlett et d'autres écrivains, que ceux des provinces ne sont pas beaucoup plus heureux. C'est ainsi que les lois, ou du moins les procédés d'exécution, détruisent en grande partie la population que ces mêmes lois ont fait naître. Ce qui échappe à ces causes de destruction nuit à la société de plusieurs manières. Les fonds destinés à mettre le travail en activité, se divisent entre un nombre d'hommes plus considérable que celui auquel ils pourraient convenablement suffire. Une partie de ces fonds, qui aurait été confiée à des ouvriers laborieux et rangés, devient la part des négligents et des paresseux. Il résulte de là, que le sort de tous les ouvriers étrangers aux maisons de travail, devient plus fâcheux; qu'en conséquence le nombre de ceux qui s'y rendent augmente chaque année, et qu'enfin la masse des assistés s'élève au point où nous la voyons aujourd'hui.

Si j'ai exposé avec vérité les procédés d'exécution et les effets qui en ont été la suite; il faut convenir que les pauvres ont été trom-

[1] Petites cabanes d'ouvriers domestiques des fermiers ou des propriétaires, appelées *cottagers*. (*Note des traducteurs.*)

pés et qu'on leur a fait des promesses qu'il était impossible de tenir.

Les tentatives qu'on a faites pour employer les pauvres dans de grands établissements de manufactures ont presque toujours échoué. Les fonds et les matières destinées à la fabrication ont été gaspillés. Si quelques paroisses ont pu, par une meilleure administration, persévérer dans ce système; l'effet qui en a résulté a été infailliblement de jeter dans l'inaction plusieurs ouvriers, qui travaillaient dans le même genre sans être à la charge de personne. C'est ce qu'a bien fait sentir Daniel de Foë dans un écrit adressé au parlement, sous ce titre : *Les aumônes ne sont pas la charité*, (*Giving alms no charity*). Pour chaque écheveau de laine, dit-il, que filent les pauvres enfants de paroisse, il ne peut manquer d'y avoir un écheveau de moins de filé par quelque pauvre famille. Pour chaque pièce de flanelle qui se fabrique à Londres dans les maisons de travail, il s'en fabrique une de moins à Colchester ou ailleurs [1]. Soit que les brosses et les balais sortent de la fabrique des enfants de paroisse ou de celle de quelques ouvriers indépendants, dit le chevalier F. M. Eden, il ne s'en vendra jamais plus que le public n'en demande [2].

On dira peut-être que l'on pourrait appliquer le même raisonnement à l'emploi d'un capital quelconque dans toute espèce de commerce ou de fabrique, puisque cet emploi ne manque presque jamais de nuire, par la concurrence, à ceux qui sont en possession de cette branche d'affaires. Mais il y a, entre les deux cas que l'on compare, une différence essentielle. Dans ce dernier, la concurrence se fait à des termes équitables, parce qu'en entrant dans les affaires tout le monde a pu s'y attendre. Et chacun de ceux qui s'en occupent peut se tenir pour assuré qu'il ne sera point supplanté, à moins que son compétiteur ne lui soit supérieur en habileté ou en travail. Dans l'autre cas au contraire, la concurrence est soutenue par une gratification considérable, au moyen de laquelle ces compétiteurs, fort inférieurs à l'ouvrier indépendant en travail et en habileté, le forcent à baisser son prix et l'excluent injuste-

---

[1] Voyez les extraits de Daniel de Foë, dans l'estimable ouvrage de Sir F. M. Eden sur les pauvres, vol. I, p. 261. (*Note de l'auteur*).

[2] Le chev. F. M. Eden s'exprime ainsi, sur le prétendu droit des pauvres d'être occupés tant qu'ils sont valides, et nourris quand ils ne le sont plus : « On peut douter qu'un droit, impossible à faire valoir, puisse jamais exister. » Vol. I, p. 447. Personne n'a rassemblé plus de matériaux que M. Eden sur les lois relatives aux pauvres. Il exprime ainsi le résultat de ses recherches à ce sujet : « En tout, le bien que peut produire une taxe forcée, destinée à l'entretien des pauvres, est bien surpassé par les maux qui en sont la suite inévitable. » Vol. I, p. 467. Je me félicite de voir mon opinion sur les lois relatives aux pauvres appuyée par le suffrage d'un aussi bon observateur. (*Note de l'auteur*).

ment du marché. Bien plus, il faut souvent que lui-même contribue, sur le salaire de son travail, à fomenter cette concurrence; en sorte que les fonds destinés à alimenter le travail sont détournés d'un emploi profitable et versés dans une fabrique qui ne peut se soutenir qu'à l'aide d'une gratification. En général, il est bon de faire observer que lorsqu'on lève des fonds pour le travail par voie de collecte ou de contribution, la plus grande partie des sommes ainsi obtenues ne sont pas un nouveau capital mis en activité, mais un capital depuis longtemps employé d'une manière profitable qu'on jette dans un emploi différent, où il doit donner moins de profit. Le fermier paye à la taxe des pauvres, pour encourager une mauvaise manufacture qui ne donne aucun profit, des fonds qui, versés sur la terre, auraient été employés d'une manière infiniment plus avantageuse pour le pays. Dans l'un de ces emplois, les fonds destinés au travail décroissent; dans l'autre, ils croissent journellement. La tendance manifeste qu'ont les contributions pour les pauvres à diminuer les fonds réels destinés au travail, présente sous un aspect encore plus absurde l'opinion que le gouvernement peut à son gré trouver de l'occupation pour tous ces malheureux, quelque rapide qu'en soit leur accroissement.

En présentant ces réflexions, mon dessein n'est pas de les opposer à toute espèce d'emploi du travail des pauvres, et de condamner ce qu'on peut faire en petit, pour exciter leur activité, sans favoriser leur accroissement. Quoique les principes généraux ne doivent jamais être perdus de vue, je ne voudrais point non plus en repousser l'application au-delà des justes bornes. Il y a des cas où le bien particulier que l'on procure est si grand et le mal général si petit, que le premier doit l'emporter dans notre esprit.

Mon intention est uniquement de faire voir que le système général des lois sur les pauvres repose sur une erreur, et que rien n'est plus vain que certaines déclamations sur ce sujet, qui se répètent dans les conversations et dans les livres. *Dire que le prix du travail devrait suffire à l'entretien d'une famille, qu'il faudrait fournir de l'ouvrage à tous ceux qui ne demandent qu'à travailler, c'est vraiment dire, en d'autres termes, que les fonds destinés au travail, dans le pays dont il s'agit, sont infinis; qu'ils ne sont sujets à aucune variation; que sans égard aux ressources du pays rapidement ou lentement progressives, stationnaires ou rétrogrades, le pouvoir de donner de l'ouvrage et de bons salaires aux classes ouvrières doit toujours rester exactement le même.* Cette assertion contredit les principes les plus simples et les plus évidents de l'offre et de la demande, et renferme implicitement

cette proposition absurde, qu'un territoire limité peut nourrir une population illimitée [1].

CHAPITRE VII. — DES LOIS SUR LES PAUVRES (*Suite*).

Les remarques faites dans le chapitre précédent sur la nature et les effets des lois sur les pauvres, se sont confirmées de la manière la plus frappante par l'expérience des années 1815, 1816, 1817. Pendant ces années, deux points de la plus haute importance ont été établis de manière à ne plus laisser de doute dans l'esprit de tout homme raisonnable.

Le premier de ces points est qu'en réalité le pays ne remplit pas la promesse qu'il fait aux pauvres dans ces lois de fournir constamment de l'occupation, à l'aide de la taxe paroissiale, à ceux qui, faute d'ouvrage ou par tout autre cause, ne peuvent pourvoir à leurs besoins et à l'entretien de leurs familles.

Le second point est qu'avec un très grand accroissement de taxes paroissiales, aidées des contributions les plus généreuses et les plus louables de la charité volontaire, le pays a été tout-à-fait incapable de trouver une occupation suffisante pour les nombreux manouvriers et artisans qui peuvent et veulent travailler.

On ne peut plus soutenir que les lois sur les pauvres fassent réellement ce qu'elles promettent, quand on sait que plusieurs familles, à Londres et dans d'autres grandes villes, ont été trouvées mourant presque de faim par la crainte d'aller dans leurs paroisses, à cause de l'encombrement, de l'insalubrité et de l'horrible état des maisons de travail

---

[1] Ainsi se trouve réfutée la doctrine généreuse en apparence, mais fort trompeuse au fond, qu'on a rajeuni dans ces derniers temps sous les noms de *droit au travail*, *droit à un minimun de salaire*. Le travail a été délivré des entraves des corporations par Turgot; il est honoré depuis la révolution de 89; tous les jours l'économie politique doit en rechercher les lois, la constitution naturelle. Mais rien au monde ne peut faire que là où il n'y a du travail que pour deux, il y ait droit au travail pour un troisième, sans que tous ne soient lésés, et de façon que chacun des trois aient le même salaire que chacun des deux. Toutes les organisations du monde ne pourraient transformer deux unités en trois unités identiques. Cela ne s'est vu qu'aux noces de Canaan et c'est un mystère. Il n'y a de travail à *demander* que s'il y en a d'*offert*; s'il y en a d'offert, vous y aurez droit, puisque vous n'êtes plus garotté par les corporations, à moins toutefois que vous ne vous présentiez trois là où il n'en faut que deux. Dans ce dernier cas le *droit* existera pour tous, mais l'on n'aura pas le pouvoir d'user d'une chose qui n'existe pas. (*Jph. G.*)

dans lesquelles elles auraient été reçues, si tant est même qu'elles eussent pu y être admises; on ne peut plus le soutenir quand on sait que plusieurs paroisses ont été absolument incapables de lever les taxes nécessaires, dont l'accroissement selon les lois existantes n'a tendu qu'à surchager de plus en plus la paroisse de personnes qu'elle doit nourrir, et à rendre le produit de la taxe toujours moins efficace; quand on sait enfin qu'il y a eu un cri presque universel, d'une extrémité de l'Angleterre à l'autre, pour que la charité volontaire vînt à l'aide des taxes paroissiales.

Ces forts indices de l'inefficacité des lois sur les pauvres peuvent être considérés non-seulement comme des preuves incontestables qu'elles ne font pas ce qu'elles promettent, mais aussi comme offrant la présomption la plus forte qu'elles ne peuvent pas le faire. La meilleure de toutes les raisons pour la violation d'une promesse est l'impossibilité absolue de l'exécuter; et certes c'est la seule excuse qui puisse être considérée comme valable. Mais quoiqu'il puisse bien être pardonnable de ne pas exécuter quelque chose d'impossible, il est inexcusable de promettre sciemment ce qu'il n'est pas possible d'exécuter. Et si l'on pensait encore qu'il fût utile d'agir d'après ces statuts sur les pauvres, jusques au point où on peut le faire, il serait sûrement sage de changer les termes dans lesquels ils sont exprimés, ainsi que leur interprétation telle qu'on l'a fort généralement adoptée, afin de ne pas donner au pauvre une notion fausse de ce qui est et de ce qui n'est pas praticable.

De plus, on a reconnu en fait que de très grandes contributions volontaires, combinées avec un fort accroissement des taxes paroissiales et aidées des efforts individuels les plus constants et les mieux dirigés, n'ont pu réussir à donner l'occupation nécessaire à ceux qui avaient été privés d'ouvrage par la chute soudaine de la demande survenue pendant ces deux ou trois dernières années.

Comme les grandes causes qui pour un certain temps rendent une nation progressive, stationnaire ou rétrograde, dépendent peu des taxes paroissiales ou des contributions de charité, on aurait dû prévoir peut-être d'avance que, dans un état stationnaire ou rétrograde, des effets de cette nature ne pourraient pas créer cette demande effective de travail qui n'appartient qu'à un état progressif. Ceux qui n'avaient pas encore reconnu cette vérité doivent en avoir acquis une conviction insurmontable par la triste expérience de ces deux dernières années.

Il ne s'ensuit cependant en aucune manière, que les efforts qui ont été faits pour adoucir les malheurs présents aient été mal dirigés. Au contraire, non-seulement ils ont été occasionnés par les motifs les plus

louables, non-seulement ils ont rempli le grand devoir moral d'assister nos semblables dans le besoin, mais encore ils ont dans le fait produit un grand bien ou du moins prévenu un grand mal. Leur non-réussite partielle n'indique pas nécessairement ou un manque d'énergie, ou un manque d'habileté dans ceux qui ont dirigé ces efforts; elle prouve seulement que ce qui avait été tenté n'était praticable qu'en partie.

Il est possible d'adoucir la violence et d'alléger le fardeau pesant de la misère du moment, de manière à soutenir les malheureux jusques à des temps meilleurs; quoique cela même ne puisse jamais se faire qu'avec quelques sacrifices, de la part des riches, et même de quelques classes de pauvres. Mais aucun effort, soit individuel, soit national, ne pourra rétablir d'un seul coup cette vive demande des marchandises et de travail perdue par des évènements, qui, d'où qu'ils proviennent, ne laissent plus de prise au doute.

Ce sujet est environné de tous côtés des difficultés les plus formidables; et dans aucun état de choses, il n'est si nécessaire que dans celui-ci de se souvenir du mot de Daniel de Foë que nous avons déjà rapporté dans le chapitre précédent. Les manufacturiers de toute l'Angleterre, et en particulier les tisserands de Spitalfield sont dans la misère la plus profonde, occasionnée d'une manière immédiate et directe par le besoin de demande des produits de leur industrie et par la nécessité qui s'ensuit pour les maîtres de renvoyer plusieurs de leurs ouvriers, afin de proportionner la quantité des marchandises aux demandes faites. Il a été proposé cependant, par quelques personnes bienveillantes, de lever par souscription un fonds dans le but exprès de remettre à l'ouvrage ceux qui ont été renvoyés par leur maîtres, ce qui ferait toujours plus regorger le marché, qui n'est déjà que trop largement fourni. Les maîtres s'y opposent; cela est juste et naturel : car cette mesure les empêcherait de diminuer la quantité des marchandises offertes, et de prendre la seule qui pût prévenir la destruction totale de leurs capitaux et la nécessité de renvoyer tous leurs ouvriers au lieu de n'en renvoyer qu'une partie.

D'un autre côté, quelques classes de marchands et de manufacturiers demandent à grands cris la prohibition de toutes les marchandises étrangères qui peuvent entrer en concurrence avec les produits nationaux et nuire selon eux à l'emploi de l'industrie britannique. Mais ce système est combattu tout naturellement et avec justice, par d'autres classes très nombreuses de nationaux occupées à préparer et à manufacturer les marchandises destinées à acheter celles que l'on importe de l'étranger. Et on doit reconnaître qu'un bal de cour auquel on n'ad-

met que les étoffes de la Grande-Bretagne peut avoir l'effet de priver d'ouvrage, dans une partie du pays, exactement le même nombre de personne que celui à qui il en procure dans une autre.

Cependant il serait désirable d'occuper, s'il était possible, ceux qui n'ont pas d'ouvrage, quand ce ne serait que pour éviter les mauvais effets moraux de l'oisiveté, et les mauvaises habitudes que peut engendrer la dure nécessité de vivre longtemps d'aumônes.

Mais les difficultés que nous venons de signaler font assez voir que nous devons avancer dans cette partie de l'entreprise avec grande précaution, et que les espèces d'occupations qui doivent être choisies sont celles dont les résultats ne nuisent pas aux capitaux existants. Tels sont les travaux publics de toute sorte, les constructions et réparations des routes, des ponts, des chemins de fer [1], des canaux etc., et peut-être à présent, depuis la grande perte qu'a soufferte le capital agricole, presque tous les divers genres de travaux relatifs à la terre qui peuvent être exécutés à l'aide d'une souscription publique.

Cependant, même dans ce moyen d'occupation, le bénéfice qu'il fait éprouver à quelques-uns doit porter avec lui des désavantages pour d'autres. La portion du revenu de chaque personne qui irait à des souscriptions de cette espèce, serait nécessairement perdue pour les divers travaux qu'auraient payés ces mêmes sommes, si elles avaient été appliquées à leurs emplois accoutumés; et la diminution de la demande, occasionnée par là dans ces derniers emplois, ne peut manquer de produire la misère de quelques autres ouvriers, qui sans cela y auraient échappé. Mais c'est un effet que, dans de pareils cas, il est impossible d'éviter; et comme mesure temporaire, il est non-seulement charitable, mais il est juste de répandre le mal sur une plus grande surface, afin que sa violence sur quelques points particuliers puisse être mitigé de manière à être supportable par tous.

Le grand objet qu'il faut avoir en vue est d'entretenir le peuple, durant sa détresse présente, dans l'espérance (légitime, selon moi) de temps plus heureux. La difficulté est sans doute fort aggravée par le stimulant prodigieux qui a été donné à la population pendant ces dernières années, et dont les effets ne peuvent pas s'arrêter subitement. Mais on verra probablement, quand les prochains comptes-rendus de

---

[1] Nous supprimons ici une note dans laquelle les traducteurs croyaient devoir définir le rail-way, à peine connu de nom chez nous, et que l'on ne construisait encore en Angleterre que pour l'usage des mines ou de quelques fabriques. MM. Prevost écrivaient en 1823; *quantum mutatus ab illo!* (*Jph. G.*)

la population seront publiés, que les mariages et les naissances ont diminué, et que les morts ont cru dans un degré encore plus grand qu'en 1800 et qu'en 1801; la continuation de cet effet retardera à un certain point, pendant quelques années, les progrès de la population. Cet effet toutefois devra se combiner avec les besoins croissants de l'Europe et de l'Amérique, qu'amènera l'accroissement de leurs richesses. En même temps à l'intérieur les produits de l'industrie ne manqueront pas de s'adapter à la nouvelle distribution des richesses qu'a dû occasionner l'altération du moyen de circulation. Ces diverses causes redonneront de la vie et de l'énergie à toutes nos opérations commerciales et agricoles; elles rendront aux classes laborieuses une pleine occupation et de bons salaires.

Quant à la détresse des pauvres et en particulier à l'accroissement de leur nombre pendant ces dernières années, les opinions les plus erronées ont été avancées. Pendant la guerre, l'accroissement du nombre des personnes demandant l'assistance paroissiale a été attribué principalement au prix élevé des choses nécessaires à la vie. Nous avons vu ces choses nécessaires à la vie éprouver une baisse grande et soudaine, et cependant en même temps nous avons observé un nombre proportionnel encore plus grand d'individus recourant à l'assistance paroissiale.

On a dit que la taxe est la seule cause de leur détresse et de la stagnation extraordinaire dans la demande de travail; cependant, je suis fermement convaincu que si les taxes disparaissaient en entier demain, cette stagnation, au lieu d'être à sa fin, serait aggravée. Un tel évènement causerait une grande hausse générale dans la valeur du moyen de circulation, et apporterait avec lui ce découragement à l'industrie, qui accompagne toujours une telle secousse. Si, comme on l'a dit, les classes laborieuses payent à présent en taxes plus que la moitié de ce qu'elles reçoivent, il faudrait être bien peu versé dans les principes sur lesquels se règlent les salaires, pour supposer que, si les marchandises à l'achat desquelles on les emploie baissaient de moitié par la suppression des taxes, ces salaires eux-mêmes pourraient encore continuer d'avoir la même valeur nominale. S'ils la conservaient, ne fût-ce que pour peu de temps, tandis que toutes les marchandises auraient baissé et que l'instrument de circulation aurait été réduit à proportion, on verrait promptement nombre d'ouvriers manquer à la fois d'occupation.

Les effets des taxes sont sans doute dans plusieurs cas pernicieux à un très haut degré; mais on peut regarder comme une règle, soumise à peu d'exception, que le soulagement obtenu en supprimant une taxe

n'est nullement égal au tort qu'on fait en l'imposant; et généralement on peut dire que le mal propre à la taxe consiste dans l'obstacle qu'elle oppose à la production, plus que dans la diminution qu'elle occasionne dans la demande. Quant à toutes les marchandises, celles du moins dont la production a lieu ainsi que la demande à l'intérieur, il est certain que la conversion du capital en revenu (effet naturel des emprunts) accroit nécessairement le rapport de la demande à l'offre, et que la conversion du revenu des individus en revenu du gouvernement (l'effet des taxes convenablement imposées), quelque dure qu'elle puisse être pour les individus ainsi taxés, ne peut avoir aucune tendance à diminuer le montant général de la demande. Elle diminuera naturellement les demandes des personnes taxées en diminuant leurs pouvoirs d'acquérir; mais les pouvoirs du gouvernement et de ses employés augmenteront au même degré que les pouvoirs des personnes taxées auront diminué. Si une terre de 5,000 livres sterling de rente est grevée d'une hypothèque de 2,000 livres sterling, deux familles, l'une et l'autre dans une très bonne situation pécuniaire, peuvent vivre sur la rente qu'elle donne, et faire toutes deux de grandes demandes, pour des maisons, des meubles, des équipages, des draps, des étoffes de soie, de coton, etc. L'homme qui possède la terre est certainement beaucoup plus mal placé que si l'acte d'hypothèque avait été brûlé; mais les manufacturiers et ouvriers qui fournissent les soies, les draps, les cotons, etc., seraient si loin de profiter de la combustion de cet acte, qu'il s'écoulerait un temps considérable avant que les nouveaux besoins et les nouveaux goûts du propriétaire enrichi eussent rétabli la première demande, et si celui-ci prenait la fantaisie de dépenser sa rente additionnelle en chevaux, en chiens et en gens de service, ce qui est probable, non-seulement les manufacturiers et les ouvriers qui avaient fourni auparavant leurs toiles, leurs draps et leurs cotons, seraient privés d'occupation; mais aussi la demande substituée serait beaucoup moins favorable à l'accroissement du capital et des ressources générales du pays.

Cet exemple représente, de plus près qu'on ne serait porté à le croire assez généralement, les effets d'une dette nationale sur les classes ouvrières, et fait sentir la grande erreur que l'on commet en envisageant exclusivement l'accroissement de demande que l'extinction de la dette produirait de la part d'une partie considérable de la communauté, comme si cet accroissement de demande n'était pas contrebalancé, et souvent plus que compensé par la perte de la demande des créanciers et du gouvernement.

Ces observations ne tendent point à faire entendre qu'une dette na-

tionale ne puisse pas être augmentée au point de devenir très préjudiciable à l'État. La division et la distribution de la propriété, qui est si avantageuse quand elle n'est portée qu'à un certain degré, est fatale à la production quand elle est poussée à l'extrême. La division d'une terre de 5,000 livres sterling de rente tendra généralement à accroître la demande, à exciter la production, et à améliorer l'état de la société; tandis que la division d'une terre de 80 livres de rente sera suivie généralement d'effets directement contraires.

Mais indépendamment de la probabilité que la division de la propriété occasionnée par la dette nationale sera, dans plusieurs cas, portée trop loin, la division même s'opère par des moyens qui quelquefois embarrassent beaucoup la production. Cet embarras a lieu nécessairement à un certain point dans presque toute espèce de taxe; mais, dans les circonstances favorables, il est surmonté par le stimulant donné à la demande. D'après l'accroissement prodigieux du produit et de la population pendant la dernière guerre, on peut bien présumer que le pouvoir de produire n'a pas été essentiellement arrêté malgré l'énorme montant de la contribution; mais dans l'état des choses depuis la paix, avec un baisse très extraordinaire de la valeur échangeable des produits bruts de la terre, accompagnée d'une grande diminution du moyen de circulation, l'accroissement soudain du fardeau de la taxe doit beaucoup ajouter à l'action des autres causes qui découragent la production. Cet effet a été ressenti à un haut degré, mais la détresse qui en est résultée s'est déjà fort adoucie; et parmi les classes marchandes et manufacturières, où la plupart des individus sont sans occupation, le mal provient évidemment moins du besoin de capital et des moyens de production, que du manque d'un marché pour les ouvrages faits à mesure de leur production; privation pour laquelle l'abolition des taxes, quelque convenable et même nécessaire qu'elle puisse être comme mesure permanente, n'est certainement pas un remède immédiat et spécifique.

Les principales causes de l'accroissement de la pauvreté, indépendamment des crises présentes, sont : premièrement l'accroissement général du système manufacturier et les variations inévitables du travail qui en dépend; secondement et plus particulièrement, la pratique, qui a été adoptée dans quelques provinces d'Angleterre et qui actuellement se répand assez généralement dans tout le royaume, de payer par l'assistance paroissiale une partie considérable de ce qui serait naturellement dû à titre de salaire.

Pendant la guerre, quand la demande du travail était grande et crois-

sante, une telle pratique était le seul moyen d'empêcher les salaires de suivre dans leur hausse celle des objets de première nécessité, à quelque prix que ceux-ci se fussent élevés par l'effet de la taxe. En conséquence on a vu que dans les parties de la Grande-Bretagne où cette pratique a prévalu le moins, les salaires ont haussé le plus. C'est ce qui a eu lieu en Écosse et dans quelques parties du nord de l'Angleterre, où l'amélioration de l'état des classes ouvrières, et l'accroissement de leurs moyens de commander les objets de première et de seconde nécessité ont été singulièrement remarquables. Si dans quelques autres parties du pays, où cette pratique ne s'est pas beaucoup propagée, et spécialement dans les villes, les salaires n'ont pas haussé dans le même rapport, cela a été dû à l'affluence et à la concurrence de la population élevée à peu de frais dans les provinces environnantes.

C'est une remarque fort juste d'Adam Smith que les tentatives de la législature pour hausser la paye des pasteurs (*curates*) ont toujours été sans effet, à cause du nombre des sujets qui s'offrent pour remplir ces places et du bas prix dont ils se contentent; circonstances dues aux bourses ou gratifications accordées dans les universités aux jeunes élèves qui se livrent à l'état ecclésiastique. Il est également vrai qu'aucun effort humain ne pourra maintenir le salaire de l'ouvrier à un taux qui rende celui-ci capable de soutenir par son gain une famille médiocrement nombreuse, aussi longtemps que ceux qui ont plus de deux enfants seront considérés comme ayant droit à l'assistance paroissiale.

Si ce système devenait universel (et j'avoue que les lois sur les pauvres me semblent naturellement y conduire), il n'y a aucune raison pour que les secours de paroisse ne se donnent pas de jour en jour avec plus de facilité, et je n'hésite point à affirmer que si le gouvernement et la constitution du pays étaient à tout autre égard aussi parfaits que le visionnaire le plus confiant se flatterait de pouvoir les faire; si les parlements étaient annuels; si l'on établissait le suffrage universel; s'il n'y avait ni guerres, ni taxe, ni pensions; si la liste civile était réduite à 1,500 livres sterling par an, la grande masse de la société pourrait encore fort bien n'être qu'une communauté de pauvres [1].

On m'a accusé de proposer une loi pour défendre aux pauvres de se marier. Cela n'est pas vrai. Bien loin d'avoir proposé une telle loi, j'ai dit distinctement que si un individu voulait se marier sans avoir une espérance légitime d'être en état d'entretenir sa famille, il devait avoir

[1] Malthus revient souvent à cet ordre d'idées. Nous l'avons signalé en premier lieu, p. 15. Voyez aussi ce qu'il dit des systèmes d'égalité. (*Jph. G.*)

la plus pleine liberté de le faire ; et toutes les fois que des propositions prohibitives m'ont été suggérées, comme convenables, par des personnes qui avaient tiré de fausses conséquences de ce que j'avais dit, je les ai toutes fermement et uniformément réprouvées. Je suis en effet de la manière la plus décidée de l'opinion que toute loi positive pour limiter l'âge du mariage [1] serait injuste et immorale; et de toutes mes objections à un système de communauté et à celui des lois sur les pauvres (deux systèmes qui, bien que différents dans leur origine, sont de nature à produire les mêmes résultats), la plus grande est que la société, dans laquelle on réussirait à les réaliser, serait finalement réduite à la triste nécessité d'opter entre la détresse universelle et la mise en vigueur de lois *directes* contre le mariage.

Ce que j'ai proposé est une mesure bien différente. C'est l'abolition graduelle, et même très graduelle, des lois sur les pauvres [2]. La raison pour laquelle j'ai hasardé une proposition de cette espèce est la ferme conviction où je suis que ces lois ont décidément fait baisser les salaires des classes ouvrières et ont rendu généralement leur condition plus mauvaise qu'elle n'aurait été, si ces lois n'avaient jamais existé. Partout leur effet a été de déprimer, mais il s'est fait sentir plus durement sur les classes ouvrières dans les grandes villes. Dans les paroisses de la campagne, les pauvres reçoivent dans la réalité quelque compensation à l'exiguité de leurs salaires; leurs enfants, au-delà d'un certain nombre, sont réellement entretenus par la paroisse; et quoique ce doive être un sentiment bien pénible pour un ouvrier de penser qu'il lui est presque impossible de se marier sans devenir père d'une famille de pauvres, s'il peut se faire à cette idée, il y a du moins pour lui quelque espèce de compensation. A Londres, au contraire, et dans toutes les grandes villes de l'Angleterre, le mal est supporté sans la compensation. La population, qui dans les campagnes est le fruit des sommes gratuitement répandues, reflue naturellement et nécessairement dans les villes, et tend de même naturellement et nécessairement à y faire baisser les salaires; tandis qu'au fait ceux qui se marient dans les villes, et qui ont de grandes familles, ne reçoivent aucun secours de leurs paroisses, à moins qu'ils ne soient dans la plus extrême détresse et prêts à mourir de faim ; en somme, l'assistance que les classes manufacturières obtiennent

---

[1] Entre personnes nubiles! Cela est évidemment sous-entendu. (*Note des traducteurs.*)

[2] Assez graduelle pour n'affecter aucun individu qui soit actuellement vivant, ou qui doive naître dans les deux années prochaines. (*Note de l'auteur.*)

pour le soutien de leurs familles, et qui doit suppléer à l'exiguité de leurs salaires, est très peu considérable.

Pour remédier aux effets de cette concurrence de la campagne, les artisans et les ouvriers des manufactures dans les villes ont été conduits à comploter, dans le but de maintenir le prix des salaires et d'empêcher les ouvriers de travailler au-dessous d'un certain taux. Mais de tels complots ne sont pas seulement illégaux, ils sont déraisonnables et inefficaces; et si l'offre d'ouvriers dans quelque branche particulière d'industrie est de nature à faire baisser les salaires, l'acte de les maintenir de force doit avoir l'effet de priver d'occupation un nombre d'ouvriers tel, que la dépense de leur entretien égale le gain produit par la hausse des salaires; en sorte que cette hausse demeure tout-à-fait vaine par rapport à la masse entière des ouvriers.

Il est de toute impossibilité que les différentes classes de la société soient en même temps bien payées et pleinement occupées, si en somme l'offre du travail excède la demande; et comme les lois sur les pauvres tendent de la manière la plus marquée à faire que l'offre du travail excède la demande qu'on en fait, leur effet doit être ou de faire baisser universellement tous les salaires, ou si quelques-uns sont maintenus artificiellement, de priver d'occupation un grand nombre d'ouvriers, et ainsi d'accroître constamment la pauvreté et la détresse des classes ouvrières.

Si tel est l'état des choses (et je suis fermement convaincu qu'il est réellement tel) tous ceux qui s'intéressent au bonheur de la grande masse de la société doivent vivement regretter que les écrivains, dont les ouvrages sont les plus répandus parmi le peuple, aient marqué du sceau de la réprobation la conduite qui seule peut améliorer sa condition, et qu'ils aient donné leur approbation au système qui doit inévitablement le précipiter dans la pauvreté et la détresse.

A tous les individus dont le peuple se compose, on apprend qu'ils n'ont nulle raison d'imposer à leurs penchants la moindre contrainte, ou d'user de prudence à l'égard du mariage, parce que la paroisse est tenue de pourvoir aux besoins de tous ceux qui naissent. On leur apprend qu'ils ont tout aussi peu de raisons de contracter des habitudes d'économie et de profiter des ressources présentées par les caisses d'épargne, pour mettre à part leurs gains tant qu'ils sont célibataires, afin d'avoir une chaumière quand ils se marieront, de vivre honorablement et avec quelque degré d'aisance; parce que, apparemment, la paroisse est tenue de couvrir leur nudité et de leur trouver un lit et une chaise dans une maison de travail.

On leur apprend que toute tentative de la part des classes plus élevées de la société pour leur inculquer les devoirs de prudence et d'économie, ne peut dériver que du désir d'épargner l'argent que ces classes payent pour la taxe des pauvres; quoiqu'il soit bien certain que le seul moyen conforme aux lois de la morale et de la religion qui puisse procurer aux pauvres la plus grande portion de la propriété du riche sans précipiter dans la misère la communauté toute entière, est, de la part du pauvre, la prudence dans tout ce qui tient au mariage, et l'économie tant avant qu'après l'avoir contracté.

On leur apprend que l'ordre du Créateur de croître et de multiplier est destiné à contredire ces lois que lui-même a données pour l'accroissement et la multiplication de la race humaine; et que c'est le devoir de toute personne de se marier de bonne heure, lors même que, par l'impossibilité d'une addition suffisante à la nourriture du pays, ses enfants doivent pour la plupart mourir d'une mort prématurée, et ne contribuer en rien à la multiplication de l'espèce; que, dans cet état de choses, son devoir est de se marier, tout aussi bien que si tous les enfants nés d'un tel mariage pouvaient être bien entretenus et qu'il y eût de la place et de la nourriture pour un grand et rapide accroissement de population.

On leur apprend qu'entre un pays tel que l'Angleterre, dès longtemps bien peuplé, où la terre inculte est comparativement stérile, et un pays tel que les États-Unis d'Amérique, où pour la moindre valeur on a des millions d'acres d'une terre riche et fertile, il n'y a d'autre différence dans la condition des classes ouvrières que celle qui provient de la taxe.

On leur apprend enfin, ô monstrueuse absurdité! que la seule raison pour laquelle l'ouvrier des États-Unis gagne un dollar par jour, tandis que l'ouvrier de la Grande-Bretagne ne gagne que deux shellings est que celui-ci paye en taxe la plus grande partie de ces deux schellings.

Quelques-unes de ces doctrines sont si grossièrement absurdes, que je ne doute pas qu'elles ne soient rejetées au premier abord par le sens commun d'un très grand nombre d'ouvriers. Ils ne peuvent manquer de reconnaître que, s'ils dépendent principalement de la paroisse pour l'entretien de leurs enfants, ils n'ont à attendre que la table de la paroisse, le vêtement, l'ameublement, la maison, le gouvernement de la paroisse; et ils doivent très bien savoir que des personnes qui vivent de la sorte ne peuvent être dans un état de bonheur et de prospérité.

Il peut à peine échapper au plus simple artisan, que plus les ouvriers sont rares plus aussi est grande la portion qu'ils retiennent sur la valeur

de ce qu'ils produisent pour leurs maîtres ; et il suit de là tout naturellement que la prudence à l'égard du mariage, qui est le seul moyen moral de prévenir l'excès de l'offre des ouvriers sur la demande, est aussi l'unique moyen de donner au pauvre, d'une manière permanente, une grande part aux produits du pays.

Un homme ordinaire qui a lu la Bible, doit être convaincu qu'un ordre, donné à un être raisonnable par un Dieu de miséricorde, ne peut avoir eu le but que lui prête une interprétation tendant à produire la maladie et la mort et non la multiplication de l'espèce. Le plus simple bon sens lui fera voir que si, dans un pays où il n'y a que peu ou point d'accroissement de nourriture à espérer, chaque homme se mariait à dix-huit ou vingt ans, époque où en général il y est le plus fortement enclin; il s'ensuivrait nécessairement un accroissement de pauvreté, de maladie et de mortalité, et non un accroissement de population; aussi longtemps du moins qu'il continuera d'être vrai (ce dont cet homme de bon sens ne serait sans doute pas disposé à douter) qu'un nombre d'hommes additionnel ne peut pas vivre, sans une nourriture additionnelle.

Un bon et solide jugement, sans être doué d'une pénétration extraordinaire, suffirait à l'ouvrier instruit de la nature du pays, pour lui faire soupçonner qu'il doit y avoir quelque grande différence, tout-à-fait indépendante de la taxe, entre les États-Unis d'Amérique et l'Angleterre; c'est-à-dire entre un pays qui peut aisément être mis en état d'entretenir cinquante fois autant d'habitants qu'il en contient actuellement, et un pays qui ne pourrait, sans des efforts extraordinaires, être mis en état d'entretenir deux ou trois fois autant d'habitants qu'il en contient. Il verrait au moins qu'il y a une différence prodigieuse dans le pouvoir d'entretenir un nombre additionnel de bestiaux, entre une petite ferme déjà bien peuplée, et une très grande ferme qui n'a pas la cinquantième partie de ce qu'elle est en état de nourrir. De plus, comme il saurait que les riches et les pauvres doivent également vivre des produits de la terre, aussi bien que les animaux, il serait disposé à conclure que ce qui est si évidemment vrai dans un cas, ne peut être faux dans l'autre. Ces considérations devraient lui faire regarder comme naturelle et conforme à toute espèce de vraisemblance, que dans les pays où il y a un grand besoin d'hommes, les salaires soient de nature à encourager les mariages précoces et les familles nombreuses; et cela par la meilleure de toutes les raisons, c'est que dans un tel pays tous ceux qui naîtront pourront être entretenus avec facilité dans l'aisance; tandis que dans les pays qui sont déjà presque pleins, les salaires ne peuvent pas donner le même encouragement aux mariages précoces, par une raison

qui, certes, n'est guères plus mauvaise, c'est que les personnes ainsi venues au monde ne peuvent trouver un entretien suffisant.

Il est peu d'artisans et de manouvriers qui n'aient entendu parler du haut prix du pain, de la viande et du travail en Angleterre, en comparaison des prix du continent; et ils ont en même temps entendu dire très généralement que ces hauts prix étaient dûs principalement à la taxe; qu'à la vérité la taxe a fait monter les salaires en argent comme les autres choses, mais qu'elle a fait plus de mal que de bien à l'ouvrier, parce qu'auparavant elle avait fait monter le prix du pain, de la bière et des autres articles à l'achat desquels il emploie ce qu'il gagne. Avec ce petit nombre de connaissances acquises, l'intelligence la moins exercée se révolterait à l'idée que la même cause qui a maintenu le prix en argent du travail chez toutes les nations de l'Europe à un taux beaucoup plus bas qu'en Angleterre, savoir l'absence de taxe, est précisément celle qui l'a fait monter de plus du double dans les États-Unis d'Amérique. Ce simple ouvrier se convaincrait que, quelle que puisse être la cause du haut prix pécuniaire des salaires dans les États-Unis (cause qu'il a peut-être de la peine à pénétrer), il est au moins certain que cette cause ne peut être la simple absence de taxe, puisque cette circonstance ne pourrait avoir qu'un effet directement opposé.

Quant à l'amélioration de l'état des classes inférieures en France depuis la révolution, amélioration sur laquelle on a beaucoup insisté, si l'on énumérait les circonstances qui l'ont accompagnée, elles établiraient de très fortes présomptions contre les doctrines qu'on a voulu répandre récemment. L'amélioration de l'état des classes ouvrières en France depuis la révolution a été accompagnée d'une grande diminution dans le taux des naissances. Cette diminution a eu naturellement et nécessairement l'effet de donner à ces classes une plus grande part aux produits du pays, et a maintenu l'avantage provenant de la vente des biens du clergé et des autres domaines nationaux, qui, sans cela, en peu de temps aurait été perdu. L'effet de la révolution en France a été de rendre chacun plus dépendant de soi-même et moins dépendant des autres. Les classes ouvrières sont par là devenues plus actives, plus économes et plus prudentes en fait de mariage qu'auparavant, et il est très sûr que, sans cela, la révolution ne leur aurait fait aucun bien. Une amélioration dans le gouvernement tend naturellement à produire ces effets et par là même à améliorer la condition du pauvre. Mais un système très étendu d'assistance paroissiale, et des doctrines telles que celles qui ont été dernièrement propagées, s'y opposent. Elles empêchent les classes ouvrières de contracter l'habitude de ne dépendre que

de leur propre prudence et de leur propre industrie. Il en résulte qu'une amélioration à d'autres égards devient comparativement d'une très faible importance ; et sous la meilleure des formes imaginables de gouvernement, il peut y avoir des milliers de gens sans ouvrage et à moitié morts de faim.

Si on enseigne au peuple que tous ceux qui naissent ont un *droit à être entretenus*[1] par le pays, quel que soit leur nombre, et qu'il n'y a aucun besoin de faire usage de prudence dans ce qui concerne le mariage, pour contenir ce nombre dans de justes limites, ceux à qui l'on aura tenu ce langage céderont inévitablement à des tentations si intimement liées à tous les penchants de la nature humaine, et ils tomberont de plus en plus dans la dépendance de l'assistance paroissiale. On ne peut donc être plus inconséquent, plus en contradiction avec soi-même, que ne le sont ceux qui soutiennent de telles doctrines, et qui se plaignent du nombre des pauvres. Ces doctrines et une affluence de pauvres sont deux choses inévitablement unies ; et aucune révolution, aucun changement de gouvernement, ne peut avoir le pouvoir de les séparer.

—

CHAPITRE VIII. — DU SYSTÈME AGRICOLE.

Comme il est dans la nature de l'agriculture de produire des subsistances pour un nombre de familles plus grand que celui qu'exige la culture, on serait peut-être porté à croire qu'une nation strictement attachée au système agricole aurait toujours plus d'aliments qu'il n'en faudrait pour nourrir ses habitants, et que jamais sa population ne serait arrêtée par le manque des moyens de subsistance.

Il est à la vérité incontestable que l'accroissement du nombre des habitants d'un tel pays ne pourrait être arrêté immédiatement, ni par le manque du pouvoir de produire, ni même par le déficit du produit actuel du sol comparé avec la population. Mais si l'on considère de plus près l'état des classes ouvrières, on verra que les salaires réels de leur travail sont tels qu'ils arrêtent et règlent leur accroissement, parce qu'ils arrêtent et règlent leur pouvoir de commander des moyens de subsistance.

---

[1] Voyez ce qui est dit au liv. III, ch. VI; liv. IV, ch. VI, et appendice, liv. V, ch. II. (*Jph. G.*)

Dans certaines circonstances de sol et de situation, il peut se faire qu'un pays, qui manque de capitaux, trouve son avantage à acheter des marchandises étrangères avec son produit brut, plutôt qu'à les fabriquer chez lui; et dans ce cas il crée nécessairement plus de produit brut qu'il n'en consomme. Mais un tel état de choses ne peut guères s'accorder avec la permanence du sort des classes inférieures de la société ou du taux de leur accroissement. Dans un pays où prédomine exclusivement le système agricole, où le travail en masse s'applique à la terre, le sort du peuple est sujet à presque tous les degrés de variation.

C'est sous le système agricole peut-être que l'on peut observer à cet égard les deux extrêmes; des exemples d'un état des pauvres aussi bon que l'on peut le souhaiter, et des exemples du sort le plus triste que l'on ait jamais rencontré.

Là où il y a abondance de bonnes terres, où rien ne s'oppose à l'achat et à la distribution qu'on en veut faire, où d'ailleurs il y a au dehors pour le produit brut des débouchés faciles, il doit arriver à la fois que les profits des fonds et les salaires du travail se maintiennent hauts. Ces profits et ces salaires élevés, s'il règne d'ailleurs assez généralement des habitudes d'économie, ne peuvent manquer de fournir des moyens d'accumulation rapide des capitaux, jointe à une demande de travail grande et soutenue; tandis que le rapide accroissement de la population, qui en est la suite, maintient au même point la demande du produit et prévient la baisse des profits. Si le territoire est vaste et la population petite en comparaison, les terres peuvent, pendant un certain espace de temps, manquer de bras et de capitaux. C'est dans de telles circonstances que le travail, sous le système agricole, peut commander une portion des choses nécessaires à la vie plus forte qu'en aucune autre situation, et que la condition des classes inférieures est la meilleure.

La seule déduction à faire à leur richesse dans ces circonstances-là, est celle qui résulte de la basse valeur relative du produit brut.

Si une partie considérable des ouvrages faits, que l'on emploie dans un tel pays, se paye par le produit brut qu'il exporte, il faut que la valeur relative de ce produit brut y soit plus basse, et celle des ouvrages faits plus haute, que dans les pays avec lesquels ce commerce a lieu. Or, là où une portion donnée de produit brut ne commande pas autant d'ouvrages faits et de marchandises étrangères qu'il en peut commander ailleurs, la condition de l'ouvrier n'a pas, pour son exacte mesure, la quantité de produit brut qui lui tombe en partage. Si, par exemple, le gain annuel d'un ouvrier, dans un certain pays, s'élève à une somme équivalente à quinze quarters de froment, tandis que dans un autre ce

gain ne s'élève qu'à neuf, il ne serait pas exact d'en conclure que leur condition relative et leurs jouissances sont dans le même rapport; car la totalité des gains d'un ouvrier n'est pas dépensée en nourriture. Si donc ce qui ne va pas à cet objet se trouve, dans le pays où le gain s'élève à quinze quarters, ne pas suffire, à beaucoup près, pour acheter autant d'habits et d'autres utiles marchandises, que dans le pays où le gain n'est que de neuf; il peut se faire que dans ce dernier pays, la situation de l'ouvrier, prise dans son ensemble, approche plus qu'on n'aurait pu le supposer de ce qu'elle est dans le premier pays.

N'oublions pas toutefois que la *quantité* tend toujours puissamment à contrebalancer toute infériorité de valeur. L'ouvrier qui gagne un plus grand nombre de quarters peut toujours commander à la fois et plus d'objets de nécessité et plus d'objets de simple utilité, mais non pas au point qu'indique le rapport des gains en produit brut.

Les États-Unis d'Amérique fournissent un exemple pratique du système agricole dans les circonstances les plus favorables au sort des classes ouvrières. La nature du pays comporte l'application d'une partie considérable de ses capitaux à l'agriculture; d'où est résulté un accroissement de fonds très rapide. De là une demande de travail constamment soutenue. En conséquence les classes ouvrières ont été très bien payées. Elles ont été mises en état de commander une quantité d'objets de première nécessité fort supérieure à ce qu'on voit ailleurs; et les progrès de la population ont été singulièrement accélérés.

Là même cependant une légère déduction s'est fait sentir par le bas prix des grains. Comme, jusques à la dernière guerre, les États-Unis importaient d'Angleterre la plus grande partie des ouvrages fabriqués, tandis que l'Angleterre importait des États-Unis de la farine et du froment, on ne peut douter qu'aux États-Unis la valeur de la nourriture comparée à celle des ouvrages faits n'ait été moindre qu'en Angleterre. Et cet effet n'a pas lieu seulement pour les marchandises importées, mais aussi pour les produits des fabriques du pays, pour lesquelles les États-Unis ne jouissent d'aucun avantage particulier. Dans l'agriculture, l'abondance des bonnes terres suffit à contrebalancer les salaires élevés et les hauts profits des fonds, et à maintenir les grains à un prix modéré, malgré la grande cherté de ces deux éléments du prix. Mais dans la production des ouvrages de manufacture, cette cherté doit nécessairement se faire sentir, sans qu'aucun avantage la compense, et ne peut manquer d'élever le prix des ouvrages fabriqués dans le pays, aussi bien que de ceux du dehors, en comparaison du prix des matières alimentaires.

Dans ces circonstances, le sort des classes ouvrières ne peut pas être, à l'égard des objets de commodité et de jouissance, beaucoup meilleur que celui des ouvriers d'autres pays, comme semblerait l'indiquer la quantité de nourriture que leur gain peut obtenir. Ce résultat est suffisamment confirmé par l'expérience. Un voyageur français très intelligent, M. Simond, qui a passé vingt ans aux États-Unis, a parcouru assez récemment une grande partie de l'Angleterre. On voit, dans sa relation écrite en 1810 et 1811, qu'il a été frappé de l'air d'aisance et de bonheur des paysans de cette île et de la propreté qui règne dans leurs vêtements. Il vit, dans quelques endroits, tant de cabanes bien soignées, tant de bons habits, si peu d'apparence de misère, qu'il ne pouvait s'empêcher de se demander avec étonnement où donc se cachaient les pauvres de l'Angleterre et où étaient leurs habitations. Ces remarques, venant d'un observateur capable, exact, et selon toute apparence tout-à-fait impartial, qui arrivait d'Amérique et visitait l'Angleterre pour la première fois, sont curieuses et instructives; les faits qu'elles présentent, quoiqu'ils puissent se ressentir de l'impression produite par quelques différences dans les habitudes et la manière de vivre des deux pays, doivent dépendre en grande partie des causes que nous venons d'indiquer.

L'Irlande offre un exemple frappant des fâcheux effets qu'a sur le sort des pauvres le bas prix relatif des denrées alimentaires. Les fonds destinés à payer le travail s'y sont si rapidement accrus pendant le cours du dernier siècle, on a appliqué à cet emploi une portion si considérable de l'aliment principal des classes inférieures du peuple, que l'accroissement de la population y a été plus rapide que presque partout ailleurs, à l'exception des États-Unis. L'ouvrier irlandais, payé en pommes de terre, a gagné peut-être en moyens de subsistance de quoi nourrir deux fois autant de personnes que pouvait en gagner l'ouvrier anglais, payé en froment; et l'accroissement de la population dans les deux pays a été à peu près dans le rapport de la quantité relative de nourriture accordée, dans chacun d'eux, à l'ouvrier, en se conformant à ses habitudes. Mais il s'en faut bien que, pour les objets de commodité et de jouissance, leur sort ait suivi le même rapport. La grande quantité de nourriture que produit la terre lorsqu'on l'emploie à la culture des pommes de terre, et par suite le bas prix du travail que cette denrée alimente, tendent à élever la rente du sol plutôt qu'à la faire baisser, en sorte qu'en tout ce qui en dépend, elle maintient le prix des matières des manufactures et de toutes les autres espèces de produit brut, à l'exception des pommes de terre. Ainsi, il y a un grand dés-

avantage relatif dans les matières brutes qu'emploient les manufactures du pays, et il y en a plus encore dans les produits étrangers tant bruts que fabriqués. La valeur échangeable de nourriture que l'ouvrier irlandais gagne en sus de ce qu'il consomme pour lui et sa famille, ne peut aller beaucoup au-delà de ce qui suffit à le loger, à le vêtir et à lui procurer quelques objets de commodité. Il résulte de là que sous ces derniers rapports sa condition est fort misérable, quoique ses moyens de subsistance, tels qu'il les trouve, soient comparativement abondants.

En Irlande, le prix du travail en argent n'est guères plus de la moitié de ce qu'il est en Angleterre. La quantité de nourriture gagnée par de tels salaires ne compense nullement ce qui leur manque en valeur; et la partie que l'ouvrier irlandais aura de reste, le quart ou le cinquième peut-être, ne lui permettra pas d'étendre beaucoup ses achats d'ouvrages faits et de marchandises venant du dehors. Dans les États-Unis, au contraire, le prix du travail, même en argent, est presque double de celui d'Angleterre. L'ouvrier américain ne peut pas à la vérité acheter, avec la nourriture qu'il gagne, des ouvrages faits et des marchandises venues du dehors aussi bon marché que l'ouvrier anglais, mais la quantité supérieure de cette nourriture compense sa moindre valeur. Son sort, comparé à celui de l'anglais, n'est pas aussi supérieur que l'indiquerait le rapport de leurs moyens de subsistance, mais en tout il est préférable. Et l'on peut dire en général que les États-Unis offrent l'exemple d'un système agricole dans lequel le sort des classes ouvrières est meilleur qu'il ne l'est en aucun autre pays connu.

On rencontre bien plus fréquemment des exemples de pays où, sous le système agricole, les classes inférieures sont dans une situation très misérable. Lorsque l'accumulation du capital s'arrête, quelle qu'en soit la cause, la population tarde à s'arrêter, et croît toujours jusqu'à ce qu'elle ait atteint la dernière limite des moyens de subsistance, autant que le permettent les habitudes des classes inférieures de la société; en d'autres termes, les salaires réels baissent, jusqu'à ce qu'enfin ils soient réduits à ce qui suffit précisément et sans aucun reste à maintenir la population à l'état stationnaire. Si cela a lieu, comme il arrive souvent, dans un temps où les terres abondent encore et où le capital est rare, les profits des fonds seront naturellement élevés; mais le blé sera à bon marché, à cause du nombre des terres, de leur fertilité et de l'état stationnaire de la demande qu'on en fait, et ce bas prix se maintiendra malgré les hauts profits des fonds; tandis que ces hauts profits, joints au manque d'habileté et à l'imperfection de la division du travail, qui sont la suite inévitable du manque de capitaux, rendront chères com-

parativement toutes les marchandises manufacturées. Un tel état de choses sera naturellement défavorable au développement de ces habitudes de prudence et de contrainte morale, qui sont le plus souvent le fruit de l'aisance et de la coutume établie de jouir d'un bien-être durable; il y aura donc lieu de s'attendre à voir la population croître sans s'arrêter, jusqu'à ce qu'enfin les salaires, même estimés en nourriture, soient extrêmement bas. Mais dans un pays où les salaires estimés en nourriture sont bas, et où cette nourriture a une valeur relative très basse en comparaison de celle des produits des manufactures, soit étrangères, soit domestiques, le sort des classes ouvrières doit être le plus mauvais qu'il puisse être.

La Pologne et quelques parties de la Russie, la Sibérie et la Turquie d'Europe, fournissent des exemples de ce genre. En Pologne, la population semble être presque stationnaire ou très lentement progressive; et comme la population et le produit y sont l'un et l'autre faibles, en comparaison de l'étendue du territoire, on peut en conclure avec assurance que les capitaux y sont rares et toutefois lentement progressifs. Il suit de là que la demande du travail y croît fort lentement, et que les salaires réels, ou la portion des objets de nécessité et d'utilité que peuvent commander les classes ouvrières, est telle que la population ne s'élève pas au-dessus du niveau des objets de consommation auxquels ces classes peuvent atteindre. Comme d'après l'état du pays, les paysans ne peuvent point avoir été accoutumés à jouir d'une certaine aisance et de beaucoup d'objets de commodité, il est probable que les obstacles à la population y sont plutôt du genre destructif que du genre privatif.

Là toutefois le blé abonde et on en exporte annuellement en grande quantité. Ce n'est ni la puissance de produire des aliments, ni même la quantité qui en est actuellement produite dans un pays, qui y limite et règle la population, mais bien la quantité qui, dans l'état de choses actuel, est assigné à l'ouvrier, et le taux d'accroissement des fonds appropriés à cet emploi.

Dans le cas dont il s'agit, la demande de travail est très petite, et bien que la population soit peu considérable, elle l'est trop pour que le faible capital du pays puisse suffire à la mettre en activité. Le sort de l'ouvrier est donc déprimé, parce qu'il n'est en état de commander en nourriture que ce qui suffit au maintien d'une population stationnaire ou qui croît très lentement. Il est déprimé en outre par la basse valeur relative de la nourriture qu'il gagne, parce que l'excédant quelconque qu'il peut en avoir ne lui donne qu'une très faible puissance d'acheter des produits de manufacture ou des marchandises étrangères.

Dans de telles circonstances, on ne peut s'étonner que toutes les relations de la Pologne en représentent les classes inférieures comme fort misérables. Les autres parties de l'Europe qui ressemblent à la Pologne pour l'état de la terre et du capital, offrent le même tableau.

Pour rendre justice néanmoins au système agricole, il faut observer que l'obstacle prématuré qui s'oppose à l'accroissement du capital et à la demande du travail, et qui se fait sentir dans quelques contrées en Europe où la terre continue de produire avec abondance, n'est pas dû à la direction particulière de leur industrie, mais aux vices du gouvernement et à la forme de l'établissement social, qui arrête le développement plein et naturel de cette industrie dans la direction qu'elle suit.

On ne cesse de citer la Pologne comme un exemple des déplorables effets du système agricole. Mais on ne peut équitablement alléguer une telle preuve. La misère de la Pologne ne provient pas de ce qu'elle dirige principalement son industrie vers l'agriculture; elle provient du peu d'encouragement qu'on y donne à l'industrie de tout genre, à raison de l'état de la propriété et de la condition servile du peuple. Aussi longtemps que la terre sera cultivée par des paysans dont le travail ne peut donner aucun produit qui ne devienne aussitôt la propriété de leurs maîtres; aussi longtemps que la société en masse se composera de ces êtres dégradés et des seigneurs propriétaires de vastes terres, il n'y aura évidemment aucune classe d'hommes en état de faire des demandes égales à l'excès du produit du sol, ou d'accumuler un nouveau capital et d'accroître la demande du travail. Dans ce triste état de choses, le meilleur remède serait sans doute l'introduction des manufactures et du commerce; elle délivrerait la masse du peuple de l'esclavage et donnerait un stimulant à l'industrie et à l'accumulation. Mais si le peuple était déjà libre et industrieux, si la propriété foncière était aisément divisible et aliénable, il pourrait convenir encore à un pays tel que la Pologne, d'acheter de l'étranger les plus beaux ouvrages de manufacture dont il a besoin, en les payant avec son produit brut, et de continuer ainsi, pendant un grand nombre d'années, à être un pays agricole. Et toutefois, sous l'influence de ces circonstances nouvelles, elle offrirait un tableau totalement différent de celui qu'elle présente aujourd'hui; le sort du peuple y ressemblerait plus à celui du peuple des États-Unis, qu'au sort des habitants des contrées de l'Europe dont la civilisation est en retard. Les États-Unis d'Amérique sont peut-être, dans les temps modernes, le seul exemple qu'on puisse citer de l'application libre et naturelle du système agricole. Dans tous les pays de l'Europe, et dans la plupart des colonies qu'elle a formées hors de son

sein, de formidables obstacles gênent encore l'emploi du capital sur la terre; obstacles dus aux restes de la féodalité. Mais ces obstacles qui ont essentiellement nui à la culture n'ont pas, tant s'en faut, encouragé en proportion les autres branches d'industrie. Le commerce et les fabriques sont nécessaires à l'agriculture, mais l'agriculture est encore plus nécessaire au commerce et aux fabriques. Il sera toujours d'une vérité incontestable, que le surplus du produit obtenu par les cultivateurs, pris dans un sens étendu, mesure et limite l'accroissement de la partie de la société qui ne travaille pas à la terre. Partout le nombre des fabricants, des commerçants, des propriétaires et de ceux qui exercent des emplois civils ou militaires, doit se proportionner exactement à ce surplus de produit; et, par la nature même des choses, ne peut s'accroître au-delà. Si la terre avait été avare de ses produits, au point d'obliger tous ses habitants à travailler pour les obtenir, il n'aurait existé ni oisifs ni fabricants. Mais dans ses premiers rapports avec l'homme, elle lui fit des dons gratuits, bornés, il est vrai, mais suffisants comme fonds de subsistance pour s'en procurer de plus grands. Et la faculté de s'en procurer de tels résulta pour l'homme de cette propriété qu'a la terre d'être susceptible de produire, à l'aide de la culture, beaucoup plus d'aliments et de matières propres au vêtement et au logement, qu'il n'en faut pour nourrir, vêtir et loger ceux qui la cultivent. Cette qualité est la base du surplus de produit qui distingue d'une manière particulière le travail de la terre. En proportion du travail et de l'intelligence qui s'y sont appliqués, le surplus du produit a augmenté, et un plus grand nombre de personnes ont eu le loisir de s'occuper de toutes les inventions variées qui embellissent la vie civilisée; et en même temps le désir de profiter de ces inventions n'a point cessé de stimuler les cultivateurs et de les engager à faire croître le surplus de leurs produits. Ce désir paraît nécessaire pour donner au surplus du produit toute sa valeur et pour encourager à l'accroître, parce qu'avant que le fabricant achève son ouvrage, il faut qu'on lui avance les fonds nécessaires à sa subsistance; en sorte qu'on ne peut faire un pas dans aucune espèce d'industrie, sans que les cultivateurs obtiennent du sol plus que ce qui suffit à leur consommation.

Lorsqu'on dit que le travail de la terre est particulièrement productif, si l'on n'a en vue que le fermage net en argent qui en revient à un certain nombre de propriétaires, on considère le sujet sous un point de vue très étroit. Il est vrai que cette rente, à une époque avancée de la société, constitue la portion la plus évidente et la plus considérable du surplus de produit en question. Mais ce surplus peut également

exister sous forme de hauts salaires et de hauts profits dans les premiers périodes de la culture, où il n'y a que peu ou point de rente. L'ouvrier qui gagne une valeur équivalente à quinze quarters de blé par an peut n'avoir que trois ou quatre enfants, et ne pas consommer en nature plus de cinq ou six quarters; le propriétaire des fonds à ferme, qui donnent de hauts profits, peut bien aussi ne consommer en nourriture et en matières brutes qu'une partie peu considérable de ces profits. Tout le reste, sous forme de salaires, de profits, ou de rente, peut être considéré comme un surplus du produit du sol, qui fournit les vivres et les matières premières du vêtement et du logement à un certain nombre de personnes, selon son étendue; en sorte que de ces personnes là, les unes peuvent vivre sans le travail des mains, et d'autres s'occupent à modifier les matières brutes obtenues de la terre, en leur donnant les formes les plus propres à satisfaire aux besoins de l'homme et à ses goûts.

C'est donc entièrement de la convenance que trouve un pays à échanger son surplus de produit contre des marchandises étrangères, au lieu de le consommer chez lui, que dépend le droit qu'il a d'être ou de n'être pas caractérisé comme agricole. Un tel échange de produit brut pour des ouvrages faits ou pour certains produits étrangers peut convenir pendant un temps assez long à un État qui ne ressemblerait presque à la Pologne qu'en ce seul point qu'il exporterait du blé.

Il paraît donc que *les pays dans lesquels l'industrie des habitants se dirige principalement vers la terre*, et d'où se fait une constante exportation de grains, *peuvent jouir d'une grande abondance ou éprouver de grands besoins*, selon les diverses circonstances dans lesquelles ils se trouvent placés. En général, ils seront peu exposés aux maux passagers des disettes causées par les mauvaises années, mais la quantité de nourriture adjugée à l'ouvrier d'une manière permanente peut être telle qu'elle ne permette pas à la population de s'accroître; et leur état, progressif, stationnaire ou rétrograde, dépendra de causes autres que l'habitude qu'ils ont prise de diriger principalement leur attention sur l'agriculture.

—

CHAPITRE IX.—DU SYSTÈME COMMERCIAL.

Un pays qui excelle dans le commerce et les manufactures peut acheter du blé d'un grand nombre de pays divers; et l'on serait peut-

être porté à supposer qu'en suivant ce système, il pourrait accroître continuellement ses achats et maintenir sa population dans un état rapidement progressif, jusqu'au moment où toutes les terres des nations avec lesquelles il commerce seraient complètement cultivées. Comme ce terme est placé à une grande distance, on pourrait croire que la population d'un pays pareil ne serait arrêtée par la difficulté de se procurer des vivres, qu'après un laps de plusieurs siècles.

Mais il y a des causes, toujours en activité, qui doivent lui faire éprouver cette difficulté longtemps avant le terme en question et à une époque où, dans les pays environnants, les moyens d'accroître la production de la nourriture sont encore comparativement abondants.

En premier lieu, les avantages qui dépendent exclusivement du capital et de l'habileté, ainsi que de la possession de quelques canaux particuliers du commerce, ne peuvent, par leur nature, être permanents. On sait combien il est difficile de confiner dans un seul lieu les perfectionnements des machines; on sait que c'est l'objet constant, soit des individus, soit des nations, d'accroître leur capital; on sait enfin, par l'histoire des États commerçants, que les courants commerciaux changent souvent de direction. Il n'est donc pas raisonnable de supposer qu'un pays, quel qu'il soit, par la seule force de son capital et de son habileté, demeurera en possession des marchés, sans aucune interruption de la part des pays étrangers. Mais dès qu'une puissante concurrence étrangère survient, les marchandises exportables du pays en question doivent tomber à des prix qui réduisent essentiellement les profits, et la baisse des profits ne peut manquer de diminuer les moyens et le désir de l'épargne. Dans ces circonstances, l'accumulation du capital devient lente et la demande du travail se ralentit aussi en proportion, jusqu'à ce qu'enfin elle s'arrête; tandis que les nouveaux compétiteurs, en produisant eux-mêmes leurs matières brutes ou par tout autre avantage, feront peut-être croître assez rapidement et leurs capitaux et leur population.

Mais, en second lieu, lors même qu'il serait possible d'exclure, pour un temps considérable, toute concurrence étrangère redoutable, on observe que la seule concurrence domestique a presque inévitablement les mêmes effets. Que, dans un certain pays, on invente une machine par laquelle un homme fasse l'ouvrage de dix, ceux qui la possèdent feront sans contredit d'énormes profits. Mais aussitôt que cette invention se répand, on applique à un emploi si profitable tant de bras et de capitaux, que les produits excèdent de beaucoup la demande aux anciens prix, tant étrangère que domestique. Par conséquent, ces anciens

prix doivent tomber jusqu'à ce que les fonds et le travail employés dans cette direction cessent de donner des profits inusités. Ainsi, bien qu'à l'origine de cette fabrication, le produit du travail d'un homme en un jour ait pu s'échanger contre une quantité de nourriture suffisante à quarante ou cinquante; à une époque subséquente, il se peut qu'il ne suffise pas à dix. Dans le commerce et la fabrication du coton en Angleterre, qui a pris une si prodigieuse extension pendant ces vingt-cinq dernières années, la concurrence étrangère a jusqu'ici eu peu d'influence (1816). La grande baisse qui a eu lieu dans le prix des étoffes de coton a été due presque en entier à la concurrence domestique; et cette concurrence a tellement surchargé les marchés au dedans et au dehors, que les capitaux actuellement employés à cette fabrication, malgré l'avantage particulier que leur donne l'économie du travail, ont cessé d'avoir aucune faveur quant aux profits. Bien qu'au moyen des admirables machines employées à filer le coton, un enfant, une jeune fille, puisse faire autant d'ouvrage qu'un adulte aurait pu en faire ci-devant, ni les salaires de l'ouvrier, ni les profits du maître, ne sont plus élevés que dans les emplois de fonds où on ne fait point usage de machines et où le travail n'est pas si ingénieusement épargné.

Le pays toutefois a beaucoup profité de cette épargne. Non-seulement ceux qui l'habitent ont eu, pour se vêtir, des étoffes meilleures avec moins de dépense de travail et de propriété, ce qui doit être considéré comme un avantage grand et permanent, mais les hauts profits temporaires de cette fabrication ont occasionné une grande accumulation de capital, et par suite une grande demande de travail, en même temps que l'extension donnée aux marchés extérieurs et les valeurs ajoutées dans le marché intérieur, ont créé une demande des produits de toute espèce d'industrie, agricole et coloniale, commerciale et manufacturière, suffisante pour prévenir la baisse des profits.

L'Angleterre, par l'étendue de ses terres et par ses riches possessions coloniales, a un vaste champ pour l'emploi de son capital croissant, et le taux général de ses profits n'est pas réduit aisément et rapidement par l'accumulation. Mais un pays, tel que nous le considérons, principalement occupé de manufactures, et incapable de diriger son industrie vers une aussi grande variété d'objets, verrait plus vite décroître ses profits par l'accroissement de son capital. Aucune invention de machines, aucun talent supérieur à cet égard, ne pourrait l'empêcher après un certain temps, de voir les salaires et les profits bas; et par une suite naturelle, la population arrêtée.

Troisièmement, un pays qui est obligé d'acheter des nations étran-

gères les matières brutes de ses manufactures et les moyens de subsistance de sa population, dépend presque entièrement, pour l'accroissement de sa richesse et de sa population, de l'accroissement de richesse et de demandes des pays avec lesquels il commerce.

On a dit quelquefois qu'un pays manufacturier n'est pas plus dépendant de celui qui lui fournit la nourriture et les matières brutes, qu'un pays agricole ne l'est de celui qui les fabrique pour lui; mais c'est là réellement un abus de mots. Un pays qui a de grandes ressources en terres peut trouver qu'il y a pour lui un avantage décidé à employer la principale partie de son capital à la culture et à importer les ouvrages de manufacture dont il a besoin. C'est souvent un moyen d'employer son industrie d'une manière plus productive et d'augmenter son fonds plus rapidement. Mais si la lenteur de ses voisins à fabriquer, ou toute autre cause, oppose un grand obstacle à l'importation des ouvrages faits, ou même l'arrête totalement, un pays pourvu de nourriture et de matières premières ne peut être bien longtemps en peine. Pendant un temps, il est vrai, il ne sera pas bien pourvu du produit des fabriques, mais il s'élèvera bientôt des manufacturiers et des artisans qui acquerront peu à peu une habileté passable [1]. Dans ces circonstances, à la vérité, le capital croîtra moins rapidement, mais il pourrait croître encore beaucoup et pendant un temps auquel on ne peut point assigner de bornes.

Au contraire, si la nourriture et les matières brutes étaient refusées à une nation manufacturière, il est évident qu'elle ne pourrait pas exister. Mais outre que, dans cette supposition extrême, l'existence au sens absolu dépend pour cette nation de son commerce étranger, il faut observer de plus que ses progrès dans la richesse sont presqu'entièrement mesurés par ceux que fait la demande des contrées qui commercent avec elle. Quelque habile, active et économe que puisse être une telle nation, si ses pratiques, par indolence ou faute d'accumulation, ne voulaient ou ne pouvaient point lui acheter une valeur annuelle croissante des marchandises qu'elle produit, les effets de son habileté dans l'invention et la construction des machines ne seraient pas de longue durée.

Sans doute le bas prix des marchandises manufacturées, qui est dû à l'habileté des ouvriers et à la perfection des machines dans un certain pays, est fait pour encourager l'accroissement du produit brut chez les autres; c'est ce dont personne ne peut douter. Mais en même temps

[1] C'est ce dont l'Amérique offre en ce moment l'exemple (1816). (*Note de l'auteur.*)

nous savons que des produits élevés peuvent se soutenir pendant un long espace de temps dans un état mal gouverné et livré à l'indolence, sans y produire aucun accroissement de richesse. Or, si un accroissement de richesse et de demande n'a pas lieu chez les nations environnantes, l'augmentation de travail et d'habileté d'un État manufacturier et commerçant serait en pure perte à cause de la baisse continuelle des prix. Non-seulement cet État se verrait obligé, à mesure que croîtrait son habileté et son capital, de donner une plus grande quantité du produit de ses manufactures pour le produit brut qu'on lui offre en échange; mais il pourrait être dans l'impossibilité, même avec l'attrait d'une réduction sur les prix, d'engager ses pratiques à faire des achats qui le missent en état d'accroître son importation de nourriture et de matières brutes; or, sans un tel accroissement d'importation, il est manifeste que la population doit demeurer stationnaire.

Que l'impossibilité d'obtenir une quantité croissante de nourriture provienne de la hausse du prix monétaire du blé ou de la baisse du prix monétaire des ouvrages faits, il n'y a pas de différence quant à l'effet. Du reste, elle peut avoir lieu de l'une et l'autre manière (par la concurrence et l'accumulation chez la nation manufacturière, et par le manque de ces deux ressorts chez la nation agricole) longtemps avant qu'on ait rencontré aucune difficulté essentielle dans la production du blé.

Quatrièmement. Une nation, qui est obligée d'acheter des autres la presque totalité de ses matières brutes et de ses moyens de subsistance, non-seulement dépend entièrement des demandes de ses pratiques, selon qu'elles se livrent au travail ou à l'indolence, ou même selon leurs caprices, mais est encore assujétie à une diminution de demande nécessaire, inévitable, dans le progrès de ces nations en habileté et en capital, jusqu'au point auquel on peut raisonnablement supposer qu'elles pourront s'élever pendant un certain espace de temps. En général, la division du travail qui constitue un peuple manufacturier et voiturier pour le service des autres n'est pas naturelle et permanente, mais accidentelle et temporaire. Tant que, chez les nations qui abondent en terres, les profits de l'agriculture se soutiennent à un prix élevé, il peut fort bien leur convenir d'en payer d'autres pour fabriquer et voiturer pour elle. Mais quand les profits de la terre tombent, ou que les termes auxquels on peut donner la terre à cultiver n'encouragent plus à placer ainsi le capital que l'on accumule, ceux qui possèdent ce capital se tournent naturellement vers d'autres emplois qui leur sont offerts par le commerce et les manufactures; et (conformément au juste raison-

nement d'Adam Smith et des économistes) trouvant près d'eux les matières premières des manufactures, les moyens de subsistance et la faculté de suivre directement leur commerce au dehors, ils pourront probablement fabriquer et voiturer pour leur propre compte à moindres frais que s'ils continuaient de livrer ce travail aux mains des étrangers. Tant que les nations agricoles continuaient d'appliquer leur capital croissant principalement à la terre, cet accroissement de richesse était du plus grand avantage aux nations manufacturières et commerçantes. C'était véritablement la cause la plus active et le régulateur le plus efficace de leurs progrès en richesse et en population. Mais dès que les agriculteurs ont tourné leur attention sur les manufactures et le commerce, l'accroissement de leur capital est un signal de décadence et de destruction pour les manufactures et le commerce étrangers qu'elles alimentaient auparavant. C'est ainsi que, par le progrès naturel de la richesse des nations, et sans aucune concurrence d'habileté et de capitaux supérieurs, un état purement commerçant doit être supplanté par des vendeurs à bas prix et finalement exclu de ses marchés habituels par ceux qui jouissent de l'avantage de vivre de la terre qu'ils possèdent.

Dans la distribution de la richesse pendant le progrès de l'amélioration, les intérêts d'un État indépendant sont essentiellement différents de ceux d'une province. C'est un point auquel on n'a pas fait assez d'attention. Si le capital agricole croît en Sussex, et que les profits du capital y diminuent, les fonds surabondants passeront à Londres, à Manchester, à Liverpool, ou dans quelque autre lieu, où ils trouveront probablement un emploi plus avantageux que dans la province qui les a produits. Mais si Sussex était un royaume indépendant, cela ne pourrait pas avoir lieu; le blé que, dans l'état actuel, on envoie à Londres, serait enlevé pour nourrir les fabricants et commerçants du territoire. Ainsi, en supposant que l'Angleterre eût continué d'être divisée dans les sept royaumes de l'Heptarchie, Londres n'aurait pas pu être ce qu'il est. La distribution de richesse et de population actuelle, que nous pouvons présumer avantageuse au royaume en totalité, aurait été essentiellement différente, si l'on avait eu en vue d'accumuler la plus grande masse de richesse et de population dans certains districts particuliers, au lieu de la répandre dans toute l'île. Mais, dans tous les temps, c'est l'intérêt de chaque État indépendant d'accumuler dans ses limites le plus de richesse qu'il peut y rassembler. Par conséquent, l'intérêt d'un État indépendant, par rapport aux pays avec lesquels il fait le commerce, peut rarement être le même que l'est celui d'une pro-

vince pour l'empire auquel elle appartient; et l'accumulation de capital qui, dans l'un des cas, arrêterait l'exportation des grains, la laisserait, dans l'autre, parfaitement libre.

Si, par l'influence d'une ou plusieurs des causes que nous avons énumérées, l'importation du blé dans un pays manufacturier et commerçant éprouvait de graves obstacles, si elle venait à décroître, ou que du moins elle ne pût recevoir aucune augmentation, il est évident que la population de ce pays serait retardée dans le même rapport.

Venise présente un exemple frappant d'un état commercial arrêté tout-à-coup dans son progrès en richesse et en population par la concurrence étrangère. La découverte faite par les Portugais d'un passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance changea complètement la route du commerce de l'Inde. Non-seulement les hauts profits des Vénitiens, qui avaient été le fondement de leur richesse croissante et de leur prépondérance extraordinaire comme puissance navale et commerciale, furent subitement réduits; mais le commerce même, qui avait donné ces hauts profits, fut presque anéanti; le pouvoir et la richesse des Vénitiens se resserra bientôt dans les limites que leur assignaient leurs ressources naturelles.

Au milieu du quinzième siècle, Bruges en Flandre était le grand entrepôt du commerce entre le nord et le midi de l'Europe. Dès les premières années du seizième siècle, le commerce de cette ville commença à décliner par la concurrence d'Anvers. En conséquence, plusieurs marchands anglais ou d'autres nations étrangères la quittèrent pour aller s'établir dans celle dont le commerce et la richesse croissaient rapidement. C'est à peu près au milieu du seizième siècle qu'Anvers atteignit le zénith de sa puissance. Elle contenait plus de 100,000 habitants; elle était reconnue universellement comme la plus illustre des villes marchandes et comme l'emportant, par l'étendue et la richesse de son commerce, sur toutes celles du nord de l'Europe.

La grandeur naissante d'Amsterdam fut favorisée par le triste évènement du siège et de la prise d'Anvers par le duc de Parme; et la concurrence de l'extraordinaire industrie et des efforts persévérants des Hollandais, non-seulement empêchèrent Anvers de recouvrer son commerce, mais portèrent un coup fatal au commerce étranger de presque toutes les autres villes anséatiques.

Le déclin subséquent du commerce d'Amsterdam même fut causé en partie par la baisse des profits qu'amenèrent la concurrence intérieure et l'abondance des capitaux; en partie par les taxes excessives qui élevèrent le prix des objets de première nécessité; mais plus encore peut-

être par les progrès de quelques autres nations qui, jouissant à un plus haut degré des avantages naturels, étaient en état, même avec moins d'habileté, d'activité et de capital, de faire avec bénéfice une grande partie du commerce dont jusque-là les Hollandais étaient exclusivement en possession.

Dès 1669 et 1670, quand le chevalier W. Temple était en Hollande, les effets de l'abondance des capitaux et de la concurrence intérieure étaient tels, que dans la plupart des commerces étrangers, à l'exception de celui de l'Inde, on éprouvait des pertes, et qu'aucun ne donnait des profits qui allassent au-delà de deux ou trois pour cent[1]. Dans un pareil état de choses, le pouvoir et la volonté d'épargner doivent beaucoup diminuer. L'accumulation du capital doit avoir été stationnaire ou rétrograde, tout au plus très lentement progressive. Au fait, sir William Temple dit que, selon son opinion, le commerce de la Hollande avait depuis quelques années dépassé son méridien, et commençait sensiblement à déchoir[2]. Dans la suite, quand les progrès des autres nations devinrent encore plus marqués, il parut, par des documents indubitables, que la plupart des commerces de la Hollande, ainsi que de ses pêcheries, étaient décidément tombés, et qu'aucune branche de son premier commerce n'avait conservé son ancienne vigueur, à l'exception de celui d'Amérique et d'Afrique, et de celui du Rhin et de la Meuse, qui sont indépendants du commerce étranger et de la concurrence.

En 1669, la population totale de la Hollande et de la Frise occidentale était estimée par Jean de Wit à 2,400,000 âmes[3]. En 1778, la population des sept Provinces-Unies n'était estimée qu'à 2,000,000[4]; en sorte que, dans le cours de plus d'un siècle, la population, au lieu de croître, comme il arrive ordinairement, avait beaucoup décru.

Dans tous ces cas relatifs à des pays commerciaux, le progrès de la richesse et de la population semble avoir été arrêté par une ou plusieurs des causes ci-dessus mentionnées, qui doivent nécessairement affecter plus ou moins le pouvoir de commander des moyens de subsistance.

On peut observer d'une manière générale que si, par une ou plusieurs causes quelconques, les fonds destinés dans un pays à y maintenir le travail cessent d'être dans un état progressif, la demande du

---

[1] *Temple's works*, vol. I, p. 69, fol. — [2] *Ibid.*, p. 67.
[3] *Intérêts de la Hollande*, vol. I, p. 9. *Angl.*
[4] *Richesse de la Hollande*, vol. II, p. 349.

travail cessera aussi d'être progressive; et les salaires seront réduits à la somme qui, au prix des vivres et d'après les habitudes du peuple, suffisent et ne font rigoureusement que suffire à maintenir la population à l'état stationnaire. Un peuple placé dans de telles circonstances est dans l'impossibilité morale de s'accroître, quelle que soit l'abondance du blé et quelque élevés que puissent être en d'autres contrées les profits des fonds[1]. Il peut à la vérité, à quelque époque subséquente et à la faveur de circonstances nouvelles, commencer de nouveau à s'accroître. Si, par quelque heureuse invention mécanique, par la découverte d'une nouvelle branche de commerce, ou par un accroissement inaccoutumé de richesse et de population agricole chez les nations environnantes, ses articles d'exportation, de quelque genre qu'ils puissent être, devenaient l'objet d'une demande extraordinaire, il pourrait de nouveau importer une quantité croissante de blé, et croître de nouveau en population. Mais aussi longtemps qu'il est hors d'état d'ajouter chaque année quelque chose à ses importations d'aliments, il est de toute évidence qu'il ne peut fournir aux besoins d'une population croissante. Or, il éprouvera nécessairement cette incapacité d'importation, lorsque, par suite de l'état où sont réduites ses liaisons mercantiles, les fonds destinés à maintenir le travail deviennent stationnaires, ou commencent à décliner.

CHAPITRE X. — DES SYSTÈMES AGRICOLE ET COMMERCIAL COMBINÉS.

Dans un pays dont l'industrie se borne à l'agriculture, de la manière même la plus exclusive, il se fabrique toujours quelques matières brutes pour l'usage de l'intérieur. Et dans le pays le plus commerçant, à moins qu'il ne soit rigoureusement compris dans l'enceinte d'une seule ville, il y a toujours quelque partie de son territoire, quelque petit qu'on le suppose, d'où ses habitants tirent pour leur usage du bétail, ou en général quelque espèce de nourriture. Mais en parlant des systèmes d'agriculture et de commerce combinés, nous avons en vue un degré de combinaison qui va beaucoup au-delà de celle qui est

---

[1] Dans le nombre des causes de la décadence du commerce hollandais, Sir W. Temple met en ligne de compte le bas prix du blé qui, ajoute-t-il, « a eu lieu généralement dans ces parties de l'Europe pendant les douze dernières années. » (vol I, p. 69). Ces bas prix, dit-il, ont empêché le débit des épiceries et des autres marchandises des Indes chez les nations de la Baltique, en diminuant leur pouvoir d'acheter. (*Note de l'auteur*).

strictement inévitable. Il s'agit de ces pays où les ressources qu'offre la terre et celles qui dépendent des capitaux appliqués au commerce et aux manufactures sont les unes et les autres considérables et se balancent de manière à ne pas se surpasser beaucoup mutuellement.

Un pays ainsi constitué possède les avantages des deux systèmes à la fois, sans être exposé aux maux propres à chacun d'eux séparément.

La prospérité des manufactures et du commerce suppose, en tout État, qu'il est libéré des plus nuisibles institutions du système féodal. Elle prouve que la grande masse du peuple n'est pas dans la servitude; que les individus ont le pouvoir et la volonté de faire des épargnes; que le capital qui s'accumule trouve des emplois auxquels on peut l'appliquer en toute sécurité, et par conséquent que le gouvernement est de nature à donner à la propriété la protection requise. Dans ces circonstances, il est à peine possible qu'un pays éprouve cette stagnation prématurée dans la demande du travail et dans le produit du sol, qui, à certaines époques, se fait remarquer dans l'histoire de presque toutes les nations de l'Europe. Dans un pays où le commerce et les manufactures fleurissent, le produit du sol trouve toujours dans l'intérieur un débit facile; et ce marché est particulièrement favorable à l'accroissement progressif du capital. Mais l'accroissement progressif du capital et des fonds destinés à maintenir le travail est la grande cause de la demande du travail et des hauts salaires en blé; tandis que le haut prix relatif du blé, occasionné par le perfectionnement des machines et par l'étendue du capital appliqué aux manufactures et au commerce, le haut prix du blé, joint à la prospérité du commerce extérieur, permet à l'ouvrier d'échanger une certaine portion du gain qu'il fait en blé contre une partie considérable d'objets de commodité et de luxe, venant du dehors ou fabriqués dans le pays. Lors même que la demande effective de travail commence à se ralentir, et que les salaires en blé éprouvent quelque réduction, le haut prix relatif du blé relève comparativement la condition des classes ouvrières; et bien que leur accroissement soit comprimé, plusieurs des individus dont elles se composent peuvent encore être bien logés, bien vêtus, et se permettre les jouissances de commodité et de luxe que procurent les produits de l'industrie étrangère. Ils ne peuvent jamais être réduits à la misérable condition des pauvres de certains pays, où dès que la demande du travail devient stationnaire, la valeur du blé, comparée à celle des manufactures et des marchandises étrangères, est extrêmement basse.

Tous les désavantages d'un pays purement agricole se trouvent donc

évités par l'établissement et la prospérité des manufactures et du commerce.

On trouvera de même que les désavantages particuliers, inséparables des États purement manufacturiers et commerçants, sont évités par l'adjonction des ressources tirées de l'agriculture.

Un pays qui se nourrit lui-même ne peut point être réduit tout-à-coup, par la concurrence étrangère, à voir sa population éprouver une décadence inévitable. Si les exportations d'un pays purement commercial éprouvent une diminution importante par la concurrence étrangère, ce pays peut perdre, en un temps assez court, le pouvoir d'entretenir tous ses habitants. Mais si la même diminution d'exportations a lieu dans un pays qui trouve dans la terre des ressources, le pays perdra simplement quelques objets de commodité et de luxe fournis par l'étranger, et le commerce intérieur entre les villes et les campagnes, qui de tous est le plus considérable et le plus important, ne sera point troublé, du moins comparativement. Pendant un certain temps sans doute le pays éprouvera quelque ralentissement dans ses progrès, parce qu'il n'aura plus le même stimulant, mais il n'y a aucune raison pour qu'il rétrograde, et l'on ne peut douter que le capital refluant du commerce étranger ne trouve de l'emploi. Il s'ouvrira quelque nouveau canal qu'il suivra utilement, quoiqu'avec moins de profit qu'il ne suivait ceux qui lui sont maintenant fermés; il maintiendra encore quelque accroissement de population, bien que sur un pied inférieur à ce qu'il était sous l'influence d'un commerce extérieur florissant.

Les effets de la concurrence intérieure seront aussi fort différents dans les deux États que nous comparons.

Dans un État purement manufacturier et commerçant, la concurrence intérieure et l'abondance du capital peut tellement réduire le prix des produits des manufactures en comparaison de celui des produits bruts, que le capital croissant employé dans les manufactures ne procure pas en échange une quantité croissante de nourriture. Dans un pays où la terre offre des ressources, cela ne peut arriver. Bien qu'en vertu du perfectionnement des machines et de la moindre fertilité des terres nouvellement mises en valeur, on donne plus d'ouvrages faits pour une même quantité de produit brut, les produits des manufactures, pris en masse, ne peuvent jamais perdre leur valeur, parce que la concurrence des capitaux, dans cette espèce d'industrie, n'est pas accompagnée d'une concurrence correspondante des capitaux sur les terres[1].

[1] Cette raison, suffisamment indiquée par l'auteur, serait susceptible de quelque

Il faut observer aussi que dans un État dont le revenu se compose en entier de profits et de salaires, la diminution des profits et des salaires réduit de beaucoup la partie de ce revenu dont il peut disposer. En bien des cas il peut se faire que l'accroissement du capital et du nombre des ouvriers ne suffise pas pour compenser la diminution du taux des profits et des salaires. Mais là où le revenu du pays consiste en rente aussi bien qu'en profits et en salaires, une grande partie de ce que l'on perd en profits et en salaires est gagnée en rente, et le revenu dont on peut disposer demeure comparativement sans atteinte.

Un autre avantage éminent dont jouit une nation qui est riche en terre aussi bien qu'en établissements de commerce et de manufactures, est que ses progrès en richesse et en population dépendent comparativement peu de l'état et des progrès des autres pays. Une nation, dont la richesse dépend exclusivement des manufactures et du commerce, ne peut s'accroître sans qu'il y ait un accroissement de produit brut dans les pays avec lesquels elle est en relation d'affaires, ou sans attirer à elle une portion de ce que ces pays sont dans l'usage de consommer et dont ils consentent rarement à se dessaisir; en sorte que l'ignorance et l'indolence des autres peuvent devenir non-seulement préjudiciables mais fatales à ses propres progrès.

Un pays qui a des ressources en terres ne peut jamais être exposé à ce danger. Si son activité, son génie inventif, son économie font des progrès, sa richesse et sa population en feront aussi, quelles que puissent être la situation et la conduite des nations avec lesquelles il commerce. Lorsque son capital manufacturier surabonde, et que les marchandises ouvrées sont à trop bas prix, il n'a que faire d'attendre l'accroissement du produit brut de ses voisins. En transportant ce capital surabondant sur ses propres terres, il obtiendra de nouveaux produits, contre lesquels peuvent s'échanger ceux de ses fabriques, et soutiendra le prix de ceux-ci par une double opération, en diminuant l'offre et en augmentant la demande. Une opération analogue, à l'époque où le produit brut serait trop abondant, rétablirait le niveau entre les profits de l'agriculture et des fabriques. Sur le même principe, les capitaux du pays se distribueront dans les provinces diverses, même les plus éloignées, selon les avantages que chaque situation offrira pour en faire emploi ou dans les fabriques ou dans l'agriculture.

---

développement. Les capitaux engagés dans les fabriques doivent se reverser sur la terre dès que les ouvrages faits sont peu demandés et que la nourriture devient chère. (*Note des traducteurs.*)

Un pays dans lequel l'agriculture, les manufactures, les affaires de commerce, et toutes les différentes parties d'un territoire étendu, agissent et réagissent les unes sur les autres, chacune à son tour, pourrait évidemment aller en augmentant constamment sa richesse et sa force, fût-elle même entourée de la muraille d'airain de l'évêque Berkeley[1]. Une telle nation ferait naturellement les plus grands profits par son commerce extérieur, en quelque état qu'il pût être; et l'accroissement ou le déclin de ce commerce ajouterait ou retrancherait un puissant stimulant à son activité productive, mais l'accroissement de ses produits serait en grande partie indépendant de l'étranger. Il pourrait être retardé par la suppression du commerce extérieur, mais non arrêté ou contraint de rétrograder.

Un quatrième avantage résultant de l'union de l'agriculture et des fabriques, surtout quand ces deux industries se balancent presque mutuellement, est que le capital et la population d'un tel pays ne peuvent jamais être forcés à faire un mouvement rétrograde par le seul effet du progrès naturel des autres pays et leur tendance continuelle à l'amélioration.

D'après tous les principes généraux, il doit finalement convenir à la plupart des nations riches en terres de fabriquer pour leur propre usage, et de faire elles-mêmes leur commerce. Que des cotons bruts soient embarqués en Amérique, pour être transportés à quelques milliers de milles de là; débarqués dans le pays où ils ont été transportés pour y être manufacturés; puis embarqués ne nouveau pour le marché américain, c'est un état de choses qui de peut pas être permanent. Qu'un tel état puisse durer quelque temps, c'est ce dont personne ne peut douter, et je suis fort loin de vouloir insinuer qu'il ne faille pas profiter d'un avantage, simplement parce qu'il ne doit pas durer toujours. Mais si cet avantage est de sa nature précaire, il est prudent d'y songer, et d'en faire son profit de manière que quand il viendra à cesser, il n'arrive pas qu'en somme il ait produit plus de mal que de bien.

Si, en conséquence de quelques avantages passagers de ce genre, un pays donnait à son commerce et à ses manufactures une telle prépondérance, qu'une partie considérable de ses habitants fût obligée d'avoir recours au blé étranger pour sa nourriture, on peut être assuré qu'après un certain temps, le progrès des nations étrangères dans les manufactures et dans le commerce amènerait pour ce pays-là une période

[1] Berkeley, évêque de Cloyne en Irlande, auteur du *Traité de la vision* et des *Dialogues d'Hylas et de Philonous*. (*Note des traducteurs.*)

de pauvreté et de mouvements rétrogrades tant en capital qu'en population, qui ferait plus que balancer les bénéfices temporaires dont il aurait précédemment joui. Au contraire, une nation dont la population commerciale et manufacturière est constamment nourrie des produits de sa propre agriculture, peut recevoir, par quelque circonstance passagère, une forte impulsion dans l'une et l'autre de ces branches d'industrie, sans être exposée à des maux graves si ces circonstances viennent à cesser.

Les pays qui joignent ainsi de grandes ressources rurales à un état prospère du commerce et des fabriques, et dans lesquels la partie commerciale de la population n'excède jamais beaucoup la partie agricole, sont plus que tout autre à l'abri des revers soudains. Leur fortune croissante semble être hors d'atteinte pour les accidents communs; et il n'y a pas de raison d'affirmer qu'ils ne croîtront pas en richesse et en population pendant des siècles.

Il ne faut pas croire toutefois qu'il n'y ait à ce progrès aucune limite; il y en a une, quoiqu'elle puisse être très éloignée, et quoique certainement aucune nation grande et riche en terre ne l'ait encore atteinte.

Nous avons déjà vu que la limite marquée à la population des nations commerciales est l'époque où, par l'état des marchés étrangers, elles sont dans l'impuissance d'importer régulièrement une quantité croissante de nourriture. La limite de population pour une nation qui se nourrit des produits de son territoire est le moment où la terre a été si complètement occupée et travaillée, que l'emploi d'un nouvel ouvrier pour ce genre d'ouvrage ne peut, par une moyenne, produire une quantité additionnelle de nourriture suffisant à nourrir une famille et le nombre d'enfants requis pour que la population augmente.

Il est évident que c'est là une limite extrême que la population ne peut point franchir, qu'aucune nation n'a atteinte ni n'atteindra jamais, puisqu'en la posant, nous n'avons rien alloué pour les objets de première nécessité autres que la nourriture, ni pour les profits des fonds, deux objets qui, calculés au plus bas, ne laissent pas d'être toujours de quelque importance.

Cependant cette limite même est loin d'être celle de la capacité de produire qu'aurait la terre, si tous les habitants du pays étaient occupés à la cultiver, à l'exception seulement des producteurs d'autres objets de première nécessité; c'est-à-dire, si les soldats, les marins, les domestiques, et tous les ouvriers de luxe étaient convertis en ouvriers à la terre. En ce cas, chacun d'eux ne produirait pas de quoi pourvoir à

l'entretien d'une famille ni même finalement à son propre entretien individuel; mais jusqu'à ce que la terre refusât absolument de rendre quelque chose de plus, ils continueraient tous d'ajouter au fonds ou magasin général; et en accroissant ainsi les moyens de subsistance, ils fourniraient celui d'entretenir une population croissante. Le peuple entier d'un pays pourrait être occupé de la sorte, pendant tout le temps dont il dispose, à la production des objets de première nécessité, et n'avoir aucun moment de loisir pour se livrer à d'autres travaux. Mais c'est là un état de choses que l'on ne pourrait obtenir qu'en forçant l'industrie nationale, par l'action directe de l'autorité publique, à suivre, dans sa direction, le seul canal qu'on laisserait ouvert. C'est ce qui ne pourrait jamais s'exécuter d'après le principe de la propriété privée, principe que l'on peut raisonnablement supposer établi pour toujours. Pour ce qui est de l'intérêt individuel du propriétaire et du fermier, la règle est de n'employer jamais un ouvrier sur le sol, s'il ne produit pas plus que la valeur de son salaire; or, si ce salaire ne suffit pas à l'entretien d'une femme et d'autant d'enfants qu'il en faut pour que deux arrivent à l'âge requis pour le mariage, il est de toute évidence que la population et le produit doivent l'un et l'autre s'arrêter. Par conséquent, à l'extrême limite pratique de la population, l'état de la terre doit être tel que les derniers ouvriers qui la travaillent gagnent de quoi entretenir chacun probablement quatre personnes.

Il est heureux pour la race humaine que les lois de la nature soient telles. Si la concurrence pour les objets de première nécessité pouvait, dans le cours des progrès de la population, soumettre tous les individus sans exception à l'obligation de travailler sans interruption pour eux-mêmes, l'homme tendrait constamment à un état de dégradation, et toutes les améliorations qui auraient embelli le milieu de sa carrière seraient à la fin complètement perdues. Mais dans la réalité, et d'après le principe universel de la propriété privée, à l'époque où il cesse d'être utile d'appliquer à la terre un travail additionnel, l'excès de produit brut que les cultivateurs actuels ne consomment pas sera néanmoins, sous forme de rentes, de profits et de salaires, en particulier sous forme de rentes, dans un rapport à la totalité du produit presque aussi grand qu'à aucune des époques qui ont précédé. Tout au moins il suffira à l'entretien d'une partie nombreuse de la société, qui vit sans faire aucun travail manuel, ou dont l'occupation est de donner aux produits bruts de la terre les formes les plus propres à satisfaire aux besoins de l'homme.

Toutes les fois donc que nous faisons mention des limites réelles et

vraiment pratiques de la population, il est fort important de se souvenir qu'elles sont fort loin d'être celles de la capacité de la terre pour produire de la nourriture.

Il ne l'est pas moins de se rappeler que longtemps avant que cette limite pratique soit atteinte en un pays quelconque, le taux d'accroissement de la population y diminue graduellement. Quand le capital d'un pays devient stationnaire par l'effet d'un mauvais gouvernement, de la paresse, de la prodigalité, ou d'un coup soudain porté au commerce, il est possible à la vérité que la population soit arrêtée dans sa marche d'une manière quelquefois brusque et soudaine, bien qu'en ce cas un tel effet ne puisse avoir lieu sans quelque violente convulsion. Mais lorsque le capital d'un pays cesse de croître par l'effet d'une accumulation progressive et de l'épuisement du sol, les profits des fonds et les salaires du travail doivent avoir diminué à la fois graduellement depuis longtemps, pour être arrivés au point de ne plus offrir d'encouragement à l'accroissement des fonds, ni de moyens d'entretenir une population croissante. Si l'on pouvait supposer que le capital employé sur les terres fût en tout temps aussi grand qu'il peut l'être avec le même profit, et qu'aucune amélioration agricole ne tendit à épargner le travail, il est manifeste qu'à mesure que l'accumulation ferait des progrès, les profits et les salaires iraient baissant d'une manière régulière, et que la diminution dont serait affecté le taux d'accroissement de la population suivrait également une marche régulière. Mais dans le fait cela ne peut jamais arriver. Diverses causes, naturelles et artificielles, concourent pour troubler cette régularité, et occasionnent, en divers temps, de grandes variations dans le taux d'accroissement de la population, tandis qu'elle avance progressivement vers sa dernière limite.

Premièrement, le dénuement de capital. En fait et dans la pratique, la terre en manque presque toujours. Cela provient : en partie de la nature des baux à ferme, qui découragent le transport aux terres du capital commercial et manufacturier, et laissent par là aux terres seules le soin de produire le capital qui les féconde; en partie aussi, dans presque tous les grands pays, de la nature même d'une portion considérable du sol, qui souvent produit peu avec un petit capital, tandis qu'il peut produire beaucoup avec un grand capital employé à le dessécher ou à l'amender par des engrais naturels et artificiels en quantité suffisante; en partie enfin, de ce qu'après chaque baisse qu'éprouvent les profits et les salaires, il arrive souvent qu'il se fait de la place pour l'emploi sur la terre de beaucoup plus de capitaux que n'en peuvent demander ceux qui,

remplissant à cette époque la fonction de fermier, sont les seuls qui puissent les employer.

Secondement, les améliorations dans l'agriculture. Si l'on invente des manières de cultiver nouvelles et supérieures aux précédentes, par lesquelles la terre est non-seulement mieux travaillée, mais encore avec moins de bras, on comprend aisément que les terres de qualité inférieure peuvent donner à ceux qui les font cultiver des profits plus élevés qu'on n'en obtenait auparavant des terres les plus riches. Un système de culture plus parfait, joint à l'usage d'instruments meilleurs, peut, pendant une longue suite d'années, faire plus que contrebalancer la tendance qu'a une culture étendue et un grand accroissement de capital à faire baisser la valeur proportionnelle du revenu.

Troisièmement, le perfectionnement des fabriques. Lorsque, par une augmentation d'habileté et par l'invention de machines de plus en plus parfaites dans les ateliers des fabricants, un homme est mis en état de faire autant d'ouvrage que huit ou dix en pouvaient faire, on sait très bien que, par la concurrence intérieure et par le grand accroissement de quantité produite qui en résulte, les prix des ouvrages fabriqués de la sorte baissent beaucoup. En tant donc que ces prix s'appliquent aux objets de nécessité et de commodité auxquels sont accoutumés les ouvriers et les fermiers, ils tendent à diminuer cette portion de la valeur de la totalité du produit qui se consomme nécessairement dans le pays, et ils laissent par conséquent un plus grand reliquat. De ce reliquat supérieur de produit dérivera quelque surhaussement dans le taux des profits, nonobstant l'accroissement du capital et l'extension de la culture.

Quatrièmement, la prospérité du commerce extérieur. Si, par l'état prospère du commerce avec l'étranger, notre travail et les marchandises du pays haussent beaucoup de prix, tandis que celles du dehors haussent peu en comparaison, comme cela arrive fort souvent; le fermier et l'ouvrier achèteront le thé, le sucre, les cotons, la toile, les cuirs, le suif, les bois de construction, etc., dont ils ont besoin pour une quantité de grains ou de travail moindre que ci-devant. Cette facilité à se pourvoir de marchandises étrangères aura précisément le même effet que le perfectionnement des fabriques; elle fournira le moyen d'étendre la culture sans faire tomber les profits.

Cinquièmement, un accroissement temporaire dans le prix relatif du produit brut, provenant d'une augmentation de demande. Lors même que l'on accorderait (ce qui certainement n'est pas) qu'une hausse dans le prix du produit brut amène, après un certain temps, une hausse

proportionnée dans le prix du travail[1] et de toutes les marchandises, du moins pendant le temps où le prix du produit commence à hausser, il peut y avoir quelque hausse dans les profits de la culture, là où celle-ci est fort étendue et où le capital ne cesse point de s'accumuler. De tels intervalles (il est bon de le remarquer) sont d'une haute importance, pour une nation terrienne, dans le cours de ses progrès vers la richesse, surtout relativement aux causes du défaut de capital engagé sur la terre dont nous parlions tout-à-l'heure. Si c'est la terre même qui engendre la plus grande partie du nouveau capital employé à étendre la culture, et si l'emploi d'un capital considérable, soutenu pendant un certain temps, met souvent la terre dans un si bon état, qu'elle peut être cultivée ensuite à moindres frais, une période de hauts profits agricoles, quand elle ne durerait que huit ou dix ans, peut souvent suffire pour donner à un pays l'équivalent d'une nouvelle quantité de terres.

Ainsi, bien qu'il soit incontestablement et nécessairement vrai, que la *tendance* d'un capital continuellement croissant et d'une étendue croissante de culture soit d'occasionner une baisse progressive des profits et des salaires, toutefois les causes que nous venons d'énumérer sont évidemment suffisantes pour expliquer les grandes et longues irrégularités de cette marche.

Nous voyons en conséquence, dans tous les États de l'Europe, de grandes variations, à différentes époques, dans les progrès de leur capital et de leur population. Après être restées comme assoupies pendant nombre d'années dans un état presque stationnaire, quelques pays ont pris tout-à-coup l'essor et ont commencé à croître dans des rapports voisins de ceux que suivent les colonies nouvelles. La Russie et quelques parties de la Prusse ont offert des exemples de ce genre, et elles ont continué d'avancer de la sorte, même après une suite d'années employées à accumuler des capitaux et à étendre la culture avec une grande rapidité.

L'opération des mêmes causes a produit en Angleterre des variations analogues. Vers le milieu du dernier siècle, l'intérêt de l'argent était de trois pour cent, et on en peut conclure que les profits des fonds

---

[1] Une hausse, occasionnée exclusivement par l'augmentation de la quantité de travail qui peut être demandée, suivant le progrès de la Société, pour produire une quantité donnée de grains sur la dernière terre mise en culture, doit naturellement être particulière au produit brut; elle n'est pas de nature à se communiquer aux marchandises, dans la production desquelles il n'est survenu aucune augmentation de travail. (*Note de l'auteur.*)

étaient proportionnés à ce taux là. Dans ce même temps, autant que l'on peut le conclure des morts et des mariages, la population croissait assez lentement. De 1720 à 1750, période de 30 ans, on calcule que l'accroissement ne fut que de 900,000 âmes sur une population de 5,565,000 [1]. Depuis cette époque, on ne peut douter que le capital du pays ne se soit prodigieusement accru et que la culture ne se soit fort étendue. Et toutefois, durant les dernières vingt années, on a vu l'intérêt de l'argent au-dessus de cinq pour cent, et les profits en proportion; et de 1800 à 1811, une augmentation de population de 1,200,000 âmes sur 9,287,000; taux d'accroissement deux ou trois fois plus grand que celui de la période précédente.

Mais malgré ces causes d'irrégularité dans le progrès du capital et de la population, il est certain qu'ils ne peuvent atteindre leur limite nécessaire et pratique que par une marche très graduée. Avant que l'accumulation du capital soit arrêtée *nécessairement*, il faut que les profits des fonds aient été, pendant longtemps, assez bas pour n'offrir presque aucun encouragement à faire des épargnes en sus de sa dépense; et avant que les progrès de la population cessent, il faut que les salaires réels aient diminué graduellement jusqu'à ne pouvoir plus entretenir, d'après les habitudes reçues, des familles ayant le nombre d'enfants qui suffit précisément et sans excès à la population stationnaire.

Il paraît donc que *c'est la réunion des systèmes agricole et commercial, et non l'un ou l'autre séparé, qui est propre à procurer la plus grande prospérité nationale;* qu'un pays dont le territoire est grand et riche, dont la culture est stimulée par des améliorations dans l'agriculture, les manufactures et le commerce extérieur, a des ressources si variées et si abondantes, qu'il est fort difficile de dire quand elles atteindront leurs limites; mais qu'en supposant que le capital et la population du pays continuent à croître, il y a cependant une limite à laquelle ces ressources doivent enfin arriver sans pouvoir jamais la dépasser; et que cette limite, d'après le principe de la propriété privée, est loin d'être celle de la capacité de la terre pour produire de la nourriture.

---

[1] *Population abstracts, Preliminary Observations*, table, p. XXV.

CHAPITRE XI.—DES LOIS SUR LES GRAINS. PRIMES A L'EXPORTATION.

On remarque que quelques pays, auxquels leurs terres offrent de grandes ressources et qui ont évidemment le pouvoir d'entretenir une population rapidement croissante des produits de leur propre sol, sont toutefois dans l'habitude d'importer une grande quantité de grains étrangers, et sont devenus dépendants d'autres États pour une partie considérable de leur provision en ce genre.

Les causes qui amènent cet état de choses semblent être principalement les suivantes :

Premièrement, les obstacles, quels qu'ils puissent être, que les lois, les constitutions et les coutumes d'un pays mettent à l'accumulation des capitaux sur la terre, et qui ne s'opposent pas avec la même force à l'emploi croissant des capitaux dans le commerce et les manufactures.

Dans tout État où le système féodal a prévalu, il y a des lois et des coutumes de cette espèce qui arrêtent la libre division et l'aliénation de la terre sans arrêter celle des autres propriétés, et rendent souvent les préparatifs nécessaires pour l'extension de la culture à la fois très difficiles et très dispendieux. Les améliorations, dans ces pays-là, se font principalement par les tenanciers, dont un très grand nombre n'ont point de baux, ou du moins point de baux à long terme. Et bien que leur richesse et la considération qu'ils méritent se soient fort accrues dans le cours de ces dernières années, il est impossible de les mettre sur le même pied que des propriétaires entrepreneurs; de leur donner la même indépendance et les mêmes encouragements à employer leur capital avec ardeur qu'en ont naturellement les commerçants et les fabricants.

Secondement, un système de taxation directe ou indirecte, de nature à peser lourdement sur l'agriculture ou par une répartition inégale, ou parce qu'en vertu de quelque circonstance particulière, le commerce et les manufactures peuvent plus aisément en supporter le poids.

On convient généralement qu'une taxe directe sur le blé du pays, si elle n'est pas contrebalancée par une taxe correspondante sur le blé étranger qu'on importe, peut être nuisible au point de détruire d'un coup la culture du blé et de forcer le pays où elle serait établie à importer la totalité de celui qu'il consomme. Le même effet aurait lieu d'une manière partielle, si par un système de taxes indirectes, on élevait le prix général du travail, tandis que, par diverses causes, la valeur, mais non la quantité, de toutes les exportations, pourrait se trouver accrue. Les causes susceptibles de produire ce dernier effet

sont les restitutions de droits aux marchandises du dedans et du dehors, l'abondance des productions coloniales, et certains produits particuliers[1] dont la demande au-dehors ne serait pas fort affectée d'une hausse dans le prix.

Troisièmement, le perfectionnement des machines, combiné avec un grand capital et une division du travail très avantageuse.

Si, dans un pays quelconque, à l'aide du capital et des machines, un homme est mis en état de faire l'ouvrage de dix, il est manifeste qu'avant l'époque où d'autres pays auront obtenu les mêmes avantages, une hausse dans le prix du travail nuira peu à la facilité de vendre les marchandises à la production desquelles le capital et les machines s'appliquent si utilement. Il est bien vrai qu'une hausse dans le prix nécessaire du travail, qui augmente les frais de la production du blé, peut avoir le même effet sur beaucoup d'autres marchandises ; et si toutes étaient dans le même cas, l'importation des grains étrangers ne serait point encouragée, puisque le pays en question ne pourrait l'acheter avec aucun objet d'échange qui, dans l'étranger, fût à plus bas prix que le blé même. Mais un pays commercial peut exporter beaucoup de marchandises qui n'offrent pas cet inconvénient. Les unes sont des produits propres à ce pays ou à ceux qui sont soumis à sa domination; les autres sont des ouvrages dus à ses grands capitaux et à ses machines supérieures, ouvrages dont les prix sont déterminés plutôt par la concurrence intérieure et domestique que par celle qui a lieu dans les pays étrangers. Toutes les marchandises de ce genre peuvent évidemment soutenir, sans trop de perte, une hausse dans le prix du travail ; les unes d'une manière permanente, les autres pendant un temps considérable. La hausse dans le prix d'une marchandise, occasionnée de cette manière, ou plutôt la chute de son prix prévenue, peut toujours avoir l'effet de diminuer plus ou moins la *quantité* de l'exportation qui s'en fait; mais il ne s'ensuit pas qu'elle doive diminuer la totalité de sa valeur en lingots dans l'étranger; or, c'est là précisément ce qui détermine la valeur échangeable de la marchandise, et en général la quantité des retours. Si les cotons en Angleterre tombaient à la moitié de leur prix actuel, elle en exporterait sans contredit plus qu'à présent, mais je doute fort qu'elle en exportât une quantité double; et cependant c'est ce qu'elle devrait faire pour se mettre en état de commander autant de produits étrangers qu'auparavant. En ce cas, comme dans plusieurs autres ana-

[1] Une hausse dans le prix du travail à la Chine affecterait certainement les retours qu'elle reçoit pour ses thés. (*Note de l'auteur*).

logues, la quantité et la valeur marchent ensemble jusqu'à un certain terme, quoique non du même pas; mais passé ce terme, un accroissement de quantité diminue la valeur totale du produit et le montant des retours qu'elle peut faire obtenir.

Il est donc certain que, malgré le prix comparativement élevé du travail et des matières premières, un pays peut aisément soutenir la concurrence des étrangers dans les marchandises auxquelles il peut appliquer avec un grand effet un capital supérieur et des machines plus parfaites, bien qu'un tel prix du travail et des matières premières puisse donner un avantage incontestable aux étrangers en agriculture et dans quelques autres espèces de produits, où on ne peut pas faire la même épargne de travail. En conséquence, un tel pays doit trouver moins cher d'acheter au-dehors une partie considérable des grains qu'il consomme, en les payant avec les produits de ses manufactures et avec quelques autres produits qui lui sont propres, que de récolter tous ces grains sur son territoire.

Si, par toutes ces causes ou par quelques-unes d'elles, une nation devient habituellement dépendante des nations étrangères pour la subsistance d'une partie considérable de sa population, elle doit nécessairement être sujette, aussi longtemps que dure sa dépendance, à quelques-uns des maux qu'éprouve une nation purement manufacturière et commerciale. A quelques égards, à la vérité, elle continuera de jouir d'une grande supériorité; elle possédera des ressources en terre auxquelles elle pourra avoir recours, quand ses manufactures et son commerce, par suite de la concurrence des étrangers ou par toute autre cause, commenceront à décliner; mais en compensation de ces avantages, elle sera sujette, dans le temps où de fortes importations lui seront nécessaires, à des fluctuations dans ses approvisionnements de blé, beaucoup plus grandes que celles auxquelles sont assujétis les pays entièrement manufacturiers et commerciaux. Les demandes de la Hollande et de Hambourg peuvent être connues avec beaucoup d'exactitude par les négociants qui les approvisionnent; si elles vont croissant, ce n'est jamais que graduellement : comme d'année en année elles ne sont pas sujettes à de grandes et soudaines variations, on peut avec sûreté faire des contrats réguliers pour la quantité moyenne des blés dont elles ont besoin; c'est une mesure praticable. Il en est autrement de quelques autres pays, tels que l'Angleterre et l'Espagne. Leurs besoins sont nécessairement très variables, à cause de la variation des saisons; et si les négociants devaient passer des contrats avec les pays qui exportent, pour la quantité d'une année moyenne, deux ou trois années

d'abondance suffiraient pour les ruiner. Il faut nécessairement qu'ils attendent chaque année pour voir l'état de la récolte, afin de régler avec sûreté leurs opérations. C'est sans doute le déficit sur la récolte moyenne, qui produit une demande en Europe que l'on peut envisager comme nouvelle; et non la totalité du déficit. Mais la grandeur de ce déficit total et l'incertitude qui le précède, le danger de faire des contrats pour une quantité annuelle fixe et les combinaisons hostiles auxquelles sont exposés des États grands et belliqueux, ne peuvent manquer d'aggraver la difficulté de se procurer des approvisionnements permanents. S'il n'est pas rare enfin que les mauvaises récoltes soient générales, il est impossible que les pays dont nous parlons ne soient pas exposés de temps en temps à de grandes variations de prix.

On a dit quelquefois que les disettes sont partielles et non générales; que ce qui manque dans un pays est toujours compensé par la surabondance qui a lieu dans un autre. Mais c'est là, à ce qu'il semble, une supposition dénuée de fondement. Dans les dépositions faites au comité de la chambre des communes relativement aux lois sur les grains, un des marchands de grains à qui l'on demande s'il arrive souvent que les contrées situées sur les bords de la Baltique manquent de blé en même temps que l'Angleterre, répond : « Lorsque les récoltes sont mauvaises dans une partie de l'Europe, il arrive en général qu'elles le sont plus ou moins dans une autre [1]. » Si l'on prend la peine de comparer les prix du blé en différents pays de l'Europe pendant un temps un peu long, on restera convaincu de la justesse de cette réponse. Dans le cours des cent cinquante dernières années, on en trouvera plus de vingt dans lesquelles la hausse des prix a été commune à la France et à l'Angleterre, bien qu'entre ces deux pays le commerce des grains fût rarement très actif. L'Espagne et les côtes de la Baltique paraissent, d'après les prix tels qu'on a pu les recueillir, avoir fréquemment eu les mêmes déficits de grains aux mêmes époques. Et pendant les cinq dernières années, il y en a eu deux, 1811-12 et 1816-17, auxquelles, avec une hausse de prix extraordinaire en Angleterre, les importations ont été comparativement peu considérables; ce qui n'a pu provenir que de ce que la rareté était générale dans la plus grande partie de l'Europe.

Dans ces circonstances, supposons que la quantité de blé étranger qui, par une moyenne, est nécessaire à l'Angleterre chaque année, s'élève à deux millions de quarters. Supposons de plus que, dans une mauvaise année, le déficit qu'elle cause soit d'un million de quarters.

---

[1] Rapport, p. 93. *Angl.*

Il y aura donc à pourvoir en tout à trois millions manquant au pays.

Si la rareté est générale en Europe, on doit s'attendre que, dans quelques États, l'exportation de leur produit en blé sera absolument prohibée, et, dans d'autres, soumise à de fortes taxes; et que si l'Angleterre peut obtenir un million ou un million et demi de quarters, elle ne peut raisonnablement en espérer davantage. Dans ce cas, il lui resterait donc encore un déficit de deux millions ou de quinze cent mille quarters. Si au contraire l'Angleterre était dans l'habitude de produire elle-même ce qui suffit à sa consommation, et qu'elle éprouvât, par suite d'une mauvaise récolte, un déficit d'un million de quarters, il est difficile de croire, malgré la rareté générale, qu'elle ne pût pas obtenir trois ou quatre cent mille quarters aux prix qu'elle y mettrait, surtout si le prix du blé et celui du travail étaient en général plus élevés chez elle que dans le reste de l'Europe. En ce cas la somme totale de son déficit ne s'élèverait qu'à six ou sept cent mille quarters, au lieu de quinze cent mille ou deux millions. Si la présente année (1816-17) avait surpris ce pays dans un état où son produit en blé eût été fort éloigné de suffire à sa consommation, la détresse actuelle aurait été aggravée d'une manière effrayante.

Pour prévenir de tels malheurs, pour s'assurer une provision de blé plus abondante et, dans les temps fâcheux, moins précaire, on a recommandé un système de lois sur les grains, dont l'objet est de décourager, par des droits ou des prohibitions, l'importation des grains étrangers, et d'encourager, par des gratifications, l'exportation des grains du pays.

Un système de ce genre fut complété en Angleterre en 1688[1]; ce système a été discuté avec quelque étendue par Adam Smith.

De quelque manière que la question soit finalement décidée, tous ceux qui reconnaissent la force du grand principe de l'offre et de la demande doivent convenir que l'argument employé contre le système par l'auteur de la *Richesse des nations* est essentiellement erroné.

Il établit d'abord que, quelque extension que la gratification donne au marché étranger, elle doit être payée, chaque année, aux dépens du marché intérieur; parce que chaque boisseau de blé qui est exporté par l'effet de la gratification et qui n'aurait pas été exporté sans elle, serait resté au marché intérieur pour accroître la consommation et pour faire baisser le prix de cette denrée[2].

---

[1] Quoique le but indiqué ici n'ait pas peut-être été l'objet particulier de la loi de 1688, il a été certainement celui en vue duquel le système a été recommandé dans les temps subséquents. (*Note de l'auteur.*) — [2] Liv. IV, ch. V.

Dans cette remarque, le mot marché n'est pas bien appliqué. Il est sans doute facile en baissant le prix d'une marchandise d'en vendre plus qu'on n'aurait fait sans cela, mais il ne s'ensuit pas que ce procédé donne au marché plus d'étendue. La suppression des deux taxes qu'Adam Smith dit être payées en vertu de la gratification augmenterait, il est vrai, pour les classes inférieures, la faculté d'acheter; mais chaque année la consommation n'en doit pas moins être finalement limitée par la population; et l'accroissement de consommation, produit par la suppression de ces deux taxes, ne suffirait nullement à donner le même encouragement à la culture que lui donne l'addition d'une demande étrangère. Si le prix du blé de la Grande-Bretagne s'élève à l'intérieur en vertu de la gratification, avant que le prix de production ait pu croître (et A. Smith reconnait expressément une hausse immédiate), c'est une preuve sans réplique que la gratification étend la demande effective du blé britannique; c'est une preuve que la diminution de la demande à l'intérieur, quelle qu'elle puisse être, se trouve plus que compensée par l'extension de la demande à l'extérieur.

Adam Smith dit, en suivant son raisonnement, que les deux taxes payées par le peuple en vertu de la gratification (savoir, l'une au gouvernement en payant la gratification, et l'autre en achetant le blé à plus haut prix) doivent réduire la nourriture du pauvre ouvrier, ou forcer une hausse dans ses salaires pécuniaires proportionnée à celle du prix de sa nourriture. En réduisant la nourriture des pauvres laborieux, elles réduisent pour eux la faculté d'élever des enfants et tendent ainsi à diminuer la population. En forçant la hausse des salaires, elles ne permettent plus à ceux qui donnent du travail aux pauvres d'en employer autant qu'ils l'auraient fait sans cela, et tendent ainsi à diminuer l'activité industrieuse du pays.

On accordera facilement que la taxe occasionnée par la gratification a l'un ou l'autre des effets mentionnés ici; mais elle ne peut pas avoir ces deux effets tout à la fois. On prétend que la taxe (imposée au corps entier du peuple) est très onéreuse à ceux qui la payent, et ne procure que très peu d'avantages à ceux qui la reçoivent. Il y a là contradiction. Si le prix du travail hausse en proportion du prix du blé, comme l'auteur le dit ensuite, pourquoi l'ouvrier aurait-il moins de facilité à pourvoir à l'entretien de sa famille? Si le prix du travail ne hausse pas en proportion du prix du blé, pourquoi les propriétaires et les fermiers ne pourraient-ils pas augmenter le nombre des ouvriers qu'ils emploient? Dans cette contradiction, toutefois, l'auteur a été suivi par d'autres auteurs estimables. Quelques-uns de ceux qui pensent, comme

lui, que le blé règle le prix du travail, et celui de toutes les marchandises, ne laissent pas d'insister sur le tort que fait aux classes ouvrières une hausse dans le prix du blé, et sur l'avantage qu'elles retirent de la baisse de ce prix.

Mais le principal argument d'Adam Smith contre la gratification, est que le prix monétaire du blé règle celui de toutes les marchandises produites ou fabriquées dans le pays; qu'en conséquence l'avantage pour le propriétaire terrien d'une hausse du prix monétaire du blé n'est qu'apparent et nullement réel, puisque ce qu'il gagne à la vente, il le perd à l'achat.

Cette assertion, vraie jusqu'à un certain point, ne l'est pas quant à l'effet d'arrêter le transport du capital d'un emploi à l'autre; des fabriques à la terre, ou réciproquement. Or, c'est là précisément le point en question; le prix pécuniaire du blé dans un pays déterminé est sans contredit la circonstance de beaucoup la plus puissante pour régler le prix du travail et de toutes les autres marchandises. Mais, pour justifier l'assertion d'Adam Smith, il ne suffit pas d'établir que cette circonstance a une très grande influence; il faut prouver que, les autres causes restant les mêmes, le prix de toutes les choses vénales haussera ou baissera précisément en proportion du prix du blé; et il s'en faut de beaucoup que les choses aillent ainsi. Adam Smith lui-même excepte toutes les marchandises étrangères; or, si l'on réfléchit à la somme des importations qui se font en Angleterre, et à la quantité de marchandises étrangères que ses manufactures emploient, on verra bientôt que cette exception seule a beaucoup d'importance. La laine et les peaux crues, deux matières premières qui sont des productions du pays et d'une valeur considérable, ne dépendent pas beaucoup, d'après les propres raisonnements d'Adam Smith[1], du prix du blé et de la rente de la terre. Les prix de la cire, du suif et du cuir, dépendent en grande partie de la quantité qu'on en importe. Mais les étoffes de laine, celles de coton, la toile, le cuir, le savon, les chandelles et les bougies, le thé, le sucre, etc., toutes choses qui se trouvent comprises dans les exceptions que nous venons d'indiquer, forment presque la totalité des articles de vêtement et des objets de luxe à l'usage des classes industrieuses de la société.

Il faut observer, en outre, qu'en tout pays où l'industrie reçoit beaucoup d'aide d'un capital fixe, la partie du prix des ouvrages faits qui paie les profits d'un tel capital ne doit pas nécessairement hausser par

[1] Liv. I, ch. II.

la hausse du prix du blé, si ce n'est en tant que ce capital requiert un renouvellement graduel; or, l'avantage que procurent des machines, construites avant que le prix du travail eût haussé, doit naturellement durer quelques années.

Dans le cas aussi où l'on aurait mis de grandes et nombreuses taxes sur la consommation, une hausse ou une baisse dans le prix du blé affecterait la partie des salaires qui se résout en nourriture, mais n'affecterait point la partie qui paie les taxes.

On ne saurait donc admettre en thèse générale, que le prix monétaire du blé dans un pays soit une juste mesure de la valeur réelle de l'argent dans ce pays là. Mais toutes ces considérations, bien que d'un grand poids pour le propriétaire de la terre, ne peuvent avoir d'influence sur le fermier au-delà de la durée de son bail actuel. A l'époque où il expire, tout avantage dont il a joui en conséquence d'un rapport favorable du prix du blé au prix du travail lui est enlevé, et tout désavantage résultant d'un rapport défavorable est compensé pour lui par le propriétaire. La seule cause qui détermine alors le rapport du capital qui vient de s'engager dans les entreprises agricoles à tout le capital du pays, est l'étendue de la demande effective du blé. Si donc la gratification a réellement étendu cette demande, ce que certainement elle a dû faire, il est impossible qu'il n'en soit pas résulté une plus grande masse de capital appliqué aux entreprises agricoles.

Lorsqu'Adam Smith dit que la nature des choses a imprimé au blé une valeur réelle, qui ne peut être altérée simplement en altérant son prix monétaire; et qu'aucune gratification à l'exportation, aucun monopole accordé au marché intérieur, ne peut élever cette valeur, comme aussi la plus libre concurrence ne peut la faire baisser, il est évident qu'il change l'état de la question, passant des profits du producteur de blé ou du propriétaire du sol, à la valeur physique et absolue du blé lui-même. Je n'entends pas dire assurément que la gratification change la valeur physique du blé, et fait qu'un boisseau nourrisse aussi bien un plus grand nombre d'ouvriers qu'il ne pouvait en nourrir auparavant. J'entends que la gratification, accordée au cultivateur britannique, augmente réellement, dans l'état actuel des choses, la demande du blé qu'il produit, et l'encourage par-là à en semer plus qu'il n'aurait fait sans cela; qu'en conséquence elle le met en état d'employer plus de boisseaux de blé à nourrir un plus grand nombre d'ouvriers.

Si la théorie d'Adam Smith était vraie, et que le prix du blé fût immuable; si ce produit ne pouvait point éprouver une augmentation ou une diminution de valeur relative par comparaison au travail et aux

autres choses vénales, la situation de l'agriculture serait bien malheureuse. Elle se trouverait tout-à-coup exclue de l'influence de ce principe, si bien exposé dans la *Richesse des nations*, en vertu duquel le capital coule d'un emploi à un autre, selon les besoins de la société, besoins variés et nécessairement soumis à de fréquentes fluctuations. Mais assurément on ne peut douter que le prix réel du blé ne varie, bien qu'il puisse moins varier que celui des autres marchandises; qu'en certains temps tous les ouvrages faits ne soient meilleur marché, et en d'autres plus chers, en proportion du prix du blé; que dans un de ces cas le capital ne coule des manufactures à l'agriculture; et dans l'autre, de l'agriculture aux manufactures. Perdre de vue ces diverses époques, ou leur donner peu d'importance, c'est ce qu'on ne peut se permettre en ces matières, parce que, dans toutes les branches de commerce et d'industrie, ce sont ces époques qui donnent le principal encouragement à l'accroissement des produits. Sans doute les profits des entreprises, dans une branche quelconque d'industrie, ne peuvent point rester longtemps au dessus des autres profits; mais comment sont-ils réduits au commun niveau, si ce n'est par le versement du capital dans ces entreprises plus profitables? Ce ne peut jamais être l'objet d'un vœu national d'accroître d'une manière permanente les profits d'une classe particulière d'entrepreneurs. L'objet national est d'augmenter le produit offert. Mais cet objet ne peut être atteint qu'en faisant préalablement croître les profits des producteurs, et en déterminant ainsi une plus grande quantité de capital à se porter vers cet emploi. Les propriétaires de vaisseaux et les navigateurs de la Grande-Bretagne ne font pas de plus grands profits qu'ils n'en faisaient avant l'acte de navigation; mais l'objet que la nation avait en vue n'était pas d'accroître les profits des propriétaires de vaisseaux et des navigateurs; elle voulait augmenter le nombre de ses vaisseaux et de ses marins. C'est ce qu'elle ne pouvait opérer que par une loi qui, en augmentant la demande de ces biens-là, élevât les profits du capital qu'on avait coutume d'y appliquer et en fît couler une plus grande masse dans ce même canal. L'objet que la nation a en vue dans l'établissement de la gratification n'est pas d'accroître les profits des fermiers et des propriétaires des terres, mais de déterminer une plus grande quantité du capital national à se répandre sur la terre et d'accroître ainsi les produits offerts. En considérant la hausse du prix du blé qui est produite par une augmentation de la demande, il arrive que la hausse des salaires, la hausse de la rente, la baisse de la valeur de l'argent, compliquent le sujet et y répandent une sorte d'obscurité; mais on ne peut se refuser à reconnaître que le prix du

blé varie pendant des périodes assez longues pour déterminer des versements de capitaux; sinon on serait forcé, par un simple dilemme, à déclarer qu'aucune augmentation de demande ne peut jamais en aucun cas encourager la culture du blé.

Il faut donc convenir que l'argument particulier tiré de la nature du blé, qu'Adam Smith a mis en avant à l'occasion de la gratification, ne peut pas se soutenir; que la gratification à l'exportation du blé doit en augmenter la demande et en encourager la production, sinon au même degré, du moins de la même manière, que la gratification à l'exportation de toute autre marchandise excite à la produire.

Mais on dit de plus que la production du blé, étant ainsi accrue, doit en faire baisser le prix d'une manière permanente, et l'on en donne pour preuve les soixante-quatre premières années du dernier siècle, pendant lesquelles la gratification eut en Angleterre son plein et entier effet. Dans la conséquence que l'on tire de cet exemple, on peut raisonnablement soupçonner que l'on a pris pour un effet permanent ce qui, par sa nature, bien que de longue durée, était néanmoins temporaire.

D'après la théorie de l'offre et de la demande, on doit s'attendre à voir la gratification agir de la manière suivante.

Il est dit souvent dans la *Richesse des nations*, qu'une grande demande est suivie d'un grand approvisionnement; l'abondance suit la disette; après une cherté extraordinaire, viennent des bas prix non moins rares. Une demande grande et indéfinie produit généralement un approvisionnement plus que proportionné au besoin. Cet approvisionnement amène naturellement les bas prix. Mais ces bas prix, dès qu'ils se font sentir, ne peuvent manquer à leur tour d'arrêter la production de la denrée; cet obstacle, d'après le même principe, a coutume d'agir plus longtemps qu'il n'est nécessaire et d'opérer ainsi le retour de la cherté.

Telle est la manière dont la gratification à l'exportation du blé paraîtrait devoir agir, si elle était accordée dans des circonstances favorables à son action; et c'est ainsi qu'elle semble en effet avoir agi dans le seul cas où l'expérience en a été faite convenablement.

Sans prétendre nier le concours de quelques autres causes, ni apprécier l'influence relative de la gratification, on comprend aisément que (le prix de production du blé n'étant, suivant Adam Smith, que de 28 shellings le quarter, et les prix du marché en Angleterre étant aussi bas que sur le continent) une prime de 5 shellings par quarter à l'exportation devait occasionner une hausse de prix réel et encourager la culture du grain. Mais les changements opérés dans la direction du capital

vers les entreprises agricoles, ou de ces entreprises vers d'autres, ne peuvent manquer d'être lents. Ceux qui ont suivi l'habitude d'employer leurs capitaux dans des entreprises commerciales ne les versent pas subitement dans les canaux de l'agriculture; et c'est encore une opération plus longue et plus difficile de retirer son capital des travaux de la terre pour le placer dans le commerce. Pendant les premières vingt-cinq années après l'établissement de la gratification en Angleterre, le prix du blé s'éleva de 2 ou 3 shellings par quarter; mais alors, par suite des guerres de Guillaume et Anne, des mauvaises années, et d'une rareté d'argent, le capital sembla s'être accumulé lentement sur la terre, et il n'y eut pas un grand excédant de produit. Ce ne fut qu'après la paix d'Utrecht que le capital du pays commença à croître d'une manière marquée; et il est impossible que la gratification n'ait pas dirigé sur les terres une plus grande partie de cette accumulation qu'il ne s'y en serait versé sans elle. Un excédant de produit, et une baisse de prix pendant trente ou quarante ans, furent la suite de cet ordre de choses.

On dira que cette période de bas prix fut trop longue pour que l'on doive l'attribuer à la gratification, même d'après la théorie que nous venons d'exposer. Cela peut être vrai, et selon toute probabilité, la période aurait été plus courte si la gratification avait agi seule; mais, dans le cas dont nous parlons, plusieurs autres causes très actives déployèrent leur influence.

La baisse du prix qu'éprouva le blé britannique fut accompagnée de celle des prix sur le continent. Quelles que fussent les causes générales qui produisirent cet effet dans les pays étrangers, il est probable qu'elles ne furent pas absolument sans influence en Angleterre. Tout au moins rien ne pouvait plus efficacement amener les bas prix et retarder le retour des prix élevés, qu'un excédant considérable de produit, qu'on recevait avec répugnance chez les autres nations et qu'on n'acceptait qu'à la faveur du bon marché. Quand on avait obtenu un tel excédant, il fallait quelque temps pour que son bas prix le pût détruire, vu surtout que le stimulant moral de la gratification dut probablement continuer d'agir longtemps après que les prix eurent commencé de baisser. A ces causes on peut ajouter qu'une baisse marquée dans le taux de l'intérêt, qui eut lieu vers le même temps, prouve qu'il y avait une abondance de capitaux et par conséquent beaucoup de difficultés à leur trouver un emploi profitable. Si d'autre part on prend en considération les obstacles naturels à tout déplacement des capitaux engagés sur les terres, on se rendra raison de ce long espace de temps pendant lequel

il n'y eut pas d'altération essentielle dans l'abondance comparative et dans le bas prix du blé.

Adam Smith attribue ce bas prix à la hausse de la valeur de l'argent. La baisse du prix du blé, qui eut lieu en France et ailleurs vers le même temps, paraîtrait donner du poids à cette conjecture. Mais les comptes qui ont été rendus récemment du produit des mines pendant la période en question ne viennent pas à l'appui ; et il est beaucoup plus probable que cette baisse provenait de l'état comparatif de paix dans lequel l'Europe se trouva placée après que les guerres de Louis XIV furent terminées ; état qui facilita l'accumulation du capital sur la terre et encouragea les améliorations agricoles.

Quant à l'Angleterre en particulier, Adam Smith observe lui-même que le prix du travail et des autres objets de vente allait croissant ; fait très défavorable à la supposition d'une valeur croissante des métaux précieux. Non-seulement le prix monétaire du blé baissa, mais il perdit de sa valeur relativement à d'autres objets. Cette diminution de valeur relative, jointe à de grandes exportations, indique clairement que la cause principale des faits observés fut l'abondance relative du blé, à quelque cause qu'il faille l'attribuer, plutôt qu'aucune rareté d'argent. Cette grande baisse du prix du blé dans le marché britannique, particulièrement durant les dix années de 1740 à 1750, accompagnée d'une grande baisse dans les marchés continentaux, due peut-être en partie aux grandes exportations de blé britannique, surtout dans les années 1748, 1749 et 1750, doit nécessairement avoir porté quelque atteinte à la culture de cette denrée, tandis que d'autre part la hausse du prix réel du travail doit avoir encouragé en même temps l'accroissement de la population. L'action combinée de ces deux causes est précisément telle qu'elle doit être, d'abord pour diminuer et finalement pour détruire un surplus de blé. Comme ensuite, après l'année 1764, la richesse et la population manufacturière de la Grande-Bretagne crurent plus rapidement que celles de ses voisins, les encouragements à l'agriculture, qui agirent de nouveau, furent presque exclusivement fournis par la demande de l'intérieur, et par cette raison, bien que considérables, ne suffirent pas à produire un surplus. N'étant pas d'ailleurs bornés, comme ci-devant, à ranimer la culture britannique, à cause des changements opérés dans les lois sur les grains, ces encouragements ne suffirent pas même à produire un approvisionnement indépendant. Si les anciennes lois sur les grains étaient restées en vigueur, l'Angleterre probablement n'en eût pas moins perdu son excédant de produit en grains, par les causes que nous avons indiquées ; mais, en vertu des

clauses restrictives de ces lois, ce pays eût certainement été plus près de produire un approvisionnement indépendant, immédiatement avant la disette de 1800.

Il ne faut donc pas, en vue d'attaquer la prime, dire, avec Adam Smith, que la baisse du prix du blé, qui eut lieu durant la première moitié du dernier siècle, doit s'être manifestée malgré la gratification; qu'elle ne peut pas en avoir été la suite. Il faut convenir au contraire (comme on le doit, à ce que je crois, d'après tous les principes généraux) que la prime, accordée dans des circonstances favorables, est réellement faite pour produire, après avoir traversé une période de cherté, un certain excédant et les bas prix que promettent ses défenseurs [1]; mais aussi, conformément à ces mêmes principes généraux, cet excédant et ces bas prix, agissant à la fois comme obstacle au produit et encouragement à la population, ne peuvent se soutenir bien longtemps.

L'objection à la gratification accordée au blé, indépendamment de celles que l'on peut faire contre les gratifications en général, est que, même dans les circonstances les plus favorables, elle ne peut pas faire baisser les prix d'une manière permanente. Et si on l'établit dans des circonstances défavorables, c'est-à-dire, si on tente de forcer l'exportation par une prime suffisante dans un temps où le pays ne peut produire ce qu'il consomme, non-seulement la taxe est très pesante, mais elle doit porter préjudice à la population, et l'excédant de produit que l'on peut obtenir est acheté au prix d'un sacrifice fort supérieur en valeur à tout cet excédant.

Mais malgré les fortes objections que l'on peut opposer aux primes d'après des principes généraux, et malgré l'impossibilité d'en faire emploi dans certains cas qui ne sont point rares, on est obligé de reconnaître que tant qu'elles exercent leur influence (c'est-à-dire, tant qu'elles produisent une exportation qui n'aurait pas lieu sans elles), on ne peut douter qu'elles n'encouragent un accroissement de production de blé dans les pays où elles sont établies, ou qu'elles ne maintiennent cette production à un point qui sans elles n'aurait certainement pas été atteint.

Dans certaines circonstances particulières et favorables, un pays

[1] Si la prime a une tendance à forcer la culture des terres pauvres, elle en a une aussi à élever le prix du blé; mais on sait, par expérience, que la hausse du prix occasionnée naturellement par cette voie est continuellement combattue par des améliorations en agriculture. En fait on ne peut nier que, pendant la période du dernier siècle où le blé baissait de prix, on ne mit en culture de nouvelles terres. (*Note de l'auteur*).

pourrait maintenir ainsi un excédant de produit considérable pendant un long espace de temps, sans que le prix de production du blé fût considérablement accru, et peut-être avec peu ou point d'accroissement du prix moyen, en comprenant dans le compte les années de rareté[1]. Fixons une époque quelconque dans le dernier siècle, à laquelle on obtenait, par le stimulant de la gratification, un excédant moyen de produit pour l'exportation; et supposons qu'à compter de cette époque, la demande extérieure du blé britannique eût été croissant dans le même rapport que celle de l'intérieur, il aurait pu arriver que l'excédant de produit fût devenu permanent. Après que la gratification aurait cessé d'exciter à faire de nouveaux efforts, son influence n'aurait point été perdue. Elle aurait, encore pendant quelques années, donné au producteur britannique un avantage absolu sur le producteur étranger. Cet avantage aurait sans doute diminué graduellement, parce qu'il est dans la nature de toute demande effective d'être finalement satisfaite, et de forcer les producteurs à vendre au plus bas prix auquel ils peuvent le faire d'après le taux général des profits. Mais, après avoir passé par une période d'encouragement bien décidé, le producteur britannique aurait contracté l'habitude d'approvisionner un marché plus étendu que le marché national à des termes d'égalité avec ses compétiteurs. Et si les marchés britanniques et étrangers avaient continué de s'étendre également, il aurait continué lui-même de proportionner ses approvisionnements à l'état de ces deux marchés; parce qu'à moins d'un accroissement de demande à l'intérieur, il n'aurait pas pu retirer à l'étranger son approvisionnement sans faire baisser le prix de la totalité de sa récolte. Ainsi la nation aurait eu constamment en sa possession un magasin de réserve pour les années de disette.

Mais en supposant même qu'à l'aide de la gratification combinée avec le taux le plus favorable des prix dans d'autres pays, un État particulier pût maintenir, d'une manière permanente, un excédant moyen de produit pour l'exportation, il ne faut pas croire comme conséquence que sa population cessât d'être arrêtée par la difficulté de se procurer des moyens de subsistance. Elle serait, il est vrai, moins exposée à la gêne particulière que causent les années de rareté, mais à d'autres égards, elle serait soumise aux mêmes obstacles, aux mêmes forces répressives

[1] Le prix moyen diffère du prix de production. Les années de rareté, qui doivent avoir lieu de temps en temps, affectent essentiellement le prix moyen; et la production d'un surplus en blé, qui tend à prévenir la rareté, tend aussi à baisser la moyenne, et à faire qu'elle approche toujours plus du prix de production. (*Note de l'auteur.*)

que nous avons décrites dans les chapitres précédents. Soit qu'il y eût, ou qu'il n'y eût pas, une exportation habituelle, la population se réglerait toujours sur les salaires réels, et elle s'arrêterait quand les objets de première nécessité que ces salaires pourraient acheter ne seraient pas suffisants, dans l'état actuel des habitudes du peuple, pour encourager un accroissement dans le nombre des individus dont il se compose.

—

CHAPITRE XII.—DES LOIS SUR LES GRAINS. ENTRAVES A L'IMPORTATION.

Les lois qui prohibent l'importation des grains étrangers, bien qu'on puisse les attaquer sous d'autres rapports, ne donnent pas prise aux mêmes objections que les primes, et il faut avouer qu'elles sont très propres à atteindre le but qu'elles ont en vue, le maintien d'un approvisionnement indépendant. Un pays à qui la terre offre d'abondantes ressources, et qui prend la résolution de n'importer du blé qu'au moment où son prix annonce une disette prochaine, pourvoira nécessairement à ses besoins dans les années moyennes. On peut raisonnablement élever des objections contre les gênes à l'importation du blé étranger, fondées sur ce qu'elles tendent à empêcher le capital et l'industrie de la nation de s'appliquer à l'emploi le plus profitable; sur ce qu'elles arrêtent la population et découragent l'exportation des fabriques nationales. Mais on ne peut nier d'autre part qu'elles ne tendent à encourager la production du blé dans le pays, à procurer et à maintenir un approvisionnement indépendant. Une gratification, comme on vient de le voir, pour atteindre à son but et forcer un excédant de produit, exigerait en plusieurs cas une taxe directe si lourde et serait en un si grand rapport au prix total du blé, qu'elle deviendrait, en bien des pays, presque absolument impraticable. Les gênes à l'importation n'imposent aucune taxe directe sur le peuple. On pourrait même, si on le trouvait à propos, en faire une branche du revenu pour le gouvernement; il est toujours facile de les établir, et l'on peut le faire de manière qu'elles répondent infailliblement à leur but, qui est d'assurer, dans les années moyennes, une production de blé suffisante pour la population actuelle.

Nous avons pris en considération, dans les chapitres précédents, les désavantages particuliers attachés à un système exclusivement agricole ou commercial et les avantages d'un système mixte où ces deux là s'unissent et fleurissent ensemble.

On a vu que, dans un pays auquel la terre offre de grandes res-

sources, il peut arriver, par des causes particulières, que la population commerciale prédomine au point de produire une partie des maux auxquels est exposé un État purement commercial et manufacturier, avec plus de fluctuation dans le prix du blé. Il est alors possible, en gênant l'importation du blé étranger, de maintenir la balance entre les classes agricole et commerciale. Car il ne s'agit pas de savoir si la mesure est efficace pour son objet, mais si elle est d'une bonne politique. Certainement l'objet peut être obtenu, mais il peut être acheté trop cher. Pour ceux qui ne rejettent pas péremptoirement toute recherche de cette nature, comme contraire à un principe réputé sacré, c'est une grande question que celle-ci : *Faut-il, en certaines circonstances, maintenir artificiellement, entre les classes agricole et commerciale, l'équilibre requis, lorsqu'il ne peut s'établir naturellement.* Parmi les questions pratiques de l'économie politique, aucune ne leur doit paraître importante à un plus haut degré.

Une des plus fortes objections à la doctrine qui établit l'utilité des gênes à l'importation, est que l'on ne peut donner comme une règle générale, que tout État doit produire le blé qu'il consomme. Il y en a qui sont placés dans des circonstances telles, que la règle ne peut évidemment leur être appliquée.

En premier lieu, plusieurs États ont figuré dans l'histoire, dont le territoire, comparé à une ville unique ou à quelques villes qu'ils possédaient, était très peu considérable et absolument incapable de nourrir leur population. Dans ces communautés, le commerce, qui dans les grands États est intérieur, a dû être nécessairement un commerce extérieur; l'importation du blé étranger était absolument nécessaire à leur existence. Ils n'ont point connu l'avantage que donne la terre à ceux qui en disposent; et quels que puissent être les désavantages et les dangers d'un système purement commercial et manufacturier, le choix leur était interdit et ils n'en pouvaient point suivre d'autre. Tout ce que peuvent faire de tels États est de tirer de leur situation le meilleur parti, en se mesurant sur leurs voisins, et s'efforçant de compenser, par le travail, le talent et les capitaux, l'important avantage dont ils sont privés. Ces efforts ont valu d'éclatants succès à quelques-uns de ces États, dont on a conservé la mémoire; mais les revers qu'ils ont éprouvés n'ont pas été moins frappants que leur prospérité, d'ailleurs si disproportionnée à leurs chétives ressources.

Secondement, les gênes à l'importation du blé étranger ne sont pas applicables à un pays que son sol et son climat exposent à de très grandes variations dans son approvisionnement intérieur, provenant de

la variation des saisons. Un pays placé dans de telles circonstances accroît certainement la chance qu'il peut avoir d'un approvisionnement fixe, en ouvrant à l'exportation et à l'importation autant de marchés qu'il peut le faire; et cette assertion se vérifiera probablement, lors même que d'autres pays prohiberaient la sortie de leurs grains ou en taxeraient l'exportation. Le mal particulier qu'éprouve ce pays ne peut être adouci qu'en encourageant le commerce extérieur des blés et lui assurant la plus pleine liberté.

Troisièmement, les gênes à l'importation ne sont pas applicables à un pays dont le territoire, peut-être assez étendu, n'offre qu'un sol très infertile. Les tentatives que l'on pourrait faire pour le cultiver et l'amender, en dirigeant de ce côté là les capitaux par des moyens forcés, n'auraient probablement aucun succès, dans quelques circonstances qu'elles fussent faites. Le produit actuel obtenu de cette manière serait acheté au prix de sacrifices tels que peut-être le capital et l'industrie de la nation ne pourraient pas continuer d'y suffire. Quels que soient les avantages dont jouissent les nations qui ont en leur possession les moyens d'entretenir des produits de leur sol une forte population, il faut que la nation dont nous parlons y renonce. Elle doit se résoudre à former une communauté pauvre et sans importance, ou à dépendre, pour son existence, d'autres ressources que celles que son sol lui peut fournir. Elle ressemble, à plusieurs égards, aux nations qui n'ont qu'un petit territoire; et par conséquent elle doit avoir à peu près la même politique.

Dans tous ces cas, on ne peut douter que ce ne fût une mesure fort impolitique de faire des efforts pour maintenir entre les classes agricole et commerciale, ce juste équilibre qu'elles ne peuvent pas naturellement atteindre.

Mais dans des circonstances différentes et même opposées, il n'est point évident que de telles mesures fussent impolitiques.

Quand une nation possède un territoire étendu dont le sol est d'une qualité moyenne, elle peut sans difficulté nourrir des produits de ce sol une population pleinement suffisante à maintenir son rang, tant en puissance qu'en richesse, entre celles avec lesquelles elle est appelée à soutenir des rapports ou de commerce ou de guerre. En général, des territoires d'une certaine étendue doivent finalement nourrir leur population. A mesure qu'un pays, accoutumé à exporter du blé, approche du terme d'accroissement en richesse et en population vers lequel il tend, il retire du commerce général le blé qu'il épargnait chez lui et qu'il distribuait à ses voisins plus occupés que lui de commerce et de

fabrique, et les laisse subsister de leurs propres produits. Les produits particuliers, propres à chaque sol et à chaque climat, sont des objets de ce commerce extérieur, qui, dans aucun cas, ne peut être anéanti. Mais la nourriture n'est pas un produit particulier, et, d'après les lois qui règlent le progrès de la population, il peut se faire que le pays qui en produit le plus n'en ait point à mettre en réserve pour d'autres. Si l'on excepte les mouvements occasionnés par l'influence des saisons, on peut dire qu'un commerce extérieur en blés, qui a pris une étendue considérable, est plutôt temporaire et occasionnel que permanent par sa nature; il dépend principalement des degrés d'amélioration que les différents pays ont atteints; et les motifs qui l'animent ne sont plus les mêmes à l'époque où la société a fait beaucoup de progrès. Il a été proposé sérieusement d'alimenter l'Europe entière du blé d'Amérique, et de laisser la première s'occuper exclusivement de commerce et de manufacture, divisant ainsi le travail du globe de la manière la plus parfaite. En admettant même l'extravagante supposition que le cours naturel des choses pût amener pour un temps une semblable répartition des travaux, et que par ce moyen l'Europe pût avoir une population plus grande que celle qu'elle peut nourrir, les suites d'une telle situation seraient fort à redouter. C'est une vérité incontestable qu'il convient à tout État qui possède un territoire, à mesure qu'il croît en richesse, de fabriquer pour son usage, à moins qu'il ne puisse se procurer des objets de fabrique de quelques nations qui jouissent à cet égard de certains avantages particuliers, autres que le capital et l'habileté. Lors donc que l'Amérique commencerait à retirer son blé à l'Europe, et que celle-ci manquerait de moyens pour y suppléer, on sentirait vivement que l'avantage passager d'un accroissement de richesse et de population (en le supposant obtenu) aurait été chèrement acheté par une longue période de misère et de mouvements rétrogrades.

Si donc un pays est d'une étendue qui lui permette raisonnablement d'espérer qu'il pourra finalement suffire à alimenter sa propre population; si la population qu'il entretiendra de la sorte peut le mettre en état de maintenir son rang et sa puissance parmi les autres nations; s'il y a en outre de justes raisons d'appréhender, non-seulement que le blé étranger lui soit finalement retiré (ce qui ne présente qu'un avenir lointain), mais que la grande prédominance des fabriques ne produise des maux immédiats, plus d'insalubrité, de turbulence, de fluctuation dans le prix du blé et dans celui du travail, il ne paraîtra pas impolitique peut-être de maintenir artificiellement un plus juste équilibre entre les classes agricole et commerciale, en assujétissant à quelques

gênes l'importation des grains et en mettant l'agriculture en état de marcher du même pas que les manufactures.

Quatrièmement, si un pays jouit d'un sol et d'un climat tels, que les variations de son produit annuel en blé soient moindres que dans la plupart des autres contrées, il en peut résulter pour lui une raison de plus d'envisager quelques gênes à l'importation du blé comme une mesure politique. Les diverses contrées diffèrent beaucoup dans les variations qu'elles sont sujettes à éprouver relativement à leurs approvisionnements annuels. Si toutes étaient à cet égard à peu près semblables, et si le commerce des grains était *réellement* libre, la constance du prix dans un État particulier serait d'autant plus assurée que le nombre des nations avec lesquelles il commercerait en grains serait plus grand. Mais on ne peut pas appliquer ce principe à un cas où les suppositions sur lesquelles il se fonde sont entièrement changées; c'est-à dire, lorsque quelques-unes des contrées comprises dans le cercle du commerce sont sujettes à des variations dans leurs approvisionnements de blé fort grandes comparativement, et quand ce désavantage se trouve aggravé par le manque bien constaté d'une liberté réelle du commerce des blés avec les pays étrangers.

Supposons, par exemple, que les variations extrêmes, au-dessus et au-dessous de la quantité moyenne du produit en blé, soient en Angleterre 1/4, et en France 1/3, un libre commerce entre les deux pays augmenterait probablement les variations dans les marchés anglais. Au Bengale, le riz est quelquefois, au rapport de sir Georges Colebrook, quatre fois aussi cher une année que l'année suivante, sans qu'il en résulte une famine ni même une disette[1]; et malgré le fréquent retour des abondantes récoltes, il survient quelquefois des déficits tels qu'ils font périr une partie considérable de la population. Supposons que, rapprochant le Bengale, on le comprît dans le cercle commercial de l'Angleterre et de la France, il n'est pas douteux que, dans ces deux derniers pays, on n'éprouvât plus de variations qu'avant cette adjonction.

Au fait, il y a lieu de croire que les Iles Britanniques, par la nature de leur sol et de leur climat, jouissent d'une manière particulière de l'avantage d'être à l'abri des grandes variations dans leur produit annuel en grains. Si l'on a comparé les prix du blé en Angleterre et en France,

---

[1] *Agriculture du Bengale*, p. 108, note, *angl.* L'auteur observe au texte de la même page, que le prix du blé y est sujet à beaucoup plus de fluctuations qu'en Europe. (*Note de l'auteur.*)

depuis l'époque où commencent les tables d'Eaton jusqu'au commencement de la guerre de la révolution, on verra qu'en Angleterre le plus haut prix du quarter de froment de 8 bushels, pendant ce temps, a été de 3 livres 15 sous 6 3/4 deniers sterl. (en 1648), et le plus bas 1 livre 2 sous 1 denier sterl. (en 1745); tandis qu'en France le plus haut prix du setier a été de 62 francs 78 centimes (en 1662), et le plus bas de 8 francs 89 centimes (en 1718)[1]. Dans l'un des pays, le prix le plus haut comparé au plus bas est à peu près comme 3 1/3 est à 1; dans l'autre comme 7. Dans les tables anglaises, dans des intervalles de dix ou douze ans, on ne trouve que deux exemples d'une variation qui atteigne le rapport de 3 à 1. Dans les tables françaises, pendant des périodes égales, on trouve un exemple de variation dans le rapport de 6 à 1, et trois en outre de 4 à 1 ou davantage.

Il se peut que ces variations aient été aggravées par le manque de liberté dans le commerce intérieur des grains, mais elles sont bien d'accord avec les calculs de Turgot, qui n'ont rapport qu'aux variations du produit, sans aucune connexion avec les difficultés ou les obstacles opposés au libre transport d'une province à l'autre.

Sur une terre de moyenne qualité, il estime le produit de sept setiers par arpent dans les années de grande abondance, et de trois setiers dans celles de grande rareté portant ainsi le produit moyen à cinq setiers par arpent[2]. Il croit que ces calculs ne s'éloignent pas beaucoup de la vérité; et continuant de raisonner d'après les mêmes bases, il observe que, dans une année très abondante, le produit doit suffire pour cinq mois de plus que la consommation ordinaire, et cinq de moins dans les années de très grande rareté. Je suis porté à croire ces varia-

---

[1] Adam Smith, *Richesse des nations*, t. I, p. 327, édit. Guillaumin. Pour pouvoir apprécier le rapport des quantités citées par Malthus, il faut se livrer à des calculs que nous avons voulu épargner au lecteur. En convertissant les monnaies anglaises en francs au pair, c'est-à-dire à raison de 1 livre sterling pour 25 francs 22 centimes, et en sachant que le quarter anglais et l'ancien setier français valent en hectolitres, 2,91 et 1,56, on obtient : le plus *haut* prix du blé en *Angleterre*, en 1648, 32 fr. 74 c. l'hectolitre; le plus *bas*, en 1745, 9 fr. 57 c. l'hectol.; différence : 23 fr. 17 c. l'hectol.; le plus *haut* prix du blé en *France*, en 1662, 40 fr. 24 c. l'hectol.; le plus *bas*, en 1718, 5 fr. 70 c. l'hectol.; différence : 34 fr. 54 c. l'hectol. De sorte qu'en Angleterre le prix du blé n'est ni monté si haut, ni descendu si bas. (*Jph. G.*)

[2] *OEuvres de Turgot*, t. I, p. 171, édit. Guillaumin. Turgot emploie sans doute ici l'arpent de Paris, plus généralement usité que l'arpent des eaux et forêts spécial à une administration. Cet arpent de Paris valant environ un tiers d'hectare (0,342) et le setier valant environ un hectolitre et demi (1,56); les *sept*, *trois* et *cinq* setiers par arpent dont parle Turgot, correspondent à 32, 13 1/2 et 23 hectolitres par hectare. (*Jph. G.*)

tions beaucoup plus grandes que celles que l'on éprouve en Angleterre, au moins à en juger par les prix; d'autant plus que, par un même degré de rareté dans les deux pays, la richesse supérieure de l'Angleterre et les assistances multipliées des paroisses aux classes pauvres en temps de disette doivent y élever les prix, plus qu'en France, au-dessus du taux moyen.

Si nous portons nos regards sur l'Espagne durant la même période, nous y observerons de même des variations beaucoup plus grandes qu'en Angleterre. Dans une table des prix de la fanègue de froment au marché de Séville de 1675 à 1774 inclusivement, publiées dans l'appendice du rapport sur les métaux précieux non monnayés[1], le plus haut prix est de 48 réaux veillons (en 1677), et le plus bas de 7 réaux veillons (en 1720), et qui établit un rapport presque de 7 à 1. Et dans des périodes de dix ou douze ans seulement, ce rapport, en deux ou trois cas, va jusqu'à atteindre celui de 4 à 1. Dans une autre table, de 1788 à 1792 inclusivement, relative aux villes de la Vieille-Castille, le plus haut prix, en 1790, fut de 109 réaux veillons la fanègue; et en 1792, le plus bas seulement de 16 réaux veillons la fanègue. Dans le marché de Medina-del-Rio-Seco, ville du royaume de Léon entourée d'un beau pays à blé, le prix de la charge de quatre fanègues de blé froment fut, en mai 1800, de 100 réaux veillons; en mai 1804, de 600 réaux veillons; et ces deux prix furent appelés l'un et l'autre des *prix bas*, par comparaison aux plus hauts prix de l'année. La différence serait plus grande, si l'on mettait en rapport les hauts prix et les bas prix de différentes années. Ainsi, en 1799, le prix bas de quatre fanègues fut de 88 réaux veillons; et en 1804, le haut prix de quatre fanègues fut de 640 réaux veillons; ce qui établit le rapport de plus de 7 à 1 dans le court intervalle de six années[2].

En Espagne, le blé étranger entre librement; toutefois la variation des prix dans les villes de l'Andalousie (province maritime, où pénètre le Guadalquivir, plus petite à la vérité que celles que nous venons de nommer) semble prouver que les côtes de la Méditerranée ne four-

[1] *Bullion Report*, *Appendix*, p. 182. — [2] *Ibid.*, p. 188. Le *réal* valant 26 1/2 c. et la *fanega* de Castille un demi hectol. environ (0,371), on peut établir les prix suivants comparatifs : Le plus *haut* prix du blé en *Espagne*, en 1677, 22 fr. 28 c. l'hectol.; le plus *bas*, en 1720, 34 fr. 23 c. l'hectol.; différence : 19 fr. 03 c.; le plus *haut* prix dans la vieille Castille, en 1790, 50 fr. 39 c.; le plus *bas*, en 1792, 7 fr. 45 c., différence : 43 fr. 16; le plus *haut* prix (dans le royaume de Léon), en 1804, 69 fr. 61 c. l'hectol.; le plus *bas*, en 1801, 11 fr. 60 c. l'hectol.; différence : 58 fr. 01 c.; le plus *haut* prix en *Espagne*, en 1804, 74 fr. 25 c. l'hect.; le plus *bas*, en 1799, 10 fr. 21 c.; différence : 64 fr. 04 c. (*Jph. G.*)

nissent nullement un approvisionnement fixe. On sait assez que l'Espagne est le pays qui fait à l'Angleterre la principale concurrence dans l'achat des blés de la Baltique. Il est d'ailleurs certain que le prix de production ou le prix commun[1] du blé est beaucoup plus bas en Espagne qu'en Angleterre. Il suit de là qu'en Espagne la différence de prix entre les années d'abondance et de rareté doit être fort grande.

Je manque de moyens pour constater les variations des récoltes et des prix chez les nations du Nord; mais il est sûr qu'elles sont quelquefois considérables, car on sait que quelques-unes de ces nations sont sujettes de temps en temps à des disettes très pénibles. Du reste, les exemples que j'ai donnés suffisent pour faire voir qu'un pays, placé dans des circonstances favorables à la fixité des approvisionnements indigènes, a plutôt la chance de diminuer cette fixité que de l'augmenter, en s'associant à des nations moins favorablement placées à cet égard. Certainement cette fixité sera plus diminuée encore si le pays le plus assujéti aux variations a le droit d'inonder les autres de ses récoltes dans les années d'abondance, tandis qu'il se réserve le privilège de es garder à la moindre apparence de rareté, et précisément au moment où son voisin commercial éprouve le plus pressant besoin[2].

Cinquièmement, si une nation possède un territoire, non-seulement assez étendu pour maintenir, à l'aide de sa culture actuelle, une population convenable à un État du premier rang, mais dont la fertilité non épuisée permet à cette population d'aspirer à un grand accroissement, c'est encore une circonstance qui rend plus applicable à ce pays la mesure de mettre quelque gêne à l'importation du blé étranger.

Un pays qui, bien que fertile et populeux, aurait été cultivé presque autant qu'il peut l'être, n'aurait d'autre moyen d'augmenter sa population que de permettre l'entrée du blé étranger. Mais les Iles Britanniques n'offrent jusqu'ici aucun symptôme d'épuisement. Lorsqu'un

---

[1] La distinction faite précédemment entre le prix moyen et le prix de production ne contredit pas l'espèce de confusion du prix de production et du prix commun que l'auteur fait ici. Bien que différents, le prix de production et le prix moyen se rapprochent nécessairement; l'un règle l'autre en général et sauf les exceptions mentionnées. Le prix commun ou usuel n'est pas précisément le prix moyen, c'est le prix courant le plus fréquent; il entre dans la moyenne et la règle en grande partie, mais non exclusivement. Si même on jugeait la différence plus marquée entre le prix commun et le prix de production, il n'en est pas moins vrai que l'un et l'autre sont plus bas en Espagne qu'en Angleterre. (*Note des traducteurs.*)

[2] Ces deux circonstances changent essentiellement l'hypothèse sur laquelle repose la question de la libre importation, en tant qu'elle s'applique à un état en particulier. (*Note de l'auteur.*)

territoire a été cultivé au dernier point, il arrive nécessairement que les profits et la valeur des terres sont à un taux peu élevé, la demande du travail languissante, les salaires chétifs, la population stationnaire. Quelques-uns de ces symptômes peuvent sans doute se manifester sans que le sol soit épuisé, mais l'épuisement ne peut avoir lieu sans que tous ces symptômes paraissent à la fois. Loin d'apercevoir de tels symptômes dans la Grande-Bretagne, on y a vu, pendant les vingt années qui ont précédé 1814, un taux des profits et de l'intérêt élevé, une demande de travail multipliée, de bons salaires, et un accroissement de population plus rapide peut-être qu'à aucune autre époque de l'histoire du même pays. Les capitaux, employés à mettre de nouvelles terres en culture ou à en améliorer d'autres, doivent avoir donné de bons profits, sans quoi, au taux où étaient les profits généraux, ils n'auraient pas été appliqués à cet emploi. Et bien qu'il soit vrai strictement, qu'à mesure que le capital s'accumule sur la terre, ses profits doivent diminuer, toutefois l'augmentation d'habileté en agriculture et d'autres causes indiquées dans un précédent chapitre font que ces deux effets d'une culture progressive ne marchent point du même pas. Bien qu'elles doivent finalement s'unir et terminer ensemble la carrière de leurs progrès, elles sont souvent, durant le cours de ces progrès, séparées pour un très long temps et par de très grandes distances. Dans quelques pays, sur quelques sols, la quantité de capital qui peut être absorbée, avant d'opérer nécessairement une diminution essentielle dans les profits, est si considérable qu'il n'est pas facile de lui assigner une limite. Assurément, quand on considère ce qui a été réellement effectué dans quelques districts d'Angleterre et d'Ecosse, et qu'on le compare avec ce qui reste à faire en d'autres, on ne peut s'empêcher de reconnaître que ce pays n'a pas beaucoup approché de cette limite. Le haut prix monétaire du travail et des matériaux du capital agricole (provenant en partie des taxes directes et indirectes, en partie, et peut-être principalement, de la grande prospérité du commerce extérieur de l'Angleterre) rend impossible la mise en culture de nouvelles terres et de grandes améliorations des terres anciennes, à moins que le prix monétaire des grains ne soit aussi très élevé. Mais ces terres, une fois mises en culture ou améliorées, n'ont point paru improductives. La quantité et la valeur de leur produit ont été pleinement et convenablement proportionnées à la quantité de capital et de travail qu'on y avait appliquée. Toutes ces terres ont été cultivées, au grand avantage des individus et de l'État, aussi longtemps qu'a subsisté le même (ou à peu près le même) rapport entre la valeur du produit et le coût de la production.

Dans cet état du sol, l'empire britannique serait incontestablement en position, non-seulement d'entretenir, de ses propres produits, sa population actuelle, mais une population double, et même avec le temps triple peut-être. D'après cela, une gêne à l'exportation du blé, qui pourrait donner lieu à de graves objections dans un pays arrivé près du terme de ses ressources, s'offrirait sous un aspect différent dans un pays capable de nourrir des produits de son sol un grand accroissement de population.

On dira qu'en admettant la possibilité de nourrir de son propre sol une population grande et même croissante, il n'en est pas moins vrai que si, en ouvrant ses ports au blé étranger, on pouvait donner à la population un essor plus grand et plus rapide, on ne saurait comment justifier une mesure qui tend à l'arrêter, en sortant de l'ornière tracée et repoussant la richesse et la multiplication d'habitants que nous offre la nature.

C'est là sans doute un argument qui a beaucoup de force. Et si l'on en accorde les prémisses (qui toutefois donnent lieu à quelque doute), on ne peut point y répondre d'après les seuls principes de l'économie politique. Je dirai cependant que s'il était bien prouvé que l'accroissement de richesse et de population ainsi acquise dût soumettre la société à plus d'incertitude dans ses approvisionnements de blé, à de plus grandes fluctuations dans les salaires, à plus d'insalubrité et d'immoralité (à raison de la plus grande partie proportionnelle de la population employée aux manufactures), et enfin à une plus grande chance de mouvements rétrogrades longs et déprimants (qu'amène le progrès naturel des pays d'où le blé était importé), je n'hésiterais point à envisager cette richesse et cette population comme trop chèrement achetées. Le bonheur d'une société est, après tout, le but légitime auquel doivent tendre même la richesse, la puissance et la population qu'elle recherche. Il est certain que si l'on a en vue, dans la forme de l'établissement social, la plus grande somme de bonheur et un stimulant suffisant pour obtenir du sol la richesse qu'il peut produire, il est absolument nécessaire de joindre à la population agricole une partie considérable de population commerçante et manufacturière. Mais il n'y a point d'argument qui induise plus souvent en erreur, que celui par lequel on infère de ce qu'une chose est bonne entre certaines limites, qu'elle sera bonne encore au-delà de toute limite. On accordera facilement que, dans une grande nation terrienne, les maux propres au système commercial et manufacturier sont plus que compensés par ses avantages, aussi longtemps que son agriculture suffit à son entretien. Mais, quant à l'excédant que le

pays ne peut nourrir, on peut raisonnablement douter que les maux ne fassent pas décidément pencher la balance.

C'est une observation d'Adam Smith, « que le capital acquis à un pays par le commerce et les manufactures est en tout une possession incertaine et précaire, jusqu'à ce qu'une partie en ait été assurée et réalisée dans la culture et l'amélioration de ses terres[1]. »

Il remarque ailleurs que le monopole du commerce colonial, en élevant le taux des profits mercantiles, décourage l'amélioration du sol et retarde l'accroissement de la grande source primitive de la richesse, de la rente de la terre[2].

A aucune époque, les manufactures, le commerce, et en particulier celui des colonies, n'ont été en état d'absorber en Angleterre autant de capital que pendant les vingt années finies avec 1814. De 1764 jusqu'à la paix d'Amiens, on convient généralement que le commerce et les manufactures du pays firent de plus rapides progrès que son agriculture, et que l'Angleterre devint graduellement toujours plus dépendante du blé étranger pour sa subsistance. Depuis la paix d'Amiens, l'état de son monopole colonial et de ses manufactures a été tel, qu'il a appelé à lui une masse de capital inusitée; et si les circonstances particulières de la guerre subséquente, les frêts et assurances à haut prix et les décrets de Bonaparte n'avaient pas rendu l'importation du blé étranger très difficile et très dispendieuse, l'Angleterre, au moment actuel, aurait, d'après tous les principes généraux, contracté l'habitude de nourrir de cet aliment importé une partie de sa population plus considérable qu'en aucun autre temps. La culture y serait dans un état bien différent de celui auquel elle est parvenue. On n'aurait vu que peu ou point de ces grandes améliorations, desquelles on peut dire avec vérité qu'elles ont acquis à l'État de nouvelles terres qu'aucune baisse de prix ne peut désormais lui enlever; tandis que d'autre part, la paix ou des accidents de différents genres auraient pu diminuer essentiellement nos ressources coloniales et manufacturières, et détruire ou dissiper notre capital avant qu'il eût eu le temps de se répandre sur le sol et de se convertir en une vraie et solide propriété nationale.

Au fait, les gênes qui, dans la pratique, ont fait obstacle durant la guerre à l'importation du blé étranger en Angleterre, y ont forcé les machines à vapeur et le monopole colonial à cultiver les terres; en sorte que les causes mêmes qui, selon Adam Smith, tendent à soutirer à l'agriculture ses capitaux (et qui les auraient infailliblement soutirés si l'An-

[1] Liv. III, ch. IV. — [2] Liv. IV, ch. VIII.

gleterre avait pu acheter les blés étrangers aux prix du marché de la France et de la Hollande), ont servi à aiguillonner l'agriculture anglaise; tellement qu'elle a non-seulement fait tête au commerce et aux manufactures dans leurs rapides progrès, mais qu'elle a regagné la distance qu'elle avait perdue dans le cours des années précédentes, et maintenant marche de front avec ses rivales.

C'est ainsi que les gênes à l'importation du blé dans un pays qui a de grandes ressources terriennes, tendent à répandre sur le sol les avantages qu'il retire du commerce et des manufactures; et par là même, pour emprunter le langage d'Adam Smith, à les assurer et à les réaliser. Mais en outre elles tendent à prévenir ces grandes oscillations dans les progrès de l'agriculture et du commerce, qui manquent rarement d'amener des maux à leur suite.

Il faut se rappeler, et c'est un point qu'il importe beaucoup d'observer, que la détresse qu'ont éprouvée presque toutes les classes de la société par la chute soudaine des prix, si l'on excepte l'aggravation causée par l'état de la monnaie, a été produite par des causes naturelles et nullement artificielles.

Il y a, dans le taux des progrès de l'agriculture et des manufactures, une tendance à des alternatives, comme il y en a dans les progrès de la nourriture et de la population. Dans les périodes de paix et de commerce non interrompus, ces alternatives, bien que nullement favorables au bonheur et à la tranquillité, peuvent ne pas causer de mal essentiel. Mais lorsque la guerre survient, elle donne souvent à ces oscillations un degré de force et de rapidité qui produit inévitablement, dans l'état de la propriété, une secousse violente ou une espèce de convulsion.

La guerre qui suivit la paix d'Amiens trouva l'Angleterre dans un état de dépendance des pays étrangers pour une partie considérable de ses approvisionnements de blé; et maintenant elle fournit à sa consommation, malgré l'accroissement extraordinaire de population survenu dans cet intervalle. Ce grand et soudain changement dans l'agriculture anglaise ne pouvait s'effectuer que par l'influence des hauts prix qu'occasionna l'insuffisance des produits indigènes, jointe à la dépense considérable et à la grande difficulté de l'importation du blé étranger. Mais la promptitude avec laquelle s'est opéré ce changement a dû nécessairement causer un excès d'abondance au marché, dès que le produit du blé indigène s'est trouvé suffire pleinement à la consommation du pays et même un peu au-delà. Un tel approvisionnement, joint à la plus faible importation, n'a pu manquer d'occasionner une chute soudaine des prix. Si les ports avaient continué d'être ouverts à la libre

importation du blé étranger, on ne peut guères douter qu'en 1815, le prix du blé n'eût baissé encore beaucoup plus. Ce bas prix des grains (en supposant même qu'en baissant la rente des terres, l'état présent de la culture pût être à peu près maintenu) doit présenter un tel obstacle à une amélioration future, que si les ports restaient ouverts, le pays ne produirait pas assez pour satisfaire aux besoins de la population croissante. Et au bout de dix ou douze ans, une nouvelle guerre trouverait l'Angleterre dans le même état où elle était au commencement de la dernière. Elle aurait à parcourir la même carrière de hauts prix, stimulants excessifs à l'agriculture [1], suivis de la même répression soudaine et accablante, des mêmes emprunts énormes faits quand le prix du froment était à 90 ou 100 shellings le quarter, et le revenu en argent des fermiers et des industriels presque en proportion, pour être remboursés quand le prix du froment serait à 50 ou 60 shellings le quarter [2], et le revenu des propriétaires et des industriels fortement réduit, état de choses qui ne peut jamais avoir lieu sans une excessive aggravation de difficulté dans le payement des taxes et en particulier de cette somme invariable en argent qui constitue l'intérêt de la dette nationale.

D'un autre côté, un pays qui gêne tellement les importations de blé étranger, qu'en général et par une moyenne, il produit ce qui suffit à son approvisionnement, et n'a recours à l'importation que dans les temps de rareté, non-seulement a la certitude de répandre sur ses terres le bénéfice des inventions manufacturières et tous les avantages que lui procurent ses colonies et son commerce général, de les fixer, de les mettre à l'abri de tous les accidents, mais il est nécessairement exempt de ces violentes et cruelles convulsions de la propriété, qui sont l'effet presque inévitable de la coïncidence de la guerre et d'un approvisionnement insuffisant de blé indigène.

Si la dernière guerre avait trouvé les Anglais indépendants des étrangers pour leur consommation moyenne, leur papier-monnaie même n'aurait pas suffi à porter les prix du blé à un taux qui approchât de ceux auxquels il s'est réellement élevé [3]. Et s'ils avaient continué, pen-

---

[1] D'après l'enquête devant la Chambre des pairs (*Reports*, p. 49), le frêt et l'assurance seuls sur un quarter de blé furent plus forts de 48 shellings en 1811 qu'en 1814. Il paraît donc que, sans aucune mesure artificielle, la guerre seule peut causer, sans que l'on puisse l'éviter, une hausse de prix prodigieuse. (*Note de l'auteur.*)

[2] Voyez p. 452, le rapport du quarter à l'hectolitre et la valeur du schelling en francs. (*Joh. G.*)

[3] On trouvera, à l'examen, que les prix du blé en Angleterre ont favorisé l'excès

dant toute la durée de la guerre, d'être indépendants du blé étranger, hormis occasionnellement dans les temps de rareté, il est impossible que le produit suffisant à la consommation du pays, ou fort peu au-delà, eût produit, à la fin de la guerre, un sentiment aussi universel de détresse.

La principale objection pratique à laquelle les gênes à l'importation du blé soient exposées, est l'excès d'abondance que produit une belle récolte, et dont on ne peut se débarrasser par l'exportation. En considérant la partie de la question qui a rapport aux fluctuations des prix, il faut donner à cette objection beaucoup de poids; mais on a quelquefois exagéré l'influence de cette cause sous ce rapport. Une surabondance qui mettrait dans la détresse les fermiers d'un pays pauvre, pourrait être facilement supportée par ceux d'un pays riche. Il est en effet difficile de se persuader qu'une nation qui possède un grand capital, et qui ne se trouve pas sous l'influence d'un violent choc porté à son crédit commercial (comme le fut l'Angleterre en 1815), éprouve une grande difficulté à mettre en réserve le surplus d'une année pour suppléer au déficit de la suivante ou de quelqu'une des années futures. On peut raisonnablement douter que, dans un pays tel que l'Angleterre, la baisse des prix provenant de cette cause puisse être aussi considérable que celle qui serait occasionnée par un soudain versement des produits d'une abondante récolte de l'Europe en général, et en particulier des pays qui ne sont pas dans l'usage d'exporter régulièrement des grains. Si nos ports étaient constamment ouverts, les lois actuelles de la France s'opposeraient à des approvisionnements propres à égaliser les prix; le blé français n'arriverait en Angleterre en quantité considérable que dans les années de grande abondance, au moment où il y aurait le moins d'apparence que nous en éprouvassions le besoin, et où il est probable que l'importation produirait une surabondance et un véritable engorgement de cette denrée[1].

Mais en supposant que la baisse des prix par l'une et l'autre de ces causes ne diffère pas essentiellement; comme il est sûr que, dans les années de rareté générale, la hausse est moindre chez les nations habi-

---

ou la diminution de son papier-monnaie, plutôt qu'ils ne s'y sont conformés; bien que les prix du blé n'eussent jamais pu être ni si hauts ni si bas qu'ils ont été, si cet excès ou cette diminution du papier n'avait pas eu lieu. (*Note de l'auteur.*)

[1] Presque tous les marchands de blé, qui ont déposé devant le Comité des deux Chambres en 1814, paraissaient pressentir fort bien les bas prix qu'occasionnerait une récolte abondante en Europe si l'Angleterre ouvrait sa porte pour la recevoir. (*Note de l'auteur.*)

tuées à produire leurs approvisionnements, on ne peut disconvenir que la variation n'ait moins d'étendue sous un système de gênes qui, en permettant l'importation quand les prix haussent, garantit, dans les années communes, une production indigène égale à la consommation.

Il reste toutefois encore une objection à discuter. Les gênes sont éminemment anti-sociales. Pour l'intérêt d'un État en particulier, je tiens pour certain que quelques gênes à l'importation du blé étranger peuvent avoir de l'avantage ; mais je suis encore plus convaincu que, pour les intérêts de l'Europe en général, la plus parfaite liberté du commerce des blés, et de toute autre marchandise, serait ce qu'il y aurait de plus avantageux. Une telle liberté serait infailliblement suivie d'une distribution plus libre et plus égale du capital ; et il en résulterait pour l'Europe en masse une augmentation de progrès et de bonheur. Mais infailliblement aussi cet ordre de choses rendrait quelques parties du tout plus pauvres et moins populeuses qu'elles ne le sont actuellement ; et il n'est pas probable que quelques États individuels consentent à sacrifier la fortune dont ils jouissent dans l'enceinte de leurs frontières, à la richesse de l'univers.

Il faut observer encore, qu'indépendamment de tout règlement plus direct, les taxes seules produisent un système de découragement qui influe essentiellement sur les rapports naturels des marchandises entre elles ; et comme il n'y a pas lieu d'espérer que les taxes soient abolies, il peut bien arriver que ces rapports naturels ne puissent être rétablis que par l'influence de quelque intervention nouvelle.

Une parfaite liberté de commerce est donc une illusion, une perspective idéale que l'on ne doit pas se flatter de voir se réaliser ; mais il faut l'avoir en vue pour en approcher autant qu'il est possible de le faire. On doit toujours l'envisager comme la grande règle générale. Et lorsque l'on propose de s'en écarter, ceux qui le font sont tenus d'exposer avec clarté les motifs qui peuvent fonder une telle exception.

CHAPITRE XIII. — COMMENT L'ACCROISSEMENT DE LA RICHESSE NATIONALE INFLUE SUR LE SORT DU PAUVRE.

L'objet formellement annoncé des *Recherches* d'Adam Smith est de déterminer la nature et les causes de la richesse des nations. Il y mêle quelquefois des remarques qui touchent à un autre objet peut-être plus intéressant encore ; je veux dire la recherche des causes qui influent

sur le bonheur des classes inférieures de la société, lesquelles font toujours la partie la plus nombreuse des grandes nations. Ces deux sujets ont sans doute une liaison intime, et l'on peut dire en général que les causes qui augmentent la richesse nationale, tendent à augmenter le bonheur des classes inférieures du peuple[1]. Toutefois peut-être Adam Smith a-t-il considéré ces deux genres de recherches comme moins distinctes qu'elles ne le sont réellement. Du moins, il n'a pas fait remarquer les cas où la richesse d'une société peut croître (en donnant au mot richesse le sens que détermine sa définition) sans qu'il en résulte aucun accroissement de bonheur pour la classe laborieuse de cette société.

Je n'ai pas dessein de me livrer ici à une discussion philosophique sur le bonheur et sur les vrais éléments dont il se compose. Je me bornerai à en considérer deux qui sont universellement reconnus pour tels, l'un la faculté de se procurer les choses nécessaires à la vie, et l'autre la santé.

L'aisance de l'ouvrier dépend des fonds destinés à mettre le travail en activité, et doit par conséquent être en général proportionnelle à la rapidité avec laquelle ce fonds s'accroît. La demande de travail qu'occasionne cet accroissement de fonds, ne peut manquer d'en hausser le prix. Ainsi, jusqu'à ce qu'on ait en conséquence augmenté le nombre des ouvriers, ceux qui se trouvent en activité en profitent. On répartit entr'eux une plus grande masse de fonds, et ils peuvent tous vivre plus à leur aise. L'erreur d'Adam Smith consiste à envisager toute espèce d'accroissement du revenu ou du fonds social comme étant en entier un accroissement du fonds destiné à l'entretien du travail. A la vérité, un tel surplus est toujours considéré, par l'individu qui le possède, comme un fonds additionnel avec lequel il peut mettre un nouveau travail en activité ; mais par rapport à tout le pays, il ne peut être envisagé comme cause d'un nouveau travail, qu'autant qu'une partie consiste en un surplus d'aliments propres à faire subsister un plus grand nombre d'ouvriers. Or, c'est ce qui n'a pas lieu lorsque l'accroissement de fonds provient du travail seul et point du tout du produit de la terre. Il faut abso-

[1] Il nous semble que Malthus résume ici bien nettement le but et le résultat direct des travaux d'Adam Smith et de ses disciples. Selon lui l'économie politique se propose d'améliorer le sort des classes les plus nombreuses et les plus pauvres. C'est pourtant ce que semblent ignorer les socialistes modernes, à en juger par les reproches qu'ils affectent d'adresser à cet économiste qu'ils jugent si légèrement. Voyez la judicieuse observation de M. Pierre Prevost, à l'*appendice* et à la fin des *réflexions*. (*Jph. G.*)

lument distinguer ici le nombre des bras que peut employer le fonds appartenant à la société, du nombre que peut nourrir le sol qu'elle possède.

Adam Smith définit la richesse d'un État, le produit annuel de son sol et de son travail. Cette définition comprend évidemment le produit des manufactures aussi bien que celui de la terre. Supposons maintenant qu'une nation, pendant une suite d'années, fasse des épargnes sur son revenu annuel, et les ajoute constamment au capital destiné à ses manufactures, sans en rien donner au capital qu'elle emploie à la culture de ses terres, il est évident que cette nation deviendrait plus riche aux termes de la définition citée, sans être en état néanmoins de nourrir un plus grand nombre d'ouvriers, et par conséquent sans qu'il en résultât aucune augmentation dans les fonds réels qui sont destinés à mettre le travail en activité. Il y aurait néanmoins une demande de travail, à cause de l'augmentation du capital manufacturier. Cette demande mettrait au travail un prix plus élevé. Mais si le fonds annuel des subsistances ne croissait point dans le pays, bientôt la hausse dans le prix du travail serait purement nominale, parce que le prix des denrées croîtrait nécessairement dans la même proportion. La demande d'ouvriers manufacturiers, qui en ce cas se multiplierait chaque année, engagerait probablement quelques domestiques, peut-être même quelques hommes occupés des travaux de l'agriculture, à se jeter dans les fabriques. Mais la perte que ce changement ferait éprouver à l'agriculture serait probablement compensée par les améliorations dans les instruments et dans les méthodes, en sorte que la quantité des subsistances qui serait annuellement produite, resterait à peu près toujours la même. Il ne faut pas douter que les machines employées dans les manufactures n'acquissent beaucoup de perfection. Cette circonstance, jointe au plus grand nombre de bras employés à les faire valoir, augmenterait considérablement le produit annuel du travail de tout le pays. Ainsi la richesse du pays, aux termes de la définition, augmenterait d'année en année et pourrait croître rapidement[1].

---

[1] Le cas que je suppose est très peu probable chez une nation qui possède des terres étendues, mais des cas analogues ne sont peut-être pas rares. Mon dessein en le proposant a été uniquement de faire voir, que les fonds destinés à mettre le travail en activité ne suivent pas dans leur accroissement le rapport de l'accroissement du produit des terres et du travail de tout le pays; qu'il peut au contraire arriver, qu'avec le même accroissement de produit, l'ouvrier soit plus ou moins favorisé, selon que cet accroissement provient de l'agriculture ou des manufactures. Si l'on suppose qu'il soit physiquement impossible d'augmenter la

Maintenant la question est de savoir à quel point la richesse qui croit en ce sens, peut tendre à améliorer le sort du pauvre. Toute hausse générale du prix du travail qui a lieu sans que la quantité des subsistances change, n'est évidemment qu'une hausse nominale, car elle ne peut manquer d'être très vite suivie d'une hausse proportionnelle dans le prix des subsistances. Ainsi l'augmentation du prix du travail, que nous avons vu résulter tout-à-l'heure de nos suppositions, n'aurait point d'une manière permanente l'effet de mettre le pauvre ouvrier en état de se procurer avec plus de facilité les choses nécessaires à la vie. Sa situation à cet égard resterait à peu près toujours la même. A d'autres égards elle serait empirée. Le nombre des ouvriers employés aux manufactures se serait accrû ; celui des ouvriers destinés à l'agriculture aurait diminué. Tout le monde conviendra, je pense, que c'est pour les ouvriers un fâcheux échange, parce qu'il est défavorable à la santé, qui est sans contredit un élément essentiel du bonheur. Il est d'ailleurs désavantageux, à cause de l'incertitude du travail des manufactures, incertitude provenant du goût capricieux de ceux qui emploient leurs produits, des accidents de la guerre, et d'autres causes qui réduisent de temps en temps les classes inférieures à la dernière misère. Qu'il me soit permis de rapporter ici à ce sujet un passage de la description des environs de Manchester par le docteur Aikin.

« L'invention et le perfectionnement des machines pour abréger le travail ont singulièrement contribué à étendre notre commerce, et à attirer de toutes parts des ouvriers, surtout des enfants, pour le travail des moulins à coton. La Providence, dans sa sagesse, a voulu que dans cette vie les maux marchassent à la suite des biens. Ces moulins à coton et d'autres fabriques analogues en sont un exemple. Les maux qui y sont attachés arrêtent efficacement l'accroissement de la population qui d'ordinaire résulte d'une plus grande facilité de travail. On y emploie des enfants de l'âge le plus tendre. Un grand nombre de ces enfants sont fournis par les maisons de travail de Londres et de Westminster. On les amène par bandes à titre d'apprentis à des maîtres éloignés de plusieurs centaines de milles. Là, ils servent inconnus, privés de toute protection, oubliés de ceux aux soins de qui la nature et les lois les avaient confiés. D'ordinaire ces enfants restent trop longtemps

---

quantité des aliments dans un pays quelconque ; il pourra arriver que par le perfectionnement des machines, il devienne d'année en année plus riche en valeur échangeable de son produit manufacturé ; mais l'ouvrier, quoique peut-être mieux vêtu et mieux logé, ne sera pas mieux nourri. (*Note de l'auteur.*)

au travail dans des chambres étroites et fermées, souvent même toute la nuit. Là, ils respirent un air corrompu par la vapeur qu'exhale l'huile employée dans les machines et par d'autres causes. On les laisse dans une grande malpropreté. Le passage fréquent d'un air chaud et épais à une atmosphère froide et atténuée, leur attire des maladies qui les jettent dans un état de langueur; ensuite, ils sont sujets à des fièvres épidémiques qui affligent toutes les grandes fabriques. Il y a lieu de craindre d'ailleurs, que la manière dont ces enfants emploient les premières années de leur vie ne soit fort désavantageuse à la société dont ils font partie. Ils ont en général peu de force pour le travail mécanique, et sont, à la fin de leur apprentissage, peu propres à toute autre espèce d'occupations. Les jeunes filles ne savent ni coudre, ni tricoter, ni conduire le ménage, et ne sont point préparées, en un mot, à devenir de bonnes femmes et de bonnes mères. C'est un grand malheur pour tous ces individus et pour le public, comme le prouve trop la comparaison des familles d'ouvriers cultivateurs et d'ouvriers manufacturiers. Dans les premières, on trouve de l'ordre, de la propreté, de l'aisance; dans les dernières, de la saleté, des haillons, de la misère. Et cependant les salaires des manufacturiers sont quelquefois doubles de ceux des cultivateurs. Il faut ajouter à cela que la privation de l'instruction religieuse et des bons exemples à suivre dès le bas âge, jointe à la réunion de tant d'enfants rassemblés sans choix dans une même habitation, les laisse exposés à contracter des habitudes peu favorables à la vertu. »

Outre les maux décrits dans ce passage, nous savons tous combien les manufactures sont sujettes à tomber par le caprice de la mode, ou par les accidents de la guerre. Les ouvriers de Spitalfields ont été réduits à la misère, quand les mousselines ont pris la place des étoffes de soie. Ceux de Sheffield et de Birmingham ont été quelque temps sans ouvrage, parce qu'on porta des attaches et des boutons d'étoffe, au lieu de boucles et de boutons de métal. Les manufactures anglaises, prises en masse, se sont accrues avec rapidité; mais elles sont tombées en quelques endroits; et partout où cela est arrivé, les paroisses ont été surchargées de pauvres réduits à la condition la plus misérable. On voit dans l'ouvrage du docteur Aikin, que de Noël 1793 à Noël 1794, les registres de l'église collégiale de Manchester offrent une diminution de 168 mariages, plus 538 baptêmes et 250 sépultures. Dans la paroisse de Rochdale, située dans le voisinage, la diminution offre un spectacle encore plus triste, eu égard à la faiblesse de sa population. En 1792, il y eut 746 naissances, 646 sépultures, 339 mariages. En 1794, on trouve 373 naissances, 671 sépultures, et 199 mariages. La cause de cette ré-

duction soudaine de la population fut la guerre qui commençait et la chute du crédit. Il n'y a que la plus extrême misère qui puisse avoir produit une aussi grande plaie [1].

A moins donc que l'accroissement de la richesse nationale, provenant des manufactures, ne donne aux classes inférieures des moyens assurés de se procurer le nécessaire et même quelque degré d'aisance, il ne paraît pas qu'il en résulte pour elles un accroissement de bonheur.

On dira peut-être que la hausse dans le prix des subsistances ne peut manquer de faire passer dans les canaux de l'agriculture quelque nouvelle portion de capital. Mais il paraît d'après l'expérience que c'est un effet qui n'arrive quelquefois que fort lentement, surtout si, à l'époque de cette hausse, l'agriculture se trouve chargée de pesantes taxes [2], et si la hausse du prix du travail l'a précédée.

Peut-être encore dira-t-on que le capital additionnel qu'une nation possède peut au moins la mettre en état d'acheter au dehors des subsistances et de les importer chez elle, pour y nourrir ceux que ses fonds peuvent mettre en activité. Un petit pays, qui possède de grandes flottes et beaucoup de facilités pour les transports et communications intérieures, peut en effet importer et distribuer chez elle des subsistances étrangères de manière à suppléer efficacement à la faiblesse de ses produits; mais des nations établies sur un sol vaste ne peuvent se flatter de satisfaire en tout temps par l'importation aux demandes de subsistances des individus qui la composent [3].

On n'a pas assez pris garde à l'effet différent qu'a cette dépendance en des circonstances diverses. Une nation populeuse, répandue sur un grand territoire, appelée par conséquent à se nourrir presque entière-

---

[1] M. Aikin remarque que l'on a pris des mesures pour obvier à ces malheurs et qu'elles ont du succès dans quelques manufactures. Un acte récent du parlement a le même but, et on en attend de bons effets. (*Note de l'auteur.*)

[2] Pour se faire une juste idée des taxes dont l'agriculture est chargée en Angleterre, on peut consulter la préface de ma traduction *de la disette* de Benj. Bell, imprimée à Genève chez Paschoud en 1804, (1 v. in-8°.) On y verra que la taxe des terres n'en est que la moindre partie. (*Pierre Prevost.*)

[3] M. Benj. Bell réfute en détail l'opinion que M. Malthus combat ici en passant. Entre un grand nombre d'arguments solides, je me contenterai de rappeler ici celui qu'il met dans la bouche de M. Voght de Hambourg. « En portant, disait-il, p. 147, la population de la France, dont on venait de s'occuper, à 25 millions d'âmes; supposons qu'il y survienne une disette, qui exige qu'on pourvoie de grains seulement la huitième partie de ce nombre d'habitants : on peut affirmer que tout le surplus de grains que peuvent épargner tous les pays à blé d'Europe et d'Afrique, ne suffirait pas pour satisfaire à cette demande; et tous les vaisseaux que la France serait en état d'équiper ne pourraient pas l'y transporter. » (*Pierre Prevost.*)

ment du produit de son sol, qui cependant dans les années moyennes tire du dehors quelque petite partie du blé qu'elle consomme, est dans une situation plus précaire, relativement à ce supplément de nourriture, que ne le sont les nations qui tirent de l'étranger la totalité de leurs subsistances. Les demandes de la Hollande et de Hambourg peuvent être prévues avec assez de précision par ceux qui ont coutume de les approvisionner. Si ces demandes croissent, ce n'est jamais que graduellement. Elles ne sont point sujettes d'une année à l'autre à de grandes et subites variations. Il en est autrement d'un pays tel que l'Angleterre. Supposons qu'année moyenne ce pays ait besoin de quatre cent mille quarters[1] de froment. Une telle demande sera aisément satisfaite. Mais s'il survient une mauvaise récolte, la demande est tout-à-coup portée à deux millions de quarters. Une demande aussi considérable, si elle avait été constante, aurait peut-être été satisfaite par les pays étendus qui sont dans l'usage d'exporter des grains; mais on ne peut espérer que ces pays fournissent subitement une quantité pareille de blé sur une demande inattendue. Et en effet, nous savons par expérience qu'une telle demande, faite par une nation en état de satisfaire au payement, ne peut se faire sans élever beaucoup le prix de cette denrée dans tous les ports de l'Europe. Hambourg, la Hollande et les ports de la Baltique se ressentirent du haut prix auquel le blé était monté en Angleterre dans la dernière disette[2]; et je sais, par de bonnes autorités, qu'à New-Yorck le pain n'était pas beaucoup meilleur marché qu'à Londres.

Une nation dont le territoire est fort étendu se trouve inévitablement exposée à cette incertitude sur ses moyens de subsistance, lorsque la partie de sa population qui se livre au commerce égale ou surpasse celle qui s'occupe des travaux de l'agriculture, car comme elle n'a point de grains destinés à l'exportation, qui fasse pour elle l'effet d'une réserve, tout le déficit causé par une mauvaise récolte est pour elle une dure privation. Ses richesses pourront la mettre en état d'élever pendant quelque temps le prix nominal[3] des salaires, en sorte que les classes inférieures auront de quoi payer le blé importé au prix élevé qu'il peut atteindre. Mais comme il est fort difficile qu'une demande subite soit pleinement satisfaite, la concurrence ne peut manquer d'élever le prix

---

[1] Le quarter = 2 hect. 0 litre 9068.

[2] Cette disette eut principalement lieu en 1800 et 1801. (*Note des traducteurs.*)

[3] C'est-à-dire leur prix en argent, justement appelé nominal, parce que les subsistances haussant en proportion, l'ouvrier n'en retire aucun avantage. (*Note des traducteurs.*)

des subsistances au niveau du prix du travail. Il arrivera de là que les classes inférieures n'en éprouveront presque aucun avantage, et que la cherté sera dans tous les rangs de la société une source de maux.

Il est dans l'ordre de la nature, que toutes les nations qui possèdent un territoire de quelque étendue éprouvent de temps en temps des années de disette. Il faut donc y avoir égard dans nos spéculations. On ne peut envisager comme assurée la prospérité d'un pays qu'une mauvaise récolte expose à être privé subitement d'une partie considérable des fonds destinés à mettre ce travail en activité.

Mais faisons un instant abstraction des années de disette. Quand la population commerciale d'un pays croît tellement, que non-seulement le surplus du produit obtenu par les cultivateurs ne peut lui suffire, mais qu'il est difficile de se procurer le déficit par voie d'importation; lorsqu'en conséquence le prix du blé s'élève en proportion du prix des salaires, l'accroissement de la richesse nationale n'a plus aucun effet pour donner à l'ouvrier de nouveaux moyens de se procurer les choses nécessaires à la vie. Dans le progrès de la richesse nationale, ce point, ou cette espèce de limite, doit naturellement arriver par plusieurs causes : par l'augmentation du déficit; par la plus grande distance des lieux où il faut se pourvoir et par le surcroît des frais qui en résulte; par la plus grande consommation de blé dans les pays d'où on a coutume de l'extraire; et plus inévitablement encore, par la nécessité de le tirer dans ces pays-là des parties intérieures, en le voiturant par terre d'une manière plus dispendieuse. Une nation parvenue à ce point, en augmentant d'activité pour le travail et en perfectionnant chaque jour les machines qu'elle y emploie, peut accroître chaque année la quantité de produits de ses manufactures; mais les fonds propres à alimenter le travail, et par conséquent la population, resteront absolument stationnaires. Ce point est la limite naturelle de la population de tous les États livrés au commerce[1]. Dans les pays placés à une grande distance de cette limite, on observera un effet pareil à celui que j'ai décrit, toutes les fois que la marche du commerce et des manufactures sera plus rapide que celle de l'agriculture. Pendant les dix ou douze années qui viennent de s'écouler, on ne peut douter qu'en Angleterre le produit de la terre

[1] Sir James Stewart's *Political OEconomy*, vol. I, p. 119. Il est probable que la Hollande, avant la révolution, avait à peu près atteint ce point; moins par la difficulté de se procurer du blé de l'étranger, que par une suite des taxes pesantes imposées sur les objets de première nécessité. En ce moment, toutes les grandes nations de l'Europe qui possèdent un vaste territoire sont fort éloignées de toucher à la limite. (*Note de l'auteur.*)

et de l'industrie ne se soit accru rapidement. En conséquence, on a vu s'élever beaucoup le salaire nominal du travail; mais la récompense réelle de l'ouvrier, bien qu'elle se soit améliorée, n'a pas crû dans le même rapport.

Nous avons dit qu'on ne doit pas considérer tout accroissement du fonds ou du revenu d'une nation comme étant un accroissement des fonds destinés au travail, et qu'en conséquence toute espèce d'accroissement de la richesse nationale n'a point sur le sort du pauvre la même influence. C'est ce qu'on voit d'une manière bien frappante, lorsque l'on considère la situation de la Chine.

Adam Smith remarque que la Chine jouit probablement depuis longtemps de toute la richesse qui est compatible avec la nature de ses lois et de ses institutions; mais qu'en changeant celles-ci, en se livrant au commerce étranger et en rendant à cette occupation l'estime qu'elle lui refuse, elle pourrait devenir beaucoup plus riche. La question est de savoir si l'accroissement de richesse qui résulterait d'un tel changement serait un accroissement des fonds réels destinés à mettre le travail en activité; et si par conséquent il en résulterait qu'à la Chine les classes inférieures du peuple vivraient moins misérablement.

Si le commerce intérieur et extérieur étaient tout-à-coup en honneur à la Chine, il est certain que, par le grand nombre de ses ouvriers et le bas prix du travail, elle pourrait vendre à l'étranger une immense quantité de marchandises du produit de ses manufactures; il est également certain que ses importations n'augmenteraient pas sensiblement la masse de ses subsistances. C'est ce qui résulte de l'étendue de son territoire et de la quantité prodigieuse de denrées alimentaires qu'elle produit. Elle ne pourrait donc échanger le produit immense de ses manufactures, que contre des objets de luxe qu'elle recevrait de toutes les parties de l'univers. Dans son état présent, elle n'épargne aucune espèce de travail pour produire de la nourriture. Le pays paraît plus peuplé que ne le comportent ses fonds, et le travail y est en conséquence si abondamment offert qu'on ne prend aucune peine pour l'abréger. Cet ordre de choses est probablement ce qui donne la plus grande production de nourriture qu'il soit possible de tirer du sol. Observez en effet que les procédés propres à abréger le travail de l'agriculture mettent bien le fermier en état de vendre à meilleur marché une quantité de grains déterminée, mais qu'ils tendent quelquefois à diminuer le produit total plutôt qu'à l'accroître. On ne pourrait point employer en Chine un immense capital à préparer des articles de manufactures pour le commerce extérieur, sans en priver ceux qui sont occupés des travaux de

l'agriculture. Ainsi l'état et l'ordre actuel de ces travaux seraient nécessairement troublés, et leur produit diminué. La demande de bras pour les fabriques ferait hausser le prix du travail. Mais comme la quantité des denrées alimentaires n'augmenterait pas, leur prix hausserait proportionnellement. Il s'éleverait même au-delà, si réellement il y avait quelque diminution dans les subsistances. Cependant le pays avancerait manifestement du côté de la richesse; la valeur échangeable du produit annuel, tant du sol que du travail, croîtrait d'année en année, mais il n'en serait pas de même du fonds destiné à alimenter le travail. Ce fonds serait stationnaire ou même décroissant. Par conséquent la richesse nationale croissante aurait quelque tendance à empirer le sort du pauvre[1]. Quant à la faculté de se procurer les choses nécessaires à la vie, l'état des pauvres ouvriers serait le même qu'aujourd'hui, peut-être pire; et un grand nombre d'entr'eux aurait échangé les travaux salubres de l'agriculture contre les occupations malsaines de l'industrie manufacturière.

Ce qui rend ces principes plus clairs lorsqu'on les applique à la Chine, c'est peut-être que tout le monde convient que la richesse de ce pays-là est dès longtemps stationnaire et que la terre y est cultivée au plus haut point. Pour d'autres pays, on peut toujours contester sur le plus ou le moins de rapidité d'accroissement de la richesse nationale aux deux périodes que l'on compare, attendu que c'est de la rapidité de cet accroissement que Smith fait dépendre le sort de l'ouvrier.

Il est évident toutefois que deux nations pourraient voir croître précisément avec la même rapidité la valeur échangeable du produit annuel de leur sol et de leur travail, et ne pas offrir au pauvre ouvrier les mêmes ressources; car si l'une s'appliquait principalement à l'agriculture, et l'autre au commerce, le fonds destiné à mettre le travail en activité croîtrait bien différemment chez l'une et chez l'autre; et par conséquent l'effet de la richesse croissante ne serait pas le même. Chez celle qui se serait vouée à l'agriculture, le pauvre vivrait avec plus d'aisance, et la population croîtrait rapidement. Chez celle qui se serait

[1] Véritablement le sort du pauvre à la Chine est à présent fort misérable. Mais ce n'est pas le défaut de commerce extérieur qui en est la cause. C'est la grande tendance au mariage et à l'accroissement de la population qui produit cet effet. Si cette tendance continuait, la seule manière, par laquelle l'introduction des manufactures dans ce pays pourrait y enrichir la classe inférieure du peuple, serait en augmentant la mortalité à laquelle elle est exposée. Cette manière de s'enrichir n'est certainement pas désirable. (*Note de l'auteur.*)

adonnée au commerce, les pauvres auraient fort peu amélioré leur sort; et en conséquence la population resterait stationnaire ou croîtrait fort lentement.

Le sort du pauvre ouvrier, en supposant que ses habitudes ne changent pas, ne peut être essentiellement amélioré que si on le met en état de se procurer plus de denrées alimentaires. Mais cet avantage est par sa nature précaire et à temps; il a donc réellement moins d'importance pour lui qu'un changement dans ses habitudes qui acquiert de la permanence. Les manufactures, en inspirant le goût du bien-être et de quelques jouissances, produisent dans les habitudes des pauvres ouvriers un changement favorable au bonheur. Peut-être que cet effet compense les inconvénients qu'elles entraînent. Les hommes qui composent la classe laborieuse de la société, chez les nations purement agricoles, sont en tout plus pauvres que chez les nations manufacturières, mais ils sont moins exposés aux variations qui ont lieu chez celles-ci, et qui les jettent dans la plus cruelle détresse. Du reste, les considérations relatives à un changement d'habitudes dans la classe des pauvres appartiennent plus proprement à une partie subséquente de cet ouvrage.

—

CHAPITRE XIV. — OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

On a remarqué que plusieurs nations, au plus haut période de leur population, ont vécu dans l'abondance et ont été en état d'exporter des grains; tandis qu'à d'autres époques de leur existence, où leur population était très faible, elles ont éprouvé le besoin et se sont vues réduites à vivre de blé importé chez elles de l'étranger. L'Égypte, la Palestine, Rome, la Sicile, l'Espagne ont été citées en exemple; et on en a inféré que l'accroissement de la population, dans un pays qui n'est pas cultivé autant qu'il peut l'être, tend plutôt à augmenter l'abondance relative qu'à la diminuer; qu'un pays, comme dit lord Kaimes, ne peut presque pas devenir trop peuplé par rapport à l'agriculture; et que l'agriculture a la propriété vraiment singulière de produire la nourriture en proportion du nombre des consommateurs [1].

Les faits généraux d'où l'on tire ces conséquences ne peuvent pas être révoqués en doute. Mais les conséquences ne découlent point des prémisses. C'est le propre de l'agriculture, surtout lorsqu'elle est bien

[1] *Sketches of the history of man*, b. I, p. 106, 107, in-8°, 1788.

dirigée, de produire de quoi nourrir un nombre de personnes bien plus considérable que celui qu'elle emploie. Si donc ces membres de la société, que J. Stewart appelle des bras libres, n'augmentent pas au point d'atteindre la limite du nombre que peut nourrir le surplus du produit, la population totale du pays peut continuer de croître pendant une suite de siècles, en suivant les progrès de l'agriculture, et avoir néanmoins toujours un excédant de blé pour l'exportation. Mais arrivé à un certain période, cet accroissement sera bien différent de l'accroissement naturel et illimité de la population. Il suivra l'augmentation lente du produit provenant des progrès graduels de l'agriculture, et la population sera sans cesse contenue dans son progrès par la difficulté de se procurer des subsistances. J. Stewart remarque fort à propos, qu'en Angleterre, au milieu du 17e siècle, à une époque où l'exportation du blé était considérable, la population ne laissait pas d'être arrêtée par le manque de nourriture[1]. Dans de telles circonstances, à la vérité, la mesure précise de la population d'un pays n'est pas la quantité de nourriture qu'il produit, puisqu'il en exporte une partie, mais la quantité d'occupation ou d'emploi qu'il peut offrir à l'activité laborieuse. C'est cette quantité d'emploi qui règle le salaire du travail, d'où dépend pour les classes inférieures la faculté de se procurer de la nourriture. Selon que cette quantité d'emploi croît avec lenteur ou rapidité, les salaires sont de nature à prévenir ou à encourager les mariages précoces ; à permettre à l'ouvrier d'élever deux ou trois enfants seulement, ou bien à l'autoriser à en élever quatre ou cinq.

Ici, comme dans tous les autres cas ou systèmes que nous avons considérés, nous disons que *les salaires réels sont le principal régulateur de la population et sa plus juste limite ;* mais il y a là-dessus une remarque à faire. Dans la pratique, il arrive que les salaires courants, estimés en objets de première nécessité, ne représentent pas toujours correctement la quantité de ces objets que les classes inférieures sont en état de consommer; l'erreur est tantôt en excès et tantôt en défaut.

Lorsque le prix du blé et de toutes les marchandises hausse, les salaires en argent ne s'élèvent pas toujours proportionnellement, mais cette perte apparente est quelquefois plus que compensée par l'abondance des occupations offertes, par la quantité d'ouvrage qui se donne à tâche, et par la facilité qu'ont les femmes et les enfants d'accroître beaucoup le gain de leurs familles. Dans ce cas, le pouvoir d'acheter les objets de première nécessité est beaucoup plus grand pour les classes

[1] *Polit. Econom.*, vol, I, p. 100.

ouvrières que si les salaires étaient à leur taux accoutumé, et par conséquent il produit sur la population un effet plus grand.

D'un autre côté, lorsque les prix tombent généralement, il arrive souvent que le taux courant des salaires ne tombe pas en proportion; mais cet apparent avantage est souvent plus que compensé par la rareté de l'ouvrage, et par l'impossibilité de trouver de l'emploi pour tous les membres d'une même famille. En ce cas, le pouvoir de commander les objets de première nécessité sera moindre pour les classes ouvrières qu'il ne l'était au taux courant des salaires.

De même l'assistance des paroisses, l'usage des ouvrages à la tâche, l'emploi fréquent des femmes et des enfants, affectent la population comme une hausse des salaires réels. Réciproquement, l'usage de payer tout travail à la journée, de ne point employer les femmes et les enfants, la coutume établie parmi les ouvriers, par paresse ou par toute autre cause, de ne travailler que quatre ou cinq jours de la semaine, affectent la population comme une baisse dans le prix du travail.

Dans tous ces cas là, les gains réels de la classe ouvrière, pendant le cours d'une année, estimés en nourriture, sont différents des salaires apparents. Or, c'est du gain moyen des familles pendant l'année, et non simplement du prix de la journée estimé en nourriture, que dépend l'encouragement au mariage et la faculté d'élever des enfants.

En donnant attention à cette remarque tout-à-fait essentielle, on comprendra pourquoi souvent le progrès de la population n'est pas réglé par ce qu'on nomme communément les salaires réels; et pourquoi ce progrès peut quelquefois être plus considérable lorsque la quantité de blé qu'achète le prix d'une journée de travail est au-dessous de la moyenne, que lorsqu'elle est au-dessus.

En Angleterre, par exemple, vers le milieu du dernier siècle, le prix du blé était très bas; et pendant vingt ans, de 1733 à 1753, une journée de travail achetait, par une moyenne, un *peck*[1] de froment. Pendant cette période, la population crût modérément, mais nullement avec la rapidité qui a eu lieu de 1790 à 1811, années pendant lesquelles le prix moyen de la journée ne pouvait acheter tout-à-fait cette même mesure. Dans ce dernier temps toutefois, il y eut une accumulation de capital plus rapide et une demande de travail plus active; et quoique la hausse soutenue des comestibles surpassât un peu celle des salaires, la facilité de trouver de l'ouvrage, la quantité d'ouvrage à tâche offert de tous côtés, le prix élevé du blé par comparaison aux

[1] Le *peck* vaut 9 litres,0269 ; 4 *pecks* font 1 bushel de 8 gallons. (*Jph. G.*)

produits manufacturés, l'usage plus général des pommes de terre, et l'accroissement des sommes distribuées par les paroisses, donnèrent aux classes inférieures le pouvoir de commander une plus grande quantité de nourriture, et suffisent à expliquer, sans s'écarter du principe fondamental, l'accroissement plus rapide de population pendant cette dernière période.

De même si, dans certains climats chauds et sur un riche sol, où le blé est à bas prix, la quantité de nourriture gagnée par le travail d'un jour promet plus de progrès que la population n'en fait réellement, ce fait s'expliquera fort bien, si des habitudes invétérées de paresse, entretenues par un mauvais gouvernement et jointes à une demande de travail languissante, s'opposent à ce que les ouvriers trouvent constamment de l'ouvrage [1]. Il faudrait en conséquence que le prix de la journée, valeur en blé, fût fort élevé, pour maintenir la population seulement à l'état stationnaire, dans un pays où les jours de travail seraient réduits à la moitié de ceux de l'année.

Et dans le cas aussi où des habitudes de prudence, un goût décidé pour l'aisance et les douceurs de la vie, deviendraient dominants : comme ces goûts et ces habitudes n'agissent pas de manière à encourager les mariages précoces et ne font pas porter la dépense exclusivement sur le blé, il doit arriver, conformément à nos principes, que la population, toutes choses égales, ne s'accroisse pas dans le même rapport qu'elle suit dans d'autres contrées, où le salaire du travail est cependant aussi élevé.

La quantité d'emploi offerte à l'activité dans un pays ne varie point d'une année à l'autre, comme peut varier la quantité du produit, en conséquence des bonnes ou mauvaises récoltes. Il suit de là que l'obstacle qu'oppose à la population le défaut d'emploi agit d'une manière beaucoup plus constante et par-là même moins défavorable aux classes inférieures, que l'obstacle provenant du défaut de nourriture. Le premier agit à la manière des obstacles privatifs, le second est un obstacle destructif. Quand la demande de travail est stationnaire, ou lorsqu'elle croît fort lentement, les ouvriers ne voyant pour eux aucun emploi d'activité qui puisse les mettre en état de soutenir la charge d'une famille, ou voyant que les salaires du travail sont insuffisants pour une telle dépense, s'abstiennent de se marier. Mais si la demande de travail croît

[1] Cette remarque trouve son application dans la lenteur des progrès de la population en quelques parties des possessions espagnoles d'Amérique, comparée à la rapidité de ce même progrès aux États-Unis. (*Note de l'auteur.*)

avec rapidité et d'une manière soutenue, quoique les saisons variables et la dépendance de l'étranger rendent incertains les approvisionnements de nourriture, la population croîtra toujours, jusqu'à ce qu'elle soit détruite par la famine et par les maladies qu'engendre le besoin.

Il peut donc arriver que la disette et la misère accompagnent ou n'accompagnent pas l'accroissement de la population; cela dépend de certaines circonstances. Lorsque la population décroît d'une manière permanente, ces fléaux ne manquent point de se faire sentir; en voici la raison : on n'a jamais vu, et probablement on ne verra jamais, la population décroître d'une manière constante par aucune autre cause que par le manque de nourriture. Si l'on recherche les causes qui ont dépeuplé les États, dans les nombreux exemples que nous en a conservé l'histoire, on trouvera toujours que la première à laquelle il faut imputer cet effet est le défaut d'activité, ou la mauvaise direction imprimée au travail par la violence, les fautes du gouvernement, l'ignorance, etc. Quand Rome eût adopté l'usage d'importer tout son blé et de mettre l'Italie entière en pâturages, sa population commença bientôt à déchoir. J'ai déjà fait observer les causes qui ont dépeuplé l'Égypte et la Turquie. Quant à l'Espagne, ce ne fut certainement pas la perte numérique d'hommes, occasionnée par l'expulsion des Maures, qui nuisit à sa population d'une manière permanente, mais bien le coup que cet évènement porta à son industrie et à ses capitaux [1]. Quand un

[1] On a vu ci-dessus que l'auteur a renvoyé au voyage de M. Townsend pour tout ce qui concerne la population de l'Espagne (t. II, p. 99.) M. Townsend compte dans ce pays-là vingt causes de dépopulation qu'il expose en détail d'après Campomanès. Ces causes sont 1° la peste de 1547; 2° les guerres continuelles qui précédèrent le mariage de Ferdinand et d'Isabelle; 3° l'émigration en Amérique; 4° deux siècles de guerres depuis l'avènement du roi d'Espagne Charles Ier (le même que l'empereur Charles-Quint); 5° l'expulsion des Maures en 1613; 6° leurs déprédations subséquentes; 7° les changements opérés dans le gouvernement; 8° le nombre des couvents; 9° le nombre des fêtes; 10° l'usage général de mettre les terres en pâture; 11° quelques lois relatives à la division des terres; 12° la nature vicieuse des baux à ferme; 13° les manufactures et monopoles royaux; 14° quelques préjugés nationaux contre le commerce, etc.; 15° un préjugé contre les étrangers; 16° l'intolérance; 17° l'or et l'argent de l'Amérique; 18° les corporations privilégiées; 19° les lois somptuaires; 20° l'activité et la prospérité des nations rivales.

M. Townsend discute chacune de ces causes avec beaucoup de soin; mais quoiqu'il ait écrit à une époque fort récente (vers 1790), ce voyageur n'a pas joui de l'avantage d'appliquer à cette discussion les principes de M. Malthus, qui n'a publié qu'en 1798 la 1re édition de son ouvrage. Aussi, quoique ce travail mérite beaucoup d'estime, et que M. Malthus en porte un jugement honorable, il serait utile de le reprendre sous un nouveau point de vue. (*Pierre Prevost.*)

pays a été dépeuplé par des causes violentes, s'il est soumis à un mauvais gouvernement, et qu'en conséquence la propriété y soit mal assurée, comme cela est arrivé dans tous les pays qui sont aujourd'hui moins peuplés qu'ils ne l'étaient autrefois, ni la nourriture ni la population ne peuvent recouvrer leur ancien état, et les habitants sont presque inévitablement condamnés à vivre dans la plus pénible indigence. Au contraire, lorsque la dépopulation n'est qu'accidentelle, dans un pays auparavant bien peuplé, industrieux, accoutumé à produire du blé pour l'exportation, si les habitants qui y restent ont la liberté et le désir de déployer leur industrie et de la diriger comme ils avaient coutume de faire, il serait bien étrange qu'ils ne pussent point produire du blé en même abondance, vu surtout qu'étant en moindre nombre, ils peuvent se contenter de cultiver les parties les plus fertiles de leur sol et qu'ils ne sont pas réduits, comme ils l'étaient dans un état de grande population, à prodiguer leur travail aux terrains même les plus ingrats. Il est clair que, dans ces circonstances, une nation n'a pas moins de probabilité de recouvrer son ancienne population, qu'elle n'en avait eue primitivement de l'atteindre. Et véritablement, si la grande population absolue était nécessaire pour obtenir l'abondance relative, comme l'ont supposé quelques écrivains qui ont traité de l'agriculture[1], il serait im-

[1] Je fais entre autres et plus particulièrement allusion à M. Anderson, qui, dans une *recherche calme des circonstances qui ont amené la disette de grains actuelle dans la Grande-Bretagne*, publiée en 1801, s'est appliqué avec une ardeur extraordinaire et, je crois, avec les meilleures intentions, à inculquer dans l'esprit de ses concitoyens cette curieuse vérité. La proposition particulière qu'il s'efforce de prouver est qu'un accroissement de population, dans un état dont les terres n'ont pas acquis le plus haut degré possible de fécondité (chose qui probablement n'a jamais été vue sur la face du globe) doit nécessairement produire un accroissement plutôt qu'une diminution dans les moyens de subsistance; et réciproquement [1]. A la suite de ses preuves, il ajoute, que si les faits qu'il a mis en avant ne peuvent suffire à dissiper les craintes de ceux qui doutent du pouvoir qu'a l'Angleterre de nourrir sa population (dût-elle croître beaucoup plus rapidement qu'elle n'a fait jusqu'ici); il douterait lui-même qu'ils pussent être convaincus, si un mort ressuscitait pour leur répéter cette assertion. Je suis d'accord avec M. A. quant à l'importance de l'agriculture et à la convenance de diriger vers cet objet une plus grande partie du travail national. Mais de ce qu'un pays peut, par une certaine direction du travail, produire, bien que très populeux, ce qui suffit à ses besoins, c'est une étrange erreur de conclure (comme l'a fait cet auteur) qu'un pays agricole pourrait maintenir une population illimitée.

[1] La phrase de M. Anderson, citée ici, est mal construite. M. Malthus remarque qu'elle est obscure, mais comme l'intention en est manifeste, nous n'avons pas dû faire sentir cette faute de style, ni traduire la critique qui s'y rapporte. (*Note des traducteurs.*)

possible qu'une colonie nouvelle s'accrût avec autant de rapidité qu'un État ancien.

Les préjugés sur la population ressemblent aux anciens préjugés sur l'or et l'argent monnayé. On sait assez avec quelle lenteur et quelle difficulté ces derniers ont fait place à des opinions plus saines[1]. Les politiques ayant observé que les États puissants et qui prospèrent sont presque toujours populeux, ont pris l'effet pour la cause, et se sont persuadés que la population était dans ces États le fondement de la prospérité; tandis que c'est la prospérité qui y produit la population : précisément comme ci-devant ceux qui s'occupaient d'économie politique se persuadaient que l'abondance de l'or et de l'argent monnayés était la cause de la richesse nationale, tandis qu'elle en est réellement l'effet. En conséquence, dans les deux cas, on a envisagé le produit du sol et du travail comme un objet secondaire; et il a paru que l'accroissement de ce produit serait le résultat nécessaire, aux uns de l'or et de l'argent monnayés, aux autres de l'accroissement de la population. La folie d'entreprendre, par des moyens de contrainte, d'accroître, dans un pays quelconque, la quantité de l'or et de l'argent monnayés, et l'absolue impossibilité d'accumuler ces métaux, au-delà d'un certain niveau, par des lois ou des règlements, sont aujourd'hui parfaitement démontrées; et l'exemple de l'Espagne et du Portugal a rendu ces vérités plus sensibles. Mais pour la population, l'illusion dure encore. Aussi voit-on les traités de politique remplis de projets pour encourager la population, sans aucun égard aux moyens de la faire subsister, ou du moins sans une attention suffisante sur ce dernier objet. Cependant, si c'est une folie de vouloir multiplier l'or et l'argent dans un pays, sans y multiplier les marchandises en circulation, il n'est pas moins absurde de vouloir multiplier les hommes sans augmenter la quantité des aliments. Il faut même convenir que le niveau au-dessus duquel les lois humaines ne peuvent élever la population, est une limite plus fixe et plus inviolable que n'est la limite de l'accumulation des métaux; car quoiqu'il soit tout-à-fait impossible qu'on passe jamais celle-ci, cela n'est pas impossible à concevoir; mais lorsque la population est au point que tout le produit étant réparti, chacun n'a d'aliments que l'étroit nécessaire, tant que le produit reste le même, le nombre des hommes ne peut croître

[1] En France ce préjugé est encore enraciné dans toutes les classes, même parmi des publicistes. On peut en juger par tout ce qui se dit dans les feuilles publiques, à la tribune et surtout au barreau. (*Jph. G.*)

par aucun moyen humain, et l'on n'en saurait même concevoir la possibilité.

Il résulte, si je ne me trompe, du coup-d'œil que nous avons jeté sur diverses sociétés dans la première partie de cet ouvrage, que dans les pays barbares ou opprimés, la population, quoique faible, est trop grande par proportion aux moyens de subsistance, en sorte qu'une mauvaise année suffit pour y faire sentir le besoin et jeter les peuples dans la détresse. La barbarie et le despotisme n'éteignent pas la passion, qui tend sans cesse à accroître la population. Mais ces deux fléaux travaillent efficacement à enlever les obstacles que lui opposent la raison et la prudence. Le sauvage imprévoyant qui ne pense qu'aux besoins du moment; le malheureux paysan qui, par sa situation politique, se tient pour fort peu assuré de moissonner les champs qu'il a semés, sont l'un et l'autre bien rarement capables de résister à l'instinct de la passion présente, par la crainte de quelques maux qui ne peuvent l'atteindre que dans un espace de trois ou quatre ans. Mais si l'imprévoyance qu'engendrent la barbarie et le despotisme favorise la procréation des enfants, elle porte un coup fatal à l'activité et à l'industrie, qui seules pouvaient alimenter cette nouvelle population. L'activité industrieuse ne peut point exister sans prévoyance et sans sécurité. On connaît l'indolence des sauvages. Et quel travail peut-on attendre du fermier d'Égypte et d'Abyssinie? Privé de tout capital, forcé de payer une rente pour une terre qu'on met chaque année à l'enchère, exposé aux injustes demandes d'un maître dur et avide, livré au pillage de l'ennemi, n'osant pas même compter sur l'observation des clauses d'un contrat qui lui est dicté, il ne peut avoir le cœur à l'ouvrage; et s'il en avait le désir, il ne pourrait exercer avec succès son industrie. La pauvreté même, qui est le grand aiguillon par lequel l'homme est excité au travail, la pauvreté, quand elle passe certaines bornes, cesse presque d'avoir cet effet. La misère sans espérance abat le courage et réduit l'homme à vivre au jour le jour, sans travailler plus qu'il ne faut pour se procurer l'étroit nécessaire. C'est l'espérance d'améliorer notre sort, c'est la crainte du besoin, bien plus que le besoin même, qui est le véritable aiguillon du travail et de l'industrie. Les efforts les plus constants et les mieux dirigés s'observent toujours dans une classe du peuple placée au-dessus de la misère.

L'effet de l'ignorance et de l'oppression est donc de briser le ressort de l'industrie; par là même, de diminuer le produit annuel des terres et du travail du pays soumis à leur influence. Cette diminution en

amène nécessairement une dans la population, quel que soit le nombre des naissances annuelles. Dans ces circonstances, l'attrait du plaisir et le défaut de prudence multiplieront peut-être les mariages précoces; mais quand de telles coutumes ont plongé le peuple dans la misère, il est impossible qu'elles contribuent à accroître la population : elles n'ont d'autre effet que d'augmenter la mortalité. Si l'on avait des tables exactes des décès pour les pays méridionaux, où presque toutes les femmes se marient et se marient jeunes, je ne doute point qu'on n'y trouvât les morts annuelles dans le rapport de 1 à 17, 18 ou 20, au lieu de celui de 1 à 34, 36 ou 40, qui a lieu dans les États d'Europe où l'obstacle privatif a beaucoup d'influence.

Un accroissement de population, lorsqu'il est la suite de l'état naturel des choses, est sans doute un bien; et c'est même une condition nécessaire pour que le produit annuel s'accroisse ultérieurement. Mais il est fort important de bien connaître l'ordre naturel de ce double accroissement. A cet égard, J. Stewart, qui a en général traité ce sujet avec clarté, me semble avoir commis une erreur. Il prétend que la multiplication est la cause productive de l'agriculture, et non l'agriculture la cause de la multiplication [1]. Mais quoique la première culture ait dû naître de l'insuffisance du produit naturel pour une population croissante; quoique, aujourd'hui encore, le désir d'entretenir sa famille et de vivre d'une manière honorable agisse constamment pour animer les travaux du cultivateur, il n'en est pas moins vrai que les produits de l'agriculture, dans son état actuel, doivent s'élever au-dessus des étroits besoins de la population existante, avant que cette population croisse d'une manière permanente, et fournisse un surplus d'habitants que la terre puisse nourrir. Nous savons qu'en une infinité de cas, il y a eu une multiplication de naissances, sans qu'il en soit résulté aucun avantage pour l'agriculture, et sans autre effet qu'un accroissement de maladies. Au contraire, on n'a peut-être jamais vu l'agriculture faire des progrès permanents, sans qu'il en résultât, de manière ou d'autre, un accroissement permanent de population. Ainsi, il est plus exact de dire que l'agriculture est la cause productive de la population, qu'il ne peut l'être d'appeler la population la cause de l'agriculture [2], quoiqu'on ne puisse

[1] *Polit. Econom.*, vol. I, p. 114.

[2] J. Stewart explique ensuite sa pensée en disant qu'il parle principalement de ceux qui peuvent donner quelque chose d'utile en échange des produits de la terre; mais dès-lors il n'est plus question du simple accroissement de la population; et une telle explication paraît prouver seule que la proposition principale avait besoin d'être amendée. (*Note de l'auteur.*)

nier qu'elles réagissent l'une sur l'autre et qu'elles ne se favorisent mutuellement. Cette remarque a de l'importance. Elle touche au fond du sujet. On s'est fait de fausses idées sur l'ordre de ce double progrès, et les préjugés relatifs à la population doivent peut-être tous leur origine à cette méprise.

L'auteur de l'*Ami des hommes*, dans un chapitre sur les effets de la décadence de l'agriculture par rapport à la population, reconnaît qu'il a lui-même commis une erreur fondamentale en envisageant la population comme une source du revenu; et qu'il s'est dès lors pleinement convaincu que c'est le revenu qui est la source de la population [1]. C'est pour n'avoir pas assez réfléchi sur cet ordre naturel, que la plupart des hommes d'état, en vue d'accroître la population, ont cru bien faire d'encourager les jeunes gens à se marier de bonne heure, de récompenser les pères de famille, de punir en quelque sorte le célibat. C'est là, comme le remarque avec vérité un écrivain célèbre, préparer un champ sans l'ensemencer, et en attendre une récolte.

Ce qui vient d'être dit sur l'ordre dans lequel l'agriculture et la population doivent se suivre ou se précéder, ne contredit nullement ce qui a été dit, dans la première partie de cet ouvrage, de la tendance à osciller ou alterner qu'ont, dans leur progrès naturel, la population et la nourriture. Rien n'est plus ordinaire, dans le cours de ce progrès, que de voir la population, dans certains périodes, croître plus vite que la nourriture; ce fait est même un résultat nécessaire du principe général, et lorsque la baisse des salaires pécuniaires est prévenue par l'emploi dans les manufactures de la population croissante, la hausse du prix du blé, qui est l'effet d'une concurrence accrue, est au fait l'aiguillon le plus fréquent et le plus naturel du cultivateur. Mais il ne faut pas oublier qu'un accroissement relatif de population suppose qu'à un moment quelconque, il y a eu un accroissement préalable de nourriture plus grand que ce qui suffit à l'entretien du peuple sur le pied le plus bas [2].

Généralement, quand la population d'un pays est plus ou moins longtemps stationnaire, à cause du bas prix réel des salaires (ce qui n'est

---

[1] T. VIII, p. 84, in-12, 9 vol. 1762.

[2] D'après le principe de population, la race humaine a une tendance à se multiplier plus rapidement que la nourriture. Elle a donc une tendance à peupler un pays jusqu'à la dernière limite des subsistances. Mais, par les lois de la nature, elle ne peut jamais passer la limite, entendant par ce mot la moindre quantité de nourriture qui peut suffire à maintenir la population à l'état stationnaire. Ainsi rigoureusement parlant la population ne peut jamais précéder la nourriture. (*Note de l'auteur.*)

pas rare), un accroissement préalable de nourriture, ou du moins de la nourriture de l'ouvrier, est évidemment la seule circonstance qui peut rendre la population progressive.

De même, s'il s'agit d'améliorer essentiellement le sort de l'ouvrier (ce qui ne peut se faire qu'en le mettant en état de commander de plus abondants et de meilleurs moyens de subsistance), en partant du point le plus bas, il faut absolument que l'accroissement de la nourriture précède l'accroissement de la population et qu'il le surpasse.

Ainsi, rigoureusement parlant, comme l'homme ne peut pas vivre sans manger, nul doute que la nourriture ne doive précéder. Et toutefois il est vrai de dire que si, par l'état de la culture ou par toute autre cause, la quantité moyenne de nourriture adjugée à l'ouvrier est beaucoup plus que suffisante pour maintenir la population à l'état stationnaire, il est tout naturel que la diminution de cette quantité moyenne, provenant d'une tendance de la population à s'accroître, soit un des plus puissants et des plus constants stimulants pour l'agriculture.

Il est aussi digne de remarque que, par cette raison, l'action d'un stimulant sur l'agriculture devient plus facile quand, par l'effet de la contrainte morale ou par toute autre cause, l'ouvrier est bien payé; car en ce cas, une hausse dans le prix du blé, occasionnée ou par un accroissement de population ou par des demandes de l'étranger, ne pourra manquer d'accroître pendant un temps les profits du fermier, et le mettra souvent en état de faire sur le sol des améliorations permanentes; tandis que si l'ouvrier est si mal payé que la moindre baisse des salaires force la population à rétrograder, l'accroissement de la culture et de la population entraînera au premier moment une baisse dans les profits. L'effet de l'obstacle privatif à la population, lorsqu'il vient à prévaloir, et celui des bons salaires moyens, sont de favoriser, plutôt que de prévenir, l'augmentation et la diminution occasionnelles de ces salaires; ce qui paraît être un stimulant favorable à l'accroissement tant de la nourriture que de la population.

Au nombre des préjugés les plus répandus au sujet de la population, il faut compter l'opinion de ceux qui croient qu'un pays qui tolère les dissipations des riches ou les terres sans culture, n'a pas droit de se plaindre du défaut de nourriture, ou doit attribuer à la prodigalité des uns et à la négligence de tous la détresse que les pauvres y éprouvent. Les deux causes qu'on accuse ici n'ont d'autre effet que de resserrer la population dans de plus étroites limites : elles n'influent point, ou elles influent fort peu, sur l'état d'aisance ou de détresse des dernières classes

de la société. Si nos ancêtres avaient contracté et nous avaient transmis des habitudes de frugalité et d'activité telles, que les classes supérieures ne consommassent aucun superflu, qu'on ne nourrît aucun cheval de luxe, et qu'on ne vît sur notre sol aucune terre inculte, il y aurait sans doute, entre l'état où nous serions et l'état où nous sommes, une bien grande différence quant à la population absolue, mais probablement il n'y en aurait aucune dans la situation des classes inférieures : ni le prix du travail, ni la facilité d'élever une famille n'auraient changé. Les dissipations des riches et les chevaux de luxe ont à peu près l'effet des distilleries de grains, dont j'ai dit un mot à propos de la Chine[1]. Si la nourriture qui se consomme en superflu peut, en temps de cherté, s'appliquer à d'autres emplois, c'est une ressource dont le pauvre profite, ce sont des greniers d'abondance qui s'ouvrent précisément au moment du besoin, et les classes inférieures du peuple en tirent sous ce rapport quelque avantage.

Quant aux *terres incultes, elles ne font au pauvre ni tort ni profit.* Si on les mettait subitement en culture, sans doute le sort du pauvre en serait amélioré quelque temps ; de même, si on négligeait celles qui sont déjà en culture, le pauvre en souffrirait pendant un certain temps aussi ; mais lorsque rien ne change à cet égard, les terres incultes, pour les classes inférieures, ont l'effet de diminuer l'étendue du territoire. Il n'est pas indifférent au pauvre que le pays qu'il habite exporte ou importe du blé, mais cette pratique n'est pas liée d'une manière nécessaire avec la culture complète ou incomplète du sol; elle dépend du rapport qui a lieu entre le surplus du produit et le nombre de ceux que ce surplus doit nourrir. Or, ce rapport est en général plus grand dans les pays qui n'ont pas encore cultivé tout leur territoire. Si, dans le pays que nous habitons, chaque pouce de terre était parfaitement cultivé, cela seul ne nous donnerait aucune espérance de pouvoir exporter du blé. La facilité d'exporter dépendrait entièrement du rapport entre le surplus de notre produit[2] et notre population commerciale : ce rapport dépendrait à son tour de la direction du capital national vers l'agriculture ou vers le commerce.

Il n'est pas probable qu'aucun pays, comprenant un vaste territoire, soit cultivé complètement. Je suis porté à croire qu'on juge souvent témérairement, lorsqu'on accuse le gouvernement d'une nation, ou lors-

---

[1] A la fin du ch. XII, du liv. I, p. 134.

[2] C'est-à-dire l'excès de tout le produit sur ce qui est consommé par les cultivateurs. (*Note des traducteurs.*)

qu'on taxe la nation elle-même de paresse, simplement parce qu'on voit chez elle des terres incultes. Le devoir du gouvernement est d'écarter les obstacles et de faciliter les opérations de culture et de *clôture*[1]. Le reste doit être livré à l'activité de l'intérêt individuel. D'après ce principe, on ne doit pas s'attendre à voir mettre en culture de nouveaux terrains, lorsqu'il en coûterait, pour les défricher, une quantité d'engrais et de travail qu'on aurait pu employer avec plus d'avantage sur des terres déjà cultivées. Or, ce cas est loin d'être rare. Dans un pays fort étendu, il ne peut manquer d'y avoir des terres de médiocre qualité, qui, pour ne pas empirer, demandent beaucoup d'entretien, mais qui aussi, avec du travail et de l'engrais, seraient susceptibles d'une grande amélioration. Le principal obstacle à l'amélioration est la difficulté, et quelquefois même l'impossibilité de se procurer des engrais. C'est un instrument dont l'emploi est nécessairement limité. Il s'agit donc, dans tous les cas, de déterminer l'emploi le plus profitable. Si l'engrais et le travail, qu'on pourrait employer à mettre de nouvelles terres en valeur, suffisent simplement pour obtenir un plus grand produit permanent en cultivant des terres déjà défrichées; les individus et la nation perdraient à entreprendre des défrichements. C'est d'après ce principe qu'on voit assez souvent les fermiers, en certaines situations, s'abstenir de fumer leurs terres les plus pauvres, et ne leur demander qu'une chétive récolte tous les trois ou quatre ans, réservant ainsi leurs engrais, dont ils savent bien que la quantité est limitée, pour les parties de la ferme où ils produiront un effet plus grand en proportion.

Il en serait autrement d'un très petit territoire, chargé de population, et vivant du produit d'un sol étranger. Dans cette situation, il y a abondance d'engrais et peu de terres à choisir; en sorte qu'il convient d'y mettre les plus pauvres terres en valeur. Mais pour cela, ce n'est pas assez d'avoir une grande population; il faut encore que cette population trouve moyen, par son industrie, d'obtenir le produit des autres contrées, tandis qu'elle travaille à améliorer le sien; sans quoi, elle serait bientôt réduite au nombre que celui-ci peut nourrir; son propre sol cesserait peut-être de s'améliorer, ou ne s'amenderait que très lentement; en sorte que sa population, se réglant exactement sur ce faible accroissement de produit, ne pourrait jamais s'élever bien haut.

La culture de la Campine, en Brabant, offre une application bien

---

[1] *Clôture*, ou acte par lequel la propriété de chaque partie de terrain est bien et régulièrement déterminée par opposition aux communaux ou terrains vagues. (*Note des traducteurs.*)

intéressante de ces principes. Le sol de cette petite province était, selon l'abbé Mann[1], un sable aride et stérile. Il fut fait d'abord par divers particuliers plusieurs tentatives pour le mettre en culture, mais sans aucun succès. Cela prouve que cette entreprise, envisagée seule et comme l'ouvrage d'un fermier, ne pouvait donner du profit. Enfin quelques maisons religieuses vinrent s'y établir. Comme elles avaient d'autres fonds pour leur entretien, et que l'amendement de ce sol n'était pour elles qu'un objet secondaire, elles vinrent à bout, en quelques siècles, de mettre en culture presque toutes les terres qui les entouraient; et dès que ces terres étaient suffisamment amendées, les propriétaires les affermaient.

Il n'y a point de terrain, quelque stérile qu'il soit, qui ne puisse devenir fertile par de tels procédés, ou par la concentration de la population dans une ville de manufactures. Mais ceci ne prouve nullement que, dans l'ordre naturel, la population doive précéder la production de la nourriture; car cette population concentrée n'a pu exister qu'à l'aide d'une quantité de nourriture suffisante à ses besoins, qui lui a été fournie sur le surplus du produit de quelque autre district.

Dans un pays tel que le Brabant et la Hollande, où ce qui manque c'est le territoire et non l'engrais, un district, tel qu'on représente la Campine, peut fort bien avoir été cultivé avec avantage. Mais dans les pays d'un vaste territoire, où il y a beaucoup de terres de qualité moyenne, l'entreprise de mettre en culture une portion de sol aussi infertile exigerait un emploi de fonds et de force qui, pour l'individu et pour la nation, serait également mauvais et équivaudrait presque à une vraie dissipation.

Les Français ont déjà reconnu l'erreur qu'ils avaient commise de mettre en culture une trop grande quantité de mauvaises terres[2]. Ils sentent qu'ils ont employé de la sorte du travail et de l'engrais qui auraient produit un meilleur effet permanent, si on les avait appliqués à l'amélioration des bonnes terres. A la Chine même, dans ce pays si cultivé et si peuplé, on trouve des districts qui contiennent des bruyères stériles; preuve que ce peuple, si inquiet pour sa subsistance, ne trouve pas qu'il ait du profit à porter ses engrais sur de tels terrains. Il faut joindre à cela que, lorsqu'on met en culture une grande étendue de

---

[1] *Memoirs on.....*, *Mémoires sur l'agriculture des Pays-Bas*, publiées dans le 1er vol. des Communications faites au bureau d'agriculture, p. 223.

[2] C'est ce que semblent avoir oublié tout ceux qui prêchent ce prétendu remède à l'excès de population. (*Jph. G.*)

mauvaises terres, on ne peut manquer de perdre une grande quantité de grains destinés à les ensemencer.

Il ne faut donc pas, sans autres preuves, juger mal de l'administration économique d'un pays, parce qu'on a trouvé sur son territoire des friches et des terres incultes. La vérité est que, dans un pays qui n'a point atteint le dernier terme du produit possible, c'est-à-dire partout, il semble toujours que c'est le défaut d'activité ou la mauvaise direction qu'on lui donne, qui arrête à la fois le produit et la population; tandis que, dans la réalité, toute cette activité, mise en jeu et parfaitement dirigée, ne pourrait jamais suffire à l'accroissement illimité de la population exempte d'obstacles. Il n'est pas question de savoir à la Chine, si en améliorant la culture on pourrait ajouter quelque chose à la quantité de riz qui y est produite annuellement, mais si cette addition annuelle de produit, continuée pendant vingt-cinq ans, suffirait pour nourrir trois cent millions d'individus, dont s'augmenterait la population pendant ce laps de temps, si rien n'en arrêtait l'accroissement. De même, en Angleterre, il n'est pas question de dire si la culture de tous les communaux augmenterait le produit en blé de cette île, mais si cette augmentation, continuée pendant vingt-cinq ans, suffirait à l'entretien de vingt millions d'hommes; puis de quarante millions, dans la seconde période de vingt-cinq ans; et ainsi de suite et sans fin[1].

---

[1] On pourrait croire que les effets que je viens d'indiquer comme résultant d'un grand accroissement de ressources, ne sauraient avoir lieu dans un pays où il y a des villes et des manufactures; et que de tels effets contredisent ce que nous avons dit dans la première partie de cet ouvrage, que l'obstacle à la population auquel les autres se réduisent, savoir le manque de nourriture, n'agit sous la forme d'obstacle immédiat que dans le cas d'une famine.

Si, sans le vouloir, j'ai usé d'expressions trop fortes, on peut les adoucir sans que l'argument, dans sa valeur réelle et dans son application pratique, en souffre sensiblement. Mais je suis porté à croire que ces expressions, bien que fortes, s'éloignent peu de la vérité. La grande cause qui peuple les villes et les manufactures est le manque d'emploi et par conséquent de moyens de vivre dans les campagnes. Si chaque ouvrier, dans la paroisse où il est né, pouvait gagner la nourriture, les vêtements et le logement nécessaires à une famille de dix enfants, bientôt la population des villes n'aurait plus à celle des campagnes qu'un rapport fort petit. Si à cette considération on ajoute que, dans le cas supposé, le taux des naissances et des mariages dans les villes serait fort accru, et la mortalité que la pauvreté produit presque entièrement écartée; je ne serais pas surpris, qu'après le court intervalle nécessaire pour un changement d'habitudes, l'accroissement de la population, même à la Chine, égalât celui qui est mentionné dans le texte auquel cette note se rapporte.

Quant à l'Angleterre, comme l'on sait avec certitude que le taux d'accrois-

Lors même qu'on accorderait que le produit de la terre est absolument illimité, on n'ôterait rien au poids de l'argument, car il repose uniquement sur la différente progression que suivent, dans leurs accroissements, la population et la nourriture. Tout ce que peuvent les gouvernements en s'investissant de lumières, et les efforts de l'industrie en obéissant aux directions les plus sages, c'est de faire en sorte que les obstacles inévitables qui arrêtent la population agissent d'une manière plus égale, et qu'ils ne fassent que le mal auquel il est impossible de se soustraire; mais prétendre les écarter est une entreprise vaine.

---

sement a été porté de celui qui double la population en 120 ans ou plus, à un taux qui la doublerait en 35 ans, en même temps que se sont fort accrues les villes et les manufactures; je ne peux guères douter que, si les ressources du pays étaient tellement augmentées et distribuées, que tout homme pût se marier à 18 ou 20 ans avec l'assurance d'être en état de pourvoir aux besoins de sa famille, quelque nombreuse qu'elle fût, la population des îles Britanniques n'allât croissant à un taux qui la doublerait en 25 ans. Il paraît, par les registres du pays, que l'Angleterre est plus favorable à la santé que les États-Unis d'Amérique ; et dans le temps même où les États-Unis croissaient avec une extraordinaire rapidité, il y avait quelques villes de ces États où les morts surpassaient les naissances. Dans les villes d'Angleterre, avec les améliorations actuelles, je ne crois pas que l'on vît rien de pareil, si tous les individus des classes inférieures pouvaient se marier aussitôt qu'ils le voudraient, et qu'il y eût peu, ou même qu'il n'y eût point, de mortalité prématurée par suite de la pauvreté.

Savoir si les usages et les habitudes d'un état ancien pourraient être changés, par l'abondance de la nourriture, au point de faire croître sa population à peu près comme celle d'une colonie nouvelle, c'est une question de pure curiosité. La valeur de l'argument est suffisante si l'on accorde que le passage d'un état de gêne pour l'entretien d'une famille à un état de facilité et d'abondance, occasionnerait, dans un pays ancien, un accroissement marqué de population ; or, il ne paraît pas que cette assertion puisse être contestée. (*Note de l'auteur.*)

LIVRE IV.

DE L'ESPÉRANCE QU'ON PEUT CONCEVOIR POUR L'AVENIR, DE GUÉRIR OU D'ADOUCIR LES MAUX QU'ENTRAINE LE PRINCIPE DE POPULATION.

CHAPITRE I.—DE LA CONTRAINTE MORALE, ET DE L'OBLIGATION QUI NOUS EST IMPOSÉE DE PRATIQUER CETTE VERTU.

Puisqu'il paraît que, dans l'état actuel de toutes les sociétés que nous venons d'examiner, l'accroissement naturel de la société a été constamment et efficacement contenu par quelques obstacles répressifs; puisque ni la meilleure forme de gouvernement, ni aucun plan d'émigration, ni aucune institution de bienfaisance, ni le plus haut degré d'activité, ni la direction la plus parfaite de l'industrie, ne peuvent prévenir l'action permanente de ces obstacles, qui, sous une forme ou sous une autre, contiennent la population dans certaines bornes, il s'ensuit que cet ordre est *une loi de la nature, et qu'il faut s'y soumettre*; et la seule circonstance qui est ici laissée à notre choix est la détermination de l'obstacle le moins préjudiciable à la vertu et au bonheur.

Tous les obstacles que nous avons reconnus nous ont paru se réduire à ces trois classes : *la contrainte morale*, *le vice et le malheur*[1]. Si ce point de vue est juste, notre choix ne peut être douteux.

Puisqu'il faut que la population soit contenue par quelque obstacle, il vaut mieux que ce soit par la prudente prévoyance des difficultés qu'entraine la charge d'une famille, que par le sentiment actuel du besoin et de la souffrance. Cette idée, qui va être développée, paraîtra sans doute conforme à la raison et à la nature. Et si quelques opinions contraires ont été accueillies, c'est dans des siècles de barbarie qu'elles ont pris naissance; et elles ne se sont soutenues et propagées au-delà de cette époque, que parce qu'il s'est trouvé quelques hommes intéressés à les défendre.

Les maux physiques et moraux semblent être les instruments employés par la divinité pour nous avertir d'éviter, dans notre conduite,

[1] Ou *le vice et la misère* (*misery*). Voyez ce qu'ont dit, en commençant, l'auteur et les traducteurs, p. 12 et suivantes. (*Jph. G.*)

ce qui n'est pas assorti à notre nature et ce qui pourrait nuire à notre bonheur. L'intempérance dans la nourriture cause des maladies; si nous nous livrons à la colère, il est rare qu'elle ne nous entraine dans quelques actions dont nous avons lieu de nous repentir; et si nous laissons la population s'accroitre trop rapidement, nous mourons misérablement, en proie à la pauvreté et aux maladies contagieuses. Dans tous ces cas, les lois de la nature sont semblables et uniformes. Chacune d'elles nous indique le point où, en cédant à ses impulsions, nous passons la limite prescrite par quelque autre loi collatérale et non moins importante. Le malaise où nous jette un excès de table, le tort que nous nous faisons dans un accès de colère, les maux que nous cause l'approche seule de la pauvreté, sont pour nous d'utiles avertissements, et doivent nous engager à mieux régler nos penchants naturels. Si nous sommes sourds à cette voix, nous encourons la peine attachée au délit, et nos maux servent encore de leçon à d'autres.

Le peu d'attention qu'on a donné aux suites funestes d'un trop rapide accroissement de l'espèce humaine semble indiquer, entre ces suites et cet accroissement, une liaison moins intime et moins évidente que celle qui a lieu dans des fautes d'un autre genre. Toutefois, la nature de nos actions ne dépend pas de l'époque à laquelle on les étudie; et quel que soit le moment auquel nous venons à connaître la conduite que nous prescrit le devoir, l'obligation à le remplir est la même. En combien d'autres occasions n'a-t-il pas fallu qu'une expérience longue et pénible vînt nous apprendre à suivre la route la plus sûre et la plus favorable à notre bonheur? Le choix des aliments, la manière de les préparer, les remèdes et les traitements, l'influence qu'ont sur la santé les lieux bas et marécageux, l'invention des vêtements les plus utiles et les plus commodes, la meilleure construction des habitations, tous les arts en un mot qui, dans l'état de civilisation, répandent sur la vie du charme et des jouissances, tout cela n'est pas l'ouvrage d'un seul homme ni d'un siècle : c'est le fruit d'une lente expérience et des réflexions qu'ont fait naître les suites de beaucoup d'erreurs.

On a généralement considéré les maladies comme des châtiments inévitables infligés par la Providence; mais il y aurait peut-être de bonnes raisons d'envisager une grande partie de ces maux comme une indication de la violation de quelque loi de la nature. La peste, qui règne à Constantinople et dans d'autres villes de l'Orient, est un avertissement permanent de ce genre. La constitution du corps humain ne peut pas supporter un certain degré de malpropreté et de paresse. Or, comme

la pauvreté sale et sordide, ainsi que l'indolence et l'inactivité, sont extrêmement défavorables au bonheur et à la vertu, il paraît que c'est une dispensation sage et bienveillante, que celle par suite de laquelle une loi de la nature attache à cet état la maladie et la mort. C'est une balise au devant d'un écueil.

C'est ainsi qu'opéra sur les Anglais la peste, qui jusqu'en 1666 fit chez eux des ravages. Quelques soins de police et des saignées faites dans les terrains inondés; le percement et l'élargissement des rues; des maisons plus grandes et mieux aérées, ont suffi pour écarter ce fléau, et pour ajouter beaucoup au bonheur de la nation.

Dans l'histoire des épidémies, on observe, presque sans aucune exception, que le plus grand nombre des victimes se trouve dans les classes inférieures du peuple, qui se nourrissent mal et vivent entassés dans des logements sales et étroits. Comment la nature pourrait-elle parler plus clairement, pour nous apprendre que nous violons une de ses lois, lorsque nous peuplons au-delà des bornes que nous assignent nos moyens de subsistance? Elle a proclamé cette loi précisément comme celle qui interdit l'intempérance, en nous montrant les malheurs auxquels nous nous exposons, lorsque nous nous livrons à nos penchants sans réserve. Si manger et boire sont une loi de la nature, c'en est une aussi que l'excès en ce genre nous devient nuisible; et il en est de même à l'égard de la population.

Si nous nous abandonnions à toutes les impulsions des passions naturelles, nous tomberions dans les plus étranges et les plus funestes écarts. Cependant, nous avons les plus fortes raisons de croire que toutes ces passions nous sont nécessaires; qu'elles ne pourraient être supprimées ou même affaiblies sans nuire essentiellement à notre bonheur. Le plus irrésistible et le plus universel de nos besoins est celui d'être nourris et d'avoir des vêtements, un domicile, en général tout ce qui peut nous préserver des souffrances que causent la faim et le froid. On convient généralement que le désir de nous procurer ces moyens d'existence est la principale cause qui met en jeu l'activité humaine, cette activité à laquelle il faut rapporter les progrès et les avantages sans nombre de la civilisation. La recherche de ces biens, la faculté de les atteindre et de pourvoir ainsi à nos premiers besoins, forment la principale partie du bonheur de la moitié du genre humain, avant et après la civilisation; et quant à l'autre moitié, ce sont tout au moins des conditions nécessaires pour qu'elle puisse jouir des plaisirs moins grossiers auxquels elle aspire. Il n'est personne qui ne sente combien le désir de satisfaire de tels besoins a d'avantages, lorsqu'il est

bien dirigé. Mais dans le cas contraire, on sait assez qu'il devient une source de maux, et la société s'est vue contrainte de punir elle-même, directement et avec sévérité, ceux qui, pour contenter ce désir pressant, emploient des moyens illégitimes. Toutefois, dans l'un et l'autre cas, le désir est en lui-même également naturel, également vertueux. L'action d'un homme pressé par la faim, qui satisfait son appétit en mangeant un pain qu'il a dérobé sur la montre d'un boulanger, et celle d'un homme qui mange le pain qui lui appartient, ne diffèrent l'une de l'autre que par les conséquences qu'elles entraînent. Ces conséquences sont telles que, si l'on n'empêchait pas les hommes d'apaiser leur faim avec le pain d'autrui, le nombre des pains diminuerait partout. Ce que l'épreuve faite à cet égard a pu de bonne heure enseigner aux hommes est le fondement des lois de la propriété, de la distinction entre le vice et la vertu, dans la manière de contenter des désirs qui à d'autres égards ne diffèrent point.

Si le plaisir qu'on trouve à satisfaire ces appétits, ou ces penchants naturels, venait à diminuer partout et à perdre de son intensité, sans doute on verrait diminuer en proportion le nombre des actions commises en violation de la propriété; mais cet avantage serait plus que compensé par la diminution de nos moyens de jouissances. On verrait les productions destinées à satisfaire nos désirs diminuer beaucoup plus rapidement que le nombre des larcins; en sorte que la perte de bonheur qui en résulterait pour la généralité des hommes serait beaucoup plus grande que le gain de bonheur qui aurait lieu à un autre égard. Lorsqu'on contemple les travaux pénibles et assidus de la plupart des hommes, on est forcément conduit à cette pensée, que le bonheur des hommes serait altéré dans sa source, si l'espérance d'un bon repas, d'une bonne habitation, d'un bon feu, ne suffisait plus pour répandre, sur les travaux et sur les privations, le contentement et la gaieté.

Après le désir de la nourriture, la passion la plus générale et la plus impérieuse est celle de l'amour, en donnant à ce mot le sens le plus étendu. L'amour vertueux et ennobli par l'amitié semble offrir ce juste mélange de plaisirs purs et sensibles qui convient à tous les besoins du cœur. Il tend à éveiller toutes les passions sympathiques, et donne par là même à toute la vie plus d'intérêt et plus de charme.

« Otez du commerce des sexes, dit M. Godwin, les circonstances qui l'accompagnent, il sera généralement dédaigné. » On pourrait dire de même : Otez d'un arbre ses branches et son feuillage, il n'aura plus de beauté.

« La régularité des traits, la douceur, la vivacité, l'affection, la sen-

sibilité, l'esprit, l'imagination [1], servent à nous captiver; ce sont des qualités de cette nature qui font naître et fomentent la passion de l'amour.

Ce serait s'en faire une bien fausse idée que de borner cette passion aux plaisirs des sens. Un plan de vie que l'on se trace et auquel on s'attache avec constance, a toujours été envisagé avec raison comme un grand moyen de bonheur; mais je ne crois pas qu'on forme souvent un tel plan, sans que l'amour y entre pour quelque chose, sans qu'on y mêle les plaisirs de famille et ceux que les enfants nous procurent. Le repas du soir, un bon feu, une agréable habitation, sont des biens dont on ne jouit qu'à moitié, si on en sépare l'idée des personnes chéries avec qui on se plaît à les partager.

Il y a d'ailleurs de bonnes raisons de croire que la passion dont je parle a la plus forte tendance à adoucir et améliorer le cœur humain, à le disposer aux émotions tendres de la bienveillance et de la pitié. Tout ce qu'on connaît de la vie sauvage prouve que les nations chez lesquelles cette passion est moins vive sont plus féroces et plus méchantes; qu'elles sont surtout disposées à la tyrannie et à la cruauté envers les femmes. Et en effet, si l'amour conjugal venait à s'altérer, il semble probable que les hommes, abusant de leur force, réduiraient les femmes en servitude, comme font les sauvages; ou du moins, que le plus léger mouvement d'impatience, le plus léger choc d'opinion, suffiraient pour causer une rupture. La suite presque inévitable d'un tel ordre de choses serait de diminuer la tendresse paternelle et par-là même les soins d'éducation; ce qui ne pourrait avoir lieu sans porter atteinte au bonheur général de la société.

Il faut observer encore que la passion croît par les obstacles, et que son effet sur le cœur est d'autant plus sûr qu'elle est moins aisément satisfaite. Cette douceur, cette sensibilité, cette grâce dans le caractère et dans les mœurs, que l'amour seul peut inspirer, résultent en grande partie des retards et des difficultés qu'il éprouve. Dans les pays où les mœurs sont à cet égard trop faciles, la passion, changée en un grossier appétit, est bientôt éteinte et n'agit point sur le caractère. Mais dans tous les pays de l'Europe, où les femmes, sans être enfermées, sont mises sous la sauve-garde de la pudeur, la passion se déploie avec plus de force et a presque partout une heureuse influence. On peut même aisément remarquer que c'est précisément là où elle est le plus contenue, qu'elle modifie les mœurs de la manière la plus avantageuse.

---

[1] *Political Justice*, vol. I, p. 72.

Cette passion, considérée sous tous ses rapports, en y comprenant la tendresse paternelle et filiale, est sans contredit un des principaux éléments du bonheur. L'expérience nous apprend assez, néanmoins, que cette même passion devient une source de maux, si elle n'est pas bien réglée. Il est vrai qu'en dernier résultat ces maux sont petits, comparés aux bons effets que produit l'amour vertueux ; mais envisagés d'une manière absolue, ils sont sans doute considérables. La conduite générale des gouvernements, et les peines même qu'ils infligent, semblent indiquer que la cause dont nous nous occupons ne produit pas d'aussi grands maux, ou du moins ne nuit pas à la société d'une manière aussi immédiate que l'infraction des lois de la propriété, qu'une manière irrégulière de satisfaire le désir de posséder ce qu'on n'a pas. Toutefois, lorsqu'en revenant sur cette cause, on se peint les suites graves d'une passion sans frein, on se sent disposé à de grands sacrifices pour en diminuer l'énergie, ou même pour l'étouffer. Un tel vœu tendrait à rendre la vie humaine froide et insipide, ou à la livrer à tous les excès d'une férocité sauvage et inexorable.

Un examen attentif des effets immédiats et éloignés de toutes les passions humaines, et de toutes les lois de la nature, nous conduit à croire que, dans l'état actuel des choses, il y a bien peu de ces passions, peut-être il n'en est aucune dont l'action pût être affaiblie, sans qu'il en résultât une privation de biens, plus fâcheuse que la diminution de maux occasionnée par cet affaiblissement. Et la raison en est assez évidente. Les passions sont les matériaux de nos plaisirs, aussi bien que de nos peines ; les éléments dont se compose notre bonheur, aussi bien que notre misère ; nos vertus, comme nos vices. Il faut donc les régler, et non les détruire ou les affaiblir.

Le docteur Paley observe avec raison que « les passions sont nécessaires au bonheur, et le plus souvent de nature à nous y conduire. Les passions sont fortes et générales. Si elles n'étaient pas telles, peut-être ne rempliraient-elles pas le but auquel elles ont été destinées. Mais cette force et cette généralité, dans les cas où il faudrait avoir égard à quelques circonstances particulières, produisent des excès et des écarts qui à leur tour sont la cause de plusieurs vices, et par conséquent une source intarissable de maux. Ici se découvre à la fois, d'un côté le principe du vice, de l'autre l'empire de la raison et de la vertu[1].

La vertu consiste donc à tirer des matériaux dont Dieu nous a confié l'emploi la plus grande somme de bonheur. Or, les penchants qu'il a

[1] *Natural Theology*, p. 347.

mis en nous sont bons par eux-mêmes; et ce n'est que par les suites qu'on peut ici distinguer l'usage de l'abus. Il importe donc de donner à ces suites l'attention la plus sévère, car notre premier devoir est de régler notre conduite sur le résultat de cette recherche.

La fécondité de l'espèce humaine est, à quelques égards, indépendante de la passion, et offre quelques considérations d'une autre nature. Elle dépend plutôt de la constitution naturelle des femmes, qui les rend propres à avoir un plus ou moins grand nombre d'enfants. Mais la loi à laquelle l'homme est soumis à cet égard n'en est pas moins semblable à toutes celles qui le gouvernent. La passion est forte et générale, et il est probable qu'elle serait insuffisante si elle venait à s'affaiblir. Les maux qu'elle entraîne sont l'effet nécessaire de cette généralité et de cette énergie. Enfin ces maux sont susceptibles d'être fort adoucis, de paraître même légers, par la force et la vertu qu'on leur oppose. Tout nous porte à croire que l'intention du Créateur a été de peupler la terre; mais il paraît que ce but ne pouvait être atteint qu'en donnant à la population un accroissement plus rapide qu'aux subsistances. Et puisque la loi d'accroissement que nous avons reconnue n'a pas répandu les hommes trop rapidement sur la face du globe, il est assez évident qu'elle n'est pas disproportionnée à son objet. Le besoin de subsistances ne serait point assez pressant et ne donnerait pas assez de développement aux facultés humaines, si la tendance qu'a la population à croître rapidement sans mesure n'en augmentait l'intensité. Si ces deux quantités, la population et les subsistances, croissaient dans le même rapport, je ne vois pas quel motif aurait pu vaincre la paresse naturelle de l'homme et l'engager à étendre la culture. La population du territoire le plus vaste et le plus fertile se serait arrêtée tout aussi bien à cinq cents hommes qu'à cinq mille, ou à cinq millions, ou à cinquante millions. Ce rapport ne pouvait donc répondre au but du Créateur. Et dès qu'il s'agira de fixer le degré précis auquel il a dû s'élever, pour que l'objet soit rempli avec le moins de mal qu'il est possible, nous reconnaîtrons notre incompétence pour former un tel jugement. Dans l'état actuel des choses, nous avons à diriger une force immense, capable de peupler en peu d'années une région déserte, mais susceptible en même temps d'être contenue, par la force supérieure de la vertu, dans des limites aussi étroites que nous le voudrons, au prix d'un mal léger en comparaison des avantages qui doivent résulter de cette sage économie. L'analogie entre cette loi et les autres lois de la nature serait manifestement violée si, dans ce seul cas, il n'avait point été pourvu aux accidents, aux vices et aux maux partiels qui peuvent ré-

sulter ici de quelque autre loi générale. Pour que l'objet de la loi pût être rempli sans qu'aucun mal pût en résulter, il faudrait que la loi d'accroissement fût sujette à de perpétuels changements, et qu'elle se prêtât à toutes les variations des circonstances qui ont lieu en différents pays. Il est bien plus conforme à l'analogie fondée sur les autres parties de la nature, il paraît aussi plus utile pour nous et plus convenable pour notre perfectionnement, que la loi soit uniforme, et que les maux qu'elle entraîne, par l'effet de quelques circonstances, soient abandonnés à la prudence humaine, afin qu'elle travaille à les écarter ou à les adoucir. Le devoir à cet égard dépend de la situation. Ainsi l'homme apprend à être vigilant sur lui-même et à prévoir les suites de ses actions. Ses facultés se déploient et se perfectionnent par l'exercice, bien plus sans doute que si la loi, se pliant à toutes les circonstances, l'exemptait des maux et de l'attention nécessaire pour les éviter.

Si les passions étaient trop aisément subjuguées, ou si, par la facilité de les satisfaire d'une manière illicite, il devenait indifférent aux hommes de vivre dans le célibat, les fins de la nature, qui tendent à peupler la terre, seraient probablement frustrées. Il est de la plus haute importance sans doute pour le bonheur du genre humain de ne pas croître d'une manière trop rapide, mais d'un autre côté, pour que le but soit atteint, il paraît que le désir du mariage doit subsister au point où il est. C'est le devoir de tout individu de l'espèce humaine, de ne songer au mariage que lorsqu'il a de quoi suffire aux besoins de sa progéniture; et cependant, il faut que le désir du mariage conserve toute sa force, qu'il entretienne l'activité et qu'il engage le célibataire à acquérir par son travail le degré d'aisance qui lui manque.

Ainsi, *c'est à diriger et à régler le principe de population que nous devons nous appliquer, et non à l'affaiblir ou à l'altérer.* Et si la contrainte morale est le seul moyen légitime d'éviter les maux qu'il entraîne, nous ne serons pas moins tenus à la pratique de cette vertu que nous ne le sommes à celle de toutes les autres, dont l'utilité générale nous prescrit l'observation.

Quoiqu'on doive sans doute de l'indulgence aux fautes, lorsque le devoir est d'une observation difficile, le devoir n'en doit pas moins être exactement reconnu. L'obligation de s'abstenir du mariage, tant que l'on n'a pas la perspective de pouvoir suffire à l'entretien d'une famille, est un objet digne de toute l'attention du moraliste. C'est ce qui paraîtra sans doute indubitable, s'il est une fois prouvé que la pratique de cette vertu est un des moyens les plus efficaces de prévenir le malheur, et que la violation de ce devoir, ou la permission de suivre sans ré-

serve l'impulsion de la nature, en se mariant dès l'âge de la puberté, suffirait pour jeter la société dans un état de détresse dont aucune autre vertu ne pourrait la faire sortir, pour la livrer en proie à la misère, à la contagion et à la famine.

—

CHAPITRE II. — DE L'INFLUENCE QUE LA CONTRAINTE MORALE AURAIT SUR LA SOCIÉTÉ.

Bien des gens ne veulent pas avouer que la population tende à croître plus rapidement que les moyens de subsistance, parce qu'il leur semble impossible que la Divinité ait établi des lois par lesquelles elle appelle à l'existence des êtres dont, par ces mêmes lois, l'existence ne peut se soutenir. Si nous réfléchissons que ces lois, indépendamment de l'activité et de la direction utile qu'elles impriment à notre industrie, nous indiquent, par des maux accidentels, quel est l'obstacle le plus convenable à opposer à une population excédante; et si, en nous soumettant à cet ordre tracé par la raison et la nature, confirmé même et sanctionné par la révélation, nous pouvons éviter ces maux, il me semble que l'objection est détruite, et que la bonté divine est justifiée.

Les moralistes païens ont toujours envisagé la vertu comme l'unique moyen d'obtenir le bonheur dont l'homme peut jouir ici-bas. Et parmi les vertus, ils mettaient au premier rang la prudence; quelques-uns même y rapportaient toutes les autres. La religion chrétienne place notre félicité présente et future dans l'exercice des vertus qui peuvent préparer à de plus sublimes jouissances, et exige en conséquence avec plus de rigueur que nous soumettions nos passions à l'empire de la raison, ce qui est la première maxime de la prudence.

Si, par forme d'exemple, nous faisions ici le tableau d'une société dont chaque membre s'efforcerait de parvenir au bonheur, en remplissant exactement les devoirs que les philosophes anciens les plus judicieux ont envisagés comme dictés par les lois naturelles et que la morale chrétienne a sanctionnés, l'aspect qu'offrirait une telle société serait sans doute bien différent de celui que nous présente celle dont nous sommes membres. Toute action sollicitée par le désir de quelque avantage immédiat, mais qui entraîne après elle une plus grande mesure de peine, serait considérée comme la violation d'un devoir. En conséquence, un homme qui gagne de quoi nourrir deux enfants seulement, ne consentirait jamais à se mettre dans une situation où il pourrait être forcé d'en nourrir quatre ou cinq, quelles que fussent à cet égard les suggestions d'une passion aveugle. Cette prudente retenue, si elle était

généralement adoptée, en diminuant l'offre des bras ou du travail, ne manquerait pas d'en élever le prix. Le temps passé en privations serait employé à des épargnes; on contracterait des habitudes de sobriété, de travail et d'économie; et en peu d'années, l'homme industrieux se trouverait en état d'embrasser l'état du mariage, sans en redouter les suites. Cette action constante de l'obstacle privatif, prévenant la population, la contenant dans les bornes de la nourriture, et lui permettant de croître lorsque la subsistance croît, donnerait une valeur réelle à l'augmentation des salaires et aux sommes épargnées par l'ouvrier avant l'époque du mariage. Une telle valeur est bien différente de celle qui est l'effet des avances forcées ou des dons arbitraires d'une paroisse, dons et avances qui ne manquent jamais de hausser proportionnellement le prix des vivres. Les salaires suffisant pour l'entretien d'une famille, et chaque ménage ayant en réserve une petite somme d'avance, l'extrême misère serait bannie, ou n'atteindrait qu'un bien petit nombre d'individus, en proie à des revers qu'aucune prudence humaine ne peut prévoir ni prévenir.

L'intervalle entre l'âge de puberté et l'époque du mariage serait passé dans l'observation exacte des lois de la chasteté, car ces lois ne peuvent être violées sans que la société en éprouve de fâcheuses conséquences. La prostitution, qui nuit à la population, tend évidemment à affaiblir les plus nobles affections du cœur et à dégrader le caractère. Tout autre commerce illicite ne tend pas moins que le mariage à accroître la population[1] (si l'on n'a recours à des moyens que la morale réprouve) et offre une beaucoup plus grande probabilité de voir les enfants naissants tomber à la charge de la société dont ils doivent être membres.

Ces considérations prouvent que la chasteté n'est pas, comme quelques personnes le supposent, une vertu forcée, produite par un établissement de société purement artificiel, mais qu'elle a son fondement réel et solide dans la nature et dans la raison; en effet, cette vertu est le seul moyen légitime d'éviter les vices et le malheur que le principe de population traîne à sa suite.

Dans la société que nous peignons ici, il serait peut-être nécessaire

---

[1] Il est inutile d'user ici d'aucune restriction; car les moyens coupables, tels que l'infanticide, par lesquels on pourrait concevoir que la population fût arrêtée dans un cas, pourraient également être conçus et employés dans l'autre. Mais il vaut mieux écarter de telles pensées, puisque tout ce qui est criminel est nuisible et serait par conséquent évité dans l'hypothèse actuelle. (*Note des traducteurs.*)

que les individus des deux sexes passassent dans le célibat un assez grand nombre d'années, avant de songer à s'établir. Si cet usage devenait général, il y aurait place pour plus de mariages dans la suite : en sorte qu'à tout prendre, on verrait moins de personnes forcées d'y renoncer pendant toute leur vie. Si la coutume de se marier tard pouvait enfin prévaloir, et si la violation des lois de la chasteté était envisagée comme également déshonorante pour les deux sexes, il pourrait se former entr'eux sans danger des relations d'amitié plus intimes. Un ami et une amie, quoique jeunes, pourraient s'entretenir familièrement dans le sein de la confiance, sans qu'on en conclût aussitôt ou des vues matrimoniales ou quelque intrigue. Ainsi, de part et d'autre, on étudierait mieux ses penchants, et on aurait plus d'occasions de former des attachements durables, sans lesquels le mariage a moins de douceur que d'amertume. Les premières années de la vie ne seraient pas étrangères à l'amour, à un amour chaste et pur, qui, loin de s'éteindre par la satiété, se soutiendrait avec constance pour briller avec plus d'éclat et ne finir qu'avec la vie. Le mariage ne serait pas envisagé comme un moyen de suivre avec plus de liberté ses goûts par une mutuelle tolérance; il paraîtrait la récompense du travail et de la vertu, le prix d'un attachement constant et sincère[1].

La passion de l'amour tend à former le caractère, et porte souvent aux actions nobles et généreuses; mais ces heureux effets n'ont jamais lieu que lorsque cette passion se concentre sur un seul objet, et d'ordinaire que lorsqu'elle rencontre des obstacles[2]. Jamais peut-être le cœur

---

[1] Le Dr Currie, dans ses intéressantes observations sur le caractère et la condition des paysans écossais, placées en tête de la vie de Burns, fait une remarque qui indique beaucoup de connaissance du cœur humain. « En appréciant le bonheur et la vertu d'une communauté, dit-il, il n'y a peut-être aucun indice isolé auquel on doive donner autant de confiance, qu'aux relations des deux sexes. Lorsqu'on y observe un attachement plein d'ardeur joint à beaucoup de pureté dans les mœurs, le caractère et l'influence des femmes s'élèvent, la faible nature humaine touche au plus haut degré de perfection auquel elle puisse atteindre. De cette seule affection découle une source de félicité, qui, se répandant en une multitude de canaux, orne et enrichit le champ de la vie. Là où l'attachement entre les sexes dégénère en un aveugle appétit, *la race humaine tombe dans un état misérable, et se rapproche de la bête qui perit.* » Vol. I, p. 18. (*Note de l'auteur.*)

[2] Le Dr Currie dit que les paysans écossais développent dans leurs amours un esprit aventurier, digne de l'ancienne chevalerie. (*Burn's Works*, vol. I, p. 16.) L'espèce de passion romanesque que cet auteur nous peint comme étant commune chez le peuple écossais, fomentée dans les classes supérieures par des sentiments élevés, qui sont le fruit d'une éducation libérale, a eu sans doute, sur le caractère national, la plus heureuse influence. (*Note de l'auteur.*)

n'est plus disposé à la vertu, jamais il ne lui est moins difficile de demeurer chaste et pur, que lorsqu'il est sous l'influence d'une passion de cette nature. Des mariages tardifs, qui couronneraient de semblables liaisons, seraient bien différents sans doute de ceux dont nous sommes si souvent témoins, dont l'intérêt est le motif, et où, des deux parts, on ne peut offrir que des affections usées. Dans l'état présent des choses, il n'y a guères que les hommes qui se marient tard; et quel que soit leur âge, ils prennent en général des femmes très jeunes. Une jeune personne sans fortune atteint à peine sa vingt-cinquième année, qu'elle commence à craindre d'être obligée de renoncer à toute espérance de mariage; souvent, avec un cœur capable du plus constant attachement, il faut qu'elle vieillisse sans appui; et un ancien préjugé, aussi injuste que cruel, semble jeter sur sa situation une sorte de défaveur. Si l'âge auquel on se marie était généralement retardé, la période de la jeunesse et de l'espérance serait prolongée, et il y aurait moins d'espérances déçues[1].

On ne peut douter qu'un tel changement ne fût fort avantageux à la plus vertueuse moitié de la société humaine. Si le délai dont nous parlons excitait chez les hommes quelque espèce d'impatience, les femmes du moins s'y soumettraient avec empressement; et si elles entrevoyaient avec une sorte d'assurance l'espérance de se marier à vingt-huit ou trente ans, je suis persuadé que, laissées à leur propre choix, elles préféreraient d'attendre jusqu'à cet âge, plutôt que d'être, dès l'âge de vingt-cinq ans, chargées d'une nombreuse famille. On ne peut point fixer d'une manière générale l'époque de la vie à laquelle il convient de s'établir; elle dépend des circonstances et de la situation : l'expérience seule peut décider de ce point là. Il n'y a peut-être aucune époque où la nature inspire à cet égard plus d'inquiétude qu'au sortir de l'adolescence. Mais dans toutes les sociétés, élevées au-dessus de cet état de misère et d'abjection qui exclut toute prévoyance et dégrade même la raison, il est devenu nécessaire de mettre obstacle à des mariages si précoces. Si donc, dans l'état actuel, il a bien fallu résister en ce cas aux aveugles impulsions de la nature, quelle sera l'époque où devra finir cette gêne que nous lui imposons, si ce n'est celle où, sans égard à l'âge, on pourra se tenir pour assuré que les enfants qui vont naître seront nourris par ceux qui leur auront donné la vie?

Peut-être m'objectera-t-on la difficulté de pratiquer cette vertu de la

---

[1] Voy. la fin du ch. V de ce liv. (*Jph. G.*)

contrainte morale. A ceux qui ne reconnaissent pas l'autorité de la religion chrétienne, je n'ai qu'un motif à offrir. Cette vertu, après une exacte recherche, paraît nécessaire pour éviter des maux qui sans elle sont une suite inévitable des lois de la nature. Ceux à qui je réponds conviennent qu'ils doivent avoir en vue le plus grand bien qui soit compatible avec ces lois, et que par conséquent ils ne doivent pas, en obéissant à quelques lois partielles au préjudice des autres, manquer leur but et ouvrir une abondante source de maux. Le sentier de la vertu, le seul qui conduise au bonheur, a toujours été représenté par les moralistes païens comme difficile à gravir.

Je dirai au chrétien que les saintes écritures nous enseignent clairement et d'une manière positive, que c'est notre devoir de contenir nos passions dans les bornes de la raison. Or, c'est une infraction formelle de ce précepte que de satisfaire nos penchants, lorsque la raison nous fait connaître qu'il n'en résultera que du malheur. Le chrétien ne peut considérer la difficulté de la contrainte morale comme une excuse légitime qui le dispense de ce devoir. A chaque page des saintes écritures, l'homme nous est représenté comme entouré de tentations auxquelles il lui est fort difficile de résister; et bien qu'aucun devoir n'y soit prescrit, dont l'observation ne tende à nous rendre heureux sur la terre, en même temps qu'elle assure notre bonheur à venir, toutefois l'observation pleine et constante de tous les devoirs que la religion nous impose n'est représentée nulle part comme une tâche facile à remplir [1].

La jeunesse est si disposée aux sentiments tendres, qu'il est difficile à cet âge de distinguer une passion vraie et durable d'un feu passager. Si les deux sexes se soumettaient, dans les premières années de la vie, à cette contrainte morale qui alimente les passions utiles, comme il y aurait plus d'occasions de les développer, on peut douter s'il n'en résulterait pas autant ou plus de mariages heureux que n'en produit la facilité de contracter des mariages précoces, lors même que cette facilité tient à des causes et à des circonstances très particulières, telles que celles qui ont lieu en Amérique. Mais si, à cette société fictive que je viens de peindre, on compare la société telle qu'elle existe réellement dans tous les pays de l'Europe, il n'y a pas le moindre doute que, même en faisant abstraction du poids du malheur dont la contrainte morale délivrerait celle-ci, la somme des plaisirs dus à l'amour ne fût fort supérieure dans l'autre.

---

[1] Voy. le commencement de l'appendice, où l'auteur s'adresse à la susceptibilité des catholiques, liv. V. Voy. aussi le ch. IV suiv. (*Jph. G.*)

Et si nous pouvions espérer de voir se généraliser un tel système, le bonheur ne croîtrait pas moins dans les relations extérieures de peuple à peuple, que dans l'ordre social intérieur de chaque nation prise à part. On aurait lieu de se flatter de voir diminuer beaucoup les ravages de la guerre, et peut-être quelque jour s'éteindre ses funestes flambeaux.

Une des principales causes de guerre fut sans doute, chez les anciens peuples, le défaut de place et d'aliments; et quelque changement qui se soit opéré dans l'existence des peuples modernes, cette cause n'a point cessé d'agir, quoique dans un moindre degré. L'ambition des princes manquerait d'instruments de destruction, si la détresse qu'éprouvent les classes inférieures ne les forçait à se ranger sous leurs étendards. Un sergent recruteur soupire après une mauvaise récolte; il désire que beaucoup de bras manquent d'emploi : ou en d'autres termes, il demande un excès de population.

Dans les premiers âges du monde, lorsque la guerre était pour les hommes la principale affaire, et que les plaies faites à la population par cette cause étaient sans comparaison plus grandes que de nos jours, les législateurs et les hommes d'état, occupés sans cesse des moyens d'attaque et de défense, crurent devoir encourager de toute manière l'accroissement de la population; ils imaginèrent de flétrir la stérilité et le célibat, et d'honorer beaucoup le mariage. Les religions populaires se conformèrent à ces maximes. En plusieurs pays, on rendit un culte à la fécondité. La religion de Mahomet, établie par l'épée, non sans une grande destruction de ses fidèles sectateurs, représenta comme un de leurs premiers devoirs l'obligation de faire naître des enfants, destinés à glorifier le Dieu qu'ils adoraient. De tels principes encouragèrent puissamment le mariage; et l'accroissement rapide de population qui en résulta fut à la fois effet et cause dans les guerres permanentes de cet âge. Les vides occasionnés par les dévastations précédentes offrirent de la place pour de nouveaux établissements, destinés à recruter de nouvelles armées; et la rapidité avec laquelle se succédaient ces recrues servit de motif et d'instrument à de nouvelles hostilités. Sous l'influence de semblables préjugés, il est difficile de concevoir un terme à la guerre.

La morale chrétienne nous prêche d'autres maximes; on y reconnaît le caractère d'une religion divine et bien adaptée à un état avancé de la société humaine. La manière dont elle s'exprime sur les devoirs relatifs au mariage mérite toute notre attention.

Sans entrer ici dans des détails qui nous entraîneraient trop loin, et en appliquant à l'état actuel de la société l'esprit des préceptes de saint Paul, sans perdre de vue les lois connues de la nature, on accordera,

je pense, que lorsque le mariage n'est pas en opposition avec des devoirs d'un ordre supérieur, il doit être approuvé; mais que dans le cas contraire, il est blâmable. Cela est conforme à ce principe incontestable de la plus saine morale : « Le moyen de connaître la volonté de Dieu, par les lumières naturelles, est de chercher quelle est la tendance d'une action relativement au bien général [1]. » Or, il y a peu d'actions qui tendent plus directement à diminuer le bonheur général, que celle de se marier sans avoir de quoi fournir à l'entretien de ses enfants. Celui qui la commet agit donc contre la volonté de Dieu. Il devient un fardeau pour la société dans laquelle il vit. Il se plonge lui-même, et plonge sa famille, dans une situation qui de toutes est la moins propre à entretenir les habitudes vertueuses. Il viole ses devoirs envers son prochain et envers lui-même. Il écoute la voix de la passion, sans égard à des obligations sacrées.

Dans une société telle que je l'ai supposée, dont tous les membres s'efforceraient de parvenir au bonheur par une stricte obéissance au code de morale dicté par les lumières naturelles et sanctionné par la révélation, il est évident qu'on ne verrait jamais contracter de tels mariages. En prévenant de la sorte tout excès de population, on retrancherait une des principales causes, et sans contredit le principal moyen, de la guerre offensive; on préviendrait au dedans la tyrannie et la sédition, maladies politiques d'autant plus funestes qu'elles s'engendrent mutuellement.

Faible pour la guerre offensive, une telle société offrirait, dans le cas de la défense, une force comparable à celle d'un rocher de diamant. Là où chaque famille aurait en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie, jouirait même d'une sorte d'aisance, on ne verrait point régner le désir du changement, ni cette espèce de découragement et d'indifférence qui fait dire aux classes inférieures du peuple : « Quoiqu'il en arrive, nous ne serons pas plus mal qu'à présent. » Les cœurs et les bras s'uniraient pour repousser l'agresseur, car chacun sentirait le prix des avantages dont il jouirait, et tout changement ne s'offrirait à lui que comme un moyen de les perdre.

Puis donc qu'il ne tient qu'à nous d'éviter les maux qu'entraîne le principe de population; puisqu'il suffit pour cela de pratiquer une vertu dictée par la nature, confirmée par la religion; puisqu'il y a lieu de croire que l'exercice de cette vertu augmenterait d'ailleurs notre bon-

[1] *Paley's moral philosophy*, vol. I, p. 68.

heur, bien loin de nous en faire perdre quelque partie, nous ne pouvons point accuser la justice divine des lois générales qu'elle a établies et qui rendent cette vertu nécessaire; elle a droit de punir ceux qui les transgressent par les peines qui sont toujours la suite du vice et par les souffrances de tout genre qui accompagnent les morts prématurées, sous toutes les formes variées qu'elles peuvent revêtir. Une société vraiment vertueuse, comme celle dont j'ai fait le tableau, éviterait ces maux. Le but du Créateur paraît être de nous détourner du vice par les maux qu'il entraîne, et de nous engager à la pratique de la vertu par la félicité qui marche à sa suite. Un tel plan, autant que nous en pouvons juger, est digne de sa bonté. Les lois de la nature relatives à la population ont manifestement cette tendance. Il est donc impossible d'en tirer aucun argument contre la bonté divine, qui ne soit également applicable à tous les maux auxquels nous sommes assujétis.

CHAPITRE III. — DU SEUL MOYEN D'AMÉLIORER L'ÉTAT DU PAUVRE QUI SOIT EN NOTRE POUVOIR.

Celui qui publie un code de morale, ou un système de nos devoirs, tout convaincu qu'il est de l'inviolable obligation qui soumet tous les hommes à ses lois, n'a pas conçu la folle espérance de les voir universellement, ou même généralement pratiquées. Toutefois il n'en résulte aucune objection contre la publication d'un tel code. Car si cela était, une telle objection étant toujours applicable, aucune règle de conduite n'aurait pu être publiée; et à tous les vices auxquels la tentation nous expose, on verrait s'ajouter un bien plus grand nombre de vices qui seraient le fruit de l'ignorance.

En partant simplement des lumières naturelles, si d'un côté nous sommes bien convaincus des maux qu'entraîne une population excédante, et de l'autre du malheur qui est la suite de la prostitution, surtout pour une moitié du genre humain, je ne vois pas comment un homme qui fonde la morale sur le principe de l'utilité peut échapper à cette conclusion, que jusqu'à l'époque où nous avons de quoi pourvoir à l'entretien d'une famille, la contrainte morale est pour nous un devoir. Reprenant ensuite la révélation pour notre règle, nous y trouverons ce devoir pleinement consacré. Malgré cela, je ne crois pas que parmi mes lecteurs il s'en trouve beaucoup qui se livrent moins que moi à l'espoir de voir les hommes changer généralement de conduite à cet égard. Aussi, la principale raison pour laquelle je viens de tracer le

tableau d'une société où la vertu que je recommande serait universellement pratiquée, était de mettre la bonté divine à l'abri de toute imputation à cet égard, en montrant que les maux qui naissent du principe de population ne sont pas d'une autre nature que tous les autres maux sur lesquels on n'élève pas les mêmes plaintes; que c'est notre ignorance ou notre indolence qui aggrave ces maux, et que les lumières et la vertu peuvent les adoucir; que si tous les hommes remplissaient exactement leurs devoirs, on verrait ces calamités presque entièrement disparaître; que cet avantage immense aurait lieu, sans diminuer d'autre part la somme des plaisirs que peuvent nous procurer des passions bien dirigées, lesquelles, sous cette forme, ont été considérées avec raison comme le principal élément du bonheur.

Lorsqu'un tableau de ce genre peut éclairer la discussion, je ne vois aucun inconvénient à le tracer; et il ne me semble pas qu'on puisse traiter un écrivain de visionnaire pour s'être livré à de telles suppositions, à moins qu'il ne prétende que, pour donner à son système quelque utilité pratique, il est indispensable d'obtenir une obéissance universelle, ou seulement générale, aux règles qu'il prescrit, au lieu de se contenter de ce degré d'amélioration moyenne et partielle, qui est tout ce qu'on peut raisonnablement espérer de la connaissance et de l'exposition la plus pleine de nos devoirs.

Mais à cet égard, il y a une différence essentielle entre le tableau fictif que j'ai présenté et d'autres tableaux de même genre. L'amélioration que j'ai supposée pourrait s'opérer par la même voie par laquelle on a vu d'autres améliorations obtenues; je veux dire, par l'application directe au bien général de l'intérêt particulier et du bonheur croissant de chaque individu. Ici on n'exige point de nous d'agir d'après des motifs nouveaux et étrangers à nos habitudes; on ne nous propose pas d'avoir en vue le bien général, qui peut-être passerait les bornes de notre intelligence, ou dont l'impression s'affaiblirait par la distance ou la dispersion sur un trop grand nombre d'objets. Le bonheur social doit résulter du bonheur des individus, et chacun d'eux n'a qu'à commencer par s'occuper du sien. Il n'y a pas même ici besoin de coopération. Chaque pas mène au but. Quiconque fera son devoir en recevra la récompense, quel que soit le nombre de ceux qui s'y dérobent. Ce devoir est exprès, à la portée de la plus faible intelligence; il se réduit à ne pas mettre au monde des enfants que l'on n'est pas en état de nourrir. Ce précepte, débarrassé de l'obscurité dont le couvrent divers systèmes de bienfaisance publique et particulière, ne peut manquer de frapper par un caractère de vérité, et tout homme sentira sans doute

l'obligation qu'il lui impose. S'il ne peut nourrir ses enfants, il faut donc qu'ils meurent de faim; et s'il se marie avec la probabilité de ne pouvoir pas nourrir les fruits de son mariage, il est coupable des maux qu'il attire, par cette conduite, sur lui, sur sa femme et sur ses enfants. Il est évidemment de son intérêt, il lui importe pour son bonheur, de différer son établissement jusqu'à ce qu'à force de travail et d'économie, il se soit mis en état de pourvoir aux besoins de sa famille. Or, en attendant cette époque, il ne peut point se livrer à ses passions sans violer la loi de Dieu et sans s'exposer au danger de se faire tort à lui-même, ou de faire tort à son prochain. Ainsi, des considérations tirées de son propre intérêt et de son propre bonheur lui imposent l'obligation stricte de la contrainte morale.

Quelque irrésistible que paraisse l'empire des passions, on observe qu'elles sont toujours jusqu'à un certain point sous l'influence de la raison; et il ne paraît pas qu'on puisse taxer de visionnaire tout homme qui suppose qu'une explication claire de la cause véritable et permanente de la pauvreté, appuyée d'exemples propres à la rendre sensible, ne serait pas sans effet, aurait même une influence peut-être assez considérable sur la conduite du peuple. Tout au moins est-il bon de l'essayer; ce qu'on n'a point encore tenté.

Presque tout ce qu'on a fait jusqu'ici pour soulager les pauvres a tendu, par des soins recherchés, à jeter sur ce sujet un voile d'obscurité, et à cacher aux malheureux la vraie cause de leur misère. Tandis que le salaire du travail est à peine suffisant pour nourrir deux enfants, un homme se marie et en a cinq ou six à sa charge. En conséquence il éprouve la plus cruelle détresse. Il s'en prend au prix du travail, qui lui paraît insuffisant pour élever une famille; il accuse sa paroisse et la trouve lente à le secourir; il accuse l'avarice des riches, qui lui refusent leur superflu; il accuse les institutions sociales, qu'il trouve partiales et injustes; il accuse peut-être même les décrets de la Providence, qui lui ont assigné une place si dépendante, qu'assiègent de toutes parts le besoin et la misère. En cherchant partout des objets de plainte et d'accusation, il ne songe point à tourner ses regards du côté d'où lui vient le mal qu'il souffre. La dernière personne qu'il pensera à accuser, c'est lui-même : et c'est lui seul en fait qui est digne de blâme. Sa seule excuse peut-être est d'avoir été trompé par l'opinion que les classes supérieures ont propagée. Il pourra bien arriver qu'il regrette de s'être marié, parce qu'il sent le poids qui l'oppresse; mais il n'entre point dans sa tête qu'il ait fait en se mariant une action condamnable. On lui a toujours dit au contraire que c'était une chose louable de donner

des sujets à son roi et à son pays; il s'est conformé à cette maxime, et cependant il est dans la souffrance, et il doit croire naturellement que c'est pour la bonne cause qu'il souffre. Il ne peut même manquer d'envisager comme une injustice, comme une vraie cruauté, de la part de son roi et de son pays, de le laisser dans la détresse en retour du don qu'il leur a fait, d'après leurs propres sollicitations, et d'après leurs déclarations répétées du besoin qu'ils ont de recevoir de tels présents.

Jusqu'à ce que ces idées erronées aient été rectifiées, que le langage de la nature et de la raison, sur ce qui concerne la population, soit généralement entendu, et qu'il ait remplacé le langage de l'erreur et du préjugé, on ne saurait dire qu'on ait essayé encore d'éclairer la raison du peuple. Pour avoir droit de l'accuser, il faut commencer par l'instruire. Il faudra se plaindre de son imprévoyance et de sa paresse, s'il continue à agir comme il fait, après qu'on lui aura démontré qu'il est lui-même la cause de sa pauvreté; que le remède dépend de lui et de nul autre que de lui; que la société dont il fait partie et le gouvernement qui la dirige n'y peuvent rien; que, quel que soit le désir qui porte l'une et l'autre à le soulager, quels que soient les efforts qu'ils font pour y parvenir, ils sont bien réellement incapables de satisfaire à leurs désirs bienveillants et à leurs imprudentes promesses; que lorsque le salaire des ouvriers n'est pas suffisant pour l'entretien d'une famille, c'est un signe évident que leur roi et leur pays ne demandent pas de nouveaux sujets, ou tout au moins qu'ils sont hors d'état de les nourrir; que dans cet état de choses si l'homme pauvre se marie, bien loin de remplir un devoir envers la société, il la charge d'un poids inutile, en se rendant lui-même misérable; que c'est là agir directement contre la loi de Dieu, et s'attirer volontairement des souffrances et des maladies dont la plupart, si ce n'est toutes, pouvaient être aisément évitées, en prêtant l'oreille aux avertissements répétés de la divinité.

Le docteur Paley, dans sa *Philosophie morale*, dit que « dans les pays où les subsistances sont devenues rares, il convient que l'État veille sur les mœurs publiques avec un redoublement d'activité, car alors il n'y a que l'instinct de la nature, soumis à la contrainte que la chasteté lui impose, qui puisse engager les hommes à se livrer à tout le travail, et à faire tous les sacrifices qu'exige l'entretien d'une famille [1]. » Qu'un État en tout temps soit tenu de faire tout ce qui dépend de lui pour réprimer le vice et pour encourager la vertu, sans se laisser détourner de ce soin par aucune circonstance passagère et momentanée, c'est ce qui

[1] Vol. II, p. 352.

est incontestable. On ne peut donc qu'approuver la règle donnée ici, ou le moyen que l'auteur suggère. Mais la fin particulière qu'il a en vue est blâmable. Si on veut forcer les hommes qui composent la masse du peuple à se marier, dans le temps même où la rareté des subsistances donne lieu de croire qu'ils ne seront pas en état de nourrir leurs enfants. Certes, autant vaudrait forcer à se jeter à l'eau ceux qui ne savent pas nager. C'est dans les deux cas tenter témérairement la Providence. Nous n'avons pas plus de raisons, dans l'un que dans l'autre, de croire qu'elle fera un miracle pour nous préserver du malheur ou de la mort que notre conduite nous attire.

Ceux qui veulent améliorer efficacement la condition des classes inférieures de la société doivent chercher les moyens d'élever le rapport du prix du travail au prix des vivres, afin que l'ouvrier soit mis en état de commander une plus grande quantité de choses nécessaires à la vie, ou propres à augmenter son bien-être. Jusqu'ici, pour atteindre ce but, on a excité les pauvres à se marier, par conséquent à augmenter le nombre des ouvriers, et à surcharger le marché de cette marchandise dont on dit qu'on veut hausser le prix. Il ne fallait pas beaucoup de pénétration pour prévoir l'effet d'un tel procédé. Cependant il n'y a rien de si convaincant que l'expérience; or, cette expérience a été faite, et cela en divers pays et pendant le cours de plusieurs siècles : le succès a été tel qu'on aurait dû le présumer. Il est temps sans doute d'essayer d'un autre remède.

Quand on s'est aperçu que le gaz oxygène ou l'air vital pur ne guérissait pas la phthisie, comme on l'avait cru d'abord, mais qu'il aggravait plutôt les symptômes de cette maladie, on a essayé un air qui jouit de propriétés tout opposées. Je propose d'appliquer, à la guérison de la pauvreté, la même marche philosophique; et puisque nous avons reconnu qu'en augmentant le nombre des ouvriers, nous n'avons fait qu'aggraver les symptômes de cette funeste maladie, *je souhaiterais qu'on essayât maintenant d'en diminuer le nombre.*

Dans les États anciens et bien peuplés, ce moyen est le seul duquel nous puissions attendre raisonnablement quelque amélioration importante et permanente au sort des classes inférieures.

Pour élever la quantité des subsistances au niveau du nombre des consommateurs, nous serions portés au premier coup-d'œil à diriger notre attention sur les moyens d'accroître les subsistances, mais nous trouverions bientôt que cet accroissement n'aurait d'autre effet que de multiplier encore plus les consommateurs, en sorte que le pas que nous aurions cru faire ne nous aurait nullement approchés du but. Il

faudrait donc renoncer à suivre une telle route, pour ne pas mettre une tortue à la poursuite d'un lièvre en pleine course. Sûrs désormais que les lois de la nature s'opposent à notre entreprise, et que jamais nous ne pourrons réussir à élever les vivres au niveau de la population, nous tenterions sans doute la méthode inverse, et nous tâcherions d'abaisser la population au niveau des subsistances. Si nous pouvions distraire ou endormir le lièvre qui court, nul doute que la tortue ne pût enfin le devancer.

Ce n'est pas néanmoins que nous devions diminuer d'activité pour accroître la quantité des subsistances; mais il faut y joindre un effort constant pour maintenir la population un peu au-dessous du niveau. Ainsi nous obtiendrons à la fois les deux fins qu'on doit se proposer : une grande population et un état de société d'où la pauvreté sordide et la dépendance servile soient bannies, autant que la nature des choses peut le permettre : deux fins qui n'ont rien de contradictoire.

Si c'est bien sincèrement que nous cherchons à améliorer d'une manière permanente le sort des pauvres, ce que nous avons de mieux à faire est de leur exposer au vrai la situation dans laquelle ils se trouvent, de leur faire comprendre que le seul moyen de hausser réellement le prix du travail est de diminuer le nombre des ouvriers, et que comme c'est eux qui les fournissent au marché, c'est eux seuls aussi qui peuvent en prévenir la multiplication. Ce moyen de diminuer la pauvreté me semble si clair en théorie, si bien confirmé par l'analogie de ce cas avec ceux où il s'agit de toute autre marchandise, que rien ne peut nous justifier de ne pas le mettre en œuvre, à moins qu'on ne vint à prouver que ce moyen entraine des maux plus graves que ceux qu'il pourrait prévenir.

CHAPITRE IV.—EXAMEN DE QUELQUES OBJECTIONS.

On objectera peut-être, au plan que je viens de proposer, ce qui précisément en fait le mérite, je veux dire, qu'il tend à dégarnir le marché d'ouvriers. Cet effet aura lieu sans doute à un certain point, mais non pas au point de nuire à la richesse et à la prospérité nationales. La route que les Anglais ont prise, et l'énorme accroissement de prix des subsistances dont ils sont menacés, donneront beaucoup plus de facilité à ceux qui voudront les supplanter dans les marchés de l'Europe, que ne ferait le plan proposé. Si la population était mieux proportionnée à la quantité des subsistances, le prix nominal du travail pourrait être

plus bas qu'à présent, et suffire néanmoins à l'entretien d'une femme et de six enfants. Mais quoiqu'il en soit, il est certain que si les riches refusent de supporter les légers inconvénients attachés au grand bien qu'ils font profession de vouloir, on aura lieu de douter que leur bonne volonté à cet égard soit bien sincère. Désirer d'améliorer la condition du pauvre, de le mettre en état d'obtenir par son travail une plus grande quantité des choses nécessaires à la vie ou propres à en faire jouir, et se plaindre ensuite du haut prix des salaires, c'est imiter ces enfants qui d'une main veulent bien donner leur bonbon, mais qui de l'autre main veulent le reprendre, et pleurent si on ne le leur rend pas. *Un marché surchargé d'ouvriers, et de forts salaires à chacun d'eux, sont deux choses parfaitement incompatibles*[1]. Jamais, dans les annales de l'univers, ces deux choses n'ont existé à la fois ; et les réunir, même en imagination, décèle une ignorance totale des premiers principes de l'économie politique.

Une seconde objection au plan proposé est la diminution de population qui pourrait en résulter.

Mais il faut considérer que cette diminution est purement relative; lorsqu'elle aura été une fois effectuée, la même cause contenant la population pendant quelque temps dans l'état stationnaire, tandis que les vivres iront en croissant, il pourra arriver qu'on la voie ensuite faire de nouveaux progrès, et continuer ainsi d'âge en âge à suivre ceux des subsistances. Je n'ai nulle peine à concevoir que l'Angleterre, par exemple, moyennant une bonne direction de l'industrie nationale, pût, dans le cours de quelques siècles, contenir le double ou le triple de sa population actuelle, et que cependant chaque individu y fût mieux nourri et mieux vêtu que ceux qui l'habitent à présent. Tant que les ressorts de l'industrie conserveront leur force, et que leur action sera suffisamment dirigée vers l'agriculture, ne craignons pas que la population manque. Le moyen le plus sûr de répandre parmi les pauvres l'esprit de travail et d'économie serait peut-être de les bien convaincre que leur bonheur dépend principalement d'eux-mêmes; que s'ils écoutent la voix de leurs passions au lieu d'être dociles à celle de la raison, si avant le mariage ils ne sont pas frugals et laborieux, pour amasser de quoi pourvoir aux besoins de leur famille future, ils doivent s'attendre à tous les maux par lesquels la Providence châtie ceux qui désobéissent à ses ordres.

On peut encore nous opposer une troisième objection, et c'est la

[1] Voy. liv. III, ch. VI. (*Jph. G.*)

seule qui, à mes yeux, ait quelque chose de plausible, savoir, qu'en pressant le devoir de la contrainte morale, nous courons risque de multiplier les fautes contraires à la chasteté.

Je serais inconsolable de dire quoi que ce soit qui pût, directement ou indirectement, être interprété dans un sens défavorable à la cause de la vertu. Mais je ne pense pas que les fautes dont il s'agit doivent, dans les questions morales, être envisagées seules, ni même qu'elles soient les plus graves que l'on puisse concevoir. Elles ne manquent jamais, il est vrai, ou du moins elles manquent rarement, d'entraîner après elles des malheurs, et par cette raison, elles doivent être fortement réprimées; mais il y a d'autres vices dont les effets sont encore plus pernicieux, et il y a des situations dont on doit être plus alarmé. L'extrême pauvreté expose à plus de tentations encore. Plusieurs individus de l'un et de l'autre sexe ont passé honorablement une vie chaste et vertueuse hors des liens du mariage. Je ne crois pas qu'on en trouve beaucoup qui, soumis à l'épreuve de la dernière misère, ou même d'une vie continuellement traversée, n'aient rien perdu de leur délicatesse, et dont le caractère ne se soit point insensiblement dégradé.

Dans les classes moyennes et supérieures, on a trop souvent le chagrin de voir un homme d'un caractère élevé, sensible à l'honneur, plein de délicatesse et de probité, cédant peu à peu au poids des circonstances qui le pressent, s'excuser d'abord en rougissant, n'oser regarder en face ceux de qui il a emprunté quelques sommes qu'il n'est pas en état de rendre; réduit ensuite à user de défaites, recourir aux plus honteux subterfuges, pour se soustraire au payement des plus justes dettes; se familiariser enfin avec le mensonge et la fausseté, former des desseins coupables, violer même la paix publique, et perdre toutes les qualités estimables qui donnaient à son caractère de la grâce et de la dignité.

C'est au nombre des indigents, c'est au soin que nous prenons d'encourager l'imprudence et l'imprévoyance[1], qu'il faut attribuer la plu-

---

[1] M. Colquhoun remarque à propos de la taxe des pauvres et des lois qui s'y rapportent, « qu'en dépit de tous les arguments qu'on fait valoir en faveur de ce système, sagement conçu dans l'origine, les effets qu'il a produits prouvent incontestablement que, pour la grande masse des pauvres, il y a dans son exécution quelque chose de radicalement vicieux. » Sans cela, ajoute-t-il, « il serait impossible que la capitale offrît tant de misère à côté de tant de bienfaisance et de libéralité. » *Police of metropolis*, p. 359.

Je suis entièrement de l'avis de M. Colquhoun sur les mauvais effets de ces lois.

part des attentats contre la propriété et des autres crimes nombreux et atroces qui nous forcent à recourir si souvent à l'affreux remède des exécutions[1]. Selon M. Colquhoun, il y a dans Londres plus de vingt mille individus de toutes classes, qui se lèvent chaque matin sans savoir par quels moyens ils pourront suffire aux besoins du jour, et souvent sans savoir où ils coucheront la nuit suivante[2]. C'est par ces malheureux que sont commis presque tous les vols, et lors même qu'on supposerait que la plupart d'entr'eux ne sont pas mariés, qu'il n'y en a qu'un petit nombre que le besoin de nourrir leurs enfants pousse au crime, il n'en serait pas moins vrai que le trop grand nombre des mariages, dans la classe la plus pauvre, est une des principales causes auxquelles on doit les imputer. C'est de ces mariages que naît cette population misérable, qui s'élève dans des ateliers[3] où tous les vices se propagent, ou bien chez leurs parents, au sein de l'indigence, dans les haillons et la saleté, dans l'ignorance totale de leurs devoirs et de toute espèce d'obligation morale[4]. Un plus grand nombre encore sont sans moyens de subsistance, parce qu'ils ne trouvent point d'emploi. Le travail est offert de partout, et le besoin qui les presse les jette dans le crime. Une fois livrés à cette vie oisive et honteuse, ils sont perdus pour jamais, car lors même que le travail hausse de prix et qu'ils sont disposés à en demander, on leur en refuse, et la société les rejette de son sein[5].

Mais je ne puis admettre avec lui que ce système ait été sagement conçu dans l'origine. J'attribue au contraire, à la première conception du système, bien plus qu'aux vices d'exécution, les maux qui en sont la suite. (*Note de l'auteur.*)

[1] M. Colquhoun observe que, « dans l'état actuel de la société, l'indigence doit être envisagée comme une des causes principales de l'accroissement du nombre des crimes. » P. 352. (*Note de l'auteur.*)

[2] *Ibid.*, ch. XI, p. 343. Dans un ouvrage postérieur intitulé : *Treatise on indigence*, M. Colquhoun estime qu'en Angleterre, sur une population de 9 millions, il n'y a pas moins de 1,320,716 personnes qui vivent du travail d'autrui ; savoir : 1,040,716 profitant de l'assistance de la taxe des pauvres et tous ceux qu'on peut comprendre sous les noms de mendiants, vagabonds, voleurs, prostituées, etc. (*Note des traducteurs.*)

[3] *Workhouses*, maisons de travail. L'auteur a en vue celles des paroisses où l'on met les enfants pauvres. (*Note des traducteurs.*)

[4] *Police of metropolis*, p. 363, 370.

[5] *Ibid.*, p. 352 et suiv. Dans une ville telle que Londres, où affluent les habitants des provinces, il ne peut manquer d'y avoir beaucoup d'individus privés d'ouvrage. Il se pourrait donc qu'à Londres un établissement, tel que celui que propose M. Colquhoun (p. 371), pour le soulagement de ceux que quelque cause accidentelle a jetés dans la pauvreté, s'il était dirigé d'une manière très judicieuse,

Lorsque l'indigence ne produit pas des crimes, elle ne laisse pas de paralyser les vertus. Des tentations fréquentes peuvent occasionner quelques violations des devoirs de la chasteté, sans dégrader entièrement le caractère, sans lui ôter à d'autres égards sa sensibilité et son élévation; mais les tentations qui assiègent le pauvre, jointes au sentiment d'injustice qu'entretient chez lui l'ignorance où il est de la vraie cause de son état, tendent à le corrompre de plusieurs manières. Son humeur s'aigrit, son cœur s'endurcit, le sens moral s'éteint en lui peu

---

fit plus de bien que de mal. Mais il faudrait absolument pour cela, si l'établissement fournissait du travail, que le gain auquel un homme pourrait prétendre par ce moyen fût moindre que le moindre prix du travail ordinaire. Sinon, on verrait bientôt accroître le nombre des ouvriers qui viendraient s'offrir; et les fonds n'y suffiraient plus. Dans l'établissement de Hambourg, qui semble avoir mieux réussi qu'aucun autre, le travail qu'on fournissait était d'une telle espèce que, quoiqu'on le payât au-dessus du prix courant, un ouvrier ne pouvait y gagner plus de dix-huit pence [1] (environ 180 centimes) par semaine. C'était un principe de l'administration, de réduire les secours au-dessous du gain que pouvaient faire ailleurs les hommes ou les femmes ainsi secourus. (.... *Rapport de l'administration des pauvres de Hambourg*, par C. Voght, p. 18). C'est à ce principe que les administrateurs ont attribué leurs succès. Du reste il faut observer que, ni l'établissement de Hambourg, ni celui du comte de Rumford en Bavière, n'ont subsisté assez longtemps pour nous mettre en état de prononcer sur leurs bons effets. On ne peut douter qu'au premier moment de telles institutions ne diminuent la misère. La question est de savoir si, dans la suite, l'accroissement des fonds nécessaires pour les soutenir, et l'accroissement du nombre de ceux qui en dépendent, ne sont pas un mal pire que celui auquel on voulait porter remède; si le pays ne restera pas chargé d'une mendicité égale à la précédente, et en outre de la pauvreté accumulée par ces établissements [2]. Il semble que tel est l'état actuel de l'Angleterre. Je ne crois pas que nous eussions plus de mendiants, si nous n'avions point de lois sur les pauvres. (*Note de l'auteur.*)

---

[1] Cette limite est fixée à 48 sous de France dans le Tableau dont il est question dans l'article suivant. *(Note des Traducteurs.)*

[2] On vient de publier (Genève 1809) un extrait des rapports relatifs à l'établissement de bienfaisance de Hambourg, intitulé : *Tableau historique de l'Institut pour les pauvres de Hambourg, rédigé d'après les rapports de M. le Baron de Voght, trad. de l'all.* Il ne paraît pas que les craintes de M. Malthus au sujet de cet établissement se soient vérifiées. L'établissement date de 1788 et s'est soutenu malgré les crises par lesquelles a passé cette ville. Un parallèle exact de l'état des pauvres en 1788 et en 1798 fait voir que la mendicité, très active à la première de ces deux époques, était éteinte à la dernière; que le nombre des pauvres a été réduit de 5166 à 2689; que les enfants destinés à la misère et au vice ont été élevés et instruits de manière à gagner leur vie; que les malades ont été assistés; que la mortalité a diminué; en un mot, que tous les biens que la charité peut avoir en vue, ont été produits. On ne peut assez s'empresser de rendre hommage à l'humanité, à la prudence, à la vigilance, des fondateurs et des administrateurs de ce grand et bel établissement. Mais le succès durable qu'il a obtenu ne doit pas nous faire illusion au point de croire pouvoir soutenir par les mêmes moyens la population pauvre d'un grand empire. La ville de Hambourg, comme toutes les villes indépendantes, vit des aliments qu'elle achète et non de ceux qu'elle produit. Cette circonstance rend tous les principes de l'économie politique d'une application incertaine et difficile. Je n'en

à peu. Souvent enfin il meurt à la vertu, et devient incapable de se relever de son abattement.

Si l'on s'en tient même aux seuls devoirs de la chasteté, on verra qu'il s'en faut bien que le mariage soit un moyen sûr de les faire respecter. Les classes élevées offrent trop d'exemples contraires. Et dans les classes inférieures, ces exemples, bien qu'on en parle moins, ne sont probablement pas beaucoup moins nombreux.

Ajoutons que la pauvreté sordide, surtout si elle est jointe à la pa-

---

veux pour preuve que certaines maximes, admises dans l'écrit dont je viens de donner le titre et qui servent de base aux comptes rendus de l'Institut de bienfaisance. Ces maximes conviennent sans doute au lieu auquel on les applique, mais il est facile de voir qu'elles ne pourraient être généralisées sans danger. On y établit formellement que tous les membres d'un État ont le droit d'attendre de l'État les moyens de gagner leur vie et l'assistance quand leurs forces sont épuisées (p. 8). Cette maxime, appliquée à une petite communauté riche et exclusivement livrée au commerce ou aux manufactures, peut jusqu'à un certain point se soutenir. Mais on ne peut l'admettre pour un grand État agricole et très anciennement peuplé, puisque ce serait dire que la population, quel que soit son accroissement, a droit à des aliments, tandis que la terre refuse de produire ces aliments en quantité suffisante pour un accroissement de population indéfini. Le même principe fondamental se trouve répété sous une forme qui montre encore plus clairement combien on doit peu espérer d'en faire l'application à de grands États. « L'homme qui vit d'un travail manuel a le droit, dit l'auteur, d'en attendre un salaire, au moyen duquel il puisse exister commodément (p. 11). » En sorte que, d'après le sens de cette maxime, la société ne serait pas seulement tenue à fournir simplement du travail à l'ouvrier qui en manque, mais encore un travail qui le mette en état de vivre commodément, « c'est-à-dire, de se procurer une habitation salubre, des aliments sains et nourrissants, des vêtements pour se mettre à l'abri du froid et pour se montrer décemment les jours de fête (p. 11). » Certes il n'y a d'autre moyen d'obtenir cette fin désirable dans un grand état agricole et dès longtemps peuplé, que d'engager chaque membre de la communauté à ne point se charger de famille avant d'être en état de la nourrir. Si les pauvres recrutent la population par des mariages contractés sans prudence ; la subsistance leur manquera nécessairement, et tous les secours de la charité seront insuffisants.

Mais loin que cette crainte se fasse sentir dans une ville riche et alimentée par les étrangers, il paraît qu'on n'a eu d'autre dessein à Hambourg que d'y encourager la population. En effet, par une suite d'opérations bienfaisantes, on y est venu au secours des pères de familles : et dans cette communauté ancienne, on a réussi à faire qu'un accroissement de famille fût pour le pauvre une augmentation de richesse, à peu près comme il arrive dans les colonies nouvelles. » Au moyen de cette mesure, dit l'auteur, le nombre des enfants devint un avantage pour les pauvres, au lieu d'être un fardeau ; car plus les membres d'une famille en état de gagner étaient nombreux, plus son entretien devenait facile (p. 56). » Et ailleurs : « Depuis 1792, le nombre des enfants est devenu un bonheur pour l'ouvrier laborieux et honnête (p. 69). Que l'on se représente une population répandue dès longtemps sur le sol d'un vaste pays agricole, dans laquelle on établirait en principe que tout membre de la communauté a droit d'être pourvu de moyens de travail qui le mettent en état de vivre à son aise, et où en même temps on ferait comprendre aux pauvres, que plus leurs familles sont nombreuses et plus leur entretien devient facile. N'est-il pas évident, qu'en très peu de temps, la subsistance manquerait à cette population ; et qu'aucun effort de bienfaisance ne pourrait lui en fournir ? Il faut donc admirer la beauté de quelques institutions et leur convenance dans les circonstances données qui les ont vu naître ; mais il ne faut pas se flatter de les étendre indéfiniment.

On doit même remarquer qu'il s'en faut de beaucoup que, jusqu'ici du moins, ces établissements bienfaisants contribuent à augmenter la masse des productions de la terre et des aliments. Les travaux fournis aux pauvres par l'Institut de Hambourg sont essentiellement relatifs à la filature du lin). Cette considération, qui n'a pas beaucoup d'importance lorsqu'on n'a en vue que telle ou telle ville, deviendrait fort importante si on l'appliquait à un grand État. Il serait donc important en ce cas de diriger les travaux du pauvre vers l'agriculture, et il n'est pas facile de dire, avant l'expérience, jusqu'à quel point la chose pourrait être exécutable. Ce serait peut être le seul seul moyen de rendre de grands établissements de bienfaisance utiles aux campagnes, et par conséquent à la société prise en masse. (*Pierre Prevost.*)

resse, est de tous les états le moins favorable à la chasteté. Les passions n'y sont presque plus contenues par le respect de soi-même, et par ce sentiment de moralité qu'entretiennent des habitudes libérales. Il y a tel degré de misère, où une fille naît destinée à la prostitution, et où il faut un miracle pour l'y soustraire. Se respecter, dans une situation où l'on n'est respecté de personne, est une tâche bien difficile. Si des personnes, nées sous l'influence de circonstances pareilles, viennent à se marier, fût-ce même à vingt ans, il est probable qu'elles ont déjà passé quelques années dans le vice.

Mais enfin, si ces arguments ne frappent point, si la crainte d'encourager le vice nous empêche d'inspirer au peuple de la prudence, et d'exciter en lui le goût de cette vertu que nous avons désignée sous le nom de contrainte morale; si nous sommes persuadés que, pour rendre le peuple heureux et vertueux, il faut travailler de tout notre pouvoir à rendre les mariages fréquents et faciles, examinons du moins, avant de nous livrer à ce système, quels sont les moyens par lesquels nous pourrons parvenir à la fin que nous croyons devoir nous proposer.

—

CHAPITRE V. — SUITES DU SYSTÈME OPPOSÉ AU NÔTRE.

Il est certain que, quel que soit l'accroissement des subsistances, celui de la populaiton en dépend et ne peut passer cette limite; du moins lorsqu'une fois les aliments se trouvent répartis en portions si petites qu'elles suffisent exactement à la vie. Tous les enfants qui naissent au-delà du nombre nécessaire pour maintenir la population en cet état, doivent nécessairement périr, à moins que les adultes ne meurent pour leur faire place.

On a vu, dans tout le cours de cet ouvrage, que, dans les états anciennement existants, c'est des morts que dépendent principalement les mariages et les naissances; et que, pour engager à se marier de bonne heure, le plus puissant encouragement est une grande mortalité. Pour être conséquents, il faudra donc, loin de contrarier la nature, favoriser la mortalité qu'elle fait naître. Et si la famine nous effraie, nous aurons recours pour la prévenir à d'autres moyens de destruction. Loin de recommander aux pauvres la propreté, nous ferons naître des habitudes contraires. Dans les villes nous ferons des rues étroites, nous entasserons les hommes dans les maisons et nous ferons tant, qu'enfin la peste reviendra nous visiter. A la campagne, nous aurons soin de placer les habitations auprès des eaux croupissantes, et dans les situations

malsaines et marécageuses [1]. Gardons-nous surtout de ces préservatifs, que des hommes bienveillants opposent à certaines contagions [2]. Si, par cette conduite, nous pouvons parvenir à élever la mortalité du rapport actuel de 1 à 36 ou 40, jusqu'au rapport de 1 à 18 ou 20; il est extrêmement probable que chaque individu pourra se marier dès l'âge de puberté, et qu'il y aura pourtant assez peu de personnes réduites à mourir de faim.

Mais si nous voulons nous marier aussi jeunes, et en même temps nous opposer aux opérations destructives de la nature; soyons assurés que nous échouerons. La nature ne veut et ne peut pas être subjuguée. La mortalité, requise par la population, aura lieu de manière ou d'autre. L'extirpation d'une maladie sera le signal de l'invasion d'une autre, peut-être plus funeste. Pour baisser le niveau de ces eaux d'amertume, il ne sert à rien de les presser de place en place; car elles s'élèvent d'autant plus là où manque la force comprimante. Le seul moyen d'y réussir est d'en tarir la source. La nature appelle sans cesse notre attention de ce côté-là. C'est le but des châtiments qu'elle nous inflige : châtiments

---

[1] Necker, en parlant du rapport des naissances en France, fait usage d'une expression nouvelle et instructive, quoique lui-même peut-être n'en ait pas bien senti la force. Il dit, que « le nombre des naissances est à celui des habitants de un à vingt-trois et ving-quatre, dans les lieux *contrariés* par la nature ou par des circonstances morales : ce même rapport, dans la plus grande partie de la France, est de un à 25, 25 1/2 et 26. » *Administ. des finances*, t. I, p. 234, in-12. Il semblerait donc que nous n'avons rien de mieux à faire que de mettre le peuple dans des marais et de le soumettre à un gouvernement mauvais et oppressif, pour obtenir ce que les politiques s'accordent à envisager comme infiniment désirable, un rapport des mariages et un rapport des naissances, l'un et l'autre très grands. (*Note de l'auteur.*)

[2] Voici comment s'exprime le Dr de Carro dans une lettre adressée aux auteurs de la *Bibliothèque Britannique*, en date de Vienne le 24 septembre 1803. « Après une masse de faits, qui prouvent si bien l'ardeur des Indous et des Européens établis aux Indes à profiter de la vaccination, écoutons le Dr Anderson, qui nous donne les premières nouvelles que nous ayons de la manière de penser des Chinois à cet égard : on me mande, dit ce médecin, que les Chinois ont reçu avec horreur la nouvelle de la possibilité d'anéantir la petite vérole, s'écriant qu'ils ne désiraient point être privés d'une maladie, qui leur était absolument nécessaire, pour leur éviter la pénible tâche d'exposer leurs malheureux enfants à être dévorés par les bêtes féroces. » *Bibl. Brit., Sc. et arts*, t. XXV, p. 185. — Les Chinois sont conséquents; leurs sanglantes exécutions rendent inutile toute espèce de contrainte morale. Ils encouragent donc le mariage à l'excès, et envisagent comme d'utiles remèdes les contagions destructives de l'enfance. Il est bien rare en ces matières de pouvoir confirmer un raisonnement de pure théorie, par un fait aussi précis et aussi récent. (*Pierre Prevost.*)

proportionnés à l'oubli du devoir qu'elle nous prescrit. Il s'en faut bien qu'en Angleterre ces avertissements soient sans effet. L'obstacle privatif, dont l'effet est de prévenir la population, y agit avec force; et voilà pourquoi les châtiments y sont modérés. Mais si l'usage y prévalait de se marier dès l'âge de puberté, bientôt ils s'aggraveraient. Des maux politiques se joindraient aux maux physiques. Un peuple aiguillonné par le sentiment constant de sa détresse, et souvent visité par la famine, ne pourrait être contenu que par le plus dur despotisme. Nous en viendrions au point où en sont venus les peuples d'Égypte et d'Abyssinie. Je demanderai, si alors on se flatte que nous serions devenus plus vertueux.

Il y a longtemps que les médecins ont remarqué les grands changements qui ont lieu dans les maladies; tandis que quelques-unes paraissent céder aux soins et aux efforts de l'art, d'autres semblent devenir plus graves et plus destructives. Le docteur W. Heberden a publié récemment des observations intéressantes sur ce sujet, d'après les tables de mortalité de Londres. Il dit dans sa préface en parlant de ces tables : « Les changements graduels qu'elles présentent dans les maladies correspondent à ceux qui ont lieu dans les divers canaux par lesquels le fleuve de la mortalité coule d'un cours constant [1]. » Dans le corps de l'ouvrage, il dit, avec la candeur qui caractérise toujours le vrai savoir : « Il n'est pas facile de donner une raison satisfaisante de tous les changements que nous offre l'histoire des maladies; et l'on ne peut reprocher aux médecins leur ignorance à cet égard, parce que les causes des maladies agissent souvent d'une manière si graduelle ou si cachée, qu'elles se dérobent à leurs recherches. »

Je puis, j'espère, sans être taxé de présomption, faire observer à ce sujet que certaines circonstances doivent déterminer de tels changements; peut-être même sans qu'il en survienne aucun dans les causes prochaines sur lesquelles s'arrêtent communément nos regards. Si cette opinion est fondée, on ne s'étonnera plus, que les médecins les plus habiles et les plus expérimentés, dont l'objet est essentiellement de découvrir ces causes prochaines, aient échoué dans cette recherche.

Dans un pays où la population se soutient à peu près au même niveau, si le nombre moyen des mariages et des naissances est donné, il est évident que celui des morts l'est aussi. Et pour user de la métaphore qu'emploie le Dr Heberden, on peut dire que les divers canaux, par les-

---

[1] *Observations on the increase and decrease of different diseases.* Préface, p. 5, in-4°, 1801.

quels le fleuve de la mortalité coule d'un cours constant, versent entre eux une masse d'eau donnée et invariable. Maintenant, que l'on vienne à fermer quelques-uns de ces canaux, il est manifeste que le grand fleuve de la mortalité se frayera une route à travers quelques autres canaux : en d'autres termes, si nous assoupissons quelques maladies, d'autres se montreront plus destructives précisément dans le même rapport. Dans les cas de cette nature, la seule cause, que l'on puisse bien démêler, et la clôture de quelques-uns des canaux de la mortalité [1]. La nature, pour accomplir ses grands desseins, paraît attaquer toujours la partie la plus faible. Si l'art fortifie cette partie contre ses attaques, elle les dirige contre une autre, qui, après celle-là lui donne le plus de prise; et continue ainsi de les parcourir successivement. Elle n'agit point comme une divinité capricieuse, qui se ferait un jeu de nos souffrances, et se plairait à rendre nos travaux inutiles. Elle fait au contraire pour nous l'office d'un instituteur tendre, quelquefois sévère, qui veut nous enseigner à fortifier toutes les parties à la fois et à bannir de la terre le vice et les souffrances. En évitant une faute nous sommes trop enclins à nous jeter dans un autre extrême. Alors nous trouvons toujours la nature fidèle à son plan, qui nous avertit de nos écarts par le mal physique ou moral qui en résulte pour nous. Si l'obstacle privatif, qui tend à prévenir la population, acquérait assez de prépondérance pour écarter un très grand nombre de maladies, que l'excès de la population fait naître; mais si en même temps il donnait lieu à un accroissement de vice et de prostitution, on verrait probablement s'accroître les maladies et les maux, tant physiques que moraux, qui sont la suite de ces vices. Ce sévère avertissement nous ferait comprendre notre erreur, et nous ramènerait à la règle que nous tracent la nature, la raison, la religion, en nous prescrivant, de nous abstenir du mariage jusqu'à ce que nous soyons en état de pourvoir à l'entretien de nos enfants, et toutefois de vivre dans la chasteté jusqu'à cette époque.

Dans le cas que je viens de feindre, où la population et le nombre des mariages sont supposés invariables, la nécessité de quelque changement dans la mortalité produite par certaines maladies est un résultat nécessaire de la diminution ou de l'extinction de quelques autres causes de mortalité; et cet effet est susceptible d'une démonstration mathématique. Si le sujet offre encore quelque obscurité, ce ne peut être que dans

[1] La manière dont opère cette cause consiste probablement à accroître la pauvreté. Et cet accroissement est produit par une augmentation d'offres de travail trop rapide par proportion à la demande. (*Note de l'auteur.*)

ce qui concerne l'influence que la diminution de mortalité doit avoir pour accroître la population et pour diminuer le nombre des mariages. Quelle que soit la cause de mortalité qu'on supprime, l'effet de cette opération sur la population ne peut s'étendre au-delà des bornes que lui assignent les moyens de subsistance; c'est ce dont j'espère que mes lecteurs sont suffisamment convaincus. La suppression de quelques causes de mortalité doit avoir l'effet de diminuer le nombre des mariages; car elle diminue la demande d'enfants dans la société. Il y a de bonnes raisons de croire que cet effet a eu lieu d'une manière sensible à l'époque où la peste a cessé en Angleterre, après y avoir longtemps exercé de grands ravages. Le Dr Heberdeen fait un tableau frappant du changement favorable qui s'est opéré dès-lors dans la santé du peuple; il l'attribue avec raison aux améliorations graduelles de la ville de Londres et des autres grandes villes du royaume, à celles qui ont eu lieu dans la manière de vivre générale, surtout relativement à la propreté et au renouvellement de l'air [1]. Mais ces causes n'auraient pas produit l'effet observé, s'il ne s'y était joint un accroissement de l'obstacle privatif. Il est probable que le goût de la propreté et l'amélioration dans les habitudes, qui datent à peu près de la même époque, contribuèrent beaucoup à cet accroissement, en inspirant, et en répandant dans tous les rangs, un utile sentiment de fierté qui s'allie à toutes les idées d'honnêteté et de décence. Cependant la diminution qui survint dans le nombre des mariages ne peut suffire à compenser la grande diminution de mortalité, produite tant par l'extinction de la peste que par l'affaiblissement de la dysenterie [2]. Tandis que ces maladies et quelques autres disparurent ou cessèrent presque entièrement d'agir comme causes de mortalité; la phthisie, la paralysie, l'apoplexie, la goutte, la folie [3], et la petite vérole devinrent plus destructives [4]. Il fut indispensable que ces causes de mort devinssent plus actives, ou que ces canaux s'ouvrissent davantage pour offrir un écoulement à la population, qui continuait d'être surabondante, malgré l'accroissement de l'obstacle privatif, et malgré l'amélioration de l'agriculture, qui donnait chaque année de quoi nourrir un certain surplus d'habitants.

Le Dr Haygarth, dans son plan bienveillant pour la destruction de la petite vérole accidentelle, fait un tableau effrayant de la mortalité produite par cette maladie; il attribue à cette cause la lenteur des progrès

---

[1] *Observ. on inc. and dec. of diseases*, p. 33. — [2] *Ibid.*, p. 34.

[3] *Lunacy*. Sous ce nom sont compris les suicides. (*Note des traducteurs.*)

[4] *Observ. on inc. and dec. of diseases*, p. 36 et suiv.

que fait la population; et fait quelques calculs curieux pour apprécier les bons effets qu'aurait à cet égard l'extirpation totale de ce fléau [1]. Je crois toutefois, que les conclusions de cet auteur ne découlent pas de ses prémisses. Je ne doute nullement que la petite vérole n'ait fait périr par millions les individus de l'espèce humaine. Mais, en accordant même au Dr Haygarth que les ravages qu'elle fait surpassent plusieurs milliers de fois ceux de la peste [2], je douterais encore que cette cause eût diminué la population du globe. La petite vérole est incontestablement un des canaux, et même l'un des plus vastes, que la nature ait ouvert depuis un millier d'années, pour écouler la population et la maintenir au niveau des subsistances. Mais si cette issue avait été fermée à la mort, d'autres se seraient élargies, ou il s'en serait ouvert de nouvelles. Dans les temps anciens, la mortalité produite par la guerre et par la peste, était incomparablement plus grande que dans les temps modernes. A mesure que cette cause de mortalité a diminué, d'autres se sont fait jour. La naissance de la petite vérole, et la manière dont elle s'est répandue presque universellement, sont un exemple frappant des changements qui surviennent de temps en temps dans les canaux de la mortalité; changements sur lesquels il importe de fixer notre attention et de diriger nos recherches avec patience et persévérance. Pour moi, je ne doute nullement que, si la vaccine extirpe la petite vérole, et si néanmoins le nombre des mariages ne diminue point, on ne voie une augmentation sensible dans la mortalité produite par d'autres maladies. Rien ne peut prévenir cet effet, si ce n'est un grand progrès soudain de l'agriculture. Si un tel progrès avait lieu en Angleterre, ce qui me semble peu à espérer, il ne serait pas dû au nombre des enfants que la vaccine aurait dérobés à la petite vérole; mais bien plutôt aux alarmes conçues, pendant les dernières disettes par ceux qui ont quelque propriété, et au surcroît de gain qu'ont fait les fermiers à cette occasion; surcroît de gain, si avantageux à la société, et contre lequel on s'est élevé d'une manière si déraisonnable. Toutefois je penche fortement à croire qu'en ce cas le nombre des mariages ne restera point le même; mais que les lumières qui se répandront insensiblement sur cet intéressant sujet, montreront aux hommes comment l'extinction d'un si redoutable fléau peut tourner à leur plus grand avantage, et influer d'une manière constante sur la santé et le bonheur du peuple.

Si d'une part nous craignons, qu'en prêchant la vertu de la contrainte morale, nous ne favorisions quelques vices, et si de l'autre le spectacle

---

[1] Vol. I, part. II, sect. V et VI, *angl.* — [2] *Ibid.*, sect. VIII, p. 164.

de tous les maux qu'entraine une population excédante nous fait craindre d'encourager le mariage; si nous pensons en conséquence que le mieux est de ne point nous mêler de diriger les consciences à cet égard, mais plutôt de laisser chaque homme suivre librement son choix, en le rendant responsable devant Dieu du bien ou du mal qu'il aura fait; c'est là tout ce que je demande. Je serais fâché d'obtenir plus. Mais il s'en faut beaucoup qu'on en use de la sorte.

Dans les classes inférieures, où ce point de morale a le plus d'importance, les lois relatives aux pauvres sont un encouragement au mariage qui agit d'une manière constante et systématique; car elles ôtent à chaque individu le poids de la responsabilité que la nature impose à tout homme qui devient père. La bienfaisance privée a la même tendance : elle facilite l'entretien d'une famille; elle égalise, autant qu'il est possible de le faire, les charges du mariage et celles du célibat.

Dans les classes supérieures, on excite au mariage par les égards que l'on a pour les femmes mariées, et par l'espèce de distinction qu'on leur accorde. Le peu d'égards, au contraire, que l'on témoigne à celles qui vivent dans le célibat, est propre à en inspirer le dégoût. Il arrive de là que des hommes qui n'ont rien d'agréable, ni dans l'esprit ni dans la figure, et qui même sont parvenus au déclin de la vie, trouvent aisément de jeunes épouses; tandis que la nature semble indiquer que ces hommes-là devraient chercher à s'assortir parmi les personnes d'un âge proportionné au leur. On ne peut douter que bien des femmes ne se soient mariées pour éviter le nom de vieilles filles. Trop alarmées de l'espèce de ridicule qu'un préjugé sot et absurde semble y avoir attaché, elles se sont déterminées à épouser des hommes pour qui elles avaient de l'éloignement ou tout au moins une parfaite indifférence. *De tels mariages, aux yeux de ceux qui ont quelque délicatesse, sont une espèce de prostitution légale*[1]; et souvent ils surchargent d'enfants le pays où ils ont été contractés, sans que ce mal soit compensé par quelque augmentation de bonheur et de vertu dans ceux qui leur ont donné naissance.

Dans tous les rangs de la société, règne l'opinion que le mariage est une espèce de devoir, et cette opinion ne peut manquer d'avoir de l'influence. Un homme, qui croit qu'il n'a pas payé sa dette à la société,

---

[1] En quelques paroles simples, Malthus en dit autant qu'une foule de docteurs modernes. C'est encore une preuve que les soi-disants possesseurs de sciences sociales, n'ont pas le monopole exclusif des idées larges. Le plus *dur*, le plus *étroit* des économistes a su aussi formuler une généreuse protestation. (*Jph. G.*)

s'il ne lui laisse pas après lui des enfants qui le représentent, n'osera pas écouter les conseils de la prudence; et croira, en se mariant témérairement, avoir droit de se reposer entièrement sur les soins de la Providence.

A la vérité, dans un pays civilisé et où l'on connaît les jouissances que l'aisance procure, un tel préjugé ne peut éteindre entièrement les lumières naturelles, mais il parvient à les obscurcir. Jusqu'à ce que cette obscurité soit dissipée, et que le pauvre soit éclairé sur la cause de ses souffrances; jusqu'à ce qu'on lui ait appris que c'est à lui-même qu'il doit les imputer, on ne saurait dire que chaque homme soit laissé à son propre et libre choix sur la question du mariage.

CHAPITRE VI. — QUEL EFFET A SUR LA LIBERTÉ CIVILE LA CONNAISSANCE DE LA PRINCIPALE CAUSE DE LA PAUVRETÉ.

Il suit de ce que nous venons de dire, que *le peuple doit s'envisager comme étant lui-même la cause principale de ses souffrances.* Peut-être, au premier coup-d'œil, cette doctrine paraîtra peu favorable à la liberté. C'est, dira-t-on, fournir aux gouvernements un prétexte pour opprimer leurs sujets, sans que ceux-ci aient droit de se plaindre; et les autoriser à rejeter, sur les lois de la nature ou sur l'imprudence du pauvre, les suites funestes de leurs vexations. Mais il ne faut pas juger sur l'impression reçue au premier coup-d'œil. Je suis persuadé que ceux qui considéreront ce sujet de plus près reconnaîtront qu'une connaissance pleine, et généralement répandue, de la principale cause de la pauvreté, est le moyen le plus sûr d'établir sur de solides fondements une liberté sage et raisonnable. Ils reconnaîtront que l'obstacle principal, qui s'oppose à cet établissement, résulte de l'ignorance de la cause dont je parle et des suites que cette ignorance doit naturellement entraîner.

La détresse à laquelle sont réduites les classes inférieures du peuple, et l'habitude où elles sont d'attribuer cette détresse à ceux qui les gouvernent, me paraissent être les vrais remparts du despotisme. Cet état de choses fournit à celui qui abuse de l'autorité un motif apparent de le faire, afin de contenir les séditieux. C'est la vraie raison pour laquelle un gouvernement libre tend sans cesse à sa destruction, par la tolérance de ceux qui sont chargés de le maintenir. Telle est la cause qui a fait échouer les plus généreux efforts, et qui, dans le cours des révolutions, a fait périr la liberté naissante. Tant qu'il sera au pouvoir d'un homme mécontent et doué de quelque talent d'agiter le peuple, de lui

persuader que c'est au gouvernement qu'il doit imputer des maux qu'il s'est lui-même attirés, il est manifeste qu'on aura toujours de nouveaux moyens de fomenter le mécontentement et de semer des germes de révolution. Après avoir détruit le gouvernement établi, le peuple, toujours en proie à la misère, tourne son ressentiment sur ceux qui ont succédé à ses premiers maîtres. A peine a-t-il immolé ces nouvelles victimes qu'il en demande d'autres, sans qu'on puisse voir un terme à des révoltes suscitées par une cause toujours en activité. Peut-on s'étonner qu'au milieu de ces orages, le plus grand nombre des hommes de bien aient recours au pouvoir absolu? Ils ont éprouvé qu'un gouvernement contenu dans de sages limites est insuffisant pour réprimer l'esprit révolutionnaire; ils sont las de changements dont on ne peut prévoir la fin; ils n'espèrent plus rien de leurs efforts, et cherchent un protecteur contre les fureurs de l'anarchie.

La multitude qui fait les émeutes est le produit d'une population excédante. Elle se sent pressée par le sentiment de ses souffrances, et ces souffrances sont sans doute trop réelles, mais elle ignore absolument quelle en est la cause. Cette multitude égarée est un ennemi redoutable de la liberté, qui fomente la tyrannie ou la fait naître. Si quelquefois, dans sa fureur, il semble la vouloir détruire, ce n'est que pour la rétablir sous une nouvelle forme. L'Angleterre ne tardera pas longtemps peut-être à fournir un exemple de l'effet de tels tumultes sur l'établissement de la tyrannie. Comme ami de la liberté, et ennemi des grandes armées permanentes, c'est avec un vif regret que je me vois forcé de reconnaître que, sans le secours de cette force, la détresse du peuple pendant les dernières disettes (1800 et 1801), encouragée par l'ignorance et la folie des classes supérieures, aurait pu le porter aux plus funestes excès, et plonger finalement le pays dans toutes les horreurs de la famine. Si ces temps malheureux revenaient fréquemment (et l'état présent du pays ne peut que trop les faire prévoir), ils ouvriraient certes une perspective lugubre. On verrait la constitution anglaise marcher à grands pas vers cette *euthanasie* (douce mort)[1] que Hume lui a prédite, à moins que quelque commotion populaire ne vint l'arrêter; triste remède qui ne peut qu'accroître notre effroi. Si les mécontements politiques se trouvaient mêlés aux cris de la faim, et qu'une révolution s'opérât par la populace, en proie au besoin et demandant d'être nourrie, il faudrait s'attendre à de perpétuels changements, à

[1] *Euthanasie*, mort heureuse, passage doux, tranquille et sans douleur de ce monde à l'autre. (*Jph. G.*)

des scènes de sang sans cesse renouvelées, à des excès de tout genre qui ne pourraient être contenus que par le despotisme absolu.

Il est difficile de croire que les défenseurs naturels de la liberté anglaise eussent acquiescé aux usurpations graduelles de pouvoir qui ont eu lieu dans le cours de ces dernières années, s'ils n'eussent cru avoir à redouter de plus grands maux. Quelle qu'ait été l'influence de la corruption, il m'est impossible d'avoir si peu d'estime pour les députés des campagnes au parlement[1], que de supposer qu'ils eussent abandonné une partie des droits qui constituent leur liberté, s'ils n'avaient été dominés par la crainte, réelle et non feinte, des dangers de la part du peuple plus grands que de la part de la couronne. Ils ont paru se livrer au gouvernement, sous condition d'être protégés contre la populace, mais jamais ils n'auraient effectué cette triste et décourageante reddition, si une telle populace n'avait existé ou en réalité ou en imagination. On ne peut nier sans doute que les craintes à ce sujet n'aient été artificieusement exagérées et accrues fort au-delà des limites justes, mais je tiens néanmoins pour certain que les fréquentes déclamations contre les injustes institutions sociales, et les trompeurs arguments en faveur de l'égalité que l'on a fait circuler parmi les classes inférieures du peuple, présentaient de justes motifs d'alarme, et pouvaient faire supposer que, si l'on avait donné un libre cours à la voix du peuple, elle n'aurait pas fait entendre la voix de Dieu, mais celle de l'erreur et de l'absurdité.

Nier que notre conduite doive se régler sur les circonstances, c'est déceler une profonde ignorance des principes les plus solides et les plus indubitables de la morale. Bien que cette maxime puisse quelquefois servir de voile à des changements d'opinion fondés sur des motifs moins purs, il faut avouer qu'un principe contraire aurait de bien plus funestes suites. Je n'ignore pas que cette phrase, *les circonstances actuelles*, a pu souvent être accueillie d'un sourire dans la chambre des communes, mais c'est l'application et non la phrase qui a dû le provoquer. Une telle phrase trop répétée doit exciter quelques soupçons, et il faut toujours veiller, avec une attention inquiète et jalouse, à l'objet auquel on l'applique; mais nul homme ne doit être jugé sans examen, lorsqu'il déclare que les circonstances l'ont forcé à modifier ses opinions et sa conduite. Les députés des campagnes au parlement ont été peut-être trop aisément convaincus que les circonstances actuelles les appelaient à abandonner quelques-uns des plus précieux privilèges des An-

[1] *Country gentlemen of England.*

glais; mais en supposant cette conviction réelle, ils ont agi conformément aux règles les plus claires de la morale.

Le degré de pouvoir que l'on doit accorder au gouvernement, et la mesure de la soumission qui lui est due, doivent être déterminés par la convenance générale. En jugeant de cette convenance, toutes les circonstances doivent être prises en considération, et en particulier l'état de l'opinion publique, et le degré d'ignorance et de déception auquel la masse du peuple est livrée. Le patriote que l'amour de son pays porterait à se joindre, du cœur et de la main, au soulèvement du peuple pour quelque objet particulier de réforme, s'il croyait que ce peuple fût éclairé sur sa propre situation et prêt à s'arrêter quand on aurait satisfait à sa juste demande, se croirait tenu par le même motif à se soumettre à une grande oppression, plutôt que de donner le moindre appui à un tumulte populaire, excité par des hommes qui, tous ou la plupart, seraient persuadés que la destruction du parlement, du lord-maire et des monopoleurs, ferait baisser le prix du pain, et qu'une révolution les mettrait en état d'entretenir aisément leurs familles. C'est en ce cas à l'ignorance du peuple, aux erreurs par lesquelles on l'égare, qu'il faut imputer l'oppression, bien plus qu'à la pente du gouvernement vers la tyrannie.

Ce n'est pas que toute puissance n'ait un penchant à usurper; ce penchant existe, c'est une vérité reconnue et sur laquelle on ne peut trop insister. Les obstacles à la marche du gouvernement, indispensables pour assurer la liberté, ne peuvent manquer d'embarrasser et de retarder les opérations du pouvoir exécutif. Ceux qui en font partie sentent vivement ces inconvénients; dirigeant leurs efforts vers ce qu'ils envisagent comme le bien de leur patrie, se rendant peut-être à eux-mêmes le témoignage de ne former aucun dessein contraire aux intérêts du peuple, ils sont naturellement disposés, en toute occasion, à demander la suspension ou l'abolition de ces lois qui leur font obstacle. Mais si une fois la convenance des ministres est mise en concurrence avec les libertés du peuple, et que l'habitude soit contractée de se fier à de belles promesses et au caractère personnel, au lieu d'examiner avec un soin jaloux et scrupuleux les motifs d'agir en chaque cas particulier, c'en est fait de la liberté de l'Angleterre. Si une fois nous admettons le principe que le gouvernement doit savoir ce qu'il convient de statuer relativement à l'étendue du pouvoir dont il a besoin, mieux que nous ne pouvons le savoir nous-mêmes, privés que nous sommes de plusieurs moyens de lumière; si en conséquence il est convenu que notre devoir est de faire l'abandon de notre propre jugement

particulier, il vaut tout autant faire de suite l'abandon de notre constitution toute entière. Le gouvernement est un quartier où la liberté n'est pas, ne peut pas être fidèlement gardée. Si nous nous manquons à nous-mêmes, si nous négligeons de donner attention à nos premiers intérêts, c'est le comble de la folie et de la déraison de s'attendre que le gouvernement en prendra soin.

Si la constitution britannique dégénérait finalement en despotisme, comme on l'a prophétisé, les députés des campagnes auraient, à mon avis, à redouter une responsabilité plus grande que les ministres. Pour rendre justice toutefois à ces mêmes députés, je suis prêt à reconnaître que leur désertion partielle du poste de défenseurs de la liberté britannique a été plutôt l'effet de la peur que de la corruption, et je conçois que la principale raison de craindre a été pour eux l'ignorance du peuple, les prestiges dont on l'a entouré, et la perspective des scènes horribles que l'on pouvait prévoir, si, dans un tel état d'esprit, ce peuple pouvait, par un mouvement révolutionnaire, prendre en main le pouvoir.

On croit que la lecture des droits de l'homme par Payne a fait beaucoup de mal dans les classes inférieures et moyennes; et cela est fort probable. Non que l'homme n'ait pas des droits, ou que ces droits doivent rester inconnus, mais parce que M. Payne est tombé dans de graves erreurs sur les principes du gouvernement, et qu'il se montre mal instruit de la nature du lien social. Il se méprend entr'autres sur les effets moraux que doit produire la différence physique qui a lieu dans la situation de l'Angleterre et de l'Amérique. L'espèce de populace qu'on trouve partout en Europe n'a rien en Amérique qui lui ressemble. L'état physique des États-Unis ne permet pas qu'il y ait un grand nombre d'hommes sans propriété. En conséquence, il n'est pas nécessaire que le gouvernement civil, qui est le gouvernement protecteur de la propriété, y ait autant de force qu'en Europe. M. Payne dit avec raison que, quelle que soit la cause apparente d'une émeute, la cause réelle en est toujours le malheur du peuple. Mais quand il ajoute que c'est un indice sûr de quelque vice dans le gouvernement; quand il en infère que celui-ci nuit au bonheur public dont il devait être le défenseur, il commet une erreur, trop commune à la vérité, qui consiste à attribuer au gouvernement toute espèce de malheur public. Il est facile de voir que le malheur peut exister et causer des émeutes chez un peuple qui en méconnaît l'origine, sans que le gouvernement y ait la moindre part. La population surabondante d'un État ancien est une cause de malheur inconnue en Amérique. Si, en

vue d'y porter remède, on distribuait les taxes aux classes pauvres conformément au plan proposé par M. Payne, on empirerait beaucoup le mal, et en très peu de temps la société serait dans l'impossibilité absolue de lever les sommes destinées à cet emploi.

Rien ne pourrait plus efficacement prévenir les mauvais effets produits par les droits de l'homme de M. Payne, que la connaissance généralement répandue des véritables droits de l'homme. Je ne suis point appelé à en faire ici l'énumération. Mais il en est un qu'on lui attribue assez généralement, et que je suis bien convaincu qu'il ne possède pas et qu'il ne possèdera jamais. Je veux parler du *prétendu droit d'être nourri, lorsque son travail ne peut pas lui en procurer les moyens*[1]. A la vérité, les lois anglaises prétendent que l'homme a ce droit, et assujétissent la société à fournir de l'emploi et des aliments à ceux qui ne peuvent en acheter par leur travail, en suivant les voies ordinaires et régulières d'achat et de vente; mais, par de telles sanctions, elles s'élèvent contre les lois de la nature. On doit s'attendre en conséquence, non-seulement à les voir échouer dans cette entreprise, mais à voir croître les souffrances du pauvre par le moyen destiné à les soulager, et qui ne sert en effet qu'à le séduire par de trompeuses espérances.

L'abbé Raynal s'exprime ainsi à ce sujet : « Avant toutes les lois sociales, l'homme avait le droit de subsister. » Il aurait pu dire avec tout autant de vérité, qu'avant l'établissement des lois sociales, tout homme avait droit de vivre cent ans. Il avait ce droit sans contredit, et il l'a encore, il a le droit de vivre mille ans, *s'il le peut*, et si son droit ne nuit point au droit d'autrui; mais dans l'un et l'autre cas, il s'agit moins de *droit* que de *puissance*. Les lois sociales augmentent beaucoup cette puissance; elles mettent en état de subsister un grand nombre d'individus qui ne pourraient point subsister sans elles. En ce sens, on peut dire qu'elles étendent fort *le droit de subsister*. Mais ni avant ni après l'institution des lois sociales, un nombre d'individus illimité n'a joui de la faculté de vivre; et avant, comme après, celui qui s'est vu privé de cette faculté s'est aussi vu privé du droit de l'exercer.

Si les grandes vérités relatives à ce sujet étaient plus généralement répandues; si les classes inférieures du peuple étaient bien convaincues que la propriété est nécessaire pour obtenir un grand produit; qu'en admettant la propriété, nul homme ne peut réclamer à titre de *droit* des aliments, lorsqu'il n'est pas en état d'en acheter ou de s'en

[1] Voy. liv. III, chap. VI, et à l'appendice, où l'auteur s'étend sur ce sujet. (*Jph. G.*)

procurer par son travail; si le peuple savait enfin que ce sont là des lois sanctionnées par la nature et tout-à-fait indépendantes des institutions humaines, presque toutes les déclamations, si dangereuses et si malfaisantes, sur l'injustice des lois qui sont en vigueur dans la société, paraîtraient sans objet et seraient à peine écoutées. Il ne faut pas croire que les pauvres soient des visionnaires. Leurs maux sont toujours réels, bien qu'ils se trompent sur la cause qui les produit. Si donc on leur expliquait nettement quelle est cette cause sur laquelle ils s'abusent; si on leur faisait sentir combien est petite la part que le gouvernement a dans leurs souffrances; combien est grande au contraire l'influence des causes qui lui sont tout-à-fait étrangères, le mécontentement et l'irritation se manifesteraient moins souvent dans les classes inférieures du peuple; et lorsque ces sentiments se manifesteraient, ils éclateraient avec moins de violence. On verrait échouer les efforts des esprits mécontents et turbulents qui, nés dans les classes moyennes, cherchent à agiter le peuple. On pourrait même les dédaigner sans risque, dès qu'une fois les pauvres seraient assez éclairés sur leurs vrais intérêts pour se tenir en garde contre de dangereuses séductions; lorsqu'ils sauraient qu'en soutenant des projets de refonte générale dans l'ordre social, ils ne feraient que servir les vues ambitieuses de quelques chefs, sans le moindre profit ou avantage pour eux-mêmes. D'un autre côté, les députés des campagnes et les propriétaires de l'Angleterre pourraient reprendre en toute sécurité l'habitude d'une salutaire jalousie contre les usurpations du pouvoir; au lieu de se croire forcés à immoler chaque jour les libertés des sujets sur l'autel de la sûreté publique, ils pourraient, sans aucune raison légitime de crainte, non-seulement suivre la trace de leur ancienne route, mais insister avec fermeté sur certaines réformes graduelles, que le cours du temps et les tempêtes qui ont éclaté dans le monde politique ont rendues nécessaires pour prévenir la destruction graduelle de la constitution britannique.

Toute espèce d'amélioration, opérée dans le gouvernement, doit nécessairement partir d'hommes élevés avec quelque soin, et l'on doit naturellement trouver ces hommes-là dans la classe des propriétaires. Quelque jugement que l'on porte d'un petit nombre d'entr'eux, il est impossible de supposer que la grande masse des propriétaires soit réellement intéressée aux abus. Ils s'y soumettent par la crainte que la réforme ne produisit plus de mal encore. Si cette crainte était dissipée, les améliorations et les réformes s'exécuteraient aussi aisément que l'on enlève les immondices, ou que l'on pourvoit à l'éclairage des

rues. Il arrive sans cesse dans la vie, qu'on est contraint de supporter un mal pour en éviter un plus grand. C'est le propre d'un homme sage de se soumettre à cette nécessité de bonne grâce. Mais un homme sage ne consent point à supporter un mal auquel il sait qu'il peut se soustraire sans aucun danger. Qu'on écarte toute crainte de la tyrannie et des égarements du peuple, et l'on n'aura plus à redouter la tyrannie du gouvernement, car elle paraîtrait dans toute sa difformité, dénuée de prétexte, de toute espèce de palliatif, et n'aurait plus de protecteurs. Faible par elle-même, nue et sans appui, n'ayant plus en sa faveur l'opinion publique, et ne pouvant faire valoir la nécessité des circonstances, elle tomberait sans effort; ceux qui la défendent par des motifs intéressés n'oseraient plus se montrer et abandonneraient une cause pour laquelle ils ne trouveraient plus rien à alléguer de raisonnable ou de spécieux.

Les vrais soutiens de la tyrannie sont sans contredit ceux qui, se livrant à de vaines déclamations, attribuent les souffrances du pauvre et presque tous les maux de la société aux institutions humaines et à l'iniquité des gouvernements. La fausseté de ces accusations, et les funestes suites qu'elles auraient si elles étaient généralement admises, font une loi de leur résister à tout risque, non-seulement à cause des horreurs révolutionnaires qu'on doit s'attendre à voir à la suite d'un mouvement du peuple, lorsqu'il se livre à de telles suggestions, horreurs qui en tout temps sont sans doute très effrayantes, mais encore parce qu'il est infiniment probable qu'une telle révolution doit se terminer par un despotisme pire que celui qui l'a précédée. D'après ces considérations, il ne faudrait pas s'étonner de trouver un ami sincère de la liberté, un zélé défenseur des véritables droits de l'homme, placé dans les rangs de ceux qui servent d'appui à une tyrannie contenue dans certaines bornes. Une mauvaise cause peut être soutenue par des hommes vertueux, uniquement parce qu'elle est opposée à une autre cause plus mauvaise encore, et que le moment exigeait qu'on se déterminât pour l'une ou pour l'autre. Quel que soit donc le but de ces accusations générales intentées contre les gouvernements, leur effet est incontestablement d'ajouter, à la force qui maintient le souverain pouvoir, toute celle que peuvent donner les talents et les principes réfléchis; et cette circonstance est la seule qui puisse avoir de telles suites.

C'est une vérité que je me flatte d'avoir suffisamment établie dans le cours de cet ouvrage, que, sous le gouvernement le plus parfait, confié aux hommes les plus distingués par leurs talents et par leur intégrité, le malheur et l'extrême misère peuvent se répandre, et devenir en

quelque sorte universels, chez un peuple qui n'est point dans l'usage d'opposer à la population les règles de prudence qui peuvent en prévenir l'accroissement. Or, comme jusqu'ici la nature et l'action de cette cause ont été mal comprises, comme les efforts de la société ont tendu à en augmenter l'intensité plutôt qu'à l'affaiblir, nous avons les plus fortes raisons de croire que, dans tous les gouvernements connus, c'est précisément à cette cause qu'il faut attribuer la plus grande partie des maux auxquels sont en butte les classes inférieures du peuple.

Ainsi la conséquence que M. Payne et d'autres ont tirée de ces maux contre les gouvernements, est manifestement fausse; mais avant de donner du poids à de telles accusations, nous devons à la vérité et à la justice d'examiner quelle est la partie des souffrances du peuple qu'il faut attribuer au principe de population, et quelle est celle qu'il faut imputer au gouvernement. Lorsqu'on aura fait cette distinction d'une manière équitable, et qu'on aura mis à l'écart toutes les accusations vagues, mal définies, ou fausses, il est juste que le gouvernement demeure responsable du reste, et cette responsabilité est encore assez considérable. Le gouvernement a peu de pouvoir pour soulager la pauvreté d'une manière directe et immédiate; mais il a, sur le bien-être et la prospérité du peuple, une influence très grande et tout-à-fait incontestable. D'un côté, tous ses efforts ne peuvent donner aux subsistances un accroissement égal à celui de la population affranchie de tout obstacle; mais de l'autre, il peut diriger utilement l'action des divers obstacles qui, sous diverses formes, doivent nécessairement la contenir.

Il résulte clairement des faits que nous avons rassemblés dans la première partie de cet ouvrage, que les pays soumis au despotisme, et qui sont le plus mal gouvernés, ont une population qui, quelque chétive qu'elle soit, est très grande en proportion de leurs moyens de subsistance, et surpasse sous ce rapport celle des pays mieux gouvernés. Par une suite inévitable de cet ordre de choses, les salaires y sont très bas. La population, dans ces pays-là, est contenue par les maladies et la mortalité qu'engendre la misère, bien plus que par la prudence et la prévoyance qui empêchent ailleurs de se marier trop tôt. Les obstacles privatifs y ont moins de force et d'activité que les obstacles destructifs.

Pour qu'un peuple contracte des habitudes de prudence, la première chose requise est que la propriété soit parfaitement assurée. La seconde peut-être est un certain degré de considération pour les classes inférieures du peuple, que font naître des lois égales pour tous et que tous ont concouru à établir. Plus donc le gouvernement est parfait, plus il favorise ces habitudes de prudence et cette élévation de sentiments qui,

dans l'état actuel des sociétés, sont les seuls moyens d'écarter la misère.

On a dit quelquefois que la seule raison pour laquelle il y a de l'avantage à donner au peuple quelque part au gouvernement, est qu'une représentation du peuple tend à assurer de bonnes lois et des lois égales pour tous, et que si le même but pouvait être atteint sous le despotisme, l'avantage qui en résulterait pour la communauté serait le même. Mais si le gouvernement représentatif, en assurant aux classes inférieures un traitement de la part de leurs supérieurs plus libéral et plus voisin de l'égalité, donne à chaque individu une plus grande responsabilité personnelle et une plus grande frayeur de la dégradation, il est évident que cette forme de gouvernement coopérera puissamment avec la sûreté de la propriété, pour animer les efforts de l'industrie et pour faire naître des habitudes de prudence; par-là même, elle doit tendre plus puissamment à accroître la richesse et la prospérité des classes inférieures, que si les mêmes lois avaient été rendues sous l'influence du despotisme.

Mais quoiqu'une constitution libre et un bon gouvernement tendent à diminuer la pauvreté, leur influence à cet égard est indirecte et lente. Elle est bien différente, dans ses effets, de cette espèce de soulagement prompt et direct que les classes inférieures du peuple ne sont que trop disposées à espérer à la suite des révolutions. Cette espérance exagérée, et l'irritation de la voir déçue, donnent une fausse direction aux efforts faits par le peuple en faveur de la liberté, empêchent par-là même les réformes graduelles et les améliorations lentes de l'état de ces classes inférieures qu'on aurait pu tenter avec succès.

Il est donc de la plus haute importance d'avoir une idée distincte de ce que le gouvernement peut faire et de ce qui est hors de sa puissance. Si l'on demande quelle est la vraie cause qui a retardé les progrès de la liberté, je dirai que, dans mon opinion, c'est l'ignorance des causes du malheur et du mécontentement du peuple, et la facilité offerte aux gouvernements d'abuser de cette ignorance pour maintenir et accroître leur pouvoir. Je pense donc qu'il serait fort utile qu'on sût généralement, que la principale cause des besoins et des souffrances du peuple ne dépend du gouvernement que d'une manière indirecte; qu'il lui est impossible de la combattre directement; qu'elle dépend de la conduite des pauvres eux-mêmes. Loin de favoriser les abus, ces maximes pleinement connues seront propres à les prévenir, en écartant des dangers qui servent de prétexte pour les maintenir. Ainsi elles deviendraient le plus ferme appui d'une liberté sage et raisonnable.

—

CHAPITRE VII. — QUEL EFFET A SUR LA LIBERTÉ CIVILE LA CONNAISSANCE DE LA PRINCIPALE CAUSE DE LA PAUVRETÉ (*Suite*) [1].

Les raisonnements contenus dans le chapitre précédent ont été confirmés d'une manière frappante par les évènements des deux ou trois dernières années. En aucun temps peut-être on n'a vu les classes inférieures concevoir des vues plus erronées des effets que l'on peut attendre des réformes du gouvernement; jamais ces vues erronées n'ont paru plus immédiatement fondées sur l'ignorance absolue de la principale cause de la pauvreté; et jamais elles n'ont conduit plus directement à des résultats défavorables à la liberté.

Une des causes générales de plaintes contre le gouvernement était qu'un grand nombre d'ouvriers, pouvant et voulant travailler, restaient sans ouvrage et par là même hors d'état de pourvoir à leurs besoins.

Un tel état de choses est sans doute un des évènements les plus déplorables qui puissent s'offrir dans la vie civilisée. Un sentiment commun d'humanité suffit pour faire envisager cet état comme étant, pour les classes inférieures de la société, un sujet de mécontentement naturel et digne d'excuse; et pour faire un devoir aux classes supérieures d'employer tous leurs efforts pour en adoucir la rigueur. Mais un tel état peut exister sous le gouvernement le mieux dirigé le plus rigoureusement économe. Cela est certain, comme il est certain aussi qu'un gouvernement n'a pas le pouvoir de commander aux ressources d'un pays d'être progressives, lorsque, par la nature des choses, elles sont stationnaires ou rétrogrades.

On accordera aisément que, dans un état bien gouverné, il peut survenir des temps de prospérité, durant lesquels sa richesse et sa population reçoivent une impulsion, qui ne peut point être permanente. S'il s'ouvre, par exemple, au commerce de nouveaux canaux; si l'état acquiert de nouvelles colonies; si de nouvelles inventions augmentent l'effet des machines; si l'agriculture fait de nouveaux et grands progrès; tant que les produits croissants trouveront un débouché dans les marchés intérieurs et extérieurs, on ne peut douter que le capital ne croisse rapidement et que la population n'éprouve un encouragement inaccoutumé. Réciproquement, si les canaux ouverts au commerce se referment, ou par quelque accident ou par l'effet de la concurrence étrangère; si les colonies sont perdues, ou que leurs produits soient fournis par d'autres contrées; si les marchés, ou par la concurrence ou par le

[1] Écrit en 1817. (*Note de l'auteur.*)

trop plein, cessent de s'étendre avec l'invention des machines; si, par une cause quelconque, les progrès de l'agriculture sont arrêtés; il doit naturellement arriver, qu'au moment même où les encouragements donnés à la population ont produit tout leur effet, les moyens de l'employer et de la nourrir viennent à manquer; et cela peut être le résultat de la nature des choses, sans qu'aucune faute du gouvernement y ait eu part. Un tel déficit ne peut manquer de plonger les classes ouvrières dans la plus profonde détresse. Mais il est trop évident qu'on n'en peut point conclure qu'il faille opérer, dans le gouvernement, un changement radical. La tentative d'une semblable entreprise ne pourrait qu'aggraver les souffrances du peuple.

Nous avons supposé jusqu'ici, que le gouvernement n'a eu, par sa conduite, aucune part aux maux dont on se plaint. Rarement peut-être une telle supposition se vérifie. Il est certainement au pouvoir du gouvernement de produire beaucoup de détresse par la guerre et les taxes; et il faut quelque habileté pour distinguer les maux qui viennent de là de ceux qui dépendent des causes ci-dessus énoncées. Quant à l'Angleterre, on ne peut nier que ces deux espèces de causes n'aient concouru, mais les causes indépendantes du gouvernement ont eu la plus grande influence. La guerre et les taxes, par leur opération simple et directe, tendent à détruire ou à retarder les progrès du capital, des produits et de la population; mais, pendant le cours de la dernière guerre, ces obstacles à la prospérité ont été bien plus que contre-balancés par une combinaison de circonstances qui a donné à la population des encouragements extraordinaires. On ne peut dire que ce soit au gouvernement qu'aient été dus les avantages qui ont compensé l'action des causes destructives. Le gouvernement, pendant ces vingt-cinq dernières années, n'a pas fait preuve d'un très grand amour de la paix et de la liberté, ni d'une épargne scrupuleuse dans l'emploi des ressources nationales. Il a marché en avant, dépensant de grandes sommes pour soutenir la guerre, et levant de très lourdes taxes pour y subvenir. Il est indubitable qu'il a contribué pour sa part à la dilapidation de la fortune publique. Et toutefois les faits les plus évidents prouvent à l'observateur impartial, qu'à la fin de la guerre, en 1814, les ressources nationales n'étaient pas dissipées; que la richesse et la population du pays étaient non-seulement fort supérieures à ce qu'elles étaient avant la guerre, mais avaient crû d'une époque à l'autre, dans une progression plus rapide qu'en aucune période antérieure.

C'est là peut-être un fait des plus extraordinaires dont l'histoire nous ait conservé le souvenir; et il prouve incontestablement que les souf-

frances que le pays a endurées depuis la paix, n'ont pas tant été causées par les effets ordinaires, et tout-à-fait naturels à attendre, de la guerre et des taxes, que par la cessation soudaine des encouragements extraordinaires donnés à la population. Les maux produits par cette cause, bien qu'augmentés par le poids des taxes, ne dérivent pas essentiellement de celles-ci, et ne peuvent par conséquent recevoir de leur suppression un soulagement direct et immédiat.

Que les classes ouvrières ne voient pas distinctement les causes principales de leur détresse; qu'elles ne sentent pas, à un certain point et pour un certain temps, leurs maux sont sans remède, c'est ce qui est assez naturel. Qu'elles écoutent avec faveur ceux qui leur promettent avec confiance un soulagement immédiat, plutôt que ceux qui n'ont à leur offrir que des vérités peu agréables, c'est ce dont on n'a pas droit de s'étonner. Mais il faut convenir que les orateurs et les écrivains populaires ont profité sans aucune retenue de la crise qui leur a mis le pouvoir en main. En partie par ignorance et en partie à dessein, tout ce qui aurait pu tendre à éclairer les classes ouvrières sur leur vraie situation, tout ce qui aurait pu les engager à supporter avec patience des maux inévitables, a été soigneusement écarté de leur vue ou hautement réprouvé; et tout ce qui pouvait tendre à les décevoir, à aggraver, à fomenter leur mécontentement, à exciter une folle attente de soulagement à l'aide de simples réformes, a été mis en avant et soigneusement exposé à leurs regards. Si, dans de telles circonstances, les réformes proposées avaient été exécutées, il en serait inévitablement résulté que le peuple aurait été cruellement frustré de ses espérances. Sous un système de suffrages universels et de parlements annuels, le sentiment général d'un peuple trompé dans son attente l'aurait probablement conduit à tenter, en fait de gouvernement, toutes sortes d'expériences, jusqu'à ce qu'enfin, après avoir parcouru toute la carrière des révolutions, il eût été contenu par le despotisme militaire. Les plus chauds amis de la véritable liberté ont pu avec raison être alarmés d'une telle perspective. Ils n'ont pu, sans manquer au devoir, prêter de l'appui à des principes qui faisaient présager de tels résultats. En supposant même, qu'avec beaucoup de peine et contre le sentiment de la grande masse des pétitionnaires, ces amis d'une sage liberté eussent pu se flatter d'effectuer une réforme plus modérée et plus réellement profitable; ils ne pouvaient se dissimuler que le peuple, frustré de ses espérances, aurait imputé son malheur à leurs opérations, qu'il eût taxées de demi-mesures; et qu'eux-mêmes se seraient vus forcés ou de procéder immédiatement à un changement radical, ou de renoncer à leur influence et

à leur popularité, en arrêtant brusquement leur marche, avant que le peuple eût reçu aucun soulagement, avant que son mécontentement eût cessé et qu'il eût fait le fatal essai de ce prétendu remède universel dont on lui avait fait concevoir de si flatteuses espérances.

Ces considérations ont dû naturellement paralyser les efforts des vrais amis de la liberté; et c'est ainsi que de salutaires réformes, reconnues indispensables pour réparer des brèches, qui sont l'ouvrage du temps, et pour donner à l'édifice de la constitution toute la perfection dont il est susceptible, ont été rendues beaucoup plus difficiles et par-là même beaucoup plus improbables.

Non-seulement les vaines espérances et les extravagantes demandes, suggérées au peuple par ses chefs, ont donné au gouvernement une victoire aisée sur toute proposition de réforme, violente ou modérée; elles lui ont encore mis en main le plus dangereux instrument d'attaque contre la constitution. De telles suggestions sont de nature à exciter l'alarme et à prévenir les réformes les plus modérées. Mais l'alarme, une fois conçue, sait rarement où s'arrêter; les causes qui l'ont produite sont facilement exagérées. Il y a lieu de croire que c'est sous l'influence de certains faits exagérés et de la crainte outrée de leurs suites, que quelques actes parlementaires défavorables à la liberté ont été passés, sans qu'ils fussent commandés par une impérieuse nécessité. Mais la faculté de créer ces craintes exagérées et de faire les actes qui en sont l'effet a été fournie incontestablement par les folles espérances du peuple.

Il faut donc convenir que le temps présent fournit une application frappante de la théorie et confirme bien cette vérité, que l'ignorance de la principale cause de la pauvreté est singulièrement défavorable à la liberté, et que la connaissance de cette cause doit avoir un effet directement opposé.

CHAPITRE VIII.—PLAN PROPOSÉ POUR ABOLIR GRADUELLEMENT LES LOIS SUR LES PAUVRES.

Si les principes posés ci-dessus sont fondés, et si l'on reconnaît l'obligation où nous sommes d'y conformer notre conduite, il reste à examiner comment il faut nous y prendre pour réaliser ce projet. Le premier et grand obstacle qui s'y oppose en Angleterre est le système de lois qui y est adopté relativement aux pauvres[1]. C'est avec raison qu'on

[1] Il s'agit de ce système d'assistance par les paroisses, qui se fait au moyen

a représenté ce système comme plus nuisible et plus onéreux que la dette nationale elle-même [1]. La rapidité avec laquelle la taxe des pauvres s'est accrue, dans le cours de ces dernières années, présente un nombre proportionnel de pauvres assistés, si extraordinaire, qu'on a peine à se persuader qu'il puisse se rencontrer au milieu d'une nation florissante et bien gouvernée [2].

Quel que soit le sentiment pénible que l'on éprouve à cette pensée, quelque ardent désir qu'il nous inspire de remédier à un si grand mal, ce mal a maintenant de trop profondes racines, les secours donnés aux pauvres par cette voie sont trop multipliés, pour que l'humanité permette d'en proposer la suppression immédiate. On a cherché des moyens de l'adoucir et d'en prévenir l'accroissement. A cet effet, on a proposé de fixer une somme que la taxe des pauvres, établie sur le pied actuel, ou sur tout autre, ne pût jamais outrepasser. On peut objecter à ce plan que la somme levée pour cet emploi ne laisserait pas d'être très considérable; qu'en conséquence les pauvres ne s'apercevraient pas bien nettement du changement effectué à cet égard; que chacun d'eux continuerait de croire qu'il a droit, comme tout autre, d'être nourri quand il tombe dans le besoin : en sorte que ceux qui seraient réduits à ce triste état, après qu'on aurait levé et appliqué la taxe, trouveraient qu'en leur refusant l'assistance on use envers eux d'une injuste rigueur, et qu'on les traite sans raison bien plus durement que ceux à qui ils verraient distribuer des secours. Que si la somme levée était répartie par petites portions à tous ceux qui seraient dans le besoin, quel qu'en pût être le nombre, on éviterait peut-être les reproches de ceux qui auraient recours à l'assistance, après l'époque où la somme totale de la taxe aurait été fixée, mais on mettrait dans une situation pénible ceux qui, avant cette fixation, étaient accoutumés à recevoir des secours plus abondants, et qui les verraient réduits de la sorte sans avoir rien fait qui pût mériter cette peine. Dans l'un et l'autre cas, la société commettrait une injustice, puisqu'elle croirait devoir entreprendre de nourrir

---

d'une taxe proportionnelle au revenu des terres tel qu'il a été anciennement estimé. (*Note des traducteurs.*)

[1] *Reports*..... (Comptes rendus de la société pour l'amélioration du sort des pauvres), vol. III, p. 21.

[2] Si la taxe des pauvres continue de croître aussi rapidement qu'elle a fait d'après la moyenne des dix dernières années, l'avenir nous offre une triste perspective. C'est bien avec raison qu'on a dit en France, que le système des lois sur les pauvres était « la plaie politique de l'Angleterre la plus dévorante. » *Comité de mendicité.* (*Note de l'auteur.*)

ses pauvres, et le ferait néanmoins d'une manière si parcimonieuse, qu'elle les laisserait finalement périr de faim et de misère.

J'ai beaucoup réfléchi sur les lois anglaises relatives aux pauvres. J'espère en conséquence qu'on m'excusera d'oser proposer un plan pour les abolir graduellement, auquel je n'aperçois aucune objection essentielle. Je suis même presque assuré que, si jamais on vient à comprendre que les lois dont je parle sont à la fois une source de vexations et une cause permanente de dégradation, de paresse et de malheur; que si, en conséquence, on veut travailler sérieusement à tarir cette source empoisonnée, à détruire cette cause permanente de misère, un sentiment de justice fera adopter, sinon le plan que je propose, du moins le principe qui lui sert de fondement. On ne peut se débarrasser d'un système d'assistance aussi vaste, en évitant toutefois de blesser l'humanité, que par une attaque dirigée contre la cause qui l'alimente; cette cause, qui a de profondes racines, donne aux établissements de ce genre un accroissement rapide, et les rend toujours insuffisants pour l'objet qui les a fait instituer. Il y a d'abord un premier pas à faire, qui me paraît indispensable avant d'entreprendre aucun changement important dans le système actuel, soit qu'il s'agisse de diminuer l'accroissement des secours ou de le faire entièrement cesser. L'honneur et la justice me semblent y être également intéressées. Il faut *désavouer publiquement le prétendu* DROIT *des pauvres à être entretenus aux frais de la société.*

A cet effet, je proposerais qu'il fût publié une loi portant que l'assistance des paroisses serait refusée aux enfants nés d'un mariage contracté plus d'un an après que cette loi aurait été promulguée, et à tous les enfants illégitimes nés deux ans après la même époque. Pour que cette loi fût universellement connue et pour la graver plus profondément dans l'esprit du peuple, les ministres de la religion seraient invités à lire, immédiatement après la publication des bans, une courte instruction, où l'on établirait d'une manière précise l'étroite obligation imposée à tout homme de nourrir ses enfants; la témérité et l'immoralité de ceux qui se marient sans avoir l'espérance de pouvoir remplir un si saint devoir; les maux qui ont accablé les pauvres eux-mêmes, par suite de la vaine tentative de suppléer, à l'aide d'établissements publics, aux fonctions que la nature a confiées aux pères et aux mères à cet égard; enfin la nécessité où l'on s'est vu d'abandonner cette entreprise, qui avait produit des effets directement opposés au but de ceux qui l'avaient formée.

Cette opération, ainsi présentée, serait pour tous les hommes un

moyen de lumières, et ferait connaître à chacun, d'une manière franche et distincte, ce que lui prescrit la nature. Sans blesser personne, elle rendrait la génération naissante moins dépendante du gouvernement et des riches. Les suites physiques et morales de cet affranchissement seraient sans doute très importantes.

Lorsque la loi aurait été publiée et que le public en aurait acquis une pleine connaissance, lorsqu'en conséquence le système des lois sur les pauvres aurait été aboli pour la génération naissante, si quelque homme jugeait à propos de se marier, sans avoir l'espérance de pouvoir nourrir sa famille, je pense qu'il devrait être laissé à lui-même et jouir à cet égard de la plus entière liberté. Bien qu'à mon avis un tel mariage soit une action manifestement immorale, elle n'est pas du nombre de celles que la société doit se charger de punir ou de prévenir d'une manière directe. La raison en est que la peine qui y est attachée par les lois de la nature retombe immédiatement sur le coupable, et que cette peine est d'elle-même sévère. Ce n'est qu'indirectement que la société souffre, elle n'en est même affectée que d'une manière légère et éloignée. Lorsque la nature se charge de gouverner et de punir, ce serait une ambition bien folle et bien déplacée de prétendre nous mettre à sa place et prendre sur nous tout l'odieux de l'exécution. Livrons donc cet homme coupable à la peine prononcée par la nature. Il a agi contre la voix de la raison, qui lui a été clairement manifestée; il ne peut accuser personne et doit s'en prendre à lui-même, si l'action qu'il a commise a pour lui de fâcheuses suites. L'accès à l'assistance des paroisses doit lui être fermé; et si la bienfaisance privée lui tend quelques secours, l'intérêt de l'humanité requiert impérieusement que ces secours ne soient point trop abondants. Il faut qu'il sache que les lois de la nature, c'est-à-dire, les lois de Dieu, l'ont condamné à vivre péniblement, pour le punir de les avoir violées; qu'il ne peut exercer contre la société aucune espèce de droit pour obtenir d'elle la moindre portion de nourriture au-delà de ce qu'en peut acheter son travail; que si lui-même et sa famille sont mis à l'abri des tourments de la faim, ils en sont redevables à la pitié de quelques âmes bienfaisantes, qui ont droit par là même à toute sa reconnaissance.

Si ce nouveau système était suivi avec constance, il ne serait point à craindre que le nombre des personnes dans le besoin, s'accrût jamais au-delà du terme auquel peuvent atteindre les secours de la bienfaisance. Je suis au contraire persuadé que le champ offert à la charité des particuliers serait moins étendu qu'il ne l'est aujourd'hui. La seule difficulté qu'on aurait à vaincre naîtrait de la facilité avec laquelle on

est disposé à exercer la bienfaisance, car en répandant sans choix des assistances, on encourage l'imprévoyance et la paresse.

Quant aux enfants nés d'un commerce illégitime, après avoir donné tous les avertissements convenables, on ne les recevrait point à l'assistance dans les paroisses, ils resteraient entièrement confiés à la charité des particuliers. Lorsque des parents abandonnent leurs enfants, ils commettent un crime dont il faut les rendre responsables. Par rapport à la société, un enfant peut être aisément remplacé. S'il a une grande valeur, c'est parce qu'il est l'objet de l'une des passions les plus délicieuses dont le cœur humain soit susceptible, passion bien connue sous le nom de tendresse paternelle et maternelle. Si ceux qui doivent la ressentir méconnaissent la valeur du don qu'ils tiennent de la nature, la société ne doit point être appelée à prendre leur place. Son office en cette occasion est de punir le crime des parents qui, foulant aux pieds leurs plus saints devoirs, abandonnent des enfants confiés à leur garde, ou qui, avec dessein et préméditation, leur font éprouver un traitement cruel.

Dans l'état actuel des choses, l'enfant illégitime est mis sous la protection de la paroisse[1], et meurt généralement dans l'année, du moins à Londres. La société fait la même perte, mais l'horreur du crime est affaiblie, à cause du nombre de ceux qui le commettent. La mort de ces infortunées créatures passe pour une simple dispensation de la Providence, et on oublie qu'il faut l'envisager comme la suite nécessaire de la conduite de parents dénaturés, qui doivent en être rendus responsables devant Dieu et devant les hommes.

Il est rare toutefois qu'un enfant soit abandonné à la fois par son père et par sa mère. Quand un homme, qui est ouvrier ou domestique, a un enfant né d'un commerce illégitime, il arrive presque toujours qu'il se cache et prend la fuite. Il n'est pas rare même de voir un homme, qui a femme et enfants, se retirer dans quelqu'endroit éloigné et laisser sa famille à la charge de sa paroisse. J'ai ouï parler d'un ouvrier honnête et laborieux qui se proposait de prendre le même parti, parce que, tout considéré, il lui semblait que c'était le meilleur moyen de pourvoir à l'entretien d'une femme et de six enfants[2]. Le simple récit de ces

---

[1] Je crois, comme Sir F. M. Eden, que l'usage constant d'entretenir aux frais du public les enfants abandonnés est la cause qui fait qu'on en abandonne un grand nombre dans les deux pays les plus opulents de l'Europe, la France et l'Angleterre. *State of the poor*, vol. I, p. 539.

[2] « Plusieurs pauvres profitent de la libéralité de la loi, et abandonnent leurs femmes et leurs enfants à la charge de leurs paroisses. C'est ce que j'aurai occasion

désertions pourrait donner aux étrangers une idée défavorable du caractère anglais; mais en examinant la chose de plus près, un juge équitable rejetera le crime sur les institutions qui l'ont provoqué.

Par les lois de la nature, un enfant est confié directement et exclusivement à la garde de ses parents. Par les lois de la nature, la mère d'un enfant est confiée, d'une manière presque aussi positive, à l'homme qui en est le père. Si ces liens n'étaient point altérés, si la nature était laissée à elle-même, et si tout homme en même temps était bien convaincu que c'est de lui seul que dépend l'existence de sa femme et de l'enfant dont elle l'a rendu père, je ne sais s'il s'en trouverait d'assez dénaturés pour abandonner l'une et l'autre, ou si dans toute l'espèce humaine il y aurait dix pères capables d'un crime aussi atroce. Mais les lois anglaises, contredisant formellement les lois de la nature, annoncent que si les parents abandonnent un enfant qui leur appartient, d'autres personnes sont chargées d'en prendre soin à leur place; que si une femme est délaissée par son mari, elle trouvera de la protection ailleurs : ainsi l'on a pris tous les moyens les plus propres à affaiblir ou à effacer les sentiments naturels, et l'on accuse ensuite la nature dont on a violé les lois. Le fait est que la société réunie en corps politique est la seule coupable de cette violation. Elle a fait des lois qui la prescrivent, elle a proposé des récompenses à ceux qui fouleraient aux pieds les sentiments les plus utiles et les plus respectables.

C'est une chose reçue dans la plupart des paroisses, lorsqu'on peut atteindre le père d'un enfant illégitime, de l'effrayer par la prison et de faire tous les efforts imaginables pour l'amener au point d'épouser la mère de cet enfant. On ne saurait trop blâmer cet usage. C'est d'abord de la part des officiers de la paroisse, une bien fausse politique, car, dans le système des lois actuelles, c'est en général se préparer la charge de trois ou quatre enfants au lieu d'un. Mais de plus, c'est un scandale, et une vraie profanation de la plus sainte cérémonie. Prétendre sauver ainsi l'honneur d'une femme et rendre un homme à la vertu, en le liant par un engagement forcé et le déterminant à mentir en face de Dieu, c'est se faire, de la délicatesse et de la probité, d'assez étranges idées. Si un homme a abusé la mère de l'enfant par une promesse de mariage, il s'est rendu coupable d'une fourberie très noire et mérite un sévère châtiment; mais je ne saurais me résoudre à lui infliger celui de faire un second mensonge, qui n'aura probablement d'autre effet que

---

de prouver amplement dans le cours de cet ouvrage. » Sir F. M. Eden, *on the state of the poor*. Voy. p. 330. (*Note de l'auteur.*)

de rendre très misérable celle à laquelle il sera uni par d'éternels liens, et de charger la société d'une nouvelle famille d'indigents.

L'obligation imposée à chaque homme de pourvoir à l'entretien de ses enfants, soit légitimes, soit illégitimes, est si évidente et si impérieuse, qu'il serait juste d'armer la société de tout le pouvoir nécessaire pour lui donner une nouvelle force, en choisissant les moyens les plus propres à produire cet heureux effet. Mais il n'y a, je crois, aucun moyen de force, à la portée du pouvoir civil, qui pût être aussi efficace à cet égard, qu'un simple avis universellement répandu, portant qu'à l'avenir les enfants ne seraient plus entretenus que par leurs parents; et que si ces protecteurs naturels venaient à les abandonner, ils ne devaient point s'attendre à voir leurs soins remplacés autrement que par les secours casuels de la charité des particuliers.

Il paraîtra peut-être bien dur qu'une mère et des enfants, qui n'ont aucun reproche à se faire, soient appelés à souffrir de la mauvaise conduite du chef de la famille. Mais c'est encore là une loi immuable de la nature, et l'on doit y penser à deux fois avant de prétendre la contrarier d'une manière *systématique*.

J'ai souvent vu mettre en opposition la bonté de Dieu et l'article du décalogue où il déclare qu'il punira les péchés des pères sur les enfants. Cette difficulté n'a peut-être pas été suffisamment discutée. A moins d'opérer dans la nature de l'homme un changement total, à moins de l'élever jusqu'à la nature des anges, ou en général d'en faire un être fort différent de lui-même, il est impossible de le soustraire à la loi dont on est disposé à se plaindre. Ne faudrait-il pas un miracle perpétuel, ce qui peut-être n'est au fond qu'une contradiction, dans les termes, pour que les enfants ne se ressentissent point, dans leur état civil et moral, de la conduite de leurs parents? Y a-t-il un homme qui, ayant été élevé par ses parents, ne jouisse pas sous certains rapports de leurs vertus et ne souffre pas de leurs vices; dont le caractère ne se ressente pas des utiles impressions qu'il a reçues de leur prudence, de leur justice, de leur bienveillance, de leur tempérance; ou n'ait pas été flétri par l'effet de leurs mauvaises dispositions à ces divers égards; de qui l'état dans la société n'ait pas été relevé et soutenu par leur réputation, leur prévoyance, leur travail, leur prospérité, ou abaissé par leur imprudence, par leur paresse et par les revers qu'ils ont essuyés? Combien l'assurance de transmettre ainsi son bonheur ne contribue-t-elle pas à animer la vertu et à soutenir les forces d'un père! Combien n'ajoute-t-elle pas aux motifs qu'ont les parents de donner à leurs enfants une bonne éducation et de pourvoir à leur établissement. Si un homme pouvait

abandonner sa femme et ses enfants, sans qu'il en résultât pour eux aucun mal, combien n'en verrait-on pas qui, las des chaines du mariage, ou faiblement attachés à leurs femmes, se soustrairaient aux embarras et aux peines que cause le soin d'une famille, et rentreraient dans le célibat! Mais la pensée que les enfants portent la peine des fautes de leurs parents a de l'empire même sur le vice. Plusieurs personnes, qui se sont fait une habitude de ne plus se soucier pour eux-mêmes des suites de leur conduite, ont à cœur d'empêcher que leurs excès n'aient sur leurs enfants une pernicieuse influence. Il paraît indispensable, dans le gouvernement moral de cet univers, que les péchés des pères soient punis sur les enfants. Et si notre vanité présomptueuse se flatte de mieux gouverner, en contrariant *systématiquement* cette loi, je suis porté à croire qu'elle s'engage dans une folle entreprise.

Si le plan que j'ai proposé était adopté, en peu d'années on verrait la taxe des pauvres diminuer avec rapidité, et en assez peu de temps elle aurait pris fin. Cependant, autant que je puis en juger, on n'aurait trompé personne, ni fait tort à aucun individu. Ainsi personne n'aurait droit de se plaindre.

Cependant l'abolition des lois sur les pauvres ne suffit pas pour améliorer le sort de ceux-ci; et si quelqu'un prétendait donner à cette mesure une importance exclusive, il suffirait de l'inviter à jeter les yeux sur l'état des pauvres en d'autres pays où il n'existe point de pareilles lois. Cependant cette comparaison exigerait plusieurs précautions préalables, et ne pourrait point servir de base au jugement relatif à l'utilité ou à l'inutilité de ces lois.

L'Angleterre jouit de très grands avantages naturels et politiques, dont les pays qu'on lui comparerait pourraient se trouver privés. Par la nature du sol et du climat, elle est à l'abri de ce manque absolu de récolte, en fait de grains, qu'on éprouve en d'autres contrées; elle est, par sa situation insulaire et par l'étendue de son commerce, placée de la manière la plus favorable à l'importation; elle emploie par ses nombreuses manufactures presque tous les bras qui ne sont pas nécessaires à l'agriculture, et fournit ainsi un moyen de distribuer avec régularité, à tous ses habitants, le produit annuel des terres et du travail. Mais surtout on observe dans la masse du peuple anglais un goût décidé pour les objets de commodité et de bien-être habituel; un vif désir d'améliorer son état (principal ressort de prospérité); et, par suite, un louable esprit d'industrie et de prévoyance. Ces dispositions, qui contrastent si fortement avec l'indolence désespérée des États despotiques, sont dues à la constitution de l'Angleterre, et à l'excellence de ses lois, qui as-

surent à chaque individu le produit de son industrie. Lors donc que l'Angleterre, mise en comparaison avec d'autres pays, paraît avoir, quant à l'état des pauvres, un avantage décidé, ce n'est pas aux lois sur les pauvres, mais bien aux circonstances favorables où elle est placée, qu'il faut attribuer sa supériorité. Une femme peut en surpasser d'autres en beauté, quoiqu'un de ses traits lui donne quelques désavantages, mais il serait étrange d'attribuer à ce trait moins parfait la préférence qu'on lui accorde. Les lois anglaises sur les pauvres ont tendu constamment à contrarier les avantages naturels et acquis de l'Angleterre. Heureusement, ces avantages sont tels que la diminution produite par cette cause n'a pu les anéantir. En joignant à ces avantages les obstacles aux mariages imprudents qui sont suscités par les lois, on reconnaîtra que c'est à de telles causes que l'Angleterre doit d'avoir pu si longtemps résister à un système d'assistance aussi pernicieux. Probablement aucun autre pays au monde, si ce n'est peut-être la Hollande avant la révolution, n'aurait pu suivre un tel système d'une manière aussi pleine et aussi constante, pendant un aussi long intervalle de temps, sans y succomber.

On a proposé d'appliquer à l'Irlande les lois anglaises sur les pauvres. Mais si l'on songe à l'état misérable et dégradé du bas peuple dans cette île, au manque absolu de ce principe d'honneur et de fierté qui agit en Angleterre sur les pauvres et les empêche souvent de recourir à l'assistance de leur paroisse, on verra qu'à peine le système des lois anglaises y serait établi, que la propriété foncière serait absorbée par la taxe, ou qu'il faudrait renoncer à le mettre en exécution.

En Suède, où les récoltes manquent souvent et où les importations sont difficiles à cause de la pauvreté du pays, l'entreprise d'un tel établissement, s'il n'était pas très vite abandonné, mettrait au niveau toutes les propriétés, et causerait de telles convulsions, qu'on ne pourrait plus espérer de voir ce royaume recouvrer jamais son ancien état d'abondance et de prospérité.

En France même, quels que soient les avantages de sa situation et de son climat, la tendance à peupler est si forte, et le défaut de prévoyance parmi les classes inférieures si frappant, que si on y établissait les lois anglaises sur les pauvres, la propriété foncière succomberait bientôt sous un tel fardeau, et la misère du petit peuple serait portée à son comble. C'est par ces raisons qu'au commencement de la révolution, le comité de mendicité crut, fort judicieusement, devoir rejeter la proposition de l'établissement d'un tel système.

S'il est vrai que la Hollande fasse exception, cela tient à des circon-

stances particulières, à l'étendue de son commerce, à ses nombreuses émigrations coloniales, comparées à la petitesse de son territoire; à l'insalubrité de quelques-unes de ses provinces, qui y rend la mortalité moyenne fort supérieure à ce qu'elle est dans d'autres États. Telles sont, je pense, les causes qui ont le plus contribué à l'espèce de célébrité qu'a acquise la Hollande par le succès de ses établissements en faveur des pauvres, et qui l'a mise en état d'employer ou d'entretenir tous ceux qui y sollicitent des secours.

Aucune partie de l'Allemagne n'est assez riche pour pouvoir supporter un système étendu d'assistances paroissiales. Mais je suis porté à croire que, dans quelques-unes de ses provinces, l'état des classes inférieures est meilleur qu'en Angleterre, précisément parce que le système dont nous parlons n'y est pas établi. En Suisse de même, et par la même raison. Dans un voyage que j'ai fait dans les duchés de Holstein et de Sleswick, sous la domination danoise, les maisons appartenant à des hommes du peuple m'ont paru meilleures et plus propres que celles des personnes de même condition en Angleterre, et j'y ai trouvé moins d'indices de misère.

En Norwège même, malgré la dureté et l'inconstance du climat, les pauvres sont moins à plaindre qu'en Angleterre, autant du moins que j'ai pu en juger par un séjour de quelques semaines et par les informations que j'y ai reçues. Leurs maisons, leurs vêtements y sont meilleurs. Ils n'y ont pas du pain blanc, mais ils y ont plus de viande, de poisson et de lait, que les ouvriers anglais. J'ai remarqué en particulier que les enfants des fermiers y étaient plus grands et plus robustes. Cette supériorité de bonheur, que le sol et le climat semblaient promettre si peu, m'a paru presqu'entièrement l'effet de l'énergie avec laquelle les obstacles privatifs agissent dans ce pays-là pour contenir la population dans de justes bornes. L'établissement d'un système de lois sur les pauvres, qui tendrait à diminuer ou anéantir l'influence de ces obstacles, plongerait le peuple dans la misère; diminuerait l'activité, et par conséquent les produits des terres et de l'industrie; ferait perdre de vue les ressources inventées pour les temps de disette; exposerait enfin le pays à toutes les horreurs de la famine.

Lorsque, comme en Irlande, en Espagne, et dans quelques autres contrées méridionales, le peuple est dans un état de dégradation tel, qu'à l'exemple des brutes, il multiplie avec une tranquille imprévoyance, il est assez indifférent qu'il adopte ou qu'il n'adopte pas les lois anglaises sur les pauvres. Le malheur et la misère, sous toutes leurs formes variées, seront nécessairement, chez un tel peuple, l'obstacle

principal qui arrêtera la population. Sans doute les lois anglaises sur les pauvres tendraient à aggraver le mal, en diminuant les ressources générales du pays; et, dans un pareil état de choses, ne pourraient pas même subsister longtemps. Mais soit que ces lois y fussent établies ou qu'elles ne le fussent pas, aucun effort de génie, aucun talent d'administration ne pourrait dérober à la misère et au malheur un peuple livré à de semblables habitudes.

—

CHAPITRE IX. — COMMENT IL FAUDRAIT S'Y PRENDRE POUR CORRIGER LES OPINIONS ERRONÉES SUR LA POPULATION, QUI ONT PRIS COURS DANS LE MONDE.

Ce n'est pas assez d'abolir toutes les institutions qui encouragent la population, il faut nous efforcer en même temps de corriger les opinions dominantes, qui ont le même effet et qui quelquefois agissent encore avec plus de force. Ce ne peut être que l'ouvrage du temps, et le seul moyen d'y réussir est de répandre des opinions saines sur ce sujet, soit dans les écrits, soit par la voie de la conversation. Il convient d'insister particulièrement sur cette vérité, que ce n'est point pour l'homme un devoir de travailler à la propagation de l'espèce, mais bien de contribuer de tout son pouvoir à propager le bonheur et la vertu; que s'il n'a pas une légitime espérance d'atteindre ce dernier but, la nature ne l'appelle nullement à laisser des descendants après lui.

Dans les classes supérieures de la société, il n'y a pas de raison de craindre que les mariages soient trop fréquents. Sans doute des opinions saines répandues sur ce sujet pourraient être utiles même à cette partie de la société, et prévenir un grand nombre de mariages malheureux; mais soit que nous travaillions à opérer cet effet, soit que nous négligions de le faire, les sentiments élevés que donnent le rang et l'éducation opposeront toujours, dans ces classes-là, de grands obstacles au mariage, par les seuls motifs de prudence qu'ils suggèrent. Tout ce que la société est en droit d'exiger de chacun de ses membres, est de ne point avoir une famille sans être en état de la nourrir. Cette maxime peut être prescrite comme un devoir positif. Toute gêne que l'on peut s'imposer au-delà doit être abandonnée au goût et au choix libre de celui qui se l'impose. Quant aux personnes d'un rang élevé, d'après ce qu'on connait de leurs habitudes, il suffirait que dans le monde on accordât plus d'estime et plus de liberté à celles qui vivent dans le célibat, et qu'elles jouissent à cet égard des mêmes avantages que les femmes

mariées. Ce serait d'ailleurs une chose raisonnable et conforme aux premiers principes de la justice et de l'équité.

Puisqu'il est si facile d'obtenir des classes supérieures de la société le degré de prudence nécessaire pour contenir les mariages dans de justes bornes, si l'on veut réussir de même auprès des classes inférieures, il faut faire naître parmi elles les lumières et la prévoyance dont les premières sont pourvues, et on leur rendra un service bien plus important.

Le meilleur moyen de parvenir à ce but serait probablement d'établir un système d'éducation paroissiale sur un plan semblable à celui qui a été proposé par Adam Smith[1]. Outre les sujets ordinaires d'instruction et ceux que cet auteur y ajoute, je voudrais qu'on exposât fréquemment, dans ces écoles, l'état des classes inférieures du peuple relativement au principe de population, et l'influence qu'elles ont à cet égard sur leur propre bonheur. Je n'entends point que, dans ces explications, on dépréciât en aucune façon le mariage et qu'on le présentât sous un aspect moins désirable qu'il ne l'est réellement. On le ferait au contraire envisager, conformément à la vérité, comme un état particulièrement assorti à la nature de l'homme, propre à assurer son bonheur et à le préserver des tentations du vice. Mais on aurait soin de faire remarquer qu'il en est du mariage comme des biens de la fortune et de beaucoup d'autres, dont les avantages ne sont à notre portée que sous certaines conditions. La ferme persuasion que le mariage est un état désirable, mais que pour y parvenir c'est une condition indispensablement requise d'être en état de pourvoir à l'entretien d'une famille, doit être chez un jeune homme le motif le plus fort de se livrer au travail et de vivre avec une sage économie, avant l'époque où il peut réaliser ses projets d'établissement. Rien ne pourrait plus fortement l'engager à mettre en réserve le petit superflu qu'un ouvrier non marié possède toujours, et à en faire ainsi un emploi raisonnable pour son bonheur à venir, plutôt que de le dissiper dans la paresse et dans le vice.

Si dans la suite on pouvait, dans ces écoles, joindre aux divers objets d'enseignement quelques-uns des principes les plus simples de l'économie politique, il en résulterait pour la société un avantage infini[2].

---

[1] *Richesse des nations*, t. II, liv. V, édit. Guillaumin.

[2] Ad. Smith propose d'enseigner, dans ces écoles de paroisses, les parties élémentaires de la géométrie et de la mécanique. Je ne puis m'empêcher de croire que l'on pourrait également mettre à la portée du peuple les principes communs sur lesquels se règlent les prix d'achat et de vente; et je suis persuadé qu'il en résulterait

Quelques conversations que j'ai eues, pendant le cours des dernières disettes (1800 et 1801), avec des hommes de la classe des ouvriers, m'ont, je l'avoue, jeté dans le découragement. J'ai été frappé de leur attachement à certains préjugés relatifs à la vente et à l'accaparement des grains, et j'ai senti fortement l'espèce d'impossibilité de concilier avec un tel degré d'ignorance, l'action d'un gouvernement véritablement libre. Telles sont les erreurs qui dominent à cet égard parmi le peuple, que s'il agit en conséquence des opinions auxquelles il est livré, il faut absolument et à tous risques qu'il soit contenu par la force. Or, il est bien difficile d'investir un gouvernement de toute la puissance nécessaire pour suffire en tout temps à ce but, sans faire courir quelques dangers à la liberté.

On a répandu en Angleterre des sommes immenses en assistances, et il y a lieu de croire qu'elles n'ont servi qu'à aggraver les maux de ceux qui les ont reçues. On a trop peu fait au contraire pour l'éducation du peuple; on a négligé de l'instruire de quelques vérités politiques qui touchent de près à son bonheur, qui sont peut-être le seul moyen par lequel il pourrait améliorer son état, dont l'effet serait de faire des hommes de cette classe des sujets paisibles et d'augmenter beaucoup la somme de leur bonheur. Il est peu honorable pour l'Angleterre que l'éducation des classes inférieures du peuple ne se fasse

---

un très grand bien. Ce sujet intéresse immédiatement la classe du peuple et ne pourrait manquer d'exciter son attention. Il faut convenir cependant qu'on ne peut à cet égard se livrer à l'espérance, lorsqu'on voit l'extrême ignorance qui règne sur ce sujet dans la classe la plus relevée. Mais si l'économie politique ne peut point devenir un objet d'enseignement pour le peuple, je pense qu'au moins elle devrait entrer dans le plan des études d'université. L'Écosse a donné cet exemple; l'Angleterre devrait l'imiter. Il est de la plus haute importance que les gentilshommes de campagne et surtout le clergé ne contribuent pas à aggraver, par leur ignorance, les maux de la disette, toutes les fois que nous y sommes exposés. Pendant les dernières grandes chertés qui ont eu lieu en Angleterre, la moitié des gentilshommes de campagne et des membres du clergé de ce royaume auraient mérité d'être poursuivis comme coupables de sédition. Après avoir enflammé l'imagination du peuple au sujet des fermiers et marchands de blé, en discourant, en prêchant même contre eux; c'était un faible remède au mal qu'ils avaient fait, d'observer froidement, que lors même que les pauvres étaient en butte à l'oppression et à la fraude, leur devoir était de maintenir la paix et la tranquilité. C'est ainsi que, dans Shakespeare, Marc-Antoine ne cesse de dire que les conjurés sont tous des hommes d'honneur, ce qui n'empêche pas que leurs maisons et leurs personnes ne soient livrées à la fureur de la populace qu'il a ameutée. L'économie politique est peut-être la seule science de laquelle on puisse dire que, lorsqu'elle est ignorée, il en résulte non-seulement des privations, mais un mal positif, et un mal très grave. (*Note de l'auteur.*)

que par quelques écoles du dimanche, entretenues par des souscriptions particulières, et qui même n'ont été fondées que fort récemment[1].

Les raisons qu'on allègue pour ne pas éclairer le peuple me paraissent non-seulement peu libérales, mais de la dernière faiblesse, tandis que, pour priver le peuple d'un moyen d'améliorer son état, il faudrait avoir des raisons de la plus grande force et fondées sur la plus évidente nécessité. Ceux qui ne veulent pas écouter la réfutation de ces arguments par le simple raisonnement, ne peuvent, je pense, récuser le témoignage de l'expérience. Je demande donc si l'avantage qu'a le peuple d'Écosse, du côté de l'instruction, paraît l'avoir disposé à la sédition ou au mécontentement. Sur quoi l'on peut remarquer que dans ce pays-là, le besoin se fait sentir plus constamment, les disettes sont plus fréquentes, les privations plus dures qu'en Angleterre, à raison de l'infériorité du sol et du climat. Les connaissances répandues en Écosse dans les classes inférieures du peuple ne vont pas jusqu'à améliorer beaucoup leur état, parce qu'elles ne suffisent pas pour leur inspirer au point convenable des habitudes de prudence et de prévoyance ; mais du moins elles ont l'effet de les engager à supporter avec patience bien des maux, par la pensée que les troubles ne font que les aggraver. En comparant les mœurs paisibles des paysans écossais, qui reçoivent tous quelque instruction, à la turbulence des paysans ignorants de l'Irlande, tout homme qui raisonne impartialement ne peut méconnaître entièrement l'heureuse influence des lumières et de l'éducation sur le peuple.

Le principal argument que j'ai entendu faire contre le projet d'établir en Angleterre un système d'éducation nationale, est que ce serait mettre le peuple en état de lire des ouvrages tels que ceux de Payne, ce qui pourrait avoir des suites fatales au gouvernement. A cet égard, je pense entièrement comme Adam Smith[2] ; je crois qu'un peuple instruit et bien élevé serait beaucoup moins susceptible qu'un autre d'être séduit par des écrits incendiaires, et saurait beaucoup mieux discerner et apprécier à leur valeur les vaines déclamations de quelques démagogues qu'anime l'ambition ou l'intérêt. Il ne faut, pour exciter la sédition dans une paroisse, qu'un ou deux lecteurs; et s'ils sont vendus au parti démagogique, ils pourront faire beaucoup plus de mal, en choisissant des passages et des moments favorables à leurs desseins, que si chaque individu avait été en état de lire l'ouvrage en entier, avec le loisir et le

[1] Écrit en 1803. (*Note de l'auteur.*)

[2] *Richesse des nations*, liv. V, ch. I.

calme nécessaire pour peser les arguments opposés, dont sans doute on n'aurait pas négligé de l'instruire.

Mais indépendamment de ces considérations, j'observe que la remarque d'Adam Smith acquerrait bien plus d'importance, si les écoles qu'il conseille d'établir servaient à instruire le peuple de sa vraie situation; si on lui apprenait que son état ne peut pas être essentiellement amélioré par un changement dans le gouvernement, mais que cette amélioration dépend de son propre travail et de sa propre prudence; qu'à la vérité on pourrait prévenir quelques-unes de ses plaintes, mais que pour ce qui est de l'entretien de leurs familles, ceux qui composent la masse du peuple ne doivent attendre que bien peu ou même point de soulagement; qu'une révolution, si elle avait lieu, ne ferait point changer en leur faveur le rapport de l'offre du travail à la demande, ou celui de la quantité de nourriture au nombre des consommateurs; que si l'offre du travail était plus grande que la demande, et la demande de nourriture plus grande que l'offre, ils éprouveraient les peines que cause le besoin, même sous le gouvernement le plus libre et le plus parfait.

La connaissance de ces vérités tend si évidemment à maintenir la paix et la tranquillité, à affaiblir l'effet des écrits incendiaires, à prévenir toute opposition inconsidérée aux autorités constituées, qu'on ne peut s'empêcher de soupçonner les fauteurs de l'ignorance de quelques vues intéressées.

Non-seulement les écoles de paroisse serviraient à expliquer la situation réelle des classes inférieures du peuple, à faire voir que c'est d'elles-mêmes que dépend leur bonheur ou leur misère, elles pourraient encore, par une instruction commencée de bonne heure et par des récompenses sagement distribuées, former la génération naissante à des habitudes de sobriété, de travail, d'indépendance, de prudence, et la dresser à la pratique des devoirs prescrits par la religion.

Ce serait le vrai moyen de relever la partie inférieure du peuple, de la faire sortir de son état d'abaissement, de la rapprocher de la classe moyenne, dont en général les habitudes sont fort préférables.

Dans la plupart des pays, il y a chez le bas peuple une dernière limite de misère, au-dessous de laquelle on cesse de se marier et de propager l'espèce. Cette limite de misère extrême varie en différents pays, et dépend de diverses circonstances, telles que le sol, le climat, le gouvernement, le progrès des lumières, la civilisation, etc. Les principales circonstances qui élèvent la limite, ou qui diminuent la misère de la partie du peuple la plus dépourvue de ressources, sont la liberté, la sécurité

de la propriété, la manière dont les connaissances sont répandues parmi le peuple, le goût des avantages et des diverses jouissances que l'aisance procure. Celles qui contribuent le plus à abaisser la limite sont le despotisme et l'ignorance.

Dans toutes les tentatives que l'on peut faire dans le but d'améliorer l'état des classes inférieures du peuple, on doit se proposer comme un objet essentiel d'élever cette limite aussi haut qu'il est possible, en d'autres termes, de faire en sorte que la misère qui, dans le pays dont on s'occupe, peut passer pour être le dernier terme de cette espèce d'infortune, soit une misère supportable. Et l'on y parviendra en cultivant chez le peuple le désir d'une situation indépendante, une honnête fierté, le goût de la propreté et de l'aisance. J'ai déjà eu occasion de faire remarquer quelle est l'influence d'un bon gouvernement pour produire chez le peuple des habitudes de prudence, pour apprendre à ceux même des dernières classes à se respecter et à éviter de s'avilir. Mais cette influence sera toujours insuffisante sans le secours d'un bon système d'éducation. On peut dire qu'un gouvernement qui ne pourvoit pas à l'instruction du peuple est loin d'être parfait. Le bienfait d'une bonne éducation est du nombre de ceux dont tous peuvent jouir. Et comme il dépend du gouvernement de le mettre à la portée de tous, il est sans contredit de son devoir de le faire.

CHAPITRE X.—DE LA DIRECTION DE NOTRE CHARITÉ.

Il nous reste à examiner comment nous pouvons diriger notre charité de manière à ne pas nuire à ceux qui en sont l'objet, et à prévenir cet excès de population qui, à l'instant où l'on passe le niveau des subsistances, ne manque jamais de peser péniblement sur les dernières classes du peuple.

Ce mouvement de sensibilité, qui nous engage à soulager nos semblables lorsqu'ils sont dans la souffrance, ressemble à toutes les autres passions qui nous agitent : c'est une passion qui est, sous certains rapports, aveugle et irréfléchie. La compassion peut être plus exaltée par une scène de théâtre bien faite et pathétique, ou par une situation de roman, que par aucun évènement réel. Parmi plusieurs personnes qui sollicitent notre bienfaisance, si nous n'écoutions que la première impulsion qui nous frappe et que nous ne prissions point d'informations ultérieures, nous préférerions sans contredit celle qui jouerait le mieux son rôle. Il est donc manifeste que l'impulsion de la bienveillance,

comme celle des passions de l'amour, de la colère, de l'ambition, de la faim, de la soif, ou toute autre, doit être réglée et dirigée d'après les résultats de l'expérience; qu'elle doit être, comme toute autre passion, soumise à l'épreuve de l'utilité, sous peine de lui voir manquer le but pour lequel elle a été placée dans notre cœur.

Le but manifeste de la passion qui unit les sexes est la durée de l'espèce et l'établissement d'une liaison intime de vues et d'intérêts entre deux personnes, liaison qui est à la fois pour eux le plus sûr moyen de bonheur, et pour leurs enfants un gage d'attention vigilante, dirigée principalement vers leur conservation dans la première enfance, et dans la jeunesse vers les soins de l'éducation. Mais si tout homme croyait pouvoir céder en tout temps aux impulsions de la nature relativement à cette passion, sans se mettre en peine des suites, un but essentiel de cette passion serait manqué, et la durée même de l'espèce serait mal assurée.

Le but évident de l'instinct de bienveillance que la nature a mis dans le cœur de l'homme est de rassembler les hommes; de réunir surtout ceux qui font partie d'une même nation ou d'une même famille, et de les lier entr'eux par une affection fraternelle. En intéressant les hommes au bonheur et au malheur de leurs semblables, cet instinct bienveillant les engage à porter remède, autant qu'il est en eux, à ces maux partiels qu'entrainent les lois générales; et il tend par-là même à augmenter la somme du bonheur des hommes. Mais si cette bienveillance ne distingue rien, si le degré du malheur apparent est la seule mesure de notre libéralité, il est clair qu'elle ne s'exercera presque que sur les mendiants de profession, tandis que le mérite modeste et malheureux, luttant contre d'inévitables difficultés, mais aimant, jusques dans la misère, la propreté et s'attachant à conserver des formes décentes, sera négligé. Nous secourrons ceux qui seront le moins dignes de secours. Nous encouragerons la fainéantise, et nous laisserons périr l'homme actif et laborieux. En un mot, nous irons directement contre les vues de la nature et nous diminuerons la somme du bonheur.

L'expérience, il est vrai, nous a appris que cet instinct de bienveillance agit avec moins de force que la passion qui unit les sexes; elle prouve qu'en général il y a beaucoup moins de danger à s'abandonner à l'un de ces sentiments qu'à l'autre. Mais si l'on fait abstraction de ces leçons de l'expérience et des préceptes de morale auxquels elle sert de fondement, on ne peut rien dire en faveur de ceux qui se livrent sans retenue à l'un de ces penchants, qu'on ne puisse dire également en faveur de ceux qui s'abandonnent à l'autre. Ce sont deux passions

naturelles l'une et l'autre, chacune d'elles est excitée par un objet qui lui est propre, et nous sommes conduits à les satisfaire par un puissant attrait. Si nous n'envisageons que notre nature animale, ou si nous supposons que les suites de nos actions à cet égard nous sont inconnues, nous ne pouvons sans doute faire autre chose que suivre un aveugle instinct.

Mais si nous venons à réfléchir que nous sommes des êtres doués de raison, nous ne pouvons manquer de reconnaître que c'est pour nous une obligation de considérer les suites de nos actions; et si nous découvrons qu'en certains cas ces suites sont funestes pour nous ou pour d'autres, nous pouvons nous tenir pour assurés que cette manière d'obéir à nos passions ne convient point à notre état, ou en d'autres termes, n'est point conforme à la volonté de Dieu. En qualité d'agents moraux, notre devoir est manifestement de réprimer nos passions autant qu'il est nécessaire pour qu'elles ne suivent point une direction vicieuse; de peser et d'examiner avec soin les suites de nos penchants naturels, en les rapportant fréquemment à la grande règle de l'utilité, afin d'acquérir insensiblement l'habitude de les satisfaire de manière à ne nuire à personne. C'est évidemment le moyen d'accroître la somme du bonheur, et par conséquent de remplir le but du Créateur autant qu'il nous est possible de l'atteindre.

Ainsi, bien que l'utilité ne puisse être le motif qui nous presse, lorsque nous sommes sous l'influence d'une passion, elle est pour nous le seul moyen de connaître; indépendamment de la volonté de Dieu révélée, nous devons céder à cette influence, et c'est elle qui fonde nos devoirs, dans l'ordre des lois naturelles. Tous les moralistes qui ont recommandé de soumettre les passions à la raison, l'ont fait, je crois, d'après les principes que je viens d'exposer, soit qu'ils les aient reconnus distinctement, ou qu'ils aient négligé de le faire.

Je rappelle ces vérités pour les appliquer à la direction habituelle de nos charités. Si nous avons toujours en vue la grande règle de l'utilité, nous trouverons à exercer la bienfaisance dans une sphère fort étendue, sans qu'elle nuise jamais au but principal que nous devons nous proposer.

L'un des effets les plus utiles de la charité est celui qu'elle a sur l'homme même qui l'exerce. Il est plus doux de donner que de recevoir. Admettons, si l'on veut, que la bienfaisance n'est pas utile à ceux qui en sont l'objet, jamais toutefois nous ne pourrions approuver les efforts qu'on ferait pour ôter de notre âme le sentiment qui nous presse de l'exercer. Il tend à purifier et à élever l'âme. Mais, en appliquant ici

la règle de l'utilité, on remarquera avec satisfaction que la manière d'exercer la bienfaisance, qui est la plus avantageuse aux pauvres, est précisément celle qui est la plus propre à perfectionner le caractère de celui qui donne.

On peut dire de la charité, comme de la pitié, qu'elle n'a rien de contraint, qu'elle se répand sur la terre comme une douce rosée (1). C'est à tort qu'on décore du nom de charité, les sommes immenses qu'on répand en Angleterre en vertu d'une taxe. Il y manque le caractère distinctif de la véritable bienfaisance. Et, comme on doit s'y attendre en forçant des actions dont l'essence est d'être libres, cette profusion tend à dépraver ceux de qui on l'exige comme ceux à qui elle est destinée. Au lieu d'un soulagement réel, il n'en résulte qu'une aggravation et une multiplication de misère d'une part; et de l'autre, au lieu des sensations délicieuses que produit l'exercice de la véritable bienfaisance, un mécontentement et une irritation permanente.

Parmi les grands établissements de charité qui sont soutenus par des contributions volontaires, il s'en trouve de vraiment préjudiciables; mais de plus, les souscriptions se font peut-être quelquefois fort à contre-cœur, et moins par un mouvement de pure bienveillance que pour répondre à ce qu'on attend dans le monde d'un homme d'un certain rang ou d'une certaine fortune. La plupart des souscripteurs ne se mêlent point de dispenser ces largesses et ne s'occupent nullement du sort de ceux qui les reçoivent. Il ne faut donc pas se flatter que de tels actes de bienveillance soient bien propres à produire, sur ceux qui les font, les bons effets qu'on a coutume d'attribuer à cette vertu, et qui se manifestent dans d'autres occasions d'une manière si évidente.

Dans les aumônes même que l'on fait aux mendiants de profession, on remarquera, si l'on y prend garde, que l'on cède aussi souvent au désir de se débarrasser de leurs importunités ou d'écarter la vue d'un objet dégoûtant, qu'au plaisir de soulager les souffrances des malheureux. Loin de nous féliciter d'avoir trouvé une occasion de secourir notre prochain, nous préférerions souvent de n'avoir point rencontré de tels objets de compassion. La vue de leur misère qui nous frappe excite en nous une émotion pénible, mais nous sentons que la faible aumône que nous pouvons leur faire ne suffit point à les soulager. Nous savons parfaitement qu'elle est tout-à-fait disproportionnée à leurs be-

(1) ..... Is not strained;
It droppeth, as the gentle rain from heav'n,
Upon the earth beneath. (*Note de l'auteur.*)

soins. De plus, nous n'ignorons pas que nous allons entendre répéter une demande toute pareille au tournant de la rue, et que nous sommes exposés d'ailleurs à de coupables impostures. Nous nous hâtons pour les éviter, et souvent nous fermons l'oreille à des sollicitations importunes. Nous ne donnons que ce que nous arrache, pour ainsi dire, un sentiment involontaire. Il y a encore ici une sorte de violence que nous nous faisons à nous-mêmes. Et cette charité forcée ne laisse dans l'âme aucun doux souvenir, aucune impression propre à perfectionner le cœur.

Il en est bien autrement de cette charité volontaire et active, qui connaît en détail ceux dont elle soulage les peines; qui sent par quels étroits liens sont unis le riche et le pauvre, et s'honore de cette alliance; qui visite l'infortuné dans sa maison, et ne s'informe pas uniquement de ses besoins, mais de ses habitudes et de ses dispositions morales. Une telle charité impose silence au mendiant effronté, qui n'a pour recommandation que les haillons dont il affecte de se couvrir; elle encourage au contraire, soutient, console, assiste avec libéralité celui qui souffre en silence des maux non mérités. Cette manière de faire la charité présente un tableau bien propre à en faire sentir le prix, en comparaison de toute autre. Je ne puis mieux en faire ressortir les avantages et marquer le contraste entre cette forme d'assistance et celle qui est en usage dans les paroisses, qu'en citant ce qu'en dit M. Townsend, à la fin de son admirable dissertation sur les lois relatives aux pauvres. « On ne peut imaginer rien de plus dégoûtant que la table à laquelle se fait le payement de la paroisse. On y voit souvent réunis dans la même personne tout ce qui peut rendre la misère repoussante; le tabac, le genièvre, les haillons, la vermine, l'insolence et l'insulte. On ne peut au contraire imaginer rien de plus noble et de plus touchant que la charité qui visite l'humble chaumière du pauvre, pour encourager le travail et la vertu; dont la main secourable nourrit celui qui a faim, distribue des vêtements aux malheureux qui en sont privés, et adoucit le sort de la veuve et de l'orphelin. Rien de plus beau et de plus touchant, si ce n'est peut-être les douces larmes de la reconnaissance, les yeux brillants d'une joie pure, les mains levées au ciel, expression naïve des sentiments que font éprouver des bienfaits inattendus et distribués avec discernement. On sera souvent témoin de ces scènes attendrissantes, si on laisse les hommes à eux-mêmes et s'ils jouissent pleinement du droit de disposer de ce qui leur appartient dans l'exercice de la bienfaisance. »

Il est, je crois, impossible d'être souvent acteur dans ces scènes, sans croître journellement en vertu. Il n'y a point d'occasions où nos affec-

tions, en prenant l'essor, doivent contribuer plus efficacement à purifier le cœur et à inspirer des sentiments élevés. C'est là vraiment la seule espèce de charité de laquelle on peut dire qu'elle fait le bonheur de celui qui la pratique; et c'est aussi en général la seule qui fasse le bonheur de celui qui en est l'objet. Il est sûr au moins que l'on trouverait difficilement quelque autre manière de faire la charité qui, par la distribution de sommes très considérables, ne mette en danger de produire plus de mal que de bien.

Le pouvoir discrétionnaire et contenu dans certaines limites, qui est confié aux juges de paix et aux officiers de paroisses, d'accorder ou de refuser l'assistance, est, par sa nature et ses effets, bien différent du discernement avec lequel la charité volontaire dispense ses dons. Tout homme, en Angleterre, qui se trouve placé dans certaines circonstances déterminées, a droit, d'après la loi, à recevoir l'assistance de sa paroisse; et à moins que des raisons bien claires ne l'en privent, si ce droit est méconnu, il est autorisé à se plaindre. Les informations nécessaires pour établir les faits relatifs à de telles questions engagent trop souvent les postulants à déguiser la vérité, et le grand nombre de ceux qui sollicitent des secours expose les inspecteurs au reproche de partialité et de dureté. Si le secours est accordé, il est reçu comme une chose due et sans aucune reconnaissance; si le secours est refusé, celui qui le sollicite se regarde presque toujours comme offensé, il croit éprouver une injustice, il en conçoit de l'indignation et du ressentiment.

Il n'y a rien de pareil dans la distribution des secours volontaires. Celui qui les reçoit se livre au doux sentiment de la reconnaissance; celui qui ne les reçoit pas est loin de crier à l'injustice. Tout homme a droit de faire de son bien l'usage qu'il juge convenable. On ne peut, avec aucune apparence de justice, l'obliger à rendre compte des motifs qui font qu'il donne dans un cas et qu'il ne donne pas dans l'autre. Ce pouvoir absolu, qui est essentiel à la charité volontaire, lui donne la plus grande facilité de choisir des objets dignes de ses faveurs, sans qu'il puisse en résulter aucune fâcheuse conséquence. Cette forme d'assistance a d'ailleurs l'avantage de présenter toujours une sorte d'incertitude dans les bienfaits qu'elle aime à répandre. Il est tout-à-fait important pour le pauvre, que personne ne puisse envisager la charité comme un fonds sur lequel on a droit de compter. Le pauvre doit apprendre à user de ses propres forces, à déployer toute son énergie et toute sa prévoyance, à envisager ses vertus comme sa seule ressource. Que si elles viennent à lui manquer au besoin, les autres moyens de secours ne doivent être pour lui qu'un objet d'espérance. Il faut même

que cette espérance lui paraisse fondée sur sa bonne conduite, et sur la pensée que ce n'est ni par indolence ni par imprudence qu'il est tombé dans la misère.

Que dans la distribution de nos secours, ce soit pour nous un devoir d'inculquer cette leçon aux pauvres, c'est une vérité dont il n'est pas permis de douter. Si tous pouvaient être soulagés, si la pauvreté pouvait être bannie, même au prix du sacrifice des trois quarts de la fortune des riches, je serais le dernier à dire un seul mot pour m'opposer à ce projet, et je me garderais d'avancer qu'il faut user de mesure dans nos largesses. Mais comme l'expérience a prouvé, et je crois sans exception, que le malheur et la misère se proportionnent toujours à la quantité d'aumônes qui se distribuent sans choix, nous sommes fondés à en conclure, en raisonnant comme on a coutume de faire sur les lois naturelles, que cette forme n'est pas celle qui caractérise la véritable bienfaisance et doit porter le nom de vertu.

Les lois de la nature nous disent, comme saint Paul : « Si un homme ne veut pas travailler, il n'est pas digne de manger. » Elles nous disent encore qu'il ne faut pas se fier témérairement à la Providence. Elles nous font assez entendre que celui qui se marie sans avoir de quoi pourvoir aux besoins de sa famille, doit s'attendre à la misère. Ce sont là des avis que notre nature rend nécessaires, et qui ont manifestement une tendance utile et bienfaisante. Si, par la direction que nous donnons à nos secours publics ou particuliers, nous déclarons que l'homme qui ne veut pas travailler ne cessera pas d'être jugé digne de manger; que celui qui se marie sans aucun moyen de soutenir sa famille, ne cessera pas de voir sa famille soutenue, il est clair que nous contrarions, par une attaque régulière et systématique, les vues bienfaisantes pour lesquelles ces lois ont été établies. Il n'est pas possible de croire que ce soit dans ce but que l'auteur de ces lois a mis dans notre cœur les passions qui l'animent.

Dans le cours des évènements de la vie humaine, lors même qu'ils se présentent sous l'aspect le plus favorable, on voit quelquefois de justes espérances déçues; on voit le travail, la prudence et la vertu, privés de la récompense qui leur est due, et traînant à leur suite des calamités imprévues. Ce sont ceux qui souffrent ainsi, malgré les plus généreux efforts, ceux qui succombent sans l'avoir mérité, que l'on peut envisager comme les vrais objets de la charité. En soulageant leurs maux, nous remplissons le plus saint devoir de la bienfaisance. Ce devoir consiste à adoucir les maux partiels qui naissent des lois générales. En donnant à notre charité cette heureuse direction, nous n'avons point à en

craindre les suites. Des malheureux aussi dignes de pitié doivent être secourus par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, avec libéralité, de manière à suffire pleinement aux besoins qui les pressent, lors même que, pour le faire, nous serions forcés d'abandonner à leur sort ceux qui l'ont bien mérité et qui sont indignes de toute espèce d'estime.

Après avoir satisfait à ce premier devoir de bienfaisance, il peut être permis d'accorder un regard compatissant à l'homme paresseux et imprévoyant. Mais alors même le bien de l'humanité exige que nos secours soient distribués avec épargne. Nous pouvons prendre sur nous d'adoucir, avec prudence, le châtiment que la nature inflige à ceux qui ont violé ses lois, mais nous devons nous garder de faire en sorte que le châtiment soit entièrement méconnu. C'est avec justice que celui qui le subit se trouve descendu au dernier rang dans l'ordre social. Si nous prétendons l'en faire sortir et le placer dans une situation plus élevée, nous manquons le but de la bienfaisance, et nous commettons une injustice envers ceux qui sont au-dessus de lui. Il faut qu'il n'ait en aucun cas, dans la distribution des choses nécessaires à la vie, une part égale à celle du simple ouvrier.

Ces raisonnements ne s'appliquent pas aux cas d'une urgente détresse, produite par quelque accident que n'a point occasionné l'indolence ou l'imprudence de celui qui en est la victime. Si un homme se casse la jambe ou le bras, notre devoir est de le secourir et non de nous informer de son mérite. Cela est parfaitement d'accord avec la règle de l'utilité. En donnant ainsi sans choix un généreux secours, il est peu à craindre que nous excitions les hommes à se casser les bras ou les jambes pour en profiter. D'après ce principe invariable de l'utilité, l'approbation donnée par Jésus-Christ à la conduite du Samaritain ne contredit pas le moins du monde cette maxime de saint Paul : « Celui qui ne veut pas travailler n'est pas digne de manger. »

Toutefois, en *aucun cas, nous ne devons perdre l'occasion de faire du bien*, d'après la supposition que nous trouverons quelque autre objet plus digne de nos bienfaits. Dans tous les cas douteux, on peut établir que notre devoir est de céder à l'instinct de la bienveillance. Mais lorsque nous pouvons remplir l'obligation que la raison nous impose de peser avec soin les suites de nos actions, si notre expérience et celle d'autrui nous ont fait voir qu'il y a une manière d'exercer la bienfaisance qui est préjudiciable, et une autre qui produit les meilleurs effets, nous sommes certainement tenus, en qualité d'agents moraux, de réprimer nos penchants, lorsqu'ils prennent l'une de ces directions, et de leur donner cours dans l'autre, afin d'acquérir l'habitude de prati-

quer ce que nous savons être utile ou avantageux à nos semblables et à nous-mêmes.

CHAPITRE XI. — EXAMEN DE DIVERS PLANS, QUI ONT ÉTÉ PROPOSÉS POUR AMÉLIORER LE SORT DES PAUVRES.

Dans la distribution de nos secours, et dans tous les efforts que nous faisons pour améliorer le sort des classes inférieures du peuple, il faut donner une attention particulière à la règle suivante, immédiatement liée au principal sujet de cet ouvrage. Jamais aucun motif ne doit nous engager à faire quoi que ce soit dans le but d'encourager directement le mariage, ou de travailler d'une manière régulière et systématique à faire disparaître la différence qui se trouve entre l'homme marié et le célibataire relativement à la facilité de vivre. Cette différence doit toujours être sentie. C'est un point sur lequel les écrivains, qui d'ailleurs ont le mieux compris l'influence du principe de population, me semblent être tombés dans de graves erreurs.

Sir James Stewart, qui a très bien vu les inconvénients de ce qu'il nomme une procréation vicieuse, ainsi que tous les maux qui sont la suite d'un excès de population, ne laisse pas de recommander l'établissement des hôpitaux d'enfants trouvés; il juge convenable en certaines circonstances de prendre les enfants à leurs parents pour les élever aux frais de l'État, et déplore la différence qui a lieu entre le sort de l'homme marié et celui du célibataire, différence qui rend leurs moyens de subsistance si peu proportionnés à leurs besoins[1]. Il oublie, en s'exprimant ainsi, que si, sans aucun encouragement, la population est excédante, c'est une preuve claire que les fonds destinés à alimenter le travail ne peuvent pas soutenir une plus grande population. Si, sans hôpitaux d'enfants trouvés, sans établissements publics pour l'entretien des enfants nés dans le mariage, enfin malgré le découragement que doivent faire naître les embarras de fortune que le mariage entraine, la population s'élève au point que les pauvres soient hors d'état de pourvoir à l'entretien de tous leurs enfants, sans doute la société manque de fonds pour mettre plus de bras en activité. Si donc on donne de nouveaux encouragements à la multiplication de l'espèce, et si on fait disparaître les découragements qui pourraient y mettre des bornes, il devra nécessairement survenir de manière ou d'autre une augmentation de cette procréation vicieuse que l'auteur voudrait avec raison prévenir.

---

[1] *Political œconomy*, vol. I, b. I, ch. XIII.

M. Townsend, qui, dans sa dissertation sur les lois relatives aux pauvres, a traité ce sujet avec autant de clarté que de profondeur, finit par une proposition qui me paraît en contradiction avec les principes qu'il a si bien exposés. Il voudrait que les sociétés de bienfaisance qui sont établies dans les paroisses d'une manière libre et purement volontaire, devinssent forcées et obligatoires. Il propose de passer un règlement en vertu duquel tout célibataire payerait un quart de ses gages ou salaires, et un homme marié, père de quatre enfants, n'en payerait que la trentième partie [1].

Je dirai d'abord qu'à l'instant où l'on convertirait les souscriptions libres en contributions forcées, elles agiraient précisément comme une taxe sur le travail. Or, une telle taxe est toujours payée par le consommateur, comme l'a très bien fait voir Adam Smith, et elle est payée avec plus de frais. Par conséquent, les propriétaires de terres ne seraient point soulagés par ce plan. Ils payeraient la même somme qu'ils payent aujourd'hui, avec cette seule différence qu'au lieu de livrer cet argent à leur paroisse, sous forme de contribution directe pour les pauvres, ils la fourniraient par la hausse du prix du travail et de toutes les marchandises. Ainsi une contribution forcée de cette nature aurait presque tous les mauvais effets du système actuel d'assistance; et quoique le nom fût changé, l'esprit de l'institution serait toujours le même.

Le doyen Tucker, dans ses remarques sur un plan de même nature proposé par M. Pew, dit qu'après beaucoup de discours et de réflexions sur ce sujet, en dernier résultat c'est à une souscription volontaire qu'il s'arrête, et qu'il ne lui paraît pas qu'on doive la convertir en contribution forcée. Une souscription volontaire ressemble à un impôt sur le luxe. Elle n'a pas nécessairement l'effet de hausser le prix du travail.

Il faut remarquer aussi que dans une souscription volontaire, chacun des souscripteurs ayant un droit naturel d'inspection, peut exiger que les conditions de l'association soient exactement remplies; ou si on ne les remplit pas, il conserve la liberté de se retirer de cette société. Mais si l'on donnait à la souscription la forme d'une contribution universelle et forcée, comme elle deviendrait dès-lors une affaire nationale, il n'y aurait plus aucune garantie de l'exécution des conditions primitives de cette institution. Et lorsque les fonds viendraient à manquer, ce qui arriverait nécessairement, puisque bientôt tous les fainéants et les dissipateurs tomberaient à la charge de la fondation, on exigerait sans doute une contribution plus forte, et personne ne pourrait s'y soustraire. Ainsi

[1] *Dissertation on the poor laws*, p. 89, deuxième édit., 1787.

le mal irait toujours croissant, précisément comme croit à présent la taxe des pauvres. Il est vrai que, si l'assistance donnée par une telle fondation était toujours spécifiée exactement, sans pouvoir être augmentée sous aucun prétexte, comme cela a lieu dans les associations volontaires actuelles, ce serait un grand avantage. Mais on pourrait tout aussi bien l'obtenir en adoptant le même principe dans la distribution des sommes recueillies par la taxe des pauvres qui se lève dans chaque paroisse. Il paraît donc que rendre forcées les souscriptions volontaires ne diffère point essentiellement de la simple continuation de la taxe actuelle; et que toute espèce de forme de distribution que l'on pourrait adopter dans l'un de ces plans, pourrait également être adoptée dans l'autre.

Faire payer aux célibataires le quart de leurs gains hebdomadaires, et aux hommes chargés de famille la trentième partie seulement, serait imposer aux célibataires une forte amende et accorder une gratification à la procréation des enfants. Rien ne peut être plus opposé aux vues dans lesquelles M. Townsend a écrit son excellent ouvrage. Il établit comme un principe général, qu'un système de lois en faveur des pauvres ne peut être bon, s'il ne règle pas la population par la demande du travail [1]. Mais il est évident que la loi qu'il propose tend à encourager la population, sans aucun rapport avec la demande du travail. Elle punit le jeune homme de sa prudence, qui l'a engagé à s'abstenir du mariage, dans un temps où peut-être la demande du travail était si petite, que son gain ne pouvait suffire à l'entretien d'une famille. Tout système de contribution forcée pour les pauvres me paraît devoir être rejeté. Mais si l'on exigeait que les célibataires fournissent une avance pour avoir droit à des secours lorsqu'ils viendraient à se marier, il serait juste qu'ils reçussent ces secours en proportion des sommes qu'ils auraient avancées. Celui qui aurait contribué du quart de son gain pendant le cours d'une année seulement ne devrait pas se trouver au pair avec celui qui aurait fait la même contribution pendant dix ans.

M. Arthur Young paraît, dans la plupart de ses ouvrages, entendre très bien le principe de population, et se faire une juste idée des maux qu'entraîne la multiplication des hommes, lorsqu'elle va au-delà des bornes que lui assignent la demande du travail et les moyens de subsister avec une sorte d'aisance. Il a beaucoup insisté sur ce point dans son *Voyage en France*, et il s'est appliqué à faire voir les suites fâcheuses de l'excès de population qu'a fait naître dans ce pays-là une trop grande

[1] *Dissertation on the poor Laws*, deuxième édit., p. 84.

division des propriétés foncières. Il dit avec raison que multiplier ainsi les hommes c'est multiplier le malheur. « On se marie, on a des enfants, dans l'espérance de les élever, mais sans que cette espérance s'appuie sur aucun motif raisonnable. Ainsi les hommes se multiplient au-delà de la demande qu'en font les villes et les manufactures. La suite de cet ordre de choses est la plus extrême détresse et la mort d'une multitude d'individus, qui succombent aux maladies engendrées par la mauvaise nourriture [1]. »

Ailleurs il cite un passage plein de sens tiré du rapport du comité de mendicité, où, en parlant des maux que cause un excès de population, on finit par ces mots : « Il faudrait enfin nécessairement que le prix du travail baissât par la plus grande concurrence des travailleurs, d'où résulterait une indigence complète pour ceux qui ne trouveraient pas de travail, et une subsistance incomplète pour ceux même auxquels il ne serait pas refusé. » En commentant ce passage, Arthur Young s'exprime ainsi : « La France offre elle-même une preuve sans réplique de la justesse de cette assertion. Les observations que j'ai faites en diverses provinces de ce royaume, démontrent à mes yeux que sa population surpasse tellement son industrie et son travail, qu'il serait beaucoup plus puissant et florissant s'il comptait cinq ou six millions de moins dans le nombre de ses habitants. L'excessive population qui le surcharge présente de toutes parts un spectacle de misère absolument incompatible avec le degré de prospérité nationale auquel il pouvait atteindre sous son ancien gouvernement. Un voyageur, même moins occupé que moi de ce genre d'observation, ne peut manquer d'en être frappé. Et personne ne doit s'étonner de voir ces signes de détresse, lorsqu'on songe au prix du travail, à celui des denrées nécessaires à la vie, et à l'état déplorable auquel les classes inférieures du peuple sont réduites par la moindre hausse dans le prix du blé. »

« Si l'on veut, dit encore cet auteur, voir un district où il y ait aussi peu de malheur que pouvait le comporter l'ancien gouvernement de France, il faut sans doute se transporter dans les lieux où il n'y a point de petits propriétaires. Il faut visiter les grandes fermes de la Beauce, de la Picardie, d'une partie de la Normandie et de l'Artois. Dans ces provinces, on trouvera une population qui ne dépasse pas le nombre qui peut être régulièrement employé et salarié. Si, même dans ces districts, on venait à rencontrer, contre la règle générale que je viens de donner, un lieu où règne une excessive misère, il y a vingt à parier contre un

[1] *Travels in France*, vol. I, ch. XII, p. 408.

que ce sera une paroisse en possession de quelques communes, qui séduisent le pauvre, en l'engageant à élever du bétail, à devenir propriétaire, et en conséquence misérable. Au retour de ce voyage, que l'on passe en Angleterre, et on y verra des paysans bien vêtus, bien nourris, vivant dans l'aisance, et parmi lesquels il n'y en a pas un sur mille qui possède une portion de terre ou du bétail. » Peu après, à l'occasion des encouragements donnés au mariage, il dit en parlant de la France : « Le principal malheur de ce royaume est d'avoir une population si grande, qu'il ne peut ni l'employer ni la nourrir. Pourquoi donc encourager le mariage? Voulez-vous avoir un plus grand nombre d'hommes, précisément parce que vous en avez plus que vous ne pouvez en employer? La concurrence pour les aliments est telle que votre peuple meurt de faim, et vous voulez encourager une plus abondante production d'hommes, qui ne peut manquer d'augmenter cette concurrence. On peut légitimement demander s'il ne conviendrait pas mieux de donner aux lois une direction toute contraire; s'il ne serait pas d'une bonne politique de s'opposer au mariage de ceux qui ne pourraient pas prouver qu'ils sont en état de pourvoir à l'entretien de leur famille. Mais à quoi bon encourager le mariage, tandis qu'on est assuré que, sans aucun encouragement, il se fera un mariage partout où il convient qu'il se fasse. Il n'y a point d'exemple qu'un pays ait offert de l'occupation et du travail en abondance, sans qu'aussitôt il s'y soit fait des mariages en proportion de la facilité de s'établir. Ainsi la politique qui les encourage est tout au moins inutile, et peut devenir nuisible. »

Quand on a vu cet auteur comprendre si pleinement le principe de population, et s'exprimer sur ce sujet avec tant de justesse, on est surpris de lui entendre dire dans un écrit plus récent[1] : « Le moyen le plus propre à prévenir le retour de ces disettes, si accablantes pour le pauvre, serait d'assurer, à tout ouvrier père de trois enfants ou plus, la propriété d'un acre[2] de pommes de terre, et assez de pâturages pour nourrir une ou deux vaches[3].... Si chacun d'eux avait un champ assez étendu de pommes de terre et une vache, ils ne se soucieraient guères plus du prix du blé que ne font leurs frères les Irlandais. »

« Tout le monde, ajoute-t-il, convient que le système est bon, mais il s'agit de savoir par quels moyens on pourrait le mettre en vigueur. »

---

[1] *The question.... État de la question relative à la disette, et examen des remèdes à ce mal*, broch. 1800. (*Note de l'auteur.*)

[2] L'acre est à l'arpent comme 1000 est à 1262. (*Note des traducteurs.*)

[3] *The question*, p. 77.

J'ignorais, je l'avoue, que la bonté de ce système fût si généralement reconnue. Quant à moi, je proteste en mon propre nom, afin de n'être point compris dans cette expression collective, *tout le monde*, car ce système, s'il venait à être adopté, serait, selon moi, le coup le plus fatal qu'on ait jamais pu porter au bonheur de la partie inférieure du peuple.

M. Young continue : « La grandeur de l'objet, dit-il, doit nous engager à vaincre, pour l'obtenir, toutes les difficultés qui ne sont pas absolument insurmontables. Il est probable qu'on pourrait y parvenir par un règlement analogue à celui que je vais proposer.

« 1° Dans les lieux où il y a des pâturages communs, tout ouvrier père de.... enfants aura droit à une partie de terrain proportionnée à l'étendue de sa famille, qui lui sera assignée par les officiers de sa paroisse, etc...., et on achètera pour lui une vache. Cet ouvrier possédera l'un et l'autre jusqu'à sa mort, en payant annuellement 40 shellings, jusqu'à ce que le prix de la vache, etc., soit acquitté. A sa mort, cette propriété sera transmise à l'ouvrier chargé de la plus nombreuse famille, pour en jouir jusqu'à sa mort, en payant à la veuve de son prédécesseur.... shellings par semaine.

« 2° Les ouvriers qui se présenteront pour recevoir, à raison de la famille dont ils se trouveront chargés, des portions de terrain et des vaches, en recevront jusqu'au moment où les concessions faites sur les communaux s'élèveront à....

« 3° Dans les paroisses qui ne possèdent point de biens communaux, et où la qualité de la terre permettra l'exécution du règlement, chaque *cottager*[1] qui ne se trouverait pas posséder au bout d'un certain temps assez de terre pour nourrir une vache, et avoir un acre en pommes de terre (d'après une estimation raisonnable et sujette à l'appel aux cours de sessions), aura droit de demander à sa paroisse.... shellings par semaine; chargeant les propriétaires et fermiers de pourvoir aux moyens de le faire; laissant aux paroisses le soin d'acheter les vaches et de se faire rembourser de leurs avances par une rétribution annuelle[2].

« Le grand objet en tout ceci est, à l'aide du lait et des pommes de terre, de détourner les pauvres des campagnes de consommer du froment; de substituer à cet aliment d'autres substances non moins sa-

---

[1] Ces domestiques externes des propriétaires et des fermiers, reçoivent de leur maître une maison, un petit jardin, autant d'herbe qu'il en faut pour nourrir une vache, et peut-être un acre ou deux de mauvaise terre labourable. *Rich. des nat.* de la trad. de G. Garnier, t. I. (*Note des traducteurs.*)

[2] *The question*, p. 78.

lubres et nourrissantes, et aussi indépendantes de toute espèce de disette naturelle ou artificielle, que peut le permettre l'ordre établi par le Créateur[1]. »

Un tel plan n'agirait-il pas de la manière la plus directe comme un encouragement au mariage et comme une gratification à la procréation des enfants, dispositions si justement blâmées par M. Young dans son *Voyage en France?* Cet écrivain pense-t-il sérieusement que ce soit une chose désirable de nourrir les habitants des campagnes de lait et de pommes de terre; de les rendre aussi indépendants du prix du blé et de la demande du travail que leurs frères les Irlandais?

La cause particulière de malheur et de pauvreté qui abaisse les classes inférieures du peuple en France et en Irlande, est que dans le premier de ces pays l'extrême subdivision des propriétés foncières, dans le second la facilité d'avoir une cabane et des pommes de terre, ont fait naître une population qui n'est pas demandée par l'état actuel des capitaux et des divers emplois d'activité. La suite inévitable d'une telle loi serait, comme l'a fort bien dit le comité de mendicité dans le passage cité ci-dessus, de faire baisser le prix du travail par la grande concurrence des travailleurs; d'où ne pourrait manquer de résulter l'indigence absolue de ceux qui resteraient sans emploi, et des moyens incomplets de subsistance pour ceux mêmes qui seraient mis en activité de travail.

Telle est la situation à laquelle le peuple serait réduit par ce plan, qui a pour base l'encouragement du mariage et l'introduction d'un aliment indépendant du prix du blé et par conséquent indépendant de la demande de travail.

On dira peut-être que nos lois actuelles sur les pauvres encouragent d'une manière régulière le mariage et la procréation des enfants, parce qu'elles distribuent les secours proportionnellement à l'étendue des familles, et que le plan que M. Young propose d'y substituer a le même effet à la vérité, mais d'une manière moins nuisible. Je réponds qu'en cherchant à guérir les maux que nous causent les lois actuelles sur les pauvres, nous ne devons pas en conserver ce qu'elles ont de plus pernicieux. M. Young sait aussi bien que moi, que la principale raison qui a toujours rendu les lois en question inefficaces pour le soulagement des pauvres, est qu'elles tendent à encourager une population qui ne se règle point sur la demande du travail. M. Young lui-même fait remarquer cet effet en Angleterre, et observe que, malgré la prospérité sans exemple de ses manufactures, « la population y est quelquefois trop

[1] *The question*, p. 79.

forte, comme le prouve l'accroissement dangereux de la taxe des pauvres dans les villages [1]. »

Mais le fait est que le plan de M. Young agirait avec beaucoup plus de force, pour encourager la population à dépasser la mesure de la demande du travail, que ne font les lois sur les pauvres actuellement existantes. Il n'est pas douteux que bien des gens ne renoncent au mariage lorsqu'ils prévoient avec sûreté qu'ils retomberont à la charge de leur paroisse. Ils éprouvent une répugnance louable à s'y présenter pour recevoir des secours, non-seulement par un reste de cet honnête sentiment d'indépendance qui n'est pas entièrement éteint, mais parce que la forme sous laquelle ces secours sont accordés les rend pour eux fort pénibles. Le rapport des naissances et des mariages à toute la population, qui a été indiqué ci-dessus, prouve que les lois actuelles sur les pauvres n'encouragent pas autant le mariage qu'on aurait été porté à le croire en ne raisonnant que d'après la théorie. Il en serait bien autrement si un ouvrier, à l'instant où il est tenté de conclure un mariage prématuré, au lieu de cet appareil redoutable d'une maison de travail et des officiers de paroisse, n'avait devant les yeux que l'image séduisante d'une propriété rurale et d'une vache dans son pâturage. M. Young a répété souvent que le désir de devenir propriétaire suffisait pour exciter à beaucoup d'entreprises. Il serait étrange que ce même désir ne pût suffire pour exciter au mariage, entreprise pour laquelle l'expérience fait voir que les hommes n'ont naturellement aucune aversion.

La population qu'on ferait naître par de tels moyens se soutiendrait au moyen de la culture plus étendue des pommes de terre, et par conséquent elle continuerait à croître sans aucun rapport à la demande du travail. Dans la situation actuelle de l'Angleterre, nonobstant l'état florissant de ses manufactures et les nombreux obstacles qu'éprouve sa population, il n'y a point de problème pratique plus difficile à résoudre que celui de trouver de l'occupation pour les pauvres. Mais dans les circonstances que je viens de peindre, et qui seraient la suite du plan de M. Young, la difficulté serait centuplée.

En Irlande et dans tout pays où les pommes de terre feront la principale nourriture du peuple, et où tout homme pressé de se marier trouvera à sa portée un petit champ qui, planté en pommes de terre, suffira à l'entretien d'une famille, on pourra proposer des prix, jusqu'à épuiser le trésor public, pour découvrir le meilleur moyen d'occuper les pauvres; mais jusqu'à l'époque où quelque cause puissante viendra arrêter les

[1] *Travels in France*, vol. I, ch. XVII, p. 470.

progrès rapides de la population qu'excite un tel ordre de choses, on peut se tenir pour assuré qu'on n'arrivera point à la solution d'un problème qui présente une véritable impossibilité physique[1].

M. Young suppose que, si le peuple se nourrissait de lait et de pommes de terre, il serait moins exposé qu'à présent aux disettes. Il m'est impossible de comprendre quel peut être le fondement d'une telle opinion. Sans doute ceux qui vivent de pommes de terre ne peuvent souffrir de la disette de blé. Mais y a-t-il donc quelque chose d'absurde à supposer que la récolte des pommes de terre vienne à manquer? Il me semble que l'on convient généralement que cette racine est plus sujette que le grain à être endommagée pendant l'hiver. Comme un champ mis en pommes de terre donne plus de substance alimentaire que par toute autre espèce de culture, si cette racine devenait tout-à-coup la nourriture générale du peuple, il arriverait qu'au premier moment on en produirait plus qu'il ne serait nécessaire pour satisfaire à la demande, et que par conséquent on se trouverait d'abord dans l'abondance. M. Young fait, dans son *Voyage en France*, l'observation suivante : « Dans les districts qui contiennent de vastes étendues de terres en friches naturellement assez fertiles, comme aux pieds des Pyrénées, par exemple; si ces terres appartiennent à des communautées qui soient disposées à les vendre, on voit régner l'économie et l'activité, qu'anime l'espérance de s'établir et de se marier. Il y a dans tout le voisinage un accroissement de population qui a quelque chose d'analogue à celui que l'on observe en Amérique; et lorsque les terres sont à bas prix, on y sent peu la misère. Mais comme dans ces circonstances la procréation est très considérable, la moindre diminution qui survient dans les moyens de subsistance produit de grands maux. Cette diminution peut provenir ou du renchérissement des terres en friches, ou de ce que les meilleures terres sont vendues, ou de ce qu'il s'élève des difficultés qui en rendent l'acquisition inutile. J'ai vu toutes ces diverses circonstances agir dans ces montagnes. A l'instant où il survient quelque obstacle de ce genre, la

[1] Le Dr Crumpe a traité ce sujet à l'occasion d'un prix, et sa dissertation a beaucoup de mérite. Elle contient beaucoup de remarques utiles et instructives. Mais tant que le capital du pays n'est point proportionné à sa population, attendre du succès d'un projet de cette nature, c'est se flatter d'une espérance chimérique. Je suis aussi fortement porté à croire, que les habitudes d'indolence et de turbulence, que l'on remarque en Irlande chez le bas peuple, dépendent du *système des pommes de terre*, et ne changeront qu'avec un système qui fait multiplier cette partie de la nation si fort au-delà des bornes assignées par la demande régulière du travail. (*Note de l'auteur.*)

détresse où se trouve le peuple est proportionnée à l'activité et au courage qui dominaient auparavant, et qui avaient si fort hâté la population [1]. »

Cette description s'applique fort bien à l'état où se trouverait l'Angleterre, si l'on y faisait à tout le peuple une distribution de terres divisées en petites portions, et si on l'accoutumait à faire des pommes de terre sa nourriture générale. Pendant un certain temps ce changement paraîtrait avoir d'heureux effets, qui, se joignant à l'idée de la propriété, rendraient le nouveau système très agréable aux pauvres. Mais, comme dit ailleurs M. Young, « bientôt on rencontre une limite à laquelle la terre, de quelque manière qu'on la cultive, ne peut pas nourrir un plus grand nombre d'habitants. Et cependant ces mœurs simples qui favorisent si fort le mariage durent encore. Quel peut être le résultat de cet ordre de choses, si ce n'est la plus effrayante misère [2] ? »

Lorsque toutes les terres communes auront été divisées, et que l'on commencera à trouver difficile de procurer à ceux qui en demanderont des portions de terrain pour y cultiver des pommes de terre, l'habitude qui se sera établie de se marier de bonne heure occasionnera un état de détresse pénible et compliqué. Quand, par l'accroissement de la population et la diminution des sources qui peuvent fournir des vivres, le produit moyen des pommes de terre ne s'élèvera pas au-dessus de la consommation moyenne, une disette de pommes de terre sera à tous égards aussi probable que peut l'être à présent une disette de blé. Et lorsqu'elle se fera sentir elle sera incomparablement plus redoutable.

Partout où le bas peuple vit principalement de l'espèce de grains la plus chère, comme en Angleterre, où le froment est la nourriture générale, il y a, en temps de disette, des ressources considérables. L'orge, l'avoine, le riz, les soupes économiques et les pommes de terre s'offrent comme des aliments moins chers et cependant très salubres. Mais quand la nourriture ordinaire du peuple est celle qui se vend au plus bas prix, il n'y a plus d'autre ressource en temps de disette que de manger des écorces d'arbres, comme font les pauvres en Suède. Et un grand nombre de ceux qui sont réduits à cette extrémité périssent de misère et de faim.

Les salaires du travail se régleront toujours par le rapport de l'offre à la demande. Or, dans le système des pommes de terre, il y aurait bientôt plus d'offres de bras qu'il ne serait nécessaire pour satisfaire à la demande ; et le travail continuerait d'être offert constamment à très bas prix, à cause du bas prix de la nourriture qui l'alimente. Bientôt donc

[1] *Travels in France*, vol. I, ch. XVII, p. 409. — [2] *Ibid.*

le prix commun du travail serait principalement réglé par le prix des pommes de terre, au lieu d'être réglé par le prix du froment, comme il l'est actuellement. Cet ordre de choses amènerait naturellement les haillons et les misérables chaumières d'Irlande.

Quand il arrive occasionnellement que la demande du travail excède l'offre, et quand les salaires sont réglés par le prix de l'espèce de grain la plus chère, ces salaires suffisent ordinairement pour que l'ouvrier se procure quelque chose au-delà de sa nourriture : le bas peuple est alors en état de se vêtir et de se loger d'une manière décente. S'il y a quelque vérité dans le parallèle de l'ouvrier anglais et de l'ouvrier français, tel que le présente M. Young, c'est par ces deux circonstances qu'il faut l'expliquer. Si on venait à les changer en faisant adopter au peuple le lait et les pommes de terre comme base de sa nourriture; si en conséquence l'offre du travail se trouvait constamment surpasser beaucoup la demande, et si les salaires se réglaient sur le prix de la nourriture qui est au plus bas prix, l'avantage dont l'ouvrier anglais a paru jouir serait perdu, et aucun effort de bienfaisance ne pourrait prévenir l'invasion de la misère la plus complète et la plus générale.

D'après ce principe, on comprend qu'il n'est nullement à souhaiter que les soupes économiques du comte de Rumford soient adoptées comme nourriture générale du peuple. C'est une invention précieuse pour des établissements publics et pour servir de ressource dans certaines occasions; mais si une fois elles venaient à être universellement adoptées par les pauvres, on n'aurait aucun moyen d'empêcher qu'elles ne réglassent le prix du travail; et il arriverait que l'ouvrier, après avoir eu au premier moment quelque chose de plus à mettre en épargne pour des dépenses d'un autre genre que la nourriture, finirait par avoir dans la suite beaucoup moins à épargner pour le même objet.

On doit désirer, pour le bonheur du peuple, une nourriture habituellement chère, sur laquelle se règlent les salaires; et pour les temps de disette, une nourriture moins chère, qui remplace facilement et agréablement la nourriture ordinaire[1]. Pour rendre plus facile le passage d'une de ces nourritures à l'autre, et pour marquer en même temps d'une manière utile la distinction entre ceux qui se mettent dans la dé-

---

[1] Il est certainement à désirer qu'à chaque *cottage* ou cabane en Angleterre soit attaché un jardin, bien garni de légumes et de végétaux nutritifs. Quelque variété dans les aliments est utile à tous égards. Les pommes de terre sont sans contredit une précieuse ressource, quoiqu'à mon avis il fût très fâcheux que l'ouvrier en fît sa principale nourriture. (*Note de l'auteur.*)

pendance des secours de paroisse et ceux qui savent s'en passer, je crois qu'on ferait fort bien d'adopter un plan particulier conçu par M. Young. Cet auteur propose de « passer un acte portant défense de fournir, pour la nourriture, aucune autre espèce d'assistance que des pommes de terre, du riz et de la soupe; et d'établir ce règlement, non comme une mesure provisoire, mais comme une loi permanente [1]. » Je ne crois pas qu'un tel règlement dût nécessairement engager les classes inférieures du peuple à faire de ces aliments leur principale nourriture. Et s'il rendait plus facile en temps de disette une substitution nécessaire, si surtout il servait à distinguer le pauvre assisté du pauvre indépendant, il aurait incontestablement beaucoup d'avantage.

Comme il est bien reconnu que l'*usage du lait et des pommes de terre, ou des soupes économiques, pour la principale nourriture du peuple, produirait une baisse dans le prix du travail*, quelque froid politique sera tenté peut-être de proposer l'adoption de ce système, par la pensée qu'il mettrait l'Angleterre en état d'offrir, dans les marchés de l'Europe, ses articles de manufacture à un prix si bas, que personne ne pourrait lui faire concurrence. Je ne saurais sympathiser avec le sentiment qui pourrait suggérer de telles vues. Et véritablement il m'est impossible d'imaginer rien de plus odieux que de condamner sciemment les ouvriers de son pays aux haillons et aux misérables chaumières de l'Irlande, pour le plaisir de vendre un peu plus de beaux draps et de toiles de coton [2]. La puissance et la richesse d'une nation

---

[1] *Question of scarcity*, etc., p. 80. On pourrait adopter ce plan au moins pour les maisons de travail. Dans les assistances qui se font au domicile des pauvres il serait peut-être d'une exécution plus difficile. (*Note de l'auteur.*)

[2] En faisant cette observation, je n'ai point en vue M. Young, qui, je n'en doute point, désire très sincèrement améliorer le sort des classes inférieures du peuple. Mais je ne pense pas que son plan général soit propre à servir ses vues à cet égard. Ou il n'a pas vu les conséquences qui me frappent, ou il a meilleure opinion que moi de l'état du peuple en Irlande. Dans son voyage en cette île, il semble avoir été frappé de l'abondance des pommes de terre et de la garantie qu'elles procurent contre la disette. S'il y avait été en 1800 et 1801, il y aurait été affecté bien différemment. La facilité qu'ont eue jusqu'ici les Irlandais de se procurer des portions de terrain à mettre en pommes de terre a certainement rendu les disettes rares. Mais, quoique tous les effets du système adopté à cet égard dans ce pays-là n'aient pas encore été sentis, on en a assez vu pour comprendre que ce système n'est rien moins que désirable.

M. Young a plus récemment développé son plan avec plus de détail, dans une brochure intitulée : *Recherches sur la convenance d'appliquer les terres incultes au soutien des pauvres. An inquiry into the propriety of applying*, etc. L'impression que son plan avait fait sur moi n'a pas changé par ces explications nouvelles. Il

n'ont de valeur, après tout, qu'en tant qu'elles contribuent au bonheur des individus qui la composent. Sous ce rapport, je suis fort loin de vouloir les déprécier; je les envisage au contraire comme étant en général des moyens absolument nécessaires pour obtenir cette fin. Mais s'il se présentait un cas particulier où les moyens et la fin fussent en opposition directe, la raison ne permet pas d'élever un doute sur le parti qu'il y aurait à prendre.

Heureusement, ici cette opposition ne se rencontre pas, et en adoptant même les principes de la politique bornée que je réfute, on devrait rejeter le plan proposé. On a toujours observé que ceux qui travaillent principalement sur leur propre fonds de terre, se décident avec beaucoup de paresse et de répugnance à travailler pour les autres. Il doit nécessairement arriver, par l'usage général d'une nourriture à très bas prix, un moment où la population se trouve accrue beaucoup au-delà du terme que lui assigne la demande du travail. A cette époque il s'est engendré parmi le peuple des habitudes de paresse et de turbulence, singulièrement défavorables à la prospérité des manufactures. Quoiqu'en Irlande le travail soit à très bas prix, il y a dans ce pays fort peu de produits de manufactures qui puissent être exportés dans les marchés étrangers à des prix aussi bas que les produits des manufactures d'Angleterre. Cela vient en grande partie de ce qu'on n'y a pas contracté ces habitudes de travail et d'industrie, qui ne peuvent naître que dans les lieux où il y a pour les ouvriers des occupations régulières et un emploi constant d'activité.

---

me paraît toujours tendre à assimiler le sort de l'ouvrier anglais à celui du bas peuple d'Irlande. M. Young semble, en traitant ce sujet, avoir oublié ses propres principes. Il a traité la question des moyens de pourvoir aux besoins des pauvres, comme s'il ne s'agissait que de pourvoir aux besoins d'un *nombre donné* de personnes. Si le problème pouvait se réduire à ces termes-là, on n'aurait pas été tant de siècles à le résoudre. Mais la question est celle-ci : Comment peut-on pourvoir aux besoins des pauvres, sans en augmenter perpétuellement le nombre? On comprend aisément que, pour obtenir cette fin, il ne peut être fort utile de donner à chaque pauvre une vache et une portion de terrain. Si, après avoir opéré la division complète de toutes les terres communes, on laissait subsister les lois sur les pauvres telles qu'elles sont aujourd'hui, on ne saurait imaginer une raison pour laquelle la taxe des pauvres ne dût pas s'élever en peu d'années à un taux égal à celui que nous lui voyons maintenant atteindre; indépendamment de toutes les sommes qui auraient été dépensées en terres et en bétail conformément au plan en question. (*Note de l'auteur.*)

CHAPITRE XII [1].—EXAMEN DE DIVERS PLANS QUI ONT ÉTÉ PROPOSÉS POUR AMÉLIORER LE SORT DES PAUVRES (*Suite*). — PLAN D'OWEN. — PLAN DE CURWEN. — INFLUENCE DES CAISSES D'ÉPARGNE, etc.

L'accroissement de cette partie de la société qui, dans le cours de ces dernières années, est devenue totalement ou partiellement dépendante de l'assistance paroissiale, joint à l'accroissement du fardeau de la taxe des pauvres imposée aux propriétés foncières, avait opéré, depuis quelque temps, un changement graduel dans l'opinion publique relativement à l'influence que peut avoir, sur les classes ouvrières et sur la société en général, une réserve légale faite pour l'entretien des pauvres. Mais la détresse qui a suivi la paix de 1814, la grande et soudaine surcharge qui en est résulté pour les paroisses, ont accéléré ce changement d'une manière marquée. Des vues plus justes et plus éclairées sur ce sujet s'accréditent de jour en jour; on comprend mieux, on reconnait plus généralement les difficultés inséparables d'un tel établissement; des opinions se répandent, par la voie de l'impression et par celle de la simple conversation, qui auraient été considérées, il n'y a pas plus de vingt ans, comme une espèce de trahison contre l'État.

Ce changement dans l'opinion, hâté par la souffrance du moment, a dirigé fortement l'attention sur les lois des pauvres; et comme il a été reconnu que le système actuel a manqué son but, divers plans ont été proposés pour le remplacer ou pour l'améliorer. Il peut être utile de rechercher brièvement jusqu'à quel point les plans qui ont été publiés sont propres à remplir leur objet. On croit assez généralement qu'il doit résulter de l'état actuel de l'opinion publique quelque importante décision. Pour qu'une telle mesure ait un succès permanent, il faut absolument qu'elle s'applique à un certain point à la source réelle de la difficulté. Et toutefois il y a de bonnes raisons de craindre que, malgré le progrès des lumières à cet égard, on ne néglige cette condition indispensable.

Au nombre des plans qui ont excité à un haut point l'attention publique, est celui qu'a proposé M. Owen. J'ai déjà fait allusion aux vues de M. Owen dans le chapitre sur les systèmes d'égalité, et j'ai parlé de son expérience avec le respect qui lui est dû. S'il ne s'agissait que d'entretenir, de nourrir et d'élever au mieux des sociétés de douze cents personnes, peu d'hommes auraient plus de droit à être écoutés; mais, dans le plan qu'il a proposé, M. Owen semble avoir entièrement mé-

[1] Écrit en 1817. (*Note de l'auteur.*)

connu la nature du problème qu'il avait à résoudre. Ce problème est celui-ci : *Pourvoir à l'entretien de ceux qui sont dans le besoin, de manière à prévenir l'accroissement continuel de leur nombre, et du rapport de ce nombre à toute la population.* Or, on ne peut disconvenir que le plan de M. Owen ne soit tout-à-fait étranger à la solution de ce problème, et qu'il ne tende même directement à une fin contraire, je veux dire à accroître le nombre des pauvres.

Si les établissements qu'il recommande pouvaient en effet être dirigés conformément aux intentions qu'il manifeste, l'ordre de la nature et les leçons de la Providence seraient renversés, les paresseux et les dissipateurs seraient dans une situation que les hommes laborieux et vertueux ne pourraient qu'envier. L'ouvrier de la campagne ou l'artisan, qui aujourd'hui est mal logé et mal vêtu, qui travaille douze heures par jour pour nourrir sa famille, n'aurait plus de motifs de déployer son activité, lorsque la récompense du relâchement et du recours à la paroisse serait un bon logement, de bons vêtements, l'entretien et l'éducation de tous ses enfants, et le droit acquis d'échanger douze heures d'un travail dur contre quatre ou cinq heures d'un doux travail agricole sur une agréable ferme. Sous l'empire de pareilles tentations, le nombre de ceux qui déserteraient leurs fermes et leurs ateliers pour tomber à la charge des nouveaux établissements, joint au rapide accroissement de la population par ces établissements eux-mêmes, rendrait bientôt tout-à-fait insuffisant à leur entretien les premiers achats de terres. Il faudrait en acheter d'autres pour de nouveaux établissements; et si les classes supérieures de la société étaient tenues de suivre le système, en se conformant à son esprit et à son but, nul doute qu'en peu de temps la nation entière ne fût transformée en une nation de pauvres, dont les biens seraient en commun.

Ce résultat peut-être ne serait pas, pour M. Owen, un sujet d'alarme. Il n'est pas absolument impossible qu'il l'ait eu en vue et qu'il l'ait envisagé comme le meilleur moyen d'introduire sans secousse cette communauté de biens, qu'il croit indispensable pour le perfectionnement de la vertu et du bonheur. Mais ceux qui ne pensent pas comme lui, ceux qui diffèrent du tout au tout de son opinion sur les effets de la communauté des biens, ceux qui, dans son grand principe, distinguent le présent de l'avenir, qui croient qu'à la vérité, dans notre état actuel, un homme peut produire plus qu'il ne consomme, mais que cela cesserait d'être vrai si la culture franchissait les bornes que lui assigne la propriété, ceux-là, dis-je, ne peuvent manquer de considérer tous les pas que l'on ferait vers l'exécution d'un tel plan, comme conduisant

à un système d'indolence universelle, de pauvreté et de malheur.

Telle est, d'après l'action naturelle et nécessaire du principe de population, l'issue du plan de M. Owen, en supposant que l'exécution en soit possible et que les sociétés de pauvres répandues dans tout le pays eussent tout le succès que l'auteur en peut attendre.

Mais il est probable que, dès le début, une autre grande objection, qui s'élève contre tous les systèmes de propriété commune, déconcerterait l'expérience tentée par M. Owen et détruirait le bonheur auquel il aspire. Dans la société de Lanark, il y a deux stimulants à l'industrie et à la bonne conduite, qui manqueraient totalement dans les sociétés proposées. A Lanark, tout homme possède en propre la totalité de ses gains. La faculté dont il jouit de pourvoir à son entretien et à celui de sa femme et de ses enfants, d'une manière décente et au sein de l'aisance, est dans un rapport exact avec son activité laborieuse, sa sobriété, son économie. A Lanark encore, si un ouvrier persévère dans l'habitude de l'indolence et de la négligence, s'il s'enivre et gâte l'ouvrage, ou si à tout autre égard il se conduit essentiellement mal, non-seulement il éprouve la peine naturelle d'une diminution de gain, mais il peut en tout temps être mis dehors, et la société se trouve par là délivrée de l'influence et de l'exemple d'un membre corrompu et dangereux. Dans les établissements proposés, au contraire, l'activité, la sobriété, la bonne conduite de chaque individu seraient très faiblement liées à la faculté de vivre dans l'aisance, pour lui et sa famille ; et dans le cas où il persévérerait dans la paresse ou le désordre, au lieu du remède, simple et efficace, du congé donné, il faudrait avoir recours à un système de châtiments directs d'une espèce quelconque, déterminés et exécutés sous les ordres de l'autorité supérieure ; procédé toujours pénible et affligeant, et généralement inefficace.

L'expérience faite avec le succès le plus décidé, dans un établissement tel que celui de Lanark, ne donne aucun droit d'espérer quelque perfectionnement social par des établissements dont les produits seraient versés dans un fonds commun et d'où, par la nature et l'objet de l'institution, personne ne pourrait être écarté. Si, malgré tous ces désavantages, on supposait possible d'administrer de semblables établissements, quelle force de jugement, quelle fermeté, quelle patience seraient requises pour y réussir ! Mais où trouver la réunion de tant de rares qualités pour suffire à gouverner un ou deux millions d'hommes [1] ?

---

[1] L'essai tenté par M. Owen à New-Harmony, dans le district d'Indiana, a pleinement confirmé les prévisions de Malthus. (*Jph. G.*)

En tout, on peut être assuré que le plan de M. Owen rencontrerait des obstacles, tels que, même au début, ils paraissent devoir être insurmontables; et qu'en supposant qu'ils fussent surmontés de manière à faire pleinement réussir l'entreprise, un tel système (si l'on ne s'opposait au progrès de la population par des lois injustes et contraires à la nature) ne pourrait manquer de conduire à la pauvreté et au malheur universels, à un état dans lequel tous les riches à la vérité pourraient bien être rendus pauvres, mais où aucun pauvre ne pourrait être enrichi, pas même au point d'atteindre à la fortune actuelle du simple manouvrier.

Le plan publié par M. Curwen pour améliorer le sort des classes ouvrières est présenté comme une simple esquisse, mais ce ne sont pas les détails, ce sont les principes qui, dans ce moment, nous occupent. Or, les principes sur lesquels cet auteur voudrait fonder les opérations projetées sont énoncés assez clairement dans l'exposition qu'il fait des grands objets qu'il a en vue : 1° Améliorer l'état déplorable auquel les classes inférieures du peuple se trouvent réduites; 2° égaliser, par une nouvelle taxe, la taxe actuelle des pauvres, qui *doit* être imposée pour leur soulagement; 3° donner à tous ceux qui trouveront à propos d'en jouir, droit de suffrage dans l'administration et la distribution du fonds destiné à leur entretien. La première de ces propositions est ou doit être évidemment le but de tout plan proposé. Les deux suivantes doivent être considérées comme les moyens par lesquels on se flatte de l'atteindre.

Mais il est facile de voir que ces deux propositions, quelque désirables qu'elles puissent être à d'autres égards, ne touchent point au grand problème proposé et même n'ont pas ce problème en vue. Nous souhaitons d'arrêter l'accroissement du rapport des pauvres à toute la population, de diminuer ce rapport, afin de donner à la masse des ouvriers plus de richesse, de bonheur et d'indépendance; mais égaliser la taxe des pauvres est une opération qui, considérée en elle-même, aurait une forte tendance à accroître, plutôt qu'à diminuer, le nombre des pauvres assujétis à la dépendance. La taxe paroissiale, dans son état actuel, pèse si lourdement sur une espèce particulière de propriété, que ceux qui en font la distribution ont en général un grand intérêt à la maintenir au taux le plus bas; mais si elle pesait également sur toutes les propriétés, et en particulier si on la percevait sur des districts étendus, ou sur des provinces, les distributeurs n'auraient plus qu'un faible intérêt à la réduire; et on peut s'attendre qu'entre leurs mains, elle prendrait un rapide accroissement.

Il faut convenir, toutefois, que le poids d'une telle taxe, imposée exclusivement aux terres, est essentiellement contraire à l'équité. Il est singulièrement dur pour quelques paroisses où, par l'émigration aux villes et aux manufactures, les naissances excèdent beaucoup les morts, de voir ces émigrants, quelles que soient les circonstances du moment, leur être renvoyés lorsqu'ils sont devenus vieux ou hors d'état de travailler, ou lorsqu'ils sont sans ouvrage. Ces paroisses peuvent manquer totalement des moyens de fournir du travail à ceux qui y sont nés et de pourvoir à leur entretien. Au fait, sans ces émigrations, il n'y serait pas né le même nombre d'enfants. Il est donc certainement dur, dans ces circonstances, de contraindre de telles paroisses à recevoir et entretenir tous ceux qui y sont nés et qui leur sont renvoyés dans un état de détresse. Cependant, dans l'état actuel du pays, le mal le plus pressant n'est pas le fardeau imposé aux terres, mais bien le rapport croissant de la population pauvre. Puis donc que l'égalisation de la taxe tendrait à augmenter ce rapport, je verrais avec peine tenter une telle mesure, si même elle était aisément praticable, à moins qu'on ne posât en même temps une borne inviolable et décisive à l'accroissement de la taxe ainsi égalisée.

L'autre proposition de M. Curwen n'offre pas plus de sûreté contre l'accroissement du nombre des pauvres. On sait assez que les fonds des sociétés amicales [1], dans leur forme actuelle, bien qu'administrés par ceux mêmes qui y versent leurs contributions, sont rarement distribués avec l'économie nécessaire pour donner de la permanence à leurs répartitions; mais comme dans les sociétés nationales que l'auteur propose, une partie considérable des fonds proviendrait de la taxe des pauvres, on peut facilement prévoir que dans tous les cas où les contribuables exerceraient quelque influence, on suivrait des principes encore plus indulgents et moins économiques.

Il y a donc lieu de douter qu'il puisse jamais convenir de mêler des fonds appartenant au public et provenant d'une taxe avec les souscriptions des ouvriers; car si les fonds venaient à manquer, ou par quelque erreur de compte ou par de trop libérales distributions, il est bien probable que le déficit serait pris sur la taxe. Tout règlement, fait en vue de poser une limite à cet égard, ne serait qu'une faible barrière contre des prétentions fondées sur un plan mis en avant par les classes supérieures de la société.

---

[1] Celles des ouvriers qui mettent en commun certaines réserves annuelles. (*Note des traducteurs.*)

Il faut convenir, toutefois, que le poids d'une telle taxe, imposée exclusivement aux terres, est essentiellement contraire à l'équité. Il est singulièrement dur pour quelques paroisses où, par l'émigration aux villes et aux manufactures, les naissances excèdent beaucoup les morts, de voir ces émigrants, quelles que soient les circonstances du moment, leur être renvoyés lorsqu'ils sont devenus vieux ou hors d'état de travailler, ou lorsqu'ils sont sans ouvrage. Ces paroisses peuvent manquer totalement des moyens de fournir du travail à ceux qui y sont nés et de pourvoir à leur entretien. Au fait, sans ces émigrations, il n'y serait pas né le même nombre d'enfants. Il est donc certainement dur, dans ces circonstances, de contraindre de telles paroisses à recevoir et entretenir tous ceux qui y sont nés et qui leur sont renvoyés dans un état de détresse. Cependant, dans l'état actuel du pays, le mal le plus pressant n'est pas le fardeau imposé aux terres, mais bien le rapport croissant de la population pauvre. Puis donc que l'égalisation de la taxe tendrait à augmenter ce rapport, je verrais avec peine tenter une telle mesure, si même elle était aisément praticable, à moins qu'on ne posât en même temps une borne inviolable et décisive à l'accroissement de la taxe ainsi égalisée.

L'autre proposition de M. Curwen n'offre pas plus de sûreté contre l'accroissement du nombre des pauvres. On sait assez que les fonds des sociétés amicales [1], dans leur forme actuelle, bien qu'administrés par ceux mêmes qui y versent leurs contributions, sont rarement distribués avec l'économie nécessaire pour donner de la permanence à leurs répartitions; mais comme dans les sociétés nationales que l'auteur propose, une partie considérable des fonds proviendrait de la taxe des pauvres, on peut facilement prévoir que dans tous les cas où les contribuables exerceraient quelque influence, on suivrait des principes encore plus indulgents et moins économiques.

Il y a donc lieu de douter qu'il puisse jamais convenir de mêler des fonds appartenant au public et provenant d'une taxe avec les souscriptions des ouvriers; car si les fonds venaient à manquer, ou par quelque erreur de compte ou par de trop libérales distributions, il est bien probable que le déficit serait pris sur la taxe. Tout règlement, fait en vue de poser une limite à cet égard, ne serait qu'une faible barrière contre des prétentions fondées sur un plan mis en avant par les classes supérieures de la société.

---

[1] Celles des ouvriers qui mettent en commun certaines réserves annuelles. (*Note des traducteurs.*)

Une autre forte objection à cette espèce de réunion des contributions paroissiales et privées, est que les membres des sociétés fondées sur ce principe ne pourraient pas envisager leur situation comme indépendante. Si la paroisse fournissait la moitié ou le tiers des fonds, ceux qui y auraient part seraient dans une position bien différente de celle des membres des sociétés de bénéfice[1]. Quand ils recevraient les distributions auxquelles l'âge ou la maladie leur donnerait droit, comme elles proviendraient en très grande partie des fonds de la taxe, ils seraient disposés à envisager le nouveau plan sous son vrai point de vue, c'est-à-dire, comme une nouvelle forme de l'établissement de la taxe des pauvres. Si ce système était généralement adopté, les contributions des classes ouvrières auraient à peu près les effets d'une taxe sur le travail. Or, une taxe de cette nature a été généralement considérée comme plus défavorable à l'industrie et à la production que la plupart des autres taxes.

La meilleure partie du plan de M. Curwen est celle qui ouvre un crédit à chaque contribuable en proportion du montant de ses contributions, et qui fait dépendre de là les secours à recevoir dans la maladie et l'annuité pour la vieillesse. Mais c'est un point facile à régler, sans y joindre ce qui donne lieu à de graves objections. C'est encore avec beaucoup de raison que cet auteur dit : « Le manque d'ouvrage ne peut fonder aucune réclamation contre la société; car, si l'on admettait cette excuse, elle aurait probablement les plus pernicieuses conséquences. » Et toutefois il ajoute d'une manière un peu légère, qu'il faut trouver de l'ouvrage pour tous ceux qui sont en état de travailler. Et ailleurs il dit encore, que les sociétés qu'il propose devraient donner des assistances temporaires sans aucune dégradation dans tous les cas où, pour un temps, le travail se trouverait suspendu.

En dernier résultat, si l'on réfléchit que, dans les sociétés proposées, il serait souscrit une somme considérable et probablement croissante du produit de la taxe des pauvres; qu'en conséquence leurs membres pourraient difficilement être considérés comme indépendants de l'assistance paroissiale, et que les produits accoutumés de la taxe des pauvres continueraient d'être appliqués comme ils le sont actuellement, sans qu'il soit à cet égard proposé aucune espèce de limite, on sentira que le plan de M. Curwen offre peu d'espérance de diminution dans la

[1] Ces sociétés, également destinées à conserver aux ouvriers qui les composent les fruits de leurs épargnes pour les cas fâcheux, ne diffèrent pas essentiellement des sociétés amicales. (*Note des traducteurs.*)

taxe des pauvres et dans le nombre relatif de ceux qui vivent dans la pauvreté.

Il y a deux erreurs dans ce qui concerne l'administration des pauvres, auxquelles en ce moment le public paraît enclin à se livrer. La première est d'attacher trop d'importance aux effets des souscriptions faites par les pauvres eux-mêmes, sans faire attention au mode de distribution; tandis que ce dernier point est de beaucoup le plus important. Si la distribution est essentiellement mauvaise, il est assez indifférent que les souscriptions se fassent de telle ou telle manière, qu'elles viennent des pauvres même ou de toute autre part. Si tous les membres des classes ouvrières, sans exception, contribuaient d'une portion de leurs gains, qui au premier coup-d'œil pourrait paraître considérable, dans l'espérance d'obtenir les secours qu'exigent la maladie et la vieillesse, qui deviennent nécessaires dans les moments où l'ouvrage manque, ceux enfin qu'ils réclameraient lorsque leur famille excéderait le nombre de deux enfants, il est parfaitement sûr que les fonds viendraient à manquer. Une telle forme de distribution suppose le pouvoir d'entretenir une population rapidement croissante et illimitée sur un territoire limité, et ne peut manquer par conséquent d'aboutir à une aggravation de pauvreté. Les sociétés amicales, les sociétés de bénéfice, n'ont en vue qu'un objet limité, susceptible de calcul; et toutefois plusieurs ont fait faillite et un plus grand nombre encore seront, à ce qu'on croit, réduites à la même extrémité, à cause de l'insuffisance de leurs fonds. Si quelque société tentait de donner à ses membres des assistances plus étendues, si elle s'efforçait d'imiter ce que les lois des pauvres n'effectuent que d'une manière partielle, ou de faire ce que Condorcet estimait pouvoir être réalisé d'après d'exacts calculs; quelque grands que fussent ses fonds, de quelque source qu'ils dérivassent, il serait absolument impossible qu'ils ne vinssent pas à manquer. En un mot, on ne saurait trop répéter ni trop fortement inculquer, au moment surtout où l'on traite la question de l'amélioration du sort des pauvres, que ni les lumières ni le génie, ni tous les efforts des pauvres, ou des riches, ou de ces deux classes à la fois, sous forme de contribution ou sous toute autre, ne peuvent mettre la généralité des classes ouvrières en état de se marier, dans un pays ancien et pleinement peuplé, au même âge auquel ils peuvent se marier en toute sécurité et avec avantage dans un pays nouveau.

L'autre erreur, à laquelle en ce moment le public paraît enclin, consiste à donner trop d'importance à l'emploi des pauvres. Il semble établi dans l'opinion qu'une des principales causes qui a fait manquer le sys-

tème actuel est d'avoir mal exécuté la partie de l'acte de la 43e année d'Élisabeth[1], qui prescrit d'acheter les matières nécessaires au travail des pauvres. Il est désirable sans doute, et par plusieurs raisons, de fournir de l'occupation aux pauvres quand cela est praticable, bien qu'il soit toujours fort difficile d'engager à travailler avec ardeur des hommes que n'animent point les motifs ordinaires et naturels de l'activité laborieuse; aussi un système coërcitif à cet égard suppose-t-il un grand pouvoir confié à quelques personnes sujettes à en abuser. Il est probable toutefois que l'on pourrait occuper les pauvres plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici, de manière à améliorer leurs mœurs et leurs habitudes, sans préjudice pour eux sous d'autres rapports; mais c'est commettre une grande erreur que d'attribuer une partie essentielle des maux produits par les lois des pauvres, et de toutes les angoisses actuelles, à ce que les pauvres n'ont pas eu d'emploi; ou de supposer qu'un plan quelconque, imaginé pour donner de l'ouvrage à ceux qui n'en ont point, atteignît le moins du monde à la source de ce mal et de ces pénibles angoisses, et dût en prévenir le retour. On ne peut concevoir aucun cas où l'emploi forcé des pauvres le mieux surveillé, ait une tendance directe à établir une plus exacte proportion entre l'offre et la demande du travail, tandis qu'à moins de beaucoup de soins et de précautions particulières, cette mesure doit avoir de pernicieux effets. Je suppose, par exemple, que, faute de demande ou de capital, le travail tende fortement à baisser de prix; si on maintient son prix usuel en créant une demande artificielle, par des souscriptions publiques ou par des avances de la part du gouvernement, on empêche la population de se conformer graduellement à la diminution de ses ressources; on agit à peu près comme si en temps de disette on empêchait le prix du blé de monter, mesure qui mènerait inévitablement à un accroissement de disette.

Sans donc prétendre rejeter tous les plans faits en vue d'occuper les pauvres, dont quelques-uns, à certaines époques et avec de sages restrictions, peuvent être utiles comme mesures temporaires, il est très important, pour prévenir de continuels efforts et de continuels désappointements, de se tenir pour averti que ce n'est pas là qu'il faut chercher le remède permanent auquel nous aspirons.

Et véritablement, on peut affirmer avec la plus pleine confiance qu'il n'y a qu'une classe de causes d'où l'on puisse raisonnablement attendre

[1] Le statut fondamental de l'établissement en faveur des pauvres. (*Note des traducteurs.*)

quelque espèce de remède. Ces causes sont toutes celles qui tendent à accroître la prudence et la prévoyance des classes ouvrières. C'est la pierre de touche à laquelle il faut éprouver tous les plans proposés pour améliorer le sort des pauvres. Si un plan est d'accord en cela avec les leçons de la nature et de la Providence, s'il encourage et fortifie les habitudes de prudence et de prévoyance, on peut en attendre des avantages essentiels et permanents; s'il n'a point cette tendance, il se peut qu'il ait quelque utilité comme mesure temporaire, ou pour quelque objet particulier, mais on peut être sûr qu'il n'arrive point à la source du mal.

De tous les plans qui ont été proposés jusqu'à ce jour, les *caisses d'épargne*, jusqu'au point où elles peuvent s'étendre, me semblent remplir le mieux notre grand but; c'est de ce genre d'établissements que l'on peut attendre avec le plus de vraisemblance, si jamais ils se répandaient partout, une amélioration permanente dans le sort des classes inférieures de la société. Laissant à chaque individu le plein et entier bénéfice qui résulte de sa prudence et de son activité laborieuse, ils tendent à donner beaucoup de force aux leçons de la nature et de la Providence. Un jeune homme qui, dès l'âge de quatorze ou quinze ans, aura travaillé à faire des épargnes dans l'espérance de pouvoir se marier à vingt-quatre ou vingt-cinq ans, consentirait probablement à différer de deux ou trois ans si des circonstances défavorables le requéraient, si le blé était cher, si les salaires étaient bas, ou si la somme épargnée lui paraissait, d'après son expérience acquise, ne pas lui offrir une suffisante garantie contre le besoin. Il est rare que l'habitude contractée d'épargner sur ses gains pour les besoins à venir ne se lie pas avec des habitudes de prudence et de prévoyance, et si la facilité que des établissemens bienveillants offrent à chaque individu de mettre pleinement à profit ses épargnes, pouvait rendre générale une telle pratique, on pourrait raisonnablement espérer qu'au milieu des variations qu'éprouvent les ressources du pays, la population se conformerait à la demande actuelle du travail, avec une diminution de peine et de pauvreté. En conséquence le remède, autant que son action peut s'étendre, paraît bien s'appliquer à la racine du mal.

Le grand objet des caisses d'épargne est de prévenir la misère et la dépendance des pauvres, en les mettant à même de pourvoir par eux-mêmes aux besoins que font naître des circonstances nouvelles. Dans l'état naturel de la société, de telles institutions, secondées par une charité bien dirigée, offriraient probablement tous les moyens d'obtenir les améliorations praticables. Mais là où existe une masse de pauvres

aussi considérable qu'on la voit en Angleterre, habituellement dépendante des fonds publics, les caisses d'épargne ne peuvent pas être considérées comme des établissements substitués à la taxe des pauvres. Le problème énoncé ci-dessus : *Comment entretenir ceux qui sont dans le besoin, de manière à ne pas augmenter continuellement le rapport de leur nombre à toute la population?* Ce problème reste encore à résoudre. Si toutefois on adoptait un plan propre à opérer l'abolition ou la réduction graduelle de la taxe des pauvres et à en limiter le produit, les caisses d'épargne concourraient essentiellement à la seconder; et réciproquement elles en recevraient une impulsion très active.

Dans l'état actuel des choses, elles ont eu à lutter contre des circonstances très défavorables, puisqu'elles ont paru au moment d'une détresse générale et de l'assistance paroissiale la plus étendue. Le succès qu'elles ont obtenu, malgré de tels désavantages, semble montrer assez clairement que, dans un temps de prospérité et de forts salaires, et avec la perspective d'une diminution d'assistances paroissiales, elles auraient dû se multiplier et se répandre de manière à avoir beaucoup d'influence sur les habitudes nationales [1].

Dans le but d'encourager ces établissements dès le moment actuel, il a été passé un acte parlementaire qui autorise à recevoir l'assistance de la paroisse ceux même qui ont des fonds dans les caisses d'épargne, jusqu'à une somme définie et d'après l'avis d'un juge de paix. C'est probablement une mesure suggérée par une politique bornée dans ses vues. C'est sacrifier le principe sur lequel reposent les caisses d'épargne à un avantage présent de peu de valeur. Notre but est d'accoutumer les ouvriers à compter uniquement sur leurs moyens et leurs efforts pour améliorer leur condition, et nous récompensons leur épargne en les maintenant dans la dépendance de cette espèce d'assistance à laquelle nous avons à cœur de les soustraire. Les progrès des caisses d'épargne, sous l'influence d'un tel règlement, ne peuvent être qu'un symptôme équivoque et fort incertain du bien qu'elles produisent; tandis que, sans le règlement, chaque pas fait par ces établissements, chaque somme qui y est déposée, attesterait le désir croissant de sortir de la dépendance des assistances paroissiales. Et d'un côté la grande étendue qu'ont prise les sociétés amicales, de l'autre le succès des caisses d'épargne en si peu

[1] Les prévisions de Malthus se sont accomplies en Angleterre et en France, et partout où cette heureuse institution a pénétré. En ce moment même les économies sont telles que leur emploi devient un grave problème de finances. Voir, entre autres écrits, l'article de M. L. Leclerc, *Ann. de l'écon. polit.* 1843. (*Jph. G.*)

de temps, font assez voir que, dans des circonstances favorables, ces institutions auraient pris un grand essor, sans recourir à une mesure dont l'effet est évidemment de sacrifier la fin aux moyens de l'obtenir.

Quant aux plans qu'on a mis en avant pour réduire ou limiter la taxe des pauvres, ils sont certainement de nature à attaquer le mal dans sa racine; mais ils seraient manifestement injustes, si l'on ne rétractait pas formellement le *prétendu droit* des pauvres[1] à recevoir leur entretien; et pendant plusieurs années encore ils seraient, dans leurs opérations, beaucoup plus durs que le plan d'abolition que j'ai hasardé de proposer dans un précédent chapitre. Si toutefois on pense que l'Angleterre ne peut être entièrement affranchie d'un système mêlé dès longtemps et si intimement à tout l'établissement politique; une limite assignée au produit de la taxe des pauvres, ou plutôt au rapport de ce produit à toute la richesse et la population du pays (ce qui serait plus juste et plus raisonnable), accompagnée d'une notice franche et développée de la nature d'un tel changement, pourrait procurer des avantages essentiels, et avoir beaucoup d'influence sur l'amélioration des habitudes des pauvres et sur l'accroissement de leur bonheur.

—

CHAPITRE XIII. — DE LA NÉCESSITÉ DE POSER DES PRINCIPES GÉNÉRAUX SUR L'OBJET DONT NOUS VENONS DE NOUS OCCUPER.

C'est une remarque de Hume, que de toutes les sciences, la politique est celle dans laquelle les apparences sont le plus trompeuses[2]. Cela est surtout vrai de cette partie de la science qui s'occupe d'améliorer le sort des classes inférieures du peuple[3].

Nous avons sans cesse les oreilles battues de vaines déclamations contre les théories et contre ceux qui les proposent. Les hommes qui déclament de la sorte se vantent d'être entièrement attachés à la pratique et à l'expérience. Il faut avouer que de mauvaises théories sont une très mauvaise chose, et que leurs auteurs ne sont pas des hommes

---

[1] L'auteur parle de ce droit au liv. IV, ch. VI, et à l'appendice, ch. II. (*Jph. G.*)

[2] *Essai* XI, vol. I, p. 451, in-8°.

[3] Ainsi, selon Malthus, appliquer l'économie politique pour améliorer le sort des populations, c'est faire de la politique. La conclusion est que tous ceux qui veulent se mêler directement ou indirectement de politique et d'administration, doivent faire des études sérieuses en économie politique; ce qui est encore fort rare dans l'état actuel de l'instruction publique. (*Jph. G.*)

utiles, mais au contraire souvent nuisibles à la société. Toutefois ces défenseurs outrés des méthodes pratiques ne s'aperçoivent pas qu'ils tombent eux-mêmes dans le piège qu'ils conseillent d'éviter, et qu'un grand nombre d'entr'eux peuvent être rangés parmi les auteurs des théories les plus pernicieuses. Lorsqu'un homme raconte fidèlement les faits qu'il a eu occasion d'observer, il ajoute à la masse des lumières générales, et il se rend utile à la société. Mais si, d'après une expérience bornée, d'après la connaissance de sa ferme ou de son atelier, il prétend tirer des conséquences générales, il fait une théorie, et il est sous ce rapport d'autant plus dangereux, que le mot d'expérience en impose; en sorte qu'on oublie aisément que c'est sur des faits généraux, et non sur des faits partiels, qu'une bonne théorie doit être établie[1].

Il y a peu de sujets sur lesquels on ait autant réfléchi, que sur les moyens d'améliorer le sort des pauvres; et sûrement il n'en est point où l'on ait plus complètement échoué. La question, entre le théoricien qui s'intitule pratique, et le véritable théoricien, est à cet égard celle-ci: Le défaut de succès dans la solution de ce grand problème doit-il nous engager simplement à inspecter les maisons de travail avec un détail minutieux? faut-il nous contenter d'observer les officiers de paroisse, de punir sévèrement leurs moindres négligences, de multiplier les distributions de soupes et de pommes de terre? ou bien devons-nous avoir recours aux principes généraux, qui peuvent nous indiquer la cause pour laquelle jusqu'ici tous nos efforts ont été infructueux, et desquels on conclut que le système entier que nous avons adopté est radicalement vicieux? Il n'y a point de sujet auquel on ait appliqué plus rarement les principes généraux. Et toutefois je doute qu'il y en ait aucun où il soit plus dangereux de les perdre de vue. Ma raison pour penser ainsi est que souvent l'effet partiel et immédiat d'une forme particulière d'assistance est directement opposé à son effet général et permanent.

Il y a quelques districts particuliers où les cottagers possèdent de petites portions de terre, et sont dans l'usage d'élever des vaches. Pendant les dernières disettes, on a remarqué que, parmi ces ouvriers, les uns ont pu se passer des secours de leur paroisse, et les autres en ont moins reçu qu'on n'avait lieu de s'y attendre[2].

Conformément à l'usage où on est d'envisager ce sujet sous un point de vue partiel, on n'a pas manqué de tirer de cette observation particu-

---

[1] Le travers que signale ici Malthus est encore bien grand aujourd'hui. (*Jph. G.*)

[2] *An Inquiry.... Recherches sur l'état des cottagers des comtés de Lincoln et de Rutland*, par Robert Gourlay. *Annales d'Agriculture*, vol. XXXVII, p. 314.

lière une conséquence générale, savoir, que si l'on pouvait mettre tous les ouvriers dans la même position, ils y seraient également heureux et indépendants des secours de leurs paroisses. Mais cette conséquence n'est point légitime. L'avantage que l'entretien des vaches procure maintenant à quelques cottagers dépend en grande partie de ce que cet usage est particulier et propre à certains districts. Cet avantage serait fort diminué, si l'usage devenait général.

Un fermier ou un propriétaire aura, je suppose, un certain nombre de *cottages* sur sa ferme. Si c'est un homme d'un caractère libéral et qui se plaise à s'entourer d'heureux, il attachera à chaque cottage une portion de terrain suffisante pour entretenir une ou deux vaches, et en outre il payera de forts salaires. En conséquence, ses ouvriers vivront dans l'abondance, et seront en état d'élever de nombreuses familles. Mais sa ferme peut-être n'a pas besoin d'un aussi grand nombre de bras. Et quoique cet homme généreux prenne plaisir à bien payer ceux qu'il emploie, il est probable qu'il ne se souciera pas d'avoir sur sa terre plus d'ouvriers qu'il n'en peut employer. En conséquence, il ne bâtira plus pour eux de nouvelles habitations, et les enfants des ouvriers qu'il emploie seront manifestement forcés d'émigrer pour aller s'établir ailleurs. Tant que ce système se borne à quelques familles ou à un petit nombre de districts, les émigrants trouvent aisément de l'ouvrage en quelque autre endroit. Du reste, on ne peut nier que les ouvriers qui travaillent dans les fermes où ce système est suivi ne soient dans une situation digne d'envie, et telle que chacun voudrait que fût la situation de tous les ouvriers. Mais il est trop évident qu'il n'est pas dans la nature des choses qu'un système pareil conservât ses avantages s'il devenait général; car en ce cas il n'y aurait plus de lieux où les enfants de ces heureux ouvriers pussent en émigrant espérer de trouver de l'ouvrage. La population croîtrait manifestement au-delà des demandes des villes ou manufactures, et le prix du travail baisserait partout.

Observons encore une cause particulière qui contribue au bien-être des ouvriers, lorsque, dans l'état actuel, ils entretiennent quelques vaches : c'est le profit qu'ils retirent du lait, en vendant celui qu'ils ne consomment pas. Cet avantage serait fort diminué, si tout le monde faisait comme eux. Quoique, dans les dernières disettes, ils aient pu lutter contre les circonstances avec moins de secours que leurs voisins, parce qu'ils avaient des ressources indépendantes de la disette de grains, il n'y a point de raison de croire que, si le même système était univer-

sellement adopté, la disette de fourrage, ou la mortalité des bestiaux [1], ne les réduisit à la même détresse qu'ont éprouvée leurs voisins par la disette de froment. On ne saurait donc se tenir trop en garde contre ces sortes d'apparences, ni trop éviter en cette matière de tirer une conséquence générale d'une expérience partielle.

Il existe une société dont l'objet est de procurer aux pauvres quelque bien-être et d'améliorer leur état. Le principe fondamental qu'elle a adopté est sans doute excellent. Mettre en activité le désir d'améliorer son état[2] (désir qu'on peut envisager comme le grand ressort de l'industrie), est bien la vraie manière de travailler au bien-être des classes inférieures. On doit accorder à M. Bernard ce qu'il affirme, dans une de ses intéressantes préfaces, que tout ce qui encourage et favorise les habitudes de travail, de prudence, de prévoyance, de vertu, de propreté, chez les pauvres, est utile à eux et à leur pays; que réciproquement tout ce qui diminue les motifs à ces bonnes dispositions est également nuisible au public et à l'individu[3].

En général M. Bernard paraît connaître pleinement les difficultés que la société est appelée à vaincre. Il semble cependant qu'il n'a pas su se mettre entièrement à l'abri du danger de former des résultats généraux d'après quelques expériences particulières et insuffisantes. Je ne m'arrêterai pas à discuter les plans proposés par diverses personnes, où il est question de fournir des aliments à bas prix et d'établir des magasins ou ateliers de paroisses. Les bons effets de ces sortes de fondations résultent entièrement de ce qu'elles sont particulières et réservées à quelques familles ou à quelques paroisses. Dès qu'on voudrait les rendre universelles, tous ces bons effets disparaîtraient, parce qu'ils feraient baisser les salaires. Je m'arrête à une seule observation, qui a un objet plus étendu et qui se trouve dans la préface du second volume des comptes-rendus de la société dont je parle. L'expérience de la société paraît prouver, dit l'auteur de cette préface, que la meilleure manière de venir au secours des pauvres est de leur donner l'assistance dans

---

[1] Dans l'état actuel, lorsqu'un pauvre cultivateur perd une vache, on y porte remède par une pétition et une souscription en sa faveur. Comme c'est pour un ouvrier une perte considérable, il arrive d'ordinaire qu'on a égard à ce genre de pétitions. Mais si le système des vaches devenait universel, les pertes de cette nature seraient si fréquentes, qu'on ne pourrait plus les réparer par de tels moyens. En sorte que plusieurs familles tomberaient de l'aisance dans l'indigence. (*Note de l'auteur.*)

[2] Préface du vol. II des *Comptes-rendus*. (*Angl.*)

[3] Préface du vol. III des *Comptes-rendus*. (*Angl.*)

leurs maisons, et de sortir les enfants des mains de leurs parents le plus tôt qu'il est possible, pour les mettre en apprentissage ou en général leur donner quelque occupation convenable. Je pense en effet que cette manière est la meilleure. C'est la forme d'assistance la plus convenable pour répandre avec choix des secours sollicités par les circonstances. Mais il est facile de voir qu'elle suppose beaucoup de prudence, qu'on n'en peut point faire un principe général, que ce ne peut point être le fondement d'une pratique universelle. Cette méthode donne prise à la même objection par laquelle nous avons attaqué le système des vaches et l'acte de la 43e année d'Élisabeth, qui charge les inspecteurs de paroisse de donner de l'occupation aux enfants des pauvres et de pourvoir à leurs besoins. Une paroisse particulière, dont tous les enfants sont ôtés à leurs parents et placés convenablement dès que leur âge le permet, doit naturellement être heureuse et dans l'aisance. Mais si le système était général, et que les pauvres crussent pouvoir compter sur cette ressource pour leurs enfants, bientôt tous les emplois d'activité seraient occupés et sollicités de toutes parts. Il est inutile d'insister sur les suites qui en résulteraient inévitablement.

Il est de toute évidence qu'avec de l'argent et des efforts généreux de la part de ceux qui en sont pourvus, on peut espérer de secourir efficacement une famille, une paroisse, un district particulier. Mais pour peu qu'on y réfléchisse, on voit aisément que ces moyens sont sans effet lorsqu'il s'agit de les appliquer de la même manière à tout un pays, à moins qu'on ne puisse y ménager une voie régulière d'émigration à la population superflue, ou que l'on ne puisse compter de trouver toujours chez le pauvre une vertu particulière toujours peu commune et que cette assistance tend à décourager.

On peut dire même qu'à cet égard l'activité industrieuse diffère peu de l'argent. Un homme qui en est doué, plus que la plupart de ceux qui l'entourent, a un moyen assuré de subsistance. Mais si tous ceux qui l'entourent acquéraient tout-à-coup la même activité industrieuse qui le caractérise, cette qualité au degré dont il en est doué ne serait plus pour lui une garantie contre le besoin. Hume est tombé dans une grande erreur, quand il a dit que « presque tous les maux physiques et moraux de la vie humaine sont dus à la paresse, » et lorsqu'il ajoute que pour porter remède à ces maux il suffirait que l'espèce entière eût naturellement le même degré d'activité que plusieurs individus ont acquis par l'habitude et la réflexion[1]. Ce haut degré d'activité industrieuse, s'il

[1] *Dialogues on natural religion*, part. XI, p. 212.

était le partage de l'espèce entière, et s'il ne se trouvait pas joint à une vertu particulière dont l'auteur ne fait nulle mention, ne pourrait point soustraire la société aux maux dont elle est la proie et au sentiment pénible du besoin. A peine, dans le nombre de ces maux physiques et moraux, en trouverait-on un seul que ce nouveau don pût écarter.

Je sens qu'on pourra faire contre tous les raisonnements précédents une objection qui se présentera revêtue d'une grande apparence de justice. Argumenter de la sorte, dira-t-on, c'est attaquer à la fois toutes les formes d'assistance, car il est impossible, par la nature même des choses, d'assister individuellement quelques pauvres, sans changer la situation relative où ils se trouvent placés dans l'ordre social, et par conséquent sans abaisser proportionnellement tous les autres. On dira encore que c'est naturellement parmi les hommes chargés de famille, que l'on doit s'attendre à trouver le plus de misère. Mais il est manifeste que ce n'est pas à ceux qui ont que nous devons l'assistance, elle ne peut être exercée qu'envers ceux qui sont dans le besoin. Il faut donc bien, dira-t-on enfin, si nous voulons remplir ce devoir de quelque manière, que nous donnions des secours aux pauvres qui ont des enfants, et que nous encouragions par là même le mariage et la population.

J'ai déjà eu occasion d'observer, et je me sens obligé de répéter ici, que les principes généraux, en ces sortes de matières, ne doivent pas être poussés au-delà des justes bornes, quoiqu'il soit toujours nécessaire de ne point les perdre de vue. Il peut y avoir bien des cas, dans lesquels le bien attaché au soulagement d'un individu l'emporte sur le mal qui peut en résulter par une conséquence éloignée.

De ce nombre sont manifestement tous les cas où celui qu'on assiste ne s'est point attiré son malheur par des habitudes de paresse et d'imprévoyance. En général, il n'y a qu'une manière d'assistance de laquelle on puisse dire qu'elle viole les principes généraux de manière que les suites qu'elle entraine sont clairement pires que le mal particulier auquel elle remédie. Cette assistance, décidément vicieuse, est celle qui se répand d'une manière *systématique*, qui offre des secours *certains* et déterminés tels que le pauvre, quelle que soit sa conduite, puisse y compter avec une pleine confiance.

Indépendamment de l'assistance faite avec choix et d'une manière occasionnelle, dont j'ai parlé au chapitre précédent, et dont j'ai reconnu les heureux effets, j'ai remarqué ci-dessus que l'on pouvait faire beaucoup de bien en établissant un système d'éducation meilleur et plus général, j'ai insisté sur ce point et je me suis efforcé d'établir solidement cette vérité. Tout ce qu'on fait à cet égard a un avantage particu-

lier. *L'éducation est un de ces biens que tout le monde peut partager*, non-seulement sans rien faire perdre aux autres, mais même en leur procurant de nouveaux moyens d'avancement. Je suppose qu'un homme, en vertu de la bonne éducation qu'il a reçue, ait contracté cette espèce de noble orgueil, cette manière de penser juste et honnête, qui l'empêche de charger la société du fardeau d'une famille, lorsqu'il se sent privé des moyens de l'entretenir; sa conduite servira d'exemple à ses compagnons de travail, et contribuera, autant que peut le faire un modèle individuel, à améliorer leur état. Une conduite contraire, suggérée par la mauvaise éducation et l'ignorance, tendrait évidemment à l'empirer.

Je ne puis m'empêcher de croire, en outre, que l'on pourrait contribuer à améliorer l'état des pauvres par une réforme dans l'établissement des cabanes ou cottages. Il serait à désirer que ces cabanes ne fussent point assez grandes pour y loger deux familles, et qu'il n'y en eût pas plus que ne comporte la demande de bras ou de travail. Un des obstacles les plus salutaires et les moins pernicieux à la précocité des mariages en Angleterre est la difficulté de se procurer une cabane ou cottage, ainsi que les habitudes louables qui engagent un ouvrier à s'abstenir quelques années du mariage, et à attendre qu'une place vienne à vaquer, plutôt que de se contenter d'une misérable cabane de boue, comme font les Irlandais [1].

Il n'y aurait même aucune objection à élever contre le système de la distribution des vaches, si on le suivait dans un plan fort restreint. Lorsqu'on en fait un établissement qui doit remplacer celui de la taxe sur les pauvres; lorsqu'on veut que chaque ouvrier ait droit de se faire donner du terrain et des vaches en proportion de l'étendue de sa famille, ou lorsqu'on veut employer ce système à détourner le peuple de se nourrir de froment, et l'engager à substituer à cet aliment le lait et les pommes de terre, je crois un tel plan contraire au but pour lequel on prétend l'établir. Mais si cette institution était uniquement destinée à procurer une situation agréable aux ouvriers les plus estimables et les plus laborieux, et à satisfaire en même temps à un des plus pressants

[1] Souvent peut-être la crainte qu'a la paroisse de voir augmenter le nombre de ses pauvres ne laisse pas l'ouvrier libre dans son choix à l'égard de l'habitation. Les lois anglaises sur les pauvres agissent de plusieurs manières pour contre-balancer la tendance qu'elles ont évidemment à accroître la population. La circonstance dont je parle en offre un exemple. C'est par ces causes réprimantes sans doute, que ce système s'est si longtemps maintenu, et que le sort du pauvre en a moins souffert qu'on n'aurait naturellement dû s'y attendre. (*Note de l'auteur.*)

besoins des pauvres, au besoin d'avoir du lait pour leurs enfants, je crois qu'elle pourrait faire beaucoup de bien, et qu'elle pourrait devenir un moyen d'encourager fortement l'habitude du travail, de l'économie et de la prudence. Mais il est manifeste que, pour obtenir cette fin, il ne faudrait comprendre dans un tel plan de secours qu'un certain nombre d'ouvriers, choisis parmi ceux de diverses paroisses; il faudrait dans ce choix avoir égard à la bonne conduite et non uniquement à la pauvreté; il ne faudrait pas que le nombre des enfants fît trop aisément pencher la balance; il faudrait enfin que l'ouvrier économe, qui aurait su par ses épargnes se procurer de quoi acheter une vache, jouit de plus de faveur que celui qui en solliciterait une de sa paroisse [1].

Le désir de posséder une portion de terre, et l'attachement que l'on contracte pour ce genre de propriété, sont des motifs au travail et à l'économie qu'on aurait tort sans doute de ne pas mettre en usage autant qu'il est possible de le faire. Mais il ne faut pas oublier que l'utile influence de ces motifs dépend en grande partie des efforts qu'on a faits pour acquérir ou conserver. Lorsque ces efforts manquent, l'influence n'est point aussi constamment la même. Si un paresseux chargé de famille était sûr d'obtenir, sur sa première demande, une vache et une portion de terrain, je présume que l'une et l'autre de ces propriétés seraient souvent traitées avec beaucoup de négligence.

On a cru remarquer que les *cottagers* qui ont des vaches, sont plus laborieux et mènent une vie plus régulière que ceux qui n'en ont point. Il est probable que la chose est ainsi, et l'on devait naturellement s'y attendre. Mais la conséquence qu'on en tire, que le moyen de rendre les ouvriers laborieux est de leur donner des vaches, n'a pas à beaucoup près la même certitude. La plupart de ceux qui ont des vaches à présent les ont achetées du fruit de leur travail. Il est donc plus exact de dire que c'est leur travail qui leur a donné les vaches, qu'il ne l'est de dire que ce sont les vaches qui leur ont donné le goût du travail. En faisant cette remarque, toutefois, je ne prétends point nier que la possession subite d'une propriété foncière n'ait pu faire naître quelquefois des habitudes laborieuses.

Les bons effets qu'on a vu résulter de l'usage, adopté par quelques

[1] L'acte d'Élisabeth qui défendait de bâtir des cabanes rustiques ou cottagers, sans y attacher quatre acres de terrain, est probablement inexécutable dans un pays de manufactures tel que l'Angleterre. Mais en le supposant en vigueur, la plus grande partie des pauvres posséderait quelque portion de terre, parce que la difficulté de se procurer de tels cottages, agirait comme un puissant obstacle à la

cottagers, d'entretenir des vaches [1], sont réellement dus au peu d'étendue de ce système, circonstance qui le rapproche beaucoup du plan limité que je viens de proposer. Dans les districts où il y a le plus de cottagers qui suivent cet usage, le nombre n'en est cependant pas considérable par rapport à toute la population de leur paroisse. Ce sont en général les meilleurs ouvriers, et des ouvriers qui ont été en état d'acheter leurs vaches de leurs propres deniers. Les avantages de leur situation sont d'ailleurs plutôt relatifs que positifs.

Ainsi, en observant leur activité et l'espèce d'aisance dont ils jouissent, nous ne devons pas nous presser de conclure que nous pourrions donner la même activité et la même aisance à tous les hommes du peuple, en leur assurant la même propriété. Rien n'a tant propagé l'erreur que l'habitude de confondre le relatif et l'absolu, ou de prendre l'effet pour la cause.

Mais quelqu'un dira peut-être, par forme d'objection, que toute espèce de plan destiné à opérer dans les cottages des pauvres une amélioration générale, tout plan par lequel on les mettra en état d'avoir quelques vaches, ne peut manquer de les mettre en état par là même d'élever un plus grand nombre d'enfants; que par conséquent un tel plan doit tendre à encourager la population, et violer ainsi les principes que nous nous sommes efforcés d'établir.

Mais si j'ai réussi à faire saisir à mes lecteurs le but principal de cet ouvrage, ils comprendront aisément que quand je recommande de ne pas faire naître plus d'enfants que le pays n'en peut nourrir, c'est précisément afin qu'on nourrisse tous ceux qui naissent. Il est impossible, par la nature même de la chose, de donner aux pauvres l'assistance, sous quelque forme que ce soit, sans les mettre par-là même en état de conserver mieux leurs enfants et de faire parvenir à l'âge d'homme un plus grand nombre d'entr'eux. Mais c'est là précisément de toutes les choses désirables la plus désirable, pour le public et pour les individus. Toute perte d'enfant, qui est la suite de la misère, ne peut manquer d'être précédée et accompagnée de beaucoup de maux pour l'individu. Et si l'on considère l'intérêt public, tout enfant qui meurt au-dessous de dix ans occasionne à la nation la perte de toute la nourriture qu'il a consommée. Par conséquent, sous tous les rapports, le but que

---

multiplication des pauvres. Les effets d'un tel plan seraient fort différents de ceux du plan de M. Young. (*Note de l'auteur.*)

[1] *Inquiry into the state of cottagers in the counties of Lincoln and Rutland, by* Robert Gourlay, *Annals of agriculture*, vol. XXXVII, p. 314.

nous devons avoir en vue est de diminuer la mortalité à tout âge. Il est impossible d'obtenir cette fin, sans augmenter la population en faisant parvenir jusqu'à l'âge d'homme des enfants qui n'y seraient point parvenus. Mais il n'en résultera aucun inconvénient, si en même temps nous imprimons profondément dans la tête de ces enfants cette règle de conduite : que, pour jouir des mêmes avantages dont leurs parents ont joui, ils doivent eux-mêmes différer de se marier jusqu'à l'époque où ils auront une légitime espérance de pouvoir nourrir leur famille. Et si nous ne pouvons réussir à cet égard, il faut avouer franchement que tous les efforts que nous pourrons faire d'ailleurs seront en pure perte. Il n'est pas dans la nature des choses que l'état des pauvres s'améliore d'une manière générale et permanente, si l'obstacle privatif, destiné à prévenir l'accroissement de la population, n'acquiert une influence plus considérable qu'auparavant. Si cet obstacle n'agit point avec plus de force, tout ce que nous ferons en faveur des pauvres, avec ou sans efforts généreux, ne pourra jamais leur procurer qu'un soulagement partiel et momentané. Une diminution de mortalité dans le moment actuel sera compensée par une augmentation de mortalité à quelqu'époque future. L'amélioration du sort des pauvres en un lieu fera empirer proportionnellement le sort des pauvres en quelque autre lieu. C'est là une vérité si importante et si mal comprise, qu'on ne peut trop y insister.

Le docteur Paley, dans le chapitre de sa *Philosophie morale* où il traite de la population et des subsistances, dit que la condition la plus favorable à la population d'un pays, et en même temps à son bonheur, est « qu'un peuple frugal et laborieux emploie son activité à satisfaire aux demandes d'une nation riche et adonnée au luxe [1]. » Un tel état de société n'a, il faut l'avouer, rien de bien attrayant. La nécessité absolue d'un tel ordre de choses, s'il fallait l'admettre, serait seule capable de nous le faire supporter. Dix millions d'hommes condamnés à un travail sans relâche, à la privation de toutes les jouissances au-delà de l'étroit

[1] Vol. II, p. 339 (*Ang.*). Un passage de la *Théologie naturelle*, publiée plus récemment par ce même auteur, me semble indiquer que des réflexions subséquentes l'ont engagé à modifier ses premières idées sur la population. Il y fait remarquer fort à propos, p. 339, que partout l'espèce humaine multiplie jusqu'à ce qu'elle arrive à un certain degré de détresse. Dès qu'on pose ce principe, il paraît évident que le pays le plus heureux est celui pour lequel ce degré de détresse est le moins considérable. Si donc le luxe, en se répandant et hâtant l'action de l'obstacle, produit quelque diminution dans le degré de la détresse, le luxe sous ce rapport est une chose utile. (*Note de l'auteur.*)

nécessaire, afin de fournir à un autre million toutes les superfluités du luxe, ce serait, certes, un point de vue fort triste de la perfection à laquelle la société humaine peut atteindre. Mais heureusement cette forme ne lui est point assignée. Il n'est point nécessaire que le riche étale un luxe excessif, pour soutenir les manufactures, et que le pauvre se prive de toute espèce de luxe, afin de maintenir la population. Les manufactures les plus utiles à tous égards sont celles dont les produits sont à l'usage de la masse du peuple. Celles qui ne sont qu'à l'usage des riches non-seulement sont moins importantes par la quantité bornée de la demande, mais ont l'inconvénient d'occasionner souvent beaucoup de misère, par le caprice des modes auquel elles sont assujéties. C'est un luxe modéré répandu dans toutes les classes du peuple, et non un luxe excessif chez un petit nombre de personnes, qui est utile, soit au bonheur soit à la richesse. Ce que le docteur Paley envisage comme le véritable mal produit par le luxe et comme le danger réel auquel il expose est précisément ce que j'envisage comme le véritable bien qui peut en résulter et comme un avantage particulier qui s'y trouve attaché. Si l'on accorde qu'en toute société, qui n'est pas à l'état de colonie nouvelle, il faut absolument que quelque obstacle puissant à la population soit mis en action; si d'un autre côté l'on s'est convaincu, par l'observation, que le goût de l'aisance et des commodités de la vie détourne bien des gens du mariage par la certitude d'être privés de ces biens qu'ils estiment, on doit convenir qu'il n'y a point d'obstacle au mariage, moins préjudiciable au bonheur et à la vertu, que ce goût, lorsqu'il est fort généralement répandu. Par conséquent aussi, il est fort désirable que le luxe, tel que je viens de le définir, se répande généralement; c'est le meilleur moyen de circonscrire cette limite de malheur et de pauvreté dont il a été question dans un précédent chapitre.

On observe généralement que l'état moyen est, dans la société, le plus favorable à la vertu, à l'industrie et aux talents de tout genre. Mais il est évident que tous les hommes ne peuvent pas former les classes moyennes. Les supérieures et les inférieures sont inévitables, et de plus très utiles. Si l'on ôtait de la société l'espérance de s'élever et la crainte de déchoir, si le travail ne portait pas avec lui sa récompense et l'indolence sa punition, on ne verrait nulle part cette activité, cette ardeur avec laquelle chacun travaille à améliorer son état, et qui est le principal instrument de la prospérité publique. Mais en jetant les yeux sur les divers États de l'Europe, on observe une différence considérable dans les proportions relatives des classes supérieures, moyennes et inférieures qui les composent. Et si nous en jugeons par les effets que

ces différences produisent, nous devons croire que c'est en augmentant la classe moyenne, que nous augmenterons le bonheur. Si les classes inférieures acquéraient l'habitude de proportionner la quantité de travail qu'elles fournissent à la demande qui en est faite lorsque le prix du travail est stationnaire ou même décroissant, et cela sans qu'il en résultât, comme à présent, un accroissement de misère et de mortalité, on pourrait se livrer à l'espérance qu'à quelque période future, les procédés par lesquels le travail est abrégé, et qui ont déjà fait un progrès si rapide, pourraient enfin fournir à tous les besoins de la société la plus opulente, avec moins de travail personnel qu'il n'en faut de nos jours pour remplir le même but; et si l'ouvrier alors n'était pas soulagé d'une partie de la pénible tâche à laquelle il est assujéti aujourd'hui, du moins le nombre de ceux à qui la société impose un travail si rude se trouverait diminué. Si les classes inférieures étaient ainsi remplacées par la classe moyenne, chaque ouvrier pourrait raisonnablement concevoir l'espérance d'améliorer son état par ses efforts et sa diligence. Les récompenses dues au travail et à la vertu seraient plus fréquemment accordées. Dans la grande loterie de la société, il y aurait plus de lots et moins de billets blancs. La somme du bonheur, en un mot, serait évidemment accrue.

Toutefois, pour que de telles espérances ne soient point vaines, pour que les maux qui accompagnent d'ordinaire une demande de travail stationnaire ou décroissante ne viennent point les détruire, il faut supposer chez le pauvre des habitudes de prudence qui le préservent du malheur de se marier, lorsque le prix de son travail, joint au produit de ses épargnes, ne suffit pas pour nourrir, sans assistance, une femme et six enfants. Sous tous les rapports, une telle prudence aurait les effets les plus avantageux, et améliorerait d'une manière frappante le sort des classes inférieures du peuple.

On dira peut-être que toute cette prudence pourrait bien être inutile, puisqu'un homme qui se marie ne peut prévoir quel sera le nombre de ses enfants, et s'il n'en aura pas plus de six. Cela est incontestable. Et en ce cas, je ne crois pas qu'il y eût aucun inconvénient à accorder quelque gratification pour chaque enfant au-delà de ce nombre : non en vue de récompenser celui qui a une nombreuse famille, mais pour le soulager d'une charge qu'il n'est pas juste d'exiger qu'il prévoie en formant un établissement. En conséquence, la gratification devrait être établie de manière à le mettre précisément dans la situation où est un homme qui a six enfants. Montesquieu désapprouve un édit de Louis XIV, qui accordait quelques bienfaits à ceux qui auraient dix ou douze en-

fants, parce qu'il lui paraît que de telles lois ne servent pas à encourager la population[1]. La raison pour laquelle il blâme cette loi est précisément celle qui me fait croire qu'on pourrait l'adopter sans danger. On ne peut nier qu'elle ne fût propre à soulager quelques individus dignes d'être secourus, et il ne paraît pas qu'elle pût encourager en aucune façon le mariage.

Si, dans quelque période future, le pauvre contractait l'habitude d'user de prudence à l'égard du mariage, seul moyen d'améliorer son sort d'une manière générale et permanente, je ne crois pas que les politiques les plus bornés eussent lieu de concevoir de l'alarme, à la pensée du haut prix du travail, qui pourrait mettre nos rivaux en état de fabriquer à meilleur marché et de nous exclure des marchés étrangers. Quatre circonstances préviendraient ou contrebalanceraient cet effet : 1° le prix des subsistances, qui serait plus bas et mieux réglé, parce qu'il arriverait plus rarement que la demande en fût plus forte que l'offre; 2° l'abolition de la taxe des pauvres[2] soulagerait l'agriculture d'un pesant fardeau, et enlèverait une addition gratuite faite au prix des salaires; 3° la société épargnerait les sommes immenses qu'elle consomme en pure perte pour les enfants qui meurent d'une mort prématurée causée par la misère; 4° enfin, l'habitude du travail et de l'économie, surtout chez les hommes non mariés, devenant générale, préviendrait la paresse, l'ivrognerie, la dissipation, qui, dans l'état actuel, sont trop souvent la suite du taux élevé des salaires[3].

---

[1] *Esprit des lois*, liv. XXIII, chap. XXVII.

[2] C'est là une circonstance particulière à l'Angleterre; mais il y a dans tous les pays des institutions qui agissent plus ou moins comme la taxe des pauvres. (*Jph. G.*)

[3] Mais les bons effets de la contrainte admis, il reste sur ce point une difficulté grave. Que deviendront tous ces avantages de la prudence dans le mariage, si les concurrents arrivent en foule par la voie de l'immigration : ils seront certainement bien amoindris; mais encore plus grands toutefois du côté de l'homme prudent. Malthus proclame la liberté d'émigration; mais Destutt de Tracy[1] pense qu'on peut restreindre la liberté corrélative d'immigration. Le problème serait résolu, si la contrainte morale devenait une vertu générale. (*Jph. G.*)

---

[1] « Quant à l'immigration, je n'en parle pas. Elle est toujours inutile et même nuisible, à moins qu'elle ne soit celle de quelques hommes qui apportent des lumières nouvelles. Mais alors ce sont leurs connaissances et non pas leurs personnes qui sont précieuses, et ces hommes-là ne sont jamais bien nombreux. On peut sans injustice défendre l'*immigration*, et c'est précisément à quoi les gouvernements n'ont presque jamais pensé. Il est vrai qu'ils se sont encore plus rarement avisés de donner beaucoup de motifs pour la désirer. » *Traité d'Économie politique*, 1823, p. 211.

CHAPITRE XIV. — DES ESPÉRANCES RAISONNABLES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR D'UNE AMÉLIORATION DANS L'ÉTAT SOCIAL.

En jetant un dernier coup-d'œil général sur l'avenir, en cherchant à apprécier nos espérances relativement à la diminution des maux qu'entraîne le principe de population, la première réflexion qui nous frappe est celle-ci : Quoique l'accroissement de la population en raison géométrique soit un principe incontestable, quoique la période de doublement, qui résulte de cet accroissement lorsque rien ne l'arrête, ait été fixée dans cet ouvrage à un terme très modéré, il faut remarquer que ce progrès de la population est arrêté par celui de la civilisation. Les villes et les manufactures se multiplient, et il est peu probable que ces établissements changent jamais de nature. Il est sans doute de notre devoir d'empêcher, autant qu'il est en nous, qu'ils n'abrègent la durée de la vie, mais tous nos efforts ne feront pas que ce séjour et ces travaux égalent en salubrité le séjour des champs et les travaux rustiques. Opérant donc comme un moyen de destruction, ces établissements rendront par là même un peu moins nécessaires les obstacles qui tendent à prévenir l'accroissement de la population.

Dans tous les États anciennement existants, on remarque qu'un nombre considérable d'adultes passent quelques années dans le célibat. L'obligation de rester pendant ce temps-là soumis aux lois communes de la morale n'a jamais été contestée, quoique dans la pratique on s'en soit souvent écarté. A peine dans cet ouvrage ai-je eu occasion d'insister sur cette partie d'un devoir dont j'ai beaucoup recommandé l'observation, et que j'ai désigné sous le nom de contrainte morale. A cet égard, ce devoir repose sur la même base que par le passé. Je n'y ai rien ajouté, et je ne l'ai point affaibli. Sachant donc combien imparfaitement il a été observé jusqu'ici, ce serait s'exposer à passer pour visionnaire, que d'espérer à cet égard aucune amélioration importante.

La partie du devoir de la contrainte morale, qui a été l'objet principal de nos raisonnements, n'est donc pas celle qui a rapport à notre conduite pendant le célibat; c'est la partie de ce devoir qui a rapport à la durée du célibat que nous avons discutée, et nous avons insisté sur la nécessité de prolonger cette durée jusqu'au moment où nous pourrions être en état de pourvoir à l'entretien d'une famille. On n'a pas droit de nous taxer de visionnaires, si à cet égard nous concevons quelque espérance d'amendement dans la société humaine; car l'expérience démontre que la prudence, que nous recommandons sous le nom de con-

trainte morale, est plus ou moins observée en différents pays, et qu'elle a varié selon les temps et les lieux.

On ne peut douter qu'en Europe, et plus particulièrement dans les États du Nord, il n'y ait eu à cet égard un changement notable, depuis l'époque où ont cessé leurs émigrations, leurs habitudes guerrières et cet esprit d'entreprise qui les entretenait. Dans ces derniers temps la diminution graduelle, on peut presque dire, l'extinction totale de la peste, qui a si souvent visité l'Europe dans le cours du dix-septième siècle, et jusqu'au commencement du dix-huitième, a produit un changement de même nature. En Angleterre, il n'y a pas de doute que le rapport des mariages à la population n'ait diminué, depuis que les villes ont été mieux bâties, depuis que les épidémies sont moins fréquentes, et qu'on a généralement acquis des habitudes de propreté. Pendant les dernières disettes que ce pays a éprouvées, il paraît que le nombre des mariages a été moindre (1800 et 1801) : et les mêmes motifs qui, pendant cette période, ont empêché plusieurs personnes de se marier, agiraient de la même manière dans une période future, si, par l'introduction de la vaccine, le nombre des enfants qui parviennent à l'âge d'homme croissait au point d'obstruer tous les emplois d'activité, d'abaisser le prix du travail et de rendre plus difficile l'entretien d'une famille.

En général la pratique des hommes, à l'égard du mariage, a été fort supérieure à leurs théories. Quoiqu'on ait fait beaucoup de déclamations en faveur du prétendu devoir de se marier, quoiqu'on ait souvent fait envisager l'usage de se marier de bonne heure comme propre à prévenir le vice, et par là même comme fort utile, chaque individu néanmoins a jugé convenable, dans sa pratique personnelle, de bien examiner, avant de faire ce pas important, quels moyens il aurait de se soutenir et de pourvoir aux besoins de sa famille future.

La force vitale, qui anime et maintient en santé le corps entier de l'État [1], je veux dire, le désir d'améliorer son sort ou la crainte de le

---

(1) Ces mots remplacent le mot technique latin que l'auteur emploie, *vis medicatrix reipublicæ*. — « Dans les machines compliquées, dit M. Dugald Stewart, auxquelles on a si souvent comparé l'organisation de la société civile, toutes les parties sont assujéties à des lois physiques, et par conséquent les erreurs que l'artiste a pu commettre ne manquent jamais de se manifester dans le dernier résultat de leur action. Dans le système politique, comme dans le corps animal, il y a aussi, tant que dure l'état de vigueur et de santé générale, une certaine force curative (*vis medicatrix*) qui suffit pour guérir les maux partiels. Dans l'un et l'autre système, les erreurs de l'art sont souvent corrigées ou masquées par la sagesse de la

rendre pire, n'a point cessé de diriger les hommes dans la droite route qui leur est tracée par la nature, en dépit de toutes les vaines déclamations qui tendaient à les égarer. Ce principe puissant de force et de santé politique, qui n'est autre chose que le sentiment irrésistible des lois de la nature et le pressentiment des suites qu'entraîne leur violation, a donné, dans toute l'Europe, beaucoup d'influence aux motifs que la prudence peut opposer au mariage. Il n'est pas déraisonnable de croire que cette influence peut croître et s'étendre. Si elle croit en effet, sans que les vices contraires à la chasteté deviennent plus dominants, il en résultera une augmentation de bonheur. Et quant au danger de voir croître ces mêmes vices, il est du moins consolant de penser que les pays de l'Europe où les mariages sont le moins fréquents ne sont pas ceux où de tels vices sont le plus multipliés. Il paraît que la Norwège, la Suisse, l'Angleterre et l'Écosse, sont au rang des États où prévaut le plus l'obstacle privatif. Je ne prétends pas insister sur les habitudes vertueuses qui règnent dans ces pays-là. Mais aussi je ne pense pas que personne les cite comme des exemples d'une excessive corruption. Je serais plutôt porté (d'après le peu que je connais du continent) à les envisager comme des exemples contraires, à croire que peut-être les femmes s'y respectent davantage, et que par conséquent les hommes y sont moins vicieux. L'expérience semble donc nous apprendre qu'il est possible que des causes physiques et morales contrebalancent l'effet malheureux qu'on serait naturellement disposé à attendre d'une augmentation dans l'action des obstacles que la prudence oppose au mariage. Mais admettons que cet effet malheureux ait lieu, comme il est probable que cela doit être, je dis encore que la diminution des vices provenant de la pauvreté sera une compensation suffisante au mal qu'on a droit de prévoir: dès-lors l'avantage d'une moindre mortalité et d'une plus grande aisance générale (suite infaillible de l'action croissante de l'obstacle privatif) sera un gain pur, fait du côté du bonheur et de la vertu.

---

nature. » *Élém. de phil. de l'esprit humain*, t. I, p. 369 de ma traduction; à Genève, chez J. J. Paschoud, 1808. M. Say use de la même comparaison. « Les nations, dit-il, ressemblent au corps humain : il existe en nous un principe de vie qui rétablit sans cesse notre santé, que nos excès altèrent sans cesse. La nature cicatrise les blessures et guérit les maux que nous attirent notre maladresse et notre intempérance. Ainsi les États marchent, souvent même prospèrent, en dépit des plaies de tout genre qu'ils ont à supporter de la part de leurs amis et de leurs ennemis. Remarquez que ce sont les États naturellement le mieux constitués qui peuvent le mieux supporter ces outrages. Il est vrai qu'on ne les épargne pas. » *Traité d'écon. polit.*, t. I, p. 278, 1re édit., 1803. (*Pierre Prevost.*)

Le but de cet ouvrage n'est pas tant de proposer des plans d'amélioration que de faire sentir la nécessité de se contenter du mode d'amélioration qui nous est prescrit par la nature, et de ne pas mettre obstacle aux progrès qu'il doit amener si rien ne le contrarie.

Il serait sans contredit fort utile que toutes nos institutions, et toute la teneur de notre conduite à l'égard des pauvres, pussent servir à confirmer les leçons de prudence que le cours ordinaire des évènements donne à chacun de nous. En conséquence, si d'un côté nous prenons quelquefois sur nous d'adoucir les châtiments que la nature inflige à l'imprudence, nous devrions de l'autre, pour tenir la balance égale, augmenter les récompenses qu'elle accorde à ceux qui tiennent une conduite opposée. Mais ce serait déjà faire beaucoup, que de changer graduellement les institutions qui tendent directement à encourager le mariage, et de cesser de propager des opinions, d'inculquer des doctrines qui sont en opposition formelle avec les leçons de la nature.

Le peu de bien que nous pouvons faire est souvent perdu par l'ambition d'en faire plus, et par l'attachement à quelque plan, qu'on envisage comme indispensable pour obtenir même un succès partiel. Dans les applications pratiques des raisonnements contenus dans cet ouvrage, je me flatte d'avoir évité ce piège. Je dois rappeler ici que, quoique j'aie présenté des faits anciens sous un point de vue nouveau, quoique je me sois livré à quelques espérances d'amélioration *possibles ;* j'ai été très retenu dans l'exposé des améliorations *probables* et des moyens de les obtenir. On a déjà souvent proposé en Angleterre d'abolir graduellement les lois sur les pauvres, à cause des maux que l'expérience a fait voir qu'elles entraînent, et par la crainte de les voir devenir un fardeau insupportable aux propriétaires des terres. L'idée d'un établissement d'éducation nationale n'est pas une idée nouvelle. On éprouve depuis longtemps en Écosse les bons effets d'une éducation soignée. Tous ceux qui ont droit d'en juger s'accordent à dire que l'éducation est un grand moyen de prévenir les crimes[1], d'avancer l'industrie, d'amender les

---

(1) M. Howard trouva moins de détenus aux prisons d'Écosse et de Suisse qu'en d'autres pays, ce qu'il attribua à une éducation plus régulière là qu'ailleurs. Pendant le grand nombre d'années que feu M. Fielding présida comme juge à Bow-street, il n'y eut que six Écossais traduits devant lui. Il a souvent répété que le plus grand nombre des accusés étaient des Irlandais. Voyez la préface du *Rapport de la société pour l'amélioration du sort des pauvres*, p. 32, *angl.* (*Note de l'auteur.*)

Quelques publicistes ont avancé le contraire ; des chiffres même ont été groupés dans ce but ; mais il est facile de débusquer ce genre de sophismes. On a surtout nié les bons effets de *l'instruction*, sans laquelle l'éducation ne pourrait être que

mœurs, et d'accoutumer les hommes à une conduite sage et régulière. Ce sont là les seuls plans que j'aie osé proposer. Je suis porté à croire que, si on les adoptait sous la forme que j'ai indiquée, il en résulterait pour les pauvres beaucoup d'avantages. Mais lors même qu'on ne ferait rien de pareil, je ne suis pas sans espérance de quelque amélioration partielle, et je pense qu'elle pourra être l'effet de la simple exposition des raisonnements généraux sur cette matière.

Si les principes que je me suis efforcé d'établir sont erronés, je désire dans la sincérité de mon âme de les voir complètement réfutés; mais s'ils sont vrais, le sujet est si important, il touche de si près au bonheur du genre humain, qu'il est impossible qu'une fois ou une autre ils ne se fassent jour, qu'ils ne se répandent et ne deviennent enfin dominants, soit qu'on fasse ou qu'on ne fasse pas des efforts pour les propager.

Parmi les classes supérieures et moyennes, l'effet de la connaissance de ces principes serait, j'espère, de donner à leurs efforts, pour améliorer l'état du pauvre, une direction plus juste, sans que jamais ces efforts se ralentissent; de leur faire sentir ce qu'ils peuvent à cet égard, et ce qui est hors de leur pouvoir; de les convaincre que l'on peut faire beaucoup de bien en donnant de bons avis et en répandant une solide instruction, en encourageant et faisant naître des habitudes de propreté, en exerçant la charité occasionnellement et avec discernement, en un mot en mettant en œuvre tous les moyens de bienfaisance qui favorisent l'obstacle privatif; mais que, sans cette dernière condition, tout le bien que l'on croit faire est illusoire, tous les efforts sont vains; que dans un état ancien et déjà pleinement peuplé, prétendre assister les pauvres de manière à les mettre en état de se marier quand ils voudront, et d'élever de nombreuses familles, c'est demander ce qui est physiquement impossible. La connaissance de ces vérités empêcherait les riches de détruire les bons effets de leurs propres efforts, et de diriger ces efforts vers un but absolument inaccessible : par-là même elle attirerait toute leur attention sur les objets les plus convenables à leurs vues charitables, et leur permettrait de faire plus de bien.

Parmi les pauvres, une telle connaissance généralement répandue aurait des effets encore plus importants. *La cause principale et perma-*

---

fort grossière. S'il est vrai que s'instruire, c'est s'initier aux principes de morale, apprendre à connaître les moyens de travail et la nature des choses, il est fort difficile de faire découler de l'instruction une tendance à commettre des crimes contre les personnes et contre les choses. (*Jph. G.*)

nente de la pauvreté a peu ou point de rapport avec la forme du gouvernement, ou *avec l'inégale division des biens ; — il n'est pas en la puissance des riches de fournir aux pauvres de l'occupation et du pain ; — et en conséquence les pauvres*, *par* LA NATURE MÊME DES CHOSES, *n'ont nul droit à leur en demander :* telles sont les importantes vérités qui découlent du principe de population. Et ce principe, s'il était clairement exposé, ne passerait pas la portée des plus faibles intelligences. Or, il est évident que, dans les classes inférieures de la société, tout homme qui serait une fois bien convaincu de ces vérités se montrerait disposé à supporter avec patience la situation pénible à laquelle il pourrait se trouver réduit. Il éprouverait moins de mécontentement et d'irritation contre le gouvernement et contre les classes supérieures, à l'occasion de sa pauvreté. On ne le verrait pas, en toute occasion, disposé à l'insubordination et à la turbulence. S'il recevait quelque assistance, soit d'un établissement public, soit de la charité des particuliers, il en aurait plus de reconnaissance et en apprécierait mieux la valeur.

Si ces vérités se propageaient, ce qui, avec le temps, ne paraît pas improbable, les classes inférieures du peuple, prises en masse, deviendraient plus paisibles et plus amies de l'ordre; elles seraient moins prêtes à exciter des tumultes dans les temps de disette; en tout temps elles seraient moins faciles à agiter par des libelles séditieux et incendiaires, car elles sauraient combien peu le prix du travail et les moyens de soutenir une famille dépendent d'une révolution. La simple connaissance de ces vérités, à supposer même qu'elles n'eussent pas assez d'influence pour produire parmi les pauvres un changement marqué dans les habitudes de prudence relativement au mariage, aurait encore quelques suites avantageuses sous un point de vue politique. L'une des plus heureuses sans doute serait le pouvoir qu'auraient les classes moyennes et supérieures d'améliorer par degrés le gouvernement [1], sans avoir à redouter ces excès révolutionnaires dont la crainte menace en ce moment l'Europe de se voir privée même de ce degré de liberté, que l'expérience lui a démontré possible, et dont elle a longtemps éprouvé les salutaires effets.

---

[1] Je ne puis croire qu'en écartant les injustes sujets de plainte contre les autorités constituées, on rende le peuple indifférent aux avantages qu'il a droit d'obtenir. Les bienfaits de la liberté sont assez grands pour n'avoir pas besoin d'être embellis par de fausses couleurs. Je serais affligé de penser que ce n'est que par des promesses illusoires qu'on peut engager le peuple à maintenir ses droits, car c'est le moyen de rendre le remède beaucoup plus insupportable que les maux à la guérison desquels on prétend l'appliquer. (*Note de l'auteur.*)

En jetant les yeux sur l'état de la société dans des périodes antérieures à celles où nous vivons, je puis dire avec assurance que *les maux résultant du principe de population ont plutôt diminué qu'augmenté, quoiqu'on en ignorât la cause.* Si donc nous nous livrons à l'espérance de voir cette ignorance dissipée, il n'est pas déraisonnable de s'attendre à voir aussi ces maux diminuer de plus en plus. L'accroissement de population qu'occasionnerait cette amélioration de l'état social n'aurait pas beaucoup d'influence pour en retarder le progrès, car c'est le rapport entre la population et les subsistances qui a une telle influence, et nullement le nombre absolu des individus de l'espèce humaine. Nous avons eu occasion de faire remarquer, dans la première partie de cet ouvrage, que *ce sont souvent les pays les moins peuplés à qui leur population est le plus à charge, ou qui souffrent le plus du principe de population.* Il est extrêmement probable que, dans le cours du siècle dernier, l'Europe a éprouvé moins de famines et moins de maladies produites par la misère et le besoin, qu'elle n'en avait éprouvées dans les siècles qui ont précédé.

En tout, si la perspective que nous offre l'avenir, à l'égard des maux produits par le principe de population, n'est pas aussi brillant que nous pourrions le désirer, il s'en faut pourtant beaucoup qu'elle soit tout-à-fait triste et décourageante, et je ne pense pas qu'elle nous interdise l'espérance de quelques améliorations lentes et graduelles; espérance raisonnable, et qui a paru telle jusqu'à l'époque récente où de vaines exagérations l'ont présentée sous un autre aspect. C'est aux lois qui établissent la propriété et qui règlent tout ce qui a rapport au mariage, c'est au principe de l'amour de soi, si étroit en apparence, que sont dus tous les efforts par lesquels chacun cherche à améliorer son sort, tous les nobles travaux de l'esprit humain, tout ce qui distingue la civilisation de l'état sauvage. Une analyse exacte du principe de population nous conduit à cette conclusion, que jamais nous ne pourrons nous passer de ces échelons par lesquels nous sommes parvenus à un point aussi élevé; mais elle ne prouve point que ces mêmes moyens ne puissent nous porter encore plus haut. Il est bien probable que la structure générale de l'édifice social ne sera pas changée. Nous avons tout lieu de croire qu'on y verra toujours une classe de propriétaires et une classe d'ouvriers. Mais le sort de chacune d'elles, et les rapports de l'une à l'autre, peuvent être modifiés de manière à augmenter beaucoup l'harmonie et la beauté du tout. Ce serait sans doute une triste perspective, tandis que chaque jour la physique recule les bornes de son domaine, de confiner la philosophie morale et politique dans un étroit horizon, ou de ne don-

ner à cette science qu'une faible influence, incapable de lutter contre les obstacles qu'une cause unique oppose au bonheur du genre humain. Quelque formidables que soient ces obstacles, dont je n'ai point dissimulé l'influence, j'ose espérer que le résultat de nos recherches n'est pas d'abandonner sans espérance tout objet d'amélioration. Le bien partiel que nous pouvons nous flatter d'obtenir est digne de nos efforts; il suffit pleinement pour les animer, et pour nous engager à leur donner la direction la plus utile. Nous ne devons pas nous flatter, sans doute, que les progrès du bonheur et de la vertu suivent dans leur marche rapide ces sciences dont les découvertes se multiplient et qui jettent de nos jours tant d'éclat. Mais, si nous ne manquons point à nous-mêmes, nous pouvons nous livrer avec confiance à l'espérance de voir ces sciences progessives répandre sur les autres leurs lumières et concourir aux vues d'amélioration qui sont l'objet de nos vœux.

LIVRE V.

APPENDICE CONTENANT LA RÉFUTATION DES PRINCIPALES OBJECTIONS ET LE RÉSUMÉ DE CET OUVRAGE.

CHAPITRE I. — LA DOCTRINE ENSEIGNÉE DANS CET OUVRAGE NE CONTREDIT PAS LES LOIS DE LA NATURE ; MAIS ELLE TEND A OBTENIR UNE POPULATION SAINE ET VIGOUREUSE, ET UN ACCROISSEMENT QUI N'ENTRAINE PAS LE VICE ET LE MALHEUR.

Dans la préface de la deuxième édition de cet *Essai*, j'ai exprimé l'espérance que les détails dans lesquels je suis entré, en faisant naître des objections, donneraient lieu à des éclaircissements utiles. Mais quoique l'ouvrage ait obtenu l'attention publique, on l'a peu attaqué par écrit, et la plupart de ces attaques sont moins des réfutations que des déclamations ou des injures qui ne méritent aucune réponse. Je suis donc appelé à relever ici des objections qui ont été faites en simple conversation. Je saisis cette occasion de corriger les erreurs qui ont été commises par quelques personnes sur la nature de mes opinions, et j'invite ceux qui n'ont pas le temps de lire en entier cet ouvrage, à jeter du moins les yeux sur le court résumé que j'en vais donner, s'ils ont à cœur de me juger d'après mes propres sentiments et non d'après ceux qu'on me prête.

La première grande objection que l'on a faite contre mes principes est qu'ils contredisent le commandement primitif du Créateur, l'ordre de croître, de multiplier et de peupler la terre. Ceux qui m'opposent cette objection n'ont pas lu mon ouvrage, ou n'ont fait attention qu'à quelques passages détachés, sans en saisir l'ensemble. Je suis pleinement persuadé que c'est le devoir de l'homme d'obéir à ce commandement de son Créateur, et je ne crois pas qu'il y ait un seul passage de cet écrit duquel on puisse inférer le contraire, lorsqu'on le lit à sa place et avec intelligence.

Tous les commandements positifs, donnés à l'homme par son Créateur, sont subordonnés aux lois de la nature dont il est l'auteur. La raison et la religion ne nous permettent pas d'espérer que ces lois soient changées pour rendre plus facile l'exécution de quelque commandement particulier. Si, par une opération miraculeuse, l'homme pouvait vivre sans nourriture, nul doute que la terre ne fût très rapidement peuplée. Mais comme nous n'avons aucune raison de compter sur un tel miracle, nous devons, en qualité de créatures raisonnables et pour obéir

aux commandements de notre Créateur, examiner quelles sont les lois qu'il a établies relativement à la multiplication de l'espèce. Tandis que nous sommes assurés, non-seulement par la contemplation de ces lois, mais par le témoignage de nos sens, que l'homme ne peut vivre sans manger, si nous prétendons obéir au Créateur en augmentant la population sans aucun moyen de la nourrir, nous agissons comme un cultivateur qui répandrait son grain au bord des chemins, dans les haies, et dans tous les lieux où il sait qu'il ne peut pas croître. Lequel seconde mieux les intentions bienveillantes du Créateur; celui qui prépare la terre avec soin et qui ne sème que ce qu'il sait pouvoir venir à maturité, ou celui qui répand avec profusion ses grains sur la terre non préparée?

C'est méconnaître entièrement mes principes que de m'envisager comme un ennemi de la population. Les ennemis que je combats sont le vice et la misère. C'est pour diminuer l'influence de ces redoutables adversaires que je propose d'établir, entre la population et la nourriture, un rapport qui leur donne moins de prise. Du reste, ce rapport est indépendant de la population absolue. Il est même en général plus défavorable dans les pays mal peuplés.

On peut jeter quelque jour sur ce sujet par une comparaison. Supposons qu'on dise à un fermier établi sur des terres de pâturages, de garnir sa terre de bestiaux, parce que c'est le vrai moyen d'accroître ses profits, tout le monde conviendra qu'on lui donne un fort bon conseil. Mais si, pour le suivre, ce fermier augmentait le nombre de ses bêtes au point de ne pouvoir les nourrir, et qu'elles fussent en conséquence amaigries et affamées, il aurait tort sans doute et ne devrait s'en prendre qu'à lui-même. Lorsque ceux qui le dirigeaient lui parlaient de garnir ses terres de bestiaux, ils entendaient évidemment parler de bêtes saines et en bon état, et non de bêtes fort nombreuses, mais souffrantes et qui ne trouveraient point d'acheteurs. L'expression qu'ils employaient n'indique aucun nombre absolu : garnir une ferme de bestiaux, c'est agir selon la grandeur de la ferme et selon la richesse du sol qui comportent chacune un certain nombre de bêtes. Le fermier doit désirer que ce nombre absolu croisse. C'est vers ce but qu'il doit diriger tous ses efforts. Mais on ne pourrait pas envisager comme un ennemi de l'accroissement des troupeaux, celui qui ferait sentir aux fermiers que c'est une entreprise vaine et contraire à leurs intérêts de prétendre augmenter le nombre de leurs bestiaux, avant d'avoir mis leurs terres en état de les nourrir.

Mes raisonnements sont précisément de même nature. Je crois que

l'intention du Créateur est que la terre se peuple [1]; mais qu'il veut qu'elle se peuple d'une race saine, vertueuse et heureuse; non d'une race souffrante, vicieuse et misérable. Si, sous prétexte d'obéir à l'ordre de croître et de multiplier, nous peuplons la terre de cette dernière espèce d'hommes et qu'en conséquence nous soyons en proie à tous les maux auxquels nous nous sommes volontairement exposés, nous n'avons aucun droit d'accuser la justice des commandements divins, nous ne pouvons attribuer nos peines qu'à la manière déraisonnable dont nous avons exécuté ces saintes lois.

Sur le haut prix qu'on doit mettre à une grande et forte population, je ne diffère en rien des plus chauds partisans de cette doctrine. Je suis prêt à reconnaître avec tous les anciens écrivains, que la puissance d'un État ne doit pas se mesurer par l'étendue du territoire, mais par l'étendue de la population. Ce n'est que dans ce qui a rapport à la manière d'obtenir cette population et une population saine et vigoureuse, que je diffère de ces écrivains. L'opinion que je soutiens à cet égard et par laquelle je diffère d'eux me semble entièrement confirmée par l'expérience, qui est la grande épreuve de toutes les théories.

En effet, le nombre proportionnel des mariages et des naissances peut être très considérable dans un pays, sans que pour cela la population y croisse d'une manière rapide. Il arrive souvent au contraire que dans un tel pays la population est stationnaire ou croit fort lentement. Dans les pays ainsi constitués, non-seulement la population manque de force, parce que la misère y règne, mais encore parce que le nombre des hommes dans la force de l'âge y est, par proportion, moins grand qu'ailleurs.

C'est ce dont on a un exemple très frappant dans les faits recueillis par M. Muret, et que j'ai cités dans le chapitre sur la Suisse. On y voit que sur une population égale, le Lyonnais produit 16 naissances, le Pays-de-Vaud 11, et une paroisse particulière des Alpes 8 seulement; mais qu'à l'âge de 20 ans, ces trois nombres si différents s'égalisent [2]. Dans le Lyonnais, à peu près la moitié de la population était au-dessous de l'âge de puberté; dans le Pays-de-Vaud, un tiers seulement; et dans la paroisse des Alpes, un quart était au-dessous de cet âge. La conséquence de ces faits est inévitable, et de la plus haute importance pour la société.

La force d'un État dépend surtout de la partie de sa population qui est

---

[1] J'ai déclaré mon opinion à cet égard au chapitre I du livre IV, p. 473. (*Note de l'auteur.*) — [2] Voyez livre II, chapitre V, p. 198.

en âge de soutenir les travaux de l'agriculture, du commerce et de la guerre. Or, on ne peut démontrer que dans un pays qui se peuple au-delà de ses moyens de subsistance, cette partie efficace de sa population diminue plutôt que d'augmenter, parce que les subsistances se distribuent en grande quantité à des enfants qui n'atteignent pas l'âge d'homme.

La population et la puissance de la France ont beaucoup d'éclat, et chacun sait que dans ce pays le rapport des naissances a toujours été grand. Mais, s'il faut avoir confiance aux autorités les plus respectables, il est également certain que les avantages dont il jouit ne tiennent pas aux rapports particuliers qu'on observe dans sa population; ils tiennent à sa population absolue, qui est déterminée par la vaste étendue de son territoire.

Necker s'exprime ainsi à ce sujet[1] : « On voit le nombre des naissances surpasser le nombre des morts, et l'on a lieu d'être tranquille sur l'état de la population du royaume; mais il ne faut pas perdre de vue que cette population, selon qu'elle est différemment composée, n'a pas la même influence sur le bonheur et sur la force des États.

« Que dans un pays, le plus grand nombre des habitants jouissent à peine d'un étroit nécessaire : entraînés cependant par les plaisirs des sens, ils auront peut-être le même nombre d'enfants que s'ils vivaient dans l'aisance; mais après avoir fait quelques efforts pour les élever, trop pauvres pour leur donner ou une nourriture suffisante ou des secours dans leurs maladies, la plus grande partie de cette génération ne passera pas l'âge de trois ou quatre ans, et il se trouvera que dans un tel pays, le nombre des enfants en bas âge sera constamment dans une disproportion trop grande avec le nombre des adultes ou des hommes faits. Alors un million d'individus ne présenteront ni la même force, ni la même capacité de travail, qu'un pareil nombre dans un royaume où le peuple est moins misérable. »

Le tableau qu'Arthur Young fait des classes inférieures du peuple à l'époque où il voyageait en France, offre les mêmes résultats. Selon la *Statistique générale et particulière de la France*, qui a été publiée en dernier lieu, le rapport de la population au-dessous de vingt ans est à peu près 9/20. Supposons qu'en Angleterre il ne soit pas fort au-dessus de 7/20[2]. Dans ce dernier pays, une population de dix millions

---

[1] *De l'adm. des finances de la France*, t. I, ch. IX. Je rapporte tout le passage dont M. Malthus se contente de traduire une partie. (*Pierre Prevost.*)

[2] Je suis loin de donner ces rapports comme exacts, je ne les offre ici que

d'âmes fournirait un million d'individus au-dessus de vingt ans, au-delà de ce que le premier en pourrait fournir sur une population pareille. Si la population de l'un était de même nature que celle de l'autre, il faudrait ajouter un million et demi à celle d'Angleterre pour avoir le même nombre d'individus au-dessus de vingt ans qu'elle possède dans notre supposition. Et si l'accroissement n'était que d'un million, il en résulterait pour l'agriculture, le commerce et la guerre, une grande diminution de force. Cet état de choses paraît-il digne d'envie sous le point de vue moral ou politique? Telle est cependant l'espèce de population que ne manquent jamais de produire les encouragements directs au mariage, et l'espèce d'abaissement qu'engendrent l'ignorance et le despotisme.

Il peut être vrai que la France recrute ses armées avec plus de facilité et moins d'interruption du travail accoutumé de ses habitants, que ne peut faire l'Angleterre. Il faut convenir que *la pauvreté et le manque d'emploi sont des aides puissants pour un sergent recruteur.* Ce ne serait pas néanmoins un projet bien humain que celui de maintenir le peuple anglais constamment dans le besoin, afin de pouvoir l'enrôler à plus bas prix; et ce ne serait pas un projet bien politique, de diminuer la richesse et la force nationale en vue de cette économie.

Ne nous flattons pas d'obtenir des avantages incompatibles. Si nous voulons que notre peuple soit constamment occupé d'agriculture ou de commerce, n'espérons pas trouver ceux qui le composent toujours in-

---

comme de simples exemples. On n'a point malheureusement des données sûres touchant la population des différents pays selon les âges. J'ai lieu de croire que les rapports donnés dans la *Statistique générale* ne sont pas fondés sur un dénombrement, et celui que je donne ici pour l'Angleterre est absolument conjectural et certainement trop petit. Mais, quoiqu'il en soit, la proposition suivante est indubitable : Si la population de deux pays croît de la même quantité, en vertu du rapport des morts aux naissances, et si dans l'un de ces pays le rapport des morts, et celui des naissances, à toute la population, sont plus grands que dans l'autre, ce dernier aura un plus grand nombre proportionnel d'individus au-dessus de l'âge de puberté. Les données que nous avons, suffisent pour établir que, dans la Grande-Bretagne, il y a sur un même nombre d'habitants plus d'individus capables de travailler qu'en France; mais elles ne suffisent pas pour déterminer dans quel rapport a lieu cette supériorité. Comme avant la révolution la population croissait moins vite en France qu'en Angleterre, l'Angleterre, toutes choses égales, aurait dû avoir un plus grand rapport des naissances à toute la population; et cependant ce rapport était en France 1/25 ou 1/26, et en Angleterre 1/30 seulement [1].

On a estimé le nombre des hommes portant armes tantôt au quart, tantôt à la

---

[1] Voyez au chapitre relatif aux obstacles à la population en France, liv. II, chap. VII, p. 214.

occupés et prêts à servir pour la plus faible indemnité [1]. Mais tant que nous aurons une population effective à notre disposition, comptons avec assurance sur elle, pourvu que nous ayons à lui offrir des motifs suffisants pour la mettre en activité.

Dans plusieurs parties de cet *Essai*, j'ai insisté sur l'avantage d'obtenir la population requise dans un pays, au moyen du moindre nombre possible de naissances. J'ai dit expressément que l'objet principal que j'avais en vue était une diminution de mortalité pour tous les âges; et j'ai proposé, pour juger du bonheur d'un peuple et de la bonté de son gouvernement, au lieu de s'attacher, comme on fait, au grand nombre proportionnel des naissances, d'avoir égard à la petitesse du nombre de ceux qui meurent avant l'âge de puberté. Sûr de ne m'être jamais écarté de ces principes, ce n'est pas sans surprise que j'ai appris que l'on me considérait comme un ennemi de la vaccination, qui est préci-

---

cinquième de la population. Il est facile de voir combien ces deux estimations, appliquées à deux pays différents, doivent produire d'écarts dans les résultats. Dans l'un 20 millions d'âmes donneraient 5 millions d'hommes effectifs, et dans l'autre seulement 4 millions. On ne peut douter que l'une de ces populations n'eût bien plus de force et de ressources que l'autre. Mais il est probable qu'il n'existe point entre deux pays d'Europe une différence à cet égard aussi grande que celle de 1/4 à 1/5. (*Note de l'auteur.*)

[1] Ce sujet a été développé de la manière la plus claire dans les observations de lord Selkirk sur l'état présent de la Haute-Écosse, et sur les causes et les conséquences probables de l'émigration. Je renvoie avec confiance le lecteur à cet excellent ouvrage [1]. (*Note de l'auteur.*)

---

[1] Comme l'ouvrage de lord Selkirk auquel M. Malthus renvoie n'est pas traduit, j'en ferai connaître le plan et j'en citerai quelques passages auxquels probablement M. Malthus fait allusion.

L'ouvrage traite successivement de l'état ancien de la Haute-Écosse; des changements survenus dans l'état des propriétaires de ce pays-là à la suite de la rebellion de 1745; de l'émigration et de ses effets; des mesures prises à cet égard; de l'avantage que l'on pourrait tirer de cette émigration pour les colonies anglaises; de l'exécution des projets de l'auteur, telle qu'elle a pu avoir lieu par ses propres moyens; et de l'état où il a laissé son établissement dans l'île du Prince-Édouard.

L'auteur fait voir que jusques vers le milieu du siècle dernier la Haute-Écosse était encore en réalité soumise au gouvernement féodal; il n'y avait aucune activité manufacturière; et la culture restait assez imparfaite. Les fermiers payaient en grande partie les propriétaires par leur services militaires. Ils formaient autour d'eux une vaste clientèle oisive et guerrière.

Après avoir décrit l'ancienne situation politique de ce pays, il expose le changement qui s'y est opéré depuis la rebellion de 1745. « Ce changement, dit-il, fut grand et subit. Le résultat de la contestation qui eut lieu à cette époque fut d'anéantir l'indépendance des chefs de ces montagnards. Les mesures vigoureuses, prises à la suite de la bataille de Culloden, donnèrent au gouvernement régulier, dans cette partie du royaume, une autorité et une influence qu'il n'y avait point encore obtenues. Le peuple y fut désarmé, et on y établit une force militaire suffisante pour y faire respecter les lois. Dès-lors les chefs cessèrent d'être autant de petits monarques. Ils n'eurent plus besoin des services de leurs vassaux pour leur propre défense, et ils ne purent plus les solliciter pour l'attaque et le pillage de leurs voisins. Ils furent réduits à l'état de tous les autres propriétaires. Bientôt ils comprirent que, pour mettre leurs terres en valeur, une suite nombreuse de vassaux à leur solde leur était assez inutile; et ils ne purent

sément destinée à produire l'effet que j'ai eu constamment en vue. J'ai dit, il est vrai, et je continue de croire fermement, que si les ressources du pays ne permettaient pas un accroissement rapide de population (chose fort indépendante de la vaccine[1]), il arriverait nécessairement de deux choses l'une, ou une augmentation de mortalité par quelqu'autre cause, ou une diminution dans le nombre proportionnel des naissances. Mais j'ai dit en même temps que j'étais persuadé que ce dernier effet aurait lieu; et en conséquence, par une suite des principes que j'ai toujours professés, je dois être, et je suis en effet, un des plus zélés partisans de la vaccination. En faisant tout ce qui dépend de moi pour augmenter le bien-être des pauvres et diminuer parmi eux la mortalité, j'agis rigoureusement d'après mes principes. C'est à ceux qui font profession d'avoir le même objet en vue, et qui néanmoins prennent le nombre des mariages et des naissances pour mesure du bonheur national, d'examiner s'ils sont bien d'accord avec eux-mêmes.

---

[1] Il faut cependant remarquer qu'une personne conservée par la vaccine pourra vraisemblablement travailler plus tôt à produire de nouveaux moyens de subsistance, que ne pourrait faire un enfant naissant. La mort d'un enfant est une grande perte de travail et de nourriture. Et en général il est certain qu'un article quelconque est d'autant moins cher qu'il manque plus rarement. (*Note de l'auteur.*)

---

dès-lors manquer de faire des comparaisons entre le prix de leurs baux à ferme et celui des baux ordinaires sur les terres de même valeur ; ils s'aperçurent que ces prix étaient fort bas et pouvaient aisément être haussés. »

La suite de ce nouvel ordre de choses fut un mécontentement général de la part des fermiers, qui après quelques plaintes inutiles, comprirent enfin qu'il fallait se soumettre à de nouveaux travaux. Ils s'y trouvèrent peu propres. Quelques-uns cependant se rangèrent insensiblement dans la classe des ouvriers. Plusieurs cherchèrent dans la Basse-Écosse des moyens de gain qui leur manquaient dans leur patrie. Un grand nombre, attachés à leurs anciennes coutumes, eurent recours à l'émigration, et se transportèrent en Amérique, où ils purent se vouer aux travaux de l'agriculture et conserver le rang de fermier ou même de propriétaire.

« En conséquence, à peu d'exceptions près, les montagnards d'Écosse n'ont été arrêtés que par la difficulté de trouver les fonds nécessaires pour leur passage en Amérique. Et ceux qui, par pauvreté, se sont vus réduits à travailler dans les manufactures de la Basse-Écosse, ne l'ont fait pour la plupart qu'en vue de se procurer les fonds qui leur manquaient pour exécuter la traversée. »

Telle est la cause de cette tendance générale à l'émigration que l'on a observée dans la Haute-Écosse. Lord Selkirk fait remarquer quelques conséquences politiques de cette disposition. « Au nombre des suites qu'entraîne l'émigration, celle qui a été le plus généralement et le plus péniblement sentie est la perte d'une race de soldats, plus regrettable en ce temps qu'en aucun autre. Mais le remède n'est pas facile. C'est ici un de ces cas si fréquents en économie politique, où en voulant guérir le mal par une opposition directe, on ne fait que l'aggraver. »

L'auteur prouve que l'esprit militaire des montagnards d'Écosse tenait à leur ancien genre de vie et au système féodal, en sorte qu'indépendamment même de l'émigration, il ne faut plus s'attendre à trouver chez eux, comme autrefois, une pépinière de vaillants soldats.

« S'il y a quelque moyen de retenir dans leurs foyers ces hommes, que le nouvel état de choses force à en sortir, ce ne peut être que l'introduction de quelque nouvelle branche d'industrie, où ceux qui sont dépossédés de leurs fermes puissent trouver, de manière ou d'autre, leur subsistance. Si l'on y réussit, ces fermiers prendront le genre de vie et les habitudes des ouvriers de fabriques. Ils pourront comme d'autres, fournir quelques recrues ; mais ils ne ressembleront plus à leurs ancêtres. (*Pierre Prévost.*)

Quelques personnes ont observé que les obstacles naturels à la population suffiront toujours à la contenir dans de justes bornes, sans qu'il soit besoin d'en chercher d'autres. Un ingénieux écrivain a même pris la peine de remarquer que je n'ai pas allégué un seul fait ni une seule observation pour montrer l'insuffisance de ces obstacles qui sont actuellement en activité [1]. Assurément, je n'ai rien à opposer à de semblables assertions. Ce sont des vérités de même genre que celle-ci: on ne peut vivre sans manger. Car aussi longtemps que durera cette loi de la nature, les obstacles que l'on se plaît à nommer naturels ne pourront manquer d'être efficaces. Ceux qui me font cette attaque répètent inutilement des vérités évidentes. Mais de plus ils supposent que l'objet final de mon ouvrage est d'arrêter la population, tandis que, selon moi, rien n'est plus désirable qu'un rapide accroissement de population, pourvu qu'il n'entraîne pas le vice et le malheur. C'est donc la diminution du vice et du malheur qui est le dernier objet de tout mon travail; et les obstacles à la population dont j'ai parlé ne doivent être envisagés que comme des moyens pour obtenir cette fin. Aux yeux d'un être raisonnable, l'obstacle à la population qui dépend de la prudence n'est pas moins naturel que la pauvreté et la mort prématurée, auxquelles les auteurs de l'objection semblent donner la préférence. Et le lecteur intelligent voit aisément, sans aucune explication ultérieure, que l'on peut substituer un obstacle à un autre, non-seulement sans diminuer la population, mais même en lui donnant perpétuellement un accroissement progressif [2].

Je me suis exprimé sur la possibilité d'accroître la population avec plus d'espérance peut-être que l'expérience n'en doit inspirer. J'ai dit que dans le cours de quelques siècles, il pourrait se faire que l'Angleterre contînt deux ou trois fois le nombre de ses habitants actuels, et que tous néanmoins fussent mieux nourris et mieux vêtus qu'ils ne le sont à présent [3]. Et au commencement de cet *Essai*, en comparant le taux d'accroissement de la population et des subsistances, j'ai supposé, afin de prévenir toute dispute sur les faits, que les produits de la terre

---

[1] Je voudrais bien savoir quelle espèce de faits cet auteur a en vue. Si j'en avais produit de tels, il faut avouer qu'ils auraient paru vraiment nouveaux. (*Note de l'auteur.*)

[2] La Norwège et la Suisse, où l'obstacle privatif a le plus de force, ont une population qui croît assez rapidement, et eu égard à leurs moyens de subsistance, ces deux pays peuvent mettre sur pied un plus grand nombre d'hommes d'âge militaire qu'aucune autre contrée de l'Europe. (*Note de l'auteur.*)

[3] Voyez livre IV, chapitre IV, p. 488.

pouvaient croître sans mesure [1], ce qui est certainement aller au-delà de la vérité. N'est-il pas singulier, après cela, que l'on continue à m'objecter que ce pays pourrait doubler ou tripler le nombre de ses habitants? N'est-il pas plus singulier encore, que les mêmes personnes qui m'accordent les différents taux d'accroissement sur lesquels se fondent tous mes résultats, ne laissent pas d'affirmer que l'accroissement de la population ne peut avoir aucune fâcheuse suite jusqu'à l'époque où la terre refuserait d'accroître ses produits? Je ne sais si l'on trouverait ailleurs un exemple aussi frappant d'absence de raisonnement. C'est précisément comme si un fermier disait : Ma ferme bien ménagée peut me donner chaque année de quoi ajouter à mes troupeaux quatre bêtes, donc il ne peut y avoir d'inconvénient à en ajouter chaque année quarante.

La faculté productive de la terre n'est certainement pas illimitée, mais elle est, dans le sens rigoureux du mot, indéfinie; je veux dire qu'elle n'a pas de limites connues et bien définies. Il est probable qu'il n'arrivera point un temps où le travail et les inventions ingénieuses deviennent entièrement incapables de rien ajouter aux produits de l'agriculture. Mais la faculté d'obtenir insensiblement quelque surplus de nourriture, par un travail dirigé avec intelligence, ne ressemble point à la faculté d'obtenir toute la nourriture nécessaire à une population qui croît sans gêne. Les connaissances et l'industrie, qui pourraient mettre les habitants de la Nouvelle-Hollande en état de faire usage de toutes les ressources que leur pays bien cultivé leur offrirait, sont de nature à pouvoir être acquises à la longue, d'une manière lente et graduelle. En supposant toutes ces connaissances, toute cette industrie acquises, elles seraient encore absolument insuffisantes, ainsi que je l'ai abondamment démontré, pour produire de quoi nourrir une population dont l'accroissement serait illimité. Au contraire, les passions d'où dépend cet accroissement sont partout et en tout temps en pleine activité; elles ont leur plein et entier effet au sein des plus profondes ténèbres de l'ignorance et de la barbarie. On accordera aisément que si la Nouvelle-Hollande n'est pas peuplée comme la Chine, c'est parce qu'on y manque de ces heureuses institutions qui protègent la propriété et encouragent l'industrie. Mais la misère et le vice prévalent presque également dans l'une et l'autre contrée, et cela ne peut tenir qu'à l'accroissement de la population, qui est trop rapide pour être atteint par celui des subsis-

[1] Voyez livre I, chapitre I, p. 19.

tances. Cette cause est tout-à-fait distincte de la précédente et doit être envisagée à part. Elle dépend de l'impétuosité des passions humaines, soit qu'elles ne soient assujéties à aucun frein, ou qu'elles ne soient qu'imparfaitement contenues. Mais je m'abstiens de revenir sur un sujet que j'ai si pleinement discuté.

CHAPITRE II. — DU DROIT DES PAUVRES A ÊTRE NOURRIS. — RÉFUTATION DE A. YOUNG.

La seconde grande objection que j'ai entendu faire contre mes principes est tirée de ce que je nie que les pauvres aient *droit* d'être entretenus par le public.

Ceux qui font cette objection sont tenus de prouver que les deux différents rapports, ou taux d'accroissements de la population et des subsistances, admis dans mon ouvrage, sont faux; car s'ils sont vrais, l'assertion qu'ils attaquent est incontestable. Ces deux rapports étant admis, il s'ensuit que si chacun se marie dès que son goût l'y porte, tout le travail de l'homme ne peut nourrir tout ce qui naît. D'où il suit inévitablement que le *droit* d'être nourri ne peut appartenir à tous. Supposons un instant que l'on fasse dans un pays quelconque une égale répartition de toute la propriété territoriale. Si, dans cette situation des choses, une moitié des habitants, usant de prudence, évitaient de multiplier au-delà des moyens de subsistance que leur fournirait le progrès de la culture, ils jouiraient constamment du même état d'aisance avec lequel ils auraient commencé leur établissement. Si, au contraire, l'autre moitié avait adopté l'usage de se marier dès l'âge de puberté, dès cet âge où naissent les passions et où elles agissent avec le plus de force, il est très évident que cette moitié serait tombée dans la plus déplorable misère. Maintenant, sur quel prétexte de justice ou d'équité cette partie de la société fonderait-elle son droit à réclamer de l'autre, en vertu de sa pauvreté, la moindre portion des biens que celle-ci aurait conservés par sa prudente retenue? La pauvreté qu'elle étale est l'effet de son ignorance ou de son imprudence. Et la manière même dont ce fléau a fondu sur elle prouve que si l'on admettait ses prétentions, et si on ne laissait pas peser sur elle seule les maux qu'elle s'est attirés, bientôt la société entière serait entraînée dans la même ruine. Des assistances volontaires et occasionnelles de la part des membres les plus riches de la société, n'empêcheraient point les pauvres de profiter des leçons sévères de la nature, et auraient l'avantage d'être faites avec quelque choix. Mais

quant au *droit*, il est absolument insoutenable tant qu'on ne détruit point les prémisses sur lesquelles nos conséquences reposent, tant qu'on ne déclare point que l'accroissement de la population en Amérique est un miracle indépendant de la facilité d'y trouver des moyens de subsistance [1].

Au fait, quoi qu'on puisse dire en se livrant sur ce sujet à de stériles déclamations, notre conduite suppose toujours que ce prétendu droit n'existe point. Si les pauvres avaient droit à être nourris et entretenus, nul homme ne pourrait sans injustice porter un habit de bon drap, et manger de la viande à sa faim. Ceux qui soutiennent que ce droit existe, et qui cependant vont en voiture, vivent dans l'abondance, nourrissent même des chevaux sur un sol qui pourrait nourrir des hommes, me semblent mal d'accord avec leurs propres principes. Prenons un exemple, sans égard aux conséquences qui pourront en résulter, et nous trouverons qu'à cet égard M. Godwin raisonne d'une manière beaucoup plus conséquente. Ce morceau de mouton qui doit faire mon dîner ne serait-il pas plus utilement placé sur la table du pauvre ouvrier, qui de toute la semaine n'a pu goûter de la viande? ou sur celle d'une famille qui n'a pas de moyens d'apaiser sa faim? Si ces besoins n'étaient pas de nature à se reproduire à mesure qu'on les satisfait, il serait sans contredit très utile de les satisfaire, et je n'hésiterais point à reconnaître le droit de ceux qui les éprouvent. Mais comme l'expérience et la théorie démontrent invinciblement que la concession d'un tel droit ferait croître les besoins au-delà de toute espèce de *possibilité* de les satisfaire, et comme le simple essai d'une telle entreprise aurait inévitablement l'effet de plonger la race humaine dans la plus affreuse misère, il est clair que notre conduite, qui nie tacitement l'existence du droit dont il s'agit, est

---

[1] On a dit que j'ai écrit un volume in-quarto pour prouver que la population croît en raison géométrique et la nourriture en raison arithmétique. Cette assertion n'est pas exacte. De ces deux propositions, la première m'a paru prouvée, dès que l'accroissement de la population américaine a été bien constaté ; et la seconde, aussitôt qu'elle a été énoncée. L'objet principal que je m'étais proposé dans cet ouvrage, était de rechercher les effets que ces lois, établies dès les premières pages, avaient dû naturellement produire et avaient réellement produits dans la société humaine ; sujet qu'il n'est pas facile d'épuiser. Les détails dans lesquels je suis entré ont le défaut de n'être pas assez particuliers. Mais à cet égard, il m'a été impossible de mieux faire. Il serait très intéressant sans doute, pour un esprit philosophique, de connaître avec précision l'influence de chacun des obstacles par lesquels la population est arrêtée dans son accroissement ; mais, dans l'état actuel de nos connaissances, je ne vois aucun moyen d'arriver à cette détermination rigoureuse. (*Note de l'auteur.*)

mieux assortie aux lois de notre nature que ne le sont les stériles déclamations par lesquelles nous prétendons le faire valoir[1].

L'auteur de la nature, par une suite de cette admirable sagesse qui brille dans toutes ses œuvres, n'a pas voulu que cet important principe restât livré à la froide discussion des conséquences raisonnées et spéculatives. Il a mis en nous une passion plus forte encore que la simple bienveillance; l'amour de soi prescrit à chacun, d'une manière impérieuse et irrésistible, la route qu'il doit suivre; et cette route est la seule qui assure la conservation et le bonheur de l'espèce. Si tout ce qui naît pouvait toujours être nourri, ne doutons pas que cet être bienfaisant n'eût élevé le désir de secourir autrui au même degré de force et de vivacité que le désir de soutenir notre propre existence. Mais notre état présent comportait que chacun eût pour premier objet de satisfaire à ses propres besoins. Et il est intéressant d'observer que le désir de pourvoir à ceux des autres devient plus actif à mesure que se resserre davantage la sphère dont nous sommes le centre, c'est-à-dire, à mesure que nos assistances peuvent être plus utiles et mieux distribuées. A l'égard des enfants, qui ont un droit incontestable à être nourris et protégés par leurs parents, il est facile de voir que l'affection, qui porte ceux-ci à remplir ce devoir sacré, est presque au niveau de l'affection qu'ils se portent à eux-mêmes. Et l'on peut bien affirmer, qu'à l'exception de quelques cas fort rares, le dernier morceau sera toujours partagé entr'eux en parties égales.

Par cet heureux instinct, les hommes les plus ignorants sont conduits à travailler au bonheur général, objet qui n'aurait pas été atteint si le premier mobile de leurs actions eût été la bienveillance[2]. Pour que la bienveillance fût le grand et perpétuel mobile de nos actions, et pour que ce principe pût leur servir constamment de règle, il faudrait que nous eussions une connaissance pleine des causes et des effets. Par cette raison, un tel principe ne convient qu'à la divinité. Un être borné, tel que l'homme, s'égarerait en s'y livrant d'une manière exclusive, et changerait bientôt en confusion l'ordre qui règne autour de lui; bientôt

---

[1] N'oublions pas que Malthus désire autant que qui que ce soit que l'on travaille sans relâche à une distribution équitable de la richesse. (*Jph. G.*)

[2] En m'exprimant ainsi, je prie qu'on ne croie pas que je donne le moindre appui au système moral de l'auteur de la *Fable des Abeilles*. Je considère ce système comme absolument faux et comme directement contraire à la vraie définition de la vertu. Le grand art du docteur Mandeville consiste à abuser des mots. (*Note de l'auteur.*)

il substituerait à l'abondance le besoin, et les friches stériles aux terres cultivées et productives.

Mais si la bienveillance ne peut être envisagée, dans l'état présent des choses humaines, comme le grand principe moteur de nos actions, elle n'en est pas moins essentielle à notre bonheur, comme tendant à adoucir les maux que fait naître une passion plus forte. La bienveillance est la consolation et le charme de la vie, la source des plus nobles efforts en faveur de la vertu, des plaisirs les plus purs et les plus doux. Dans le système des lois générales qui paraît, à peu d'exceptions près, suivi par l'Être-Suprême, une passion aussi générale et aussi forte que l'amour de nous-mêmes ne pouvait manquer d'entraîner bien des maux partiels. L'office de la bienveillance est d'empêcher cette passion de dégénérer en égoïsme[1], de nous faire sympathiser avec les peines et les plaisirs de nos semblables, de les ressentir comme eux, quoique ce ne soit pas au même degré; de nous placer dans la situation où ils se trouvent, pour démêler leurs besoins et pour les soulager autant qu'il dépend de nous; de nous rappeler sans cesse que ce n'est pas pour notre avantage personnel que nous devons être animés du désir de vivre dans l'abondance, mais pour concourir par nos efforts à procurer l'abondance commune. Dans toutes les situations de la vie, un vaste champ est ouvert à l'exercice de cette vertu. Et plus un homme s'élève dans l'ordre social, ou dans la sphère des lumières et des vertus, plus aussi sa faculté de faire du bien s'étend, en même temps que ses propres besoins diminuent, en sorte que la bienveillance prend insensiblement chez lui la place du sentiment personnel dans plusieurs actions habituelles. Dans les plus hauts rangs, dans les places qui donnent une grande influence, ce noble principe d'action doit acquérir plus d'influence, et il doit être le premier mobile de toutes les institutions publiques. Quoiqu'il soit souvent à craindre que la bienfaisance ne prenne pas la direction la plus utile à la société, il n'y a jamais lieu de redouter la propagation de cette vertu. La passion qui veille à notre propre conservation a de si profondes racines, qu'aucun système ne peut la détruire. Il est donc à propos d'employer les exhortations et les préceptes

[1] Il faut absolument distinguer l'égoïsme de l'amour de soi. Celui-ci est une passion qui, contenue dans de justes bornes, est le principe de toute espèce de travail honnête, et par-là même, la source de tous les biens que le travail procure, de tous les divers moyens de pourvoir aux besoins de la vie et d'en accroître les jouissances. Poussée au-delà des bornes, cette même passion devient inutile et n'inspire que du dégoût. C'est dès-lors une passion vicieuse. (*Note de l'auteur.*)

à fortifier le sentiment le plus faible, pourvu que nous soyons toujours en garde contre l'abus qu'on en peut faire.

La loi d'Angleterre qui autorise les pauvres à se faire nourrir est certainement différente de la pleine reconnaissance d'un droit acquis par la nature. Cette différence et l'action de plusieurs causes, qui dépendent du mode d'exécution de la loi, en ont prévenu en partie les fâcheuses suites. C'est néanmoins une espèce de reconnaissance de ce droit, et en cette qualité elle a fait beaucoup de mal, tant par les habitudes qu'elle a fait naître chez les pauvres que par le caractère général qu'elle leur a imprimé. J'ai proposé en conséquence un plan d'abolition graduelle de la taxe des pauvres, qui, comme je devais m'y attendre, n'a pas été reçu de tout le monde avec la même faveur. Je comprends aisément les objections qu'on peut y faire et qui se fondent sur ce que le droit des pauvres étant dès longtemps reconnu, la révocation de ce droit pourrait exciter d'abord du mécontentement. Je me joins en conséquence à ceux qui pensent qu'on ne saurait user de trop de précautions pour parer à cet inconvénient et pour ne point heurter l'opinion. Mais ce que je ne puis comprendre, et que j'ai pourtant entendu soutenir, c'est que si les pauvres étaient une fois bien convaincus qu'ils n'ont aucun droit à exiger qu'on les assiste, ils deviendraient plus mécontents et plus séditieux. Je ne puis juger du sentiment qu'ils éprouveraient qu'en me mettant à leur place par la pensée, afin de voir ce que j'éprouverais moi-même en ce cas. Si l'on me disait que, par les lois de la nature, et par celles qui sont en vigueur dans le lieu où je vis, les riches sont tenus de m'assister et de me nourrir, premièrement, je n'aurais pas une bien grande reconnaissance des secours que je recevrais; et en second lieu, si l'on me donnait une nourriture d'une qualité inférieure à celle à laquelle je suis accoutumé, sans qu'il me fût possible de voir très clairement la nécessité d'un tel changement, je croirais avoir raison de me plaindre. Or, il est bon de remarquer que très probablement je n'apercevrais point la nécessité de cette réduction faite sur ma dépense. Je croirais donc que les lois ont été violées à mon égard, que j'éprouve une injustice, que l'on empiète sur mes droits. Dans une telle situation, je pourrais sans doute être contenu par une force supérieure, qui m'empêcherait de me livrer à mon ressentiment et de faire des actes ouverts de résistance. Mais je croirais de tels actes pleinement justifiés, s'ils devenaient jamais possibles; et le tort que, dans mon opinion, j'aurais enduré, me mettrait, à l'égard des classes supérieures de la société, dans les dispositions les plus défavorables. Je ne puis en effet rien imaginer de plus propre à aigrir le cœur que d'être

en proie au besoin, et de l'imputer, non à soi-même ou à l'action des lois générales, mais à l'avarice et à l'injustice de ceux qui occupent les premiers rangs dans le monde. Or, on sait assez que les lois sur les pauvres et la profusion de la bienfaisance n'empêchent pas qu'en Angleterre on ne ressente souvent le besoin de la manière la plus pénible.

Au contraire, si je suis fermement convaincu que les lois de la nature, c'est-à-dire, les lois de Dieu, ne me donnent *aucun droit* à l'assistance; je me sentirai d'abord fortement tenu de mener une vie frugale et laborieuse. Mais si, malgré toute ma prudence, j'étais en proie au besoin, j'envisagerais ce malheur du même œil dont on envisage la maladie, comme une suite de l'état présent des choses, comme une épreuve qu'il est de mon devoir de supporter avec courage et résignation, lorsque je n'ai pas pu réussir à l'éviter. Je n'ignorerais pas que le meilleur titre à l'assistance que je puisse faire valoir auprès des hommes charitables et bienveillants, est de n'avoir pas mérité mon sort par ma paresse ou ma folie. Les bienfaits que je recevrais m'inspireraient les sentiments les plus favorables envers les classes supérieures de la société. Lors même qu'au moyen de cette assistance, je n'aurais pas les jouissances auxquelles j'étais accoutumé, je ne croirais point qu'on me fait tort, je me regarderais au contraire comme ayant contracté des obligations de reconnaissance envers ceux de qui je l'aurais reçue. Sachant très bien que je n'ai à cet égard aucun droit à faire valoir, rien ne pourrait justifier à mes yeux la résistance, si ce n'est peut-être la crainte de mourir de faim, qui surmonte tous les obstacles et trouble tous les principes.

Si les pauvres en Angleterre étaient bien convaincus qu'ils n'ont *aucun droit* à être entretenus, et qu'en temps de disette ou d'urgente détresse on vint libéralement à leur secours, comme je crois qu'on le ferait, je ne puis m'empêcher de croire que les liens d'union entre le riche et le pauvre seraient plus étroitement serrés qu'ils ne le sont actuellement, et que les classes inférieures de la société, ayant moins de motifs réels d'irritation et de mécontentement, seraient beaucoup moins livrées à ces pénibles mouvements.

Au nombre de ceux qui se sont élevés contre l'opinion que je professe au sujet du *prétendu droit* des pauvres d'être nourris et entretenus, est M. Young, qui, usant d'une expression déplacée dans la bouche d'un ami sincère de la vérité, a dit que mon plan d'abolition des lois sur les pauvres était un *horrible plan*, et que si on venait à l'exé-

cuter on commettrait une iniquité[1]. Comparons ce plan qu'il décrie avec celui que d'autres et M. Young lui-même ont proposé, et qui consisterait à fixer une somme pour la taxe des pauvres, qu'on ne pût augmenter sous aucun prétexte. Sous cette nouvelle loi, si la détresse des pauvres venait à être décuplée, soit par l'accroissement de leur nombre, soit par le retour de la disette, on n'appliquerait à leur soulagement que la même somme déterminée en ce moment. En supposant que le statut actuel, qui donne aux pauvres un droit à l'assistance, restât en vigueur, à la cruauté de les laisser mourir de faim, on joindrait l'injustice de faire profession de les nourrir. En supposant au contraire que le statut fût révoqué, on abolirait réellement, quoique tacitement, ce prétendu droit d'être nourri; ou, par une interprétation absurde, on le convertirait en un autre droit fort différent, savoir, celui de se répartir entr'eux une somme fixe et tout-à-fait insuffisante. Il est remarquable que M. Young ait précisément relevé la même absurdité dans quelques délibérations relatives à un pays étranger à l'Angleterre[2].

Quel que fût enfin le parti que l'on prît dans le plan que je discute, soit qu'on révoquât ou qu'on ne révoquât pas l'ancien statut, les pauvres auraient beaucoup à souffrir, et le passage d'un état à l'autre serait bien plus durement senti que dans le plan que j'ai proposé.

Dans ce dernier plan, tous ceux qui sont actuellement mariés, tous ceux même qui se détermineraient, peut-être en vertu de quelque enga-

---

[1] Malthus, qui est un vrai modèle d'impartialité, a parlé avec ménagement du travail de son compatriote. Voyez livre IV, chapitre XI. (*Jph. G.*)

[2] L'Assemblée nationale de France, tout en désapprouvant les lois anglaises sur les pauvres, ne laissa pas d'adopter le principe sur lequel ces lois reposent; savoir, que les pauvres ont droit à une assistance pécuniaire; que cette Assemblée devait considérer comme un de ses premiers devoirs et comme l'un des plus sacrés, de faire la réserve nécessaire pour cet emploi; et qu'en conséquence, il convenait d'y appliquer annuellement une somme de 30 millions. Sur quoi M. Young observe avec raison qu'il ne lui est pas possible de concevoir comment une dépense de 30 millions appliquée à cet objet a pu paraître un devoir sacré, et comment on n'a pas porté cette somme à 100 millions, si la nécessité l'exige, ou à 200, ou à 300, ou au-delà, conformément à cette déplorable progression qu'on avait suivie en Angleterre pour le même objet (*Travels in France*, p. 439). Je serais le dernier à relever cette contradiction, s'il me paraissait que M. Young se fût détourné du chemin de l'erreur pour rentrer dans celui de la vérité. Mais comme il paraît au contraire quitter la vérité pour l'erreur, je suis excusable, je pense, de lui rappeler ici ses premières opinions. Il est permis de rappeler à un homme vicieux son ancienne conduite vertueuse, quoiqu'il fût sans doute inutile et peu délicat de rappeler à un homme vertueux ses anciens égarements. (*Note de l'auteur.*)

gement, à se marier dans le cours d'une année encore, pourraient recourir, eux et leurs enfants, à l'assistance ordinaire de la paroisse. Elle ne serait refusée qu'à ceux qui se marieraient plus tard, qui par conséquent auraient été suffisamment avertis et pourraient être raisonnablement supposés avoir examiné s'ils avaient de quoi soutenir la charge d'une famille.

Tout plan pour l'abolition des lois sur les pauvres suppose que l'on reconnait que ces lois sont mauvaises et demandent à être changées. Dès qu'on m'accorde cela, quelque espèce d'objections que l'on fasse au mien, quelque difficulté que lui oppose une politique bornée, je ne redoute point la comparaison qu'on en pourrait faire avec tout autre sous le point de vue de la justice et de l'humanité. En conséquence les épithètes d'inique et d'horrible qu'on lui a données ne peuvent lui porter atteinte.

Il parait que M. Young a maintenant abandonné ce plan. Il a demandé qu'il lui fût permis de n'être pas d'accord avec lui-même, et en a donné de si bonnes raisons, que je suis tout disposé à y accéder, pourvu que l'usage de cette permission soit limité à des publications successives, dans l'intervalle desquelles on peut obtenir de nouveaux faits. Mais je ne crois pas qu'on puisse l'accorder dans une seule et même publication. Et cependant, dans le même écrit où il condamne mon plan avec tant de sévérité, il emploie des arguments qui ne se dirigent pas moins contre le sien, tel qu'il s'y trouve expliqué.

Il convient que son plan ne peut servir que pour un certain nombre de familles, et qu'il n'est pas applicable à leur accroissement [1]. Mais accorder cela, c'est convenir qu'il ne résout pas la difficulté de pourvoir au sort des pauvres. Sur ce point essentiel, après m'avoir fait un vif reproche d'avoir dit que les pauvres n'ont aucun *droit* à être entretenus, il est contraint d'en venir à la même conclusion, et d'avouer «qu'il serait prudent de considérer la misère qu'entraîne une population progressive, quand il n'y a pas une demande suffisante de la part des villes et des manufactures, comme un mal qu'il est absolument et physiquement impossible de prévenir.» Or, la seule raison qui me fait dire que les pauvres n'ont aucun *droit* à être entretenus, est précisément l'impossibilité de pourvoir aux besoins d'une population progressive. Cette impossibilité, M. Young la reconnait d'une manière expresse; et toutefois, par une inconséquence à peine croyable, il n'en continue pas moins de déclamer contre la déclaration que j'ai faite à cet égard.

---

[1] *Annals of Agriculture*, n. 259, p. 219.

Le pouvoir que peut avoir la société de soulager les souffrances d'une certaine partie de la classe pauvre est une considération entièrement distincte de la question générale, et je suis bien sûr de n'avoir jamais dit qu'il n'est pas de notre devoir de faire tout le bien qu'il dépend de nous. Mais ce pouvoir limité, d'assister quelques individus ne peut en aucune façon établir un droit général. Si les pauvres ont réellement un droit naturel à être entretenus, et si nos lois actuelles ne font que confirmer ce droit qui leur est acquis, il doit certainement s'étendre, sans réduction, à tous ceux qui sont dans la détresse, aux familles des *cottagers* aussi bien qu'aux *cottagers* eux-mêmes; et ce serait de la part de la société une injustice palpable d'adopter le plan de M. Young, et d'acheter de la génération présente l'abrogation d'un droit acquis à sa postérité.

M. Young s'élève avec force contre un passage de cet *Essai*[1], dans lequel je dis qu'un homme qui se marie sans avoir une espérance raisonnable de suffire à l'entretien de sa famille, et qui par une telle imprudence se plonge dans la misère et dans la dépendance, doit s'en prendre à lui-même plutôt qu'au bas prix du travail, à sa paroisse, à l'avarice des riches, aux institutions sociales, aux dispensations de la Providence; et que s'il a quelque excuse, c'est peut-être d'avoir été trompé par l'opinion que les classes supérieures ont propagée. A cela, M. Young répond que ce pauvre malheureux est justifié dans toutes ses plaintes, excepté celles contre la Providence; et qu'en voyant d'autres *cottagers* vivre commodément avec trois ou quatre acres de terre, il a de justes raisons d'accuser les institutions, qui lui refusent ce que le riche pourrait se retrancher et qui suffirait à tous ses besoins[2]. Je prie M. Young de considérer un moment comment iraient les choses d'après son propre plan. Quand toutes les terres communes auraient été réparties, comme il le propose, si un ouvrier avait plus d'un fils, en quoi la situation du second ou du troisième différerait-elle de celle dans laquelle se trouve l'homme que j'ai introduit faisant des plaintes sur son triste sort? Il est impossible que M. Young ait voulu dire que si un homme cède à vingt ans au désir de se marier, il ait droit de se plaindre que la société ne lui fournisse pas une maison avec trois ou quatre arpents de terre. Il a expressément rejeté cette conséquence[3], à laquelle cependant conduit nécessairement l'assertion que je viens de citer.

Dans ce système, dit-il, la population progressive serait soustraite à

[1] Liv. IV, ch. III, p. 485 et suiv. — [2] *Annals of Agriculture*, n. 239, p. 226.
[3] *Annals of Agriculture*, n. 239, p. 244.

l'influence des lois sur les pauvres, et l'encouragement au mariage diminuerait exactement dans le même rapport. Dans de telles circonstances, sans terres, sans aucun secours des paroisses, et avec un prix du travail suffisant à l'entretien de deux enfants seulement, M. Young peut-il croire sérieusement qu'un homme pauvre, instruit de sa situation, n'a point tort de se marier, et ne doit se faire aucun reproche en suivant ce que M. Young appelle les ordres de Dieu, de la nature et de la révélation? M. Young ne peut ignorer les déplorables suites d'un tel mariage. Son plan ne fait rien pour les prévenir. Il ne s'occupe donc point des maux qu'entraîne l'extrême indigence, ou s'il accorde que ces membres surnuméraires de la société doivent attendre pour se marier qu'il y ait un *cottage* vacant, ou qu'en quittant la campagne pour la ville, ils y trouvent de quoi pourvoir à l'entretien d'une famille, toutes ses déclamations contre le délai de mariage que j'ai conseillé s'appliquent également à son système. Au fait, si le plan de M. Young atteignait réellement l'objet qu'il professe d'avoir en vue, celui d'améliorer la condition du pauvre, s'il ne se détruisait pas lui-même en encourageant une multiplication trop rapide et par là même en abaissant le prix du travail, nul doute que non-seulement les membres surnuméraires dont nous venons de parler, mais même tous les pauvres ouvriers, ne dussent attendre, pour se marier, un temps plus long qu'ils ne sont obligés de faire dans l'état présent de la société.

La proposition suivante est susceptible d'être mathématiquement démontrée. *Dans un pays dont les ressources ne permettent pas à la population de croître d'une manière permanente plus rapidement que son taux d'accroissement actuel, il est impossible d'améliorer le sort du peuple de manière à diminuer la mortalité, sans diminuer le nombre des naissances.* Cela est dit en supposant que l'émigration n'augmente pas par quelque cause particulière[1]. Tout homme qui a médité ce sujet

[1] Pour ce qui regarde l'émigration, je renvoie le lecteur à ce que j'en ai dit au chapitre IV du livre III, p. 346 de cet *Essai*. Il est bien aisé de dire que les trois quarts du globe habitable sont déserts; il n'est pas aussi aisé d'y établir des colonies. Les circonstances particulières, qui ont produit dans la Haute-Écosse l'esprit d'émigration, et que lord Selkirk a si clairement expliquées, ne sont pas de nature à se reproduire souvent, et il n'est pas à désirer qu'elles se reproduisent. Or, sans de pareilles circonstances, les hommes ne se déterminent pas aisément à quitter leur pays natal; ils aiment mieux y supporter bien des maux, que de courir le hasard de s'établir dans des contrées éloignées. C'est mon opinion, que le devoir et l'intérêt des gouvernements est de faciliter l'émigration; mais ce serait sûrement

conviendra qu'il n'y a point, dans Euclide, de proposition qui force plus la conviction que celle-là. Il n'y a d'ailleurs aucune vérité qui soit plus pleinement attestée par l'expérience. Tous les registres des naissances, morts et mariages, s'accordent à la confirmer. En Angleterre, les comptes rendus par l'acte de population établissent le rapport de 4 à 3 pour celui des naissances aux morts. Ce rapport, combiné avec une mortalité de 1 sur 40, doublerait la population en 83 ans et demi[1]. Comme on ne peut pas supposer que, dans l'espace de 166 ans à dater de ce jour, la population de ce pays soit plus que quadruplée, on en peut conclure avec assurance que les ressources qu'il fournit ne lui permettent pas un taux d'accroissement plus grand que celui qui a lieu à présent. Dès qu'on accordera ce point, il s'ensuivra immédiatement que, si le plan de M. Young, ou quelque autre, opérait réellement, dans le sort des pauvres, une amélioration notable; s'il en résultait qu'ils fussent mis en état d'élever un plus grand nombre d'enfants qu'à présent, il en résulterait aussi par là même que les vacances dans les cabanes ou cottages seraient plus rares, qu'elles arriveraient plus lentement en proportion du nombre des postulants, et par conséquent que l'âge du mariage serait plus retardé qu'il ne l'est actuellement.

Du reste, quand je parle de retarder l'âge du mariage, je prie que l'on se rappelle que je n'entends point déterminer un âge particulier d'une manière absolue. Ce n'est qu'affaire de comparaison. Les mariages en Angleterre sont plus tardifs qu'en France. Ceux d'Angleterre sont plus tardifs qu'ils n'étaient avant la révolution[2]; et je suis fermement convaincu que, sans cette circonstance, la santé ou la longévité générale n'aurait pas pu faire des progrès, comme certainement elle en a fait. Deux ou trois années de retard dans l'âge moyen du mariage, en allongeant chaque génération, et en diminuant à la fois la fécondité des mariages et le nombre de ceux qui parviennent à cet état, peuvent avoir une influence considérable sur le taux de l'accroissement de la population, et suffisent pour expliquer une grande diminution dans la mortalité. Du reste, je ne crois pas qu'il soit à propos de fixer aucune limite d'âge. La seule règle claire, sûre et intelligible pour tous, sur laquelle

---

une injustice, que d'obliger ceux qui vivent dans un pays à le quitter et à briser les liens qui les attachent à leur patrie et à leurs proches. (*Note de l'auteur.*)

[1] P. 295, table II.

[2] L'abdication de Jacques II et l'avènement de Guillaume III, en 1688. (*Note de l'auteur.*)

il convient d'insister, est que celui qui se marie ait une raisonnable espérance de suffire à l'entretien de sa famille. Si la possession d'une des cabanes que M. Young destine à chaque ouvrier paraît suffisante à l'ouvrier pour pourvoir à cet entretien, il fera fort bien de se marier quand il aura pu l'obtenir. Mais s'il en juge autrement, ou s'il ne peut obtenir qu'une place ou une occupation qui fournisse au plus à l'entretion de deux enfants, comment M. Young pourrait-il lui conseiller le mariage[1]?

M. Young a dit que la plus parfaite chasteté dans le célibat était une condition indispensable au succès de mon plan. Mais il a mal représenté mon opinion. La plus parfaite vertu est sans contredit nécessaire pour mettre l'homme en état d'éviter *tous les maux* moraux et physiques qui dépendent de sa propre conduite. Mais qui a jamais espéré de voir sur la terre régner une vertu parfaite? J'ai dit, et je crois rigoureusement vrai, que notre devoir est de différer de nous marier jusqu'à l'époque où il nous sera possible de nourrir nos enfants, et qu'il est également de notre devoir de ne point nous livrer à des passions vicieuses. Mais je n'ai dit nulle part que je m'attendais à voir ou l'un ou l'autre de ces devoirs exactement remplis; bien moins encore, l'un et l'autre à la fois. En ce cas, comme en nombre d'autres, il peut arriver que la violation d'un devoir facilite l'observation de l'autre. Mais si ce sont réellement deux devoirs qui nous soient prescrits et que nous puissions observer sans en sacrifier aucun, il n'y a sur la terre aucune puissance qui ait droit d'absoudre celui qui les viole. Ce droit appartient à Dieu, qui pesera dans sa sagesse la tentation et le péché, et qui tempérera ses justes jugements par son infinie miséricorde. Le moraliste ne peut, sous aucun prétexte, se dispenser de recommander la pratique de l'un et l'autre de ces devoirs : chaque individu doit être ensuite laissé à lui-même, pour agir, sous l'influence des tentations auxquelles il est exposé, selon ce que lui dicte sa conscience. Dans tout ce que j'ai dit, en traçant un tableau d'imagination propre à faire voir, par forme d'exemple, comment j'entendais que mes principes devinssent applicables, j'ai pris l'homme tel qu'il est, chargé de toutes ses imperfections. En l'envisageant sous cet aspect, sûr d'ailleurs que de manière ou d'autre la population doit être arrêtée par quelque obstacle réprimant, je n'hésite nullement à dire que *la prudence, qui s'oppose aux mariages inconsidérés, est un*

[1] Pour qu'un homme en se mariant soit exempt de reproches, le moins qu'il doive avoir, le plus petit revenu sur lequel il doit pouvoir compter, est un salaire tel, en état de santé, qu'il puisse suffire à nourrir, au prix moyen du blé, le nombre moyen des enfants produits par un mariage. (*Note de l'auteur.*)

obstacle préférable à la mort prématurée. Et cette opinion me paraît pleinement confirmée par l'expérience.

En effet, toutes les fois qu'un bon gouvernement s'est appliqué à donner à ses sujets un plus haut degré de prévoyance, d'activité et de dignité personnelle, on a vu diminuer le rapport des mariages à la population. Cela prouve que l'amélioration générale du caractère n'est pas incompatible avec une augmentation de tentations relativement à un vice particulier. Et l'exemple de la Norwège, de la Suisse, de l'Angleterre et de l'Écosse, que j'ai déjà allégué dans le dernier chapitre de cet *Essai*, montre que le vice particulier qu'on a en vue n'est pas nécessairement plus commun là où le rapport des mariages et des naissances à toute la population est moins grand qu'ailleurs. C'est là, je pense, ce qui doit servir de règle au législateur. Il ne peut pas estimer d'une manière exacte à quel point la chasteté est respectée par ceux qui vivent dans le célibat. Il a besoin de résultats généraux pour diriger ses jugements. Et ceux que je viens de mentionner sont en faveur des pays où l'on écoute les maximes de la prudence.

De la manière dont M. Young explique son plan actuellement, je n'ai aucune objection à y faire. Le mal particulier que je craignais d'en voir résulter, celui de faire perdre aux pauvres l'usage de se nourrir de froment, en y substituant le lait et les pommes de terre, ce mal, dis-je, pourrait certainement être évité en limitant le nombre des *cottages*, et je suis entièrement de l'avis de cet auteur quand il dit qu'il ne faut pas renoncer à rendre 500,000 familles plus heureuses, parce qu'on ne peut pas étendre à toutes le même bienfait. J'ai hasardé moi-même de recommander une amélioration générale des *cottages*, et même le système des vaches dans de justes limites; et peut-être, avec des précautions convenables, une certaine portion de terre pourrait être donnée à une partie considérable des classes ouvrières.

Si la loi qui donne aux pauvres le droit d'être entretenus venait à être rapportée, j'approuverais hautement tout plan qui tendrait à rendre cette mesure agréable au peuple à l'instant même où elle serait promulguée; et sous ce point de vue une sorte de transaction avec les classes pauvres serait très désirable. On a dernièrement fait l'essai, dans la paroisse de Long-Newnton, dans le comté de Glocester, d'un plan pour louer ou affermer aux ouvriers, sous certaines conditions, des portions de terre, et le résultat de cette opération, ainsi qu'une proposition générale qui en dépend, a été soumis au public par M. Estcourt. Le succès actuel a été très frappant. Mais en ce cas, comme en tout autre de même

procurer à peu près sa portion accoutumée, quelque chétive qu'elle soit, de la récolte générale. En Suède, où les fermiers ouvriers sont payés principalement en terre, et ont souvent deux ou trois vaches, il n'est pas rare de voir les paysans d'un district mourants de faim, tandis qu'à peu de distance on en trouve d'autres qui vivent dans une sorte d'abondance. En général, dans presque tous les pays qui sont fort sujets aux disettes et aux famines, on remarque que les fermes sont très petites ou que les ouvriers sont principalement payés en terre. La Chine, l'Indostan et la Haute-Écosse, dans son ancien état, peuvent ici nous servir d'exemple. M. Young lui-même, dans son *Voyage en France*, remarque, à propos des petites propriétés qu'offre ce pays-là, que le moindre déficit dans la récolte y cause une grande détresse, et qu'un accident de cette nature, qui en Angleterre serait à peine remarqué, devient en France une vraie calamité [1].

Si donc on adoptait un plan d'assistance par lequel on donnât des terres aux pauvres, il serait essentiel que ces terres ne fussent pas leur seule ni même leur principale ressource. On pourrait probablement atteindre le but, en ne perdant jamais de vue les deux règles suivantes : La division des terres ne doit jamais être poussée au point d'interrompre le cottager dans son travail habituel, et l'on doit arrêter la distribution de la terre et des *cottages* dès que le prix du travail, indépendamment de toute assistance en terre, ne peut plus, au prix moyen du blé, suffire à l'entretien de deux enfants tout au moins. S'il était possible de faire un arrangement par lequel l'ouvrier, en travaillant pour les autres, pût gagner de quoi acheter constamment la même quantité de subsistances qu'auparavant, la possession de quelque partie du terrain ferait aux pauvres beaucoup de bien, sans aucun mal que je puisse prévoir. Mais si l'on n'avait pas égard aux règles que je viens d'indiquer, il y aurait lieu de craindre qu'une telle opération n'aggravât le sort des pauvres et ne les fît ressembler bientôt à ceux de Suède et d'Irlande. Du reste, je ne crois pas qu'aucune des expériences partielles, qui ont été faites jusqu'ici, prouve la moindre chose en faveur de l'opinion contraire. Le résultat de ces expériences est tel qu'on pouvait l'attendre. N'est-il pas très évident que si, sans baisser le prix du travail et sans enlever l'ouvrier à ses occupations ordinaires, on lui donnait le produit d'un ou deux arpents de terre et le bénéfice d'une vache, on améliore-

[1] *Travels in France*, vol. I, p. 409. Le pays le moins exposé aux disettes doit être naturellement celui où l'agriculture est la *manufacture* la plus florissante. (*Note de l'auteur.*)

rait beaucoup sa condition? Mais il ne s'ensuit point de là qu'il y trouvât le même avantage, si ce système s'étendait indéfiniment, tellement que le pauvre dépendit presque entièrement de sa propriété de terre pour sa subsistance; que le prix du travail baissât et que l'ouvrier renonçât au blé pour vivre de lait et de pommes de terre. Je ne suis donc nullement surpris, comme l'est M. Young, que le même système qui, dans les deux comtés de Lincoln et de Rutland [1], donne aux paysans une aisance remarquable, dût, si on l'établissait en Angleterre d'une manière générale, finir par y réduire les ouvriers à l'état des plus misérables habitants de l'Irlande.

Il est dangereux et impolitique de la part d'un gouvernement, de se charger du soin de fournir aux consommateurs des objets dont la demande est très grande. Il n'est pas probable qu'il y ait exception pour ce qui a rapport au soin de leur fournir des ouvriers. Je ne voudrais à aucun prix proposer une loi positive pour en déterminer le nombre et l'accroissement auquel il faut l'assujétir. Mais comme la mesure des secours que la société peut donner est nécessairement limitée, il dépend du législateur d'assigner cette limite. Le reste doit être laissé à la prudence et à l'activité individuelles.

Si un plan de cette nature était adopté par le gouvernement, je ne puis m'empêcher de croire qu'il aurait l'effet de donner la meilleure espèce d'encouragement et de récompense à ceux qui sont chargés de la défense du pays. Si le terme des enrôlements était limité, et qu'à l'expiration du terme chacun de ceux qui se seraient bien conduits eût droit à obtenir une maison et une petite portion de terre, ou une habitation et une petite pension (selon qu'il serait ouvrier de campagne ou de ville); si ces concessions étaient déclarées propriétés inaliénables, on offrirait un fort motif aux jeunes gens, non-seulement de servir leur pays, mais de se bien conduire; et bientôt il se formerait au sein du pays une population martiale, telle que semble la requérir l'état malheureux de l'Europe. Comme la société ne peut accorder qu'une assistance limitée, il semble juste et convenable, à tous égards, en marquant la limite, d'avoir en vue un but important.

Si les lois sur les pauvres sont maintenues dans leur état actuel, il importe au moins de bien voir quelles sont les causes qui ont prévenu en partie leurs pernicieux effets, afin d'éviter de vaines plaintes, et surtout des changements dans quelques usages sans lesquels tout cet établissement ne pourrait pas subsister. La loi qui oblige chaque paroisse

[1] *An inquiry... Recherches*, par Robert Gourlay, cité page 367.

à pourvoir à l'entretien de ses propres pauvres est sujette à plusieurs objections. Elle force les inspecteurs et les gardes préposés à cet effet[1] d'être toujours en activité pour empêcher que de nouveaux venus ne s'établissent sur leurs terres. Elle met chaque paroisse en guerre avec toutes les autres. Elle s'oppose par conséquent à la libre circulation du travail, et fait qu'il se paye à des prix fort inégaux en différentes parties du royaume. Elle dispose les propriétaires de terres à détruire les cottages qu'ils trouvent bâtis dans leurs domaines, plutôt que d'en bâtir de nouveaux. Cette rareté d'habitations dans les campagnes rejette dans les villes un nombre d'hommes qui sans cela ne s'y seraient pas établis, et décourage par-là même l'agriculture au profit des manufactures. Ce sont là sans doute de grands maux; mais si l'on venait à en détruire la cause, sans changer d'ailleurs les lois actuelles, on produirait des maux bien plus grands. Je pense, comme M. Young, qu'à peine, dans tout le royaume, y a-t-il une paroisse, où en bâtissant de nouvelles cabanes et les offrant pour un fermage modéré, on ne pût à l'instant attirer de nouveaux ménages. J'accorde même à cet auteur qu'en quelques endroits ce défaut d'habitations agit avec trop de force pour prévenir les mariages. Mais je suis pleinement convaincu que, tout considéré, ce système, dans l'état actuel des choses, est très convenable et produit un effet fort heureux. Je suis pleinement convaincu que c'est presque uniquement à cette cause que nous devons d'avoir pu, pendant un si long temps, continuer d'exister avec nos lois sur les pauvres. Si tout homme était maître de bâtir une chaumière sur la grande route ou sur les terres en friche, sans que personne vînt l'inquiéter, et si en même temps il était assuré que la paroisse lui fournirait du travail et de la nourriture pour lui et pour sa famille, dès qu'il en manquerait, je crois qu'on ne tarderait pas à reconnaître l'impossibilité physique d'exécuter la loi dans sa teneur littérale. Il importe donc de bien remarquer que si l'Angleterre a pu soutenir le système qu'elle a adopté relativement aux pauvres, ce n'est pas que ce pays ou aucun autre soit en état d'entretenir tout ce qui naît; mais c'est que l'action indirecte de ce système, mal comprise au temps de son établissement et souvent contrariée depuis cette époque, a limité le nombre des naissances, et l'a enfin réduit au point auquel il devait l'être pour qu'il fût possible d'y suffire.

La tendance directe des lois anglaises sur les pauvres est manifestement d'encourager le mariage. Mais lorsqu'on examine avec attention les effets indirects de ces lois, on peut douter que cette tendance ait été

[1] *Church-wardens* (gardes d'église).

fort active. En général elles agissent toujours de manière à faire perdre au peuple ses habitudes d'économie et de sobriété, à favoriser la paresse, à suggérer aux parents le désir d'abandonner leurs enfants, à mettre en un mot le vice et la vertu sur le même niveau. Du reste, je n'oserais pas affirmer positivement qu'elles tendent à encourager la population. Il est certain qu'en Angleterre le rapport des naissances à toute la population est moindre qu'en quelques autres pays placés à peu près dans les mêmes circonstances. Cela peut dépendre du gouvernement, du rang qu'y occupe le peuple, du besoin mieux senti et plus généralement répandu d'éviter la malpropreté, de jouir même d'une sorte de luxe. On comprend aisément qu'il est bien difficile, sous l'action de toutes ces causes, et sous la double influence des lois sur les pauvres, de déterminer avec précision l'effet qu'ont eu celles-ci pour accroître la population [1].

Le seul argument véritablement fort, par lequel il me semble qu'on peut attaquer cet ouvrage d'une manière générale, n'est point dirigé contre les principes qui y sont exposés, mais contre l'application que j'en ai faite. Tous mes raisonnements et tous les faits que j'ai recueillis prouvent que, pour améliorer le sort des pauvres, *il faut que le nombre proportionnel des naissances diminue.* Mais une telle diminution est la suite infaillible d'un gouvernement plus parfait et du caractère qu'il imprime aux classes inférieures du peuple. En accordant donc que la fin proposée est bonne et désirable, il n'est nullement nécessaire pour l'obtenir de répandre de nouvelles opinions, qui heurtent les préjugés des pauvres et dont on ne peut calculer exactement tous les effets. Il suffit d'améliorer les principes de l'administration civile, de répandre sur tous les individus les bienfaits de l'éducation, de rendre communs à tous les avantages dont tous peuvent et doivent jouir. A la suite de ces opérations, on peut se tenir pour assuré qu'on verra naître l'effet que nous avons en vue, une diminution de naissances, qui seule peut consolider ces avantages et leur donner une durée permanente.

---

[1] Le point de vue le plus favorable sous lequel on puisse présenter les lois anglaises sur les pauvres est de dire que, dans toutes les circonstances qui les ont accompagnées, elles n'encouragent pas beaucoup le mariage ; et il est certain que les comptes rendus à la suite de l'acte de population appuient cette assertion. Si elle se vérifie, plusieurs objections que j'ai élevées contre ces lois seraient détruites; mais je prie le lecteur d'observer qu'elles le seraient d'après les mêmes principes que j'ai établis, et de manière à servir de confirmation aux principales maximes qui en dérivent. (*Note de l'auteur.*)

Je reconnais la force et la solidité de cet argument. Je n'ai qu'une réponse à y faire. Il est difficile de croire que notre marche vers ce but désirable ne soit pas accélérée par la connaissance généralement répandue des causes qui empêchent de l'atteindre. En particulier, je ne puis m'empêcher d'espérer que les classes inférieures, bien instruites de leur vraie situation, seront disposées à y conformer leurs habitudes. Et si ce changement s'opère avec lenteur, d'une manière graduelle, sous la direction constante d'une bonne instruction morale et religieuse, je ne pense pas qu'il y ait lieu d'en appréhender aucun danger. Je répugne toujours à croire que la vérité généralement connue doive devenir préjudiciable. On peut certainement concevoir quelques cas où elle serait telle, mais ce sont des cas rares, et il faut être très réservé à les supposer. Si l'on ne présumait pas en général que la vérité est avantageuse à connaître, on ne mettrait plus d'ardeur à la poursuivre, les intérêts de la science et de la vertu seraient compromis. Il y a aussi une sorte d'arrogance, qu'on ne doit pas se permettre légèrement, à croire qu'on a pénétré dans la connaissance des lois de la nature plus avant que l'auteur de ces lois ne voulait qu'on y pénétrât, plus avant que ne le comporte le véritable intérêt du genre humain.

Tels sont les sentiments qui m'ont animé et qui m'ont engagé à exposer librement mes opinions sur ce sujet. Telle est ma confiance dans la vérité des principes que j'ai adoptés et qui sont contenus dans cet *Essai*, qu'à moins qu'on ne m'oppose des objections d'une toute autre nature que celles qui m'ont été faites jusqu'ici, je persisterai à regarder ces principes comme bien et solidement établis. Quant à l'application qu'il convient d'en faire, c'est une chose différente. On peut à cet égard différer d'opinion, parce que de part et d'autre il y a des dangers que chacun peut apprécier à sa manière. Du moins quelqu'opinion qu'on embrasse sur l'avantage ou l'inconvénient de répandre des vérités relatives à l'état des pauvres, on ne niera pas qu'il ne soit infiniment utile de présenter ces vérités à ceux qui font les lois et qui déterminent les institutions sociales. Il peut bien arriver qu'il ne convienne pas d'exposer à tous les soldats d'une armée, tous les détails de leur situation. Mais il ne peut, je pense, y avoir aucun avantage à tenir à cet égard leurs généraux dans l'ignorance.

S'il est bien prouvé qu'une diminution dans le nombre proportionnel des naissances[1] est le seul moyen d'améliorer d'une manière perma-

[1] Je dois répéter ici qu'une diminution dans le nombre *proportionnel* des naissances peut très bien s'allier avec une augmentation constante de la population ab-

nente la santé et le bonheur de la masse du peuple; si cette diminution est en même temps le seul moyen de maintenir la partie de la population qui se compose d'adultes et qui promet à la société le plus de ressources de tout genre; si par-là même ce moyen est le seul qui puisse produire un accroissement constant de population vraiment utile, il est sans doute très important que de telles vérités soient connues, afin que, s'il faut s'abstenir de favoriser directement cette diminution, nous ne fassions rien du moins qui puisse la prévenir [1]. Et si l'on ne croit pas à propos d'abolir les lois anglaises sur les pauvres, on ne saurait douter au moins qu'il ne soit bon de connaître les principes généraux qui ont fait échouer les efforts de ceux qu'un sentiment d'humanité a engagés à les établir. Car cette connaissance peut servir

---

solue. C'est en effet ce qui a eu lieu en Angleterre et en Écosse pendant ces quarante dernières années (*Note de l'auteur.*)

[1] Il faut se rappeler que tout pays peut éprouver une sorte de disette d'hommes, ou par l'effet de quelques grandes pertes ou par une suite de demandes inusitées; ce qui ne peut en aucune façon attaquer le principe général que nous avons posé. Quelle que soit la tendance qu'a la population à s'accroître, il est de toute évidence qu'un nombre extraordinaire d'hommes ne peut être produit en six mois, ni en six ans; mais même lorsqu'il s'agit d'obtenir un tel produit, les causes qui tendent à diminuer la mortalité ont un effet non-seulement plus sûr, mais plus rapide, que les encouragements directs au mariage. Un accroissement de naissances peut avoir lieu, et a souvent lieu en effet, sans que la population effective croisse; mais en supposant les naissances toujours les mêmes, il est impossible que la mortalité diminuant n'accroisse pas cette même population.

On est facilement trompé dans ce sujet, par la demande constante de travail qui a lieu dans un pays qui prospère; mais il faut observer que, dans ceux qui peuvent simplement maintenir leur population, le prix du travail doit suffire à l'entretien d'une famille d'un nombre déterminé d'individus; l'ouvrier célibataire y a donc quelque superflu, et le travail doit y être constamment demandé au prix qui suffit à la subsistance d'un seul individu. Il n'est pas douteux qu'en Angleterre on ne pût employer très vite un nombre double d'ouvriers, si l'on pouvait les y obtenir aux prix courants actuels, parce que l'offre produit la demande, comme la demande produit l'offre. La grande extension actuelle du commerce de coton ne provient pas d'un accroissement extraordinaire de demandes au prix ancien, mais d'un accroissement d'offres à des prix fort inférieurs, qui ont inévitablement produit une demande plus étendue. Or, comme il est impossible, par aucun perfectionnement industriel, d'obtenir des hommes à douze sous par jour, il faut nous soumettre aux conditions indispensables pour les obtenir. Et tout homme, sensible au bonheur de ses semblables, ou qui seulement a des vues sages en politique, préférera sans doute obtenir la population requise par un prix du travail qui, joint aux habitudes, diminue la mortalité, plutôt que par un accroissement de naissances et une multiplication d'enfants dont le plus petit nombre atteignent l'âge d'hommes faits. (*Note de l'auteur.*)

à y apporter d'utiles modifications et à en régler mieux l'exécution.

J'ai encore une difficulté à lever. Mais à vrai dire c'est moins un raisonnement à discuter, qu'un sentiment à prévenir. Plusieurs personnes, qui ne règlent point leurs opinions sur leurs goûts, ont déclaré que les principes exposés dans cet *Essai* leur paraissaient incontestables, mais elles ont paru s'affliger de voir ainsi. Il leur a semblé que cette doctrine répandait sur la nature un voile lugubre et fermait la porte aux espérances, à ces espérances d'amélioration et de perfectionnement qui embellissent la vie humaine. Je ne puis, je l'avoue, partager ce sentiment. Si le spectacle du passé m'autorisait à envisager une amélioration essentielle dans l'état social, non-seulement comme possible, mais comme très vraisemblable, je m'affligerais sans doute de voir mes espérances déçues.

Mais si au contraire l'expérience du passé ne me permet pas de compter sur une telle amélioration, c'est sans chagrin que j'envisage une difficulté intimement liée à notre nature, contre laquelle nous avons une lutte constante à soutenir; lutte propre à exciter l'activité de l'homme, à développer ses facultés, à donner à son âme plus de vigueur, à l'améliorer sous plusieurs rapports, et qui semble en un mot singulièrement assortie à un état d'épreuve. Je préfère décidément cet aspect de ma position à celui qui s'offre à moi, quand je me persuade que tous les maux de la vie pourraient facilement disparaître, si la perversité de ceux qui influent sur les institutions sociales ne prévenaient toute utile entreprise[1].

Celui qui adopte cette dernière opinion, doit nécessairement vivre dans un état de mécontentement et d'irritation. Les ardentes espérances qu'il a conçues, dès l'entrée de la vie, ne peuvent manquer d'éprouver les plus cruelles contrariétés. Le progrès régulier de la société dans les circonstances même les plus favorables, lui paraîtra lent et insuffisant; son œil prévenu n'y verra le plus souvent qu'un mouvement rétrograde et des revers décourageants; les changements qu'il avait envisagés d'avance avec le plus de plaisir lui paraîtront liés à une multitude de maux; les amis qui lui avaient inspiré le plus de confiance déserteront sa cause,

[1] Le vice et la misère, provenant de ce que la population tend trop fortement à passer la limite des subsistances, et d'autre part, le vice et la misère qui naissent du libertinage, sont, dans la vie humaine, deux écueils, tels que Carybde et Scylla. Que chaque individu puisse les éviter, c'est une vérité que je me suis efforcé d'établir. Mais nul homme, suffisamment éclairé, ne peut prétendre que ces deux écueils ne présentent une difficulté tout-à-fait indépendante des institutions humaines. (*Note de l'auteur.*)

instruits par l'expérience ou séduits par l'ambition. Dans cet état de désappointement habituel, il ne sera que trop disposé à soupçonner des motifs coupables, et peut-être aussi à désespérer de toute espèce d'amélioration. Jugeant ainsi de l'ensemble par quelques cas particuliers, s'il n'est doué de beaucoup de douceur et de bienveillance naturelles, il tombera dans cette espèce de mélancolie qui produit le dégoût, le découragement, la faiblesse, et qui marque trop souvent la fin d'une carrière ainsi commencée.

Celui qui embrasse l'opinion contraire n'éprouve pas de mécompte, parce qu'il ne se livre pas à de vaines espérances. La comparaison des divers états de la société lui montre que les meilleurs sont susceptibles d'amélioration, et encourage ses efforts. Mais il prévoit les difficultés; il sait que le désir d'un amendement a souvent fait perdre d'un côté quelque avantage; que la société est rarement progressive à la fois dans tous les sens; il se tient donc toujours prêt à voir ses meilleurs projets échouer. Loin d'en concevoir du désespoir, il profite des nouvelles lumières que lui offre cette opposition; son ardeur n'en est pas ralentie, mais elle apprend à se mieux diriger. L'idée qu'il s'est faite de l'homme en société est fondée sur une base large et solide; aucun choc ne peut l'ébranler. Jusques dans le déclin de l'âge, il croit à l'empire de la vertu, comme à l'existence du vice, et ne cesse jamais d'espérer pour l'avenir des améliorations sociales que garantit l'histoire des temps passés, bien qu'elle soit mêlée de tant d'évènements funestes.

Si c'est un bien d'ignorer, il ne faut pas chercher à s'instruire. Mais si l'ignorance est, comme en ce cas, dangereuse; si les fausses vues relatives à l'ordre social, non-seulement arrêtent tout progrès, mais trompent durement nos espérances, il me semble que les sentiments et la perspective que donne une juste estimation de l'avenir sont une source de consolations; que ceux qui s'y livrent sont plus heureux et contribuent plus au perfectionnement et au bonheur social que s'ils fermaient les yeux à la vérité.

Pendant que la dernière feuille de cet *appendice* était à l'impression (1807), j'appris avec étonnement que l'on avait tiré du *Principe de population* un argument en faveur du commerce des esclaves. Comme ce principe me paraît mener directement à la conséquence contraire, je ne peux m'empêcher de dire un mot à ce sujet.

Si le seul argument à faire valoir contre le commerce des esclaves était la crainte de voir l'Afrique se dépeupler par suite de la mortalité qu'il engendre, ou d'anéantir ainsi la race humaine, on aurait pu sans

doute offrir quelque consolation tirée du principe de population à ceux qui auraient conçu de telles alarmes. Mais comme jamais, que je sache, on n'a fondé sur de telles craintes la nécessité d'abolir la traite, c'est sans raison que ses défenseurs ont eu recours pour la justifier aux lois qui règlent l'accroissement de notre espèce.

L'abolition du commerce des esclaves se fonde sur deux arguments principaux, savoir :

1° Que le commerce à la côte d'Afrique pour en extraire des esclaves, joint au traitement subséquent de ces mêmes esclaves aux Indes-Occidentales, est une cause de maux cruels pour nos semblables; et qu'en conséquence, la continuation d'un tel commerce est une honte pour les hommes et pour les chrétiens qui l'autorisent.

2° Que la culture des îles pourrait se faire avec le même avantage et avec plus de sécurité si l'on cessait d'y importer des esclaves.

Quant au premier argument; d'après l'*Essai sur le principe de population*, la tendance du genre humain à s'accroître est telle que, dans aucun pays, la population moyenne ne peut rester d'une manière permanente au-dessous des moyens de subsistance, à moins d'être arrêtée par quelque cause, physique ou morale, dont l'intensité soit à la fois excessive et inaccoutumée. Aux îles des Indes-Occidentales, on a besoin d'une constante recrue d'ouvriers nègres; on en peut conclure que les causes qui y arrêtent immédiatement la population agissent avec une force excessive et inusitée. Tous les obstacles à la population ont paru se résoudre en ces trois, la contrainte morale, le vice et la misère. Dans l'état d'esclavage, la contrainte morale ne peut pas avoir beaucoup d'influence; et dans aucun état, cette cause ne peut continuer à diminuer la population d'une manière permanente. Il faut donc en ce cas attribuer en entier l'effet observé à l'action excessive du vice et de la misère. Ainsi, d'après les faits établis dans l'*Essai sur le principe de population*, on peut se tenir pour assuré que la condition des esclaves aux Indes-Occidentales, pris en masse, est très misérable; et que ce qu'en disent les partisans de l'abolition ne peut guères être exagéré.

On dira que la raison principale de la constante diminution des esclaves aux Indes-Occidentales est que les sexes n'y sont pas en nombre égal, vu que celui des mâles importés est beaucoup plus considérable. Mais cela même atteste la cruelle situation où ils se trouvent placés, et il ne peut manquer d'en résulter une grande dégradation morale.

On dira peut-être encore qu'il y a bien des villes qui ne peuvent pas à maintenir leur propre population, et contre lesquelles cependant on n'élève pas la même objection. Mais ces deux cas ne sont pas compa-

rables. Si, pour jouir de la société ou pour obtenir de plus forts salaires, les hommes consentent de leur propre gré à s'exposer à un air moins pur et à des séductions dangereuses, ils ne peuvent se plaindre d'aucune espèce de dureté ou de rigueur. L'excès de mortalité des villes tombe principalement sur les enfants; les hommes d'un âge mur s'en aperçoivent à peine. Les sexes y sont en nombre égal; et chacun peut s'y flatter de jouir, après quelques années de travail, des douceurs de la vie domestique. Si, pendant qu'il est dans cet état d'attente, il se livre à des habitudes vicieuses qui lui fassent perdre de vue le mariage, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Mais pour les nègres, le cas est tout différent. Le nombre inégal des sexes exclut la plupart des hommes de tout espoir de jouir de la vie domestique. Cette perspective ne vient point adoucir leurs peines et animer leurs travaux. Dans un état de privation qui ne présente aucun terme, ils semblent condamnés au vice, et l'on ne peut s'étonner qu'ils voient venir la mort avec joie, et qu'ils succombent si souvent à leur malheureux sort dès l'époque de la jeunesse.

Le second argument ne trouve pas moins d'appui dans le principe de population. En parcourant les divers pays de l'univers, on s'assure que, sous toutes les formes de gouvernement, même les plus injustes et les plus tyranniques, dans tous les climats, même les plus insalubres, la population (presque sans autre exception que le cas ci-dessus mentionné) a toujours pu se maintenir au niveau des moyens de subsistance. Si donc, par l'abolition de la traite, les esclaves des Indes-Occidentales étaient placés dans une situation simplement tolérable, si leur état civil et leurs habitudes morales approchaient seulement de celles de la généralité des hommes dans les pays les plus mal gouvernés, il serait contraire aux lois de la nature qu'ils ne pussent pas satisfaire, par les naissances, à la demande effective de travail; et il est difficile d'imaginer qu'une population ainsi recrutée ne fût pas, sous tous les rapports, préférable à celle qui existe en ce moment.

Il est donc de toute évidence que la considération des lois auxquelles sont assujétis l'accroissement et la diminution de l'espèce humaine, tend à fortifier de la manière la plus puissante tous les arguments en faveur de l'abolition de la traite.

Quant à l'état social des nations africaines, tout lecteur reconnaîtra aisément que lorsque j'ai décrit cet état, la question du commerce des esclaves était étrangère à l'objet dont j'étais occupé. Si j'entrais dans ce sujet, je craindrais d'être jeté dans une très longue digression. Mais certainement tous les faits que j'ai cités, principalement d'après Park,

sont de telle nature que s'ils ne prouvent pas positivement que les guerres en Afrique sont excitées et aggravées par le trafic des hommes qui se fait sur la côte, ils tendent du moins fortement à appuyer cette conjecture. L'état de l'Afrique, tel que je l'ai décrit, est précisément tel que l'on devrait s'attendre à le trouver dans un pays où le métier de prendre les hommes est considéré comme plus profitable que l'agriculture ou les manufactures. Il faut convenir que, depuis quelques siècles, nous avons peu d'informations sûres touchant l'état de ces nations. Mais en accordant que les excursions de pillage, que Park décrit, sont de plus ancienne date, on ne peut nier que toute circonstance qui, comme le trafic des Européens, ajoute à la valeur de la marchandise pillée, ne doive encourager puissamment de telles expéditions, et agir efficacement pour prévenir tout progrès vers un état moins malheureux. *Aussi longtemps que l'Europe continuera d'être assez barbare pour acheter des esclaves en Afrique, nous pouvons être sûrs que l'Afrique continuera d'être assez barbare pour lui en vendre.*

CHAPITRE III. — RÉFUTATION DES THÉORIES DE MM. GRAHAME ET WEYLAND. — DÉCLARATION DE MALTHUS.

1817. Depuis la publication de la dernière édition de cet *Essai* en 1807 [1], deux ouvrages ont paru, dont l'objet avoué est d'en contester les principes et les résultats. L'un a pour titre : *Principes de la population et de la production*, par M. Weyland; et l'autre, *Recherche du principe de population*, par M. J. Grahame.

Je serais fort disposé à abandonner au public le jugement de la question au point où elle a été amenée, sans influer sur sa décision par une réponse plus particulière. Mais comme j'ai déclaré que j'étais prêt à discuter toute objection sérieuse qui pourrait m'être faite et qui porterait un caractère de sincérité; comme d'ailleurs l'un de ces écrits au moins annonce ces qualités, et que l'autre n'a rien d'offensant, je crois devoir les prendre en considération.

Je n'aurais pas jugé nécessaire de m'occuper de celui de M. Grahame, qui est fort léger et sans but distinct, s'il n'offrait un exemple vraiment étrange d'un faux exposé qu'il me paraît utile de faire remarquer.

M. Grahame, dans son second chapitre, en parlant de la tendance à

---

[1] L'édition dont l'auteur parle ici est la quatrième, la même sur laquelle a été faite la première traduction de MM. Prevost. (*Jph. G.*)

une population excédante qui est une suite des lois de son accroissement, observe que quelques philosophes ont considéré cette tendance comme une marque de la prévoyance de la nature, qui a pourvu par-là au prompt remplacement des pertes occasionnées par les vices et les passions; « tandis que d'autres, dont M. Malthus est le chef, regardent les vices et les folies des hommes, avec tous leurs produits, la famine, les maladies et la guerre, comme des *remèdes bienfaisants*, par lesquels la nature a mis les êtres humains en état de corriger les maux que pourrait entraîner cet excès de population, résultat inévitable de l'action même de ces lois laissées à elles-mêmes. »

Telles sont les opinions qui me sont imputées, ainsi qu'aux philosophes auxquels je me trouve associé. Si l'imputation est bien fondée, nous avons, pour plus d'une raison, tout sujet d'en rougir. Car que nous fait-on dire? Premièrement, que la *famine ou manque de pain* est un remède bienfaisant, puisque cette expression, une population excédante, ne peut signifier autre chose qu'une population mal pourvue de moyens de subsistance; en sorte que ce bienfaisant remède de la famine ne peut être entendu ici que des maux qu'entraîne la rareté des vivres. Secondement, on prétend que, suivant nous, la nature met les êtres humains en état de corriger, par les maladies, les maux qui naîtraient d'un excès de population; — c'est-à-dire que, de propos délibéré, le genre humain crée des maladies, en vue de prévenir les maladies qui sont la suite inévitable d'une population excédante, et qui ne sont ni pires, ni plus mortelles, que les moyens par lesquels on s'efforce de les prévenir. Et troisièmement, on nous impute généralement de considérer les vices et les folies des hommes comme des remèdes bienfaisants appliqués aux maux qui naissent d'un excès de population; d'où il suit tout naturellement que ces vices doivent être encouragés plutôt que réprimés. Il ne serait pas facile de rassembler en si peu de mots tant d'absurdités, de contradictions, et d'assertions dénuées de tout fondement.

Les deux premières imputations sont peut-être propres à M. Grahame, et trouvent leur réfutation dans leur absurdité manifeste et dans leur inconséquence. La troisième, il faut le dire, n'a pas le mérite de la nouveauté. Bien qu'elle ne soit guères moins absurde que les deux autres, et qu'il ait été suffisamment démontré qu'elle n'est autorisée par aucun passage de cet *Essai* ni par aucune conséquence légitime de ce qui y est contenu, elle a été répétée continuellement de divers côtés depuis quatorze ans, et la voilà reproduite dans l'écrit de M. Grahame. Je vais donc pour la dernière fois y répondre. Que si ensuite on y revient, je

me croirai autorisé à ne faire aucune attention à l'imputation et à ceux qui se plairont à la renouveler[1].

Si je m'étais borné à dire que la tendance de l'espèce humaine à s'accroître plus rapidement que les moyens de subsistance était maintenue au niveau de ces moyens par l'une quelconque des formes que revêtent le vice et la misère; que ces maux étaient inévitables, qu'aucun effort humain ne pouvait les diminuer, encore ne pourrait-on nullement m'accuser, avec aucune ombre de justice, de considérer le vice et la misère comme des remèdes à ces maux, tandis que ce sont là les maux eux-mêmes. On pourrait, à aussi bon droit, m'accuser, comme fait M. Grahame, de considérer la famine et la maladie provenant du manque de vivres, comme un *remède bienfaisant* pour les maux qu'occasionne la disette.

Mais ce n'est pas à ces termes que je m'en suis tenu. Je n'ai pas considéré le vice et la misère qu'engendre une population excessive comme des maux inévitables et qu'on ne peut diminuer. J'ai indiqué au contraire un moyen de les prévenir, ou de les adoucir, en travaillant sur la cause même qui les produit. J'ai tâché de faire voir que l'on peut y réussir sans porter atteinte au bonheur et à la vertu. Jamais je n'ai envisagé un accroissement possible de population comme un mal, si ce n'est au point où il accroît la quantité proportionnelle du vice et de la misère. Le vice et la misère sont les seuls maux que j'ai eu en vue de combattre. J'ai expressément proposé la contrainte morale comme le seul remède efficace et que la raison approuve. Que ce remède soit bon ou mauvais, efficace ou inefficace, il suffit que je l'aie proposé et que j'en aie fortement recommandé l'usage, pour que l'on ne puisse pas m'attribuer d'avoir considéré le vice et la misère comme des remèdes. Non-seulement l'ensemble de mon ouvrage, et l'objet spécial de sa dernière partie, prouvent que je ne mérite pas cette imputation: mais divers passages qui s'y trouvent répandus expriment si clairement ma pensée, que l'on ne peut s'y méprendre sans fermer les yeux à la vérité.

On ne peut concevoir qu'un homme qui se respecte hasarde de telles imputations, et il faut convenir qu'on ne peut les expliquer que par un degré d'ignorance ou de mauvaise foi incompatibles avec les qualités requises d'un écrivain dans un sujet de cette nature.

Mais les faux exposés de M. Grahame ne sont pas renfermés dans le

---

[1] Les mêmes objections se reproduisant, les gens compétents doivent se borner à répondre : Lisez Malthus. — Mais nous l'avons lu ! — Relisez-le ; vous ne l'avez pas compris. (*Jph. G.*)

seul passage que je viens de citer. Il observe, dans son introduction, que pour contenir une population excédante, dont je considère les fâcheux effets de plus près que n'a fait M. Wallace, « je recommande d'avoir un recours immédiat aux efforts humains et aux moyens réprimants prescrits par Condorcet, pour guérir ou adoucir de tels maux. » Cette assertion est dénuée de tout fondement. Je n'ai jamais fait mention des moyens de répression suggérés par Condorcet, sans une expression marquée de désapprobation. Je repousserai toujours tout moyen artificiel et hors des lois de la nature, que l'on voudrait employer pour contenir la population, et comme étant un moyen immoral et comme tendant à supprimer un stimulant nécessaire pour exciter au travail. Si, dans chaque mariage, le nombre des enfants était assujéti à une limitation volontaire, il y aurait lieu de craindre un accroissement d'indolence; et il pourrait arriver que ni les diverses contrées prises individuellement, ni la terre entière envisagée d'une manière collective, n'arrivassent au degré de population qu'elles doivent atteindre. Les gênes que j'ai recommandées sont d'une tout autre nature. Non-seulement elles sont indiquées par la raison et sanctionnées par la religion, mais elles tendent de la manière la plus marquée à animer le travail et l'industrie. Il n'est pas aisé de concevoir un plus puissant encouragement au travail et à la bonne conduite, que d'avoir en perspective le mariage comme l'état auquel on aspire, mais dont on ne peut jouir qu'en acquérant des habitudes de travail, de prudence et d'économie. Et c'est sous cet aspect que j'ai constamment voulu le présenter [1].

En parlant des lois anglaises sur les pauvres et de la tendance qu'elles ont (surtout d'après la manière dont on les a exécutées dans ces derniers temps) à détruire chez les paysans tout esprit d'indépendance, j'ai dit : « C'est dans les cas particuliers une dure maxime; mais enfin il faut que l'assistance ne soit point exempte de honte. » J'ai voulu dire par là, comme il est facile de le voir, qu'un certain degré de fierté qui engage un ouvrier à faire, comme en Écosse, de généreux efforts pour éviter de tomber, lui ou ses parents, à l'assistance de la paroisse, est un sentiment désirable et propre à accroître le bonheur des classes inférieures de la société. L'interprétation de ce passage par M. Grahame, est « que le riche doit tellement aigrir les maux de l'indigence par l'aiguillon de l'opprobre, que les hommes soient forcés, par orgueil, à préférer le dernier refuge du désespoir à la dépendance [2] ! » — Curieux exemple de falsification et d'exagération.

---

[1] Liv. IV, ch. I. — [2] *Recherche du principe de population*, page 256.

J'ai écrit un chapitre exprès sur la direction pratique de notre charité; et ailleurs, en divers passages détachés, j'ai payé un juste tribut d'éloges à la vertu, même exaltée, de la bienveillance. J'en appelle avec confiance à ceux qui ont lu ces parties de mon ouvrage et qui ont donné quelque attention au ton et à l'esprit qui règne dans toutes, je m'en remets à leur bonne foi pour répondre à M. Grahame, lorsqu'il m'accuse de vouloir extirper les vertus de la charité et de la bienveillance, sans aucun égard à l'effet qu'elles ont de rehausser la dignité morale de notre nature, lorsqu'il dit qu'à mon sens, « le devoir des riches est d'endurcir leur cœurs contre les calamités d'autrui, et d'empêcher aucun mouvement charitable d'éveiller en eux cette vertu, qui bien souvent est le seul lien moral qui les unisse à leurs semblables[1]. » Il est difficile de supposer que M. Grahame ait lu le chapitre que je viens de mentionner, puisque l'esprit et la lettre de ce qui y est contenu contredisent, de la manière la plus directe et la plus expresse, les imputations qu'il me fait.

Ce petit nombre d'exemples des faux exposés faits par M. Grahame, pourrait facilement être accru de beaucoup d'autres. Mais sans aller au-delà, je me bornerai à remarquer que c'est un manque de bonne foi manifeste, de critiquer et de discuter des passages qui ne font plus partie de l'ouvrage que l'on attaque. C'est pourtant ce que M. Grahame a fait plus d'une fois, quoiqu'il pût difficilement ignorer qu'il s'attachait à des expressions que j'avais jugé convenable de changer ou même d'effacer.

Je n'aurais réellement pas cru que ce fût la peine de relever ces faux énoncés de M. Grahame, si, en les faisant, il n'avait pas usé d'un ton et d'un style qui m'ont paru mériter plus d'égard que ceux de plusieurs de mes adversaires.

Quant au fond et au but de l'ouvrage de M. Grahame, il semble destiné à établir que l'émigration est le remède naturel d'un excès de population; et qu'à défaut de celui-là, on n'en peut proposer aucun qui n'ait pas des suites pires que le mal. Ce sont là deux points que j'ai traités au long dans mon *Essai*, et il n'est nullement nécessaire de répéter ici des arguments que j'ai suffisamment développés.

L'émigration, en supposant qu'on en pût faire un libre usage, est une ressource qui ne peut être de longue durée. On ne peut donc, en aucun cas, l'envisager comme un remède suffisant. Le second point est une affaire d'opinion où chacun peut sans doute adopter l'un ou l'autre avis.

---

[1] *Ibid.*

Pour moi, j'avoue que l'expérience me paraît contredire décidément celui qu'embrasse cet auteur. Ceux qui pensent autrement n'ont autre chose à faire qu'à se soumettre aux conséquences de leur principe. Ces conséquences sont, que la pauvreté et le malheur (*misery*) produits par une population excédante, les salaires réduits et le manque d'ouvrage, sont des maux absolument sans remède; qu'ils doivent aller croissant à mesure que la population se répand sur la terre; que tous les efforts de la sagesse législative et de la charité privée exercent sans doute utilement la vertu et introduisent çà et là quelque variation dans la distribution de la misère, mais ne peuvent rien pour la diminuer ou empêcher qu'elle ne s'accroisse.

L'ouvrage de M. Weyland est d'un ordre fort supérieur à celui de M. Grahame. Il a aussi un objet bien défini en vue. Quoiqu'en entrant dans les détails, l'auteur soit forcé de partager mes opinions touchant les obstacles qui, dans le fait, maintiennent la population au niveau des subsistances, quoiqu'il n'allègue pas une seule raison pour expliquer la lenteur des progrès d'une population civilisée, qui ne vienne se ranger sous l'un des trois chefs que j'ai indiqués (la contrainte morale, le vice et la misère), il débute toutefois par une négation formelle de mes principes, et finit (comme on devait s'y attendre d'après un tel début) par poser des conclusions directement opposées aux miennes.

Après avoir exposé avec exactitude les principales propositions que j'ai pris à cœur d'établir, il considère les conclusions que j'en tire et dit: « En accordant les prémisses, il est certain qu'on ne peut nier les conséquences[1]. »

Je ne demande rien de plus. Si l'on peut me prouver que mes prémisses ne reposent pas sur de solides fondements, je suis tout prêt à abandonner les conséquences que j'en ai déduites.

Pour décider la question contestée, je n'ai que faire de répéter les preuves de ces prémisses, les unes de théorie les autres d'expérience, que j'ai développées avec soin. On est convenu qu'elles avaient été exposées avec assez de clarté; et plusieurs personnes, qui en nient les conséquences, n'ont pas laissé d'en reconnaître la force. Il ne me reste donc qu'à discuter les objections par lesquelles M. Weyland les attaque.

Il dit : « Que l'origine des erreurs et des faux raisonnements sur le principe de population paraît être d'avoir envisagé comme naturel et comme généralement possible l'accroissement le plus rapide qui puisse

[1] *Principes de la population et de la production*, p. 13, *angl.*

avoir lieu dans certaines circonstances particulières, d'avoir désigné toute cause qui arrête un tel accroissement comme un obstacle à la tendance naturelle et spontanée ; digues insuffisantes pour contenir le torrent. C'est comme si, pour avoir la mesure naturelle de la taille humaine, on choisissait celle d'un géant, et qu'on envisageât comme des obstacles les raisons qui s'opposent chez la plupart des hommes à atteindre cette hauteur [1]. »

M. Weyland a mal choisi son exemple. Pour représenter les divers taux d'accroissement de la population par les diverses hauteurs de la stature, il aurait pu tourner ainsi sa comparaison :

Si, dans un certain pays, on avait observé que tous les individus portaient un poids sur leur tête; que chacun d'eux était grand ou petit selon que son poids était léger ou pesant; qu'en diminuant le poids on faisait croître la taille, et que le petit nombre de ceux qui ne portaient rien surpassaient en hauteur tous les autres, ne pourrait-on pas en inférer que le fardeau qui pesait sur les autres était la cause de leur petite taille, et que la haute stature de ceux que rien ne gênait était le véritable étalon de la grandeur naturelle à laquelle parviendrait la généralité de ces hommes, si rien ne s'y opposait ?

Qu'est-ce en effet qui nous frappe dans l'accroissement de population que l'on observe en différents pays? Ne voyons-nous pas que, dans tous les cas que nous pouvons suivre avec attention, la tendance naturelle à l'accroissement est réprimée par la difficulté qu'éprouve le peuple de pourvoir à ses premiers besoins, difficulté qui se présente immédiatement sous l'une de ces trois formes : la contrainte morale, le vice, ou la misère? que l'accroissement est lent ou rapide selon que la masse de ces lourds fardeaux est pesante ou légère? qu'en conséquence l'Espagne a un taux d'accroissement, la France un autre, l'Angleterre un troisième, l'Irlande un quatrième, quelques parties de la Russie un cinquième, quelques parties de l'Amérique espagnole un sixième, les États-Unis d'Amérique un septième? Ne voyons-nous pas une population stationnaire ou faiblement progressive, prendre tout-à-coup l'essor, lorsqu'une demande soudaine de travail met les classes inférieures en état de se procurer avec plus de facilité des moyens de subsistance? Ne voyons-nous pas enfin que dans le petit nombre de pays, de cantons, de districts, où la difficulté de vivre est presque nulle, où en conséquence il y a peu d'obstacles aux mariages précoces, où l'on peut aisément en-

[1] *Princ. de la pop.*, p. 17.

tretenir une famille nombreuse, le taux d'accroissement de la population surpasse constamment celui des autres?

Lorsqu'à la suite de ces faits frappants et multipliés, on vient à réfléchir que ni la théorie ni l'expérience n'indiquent que le progrès de la société éteigne les passions ou altère la fécondité ; que dans un climat tel que celui des États-Unis, qui n'est pas d'une salubrité remarquable, la population est plus rapide qu'ailleurs et les moyens de subsistance mieux distribués, n'en peut-on pas inférer, par une induction légitime, que la charge plus ou moins onéreuse d'entretenir une famille et l'effet produit par la difficulté de la supporter, c'est-à-dire, la contrainte morale, le vice et la misère, sont les vraies causes de la diversité des taux d'accroissement que l'on observe en divers pays; et que, loin d'être fondés à envisager celui des États-Unis comme singulier, peu naturel et gigantesque, nous ne pourrions, d'après les règles de l'induction et de l'analogie, citer peut-être un seul pays en Europe où l'accroissement ne fût autant ou plus rapide, si l'on s'y mariait aussi jeune, si les moyens d'entretenir une famille étaient aussi abondants, et si les travaux de la classe ouvrière étaient aussi favorables à la santé.

Voici une autre comparaison dont use M. Weyland, par voie d'éclaircissement. — Il prétend que la *tendance physique* d'un peuple marchand et manufacturier à doubler en vingt-cinq ans, « est absolument détruite, comme celle d'une fève à élever sa tige cesse quand elle a achevé sa croissance » ; que poser en principe la durée d'une telle *tendance*, c'est prendre une vaine ombre pour fondement d'une théorie, « qui ne peut soutenir l'épreuve de l'expérience et se trouve en contradiction directe avec les faits; qu'on ne peut pas plus s'y fier qu'à celle d'un général qui, partant de la supposition d'un canon à double portée, calculerait la destruction de la ligne ennemie à une distance inaccessible[1]. »

Je ne sais qui de nous deux s'est mépris sur la portée du canon, c'est-à-dire sur le progrès réel de la population en diverses contrées, et je cherche vainement à m'appliquer la méprise du général. Je dirai donc, en usant de la même comparaison, qu'ayant observé la portée de diverses pièces de même charge et calibre, et voyant qu'elle variait beaucoup, j'en ai recherché la cause; qu'ayant remarqué des obstacles sur la route des boulets, j'ai vu que les portées étaient d'autant plus grandes que les obstacles étaient moindres, et que j'ai cru pouvoir en conclure, par expérience et par théorie, que la *tendance naturelle*, ou la force, était la même, mais que la portée variait par la résistance. Cela m'a

[1] *Princ. de la pop.*, p. 126.

semblé plus juste que d'attribuer les variations à un changement mystérieux dans la force, lorsque d'ailleurs tout est semblable dans l'appareil.

Je laisse à M. Weyland à décider lequel de ces deux raisonnements il adopterait lorsqu'il serait question de la résistance des projectiles. Il ne me paraît pas que, dans les questions de morale et de politique, un philosophe doive suivre des principes opposés à ceux qu'il aurait suivis dans des questions d'un autre genre.

Tels sont cependant les seuls arguments de M. Weyland contre la *tendance naturelle* de la race humaine à s'accroître plus rapidement que ses moyens de subsistance. Ce sont des comparaisons mal appliquées; et tout en faisant cette attaque, il ne laisse pas de reconnaître que des pays, placés dans des circonstances diverses et à divers périodes du progrès social, suivent, dans leur population, des taux d'accroissement fort différents.

Sans donc s'arrêter à ces similitudes, on remarquera, relativement aux différents taux d'accroissement de la population en différents pays, qu'aussi longtemps que l'homme aura besoin de nourriture pour vivre, les différences en question auront nécessairement lieu en raison de l'épuisement des ressources alimentaires. Inférer de ces différents taux d'accroissement, que « la population a une *tendance naturelle* à se contenir dans les bornes des moyens de subsistance que le sol peut lui fournir à toutes les époques de l'existence sociale, » c'est raisonner comme on pourrait faire en disant d'un homme enfermé entre quatre murailles, qu'il a une *tendance naturelle* à demeurer en prison; ou que les pins des épaisses forêts de la Norwège n'ont point de *tendance naturelle* à étendre leurs rameaux, là où ils sont comprimés de toutes parts. Voilà cependant la première, la grande proposition sur laquelle tout l'ouvrage de M. Weyland repose!

Mais bien que M. Weyland n'ait pas prouvé que la *tendance naturelle* de la population à s'accroître soit assujétie à quelques limites, bien qu'il n'ait pas donné une seule raison pour établir comme probable qu'une population de mille millions ne doublerait pas en vingt-cinq ans aussi aisément qu'une de mille âmes seulement, si dans l'une et dans l'autre la contrainte morale, le vice, et la misère étaient sans influence, il n'en est pas moins vrai qu'une partie de l'argument qu'il nous oppose acquerrait en certaines circonstances de la force; et qu'en ce cas, sans attaquer nos prémisses, il altérerait nos conclusions.

L'argument peut être présenté ainsi : La division naturelle du travail résultant des progrès de la civilisation, surtout dans des pays où le sol est fertile et où l'agriculture est fort améliorée, pourrait rejeter dans

les villes et livrer à des occupations malsaines une portion si considérable du peuple, que les obstacles à la population devinssent trop puissants pour céder à l'abondance de la nourriture. Ce cas n'est pas impossible, et je l'ai eu en vue dans l'énoncé de la seconde proposition de mon *Essai*.

Ainsi la seule question pratique digne de quelque attention, dans la discussion élevée entre M. Weyland et moi, est celle-ci : Les cas tels que celui dont je viens de parler doivent-ils être envisagés comme des exceptions rares, ainsi que je l'ai fait, ou doit-on, ainsi que le veut M. Weyland, les considérer comme un état de choses naturel, qui a lieu à tous les périodes successifs de l'existence sociale? Dans l'une et l'autre supposition, la population doit être contenue par quelqu'une des formes sous lesquelles agissent la contrainte morale, le vice et la misère; mais les conséquences morales et politiques, applicables à l'état actuel de presque tous les pays, sont essentiellement différentes. Dans l'une, la contrainte morale est une des vertus les plus utiles, les plus nécessaires, à l'exception d'un petit nombre de cas très rares; dans l'autre, elle est une des moins utiles et des moins nécessaires.

Cette question peut être décidée par un appel à l'expérience. M. Weyland se montre toujours disposé à porter ses regards sur l'Angleterre, et au fait semble avoir fondé un système sur la police particulière d'un seul État. Cet aspect du sujet suffit pour contredire sa théorie. Il a fait divers calculs pour montrer que les naissances suffisent très difficilement aux demandes des villes et des établissements de manufactures. En jetant les yeux sur ces calculs, le lecteur qui n'aurait point d'autres informations serait prêt à concevoir l'alarme et à redouter, pour le pays, une prompte dépopulation; il croirait du moins que nous touchons à ce moment de *non-reproduction* où, selon M. Weyland, la population s'arrête *naturellement* tout court, avant que les moyens de subsistance cessent de suivre une marche progressive.

Tous ces calculs étaient certainement aussi applicables il y a vingt ans qu'ils le sont aujourd'hui, et ils sont en effet fondés sur des observations faites à une époque qui est encore plus loin de nous. Mais qu'est-il arrivé? Malgré l'agrandissement des villes, le rapide progrès des manufactures et de la partie proportionnelle de la population qu'elles emploient; malgré des demandes d'hommes, extraordinaires et tout-à-fait inusitées, pour l'armée et pour la marine; en un mot, malgré cet état de choses, qui, d'après la théorie de M. Weyland, aurait dû dès longtemps porter l'Angleterre au point de la *non-reproduction*, la population s'est accrue dans une proportion plus rapide qu'à aucune

autre époque. Pendant les dix années de 1800 à 1811, ainsi que je l'ai fait remarquer dans la première partie de cet ouvrage, la population de l'Angleterre, soigneusement calculée, a crû dans un tel rapport, qu'il aurait suffi à la doubler en vingt-cinq ans.

Ce fait me semble une réfutation pleine et complète de la doctrine d'après laquelle, à mesure que la société fait des progrès, le dégoût du mariage et la mortalité croissent dans les grandes villes et dans les établissements de manufactures, au point de surpasser toujours en énergie la cause qui tend à augmenter la population; en sorte que, dans le langage de M. Weyland, « loin d'avoir une tendance incommode à s'élever jusqu'au dernier niveau des subsistances, la population devient par degrés très lente à l'atteindre. »

Avec ce fait sous les yeux, avec la preuve évidente que, même dans cette période d'accroissement, des milliers d'individus, dans les campagnes et dans les villes, ont été contraints de retarder l'époque de leur mariage bien plus qu'ils n'auraient fait s'ils avaient pu pourvoir à l'entretien de leur famille sans recourir à l'assistance paroissiale; il est inconcevable qu'un homme de sens puisse s'égarer dans un labyrinthe de faux calculs, et arriver à une conclusion diamétralement opposée à l'expérience.

Le fait dont je parle s'appliquant à l'état le plus avancé de la civilisation en Europe, prouve incontestablement que, même à cet état, les obstacles à la population proviennent principalement de l'insuffisance des moyens de subsistance; et que ces obstacles cèdent à l'accroissement de ces moyens, malgré l'agrandissement des villes et la multiplication des établissements de manufactures. C'est là sans doute un argument qui tranche la question et que l'on peut regarder comme décisif.

Mais en traitant un sujet aussi général et aussi vaste que celui du principe de population, il ne serait certainement pas convenable de borner nos exemples et nos éclaircissements à une seule nation. Si maintenant nous jetons les yeux sur les pays étrangers à l'Angleterre, la doctrine de M. Weyland paraîtra encore plus insoutenable. Où sont les grandes villes et les manufactures de la Suisse, de la Norwège et de la Suède, qui doivent agir comme *les tombeaux du genre humain*, et prévenir toute possibilité d'un excès de population? En Suède, le rapport des habitants de la campagne à ceux des villes est de 13 à 1; en Angleterre, il est de 2 à 1, et toutefois la population croît beaucoup plus rapidement en Angleterre. Comment concilier ce fait avec l'assertion que l'amélioration et le progrès de la civilisation sont toujours accompagnés d'une diminution correspondante dans la tendance natu-

relle de la population à s'accroître? La Norwège, la Suède et la Suisse n'ont pas en général été mal gouvernées; où sont donc ces « changements précurseurs » qui, au dire de M. Weyland, s'effectuent dans toute société à mesure que la force du sol s'épuise; « qui dégoûtent du mariage plusieurs personnes et en rendent un plus grand nombre incapables, en se mariant, de remplacer la population qui s'éteint? » Qu'est-ce donc qui, dans ces contrées, dégoûte du mariage, si ce n'est l'impossibilité de pourvoir aux besoins d'une famille? Qu'est-ce qui rend ceux qui se marient incapables de réparer les pertes de la population, sinon les maladies, suites de la pauvreté et de l'insuffisance des moyens de subsister? Lorsque l'on vient à réfléchir à l'état de ces pays-là et de plusieurs autres en Europe, peut-on soutenir encore qu'il n'y a pas une raison morale de réprimer le penchant aux mariages précoces, tandis qu'on ne peut nier qu'en ne le réprimant pas, on n'a d'autre alternative que la mortalité qui est la suite de la misère? Lorsqu'on sait qu'il y a peu d'États en Europe, ou peut-être qu'il n'y en a point, dans lesquels les salaires, déterminés par l'offre et la demande des ouvriers, suffisent à entretenir des familles nombreuses dans un bon état de santé, comment peut-on affirmer que la population n'approche pas trop de sa dernière limite, et que « les maux qu'entraîne une population excédante ne peuvent être sentis que dans un pays peuplé jusqu'au dernier terme que ses ressources peuvent atteindre [1]? »

On dirait vraiment que M. Weyland a dicté son ouvrage en fermant les yeux et les oreilles. J'ai un vrai respect pour ses intentions et pour son caractère, mais je dois avouer qu'il ne m'est pas encore arrivé de rencontrer une théorie aussi constamment en contradiction avec l'expérience.

Un simple coup-d'œil jeté sur les différents pays de l'Europe prouve jusqu'à la démonstration que, relativement à tous les objets pratiques que l'on peut avoir en vue, la *tendance naturelle* de la population à s'accroître peut être considérée comme une quantité donnée, et que l'accroissement effectif est réglé par les ressources variables de chaque pays pour l'entretien du travail, à quelque période de ses progrès qu'il soit placé, qu'il soit agricole ou manufacturier, qu'il ait peu ou beaucoup de villes. Cet accroissement effectif, ou les limites actuelles de la population, doivent toujours rester fort au-dessous de la plus haute limite du pouvoir productif de la terre en fait de nourriture; premièrement, parce qu'on ne peut raisonnablement supposer qu'à une époque quelconque,

[1] *Princ. de la pop.*, p. 125.

le talent et l'activité humaines reçoivent, dans l'état actuel de la société, la meilleure direction *possible* pour multiplier ce seul genre de production; et secondement, parce que, comme je l'ai prouvé plus en détail dans une partie précédente de cet ouvrage, la plus grande production de substances alimentaires que puisse donner le sol est impossible à obtenir sous le système de la propriété privée. Mais cette vérité reconnue n'affecte évidemment que la quantité actuelle de nourriture et le nombre actuel ou effectif des habitants, et n'a pas de rapport, même éloigné, avec la *tendance naturelle* de la population à s'accroître au-delà du pouvoir qu'a la terre de produire de quoi la nourrir.

Ce que je viens de dire suffit pour montrer que les quatre principales propositions de M. Weyland, qui dépendent de la première, ne trouvent aucun appui dans tous les phénomènes que présente l'état de la société humaine, autant que cet état nous est connu. La dernière de ces propositions est énoncée ainsi : « Cette tendance (l'auteur entend la tendance naturelle de la population à se contenir dans les bornes du pouvoir qu'a la terre de lui fournir des moyens de subsistance), cette tendance opérera complètement, de manière à maintenir le peuple dans le bonheur et l'abondance, en proportion de l'influence, plus ou moins parfaites, qu'obtiendront la religion, la moralité, une raisonnable liberté, la sûreté des personnes et des biens [1]. »

Dans la *moralité*, au sens de l'auteur, n'est pas comprise la contrainte morale relative au mariage. D'après cela, je n'hésite point à dire que cette proposition contredit plus directement les lois de la nature, que celle qui déclarerait la Norwège capable de fournir de la nourriture à mille millions d'habitants. Je n'attache pas moins de prix à la religion et à la morale, comme moyen de bonheur, que M. Weyland; mais au nombre des devoirs moraux, je comprends la réserve à contracter des mariages précoces lorsqu'on n'a pas une espérance fondée d'entretenir une nombreuse famille. Si ce vertueux renoncement à soi-même n'est pas envisagé comme faisant partie de la moralité, je refuse mon assentiment à la proposition de M. Weyland, et j'ose même affirmer que, sous l'empire des lois de la nature actuellement existantes, la religion et la moralité, la liberté et la sûreté, quelque respect qu'on leur porte, ne suffisent point pour maintenir le peuple dans le bonheur et l'abondance.

Quant à la cinquième et dernière proposition de M. Weyland [2], j'y ai

[1] *Princ. de la pop.*, chap. III, p. 21. — [2] *Ibid.*, p. 22.

déjà répondu dans une note que j'ai ajoutée, dans cette édition, au dernier chapitre du troisième livre[1]. Je me contenterai d'ajouter ici que les exemples de la manière dont la population précède la nourriture, présentés comme objection par un anonyme, reproduits et répétés par M. Grahame, sont à mes yeux des arguments en faveur de la doctrine qu'ils attaquent. La crainte qu'une population croissante ne meure de faim[2], si l'accroissement de sa nourriture n'a précédé, a été tournée en ridicule, et à cet effet on l'a comparée à la crainte qu'auraient des hommes, dont le nombre s'accroît, d'être obligés de rester nus, si les vêtements ne se multipliaient pas pour eux avant qu'ils vinssent au monde. Que notre crainte, dans le premier cas, soit bien ou mal fondée, on peut dire qu'elle serait tout-à-fait excusable dans le second; du moins la société a toujours agi comme étant de cet avis. Dans les vingt-quatre heures qui vont s'écouler, il naîtra environ huit cents enfants en Angleterre, y compris le Pays de Galles; et j'oserais assurer que dans le nombre de ceux qui arrivent à terme, il n'y en a pas un sur dix pour qui l'on n'ait préparé des vêtements avant leur naissance. S'il est dangereux de se servir d'instruments que l'on n'a pas appris à manier, il ne l'est pas moins d'employer des exemples que l'on ne sait pas appliquer, et qui prouvent précisément le contraire de ce que l'on a à cœur d'établir.

Il serait superflu de nous étendre davantage sur la théorie de M. Weyland. Quant aux conséquences pratiques qu'il en tire relativement à l'Angleterre, elles sont telles que l'on pouvait les attendre de semblables prémisses. Si la population, au lieu de tendre à passer le niveau des subsistances, devenait par degrés toujours plus lente à l'atteindre, l'opinion de M. Weyland, qu'il faut encourager l'accroissement de la classe ouvrière en soutenant les familles par d'abondantes assistances des paroisses, cette opinion, dis-je, serait peut-être soutenable. Mais si le contraire est bien prouvé, une telle opinion n'est plus qu'un système de pauvreté et de dépendance universelle, tel que celui dont nous avons maintenant à gémir. Déjà plus du quart de la population d'Angleterre et de Galles est dans une abondance régulière des secours des paroisses, et si le système de M. Weyland, trop généralement suivi dans les provinces du centre, s'étendait dans tout le royaume, il est vraiment impossible de prévoir où s'arrêterait la pauvreté. Si l'assistance accor-

---

[1] Page 465.

[2] C'est d'ailleurs ce que je n'ai pas dit. J'ai dit : que l'état d'une telle population serait détérioré; ce qui est rigoureusement vrai. (*Note de l'auteur.*)

dée à tout enfant, naissant après les deux premiers, est bornée aux ouvriers à la terre, que M. Weyland appelle les nourriciers du pays, elle est une vraie injustice, puisqu'elle ne peut manquer de faire baisser les salaires des artisans et manufacturiers, sans leur offrir aucune compensation. Mais si, par un esprit de justice, on l'étend à toutes les classes, quelle effrayante perspective nous offre-t-elle! quel tableau d'égalité, d'indolence, de haillons, de dépendance, dans la moitié ou les trois quarts de la société! sous l'empire d'un tel système, c'est s'abuser que d'attendre des avantages essentiels de l'établissement des *caisses d'épargne*, ou de tout autre destiné à favoriser le travail et l'économie. *Quand les salaires sont réduits au taux auquel ce système doit les amener, il n'y a ni pouvoir ni motif d'épargner* [1].

Il est étrange d'entendre M. Weyland attribuer une grande partie de la richesse et de la prospérité de l'Angleterre à la population peu chère que suscitent ses lois sur les pauvres. Il semble croire que, si le travail avait été laissé à lui-même et que les ouvriers eussent été payés en proportion de leur talent et de leur activité, soit qu'ils eussent ou qu'ils n'eussent pas de famille, jamais l'Angleterre n'eût obtenu cet ascendant commercial et manufacturier qui la distingue d'une manière si éminente [2]. On a la réfutation en fait d'une opinion si mal fondée dans l'état de l'Écosse, qui certainement, en proportion de ses ressources naturelles, a fait des progrès en agriculture, en manufactures et en commerce, durant les cinquante dernières années, plus rapides encore que ceux de l'Angleterre, quoique l'on puisse dire avec vérité, en s'attachant à l'essentiel, qu'elle n'avait pas les lois des pauvres.

Il n'est pas aisé de déterminer le prix du travail le plus favorable aux progrès de la richesse. On peut certainement concevoir qu'il soit trop haut pour la prospérité du commerce étranger. Mais je crois qu'il est beaucoup plus souvent trop bas, et je doute qu'en aucun pays le commerce étranger ait beaucoup prospéré, sans que la classe ouvrière ait eu de forts salaires en argent. On ne peut vendre beaucoup sans avoir de quoi beaucoup acheter, et un pays ne peut pas faire de grands achats si la classe ouvrière n'y est pas dans un état qui fournisse des moyens d'acquérir les marchandises étrangères.

Or, rien ne tend plus efficacement à mettre les classes inférieures dans cet état, qu'une demande de travail laissée à son cours naturel, et

---

[1] C'est évident; et pourtant que de gens disent le contraire, l'écrivent et le croient probablement! (*Jph. G.*)

[2] Voyez ce qui est dit à la fin du ch. VI, liv. III. (*Jph. G.*)

qui par conséquent ne fait, quant au salaire, aucune différence du célibataire à l'homme chargé de famille. Une telle demande offre à une grande masse d'ouvriers les moyens de se pourvoir d'objets de consommation tirés de l'étranger, et de payer une partie assez considérable des impôts mis sur certaines dépenses de luxe. Rien au contraire ne serait plus propre à ôter aux classes ouvrières la faculté d'acheter les produits des manufactures du pays ou les marchandises du dehors, et de payer les impôts sur le luxe, que l'usage établi de donner à chaque membre d'une famille, sous forme de salaire et d'assistance combinés, la portion qui suffit strictement à sa nourriture, ou fort peu au-delà.

Pour obtenir d'heureux effets de la prudence en fait de mariage, pour que le sort des pauvres en soit sensiblement amélioré, il n'est nullement nécessaire de recourir à des suppositions forcées, et d'admettre des salaires exorbitants, comme M. Weyland semble croire. Je ne veux d'autre autorité sur ce sujet que celle d'un homme qui le connait à fond et d'une manière pratique. Si la proposition qu'il a faite pouvait se réaliser, ce serait sans doute beaucoup, bien que l'on puisse atteindre le même but par un moyen fort différent.

M. Arthur Young veut que les salaires soient réglés de manière à suffire en tout temps à l'achat d'un *peck*[1] de froment. C'est, dit-il, ce que gagnait un ouvrier à la terre pendant une partie considérable du dernier siècle, alors que la taxe des pauvres était modérée, et n'était pas employée à assister ceux qui étaient en état de travailler. Il ajoute que « comme en ce cas l'ouvrier recevrait 70 bushels de froment pour son travail de 47 semaines[2], non compris cinq semaines pour la moisson; et comme une famille de six personnes ne consomme pas par an plus de 48 bushels, il est clair que de tels salaires ôteraient tout prétexte de recourir à l'assistance paroissiale, et il s'ensuivrait nécessairement que tout droit à cette assistance aurait disparu pour toujours[3].

Un arrangement de cette espèce, soit qu'il fût prescrit par la loi, ou donné comme direction aux assistances paroissiales, serait sujet à des objections insurmontables. Il pourrait, en certains temps, changer les chertés en famines. Et dans sa manière générale d'opérer, si les habitudes des classes ouvrières restaient les mêmes, il équivaudrait à dire

---

[1] Le *peck*, quart du bushel, trente-deuxième du quarter = 9,35 décimètres cubes, vaut environ 9 litres 1/3. V. p. 432 et 447, *notes*. (*Jph. G.*)

[2] Un peck par jour fait pour 6 jours ouvriers 6 pecks ou 1 1/2 bushel; et par conséquent 70 1/2 pour 47 semaines. (*Note des traducteurs.*)

[3] *Annals of Agriculture*, n. 270, p. 91, note.

que, dans toutes les circonstances, avec beaucoup ou peu de ressources, la population doit croître sur le même pied, ce qui est absolument impossible.

Mais si un tel arrangement était obtenu, non par un commandement direct, mais par une augmentation de prudence en fait de mariage, l'effet en serait tout-à-fait différent, et aurait, sur le bonheur social, la plus heureuse influence. Un changement graduel dans les habitudes des classes ouvrières opérerait le retard nécessaire dans le taux d'accroissement de leur nombre, et proportionnerait l'offre du travail à la demande effective, au fur et à mesure des progrès; et ce non-seulement sans détresse, mais avec de nouvelles jouissances, en sorte que l'état des classes inférieures s'améliorerait constamment par le développement de la culture et de la richesse.

Un *peck* de froment par jour ne peut point être envisagé comme un salaire excessif[1]. Dans les premiers périodes de la culture, quand le blé a peu de valeur en échange, l'ouvrier gagne souvent beaucoup plus; mais dans un pays tel que l'Angleterre, où le prix du blé, comparé à celui des ouvrages faits et des marchandises étrangères, est fort élevé, de tels salaires mettraient les classes ouvrières dans un état d'aisance et d'indépendance en comparaison du moins de leur état actuel. *Il serait bien à désirer, pour les progrès de la vertu et du bonheur social, qu'on ne mît en culture aucune terre qui ne pourrait pas payer sur ce pied les ouvriers employés à la féconder.*

Avec de tels salaires, les ouvriers non mariés, ou peu chargés de famille, seraient fort à l'aise; ceux dont la famille serait très nombreuse éprouveraient sans doute quelque gêne, mais avec quelques privations, ils pourraient suffire à leurs besoins sans recourir à la paroisse. De forts salaires bien distribués exciteraient au travail et à l'épargne, et relèveraient les classes inférieures; mais indépendamment de ce grand bienfait, ils les mettraient en état de faire des demandes effectives d'ouvrages faits et de produits étrangers; en sorte qu'en même temps que croîtrait le bonheur général et individuel, on verrait prospérer le commerce et les manufactures[2].

Mais M. Weyland trouve impossible de concilier la nécessité de la

---

[1] A 18 francs l'hectolitre, un peck vaut 1 franc 68 centimes. (*Jph. G.*)

[2] Les marchands et fabricants, qui demandent à grands cris le blé à bon marché et les salaires à bas prix, ne songent qu'à vendre au-dehors; ils sont sujets à oublier qu'il leur faut au-dedans un marché pour leurs retours, et que ce marché ne

contrainte morale avec la nature de l'homme et les préceptes de la religion. Il reste à voir si l'obstacle à la population qu'il y substitue est mieux d'accord avec la nature d'un être doué de raison, avec les dogmes de la révélation et avec la bienveillance divine; c'est ce qui doit être abandonné au jugement du lecteur. L'obstacle substitué n'est autre, comme on l'a vu, que l'insalubrité et la mortalité des villes et des établissements de manufactures [1]. Je n'ai jamais trouvé aucune difficulté à concilier la nécessité de la contrainte morale avec la bonté divine, dans l'état d'épreuve où, d'un commun accord, l'homme est placé pendant sa vie présente; mais je dois avouer que je n'entreprendrais pas de raisonner sur ce sujet, si je pensais, comme M. Weyland, qu'une partie considérable de la race humaine est condamnée, par un ordre mystérieux de la Providence, à une mort prématurée dans les grandes villes.

Si véritablement cette insalubrité et cette mortalité étaient l'obstacle naturel et convenable au progrès de la population dans une période avancée de la société, il y aurait lieu de craindre qu'en améliorant l'état sanitaire des manufactures et des villes, comme on l'a fait en Angleterre pendant ces vingt dernières années, on ne contrariât les plans de la Providence. Mon estime pour M. Weyland ne me permet pas de supposer qu'il blâme les efforts faits pour diminuer la mortalité des villes et pour affaiblir l'influence pernicieuse des manufactures sur la santé des enfants; c'est cependant une conséquence de ses principes, puisque sa théorie est renversée par les louables efforts qui ont rendu la mortalité en Angleterre, pays abondant en manufactures et en grandes villes, moindre qu'elle ne l'est en Suède, pays presque uniquement agricole.

Dans les deux chapitres sur la *contrainte morale* (p. 467), et sur ses *effets dans la société* (p. 475), j'ai eu en vue de faire voir que les maux causés par le principe de population sont exactement de même nature que ceux qui naissent d'un abandon sans mesure à nos passions de toute espèce; et que nous n'avions pas plus de raison d'inférer

peut s'étendre, si les salaires sont bas, et en général si les revenus en argent manquent. Une des principales causes des difficultés qu'a éprouvées le commerce étranger depuis deux ou trois ans, a été produite par la diminution du marché intérieur pour les marchandises étrangères. (*Note de l'auteur.*)

[1] Quant au penchant au mariage, je ne crois pas qu'il soit moindre dans les villes que dans les campagnes, si ce n'est à raison de la plus grande dépense qu'il y entraîne, ou de la plus grande facilité offerte aux commerces illégitimes [1]. (*Note de l'auteur.*)

[1] Ce qui fait rentrer cet obstacle dans celui de la contrainte morale, ou du vice. (*Note des Trad.*)

de l'existence de ces maux que le principe de population outrepassait le but du Créateur, que de conclure des vices causés par toutes les passions humaines, la convenance de détruire celles-ci au lieu d'apprendre à les bien régler.

Si ce point de vue du sujet est juste, il s'ensuit que, malgré les maux reconnus qu'entraîne le principe de population, ce principe a, dans notre état présent, des avantages qui peuvent l'emporter de beaucoup sur ses inconvénients.

Il a été fait un tableau rapide de ces avantages, autant que le permettait notre plan, dans les chapitres que je viens de citer. Mais en dernier lieu il a été habilement développé dans l'ouvrage de M. Sumner sur la création; je me trouve heureux de pouvoir renvoyer à cet écrit ceux de mes lecteurs qui veulent voir un sujet que je n'ai pu qu'indiquer, traité d'une manière complète et de main de maître.

Je suis pleinement d'accord avec M. Sumner sur les effets avantageux du principe de population; c'est ma ferme conviction, que la tendance naturelle de la race humaine à s'accroître plus vite que ne peuvent s'accroître les moyens de pourvoir à sa subsistance ne pourrait être détruite ou essentiellement affaiblie, sans affaiblir l'espérance de s'élever et la crainte de s'abaisser dans la société, sentiments si nécessaires au développement des facultés et à l'avancement du bonheur de l'homme. Mais avec cette conviction empreinte dans mon esprit, je ne suis nullement disposé à changer le point de vue sous lequel j'ai présenté les maux qui dérivent du principe de population. Pour être compensés par des biens, ces *maux* ne changent pas de nom ou de nature. Les considérer sous un autre aspect, refuser de les appeler des maux, ne serait pas moins déraisonnable que de craindre de déclarer vicieux l'abandon sans borne et sans règle aux passions de tout genre, et de prétendre toutefois que si le malheur est la suite d'un tel abandon, c'est précisément parce que les passions mêmes sont la source du bonheur et de la vertu.

J'ai toujours considéré le principe de population comme une loi particulièrement assortie à un état de discipline et d'épreuve. Et véritablement, je ne crois pas que, dans toute la suite des lois de la nature qui nous sont connues, on puisse en citer une qui tende d'une manière aussi remarquable à appuyer et confirmer cet aspect, présenté par l'Écriture, de l'état de l'homme sur la terre. Comme chaque individu a le pouvoir d'éviter les suites fâcheuses du principe de population, tant pour lui que pour la société, en pratiquant une vertu qui lui est clairement prescrite par les lumières naturelles et que la révélation a sanc-

tionnée, on ne peut se dispenser de reconnaître que les voies de Dieu, à l'égard de l'homme, en ce qui a rapport à cette grande loi de la nature, sont pleinement justifiées.

J'ai éprouvé en conséquence autant de regret que de surprise, en remarquant qu'un grand nombre des objections élevées contre les principes et les conséquences de l'*Essai sur la population*, venaient de personnes dont le caractère moral et religieux m'inspiraient un vrai respect, et dont, par cette raison, il m'aurait été singulièrement agréable d'avoir l'approbation et d'obtenir le suffrage. Cette espèce de défaveur a été attribuée à certaines expressions qui ont été jugées trop dures, qui semblaient marquer trop peu d'indulgence pour les faiblesses de notre nature et pour des sentiments liés à la charité chrétienne.

Il est probable qu'ayant trouvé l'arc trop courbé en un sens, je l'ai trop courbé de l'autre, en vue de le redresser. Mais je serai toujours prêt à effacer tout ce qui, dans mon ouvrage, paraîtra, à des juges compétents, avoir un effet contraire au but et nuire aux progrès de la vérité. Par déférence pour de tels juges, j'ai déjà fait disparaître les passages qui avaient le plus donné lieu aux objections; et dans cette édition en particulier, j'ai fait quelques nouvelles corrections de ce genre. Par ces changements, je me flatte d'avoir amélioré l'ouvrage, sans en altérer le principe. Mais avant ou après ces changements, tout lecteur équitable doit, je pense, reconnaître que l'*objet pratique* que l'auteur a eu en vue par-dessus tout, quelque erreur de jugement qu'il ait pu faire d'ailleurs, *est d'améliorer le sort et d'augmenter le bonheur des classes inférieures de la société*[1].

---

[1] Voyez la déclaration de l'auteur, dès 1805, p. 5. Voyez aussi une note finale.

FIN DE L'ESSAI SUR LE PRINCIPE DE POPULATION.

NOTES FINALES DES TRADUCTEURS ET DE L'ÉDITEUR.

I. RÉFLEXIONS DU PREMIER TRADUCTEUR SUR LE PRINCIPE DE POPULATION [1].

L'objet de cet ouvrage est si important et si neuf, que j'ai eu fort à cœur de le présenter tel que l'auteur l'a conçu, et d'assurer à cet ingénieux écrivain auprès des lecteurs attentifs, l'honneur de cette utile conception. J'ai préféré en conséquence ne pas présenter mes réflexions avant les siennes et n'offrir même ici qu'un très petit nombre de remarques générales. Quant aux remarques particulières qui m'ont paru indispensables, je les ai mises en marge ou à la suite des chapitres auxquels elles se rapportent.

M. Malthus nomme plus d'une fois M. Townsend, et toujours avec des expressions d'estime ; il reconnait que ses écrits, malgré quelques erreurs et quelques inexactitudes, sont remplis d'excellentes vues sur le sujet de la population. Outre son *Voyage d'Espagne*, M. Townsend a publié, sur les lois anglaises relatives aux pauvres, une dissertation [2] dont M. Malthus parait faire beaucoup de cas, mais où se trouve un projet qu'il réfute au commencement du chapitre XI du livre IV. J'ai extrait dans une note quelques remarques de M. Townsend sur la population de l'Espagne. Mais les remarques que M. Malthus a en vue dans sa préface sont, je pense, plus immédiatement relatives à ses principes. Voici le passage du *Voyage d'Espagne* de M. Townsend, qui me semble y avoir le plus de rapport, et où cet auteur s'est exprimé sur ce sujet de la manière la plus pleine et la plus précise. C'est à propos de l'hospice de Cadix, que le voyageur se livre à ses réflexions.

« Les navigateurs ont fait mention d'une île du Grand-Océan, appelée Juan Fernandez, du nom de celui qui le premier la découvrit. Il plaça dans cette solitude un bouc et une chèvre. Cet heureux couple, trouvant d'abondants pâturages, obéit aisément au premier commandement de croître et de multiplier, jusqu'à ce que, par la suite des

[1] Nous croyons devoir reproduire ces réflexions, jointes à la première traduction de 1809. (*Note des traducteurs.*)

[2] *Dissertation on the poor laws....*

temps, il eût rempli cette petite île[1]. Avant ce moment, ces animaux avaient été étrangers au besoin et à la misère, et semblaient se glorifier de leur nombre; mais depuis cette malheureuse époque, ils commencèrent à souffrir de la faim; cependant, continuant encore à s'accroître, ils auraient craint toutes les extrémités de la famine, s'ils avaient été doués de raison; dans cette nouvelle situation, les plus faibles succombèrent, et l'abondance renaquit. Ces animaux furent ainsi ballotés entre le bonheur et la misère, et souffrirent du besoin ou se réjouirent dans l'abondance, suivant que leur nombre diminuait ou augmentait, car il variait à peu près suivant la quantité de nourriture. Cet équilibre était dérangé de temps en temps, soit par des maladies épidémiques, soit par l'arrivée de quelque vaisseau qui avait besoin de vivres. Dans de pareilles occasions, une grande quantité de chèvres était détruite, mais les chèvres survivantes trouvaient une espèce de consolation de la perte de leurs compagnes dans l'abondance qui les entourait, et elles ne craignaient plus la famine; ainsi tout était compensé, et elles cessaient de se regarder les unes les autres de mauvais œil; toutes avaient de quoi manger, toutes étaient contentes, toutes étaient heureuses. Ainsi, ce qui pouvait paraître un malheur devenait une source de bonheur pour elles; au moins le mal particulier produisait un bien universel.

« Lorsque les Espagnols virent que les armateurs anglais allaient faire leurs provisions dans cette île, ils résolurent d'exterminer entièrement les chèvres, et, dans ce but, ils y débarquèrent un chien et une chienne[2]. Ceux-ci, à leur tour, s'accrurent et multiplièrent en proportion de la quantité de nourriture qu'ils trouvèrent; mais aussi, comme les Espagnols l'avaient prévu, la race des chèvres diminua. Si elle avait été totalement détruite, les chiens eux-mêmes auraient péri; mais comme plusieurs chèvres se retirèrent dans les montagnes, où les chiens ne pouvaient les suivre; qu'elles n'en descendaient que rarement pour chercher leur nourriture, et encore avec crainte et circonspection, il n'y eut que les moins prudentes et les plus téméraires qui devinrent la proie de la voracité des chiens, et il n'y eut que les plus vigilants de ceux-ci, les plus forts et les plus actifs, qui purent se procurer une nourriture suffisante. Ainsi fut établi un nouveau genre d'équilibre; les plus faibles des deux espèces payèrent les premiers le tribut aux circonstances, les plus actifs et les plus vigoureux survécurent.

---

[1] Dampierre, vol. I, p. 88.

[2] Ulloa, liv. II, ch. IV.

De même la quantité de nourriture règle le nombre des individus de l'espèce humaine.

« Supposons que, dans un bon climat, où se trouvent une nourriture abondante et des habitations saines, le nombre moyen des enfants soit de quatre dans chaque famille, et qu'ils parviennent à l'âge de cinquante ans; si les hommes se marient à vingt-un ans, et les femmes à dix-neuf, au bout de trente-trois ans chaque couple laisserait douze descendants. En cinquante-neuf ans il y aurait vingt-quatre individus, et en cent vingt-neuf ans, cent quatre-vingt-huit, ou quatre-vingt-quatorze fois le nombre primitif.

« Le père Feyjoo raconte qu'en 1590, un homme et quatre femmes, qui avaient échappé à un naufrage, abordèrent dans l'île des Pins, près de Madagascar, où trouvant une abondance de bons fruits, ils multiplièrent tellement, qu'ils étaient au nombre de douze mille lorsque les Hollandais les découvrirent. Si quelques personnes, comme cela est très probable, jugent que ce fait est mal rapporté, ou croient que ma supposition surpasse de beaucoup le rapport du père Feyjoo, il leur est permis de réduire ce nombre aussi bas qu'elles voudront, pourvu qu'elles me laissent en possession du principe qu'en certaines circonstances ou périodes données, les hommes multiplient en proportion de la nourriture qu'ils trouvent. On nous dit que les Israélites, lorsqu'ils vinrent en Égypte, étaient au nombre de soixante-dix; qu'ils restèrent dans le pays de Gossen quatre cent trente ans, et qu'à leur départ, le nombre des individus en état de porter les armes, en exceptant les lévites, montait à six cent trois mille cinq cent cinquante hommes de vingt ans et au-dessus. D'après ces données, nous pouvons conclure que les Israélites doublaient leur nombre tous les sept ans ou à peu près.

« La population de l'Amérique septentrionale double tous les vingt-cinq ans, et même dans quelques parties, tous les quinze ans. Dans l'Europe moderne il faut, suivant le docteur Smith, cinq cents ans pour doubler le nombre des habitants. La raison de cette différence est manifeste, lorsqu'on se rappelle les principes sur lesquels est fondée la propagation des espèces, et les causes qui peuvent retarder ou même limiter ses progrès. Les voici :

« 1° Le manque de subsistance, comme dans les montagnes d'Écosse, où une femme mettra au monde vingt enfants, et n'en élèvera que deux; comme dans les bois, parmi les tribus qui ne vivent que de chasse; et même dans les pays les plus cultivés, lorsque la population a atteint son dernier période; enfin dans les pays où le sol ne peut nourrir tous ses habitants, comme en Chine, où un nombre infini d'individus

sont exposés, et périssent dans leur enfance faute de nourriture, et où plusieurs individus sont détournés du mariage par la crainte de manquer de pain.

« 2° Les maladies particulières au climat (comme au Sénégal, à Batavia, à Constantinople et même à Londres) causées par l'infection, le mauvais air, la réclusion et la mauvaise nourriture; maladies qui ne règnent pas seulement dans les bois, et qui ne désolent pas seulement les tribus sauvages, mais qui se répandent avec la violence la plus désastreuse dans les villes grandes, riches et florissantes.

« 3° Le manque de commerce pour l'accroissement de l'industrie, et d'un marché pour le surplus de ses produits.

« 4° La guerre sous toutes ses formes, entre des nations policées ou sauvages, soit qu'elle ait pour but le pillage, ou les conquêtes, ou l'extension du commerce.

« 5° Les vœux superstitieux imposés aux ordres monastiques, et le célibat enjoint aux prêtres.

« 6° L'émigration d'une population féconde; la sortie des capitaux causée par une mauvaise police, par la forme vicieuse du gouvernement, par le manque de cette sécurité pour les personnes et les propriétés dont on ne peut jouir que dans les pays où règne la liberté, où les hommes sont assurés d'être protégés contre l'oppression du pouvoir arbitraire et ne sont soumis qu'à des lois sages et équitables.

« 7° Le manque de terre ou d'occasions d'en acquérir par l'industrie.

« 8° Le manque d'habitations.

« A mesure qu'on levera ces obstacles, la population augmentera. Lors donc que le but d'un prince sera d'augmenter le nombre de ses sujets, la manière d'y parvenir est évidente. L'entreprise serait aisée en Espagne sous un gouvernement sage : mais s'il est question de bannir la pauvreté et la misère; *hoc opus, hic labor est.* Cependant nous avons un principe général pour nous guider dans la recherche de cette question : Augmentez la quantité des moyens de subsistance; ou si elle est limitée, mettez des bornes à la population. Il est absurde de dire que, dans un pays bien peuplé, personne ne souffre du besoin; si on pouvait suppléer à ce qui manque aux indigents, on doublerait leur nombre, et on accroîtrait la population à l'infini, ce qui est contraire à la supposition. Il est à la vérité possible de bannir la faim, et de suppléer à ce besoin aux dépens d'un autre; mais alors il faut déterminer le nombre proportionnel de ceux qui doivent se marier, car il n'existe pas d'autre moyen de limiter le nombre total des individus. Aucun effort humain ne

peut tirer de cet embarras, et les hommes ne pourront jamais trouver une méthode plus naturelle ou meilleure, à tous égards, que de laisser à un appétit le soin de régler l'autre.

« Ayant déjà traité ce sujet, je me bornerai ici à retracer les règles qui peuvent nous mettre en état de juger sainement de l'hospice de Cadix.

« Rien n'est plus sage et plus charitable que d'établir des ateliers publics, où les gens industrieux puissent trouver de l'occupation dans tous les temps; il est très politique aussi de leur fournir chez eux des matériaux et des outils, mais il est absurde de prétendre faire un gain sur l'ouvrage d'individus tenus en réclusion. Il convient de fournir à l'indigent sa nourriture et ses vêtements, pourvu toutefois que ce ne soit pas encourager l'indolence, le vice et la prodigalité[1]. Il est juste et prudent de corriger les fainéants et les dissipateurs, en les enfermant dans des maisons de travail où ils peuvent prendre l'habitude de la sobriété et de l'activité; mais il n'est pas dans les principes de l'équité, ni d'une sage politique, que dans de semblables établissements ces fainéants et ces dissipateurs soient mieux logés et mieux vêtus que ceux qui n'ont pas leurs défauts.

« Je puis, d'après les principes déjà établis, hasarder de prédire que, nonobstant le zèle et les efforts des personnes qui surveillent la maison de travail de Cadix, et en dépit de tous leurs sages règlements, dans peu d'années la ville sera à peu près aussi remplie de mendiants qu'avant l'établissement de cette maison, à moins que les gens qu'on y retient ne soient forcés à travailler davantage et à manger moins; car tant que les habitations abandonnées depuis peu restent prêtes à recevoir de nouveaux habitants aussi misérables que les premiers, et tant qu'un refuge si commode se trouve ainsi à leur portée, l'indolence, la prodigalité et le vice n'auront rien à craindre et auront tout à espérer, et les plus inconsidérés n'hésiteront pas à contracter des liens d'où dépend la propagation de leur race. »

---

[1] La charité, considérée relativement à la société en général, est très difficile à bien faire, elle devient très vite un encouragement à la paresse, et dès-lors elle nuit à l'industrie, qui a besoin d'un stimulant continuel. C'est un reproche qu'on faisait avec raison à l'établissement des soupes économiques à Paris; savoir, d'habituer la classe indigente à se pourvoir trop aisément de sa nourriture. Les administrateurs de la Société philanthropique l'ont bien compris; aussi ont-ils sagement suspendu, ou au moins fort réduit, la distribution de ces soupes pendant les années abondantes, afin de les réserver pour celles de disette et de misère. (*Note du traducteur du voyage de Townsend.*)

Voici encore un court passage qui me paraît mériter d'être cité ici. Il est tiré du troisième volume du *Voyage d'Espagne* de M. Townsend, page 107 de l'original anglais. A propos d'une petite vallée du royaume de Grenade, le voyageur s'exprime ainsi :

« En contemplant ce lieu si riche et si resserré, on comprend sur-le-champ, et avec une pleine évidence, que la race humaine, après avoir joui de l'abondance lorsqu'elle était peu nombreuse, a dû s'accroître continuellement jusqu'au point auquel la quantité de nourriture à sa portée lui permettait d'atteindre. Depuis cette époque, deux appétits contraires ont, par leur action combinée, réglé le nombre des individus. Si dès-lors ils ont continué à multiplier, après avoir passé la limite naturelle de la population, ils ont dû ressentir le besoin. Ils auront vu sans doute un grand nombre de pauvres, nus et mourant de faim. Dans de telles circonstances, s'ils ont légèrement donné l'ordre qu'aucun membre de la communauté ne fût dans le besoin, que tous eussent des aliments, que chaque homme eût un logement, n'est-il pas manifeste qu'ils ont voulu l'impossible, et que leurs efforts pour soulager les malheureux n'ont dû avoir d'autre effet que de propager la misère et les souffrances?

« Ce sujet a un grand intérêt et mérite d'être pleinement discuté. Mais comme je l'ai traité d'une manière expresse dans une dissertation sur les lois relatives aux pauvres, et que j'ai eu souvent occasion d'y revenir dans le cours de cet ouvrage, je ne m'y étendrai point ici. »

Je ne doute pas qu'en fouillant dans les divers ouvrages où il est question de population, on ne trouvât des expressions conformes à celles que je viens de rapporter. Ces expressions justes ont été le plus souvent suggérées par la contemplation d'un espace limité, tel que l'île de Juan Fernandez, ou la petite vallée de Grenade, dont il vient d'être question dans le *Voyage* de M. Townsend. Il était beaucoup plus difficile de faire l'application générale de ces principes à un grand pays; et je ne crois pas qu'avant M. Malthus, cette application ait été faite d'une manière régulière. Dans un espace circonscrit, les effets de la population se présentent d'une manière plus frappante. C'est ce que j'ai éprouvé (ainsi que bien d'autres sans doute) longtemps avant d'avoir eu connaissance de l'ouvrage de M. Malthus.

En juin 1793, la question des maîtrises fut agitée à Genève, alors république indépendante, mais livrée aux troubles révolutionnaires. Dans un mémoire sur cet objet, que je fus appelé à remettre aux législateurs du moment, après avoir rappelé les principes relatifs au libre exercice de l'industrie nationale, tels qu'ils ont été si clairement exposés par

A. Smith, je présentais quelques considérations locales, propres à modifier l'application de ces principes. La première était relative à la population. En développant cette considération, je m'exprimais ainsi :

« La population progressive, jusqu'à un certain terme, est bien une cause et un symptôme de bonheur. Mais passé ce terme, elle perd tous ses avantages. Il serait donc intéressant de savoir à quelle distance nous sommes de cette époque à laquelle la population croissante devient une surcharge pour l'État. Car s'il se trouvait que nous l'eussions atteinte, ou même dépassée, toute loi qui tendrait à encourager la population serait inutile ou dangereuse. Il est sans doute impossible de marquer cette limite avec précision, mais diverses raisons me portent à croire que nous l'avons outrepassée : 1° Notre territoire ne peut alimenter qu'une très petite portion de ses habitants, et les prohibitions fréquentes ou même habituelles de nos voisins nous avertissent de ne pas augmenter les demandes que nous sommes contraints de leur faire. 2° Les dissensions intestines dans lesquelles nous avons vécu semblent indiquer une population trop entassée. Car il en est des villes comme des maisons : plus elles sont habitées, et plus les querelles de ménage et de voisinage y sont fréquentes. 3° L'extrême difficulté de vivre à Genève avec quelque aisance, la cherté des denrées, la difficulté de s'y procurer du travail, la nécessité qui s'est fait sentir d'y former des établissements de secours pour diverses classes d'ouvriers, montrent assez qu'on ne peut y augmenter le nombre des habitants que par celui des nécessiteux ; et sans doute c'est à ce terme que la population doit s'arrêter. 4° Enfin si l'on considère que, dans l'espace d'un siècle, cette population a presque doublé, on sentira qu'il est difficile de supposer qu'elle puisse avec avantage recevoir de nouveaux accroissements. »

Indépendamment des vues de ce genre qu'a pu souvent suggérer l'observation d'une population fort circonscrite ou concentrée dans une seule ville, il faut joindre aux noms cités par M. Malthus ceux d'un petit nombre d'écrivains judicieux qui ont eu, sur ce sujet, des idées justes, et qui l'ont envisagé dans toute sa généralité. De ce nombre sont ceux qui ont traité d'une manière claire des principes généraux de l'économie politique.

Et d'abord A. Smith. « Naturellement, dit-il, toutes les espèces animales multiplient à proportion de leurs moyens de subsistance, et aucune espèce ne peut jamais multiplier au-delà [1]. » Il fait l'application de ce principe à l'espèce humaine.

---

[1] *Richesse des nations*, liv. I, ch. VIII.

M. Garnier, dans son *Abrégé élémentaire des principes de l'économie politique* [1], a déterminé fort exactement le rapport de la population à la culture, rapport dépendant de celui qui a lieu entre la population et les subsistances. Et à l'occasion des systèmes [2], il établit, entre l'homme et les animaux, une comparaison par laquelle l'auteur de l'*Essai sur le principe de population* débute en cette matière. Mais il abandonne bientôt un sujet qui n'entrait pas dans son plan. Il le traite occasionnellement avec la même clarté dans la préface de sa traduction de la *Richesse des nations*.

M. Say établit aussi que la population se proportionne toujours à la quantité des produits, et confirme cette opinion par une multitude d'autorités [3]. A quoi il ajoute cette remarque, qui touche au principe de population. « C'est que rien ne peut accroître la population que ce qui favorise la production, et que rien ne la peut diminuer, *au moins d'une manière permanente*, que ce qui attaque les sources de la production [4]. » Il fait mention de l'imprévoyance des animaux et l'oppose à la prudence humaine. « Chez l'homme, dit-il, la nécessité de satisfaire à ses besoins futurs fait entrer la prévoyance pour quelque chose dans l'accomplissement du vœu de la nature [5]. » Cet auteur entre là-dessus dans des détails très propres à faire voir comment cette prévoyance limite la population. Il nomme dans une note plusieurs auteurs qui ont traité ce sujet [6].

Du reste, les erreurs en cette matière sont bien plus fréquentes. On en a vu plusieurs réfutées dans l'ouvrage de M. Malthus; et en ce genre il ne serait pas difficile de multiplier les citations.

Il convenait enfin de faire à neuf la théorie de la population; c'est un travail qui ne peut manquer de produire d'heureux fruits.

Il est vrai que, comme l'auteur le laisse voir dans sa préface, il n'était pas facile de donner à cet ouvrage la forme la plus propre à le faire lire avec facilité. Il est donc probable qu'il ne sera bien lu, et par conséquent bien compris, que par un assez petit nombre de personnes. Mais aussi je présume que ces personnes-là détermineront insensiblement l'opinion et feront fructifier des principes dont elles auront reconnu la vérité et l'importance. Il ne manquera pas ensuite d'hommes

---

[1] Paris, 1796. Chez Agasse. Page 22. — [2] Page 175.

[3] *Traité d'écon. polit.*, t. I, p. 391, prem. édit., et t. II, p. 187 de la quatrième.

[4] *Ibid.*, p. 392 de la prem. édit., et t. II, p. 188 de la quatrième.

[5] *Ibid.*, p. 388 de la prem. édit., et t. II, p. 184 de la quatrième.

[6] *Ibid.*, t. II, p. 188 de la quatr. édit.

capables de reprendre sous œuvre cette matière, de la présenter sous une forme plus adaptée aux besoins du public, de combiner enfin ces principes nouveaux avec d'autres principes plus anciennement reconnus et constatés. C'est, à ce qu'il me semble, le sort qu'a eu sur le continent l'ouvrage immortel d'Adam Smith, et je ne peux pas en souhaiter un plus honorable à l'ouvrage que je viens de traduire. Plein d'espérance à cet égard, je vais hasarder quelques remarques qui touchent au fond du sujet, et dont l'objet est de préparer en quelque sorte le travail nouveau que je viens d'indiquer et auquel j'aimerais à me livrer.

L'objet principal que s'est proposé M. Malthus est de fonder le bonheur de la société humaine sur une base solide, et en particulier de mettre les classes inférieures du peuple dans une situation plus douce que celle à laquelle on les voit réduites chez les nations les plus civilisées. C'est un système de bienfaisance active et raisonnée, qui, secondé par l'exercice d'une charité éclairée, semble devoir produire les plus heureux effets. Je ne m'attacherai pas dans ce qui va suivre à ce point de vue intéressant. Mon dessein est de montrer en peu de mots le rapport de ces nouveaux principes à quelques principes connus et généralement adoptés. En indiquant ces rapports, je ne ferai que marcher sur les traces de l'auteur que j'ai traduit, et je n'ai d'autre prétention, en me chargeant de ce léger travail, que d'en faire entrevoir un plus étendu, qu'il est peut-être nécessaire d'entreprendre.

A. — L'économie politique me semble être cette branche de la politique qui traite des moyens d'existence d'une nation. Ces moyens sont manifestement les individus qui la composent et les ressources qui servent à l'existence de ces individus. La population et la richesse sont donc les deux titres sous lesquels se rangent tous les principes de l'économie politique. Sur quoi il faut remarquer que l'un et l'autre comprennent aussi bien ce qui est relatif à la puissance, que ce qui se rapporte immédiatement à l'existence; parce que, pour les nations, un certain degré de puissance est nécessaire pour exister. De ces deux titres, l'un a été traité savamment et profondément il y a un peu moins d'un demi-siècle[1]; l'autre est traité dans l'ouvrage dont je publie la traduction. Ce sont ces deux sections dont je voudrais indiquer la dépendance et préparer le rapprochement.

« La demande qui se fait de ceux qui vivent de salaires, dit Smith,

[1] Écrit en 1809. (*Note des traducteurs.*)

augmente nécessairement avec l'accroissement des revenu et des capitaux de chaque pays[1]. » C'est, je pense, ce qu'on ne peut contester. Peu après ce même auteur ajoute : « Un salaire qui donne au travail une récompense libérale est à la fois l'effet nécessaire et le symptôme naturel de l'accroissement de la richesse nationale[2]. » Il faut distinguer, à ce qu'il semble, d'après une remarque juste qu'a faite M. Malthus[3], la récompense effective de la récompense nominale. Si un pays quelconque produit d'année en année plus de subsistances, cet accroissement de fonds offrira aux ouvriers une augmentation de récompense réelle. Mais si les produits qui croissent d'année en année sont uniquement des ouvrages de manufactures, la récompense pour les ouvriers ne croîtra que nominalement, parce que bientôt le prix des subsistances haussera en proportion. Il semble cependant que, même en ce cas, la hausse survenue dans le prix du travail donnerait à l'ouvrier quelque léger avantage. Il recevrait sur les subsistances une assignation plus forte qu'auparavant, tandis que ceux qui ne travaillent pas conserveraient leurs titres sans augmentation. Cependant, malgré la hausse des salaires, la classe des ouvriers, toujours inférieure en richesse, ne pourrait pas lutter contre les classes supérieures et suivre, par ses faibles moyens, le prix rapidement croissant des objets de subsistance. Ce sujet, profondément traité par Adam Smith et par M. Malthus, paraît demander à être exposé de nouveau sous toutes ses faces.

A cette occasion, Smith fait la remarque suivante : « Si la récompense libérale du travail est l'effet de l'accroissement de la richesse nationale, elle devient aussi la cause de l'accroissement de la population. Se plaindre de la libéralité de cette récompense, c'est se plaindre de ce qui est à la fois l'effet et la cause de la plus grande prospérité publique[4]. » La distinction précédente se présente ici de nouveau. Si la récompense libérale est réelle; c'est-à-dire, si la richesse nationale qui s'est accrue est la partie de cette richesse qui consiste en subsistances, et si la population ne s'accroît qu'en proportion de cette augmentation de richesse, c'est en effet ce dont on ne peut se plaindre, sans s'affliger de la prospérité nationale. Mais si la récompense est nominale; c'est-à-dire, si les subsistances n'ont pas augmenté, et si malgré cela la population s'est accrue, il faudra bientôt que le prix réel ou la subsistance

---

[1] *Rich. des nat.*, liv. I, chap. VIII, t. I; trad. de G. Garnier.
[2] *Ibid.*, p. 148.
[3] Liv. III, chap. XIII.
[4] *Rich. des nat.*, liv. I, chap. VIII; trad. de G. Garnier, t. I.

de l'ouvrier diminue et se réduise, comme à la Chine, au plus étroit nécessaire, avec toutes les malheureuses chances qui dépendent de l'inconstance des saisons.

B. — Indépendamment des vérités générales sur lesquelles repose toute la science de l'économie politique, on rencontre souvent des questions particulières dont la solution dépend de la considération du principe de population. J'en trouve un exemple dans le chapitre de cet ouvrage, qui traite de la prime ou gratification accordée pour encourager l'exportation des grains.

Adam Smith observe que la gratification à l'exportation du blé établit deux impôts sur le peuple; l'un, celui au moyen duquel le gouvernement paye la gratification; l'autre, la hausse produite dans le prix du blé en conséquence de cette mesure. Si ces deux impôts, dit-il, dans l'état actuel de la récolte, n'ont pas l'effet d'élever le prix du travail, de manière que l'impôt retombe par le fait sur le fermier, ils ne peuvent manquer du moins de diminuer chez le pauvre ouvrier les moyens qu'il peut avoir d'élever des enfants. Arrêtant ainsi l'industrie et la population, ils s'opposent à l'extension du marché intérieur, et par-là même, ils doivent à la longue tendre à restreindre le marché général et à diminuer la consommation du blé plutôt qu'à l'augmenter[1]. Sur quoi M. Malthus fait l'observation suivante:

« J'ai fait voir, et on peut bien tenir pour certain, que le système d'exportation, occasionné par la gratification, tend à augmenter, dans les années de disette, la provision de blé; ou, ce qui revient au même, empêche que cette provision ne soit autant diminuée qu'elle l'aurait été sans cela. Par conséquent, le pauvre ouvrier sera en état de vivre, pendant ces années-là, avec plus d'aisance, et la population sera moins arrêtée qu'elle ne l'aurait été si le système d'exportation que la gratification détermine n'avait point eu lieu. Mais si, à cet égard, l'effet de la gratification se réduit à arrêter un peu la population dans les années d'abondance, tandis qu'elle le soutient dans les années de disette, on peut dire que cet effet consiste à régler la population avec plus d'égalité sur la quantité de subsistances que le pays peut fournir d'une manière permanente et sans aucune déduction. Un tel effet est, sans aucun doute, un des plus précieux avantages qu'une société d'hommes puisse obtenir. Il contribue au bonheur des pauvres ouvriers, plus que ne peuvent le croire ceux qui n'ont pas beaucoup médité sur ce sujet. Parmi tant de circonstances variées qui troublent la vie humaine, il n'en est

[1] *Rich. des nat.*, liv. IV, chap. V.

point qui soit plus féconde en maux de tout genre et qui entraîne plus sûrement de funestes suites, qu'un accroissement subit de population produit par deux ou trois années d'une abondance trompeuse, qui disparaît à la première récolte mauvaise ou simplement médiocre[1]. »

C. — Des différents systèmes qui ont été soutenus relativement au fondement de la richesse nationale, il y en a peu qui s'accorde mieux avec la théorie du principe de population, que celui des philosophes connus en France sous le nom *d'économistes*[2], qui, au milieu du siècle dernier, ont fait une espèce de secte. Comme le principe fondamental de leur doctrine était que la richesse consiste dans le produit net de la terre; comme ils réservaient au seul travail de la terre l'épithète de productif; comme ils excitaient à sacrifier tout à la culture, à se mettre en état d'exporter les aliments, en particulier le blé, ils préparaient la voie à toute espèce d'administration qui voudrait s'occuper de répandre l'abondance et de mettre les peuples en état de subsister avec aisance, sans leur procurer cet avantage par le ministère des fléaux destructeurs. Il faut convenir néanmoins que ces philosophes, dont plusieurs ont été si estimables et dont quelques-uns ont eu des vues si profondes, n'ont point aperçu nettement le grand obstacle qui s'opposait à leurs projets d'amélioration. Ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour engager les gouvernements à diriger leurs vues vers la production des subsistances. Mais ils n'ont pas songé à engager les peuples à ne point multiplier au-delà des moyens de subsistance que pouvait leur offrir le pays le mieux gouverné[3].

---

[1] M. Malthus est disposé à croire que le changement opéré dans les lois anglaises sur les grains en 1773 a nui essentiellement à la production de ce premier article de subsistance. Cette opinion est parfaitement conforme à celle de M. Dirom, dont l'ouvrage posthume sur ce sujet (*Inquiry into the corn laws and corne trade, etc.*) a été publié en 1796; par conséquent avant l'époque de la grande disette de 1800, 1801, qui a fait naître beaucoup d'écrits de même genre. (*Pierre Prevost.*)

[2] Ce nom est désormais non pas celui d'une secte, mais de tous les savants qui s'occuperont de la source des richesses. Il faudra donc, pour s'entendre, appeler les *économistes* du dix-huitième siècle, disciples de Quesnay, de leur second nom de *physiocrates*. (*Jph. G.*)

[3] Il y a peu de passages où cette assertion se vérifie mieux que celui-ci, qui termine le chapitre 33 du *Traité de l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*[1]. « Quand un gouvernement est organisé de manière que la culture des terres tend perpétuellement vers son meilleur état possible, l'abondance progres-

---

[1] Cet ouvrage de Mercier de la Rivière, l'un des principaux vulgarisateurs de la doctrine de Quesnay, se trouve dans le 11e volume de la *Collection des principaux Economistes* de Guillaumin. (*Jph. G.*)

Les plus sages écrivains de cette secte ont bien senti néanmoins que le bonheur des peuples dépendait moins de quelques formes de gouvernement que de la facilité de vivre. C'est un rapport intéressant entr'eux et l'auteur de l'ouvrage dont je publie la traduction. Ils n'ont point été disposés à rejeter sur les gouvernements tous les malheurs des peuples. Ils ont cru devoir tourner presque exclusivement leurs regards vers les moyens d'obtenir une nourriture abondante. C'est pour assurer ces moyens, qu'ayant constamment en vue les grandes nations agricoles, ils n'ont point cessé de recommander fortement les formes monarchiques, et la paix tant intérieure qu'extérieure[1]. Ce sont là des traits

---

sive des productions précède toujours l'accroissement progressif de la population ; tous les hommes alors ne naissent que pour être heureux ; et par la raison que le dernier degré possible de la multiplication des productions nous sera toujours inconnu, on peut dire que le dernier degré possible auquel l'ordre peut porter la prospérité d'une nation est une mesure que personne ne peut concevoir. Mais, dans un gouvernement contraire à l'ordre ; dans un gouvernement où la culture est dans un état progressif de dégradation, il doit toujours et nécessairement se trouver plus d'hommes que de productions, parce que c'est la diminution de la masse des productions qui précède et entraîne celle de la population : la terre alors doit être couverte d'un grand nombre de malheureux, etc.» Cet auteur, qu'Adam Smith distingue dans la foule des écrivains de la secte économique, a posé bien nettement le principe sur lequel M. Malthus insiste en plusieurs endroits ; savoir, que les subsistances doivent précéder la population. Mais il n'a pas pris garde que, sans aucune dégradation des subsistances, et même avec le plus grand accroissement de productions que l'on puisse concevoir, la population, si elle n'est contenue, doit véritablement être en excès et couvrir la terre de malheureux. (*Pierre Prevost.*)

[1] M. Malthus réfute, et à mon gré victorieusement, les systèmes d'égalité de Wallace, Condorcet, Godwin. Et sa réfutation peut s'appliquer aisément à d'autres. Mais d'où naissent de tels systèmes, si ce n'est du spectacle de la misère? Qu'il est facile de s'endurcir à ce spectacle et de louer sans réserve toutes les institutions sociales, lorsqu'on occupe une place qui met à l'abri de l'oppression et qu'on est résolu à ne courir aucun hasard pour lui dérober ses victimes! Mais où sont les cœurs généreux qui voient ces maux sans gémir, les esprits élevés qui n'en recherchent la cause, les âmes libres qui ne projettent d'attaquer le mal dans sa source? Cet instinct aveugle de la vertu s'est spontanément développé dans tous les siècles, et a produit presque toujours des efforts très mal dirigés. L'un des plus anciens systèmes qu'ait enfantés, chez les modernes, ce noble mouvement du cœur, est celui que Th. Morus a exposé dans son *Utopie*[1]. On y retrouve plusieurs principes reproduits dans ces derniers temps, et qui, bien que souverainement dangereux, sont les élans du plus pur patriotisme. Combien donc n'est-il pas con-

---

[1] Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, a intitulé son livre : *De optimo reipublicæ statu, deque novâ insulâ utopiâ*. Ce livre a paru en 1516 à Louvain. Il a été traduit plusieurs fois en anglais et en français sous le titre : *Description de l'île d'Utopie*. (*Aph G.*)

caractéristiques de la secte des *économistes*, qui s'accordent assez bien avec les sentiments que l'on a pu voir dominer dans cet ouvrage. Quelque opinion qu'on embrasse sur les divers points qui forment l'ensemble d'un tel système, on ne peut s'empêcher de reconnaître beaucoup de vérité dans les principes sur lesquels il repose. Mais, sans parler de l'enthousiasme qui s'y est mêlé quelquefois, les hommes judicieux sentaient qu'il y manquait quelques moyens d'exécution. Et en effet, c'est en vain qu'un peuple se livrera presque exclusivement à l'agriculture, si les lois, les mœurs, d'autres causes, y favorisent un excès de population. L'abondance n'y règnera point. On peut au contraire s'attendre à y voir régner les maux qu'entraine la misère. Il était donc bien nécessaire d'ajouter, comme l'a fait M. Malthus, cette grande maxime à toutes celles des économistes:

ABSTENEZ-VOUS DE MULTIPLIER AU-DELA DE VOS MOYENS DE SUBSISTANCE.

C'est donc un pas, un perfectionnement, un progrès relatif à la constitution de la société, qui me semble fort remarquable, et sur lequel j'ose appeler l'attention des philosophes. On sait assez que la secte des *économistes* tenait plus qu'aucune autre au dogme de la perfectibilité[1]: et quoiqu'en ce genre il y ait eu des exagérations choquantes, quoiqu'en conséquence le dogme même ait été traduit dans le monde comme une opinion vaine et ridicule, tous les hommes d'un esprit élevé, tous les observateurs attentifs, tous les vrais philosophes, ont reconnu que l'espèce humaine est susceptible de quelque degré d'amélioration; tous ont conçu de ses progrès futurs d'honorables espérances. Mais ces espérances avaient besoin de quelque appui, soit pour résister à l'atteinte que leur ont portée les illusions qu'elles ont fait naître, soit pour prévenir le dangereux enthousiasme qu'elles inspirent. Ces illusions, cet enthousiasme, sont sans contredit ce qui rebute les bons esprits et qui

---

venable de sonder une plaie à laquelle on n'a jusqu'ici appliqué que de si funestes remèdes! Au lieu de nous répandre en vaines clameurs, ou en inutiles reproches, observons le mal dans ses différents périodes; et si nous découvrons qu'il a sa source dans la nature et non dans les institutions, cessons d'accuser celles-ci, et appliquons-nous à reconnaître les lois que la nature elle-même nous impose. En propageant ces maximes, il est loin de la pensée de M. Malthus de méconnaître les avantages d'une sage liberté. Cet auteur indique peut-être le seul et vrai moyen d'obtenir tous ces avantages sans aucune fâcheuse suite. (*Pierre Prevost.*)

[1] Voyez entr'autres l'exposition de ces vues de perfectibilité, faite par M. Dugald Stewart, *Élem. de la phil. de l'esprit humain*, t. I, p. 577 de ma traduction. Chez J.-J. Paschoud, à Genève. (*Pierre Prevost.*)

en a repoussé plusieurs. Mais maintenant il semble que ces espérances doivent se présenter sous un aspect plus favorable. On donne un but plus déterminé aux vues d'amélioration, et on fournit pour atteindre ce but un moyen qui n'a rien de vague, rien de propre à exciter un enthousiasme dangereux. Le but est de faire en sorte que tout ce qui naît puisse vivre. Le moyen est de laisser croître les subsistances, avant de faire croître la population.

Tel est, à ce qu'il semble, relativement à l'ordre social, le premier degré de perfectionnement auquel il est permis d'aspirer. On doit louer ces philosophes qui ont bien espéré de l'esprit humain, et qui, témoins du progrès des lumières, ont présagé leur influence. Mais on doit plus de reconnaissance encore à celui qui a indiqué la voie d'amélioration qu'il faut suivre.

D. — Il reste un ouvrage à entreprendre, qui, pour être bien exécuté, demande autant de sagesse que de lumières. Les principes de l'économie politique sont posés. Mais ils sont encore isolés. Il faut réunir en un seul corps de doctrine les deux sections de cette vaste et belle science. Les recherches d'Adam Smith sur la richesse, présentées sous une nouvelle forme peut-être, mais avec la même clarté, la même liberté et la même profondeur, doivent être combinées avec celles de M. Malthus sur le principe de population. Il en résultera un système solide et bien lié de vérités importantes et d'une application facile. En se livrant à ce travail, on sentira bientôt que c'est aux classes inférieures du peuple qu'il doit être principalement utile. Il doit tendre à fournir à l'ouvrier laborieux un aliment assuré, et préparer tous les pauvres à aimer cette activité salutaire qui seule peut assurer leur subsistance. Tel est l'ouvrage que je me permets d'indiquer aux hommes éclairés et bienveillants, dont quelques-uns sans doute liront celui de M. Malthus. Je m'applaudirais d'avoir contribué à faire connaître celui-ci, si je pouvais espérer qu'il excitât de nouvelles recherches sur un sujet aussi intéressant.

—

II. NOTE DES TRADUCTEURS (1823), SUR LES OUVRAGES DE PLACE ET DE SEYBERT, SUR L'IMMIGRATION, ET SUR LE PROGRÈS DE LA POPULATION AMÉRICAINE. — EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MALTHUS A PROPOS DES ÉCRITS DE BARTON.

MM. Say et Sismondi, le premier dans les dernières éditions de son *Traité*[1], et le second dans ses *Nouveaux principes*, se sont occupés de la population comme d'une branche importante de l'économie politique. Il est à regretter que ce dernier n'eût pas sous les yeux les éditions de l'ouvrage de M. Malthus qui ont suivi la première. L'opposition apparente qui en résulte n'empêche pas qu'en réalité ces deux écrivains ne professent au fond la même doctrine, en exceptant quelques points sur lesquels on peut différer en partant du même principe.

Postérieurement encore a paru un écrit de M. Place[2] dont nous croyons devoir rendre un compte sommaire. A l'instant où nous livrons ces feuilles à l'impression, cet ouvrage n'a été ni traduit ni (du moins à notre connaissance) annoncé dans aucun journal[3]. Il est cependant digne de toute l'attention des hommes éclairés.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans cette partie de son ouvrage où il oppose M. Godwin à lui-même. Il faut convenir que cette opposition est singulièrement frappante, puisque personne n'a paru plus pleinement adopter les principes de M. Malthus relativement à l'accroissement de la population, à son doublement en un certain nombre d'années, à sa multiplication selon la série binaire; et que personne ensuite n'a repoussé ces mêmes principes avec plus d'acharnement. Mais c'est là un argument personnel, dont le seul effet utile serait de désabuser ceux que l'autorité de M. Godwin a pu séduire, et nous ne pensons pas qu'en France cette séduction soit fort redoutable. Il s'agit de faits et de raisonnements, et nullement de noms et d'autorités.

---

[1] Et plus tard dans son *Cours complet*, VIe partie, dans lequel il adopte pleinement la doctrine de Malthus.

M. Destutt de Tracy professe les mêmes principes dans son *Traité d'écon. polit.*, in-8, 1823. (*Jph. G.*)

[2] En voici le titre : *Illustrations and proofs, etc*, c'est-à-dire : *Éclaircissements et preuves du principe de population, contenant l'examen des remèdes que propose M. Malthus, et une réponse aux objections de M. Godwin et d'autres;* par Francis Place. Londres, 1822.

[3] Nous apprenons trop tard qu'il en existe un extrait fait de main de maître. Nous espérons que le nôtre ne paraîtra pas déplacé à la suite de l'ouvrage auquel celui de M. Place se rapporte immédiatement. (*Note des traducteurs.*)

M. Place traite en détail le sujet de l'émigration aux États-Unis. Jusqu'en 1783, la guerre et diverses circonstances la prévinrent en grande partie; elles enlevèrent à ce pays plus d'hommes qu'on ne lui en rendit. La révolution française occasionna sans doute une émigration en Amérique, mais elle fut interrompue par la guerre de 1793; depuis cette époque jusqu'à la paix (1814), le continent européen put fournir très peu d'émigrants. L'Angleterre seule en eut la facilité. M. Place établit d'ailleurs sur de bonnes autorités et en partie sur celle des auteurs cités par Godwin, que depuis le milieu du dernier siècle jusqu'en 1784, il n'y eut pas d'émigration considérable.

Suivant M. Godwin pas à pas, il fait voir combien sont erronées les assertions sur lesquelles cet auteur se fonde pour affirmer que la population américaine va doublant par la seule émigration.

En 1818 fut publié à Philadelphie un ouvrage sous ce titre : *Annales statistiques des États-Unis, fondées sur des documents officiels, de* 1789 *à* 1818, *par Adam Seybert, D. M.* Dans la 2e section, qui traite de l'émigration, l'auteur déclare qu'il n'a en vue que les faits et non aucun système sur la population; après quoi il s'exprime ainsi : « On croit que la population des États-Unis a été fort augmentée par les émigrants d'Europe. Nous n'avons sur ce sujet aucun document authentique, il faut nous contenter de simples estimations. Les émigrants arrivent principalement de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et d'Allemagne. Il en vient peu d'autres pays. En 1794, M. Cooper estimait le nombre des émigrants de 10,000. En 1806, M. Blodget disait que, d'après les registres et les estimations les plus dignes de foi, ce nombre ne s'élevait pas annuellement au-dessus de 4,000 pendant les dix dernières années. En 1794, il y avait dans la Grande-Bretagne beaucoup de tendance à émigrer aux États-Unis, mais les actes du gouvernement britannique la contînrent. — En admettant qu'en 1794, il arriva aux États-Unis 10,000 étrangers, nous ne saurions accorder qu'il en arriva un aussi grand nombre dans aucune des années précédentes ou subséquentes jusqu'à 1817. » Le docteur Seybert, après avoir fait l'exposé des faits qui fondent son opinion, arrive à cette conclusion, que « le nombre annuel de 6,000 émigrants établis aux États-Unis de 1790 à 1810 est le plus grand que l'on puisse supposer. »

Les comptes officiels publiés en Angleterre des passagers partis de ses ports pour l'Amérique donnent des résultats conformes, ou inférieurs. Mais lors même que l'on supposerait 10,000 émigrants annuels s'établissant aux États-Unis, on serait encore à une distance immense du nombre nécessaire pour expliquer le rapide progrès de leur population.

M. Place, en un mot, conclut de toutes ses recherches, que le terme de vingt-cinq ans assigné par M. Malthus au doublement de la population par la seule voie de procréation, est fort éloigné d'être exagéré.

Cet auteur, au reste, n'est pas suspect de faveur pour celui qu'il défend, car, d'un côté, il déclare avoir puisé dans les précédents écrits de Godwin ses premières notions sur ce sujet et il professe pour lui beaucoup d'estime; de l'autre, il ne ménage pas M. Malthus et ne s'abstient pas de lui adresser quelques reproches. Il en fait à son style et à la forme de son ouvrage, dont ce n'est pas la peine de nous occuper. Il en fait un autre à sa doctrine politique et en particulier à son plan relatif à la loi des pauvres. Il trouve que M. Malthus a quelque faiblesse pour les riches, et il présume que c'est à ce défaut qu'il faut attribuer la violence de quelques critiques.

Nous n'avions aucune raison de dissimuler cette attaque, et nous ne nous croyons pas appelés à la repousser. Un plan sur la loi anglaise des pauvres est un objet d'un grand intérêt, mais trop particulier pour que nous devions en suivre la discussion dans tous ses détails et aller au-delà de ce qu'en a dit notre auteur lui-même. Nos lecteurs, par ce simple exposé, sont à même de l'apprécier sous un point de vue général. Il en est à peu près de même du jugement à porter sur le penchant, réel ou prétendu, de l'auteur du *Principe de population*, à favoriser la classe des riches.

Quant à nous, l'impression que nous avons reçue de cet ouvrage est fort différente; sans nous attacher à quelques opinions de détail, susceptibles de discussion et de doute, nous croyons la théorie générale du principe de population et ses conséquences immédiates à l'abri de toute attaque sérieuse. Et quel que soit le jugement qu'on en porte, il nous semble du moins qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître dans l'auteur de cette théorie le plus sincère désir de soulager le pauvre, en remontant à la source de ses souffrances, en la lui faisant reconnaître à lui-même pour qu'il cherche à s'y soustraire, et en indiquant la cause du mal à ceux qui cherchent à le soulager, afin de donner à leur bienfaisante activité une direction vraiment utile[1].

Ce sentiment domine dans tout l'ouvrage que nous avons cru devoir traduire, et fait excuser aisément quelques défauts de rédaction, nés de

[1] Certains partis politiques, l'aristocratie anglaise, par exemple, ont pu invoquer la doctrine de Malthus; mais c'est en en abusant, en la tronquant. En feuilletant çà et là sans ordre, on peut croire que l'*Essai sur le principe de population* est un travail à l'usage des riches; mais si on le lit avec soin, si on l'étudie, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il a été écrit pour les pauvres. (*Jph. G.*)

la complication du sujet et de la nécessité d'user fréquemment de restrictions, de modifications, de réserves dans l'application des principes. A cette occasion, nous donnerons ici, dans une traduction libre, quelques passages d'une lettre de M. Malthus, dans laquelle il répondait à certaines difficultés que nous lui avions indiquées. Ces difficultés étaient puisées dans l'analyse de deux ouvrages de M. Barton, insérée au premier cahier de l'excellent recueil intitulé : *Annales de jurisprudence et d'économie politique*[1]. Quant à l'analyse même, il observe « que le bonheur de la partie la plus nombreuse de la population est (de l'aveu de tous les publicistes doués d'humanité) le grand objet que l'on doit avoir en vue. »

« Mais on ne saurait accorder que l'ancien système d'emploi du travail eût l'effet de rendre les mariages moins fréquents et d'inspirer à cet égard plus de prudence. Tous les documents que l'on a pu recueillir attestent que, dans presque tous les pays de l'Europe, le rapport des mariages et des naissances à toute la population a considérablement diminué durant le cours du dernier demi-siècle. Quant aux remèdes que propose l'auteur de l'analyse, je les crois absolument impraticables. A peine en conçoit-on la possibilité ; et lors même qu'on parviendrait à les réaliser, ils auraient bien plutôt l'effet d'arrêter le progrès de la richesse et de l'aisance générale que de soulager les maux actuels. Nous sommes sans doute dans un moment de crise, mais on ne peut citer avec confiance aucune époque antérieure, où la classe ouvrière ait été en Europe dans un état meilleur que dans les trente ou quarante dernières années. »

Quant aux ouvrages analysés, voici quelques remarques tirées de la même correspondance :

« J'ai toujours parlé avec quelque espèce de doute de l'influence des lois sur les pauvres, pour encourager l'accroissement de la population. L'effet direct de ces lois est certainement tel, mais il est extrêmement difficile de dire à quel point cet effet direct est contrebalancé par l'obstacle indirect que ces mêmes lois opposent à ce que l'on bâtisse beaucoup de maisons. M. Barton remarque, et j'ai moi-même fait observer que cet obstacle est un des plus efficaces que l'on puisse opposer aux mariages précoces. L'expérience seule peut décider du résultat, et même

---

[1] Recueil publié par MM. Sismondi, Bellot et Rossi, à Genève, qui cessa de paraître en 1821, ses auteurs n'ayant pas voulu se soumettre à la censure de la sainte-alliance. Les écrits de Barton sont sans doute : *Les Obs. sur la cond. des classes lab.* et les *Obs. sur la prob. de vie aux États-Unis*, citées p. 284. (*Jph. G.*)

en la consultant, on peut aisément en tirer de fausses conséquences. Ainsi, par exemple, on pourrait croire que les lois sur les pauvres n'ont pas donné d'encouragement au mariage et à l'accroissement de la population, parce qu'il ne paraît pas qu'en Angleterre le rapport des mariages et des naissances à toute la population ait crû sous l'influence de ces lois. Une telle conséquence ne serait pas juste, car les registres de presque tous les pays de l'Europe où l'on en a tenu attestent une diminution très marquée dans le rapport des mariages et des naissances à la population; effet naturel de l'augmentation de la salubrité et de la prudence qui prévient les mariages inconsidérés. La différence est moindre peut-être en Angleterre qu'en Suisse, en France, en Suède, et que dans quelques parties de l'Allemagne; et il n'est pas impossible que la cause qui y rend cette différence moins sensible soit précisément l'influence des lois sur les pauvres.

« Mais si j'ai conçu quelque doute sur le degré auquel ces lois ont pu porter l'accroissement de la population, je n'en peux point avoir sur leur effet pour abaisser les salaires dans une population donnée. Pendant les trente dernières années, dans toutes les paroisses agricoles du midi de l'Angleterre, où les assistances ont été les plus abondantes, les salaires ordinaires ont été universellement au-dessous de ceux du nord de l'Angleterre et de l'Écosse. C'est en même temps un fait reconnu, et fréquemment discuté, que, surtout ces deux dernières années, dans plusieurs des paroisses du midi où le célibataire est beaucoup moins payé que l'homme marié, les ouvriers se sont mariés dans le dessein formel et avoué d'obtenir les fortes assistances que l'on accorde aux enfants.

« Je conviens toutefois que la vraie manière d'estimer la dépense faite en faveur des pauvres, et la charge qu'elle impose au pays, n'est pas de s'en tenir à son accroissement nominal, mais bien de consjdérer le rapport de cet accroissement à la valeur de l'argent et à l'accroissement de la population. Sous ce point de vue, le seul qui soit vrai, l'accroissement de la charge est certainement bien moindre qu'il ne paraît au premier coup-d'œil. J'avouerai même que je me tiendrais pour satisfait, si je pouvais m'assurer que le rapport de la population totale à la partie pauvre et dépendante est par une moyenne et doit rester désormais dans un état stationnaire. Mais c'est ce qui ne peut avoir lieu aussi longtemps que subsistera le système de proportionner les assistances au nombre des enfants. On fait en ce moment des efforts pour améliorer le système de cette administration; mais si la somme des assistances a diminué, il y a tout lieu de craindre que ce ne soit l'effet du bas prix des vivres plutôt que d'une réduction dans le nombre des pauvres. L'ou-

vrier qui est employé gagne à présent plus de blé qu'à l'ordinaire; mais il y a beaucoup d'ouvriers de campagne qui sont sans ouvrage, et c'est probablement la raison qui a empêché jusqu'ici l'amélioration du système d'administration de répondre fort généralement à l'espérance qu'on en avait conçue. Le remède est bon, mais il est insuffisant. Je pense, comme M. Barton, que tout ce grand sujet doit être considéré dans son rapport avec la masse du peuple et non uniquement dans l'intérêt des propriétaires du sol.

« En estimant les accroissements et décroissements des salaires en blé, on ne doit pas rapporter ces changements à l'état des mines d'une manière exclusive .En 1495, et de 1740 à 1750, le blé était à si bon marché et les salaires en blé si chers, que ces salaires doivent nécessairement avoir baissé par des causes absolument indépendantes de toute espèce de changement dans la valeur de l'argent. Et véritablement, si l'on estime celle-ci par le travail qu'elle commande, on trouvera un résultat fort différent de celui qui a été obtenu en l'estimant en blé. L'argent estimé en travail tomba beaucoup de 1350 à 1395, et cependant les salaires en blé s'élevèrent beaucoup, du moins depuis 1450. Et pendant la première moitié du dernier siècle, suivant Adam Smith, les salaires en argent s'élevèrent tandis que ceux en blé tombaient; en sorte qu'il est impossible d'attribuer la hausse des salaires en blé au déficit des mines. L'affluence des métaux précieux a sans contredit une forte tendance à accroître la demande des marchandises, à élever les profits, et à laisser pour un certain temps à l'ouvrier une moindre part du produit; mais ces effets dépendent de la possession de certaines marchandises particulières propres à l'exportation et de la prospérité du commerce étranger avec un pays particulier, aussi bien que de l'augmentation de la richesse des mines. »

« Il serait sans doute fort extraordinaire qu'une cause qui aurait privé les classes ouvrières du tiers de leur nourriture, eût occasionné une si grande accélération dans le taux de leur accroissement. Il faut en conclure qu'il y a quelque exagération dans le calcul d'où l'on déduit une si forte diminution de nourriture. Suivant Arthur Young, les salaires en blé, de 1770 à 1810, n'ont pas varié; et c'est dans le cours de cette période que commença le grand accroissement de population. Il suit de là que l'on ne peut pas juger de l'état d'une famille d'ouvriers uniquement par les salaires en blé. Quant le prix du blé hausse et que le travail est fort demandé, la facilité de trouver de l'ouvrage à tâche et un emploi complet d'activité pour une femme et des enfants peuvent faire plus que compenser une légère baisse dans le prix en blé

de la journée de travail ordinaire ; en sorte qu'en totalité la famille pourra gagner plus de moyens de subsistance. S'il était vrai que les familles d'ouvriers ont été privées du tiers de leur nourriture, il serait absolument impossible que la population se fut accrue comme elle s'est accrue réellement. »

Ici finissent nos extraits d'une lettre qui n'était pas destinée au public. Nous croyons devoir ajouter qu'en parlant de M. Barton, M. Malthus exprime pour cet auteur beaucoup d'estime, et qu'il envisage ses observations comme d'un tout autre poids que celles de M. Godwin, dont M. Place a fait justice.

Du reste, ce sujet a été repris et très clairement développé dans l'article *Population* des suppléments à l'*Encyclopédie britannique*. On y voit les progrès de la population blanche aux États-Unis, d'après d'exacts dénombrement faits de dix en dix ans.

En 1790.	3,164,148
1800.	4,312,341
1810.	5,862,092
1820.	7,861,710

Les rapports qu'offre ce tableau sont presque constamment les mêmes ; et le dernier, qui est le moins considérable, suffirait à doubler la population en 23 ans et 7 mois.

On établit d'après Seybert[1], et de plus d'une manière, l'impossibilité d'une augmentation de population par voie d'immigration qui atteigne la limite de 10,000 individus par an. Et l'on démontre qu'en supposant même que cette limite eût été atteinte, on pourrait, sans aucune exagération, affirmer que la population (indépendante de toute immigration) *a doublé en moins de 25 ans.*

---

[1] L'ouvrage de cet auteur, cité p. 649, est une autorité du plus grand poids. Dans l'article dont nous tirons ces résultats, les renseignements de MM. Booth et Godwin sont discutés en détail, et nous croyons que cette discussion ne laisse rien à désirer[1]. (*Note des traducteurs.*)

---

[1] M. Booth (David) est un ami auquel Godwin dit devoir ses principaux arguments. *Recherches sur la pop.* Préface IX. (*Jph. G.*)

III. NOTE DE L'ÉDITEURSUR LA POPULATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — NOUVEAUX RECENSEMENTS. — IMMIGRATION.

Dans plusieurs passages de son Livre, et notamment dans le premier chapitre, livre I, et le 13e chapitre, livre II, Malthus s'appuie sur la progression de la population américaine, pour baser l'une de ses lois tant critiquées et si peu combattues. Nous croyons donc utile de continuer la note des traducteurs sur ce sujet fondamental.

La statistique a maintenant à sa disposition six recensements officiels, comprenant un demi-siècle complet, deux fois la période de 25 ans, entre 1790 et 1840. En 90, les États-Unis étaient émancipés; aucun évènement extraordinaire n'est venu depuis contrarier la marche naturelle des choses. De plus, la population américaine n'ayant point encore atteint les limites du capital disponible et des subsistances, continue à obéir à la loi que l'on a signalée dès les premiers recensements antérieurs à ce siècle, et qui ont servi de point de départ à Malthus. C'est là sans contredit un des faits de population les plus remarquables, tant pour sa netteté que pour sa continuité.

D'après les divers recensements officiels, la marche de la population américaine a été

en 1782[1]	de	2,389,500	habitants;
1790	—	3,929,827	
1800	—	5,305,925	
1810	—	7,239,814	
1820	—	9,638,131	
1830	—	12,866,020	
1840	—	17,062,566	

Si l'on divise le chiffre de 1840 par celui de 1790, on trouve que la population a plus que quadruplé en 50 ans; c'est-à-dire qu'elle a plus que doublé en 25 ans. Ainsi, la progression Malthusienne n'est pas une hypothèse; c'est l'expression d'un fait, et d'un fait qui s'est reproduit.

Mais comme il est curieux de pénétrer dans les détails de cette pro-

---

[1] D'après un compte-rendu au congrès de 1782, cité par Malthus, en note, page 506.

gression, en interrogeant les recensements de chaque État en particulier, voici les relevés officiels tels que les publie tous les ans l'*American almanach*.

TABLEAU DES SIX RECENSEMENTS OFFICIELS AUX ÉTATS-UNIS.

États.	1790	1800	1010	1820	1830	1840
Maine.	96,540	151,719	228,705	298,335	399,955	501,793
N. Hampshire. .	141,899	183,762	214,360	244,161	269,328	284,574
Vermont	85,416	154,465	217,713	235,764	280,652	291,948
Massachussets. .	378,717	423,245	472,040	523,287	610.408	737,699
Rhode-Island . .	69,110	69,122	77,031	83,059	97,199	108,830
Connecticut. . .	238,141	251,002	262,042	275,202	297,665	309,978
New-York. . . .	340,120	586,756	959,949	1,372,812	1,918.608	2,428,921
New-Jersey. . .	184,139	211,949	249,555	277,575	320,823	373,306
Pensylvanie. . .	434,373	602,365	810,091	1,049,458	1,348,233	1,724,033
Delaware	59,096	64,273	72,674	72,749	76,748	78,085
Maryland	319,728	341,548	380,546	407,350	447,040	469,232
Virginie.	748,308	880,200	974,622	1,065,379	1,211,405	1,239,797
Caroline du N. .	393,751	478,103	555,500	638,829	737,987	753,419
Caroline du S. .	249,073	345,591	415,115	502,741	581,185	594,398
Georgie.	82,548	162,101	252,433	340,987	516,823	691,392
Alabama	»	»	20,845	127,901	309,527	590,756
Mississipi. . . .	»	8,850	40,352	75,448	136,621	375,651
Louisiane	»	»	76,556	153,407	215,739	352,411
Tenessée	35,791	105,602	261,727	422,813	681,904	829,210
Kentucky	73,077	220,955	406,511	564,317	687,917	779,828
Ohio.	»	45,363	230,760	581,434	937,903	1,519,467
Indiana	»	4,875	24,520	147,178	343,031	685,866
Illinois	»	»	12,282	55,211	157,455	476,183
Missouri.	»	»	20,845	66,586	140,445	383,702
Michigan	»	»	4,762	8,896	31,639	45,712
Arkansas.	»	»	»	14,273	30,388	54,477
Dist. Fédéral . .	»	14,093	24,023	33,039	39,834	212,267
Ter. de Floride.	»	»	»	»	34,730	97,574
Id. Wisconsin. .	»	»	»	»	»	30,945
Id. Jowa	»	»	»	»	»	43,112
	3,929,827	5,305,925	7,239,814	9,638,131	12,866,020	17,062,566

Ce tableau comprend la population blanche, la population libre de couleur et la population esclave. En 1850, il y avait, sur les 12 millions 866 mille habitants, 82 pour 100 de blancs; 2 1/2 pour 100 de gens de couleur libre; et 15 1/2 pour 100 de noirs esclaves. On comprend que l'état social de ces derniers n'est pas aussi favorable au developpement de la population que celui des blancs ou des gens de couleur libre; et les recensements prouvent d'ailleurs que les états sans esclaves se sont développés plus vite que les autres [1].

Les esclaves étaient au nombre de 697,897 en 1790; de 893,041 en

[1] M. Michel Chevalier, dans une note de ses *Lettres sur l'Amérique du Nord*, fait remarquer que dans le volume XII, p. 428 de l'*Encyclopédie américaine*, la population de 1840 est portée à 3,509,758, mais que si les détails sont exacts, le total est de 3,540,718. De même le tableau de 1840, donné par Seybert, est un peu

1800; de 4,191,364 en 1810; de 1,538,064 en 1820; de 2,000,051 en 1830.

Bien que les premiers recensements ne comprennent pas les États et les Territoires qui sont comptés dans les derniers, on remarquera que les 13 qui manquent dans le recensement de 1790, en admettant qu'ils n'aient pas été compris avec les autres, n'offrent qu'une différence de 72,000 habitants; que 9 ne font au 3e qu'une différence de 132,000; que 5 au 4e ne font qu'une différence de 14,000; que 3 au 5e ne font qu'une différence de 34,000, etc.

Si l'on suit ces mouvements, il est facile de voir quels sont ceux de ces états dont la population obéit à une impulsion plus vive et ceux dont la lenteur compense cette extrême rapidité. En ne considérant que les quatre états les plus peuplés et sous un seul point de vue, on voit que la Virginie n'a pas doublé en cinquante ans; que la Pensylvanie a juste quadruplé; que New-York a *septuplé;* et que l'Ohio a triplé en vingt ans, de 1820 à 1840.

Malthus, on le sait, en se servant d'une progression géométrique pour formuler l'accroissement de la population, et d'une progression arithmétique pour formuler l'accroissement des subsistances, n'a pas voulu faire autre chose qu'exprimer des tendances. Beaucoup de gens ne l'ont pas compris, et les exagérations portent scientifiquement à faux. C'est donc une question secondaire que celle de savoir au juste les époques de doublement chez les différents peuples. Cependant, les détails suivants ne manquent pas d'intérêt.

Le docteur Price, d'après des relevés analysés par lui, avait avancé que dans quelques contrées de l'Amérique du Nord, l'époque du doublement avait été de 15 ans[1]. Il s'appuyait sur quelques extraits d'un sermon du docteur Hyles, qui avait trouvé, en 1748, la période de doublement de 25 ans, dans le Rhode-Island, pris en masse, et une période de 20 et 15 années dans quelques parties de l'intérieur de cette contrée. La période était de 20 ans dans le comté de Kent, et de 18 ans dans le comté de Providence.

Euler avait construit une Table basée sur des données puisées dans

---

différent de celui des dernières publications. Les chiffres que nous donnons sont ceux qui sont pris comme officiels.

Godwin donne aussi les tables de trois dénombrements américains d'après l'*Aperçu statistique sur les États-Unis*, par Pitkin. Les totaux sont pour 1790, 1800 et 1810 : les nombres 3,929,326; 5,309,758; 7,239,903, qui ne diffèrent pas sensiblement de ceux du tableau que nous donnons. (*Jph G.*)

[1] Voy. p. 8 et 506; et *Price's obs.*, t. I, p. 282, 286, et t. II, 260.

les registres des naissances et des morts, d'après lesquelles le doublement avait eu lieu en 12 années 4/5 [1].

W. Petty avait avancé qu'il était possible, qu'à la faveur de certaines circonstances particulières, la population doublât en 10 ans [2].

Malthus, s'appuyant sur ces trois autorités et sur les recensements américains, croyait, vers la fin du dernier siècle, se mettre à l'abri de toute exagération en disant : *Lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle va doublant tous les vingt-cinq ans, et croît de période en période, selon une progression géométrique.*

Il eut suffit que le fait de doublement en 25 ans eût été bien constaté une fois, en dehors de l'émigration, pour que la science adoptât *à posteriori* l'assertion de Malthus. Aujourd'hui, le nombre des expériences est tel, que nier la loi que nous venons d'énoncer, c'est nier l'évidence. Mais on peut la comprendre et même la concevoir *à priori*; c'est ce qu'ont très bien fait sentir Jean-Baptiste Say et M. Rossi [3]. Ce dernier formule une démonstration en peu de mots : « Si un produit deux, dit-il, et que les nouveaux produits aient chacun la même force productive qu'avait la première unité, deux produiront quatre, quatre produiront huit, et ainsi de suite. Abstractivement parlant, Malthus posait donc un principe incontestable..... »

Jean-Baptiste Say [4] raisonne comme suit : « Si nous écartons toutes les causes qui bornent l'accroissement de notre espèce, nous trouverons qu'un homme et une femme mariés aussitôt qu'ils sont nubiles, peuvent aisément donner naissance à douze enfants, tout au moins..... L'expérience, à la vérité, nous apprend que la moitié environ des êtres humains périssent avant l'âge de 26 ans..... On voit par là que si chaque couple ne peut pas élever douze enfants en état de se reproduire, il en peut élever six qui sont capables de peupler autant que le premier couple l'a fait lui-même. D'où l'on peut conclure que, s'il n'y avait aucun obstacle à cette multiplication, la population d'un pays quelconque *triplerait au bout de* 26 *ans.* »

Ainsi, en rapprochant les appréciations du docteur Price, d'Euler, de W. Petty, de J.-B. Say, de M. Rossi, et surtout les recensements de la population américaine, on arrive à cette conclusion de M. Place [5], que

---

[1] Voy. p. 8 et 292.

[2] Voy. p. 8; et *Pol. arith.*, p. 14.

[3] *Cours d'écon. pol.*, XVIIIe leçon.

[4] *Cours compl. d'écon. pol.*, 6e part., ch. 1.

[5] Page 680, à la note précédente des traducteurs.

le terme de 25 ans désigné par Malthus au doublement de la population, par la seule voie de la procréation, est loin d'être exagéré.

Quant à l'opinion de Godwin, qui a avancé que la population américaine avait doublé par la seule voie de l'émigration, s'il fallait encore fortifier les chiffres de MM. Place et Seybert, qui détruisent l'argument de fond en comble, nous citerions des relevés de M. Warden, ancien consul des États-Unis à Paris, qui a réuni avec soin tout ce qui concerne cette république [1], et qui a fait voir que sa population a toujours doublé en *vingt-et-un ans*, sans qu'il fût raisonnable de faire entrer l'émigration en ligne de compte. En effet, les émigrants, qui étaient obligés de se faire inscrire, n'avaient pas dépassé, avant 1820, une moyenne annuelle de 4,000 [2]. Or, 4,000 émigrants, pendant 21 ans, n'avaient pu faire que 84,000 nouveaux habitants, pendant que la population s'accroissait de plus de 5 millions d'individus.

La statistique manque d'un document qui serait la contre-épreuve des chiffres donnés sur l'émigration par Place, Seybert, Cooper, Blodget, Prevost [3], Warden; nous voulons parler des chiffres qui indiqueraient le nombre des émigrants, l'exportation des hommes. Il y a lieu de croire qu'en France ce nombre ne s'élève pas à plus de 5,000 par an [4]. Ce nombre n'eût pas paru extraordinaire à Adam Smith, qui pensait « que rien n'est plus difficile à déplacer que l'homme [5]. » Mais nous ne pouvons quitter ce sujet sans dire avec J.-B. Say, à ceux qui croient aux grands effets de l'émigration, que cette émigration ne commence pas toujours par les classes indigentes [6], que, par conséquent, la population perd en qualité et non en quantité. C'est là une des causes qui ont ruiné l'Espagne. (*Jph G.*)

---

[1] *Description statistique, historique et politique des États-Unis.* Cinq vol. Paris, 1820.

[2] Warden, *Descript. des États-Unis*, t. V, p. 104.

[3] Appendice, p. 549.

[4] *France statistique*, par M. Legoyt, p. 98.

[5] *Rech. sur la rich. des nations*, liv. I, ch. 8, édit. Guillaumin, p. 105.

[6] *Cours complet*, 6e part., ch. 13.

IV. NOTE DE L'ÉDITEUR SUR LA LOI DES PAUVRES. — RÉFORME DE 1834.

Ce système de *charité légale* remonte à la réforme du 16e siècle. Le protestantisme l'admit aussi comme un devoir social dans le fameux acte de la 43e année du règne d'Élisabeth, analysé par Malthus [1]. Cet acte mit l'entretien des pauvres à la charge de la paroisse (*vestry*), et confia ce soin à des inspecteurs (*oversees*) choisis par les notables. Dès ce moment, la charité ne fut plus une contribution volontaire, comme le veut la loi chrétienne; ce ne fut plus l'accomplissement d'un devoir religieux, mais une obligation légale. On ne fit plus la charité, on acquitta une taxe. Au moyen de cet impôt, les *oversees* distribuaient des secours à domicile aux indigents incapables de s'occuper, et donnaient du travail aux indigents valides dans des ateliers gérés aux frais de la paroisse. Ce sont ces ateliers qu'on a appelés les *work-houses*, maisons de travail.

Le lecteur a été prévenu dans une note, p. 353, des anomalies auxquelles un cadastre des terres, arrêté en même temps que les lois anciennes, avait donné lieu en ce qui concerne la répartition de la taxe. Des discussions sans nombres s'étaient élevées entre les pauvres et les paroisses, entre les paroisses entre elles, au sujet du domicile; et il en était résulté que les avocats, les procureurs et les autres gens de justice, absorbaient une part importante du produit de la taxe [2]. L'énumération des cruautés, des scandales et des malversations de toute espèce, tiendraient trop de place ici, et nous renvoyons à l'enquête célèbre de 1833, dont un résumé a été publié par une commission spéciale de sept membres, au nombre desquels figure un économiste renommé, M. Nassau W. Senior [3].

---

[1] Les traducteurs font remonter le premier statut de ce genre à 1895 (page 353). Mais dès le 14e siècle, il y a eu, sous Édouard III, un *statut des ouvriers* qui intervenait dans les gages et les salaires. L'on doit dire que le principe chrétien de la charité était écrit dans la loi ancienne, et que la suppression des couvents sous Henri VIII, après la réforme, a dû mettre bon nombre de mendiants, de vagabonds et de nécessiteux à la charge de la société.

[2] Un procès, au dire de Mac-Ferland, à l'occasion d'un seul indigent, a souvent plus coûté que d'assister tous les autres pauvres. On lit dans le *Quarterly review* (janvier 1818), qu'une cour trimestrielle d'assises a jugé 4700 appels de causes d'indigents en une seule année. Le député Wattman signalait, le 15 décembre 1830, à la chambre des communes, que cinquante familles de la cité avaient été obligées de vendre leur mobilier pour acquitter la taxe des pauvres.

[3] *Extracts from the information receved by his majesty's commissioners as to the administration and operation of the poor laws.* In-8°. Londres, 1833.

Cette enquête a révélé les faits les plus étranges ; elle a fourni de nombreuses lumières sur la question de la *charité légale*, et elle est, en général venue confirmer et au-delà les assertions de Malthus. Plus d'une fois, par exemple, la commission a eu à constater [1] que les pauvres s'empressaient de se marier pour percevoir double taxe; qu'une fois mariés ou même avant le mariage, ils s'empressaient d'avoir des enfants pour augmenter encore leur recette; qu'une fille avait des bâtards de plusieurs pères et qu'elle trouvait ainsi plus facilement à se marier; enfin, que ces secours officiels et obligés détruisaient tous les liens de la famille, sans compter les autres genres de démoralisation auxquelles donnait lieu leur distribution, sans compter encore la mauvaise influence sur les salaires et tous les autres inconvénients économiques [2].

C'est dans un amendement que consiste presque en entier la loi de 1834 (*Poor-Law, amendement act*); mais cet amendement abolit le principe fondamental de la loi primitive. La société regarde encore comme un devoir de soulager l'extrême misère; mais elle y met des conditions. Elle donne bien le pain et le vêtement; mais dans le *workhouse* seulement. En principe donc, plus de distribution à domicile (*out door relief*), en argent ou autrement, pour suppléer au défaut ou à l'insuffisance du salaire; plus d'aumônes, plus de charité; la société n'ouvre plus qu'un asile, sans liberté, aux malheureux incapables de travail, aux enfants, aux vieillards, aux impotents; elle n'a plus qu'un modeste entretien à la suite d'un travail sérieux pour l'indigent sain de corps et d'esprit. Nous disons en principe, parce qu'en pratique la nouvelle administration du paupérisme a procédé avec des ménagements dignes des plus grands éloges. La première mesure commandée aux bureaux fut de substituer les secours en nature aux secours en argent; puis on refusa le travail à domicile, etc. [3]; et il est même bon de dire qu'aujourd'hui, dix ans après la nouvelle loi, et au moment où on a cru devoir l'amender, on était bien loin encore de son application entière dans une foule de localités.

L'antique administration paroissiale, source de tant d'abus mis à nu

---

[1] L'enquête de 1833 contient des renseignements sur 5,000 paroisses. On n'a rien pu savoir des autres paroisses ou localités qui soulagent directement les pauvres, parce que les fonctionnaires paroissiaux sont presque tous illétrés.

[2] On en était venu au point que les paroisses payaient tout ou partie des gages des ouvriers des fermes. La suppression de ces abus a amené une hausse des salaires.

[3] Tous ces détails intéressants sont consignés dans le *First annual report*..... 1835.

par l'enquête, a été remplacée par un système d'*unions* composées d'une vingtaine de paroisses, plus ou moins, suivant la population. Un bureau de fonctionnaires élus par les contribuables (*board of guardians*) administre les affaires du paupérisme; mais il n'est pas, comme l'ancienne paroisse, indépendant de toute autorité; il a au-dessus de lui la commission centrale qui est un véritable ministère [1]. Dès 1837, la plupart des paroisses étaient *unies*.

Chaque Union doit avoir un work-house; il y en a environ six cents sur la surface de la Grande-Bretagne. L'ancien work-house recélait d'épouvantables abus et une confusion déplorable de toutes les misères humaines : il n'était pas rare de voir coucher dans la même pièce des enfants et des paralytiques, des enfants et des prostituées! La loi de 1834 a amélioré la condition de l'enfance et de la vieillesse; elle a été bienveillante pour celle-ci, prévenante pour celle-là. Quant au pauvre valide, il doit s'attendre à trouver la vie du work-house moins agréable que celle des champs ou de l'usine. Le mari y est séparé de la femme, et les enfants de tous deux. Mais chaque jour on se revoit au réfectoire, et les époux peuvent passer toutes les semaines une demi-journée ensemble. Les personnes qui visitent ces maisons de refuge, depuis la réforme de 1834, y trouvent des enfants joyeux et bruyants qui y reçoivent assez d'éducation pour devenir un jour subrécargues, fermiers ou marchands; des femmes qui prennent gaiement part aux soins du blanchissage, de la lingerie et aux autres occupations de leur sexe; des hommes enfin qui se livrent assez philosophiquement aux charmes de la conversation en faisant des travaux de menuiserie, des chaussures, en dépeçant des cordages, en complétant certaines parties de leur demeure, etc.».

---

[1] Une loi du 12 mars 1837, lui confie les registres de l'état civil.

[2] Voici la marche progressive du budget des pauvres :

Avant la loi de 1834, en 1776, 1,720,516 l. s.; en 1783, 2,167,749 l. s.; en 1801, 4,078,891 l. s.; en 1803, 3,548,203 l. s.; en 1818, 7,870,801 l. s.; en 1832, 8,759,882 l. s.; en 1834, 6,317,234 l s.; après la réforme : en 1837, 4,044,741 l. s.; en 1838, 4,123,604 l. s.; en 1843, 5,205,027 l. s.

Ces chiffres, extraits des documents parlementaires et des rapports de la commission centrale, ne comprennent pas les dépenses faites pour les pauvres en Écosse et en Irlande.

Un autre élément utile dans ces rapprochements, c'est le nombre des pauvres secourus. En 1831, il était de 1 sur 7 3/4; en 1843, il était de 1 sur 10 habitants. En France, M. de Gérando l'a trouvé, en 1821, de 1 sur 7 3/4.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET RAISONNÉE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS

L'ESSAI SUR LE PRINCIPE DE POPULATION.

A

Abondance. Observations à ce sujet lorsqu'il est lié à celui de la population, 431.

Abyssinie. V. Afrique, 96.

Accroissement de la population. V. Population. Exemple d'accroissement très rapide, 267. — Le rapport des naissances aux mariages ne donne aucun moyen de juger de la loi de cet accroissement, 288. — Tables de Sussmilch indiquant cette loi d'après le rapport des naissances aux morts, ou de ces deux nombres à la population totale, 292. — A lieu rapidement dans les colonies nouvelles qui sont pourvues d'aliments, 304. — Exemple des États-Unis, 305. — Influence des épidémies, 308. — L'accroissement futur ne peut se calculer d'après l'accroissement actuel, 311. — La passion de l'union des sexes, loi fixe d'accroissement, 313. — L'accroissement des subsistances, seul signe réel et permanent de l'accroissement de population, 313-439. — Exception à cet égard, 314. — Lois d'accroissement formulées, 315. — Limites d'accroissement : limite extrême, 407 ; limite pratique, 409. — Causes qui font varier le tarif d'accroissement de la population, tandis qu'elle avance vers sa dernière limite. Rapport du capital à la population, 409. Résumé, 412. — Rapport de la disette et de la misère avec l'accroissement de la population, 435. — Trop peu d'attention donnée au trop rapide accroissement de la population, 468. — Pourquoi il faut que la population s'accroisse plus vite que les subsistances, 473. — Les principes de Malthus contenus dans l'ouvrage de M. Place, 648.

Adam-Smith. Son grand ouvrage, un des premiers guides de Malthus, xij et 1. — Examen de sa doctrine sur le commerce des grains, 417 à 427 et 643. — Combattu à propos de l'accroissement du fonds social, 442. — Formule le rapport de la population aux subsistances, 659. — D'accord avec Malthus sur le but de l'économie politique, 641. — Malthus avait adopté la plupart de ses doctrines, xxxj. — Cité par lui à propos des salaires, 633. Voyez Économie politique.

Afrique. Obstacles à la population en différentes contrées, 88 — C'est le principal marché d'esclaves. — Disposition de la population à y croître rapidement. — Fécondité des négresses ; — contrebalancée par les habitudes des nations nègres. — État de l'Abyssinie, de l'Égypte, 88 à 100.

Agricole (système). V. Système.

Agriculture ; encouragée à la Chine, 124. — Effets de ces encouragements, 127. — Seule industrie qui puisse faire subsister une nombreuse population, 137. — Augmentée plutôt que diminuée en France pendant la révolution, 213. — Faits relatifs à son état actuel, 226. — L'agriculture est la cause efficiente de la population, plutôt que celle-ci ne l'est de la première, 439. — V. Système agricole et suivants.

Améliorations sociales. Quelles que soient celles qu'on projette, il faut songer à s'opposer au principe de population : indication de l'auteur, 13. — Note de l'éditeur à ce sujet, 13. V. Communauté (systèmes de). — Quelle que soit l'amélioration, la population tend à croître plus vite que les subsistances, 318. V. Providence. — L'amélioration des classes les plus nombreuses et les plus pauvres est le but de l'économie politique, 441 et 442. — De l'espérance qu'on peut avoir d'adoucir les maux qu'entraîne le principe de population, 467. — La contrainte morale est le seul moyen d'améliorer le sort du pauvre, 482, 371. — V. Contrainte morale. Objections, 487 et 493. — V. Objections.

— Plans ou systèmes proposés pour améliorer le sort des pauvres : de *Wallace*, 317, — de *Condorcet*, 317. V. Wallace et Condorcet, — de *Godwin*, 328. V. Godwin, — d'*Owen*, 339 et 349. V. Owen, — de *James Stewart*, 336, — de *Townsend*, — de *Pew*, 337. — de *A. Young* : soupes économiques et pommes de terre, 338 et 389. — Plan de M. *Curwen*, 333. — Influence des *sociétés amicales de bienfaisance*, etc., 333. — Si l'on a mal exécuté en Angleterre l'acte, d'Elisabeth, 336. — Influence des *caisses d'épargne*, 337. — Nécessité de poser des principes généraux ; théorie et expérience, 339. — Système des *cottages* et des *vaches*, 342, 360, 363, 397, 603.—Espérances raisonnables que l'on peut concevoir d'une amélioration dans l'état social, 372. — Le but de Malthus est de faire sentir la nécessité de se contenter du mode d'amélioration prescrit par la nature, 373. — Influence de la connaissance des principes sur l'amélioration des diverses classes, 377. — Tous les hommes doivent travailler au bonheur général, 391. — De la *bienveillance*, 392. — Quand il est impossible d'améliorer le sort des pauvres sans diminuer les naissances, 398. — Système des classes pauvres *propriétaires*, 602. — Si la connaissance des seules améliorations possibles est un mal, 609. — D'où naissent les systèmes, 643.

Amérique. Période de doublement de la population dans les États du nord, 7;—dans les établissements de l'intérieur, 7. — Population des États-Unis, 307. — Rapide accroissement des colonies dont ces États descendent, 305.

Américains indigènes, 26. — Leur état relativement aux obstacles à la population.— Leur pays mal peuplé au temps de la découverte. — Moyens par lesquels leur population était contenue au niveau de leurs faibles moyens de subsistance. — La froideur du tempérament n'est pas particulière aux Américains; elle dépend de la dureté de la vie sauvage. — L'infécondité des Américaines produite par leur misère et par d'autres causes. — Enfants abandonnés ou détruits. — Pourquoi ces peuples sont exempts de difformités corporelles. — Polygamie permise, mais rare. — Mariages peu précoces. — Dangers de l'âge mûr; alternatives de voracité et d'abstinence. — Maladies; épidémies et contagions; exemple d'une étrange dévastation produite par une épidémie. — Leur malpropreté, cause de maladies pestilentielles. — Hostilités perpétuelles et destructives. — Leur rapide accroissement dans certaines circonstances. — La population des indigènes américains voisine de l'extrême limite des subsistances. — Famine et disettes chez les sauvages de la Floride et autres. — Il faut des circonstances heureuses pour engager les sauvages à adopter la vie agricole ou pastorale. — Les causes qui diminuent leur nombre se réduisent aux trois grands obstacles. — Leur passion pour les liqueurs spiritueuses. — Leurs liaisons avec les Européens ont diminué les sources de leur subsistance. — Leur population moyenne est au niveau de la quantité moyenne de leurs aliments, 26 à 43. — Les tables de Barton pour Philadelphie ne peuvent s'appliquer à l'Amérique, 284. — V. États-Unis.

Anciens. Obstacles à la population chez les anciens habitants du nord de l'Europe, 39. — V. Grecs et Romains.

Angleterre. Obstacles qui y arrêtent la population, 253. — L'obstacle privatif y agit avec force. — Résultats des comptes rendus par l'acte de population, dans le dernier siècle. — Mariages annuels. — Mortalité annuelle. — Le vide causé par celle de Londres est rempli par les naissances des provinces. — Rapport des naissances à la population, aux décès, aux mariages. — Les registres plus défectueux au commencement qu'à la fin du dernier siècle. — Le plus grand rapport des naissances aux décès, 253 à 231. — Résultats extraordinaires de l'acte de population en 1811, 232. — Population, naissances, morts; grand accroissement; tables de population de 1780 à 1810, 231 à 262. — V. Écosse et Irlande. — Rapport des mariages et naissances, 283.

Anthropophages. V. Cannibales.

Arabes. V. Bédouins.

Arabie heureuse. Pratique et effet de la polygamie, 94.

Aristote. Moyens qu'il propose pour régler la population. V. Grecs.

Asie. Obstacles à la population chez les peuples pasteurs actuels, 73. — V. Tartares.

Aumônes. Les aumônes ne sont pas la charité, 371. V. Charité.

Auteurs cités. Tous les auteurs cités sont indiqués au bas des pages. Malthus a eu soin de préciser le titre, le volume, la page et l'édition. Le lecteur trouvera au bas de chaque chapitre l'indication des sources auxquelles l'auteur a puisé : *histoires*, *voyages*, *statistiques*, etc. Pour les doctrines, Malthus s'est surtout occupé des idées et des écrits de Aristote, Adam Smith, Condorcet, Curwen, Godwin, Grahame, Owen, de Pew, Platon, James Stewart, Summer, Townsend, Wallace, Weyland, A. Young. Voyez ces mots. V. aussi Comte (Charles), Hume, Joseph Garnier, Fourier, Marcus, Montesquieu, Place, Prevost, Price, Rossi, Saint-Paul, Say, Seybert, Sismondi, Weynhold.

B

Banques. Influence de l'émission des billets sur les salaires, et les effets de la loi des pauvres, etc., 339.

Barbares. V. Migration.

Bédouins; obstacles à la population, 76.

Bienfaisance (Société de); examen d'un plan pour rendre l'établissement de ces sociétés général et forcé, 357, 353. — Note sur l'établissement de bienfaisance de Hambourg, 491.

Blé. Le prix du blé en argent est accru par l'augmentation du nombre des ouvriers qui reçoivent les mêmes salaires, 17. — Le prix du blé dans une disette dépend plus du degré de consommation que de la rareté actuelle, 337. — Le prix des grains a monté dans les dernières disettes par les aumônes faites aux pauvres, 338. — La consommation des distilleries ne peut être une cause de famine, 134. — Causes qui rendent *l'importation du blé* nécessaire, 413. — Quand la récolte est mauvaise dans une partie de l'Europe, il arrive généralement qu'elle l'est aussi plus ou moins dans les autres, 416. — Examen de la doctrine de A. Smith au sujet du commerce des grains, 417. — Primes à l'exportation, 413. — Entraves à l'exportation, 427. — Effet de la prohibition du blé, 427. — Dans quels cas de telles restrictions doivent s'appliquer, 428. — Quand un pays est assez grand pour suffire toujours à ses besoins les restrictions à l'importation peuvent être utiles, 429. — De même, quand le sol et le climat du pays l'exposent moins

que les autres à des variations dans le produit annuel du blé, 431. — Et aussi quand le territoire du pays est assez vaste pour sa population très élevé, mais encore d'une fertilité assez inépuisable pour permettre un grand accroissement de population, 434. — Résultats heureux des restrictions à l'importation des blés étrangers dans un pays qui a de grandes ressources agricoles, 438. —Une belle récolte est une objection à ce système, 440. — En résumé les gênes sont antisociales; il faut tendre à la liberté absolue, 441. — Situation précaire d'une nation qui tire du dehors les grains dont elle subsiste, 111 (196). V. Primes, Agriculture et Pauvres.

Britanniques, (Iles), ravagées pendant deux siècles par les peuples du nord, 71.

C

Caisses d'épargne; leur objet et leurs effets, 337.

Canada. V. Amérique.

Cannibales. Parmi les indigènes d'Amérique et ailleurs, V. Amérique, etc. — Le besoin, première cause probable de l'usage de se nourrir de chair humaine, 34.

Capital. Rapport du capital à la population, 409. — Influence de la guerre et des impôts, 311.

Célibat, recommandé par Aristote et Platon, 139. — Le Thibet est le pays où le célibat est le plus encouragé, 121. — Grand nombre de célibataires en Chine, 129; — dans le canton de Vaud, 205; — plus petit en France, 212. — Il ne diminue pas la population, mais la mortalité, 238. — V. Chasteté, Contrainte morale, Mariages.

Charité. Les aumônes ne sont pas la charité, 371. — Exemple de charité sans discernement, 122. — Direction de notre charité, 328. — La charité est une passion qu'il faut régler. — Il faut y appliquer la règle de l'utilité. — Le malheur et la misère se proportionnent aux aumônes. — Cas d'une urgente détresse, 122 et 336. — *Charité légale;* ses effets, 660. V. Pauvres.

Chasseurs. Tribus éparses. V. chapitre IX, 26.

Chasteté. Pourquoi elle est plus sévèrement prescrite aux femmes, 337. — A son fondement dans la nature et la raison, 277. — Influence de la pauvreté sur la chasteté, 491. V. Célibat, et Contrainte morale.

Chine. Les Mogols proposent d'exterminer ses habitants, 73. — Obstacles à la population, 122. — Sa population. — Petit nombre de familles en proportion. — Cause de son immense population; fertilité du sol; encouragements à l'agriculture et au mariage. — Effets de cette dernière cause; abaissement du pauvre. — Recherche des obstacles immédiats qui contiennent cette vaste population au niveau des moyens de subsistance. — Prudence, vice, épidémies, exposition des enfants et infanticide, famine, guerres, troubles intestins, 122 à 133. — Pourquoi les Chinois repoussent la vaccine, 494.

Christianisme. Maximes qui en découlent par rapport à la population. — Préceptes de Saint-Paul, 480.

Civilisation. Elle assure le bonheur des femmes, 28.

Colonies (nouvelles). Dans les pays sains, où il y a de la place et des aliments en abondance, elles ont toujours fait de rapides progrès en population, 504. — V. Émigration.

Commerce. V. Richesse et Système commercial.

Commercial (système), V. système.

Communauté (système de) ou système d'égalité. De l'égalité des propriétés, Aristote

concluait à la limitation du nombre des enfants. — Malthus se sert du mot *égalité* et lui donne le sens de *communauté*, note de 317 et de 320. — Wallace cité, 317. — Examen des idées de Condorcet, p. 318 à 327. V. Condorcet. — Qu'il faut réfuter vigoureusement les paradoxes des hommes célèbres, qui ramènent l'art des recherches économiques vers l'enfance, 327. — Examen des idées de Godwin, 328 à 339. V. Godwin. — Idée de M. Owen, 339. V. Owen. — L'observation imparfaite rend périodique l'apparition des systèmes; ce n'est qu'à la longue que tout le monde les classe comme erreurs, 339. — Dans quel sens progressent les sociétés, 346. — Note de l'éditeur. — D'où naissent les systèmes, 643.

Comte (Charles). (Note sur), ix. — Sa *Notice* sur la vie et les travaux de Malthus, ix à xxx. — Établit que Malthus a rapporté à son principe des souffrances qui résultent d'autres causes, xxij.

Condorcet (système de). Examen des opinions émises par cet auteur, 318 à 327. — Les projets de Condorcet analogues à la loi des pauvres, 320. — Il tend à la promiscuité, 321. — Il croit à une perfectibilité organique indéfinie. Réfutation plaisante de Malthus, 322. — Condorcet pensait comme plusieurs hommes célèbres du 18e siècle, 326. — Observations des traducteurs à ce sujet, 327. Quelques uns de ses rêves analogues à ceux de Fourier, 326, note.

Contrainte morale, définie, 14. — Obligation où nous sommes de pratiquer cette vertu. — C'est l'obstacle le moins malfaisant, 467. — Les maux qui naissent de l'abus des passions nous font un devoir de les réprimer. — Amour vertueux. — Le devoir de la contrainte morale repose sur la même base que tous les autres. — Il faut régler, sans l'affaiblir, le principe de population, par la contrainte morale, 467 à 475. — Effets de la pratique de cette vertu. — Réponse aux chrétiens. — Avantages des mariages tardifs pour les femmes, etc., 475 à 482. — C'est le seul moyen d'améliorer la condition du pauvre, 482. — Elle dégarnit le marché d'ouvriers, 487. — Si elle conduit au vice? — Ce que produit l'absence de contrainte, 488. — Suite des objections. — L'homme, s'il méconnaît cette vertu, s'oppose en vain à la mortalité, 493. — Comment les Chinois ont été conduits à considérer la vaccine, 494. — Du mariage comme devoir, 499. — Circonstances capables de balancer les funestes effets de la contrainte, 571. — La contrainte morale est plus observée qu'on ne pense par quelques classes, 573. — La doctrine de la contrainte morale ne contredit pas les lois de la nature, mais elle tend à obtenir une population saine et vigoureuse qui n'entraîne pas le vice et le malheur, 580. — C'est un obstacle préférable à la mort prématurée, 600. — Elle doit faire partie de la morale, 623. — Elle n'est pas contraire à la nature de l'homme, 630. — Déclaration de Malthus au sujet de son livre, 632.

Cottages. Cabanes de domestiques agricoles, 341, note. — Plan de M. A. Young, 341. V. Young. — Avantages qu'on en pourrait tirer en les améliorant, 365.

Curwen. Son plan pour l'amélioration du sort des pauvres, 333.

D

Despotisme; arrête l'action de la contrainte morale et augmente celle de la mortalité, 438.

Destructifs (obstacles). V. Obstacles.

Dette. Effet de la dette nationale sur les classes ouvrières, 378.

Disette de vivres, grand obstacle à la population, 12. — Effet des disettes sur les salaires et le travail, 363. — En temps de disette, les secours doivent être tem-

poraires, 564. — Disette horrible, à la terre de Feu, à la Terre de Van Diémen, — A la Nouvelle-Hollande, 21. — Chez les indigènes américains, 40. — A la Nouvelle-Zélande, 46. — Chez les Kalmoucs des fertiles steppes du Volga, 85. — Chez les nègres d'Afrique, 97. — Fréquente dans la Sibérie septentrionale, 100. — En Suède en 1799, 171. — *Famine* chez les sauvages de la Floride, 58. — Chez les nègres d'Afrique, 97. — En Égypte, 100. — A Otaïti, 51. — Dans l'Inde, 118. — En Chine, 135. — Les distilleries loin de la favoriser, la préviennent dans ce pays, 134. — Les traces en sont vite effacées ; mais ses retours sont périodiques, 508. — L'accroissement de la population ne la produit pas, mais la prépare, 509. — Disette en Écosse, 271. — Toutes les nations qui ont un territoire de quelque étendue éprouvent des disettes, 448. — Disette de 1801-2, 56 et 456, note. V. Pauvres.

Doublement de la population. Loi du doublement ; tables de Sussmilch, 292. V. Accroissement et Population. — La loi malthusienne soutenue par M. Place, 630. — Chiffres à ce sujet, 654. — Note de M. Joseph Garnier, éditeur ; il donne les divers recensements de la population des États-Unis ; il rappelle l'opinion de plusieurs auteurs, 655 à 659.

Droits. *Droit au travail*, Droit d'être occupé impossible, 571, note. — Ce qu'il faut pour qu'on ait droit au travail, 572 et 575, note. — Du *droit à un minimum de salaire*, 575. — *Droit à être entretenu*, 586. — *Droits de l'homme* proclamés par Payne, 504. — Du *Droit d'être nourri*, selon Payne ; *de vivre*, selon Raynal ; *droit* et *puissance*, 505. — Qu'il faut désavouer le droit des pauvres à être entretenus aux frais de la société, 515, 559, et 589 xiij, note.

E

Earees ; société des îles de la Mer du Sud, dans lesquelles l'infanticide et la prostitution sont des lois fondamentales, 48.

Écoles du dimanche. V. Économie politique.

Économie politique. Adam Smith a fait entrer dans ses recherches, les causes qui influent sur le bonheur des classes inférieures qui sont les plus nombreuses, 441. — Malthus adopte ce programme, 442 et note. — Il propose avec Adam Smith, la création d'écoles publiques. — Il pense que l'on doit enseigner l'économie politique aux classes moyennes. 524. — Il faut faire naître dans le peuple le désir de l'indépendance et la fierté de l'aisance, 528. — L'économie politique nécessaire en politique, 559, note. — Définie, 641. — Livre à faire, 647. — Opinion de Malthus sur les travaux à faire dans cette science, xxvij.

Économistes. Ce qu'il faut entendre aujourd'hui par ce mot, 644, note. — Doctrines des économistes physiocrates dans leurs rapports avec le principe de population, 644.

Écosse. *Obstacles à la population*, 262. — Imperfection des registres des naissances, morts et mariages. — Mortalité moyenne et probabilité de vie. — Rapport des mariages. — Le sort des classes inférieures s'y est amélioré ; probablement par l'influence de l'obstacle privatif. — État des pauvres. — Maladies endémiques et épidémiques. — Disettes et famines, 262 à 274. — Avantages de l'instruction qui y est répandue, 526 à 575. — Haute-Écosse. — Cause de l'émigration de ses habitants, 585, note.

Éducation paroissiale (système d'). — Idées de Smith. — Avantages d'un système d'éducation qui tendrait à inspirer aux classes inférieures des principes de prudence. — Instruction nécessaire sur la population et le mariage, et les principes

Enseignement. V. Économie politique.

Épidémie terrible dans la Nouvelle-Hollande, 23. — Chez les indigènes américains, 31. — Les épidémies reviennent plus ou moins souvent selon certaines circonstances, 75, note. — Épidémies et disettes, 508. — L'excès de population les favorise, 529. — Une épidémie destructive est suivie ordinairement d'une période de santé extraordinaire, 510; — d'un augmentation de mariages, 296. — l'Europe y est moins sujette qu'autrefois, 512. — Effet des épidémies sur les registres des naissances, des morts et des mariages. V. registres. Elles ne sont point inévitables, 468.

Espagne. Renseignement sur sa population, 220. — Causes de sa dépopulation, 455. note, et 659. — Triste état de ses pauvres, 585.

Europe. Obstacles à la population chez les anciens habitants du nord de l'Europe, 159. — Migrations successives des barbares. V. Migrations. — Le nord n'était pas autrefois plus peuplé qu'à présent. — Cause qui a mis un terme aux migrations des peuples du nord. — Ce point d'histoire jette du jour sur le principe de population. — La guerre et la famine, principaux obstacles à la population chez ces peuples, 39 à 74. — Pourquoi l'auteur s'en occupe longuement, 184. — Obstacles à la population dans les parties moyennes de l'Europe, 184. — Dans l'Europe moderne les obstacles destructifs agissent moins, et les privatifs agissent plus, que dans les temps anciens et chez les peuples moins civilisés, 515.

Esclavage. Défavorable à la population, 146. — Obstacles qui sont propres aux pays dans lesquels l'esclavage est établi, 146. — Exportation des esclaves en Afrique, 91. — En Chine un homme vend quelquefois par misère son fils, sa femme et lui-même, 150. — Que la doctrine de Malthus n'est point favorable au commerce des esclaves, 610. — Réponse aux arguments en faveur de l'esclavage, 611. V. Nègres.

Etats-unis offrent un exemple de la prospérité des ouvriers avec le système agricole, 587. La loi malthusienne déduite de l'accroissement de la population dans ce pays, 7, note, 506 et 507 et notes, 648 et suivantes. — Note de l'éditeur sur la population de cette république; — Recensements de 1790, 1800, 1810, 1820, 1830, 1840; — Immigrations, 635 à 635. V. Amérique.

Exposition des enfants à la Chine, par suite du manque de subsistances, 120. — Commune dans le même pays, 151. — Elle y encourage la population, 127. — Solon la permit chez les Grecs, 157. — Elle fut aussi protégée chez les Romains, 142.

F

Famine. V. disette.

Fécondité. Fécondité des pauvres, xviij; — des négresses, 90. — Produisant un excès de naissances sur les morts, 286. — Surpassant le rapport des naissances aux mariages donnés par les registres, 278. — Ne pourrait être moindre sans manquer le but vers lequel elle tend, 475. — Des mariages. V. Mariages. — Note sur les points incontestables dans l'estimation de la fécondité des mariages, 291. — Remarque sur la méthode indiquée pour cette estimation, 294 et note. — Fécondité après une épidémie, 298. — V. Rapports etc., et chaque pays.

Femme; attachement à une seule, dicté par la raison et la nature, 7. — Le bonheur des femmes accru par la civilisation, 28. — Maltraitées par les naturels de la Nouvelle-Hollande, 25. — Par les indigènes américains, 28. — Femmes qui pratiquent la contrainte morale plus nombreuses, dans les temps modernes, 516. —

Femmes communes au Thibet, 121. — Pourquoi la violation de la chasteté les avilit plus que les hommes, 337. — Avantages pour elles des mariages tardifs, 478. — S'il faut forcer un homme à épouser une femme qu'il a rendue mère, 518. — Caractères de celles de l'Inde, selon Menou, 117. — Tribu du Malabar où une femme a plusieurs maris, 120. — Même usage au Thibet, 121. — Difficulté du choix d'une femme, d'après les ordonnances de Menou, 116.

Femmes en couche. V. Hôpitaux.

Fourier (Charles). Une partie de son système se trouve dans Condorcet, 526, ou dans les mœurs de la Chine, 122. — (Notes de l'éditeur).

France ; obstacles à la population, 211. — Sa population n'a pas diminuée malgré les pertes que la révolution lui a fait éprouver. — Recherche de la cause de ce fait. — Rapport des célibataires à sa population. — Sa population absolue avant la guerre. — Rapport des mariages annuels. — Ses pertes pendant les guerres de la révolution. — Accroissement de son agriculture. — Multiplication de ses petites fermes. — Ses moyens de subsistance augmentés plutôt que diminués. — Naissances annuelles augmentées pendant la révolution, et la mortalité parmi ses habitants stationnaires diminuée. — Rapport des militaires à la population, 211 à 217. — Faits publiés dans la *Statistique générale*. — Au commencement du 19e siècle (1800, 1801 et 1803) sur les naissances, les mariages, les morts, 221. — Analyse des *comptes-rendus* des préfets en 1815. — Note sur la *Statistique de France* publiée en 1837 sur les naissances, décès, mariages et population de 1801 à 1836. — Note de M. Joseph Garnier, 234. — Faits relatifs à sa population tirés de l'*Analyse des procès-verbaux des conseils généraux de Département*. — État de l'agriculture. — Hôpitaux, etc., 223. — Misère produite par un excès de population, 339. — Rapport des naissances, mariages et décès, et discussions à cet égard, dans le cours des deux chapitres VI et VII, livre II.

G

Garnier (Joseph), éditeur de cette nouvelle édition. Préface, vij. — Note finale sur la population des États-Unis, 635. — Note finale sur la loi des pauvres en Angleterre, la réforme de 1834 et les work-houses, 660.

Germains. V. Migrations.

Godwin. Son article dans l'*Inquirer* provoque le premier écrit de Malthus, 1. — Son ouvrage sur la population jugé et combattu par les traducteurs, 11. — Examen des idées émises par cet écrivain dans ses écrits et notamment dans celui intitulé *Essai sur la justice politique*, 328 à 339. — Opinion de Malthus sur le style de ce livre, 328. — Le système de Godwin est séduisant, 328. — Il attribue tous les vices aux institutions humaines, 329. — Il n'admet pas de propriétés, 330. — Il pense que les subsistances s'accroissent comme la population, 330. — Il supprime le mariage, 331. — Malthus suit et discute les résultats de ce système, 332. — La propriété et le mariage sont des lois fondamentales, 337. — Combattu par Place, 648 ; — par les chiffres, 639. — Sa doctrine et ses travaux appréciés par Charles Comte, xj et xij. — Notes sur ses publications et sa célébrité, *ib.* et 1, note. — Sa femme, xij, note. — Passages de Malthus qu'il a le plus critiqués, xv.

Goths. V. Migrations.

Gouvernement. C'est la faute du gouvernement si le système agricole rend les travailleurs malheureux en Pologne, 392. — Ne peut faire baisser le prix du pain et donner aux pauvres le moyen d'entretenir leurs familles, 303. — Du principe

du gouvernement, 305. — Le gouvernement le plus parfait ne peut empêcher l'extrême misère, 307. — Vérité qui n'exclut pas les inconvénients d'un mauvais gouvernement, 308. — Influence d'une constitution libre, 309. — Ce qui s'est passé en 1814-15-16, etc., 310. — Le gouvernement augmente la détresse par les impôts, la guerre, et l'ignorance qu'il laisse subsister, 311. — L'éducation publique est le devoir d'un gouvernement, 328. — V. Économie politique.

Graham. Réfutation des objections de cet auteur aux principes développés dans cet ouvrage, 613 à 617.

Grains. V. Blé.

Grecs (anciens). Obstacles à la population, 136. — L'accroissement de la population était favorisé chez eux par une distribution de propriété territoriale plus égale que parmi nous, et par leur division en plusieurs petits états. — Leur population excédante fonde des colonies. — L'infanticide sanctionné par leurs législateurs. — Moyens proposés par Platon et par Aristote pour prévenir un excès de population. — Obstacles destructifs, guerres et maladies, 136 à 141. — Plusieurs de leurs colonies surpassèrent la mère patrie en un siècle ou deux, 304.

Guerre. Dépeuple peu quand l'industrie subsiste, 143. — Cet obstacle à la population agit avec moins de force dans l'Europe moderne, 313. — Pourrait être prévenue par la contrainte morale; son influence contrebalancée, 311.

H

Histoire; serait plus utile si elle s'occupait des objets de la statistique, 8.

Hollande. Rapport des mariages annuels et des décès annuels dans ses villages, 183, 187, 188; — des naissances annuelles, 191. — Effet qu'y ont les lois sur les pauvres, 322.

Hôpitaux et établissements de charité en France, 229.

Hôpitaux d'enfants trouvés; sont à tous égards nuisibles, 169, 180. — Administration et mortalité de celui de Pétersbourg et de Moscou. — Pernicieuse tendance des établissements de ce genre, 177 et suivantes. — Ceux de France, 82, note. — Hôpital pour les *femmes en couche*, probablement plus nuisible qu'utile, 218.

Hume visite le père de Malthus. x. — Ses ouvrages au nombre des premiers guides de Malthus, xij, et 1. —

I

Iles de la Mer du Sud. V. Sud.

Iles des Amis. V. Otaïti.

Immigration. Opinion de Destutt de Tracy à ce sujet, 371, note. — Aux États-Unis, 649 et 659.

Impôt. Son influence sur le sort des pauvres, 311.

Indoustan. Obstacles à la population, 114. — Le mariage y est fort encouragé. — Cependant la chasteté y est prescrite comme un devoir de religion, et elle peut dispenser d'avoir des descendants. — Autres circonstances qui combattent les encouragements au mariage; division en castes; difficulté du choix d'une femme; un frère aîné non marié force les autres au célibat; mœurs des femmes; moyens, propres à quelques tribus de prévenir une trop nombreuse famille, 114 à 120.

Industrie; est une importation plus utile que de nouveaux habitants, 107. — Devenue universelle, elle ne procurerait pas seule les mêmes avantages, 363.

Inégalité. Inégalité sociale, 369.

Infanticide; permis à Otaïti et aux îles voisines, 48. — Contribue en général à accroître la population, 49. — Réservé aux enfants du sexe féminin par une tribu de l'Inde, 119. — Édit chinois pour engager à ne pas noyer les enfants, 132. — Né probablement de la difficulté d'élever les enfants dans la vie sauvage, 137. — V. Enfants.

Introduction à la doctrine de Malthus par M. Rossi, xxxj; — par Charles Comte, ix. V. Rossi et Comte.

Irlande. Obstacles à la population, 274. — Offre un exemple de détresse avec le système agricole, 389. — Suites qu'y aurait l'établissement des lois anglaises sur les pauvres, 321.

Islande. Détails sur la population de cette île, 161, note.

J

Japon. Causes de sa grande population. — Obstacles qui l'arrêtent, 133.

K

Kalmoucks. Obstacles à la population : guerres, manque de pâturages, maladies, coutumes relatives au mariage, libertinage, 84 à 88.

Kirghizes. V. Pasteurs.

L

Liberté civile. Effet de la connaissance de la principale cause de la pauvreté sur la liberté, 300. — Favorisée par la connaissance de la principale cause de la pauvreté. — L'habitude d'imputer tous les maux aux gouvernements favorise le despotisme. — Les tumultes favorables à la tyrannie. — Erreurs de Payne. — Un homme n'a pas droit à la subsistance qu'il ne peut gagner par son travail. — Erreur de Raynal. — Les lumières répandues sur cet objet contrebalanceraient les dangereuses déclamations contre les institutions sociales. — Sous le meilleur gouvernement, il peut y avoir beaucoup de maux causés par le défaut de prudence dans ce qui a rapport à la population. — Un bon gouvernement peut avoir une grande influence par la direction qu'il donne aux obstacles qui arrêtent la population. — Suite funeste de l'espérance donnée au bas peuple de voir ses maux soulagés par une révolution. — La connaissance de l'influence du gouvernement et de celle des pauvres eux-mêmes sur le bonheur de la société tend à maintenir une sage liberté, 300 à 309, et 377, note. — Éclaircissement de cette vérité par les événements des deux ou trois dernières années, 310.

Liberté du commerce. Règle générale, 441.

Lois sur les pauvres. Note historique, 333. — Trois chapitres sur ce sujet, 333, 363, 373. — Contenu de l'acte de la 43e année d'Elisabeth, 368. — Plan projeté pour abolir graduellement les lois sur les pauvres, 315. — Note finale de l'éditeur sur la loi les pauvres et la réforme de 1834, 661.

Londres (mortalité annuelle à), 241. Le vide qu'elle occasionne rempli par les naissances des provinces, 243. — Les effets de la peste de 1666 insensibles quinze ou vingt ans après, 308. — Cette contagion a donné lieu à des améliorations qui en ont prévenu le retour, 469, 497. — Fausse prédiction de W. Petty, 311.

M

Maladies envisagées comme indications de la violation des lois de la nature, 449. — Diminution des unes accompagnées de l'augmentation des autres, 493.

Malheur. V. Misère.

Malthus. Sa vie et ses travaux dans la notice de Charles Comte, ix à xxxj. — Ses premiers guides, xij. — Doctrines qu'il s'est proposé de combattre, xiij. — Liste de ses ouvrages, xxvij. — Son caractère, xxix. — Sa préface à l'édition de 1803, 1. — Sa préface à la 5e et dernière édition, 3. — *Essai sur le principe de population*, 3 à 632. — Déclarations générales qu'il fait touchant sa doctrine, 380 et 632. Voyez aussi la préface de l'éditeur. — Extrait d'une lettre à Pierre Prévost, à propos des écrits de M. Barton, 631. — Sa doctrine appréciée par Charles Comte dans la *Notice*, ix; et par M. Rossi dans l'*Introduction*, xxxj.

Manufactures. Les tentatives faites en grand pour y employer les pauvres ont presque toujours échoué, 371. — Triste état des pauvres employés dans les manufactures, 444. — Effet de l'établissement des manufactures dans le canton de Glaris, 203. — Le développement du système manufacturier fait varier et baisser les salaires; il accroît les pauvres, 379. — Triste état des ouvriers des manufactures, 414. — Accidents qui influent sur le sort des manufactures, 413.

Marcus. Singulier moyen de prévenir l'excès de population publié sous ce nom, xv, note.

Mariage; à Otaïti, 31. — Encouragé par Menou, 114. — Pernicieux effets des encouragements directs au mariage, 190. — Les coutumes et les préjugés ont, à cet égard, une fâcheuse influence, 499. — La pratique supérieure à la théorie, 373. — Origine des préjugés sur le mariage. — Saint Paul, cité, 480. — Age du mariage fixé par Platon et par Aristote. V. Grecs. — L'institution du mariage, suite d'un système d'égalité et de licence, 336. — Le désir du mariage maintenu, 473. — Effet des mariages tardifs pour les femmes, 478. — La contrainte morale est le seul moyen d'améliorer le sort des pauvres, 486. — Effet d'une moindre mortalité sur le nombre des mariages, 497. — Les classes supérieures manquent rarement de prudence à l'égard du mariage, 325. — Une bonne éducation de paroisse donnerait aux classes inférieures le même avantage. V. Éducation. — La prudence, à cet égard, a fait des progrès dans toute l'Europe, 373. — Nombre des enfants qui atteignent l'état de mariage, 279, 282. — Correction à faire dans le nombre des 2es et 3es noces, ainsi qu'aux rapports des veufs et veuves, 286. — Malthus n'a pas proposé de loi directe contre le mariage, 381. — Le mariage est quelquefois une prostitution légale, 499. — Moins fréquent dans les classes supérieures, 325. — Règle à observer en fait de mariage, 336. — De l'âge du mariage, 399. — Encouragé par la loi des pauvres, en Angleterre, 603. — En France par la crainte des lois militaires, 626. V. Fécondité, Contrainte morale, Polygamie. — Nombre des mariages. V. les pays. — Les mariages dépendent des morts, 183. — La précocité des mariages produit un excès de naissances sur les morts, 287. — Ce qu'il faut entendre par cette précocité, 289. V. Registres et Rapports. — Fécondité des mariages; méthode pour la déterminer, 273. — Rapport des naissances aux mariages en Europe, 276.

Maris. Plusieurs pour une femme, dans l'Indostan et au Tibet, 119 et 121.

Maux naturels, supportés plus patiemment que ceux que cause le gouvernement, 172. V. Liberté.

Mendiants. V. Charité.

Mexique. V. Amérique.

Migrations. Des Barbares, 39. — Huns, Goths, Germains, etc., 39 à 74.

Misère, Malheur, (Misery). Sens qu'il faut attacher à ce mot, 1 et 15. — Ce sujet est traité dans tout le cours de l'ouvrage.

Mogols : proposent d'exterminer les Chinois, 168. — Leurs guerres destructives, 169.

Montesquieu. Son observation sur la fécondité des pauvres, xviij ; — sur la forma- la formation des familles, xxij.

Morale (Contrainte). V. Contrainte morale.

Mortalité. De la mesure de la mortalité, 192. — Plus grande dans les villes, d°. —Division des états de l'Europe à cet égard, 195. V. les divers pays.—Les mariages dépendent des morts, 184. — Dans les pays anciennement peuplés la mort est le plus puissant encouragement au mariage, 190. — Une grande mortalité produit un grand rapport des naissances, 197. — Dans une population excédante, c'est en vain que l'on entreprend de diminuer la mortalité. — Le nombre moyen des morts dépend toujours du nombre moyen des mariages et des naissances, 493. V. Registres, Rapports, Enfants, Mariages, Naissances.

Multiplication des plantes et de des animaux, limitée par leurs moyens de subsistance, 6. — Exemple remarquable de multiplication rapide, 191. — d° chez les Germains, 69. V. Accroissement.

N

Naissances. V. les différents pays, Fécondité, Registres.—*Naissances illégitimes*. V. Enfants (*trouvés*).

Nègres. Grands obstacles à leur population, 88. — Leurs guerres, et manque d'industrie. — Brièveté de leur vie. — Leur mariage. — Grande et constante exportation d'esclaves. — La population néanmoins excède continuellement les moyens de subsistance. — Polygamie, ses effets. — Maladies. — Pauvreté, mauvaise nourriture, malpropreté. — Exemples terribles de famines, 88 à 100. V. Esclavage.

Nord de l'Europe. V. Europe, Russie, Suède, Norwège.

Norwège. Obstacles à la population, 131. — La mortalité y est petite, et cependant la population y croit lentement. — Les obstacles privatifs y agissent fortement. — Pourquoi le nombre des mariages y est petit. — Sol et Climat défavorables. — L'obstacle privatif y diminue la mortalité. — La culture y éprouve de grands obstacles. — Progrès récents de sa culture et de sa population. — On y détruit les bois avec trop de précipitation. — Il est *possible* mais non *probable*, que ce pays ait été autrefois plus peuplé, 131 à 161.

Notice sur la vie, les travaux et le caractère de Malthus, par Charles Comte, ix.

Nouvelle-Hollande. État des naturels relativement aux obstacles à la population. — Rareté des vivres. — Cruel traitement des femmes ; commerce prématuré des sexes. — Grand nombre de femmes sans enfants. — Enfants à la mamelle ensevelis vivants avec leur mère morte. — Difficulté d'élever des enfants. — Guerres de tribu à tribu ; genre de vie ; épidémies.—La population, néanmoins, y atteint le niveau des moyens de subsistance, etc., 21 à 26.—Difficultés du premier établissement de Port-Jackson, 548.

Nouvelle-Zélande. Obstacles à la population. — Hostilités perpétuelles entre les tribus cannibales. — Leur population, néanmoins, est rarement au-dessous du niveau des subsistances, 47 et suiv.

O

Objections. Malthus examine les objections faites à ses doctrines dans les chapitres I, II, III. — L'auteur combat les systèmes de Wallace, Condorcet, Godwin et Owen, p. 317 à 346; — dans les chapitres IV et V du liv. IV, p. 487 à 500; — dans les chapitres XI et XII du même livre, où il a de nouveau passé en revue divers plans proposés pour améliorer le sort des pauvres, par Owen, Curwen, etc., p. 536 à 539; — enfin dans l'appendice, livre V, où il combat entre autres adversaires, A. Young et MM. Grahame et Weyland, p. 580 à 655.

Obstacles définis, 5. — Obstacles à la population; le principal est le manque de subsistances, 6. — Obstacles, divisés en *privatifs* ou *préventifs*, et *destructifs* ou *répressifs*, 12. — Ne sont autres que la contrainte morale, le vice et le malheur, 14. — Action des obstacles dans la société actuelle, 16. — Obstacles à la population chez les peuples les moins avancés dans la civilisation, 21. — Chez les indigènes américains, 26; et chez les insulaires de la mer du Sud, 45.—Chez les anciens habitants du nord de l'Europe, 59. — Chez les peuples pasteurs actuels, 75. — En diverses contrées de l'Afrique, 88. — En Sibérie, 100. — En Turquie et en Perse, 109. — Dans l'Indostan et le Tibet, 114. — A la Chine et au Japon, 122. — Chez les Grecs, 136. — Chez les Romains, 141. — En Norwège, 151. — En Suède, 161. — En Russie, 175. — Dans les parties moyennes de l'Europe, 184. — En Suisse, 194. — En France, 211 et 230. — En Angleterre, 235 et 252. — En Écosse et en Irlande, 262. — Les obstacles privatifs ou préventifs dominent dans l'Europe moderne, comparativement à ce qui s'est passé anciennement, 515. — La guerre a moins d'influence; mais la contrainte morale en a encore peu, 516.

Obstacles *privatifs ou préventifs* définis, 2. — Voy. Contrainte morale.

Otahiti; l'abondance de cette île favorable à la population. — Obstacles à la population; sociétés d'infanticides; libertinage et prostitution; coutumes relatives au mariage; sacrifices humains. — Dépopulation depuis Cook, etc., 47.

Ouvriers. Effet de la dette nationale sur les classes ouvrières, 578. — Du droit des ouvriers au travail et à un minimum de salaire. V. Droits. — Influence de la richesse sur le sort du pauvre, 441. — L'aisance de l'ouvrier dépend des fonds destinés à mettre le travail en activité, 442. — La contrainte morale dégarnit le marché d'ouvriers et tend à faire hausser les salaires, 487. V. Rossi, Introduction.

Owen (système de M.). Caractère honorable de ce *socialiste*, 540. — On lui doit les lois au sujet du travail des enfants dans les manufactures, 541, note. — Le système contenu dans son ouvrage : *Une nouvelle vue de la société*....., dénote une grande ignorance; il rentre dans ceux de Condorcet et de Godwin (V. ces mots), 541. — Il est impuissant contre la paresse de l'homme et la fécondité de l'homme qui devient irresponsable, 542. — Second examen du plan de ce socialiste, 549. — Expérience faite à Lanark, 551.

P

Paris. Mariages annuels, 189. — Des naissances et morts annuelles dans plusieurs villages voisins, 191. — V. France.

Passions (les) irrégulièrement satisfaites ont de fâcheuses suites. — Il y aurait à perdre pour le bonheur, si elles étaient moins impérieuses.—La passion qui établit entre les sexes un rapport nécessaire, agit sur la conduite des hommes d'une

manière permanente ; adoucit et perfectionne le cœur ; croît par les obstacles ; irrégulièrement satisfaite à de fâcheux effets qui lui survivent. — Cette passion, comme toutes les autres, n'a besoin que d'être réglée et dirigée pour produire les plus heureux Effets, 468 à 473.

Pasteurs. Anciens peuples pasteurs, 390. — Peuples pasteurs modernes; obstacles à la population, 73, v. Tartares; énumération de ces obstacles, 88. — Limites de la population chez les peuples exclusivement livrés à la vie pastorale, 206. — Penchant que cette vie donne à l'émigration, 208. — Difficulté de passer de la vie pastorale à la vie agricole. — Il faut pour cela un certain degré de sécurité, 80.

Pauvres. Comment ils sont secourus en Suisse, 211. — En Écosse, 259. — Remarques des auteurs écossais sur l'état des pauvres en Angleterre, 270.—Causes principales de la pauvreté en Angleterre, au commencement du siècle, 379. — *Lois anglaises sur les pauvres*, note historique à ce sujet, 353. — Note de M. Joseph Garnier sur les effets de cette institution et les conséquences de la réforme de 1834. — Nombre des pauvres en Angleterre ; leurs dépenses. — *work-houses* ; *unions*., 660 à 662.—Nombre des pauvres en France, 662, note.—Tout en soulageant la misère individuelle, elles l'ont propagée, 334. — Une souscription pour les pauvres ne fait qu'augmenter le prix des subsistances, 333. — Cette théorie confirmée en Angleterre, 336. — Les secours faits aux uns appauvrissent les autres, 338. — Ils augmentent aussi l'instrument de circulation, et cet accroissement est fourni principalement par les banques des provinces, 339. — Un accroissement de population, sans un accroissement proportionné de denrées, doit faire baisser la valeur des gains de chaque homme, 363. — Ce qui est arrivé en Angleterre après la disette de 1800 et 1801. Note sur cette disette, 436. — Réflexions sur le prix du travail, 362. — Manière dont les lois sur les pauvres ont agi en Angleterre, 366. — Examen du statut de la 43e année d'Élisabeth, 368. — Les tentatives faites en grand pour employer les pauvres ont constamment échoué, 371. — Ce qu'il faut pour fournir de l'ouvrage à ceux qui en demandent, 372. — Expériences des années 1813-16-17 ; mensonge de la loi sur les pauvres, 373. — Difficulté et possibilité de soulager partiellement les malheureux que fait une crise, 374. — Ce que produisent, quand le travail manque, le secours en travail, les prohibitions, 375. — En pareil cas les travaux publics sont préférables, 376. — Ce qui arriverait si l'on supprimait instantanément l'impôt, 377. — Les principales causes de l'accroissement des pauvres, sont indépendamment des crises : 1° l'accroissement du système manufacturier et les variations des salaires qui en dépendent; 2° l'assistance paroissiale, 379. — Malthus n'a pas proposé de loi directe contre le mariage des pauvres, 381. — Il faut abolir graduellement les lois sur les pauvres qui font baisser les salaires et rendent leur condition pire, 381. — On excite à tort les ouvriers au mariage, 382. — Autres absurdités, 383. — Ce qui s'est passé en France, après la révolution, 383. — Droit d'être entretenu, 386. — Influence de la richesse sur le sort du pauvre, 441. — Voy. Ouvriers. La contrainte morale est le seul moyen d'adoucir le sort du pauvre, 482. — Observations de Charles Comte à ce sujet, xvij. — Institut des pauvres à Hambourg, note, 491. Le peuple doit se regarder comme la principale cause de ses souffrances, 500.—V. Gouvernement et Droits. — Les souffrances du pauvre ne sont pas toujours causées par les institutions sociales ou l'iniquité des gouvernements, 507. — Plans d'abolition graduelle de la loi des pauvres. 513 à 526. — Plans proposés pour améliorer le sort des

pauvres : par Young, Stewart, Townsend, Rumford, Owen, Curwen, 356 et 849. Voy. ces mots. Voyez aussi Systèmes et Améliorations. — De la direction de notre charité, 328. Voy. Charité. — Nécessité des principes généraux, 339. — L'assistance systématique est vicieuse, 364. — Des espérances raisonnables que l'on peut concevoir pour améliorer le sort des classes pauvres, 372. — Influence de la connaissance des principes, 376. — L'abolition des lois sur la taxe des pauvres, combattue par Young, 394. — Principe de ces lois adopté en France, 393 (note). — Causes qui ont rendu l'effet de ces lois moins pernicieuses, 604. — Elle encourage le mariage, 603. — Si ces lois ont influé sur la prospérité des manufactures anglaises, 627. — Extrait d'une lettre de Malthus sur l'influence de la loi des pauvres, à propos des écrits de Barton, 633.

Perfectibilité de l'homme ; étrange système de Condorcet. V. ce mot.

Perse. Obstacles à la population ; troubles qui ont nui à l'agriculture ; petite vérole et d'autres causes, 113.

Peste ; en Égypte, 100. Ses ravages dans l'empire turc, 113. En Prusse, et ses effets 296. — Leçon aux peuples contre la paresse et la malpropreté, 468. — N'arrête pas la population moyenne, 503. V. Épidémie.

Petite vérole ; Ses ravages chez les indigènes américains, chez les Kalmoucs, 86. En Perse, dans la Sibérie septentrionale, en Écosse. V. ces mots. — Elle n'affecte probablement pas la population moyenne de la terre. Puissance de cette maladie, 497. — Suite de son extirpation par la vaccine, 498.

Petty (W.). Ses calculs sur le doublement de la population, 8, 14, 292 et 638.

Pew (De) Ses idées sur l'amélioration du sort des pauvres, 357.

Place (Francis) ; sa réponse aux objections de Godwin, 648.

Plans d'améliorations. Voy. Améliorations et Systèmes.

Platon. Ses moyens de régler la population. Voy. Grecs.

Pologne. Ce pays est un exemple de système agricole, sous lequel l'état des classes inférieures est bien mauvais. Causes de ce mauvais état, 389.

Polygamie permise, mais rare, chez les indigènes américains, 30. — Chez quelques nations nègres d'Afrique, demandée par la femme et non par le mari, 92. — Argument de Bruce en faveur de la polygamie, 93. — Sous l'empire turc, elle est moins productive dans les familles individuelles que la monogamie, 112. — Elle dégrade le caractère des femmes, et empêche les hommes des classes inférieures de se marier, 117.

Pommes de terre. Examen d'un plan pour améliorer le sort des pauvres en leur donnant du terrain pour y cultiver des pommes de terre et y entretenir une ou deux vaches, 358, 389.

Population ; a une tendance constante à croître au-delà des moyens de subsistance, 3 et suiv.—Platon, Aristote et d'autres philosophes ont reconnu cette vérité, 522. — Période de *doublement*, dans les États-Unis d'Amérique, dans les États du Nord, dans l'intérieur, périodes possibles, 7, 8 et 27. — Note de M. Prevost, 649. — Note de M. Joseph Garnier, 653. — La population croît en raison géométrique, quand la subsistance ne peut croître qu'en raison arithmétique, 8 et 10. — Oscillations de la population, 17. — Devraient être indiquées par l'histoire et la statistique, *ibid.* — Causes qui les masquent, 19. — Propositions que cet *Essai* doit établir, 20. — Distinction entre une population *excédante* et une *grande* population, 108. — Elle est excédante quoique faible dans les pays barbares ou opprimés, 438. — La population ne peut croître rapidement que par un très haut prix du travail.—Preuves que le principe de population tient

tête à la demande croissante de travail, 262. — Formules d'Euler pour calculer la population, étant données les naissances et la mortalité, 236, note. — Conséquences générales du tableau des sociétés anciennes et modernes, 304. — Accroissement produit par la suppression des obstacles. — Exemple des colonies nouvelles. — Les guerres, les pestes et les famines n'ont sur la population moyenne qu'une influence irrégulière, mais périodique, 308. — On ne peut conclure l'accroissement futur de l'accroissement présent, 311. — L'accroissement des subsistances est la seule mesure de celui de la population, 313. — Les divers pays sont peuplés en raison de la quantité des subsistances, et heureux en raison de leur libérale répartition, 314. — Conclusion formulée avec les trois propositions déjà énoncées aux pages 8 et 10. — Les préjugés sur la population ressemblent aux anciens préjugés sur l'or et l'argent monnayés, 437. — Comment il faut les combattre, 325. — L'*Ami des hommes* combattu, 460. — Influence de la dissipation des riches et des terres incultes, 464. — Dans les classes supérieures, il y a peu à changer dans la pratique; dans les classes inférieures, l'éducation peut tout. V. Économie politique, améliorations. — La doctrine de l'auteur tend à obtenir une population saine et vigoureuse, 380. — Réflexions de Pierre Prevost et extraits de Townsend sur le principe de population, 633. — Opinion de Smith, relatif à ce principe, 639. — *Dº* de Garnier et de Say, 640. — But de Malthus, 641. — Question dont la solution dépend du principe de population, 643. — Vues des économistes - physiocrates avec le principe de population, 644. — Ouvrage à entreprendre, 647. — Place appuie la loi de doublement de Malthus, 630. — Recensements des États-Unis depuis 1790, 634. Voy. Accroissement de la population, Doublement de la population.

Préventifs (*Obstacles*). Voy. Obstacles.

Positifs (Obstacles). Voy. Obstacles.

Préface de l'éditeur, vij; — de l'auteur, 1; — Dº, 3.

Prévost (Pierre). Premier traducteur. Notes au bas des pages dans tout le cours de l'ouvrage. — Réflexions sur le principe de population, 633.

Prévost (Pierre) et Guillaume Prévost son fils. Notes au bas des pages dans tout le cours de l'ouvrage avec cette indication : *Note des traducteurs*. — Note sur les ouvrages de Place et de Seybert, et sur le progrès de la population américaine. Extrait d'une lettre de Malthus à propos des écrits de Barton, 648.

Price (docteur). Un des premiers guides de Malthus, xij et 1. — Ses calculs sur le doublement cité, 8, 14, 638.

Primes. Sur l'exportation du blé, 413. — Examen et réfutation des arguments d'Adam Smith à l'appui de son opinion que la baisse du prix arrivait malgré la la prime et ne pouvait pas arriver par elle, 417. — Manière dont opère une prime sur l'exportation, 423. — Elle établit deux impôts, 643.

Principe de population. V. Population. *Essai sur le principe de population*; par qui il fut inspiré à Malthus, i et xij. — Diverses éditions que cet ouvrage a eues, xij, note, et 1; — xv, note; — xxv, note; — Préface de l'éditeur, vij.

Privatifs (Obstacles). V. Obstacles.

Prostitution. L'un des obstacles préventifs, 15. — Loi fondamentale, l'infanticide, de la société des Earées à Otaïti, 48. — Mœurs de cette île en 1839, 49 et 50 (note). — Aux Iles-des-Amis et Sandwich, 53. Voy. Polygamie.

Providence. Faut-il lui laisser le soin de décider les questions de population, 313. — Il ne faut pas se fier témérairement à elle, 334.

Propriété. Également répartie favorise la population, 127, 136. — Entraîne, selon

Aristote, la limitation du nombre des enfants, 159. — Amène des lois et un état de choses semblables à l'état actuel, 538.

Presse. Voy. livre II, chapitre IV, obstacles dans les parties moyennes de l'Europe.

R

Rapports entre les naissances, les morts, les mariages, etc. Comment les mariages dépendent des morts, 183. — Tout encouragement direct au mariage augmente la mortalité, 190. — Les naissances annuelles dépendent du nombre proportionel des mariages, 191. — Mesure de mortalité, 192. — Il n'y a pas de liaison entre l'âge moyen du mariage et l'âge moyen de la mort, 282. — Trois causes agissent pour produire un excès des naissances sur les morts : la fécondité des mariages, le nombre proportionnel de ceux qui arrivent à l'état de mariage, la précocité des mariages, 286. — Le rapport des naissances aux mariages ne donne aucun moyen de juger de la loi d'accroissement de population, 288.— Note de M. Pierre Prevost sur le rapport des mariages aux naissances, 291. — Tables de Sussmilch, indiquant la loi d'accroissement d'après le rapport des naissances aux morts, ou de ces deux nombres à la population, 292. — Fécondité après une *peste* ou une *épidémie* (Voy. ces mots), 298. — Variations dans le rapport des naissances aux décès, 298 et 299. — Le rapport des naissances, base énoncée d'estimation de la population, 299.—De tous les rapports, le moins variable est celui des naissances aux mariages, 502. — Rapports des naissances aux morts comparés en France et en Angleterre, 512. — Dans quel cas il est impossible de diminuer la mortalité sans diminuer les naissances, 599, 606. Voyez Registres.

Réformes. Voy. Améliorations sociales, Systèmes, Pauvres et Work-Houses.

Registres *des naissances, des morts et des mariages.* — De pareils relevés donnent plus de renseignements que les voyages, 184. — Moyen incertain d'estimer la population, 230. — Ceux d'Angleterre, plus imparfaits au commencement qu'à la fin du dernier siècle, 247. — En plusieurs pays les omissions des morts et naissances sont plus grandes que celles des mariages, 273. — Effets des épidémies sur les registres, 294 et 303.— Table de Sussmilch relative à ce sujet, 293. — Observations sur cette table; le nombre des mariages presque doublé l'année qui suit une peste, 296. — Fécondité des mariages après cette époque, 298. Voy. Mariages, Mortalité, Population, Rapports.

Répressifs (Obstacles). Voy. Obstacles.

Révolution. Voy. France, Améliorations.

Riches. Influence de la dissipation des riches, 461.

Richesse. Influence de la richesse sur le sort du pauvre, 441. — De quoi dépend l'aisance de l'ouvrier, 442. — Richesse manufacturière, 445. —Richesse agricole, 446. — Richesse commerciale, 449. — Résumé, 451.

Romains. Invasion des barbares du Nord, 61.— Leur état relativement aux obstacles à la population. — Infanticide. — L'abolition de l'égalité des terres diminua le nombre des citoyens. — Le droit de trois enfants n'ajoute rien à la population. — Habitudes vicieuses. — L'empire romain n'était pas très peuplé pendant la longue paix sous Trajan et les Antonins. — Question de la population ancienne et moderne. — Comparaison de l'influence des obstacles privatifs et destructifs chez les Romains, 141 à 150.

Rossi. Introduction à cette nouvelle édition, xxxj. — Appréciation de la doctrine de Malthus et des exagérations avancées par ceux qui l'admettent comme par

ceux qui la combattent, xxxj et suiv. — Résumé des arguments des adversaires de Malthus, xxxij. — Propositions contraires, xxiij. — Propositions excentriques; Propositions de M. Doubleday, xxxv. — Progrès de la population américaine, xxxvj.— Position du problème, xxxvij.— Discussion des deux abstractions avancées par les adversaires de Malthus, xlj. — Quel est le fond de la doctrine, xliv. — Son raisonnement sur les lois de Malthus, 638.

Russie. Obstacles à la population, 175. — Résultats extraordinaires des registres. —Rapport, en différents districts, des naissances aux décès; —des mariages aux naissances; — des morts à la population; — des naissances à la population; — des enfants morts la première année; — des mariages annuels à la population.— Les registres de Pétersbourg donnent la mortalité des filles plus grande que celle des garçons. — Mortalité à Pétersbourg pour différents âges. — Mortalité générale de cette ville. — Administration de l'hôpital des enfants trouvés, et mortalité de cet hôpital; de celui de Moscou. — Pernicieux effets de ces établissements. — Principal obstacle au rapide accroissement de la population: le vasselage des paysans. — Progrès de civilisation et de population sous le règne de la dernière impératrice et depuis. — Etat de sa population à différentes époques. — Naissances, morts et mariages, dans l'église grecque pendant l'année 1799. — Rapports comparés des mariages et des décès, 175 à 184. — Les tables données au commencement de ce chapitre, inexactes, 285.

S

Sacrifices humains. Voy. Otahiti.

Saint-Domingue. Voy. Amérique.

Saint-Paul. Inductions tirées de ses déclarations sur le mariage, 480. — Cité, 534.

Salaire. Droit à un minimum de salaire, 575, Note.—Voy. Travail (prix du).—V. Systèmes agricole, commercial, et Système agricole et commercial.—Les salaires réels sont le principal régulateur de la population et sa plus juste limite, 432.— Quand ils ne permettent pas de mettre à la caisse d'épargne, 627. — Comment les voudrait A. Young, 628.

Sauvages. Comment dans la vie sauvage s'établissent les osciliations de la population. — Difficulté dans cette vie-là d'élever des enfants. — Froideur des hommes et sa cause. — Caractère des sauvages; ils méprisent et dégradent les femmes.— Leur vie est plus courte que celle des hommes civilisés. — Leur malpropreté et leurs habitations fermées et pleines d'ordures les exposent aux maladies pestilentielles. — Avantages et désavantages de la vie sauvage et de la vie civilisée, 26 à 43.

Say (J.-B.). S'est occupé de la population, 648 et note. — Son raisonnement sur le doublement de la population, 638. — Apprécie l'émigration, 639. — Ses lettres à Malthus, xxxviij.

Scandinaves. V. Migrations.

Sexes (Commerce des). C'est une des premières questions de tout ordre social, 336. — Idées de Condorcet, 326. — De Godwin, 331. Voy. Passions.

Seybert. Ses *Annales statistiques des États-Unis*, 649.

Sibérie *septentrionale*. Obstacles à la population, 100. — Fréquente rareté d'aliments. — Ravages de la petite vérole. — Manière de vivre, 102. — *Sibérie méridionale*. Fertilité du sol; la population n'y croît pas comme on serait porté à le croire. — Le grand obstacle est le défaut de demande d'ouvriers et le défaut

d'un marché pour les produits. — Une prime pour les enfants n'augmenterait pas la population. — Moyens d'arriver à ce but. — Utiles changements faits à cet égard par la dernière impératrice. — Il est encore nécessaire d'y introduire des habitudes d'activité. — Insalubrité, sécheresses, et autres circonstances défavorables à la multiplication, 100 à 108.

Silésie. Voy. Prusse.

Sismondi. S'est occupé de la population, 648. — Recueil qu'il a publié, 681.

Smith. V. Adam Smith.

Société. Les deux lois fondamentales de la société, 337. — Influence de la contrainte morale, 475.

Socialistes (Réformes proposées par les). Voy. Communauté (Systèmes de), Condorcet, Godwin, Owen, etc. Voy. Fourier, note de l'éditeur.

Summer. D'accord avec Malthus, 651.

Soupes économiques. Utilité de cette invention appréciée. V. Améliorations.

Statistique. Devrait fournir des matériaux à l'histoire, 18.

Stewart (James). Ses idées sur l'amélioration du sort des pauvres, 336.

Subsistances. Sont le régulateur de la multiplication des animaux et des plantes, 3 et suiv. — Ne peuvent croître plus rapidement qu'en progression arithmétique, 10. — Le défaut de subsistances est la cause la plus puissante des obstacles qui arrêtent la population d'une manière immédiate, 504 et 515. — Un pays est peuplé en proportion des aliments qu'il peut fournir, et heureux en proportion de la libéralité qui préside à la répartition de ces aliments, 514. — L'accroissement des subsistances, but de l'économie politique, 641. Voy. Accroissement, Population, Blé.

Sud (Iles de la mer du). Mœurs et obstacles à la population, 43. — Nouvelle-Zélande, 44. — Otahiti et Iles de la Société, 47. — Iles des Amis et Iles Sandwich, 54. — Iles de Pâques, Iles Mariannes, Formoses et autres, 55. — La fertilité de ces îles probablement exagérée; la disette s'y fait sentir de temps en temps. — La population moyenne y atteint la dernière limite des subsistances, 45 à 54. V. Guerres, Infanticides, Prostitution.

Suède. Obstacles à la population, 161. — Grande mortalité. — La Suède ne produit pas d'aliments en quantité suffisante pour sa population. — Soumise plus que d'autres pays à l'influence des bonnes et mauvaises années. — Sa mortalité moyenne. — Rapport des mariages annuels. — Sa population passe continuellement la limite moyenne des subsistances. — Cependant le gouvernement et les écrivains politiques s'y occupent sans cesse d'accroître la population. — Une telle augmentation, supérieure à la demande de travail, ne serait qu'une augmentation de misère. — C'est probablement à tort qu'on y décrie l'industrie nationale. — On y abat les bois avec trop de précipitation. — Il est *possible*, mais *peu probable*, que ce pays ait été autrefois plus peuplé qu'à présent. — Règlements qui s'opposent aux progrès de la culture. — Mesures prises par le gouvernement pour encourager la population; hôpitaux, etc. — Commerce des grains rendu libre dans l'intérieur. — Limitation du nombre des personnes dans chaque ferme. — Population absolue du pays; accroissement récent; obstacles périodiques. — Patience des classes inférieures dans la disette, 161 à 172. — Maladies nées de la mauvaise nourriture. — La santé générale s'est améliorée. — Rapport des naissances annuelles et des décès, 191. — Impossibilité d'y établir les lois anglaises sur les pauvres, 322.

Suisse. Obstacles à la population, 194. — Alarme qui s'y répandit il y a quelques

années sur sa prétendue dépopulation. — Mémoire statistique publié en ce temps indiquant une diminution continuelle des naissances. — La mortalité dans la dernière période a été fort petite et le rapport des enfants parvenant à l'âge de puberté a été fort grand. — Limites de la population d'un pays exclusivement voué à la vie pastorale. — Effets de l'introduction des manufactures dans quelques uns des petits cantons. — Motifs d'émigration. — Si la diminution de population a eu lieu, elle doit avoir amélioré le sort des classes inférieures. — Effet de l'excès de Population, compris par quelques habitants d'un district particulier. — Règlements d'assistance. — Améliorations d'agriculture. — Population du canton de Berne à différentes époques. — Note relative au canton de Glaris, 194 à 211. Les militaires qu'elle aurait pu avoir avant la révolution, 220.

Syrie. Obstacles à la population. Voy. Bédouins.

Système agricole, 386. — On peut y observer à la fois le meilleur sort des classes ouvrières et le sort le plus triste, 387. — Les États-Unis fournissent un exemple pratique du premier cas, 388 et 392. — L'Irlande offre un exemple du second, 389. — Il en est de même de la Pologne, de la Russie, de la Sibérie, de la Turquie, 391. — En Pologne, il faut accuser la direction du gouvernement, 392. — Réflexions sur le fermage net en argent, et le produit du sol, 393. — Résumé des effets du système agricole, 394.

Système agricole et commercial combinés, 402. — Un pays constitué avec les deux systèmes en a les avantages, sans les inconvénients, 403. — Réflexions sur la limite de la population, 407. — S'il faut maintenir artificiellement l'équilibre entre les deux classes agricole et commerciale, 428.

Système commercial, 394. — Causes qui peuvent priver un pays commerçant de céréales, 395. — La concurrence étrangère fait baisser les profits ou changer les courants commerciaux. — La concurrence intérieure produit les mêmes résultats, 395. — Exemple de l'Angleterre, 396. — Le pays avec lequel elle commerce peut ne pas l'enrichir, 397. — Celui-ci peut, à son tour, devenir habile manufacturier ou voiturier, 398. — Un état indépendant diffère d'une province, 399. — Exemples : Venise, Bruges, Amsterdam et la Hollande, 400. — Résumé, 400.

Système d'égalité ou de communauté. Voy. Communauté.

Système mercantile. Voy. Système commercial.

Système spencéen. Note sur les philanthropes spencéens, 343.

T

Tartares. Obstacles à la population ; mœurs et coutumes, 73. — Ils se distribuent en divers lieux en proportion de la quantité de nourriture qu'ils y trouvent. — Tartares mahométans ; Usbecks ; tribu Casatshia ; autres tribus. — Tartares païens ; Kalmoucs ; Mogols ; Bédouins. — Tribus qui vivent sur un sol plus favorable ; les Kirghiz ; les Kalmoucs qui habitent les steppes fertiles du Volga, 75 à 88.

Terre de feu. État de ce pays, relativement aux obstacles à la population ; disette qui y règne, 21.

Terres incultes. Elles ne font au pauvre ni tort ni profit, 461. — Expérience de la Campine en Brabant, 463. — Des Français qui avaient mis trop de mauvaises terres en culture, 227 et 464. — Les terres en friche ne sont pas en général une preuve de mauvaise administration, 463. — Principe au sujet de ces terres, 629.

Tibet. Obstacles à la population. — Plusieurs hommes pour une seule femme. — L'objet de ce gouvernement paraît être de contenir la population. — Le célibat recommandé. — Solitude religieuse. — Tous les frères d'une même famille avec la même femme. — Malgré ces obstacles, la population y atteint le niveau des subsistances. — Multitude de mendiants, 120 à 122.

Townsend. Ses remarques sur la dépopulation de l'Espagne, 433. — Examen de son plan pour améliorer le sort du pauvre, 537. — Ses remarques sur le principe de population, 633.

Travail. Son prix réel et nominal, 19. — Le prix naturel du travail est un baromètre politique, 362. — Les lois des pauvres élèvent artificiellement ce prix, 364. Voy. Salaire, Ouvriers, Contrainte morale, Pauvres.

Turquie. Obstacles à la population, 109. — Nature de son gouvernement. — Miri, ou taxe des terres, rendu oppressif et ruineux par les pachas; misère des paysans; déplorable état de l'agriculture. — Extorsions destructives des pachas. — Maximum fréquent. — Ces causes diminuent les subsistances. — Polygamie; autres vices; peste; épidémies et maladies qu'elle engendre, 109 à 114. — Fausse prédiction sur la population turque, 298.

U

Usbecks. Voy. Tartares.

Utilité. Règle de morale naturelle la plus sûre, 330.

V

Vaches. Examen d'un plan proposé pour donner aux pauvres des vaches et du terrain pour y cultiver des pommes de terre, 340. — Avantage de ce plan fort circonscrit, 360 et 363.

Viande. Une grande souscription pour les pauvres hausserait le prix de la viande, et ne leur procurerait pas la facilité d'en manger, 333. — Nourriture animale et végétale comparées, 332.

Vice. Obstacles qui portent ce nom, 13.

Vie. Paradoxe de Condorcet sur sa durée indéfinie écarté, 322. — Longévité rare parmi les nations nègres d'Afrique, 202, 220. — Remarque sur cette expression, 196, note. Voy. les différents pays et Mortalité.

Villes. Voy. les chapitres qui parlent des nations auxquelles elles appartiennent.

W

Wallace. Un des premiers guides de Malthus, xij et 1. Aperçu de ses idées, 317.

Weinhold. Son ouvrage et son ridicule procédé pour prévenir l'excès de population, xv, note.

Weyland. Ses objections et ses doctrines combattues, 618 et suivantes.

Work-Houses. Détails sur ces établissements. Voy. Pauvres et la note de l'éditeur, 660.

Y

Young (Arthur). Examen de son plan pour améliorer le sort des pauvres, 338 et 389. — Son opinion sur les salaires, 628.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE ET RAISONNÉE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'ESSAI SUR LE PRINCIPE DE POPULATION.

(Voyez la *Table alphabétique raisonnée*, dans laquelle sont analysés tous les chapitres.)

—

Préface de l'éditeur sur cette nouvelle édition . . . . . vij

Notice sur la vie et les travaux de Malthus ; par Charles Comte . . . ix

Introduction ; par M. Rossi . . . . . xxxj

Préfaces de l'auteur sur les éditions de 1803 et de 1817 1

LIVRE I. Des obstacles qui se sont opposés a l'accroissement de la population dans les parties du monde les moins civilisées et dans les temps passés.

Chap. I. Exposition du sujet. — Rapport de l'accroissement de la population et de la nourriture 5

Chap. II. Des obstacles généraux à la population et de leur manière d'agir. 12

Chap. III. Des obstacles à la population dans l'état le moins élevé de la société humaine 24

Chap. IV. Des obstacles à la population chez les nations *indigènes de l'Amérique*. 26

Chap. V. Des obstacles à la population dans les *îles de la Mer du Sud* . 43

Chap. VI. Des obstacles à la population chez les *anciens habitants du nord de l'Europe* 59

Chap. VII. Des obstacles qui s'opposent à la population chez les *peuples pasteurs actuels*. 75

Chap. VIII. Des obstacles qu'éprouve la population en diverses contrées de l'*Afrique* 88

Chap. IX. Des obstacles à la population dans la *Sibérie* 100

Chap. X. Des obstacles à la population en *Turquie* et en *Perse* 109

Chap. XI. Des obstacles à la population dans l'*Indoustan* et le *Tibet* . . 114

Chap. XII. Des obstables à la population en *Chine* et au *Japon* 122

Chap. XIII. Des obstacles à la population chez les *Grecs* 136

Chap. XIV. Des obstacles à la population chez les *Romains* 141

LIVRE II. Des obstacles a la population dans les différents états de l'Europe moderne.

Chap. I. Des obstacles à la population en *Norwège* 151

Chap. II. Des obstacles à la population en *Suède* 161

Chap. III. Des obstacles à la population en *Russie* 175

Chap. IV. Des obstacles à la population dans les *parties moyennes de l'Europe*, réflexions générales sur les naissances, les morts et les mariages 184

Chap. V. Des obstacles à la population en *Suisse* 194

Chap. VI. Des obstacles à la population en *France* et en *Espagne* . . . 211
Chap. VII. Des obstacles à la population en *France*, (*suite*) 200
Chap. VIII. Des obstacles à la population en *Angleterre* 253
Chap. IX. Des obstacles à la population en *Angleterre*, (*suite*) 232
Chap. X. Des obstacles à la population en *Écosse* et en *Irlande* 262
Chap. XI. De la fécondité des *mariages* 275
Chap. XII. Effets des *épidémies* sur les registres des *naissances*, *morts* et *mariages* 294
Chap. XIII. Conséquences générales auxquelles conduit le tableau de la société que nous venons de tracer. 304

LIVRE III. Des différents systèmes ou expédients qui ont été proposés ou qui ont pris faveur dans la société, en tant qu'ils influent sur les maux produits par le principe de population.
Chap. I. Des systèmes *d'égalité*. — Wallace ; Condorcet 317
Chap. II. Des systèmes *d'égalité*. — Godwin. 328
Chap. III. Des systèmes *d'égalité*. — Owen 339
Chap. IV. De *l'émigration* 345
Chap. V. Des lois sur les *pauvres* 356
Chap. VI. Des lois sur les *pauvres* 365
Chap. VII. Des lois sur les *pauvres*. 375
Chap. VIII. Du système *agricole* 386
Chap. IX. Du système *commercial* 394
Chap. X. Des systèmes *agricole* et *commercial combinés* 402
Chap. XI. Des lois sur les grains. *Primes à l'exportation* 413
Chap. XII. Des lois sur les grains. *Entraves à l'importation* 427
Chap. XIII. Comment l'accroissement de la richesse nationale influe sur le sort du pauvre. 441
Chap. XIV. Observations générales. 451

LIVRE IV. De l'espérance qu'on peut concevoir pour l'avenir, de guérir ou d'adoucir les maux qu'entraine le principe de population.
Chap. I. De la *contrainte morale*, et l'obligation qui nous est imposée de pratiquer cette vertu 467
Chap. II. De l'influence que la contrainte morale aurait sur la société . . 473
Chap. III. Du *seul moyen d'améliorer* l'état du pauvre qui soit en notre pouvoir 482
Chap. IV. Examen de quelques *objections* 487
Chap. V. Suite du système opposé au nôtre 495
Chap. VI. Quel effet a sur la liberté civile la connaissance de la principale cause de la pauvreté 300
Chap. VII. Quel effet a sur la liberté civile la connaissance de la principale cause de la pauvreté, (*suite*) 310
Chap. VIII. Plan proposé pour *abolir* graduellement *les lois sur les pauvres*. 315
Chap. IX. Comment il faudrait s'y prendre *pour corriger les opinions erronées sur la population*, qui ont pris cours dans le monde. . . . 52
Chap. X. De la direction de notre *charité*. 328
Chap. XI. Examen de *divers plans* qui ont été proposés *pour améliorer le sort des pauvres* 336

CHAP. XII. Examen de *divers plans* qui ont été proposés *pour améliorer le sort des pauvres* (*suite*). Plan d'Owen; — de Curwen. — Influence des caisses d'épargne. 549
CHAP. XIII. De la nécessité de poser des principes généraux sur l'objet dont nous venons de nous occuper 559
CHAP. XIV. Des *espérances raisonnables* que l'on peut concevoir d'une amélioration dans l'état social 572

LIVRE V. APPENDICE CONTENANT LA RÉFUTATION DES PRINCIPALES OBJECTIONS ET LE RÉSUMÉ DE CET OUVRAGE.
CHAP. I. La doctrine enseignée dans cet ouvrage ne contredit pas les lois de la nature; mais elle tend à obtenir une population saine et vigoureuse, et un accroissement qui n'entraîne pas le vice et le malheur . 580
CHAP. II. Du droit des pauvres à être nourris. — Réfutation de A. Young. — Digression sur l'esclavage 589
CHAP. III. Réfutation des théories de MM. Grahame et Weyland. — Déclaration de Malthus 615

NOTES FINALES DES TRADUCTEURS ET DE L'ÉDITEUR.
I. Réflexions du premier traducteur sur le principe de population . . . 635
II. Note des traducteurs (1823) sur les ouvrages de MM. Place et Seybert, sur l'émigration et sur les progrès de la population américaine. — Extrait d'une lettre de Malthus à propos des écrits de Barton. 648
III. Note de l'éditeur sur le progrès de la population des États-Unis de 1790 à 1840 655
IV. Note de l'éditeur sur la loi des pauvres, la réforme de 1834, les workhouses 660
Table alphabétique et raisonnée des matières 665

~~30382.~~ 13238

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

4. 2p. 70k

COLLECTION DES PRINCIPAUX ÉCONOMISTES.

Cette collection, imprimée en caractères neufs, sur beau papier vélin satiné, format grand in-8, à une seule colonne, formera 12 à 15 volumes, contenant chacun la matière de 3 à 5 volumes in-8, ordinaires.

Le texte de chaque ouvrage, revu et corrigé avec le plus grand soin, sera accompagné de notes explicatives et historiques, de commentaires et notices biographiques, par MM. BLANQUI, membre de l'Institut; EUGÈNE DAIRE; HIPPOLYTE DUSSARD; JOSEPH GARNIER; M. MOREAU, DE JONNÈS, pair de France, membre de l'Institut, et HORACE SAY.

EN VENTE :

TOME 1er. — **ÉCONOMISTES FINANCIERS DU XVIIIe SIÈCLE**, un seul volume contenant : VAUBAN, *Projet d'une Dime royale*. — BOISGUILLEBERT, *le Détail de la France; Factum de la France*, et Opuscules divers. — JEAN LAW, *Considérations sur le Numéraire et le Commerce, Mémoires sur les Banques; Lettres*, etc. — MELON, *Essai sur le Commerce*. — DUTOT, *Réflexions politiques sur les Finances et le Commerce*, avec des notes explicatives, des commentaires et des notices historiques sur la vie et les travaux de chaque auteur, par M. Eugène DAIRE. Très-fort vol. grand in-8° de 1,016 pages, orné d'un beau portrait de Vauban, gravé sur acier. Prix : 13 fr. 50 c.

TOMES 3 ET 4. — **ŒUVRES DE TURGOT.** — Comprenant tous ses écrits relatifs à l'Economie politique, à l'administration, etc., revues, classées par ordre de matières, avec des notes explicatives et une *Notice historique sur sa vie et ses travaux*, par MM. EUG. DAIRE et HIP. DUSSARD. 2 très-forts vol. grand in-8° de plus de 800 pages, avec un beau portrait gravé sur acier. Prix : 20 fr.

TOMES 5 et 6. — **ADAM SMITH.** — *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, par ADAM SMITH, traduction du comte G. GARNIER, entièrement revue et corrigée, et précédée d'une Notice biographique par M. BLANQUI, membre de l'Institut, avec les commentaires de BUCHANAN, G. GARNIER, MAC CULLOCH, MALTHUS, J. MILL, RICARDO, SISMONDI, augmentée de notes inédites de J.-B. SAY, et d'éclaircissements historiques par M. BLANQUI. 2 forts vol. grand in-8, ornés d'un beau portrait d'Adam Smith, gravé sur acier par Bosselman. Prix . . . . . 20 fr.

TOME 7. — **MALTHUS.** — *Essai sur le principe de population*, trad. de l'anglais par MM. Pre et Gde PREVOST (de Genève), précédé d'une *Introduction* par M. ROSSI, pair de France, membre de l'Institut, et d'une *Notice sur la vie et les travaux de Malthus*, par CH. COMTE, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales. Un seul vol. grand in-8, orné d'un beau portrait de Malthus, gravé sur acier, par Mme FOURNIER. Prix . . . . . 10 fr.

TOME 9. — **J.-B. SAY.** — *Traité d'Économie politique, ou simple Exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*. 6e édit. entièrement revue par l'auteur, et publiée sur les manuscrits qu'il a laissés, par HORACE SAY, son fils. 1 beau vol. in-8, grand-raisin vélin. Prix . . . . . 10 fr.

TOMES 10 et 11. — **J.-B. SAY.** — *Cours complet d'Économie politique, ouvrage destiné à mettre sous les yeux des hommes d'État, des propriétaires fonciers et des capitalistes, des savants, des agriculteurs, des manufacturiers, des négociants, et en général de tous les citoyens, l'Économie des Sociétés*. 2e édit. entièrement revue par l'auteur, publiée sur les manuscrits qu'il a laissés, et augmentée de notes par H. SAY, son fils. 2 vol. in-8, grand-raisin vélin. Prix . . 20 fr.

Pour paraître en 1845 :

TOME 2. — **PHYSIOCRATES.** — QUESNAY, MERCIER DE LA RIVIÈRE, DUPONT DE NEMOURS, l'abbé BAUDEAU, LETROSNE, etc. Un seul volume grand in-8°, avec le portrait de Quesnay.

TOME 8. — **MALTHUS.** — *Principes d'Économie politique considérés sous le rapport de leur application pratique*, et Opuscules divers, non encore traduits en français, avec *des remarques inédites* de J.-B. SAY, une introduction et des notes explicatives et critiques par M. M. MOREAU, un seul vol. grand in 8°. Prix . . . . . 10 f.

TOME 13. — **ŒUVRES DE RICARDO.** — Traduites, la plus grande partie, pour la première fois en français, avec des notes. 1 seul vol. grand in-8. . . . . 10 fr.

AD. BLANQUI (DE L'INSTITUT). — *Histoire de l'Économie politique*, suivie d'une *Bibliographie raisonnée*. 2e édition. 2 vol. in-8°. 15 fr.

Vte ALX. DE VILLENEUVE-BARGEMONT. — *Histoire de l'Économie politique*. 2 v. in-8°. 16 fr.

CH. DUNOYER (DE L'INSTITUT). — *De la liberté du Travail, ou Simple exposé des conditions dans lesquelles les forces humaines s'exercent avec le plus de puissance*. 2 forts vol. in-8°. 12 fr. 50.

L. REYBAUD. — *Études sur les réformateurs ou socialistes modernes*. 1re édition. 2 vol. in-8°. 15 fr. Chaque volume séparément : 7 fr. 50.

L. REYBAUD. — *La Polynésie et les îles Marquises, accompagnées d'un coup d'œil sur la constitution de l'intérieur de l'archipel*. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50.

J.-B. SAY. — *Catéchisme d'économie politique*. 4e édition. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr.

J.-B. SAY. — *Petit volume contenant quelques aperçus des hommes et de la société*. 3e édition. 1 joli volume grand in-32, papier vélin. Prix : 2 fr.

H. SAY. — *Histoire des relations commerciales entre la France et le Brésil*. 1 beau vol. in-8°. Prix : 7 fr. 50.

SAINT-GERMAIN-LEDUC. — *Sir Richard Arkwright*, ou Naissance de l'industrie cotonnière dans la Grande-Bretagne. 1 vol. in-18. Prix : 2 fr.

P.-J.-B. BUCHEZ. — *Introduction à la science de l'histoire*; nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. 2 vol. in-8°. Prix : 15 fr.

B. MAURICE. — *Histoire politique et anecdotique des Prisons de la Seine*. 1 vol. in-8°. Prix : 7 fr. 50.

MASSÉ. — *Le Droit commercial dans ses rapports avec le Droit civil et le droit des gens*. 6 vol. in-8°. Les 3 premiers volumes sont en vente. Prix : 22 fr. 50.

RENOUARD. — *Traité des faillites et banqueroutes*; 2e édit., revue et augmentée. 2 vol. in-8°. Prix : 15 fr.

RENOUARD. — *Traité des brevets d'invention*. 2e édit. 1 fort vol. in-8°. Prix : 7 fr. 50.

DICTIONNAIRE DU COMMERCE ET DES MARCHANDISES, contenant tout ce qui concerne le Commerce, la Navigation, les Douanes, l'Économie politique, la Comptabilité, les Finances, la Jurisprudence commerciale, la Connaissance des produits naturels et fabriqués, leurs provenances et leurs débouchés; la Géographie commerciale, les Changes et Usances, les Monnaies, les Poids et les Mesures de tous les pays, etc. 2 forts vol. petit in-4°, de 2,232 pages à deux col., contenant la matière de plus de 45 vol. in-8° ord., avec Atlas. Prix : 35 fr., et *tout relié* : 40 fr.

Tous les articles sont signés.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24, Batignolles.

-Z176